E ROYAL CANADIAN INSTITUTE
JAN -- 1936

6816

ANNUAIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES

Sciences, des Lettres
et des Sciences morales et politiques et des Beaux-Arts

DE BELGIQUE

126

ANNUAIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES

Sciences, des Lettres
et des
Sciences morales et politiques et des Beaux-Arts

DE BELGIQUE

—

1921

87e ANNÉE

—

BRUXELLES

MAURICE LAMERTIN
LIBRAIRE-ÉDITEUR
Rue Coudenberg, 58-62

MARCEL HAYEZ
IMPRIM. DE L'ACADÉMIE ROYALE
Rue de Louvain, 112

MDCCCCXXI

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

AS
242
B34
no. 87-89

608523
20.5.58

TABLE

	Pages.
Calendrier académique	8
Adresses des membres et des correspondants	32
Personnel du Secrétariat	35
Adresses des associés	36
Tableau de l'Académie	41
Commission administrative	41
Classe des sciences	42
Classe des lettres et des sciences morales et politiques	46
Classe des beaux-arts	50
Commissions spéciales des Classes	55
Commission des finances	55
Commission de la Biographie nationale	55
Commission pour la publication des œuvres des grands écrivains du pays	56
Commission pour la publication des œuvres des anciens musiciens belges	56
Commission chargée de discuter toutes les questions relatives aux grands concours dits « Prix de Rome »	56
Commission pour les portraits des membres décédés	57

Pages.
Commission des bustes 57
Commission royale d'histoire 57
Nécrologe 58
Liste des Présidents, des Secrétaires perpétuels et des Directeurs de l'Académie depuis la fondation, comme Société littéraire, en 1769, jusqu'à 1794. 59
Liste des Présidents et des Secrétaires perpétuels depuis la réorganisation, en 1816 60
Liste des Directeurs depuis l'année 1845 62
Notices biographiques. — Le Baron Limnander de Nieuwenhove, par Paul Bergmans. 65
Charles Piot (avec portrait), par J. Cuvelier. . 159
Le chevalier Edmond Marchal (avec portrait), par Lucien Solvay 217
Charles Potvin (avec portrait), par Maurice Wilmotte. 257
Jan Blockx (avec portrait), par Lucien Solvay. . . 379

Caisse centrale des artistes belges.

Rapport sur l'exercice 1920. 440
État général des recettes et des dépenses pendant l'exercice 1920. 442
Composition des Comités 444
Liste des membres de l'Association 445

CALENDRIER ACADÉMIQUE

1921 Janvier.

1	S.	Circoncision de N.-S.	*Férié.*
2	D.	S. Adélard, ab. de Corbie.	
3	L.	Ste Geneviève, vierge.	
4	M.	S. Tite, Ste Pharaïlde, v.	
5	M.	S. Télesphore, pape.	
6	J.	Épiphanie.	*Séance, Classe des Beaux-Arts.*
7	V.	Ste Mélanie, vierge.	
8	S	Ste Gudule, vierge.	*Séance, Classe des Sciences.*
9	D.	S. Marcellin, évêque.	
10	L.	S. Agathon, pape.	*Séance, Classe des Lettres.*
11	M.	S. Hygin, pape.	
12	M.	S. Arcade, martyr.	
13	J.	Ste Véronique de Milan.	
14	V.	S. Hilaire, év. de Poit.	
15	S.	S. Paul, ermite.	
16	D.	S. Marcel, pape.	
17	L.	S. Antoine, abbé.	
18	M.	Chaire de s. Pierre à R.	
19	M.	S. Canut, roi	
20	J	SS. Fabien et Sébastien.	
21	V.	Ste Agnès, v. et m.	
22	S.	SS. Vincent et Anastase.	
23	D.	*Septuag.* Épous. de la V.	
24	L.	S. Timothée, év. d'Eph.	
25	M.	Conversion de S. Paul.	
26	M.	S. Polycarpe, év. et m.	
27	J.	S. Jean Chrysostome, év.	
28	V.	S. Julien, év. de Cuença.	
29	S.	S. Franç. de Sales, év.	
30	D.	Ste Martine, v. et mart.	
31	L.	S. Pierre Nolasque.	

Dernier Quartier le 1er, à 4 h. 34 m.
Nouvelle Lune le 9, à 5 h. 27 m.
Premier Quartier le 17, à 6 h. 31 m.
Pleine Lune le 23, à 23 h. 8 m.
Dernier Quartier le 30, à 20 h. 2 m.

Janvier.

Classe des Sciences :

Élection du Directeur pour 1922.

Nomination du jury du Prix Th. Gluge (7e période); du Prix Van Beneden (1re période) [1].

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques :

Élection du Directeur pour 1922.

Élection de la Commission des Grands Écrivains.

Choix d'une lecture pour la séance publique.

Nomination du jury des Concours De Keyn, Adelson Castiau (12e période), J. Gantrelle (11e, 12e, 13e et 14e périodes), Émile De Laveleye (4e période), Prix Duvivier (4e période), Polydore De Paepe (2e période), Ernest Discailles (2e période), Auguste Beernaert (3e période), Ernest Bouvier-Parvillez (2e période).

Classe des Beaux-Arts :

Élection du Directeur pour 1922.

Élections aux places vacantes.

Formation du programme du Concours pour 1925.

---

[1] Pour les Prix perpétuels, voir le volume *Fondations académiques* (1919), et pour les concours annuels, voir les *Bulletins* des trois Classes.

Février.

1	M.	S. Ignace, évêque mart.	
2	M.	PURIF. OU CHANDELEUR.	
3	J.	S. Blaise, év. et mart.	*Séance, Classe des Beaux-Arts.*
4	V.	Ste Jeanne, v. S. André.	
5	S.	Ste Agathe.	*Séance, Classe des Sciences.*
6	D.	S. Amand, Ste Dorothée.	
7	L.	S. Romuald, abbé.	*Séance, Classe des Lettres.*
8	M.	S. Jean de M.	
9	M.	*Les Cendres.* S. Cyrille, Ste Apolline.	
10	J.	Ste Scholastique, vierge.	
11	V.	S. Séverin, abbé.	
12	S.	Ste Eulalie, vierge.	
13	D.	Ste Euphrosine, vierge.	
14	L.	S. Valentin, p. et m.	
15	M.	S. Faustin.	
16	M.	*Q.-Temps.* Ste Julienne,	
17	J.	SS. Théodule et Julien.	
18	V.	*Q.-T.* Siméon, év. et m.	
19	S.	*Q.-T.* S. Boniface, év.	
20	D.	S. Éleuthère, év. de Tourn.	
21	L.	Le Bap. Pépin de Landen.	
22	M.	C. de s. Pier. à Antioche.	
23	M.	S. Pierre Damien, év.	
24	J.	SS. Mathias et Modeste.	
25	V.	Ste Walburge vierge.	
26	S.	S. Alexandre, évêque.	
27	D.	Ste Honorine	
28	L.	S. Oswald, év.	

Nouvelle Lune le 8, à 0 h. 37 m.
Premier Quartier le 15, à 18 h. 53 m.
Pleine Lune le 22, à 9 h. 32 m.

Février

Mars.

1	M.	S. Aubin, év. d'Angers.	
2	M.	S. Simplice, pape.	
3	J.	Ste Cunégonde, impérat.	*Séance, Classe des Beaux-Arts.*
4	V.	S. Casimir, roi.	
5	S.	S. Théophile.	*Séance, Classe des Sciences.*
6	D.	Ste Colette, vierge.	
7	L.	S. Thomas d'Aq.	*Séance, Classe des Lettres.*
8	M.	S. Jean de Dieu.	
9	M.	Ste Franç., veuve.	
10	J.	Les 40 Mart. de Sébaste.	
11	V.	S. Vindicien, év. d'Arras.	
12	S.	S. Grégoire le Grand, p.	
13	D.	*Passion.* Ste Euphrasie.	
14	L.	Ste Mathilde, reine.	
15	M.	S. Longin, sol.	
16	M.	Ste Eusébie, vierge.	
17	J.	Ste Gertrude, abb. de Niv.	
18	V.	S. Gabriel, archange.	
19	S.	S. Joseph, patr. de la B.	
20	D.	*Rameaux.* S. Wulfran, év.	
21	L.	S. Benoit, abbé.	
22	M.	S. Basile, martyr.	
23	M.	S. Victorien, martyr.	
24	J.	S. Agapet, év de Synn.	
25	V.	*Vendredi-St.*—ANNONCIAT. S. Humbert.	
26	S.	S. Ludger, év. de Munster.	
27	D.	PAQUES. S. Rupert, év.	
28	L.	S. Sixte III, p	*Férié.*
29	M.	S. Eustase.	
30	M.	S. Véron, abbé.	
31	J.	S. Benjamin, martyr.	

Dernier Quartier le 1er, à 14 h. 3 m.
Nouvelle Lune le 9, à 18 h. 9 m.
Premier Quartier le 17, à 3 h. 49 m.
Pleine Lune le 23, à 20 h. 19 m.
Dernier Quartier le 31, à 9 h. 13 m.

Mars.

Classe des Sciences :

Réunion statutaire de la Commission de la Fondation De Potter

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques :

Réunion des Sections pour la présentation des candidatures aux places vacantes.

Avril.

1	V.	S. Hugues, év. de Grenob.	
2	S.	S. Franç. de P.	*Séance, Classe des Sciences.*
3	D.	S. Richard, év. de Chich.	
4	L.	S. Isidore de S.	*Séance, Classe des Lettres.*
5	M.	S. Vincent Fer.	
6	M.	S. Célestin, pape.	
7	J.	S. Albert, ermite.	*Séance, Classe des Beaux-Arts.*
8	V.	S. Perpétue, év. de Tours.	
9	S.	Ste Waudru, abbesse.	
10	D.	S. Macaire, év.	
11	L.	S. Léon le Grand, pape.	
12	M.	S. Jules I, pape.	
13	M.	S. Herménegilde.	
14	J.	S. Justin, martyr.	
15	V.	SS. Anastasie et Basilisse.	
16	S.	S. Drogon, ermite.	
17	D.	S. Anicet, p. et martyr.	
18	L.	S. Ursmar, év.	
19	M.	S. Léon IX, pape.	
20	M.	Ste Agnès, v.	
21	J	S. Anselme, archev.	
22	V.	SS. Soter et Cajus, p. et m.	
23	S.	S. Georges, martyr.	
24	D.	S. Fidèle de Sigmaring.	
25	L.	S. Marc, évangéliste.	
26	M.	SS. Clet et Marcellin, p.	
27	M.	S. Antime, évêq. et m.	
28	J.	S. Vital, martyr.	
29	V.	S. Pierre de Milan, mart.	
30	S.	Ste Catherine de S., v.	

Nouvelle Lune le 8, à 9 h. 5 m.
Premier Quartier le 15, à 10 h. 12 m
Pleine Lune le 22, à 7 h 49 m.
Dernier Quartier le 30, à 4 h. 9 m.

Avril.

Classe des Sciences :

Réunion des sections pour la présentation des candidatures aux places vacantes.

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques :

Exposé des titres des candidats aux places vacantes.

Lecture des rapports sur les travaux présentés au concours annuel.

———

Mai.

1	D.	SS. Phil. et Jac, apôtres.	
2	L.	S. Athanase, évêque.	*Séance, Classe des Lettres.*
3	M	Invention de la Croix.	*Classe des Sciences.* Assemblée générale des 3 Classes.
4	M.	Ste Monique, veuve.	*Classe des Beaux-Arts.* *Séance publique, Cl. des Lettres.*
5	J.	ASCENS. S. Pie V, p.	*Férié.*
6	V.	S. Jean Porte-Latine.	
7	S.	S. Stanislas, év. et mart.	
8	D.	Apparition de S. Michel.	
9	L.	S. Grégoire de Nazianze.	
10	M.	S. Antonin, arch. de Flor.	
11	M.	S. Franç. de Hiéronymo.	
12	J.	SS. Nérée et Achillée, m.	
13	V.	S. Servais, évêque.	
14	S.	S. Pacôme, abbé de Tab.	
15	D.	PENTEC Ste Dymphne.	
16	L.	S. Jean Népomucène.	*Férie.*
17	M.	S. Pascal Baylon.	
18	M.	*Q.-Temps.* S. Venant, m.	
19	J.	S. Pierre Célestin, pape.	
20	V.	*Q.-Temps.* S. Bernardin.	
21	S.	*Q.-Temps.* Ste Itisberge.	
22	D.	TRINITÉ. Ste Julie, vierge.	
23	L.	S. Guibert.	
24	M.	N. D. Sec. des Chrétiens.	
25	M.	S. Grég. VII, pape.	
26	J.	FÊTE-DIEU. S. Philippe de Néri	*Férié.*
27	V.	S. Jean I, pape.	
28	S.	S. Germain de Paris.	
29	D.	S. Maximin.	
30	L.	S. Ferdinand III, roi.	
31	M.	Ste Pétronille.	

Nouvelle Lune le 7, à 21 h. 1 m.
Premier Quartier le 14, à 15 h. 25 m.
Pleine Lune le 21, à 2 h. 15m.
Dernier Quartier le 29, à 21 h. 45 m

Mai.

Académie :

Assemblée générale des trois Classes pour régler les intérêts communs.

Lecture du rapport de la Commission de la Biographie nationale.

Classe des Sciences :

Exposé des titres des candidats aux places vacantes. Éventuellement, proposition de candidatures nouvelles.

Élection d'un délégué auprès de la Commission administrative.

Examen des propositions de subventions de la Commission de la Fondation De Potter.

Le 31 mai expire le délai du concours pour le Prix de Sélys-Longchamps (3e période).

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques :

Élections aux places vacantes.

Élection d'un délégué auprès de la Commission administrative.

Jugement du concours annuel.

Fixation du programme du concours annuel pour 1924.

Séance publique : proclamation des résultats des concours, des Prix du Gouvernement et des élections.

Classe des Beaux-Arts :

Réunion des sections pour la présentation des candidatures aux places vacantes.

Élection d'un délégué auprès de la Commission administrative.

Juin.

1	M.	S. Pamphile, martyr.	*Séance, Classe des Beaux-Arts.*
2	J.	SS Marcellin et Érasme.	
3	V.	Ste Clotilde, r.	*Séance, Classe des Sciences.*
4	S.	S. Optat, év. de Milève.	
5	D	S. Boniface, évêque.	*Séance, Classe des Lettres.*
6	L.	S. Norbert, évêque.	
7	M.	S. Robert, abbé.	
8	M.	S. Médard.	
9	J.	S. Prime.	
10	V.	Ste Marguerite.	
11	S.	S. Barnabé.	
12	D.	S. Jean de Sahagun.	
13	L.	S. Antoine de Padoue.	
14	M	S. Basile le Gr., archev.	
15	M.	SS. Guy et Mod.	
16	J.	S. Jean-François Régis.	
17	V.	Ste Alène, vierge et mart.	
18	S.	SS Marc et Marcellin, m.	
19	D.	Ste Julienne.	
20	L.	S. Sylvère, pape et m.	
21	M.	S. Louis de Gonzague.	
22	M.	S. Paulin, év. de Nole.	
23	J.	Ste Marie d'Oignies.	
24	V.	Nativ. de S. Jean-Bapt.	
25	S.	S. Guillaume, abbé.	
26	D.	SS. Jean et Paul, mart.	
27	L.	S. Ladislas, roi de Hong.	
28	M.	S. Léon II, pape.	
29	M.	SS. Pierre et Paul, ap.	
30	J.	Ste Adile, vierge.	

Nouvelle Lune le 6, à 6 h 15 m.
Premier Quartier le 12, à 20 h. 59 m.
Pleine Lune le 20, à 9 h. 41 m.
Dernier Quartier le 28, à 13 h. 17 m.

Juin.

Classe des Sciences :

Élections aux places vacantes.

Choix d'une lecture pour la séance publique.

Classe des Beaux-Arts :

Exposé des titres des candidats aux places vacantes. Éventuellement, proposition de candidatures nouvelles.

Désignation des commissaires chargés d'examiner les manuscrits reçus pour le Concours annuel.

Juillet.

1	V.	S. Rombaut, évêque.	
2	S.	Visitation de la Vierge.	*Séance, Classe des Sciences.*
3	D.	S. Euloge, martyr.	
4	L.	S. Théodore, évêque.	*Séance, Classe des Lettres.*
5	M.	S. Pierre de Luxemb.	
6	M.	Ste Godelive, martyre.	
7	J.	S. Willebaud, évêque.	*Séance, Classe des Beaux-Arts.*
8	V.	Ste Élisabeth, r. de Port.	
9	S.	SS. Martyrs de Gorcum.	
10	D.	Les sept Frères Martyrs.	
11	L.	S. Pie I, pape.	
12	M.	S. Jean Gualbert, abbé.	
13	M.	S. Anaclet, pape et m.	
14	J.	S. Bonaventure, évêque.	
15	V.	S. Henri, emp. d'Allem.	
16	S.	N.-D. du Mont-Carmel.	
17	D.	S. Alexis, confesseur.	
18	L.	S Camille de Lellys.	
19	M.	S. Vincent de Paule	
20	M.	*S. Sacr. de Mir.* à Brux.	
21	J.	Ste Praxède, vierge.	*Férié.*
22	V.	Ste Marie-Madeleine.	*Férié.*
23	S.	S. Apollinaire, év. de R.	*Férié.*
24	D.	Ste Christine, v. et mart.	
25	L.	S. Jacques le Majeur, ap.	
26	M.	Ste Anne, mère de la Vier.	
27	M.	S. Pantaléon, martyr.	
28	J.	S. Victor, martyr.	
29	V.	Ste Marthe, vierge.	
30	S.	SS. Abdon et Sennen, m.	
31	D	S. Ignace de Loyola.	

Nouvelle Lune le 5, à 13 h. 36 m.
Premier Quartier le 12, à 4 h. 16 m.
Pleine Lune le 20, à 0 h. 8 m.
Dernier Quartier le 28, à 2 h. 20 m.

Juillet.

Classe des Sciences :

31 juillet. Expiration du délai pour la remise des mémoires soumis au Concours annuel.

Classe des Beaux-Arts :

Élections aux places vacantes.

Août.

1	L.	S. Pierre-ès-Liens.	*Séance, Classe des Lettres.*
2	M.	S. Alphonse de Liguori	
3	M.	Invention de S. Étienne.	
4	J.	S. Dominique, confess.	*Férié.*
5	V.	Notre-Dame-aux-Neiges	
6	S.	Transfiguration de N. S.	*Séance, Classe des Sciences.*
7	D.	SS. Albert et Donat, év.	
8	L.	S. Cyriaque, martyr.	
9	M	S. Romain, martyr.	
10	M.	S. Laurent, martyr.	
11	J.	S. Géry, év de Cambrai.	*Séance, Classe des Beaux-Arts.*
12	V.	Ste Claire, vierge.	**Commencement des vacances académiques.**
13	S.	S. Hippolyte, martyr	
14	D.	S. Eusèbe, martyr.	
15	L	ASSOMPTION. S. Arnld.	*Férié.*
16	M.	SS. Hyac. et Roch, conf.	
17	M.	SS. Joachim et Libérat, a.	
18	J.	Ste Hélène, impératrice	
19	V.	SS. Louis Flores, Jules.	
20	S.	S. Bernard, abbé.	
21	D.	Ste J.-Franç. de Chantal.	
22	L.	S. Timothée, martyr.	
23	M.	S. Philippe Béniti.	
24	M.	S. Barthélemi, apôtre.	
25	J.	S. Louis, roi de France.	
26	V.	S. Zéphirin, pape et m.	
27	S.	S. Joseph Calasance.	
28	D.	S. Augustin, év. et doct.	
29	L.	Décoll. de S. Jean-Bapt.	
30	M.	Ste Rose de Lima, vierge	
31	M.	S. Raymond Nonnat.	

Nouvelle Lune le 3, à 20 h. 17 m.
Premier Quartier le 10, à 14 h. 14 m.
Pleine Lune le 18, à 15 h. 28 m.
Dernier Quartier le 26, à 12 h. 54 m.

Août.

Classe des Sciences. :

Désignation des commissaires chargés d'examiner les manuscrits reçus pour le Concours annuel.

Septembre.

1	J.	S. Gilles, abbé.	
2	V.	S. Étienne, roi de Hong.	
3	S.	S. Remacle, év. de Maest.	
4	D.	Ste Rosalie, vierge.	
5	L.	S. Laurent Justinien.	
6	M.	S. Donatien, martyr.	
7	M.	Ste Reine, vierge.	
8	J.	NATIVITÉ DE LA VIERGE.	
9	V.	S. Gorgone, martyr.	
10	S.	S. Nicolas de Tolentino.	
11	D.	SS. Prote et Hyacinthe.	
12	L.	S. Guy d'Anderlecht.	
13	M.	S. Amé, év. Sion en Val.	
14	M	Exaltation de la Croix.	
15	J.	S. Nicomède, martyr.	
16	V.	S. Corneille.	
17	S.	S. Lambert, évêque.	
18	D.	S. Joseph.	
19	L.	S. Janvier, martyr.	
20	M.	S. Eustache, martyr.	
21	M.	*Q.-Temps.* S. Mathieu, ap.	
22	J.	S. Maurice.	
23	V.	*Q.-Temps.* Ste Thècle, v.	
24	S.	*Q.-Temps.* N.-D. de la M.	
25	D.	S. Firmin, évêque et martyr.	
26	L.	S. Cyprien et Ste Justine.	
27	M.	SS. Côme et Damien, m.	
28	M.	S. Wenceslas, martyr.	
29	J.	S. Michel, archange.	
30	V.	S. Jérôme, docteur.	Fin des vacances.

Nouvelle Lune le 2, à 3 h. 33 m.
Premier Quartier le 9, à 3 h. 29 m.
Pleine Lune le 17, à 7 h. 20 m.
Dernier Quartier le 24, à 21 h. 18 m.

Septembre.

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques :

Les candidats au bénéfice de la Fondation Pirenne doivent adresser leur demande avant le 1er octobre.

Classe des Beaux-Arts :

Les projets d'art pratique soumis au Concours annuel doivent être remis avant le 1er octobre.

Octobre.

1	S.	S. Bavon, patr. de Gand.	
2	D.	S. Léodegaire, évêque	
3	L.	S. Gérard, abbé.	
4	M.	S. François d'Assise.	
5	M.	S. Placide, martyr.	
6	J.	S. Brunon, confesseur.	
7	V.	S. Marc, pape.	
8	**S.**	Ste Brigitte, veuve.	*Séance, Classe des Sciences.*
9	D.	S. Denis et ses comp., m.	
10	**L.**	S. François de Borgia.	*Séance, Classe des Lettres.*
11	M.	S. Gommaire, p. de Lier.	
12	M.	S. Wilfrid, év. d'York.	
13	**J.**	S. Édouard, roi d'Angl.	*Séance, Classe des Beaux-Arts.*
14	V.	S. Calixte, pape et mart.	
15	S.	Ste Thérèse, vierge.	
16	D.	S. Mummolin, évêque.	
17	L.	Ste Hedwige, veuve.	
18	M.	S. Luc, évangéliste.	
19	M.	S. Pierre d'Alcantara.	
20	J.	S. Jean de Kenti.	
21	V.	Ste Ursule et ses comp. m.	
22	S.	S. Mellon, évêque.	
23	D.	S. Jean de Capistran.	
24	L.	S. Raphaël, archange.	
25	M.	SS. Crépin et Crépinien.	
26	M.	S. Évariste, pape et m.	
27	J.	S. Frumence, ap. de l'Eth.	
28	V.	SS. Simon et Jude, apôt.	
29	S.	Ste Ermelinde, vierge.	
30	**D.**	S. Foillan, martyr	*Séance publique de la Classe des Beaux-Arts* (1).
31	L.	S. Quentin, martyr.	

Nouvelle Lune le 1, à 12 h. 26 m
Premier Quartier le 8, à 20 h 12 m.
Pleine Lune le 16, à 23 h 0 m.
Dernier Quartier le 24, à 4 h. 32 m.
Nouvelle Lune le 30, a 23 h. 39 m.

(1) Lors des années du grand Concours bisannuel de composition musicale, cette séance a lieu le dernier dimanche de novembre.

Octobre.

Classe des Sciences :

Réunion des sections pour la présentation des candidatures aux places vacantes.

Réunion statutaire de la Commission de la Fondation De Potter.

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques :

Réunion des sections pour la présentation des candidatures aux places vacantes.

Rappel aux membres et aux correspondants au sujet des lectures à faire pendant l'année.

Constitution du jury de la Fondation Pirenne.

Lecture du rapport de la Commission des Grands Écrivains.

Nomination de la Commission des finances.

31 octobre. Expiration du délai pour la remise des mémoires destinés aux Concours annuels de 1916 et 1917, prorogés.

Classe des Beaux-Arts :

Lecture des rapports sur les travaux soumis au Concours annuel.

Jugement du Concours annuel.

Dernier dimanche du mois. Séance publique : proclamation des résultats des Concours annuels, des Prix du Gouvernement et des élections.

Novembre.

1	M.	TOUSSAINT.	*Férié.*
2	M.	*Les Trépassés.*	*Férié.*
3	J.	S. Hubert, év. de Liége.	*Séance, Classe des Beaux-Arts.*
4	V.	S. Charles Borromée, év.	
5	S.	S. Zacharie, Se Élisabeth.	*Séance, Classe des Sciences.*
6	D.	S. Winoc, abbé.	
7	L.	S. Willebrord, év. d'Ut.	*Séance, Classe des Lettres.*
8	M.	S. Godefroid, év. d'Am.	
9	M.	Déd. de l'égl. du Sauv. à R.	
10	J.	S. André Avellino.	
11	V.	S. Martin, év. de Tours.	
12	S.	S. Liévin, év. et mart.	
13	D.	S. Stanislas Kostka.	
14	L.	S. Albéric, év. d'Utrecht.	
15	M.	S. Léopold. *Fête patronale du Roi.*	*Férié.*
16	M	S. Edmond, archevêque.	
17	J.	S. Grégoire Thaumatur.	
18	V.	Déd. des SS. Pier. et Paul.	
19	S.	Ste Élisabeth de Thuring.	
20	D.	S. Félix de Valois.	
21	L.	Présentat. de la Vierge.	
22	M	Ste Cécile, vierge et mar.	
23	M.	S. Clément I, pape et m.	
24	J.	S. Jean de la Croix.	
25	V.	Ste Catherine, v. et m.	
26	S.	S. Albert.	
27	D.	S. Acaire, évêque.	
28	L.	S. Rufe, martyr.	
29	M.	S. Saturnin, m.	
30	M.	*Avent.* S. André, apôtre.	

Premier Quartier le 7, à 15 h. 54 m.
Pleine Lune le 15, à 13 h. 39 m.
Dernier Quartier le 22, à 11 h. 41 m.
Nouvelle Lune le 29, à 13 h. 26 m.

Novembre.

Classe des Sciences :

Éventuellement, proposition de candidatures nouvelles pour les places vacantes.

Envoi à l'examen des requêtes relatives à l'occupation des tables de la Station zoologique de Naples. (Après le 15.)

Réunion de la Commission des finances pour approbation des comptes de 1920.

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques :

Exposé des titres des candidats aux places vacantes.

Désignation des commissaires pour l'examen des manuscrits reçus pour le Concours annuel.

Réunion de la Commission des finances pour approbation des comptes de 1920.

Classe des Beaux-Arts :

Réunion des Sections pour la présentation des candidatures aux places vacantes.

Réunion de la Commission des finances pour approbation des comptes de 1920.

Décembre.

1	J.	S. Éloi, év. de Noyon.	*Séance, Classe des Beaux-Arts.*
2	V.	Ste Bibienne, v. et m.	
3	S.	S. François-Xavier.	*Séance, Classe des Sciences.*
4	D.	Ste Barbe, martyre.	
5	L.	S. Sabbas, abbé.	*Séance, Classe des Lettres.*
6	M.	S. Nicolas, év. de Myre.	
7	M.	S. Ambroise, év. et doct.	
8	J.	Conception de la Vierge.	
9	V.	Ste Leocadie, v. et mart.	
10	S.	S. Melchiade, p. et m.	
11	D.	S. Damase, pape.	
12	L.	S. Valery, abbé en Pic.	
13	M.	Ste Lucie, vierge et m.	
14	M.	*Q.-Temps* S. Nicaise, év.	
15	J.	S. Adon, archevêque de Vienne	*Séance, Classe des Sciences.*
16	V.	*Q.-Temps.* S. Eusèbe, év.	*Séance publique de la Classe des Sciences.*
17	S.	*Q.-Temps.* Ste Begge, v.	
18	D.	Expect de la Vierge.	
19	L.	S. Nemesion.	
20	M.	S. Philogone.	
21	M.	S. Thomas, apôtre.	
22	J.	S Hungere, év. d'Utr.	
23	V.	Ste Victoire, vierge et m.	
24	S.	S. Lucien.	
25	D.	NOEL.	
26	L.	S. Étienne, premier m.	
27	M.	S. Jean, apôt. et évang.	
28	M.	SS. Innocents.	
29	J.	S. Thomas de Cantorb.	
30	V.	S. Sabin, evêq. et mart.	
31	S.	S. Sylvestre, pape.	

Premier Quartier le 7, à 13 h. 20 m.
Pleine Lune le 15, à 2 h. 51 m.
Dernier Quartier le 21, à 19 h. 54 m.
Nouvelle Lune le 29, à 5 h. 39 m.

Décembre.

Classe des Sciences :

Nomination de la Commission spéciale des finances.

Exposé des titres des candidats aux places vacantes.

Jugement du Concours annuel.

Formation du programme du Concours annuel pour 1922.

Élections aux places vacantes.

Séance publique : Proclamation des résultats des concours et des élections.

Propositions de subventions par la Commission de la Fondation De Potter.

Le 31. Expiration des délais pour la 6e période du Prix Émile Laurent et la 1re période de la Fondation Agathon De Potter.

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques :

Élections aux places vacantes.

Réélection de la Commission des Grands Écrivains.

Le 31. Expiration des délais pour la remise des ouvrages destinés au Concours De Keyn, à la 3e période du Prix Ernest Discailles (Histoire de la littérature française) et la 5e période du Prix Charles Duvivier.

Classe des Beaux-Arts :

Nomination de la Commission spéciale des finances.

Exposé des titres des candidats aux places vacantes. Éventuellement, proposition de candidatures nouvelles.

ADRESSES

DES MEMBRES ET DES CORRESPONDANTS.

—

BAERTSOEN, Albert, quai de la Biloque, 1, à Gand.
BERGMANS, Paul, rue de la Forge, 29, à Gand.
BERLIÈRE, dom Ursmer, Abbaye de Maredsous.
BIDEZ, J., boulevard Léopold, 62, à Gand.
BORDET, Jules, rue du Remorqueur, 28, à Bruxelles.
BRACHET, Albert, rue Léonard de Vinci, 32, à Bruxelles.
BRUNFAUT, Jules, avenue Molière, 104, à Bruxelles.
CAPART, Jean, avenue Verte, 8, Woluwe-Saint-Pierre.
CARTON DE WIART, Henry, chaussée de Charleroi, 137, à Bruxelles.
CAUCHIE, A., rue de Namur, 40, à Louvain.
CESÀRO, Giuseppe, rue Hemricourt, 15, à Liége.
CLAUS, Émile, à Astene (Flandre orientale).
CORNET, J., boulevard Dolez, 86, à Mons.
CORNIL, Georges, Langeveld, 40, à Uccle.
COURTENS, Frans, rue du Cadran, 28, à Saint-Josse-ten-Noode.
CRISMER Léon, rue Hobbema, 39, à Bruxelles.
CUMONT Franz, Corso d'Italia, 19, à Rome, et rue Montoyer, 50, à Bruxelles.
CUVELIER, Joseph, avenue des Rogations, 45, à Woluwe-Saint-Lambert.
DANSE, Auguste, rue J.-B. Labarre, 28, à Uccle.
DE BOECK, Auguste, rue de l'Enseignement, 47, à Bruxelles.
DE DONDER, Th., rue Forestière, 11, à Bruxelles.
DE DORLODOT, H., rue de Bériot, 42, à Louvain.
DE GREEF, Guillaume, rue Guillaume Stock, 50, à Ixelles.
DE GROOT, Guillaume, avenue Louise, 484, à Bruxelles.
DE HEMPTINNE, A., rue Basse-des-Champs, 49, à Gand.
DELACRE, Maurice, Boulevard du Fort, 16, à Gand.
DE LA VALLÉE POUSSIN, Ch.-J., avenue des Alliés, 149, à Louvain.
DE LA VALLÉE POUSSIN, Louis, avenue Molière, 66, à Uccle.
DELEHAYE, S. J. (le P.), boulevard Saint-Michel, 22, à Bruxelles.
DELVIN. J., rue de Roijghem, 280, à Gand.
DEMOULIN, Alphonse, rue Plateau, 10, à Gand, et avenue Brugmann, 292, à Bruxelles.

DERUYTS, Jacques, rue Louvrex, 37, à Liége.
DESCAMPS, Édouard (baron), rue de Namur, 99, à Louvain, et avenue Louise, 475, Bruxelles.
DES MAREZ, Guillaume, avenue des Klauwaerts, 11, à Ixelles.
DE VRIENDT, Juliaan, rue Mutsaard, 29, à Anvers.
DE WULF, Maurice, boulevard de Jodoigne, 18, à Louvain.
DOLLO, Louis, rue Vautier, 31, à Bruxelles.
DONY-HÉNAULT, Octave, boulevard Charlemagne, 29, à Bruxelles.
DOUTREPONT, Georges, rue des Joyeuses-Entrées, 26, à Louvain.
DU BOIS, Léon, place du Petit Sablon, 17, à Bruxelles.
DUPRIEZ, Léon, rue de Bruxelles, 192, à Louvain.
DUPUIS, Sylvain, boulevard Piercot, 29, à Liége.
FERRERA, Paul, rue Royale, 11, à Bruxelles.
FOURMARIER, Paul, avenue de l'Observatoire, 140, à Liége.
FREDERICQ, Léon, rue de Pitteurs, 20, à Liége.
FRÉDÉRIC, Léon, chaussée de Haecht, 232, à Schaerbeek.
GILKINET, Alfred, rue Renkin, 15, à Liége.
GOBLET D'ALVIELLA, E. (comte), rue Faider, 10, à Saint-Gilles.
GRAVIS A., rue Fusch, 22, à Liége.
GRÉGOIRE, Victor, rue de Bériot, 12, à Louvain.
HERMANS, Charles, boulevard de la Cambre, 14, à Bruxelles.
HEYMANS, J.-A., rue Verte, 232, à Schaerbeek.
HORTA, Victor, avenue Louise, 136, à Bruxelles.
HUBERT, Eugène, rue Duvivier, 21, à Liége.
HULIN DE LOO, Georges, place de l'Évêché, 3, à Gand.
HYMANS, Paul, rue Ducale, 15, à Bruxelles.
JONGEN, Joseph, place Loix, 3, à Saint-Gilles
JULIN, Charles, rue de Pitteurs, 18, à Liége.
KNOPFF, Fernand, avenue des Courses, 41, à Bruxelles.
LADEUZE, Paulin, rue de Namur, 102, à Louvain.
LAGAE, Jules, avenue Michel-Ange, 8, à Bruxelles.
LAGRANGE, Charles, rue des Champs-Elysées, 60, à Ixelles.
LAMEERE, Auguste, rue Defacqz, 74, à Saint-Gilles.
LAMEERE, Jules-P.-A., rue de Naples, 45, à Ixelles.
LAUWERS, François, rue aux Pierres, 39, à Eeckeren.
LECLERCQ, Jules, rue de la Loi, 93, à Bruxelles.
LECLÈRE, Léon, avenue du Longchamp, 54, à Uccle.
LECOINTE, Georges, à l'Observatoire royal de Belgique, à Uccle.
LE NAIN, Louis, chaussée de Vleurgat, 276, à Ixelles.
LE PAIGE, C., à l'Observatoire de Liége.

LOHEST, Max., Mont-Saint-Martin, 46, à Liége.
MAHAIM, Ernest, avenue du Hêtre, 9, à Cointe lez-Liége.
MAX, Adolphe, rue Joseph II, 57, à Bruxelles.
MARCHAL, Émile, chaussée de Namur, 42, à Gembloux.
MASSART, Jean, avenue de la Chasse, 150, à Etterbeek.
MATHIEU, Émile, rue Haut-Port, 50, à Gand.
MELLERY, Xavier, rue Mellery, 78, à Laeken.
MERCIER, Désiré, Palais de l'Archevêché, à Malines.
MESTDAGH, Karel, chaussée de Blankenberghe, 126, à Bruges.
NEUBERG, J., rue de Sclessin, 6, à Liége.
NOLF, Pierre, rue Stevens-Delannoy, 5, à Laeken.
PARMENTIER, Léon, à Hamoir s/Ourthe.
PELSENEER, Paul, rue de la Longue-Haie, 23, à Bruxelles.
PIRENNE, Henri, rue Neuve-Saint-Pierre, 126, à Gand et rue Lesbroussart, 23, à Bruxelles.
ROMBAUX, Égide, avenue du Longchamp, 137, à Uccle.
ROLIN, Albéric, avenue Molière, 236, à Bruxelles.
ROUSSEAU, Victor, avenue van Volxem, 187, à Forest.
RUTOT, Aimé, rue de la Loi, 189, à Bruxelles.
SERVAIS, Cl., boulevard des Hospices, 142, à Gand.
SOLVAY, Lucien, rue Gachard, 76, à Ixelles.
STROOBANT, Paul, avenue du Haut-Pont, 13, à Ixelles.
STUYVAERT, Modeste, chaussée de Bruxelles, 232, à Gand.
SWARTS, Frédéric, avenue Clémentine, 23, à Gand.
THOMAS, Paul, rue Joseph Plateau, 41, à Gand.
VAN AUBEL, E., chaussée de Courtrai, 120, à Gand.
VAN BASTELAER, René, rue Darwin, 22, à Bruxelles.
VAN BIERVLIET, J., rue Metdepenningen, 5, à Gand.
VAN DEN HEUVEL, Jules, rue Savaen, 29, à Gand.
VAN DER STRICHT, O., Marché-au-Lin, 11, à Gand.
VANDERVELDE, Émile, rue Vilain XIIII, 4, à Bruxelles.
VAN RYSSELBERGHE, O., avenue Molière, 213, à Bruxelles.
VAN ZYPE, Gustave, rue Félix Delhasse, 22, à Saint-Gilles.
VAUTHIER, Maurice, rue de l'Association, 18, à Bruxelles.
VERCOULLIE, J., rue aux Draps, 21, à Gand.
VERHAEREN, Alfred, rue d'Édimbourg, 26, à Ixelles.
VERLANT, Ernest, à Tervueren.
VINÇOTTE, Thomas, rue de la Consolation, 101, à Schaerbeek.
WALTZING, J.-P., rue d'Artois, 11, à Liége.
WAMBACH, Émile, rue des Peintres, 6, à Anvers.

WAUTERS, Émile, rue Souveraine, 83, à Ixelles.
WILLEM, Victor, rue du Jardin, 533, à Gand.
WILMOTTE, Maurice, rue de l'Hôtel-des-Monnaies, 44, à Saint-Gilles.
WINDERS, Jacques, rue du Péage, 85, à Anvers.
WODON, Louis, boulevard du Souverain, 270, à Auderghem.

SECRÉTARIAT

Chef de division à titre personnel :

LEURIDANT, Félicien, avenue de Visé, 118, à Watermael.

Sous-Chef de bureau :

PERRÉE, José, rue des Bouleaux, 42, à Watermael.

Dactylographe-Expéditionnaire :

GOSSART, Juliette, rue du Japon, 20, à Uccle.

Econome du Palais des Académies :

TOBAC, Louis, rue du Viaduc, 61, à Ixelles.

TÉLÉPHONE « Bruxelles 2523 ».

ADRESSES DES ASSOCIÉS.

—

AMAN-JEAN, Edmond, rue Denfert-Rocherau, 37, à Paris (Ve).
APPEL, Paul, rue du Bac, 32, à Paris (VIIe).
ARENDZEN, Pierre-Jean, Quex Road, 14, à Londres (Hampstead).
ARRHENIUS, Svante, Vetenskap-Akademiens Nobelinstitut, à Stockholm (Suède).
ASHLEY, William (sir), George Road. 29, Edgbaston, Birmingham.
BALFOUR, Arthur-James, Carlton Gardens, 4, Pall Mall, à Londres (S.-W.).
BARROIS, Charles-Eugène, rue Pascal, 41, à Lille (France).
BARTHOLOMÉ, Albert, 1, rue Raffet, a Paris.
BARTLETT, Paul-Wayland, Corner of Third and Randolph Place, à Washington (D. C.), et à Paris, rue du Commandeur, 16.
BATESON, William, The Manor House, Merton, à Londres (S. W.).
BELTRAMI, Luca, via Aurelio Saffi, 34, à Milan.
BENEDITE, Léonce, Musée Rodin, rue de Varenne, 77, à Paris.
BENLLIURE Y GIL, Mariano, Glorieta do Quevedo, 5, à Madrid.
BERENSON, B., Tatti Settignano, 1, à Florence.
BERGSON, Henri-Louis, rue d'Erlanger, 31, à Paris (XVIe).
BERTHELOT, René, à Paris.
BESNARD, Paul-Albert, rue Guillaume Tell, 17, à Paris (XVIIe).
BLONDEL, Georges, rue de Bellechasse, 31, à Paris.
BODIO, Luigi, Via Torino, 153, à Rome (Italie).
BONNAT, Léon-Joseph-Florentin, rue de Bassano, 48, à Paris (VIIIe).
BOULENGER, G.-A., au Jardin Botanique, à Bruxelles.
BRAND WHITLOCK, place de l'Industrie, 22, à Bruxelles.
BRANGWYN, Franck (sir), Temple Lodge, Queen Street, Hammersmith, à Londres (S.-W.).
BRANLY, Edouard, avenue de Tourville, 21, à Paris (VIIe).
BREDIUS, Abraham, Galerie royale, à La Haye (Pays-Bas).
BRYCE, James (Viscount), 3, Buckingham Gate, à Londres (S.-W.), et Hindleap, Forest Row (Sussex).
BURNET, J., Balfour House, Saint-Andrews (Écosse).

CAGNAT, René-Louis-Victor, rue Mazarine, 3, à Paris.
CAULLERY, Maurice, rue Mizon, 6, à Paris (VIe).
CAVVADIAS, Panagiotis, à Athènes (Grèce).
CHARPENTIER, Gustave, boulevard Rochechouart, 66, à Paris.
CHEVALIER, Ulysse, à Romans (Drôme, France).
CHUQUET, Arthur-Maxime, à Villemomble (Seine, France)
CHWOLSON, Oreste, à l'Université, à Pétrograd (Russie).
CLÉMENCEAU, Georges, rue Franklin, 8, à Paris.
COLVIN, sir Sidney, Palace Gardens Terrace 35, Kensington, Londres (W.).
CORDONNIER, Louis-Marie, rue d'Angleterre, 28, à Lille et Quai Conti, 23, à Paris (VIe).
CORMON, Fernand, rue de Rome, 159, à Paris (XVIIe).
COUTAN, Jules-Alexis, rue du Cherche-Midi, 72, à Paris (VIe).
CUYPERS, Pierre-Jos.-Hubert, à Ruremonde.
DAVENPORT, Charles, Carnegie Institution, Cold Spring Harbor, Long Island, New-York.
DE MARGERIE, Emm., rue du Bac, 110, à Paris (VIIe).
DEPÉRET, Charles, quai Claude Bernard, à Lyon.
DESCHANEL, Paul, quai d'Orsay, 23, à Paris.
DESLANDRES, Henri, à l'Observatoire de Meudon.
DE VRIES, Hugo, Plantage Parklaan, 9, à Amsterdam (Pays-Bas).
DEWAR, sir James, Albemarle street, 21, à Londres (W.).
D'INDY, Vincent, avenue de Villars, 7, à Paris.
DUBOIS, Théodore, boulevard Pereire, 201, à Paris (XVIIe).
DURRIEU (le Comte), avenue Malakoff, 74, à Paris (XVIe).
DUKAS, Paul, rue Singer, 38, à Paris (XVIe).
DYSON, Sir Frank Watson, Royal Observatory, Greenwich.
ELGAR, sir Edward, Severn House (Hampstead), à Londres (N.-W.).
FAUCHILLE, Paul, chemin de la Sorbonne, 12, à Fontenay-aux-Roses (Seine).
FAURÉ, Gabriel-Urbain, rue de Madrid, 14, à Paris (IXe).
FEA, A., Palazzo di Monte Citorio, à Rome.
FOCKEMA ANDREAE, à Leyde.
FRENCH, Daniel-Chester, West 11th street, 125, à New-York.

GEIKIE, sir Archibald, Shepherd's Down, Haslemere, Surrey (Angleterre).

GIDE, Charles, Rue Decamps. 2, à Paris (XVIe).

GIRAULT, Charles-Louis, avenue Henri Martin, 36, à Paris (XVIe).

GONSE, Louis, boulevard Saint-Germain, 205, à Paris.

GOODRICH, Edwin-Stephen, 53, Banbury Road, et Merton College, à Oxford.

GORCKY, Antoine, avenue de Friedland, 19, à Paris, et rue Foxal, 18, à Varsovie.

GRASSI, Battista, Institut d'anatomie comparée, Université, via Depretis, à Rome.

GUICHARD, Claude, rue La Fontaine, 19, à Paris.

GUIGNARD, Léon, rue Val-de-Grâce, 6, à Paris (V^e).

GUYE, Philippe-A., chemin Bizot, 3, à Genève.

HAGERUP, Georges, à l'Université, à Copenhague (Danemark).

HALE, George-Ellery, à l'Observatoire du Mont-Wilson, Californie.

HALLER, Albin, rue Vauquelin, 10, à Paris.

HAURIOU, Maurice, rue de la Dolbade, 8, à Toulouse.

HAVET, Louis, quai d'Orléans, 18, à Paris (V^e).

HOLDSWORTH, W.-S., Mansel House, à Oxford.

HOLLAND, sir Thomas-Erskin, Poynings House, à Oxford.

HOMOLLE, Jean-Théophile, rue des Petits-Champs, 8, à Paris (IIe).

INJALBERT, J.-A., boulevard Arago, 57, à Paris (XIVe).

JACKSON, Thomas-Graham, Eagle House, Wimbledon, à Londres.

JAMESON, John-Franklin, Woodward Building, 1140, à Washington.

JORDAN, Camille, rue de Varenne, 46, à Paris (VIIe).

JULLIAN, Camille, rue Guynemer, 30, à Paris (VIe).

KARPINSKY, Alexandre, W.-O. 7 Linie 2, à Pétrograd.

KENYON, sir F.-G., British Museum, à Londres.

LACROIX, Alfred, rue Humbold, 23, à Paris (XIVe).

LANCIANI, R., via Nerva, 2, à Rome.

LANKESTER, sir Edwin Ray, Oakley street, 44, Chelsea, à Londres (S.-W.).

LANSON, Gustave, rue d'Ulm, 45, à Paris.

LAURENS, Jean-Paul, rue Cassini, 5, à Paris (XIVe).

LAVISSE, Ernest, rue de Médicis, 5, à Paris (VIe).
LAVERY, sir John, Cromwell Place, 5, à Londres (S. W.).
LE BON, Gustave, rue Vignon, 29 (Madeleine), à Paris
LE CHATELIER, Henri-Louis, rue Notre-Dame-des-Champs, 75, à Paris (VIe).
LEFRANC, Abel, rue Denfert-Rochereau, 38bis, à Paris.
LÉVY, Raphaël-Georges, rue de Noisiel, 3, à Paris (XVIe).
LHERMITTE, Léon-Augustin, rue Eugène Flachat, 20, à Paris (XVIIe).
LOEB, Jacques, Rockfeller Institute, 66th Street and Avenue A, à New-York
LORENTZ, Zyleweg, 76, à Harlem.
LUZZATI, Luigi, via Veneto, 84, à Rome.
LYON-CAEN, Ch.-Léon, rue Soufflot, 13, à Paris (V^e).
MARCHAL, Paul, rue Verrières, 45, Antony (Seine, France).
MEILLET, A., rue François Coppée, 2, à Paris (XVe).
MÉNARD, René, boulevard Montparnasse, 126, à Paris (XVIe).
MESNIL, Fr., rue Butot, 25, à Paris.
MICHEL, André, rue Claude-Bernard, 59, à Paris (V^e).
MITTAG-LEFFLER, Magnus-Gustaf, à Djursholm-Stockholm (Suède).
MOHUN TAGORE (le radja sir Sourindro), à Calcutta (Inde anglaise).
MONET, Claude, à Givenv (Eure, France).
MOUREU, Charles, rue Pierre Curie, 18, à Paris (V^e).
NÉNOT, Henri-Paul, rue Guynemer, 26, à Paris (VIe).
NYROP, Christophe, Store-Kannikestraede, 11, à Copenhague.
NYROP, Martin, à Gentofte, près de Copenhague.
OSBORN, H.-F., American Museum (Natural History), à New-York.
PADEREWSKY, Ignace, à Varsovie.
PARISOT, Robert, à l'Université, à Nancy (France).
PATEY, Auguste-Jules, quai Conti, 11, à Paris (VIe).
PAWLOW, Jean, Wendenskaïa, 4, à Pétrograd (Russie).
PENNEL, Joseph, 3, Adelphi Terrace House, Robert Street, Strand, à Londres, W.-C.
PICARD (Charles-Émile), Quai Conti, 25, à Paris (VIe).
POLLOCK, sir Frederic, Hyde Park Place, 21, à Londres (W.).

POPE, sir William, University, Cambridge (Angleterre).
POTTIER, Edmond, rue de la Tour, 72, à Paris (XVIe).
PROU, Maurice, rue Madame, 75, à Paris (VIe).
PUECH, Denys-Pierre, villa Dupont, 3, à Paris (XVIe).
REINACH, Théodore, place des États-Unis, 2, à Paris (XVIe).
RICHET, Charles, rue de l'Université, 15, à Paris (VIIe).
SAINT-SAËNS, Camille-Ch., rue de Courcelles, 83bis, à Paris (VIIIe).
SARGENT, John-Singer, Tite Street, 31, Chester, à Londres.
SAROLEA, Charles, Royal Terrace, à Édimbourg.
SAUVAGEAU, C.-F., rue de Saint-Genès, 101, à Bordeaux.
SCOTT, James Brown, Jackson place, 2, à Washington.
SEGRE, Corrado, Corso Victor-Emmanuel, 85, à Turin (Italie).
SENART, Émile, rue François Ier, 18, à Paris (VIIIe).
TERMIER, Pierre-Marie, rue de Vaugirard, 164, à Paris (XVe).
TE WINKEL, J., à l'Université, à Amsterdam (Pays-Bas).
THOMSON, sir Joseph John, Trinity College, à Cambridge.
THORNYCROFT, sir William-Hamo, Melbury Road, 2A, Kensington, Londres (W.).
TIERSOT, Julien, rue Jacob, 33, à Paris.
URBAIN, G., rue Victor Cousin, 1, à Paris.
VAN DER WAALS, Joannes-Diderik, Hoofsstraat, 117, à Amsterdam (Pays-Bas).
VAN DE SANDE BAKHUYZEN, à l'Observatoire de Leyde (Pays-Bas).
VENIZELOS, Éleuthère, à Athènes.
VERSCHAFFELT, J., Vredentorpstraat, 14, à Haarlem (Hollande).
VINOGRADOFF, sir Paul, Linton Road, 19, à Oxford.
VOLTERRA, Vito, Via in Lucina, 17, à Rome.
WALTNER, Charles-Albert, quai Conti, 25, à Paris (VIe).
WEBB, sir Aston, Queen Ann's Gate, 19, Westminster, à Londres.
WEISS, André, place de Breteuil, 8, à Paris (XVe)
WIDOR, Charles-Marie, quai Conti, 25, à Paris (VIe).
WILSON, Edmund-Beecher, Laboratoire de Zoologie, à Columbia University, New-York (États-Unis d'Amérique).
ZULOAGA, I., Santiago-Echea, Zumaya (Espagne), et rue Caulaincourt, 54, à Paris (XVIIIe).

TABLEAU DE L'ACADÉMIE

(15 janvier 1921.)

LE ROI, PROTECTEUR.

Président de l'Académie pour 1921 : CESÀRO, Giuseppe.
Secrétaire perpétuel de l'Académie : PELSENEER, Paul.

COMMISSION ADMINISTRATIVE POUR 1921.

Classe des Sciences . . .	Directeur : CESÀRO, G. Vice-directeur : LAMEERE, Aug. Délégué : RUTOT, Aimé.
Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques.	Directeur : ROLIN, A. Vice-directeur : VAUTHIER, Maurice. Délégué : PIRENNE, Henri.
Classe des Beaux-Arts . .	Directeur : HULIN DE LOO, G. Vice-directeur : ROUSSEAU, Victor. Délégué : LE NAIN, Louis.

CLASSE DES SCIENCES

CESÀRO, Giuseppe, directeur pour 1921.
LAMEERE, Auguste, vice-directeur pour 1921.
PELSENEER, Paul, secrétaire perpétuel.

---

30 MEMBRES.

Section des Sciences mathématiques et physiques.

(15 membres.)

LE PAIGE, Constantin-M.-M.-H.-J., ✠ C.; à Liége . . . . . Élu le 15 décem. 1890.
LAGRANGE, Charles-H., ✠ C.; à Ixelles . — 15 décem. 1891.
DERUYTS, Jacques-J.-G., ✠ O.; à Liége. . — 15 décem. 1892.
NEUBERG, J.-B., ✠ O.; à Liége. . . . . — 15 décem. 1897.
DELACRE, Maurice, ✠ O.; à Gand. . . . — 3 juin 1905.
CESÀRO, Giuseppe-R.-P., ✠ O.; à Liége . — 14 décem. 1906.
DE LA VALLÉE POUSSIN, Ch.-J., ✠ O.; à Louvain . . . . . — 6 juin 1908.
SWARTS, Frédéric, ✠ O.; à Gand. . . . — 10 juin 1911.
DEMOULIN, Alphonse, ✠ O.; à Gand. . . — 15 décem. 1911.
DE HEMPTINNE, Alexandre, ✠; à Gand . . — 1er juin 1912.
STROOBANT, Paul, ✠ O.; à Ixelles. . . . — 7 juin 1913.
LECOINTE, Georges, ✠ O.; à Uccle . . . — 14 juin 1919.
SERVAIS, Cl., ✠ O.; à Gand . . . . . — 15 décem. 1919.
CRISMER, Léon, ✠; à Bruxelles . . . . — 15 décem. 1920.
VAN AUBEL, E., ✠ O.; à Gand. . . . . — 15 décem. 1920.

Section des Sciences naturelles (15 membres).

GILKINET, Alfred-Charles, ✠ C.; à Liége. Élu le 15 décem. 1880.
FREDERICQ, Léon, ✠ C.; à Liége . . . . — 14 décem. 1894.
PELSENEER, Paul, ✠; à Bruxelles . . . . — 15 décem. 1903.
GRAVIS, Auguste, ✠ O.; à Liége . . . . . — 15 décem. 1905.
LAMEERE, Auguste, ✠ O.; à Ixelles . . . . — 2 juin 1906.
LOHEST, Max.-M.-J., ✠ O.; à Liége . . . . — 15 décem. 1910.
MASSART, Jean, ✠; à Etterbeek . . . . . — 10 juin 1911.
RUTOT, Aimé-Louis, ✠ O.; à Bruxelles. . — 15 décem. 1911.
WILLEM, Victor ✠; à Gand . . . . . — 1er juin 1912.
DOLLO, Louis, ✠ O.; à Bruxelles. . . . . — 7 juin 1913.
JULIN, Charles, ✠ O.; à Liége . . . . . — 6 juin 1914.
MARCHAL, Émile, ✠; à Gembloux. . . . . — 14 juin 1919.
CORNET, J., ✠ O.; à Mons . . . . . — 14 juin 1919.
NOLF, Pierre, ✠ O.; à Liége . . . . . — 14 juin 1919.
BORDET, Jules, ✠ C.; à Bruxelles. . . . . — 14 juin 1919.

CORRESPONDANTS (10 au plus).

Section des Sciences mathématiques et physiques.

STUYVAERT, Mod., ✠; à Gand. . . . . Élu le 15 décem. 1913.
DE DONDER, Th., à Bruxelles . . . . . — 15 décem. 1919.
DONY-HÉNAULT, O., à Bruxelles . . . . . — 5 juin 1920.
N...
N...

Section des Sciences naturelles.

BRACHET, A., ✠ O.; à Bruxelles. . . . . Élu le 14 juin 1919.
FOURMARIER, P., ✠; à Liége . . . . . — 15 décem. 1919.
DE DORLODOT, H., ✠ O.; à Louvain . . . . — 15 décem. 1919.
VAN DER STRICHT, O., ✠ O.; à Gand. . . . — 15 décem. 1919.
GRÉGOIRE, V., ✠; à Louvain. . . . . — 15 décem. 1919.

50 ASSOCIÉS.

Section des Sciences mathématiques et physiques.

(25 associés.)

VAN DER WAALS, Jean-D.; à Amsterdam.	Élu le	15 décem. 1891.
JORDAN, M.-E.-Camille; à Paris.	—	16 décem. 1899.
MITTAG-LEFFLER, Magnus-Gustave; à Djursholm-Stockholm	—	16 décem. 1901.
SEGRE, Corrado; à Turin	—	15 décem. 1903.
VAN DE SANDE BAKHUYSEN, ✠ O.; à Leyde.	—	15 décem. 1905
LE BON, Gustave; à Paris.	—	15 décem. 1905.
ARRHENIUS, Svante; à Stockholm. . . .	—	8 juin 1907
CHWOLSON, Oreste; à Pétrograde	—	6 juin 1908.
DEWAR, sir James; à Londres	—	6 juin 1908.
BRANLY, Ed.; à Paris	—	15 décem. 1910.
PICARD, Émile; à Paris	—	15 décem. 1910.
LE CHATELIER, Henri-Louis; à Paris. . .	—	7 juin 1913.
DESLANDRES, Henri; à Meudon	—	14 juin 1919.
HALE, G.; à Mont-Wilson (Californie) . .	—	14 juin 1919.
APPEL, Paul; à Paris	—	14 juin 1919.
HALLER, Albin; à Paris	—	14 juin 1919.
THOMSON, J.-J.; à Cambridge	—	14 juin 1919.
VOLTERRA, Vito; à Rome	—	14 juin 1919.
LORENTZ, H.; à Harlem	—	14 juin 1919.
MOUREU, Charles; à Paris	—	14 juin 1919.
URBAIN, G.; à Paris	—	14 juin 1919.
GUICHARD, Claude; à Paris	—	14 juin 1919.
POPE, sir William; à Cambridge	—	5 juin 1920.
VERSCHAFFELT, J., ✠; à Haarlem	—	15 décem. 1920.
DYSON, Sir Frank Watson; à Greenwich. .	—	15 décem. 1920.

Section des Sciences naturelles (25 associés).

GEIKIE, sir Archibald; à Londres . . .	Élu le 13 décem. 1895.
LANKESTER, sir Edwin Ray; à Londres. .	— 15 décem. 1898.
KARPINSKY, Alexandre; à Pétrograde . .	— 15 décem. 1898.
DE VRIES, Hugo; à Amsterdam	— 15 décem. 1904.
BARROIS, Charles; à Lille	— 15 décem. 1908.
LACROIX, Alfred; à Paris.	— 5 juin 1909.
WILSON, Edm.; à New-York (É.-U. d'A.). .	— 15 décem. 1909.
LOEB, Jacques; à New-York	— 15 décem. 1910.
PAWLOW, J.; à Pétrograde	— 10 juin 1911
DEPÉRET, Charles; à Lyon	— 15 décem. 1911.
BOULENGER, Georges-Albert; à Bruxelles .	— 1er juin 1912.
BATESON, W.; à Cambridge	— 16 décem. 1912.
MARCHAL, Paul; à Paris	— 14 juin 1919.
DE MARGERIE, E.; à Paris	— 14 juin 1919.
DAVENPORT, Ch.; à New-York	— 14 juin 1919.
SAUVAGEAU, C.-F.; à Bordeaux	— 14 juin 1919
GOODRICH, E.-S.; à Oxford	— 14 juin 1919.
OSBORN, Henry Fairfield; à New-York . .	— 14 juin 1919.
MESNIL, Fr.; à Paris	— 14 juin 1919.
GUIGNARD, Léon; à Paris	— 14 juin 1919.
TERMIER, P.-M.; à Paris.	— 14 juin 1919.
CAULLERY, Maurice; à Paris	— 14 juin 1919.
RICHET, Charles; à Paris	— 14 juin 1919.
GRASSI, B., ✻; à Rome	— 14 juin 1919.
N...	

CLASSE DES LETTRES ET DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ROLIN, Albéric, directeur pour 1921.
VAUTHIER, Maurice, vice directeur pour 1921.
PELSENEER, Paul, secrétaire perpétuel.

Section d'Histoire et des Lettres.

(15 membres.)

THOMAS, Paul-L.-D., ✠ C.; à Gand. . . . Élu le 10 mai 1897.
LECLERCQ, Jules, ✠ O.; à Bruxelles . . . — 5 mai 1902.
WILMOTTE, Maurice, ✠ O.; à Liége . . . — 5 mai 1902.
PIRENNE, Henri, ✠ C.; à Gand . . . . . — 4 mai 1903.
CUMONT, Franz-Valery-Marie, ✠ O; à Bruxelles. — 6 déc. 1909.
VERCOULLIE, J., ✠ O.; à Gand. . . . . — 6 déc. 1909.
WALTZING, J.-P., ✠ O.; à Liége . . . . — 4 déc. 1911.
HUBERT, Eug., ✠ C.; à Liége . . . . . — 5 mai 1913.
DE LA VALLEE POUSSIN, Louis, ✠; à Gand . — 5 mai 1919.
PARMENTIER, Léon, ✠ O.; à Hamoir s/O. . — 5 mai 1919.
DELEHAYE, S.-J. (le P. H.), ✠ O.; à Bruxelles — 5 mai 1919.
BERLIÈRE, dom Ursmer, ✠ O; à Maredsous. — 5 mai 1919.
BIDEZ. J., ✠ O.; à Gand. . . . . — 5 mai 1919.
CAUCHIE, A., ✠; à Louvain. . . . . — 1er déc. 1919.
DES MAREZ, Guillaume, ✠; à Bruxelles . . — 6 déc. 1920.

Section des Sciences morales et politiques.

(15 membres.)

GOBLET D'ALVIELLA, le comte Eugène-F.-A.,
✠ G. O.; à Saint-Gilles (Bruxelles) . . . Élu le 5 mai 1890.

DESCAMPS, le baron Édouard-E.-F., ✠ G. O.;
à Bruxelles. . . . . Élu le 11 mai 1896.
MERCIER, Désiré, ✠ G. C.; à Malines . . . — 5 mai 1902.
LAMEERE, Jules-P.-A., ✠ G. O.; à Ixelles. . — 6 mai 1907.
ROLIN, Albéric, ✠ C.; à Gand. . . . . — 2 déc. 1907.
VAUTHIER, Maurice, ✠ O.; à Ixelles. . . . — 2 déc. 1907.
DE GREEF, Guillaume; à Ixelles . . . . . — 1er mai 1911.
DE WULF, Maurice, ✠ O.; à Louvain . . . — 5 mai 1913.
MAHAIM, Ernest-A.-J., ✠ O ; à Liége . . . — 1er déc. 1913.
VAN DEN HEUVEL, Jules, ✠ G. O.; à Gand . — 5 mai 1919
VAN BIERVLIET, J.-J., ✠; à Gand. . . . . — 5 mai 1919.
CORNIL, Georges, ✠ O ; à Bruxelles . . . — 5 mai 1919.
VANDERVELDE, Émile, à Bruxelles . . . . — 5 mai 1919.
DUPRIEZ, Léon, ✠ O.; à Louvain . . . . — 1er déc. 1919.
HYMANS, Paul, ✠ O.; à Bruxelles . . . . — 6 déc. 1920.

CORRESPONDANTS (10 au plus).

Section d'Histoire et des Lettres.

LECLÈRE, Léon, ✠ O.; à Bruxelles. . . . Élu le 1er déc. 1919.
CUVELIER, Joseph, ✠ O.; à Bruxelles . . . — 1er déc. 1919.
DOUTREPONT, Georges, ✠; à Louvain . . . — 1er déc. 1919.
CAPART, Jean, ✠; à Bruxelles . . . . . — 1er déc. 1919.
N...

Section des Sciences morales et politiques.

LADEUZE, Paulin, ✠ C.; à Louvain . . . . Élu le 1er déc. 1919.
ERRERA, Paul, ✠; à Bruxelles . . . . . — 1er déc. 1919.
CARTON DE WIART, Henri, ✠ G. O.; à Bruxelles. — 1er déc. 1919.
WODON, Louis, ✠; à Bruxelles . . . . . — 5 mai 1920.
N...

Section d'Histoire et des Lettres.

(25 associés.)

TE WINKEL, Jean; à Amsterdam.	Élu le 5 mai 1890.
LAVISSE, Ernest; à Paris	— 8 mai 1893.
HOMOLLE, J.-Théoph., ✠ G. O.; à Paris . .	— 6 mai 1895.
REINACH, Théodore; à Paris	— 11 mai 1896.
PARISOT, Eugène-Lucien-Robert; à Nancy .	— 1er déc. 1902.
CHEVALIER, Cyr.-Ulysse-Joseph; à Romans .	— 9 mai 1904.
CHUQUET, Arthur; à Villemomble (Paris). .	— 2 mai 1910.
CAVVADIAS, P.; à Athènes	— 5 déc. 1910.
POTTIER, François-Paul-Edmond, ✠; à Paris.	— 2 déc. 1912.
CAGNAT, René; à Paris	— 1er déc. 1913.
PROU, M.; à Paris	— 5 mai 1919.
LEFRANC, Abel; à Paris	— 5 mai 1919.
ASHLEY, sir William; à Birmingham . . .	— 5 mai 1919.
JULLIAN, Camille; à Paris	— 5 mai 1919.
MEILLET, A.; à Paris	— 5 mai 1919.
JAMESON, John-Franklin; à Washington . .	— 5 mai 1919.
NYROP, Ch.; à Copenhague	— 5 mai 1919.
BURNET, J.; à Saint-Andrews	— 5 mai 1919.
VINOGRADOFF, sir Paul; à Oxford	— 5 mai 1919.
HAVET, Louis; à Paris	— 5 mai 1919.
FEA, A.; à Rome	— 5 mai 1919.
LANSON, Gustave; à Paris	— 1er oct. 1919.
KENYON, sir F.-G.; à Londres	— 1er oct. 1919.
SENART, Émile-Charles-Marie; à Paris . .	— 3 mai 1920.
LANCIANI, R.; à Rome	— 6 déc. 1920.

Section des Sciences morales et politiques.

(25 associés.)

BRYCE, James (Viscount); ✠ G. O.; à Londres	—	11 mai 1896.
BODIO, Luigi; à Rome	—	9 mai 1898.
HAGERUP, Georges-Francis, ✠ G. C.; à Copenhague	—	8 mai 1899.
HOLLAND, sir Thomas Erskine; à Oxford .	—	7 déc. 1903.
BERTHELOT, René; à Paris	—	7 déc. 1903.
BLONDEL, Georges; à Paris	—	6 déc. 1909.
LYON-CAEN, Ch.-Léon, ✠ O.; à Paris . . .	—	2 mai 1910.
FOCKEMA ANDREAE; à Leyde	—	1er déc. 1913.
POLLOCK, sir Frederic; à Londres	—	1er déc. 1913.
LUZZATI, Luigi; à Rome	—	5 mai 1919.
DESCHANEL, Paul, ✠ G. C.; à Paris . . .	—	5 mai 1919.
CLÉMENCEAU, Georges; à Paris	—	5 mai 1919.
FAUCHILLE, Paul; à Paris	—	5 mai 1919.
VENIZELOS; à Athènes	—	5 mai 1919.
SCOTT, James Brown; à Washington . . .	—	5 mai 1919.
BRAND-WHITTLOCK, ✠ G. C.; à Bruxelles .	—	5 mai 1919.
BALFOUR, Arthur-James; à Londres	—	5 mai 1919.
SAROLEA, Charles, ✠ O.; à Édimbourg . .	—	5 mai 1919.
BERGSON, Henri-Louis, ✠ C.; à Paris . . .	—	1er déc. 1919.
LEVY, Raphaël-Georges; à Paris	—	1er déc. 1919.
HOLDSWORTH, W.-S.; à Oxford	—	1er déc. 1919.
HAURIOU, Maurice; à Toulouse	—	1er déc. 1919.
GORCKY, Antoine; à Varsovie	—	1er déc. 1919.
GIDE, Charles; à Paris	—	3 mai 1920.
WEISS, André; à Paris.	—	6 déc. 1920.

CLASSE DES BEAUX-ARTS.

HULIN DE LOO, Georges, directeur pour 1921.
ROUSSEAU, Victor, vice-directeur pour 1921.
PELSENEER, Paul, secrétaire perpétuel.

---

30 MEMBRES.

Section de Peinture :

WAUTERS, Ch.-Émile-M., ✠ G. O.; à Ixelles. Élu le 5 janv. 1882.
HERMANS, Charles, ✠ C.; à Bruxelles . . — 10 janv. 1901.
MELLERY, Xavier, ✠ C.; à Laeken . . . — 2 juill. 1903.
COURTENS, Fr., ✠ C.; à St-Josse-t.-Noode . — 7 juill. 1904.
FRÉDÉRIC, Léon, ✠ C.; à Schaerbeek. . . — 7 juill. 1904.
DE VRIENDT, Juliaan, ✠ G. O.; à Anvers . — 10 janv. 1907.
CLAUS, Émile, ✠ C.; à Astene (Fl. orient.) . — 6 juill. 1911.
KHNOPFF, Fernand, ✠ C.; à Bruxelles . . — 3 juill. 1913.
BAERTSOEN, Albert, ✠ O.; à Gand . . . — 6 févr. 1919.

Section de Sculpture :

DE GROOT, Guillaume, ✠ C.; à Bruxelles . Élu le 10 janv. 1884.
VINÇOTTE, Thomas-J., ✠ G. O.; à Schaerbeek. . . . . — 12 mai 1886.
ROUSSEAU, Victor, ✠ O.; à Forest (Bruxelles) — 7 janv. 1909.
ROMBAUX, Égide ✠ O.; à Uccle . . . . — 5 janv. 1911.

Section de Gravure :

LE NAIN, Louis, ✠ C.; à Ixelles . . . . Élu le 8 janv. 1903.
DANSE, Auguste, ✠ C.; à Uccle . . . . — 6 juill. 1905.

Section d'Architecture :

WINDERS, J.-Jacques, ✠ O.; à Anvers . . Élu le 9 janv. 1896.
BRUNFAUT, Jules, ✠ O.; à Forest (Bruxelles). — 7 juill. 1910.
HORTA, Victor, ✠ O.; à Bruxelles . . . . — 6 févr. 1919.
VAN RYSSELBERGHE, O.; à Bruxelles . . . — 6 janv. 1921.

Section de Musique :

MATHIEU, Émile-L.-V., ✠ G. O.; à Gand . . Élu le 10 janv. 1904.
DUPUIS, Sylvain, ✠ C.; à Liége . . . . . — 9 janv. 1913.
DU BOIS, Léon, ✠ O.; à Bruxelles . . . . — 3 juill. 1913.
MESTDAGH, Karel, ✠ O.; à Bruges . . . — 6 févr. 1919.
JONGEN, Joseph, ✠ O.; à Bruxelles . . . . — 1er juill. 1920.

Section des Sciences et des Lettres dans leurs rapports avec les Beaux-Arts :

SOLVAY, Lucien, ✠ O.; à Ixelles . . . . . Élu le 1 juill. 1909.
HULIN DE LOO, Georges, ✠ O.; à Gand . . — 5 janv 1911.
BERGMANS, Paul, ✠; à Gand. . . . . — 6 févr. 1919.
MAX, Adolphe, ✠ G. O.; à Bruxelles . . . — 6 févr. 1919.
VERLANT, Ernest, ✠ C.; à Bruxelles . . . — 6 févr. 1919.
N...

CORRESPONDANTS (10 au plus).

Peinture :

DELVIN, Jean, ✠ O.; à Gand . . . . . Élu le 4 janv. 1912.
HEYMANS, J.-A., ✠ C.; à Bruxelles . . . . — 1er juill. 1920.
VERHAEREN, Alf., ✠ O.; à Bruxelles . . . — 1er juill. 1920.

Sculpture :

LAGAE, Jules, ✠ O.; à Bruxelles . . . Élu le 6 juillet 1911.

Gravure :

LAUWERS, François, ✠ O.; à Anvers . . Élu le 4 janvier 1906.

Architecture :

N...

Musique :

WAMBACH, Émile; à Anvers . . . . . Élu le 8 janvier 1914.
DE BOECK, Auguste, ✠ O.; à Bruxelles. . — 1er juillet 1920.

Sciences et Lettres dans leurs rapports avec les Beaux-Arts :

VAN ZYPE, Gustave, ✠ O.; à Saint-Gilles . Élu le 5 février 1919.
VAN BASTELAER, René, ✠; à Bruxelles. . — 1er juillet 1920.

50 ASSOCIÉS.

Peinture :

CORMON, Fernand; à Paris. . . . . Élu le 9 janvier 1902.
BONNAT, Léon-Joseph-Florentin, ✠ C.; à Paris . . . . . — 7 juillet 1904.
LAURENS, Jean-Paul; à Paris . . . . — 4 janvier 1906.
BESNARD, Paul-Albert, ✠ C.; à Paris. . — 10 janvier 1907.
SARGENT, John-Singer, ✠ O.; à Londres. — 10 janvier 1907.
LHERMITTE, Léon-Augustin, ✠ C.; à Paris. — 4 janvier 1912.

MONET, Claude; à Paris. . . . . Élu le 4 janvier 1912.
LAVERY, sir John, ✠; à Londres . . . — 9 janvier 1913
BRANGWYN, sir Franck, ✠ C.; à Londres. — 8 janvier 1920.
AMAN-JEAN, Edmond; à Paris . . . . — 8 janvier 1920.
ZULOAGA, I.; à Paris. . . . . — 8 janvier 1920.
MÉNARD, R. ✠; à Paris. . . . . — 8 janvier 1920.

Sculpture :

THORNYCROFT, sir William-Hamo; à Londres. Élu le 7 janvier 1909.
BARTHOLOMÉ, Albert; à Paris . . . . . — 5 janvier 1911.
BARTLETT, Paul Wayland; à Washington . — 4 janvier 1912.
COUTAN, Jules-Alexis; à Paris . . . . — 8 janvier 1920.
PUECH Denys-Pierre; à Paris . . . . . — 8 janvier 1920
FRENCH, Daniel-Chester; à New-York . . — 8 janvier 1920.
INJALBERT, J.-A.; à Paris . . . . . — 8 janvier 1920.
BENLLIURE Y Gill; à Madrid . . . . . — 1er juillet 1920.

Gravure :

ARENDZEN, Pierre-Jean, à Londres (Hampstead) . . . . . Élu le 4 janvier 1912.
PENNEL, Joseph; à Londres . . . . . — 3 juillet 1913.
WALTNER, Charles-Albert; à Paris . . . — 8 janvier 1920.
PATEY, Auguste-Jules; à Paris . . . . — 8 janvier 1920.

Architecture :

CUYPERS, Pierre-Jos.-H., ✠; à Ruremonde. Élu le 5 janvier 1899.
WEBB, sir Aston; à Londres . . . . . — 4 janvier 1906.
JACKSON, Thomas-Graham; à Londres . . — 5 janvier 1911.
GIRAULT, Charles-Louis; à Paris . . . — 4 juillet 1912.
NÉNOT, Henri-Paul; à Paris . . . . . — 2 juillet 1914.
BELTRAMI, Luca; à Milan . . . . . — 8 janvier 1920.
NYROP, Martin; à Copenhague . . . . — 8 janvier 1920.
CORDONNIER, Louis-Marie, à Paris . . . — 6 janvier 1921.

Musique :

SAINT-SAËNS, Camille Ch., ✠ G. O.; à Paris	Élu le	8 janvier 1885.
D'INDY, Vincent, ✠; à Paris	—	7 janvier 1897.
WIDOR, Charles-Marie, ✠; à Paris	—	9 janvier 1908.
DUBOIS, Théodore; à Paris	—	5 janvier 1911.
ELGAR, sir Edward; à Londres (Hampstead)	—	4 janvier 1912
FAURÉ, Gabriel-Urbain; à Paris	—	9 janvier 1913.
PADEREWSKY, Ignace; à Varsovie	—	8 janvier 1920.
CHARPENTIER, Gustave; à Paris	—	8 janvier 1920.
DUKAS, Paul; à Paris	—	8 janvier 1920.

Sciences et Lettres dans leurs rapports avec les Beaux-Arts :

Le radja sir SOURINDRO MOHUN TAGORE, ✠ C.; à Calcutta	Élu le	4 janvier 1877.
GONSE, Louis; à Paris	—	11 janvier 1894.
COLVIN, Sir Sidney; à Londres	—	10 janvier 1901.
BREDIUS, Abraham, ✠ O.; à La Haye	—	7 janvier 1904.
MICHEL, André-Paul-Charles; à Paris	—	6 janvier 1910.
BERENSON, B.; à Florence	—	8 janvier 1920.
DURRIEU (le comte); à Paris	—	8 janvier 1920.
TIERSOT, Julien; à Paris	—	8 janvier 1920.
BENEDITE, Léonce; à Paris	—	8 janvier 1920.

COMMISSIONS SPÉCIALES DES CLASSES.

Commission des finances :

Classe des Sciences.	Classe des Lettres.	Classe des Beaux-Arts.
DEMOULIN, A.	BIDEZ, J.	BERGMANS, P.
DERUYTS, J.	CORNIL, G.	BRUNFAUT, J.
FREDERICQ, L.	DE GREFF, G.	LE NAIN, L.
LAMEERE, Aug.	DESCAMPS (Bon).	MATHIEU, E.
LE PAIGE, C.	LECLERCQ, J.	WINDERS, J.

Commission de la Biographie nationale.

Président : PIRENNE, H., délégué de la Classe des Lettres.

Vice-Président : LE PAIGE, C., délégué de la Classe des Sciences.

Secrétaire-Trésorier : BERGMANS, P., délégué de la Classe des Beaux-Arts.

Membres :

FREDERICQ, Léon,	délégué de la Classe des Sciences.	
JULIN, Ch.,	id.	id.
NEUBERG, J.,	id.	id.
MASSART, J.,	id.	id.
BERLIÈRE, U.,	délégué de la Classe des Lettres.	
CORNIL, G.,	id.	id.
HUBERT, E.,	id.	id.
VERCOULLIE, J.,	id.	id.
HULIN DE LOO, G.,	délégué de la Classe des Beaux-Arts.	
LE NAIN, L.,	id.	id.
MATHIEU, Em.,	id.	id.
SOLVAY, L.,	id.	id.

Commission pour la publication des Œuvres des grands écrivains du pays.

Président : THOMAS, P.
Secrétaire : WILMOTTE, Mce.
Membres : CORNIL, Georges.
DE WULF, M.
DOUTREPONT, G.

CLASSE DES BEAUX-ARTS.

Commission pour la publication des Œuvres des anciens musiciens belges.

Président : MATHIEU, Émile.
Secrétaire-Trésorier : SOLVAY, Lucien.
Membres : DUPUIS, S.
DU BOIS, L.
MESTDAGH, K.

Commission chargée de discuter toutes les questions relatives aux grands concours dits « Prix de Rome ».

Président :

Le Directeur annuel de la Classe.

Membres :

DE VRIENDT.
FRÉDÉRIC.
LE NAIN.
MATHIEU.
MELLERY.
VINÇOTTE.
WINDERS.
DE GROOT.
BRUNFAUT.
BERGMANS.

Commission pour les portraits des membres décédés.

MELLERY, Xavier. LE NAIN, L. FRÉDÉRIC, L.

Commission des Bustes.

DE GROOT, G. LAGAE, J. VERLANT, E.
HORTA, V. LE NAIN, L. VINÇOTTE, Th.
HULIN DE LOO, G. MELLERY, X.

Représentants de la Classe au Comité mixte des objets d'art de la Commission royale des monuments et des sites.

LE NAIN, Louis. DE GROOT, G.
BRUNFAUT, Jules. VINÇOTTE, Th.

COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE

DE PAUW, Napoléon, président.
PIRENNE, Henri, secrétaire-trésorier.
CAUCHIE, A., membre.
BERLIÈRE Dom Ursmer, id.
DE BORMAN, Camille (baron), id.
HUBERT, Eugène, id.
PONCELET, Edouard, membre suppléant.
TERLINDEN, Charles, id.
CUVELIER, Joseph, id.

NÉCROLOGE.

CLASSE DES SCIENCES.

Membre.

JORISSEN, Armand-J.-J., décédé à Liége, le 14 août 1920.

Correspondant.

BOULVIN, Jules, décédé à Gand, le 21 janvier 1920.

Associés.

OECHSNER DE CONINCK, décédé à Hyères, le 26 décembre 1916.
GAUTIER, Ernest-Justin-Armand, décédé à Cannes, le 27 juillet 1920.
LOCKYER (sir John-Norman), décédé à Sidmouth, le 16 août 1920.
DELAGE, Marie-Yves, décédé à Sceaux, le 7 octobre 1920.

CLASSE DES LETTRES ET DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Membres.

FREDERICQ, Paul, décédé à Gand, le 30 mars 1920.
NYS, Ernest, décédé à Bruxelles, le 3 septembre 1920.

Associés.

VOLLGRAFF, Johann C., décédé à Utrecht, le 6 février 1920.
LEJAY, Paul, décédé à Paris, le 13 juin 1920.
TONIOLO, G., décédé à Pise, le 7 octobre 1918.

CLASSE DES BEAUX-ARTS.

Membre.

DUMONT, Albert, décédé à Saint-Gilles, le 20 octobre 1920.

Associés.

MARQUESTE, Laurent-Honoré, décédé à Paris, le 10 avril 1920.
PASCAL, Jean-Louis, décédé à Paris, le 4 juin 1920.

LISTE

DES PRÉSIDENTS ET DES SECRÉTAIRES PERPÉTUELS DE L'ACADÉMIE

depuis la fondation en 1769 comme Société littéraire.

ANCIENNE ACADÉMIE (1)

(1769 — 1816).

Présidents (2).

Le comte de Cobenzl	1769.
Le chancelier de Crumpipen	1772

Secrétaires perpétuels.

Gérard	1769 à 1776.
Des Roches	1776 à 1787.
L'abbé Mann	1787 à 1794.

Directeurs (3).

L'abbé Needham	1769 à 1780.
Le comte de Fraula	1780 à 1781.
Le marquis du Chasteler	1781 à 1784.
Gérard	1784 à 1786.
Le marquis du Chasteler	1786 à 1789 (4).
L'abbé Chevalier	1791 à 1793.
Gérard	1793 à 1794.
L'abbé Chevalier	1794 (5).

(1) L'ancienne Académie n'a pas tenu de séance de 1794 à 1816, période pendant laquelle elle resta dispersée par suite des événements politiques.

(2) Nommés par le Gouvernement.

(3) Élus par l'Académie.

(4) Il n'y pas eu de directeur pendant l'intervalle compris entre la mort du marquis du Chasteler (11 octobre 1789) et la nomination de l'abbé Chevalier (18 mai 1791).

(5) L'abbé Chevalier fut élu directeur dans la séance du 21 mai 1794, la dernière que l'Académie ait tenue.

ACADÉMIE DEPUIS SA RÉORGANISATION EN 1816.

—

Présidents.

Le b^on^ de Feltz.	1816-1820.	Nerenburger	1855.
Le p^nce^ de Gavre	1820-1832.	Le baron de Gerlache	1856.
Ad. Quetelet.	1832-1835.	de Ram	1857.
Le baron de Stassart	1835.	d'Omalius d'Halloy	1858.
Le baron de Gerlache	1836.	F. Fétis	1859.
Le baron de Stassart.	1837.	Gachard	1860.
Le baron de Gerlache	1838.	Liagre	1861.
Le baron de Stassart.	1839.	Van Hasselt	1862.
Le baron de Gerlache	1840.	M.-N.-J. Leclercq	1863.
Le baron de Stassart.	1841.	Schaar	1864.
Le baron de Gerlache	1842.	Alvin	1865.
Le baron de Stassart.	1843.	Faider	1866.
Le baron de Gerlache	1844.	Le vicomte Du Bus	1867.
Le baron de Stassart.	1845.	F. Fétis	1868.
Le baron de Gerlache	1846 (1).	Borgnet	1869.
Le baron de Stassart.	1847.	Dewalque	1870.
Verhulst.	1848.	Gallait	1871.
F. Fétis.	1849.	d'Omalius d'Halloy	1872.
d'Omalius d'Halloy	1850.	Thonissen	1873.
M.-N.-J. Leclercq.	1851.	De Keyzer	1874.
Le baron de Gerlache	1852.	Brialmont	1875.
Le baron de Stassart.	1853.	Faider.	1876.
Navez	1854.	Alvin	1877.

(1) Depuis 1846, c'est le Roi qui nomme le président, parmi les directeurs annuels des Classes.

Liste des présidents.

Houzeau . . . . . 1878.
M.-N.-J. Leclercq . . . 1879.
Gallait . . . . . 1880.
P.-J. Van Beneden. . . 1881.
Le Roy . . . . . 1882.
Éd. Fétis. . . . . 1883.
Dupont . . . . . 1884.
Piot . . . . . 1885.
Alvin . . . . . 1886.
De Tilly . . . . . 1887.
Bormans. . . . . 1888.
F. A. Gevaert . . . . 1889.
J.-S. Stas. 1890
G. Tiberghien . . . . 1891.
Éd. Fétis. . . . . 1892.
Van Bambeke . . . . 1893.
Ch. Loomans . . . . 1894.
F.-A. Gevaert . . . . 1895.
A. Brialmont . . . . 1896.
le c^te Goblet d'Alviella . 1897.
Ch. Tardieu. . . . . 1898.
W. Spring . . . . . 1899.
Ch. Mesdach de ter Kiele . . 1900.
Éd. Fétis . . . . . 1901.
Éd. Van Beneden . . . 1902.
P. Mansion. . . . . 1903.
le chev. Éd. Descamps . 1904.
F.-A. Gevaert . . . . 1905.
J.-B.-V. Masius . . . 1906.
Ern. Discailles. . . . 1907.
Edgar Tinel . . . . 1908.
J. Deruyts . . . . . 1909.
le b^on de Borchgrave. . 1910.
Émile Mathieu. . . . 1911.
Charles Francotte. . . 1912.
Le cardinal Mercier . . 1913.
Juliaan De Vriendt . . 1914.
G. Cesàro. . . . . 1915.
H. Pirenne. . . . . 1919.
Jules Brunfaut. . . . 1920.
G. Cesàro . . . . . 1921.

Secrétaires perpétuels.

Van Hulthem . . . . . 1816 à 1821.
Dewez . . . . . 1821 à 1835.
Adolphe Quetelet . . . . . 1835 à 1874.
Liagre . . . . . 1874 à 1891.
Le chevalier Edmond Marchal. . . . . 1891 à 1916.
Paul Pelseneer . . . . . Élu en 1919.

LISTE

DES DIRECTEURS DEPUIS LA RÉORGANISATION EN 1845.

Classe des Sciences.

Dandelin	1846.
Wesmael	1847.
Verhulst	1848.
Le Vte Du Bus	1849.
d'Omalius d'Halloy	1850.
De Hemptinne	1851.
Kickx	1852.
Stas	1853.
de Selys Longchamps	1854.
Nerenburger	1855.
Dumont	1856.
Gluge	1857.
d'Omalius d'Halloy	1858.
Melsens	1859.
P.-J. Van Beneden	1860.
Liagre	1861.
de Koninck	1862.
Wesmael	1863.
Schaar	1864.
Nerenburger	1865.
d'Omalius d'Halloy	1866.
Le Vte Du Bus	1867.
Spring	1868.
Nyst	1869.
Dewalque	1870.
Stas	1871.
d'Omalius d'Halloy	1872.
Gluge	1873.
Candèze	1874.
Brialmont	1875.
Gloesener	1876.
Maus	1877
Houzeau	1878.
de Selys Longchamps	1879.
Stas	1880.
P.-J. Van Beneden	1881.
Montigny	1882.
Ed. Van Beneden	1883.
Éd. Dupont	1884.
Morren	1885.
Mailly	1886.
De Tilly	1887.
Crépin	1888.
Briart	1889.
Stas	1890.
F. Plateau	1891.
F. Folie	1892.
Van Bambeke	1893.
M. Mourlon	1894.
G. Van der Mensbrugghe	1895.
A. Brialmont	1896.
Alfr. Gilkinet	1897.
Éd. Dupont	1898.
W. Spring	1899.
Ch. Lagrange	1900.
Jos. De Tilly	1901.
Éd. Van Beneden	1902
P. Mansion	1903.
L. Fredericq	1904.
P. De Heen	1905.
J.-B.-V. Masius	1906.
C. le Paige	1907
J. Fraipont	1908.
J. Deruyts	1909.
C. Malaise	1910
J. Neuberg	1911.
Ch. Francotte	1912.
A. Jorissen	1913.
P. Pelseneer	1914.
G. Cesàro	1915.
Gravis	1920.
G. Cesàro	1921.

Classe des Lettres.

Le Bon de Gerlache	1846.	Rolin-Jaequemyns	1883.
Le Bon de Stassart	1847.	Wagener	1884.
Le Bon de Gerlache	1848.	Piot	1885.
Le Bon de Stassart	1849	P. Willems	1886.
de Ram	1850.	Tielemans	1887.
M.-N.-J. Leclercq	1851.	Bormans	1888.
Le Bon de Gerlache	1852.	Potvin	1889.
Le Bon de Stassart	1853.	Stecher	1890.
de Ram	1854.	G. Tiberghien	1891.
M.-N.-J. Leclercq	1855.	T. Lamy	1892.
Le Bon de Gerlache	1856.	Paul Henrard	1893.
de Ram	1857.	Ch. Loomans	1894.
M.-N.-J. Leclercq	1858.	L. Vanderkindere	1895.
Le Bon de Gerlache	1859.	A. Henne	1896.
Gachard	1860.	le Cte Goblet d'Alviella	1897.
de Ram	1861.	F. vander Haeghen	1898.
De Decker	1862.	A. Giron	1899.
M.-N.-J. Leclercq	1863.	Ch. Mesdach de ter Kiele	1900.
Gachard	1864.	P. Fredericq	1901.
Grandgagnage	1865.	G. Kurth	1902.
Faider	1866	N.	1903.
Roulez	1867.	le chev. Éd Descamps	1904.
Le Bon Kervyn de Lettenhove	1868.	G. Monchamp	1905.
Borgnet	1869.	P. Thomas	1906.
Defacqz	1870.	Ern. Discailles	1907.
Haus	1871.	Ch. Duvivier	1908.
De Decker	1872.	Aug. Beernaert	1909.
Thonissen	1873.	Le Bon de Borchgrave	1910.
Chalon	1874.	Jules Leclercq	1911.
Le Bon Guillaume	1875.	M^ce Wilmotte	1912.
Ch. Faider	1876.	Désiré Mercier	1913.
Alphonse Wauters	1877.	Henri Pirenne	1914.
de Laveleye	1878.	Ernest Gossart	1915.
M.-N.-J. Leclercq	1879.	Henri Pirenne	1919.
Nypels	1880.	J.-P.-A. Lameere	1920.
H. Conscience	1881.	Albéric Rolin	1921.
Le Roy	1882.		

Classe des Beaux-Arts.

F. Fétis	1846.	Slingeneyer	1884.
Navez	1847.	Pauli	1885.
Alvin	1848.	Alvin	1886.
F. Fétis	1849.	Fraikin	1887.
Baron	1850.	Robert	1888.
Navez	1851.	Gevaert	1889.
F. Fétis	1852.	Schadde	1890.
Roelandt	1853.	H. Hymans	1891.
Navez	1854.	Éd. Fétis	1892.
F. Fétis	1855.	Samuel	1893.
De Keyser	1856.	J. Stallaert	1894.
Alvin	1857.	F.-A. Gevaert	1895.
Gme Geefs	1858.	Th. Radoux	1896.
F. Fétis	1859.	Th. Vinçotte	1897.
Baron	1860.	Ch. Tardieu	1898.
Suys	1861.	J. Robie	1899.
Van Hasselt	1862.	Alfr. Cluysenaar	1900.
Éd. Fétis	1863.	Éd. Fétis	1901.
De Keyser	1864.	H. Maquet	1902.
Alvin	1865.	G. Huberti	1903
De Busscher	1866.	Le Cte J. de Lalaing	1904.
Balat	1867.	F.-A. Gevaert	1905.
F. Fétis	1868	Max Rooses	1906.
De Keyser	1869.	J. Winders	1907.
Fraikin	1870.	Edgar Tinel	1908.
Gallait	1871.	H. Hymans	1909.
Éd. Fétis	1872.	L. Lenain	1910.
Alvin	1873.	Em. Mathieu	1911.
De Keyser	1874.	Luc. Solvay	1912.
Balat	1875.	Le Cte J. de Lalaing	1913.
Gevaert	1876.	J. De Vriendt	1914.
Portaels	1878.	Jules Brunfaut	1915.
Alvin	1877.	J.-B. van den Eeden	1916.
Le chev. de Burbure	1879.	Charles Hermans	1917.
Gallait	1880.	Sylvain Dupuis	1919.
Balat	1881.	Jules Brunfaut	1920.
Siret	1882.	Georges Hulin de Loo	1921.
Éd. Fétis	1883.		

M. MIRGIK

NOTICE SUR LA VIE ET LES ŒUVRES

DU

Baron LIMNANDER de NIEUWENHOVE

Compositeur de musique

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

né à Gand le 22 mai 1814,
décédé à Moignanville (Seine-et-Oise) le 15 août 1892.

CHAPITRE PREMIER.

Les origines. — Premières études avec L. Lambillotte. — Mariage et séjour à Malines : la *Réunion lyrique*. — Compositions chorales. — Études avec Fétis. — Concerts à Paris — Limnander s'établit à Paris en 1848.

Le baron Limnander de Nieuwenhove [1] descendait d'une famille de juristes originaire du diocèse d'Utrecht, dont l'un des représentants, Walter Limnander, fit des études aux universités de Cologne, de Louvain, de Bologne, de Paris et enfin de Ferrare, où il fut promu docteur

[1] Pour la partie généalogique de cette notice, je me suis basé sur les données de l'*Annuaire de la noblesse de Belgique*, 1863, pp 193-204; 1894, 2e partie, pp. 1346-1349; 1912, 2e partie, pp. 38-40, complétées par des documents de famille authentiques.

en droit en 1552. A la suite de tempêtes politiques, Walter quitta Amersfoort et vint s'établir avec sa famille à Tournai. Ses descendants se fixèrent à Gand; son arrière-petit-fils, Olivier Limnander, avocat fiscal de l'évêché, obtint du roi d'Espagne, le 24 avril 1683, une reconnaissance de noblesse. Au XVIIIe siècle se formèrent deux branches, dont l'une possédait la seigneurie de Zulte et l'autre celle de Nieuwenhove. Cette dernière a pour auteur Gérard-Jean Limnander, seigneur de Nieuwenhove, né à Gand le 5 avril 1742, mort dans cette ville le 21 décembre 1811, et qui avait épousé Thérèse-Françoise Schoorman. Son fils aîné, Amand-Benoît-Jérôme-Guislain, né à Gand le 22 mars 1767, mort dans cette ville le 24 janvier 1831, obtint reconnaissance de noblesse le 14 avril 1816 (1). Il épousa en premières noces Marie Clemmen, puis en secondes noces, à Bornhem, le 1er septembre 1813, une jeune Française, Marie de Malet de Coupigny, fille du comte de Coupigny qui suivit Louis XVIII à Gand pendant les Cent-Jours. De cette union naquit à Gand, le 22 mai 1814, un fils qui reçut les prénoms d'Armand-Marie-Guislain et qui était appelé à s'illustrer dans la carrière musicale (2).

(1) Armoiries : *Écartelé : au premier de sinople à trois rencontres de cerf d'or; au deuxième et au troisième d'or au lion naissant de sable, armé et lampassé de gueules; au quatrième de sinople au bélier naissant d'argent.* — Devise : *Severe ac mansuete.*

(2) Il fut inscrit sur le registre de l'état civil sous le nom de « Limnander »; un jugement du Tribunal de première instance de Gand, en date du 12 mars 1855, ordonna que ce nom fût rectifié en « Limnander de Nieuwenhove ».

A l'âge de neuf ans, Armand Limnander fut envoyé en France au collège des Jésuites de Saint-Acheul, afin d'y faire ses humanités. Après la suppression de cette maison en 1828, il continua ses études au collège du même ordre à Fribourg, en Suisse. C'est là qu'il rencontra comme professeur de musique un Belge, le P. Louis Lambillotte [1]. Celui-ci ne s'occupait pas encore de la restauration du chant grégorien; il n'était qu'un jeune maître de chapelle, à la veine mélodique facile, qui produisait en abondance des œuvres chantantes mais d'une correction relative et trop souvent vulgaires, dans le mauvais goût du temps.

Le P. Lambillotte reconnut les dispositions musicales de son compatriote et les encouragea de son mieux. Limnander étudia le piano, le violon, l'harmonie et prit une part active aux représentations dramatiques organisées au collège. Il se livra même à quelques essais de composition et écrivit notamment un opéra de salon : *L'Homme de la Forêt Noire,* qui fut joué sur le théâtre des PP. Jésuites.

Ses humanités terminées, il revint en Belgique. Son père étant mort en 1831, il alla avec son frère et sa sœur habiter Malines. C'est là qu'il épousa, le 30 septembre 1835, à l'âge de vingt et un ans, Éléonore de Meester, de Malines. Il continua à s'adonner avec ardeur à son

(1) *Guide musical,* 17 janvier 1867. — Sur Lambillotte, cf. MATTHIEU DE MONTER, *Louis Lambillotte et ses frères* (Paris, 1872). — ÉD. GREGOIR dit, dans sa *Galerie biographique des artistes musiciens belges du XVIIIe et du XIXe siècle* (Bruxelles, 1862), p. 125, que « les premières leçons de musique lui furent données par M. Gornette, chef des chœurs de l'Opéra-Comique de Paris ».

art favori, organisant chez lui des séances musicales et prenant même la direction de l'orchestre de la Société des amateurs de musique.

A ce moment se créaient en Belgique de nombreuses associations chorales. Pendant l'hiver 1838-1839, Limnander réunit trois fois par semaine une demi-douzaine de membres du Cercle symphonique en vue de faire de la musique vocale au local du *Cheval d'or*, rue des Béguines. Le petit noyau grossit, devint section de chant de la Société, puis association indépendante : le 19 août 1841 se constituait, sous les présidence et direction de Limnander, la *Reunion lyrique* (1). Dès le 5 juillet 1842, celle-ci organisait un concours où le morceau imposé était l'*Hymne à l'Amitié*, de Limnander, et qui attira onze sociétés ; elle prit part elle-même aux concours de Louvain (4 septembre) et de Bruxelles (25-26 septembre), remportant chaque fois le premier prix dans la catégorie des villes de premier rang. A Bruxelles elle obtint même le prix d'honneur au concours spécial entre les sociétés victorieuses dans les diverses catégories : c'était une coupe en vermeil, offerte par le roi Léopold Ier et que la société remit à la ville de Malines en souvenir de son succès et de la brillante réception qui lui avait été faite à cette occasion (2). L'administration communale décerna

(1) Aug. Thys, *Les sociétés chorales en Belgique*, 2e édit. (Gand, 1861), pp. 21-26. — A. Beaudin, *Historique, Royale Réunion lyrique*, 1838-1898 (Malines, 1898), pp. 3-4.

(2) Le souvenir en est conservé par une composition allégorique, portant au centre le médaillon de Limnander (imprimerie lithographique de C.-M. Seldenslagh fils); cette planche est anonyme, mais elle aurait été dessinée par De Noter fils, d'après une annotation manuscrite de Goetghebuer (Bibliothèque de Gand, G. 10952, p. 97).

une médaille d'or à la *Réunion lyrique*, à laquelle elle avait déjà offert une bannière la veille de son départ pour la capitale.

Sous la direction de Limnander, la chorale malinoise organisa plusieurs grands concerts au profit d'œuvres philanthropiques; elle s'y faisait remarquer par ses belles qualités d'ensemble et de justesse, autant que par le choix de son répertoire. Elle se produisit ainsi à Malines et dans d'autres villes : à Boom, au profit de l'hospice communal (17 septembre 1843), à Bruxelles, au profit des pauvres mères, d'abord au temple des Augustins (29 octobre 1843), puis à la Grande Harmonie (10 décembre 1843). A cette dernière audition assistaient le Roi et la Reine, qui tinrent à complimenter l'amateur éclairé qui cumulait les rôles de directeur, de compositeur et d'interprète. Quatre chœurs de Limnander étaient en effet inscrits au programme : *Hymne à l'Amitié*, les *Enfants de la Nuit*, valse fantastique, *Hymne à l'Harmonie* et *Bolero;* doué d'une voix agréable et puissante de baryton, il en avait chanté lui-même les solos. C'est à ce concert que le futur Léopold II, alors duc de Brabant et âgé de neuf ans, reçut le titre de membre de la Société de la Grande Harmonie.

Tout en se consacrant à la diffusion de la pratique du chant choral, Limnander contribuait à la formation du répertoire par de nombreuses compositions pour voix d'hommes sans accompagnement : *O ma charmante, Les Gueux de mer,* l'*Aube du jour*. Une véritable vogue leur fut assurée par leur construction sonore, l'agrément de leur inspiration et les effets nouveaux qu'elles contenaient. Il composa également des romances qui tran-

chent sur la banalité des productions du moment, telles *La Créole* et *Mon ange, adieu!* parues dans un recueil : *La Mosaïque musicale,* publié en 1843, chez L. Spinet à Enghien et chez J. Casterman, à Tournai [1].

Voici le début de *La Créole :*

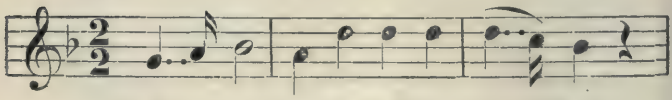

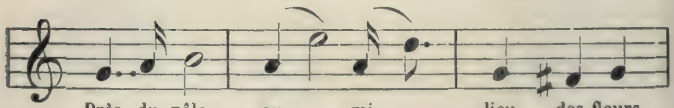

Au milieu de ces premiers succès, qui auraient pu le griser, le jeune dilettante avait senti le besoin de compléter ses connaissances techniques en approfondissant les principes de l'art. Il s'adressa au directeur du Conservatoire de Bruxelles, Fr.-J. Fétis, qui l'accueillit avec bienveillance et lui fit faire un cours de composition [2]. L'heureuse influence de cet enseignement se fit sentir dans ses chœurs subséquents. Il s'essaya égale-

[1] Fl. van Duyse, *Het eenstemmig fransch en nederlandsch wereldlijk lied in de belgische gewesten* (Gent, 1896), pp. 386-387. (Mémoires couronnés de l'Acad. roy. de Belgique, in-8°, t. XLIX.)

[2] F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens,* 2e édit., t. V, Paris, 1863, p. 302.

ment à la composition religieuse : après plusieurs motets, il écrivit, à l'occasion du quatorzième anniversaire du couronnement de Léopold Ier, un *Te Deum* qui fut exécuté [1]. C'est vers ce moment aussi qu'il composa une sonate pour piano et violoncelle et un quatuor pour instruments à cordes.

Au début de l'année 1845, Limnander se rendit à Paris, muni de lettres de recommandation du marquis Gueulluy de Rumigny, ambassadeur de France à Bruxelles, qui était son cousin. Il fut bien accueilli par Louis-Philippe, beau-père de notre premier roi, et par les principaux personnages de la cour. Dans le *Journal des Débats,* H. Berlioz écrit le 1er février : « Je dois annoncer encore l'arrivée de M. Limnander, compositeur distingué que le Gouvernement belge vient d'envoyer à Paris pour y faire connaître ses compositions chorales, dont plusieurs ont obtenu des prix aux concours qui ont eu lieu dans différentes villes de Belgique. »

Après bien des démarches, il eut enfin l'occasion de se faire connaître du public parisien. Il obtint la salle du Garde-Meuble et la collaboration du célèbre chef d'orchestre des concerts du Conservatoire, Habeneck. Ce concert eut lieu le 12 avril, et Berlioz en rendit compte dans les termes suivants (feuilleton du *Journal des Débats* du 29 avril 1845) : « Plusieurs morceaux, écrits d'une main ferme, ont une allure vigoureuse et hardie qu'on a vivement applaudie; tels sont surtout les *Scènes*

[1] Manuscrit autographe à la Bibliothèque du Conservatoire royal de Bruxelles (Cat. imprimé, t. I, p. 31, nº 166).

druidiques, dont le chœur : *Au gui l'an neuf!* est d'une belle couleur et d'un effet entraînant. Les chœurs sans accompagnement ont eu plus de bonheur encore, et l'*Hymne à l'Harmonie,* redemandé par l'auditoire, eût été répété malgré ses vastes développements, si l'auteur l'eût voulu. On a été surpris d'entendre pour la première fois dans ce morceau le passage chanté avec la bouche fermée : les voix en ce cas semblent avoir des sourdines, et la vibration des lèvres closes leur donne en outre un timbre particulier, qu'on pourrait comparer dans son harmonieuse douceur aux sons lointains des cloches ou à ceux de la harpe éolienne. C'est un effet nouveau dont nous devons l'introduction en France à M. Limnander, qui, du reste, se propose de le faire mieux apprécier dans un second concert, qu'il donnera le mardi 6 mai, au Théâtre Italien. »

Au mois de mai, Limnander revint à Malines et la *Réunion lyrique* lui offrit à cette occasion une sérénade, le 29 mai (1).

Un deuxième voyage à Paris, l'hiver suivant, lui permit d'attirer à nouveau l'attention sur lui. Cette fois, il put disposer de la salle des Concerts du Conservatoire, où il donna, le 14 décembre 1845, une audition de ses œuvres. Ce fut une véritable « solennité musicale », constate Théophile Gautier dans son feuilleton du 29 décembre : « Une solennité musicale qui ne peut être passée sous silence est le concert qu'a donné dernièrement, au Conservatoire, M. Limnander, maestro

(1) Ed. Gregoir, *Les artistes musiciens belges aux XVIIIe et XIXe siècles*, supplément et complément (Bruxelles, 1887), p. 189.

belge d'un grand mérite. Ce concert était exclusivement composé de la musique de M. Limnander, et avec raison, car les occasions de faire entendre ses œuvres au public sont si rares, même pour le compositeur riche et en état de réunir la masse d'exécutants nécessaire, qu'il fait bien d'en profiter résolument et sans fausse modestie. M. Limnander a fait de bonnes études; il sait son art à fond, et ses œuvres sont dignes de l'attention des hommes sérieux. Le farouche Habeneck n'a pas dédaigné de conduire lui-même l'orchestre et les chœurs : c'est tout un éloge. L'*Hymne à l'Amitié*, chœur sans accompagnement, est d'une mélodie large et d'un beau caractère : en en confiant l'exécution exclusivement à des voix d'hommes, M. Limnander a fait preuve de finesse et d'esprit, car l'amitié n'est pas un sentiment féminin. Un autre chœur sans accompagnement, *Les Enfants de la Nuit*, a fait plaisir. *La Fin de la Moisson*, fantaisie à grand orchestre en quatre parties, montre que M. Limnander connaît toutes les ressources instrumentales et sait en tirer parti. Le reste du concert consistait en morceaux ou fragments des *Scènes druidiques*, espèce d'opéra ou d'oratorio dramatique conçu en dehors des prévisions de la scène. Il y a un duo, un chœur de prêtresses, un chœur intitulé *Au gui l'an neuf!* qui prouvent que M. Limnander réussirait aisément au théâtre. Le chœur chanté en sourdine, à bouche fermée, a produit beaucoup d'effet [1]. »

[1] Reproduit dans TH. GAUTIER, *Histoire de l'art dramatique en France depuis vingt-cinq ans*, 4e série (Paris, 1859), pp. 186-187.

On le voit, Gautier insiste comme Berlioz sur ce procédé de chœur *a bocca chiusa* que Limnander avait emprunté aux Allemands — ceux-ci l'appellent *Brummstimmen* — et dont il se servit plusieurs fois de façon très heureuse, notamment dans *Les Monténégrins*. La sonorité était nouvelle pour les oreilles parisiennes, et elle eut un succès qui détermina Auber à introduire un chœur de ce genre dans la partition d'*Haydée*, jouée à l'Opéra-Comique en 1847 (1).

Le chroniqueur musical de l'*Illustration,* qui s'était borné à annoncer en quelques mots le concert « fort curieux » de Limnander, dans le numéro du 27 décembre 1845, lui consacra ensuite ces lignes, dans son article du 17 janvier 1846 : «... M. Limnander est un musicien très instruit et qui connaît toutes les ressources de son art. Il instrumente à merveille ; il est excellent harmoniste et module quelquefois avec une grande hardiesse ; sa musique, en général, est empreinte de cette mélancolie rêveuse où se complaisent les imaginations septentrionales. Il y a d'excellentes choses dans les morceaux qu'il a fait entendre, et l'assemblée qu'il avait réunie lui a fait un accueil qui doit l'engager à recommencer. »

Le 3 février 1846, le jeune Belge a l'honneur de se produire à la cour de Louis-Philippe : à un concert donné au château des Tuileries et dirigé par Auber, on exécute son *Hymne à l'Amitié,* le chœur des prêtresses et celui d'*Au gui l'an neuf!* de ses *Scènes druidiques*. Redemandé quelque temps après à la cour, il y fait chanter son *Bolero* par quatorze élèves du Conservatoire. En 1847,

(1) *Guide musical,* 17 janvier 1867.

il publia une collection de *Douze chœurs pour voix d'hommes sans accompagnement.*

Dès ce moment, Limnander fut hanté du désir de se fixer dans la capitale artistique du monde et d'y conquérir la gloire sur la scène. Il réalisa ce dessein après la mort de sa femme, survenue à Malines, le 13 octobre 1848. Celle-ci lui avait donné une fille, Elmire, qui épousa le chevalier Gustave de Wouters de Bouchout, et quatre fils, dont deux moururent fort jeunes, tandis que les deux autres, Albert et Théodore, continuèrent la lignée en Belgique.

Le départ de Limnander fut vivement regretté par la *Réunion lyrique,* qui conserva longtemps le souvenir de son premier directeur; son successeur à la présidence offrit en 1854, à la Société, le buste de Limnander. Se trouvant de passage à Malines, le 25 mai 1871, celui-ci assista à une répétition, à la Maison des Brasseurs, et dirigea le chœur *Près du Port.* Lors de la célébration du cinquantenaire de la *Réunion lyrique,* en 1888, il fut aussi l'objet d'une grande manifestation dont nous parlerons plus loin.

CHAPITRE II.

Les Monténégrins (1849); le livret et la partition. — Succès considérable de l'œuvre à Paris, en Belgique et en France.

Pour se produire au théâtre, la grande affaire était d'abord de se procurer un scénario. Ayant fait la connaissance de Gérard de Nerval, qui revenait de son

voyage en Orient et publiait dans la *Revue des Deux Mondes* ses *Scènes de la vie orientale*, Limnander obtint en 1847 du brillant écrivain le livret des *Monténégrins*, fait en collaboration avec un fécond dramaturge du temps, Jules-Edouard Alboise du Pujol (1). Il le mit en musique et parvint à le faire recevoir à l'Opéra-National, qui venait d'être créé dans la salle du Cirque Olympique, boulevard du Temple. Après un travail de trois mois, il y fit engager, pour créer le rôle principal, une jeune artiste qui n'avait chanté jusqu'alors que dans des concerts, Mme Ugalde ; on se livrait aux dernières répétitions lorsque la révolution de février 1848 éclata et ferma les portes de l'Opéra-National (2). Les auteurs se mirent en quête d'une autre scène.

Après des pourparlers avec la Porte-Saint-Martin et le Théâtre Historique, ils donnèrent l'œuvre au directeur de l'Opéra-Comique, qui engagea en même temps Mme Ugalde. Comme le raconte Georges Bousquet, le chroniqueur musical de l'*Illustration*, « jusque-là tout semble aller à merveille et de nature à réparer le dommage que M. Limnander avait éprouvé par la non-représentation de son ouvrage à l'Opéra-National après tant de peines et de fatigues. Mais ici commence une autre série d'ennuis pour le jeune compositeur. En quelque temps et sous quelque régime que l'on vive, on n'est pas impunément

(1) Les journalistes du temps relèvent que le deuxième acte est emprunté à une nouvelle de Charles Nodier, *Inès de la Sierra*.

(2) Celui-ci s'installa en 1851 dans la salle du Théâtre Historique, également boulevard du Temple, et prit en 1852 le nom de Théâtre Lyrique, titre sous lequel il devait connaître des jours de gloire

compositeur et jeune tout à la fois. A la lecture de la pièce de MM. Alboise et Gérard de Nerval, les acteurs de l'Opéra-Comique la trouvent trop *forte* pour eux, c'est-à-dire que, conçue avec les grands développements de mise en scène que comportait le genre de l'Opéra-National, elle est jugée impossible dans un cadre tel que celui de l'Opéra-Comique, qui ne comporte, à ce que disent les juges de l'endroit, que des sujets très simples, même étroits et mesquins, lorsqu'il s'agit, il est vrai, de l'œuvre d'un nouveau venu. De cette première impression fâcheuse il advint qu'on ne sut plus pendant quelque temps si l'on jouerait ou si l'on ne jouerait pas l'ouvrage. On finit par prendre un *mezzo termine* et il fut convenu que la pièce serait entièrement refaite afin de l'adapter au genre de la scène de la rue Favart. Quant au compositeur, qui dut être mis à la torture par une semblable décision, on s'en inquiéta peu. Il avait écrit de la musique pour des scènes fortes et dramatiques; ces situations disparaissaient pour faire place à d'autres douces et comiques : sa musique disparaîtrait donc aussi ; ou bien elle resterait, mais là où l'acteur chantait le mot *malheur* on lui ferait dire *bonheur;* là où il y avait *tristesse*, on substituerait *allégresse;* au lieu de *je te hais* on dirait *je t'aime*. Du reste, peu importe ; il faut avant tout à l'Opéra-Comique que l'action marche; la musique est tout à fait secondaire. Les ciseaux du copiste sont tout prêts à mettre la plume du compositeur à la raison. Pauvres jeunes compositeurs!...

» Pour en revenir aux *Monténégrins*, depuis le jour de la lecture de la pièce et suivant la nature des changements qu'elle subissait, l'ouvrage était tour à tour prôné

comme un chef-d'œuvre incomparable, ou décrié comme l'essai informe d'un maître inexpérimenté, si bien que le directeur, dont la qualité la moins essentielle est de se connaître en musique, qui peut juger de tout excepté du mérite musical de l'œuvre qu'il reçoit ou refuse, a constamment flotté pendant près d'un an entre ces deux opinions : Faut-il donner, ne faut-il pas donner *Les Monténégrins?*

» De là, tantôt l'ordre de suspendre les répétitions, tantôt l'ordre de les poursuivre, de les arrêter encore et de les reprendre de nouveau. De là, on comprend que de reste les tourments inexprimables du jeune compositeur, qui brûle de se faire connaître, de se connaître lui-même, qui tour à tour est bercé des plus flatteuses illusions de la gloire et plongé dans le découragement le plus amer, qui rêve une œuvre belle, grande, saisissante, et la voit se réduire insensiblement à des proportions grêles, insignifiantes, presque à rien, qui avait cru traiter un sujet héroïque, émouvant, et qui n'a plus ensuite pour soutenir sa musique que des scènes sans lien, sans intérêt, un canevas tronqué au lieu d'un drame [1]... »

Après ces vicissitudes, ces transformations et ces mutilations. *Les Monténégrins* virent enfin les feux de la rampe sur la scène de la salle Favart, dont Perrin avait pris la direction dix mois auparavant. La première eut lieu le 31 mars 1849 et fut un incontestable succès.

[1] L'*Illustration*, vol. XIII, nº 319, 7 avril 1849, p. 94.

Voici la distribution originale, avec l'indication des emplois :

ZISKA, barde monténégrin	MM. HERMANN-LÉON, baryton.
ANDREAS, chef monténégrin . .	BELLECOURT, 2e basse.
SERGY, capitaine de l'armée française.	BAUCHE, fort premier ténor (Roger).
FOLIQUET, soldat attaché au service de Sergy	SAINTE-FOY, ténor comique (Trial).
ROGER, brigadier	NATHAN, 3e basse.
BÉATRIX, fille adoptive de Ziska . .	Mme UGALDE, 1re chanteuse (Falcon) (1).
RÉGINA, Monténégrine.	Mlle LEMERCIER, Dugazon.

La scène se passe au Monténégro en 1807, au milieu de la lutte des influences russe et française dans ce pays. La première est incarnée dans un chef de tribu monténégrin, Andréas, qui, caché sous les habits d'un aubergiste, prépare une révolte contre le protectorat de Napoléon, — la seconde dans le barde Ziska, qui, avec le concours de sa fille adoptive Béatrix, se fait le protecteur du capitaine français Sergis, chargé d'étouffer la conjuration. A ces personnages principaux viennent s'ajouter, suivant une formule alors classique, deux figures qui donnent la note gaie dans l'action plutôt grave et sombre : Foliquet, l'ordonnance de Sergis, et Régina, une piquante Monténégrine. L'intrigue nous fait

(1) Stolz, suivant la partition de piano.

passer de l'auberge d'Andréas au château de la Maladetta. Elle est intéressante et adroitement menée, quoique le texte se ressente des coupures qui lui furent imposées; elle n'est d'ailleurs pas sans offrir certaines analogies avec un des chefs-d'œuvre de l'ancien répertoire, *La Dame blanche.*

La partition présente un remarquable caractère d'originalité pour l'époque : à côté d'airs jetés dans le moule classique, telle la romance de la *Croix d'honneur,*

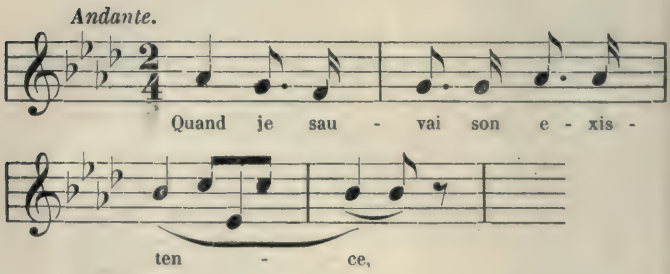

qui jouit d'une véritable vogue; certaines pages s'écartent des formules consacrées; la musique prend alors des accents colorés, rehaussés par une instrumentation sortant de la banalité, et qui, joints à l'emploi des effets de masses chorales, annoncent la transformation que le genre de l'opéra-comique va subir dans la seconde moitié du XIXe siècle. Limnander n'eut garde de négliger un procédé nouveau qui lui avait réussi lors de ses premiers contacts avec le public parisien, et il intercala au deuxième acte un gracieux nocturne à deux voix avec

accompagnement de chœurs à bouche fermée dans la coulisse : *Mon amour t'accompagne* (1).

Les aspects nouveaux de cette musique frappèrent vivement les auditeurs de 1849, sans qu'ils se rendissent tous bien compte de son caractère novateur. C'est ce qu'on peut déduire de cette phrase de P. Scudo dans la *Revue des Deux Mondes* : « Cet opéra en trois actes, d'un style indécis et parfois trop ambitieux, renferme cependant des choses qui révèlent un véritable talent. » (2) L' « indécision » et l' « ambition » n'étaient autres qu'une tentative de réforme d'un style traditionnel depuis Boieldieu. De son côté Fétis (3) écrit : « Bien qu'il y eût encore dans cet ouvrage un reste d'inexpérience dans l'art d'écrire, un sentiment énergique de l'expression dramatique s'y faisait remarquer dans les finales du premier et du second acte et l'on y distinguait de beaux chants et des chœurs d'un effet pittoresque. »

Il est intéressant de relire les impressions plus détaillées d'autres contemporains. Voici le feuilleton de

(1) C'est par erreur que Larousse dit que dans *Les Monténégrins*, « le compositeur fit entendre pour la première fois des chœurs *a bocca chiusa* (à bouche fermée), effet nouveau de sonorité que Félicien David dans *Christophe Colomb*, Auber lui-même dans *Haydée* et Verdi dans *Rigoletto* n'hésitèrent pas à emprunter à Limnander. » *Grand dictionnaire universel du XIXe siecle*, t. X (Paris, 1873), v° LIMNANDER. On a vu plus haut que Limnander fit entendre des chœurs de ce genre dès 1845.

(2) *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1849, p. 711.

(3) F.-J. FÉTIS, *ouvr. cité*, t. V, p. 303.

Théophile Gautier, favorablement disposé à l'égard des innovations (2 avril 1849) :

« Opéra-Comique. — *Les Monténégrins.* L'Opéra-Comique ne se soucie ordinairement pas beaucoup de l'histoire; *Les Monténégrins,* tout en se pliant à la forme du genre, pourraient cependant, à l'appui de presque tous leurs détails, apporter des documents officiels et des attestations authentiques. Le livret montre, unis à l'habileté de faiseurs éprouvés, un sentiment littéraire et une couleur poétique assez rares dans ces sortes d'ouvrages. Sur une action toute réelle, puisqu'elle est consignée dans les bulletins de l'Empire, les auteurs ont fait planer un peu de cette terreur fantastique, de cette horreur religieuse qui tombe des hautes montagnes et des noires forêts de la Thessalie voisine. Le Monténégro, la Bosnie, l'Herzégovine sont tous peuplés de fantômes, de vampires, d'aspioles, de brucolaques; la croyance au mauvais œil y règne sans conteste, et des légendes comme celles d'Hélène et de la Tour maudite n'y ont pas besoin d'explications naturelles à la fin. Ce mélange de réel et de fantastique, ce contraste de la vie des camps et de la vie libre des montagnes offraient au musicien des ressources dont il a tiré le meilleur parti.

» M. Limnander, compositeur belge, dont cet ouvrage est le début au théâtre, est connu chez nous par une symphonie et des *Scènes druidiques* exécutées avec succès au Conservatoire. Si le mot *savant* n'était pas, aux yeux de beaucoup de monde, le synonyme d'*ennuyeux*, nous dirions que la musique de M. Limnander est savante, ce qui ne l'empêche nullement d'être riche de motifs, mouvementée et dramatique; l'harmonie et l'ingénieux tra-

vail de l'orchestre viennent très à propos chez lui au secours de la mélodie; il chante comme un ignorant et écrit comme un contrapontiste : l'inspiration et l'habileté peuvent, quoi qu'on dise, très bien s'unir. Les phrases de M. Limnander se développent avec cette fermeté, cette certitude d'allure que donne la connaissance profonde d'un art. Sa pensée musicale a du relief et se saisit aisément sans tomber dans la vulgarité des contredanses et des ponts-neufs; il a de l'originalité sans bizarrerie et toutes les qualités nécessaires pour réussir au théâtre, comme le prouve, du reste, le succès des *Monténégrins*, où pourtant il n'a pu encore se rendre compte de la perspective scénique et acquérir cette habileté pratique que rien ne remplace. La partition brille par des qualites éminentes de mélodie et d'orchestration; plusieurs morceaux, après avoir été accueillis avec un enthousiasme digne des dilettantes de la Scala de Milan, ont été *bissés* aux applaudissements de toute la salle.

» Madame Ugalde-Beaucé, qui jouait le rôle principal, se pose décidément comme cantatrice de premier ordre; elle est en train de passer à l'état d'étoile, d'astre, de *diva* : sa voix souple, étendue, hardie et légère, lui permet d'aborder toutes les difficultés et de prendre toutes les expressions. Cette représentation n'a été pour elle qu'un long triomphe; le *bis* suffisait à peine au fanatisme des admirateurs. Le ténor Bauche, malgré une émotion visible, a montré qu'il était un chanteur consommé. Sa voix délicate, sympathique et tendre, qui rappelle un peu celle de Poultier, a beaucoup de charme, et il la conduit avec un art extrême. L'administration n'a rien épargné pour *Les Monténégrins*. La mise en scène est

splendide, et le mélange des uniformes français et des costumes à moitié orientaux des montagnards produit un contraste très agréable à l'œil. [1] »

Dans l'*Illustration*, Georges Bousquet analyse en détail la partition :

« Après l'ouverture, savamment instrumentée, dans laquelle on remarque un beau chant de clarinette, vient une introduction qui renferme plusieurs morceaux : d'abord un double chœur de buveurs, soldats français et paysans monténégrins ; puis une chanson militaire qui n'a pas beaucoup de couleur, qu'on a inutilement ajoutée et qu'on peut retrancher sans inconvénient, quoique M. Sainte-Foy la chante avec son esprit accoutumé ; puis une autre chanson, mais celle-ci très caractéristique, dite par le barde de Monténégro, et dont le refrain est répété en chœur par tous les Monténégrins ; ces couplets sont d'un rythme énergique ; ils ont un coloris original, comme en général tout ce que chante le même personnage dans le courant de l'ouvrage ; ajoutons que M. Hermann-Léon les a très bien interprétés et qu'il a su donner une physionomie tout individuelle au rôle un peu excentrique qu'il était chargé de remplir. L'introduction se termine par la reprise du double chœur. Le morceau qui succède, *Quand je sauvai son existence*, est une romance délicieuse dont Mme Ugalde a fait ressortir à merveille toute l'expression et l'élégance. Viennent ensuite des couplets spirituels que Mlle Lemercier a passablement gazouillés, mais qui

(1) Reproduit dans Th. Gautier, *Histoire de l'art dramatique en France*, 6e série (Paris, 1859), pp. 70-72.

sont dans le même cas que la première chanson de l'introduction, c'est-à-dire qu'ils ont été mis là après coup pour la plus grande satisfaction des amateurs du style fanfreluche en musique. Nous préférons de beaucoup la romance *A mes yeux toujours présente*, chantée par l'officier français et très heureusement encadrée dans le duo qui suit entre lui et le barde. La mélodie en est suave et poétique; on sent qu'elle est inspirée par une pensée élevée, dont la source est dans le cœur du musicien, et non pas dictée par un systématique usage de prétendues convenances théâtrales, dont le principe réside dans le jugement équivoque d'un directeur ou d'un acteur. Nous dirons la même chose de la ballade : *Hélène était la dame — De ce lieu redouté* qui vient ensuite, et que M. Hermann-Léon a parfaitement chantée. C'est là aussi de la musique du cœur, expansive, colorée, pathétique. La scène avec chœurs, où Béatrix paraît en gitana, est semée de détails charmants, mais elle ne nous paraît pas à sa place; elle manque d'intérêt scénique; heureusement la cantatrice, Mme Ugalde, y supplée par toutes les grâces ravissantes de son talent vocal. Le finale du premier acte renferme un morceau d'ensemble largement conçu et se termine par un chœur chaleureux. On voit que cet acte est abondant en musique; on a trouvé généralement qu'il y en avait trop, et surtout trop de couplets : mais quoi! s'il n'y en avait pas autant, que deviendrait le genre de l'Opéra-Comique?

» Il y en a moins au second acte; aussi cet acte a-t-il une valeur musicale bien supérieure au premier. Il commence par un trio d'un excellent sentiment dramatique,

d'une couleur mystérieuse et sombre, d'un effet musical neuf et piquant. Puis vient un duo entre Mlle Lemercier et M. Sainte-Foy, dont la situation est heureuse et que le compositeur a très bien saisie. La scène du souper, moitié fantastique et moitié réelle, est traitée de main de maître par le musicien. C'est la page capitale de la partition. Le chant du barde au début de cette scène est empreint d'une rêverie enivrante. L'évocation de l'ombre d'Hélène, chantée par l'officier français, a de la grandeur et de la fierté; l'apparition de l'ombre est accompagnée par un dialogue concertant entre trois instruments, le hautbois, la clarinette et le basson, d'une harmonie riche et d'un effet merveilleux. Le duo entre Béatrix, sous la forme de l'ombre de la châtelaine, et l'officier, est rempli de phrases mélodiques passionnées vraiment émouvantes. A ce duo succède dans la coulisse un chœur d'une allure sauvage, puis un autre chœur au contraire on ne peut plus gracieux, qu'on entend au loin pendant que sur la scène continue un duo plein d'ivresse et de délire amoureux. Le timbre étrange de ces voix lointaines, la mélodie entrecoupée des deux principaux personnages, l'idée neuve de ce morceau, la manière ingénieuse dont il est conduit, tout a contribué à faire produire à cette scène une vive sensation, et de toutes parts dans la salle ont éclaté les applaudissements et les cris de *bis*. Le chœur final du deuxième acte est aussi très dramatiquement conçu et d'un effet puissant.

» Dans le troisième acte, nous trouvons au commencement une chansonnette tout empreinte de couleur locale et dont le thème nous paraît être un chant national de la Roumanie. Quoi qu'il en soit, cette

chanson s'appelle la *Romaïka* et pourrait devenir bientôt très populaire dans notre monde musical parisien. A cette chanson gracieuse et légère succède une prière, chœur sans accompagnement, d'une harmonie large et vraiment religieuse. Nous ne citerons que pour mémoire le duo suivant, mais nous décernerons de grands éloges au trio qui vient ensuite, principalement à la péroraison de ce morceau, qu'on a fait répéter et qui est d'un très bel effet musical et dramatique. M. Bauche, qui paraissait pour la première fois à l'Opéra-Comique, a rempli le rôle de l'officier français avec un succès qui fait bien augurer de son avenir; d'autant plus que ce théâtre a grand besoin de ténors, surtout de ceux qui ont de la voix. En résumé, la musique de M. Limnander a reçu l'approbation générale; si par-ci par-là l'inexpérience du jeune compositeur s'y trahit, on y sent à chaque instant la force d'un esprit original, bien doué, qui méritait en tous points l'accueil empressé qu'on lui avait fait à l'Opéra-National, et à qui, du moins il faut l'espérer, on permettra davantage d'être lui-même une autre fois à l'Opéra-Comique. »

Le feuilleton de Berlioz, dans le *Journal des Débats*, se termine ainsi : « *Les Monténégrins* ont obtenu un beau succès qui va continuer et accroître la fortune de l'Opéra-Comique. Trois morceaux ont été répétés, ce sont : le chœur à bouche fermée, la prière et la *stretta* du trio final. On a redemandé les principaux acteurs et le nom des auteurs a été accueilli par une trombe d'applaudissements. »

La Musique, Gazette de la France musicale, publiée par les frères Escudier, écrivait (8 avril 1849) :

« Limnander, à proprement dire, n'a pris aucune forme nouvelle dans son opéra. Il a bien cherché à se faire un style et un genre à lui, mais il est resté entre la musique française et la musique allemande; et c'est peut-être le plus grand mérite et le plus grand défaut de sa composition. Il a fondu ensemble avec une incontestable habileté la mélodie et l'harmonie, ces deux éléments qui, jusqu'ici, ont régi séparément les deux écoles. Cet essai est déjà un progrès, et l'on doit en tenir compte à Limnander. Nous trouvons des traces de cette tentative dans les finales des 1er et 2e actes et surtout dans les ballades d'Hermann-Léon .. »

La maison J. Meissonnier fils, au Ménestrel (plus tard Heugel et Cie), fit graver la grande partition d'orchestre, dédiée au roi Léopold Ier, et les parties séparées, ainsi qu'une réduction pour piano et chant, arrangée par A. de Garaudé, l'auteur des solfèges bien connus (1). Le livret parut chez Michel Lévy frères, avec la mention : « paroles de MM. E. Alboise et Gérard (2) ». La mise en scène, transcrite par L. Palianti, fut publiée dans la collection de mises en scène publiée par la *Revue et gazette des théâtres*.

(1) Il existe des exemplaires avec un titre renouvelé, portant l'adresse d'Heugel et Cie.

Plus tard, la maison Schott publia une partition pour chant et piano avec version allemande, ainsi que les principaux morceaux détachés.

(2) Il fut réimprimé à Bruxelles, en contrefaçon, dans le *Nouveau répertoire de la scène française* de Lelong, 17e année, 1849, 2e série, n° 5. Une nouvelle édition parut chez Lévy frères, en 1851 (imp. Arbieu, à Poissy).

La carrière des *Monténégrins* fut des plus fructueuse, et l'Opéra-Comique maintint pendant longtemps l'ouvrage sur l'affiche, en le faisant alterner avec le *Val d'Andorre*, d'Halévy. Au début d'octobre, il servit de rentrée à Mlle Grimm, qui avait abandonné quelque temps l'Opéra-Comique pour l'Opéra; la cantatrice reparut salle Favart dans le rôle de Béatrix et obtint un grand succès. « Par elle, dit G. Bousquet, la partition de M. Limnander paraît destinée à fournir de nouveau une brillante carrière [1]. »

Suivant la mode du temps, les « arrangeurs » s'emparèrent de l'œuvre; Hünten, notamment, publia chez Breitkopf une *Fantaisie* (op. 167) et un *Rondo* (op. 168, no 2), Katto une *Fantaisie*, et Cramer un *Pot-pourri* chez Schott. Tout le monde fredonnait l'air entraînant de la *Romaïka :*

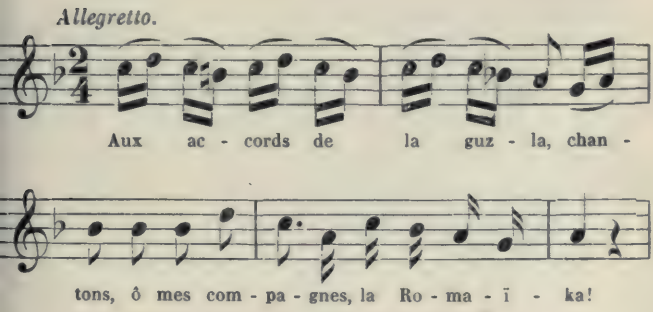

[1] L'*Illustration*, vol. XIV, no 346, 13 octobre 1849, p. 100.

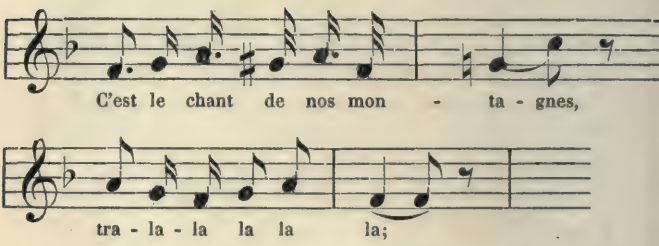

La vogue des *Monténégrins* se traduisit d'une façon pittoresque durant le Carnaval de cette année; les bouchers parisiens adoptèrent pour le cortège du bœuf gras les costumes des figurants des *Monténégrins;* ils invitèrent les auteurs à un banquet où Gérard de Nerval « développa — sans faire de prosélytes, on peut le croire — ses théories végétariennes [1] ».

Les Monténégrins furent bientôt montés sur les principales scènes et d'abord à Anvers, le 6 janvier 1850, avec MM. Bonamy, Mathieu, De la Marre, Mlle Noël et Mme Mathieu dans les principaux rôles. « La belle œuvre de M. Limnander, écrit le *Précurseur*, a été exécutée hier devant un public nombreux qui lui a fait un accueil des plus chaleureux... M. Rogier, ministre de l'intérieur, était venu à Anvers pour assister à cette représentation... Après le spectacle, l'orchestre et les choristes du théâtre, hommes et femmes, ont donné une brillante sérénade à M. Limnander à l'hôtel Saint-Antoine. L'orchestre a

[1] L'*Age du romantisme*, publié sous la direction de P. Burty et de Maurice Tourneux; 3e livraison : *Gérard de Nerval*, par Maurice Tourneux (Paris, 1887), p. 10.

exécuté l'ouverture de *Zampa*, puis les chœurs ont chanté la belle prière du 3e acte des *Monténégrins* et l'orchestre a terminé par l'ouverture de cet ouvrage. » Le *Journal d'Anvers*, extrêmement élogieux, relate un petit incident : « Les applaudissements frénétiques, rendus plus bruyants et plus unanimes encore par un stupide coup de sifflet parti du fond de la salle où se cachait sans doute quelque envieux remplissant volontairement le rôle de l'esclave insulteur, attaché aux triomphateurs romains, des applaudissements frénétiques, disons-nous, ont éclaté à la fin de la pièce, et M. Limnander a dû se rendre aux vœux de l'auditoire qui réclamait avec instance son apparition sur la scène. » Dans l'*Indépendance belge*, Édouard Fétis, qui avait fait le voyage d'Anvers, consacra un long feuilleton, signé de ses deux XX habituels, à la pièce dont il fait un vif éloge.

Le lendemain, la troupe anversoise alla jouer la pièce nouvelle à Malines; à cette représentation, l'échevin Broers, remplaçant le Bourgmestre, remit à Limnander la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold, que le Roi lui avait octroyée sur le rapport de Rogier (arrêté du 7 janvier 1850). « Les acclamations du public, dit l'*Indépendance*, ont ratifié cette haute marque de distinction donnée à l'artiste. Après la représentation, ce dernier a été appelé par la salle entière, et il a dû venir recevoir en personne l'ovation la plus flatteuse et la plus spontanée. Enfin, à la sortie du spectacle il a été reconduit jusqu'à son domicile, à la lueur des flambeaux, par la société des fanfares, à laquelle s'était jointe une foule immense. »

Les Monténégrins passèrent successivement à Gand, le

16 janvier, à Bruxelles, le 30 du même mois, à Verviers, le 9 décembre 1850, et à Liége, le 19 janvier 1852. Partout des représentations répétées et des reprises au cours des saisons dramatiques subséquentes attestent un succès qui fut particulièrement vif dans la ville natale du compositeur.

Le Grand-Théâtre de Gand était dirigé par Charles Hanssens, qu'on appelait l'aîné, pour le distinguer de son neveu, le compositeur et chef d'orchestre renommé. Un historien local dit : « *Les Monténégrins*, de notre compatriote Limnander, furent un des succès de la saison. Cet ouvrage était interprété à la perfection par Anthiome, Zelger, Borsary, Micheau, Mmes A. Durant et Cœuriot. Le public s'était donné le mot pour faire de la première de Limnander, qui eut lieu le 16 janvier 1850, une véritable représentation de gala. Il y avait un luxe de toilettes qu'on ne voyait que rarement au spectacle. Le compositeur fut acclamé et appelé sur la scène. [1] » Il n'y parut cependant pas, car il avait déjà quitté le théâtre, comme le rapporte le *Messager de Gand :* « A la chute du rideau, les spectateurs en masse ont rappelé M. Limnander; toutes les loges étaient restées garnies bien que l'heure fût déjà très avancée, et la persistance que l'on mettait à voir le compositeur a nécessité l'apparition d'un membre de l'Administration, qui est venu annoncer que M. Limnander... n'étant plus au théâtre, il ne pouvait se rendre aux désirs du public. La modestie de l'artiste lui avait imposé l'obligation de se soustraire à l'ovation qu'on

[1] Prosper Claeys, *Histoire du théâtre a Gand*, t. III (Gand, 1892), p. 84.

voulait lui faire et que l'on a d'autant plus regrettée que l'on avait, dit-on, dépouillé un grand nombre de serres pour la rendre aussi brillante que possible. » Après la représentation, la Société de chant des *Mélomanes* se rendit à l'hôtel de la Poste, où Limnander était descendu et lui donna une sérénade sous la direction de Charlo. Les *Mélomanes* lui décernèrent aussi le titre de membre d'honneur. En témoignage de reconnaissance, Limnander leur dédia, le 8 juillet suivant, un nouveau chœur : *Le Départ des Pasteurs*, qui valut à la Société, dirigée par Charles Miry, le premier prix au concours de Bruges le 6 octobre 1850. *Les Monténégrins* furent repris sur la scène gantoise au cours de chacune des quatre saisons suivantes

A Bruxelles, l'interprétation fut également remarquable, avec MM. Montaubry, Mathieu, Froment et Mmes Caroline Prévost et Froment; des reprises eurent lieu les trois saisons suivantes. La popularité de l'auteur fut telle qu'un cercle choral fondé à Bruxelles, en décembre 1853, prit le nom de *Société Limnander*, en lui offrant la présidence d'honneur; dirigé par Agniez, puis par Van Syngel, ce cercle vécut jusqu'en 1861.

Montés à Lille, le 26 novembre 1850, avec une brillante cantatrice, Mme Charton, et le ténor Anthiome, *Les Monténégrins* y restèrent six années au répertoire, sauf deux interruptions. Mentionnons encore parmi les scènes qui les inscrivirent à leur progamme : La Haye, Toulouse, etc.

En 1858, l'Opéra-Comique en fit une reprise en réduisant la pièce en deux actes, pour les débuts d'un ténor

belge, appelé à devenir une illustration de la scène lyrique : Victor-Alexandre Warot. Fils et élève d'un chanteur distingué, il avait fait des études de droit, mais il avait abandonné le barreau pour la finance et ne pratiquait la musique qu'en amateur. Il était caissier de la maison Prost quand Nestor Roqueplan, alors directeur de l'Opéra-Comique, eut l'occasion de l'entendre et découvrit en lui l'étoffe d'un grand artiste. Après quelques études, il débuta dans le rôle de Sergis, et conquit d'emblée le public, quoi qu'en dise Scudo (1).

Une reprise annoncée à la Monnaie, en octobre 1864, n'eut pas lieu, mais la grande scène bruxelloise revit *Les Monténégrins*, en février 1867, avec MM. Jourdan, Barbet, Mmes Daniels et Dumestre (2); malgré le talent des interprètes, le succès fut très réservé, et le critique de l'*Écho du Parlement* l'attribue aux défauts du scénario : « Rien de plus somnifère, en effet, que cette suite de tableaux mal enchaînés et dépourvus d'animation, sinon d'intérêt,

(1) « On a repris également *Les Monténégrins*, opéra en trois actes de M. Limnander, qu'on a réduit d'un tiers pour l'approprier à la taille d'un jeune ténor qui s'y est produit, M. Warot. C'est un ténor de genre dont la voix grêle ne manque pas d'un certain charme dans la partie supérieure de son échelle. Si M. Warot parvient à corriger un peu le défaut qu'il possède de chanter de la gorge, qu'il étreint fortement, les notes qui forment la première octave de sa voix débile, il peut devenir un artiste utile et agréable. » *Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1858, p. 226.

(2) A l'occasion des études détaillées de cette reprise, le *Guide musical* publia, en tête de son numéro du 17 janvier 1867, une biographie assez détaillée de Limnander.

qui se déroule durant trois actes. De la poésie, il y en a incontestablement; mais quant à l'entente scénique, j'ose dire qu'elle est nulle. Otez les récits et les scènes à explication, vous croirez assister à l'audition d'un Album de mélodies. »

A l'occasion des grandes fêtes nationales qui commentèrent à Bruxelles, en 1880, le cinquantenaire de l'indépendance de la Belgique, le théâtre de la Monnaie organisa une saison d'été dont le répertoire fit place à plusieurs œuvres belges. La Commission chargée d'en élaborer le programme y avait inscrit *Les Monténégrins,* puis les en avait rayés. Le Roi intervint personnellement, et c'est ainsi que l'œuvre eut sa dernière reprise, le 28 août 1880. La représentation donna lieu à un autre incident : la Société des auteurs et des compositeurs de musique essaya d'y faire opposition, parce que la direction Stoumon-Calabresi n'avait pas de traité avec elle.

L'œuvre parut vieillie, moins cependant qu'on aurait pu le craindre, comme le constate M. Lucien Solvay, dans son compte rendu du *Guide musical* : « L'œuvre a des qualités de mélodie et d'effet scénique vraiment remarquables. Ce n'est plus l'opéra-comique de Boieldieu et d'Auber, c'est déjà l'opéra-comique de demi-caractère; la note grave l'emporte sur la note fantaisiste, et souvent elle s'élève jusqu'au drame; l'orchestre prend des allures héroïques; il déchaine toutes ses voix, bruyamment et quelquefois éloquemment. Le deuxième acte presque tout entier est d'un éclat lyrique qu'il faut reconnaitre. Le musicien qui a écrit cela n'est pas le premier venu, et, si ce n'est pas un homme de génie, au moins c'est

un homme de savoir-faire. L'outrage des ans s'est fait principalement sentir sur la coupe des morceaux dont *Les Monténégrins* sont remplis, — cette coupe en couplets, en couplets éternels et éternellement accouplés (pardon!) si fort à la mode il y a trente ou quarante ans. Le premier acte en est bourré, et l'air fameux de la *Croix d'honneur* n'en peut sauver la monotonie. Depuis le temps qui le vit naître, la vérité scénique a heureusement changé cet état de choses en introduisant dans la musique dramatique un peu de cette vie et de cette sincérité dont l'art ne peut se passer... En somme, si *Les Monténégrins* ont su résister à cette présente épreuve, comme ils l'ont fait à la Monnaie, les qualités sérieuses de l'œuvre et le talent du compositeur ne peuvent qu'en tirer avantage, et l'avantage n'est pas mince. Le public de la première a beaucoup applaudi l'interprétation, qui est très satisfaisante. Mlle Deschamps, quoique manquant de la force nécessaire, a dit avec un sentiment très juste les couplets de la *Croix d'honneur* et toutes les pages expressives de l'ouvrage. M. Rodier, bien en voix, a très bien chanté le rôle du capitaine français, amoureux, fusillé, sauvé et marié. M. Dauphin donne une excellente physionomie au barde légendaire de la pièce. Mlle Lonati fait de son mieux, et M. Guérin est assez amusant. Les chœurs et l'orchestre ont marché avec ensemble. Il y a des décors rafraîchis et des costumes frais, — chose excellente par ces temps de forte chaleur [1]. »

Voici la lettre que le compositeur adressa aux direc-

[1] *Guide musical*, numéro du 2 septembre 1880.

teurs de la Monnaie, pour les remercier des soins apportés à cette dernière reprise :

« Bruxelles, ce 29 août 1880.

» Messieurs,

» Je ne sais comment vous exprimer ma reconnais-
» sance! Vous avez tiré du hangar cette vieille charrette
» de *Monténégrins*. Cette vieille blague est devenue
» entre vos mains une révélation. Vous m'avez vengé...
» Merci mille fois. Jamais et nulle part que je sache, *Les*
» *Monténégrins* n'ont été montés avec autant de soins et
» d'intelligence. Une exécution pareille est un rêve pour
» moi. La soirée d'hier m'a rajeuni de trente ans.

» Merci encore une fois pour vous et pour mes sym-
» pathiques interprètes.

» Veuillez.....

» Bon LIMNANDER (1). »

CHAPITRE III.

Second mariage. — *Le Château de la Barbe-Bleue* (1851); analyse et carrière de l'œuvre.

Au milieu du succès persistant des *Monténégrins*, l'heureux compositeur contracta une nouvelle union (2);

(1) L'autographe est conservé dans la collection de M. Adolphe Max, bourgmestre de Bruxelles, qui a bien voulu me le signaler et me le communiquer.

(2) Le *Courrier français* écrit dans son numéro du 4 février 1850 : « On nous annonce le mariage de M. Limnander avec

il épousa à Paris, le 7 février 1850, une jeune Française, Rose-Caroline Blin de Saint-Pierre, fille de Pierre-François-Toussaint et de Caroline-Marie-Claude Gosselin, d'une ancienne famille normande. C'était un mariage tout d'inclination et de sympathie, qui réunissait deux cœurs d'une délicatesse de sentiment peu commune. La seconde femme de Limnander lui donna trois fils, dont deux, Raoul et Gaston, morts jeunes, et Fernand, auteur du rameau parisien de la famille, qui devait lui-même mourir prématurément, après avoir manifesté des dispositions remarquables pour les arts, et en particulier pour la musique. Mlle Blin n'avait pas de fortune; le maître lui-même, aîné d'une nombreuse famille, n'avait que de très modestes revenus. Mais à cette époque de rêves romantiques, les préoccupations d'ordre matériel étaient aussi inconnues à son tempérament d'artiste qu'elles étaient indifférentes à sa femme. Suivant la formule du temps, « un cœur et une chaumière » suffisaient à assurer le bonheur des deux époux. La longue existence qu'ils vécurent côte à côte leur réserva, à côté de chagrins nombreux et de deuils cruels, le bonheur d'une entière communauté d'idées et d'une mutuelle tendresse.

Les douceurs de la lune de miel n'empêchèrent pas Limnander de se remettre au travail avec ardeur pour la scène où il avait débuté d'une façon si brillante et pour laquelle Perrin lui avait demandé un nouvel ouvrage. C'est un des plus féconds et des plus réputés librettistes du temps qui lui fournit cette fois son scénario : Jules-

Mlle Caroline Blin. Si l'harmonie manque jamais dans cet heureux ménage, il ne faudra plus croire au système des sympathies et des probabilités. »

Henri Vernoy de Saint-Georges, l'auteur des paroles de *La Reine de Chypre*, de *L'Éclair*, de *La Fille du Régiment*, des *Mousquetaires de la Reine*, de *Martha*, et de bien d'autres pièces à succès. M. de Saint-Georges fut toutefois moins heureux dans le choix du sujet destiné à Limnander, et qui était emprunté à un roman d'Eugène Sue, *Le Morne-au-Diable*, paru en 1842. Le célèbre romancier avait mis en œuvre la légende suivant laquelle le duc de Monmouth aurait échappé à l'échafaud et aurait trouvé un asile en Amérique; il vit dans une maison isolée avec sa femme qui se fait passer pour une veuve indienne, surnommée Barbe-Bleue à cause de la perte successive de plusieurs maris. Le librettiste modifia singulièrement cette donnée en l'appliquant à l'histoire du roi d'Angleterre détrôné Jacques II, réfugié à la cour de Louis XIV; en attendant le moment propice pour tenter la restauration du monarque, son neveu, le duc de Berwick, se retire aux Indes sous les habits d'un boucanier; il y habite, en compagnie de sa sœur Fidelia de Lancastre, le château d'une Barbe-Bleue, cette fois de Madras, pour laquelle Fidelia se fait passer afin de déjouer tous les soupçons. Le secret des émigrés est sur le point d'être surpris par deux jeunes Français, le comte Gaston de Rochambeau et le Gascon Hercule de Lantillac, venus aux Grandes-Indes pour y chercher fortune. De là une série de péripéties qui remplissent d'invraisemblances les deux premiers actes; au troisième, les personnages se retrouvent au château de Saint-Germain-en-Laye, et tout finit par les mariages obligés : Rochambeau épouse Fidelia et Lintillac une confidente de celle-ci, Mirette.

Même pour les spectateurs de l'Opéra-Comique d'alors,

habitués aux fantaisies excessives, M. de Saint-Georges avait dépassé la dose, et le livret du *Château de la Barbe-Bleue* fit tort à la partition lorsqu'elle fut présentée au public le lundi 1er décembre 1851. Mais l'œuvre eut à souffrir aussi des circonstances du moment. Et quel moment! La veille du coup d'État du 2 décembre. C'est en sortant de la première que le duc de Morny se rendit à l'Élysée, après le départ des hôtes de la réception habituelle, afin d'arrêter les préparatifs du renversement de la deuxième République française, qui avait naguère fait reculer l'apparition des *Monténégrins*. Pendant la représentation même, Morny avait dit à une dame qui lui demandait ce qu'il ferait si l'on donnait un coup de balai à l'Assemblée nationale : « Ma foi, Madame, s'il y a un coup de balai, soyez sûre que je tâcherai de me mettre du côté du manche » (1).

La carrière de Limnander se ressentit ainsi des contre-coups de la politique, et le spirituel journaliste bonapartiste de Villemessant devait lui dire plus tard, peu après l'établissement de la troisième République : « Donnez-nous donc un ouvrage, cher maître; vos premières annoncent un changement de régime » (2).

(1) Le correspondant parisien de l'*Indépendance belge* note le détail suivant : « Durant un entr'acte, l'ambassadeur d'une grande puissance s'étant croisé avec M. de Morny, dans le couloir, l'arrête et lui dit : Rien de nouveau, Monsieur? — *Absolument rien que je sache, Mylord!* répondit le personnage dont, en ce moment même, l'imprimerie nationale plaçait le nom au bas des affiches inattendues, comme contreseing de ce qu'on sait, à titre de nouveau ministre de l'Intérieur. »

(2) Anecdote rapportée dans l'article nécrologique du *Journal de Bruxelles*, 17 août 1892.

La distribution du *Château de la Barbe-Bleue* était la suivante :

GASTON DE ROCHAMBEAU. .	MM. DUFRÈNE, ténor.
LE BOUCANIER (duc de Lancastre) .	COULON, basse.
DON FRESCO (Lantillac) . . .	SAINTE-FOY, ténor comique.
JACQUES II, roi d'Angleterre. .	DUVERNOY.
Le capitaine RENARD	CARVALHO, 2e basse.
Un caporal de la garde écossaise.	PALIANTI.
Un huissier	LEJEUNE.
FIDELIA	Mme UGALDE, 1re chanteuse.
MIRETTE.	Mlle LEMERCIER, 1re Dugazon.
MIRZA	Mme FÉLIX, jeune mère Dugazon.

L'accueil du public fut des plus sympathique, constate la presse, mais le livret fut fortement critiqué : « Si l'intention de M. de Saint-Georges, l'habile moteur de ces mystérieux personnages, a été de nous faire un défi, elle est complètement remplie. Nous nous avouons vaincu ; lui seul peut vous guider à travers cet inextricable labyrinthe de scènes tour à tour effrayantes et comiques, fortes et douces, violentes et gracieuses ; de situations nouées avec adresse et dénouées un peu à la façon d'Alexandre ; lui seul en un mot a le fil de tout cela, et au lieu de nous tourmenter à le lui arracher des mains, nous aimons mieux vous engager à aller voir avec quelle dextérité il le tient, le pelotonne et le dévide. » Ainsi s'exprime Georges Bousquet dans l'*Illustration* (1). Dans la *Revue des Deux Mondes*. A. de Pontmartin est plus sévère : « Puisque M. de Saint-Georges

(1) L'*Illustration*, vol. XVIII, nº 459, 13 décembre 1851, p. 379.

avait consenti à puiser dans un roman connu la donnée d'un libretto d'opéra-comique, il aurait dû pousser plus loin encore la modestie en copiant tout simplement la fable conçue par M. Eugène Sue, qui est du moins vraisemblable et parfois intéressante, et non pas complètement absurde comme celle qu'il y a substituée. (1) » De Pontmartin n'est pas très aimable non plus à l'égard du compositeur :

« Malheureusement la musique n'est pas de nature à atténuer l'ennui que vous fait éprouver la prose de M. de Saint-Georges. M. Limnander est un Belge qui est venu s'établir en France depuis quelques années. Il s'est fait connaître d'abord par quelques morceaux détachés qui ont été exécutés dans un ou deux concerts publics, puis par un opéra-comique en trois actes, *Les Monténégrins,* où l'on a remarqué du talent et une certaine vigueur de style. Le musicien de la *Barbe-Bleue* confirmera, sans y rien ajouter, l'opinion qu'on s'était faite du mérite de M. Limnander. Il est assez curieux de remarquer en passant que, depuis qu'on s'occupe avec succès de musique instrumentale, on ne sait plus faire une ouverture en France. Ni M. Félicien David dans la *Perle du Brésil*, ni M. Limnander dans la *Barbe-Bleue,* n'ont réussi à condenser dans un avant-propos symphonique les principales idées qui se trouvent éparses dans leurs partitions. M. Limnander a bien essayé de composer une ouverture assez développée et que l'on a pu entendre à la répétition générale de son dernier ouvrage;

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1851, 21e année, nouvelle période, t. XII, p 1145.

mais le compositeur s'est ravisé depuis, et il a eu le bon esprit de supprimer l'ouverture en ne laissant que quelques mesures d'introduction qui ne manquent pas de couleur. Au premier acte, on remarque une ballade, *Sur la cime du pic terrible,* qui ressemble à toutes les ballades qu'on entend à l'Opéra-Comique. Un duo pour soprano et ténor entre le comte de Rochambeau et Mirette, la suivante de la Barbe-Bleue, dont l'*andante* a de la grâce, mais qui n'est dans son ensemble qu'un long point d'orgue à deux voix; un air de basse que chante le boucanier, écrit avec prétention, et puis une romance de ténor qui n'a rien de saillant, complètent le menu de cet acte. A l'acte suivant, dont la scène se passe à l'intérieur du château de la Barbe-Bleue, on peut signaler un chœur chanté dans la coulisse, un quatuor sans grands développements, une nouvelle ballade, *A Lahore jadis régnait un roi,* dont la mélodie connue pourrait bien être empruntée à quelque chanson populaire. Au troisième acte, qui est d'une longueur à fatiguer la plus angélique patience, se trouvent une gracieuse romance pour voix de ténor, un duo en écho qui exprime une des situations les plus burlesques qu'on puisse imaginer, un trio avec chœur qui a de la vigueur, et puis encore un duo d'amour qui produirait de l'effet s'il était mieux conçu, moins long et placé dans une meilleure situation. L'opéra du *Château de la Barbe-Bleue* est l'œuvre d'un homme de talent, d'un musicien instruit, qui connaît l'orchestre et qui a plus de passion que de distinction dans les idées. Cette partition, trop touffue, renferme trois fois plus de musique qu'on ne saurait en supporter dans un opéra-comique, et chacun

des nombreux morceaux qui la composent n'a pas d'autre raison d'être que le plaisir du compositeur. C'est le système de la mauvaise musique italienne sans ses avantages, c'est-à-dire de la musique pour de la musique sans que l'intérêt de l'action en explique la nécessité. »

Et de Pontmartin, décidément mal disposé, ajoute au sujet de l'interprétation : « Mme Ugalde, qui remplit le rôle très important de la Barbe-Bleue, n'a pas été cette fois plus heureuse dans son entreprise que M. Limnander dans la sienne. Elle chante trop, et les morceaux confiés à son talent audacieux manquent d'originalité. Ce ne sont que des vocalises qui fatiguent son organe autant que le public. M. Dufrène, qui est chargé du personnage du comte de Rochambeau, est un ténor de province, dont la voix, un peu pâteuse et terne, n'est pas dépourvue de charme. M. Dufrène chante avec assez de goût, mais on peut lui souhaiter un peu plus de distinction. M. Coulon, jeune élève du Conservatoire, possède une voix de basse qui produit un bon effet dans le fragment de ballade qu'il chante au second acte, ainsi que dans d'autres morceaux du rôle du boucanier qui lui est échu tout à coup sans qu'il ait pu s'y préparer suffisamment. Cette voix, un peu rude, gagnerait beaucoup à s'assouplir. »

Georges Bousquet, au contraire, dans l'article de l'*Illustration,* déjà cité plus haut, ne tarit pas d'éloges sur le compositeur, dont il analyse longuement l'œuvre, et sur les interprètes :

« Sa partition commence par une introduction symphonique d'un mouvement lent, dont l'instrumentation vaporeuse, un peu fantastique, transporte aussitôt l'auditeur hors de sa sphère de tous les jours. Le rideau se

lève pendant qu'à la suite de cet andante poétique l'orchestre dépeint tout à coup les effets de la tempête; des hommes vêtus d'un uniforme à la Duquesne ou à la Jean-Bart boivent et chantent; ils sont servis par une femme portant le costume indien. Dans une mélodie assez énergique pour dominer les éclats de la foudre, le chef de la bande énumère les délices de la vie de flibustier. A peine finit-il sa chanson que surviennent deux nouveaux personnages en habit du temps de Louis XIV; ils viennent de faire naufrage, et l'un d'eux, avec un joyeux sans-souci, nous chante : *Vive le plaisir des voyages!* Voilà une bonne entrée en matière, un premier morceau dans lequel on trouve des nuances musicales variées; et, n'importe ce qui va suivre, cette introduction bien composée dispose bien. Quelques scènes après, une jeune fille indienne, très avenante, du nom de *Mirette,* arrive suivie d'autres jeunes filles vêtues comme elle, qui se pressent sur ses pas pour lui faire redire l'histoire de la *Barbe-Bleue : Tra la la, tra la la,* leur répond gaîment Mirette, *chacun sait cette histoire-là*; et les instruments accompagnent sa voix en petites notes frétillantes tout à fait réjouissantes à écouter. Mirette, enfin, cède aux instances des gens qui l'entourent, particulièrement à une galante sollicitation du jeune voyageur de tout à l'heure, et, dans une ballade d'une forme mélodique élégante, nous apprend ce que c'est que la Barbe-Bleue, dont le château est bâti sur *la cime du pic terrible.* Il ne s'agit pas du farouche époux de la sœur de ma sœur Anne, mais de cette autre Barbe-Bleue inventée par M. Eugène Sue, et que vous connaissez si vous avez lu *Le Morne-au-Diable.* Seulement, l'auteur du roman

avait placé l'habitation de son héroïne aux Antilles, non loin de la paroisse de Macouba, et le pic terrible de M. de Saint-Georges est situé aux environs de Madras. La ballade de Mirette plaît fort à l'aimable Gaston de Rochambeau (c'est le nom du naufragé qui a si bonne façon). Comme Georges Brown, il veut voir cette autre Dame Blanche ; suit, entre Gaston et Mirette, un charmant duo, dans lequel l'éloge des gentils petits lutins est chanté sur un rythme vif, une mélodie spirituelle, et des modulations le plus heureusement trouvées. Mirette s'enfuit seule à la fin de ce duo. Quelques instants après paraît un homme à la figure, à la tournure, à l'accoutrement étranges : on l'appelle Jacques le Boucanier. D'un accent mélodique âpre, sauvage, il prononce ces mots : *En ce pays on me connaît, je suis le roi de la forêt.* Ce chant du Boucanier a beaucoup de caractère. Cet autre boucanier, qui dans le roman se nomme de l'affreux nom d'Arrache-l'Ame, n'eût pas autrement chanté. Il y a encore dans ce premier acte un chœur de flibustiers; puis une mélodie tendre et sentimentale que chante Gaston en rêvant à celle qu'il aime; enfin, un court morceau d'ensemble qui sert de finale, dans lequel, pendant que Gaston et son compagnon de voyage se rendent au château de la Barbe-Bleue, le chant du lutin Mirette et celui du Boucanier se mêlent ensemble dans le lointain d'une manière ingénieuse.

» Au second acte la scène se passe dans l'intérieur de ce château si sombrement connu au dehors, et où vont s'étaler à nos yeux toutes les merveilles des *Mille et une Nuits*. Un coloris musical vraiment asiatique est empreint dans le chœur des femmes qui chantent à demi-voix

autour d'une autre femme, jeune, luxueusement parée, et qui repose étendue sur un moelleux divan. Disons, en passant, que M. Limnander, dans ce morceau, a fait un heureux emploi du saxophone, l'un de ces nouveaux instruments dus au génie inventif de M. Adolphe Sax, et qui ont valu à ce facteur, à l'Exposition universelle, la grande médaille que le jury lui a décernée à l'unanimité et sans discussion. Le timbre de cet instrument a une douceur ravissante et très pénétrante en même temps; c'est une couleur de plus, bien précieuse, ajoutée à la palette des sons. Revenons à la musique de M. Limnander. Si nous pouvions nous étendre, et d'une chronique faire une analyse complète, nous aurions bien plus à dire du second acte que nous n'avons dit du premier. Nous citerons en bloc tout ce que chante Mme Ugalde : son premier air avec accompagnement de violon obligé, son second morceau accompagné par un chœur dans la coulisse, sa romance : *Regardez-moi, suis-je terrible?* la ballade du roi de Lahore qu'elle dit pendant la scène du repas si somptueusement servi, auquel Gaston est invité par le Boucanier et la Barbe-Bleue; tout cela est d'une fraîcheur, d'une élégance, d'une coquetterie, d'un brillant, d'un séduisant que nous ne saurions trop louer. Un seul reproche nous semble pouvoir se mêler à ces éloges, c'est que le refrain de la ballade est une réminiscence trop directe de l'andante de l'air de *Semiramide : Bel raggio lusinghiero*. C'est dommage; il eût été facile, pendant les répétitions, de s'apercevoir de cette petite tache et de la faire disparaître. En outre de ces morceaux que nous venons de citer, il y a dans ce second acte un duo entre Gaston et Fidelia (c'est le nom véritable de la

prétendue Barbe-Bleue), un quatuor, des couplets du Boucanier, d'une franche allure, un chœur d'hommes très original, peut-être même un peu bizarre, mais dont l'exécution, quoique difficile, a été irréprochable; des couplets de poltron très comiquement faits et non moins comiquement dits par M. Sainte-Foy; enfin, un finale fort bien conduit. M. Limnander a déployé dans le second acte de sa partition le plus remarquable talent : abondance et variété d'idées, richesse d'instrumentation, beauté de coloris. Si l'on doit se plaindre d'une chose, c'est, comme on dit, que la mariée est trop belle, c'est-à-dire qu'il y a trop de musique; nous le disons, quoique musiciens nous-même, et parce qu'il est bien vrai qu'en tout l'excès est un défaut.

» Il y a aussi bon nombre de choses à citer dans le troisième acte, à commencer par le chœur de la patrouille des soldats de la garde écossaise. Il est bon de vous dire que nous sommes loin du lieu de la scène des actes précédents; tous les personnages que nous avons vus dans l'Inde, nous les retrouvons à Saint-Germain, à la cour du roi détrôné Jacques II. Nous devons particulièrement mentionner une très jolie scène musicale, celle où Gaston chante sa plainte amoureuse; et l'*écho de ce palais* lui répond par des traits de vocalise d'une délicatesse et d'une finesse adorables. Cet écho n'est autre que la voix de Fidelia de Lancastre, ou plutôt de Mme Ugalde, qui, nous le disons avec grand plaisir et en toute vérité, nous a paru, ce soir-là, chanter mieux que jamais. Il y a encore un morceau d'ensemble très bien fait, dans la scène où Gaston reconnaît Fidelia au milieu de la foule des courtisans, et où celle-ci feint de ne pas le recon-

naître ; puis encore un petit trio finement touché : *Pour être heureux il faut se taire. — Taisez-vous! — Taisons-nous!* c'est court, à propos et très piquant. Ce troisième acte pourtant est un peu froid et languissant; il y est beaucoup trop question de politique pour que ce soit bien divertissant; le fantastique a fait place à la réalité : plus de Boucanier, mais un beau monsieur, bien mis, à physionomie honnête et placide, que tout le monde salue respectueusement; on l'appelle ici le duc de Berwick; Fidelia lui dit : mon frère, et le roi Jacques le nomme son fils bien-aimé. Ceci nous fait supposer que ce personnage est le fils naturel de Jacques II, qui devint maréchal de France. Le librettiste n'a pas adopté la version du romancier, qui nous montre dans le mari de sa Barbe-Bleue, ce duc de Monmouth, fils naturel de Charles II, lequel fut décapité pour cause de conspiration. Dans le fait, pour un dénoûment d'opéra-comique, le duc de Berwick valait mieux que le duc de Monmouth. Cependant, qu'est-ce que tous ces grands noms viennent faire là? Fallait-il autant s'agiter de l'Orient à l'Occident pour amener le mariage de Fidelia avec Gaston?

» Sur l'exécution de l'ouvrage, il n'y a qu'éloges à donner. Nous en avons déjà adressé à Mme Ugalde, nous lui en adressons encore; elle a chanté à ravir et nous a bien puni, pour mieux dire, récompensé des quelques critiques que nous lui avons faites dernièrement. Nous n'avons presque plus trouvé un seul des défauts que nous avions blâmés dans sa manière de chanter, et qui nous paraissaient d'un fâcheux augure. Libre à Mme Ugalde de nous croire de ses ennemis, parce que nous ne l'avions pas applaudie dans le rôle de

Marie de *La Fille du Régiment*, comme nous faisons aujourd'hui dans sa nouvelle création de Fidelia la Barbe-Bleue. Un nouveau ténor, M. Dufrène, a débuté avec beaucoup de succès dans le rôle de Gaston; sa voix est sympathique, sa méthode bonne, son physique distingué, son jeu expérimenté; sa diction un peu prétentieuse, assez naturelle pourtant; toute sa personne a bon air et bonne grâce; c'est en un mot, une excellente acquisition pour ce théâtre. Dans le rôle du Boucanier, M. Coulon a montré de la verve, de l'intelligence de la scène; il en a bien fait valoir les meilleures parties; qu'il veille seulement davantage à la conservation de sa voix. Mademoiselle Lemercier est une Mirette bien lutinante, et si toutes les Indiennes sont ainsi faites, elles ont peu de chose à envier à nos Lisette et à nos Marton. M. Sainte-Foy remplit un rôle de chevalier gascon avec cette amusante gaîté, ce comique de bon aloi qu'il met à tous ses rôles; on regrette que celui-ci ne soit pas plus important dans la pièce : le Lantillac de M. de Saint-Georges aurait pu sans inconvénient emprunter quelque chose de plus au Croustillac de M. Eugène Sue. Enfin le rôle secondaire du flibustier est très convenablement rempli par M. Carvalho. L'orchestre et les chœurs ont, comme de coutume, contribué pour une bonne part au succès de la soirée. Les décorations sont très belles : l'hôtellerie indienne du premier acte est très pittoresque; l'habitation de la Barbe-Bleue est splendide, et les moindres accessoires y sont d'une couleur locale rigoureuse; on se croirait au troisième acte, dans un vrai site richement boisé, par une belle soirée d'automne, alors que les feuilles des

arbres revêtent cette teinte dorée que les peintres et les poètes aiment tant. »

Citons encore l'appréciation de la *Revue et gazette musicale* de Paris, due à H. Blanchard : « Le faire de M. Limnander est large, abondant; sa mélodie, qui ne manque pas de distinction, n'est cependant pas marquée au coin de l'originalité. Il y a quelque chose de consciencieux, mais d'un peu lourd, d'un peu massif dans sa manière » (1). Dans son dictionnaire, Fétis écrit : « *Le Château de la Barbe-Bleue* .. fit voir que le talent de M. Limnander avait fait de grands progrès dans l'art d'écrire et d'instrumenter. Si cet ouvrage, dans lequel les idées ont de la distinction et dont la partition renferme plusieurs beaux morceaux, n'a pas obtenu le succès d'éclat des *Monténégrins*, la froideur du livret en fut la cause; mais la réputation du compositeur n'en fut pas moins en progrès dans le public et parmi les artistes » (2). Et Larousse dit de même : « Le livret surchargé de détails trop invraisemblables a causé autant de préjudice à la musique de Limnander que les événements politiques qui, à cette époque, préoccupaient tous les esprits » (3). Toutefois, le correspondant parisien de l'*Indépendance belge* constatait déjà, au lendemain de la

(1) Cité dans Ed. Grégoir, *Galerie biographique des artistes musiciens belges du XVIIIe et du XIXe siècle*, Bruxelles, 1862.

(2) Fr.-J.-Fetis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e édit, t. V, Paris, 1867, p 303.

(3) P. Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*, t. III, Paris, 1867, p. 1075. On sait que les articles concernant la musique dans cette encyclopédie sont, depuis la lettre C, l'œuvre d'Arthur Pougin.

première, la faiblesse du troisième acte, pour la musique comme pour le livret. « Si l'opéra nouveau de M. Limnander avait suivi, pour son troisième acte entier, le beau *crescendo* qui va jusqu'au second, il eût de cette fois même été l'égal des maîtres chéris de cette scène charmante... Malheureusement, les lignes convergeant en pyramide, qui font si bien comme règle dans les groupes d'un tableau, sont moins heureuses à l'Opéra, où la ligne doit aller en s'élevant toujours, par le *crescendo* de la passion, de l'émotion... »

La maison Heugel publia la grande partition d'orchestre, dédiée à Fétis, et les parties séparées, ainsi que la réduction pour chant et piano, arrangée par A. de Garaudé, l'adaptateur des *Monténégrins*, qui mourut à Paris, peu de temps après; le livret fut édité par la maison veuve Jonas (1).

On a déjà pu constater que la fortune de la nouvelle partition fut moins heureuse que celle de son aînée. Elle eut de la peine à se maintenir sur l'affiche; P. Scudo note dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1852 : « Les représentations fatigantes du *Château de la Barbe-Bleue*, de M. Limnander, effraient les plus intrépides amateurs de mélodrames, et c'est à peine si le talent de Mme Ugalde, dont on a tant mésusé, réveille une ou deux fois par semaine l'indifférence du public (2). »

(1) Il fut réimprimé à Bruxelles, en contrefaçon, dans le *Nouveau répertoire de la scène française*, de LELONG, 21e année, 1853, 1re série, no 6.

(2) *Revue des Deux Mondes*, 22e année, nouvelle période, t. XIII, p. 777.

Peu de scènes étrangères accueillirent l'œuvre : celle-ci fut montée à Gand, sous la direction de Zelger, la célèbre basse, et Bernonville, mais n'eut que deux représentations, le 1er et le 4 avril 1853, avec MMmes Voiron et D. Granier, MM. Scott, Duguet et Félix.

La longueur du livret, l'insignifiance et en même temps la complication du sujet furent vivement critiquées par le *Messager de Gand*, qui ne se montra pas très enthousiaste de la partition : « La musique de M. Limnander brille plutôt par le savoir que par la mélodie ; les effets qu'il produit sont le résultat de l'étude bien plus que de l'inspiration ; souvent de beaux effets d'orchestration viennent remplacer le chant que le maître a cherché en vain. Ce genre de musique demande à être étudié ; il ne charme pas à première audition. » Le journaliste note d'ailleurs que les chœurs ont laissé beaucoup à désirer, ce qui ne pouvait être à l'avantage de l'œuvre où ils jouent un rôle considérable, et aide à faire comprendre la froideur du public gantois.

CHAPITRE IV.

Le Maître-Chanteur (1853) et ses trois remaniements sous le titre de *Maximilien* (1856, 1874 et 1876).

« La mauvaise influence d'un sujet mal choisi et d'une pièce mal faite se fit sentir davantage encore à la représentation du *Maître-Chanteur*, grand opéra en deux actes, qui fut joué le 20 (lisez le 17) octobre 1853. Ainsi que l'ont dit les critiques des journaux de musique, l'ouvrage ne fut sauvé à la première représentation que

par l'œuvre du compositeur. » C'est ainsi que Fétis relate le sort du troisième ouvrage lyrique de Limnander, qui avait été reçu à l'Opéra, alors rue Le Peletier et dirigé par Nestor Roqueplan.

Le libretto, vraiment peu intéressant, était cependant l'œuvre d'un aimable écrivain, Henri Trianon, bibliothécaire de Sainte-Geneviève, qui dirigea plus tard l'Opéra-Comique, de 1857 à 1859, avec Roqueplan (1).

La scène se passe à Francfort, en 1493, la veille de l'élection de l'empereur Maximilien. Celui-ci parcourt la ville incognito, accompagné du page Godfried, en se faisant passer pour un chanteur. Il pénètre, pour réparer la lame de son épée, chez l'armurier Gunther, dont la fille Marguerite est sur le point d'être séduite par Rodolphe, fils du landgrave de Hesse. Rodolphe a parié avec Risler qu'il amènerait sa conquête chez lui à un souper joyeux ; pour vaincre les scrupules de la jeune fille, il n'hésite pas à simuler un mariage, dont l'un des témoins est le maître-chanteur. Quand le landgrave, venu à Francfort pour l'élection impériale, veut chasser de sa demeure la maîtresse de son fils, Maximilien se fait connaître et consacre de son autorité l'union de Rodolphe avec la fille de l'armurier qu'il anoblit.

Ce sujet n'est évidemment pas très original et le livret était « gauchement coupé pour le musicien » (2), surtout dans les deux actes primitifs, cadre trop restreint pour

(1) Publié à Paris par la maison Michel Lévy frères, le livret fut imprimé à Bruxelles, en contrefaçon, par J.-A. Lelong.

(2) G. Chouquet, *Histoire de la musique dramatique en France*, Paris, 1873, p. 413.

les développements que Limnander voulait donner à la partition, où il accumula les airs et les ensembles. Mais la direction de l'Opéra aimait ces ouvrages en deux actes formant spectacle avec un ballet, genre qui tenait alors le haut du pavé à l'Académie impériale de musique.

La première eut lieu le 17 octobre 1853 avec cette distribution :

RODOLPHE	MM. GUEYMARD, ténor.
LE MAITRE-CHANTEUR .	OBIN, baryton.
GUNTHER	MARIÉ, baryton.
LE LANDGRAVE . . .	COULON, basse.
RISLER	PREVOST, basse.
MARGUERITE	Mlle POINSOT, soprano.
GODFRIED	MARIE BUSSY, soprano.

Les décors avaient été peints par Martin, le divertissement réglé par Mazilier.

La presse fut des plus aimable pour le compositeur. Dans le *Journal des Débats* (24 octobre), Jules Janin écrit : « M. Limnander vient d'animer du souffle de ses trompettes, de l'accent de ses flûtes, du bruit de ses marteaux, du feu de sa forge et des étincelles de son esprit... M. Limnander, à en juger par les succès du *Maître-Chanteur*, est véritablement un talent de grand opéra. Il a l'inspiration, il a le souffle, il aime les grands airs, comme en témoigne sa belle invocation : *C'est le héros de l'Allemagne !* La chanson à boire ne lui déplait pas. La chanson de Marguerite à son balcon est pleine de tendresse et de grâce. La ballade du second acte a été fort applaudie; on a très bien écouté la menace et l'exclamation du landgrave : *Je tremble de colère!* Le

chœur des forgerons et des félons est très vif, très énergique et très beau. C'est le vrai drame et M. Limnander ne pouvait pas conclure avec plus de verve et d'une façon plus habile cette composition gallo-allemande, toute semblable à un mélange heureux de vin de Champagne et de vin du Rhin. L'*effet!* Cela s'appelle en musique l'*effet,* et en effet cela produit beaucoup d'*effet!* La pièce est montée avec soin, et elle est bien chantée. »

Georges Bousquet fait preuve de la sympathie que nous avons déjà pu relever, lorsqu'il rendait compte des débuts de Limnander sur la scène lyrique française : « Disons-le tout de suite. M. Limnander, ou plutôt sa musique a paru là parfaitement à sa place, comme dans son cadre naturel. Il y a vraiment dans cette partition les qualités d'un compositeur de grand-opéra : des idées élevées, un faire large, une instrumentation colorée, de l'originalité souvent, de la vulgarité jamais. C'est ce qui nous a frappé tout d'abord à la première audition de ces deux actes. Le canevas fourni à M. Limnander par le poète son collaborateur, M. Henry Trianon, a tout l'intérêt que peut avoir un libretto de cette nature, d'un caractère sérieux, et cependant dont la durée est fort restreinte. Tout développement est à peu près impossible en ces sortes de pièces : à peine l'exposition en est-elle faite qu'il faut passer au dénoûment... De quelque façon qu'on juge le libretto de M. Trianon, au point de vue de l'intérêt dramatique, on ne peut lui refuser cet éloge que le musicien y a trouvé maintes fois l'occasion de donner avantageusement la mesure de son mérite. L'introduction, par exemple, est un tableau musical remarquablement dessiné, plein d'animation :

d'un côté, le chœur des armuriers travaillant autour de leur enclume, de l'autre, un chœur de gentilshommes et bourgeois buvant au balcon d'une taverne; au milieu, un chœur d'ecoliers chantant et dansant avec des jeunes filles; c'est d'un effet très brillant, et le talent de M. Limnander se montre là avec éclat. Puis vient la chanson de l'armurier, mélodie bien rythmée, dite avec énergie par M. Obin, le maître-chanteur; puis l'Angelus sonne, et le chœur s'éloigne sur un chant bien senti, accompagné par une instrumentation à laquelle les sons du registre grave des flûtes, habilement employées, donnent une couleur excellente. Le maître-chanteur dit ensuite le chant de Charlemagne; ce morceau a de la noblesse, mais la chanson de l'armurier, qui le précède presque immédiatement, nuit, croyons-nous, à son effet. Nous avons remarqué après cela un petit chœur de seigneurs d'une allure vive et tout à fait sans-souci; puis un beau solo de saxophone qui sert de prélude à une délicieuse romance : *Nocturne solitude*, chantée par le maître-chanteur. Les deux couplets de cette romance sont séparés par une sorte d'invocation bachique à la lune, chantée du balcon de la taverne par l'un des seigneurs; cet épisode musical est bien réussi et fait on ne peut mieux valoir la belle voix de M. Gueymard. Le premier acte se termine par un duo d'amour semé de phrases mélodiques d'une expression saisissante et d'une rare élégance, entre autres celle qui commence par ces mots : *O ma beauté, mon bien suprême!* Un morceau de symphonie bien développée, dans laquelle la clarinette basse joue la principale partie, est l'introduction au second acte, et amène une charmante

cavatine que Mlle Bussy, l'une des plus jeunes cantatrices du Grand-Opéra, dit à merveille. L'air que chante ensuite Mlle Poinsot ne nous a pas laissé une aussi bonne impression; mais la ballade du *Beau cygne blanc* nous a paru originalement conçue. La même originalité de pensée, jointe à un coloris musical très poétique, se fait remarquer dans le duo suivant. Le morceau capital du second acte, quant à l'effet produit, et peut-être le plus remarquable de la partition tout entière, est dans la scène où l'armurier Gunther vient demander justice du séducteur de sa fille; l'air de Gunther est extrêmement pathétique; c'est une pensée musicale des mieux senties qu'on puisse entendre. Il n'est que juste d'ajouter que M. Marié l'a dite dans la perfection. Le finale de l'ouvrage a de la grandeur : la phrase de Maximilien (le maître-chanteur) : *Viens à mon aide, ô Charlemagne!* est ample et majestueuse. Peut-être est-il nécessaire de dire à nos lecteurs que le maître-chanteur n'est autre que l'empereur Maximilien déguisé. Mais à quoi bon raconter un grand-opéra? Ne vaut-il pas mieux vous engager à l'aller entendre? Celui-ci d'ailleurs, quoiqu'il n'ait que deux actes, en vaut assurément la peine. La rapide analyse que nous avons faite de la partition le prouve suffisamment. Afin de compléter cette analyse autant que l'espace nous le permet, nous devons signaler, nous aurions dû commencer par là, l'ouverture du *Maître-Chanteur* comme un des morceaux de ce genre les mieux faits. On y reconnaît tout de suite une riche imagination musicale, ennemie des lieux communs » (1).

(1) L'*Illustration*, vol. XXII, nº 557, 29 octobre 1853, p. 286.

Castil-Blaze, note laconiquement « Succès » (1). Mais ce succès du *Maître-Chanteur,* qui alternait avec *Robert, Les Huguenots* et *Le Prophète,* ne fut pas de longue durée. Déjà dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre, P. Scudo disait : « Après la *Fronde,* qui n'a eu qu'un petit nombre de représentations, on a donné tout récemment à l'Opéra *Le Maître-Chanteur* de M. Limnander, ouvrage qui, pour être en deux actes, n'en ira ni mieux ni plus longtemps. M. Limnander est un compositeur belge qui s'est fait connaître par deux opéras-comiques, *Les Monténégrins* et *Le Château de la Barbe-Bleue.* C'est un musicien instruit et parfois ému. qui vise volontiers au style, mais non pas sans effort. Ses idées manquent d'originalité, son instrumentation dépasse souvent le but et va jusqu'au mélodrame. *Le Maître-Chanteur,* dont le sujet est emprunté à l'histoire politique de l'Allemagne du XVe siècle, ne vaut pas une analyse. Cet opéra renferme plusieurs morceaux estimables qui font honneur à M. Limnander, mais ne peuvent sauver un ouvrage où la vie et l'originalité brillent par leur absence » (2).

La partition ne fut pas publiée, mais l'éditeur Katto fit paraître à part les onze principaux morceaux de chant.

L'auteur entreprit de remanier l'œuvre et de lui donner des proportions plus vastes; un nouveau collabora-

(1) CASTIL-BLAZE, l'*Académie impériale de musique de 1645 à 1855,* Paris, 1855, t. II, p. 298.

(2) *Revue des Deux Mondes,* 23e année, 1853, t. IV, p. 822. Reproduit dans P. SCUDO, *Art ancien et moderne, nouveaux mélanges de critique et de littérature musicales,* Paris, 1854 p. 225.

teur littéraire, H. Leroy, coopéra à cette refonte qui aboutit à un opéra en trois actes et quatre tableaux, intitulé cette fois : *Maximilien le Maître-Chanteur* [1] et joué à l'Opéra le 5 mars 1856 sous la direction Crosnier, avec la distribution suivante :

MARGUERITE	Mlles	POINSOT.
GOTFRIED		BUSSY.
RODOLPHE	MM.	GUEYMARD.
LE MAITRE-CHANTEUR . . .		OBIN.
LE LANDGRAVE		COULON.

Limnander parvint à faire insérer ce remaniement au programme de la saison théâtrale 1873-1874 de la Monnaie, à Bruxelles, et c'est à cette occasion que fut gravée la partition pour chant et piano, réduite par L. Bärwolf, et éditée à Paris par Choudens sous le titre de *Maximilien à Francfort*, opéra en trois actes de H. Trianon et H. Leroy, musique de A. Limnander. La partition est dédiée à la reine Marie-Henriette. Les études furent longues; dès le milieu du mois de mars 1874, les journaux annonçaient qu'on répétait activement l'œuvre dont le nom apparaît quinze jours plus tard sur les affiches comme étant à l'étude. Le *Guide musical* dit le 9 avril : « On attend avec impatience *Le Maître-Chanteur*, qui sera la première nouveauté de la saison. Mieux vaut tard que jamais, surtout si l'on fait pour l'œuvre de notre compatriote proprement les choses. » Limnander vint présider lui-même à la mise au point; c'est ainsi qu'il assista

[1] Le livret de H. Trianon et H. Leroy fut imprimé chez Michel Lévy frères, avec la date de 1857.

à un grand banquet offert à ce moment à l'excellent chef d'orchestre de la Monnaie, Joseph Dupont, et lui porta un toast. Enfin, le 28 avril 1874, eut lieu la première avec cette distribution :

MARGUERITE	Mmes MARIE BATTU.
GODFRIED	MEZERAY.
RODOLPHE.	MM. LAURENT.
MAXIMILIEN	ROUDIL.
GUNTHER	MONNIER.
LE LANDGRAVE	ECHETTO.
RISLER	MECHELAERE.

La presse bruxelloise fut aimable pour le compositeur, mais ne ménagea ni les auteurs du livret ni les interprètes. Pour la *Fédération artistique* (n° du 8 mai 1874), le poème « est incolore, insipide et peu fait pour être mis en musique ». Dans son feuilleton du 4 mai de l'*Indépendance belge*, Éd. Fétis écrit, sous sa signature habituelle (XX) : « On pouvait faire quelque chose de ce sujet en respectant un peu plus l'histoire et la vraisemblance, en rendant moins odieux le héros de l'intrigue d'amour, en imaginant des épisodes plus intéressants, en composant enfin une meilleure pièce. Malheureusement, les auteurs n'ont tiré aucun parti d'une donnée d'où pouvaient naître des situations dramatiques; les caractères sont faux; les scènes sont aussi mal agencées au point de vue de l'effet théâtral qu'à celui des convenances musicales; l'action est languissante et la naïveté des paroles va souvent jusqu'à faire sourire le spectateur aux moments les plus pathétiques. M. Limnander n'a pas été gâté par ses interprètes; mais il n'en est pas de même

pour sa musique, qu'ils ont singulièrement gâtée, mutilée, défigurée, de manière à la rendre, nous en sommes convaincu, méconnaissable pour l'auteur lui-même. Le Théâtre de Bruxelles ne s'honore pas par de semblables exécutions. Il y a quatre ou cinq mois qu'il est question de monter *Maximilien;* si les rôles avaient été étudiés avec soin, si l'on avait donné aux répétitions une attention soutenue, c'était plus de temps qu'il ne fallait pour arriver à une exécution comparable à celle qui s'obtient dans les spectacles lyriques de Paris, sous la direction des auteurs. Le sans-façon avec lequel vient d'être traité l'opéra de M. Limnander est peu encourageant pour les compositeurs parisiens qui pourraient songer à venir nous donner la primeur de leurs ouvrages. » Pour la partition même, Éd. Fétis fait remarquer qu'elle date de 1853 et qu'il ne faut donc pas y chercher de l'imprévu. « Il y a vingt ans, on n'avait pas, comme aujourd'hui, la passion de la nouveauté, de l'inattendu; on admettait certaines formules, certaines conventions, certaines habitudes de style; on n'exigeait pas que de toute œuvre musicale s'exhalât un parfum d'originalité. » Il loue d'ailleurs le compositeur expérimenté : « Lorsqu'on entend les chœurs de cet opéra, notamment celui de l'introduction, où alternent d'abord, puis se confondent trois motifs habilement traités, on ne serait pas surpris d'apprendre, si on l'ignorait, que M. Limnander a fait une étude particulière de la conduite des masses vocales. Ce qu'il y a encore de caractéristique dans la musique de *Maximilien,* c'est une recherche soutenue de ce qu'on appelle le style par opposition à la libre fantaisie. La tendance à s'élever est très louable assurément; mais il

ne faut abuser de rien, pas même des hautes inspirations lyriques dont la persistance produit à la longue une impression de monotonie. Reconnaissons en M. Limnander un compositeur mélodiste, sachant faire chanter les voix sans négliger le travail instrumental. » Suivant la *Fédération artistique*, la musique « est écrite sans prétention, fraîche et gracieuse en général. Mais elle compte décidément trop *d'airs*. L'empereur Maximilien m'a tout l'air d'un colporteur de ballades, tirant à chaque instant une chanson de sa balle. »

Le *Guide Musical* du 30 avril s'exprime ainsi : « Les ouvrages signés d'un nom belge, même lorsqu'ils ont vu le jour à Paris, ont rarement le privilège d'attirer la foule; d'ordinaire la première représentation se donne un peu en famille. Cette fois encore, les Bruxellois n'ont pas voulu déroger à une vieille habitude : *Maximilien*, le premier soir, n'a fait qu'une demi-recette. Cette défiance du public pour les productions de nos auteurs est vraiment inqualifiable, et nous comprenons parfaitement que les impresarii de la Monnaie, qui, le plus souvent, sont des étrangers, n'ayant par conséquent aucune raison de prendre des attitudes de Mécène vis-à-vis de nos compositeurs, se fassent tirer l'oreille pour monter les œuvres indigènes. C'est en 1853 que *Maximilien, le Maître-Chanteur*, qui était alors en deux actes, il en a trois aujourd'hui, a vu le jour rue Lepeletier. En général, les partitions, à moins qu'elles ne soient des chefs-d'œuvre, n'embellissent pas en vieillissant. Les années en démodent les formules et en altèrent la saveur et la poésie. La résurrection d'un ouvrage auquel les Parisiens, qui passent pour avoir du

goût, avaient fait un accueil assez froid, était d'autant plus dangereuse que le libretto manque absolument d'intérêt et qu'il fourmille de ces petits vers dont les confiseurs se sont fait une spécialité. Grâce, cependant, à une musique agréable, bien rythmée, claire et essentiellement mélodique, *Maximilien* a reçu, mardi, un accueil sympathique; en dépit d'un quatrième tableau, hors-d'œuvre, tout le monde est resté à sa place jusqu'à la dernière note, et l'on a rappelé chaudement les interprètes. Les interprètes, du reste, avaient rempli vaillamment leur tâche. »

L'ouvrage eut trois représentations [1], après lesquelles l'auteur le reprit une fois de plus sur le métier pour l'allonger encore. Transformé en grand-opéra en quatre actes et cinq tableaux, et appelé *Maximilien* tout court, il fut donné, après deux mois d'études au Grand-Théâtre de Gand, dirigé par André Tallon, le 10 mars 1876; l'affiche n'indiquait plus que H. Leroy comme auteur des paroles. L'orchestre était dirigé par Henri Waelput, et les rôles avaient été confiés aux principaux pensionnaires de la troupe : MM. Duwast, Fronty aîné, Fronty jeune, Michel Dieu, Bruère, Mmes Hasselmans et Valmont. Le spirituel chroniqueur du *Journal de Gand,* Eugène Landoy, écrivait sous son pseudonyme habituel de Bertram : « L'interprétation de l'œuvre a été très bonne; la distribution des rôles l'était aussi et tous les artistes ont eu de quoi se faire applaudir et ont, en effet, été tour à tour fort applaudis. Devant une œuvre qui

[1] La deuxième, le 30 avril, eut lieu « par ordre »; à ce gala assistaient le Roi et la Reine et l'archiduchesse Élisabeth.

appartient à l'école mélodique des Bellini, des Donizetti, des Verdi de la première manière, on peut voir combien la nouvelle école a eu d'influence sur l'art. Cette œuvre de M. Limnander, pleine de choses charmantes, si nombreuses et si égales en leur valeur qu'on ne saurait presque sans injustice en signaler seulement quelques-unes, nous est apparue comme un élégiaque et doux écho du passé. Elle semble, en effet, du temps où l'on chantait pour chanter; maintenant on vient sur la scène pour y faire ses affaires et pour y dire, sans ritournelle, sans refrain, sans développement, tout ce qu'on a à dire... On se tromperait si l'on supposait que *Maximilien* ne contient pas de ces ensembles puissants qu'on admire dans les œuvres du jour. Il y en a deux, et ils sont d'un grand effet : le chant de Charlemagne et le finale du premier acte ont valu à l'auteur une belle ovation. On l'a appelé sur la scène et il lui a fallu y paraître pour recevoir une couronne et des applaudissements mérités... » (1).

Maximilien n'eut que deux représentations à Gand ; à la seconde, le cinquième tableau fut fondu dans le quatrième acte, ce qui fut jugé une heureuse transformation. Comme le dit l'historien de la scène gantoise : « Il est regrettable que les auteurs aient cru devoir le remanier en lui donnant des dimensions hors de toute proportion avec l'intérêt qu'il présente sous le rapport scénique. C'est une partition de mérite, et si l'ouvrage, même avec ses développements excessifs, eût été donné au commencement de la saison, il aurait produit de belles

(1) *Journal de Gand*, 11 mars 1876.

recettes. Mais il arriva trop tard et lorsque le résultat pécuniaire de la campagne était irrévocablement condamné [1]. »

CHAPITRE V.

Cantates officielles et œuvres diverses. — *Yvonne* (1859). — Opéras non représentés : *Le Mandarin; La Messe de Minuit.*

La Belgique n'oubliait pas Limnander, dont les œuvres chorales figuraient fréquemment sur les programmes des concerts de nos sociétés de chant d'ensemble, tandis que ses *Monténégrins* étaient joués sur nos principaux théâtres. En 1852, le Gouvernement lui demanda une messe de *Requiem,* pour l'anniversaire des journées de septembre 1830. L'année suivante, à l'occasion des fêtes de la majorité du duc de Brabant, le futur Léopold II (9 avril 1853), Limnander composa, sur des paroles de Gustave Oppelt, une cantate destinée à être exécutée à la représentation de gala à la Monnaie; l'autorité communale ne la comprit pas dans le programme de la soirée et elle fut chantée quelques jours plus tard par la section chorale de la Grande Harmonie, au concert organisé par cette société. Les solos étaient tenus par Mmes Masson, Barbot, Lemaire et MM. Barbot, Balanqué et Aujac, de la Monnaie; l'orchestre était celui de l'association. La cantate fut très chaleureusement accueillie, d'après Édouard Fétis, qui écrit dans son feuilleton de l'*Indépendance*

[1] Prosper Claeys, *Histoire du théâtre à Gand*, t. III, Gand, 1892, p. 285.

belge, du 22 avril 1853 : « Après quelques mesures d'introduction vient un récitatif dit alternativement par le ténor et le soprano, une invocation où le chœur se joint aux voix principales, un récitatif encore, trois strophes coupées sur le même patron terminées par le même refrain et où se répète nécessairement la mélodie. M. Limnander a triomphé avec bonheur des obstacles qu'offre à un compositeur l'obligation de se renfermer dans les limites d'un programme officiel qu'il ne peut, comme lorsqu'il s'agit de tout autre poème, modifier selon ses inspirations, mais qu'il ne lui est permis ni d'étendre, ni d'abréger, dont le texte, en un mot, doit être rigoureusement suivi. Il a trouvé de jolies mélodies pour les solos ; dans les ensembles, il a déployé le goût des combinaisons vocales et instrumentales, dont ses ouvrages précédents ont offert des preuves non équivoques. L'œuvre de MM. G. Oppelt et Limnander, conçue avec patriotisme, composée avec goût, exécutée avec ensemble, a produit un grand effet. »

En 1855, il écrivit une cantate patriotique à l'occasion du XXVe anniversaire de l'Indépendance nationale, sur un poème d'A. van Hasselt. Elle fut exécutée à l'ancien temple des Augustins, le 26 septembre, mais ne fut pas très bien accueillie. L'*Observateur* en rendait compte en ces termes : « La cantate de M. Limnander se compose, outre l'introduction, d'un chœur de fête à l'instar de ceux qu'on chante dans les pensionnats les jours de la distribution des prix ; à ce chœur en succède un autre qui a les allures dignes d'une marche de procession. La péroraison, la partie la plus originale, est formée par un solo avec accom-

pagnement de triangle obligé, qui est repris ensuite par toutes les voix ; ce carillon a le tort de rappeler immédiatement celui du *Lac des fées* : c'est un effet piquant obtenu à peu de frais. La cantate de M. Limnander est honnête et modérée, comme il convient à une cantate officielle; c'est une agréable musique de digestion, qui n'a la témérité de violer aucune règle de composition ni d'harmonie et ne tire point les gens de leur quiétude habituelle. Elle rentre dans la catégorie des articles de commerce dont parlait M. Fétis, en dessinant à larges traits la situation de l'art musical à notre époque » (1).

Les fêtes nationales de 1856 revêtirent un caractère grandiose à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du règne de Léopold Ier. Le 21 juillet, au cours du festival donné par les sociétés lyriques du royaume sur la terrasse du Palais royal, fut exécuté le *Chant jubilaire*, composé par Limnander sur des paroles de Ad. Van Soust de Borckenfeld. Cette œuvre, d'une réelle ampleur, au refrain bien frappé, obtint un grand succès ; elle était interprétée de façon remarquable par la société gantoise des *Mélomanes*. Le *Chant jubilaire* fut encore exécuté à diverses reprises, notamment à Gand, le 1er septembre 1856, au concert national donné au Palais de justice, et l'année suivante, à une audition en plein air, à la place d'Armes, le 20 juillet 1857.

Parmi ses chœurs de cette époque, citons la *Revue des ombres*, composée en 1855, pour la société des

(1) Article reproduit dans le *Guide musical*, 1re année, no 32, 4 octobre 1855.

Orphéonistes de Tournai [1], et surtout *Au Tombeau des Janissaires*, véritable fresque musicale, large et sévère, chantée par la section chorale de la Grande Harmonie de Bruxelles, au concours de chant d'ensemble de Lille, en juin 1855. Au second festival des Orphéonistes de France, au Palais de l'Industrie, à Paris (12-17 septembre 1861) fut chanté le chœur : *A la grande Cité.*

Mais la musique dramatique avait surtout continué à occuper le compositeur. L'Opéra possédait de lui, depuis 1854, une œuvre importante que Roqueplan avait commandée à la suite du succès du *Maître-Chanteur :* c'était *La Messe de Minuit,* dont nous parlerons plus loin. D'autre part le roi des librettistes d'alors, Eugène Scribe, lui avait remis un scénario emprunté à la guerre de Vendée et traité en grand-opéra. Aussitôt terminée, la partition fut reçue au Théâtre-Lyrique, mais elle y fut indéfiniment ajournée [2]. On allait enfin la mettre en répétition à la fin du mois d'octobre 1857, quand les auteurs lassés retirèrent l'ouvrage pour le porter à l'Opéra-Comique, ce qui nécessita quelques remaniements. Roqueplan, toujours bien disposé, rue Favart comme rue Lepeletier, s'y intéressa, et sur la proposition de Limnander, il engagea spécialement en

(1) Ce chœur fut exécuté à Paris, à la salle Herz, en décembre 1861, dans un concert donné par la société chorale « Les Enfants de la Belgique », en l'honneur de la fête du roi Léopold Ier il produisit un « effet saisissant », suivant le *Guide musical* du 19 décembre 1861; le solo fut chanté par Coulon, de l'Opéra. « Les Enfants de la Belgique » étaient alors dirigés par Peter Benoît.

(2) FÉLIX CLÉMENT, *Les musiciens célèbres*, Paris, 1868, p. 614.

Belgique le ténor Montaubry et Mlle Wertheimber, afin de créer les principaux rôles. *Les Blancs et les Bleus* étaient déjà en répétition au mois d'août 1858, mais ils durent céder leur tour aux *Trois Nicolas* de Clapisson, dans lesquels Montaubry fit de brillants débuts à Paris (16 décembre 1858), puis au *Pardon de Ploërmel*, de Meyerbeer. Les études recommencèrent en juillet 1859; toutefois la première, annoncée pour le mois de septembre, fut encore reculée par l'apparition d'une autre œuvre belge, la *Pagode*, de Constant Fauconnier, et par une reprise du *Pardon de Ploërmel*. En novembre enfin, on s'occupa de façon suivie de l'opéra-comique nouveau, pour lequel on adopta définitivement le titre d'*Yvonne* (1), et auquel on accola l'épithète de « drame lyrique », plus conforme à son caractère, sinon à sa forme. Un dernier incident fut soulevé par la censure : dans la partition était intercalé un rappel du *Chant du Départ*, de Méhul, hymne interdit sous l'Empire à cause du vers *La République t'appelle*. Le passage éveilla l'attention ombrageuse des censeurs de Napoléon III; il finit par trouver grâce, mais on considéra l'autorisation de le maintenir comme une faveur extraordinaire, quoiqu'il ne s'agît, dit un contemporain, que de « quatre mesures prudemment confiées aux cordes les plus sourdes de la contrebasse (2) ».

(1) Ce titre avait déjà servi peu d'années auparavant pour un acte du prince de la Moskowa, joué à l'Opéra-Comique en 1855.

(2) ALBERT LASALLE, *La musique pendant le siège de Paris*, Paris, 1872, p. 52. En fait, il s'agissait d'un arrangement original des airs du *Chant du Départ* et de *Vive Henri IV*, formant contraste.

La première d'*Yvonne* eut lieu le 29 novembre 1859, avec la distribution suivante :

LE MARQUIS DE PONTCALEC.	MM. HOLTZEM (ténor).
JEAN, fils d'Yvonne	JOURDAN (ténor).
ROBERT GERVAIS	TROY (baryton).
MATHIEU GILDAS	AMBROISE (basse).
YVONNE	Mmes WERTHEIMBER (contralto).
LOYSE, sa fille	CORDIER (soprano).
BLANCHE DE TINTENIAC . .	BOUSQUET (mezzo-soprano).
GILETTE, jeune paysanne . . .	MARIE.

Le sujet est inspiré d'une nouvelle de M. d'Herbauges, et se passe en Basse-Bretagne, en 1794. Yvonne, la fermière du marquis de Tinteniac, est une ardente Vendéenne, dont le mari est mort pour le drapeau blanc, après lui avoir fait jurer de se consacrer au bonheur de leurs enfants Jean et Loyse. Le fils s'est engagé dans l'armée vendéenne à la suite du mariage de Melle de Tinteniac, qu'il aime secrètement, avec M. de Pontcalec. La fille s'est éprise d'un Tourangeau, Robert Gervais, qui a été pris par la réquisition et sert dans l'armée de la république. Yvonne s'est résignée à consentir à cette union, quand elle découvre que son futur gendre a tué Jean au cours d'une rencontre entre blancs et bleus. Un combat terrible s'élève dans l'âme de la mère, qui finit néanmoins par laisser s'accomplir le mariage. Au dénoûment, Jean revient, d'ailleurs, déguisé en soldat bleu, car il n'avait été que grièvement blessé, et laisse supposer au spectateur qu'il pourra épouser Mme de Pontcalec devenue veuve. A travers

toute l'action court un colporteur, Gildas, Français avant tout, également dévoué aux républicains et aux Vendéens.

Ce n'est certes pas du meilleur Scribe; à côté de situations dramatiques, il y a vraiment trop de péripéties tirées par les cheveux et frisant le ridicule. On critiqua beaucoup le livret, et comme *Yvonne* succédait au *Pardon de Ploërmel,* on reprocha aux auteurs d'avoir donné une pièce bretonne pour alterner avec une pièce bretonne : « On ne sort pas du Finistère », disait un correspondant parisien de l'*Indépendance belge,* qui écrivait d'ailleurs ces lignes des plus bienveillantes : « Si M. Limnander n'avait déjà un rang très distingué parmi nos compositeurs, la partition d'*Yvonne* le lui eût assuré. Cette œuvre nouvelle aura un grand et long succès. Ceux qui se rappellent *Les Monténégrins* iront entendre *Yvonne,* les uns pour savoir les progrès du compositeur, les autres dans l'espoir de retrouver les émotions qu'ils ont éprouvées. M. Limnander n'imite pas. Il sait rester lui-même en soumettant à son individualité toutes les choses que l'art a conquises. Il a créé ainsi une œuvre élégante, gracieuse, énergique et colorée, où l'on trouve les belles qualités, enfin, qui constituent le musicien dramatique. » Il constatait aussi que l'interprétation était brillante : « Mlle Wertheimber s'est surtout distinguée et s'est fait applaudir avec enthousiasme dans toutes les situations dramatiques qui abondent dans son rôle. Elle a été très passionnée, pleine de sensibilité; elle a remué l'auditoire. Mlle Cordier a chanté avec beaucoup de grâce; Mlle Bousquet est une très attrayante cantatrice; Jourdan s'est

surpassé; Troy et Ambroise ont été excellents. L'orchestre et les chœurs ont très bien marché ; tous ont vaillamment concouru au succès de l'ouvrage, succès bien complet et qui durera. »

La presse musicale apprécia favorablement *Yvonne*, dans une note que la *France musicale* résume assez bien en ces termes : « La partition de M. Limnander renferme de belles parties, et, si elle n'ajoute rien à la réputation de ce compositeur, elle ne lui fait pas perdre le terrain qu'il a conquis par ses précédents succès. » En réalité, son principal défaut était d'être coulée dans une forme qui était déjà vieillie à ce moment et de n'apporter rien de neuf.

Dans l'*Illustration*, G. Héquet, qui y avait repris le feuilleton musical après la mort prématurée de Bousquet, commence sa chronique par une diatribe sur les étrangers et surtout les Belges, qui accaparent l'Opéra-Comique : « Encore un compositeur belge ! cela en fait trois de suite : M. Gevaert, M. Fauconnier et M. Limnander, qui vient de donner *Yvonne*... » Après avoir longuement analysé l'histoire de la Vendéenne, « dont l'histoire est furieusement lamentable, quoiqu'elle finisse bien », il consacre ces lignes à la partition et à l'interprétation : « Il y a dans la partition un joli couplet à deux voix, — très court, mélodieux, simple, élégant où les deux parties chantantes sont ingénieusement groupées. C'est le premier morceau de l'ouvrage. Il y a une romance chantée par Jean, qui assurément n'est pas sans mérite. Il y a dans le duo entre Jean et Yvonne — quand celle-ci encourage son fils à prendre le mousquet — des phrases très expressives et qui produisent une certaine émotion.

Tout cela se trouve dans le premier acte. qui, on le voit, n'est pas sans valeur. Mais l'inspiration qui avait jusque-là soutenu l'auteur lui a tout à coup faussé compagnie. Les deux derniers actes manquent à peu près complètement d'invention et d'originalité. C'est de la musique très bien faite. On y reconnaît à chaque mesure un artiste qui sait très bien *son affaire*, qui a étudié consciencieusement l'harmonie, le contrepoint, l'art d'écrire pour les voix et pour les instruments, etc.; on aperçoit même partout des intentions excellentes, un désir ardent d'exprimer la situation donnée par le livret... En morale, l'intention a souvent tout le mérite du fait. Chose triste à dire. mais que l'on dissimulerait en vain : l'art est plus exigeant que la morale! Mlle Wertheimber est rentrée à l'Opéra-Comique par le rôle d'Yvonne. Elle le chante fort bien et elle le joue encore mieux. C'est une cantatrice intelligente et passionnée, dont l'attitude est simple, le geste sobre et vrai, la diction toujours naturelle. Beau talent, en vérité! Qui aurait prévu cela il y a quelques années? M. Troy se fait souvent applaudir dans le rôle du Tourangeau : organe suffisamment fort et agréablement timbré, prononciation excellente, et, avec cela, de l'intelligence, du goût et du style. M. Jourdan — rôle de Jean — chante très bien la romance et le duo dont j'ai parlé, et plusieurs autres choses. Sa voix est charmante quand il ne crie pas. Mlle Bousquet et Mlle Cordier ont aussi de fort bons moments, et un jeune ténor, qui a débuté dans le rôle du marquis de Pont-Carré (*sic*) avec une voix fraîche, facile et sympathique, autorise des espérances qui se réaliseront quand il sera plus à son aise sur la scène et qu'il osera s'échauffer. Quant à M. Am-

broise, qui joue dans cet ouvrage le rôle d'un colporteur philanthrope, rendant service à tout le monde, étranger aux deux partis et leur prêchant continuellement « l'union et la concorde, accompagnées du calme et de la tranquillité », M. Ambroise est, sur ma parole, un excellent acteur, plein de naturel, de rondeur, de bonhomie » (1).

L'*Europe Artiste* apprécie comme suit l'interprétation : « Les trois actrices ont été fréquemment applaudies le soir de la première représentation ; M. Ambroise n'est pas un artiste d'opéra-comique ; M. Holtzem est également très faible comme chanteur ; heureusement que son rôle cessant avec le premier acte, l'effet de cette faiblesse n'a pas été de longue durée. Mlle Wertheimber a créé d'une façon remarquable le rôle dramatique d'Yvonne, qui rappelle beaucoup trop celui de Fidès du *Prophète*. La salle entière l'a rappelée après la chute du rideau et c'était une ovation bien méritée. Quant à l'ouvrage lui-même, il appartient à la manière noire... ; c'est plutôt un mélodrame qu'un opéra... ; dans son ensemble, il a des qualités estimables, mais nous craignons qu'il ne soit pas appelé à fournir une longue carrière. Il n'y a pas assez d'ampleur pour un opéra sérieux et pas assez de mélodies pour un opéra-comique. » La *Revue et Gazette musicale* dit : « La musique de M. Limnander est une nouvelle preuve de la spécialité dramatique de l'auteur des *Monténégrins*. Son talent, plein de sève et d'énergie, n'avait pour se développer à l'aise dans des situations favorables que l'embarras du choix, et il ne s'en est pas fait faute. Plusieurs pages de sa partition

(1) *L'Illustration*, vol. XXXIV, n° 876, 1er décembre 1859, p. 403.

sont écrites avec une supériorité incontestable et ne manqueraient pas leur effet sur notre première scène lyrique. Ce sont celles qui d'ailleurs ont été les plus applaudies à l'Opéra-Comique, grâce à la magnifique interprétation du rôle principal. »

Voici encore l'appréciation de P. Scudo dans la *Revue des Deux Mondes :* « Le théâtre de l'Opéra-Comique n'a pas la main heureuse depuis quelque temps. Les mauvais ouvrages s'y succèdent sans intermittence, et ces ouvrages mal venus n'y sont pas mieux exécutés pour cela. Qu'est-ce par exemple qu'*Yvonne*, opéra en trois actes que l'affiche qualifie de drame lyrique? Un fastidieux mélodrame bâti sur la vieille donnée des *bleus et des blancs,* l'antagonisme des royalistes et des républicains dans la guerre de Vendée, sujet usé aussi bien au théâtre que dans les romans. M. Scribe, qui a commis ce gros péché, a voulu le faire partager à M. Limnander, compositeur de mérite qui a fait *Les Monténégrins,* opéra en trois actes où l'on remarquait d'heureuses inspirations. M Limnander n'a pu cette fois conjurer l'influence du poème qu'il a eu la faiblesse d'accepter et pallier, par les sons de sa musique, les interminables lamentations d'Yvonne, une vieille fermière vendéenne qui ne cesse de fatiguer le public de son amour pour son fils Jean. L'action se passe en Bretagne, ce qui n'ajoute rien à l'agrément du sujet. Que dire de l'exécution d'*Yvonne*, où l'on peut louer quelques morceaux qui, mieux placés, auraient produit meilleur effet? Qu'elle ne rachète pas l'ennui mortel qui s'exhale, pendant trois actes et plusieurs tableaux, de cet interminable mélodrame, auquel on a fait de larges coupures depuis la première repré-

sentation » (1). Scudo paraphrase son appréciation dans son *Année Musicale*, en y ajoutant quelques mots sur les interprètes : « L'exécution n'aura pas peu contribué au triste sort du nouvel ouvrage de M. Limnander. Mlle Wertheimber a fait de louables efforts pour surmonter les difficultés du personnage larmoyant de la fermière Yvonne ; mais, excepté M. Jourdan, qui chante avec goût une ou deux romances du rôle de Jean dont il est chargé, tout le reste du personnel, composé de premiers prix du Conservatoire, est de la plus triste médiocrité » (2). Par contre, pour Fétis, *Yvonne* était un des meilleurs opéras joués depuis dix ans à l'Opéra-Comique (3).

Seule, on l'a vu, une interprète ralliait tous les suffrages, c'était Palmyre Wertheimber, une jeune Juive douée d'un magnifique contralto, qui avait créé à l'Opéra *La Nonne sanglante* de Gounod, et avait chanté ensuite en Belgique. Elle avait 25 ans quand elle reparut à Paris, pour la création d'*Yvonne*, où elle se montra à la fois grande cantatrice et tragédienne émouvante. Elle se tailla notamment un beau succès dans le grand air pathétique : *Mon fils, je t'ai perdu.*

La partition, piano et chant, réduite par M. Em. Périer et dédiée à Mlle Wertheimber, fut publiée par Choudens ; le livret parut chez Beck, en grand format, en 1860 (4).

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1860, 30e année, seconde période, t. XXV, p. 252.

(2) P. Scudo, *L'Année musicale*, 1re année, Paris, 1860, pp. 75 et 76.

(3) *Biographie universelle des musiciens*, loc. cit.

(4) Il est réimprimé dans les Œuvres complètes d'Eugène Scribe, 4e série, *Opéras comiques*, t. XIX, Paris, E. Dentu, 1880, pp. 1-119.

L'ouvrage n'eut que quelques représentations ; il ne fut jamais repris ni monté sur une autre scène. En 1860, étant à Bruxelles, Limnander négocia avec la direction de la Monnaie, mais sans aboutir.

Ce fut la fin de sa carrière dramatique. Le *Guide musical* du 11 octobre 1860 annonçait bien : « l'Opéra-Comique a reçu un ouvrage en trois actes de M. Limnander, sous le titre provisoire de *Mandarin*. C'est M. Rosier qui est l'auteur du poème, que l'on dit charmant. Les principaux rôles seraient confiés à MM. Montaubry, Couderc, Sainte-Foy, Mmes Monrose et Lemercier. Cette distribution seule indique les espérances que fonde l'administration sur ce nouvel ouvrage de l'auteur des *Monténégrins*, et le désir qu'elle a de voir M. Limnander prendre une revanche éclatante du demi-succès d'*Yvonne*, dont les interprètes, à l'exception de M. Jourdan et de Mlle Wertheimber, étaient si faibles. » Mais le *Mandarin* ne vit jamais les feux de la rampe, pas plus que *La Messe de minuit*, grand opéra en cinq actes, commandé par la direction de l'Opéra, au lendemain du *Maître-Chanteur*. Crosnier allait le mettre en répétition quant il quitta l'Opéra et fut remplacé par Royer, qui laissa l'œuvre dans les cartons, avec un autre grand-opéra belge, le *Roger de Flor* de Gevaert. Plus tard, sous la direction de Perrin, il fut à diverses reprises question de *La Messe de minuit*, notamment en 1862, quand la *Forza del destino* de Verdi prit son tour, puis en 1863 et en 1867. Citant un article de la *Presse théâtrale* poussant Perrin à réparer un oubli regrettable, le *Guide musical* du 16 avril 1863 ajoutait : « Nous aussi nous espérons que M. Perrin ne tardera pas à réparer ce

dédaigneux oubli, ne fût-ce que pour apprendre à ceux qui l'ignorent que M. Limnander n'est pas mort pour l'art musical. Nous savons, au contraire, qu'il tient en portefeuille toute une série de productions nouvelles, destinées à voir le jour dès que les circonstances lui seront plus favorables. » Le 4 avril 1867, le *Guide musical* reproduisait encore cet articulet de la *Presse musicale* : « Il y a, dans les cartons de l'Opéra, plusieurs pièces entièrement achevées qui n'attendent que le bon plaisir du directeur pour apparaître à la douce lumière : l'*Hamlet*, d'Ambroise Thomas, le *Roger de Flor*, de Gevaert, et *La Messe de minuit*, de Limnander. Ce dernier ouvrage, dont le livret seul exigerait quelques remaniements, semblerait avoir été écrit, M. Perrin ne l'ignore pas, en vue des proportions gigantesques de la nouvelle salle. Il contient des beautés de premier ordre. Le deuxième acte surtout est d'une grandeur magistrale. Meyerbeer, qui ne s'est jamais montré prodigue de louanges, disait un soir à Limnander, chez qui il avait entendu des fragments de l'opéra en question : « Je voudrais l'avoir écrit. » La partition en est conservée par les héritiers du maître. Ceux-ci possèdent aussi la minute de la lettre qu'il adressa au comte Valewski, ministre d'État, le 17 mars 1862. Nous croyons utile de la publier, car Limnander y exprime à la fin d'intéressantes idées sur l'esthétique du théâtre musical :

« Monsieur le Ministre,

» Il y a plus d'un an que j'ai eu l'honneur d'être présenté à Votre Excellence par le duc de Bassano. Vous avez bien voulu me permettre de vous rappeler le but de

ma visite. J'use aujourd'hui de cette gracieuse permission. Voici les faits : En 1853, je fis jouer à l'Opéra un ouvrage en deux actes ayant pour titre : *Maximilien ou le Maître-Chanteur* (j'aurai l'honneur de vous en reparler tout à l'heure). Cet ouvrage obtint un succès qui me valut immédiatement la demande d'un grand-opéra en quatre actes. M. Roqueplan, alors directeur de l'Opéra me donna le poème de *La Messe de Minuit*. Je travaillai plus de trois ans à cet ouvrage, qui ne fut terminé que lorsque M Roqueplan eut quitté le théâtre. M. Crosnier, qui lui succéda, reçut mon opéra, et il allait le mettre en répétition quand il fut remplacé par M. Alphonse Royer. La pièce ne plut pas à ce dernier et il refusa de mettre à exécution l'engagement pris par ses deux prédécesseurs. Cependant j'avais un droit, droit consacré par l'usage dans tous les théâtres, où un ouvrage reçu par un directeur incombe essentiellement à son successeur. L'Opéra, me dit-on, fait exception à cette règle commune. Mais que Votre Excellence me permette de lui faire observer que, s'il est un théâtre au monde qui doive subir cette loi, c'est l'Académie impériale de musique, où les ouvrages qu'on représente sont généralement le produit de plusieurs années de travail de la part du musicien.

» L'éloquent discours que Votre Excellence a prononcé à l'ouverture des séances de la Commission chargée de régulariser la propriété intellectuelle, est un garant pour moi que mes paroles seront entendues, car j'y vois la haute protection qu'elle accorde aux œuvres de l'intelligence. Cette protection, pour être féconde, doit rejaillir aussi bien sur les œuvres à faire connaître que sur celles déjà connues par la représentation ; elle doit s'exercer

sur l'art avant, pendant et après Le cœur de Votre Excellence me comprendra. Ces œuvres (lorsque comme la mienne, elles sont du domaine du théâtre) doivent avoir été représentées pour être viables. Un caprice arbitraire m'éloigne de l'Opéra, et dans la position qui m'est faite, avec un droit incontestable, à qui puis-je avoir recours si ce n'est à Votre Excellence, que les sentiments de grandeur et de justice ont fait le protecteur le plus éclairé et le plus dévoué aux intérêts des auteurs? Cependant ce n'est pas à ces sentiments-là que je m'adresse aujourd'hui. Je laisse de côté tous mes droits et je m'abandonne entièrement à votre bienveillance. Que Votre Excellence veuille bien nommer une Commission, ou désigner à cet effet la Commission de l'Opéra qui existe déjà, et cette Commission, réunie pour entendre la lecture du poème qui m'a été donné il y a neuf ans par l'ancien directeur de l'Opéra, jugera entre les directeurs qui ont accepté et celui qui refuse. Mes collaborateurs et moi nous nous soumettons d'avance à ses arrêts, soit qu'elle rejette définitivement l'ouvrage, soit qu'elle le reçoive à correction, comme cela se pratique par les sociétaires du Théâtre-Francais.

» Permettez-moi maintenant de faire voir à Votre Excellence avec quelle idée préconçue cet ouvrage a été écrit. J'ai la conviction profonde que l'Opéra devra sa régénération non pas à telle ou telle étoile, mais à la vie et au mouvement dans les masses chorales mêlées intimement à l'action du drame, et non pas rangées en espaliers des deux côtés du théâtre, pendant que les premiers sujets étalent à loisir des tenues sur leurs belles notes et d'interminables points d'orgue. Je sais que cette théorie

n'est point professée à l'Opéra, où l'on nie la possibilité du mouvement dans les masses chantantes. Erreur ! Erreur très grande ! et les rares personnes qui ont conservé les traditions de l'opéra pourront vous dire avec quelle action, quelle vigueur et quel succès étaient chantés les chœurs de *Fernand Cortès* par exemple, et de bien d'autres ouvrages encore, qui ont dû en partie leur grande réputation à cette magnifique exécution des masses vocales.

» Maintenant qu'il me soit permis encore de rappeler à Votre Excellence la promesse formelle qu'elle m'a faite il y a un an, de faire remettre immédiatement à l'étude mon ouvrage en deux actes : *Maximilien ou le Maître-Chanteur*, joué pour la première fois à l'Opéra en 1853 et qui a eu, avant la direction de M. Royer, près de quarante représentations. Dans son origine, moins de deux mois de répétitions ont suffi pour monter l'ouvrage, et il n'en faudra certes pas davantage pour le reprendre. Je compte donc sur la promesse formelle que m'a faite Votre Excellence que la crainte de l'importuner m'a empêché de lui rappeler plus tôt.

» J'ai l'honneur, etc.

(*s.*) LIMNANDER DE NIEUWENHOVE. »

CHAPITRE VI.

La vie au château de Moignanville. — Les affaires. — Limnander à l'Académie de Belgique et à l'Institut de France. — Dernières années et mort.

Au début de l'année 1863, la *France musicale* publiait l'entrefilet suivant : « Un compositeur de musique juste-

ment estimé, M. Limnander, vient d'accepter une direction dans une administration de chemin de fer. On a déjà bien des fois parlé, fait très judicieusement observer la *Gazette des Étrangers,* des difficultés extrêmes qu'éprouvent les musiciens à se faire connaître et apprécier. Le fait existe et toutes les lamentations n'aboutiront à rien, mais il n'en est pas moins regrettable de voir un artiste comme Limnander découragé au point de renoncer à un art dans lequel il excelle. Avoir fait *Les Monténégrins* et *Le Maître-Chanteur* et aboutir à un chemin de fer, faute de théâtre ou par le mauvais vouloir des directeurs ! Que de leçons pour les débutants » (1) !

Voici ce qui se passa en réalité :

La sœur de la baronne Limnander, Mlle E. Blin de Saint-Pierre, avait épousé à Paris, en 1854, M. M.-E. Parent, qui était à la tête de grandes entreprises de chemins de fer en Espagne et l'un des grands banquiers de l'époque. M. et Mme Parent moururent à peu de temps de distance, laissant une fortune considérable qui fut partagée entre leur sœur, la baronne Limnander, et leurs neveux, le comte de Montgermont, le marquis des Roys et le comte J. de la Rochefoucauld. Le baron Limnander, qui représentait, du chef de sa femme, des capitaux importants dans la succession de son beau-frère, fut nommé administrateur de la Compagnie de chemin de fer de Badajoz à Ciudad Reale. Pendant deux ans, il s'occupa de cette entreprise importante, fit plusieurs voyages en Espagne, où il reçut le meilleur accueil à la cour de Madrid. Mais la mort de son troisième fils sur-

(1) Reproduit dans le *Guide musical* du 29 janvier 1863.

vint à cette époque. Cette perte cruelle lui fit désirer plus que jamais la vie de famille et la retraite au milieu des siens. Il donna sa démission de fonctions qui l'auraient obligé à de longs et fréquents voyages; retiré près de sa femme, à la campagne, il y composa la majeure partie des morceaux de musique religieuse que les maîtrises de Paris ont conservés.

En 1862, le baron Limnander acquit la terre de Moignanville, près d'Étampes (Seine-et-Oise), dans un des pays les plus pittoresques de l'Ile de France. Il s'attacha tout de suite à cette propriété, qui l'avait séduit par son caractère sauvage et ses multiples aspects pittoresques. Il y fit faire de nombreux travaux et y créa, au bout de quelques années, un petit paradis, une féerie enchantée. Sur ses plans, un étang fut creusé, des allées tracées dans une végétation désordonnée. Des essences variées furent plantées sur les bords du lac, qui reste encore de nos jours un des coins renommés de cette pittoresque région. Tout autour du parc s'étendait un vaste domaine de plaines et de bois. Grand chasseur lui-même, le baron Limnander aimait à réunir, pour les battues d'automne, de nombreux invités, qui trouvaient à Moignanville un accueil cordial, et chez son châtelain ces manières courtoises de l'ancien régime qui lui étaient familières.

Dans ce séjour d'un charme si délicat, où l'automne apportait des décors d'une richesse infinie, son âme d'artiste trouvait l'atmosphère idéale. Il ne le quittait qu'à regret pour rentrer à Paris au commencement de l'hiver.

Il était loin d'avoir dit un adieu définitif à la musique et l'artiste se rappelait de temps en temps au souvenir

du public parisien. A une fête de bienfaisance donnée en mars 1863 au cirque des Champs Elysées, on applaudissait sa grande page chorale, l'*Hymne à l'Harmonie*, avec accompagnement de musique militaire, et qui produisait « un effet étonnant » (1). Au mois de juin suivant, il faisait partie du jury du concours ouvert par le journal *L'Orphéon* de Paris pour la composition d'un chœur à quatre voix d'hommes avec accompagnement de cuivres (2). En 1867, on lui offrit ainsi qu'à Gevaert la présidence d'un festival international de musique chorale au Grand-Opéra, à l'occasion de l'Exposition universelle. Il fut à maintes reprises membre du jury du grand prix de composition musicale, dit de Rome, sous la présidence d'Auber.

Pendant la guerre franco-allemande, Limnander revint en Belgique. Le 12 septembre 1870, la société gantoise des Mélomanes donna une audition de son chœur *Près du port*, dédié au cercle namurois des *Bardes de la Meuse* (paroles de Charles Delisse). Par arrêté ministériel du 6 mai 1871, il fut nommé, en remplacement de Charles Hanssens, décédé, membre du Comité chargé d'examiner les compositions musicales appelées à jouir du bénéfice des primes du Gouvernement. Un arrêté royal, du 22 du même mois, l'appela à faire partie du jury du grand concours de composition musicale pour le prix de Rome.

La tourmente passée, il regagna Paris.

(1) Le *Guide musical*, 26 mars 1863.

(2) Le jury était composé de Georges Kastner, président, Ambroise Thomas, Clapisson, général Mellinet, Félicien David, Limnander, Elwart, Jonas, membres, et J. Simon, secrétaire.

Le 4 janvier 1872, il fut élu d'emblée membre titulaire de la Classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique, succédant à Étienne Soubre ; cette nomination fut approuvée par arrêté royal du 18 janvier. Lors des fêtes du Centenaire de la fondation de l'Académie, qui eurent lieu cette année, Limnander dirigea, le 29 mai, une ouverture qu'il avait spécialement composée pour la circonstance. Cette ouverture fut encore exécutée à Bruxelles, au concert de la société du Concert national du 11 novembre 1878. « L'impression est bizarre », dit le *Guide Musical*, « on voudrait qu'elle fût chantée » (1).

Délégué par la Classe au jury du grand concours de composition musicale de 1877, il ne put accepter ces fonctions par suite de son éloignement de la Belgique. Bientôt après, ayant définitivement renoncé à toute idée de retour au pays natal, il adressa au début de 1879 sa démission de membre de l'Académie. Celle-ci fut acceptée en séance du 9 janvier; conformément aux dispositions statutaires, il fut rangé parmi les associés de la section de musique et remplacé comme titulaire par Théodore Radoux. En 1877, Limnander fut aussi membre du jury du concours international organisé par les catholiques de Lille pour la composition de la cantate jubilaire du pape Pie IX (2).

En 1883, il entra à l'Académie des beaux-arts. Par la mort de Flotow, une place de membre correspondant

(1) Le *Guide musical*, 21 novembre 1878.

(2) Le jury comprenait quatre Français : marquis d'Aoust, Ortolan, Gastinel, F. Clément ; deux Belges : Limnander et Van Elewyck, et un Suisse : Mathis-Lussy.

étranger était vacante. La liste des candidats portait les cinq noms suivants : Grieg, Brahms, Tchaikowski, Limnander et Benoît. Par 24 suffrages sur 31, Limnander fut élu le 5 mars 1883. Il fut assidu aux séances de l'Institut, où il rencontrait nombre d'amis dans les différentes sections de l'Académie des beaux-arts.

En 1879, son fils Fernand avait épousé à Bruges Mlle Henriette de Knuyt de Vosmaer, fille du chevalier et de Madame née de Contreras. Les jeunes mariés vinrent s'installer au château de Moignanville. Ce fut l'apogée de l'existence heureuse du compositeur, au milieu des siens, dans le cadre qu'il avait rêvé, entouré de l'affection et de l'estime de tous. Le baron Victor Limnander, son frère, alors secrétaire de S. M. Léopold II, venait y passer ses vacances avec ses deux filles, presque chaque année; les barons Albert et Théodore Limnander, les deux fils de son premier mariage, s'y retrouvaient avec leurs enfants. Parmi les invités reçus dans l'intimité du château figuraient le duc d'Aumale, un des confrères de notre académicien à l'Institut de France, et comme lui fidèle disciple de saint Hubert [1], le baron Beyens, qui fut longtemps ministre de Belgique à Paris, le prince de Sagan, le peintre Meissonier, bien d'autres encore, qui tous savaient apprécier chez le baron Limnander

[1] De son côté, le baron Limnander participait aux célèbres chasses de Chantilly, où le duc d'Aumale recevait, avec la cordialité et la courtoisie qui étaient siennes, un groupe choisi d'invités, et où les discussions littéraires et artistiques se donnaient libre cours. Tous deux, d'ailleurs, étaient unis par des idées politiques semblables.

les dons éminents de l'homme, sa loyauté, son esprit fin et les qualités de dignité et de droiture de son noble cœur.

Deux ans après son mariage, le dernier fils du maître, qui alliait à l'intrépidité de son père l'imprudence de la jeunesse, prit froid une nuit de novembre, tandis qu'à l'affût dans les bois du domaine il attendait un passage de sangliers. Il contracta alors le germe de la maladie qui devait l'emporter quelques mois plus tard : il mourut à Menton, le 9 avril 1882, dans sa vingt-huitième année (1). La retraite dans sa propriété de Moignanville devint pour le père si éprouvé un besoin impérieux. Il y passa désormais une grande partie de l'année entouré de sa femme, de ses petits-enfants et de quelques amis intimes. Plus que jamais, il eut une aversion profonde pour tout ce qui était intrigue ou démarches personnelles se rapportant à ses intérêts de musicien. Mais s'il était sévère pour lui-même, nul ne montra plus de mansuétude et de bienveillance pour ceux qui avaient recours à son crédit ou à son inépuisable charité. Il fut, de l'aveu de tous ceux qui l'ont connu, l'homme de bien dans le sens

(1) Le baron Fernand Limnander laissait deux fils : l'aîné, Gaston, né le 1er janvier 1880, à Paris, épousa le 17 avril 1904 Mlle Renée Maréchal-Deguerry, fille du vice-amiral, mort en 1905, commandant en chef de l'escadre française d'Extrême-Orient, qui lui donna trois enfants.

Le second, Raoul, né le 30 août 1881, engagé volontaire de guerre, lieutenant dans l'armée belge, décoré de la croix de guerre avec palme, chevalier de l'Ordre de la Couronne, épousa le 29 juillet 1919, à Bruxelles, Mlle Hortense de Renette de Villers-Perwin, fille du général et de Madame, née de Wolff de Morseel.

le plus élevé, d'une droiture et d'une intégrité proverbiales. Il aimait accueillir les humbles et les malheureux et savait les réconforter, plus encore par la délicatesse et l'affabilité de ses manières que par l'aide généreuse qu'il ne savait pas refuser. Il ne cessa jamais de s'intéresser à ses compatriotes; c'est ainsi qu'il assista, le 15 mai 1883, au banquet organisé par le duc de Camposelice (le chanteur Reubsaet), à l'occasion de l'exécution à Paris du *Lucifer* de Peter Benoit.

A la fin de sa vie, la société malinoise, la *Réunion Lyrique,* saisit l'occasion de lui témoigner son sympathique souvenir, en célébrant le cinquantenaire de son entrée dans la carrière artistique à Malines. Grâce au généreux concours de l'administration communale, elle put donner une réelle ampleur aux fêtes qui eurent lieu les 12, 13, 14 et 19 août 1888, et auxquelles Limnander vint assister. Un concert composé exclusivement de ses œuvres fut donné le 12 août, avec le concours de Mme Fierens du théâtre de Lille, MM. Cornubert, ténor de l'Opéra-Comique, Auguez, baryton de l'Opéra de Paris, et de l'orchestre de la Monnaie [1]. Ce devait être son dernier voyage au pays natal.

Il n'avait pas perdu l'espoir de faire entendre à l'Opéra sa *Messe de Minuit,* car peu de temps avant sa mort il en fit entendre les principaux morceaux devant les directeurs de la première scène lyrique française.

Le baron Limnander s'éteignit au milieu des siens, au château de Moignanville, le 15 août 1892, à l'âge

[1] A. Beaudin, *Historique. Royale Réunion Lyrique 1838-1898,* Malines, 1898, p. 16.

de soixante-dix-huit ans. Une broncho-pneumonie l'enleva en peu de jours. Sa fin fut calme et soutenue par sa foi profonde. Il voulut quitter les siens simplement, comme il avait vécu, et demanda des funérailles sans pompe, ni apparat. Celles-ci eurent lieu à la Madeleine, à Paris, le 17 août. Il fut enterré dans son caveau de famille au cimetière du Nord, près de ses trois enfants.

Cette mort réveilla d'anciens souvenirs et provoqua d'unanimes louanges, qui s'adressaient à l'homme privé comme au musicien. « C'était un magnifique vieillard de près de quatre-vingts ans », dit le *Journal de Bruxelles,* du 17 août, « que la vigueur de sa constitution semblait devoir conserver de longues années encore, et qui, à force de bonté et de bonne humeur, forçait l'affection de tous ceux qui l'approchaient ». Le *Guide musical* (21-28 août) écrit : « Limnander n'est pas un compositeur de haute envergure, mais il fut incontestablement un musicien et nombre de ses chœurs, de ses compositions religieuses sont encore fréquemment joués aujourd'hui, encore qu'ils relèvent d'un style et d'une école musicale à jamais disparus. » En annonçant son décès à la Classe des beaux-arts de l'Académie, à la séance du 15 octobre 1892, le directeur, Édouard Fétis, s'exprima en ces termes : « M. Limnander, j'aurais à peine besoin le rappeler, est non seulement l'auteur de compositions musicales qui ont placé son nom au premier rang, mais il a encore été en Belgique le promoteur du chant choral. Ces titres lui ont acquis des droits à la reconnaissance du pays et de la postérité. » (1)

(1) *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 3e série, t. XXIV, Bruxelles, 1892, p. 400.

Vingt-quatre ans plus tard, sa femme, arrivée aux limites extrêmes de la vieillesse, allait le rejoindre dans la tombe. Elle avait porté le grand deuil jusqu'à la fin de ses jours et vécu dans une pieuse retraite, se vouant à l'éducation de ses deux petits-fils. Elle mourut le 28 février 1917, conservant jusqu'au dernier moment ses facultés intactes, sans aucune infirmité. Sa mémoire et sa lucidité d'esprit étaient un sujet d'étonnement pour ceux qui s'entretenaient avec elle. Elle mourut dans les bras de son petit-fils Gaston, entourée de ses trois arrière-petits-enfants; son autre petit-fils, Raoul, était retenu à son poste sur l'Yser, à l'aviation de combat.

Le baron Limnander était commandeur de l'Ordre de Léopold, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre de Danilo Ier de Monténégro, chevalier de l'Ordre de Charles III, etc.

Oublié aujourd'hui, il appartient cependant à l'histoire artistique, puisqu'il connut à un moment donné la célébrité. Ce fut au milieu du XIXe siècle, à l'époque où le *Charivari* proclamait ironiquement que tout compositeur voulant réussir à l'Opéra devait se faire passer pour Belge. Il faut bien reconnaitre que les succès scéniques de Limnander, comme ceux de Grisar et de Gevaert, justifiaient l'enthousiasme des Parisiens, qui s'engouaient, avec non moins de raison, de nos virtuoses : les violonistes Léonard et Vieuxtemps, le violoncelliste Servais, les pianistes Auguste Dupont et Mme Pleyel, l'organiste Lemmens, les chanteurs Wicart, Mlle Artot, Mme Deligne-Lauters, et tant d'autres. Le nom de l'auteur des *Monténégrins* est indissolublement lié à ce brillant épisode de l'histoire moderne de la musique

belge, comme il est inséparable de l'histoire du répertoire lyrique français sous le second Empire.

PAUL BERGMANS.

Catalogue systématique des œuvres.

(Le nom entre parenthèses est celui de l'éditeur). — Les œuvres sont rangées par ordre alphabétique.

MUSIQUE RELIGIEUSE.

1. *Adoro te*, pour soprano solo et orgue (Katto).
2. *Ave Maria*, à quatre voix d'hommes et orgue *ad libitum* (Katto).
3. *Ave maris stella*, pour soprano ou ténor et orgue (Katto).
4. *Ave regina cœlorum*, à quatre voix d'hommes et orgue *ad libitum* (Katto).
5. *Chants du Sacré-Cœur*, 6 morceaux à deux ou trois voix, avec paroles latines et françaises : 1. *Ave verum ;* 2. *Tantum ergo ;* 3. *O Salutaris ;* 4. *O cor amoris victima* ; 5. *Ave Maria ;* 6. *Regina sine labe* (Heugel).
6. *Ecce panis*, pour soprano ou ténor, avec accompagnement d'orgue ou de chœur (Katto).
7. *Marie adolescente*, pour trois voix (Katto).
8. *Memorare*, avec accompagnement d'orgue (Katto).

9. *Messe de Requiem*, à quatre voix d'hommes avec accompagnement d'orgue (Katto).

10. *Nouvelles pièces religieuses*, pour chant avec piano et orgue : 1. *O Salutaris*, pour ténor; 2. *Tantum ergo*, pour soprano; 3. *Tantum ergo*, à trois voix (Heugel).

11. *Requiem*, à quatre voix d'hommes et orgue : 1. *Requiem ;* 2. *Kyrie ;* 3. *Recordare*, trio; 4. *Sanctus ;* 5. *Pie Jesu*, baryton solo ; 6. *Agnus Dei ;* 7.; 8. *Libera* (Katto).

12. *Salve Regina*, à trois voix (Heugel).

13. *Super flumina Babylonis*, pour mezzo-soprano et orgue (Katto).

14. *Tantum ergo*, à trois voix (Heugel).

15. *Te Deum* (1845). Ms. autographe au Conservatoire de Bruxelles (I, 166).

Musique dramatique.

16. *Le Château de la Barbe-Bleue*, opéra-comique en trois actes (Meissonier-Heugel).

17. *L'Homme de la Forêt Noire*, opéra de salon en un acte (inédit).

18. *Le Maître-Chanteur*, opéra en deux actes. Morceaux séparés.

19. *Le Mandarin*, opéra-comique en trois actes (inédit).

20. *Maximilien à Francfort*, opéra en trois actes (Choudens).

21. *La Messe de minuit,* grand-opéra en cinq actes (inédit).

22 *Les Monténégrins,* opéra-comique en trois actes (Meissonier-Heugel et Schott).

23. *Yvonne*, drame lyrique en trois actes (Choudens).

Cantates.

24. Cantate pour la majorité du duc de Brabant, 1853 (inédite).

25. Cantate à l'occasion du XXVe anniversaire de l'Indépendance nationale, 1855 (inédite).

26. *Chant jubilaire,* 1856 (inédit).

27. *Scènes druidiques,* oratorio (inédit).

Musique chorale.

28. *L'Aurore,* voir *Six chœurs*, n° 2.

29. *Au Tombeau des Janissaires* (Gallet). *Réunions lyriques,* 1re série, n° 4.

30. *Bolero*, avec baryton solo (Gallet). Voir *Six Chœurs*, n° 3. — *Réunions lyriques*, 2e série, n° 3.

31. *Chant des Montagnards*, avec solo de ténor et de baryton (Gallet). *Réunions lyriques*, 1re série, n° 1.

32. *Six chœurs* pour voix d'hommes dédiés à Fr.-J. Fétis: 1. *O ma charmante;* 2. *L'Aurore;* 3 *Bolero;* 4. *Retirons-nous;* 5. *La Sérénade interrompue;* 6. *Marche* (Schott).

33. *Les Contrebandiers* (Schott). Édition anglaise : *The smugglers* (Curwen).

34. *Le Corsaire rouge* (Choudens).

35. *Le Départ des pasteurs,* avec ténor solo (Gallet). *Réunions lyriques,* 1re série, nº 6.

36. *Les Enfants de la Nuit*, avec solo de ténor et de baryton (Gallet). *Réunions lyriques,* 2e série, nº 5.

37. *Les Enfants de la Seine* (Gallet). *Réunions lyriques,* 1re série, nº 3.

38. *Les Gueux de Mer,* avec ténor solo (Gallet). *Réunions lyriques*, 2e série, nº 4.

39. *Hymne à l'Amitié*, 4 voix d'hommes avec baryton solo (Gallet). *Réunions lyriques,* 2e série, nº 6.

40. *Hymne à l'Harmonie,* avec baryton solo (Gallet). *Réunions lyriques,* 2e série, nº 2.

41. *Marche*, voir *Six chœurs,* nº 6.

42. *O ma charmante*, avec baryton solo (Gallet). Voir *Six chœurs,* nº 1. *Réunions lyriques*, 2e série, nº 1.

43. *Oui, je l'entends,* 3 voix égales et chœur (Durand).

44. *Ouvre ta fenêtre,* avec ténor solo (Gallet). *Réunions lyriques*, 1re série, nº 5.

45. *Poème* (Durand).

46. *Près du Port* (Katto). Édition anglaise : *Safe in port* (Curwen).

47. *Retirons-nous,* voir *Six chœurs*, nº 4.

48 *Réunions lyriques*, 12 chœurs pour voix d'hommes (J. Meissonier, fils), 2e série, ancienne maison

Meissonier, E. Gérard et Cie. Première série : 1. *Le chant des Montagnards.* — 2. *La Revue des Ombres.* — 3. *Les Enfants de la Seine.* — 4. *Au Tombeau des Janissaires.* — 5. *Ouvre ta fenêtre.* — 6. *Le départ des pasteurs.* — 2e série : 1. *O ma charmante.* — 2. *Hymne à l'Harmonie.* — 3. *Bolero.* — 4. *Les Gueux de Mer.* — 5. *Les Enfants de la nuit.* — 6. *Hymne à l'Amitié.*

49. *La Revue des Ombres. Réunions lyriques,* 1re série, no 2.

MÉLODIES.

50. *A la Nuit*, ode (Bornemann), paroles de A. Lacroix. Dédiée à Mlle Wertheimber. Accompagnement de piano par Alfred Godard.

51. *Adieu Madeleine*, paroles de Corbisier.

52. *Berceuse célèbre* (Beyer).

53. *La Créole.* Paru dans la *Mosaïque musicale* (Enghien, L. Spinet).

54. *Espoir en Dieu* (Choudens).

55. *L'Étoile* (Heugel).

56. *Jean Bart,* paroles de Marc Constantin; trad. allemande : *Auf weiterem Meer* (Schott). Paru dans *les Visions,* album offert aux abonnés de la *France musicale.*

57. *Mon ange, adieu!* Paru dans la *Mosaïque musicale* (Enghien, L. Spinet).

58. *Pensée secrète*, paroles de XXX (Katto). Dédiée à Obin, de l'Académie impériale de musique.

59. *Pensée du soir,* paroles de V. Corbisier. Dédiée à Roger, de l'Opéra-Comique.

Musique instrumentale.

60. *La Fin de la Moisson,* fantaisie à grand orchestre en quatre parties.

61. *Ouverture* en *mi,* pour orchestre. Parties séparées manusc. au Conservatoire de Bruxelles (II, 8099).

62. *Symphonie triomphale.* Parties séparées manuscrites au Conservatoire de Bruxelles (II, 7734).

63. Quatuor à cordes (cité par Pougin).

64. Sonate pour piano et violoncelle (id.).

Bibliographie.

Félix Clément, *Les Musiciens célèbres* (Paris, 1868), pp. 613-615.

P. Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle,* t. X (Paris, 1873), p. 524.

G. Vapereau, *Dictionnaire universel des contemporains,* 6e édition (Paris, 1892), pp. 1001-1002.

F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens,* 2e édition, t. V (Paris, 1867), pp. 302-303, et supplément Pougin, t. II (Paris, 1880), p. 112.

Revue encyclopédique, Paris, 1892, col. 1597-1599 (signé A.-B.-V. Boghaert-Vaché), av. portrait.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE I. — Les origines. — Premières études avec L. Lambillotte. — Mariage et séjour à Malines : la *Réunion lyrique*. — Compositions chorales. — Études avec Fétis. — Concerts à Paris. — Limnander s'établit à Paris (1848). 65

CHAPITRE II. — *Les Monténégrins* (1849); le livret et la partition. — Succès considérable de l'œuvre en France et en Belgique 75

CHAPITRE III. — Second mariage. — *Le Château de la Barbe-Bleue* (1851); analyse et carrière de l'œuvre. 97

CHAPITRE IV. — *Le Maître-Chanteur* (1853) et ses trois remaniements sous le titre de *Maximilien* (1856, 1874 et 1876). 113

CHAPITRE V. — Cantates et œuvres diverses. — *Yvonne* (1859). — Opéras non représentés : *Le Mandarin, La Messe de minuit* 126

CHAPITRE VI. — Les affaires. — Limnander à l'Académie de Belgique et à l'Institut de France. — Dernières années et mort. 142

Catalogue systématique des œuvres de Limnander. Bibliographie 152

Ch. Stöb

NOTICE SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

Guillaume-Joseph-Charles PIOT

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

né à Louvain le 17 octobre 1818, décédé à Saint-Gilles lez-Bruxelles le 28 mai 1899.

Il n'eut pas une première enfance rose, le petit Charles Piot, au milieu des événements troublés des années qui suivirent sa naissance. Et lorsque, le calme revenu, il aurait pu goûter un peu les caresses maternelles qui laissent dans la mémoire des hommes une empreinte si vivace jusqu'à leur extrême vieillesse, il ne put qu'assister à l'effondrement du bonheur conjugal des auteurs de ses jours. La séparation de corps et de biens fut, en effet, prononcée entre les époux Piot (1) et l'enfant fut

(1) Georges Piot et Anne-Marie van Bockel, dont le frère, le notaire van Bockel, fut bourgmestre de Louvain et membre de la Chambre des Représentants. Je dois ces renseignements ainsi que la plupart de ceux qui concernent la vie familiale de Charles Piot à son fils, M. Guillaume Piot, agent honoraire de la Banque Nationale, à qui je suis heureux de pouvoir exprimer ici mes bien sincères remercîments.

confié à son oncle célibataire, le docteur Englebert-Michel Piot, qui, pendant quelque temps, exerça les fonctions de juge de paix suppléant à Louvain.

Charles Piot fit ses études primaires sous le régime hollandais. Son oncle, avec l'aide de quelques professeurs laïcs, le guida dans ses humanités. Il entreprit l'étude du droit à l'Université de sa ville natale et passa avec distinction l'examen de docteur, le 27 novembre 1834, à l'âge de 22 ans.

Tout en encourageant les études juridiques de son neveu, le docteur Piot ne négligea rien pour développer chez son jeune pupille le culte de l'art. Encore enfant, Charles Piot s'adonna avec passion à la pratique du dessin, et si l'on s'en rapporte aux nombreuses ébauches que l'on conserve encore dans la famille, on peut affirmer que son activité archéologique fut éveillée par ses aptitudes artistiques.

La plupart de ses dessins furent, en effet, exécutés d'après nature dans les environs de Louvain et il manifesta de bonne heure une prédilection pour les anciens monuments tels que la Vieille Tour de Sichem, l'église d'Aerschot, le Moulin de fer, la tour du « Verloren Kost » de l'ancienne enceinte de Louvain. On conserve aussi de lui un dessin du buste de la « Vénus de Milo », un autre d'Apollon, la tête d'un soldat romain, etc. Les goûts artistiques du jeune homme ne se bornèrent pas au dessin. Il avait voué à la musique un véritable culte et, comme on le verra plus loin, l'amour de cet art le poussa pendant toute sa carrière aux recherches sur l'histoire de la musique. Il étudia le violon et il compta toujours parmi les heures exquises de sa vie celles qu'il passa aux

répétitions de la Société de musique des étudiants, de la maîtrise du jubé de Saint-Pierre et des représentations théâtrales estudiantines. Comme bien on pense, celui qui pratiquait l'art musical avec tant de passion était un assidu du concert et du théâtre. Pour assister à une représentation de la « Dame Blanche », de « Robert le Diable », de « Fidélio », il n'hésitait pas à faire à pied les vingt-cinq kilomètres séparant Louvain de Bruxelles. Où sont-ils les fervents de la musique qui s'imposeraient encore de pareils sacrifices? Rentré à Louvain, il s'attachait à convaincre ses amis des beautés des partitions accusant une nouvelle technique. C'était surtout Weber, le premier représentant de l'école romantique qui l'enthousiasmait, dans les ouvertures de « Freischütz » et d' « Obéron ». Il n'était pas moins féru de « Fidélio ». A l'audition de ces chefs-d'œuvre, il devait faire des efforts surhumains pour réprimer sa grande sensibilité.

La conquête de son diplôme de docteur en droit, sans lui avoir donné la moindre méthode ni connaissance historique, allait fournir au jeune Piot plus de loisirs pour développer ses goûts artistiques. Le barreau lui-même ne paraît pas avoir exercé une grande attraction sur lui. Il semble y avoir renoncé à jamais le jour où il rencontra un de ses concitoyens qui allait avoir une influence décisive sur ses destinées, j'ai nommé Antoine Schayes. Plus âgé que lui de quatre ans, Schayes s'était signalé, dès les premières années de notre indépendance, par ses études sur l'époque romaine. Il fut le véritable initiateur de Piot aux études historiques et archéologiques et les deux hommes se lièrent bientôt d'une amitié telle que Schayes, qui avait été attaché aux Archives du

Royaume en 1835, n'eut plus de repos avant d'y avoir fait entrer son camarade. Cela ne marcha pas tout seul. Le jour où Piot sollicita un poste vacant, il rencontra un sérieux compétiteur en la personne d'Alphonse Wauters, qui devait rester quelque peu son rival sa vie durant. Malgré ses diplômes universitaires, — qui manquaient à Wauters, — Gachard ne cacha pas au Ministre ses préférences pour celui que devaient illustrer les archives de la ville de Bruxelles. Il l'avait vu à l'œuvre comme employé à l'établissement géographique de Vander Maelen et pendant ses heures de loisir aux Archives et à la Bibliothèque de Bourgogne. D'autre part, Gachard craignait que Piot n'eût trop de « prétentions littéraires », ce qui signifiait qu'il serait trop tenté de se livrer, pendant ses heures de bureau, à la préparation de publications historiques (1). Il est certain que le terrain encore vierge des Archives Générales à cette époque devait constituer une tentation permanente pour quiconque se sentait la vocation d'écrire l'histoire.

Et Gachard citait l'exemple de Schayes (2), dont il n'ignorait évidemment pas les relations d'amitié avec Piot, pour montrer le danger de nommer aux Archives des jeunes gens désireux de publier plutôt que de se

(1) Piot venait de publier son *Histoire de Louvain.*

(2) Il est assez piquant de rappeler que Schayes, qui supportait sans doute mal les observations de Gachard, se trouva l'année suivante en compétition avec Wauters pour le poste d'archiviste de la ville de Bruxelles. PIRENNE, *Notice sur la vie et les travaux d'Alphonse Wauters.* (ANNUAIRE DE L'ACADÉMIE, 1901, p. 50.)

livrer aux fastidieux travaux de classement et d'inventaire.

Il restait enfin une considération budgétaire.

Wauters, que Vander Maelen rémunérait de ses services à raison de 800 ou 900 francs par an, pourrait être nommé commis à 1,200 francs, tandis que le traitement de l'avocat Piot « encore qu'il n'eût que peu de clientèle » ne pourrait pas être inférieur à 1,500 francs. Il faut croire qu'un demi-siècle plus tard les bureaux ministériels avaient moins de scrupules à cet égard, puisqu'ils nommaient, encore au début du XXe siècle, des docteurs en philosophie et lettres en qualité d'archivistes à 1,200 francs. Au surplus, le ministre de l'époque ne se laissa pas arrêter par des considérations d'ordre financier et, le 7 août 1840, Charles Piot fut nommé second commis aux Archives Générales du Royaume. Il s'installa aussitôt comme pensionnaire chez son ami Schayes et leur coude à coude journalier, tant aux Archives qu'à leur domicile, allait encore resserrer une amitié qui, pour le plus grand profit de l'archéologie, ne devait finir qu'avec la mort.

On peut se demander si l'échec de Wauters ne l'a pas servi. Alors que deux ans plus tard, il devint archiviste de la ville, où il put se développer librement, dans la plénitude de son indépendance, Piot fut condamné, pendant près d'un demi-siècle, à la tâche ingrate d'auxiliaire de Gachard. Si l'on peut se féliciter, au point de vue des résultats obtenus, de cette contribution forcée de tout le personnel des Archives à l'œuvre de Gachard, il n'en est pas moins vrai que du vivant du premier archiviste général du Royaume de Belgique, il n'y eut jamais de

place, dans son entourage, pour une autre figure de premier plan. Il serait exagéré de dire qu'il ait étouffé l'esprit d'initiative, mais le plan qu'il s'était tracé était tellement vaste qu'il exigeait une abnégation absolue de la part de tous ses collaborateurs et une consécration sans réserves à l'œuvre commune. Nul doute, au demeurant, que sans l'application rigoureuse de son système, Gachard n'eût pu réaliser son œuvre et les Archives n'auraient pu rendre — dans un délai relativement restreint — les immenses services qu'elles ont rendus à l'histoire.

Dans le jugement de l'œuvre des collaborateurs de Gachard, il importe de ne pas l'isoler des circonstances où elle s'accomplit, surtout lorsqu'on la compare à celle des contemporains qui purent s'épanouir en dehors de toute entrave. En ne tenant pas compte de ces circonstances, on s'expliquerait difficilement que dans la pléiade d'hommes qui rayonnèrent dans l'orbite de Gachard pendant cinquante ans, le nombre de ceux qui marquèrent leurs productions de l'empreinte de leur personnalité fût si restreint. Sauf Alexandre Pinchart, qui réussit à se dégager de son étreinte en cultivant un terrain où Gachard se sentait absolument étranger, l'histoire de l'art, on cherche en vain, dans la liste des noms des fonctionnaires et employés des Archives Générales, quelqu'un qui ait produit une œuvre historique ou archivistique de premier ordre. Personne ne prétendra qu'il n'y eût de tout ce temps aux Archives Générales aucun savant qui eût été à même de se créer un nom honorable. La preuve, c'est que parmi les archivistes de province — qui échappaient davantage à l'action directe du mai-

tre et qui pouvaient se borner à profiter de ses sages conseils — il y eut des érudits de valeur qui donnèrent une vigoureuse impulsion aux études historiques de leur région.

La preuve encore, c'est que Piot, — pour en revenir à lui, — lorsqu'il put s'échapper de son dépôt et s'adonner entièrement et sans contrainte à ses penchants pour la numismatique, produisit une œuvre de valeur au témoignage des numismates les plus autorisés de son époque et même de nos jours. Et voilà comment il se fait que cet érudit, qui consacra près de soixante années de sa vie aux Archives, produisit son œuvre la plus originale et la plus marquante en dehors des Archives.

C'est que, contrairement à l'Université, les Archives de ce temps-là n'étaient pas une école. On peut même soutenir, jusqu'à un certain point, que pendant le premier tiers de notre indépendance, elles n'avaient guère le caractère d'une institution scientifique, en ce sens qu'elles ne constituaient pas un laboratoire pour les savants. Elles étaient, dans le vrai sens du mot, une administration. Et, de même que dans nos administrations modernes, même celles qui fonctionnent d'une manière parfaite, on rencontre rarement des personnalités à tirer hors de pair, de même sous Gachard, le grand et excellent travail s'accomplissait anonymement, par la juxtaposition, parfois même la compénétration de toutes les forces individuelles concentrées dans un but commun. L'application de cette méthode aura probablement fait quelque tort à la décoration de notre Panthéon national, mais la collectivité y aura gagné et cela suffira

sans doute pour la justifier aux yeux de maint bon citoyen.

* * *

Le mariage de Charles Piot avec Mlle Catherine-Ermelinde Wattecamps, fille de Charles-Alexandre Wattecamps, dont le frère fut bourgmestre de Louvain, mariage qui eut lieu à Louvain le 21 avril 1842, ne sépara pas Piot de son ami Schayes. Le jeune ménage vint s'installer aussitôt à Ixelles dans le voisinage de Schayes, et pendant dix ans les deux inséparables semblent avoir filé le plus parfait bonheur. Le 6 décembre 1853, les époux Piot eurent la douleur de perdre leur fille cadette, à l'âge de 7 ans et 9 mois. Ce deuil les affligea tellement qu'ils se décidèrent à quitter Ixelles, où tout leur rappelait la petite défunte, et à s'installer à Louvain dans la maison de Charles-Alexandre Wattecamps, qui venait de mourir le 4 avril précédent. Et pendant deux ans, Piot reprit sa vie de pensionnaire chez Schayes, ne rentrant à Louvain que le samedi pour passer la journée du dimanche en famille. Il leur naquit alors un quatrième enfant ce qui décida sa femme à revenir dans la capitale, en 1855. Cette fois, ce serait au tour de Schayes à être frappé dans ses plus vives affections. Le 20 décembre 1855, le jour même où sa femme donna naissance à un troisième enfant, le pauvre homme vit succomber à une atteinte de la fièvre typhoïde sa fillette de 6 $^1/_2$ ans. Renier Chalon rapporte [1] que ce coup le frappa au cœur. Son caractère, auparavant

[1] *Annuaire de l'Académie*, 1860, p. 144.

expansif, s'assombrissait de jour en jour : il n'était plus reconnaissable. Il mourut le 8 janvier 1859, laissant à son *alter ego* le soin de publier le troisième volume de la nouvelle édition de son ouvrage capital : *Les Pays-Bas avant et pendant la domination romaine.*

C'est évidemment à l'influence de Schayes que nous sommes redevables des diverses études de Piot sur l'époque romaine et auxquelles — phénomène constaté déjà chez d'autres savants — il devait revenir à la fin de sa vie. Schayes avait quitté les Archives en 1847 pour devenir conservateur du Musée des Armures de la Porte de Hal. Il semble que la débordante activité de Piot ne pouvait pas davantage s'accommoder des Archives seules. Aussi, sans cesser de se livrer aux travaux d'inventaire et aux publications de textes, Piot obtint, par disposition ministérielle du 17 avril 1846, d'être détaché à la Bibliothèque Royale afin de s'occuper du catalogue des médailles et des monnaies. Il y avait plusieurs années déjà qu'il avait entrepris les études de numismatique. De 1845 à 1858, il fut incontestablement le principal rédacteur de la *Revue de Numismatique belge,* où ses articles dépassent la centaine, sans y comprendre ses nombreux comptes rendus.

Le travail consciencieux de Piot ne lui valut que des éloges. Lorsqu'en 1851, Louis Alvin fut nommé conservateur en chef de la Bibliothèque Royale, il prit immédiatement des mesures pour assurer la bonne conservation des médailles [1]. Piot se vit confier par lui non

[1] Pour se faire une idée de la façon dont la conservation avait été assurée jusque-là, il suffira de rappeler le petit fait suivant qui

seulement le soin du catalogue des pièces mais encore celui d'administrer le médaillier de l'État, lequel à ce moment comprenait environ 10,000 pièces.

Deux ans plus tard, le 28 février 1853, un arrêté ministériel le nomma « attaché à la Bibliothèque Royale pour la conservation des monnaies et médailles ».

Le 3 mars 1859, il devint conservateur-adjoint honoraire et il occupa ces fonctions jusqu'au 6 janvier 1870, date à laquelle il fut nommé archiviste-adjoint du Royaume.

Il eut ainsi l'occasion de faire l'éducation de Camille Picqué, qui lui fut adjoint en 1865 et qui devait après lui prendre la direction du Cabinet des Médailles.

Depuis son entrée à la Bibliothèque Royale, Piot avait doublé le nombre des pièces, principalement par l'acquisition des collections De Coster, Geelhand, Renier Chalon et de l'Empereur de Russie [1].

Alors qu'il avait déjà abandonné la Bibliothèque depuis plusieurs années, le Gouvernement le nomma, le 23 juillet 1874, membre de la Commission pour décrire et classer les matrices et coins des médailles et anciennes

m'a été raconté par quelqu'un qui est bien placé pour le savoir. Afin d'accélérer le travail, Piot avait été autorisé à emporter chez lui monnaies et médailles contre récépissé. Celui qui devait délivrer ces reçus s'acquitta de sa besogne avec tant de soin que le jour où Piot fut invité à rendre à la Bibliothèque toutes les pièces empruntées, il rapporta plus que le double des monnaies et médailles dont la sortie avait été régulièrement constatée.

(1) Voir TOURNEUR, *Le Cabinet des médailles de l'État.* (REVUE DES BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES DE BELGIQUE, 1907, p. 282.)

monnaies déposées à l'Hôtel des Monnaies postérieurement à la rédaction du catalogue.

Il avait, en effet, publié en 1861, sous les auspices du Gouvernement, le catalogue de cette collection dont une seconde édition, considérablement augmentée, vit le jour en 1880.

En matière de numismatique, Piot eut le grand mérite de montrer l'importance des rapports qui existent entre les types monétaires et sigillographiques au moyen âge. A certain moment, il fit une enquête auprès de tous les bourgmestres du pays pour connaître les sceaux qui avaient été en usage dans leur commune. Le résultat de cette enquête, évidemment très fragmentaire, est encore conservé au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Royale [1].

Nous ne pouvons mieux résumer l'œuvre de Piot dans ce domaine qu'en disant qu'il fut le digne continuateur de son ami Joachim Lelewel, le véritable créateur de la numismatique médiévale. Il était en relations suivies avec tous les numismates en renom du pays et de l'étranger et notamment avec Thomsen, le savant conservateur du Cabinet de numismatique de Copenhague.

C'est à la suite de ses études de numismatique et de sphragistique qu'il écrivit un article synthétique sur l'*Origine et l'hérédité des Armoiries* (1868).

Mais la meilleure synthèse de ses nombreux articles est incontestablement son étude : *La Numismatique*

[1] Renseignement de M V. Tourneur.

belge, qui parut dans la collection des *Précis historiques* de Joseph Broeckaert (tome IV, 1875). Elle résume d'une manière parfaite l'état de nos connaissances en cette matière avant le dernier quart du XIXe siècle. Piot y passe en revue la numismatique de notre pays depuis l'époque gauloise jusqu'à nos jours et complète son travail par une excellente bibliographie.

C'est à partir de sa nomination d'archiviste-adjoint que Piot commença ses principales publications d'archives, tant en matière de textes que d'inventaires.

Le premier volume de son *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond* date de 1870, le second fut publié en 1875. Vinrent successivement, dans les in-4° de la C. R. H., *les Chroniques de Brabant et de Flandre* (1879), les tomes III et IV des *Voyages des Souverains dans les Pays-Bas* (dont les deux premiers tomes avaient été publiés par Gachard), les tomes IV à XII de la *Correspondance de Granvelle*, commencée par Edm. Poullet, l'*Histoire des Troubles des Pays-Bas par Renon de France.*

Parmi les inventaires d'archives, il faut signaler un volume d'*Inventaires divers* (Cartes et plans, Cour féodale de Malines, Chartes de Léau et de Vilvorde), l'*Inventaire des Chartes des Comtes de Namur* et le *Catalogue de la Bibliothèque des Archives du Royaume.*

Une productivité aussi féconde devait nécessairement se ressentir de la hâte avec laquelle la copie passait du bureau du rédacteur à l'atelier de l'imprimerie. Piot semble s'être parfois trop fié à la compétence de ses copistes et de ses jeunes collaborateurs. La critique moderne se montre plus exigeante et réclame de la part des éditeurs de textes une surveillance plus efficace. Par

là même qu'elle est destinée à une durée plus longue, l'œuvre d'érudition exige des soins plus attentifs et une exactitude minitieuse jusque dans les moindres détails. Une telle perfection ne peut être obtenue que si l'auteur d'un travail s'y consacre personnellement et n'abandonne rien aux hasards d'une collaboration douteuse.

Il suffit de parcourir la bibliographie de Piot et de beaucoup de ses contemporains pour se rendre compte de ce que, malgré leur prodigieuse activité et le grand âge qu'ils atteignirent, ils n'auraient pu y suffire par leurs seules forçes.

C'est là qu'il faut chercher l'explication de certaines faiblesses dans l'œuvre de cette génération, qui n'en a pas moins rendu d'énormes services à l'histoire.

Comme nous l'avons déjà dit, aux Archives, Piot travailla pendant près d'un demi-siècle sous la direction de Gachard, dont il fut l'adjoint durant plus de quinze ans. L'autorité du premier archiviste général de la Belgique s'était imposée d'emblée à tout son personnel. Dans la notice biographique qu'il consacra à son éminent prédécesseur, Piot s'honore en laissant percer à chaque ligne l'admiration qu'il professait pour le créateur des Archives belges.

Tant qu'il vécut, Gachard domina son entourage de toute la puissance de son génie. Il avait vu tomber à ses côtés, dans la force de l'âge, tant de ses collaborateurs, qu'il semblait devoir leur survivre à tous et qu'aucun de ceux qui avaient travaillé sous ses ordres ne serait appelé à recueillir sa succession. A sa mort, Piot fut appelé au poste d'archiviste général par arrêté royal du 12 janvier 1886. Il était, lui-même, à ce moment, un vieillard

dont on ne pouvait raisonnablement exiger davantage que la continuation de la tradition du maître dont il avait été le brillant second. Cependant, il se signala par son zèle à accroître les riches collections confiées à sa garde. Ce fut sous sa direction qu'en 1891 les Archives Générales du Royaume furent transférées du Palais de Justice au local qu'elles occupent encore actuellement et qui, s'il ne répond plus guère à sa destination, constituait cependant, au point de vue de l'aménagement intérieur, un réel progrès sur l'ancien dépôt. Ce fut encore lui qui provoqua, en 1896, la création du dépôt d'Anvers, achevant ainsi l'organisation des Archives de l'État dans les provinces. Enfin, pendant qu'il se trouvait à la tête des Archives, le Gouvernement institua, par arrêté royal du 14 juin 1895, cet excellent examen de candidat archiviste qui devait mettre un terme aux nominations arbitraires et de pur favoritisme. Ses collègues des Archives Générales et des Archives de l'État dans les provinces profitèrent du cinquantième anniversaire de son entrée en fonctions pour organiser, en son honneur, le 7 août 1890, une imposante manifestation à laquelle le Roi s'associa par un télégramme de félicitations.

Au début de l'année 1897, il reçut du Ministère une lettre circulaire où l'on rappelait que la limite d'âge des fonctionnaires du Département était fixée à 67 ans. A tort ou à raison, il se crut directement visé et, alors que son collègue Fétis de la Bibliothèque royale, qui avait reçu la même dépêche, faisait la sourde oreille, Piot envoya *stante pede* sa démission au Ministre. Si celui-ci avait pu prévoir les difficultés qu'il allait rencontrer dans la nomination du nouvel archiviste général, il est probable

qu'il aurait retardé l'envoi de sa circulaire et qu'au lieu de voir accueillir sa démission, le 29 mars 1897, Piot, comme Gachard, serait mort dans l'exercice de ses fonctions.

On raconta, en effet, que Léopold II voulait lui donner comme successeur Émile Banning, avec qui il venait de se brouiller et qu'il voulait éloigner des Affaires Étrangères, où Banning avait la direction des Archives. Le Ministre chercha à faire comprendre au Roi — qui n'y mit guère beaucoup de bonne volonté — qu'il y avait archives et archives et que la direction de celles de la place du Musée nécessitait des connaissances très différentes de celles du *Foreign Office*. Banning lui-même était un esprit trop supérieur et un trop beau caractère pour se prêter ainsi à toutes les combinaisons. D'autre part, il y avait des compétitions entre des fonctionnaires des Archives Générales et des conservateurs de province, et l'on citait parmi les candidats divers professeurs d'université. Bref, il se passa un an et demi avant qu'il fût procédé au remplacement de Piot. En assistant aux embarras de ceux qui avaient provoqué sa démission aussi inconsidérément, le bon vieillard dut savourer avec délices ce plaisir des dieux qu'on appelle la vengeance.

A part les inventaires cités plus haut, Piot consacra aux Archives un bon article dans les *Pandectes belges*. Le discours qu'il prononça en 1885 comme président de l'Académie royale de Belgique sur l'« *importance des archives* », n'a pas la même valeur.

***

Ce fut son mémoire sur les *Pagi de la Belgique*, cou-

ronné par l'Académie, qui lui ouvrit les portes de la compagnie savante, le 10 mai 1875. Ses principaux parrains y furent Pierre-François de Decker et son chef Gachard, les deux académiciens dont il a rappelé la mémoire [1].

Cette étude sur les pagi, au témoignage des commissaires qui eurent à le juger [2], — car il faut dans l'appréciation de ces travaux se reporter toujours un peu à l'époque de leur publication, — est un travail considérable, témoignant d'une grande érudition et d'une saine critique, le digne pendant du *Mémoire sur le Hainaut ancien* de Ch. Duvivier. Piot y esquisse l'histoire des divers pagi de la Belgique, détermine leurs limites et établit leurs subdivisions. Les tableaux contenant la liste des différentes localités attribuées à chaque pagus par les documents, avec l'indication des noms anciens et modernes des localités et les dates où ils sont cités avec les références, ont conservé encore actuellement toute leur importance et ont, en tous cas, rendu de grands services à tous ceux qui se sont occupés des circonscriptions territoriales de la Belgique.

Avant de publier son étude d'ensemble sur cette question, Piot avait fourni déjà diverses contributions à la géographie historique, tels ses articles sur *L'hérédité des bénéfices en Belgique et ses effets* (1868), le *Pagus de Ryen* (1869), les *Limites et subdivisions de l'ancien diocèse de Tournai* (1870), *Les Éburons et les Aduatiques* (1874).

(1) *Annuaires* de 1888 et 1892.

(2) A. Wauters, Desmet et J.-H. Bormans, *Bull. Acad. de Belgique*, 2e sér., t. XXXI, 1871, pp. 376 et suiv.

Tous ces travaux avaient un point de départ commun : *La Belgique et les Pays-Bas pendant la domination romaine*, de Schayes, dont Piot, comme nous l'avons vu, avait soigné la publication du tome III de la nouvelle édition.

Encouragé par le succès qu'avait rencontré son travail à l'Académie, Piot entra en lice l'année suivante pour l'obtention du prix que le corps savant avait décidé de décerner, à l'occasion du centenaire de sa fondation, à l'auteur du meilleur mémoire sur le règne de Marie-Thérèse aux Pays-Bas.

Deux concurrents se disputèrent la palme; le premier avait rédigé son étude en français, le second s'était servi de la langue flamande. Les deux premiers commissaires, le Baron Kervyn de Lettenhove et J.-J. de Smet proposaient de couronner ce dernier, à leur avis supérieur de beaucoup à l'autre, auquel ils reprochaient son admiration pour les principes des encyclopédistes français et sa trop grande sévérité pour Marie-Thérèse [1].

Alphonse Wauters, le troisième commissaire, était d'un avis diamétralement opposé à celui de ses deux confrères. Dans un rapport longuement motivé, il proposait d'accorder la médaille d'or au numéro 1 et une mention honorable au numéro 2.

En présence de la dissidence d'opinion entre les rap-

[1] Il n'y a aucun doute que l'auteur du premier mémoire ne fût Ernest Discailles, qui publia, en 1873, une étude sur les *Pays-Bas sous le règne de Marie-Thérèse*, correspondant parfaitement à la description qu'en donnent les commissaires.

porteurs, la Classe décida de n'accorder la récompense à aucun des deux mémoires [1].

Ce qui m'autorise à dire que Piot se trouvait parmi les concurrents? La phrase suivante d'une lettre privée de Pierre de Decker, en date du 6 octobre 1874, dans laquelle il félicite Piot du succès obtenu à l'étranger comme en Belgique par son *Règne de Marie-Thérèse dans les Pays-Bas autrichiens* [2] : « Je n'ai qu'un regret, c'est que l'invasion des passions politiques au sein de notre Académie l'ait empêchée de couronner un travail si digne d'obtenir ses suffrages. »

Fait curieux, la lettre suivante — dans l'ordre chronologique des papiers de famille de Piot — est une missive du 11 mai 1875 par laquelle le même Pierre de Decker annonce à Piot son élection de membre correspondant de l'Académie! Le hasard produit parfois d'étranges rapprochements.

A la séance du 7 août 1876, Piot présenta à la Classe un travail manuscrit sur *Les Beers de Flandre*. Alphonse Wauters et Heremans furent désignés comme commissaires. Il n'est resté aucune trace de leur rapport, mais on peut conclure du silence du *Bulletin* qu'il ne fut pas favorable. Piot publia son travail dans les *Annales de la Société d'Émulation de Bruges* [3]. En opposition avec Warnkoenig, qui fait dériver le mot beer de barus et baro, Piot défend la thèse que les beers sont les pairs de Flandre, et à l'appui de son opinion, il apporte un cer-

(1) *Bull. de l'Acad.*, t. LIV, 1872, pp. 452-471.

(2) Louvain, 1874.

(3) T. XXVIII, 1876-1877, pp. 94-139.

tain nombre d'arguments qui prêtent le flanc à la discussion, mais qui méritaient cependant d'être pris en sérieuse considération. Il semble donc que la sévérité des commissaires ait été, en l'espèce, un peu excessive.

La sympathie de Piot pour son confrère Wauters, qu'il avait déjà rencontré plusieurs fois sur son chemin, ne doit pas s'être accrue à la suite de cette nouvelle «affaire».

A partir de ce moment, Piot semble s'être consacré principalement — à l'Académie — aux sujets d'histoire de l'art.

En la même année 1876, il publie dans le *Bulletin* un premier article sur « *les objets d'art emportés de Belgique en Allemagne en 1794* ». L'année suivante, il montre que, dès avant leur départ définitif, les Autrichiens avaient commencé à nous dépouiller de nos trésors artistiques en signalant « *les tableaux enlevés à la Belgique en 1785* ». Remontant plus haut encore, dans « *les tableaux des collèges des Jésuites supprimés en Belgique* », il mit au jour les rafles opérées par nos maîtres de 1775 à 1777. Ces études ne se bornaient pas à de sèches nomenclatures. Tout en dévoilant la rapacité des hauts fonctionnaires autrichiens, Piot stigmatise la plate courtisanerie des autorités belges qui avaient lié indissolublement leur sort à celui de la dynastie des Habsbourg. Ces diverses études le désignèrent au choix du Ministère, lorsque celui-ci manifesta l'intention de faire connaître les tableaux enlevés à la Belgique par la première République en 1794 et qui furent restitués partiellement en 1815. Le consciencieux rapport de Piot fut publié par les soins du Gouvernement en 1883.

Les études que nous venons de signaler revêtent en

quelque sorte un caractère utilitaire. Il va sans dire que Piot ne borna pas ses recherches à ce genre de travaux. Il apporta de précieuses contributions à l'histoire de l'art par la mise au jour de détails inédits sur des peintres, des graveurs, des sculpteurs de renom. A cet égard, ses articles, comme ceux d'Alphonse Wauters, constituent un utile complément des travaux de Pinchart.

Il est assez curieux de constater qu'avant de publier ces études, qui sont du domaine de l'érudition pure, Piot fit paraître, en 1867, une « *Étude sur le type et le caractère de la sculpture en Belgique pendant le moyen âge* » (1). Ce travail témoigne d'une information remarquable, à cette époque, en ce qui concerne les ouvrages sur la matière parus en Allemagne, en France, en Angleterre, en Italie... Il prouve que si Piot avait pu se concentrer dans ce domaine, au lieu de devoir s'éparpiller sans cesse, il serait devenu incontestablement une autorité en matière d'histoire de l'art.

Ses nombreux articles sur la musique et sur les musiciens, notamment, constituent, encore aujourd'hui une source importante pour les historiens de l'art musical aux Pays-Bas (2).

Pendant les vingt-quatre ans qu'il fit partie de la Classe des lettres, — où il fut élu membre effectif le 5 mai 1879, — il ne se passa guère de séance où Piot ne fit quelque

(1) *Annales de la Société d'Émulation de Bruges.*

(2) Indépendamment de ses articles dans les *Bulletins* de l'Académie, Piot consacra de nombreuses études à l'histoire de l'art dans le *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, la *Revue d'histoire et d'archéologie*, le *Messager des sciences historiques*, etc.

communication, lecture, dépôt de rapport ou notice bibliographique. Il fut directeur de la Classe et président de l'Académie en 1885. C'est à juste titre qu'en annonçant son décès, le directeur pour 1899 rappela la part féconde prise par Piot aux travaux de l'Académie.

Celle-ci ne se borna pas aux *Mémoires* et au *Bulletin*. Depuis la création de la *Biographie Nationale*, Piot figura parmi les principaux collaborateurs. Le nombre de ses notices parues dans les tomes II à XV n'est pas inférieur à soixante-treize, et il en est qui, tant par leur étendue que par la qualité des renseignements qu'elles contiennent, constituent des œuvres presque définitives.

A la *Commission royale d'histoire*, où il entra comme suppléant huit jours après sa première élection à l'Académie et dont il devint membre effectif, deux ans plus tard, le 17 avril 1878, en remplacement de J.-H. Bormans, il se manifesta également comme un travailleur infatigable. Nous avons déjà signalé ses principales publications in-4°, tant ses cartulaires et chroniques que la continuation de certains travaux de Gachard et de Poullet.

L'*Histoire des Troubles des Pays-Bas par Renon de France,* dont il assura la publication de 1886 à 1891, figurait déjà à l'ordre du jour de la Commission en 1841. Barthélemy Dumortier fut chargé à cette époque d'en soigner l'édition; mais ses nombreuses occupations l'empêchèrent toujours de donner suite à ses projets, et ce ne fut qu'après sa mort, en 1881, que Piot reçut la mission de mener l'œuvre à bonne fin. Il pourvut l'édition d'une riche annotation où les détails inédits figurent en presque aussi grand nombre que les notes empruntées à des documents publiés.

Ses articles dans le *Bulletin de la Commission royale d'histoire* ne semblent pas s'être inspirés d'un plan arrêté d'avance. C'est au hasard de ses découvertes dans les archives que les sujets lui paraissent être venus ici. Il y a lieu cependant de signaler la fidélité avec laquelle il faisait connaître à la Commission, pendant de longues années, les publications historiques faites à l'étranger et qui renferment des faits ou des documents relatifs à l'histoire de Belgique. A une époque où il n'existait guère chez nous de revue critique d'histoire, ces notices présentaient un réel intérêt. Il tirait quelque vanité de ses lectures et non sans raison. Beaucoup de ses collègues avaient de la peine à se tenir au courant des livres parus en Hollande, en Allemagne et en Angleterre, la connaissance des langues germaniques n'étant guère aussi répandue alors que de nos jours. A l'occasion, il rappelait même discrètement qu'il n'était pas étranger aux informations que Gachard se procurait de ce côté.

* * *

Dans son intérieur, Charles Piot était le représentant accompli du bon père de famille. Ayant éprouvé par lui-même les jouissances pures que donne le culte des arts, il chercha à faire partager à ses enfants ses sentiments artistiques. Il les conduisait régulièrement dans les musées de Bruxelles et d'Anvers, leur fit fréquenter les concerts et le théâtre, et, dans sa maison même, tous les jours une heure était consacrée à la musique. Son admiration pour les chefs-d'œuvre de l'art allait de pair avec celle de la nature. Tous les dimanches, il faisait avec ses

enfants des excursions pédestres dans les environs de Bruxelles, qu'il connaissait à fond.

Pendant l'été, sa famille résidait à la campagne, à Vorst (Campine), dans la maison construite par son beau-père. Le samedi soir, il venait y retrouver les siens, après avoir fait à pied un trajet de trois à quatre lieues. Il reprenait le chemin de Bruxelles le dimanche après-midi. D'une ponctualité exemplaire dans l'accomplissement de ses fonctions, il tenait à se trouver le premier à son poste, où il restait toujours le dernier, donnant ainsi à tout le personnel un exemple admirable de probité professionnelle et de dévouement à la chose publique.

Ce n'est que pendant les trois semaines de congé qu'il prenait chaque année qu'il se détachait entièrement de ses livres et de ses archives pour se consacrer exclusivement aux siens et à la vie de campagne. Il invitait alors l'un ou l'autre de ses amis, le plus souvent son collègue aux Archives, Charles De Coster, l'illustre auteur de *Thyl Uylenspiegel*, dont le caractère enjoué était particulièrement goûté dans la famille. Parmi les familiers de la maison, on rencontrait encore le R. P. de Buck, bollandiste, et les professeurs Altmeyer, Rivier et Van Bemmel.

Tous ceux qui fréquentent les institutions scientifiques, ces asiles de paix, éloignés des centres de combats politiques, comprendront cet éclectisme dans le choix des amitiés. Piot était croyant et pratiquait la religion catholique, mais il se désintéressait complètement des luttes de parti et il respectait toutes les opinions sincères. Son indifférence à l'égard de la politique intérieure était telle qu'il ne s'abonna jamais à un journal. Contrairement à Michelet, il ne se plaignait pas d'avoir

« trop vécu avec les morts » ni « d'être brûlé par les tristesses de l'histoire ». Il poussait, au contraire, le détachement des choses du présent jusque dans sa toilette. A quatre-vingt-sept ans, à l'aurore du XXe siècle, il avait conservé la façon de s'habiller de son adolescence, en 1830. Une manie plus singulière et qui le rattachait à une époque plus reculée encore, c'est qu'il ne se servit jamais d'une montre de poche. Cette simplicité extrême dans la manière de vivre, la régularité de ses habitudes, une sobriété extraordinaire, des exercices physiques et particulièrement la marche alternant avec un travail assidu, l'excellente habitude de se coucher tôt et de se lever de même (1), tout cela fit que ce petit homme, d'apparence plutôt frêle, conserva jusqu'à la fin de ses jours l'usage complet de toutes ses facultés.

Après avoir fêté son cinquantenaire d'entrée en fonctions, il eut le grand bonheur de célébrer, le 21 avril 1892, ses noces d'or, ce qui procura à ses nombreux amis et notamment à Jules de Burlet, Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, l'occasion de lui donner un témoignage de leur grande sympathie (2).

La mort de Mme Piot, qui survint six mois après, à Madrid, porta un coup sensible au vénérable octogénaire. Il fut atteint d'une affection cardiaque qui, à

(1) Je n'ai jamais fait de la nuit le jour, ni du jour la nuit, dit-il à Rivier qui l'interrogeait sur le secret de sa verte vieillesse.

(2) Quelques jours auparavant, le 1er avril, son confrère Alph. Wauters avait fêté le cinquantenaire de son entrée aux Archives de la ville. Comme Piot, il continuait l'excellente tradition de longévité des archivistes.

diverses reprises, faillit mettre fin à ses jours. Mais, la crise passée, il reprenait ses travaux et ses promenades, les deux seuls moyens, d'après lui, de prolonger l'existence.

Un mois avant sa mort, le 10 avril 1899, il assistait encore à la séance de l'Académie, et dans le *Bulletin* de mai figurent deux de ses communications, la première faite à la Classe des lettres sur *La nationalité des Ubiens*, la seconde à la Classe des beaux-arts sur *La chaire à prêcher du couvent de Leliëndael à Malines*. Ces deux publications suprêmes résumaient en quelque sorte son active participation à la vie des deux classes sœurs de l'Académie.

A la séance du 10 juin, le directeur de la Classe des lettres, M. Giron, fit part du désir exprimé par le défunt que ses funérailles fussent faites avec la simplicité dont il ne s'était jamais départi au cours de sa vie et qu'il n'y fût prononcé aucun discours. Il rappela la part féconde prise par Piot aux travaux de l'Académie et son exquise obligeance à rendre service à ses confrères.

Ces services, il put les rendre grâce à la variété de ses travaux, qui englobaient, en somme, notre histoire nationale tout entière depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à nos jours. Archéologie, numismatique, histoire politique, histoire de l'art, la vaste érudition de Piot s'était étendue à tous les domaines.

Tout en appartenant à une époque où la généralité des archivistes considéraient leurs dépôts comme leur bien propre, Piot avait compris que l'avenir des Archives était dans une large publicité et il cherchait à y attirer les travailleurs sérieux qu'il encourageait dans leurs recherches.

Comme Gachard, Piot était membre de presque tous les cercles historiques et archéologiques du pays. De bonne heure, les marques honorifiques lui vinrent de la part des sociétés scientifiques de l'étranger. Dès le 30 octobre 1846, ses travaux sur la numismatique lui valurent d'être nommé membre honoraire de la *Société royale Grand-Ducale*, à Luxembourg, et, en 1849, il devint membre de la *Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde,* à Leyde. Puis ce furent successivement, en 1851, ses nominations de correspondant de la *Société archéologique espagnole*, à Madrid, et de l'*Académie de Stockholm*, de la *Société d'histoire et d'archéologie dans le duché de Limbourg*, à Maestricht (1853), du *Noordbrabantsch Genootschap voor Kunsten en Wetenschappen* (1857), de l'*Academia araldica-genealogica italiana* (1879), de l'*Academia Matrilense de jurisprudencia y legislacion* (1882), de la *Königliche Gesellschaft der Wissenschaften*, à Goettingue (1886), de la *Société d'histoire diplomatique de Paris* (1887), de l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon* (1890), du *Comité flamand de France* (1895) et enfin de la *Real Academia de la Historia,* à Madrid (1898).

Parmi les postes officiels qu'il occupa, il faut encore citer ceux de membre de la Commission royale des Monuments (1860), de la Commission royale des Anciennes lois et ordonnances (1886), de la Section artistique de la Commission royale des Échanges (1887), du Conseil d'administration de la Bibliothèque Royale (1889), du Comité de la section d'art monumental des Musées royaux (1891).

Officier de l'Ordre de Léopold depuis 1885, il fut nom-

mé Commandeur à l'occasion de sa retraite, le 29 mars 1897. Il était en outre chevalier de la Couronne de chêne du Grand-Duché de Luxembourg, de l'Ordre de François-Joseph d'Autriche et Commandeur de l'Ordre d'Isabelle la Catholique.

JOSEPH CUVELIER.

LISTE DES OUVRAGES

DE

Guillaume-Joseph-Charles PIOT

PUBLICATIONS ACADÉMIQUES.

Mémoires.

Notice sur un dépôt de monnaies découvert à Grand-Halleux, 1846. (*Mém. cour. et des sav. étrang.*, in-4°, t. XXI, 70 p.)

Les *Pagi* de la Belgique et leurs subdivisions pendant le moyen âge. Couronné en 1871. (*Ibid.*, t. XXXIX, 1re partie, 259 p.)

Bulletins (2e série).

Fragment d'un poème flamand inédit, imité de *Li Romans de Berte aus grans piés.*, 1875. (T. XL, pp. 155-165.)

Rapport sur les antiquités romaines découvertes à Assche, 1875. (*Ibid.*, p. 350.)

Correspondance de Grétry et de Vitzthumb, 1875. (*Ibid.*, pp. 408-435.)

Particularités concernant les œuvres inédites de Gossec et de Philidor, 1875. (*Ibid.*, pp. 624-654.) Traduit en anglais.

La diplomatie concernant les affaires maritimes des Pays-Bas au XVIe siècle, 1875. (*Ibid.*, pp. 817-868.)

La méthode de chanter à l'Opéra de Paris et de Bruxelles pendant le XVIIIe siècle, 1876. (T. XLI, pp. 173-215.)

Note bibliographique sur un ouvrage de M. Cellier, 1876. (*Ibid.*, pp. 692-694.)

Les objets d'art emportés de Belgique en Allemagne en 1794, 1876. (T. XLII, pp. 642-651.)

Les origines de l'opéra dans les Pays-Bas espagnols, 1877. (T. XLIII, pp. 42-53.)

Les tableaux enlevés à la Belgique en 1785, 1877. (*Ibid.*, p. 757.)

Rapport sur les antiquités romaines trouvées à Laeken et à Assche, 1877. (T. XLIV, pp. 823-824.)

Rapport sur un mémoire de concours intitulé : *Écrire l'histoire de la réunion aux Pays-Bas des provinces de Gueldre, d'Utrecht et de Groningue*, 1878. (T. XLV, pp. 825-826.)

Les tableaux des collèges des Jésuites supprimés en Belgique, 1878. (T. XLVI, pp. 139-153.)

Projet du comte de Cobenzl d'ériger à Rome une académie belge des beaux-arts, 1878. (*Ibid.*, pp. 555-575.)

Linguet aux Pays-Bas autrichiens, 1878. (*Ibid.*, pp. 787-826.)

Rapport sur les mémoires de concours de 1879 : *Sur les encyclopédistes français dans le pays de Liége*, 1879. (T. XLVII, pp. 596-599.)

Jean Gillot, compositeur de musique au XVIIIe siècle, 1879. (T. XLVIII, pp. 288-296.)

Rapport sur un mémoire : *Sur Régnier Ier au Long Col*, 1879. (*Ibid.*, pp. 549-561.)

Jean-Henri Maubert de Gouvest, à Bruxelles, 1879. (*Ibid.*, pp. 693-720.)

Compositions musicales de l'empereur Charles VI, souverain des Pays-Bas, et de Marie-Antoinette de Bavière, 1880. (T. XLIX, pp. 59-74.)

Note sur une brochure de M. de Reumont, 1880. (*Ibid.*, pp. 273-275.)

Rapport sur un mémoire de concours de 1880 : *Sur l'organisation des institutions charitables en Belgique*, 1880. (*Ibid.*, pp. 438-445 et 449-455.)

La musique attachée à la maison du comte de Salm, évêque de Tournai, 1880. (*Ibid.*, pp. 693-704.)

François-Antoine Chévrier en Belgique, 1880. (T. L, p. 217.)

Rapport sur un travail de M. A. Capelle : *Sur l'époque de l'introduction du christianisme dans les Gaules et notamment dans le pays de Namur*, 1880. (*Ibid.*, p. 281.)

(3e série.)

Les deux Harrewyn, graveurs, 1881. (T. I, pp. 194-216.)

Rapport sur le mémoire de concours de 1881 : *Sur l'histoire de l'échevinage dans les anciennes provinces belges*, 1881. (*Ibid.*, pp. 651-652.)

Un règlement de la corporation des artistes à Mons, 1881. (T. II, pp. 197-208.)

Rapport sur les mémoires de concours de 1882 : *Sur l'organisation des institutions charitables en Belgique*, 1882. (T. III, pp. 511-529.)

Le séjour de Jean-François de Bastide à Bruxelles, 1882. (T. IV, pp. 251-271.)

Rapports sur les mémoires de concours de 1883 : *Sur les institutions mérovingiennes*, 1883. (T. V, pp. 629-642 et t. VII, pp. 560-569.)

Louis de Thielt, peintre et graveur, à Ypres, 1885. (T. IX, pp. 193-196.)

La conservation des archives et leur importance au point de vue de la critique historique, 1885. (*Ibid.*, pp. 442-459.)

Discours prononcé aux funérailles de L.-P. Gachard, 1886. (T. XI, pp. 47-53.)

Note bibliographique sur le tome V de la *Correspondance du cardinal de Granvelle* et le tome Ier des *Troubles des Pays-Bas par Renon de France*, 1886. (*Ibid.*, pp. 202-204.)

Rapport sur le prix de Stassart : *Notice sur David Teniers*, 1886. (*Ibid.*, pp. 482-483.)

Rapport sur le mémoire de M. Stein : *Sur Olivier de la Marche*, 1886. (T. XII, pp. 592-593.)

Note bibliographique sur le livre de Mgr Dehaisnes : *Sur l'art dans les Flandres*, etc., 1887. (T. XIII, pp. 142-144.)

Rapport sur le mémoire de concours : *Quelle fut l'attitude des Souverains des Pays-Bas à l'égard du pays de Liége au XVIe siècle?* 1887. (*Ibid.*, pp. 587-592.)

Rapport sur le mémoire de concours : *Sur Jean Van Boendale*, 1887. (*Ibid.*, pp. 609-610.)

La correspondance du baron Godefroid van Swieten et du comte de Cobenzl au point de vue de la musique et du théâtre, 1887. (*Ibid.*, pp. 882-889.)

Note bibliographique sur le tome VI de la *Correspondance du Cardinal de Granvelle*. 1887. (T. XIV, pp. 379-380.)

Note sur le *Dietsche Warande*, nieuwe reeks, nº 1, présenté par M. Alberdingh Thym, 1887. (*Ibid.*, p. 846.)

Rapport sur un mémoire de M. Castan : *Les noces d'Alexandre Farnèse et de Marie de Portugal*, 1888. (T. XV, p. 440.)

Rapport sur le mémoire de concours : *Sur les officiers fiscaux aux Pays-Bas*, 1888. (*Ibid.*, pp. 757-766.)

Discours prononcé aux funérailles de Th. Juste, 1888. (T. XVI, p. 330.)

Notes bibliographiques au sujet du tome II des *Troubles des Pays-Bas par Renon de France*, et du tome VII de la *Correspondance du Cardinal de Granvelle*, 1889. (T. XVIII, pp. 96-97 et 410-412.)

Note bibliographique sur le livre de Mgr Dehaisnes : *Sur Jean Bellegambe*, 1890. (T. XIX, pp. 13-15.)

Rapport sur les mémoires de concours de 1890 : *Sur les officiers fiscaux* (auteurs couronnés : MM. P. Alexandre et L. Tierenteyn), 1890. (*Ibid.*, pp. 551-552.)

Note bibliographique sur le tome VIII de la *Correspondance du Cardinal de Granvelle*, 1890. (T. XX, pp. 151-153.)

Note bibliographique sur le livre de M. Villa : *El coronel Francisco Verdugo*, 1557-1595, 1890. (*Ibid.*, pp. 153-155.)

Note concernant l'influenza de 1580, 1890. (*Ibid.*, pp. 196-198.)

L'arrestation des membres du Conseil d'État, à Bruxelles, en 1576, 1891. (T. XXI, pp. 273-279.)

Note bibliographique sur le tome III des *Troubles des Pays-Bas par Renon de France*, 1891. (*Ibid.*, pp. 492-494.)

Note bibliographique sur l'ouvrage de Mgr Dehaisnes : *Les œuvres des maîtres de l'école flamande primitive, conservées en Italie et dans l'est et le midi de la France*, 1891. (T. XXII, pp. 545-546.)

Rapport sur les mémoires de concours de 1892 : *Sur la position des comtes dans le royaume franc*, 1892. (T. XXII, pp. 563-566.)

Note bibliographique sur le livre de M. Ed. Poncelet : *La seigneurie de Saive*, 1892. (T. XXIV, p. 60.)

Note bibliographique sur le tome IX de la *Correspondance du Cardinal de Granvelle*, 1892. (T. XXIV, pp. 157-159.)

Note bibliographique sur le tome X du même ouvrage, 1893. (T. XXVI, pp. 274-277.)

Rapport sur le mémoire de concours de 1894 : *Sur la rivalité entre l'Espagne et la France aux Pays-Bas.* (Auteur couronné : M. Lonchay), 1894. (T. XXVII, pp. 629-631.)

Rapport sur le mémoire de concours de 1894 : *Sur l'histoire du Conseil privé aux Pays-Bas.* (Auteur couronné : M. P. Alexandre), 1894. (*Ibid.*, pp. 682-690.)

Note bibliographique sur le tome XI de la *Correspondance du Cardinal de Granvelle*, 1894. (*Ibid.*, pp. 282-285.)

Rapport sur le travail de M. Comhaire : *Sur l'emploi de l'ardoise en Belgique sous la domination romaine*, 1894. (T. XXVIII, pp. 388-390.)

Alonzo Coello, peintre espagnol, à Bruxelles, 1895. (T. XXIX, pp. 299-311.)

Rapport sur le mémoire de concours : *Sur l'influence politique des grandes villes en Flandre*, 1895. (*Ibid.*, pp. 643-644.)

Une tentative de réconciliation, en 1585, entre Philippe II et les provinces insurgées, 1895. (*Ibid.*, pp. 979-989.)

Les sculpteurs du nom de Jean de Brabant et Pierre, fils de Jean de Brabant, 1896. (T. XXXI, pp. 298-307.)

Tableaux conservés dans le Musée de Grenoble, 1896. (*Ibid.*, pp. 318-325.)

Rapport sur le travail de M. Ern. Gossart : *Charles-Quint et Philippe II...*, 1896. (*Ibid.*, pp. 706-707.)

Rapport sur le travail de M. Magnette : *Joseph II et la liberté de l'Escaut...*, 1896. (T. XXXII, pp. 157-159.)

Note sur l'ouvrage de M. Léonce Pingaud : *Auguste Castan, sa vie, son œuvre* (*1833-1893*), 1896. (*Ibid.*, pp. 479-481.)

Note sur le tome XII de la *Correspondance du Cardinal de Granvelle*, 1896. (*Ibid.*, pp. 590-591.)

Note bibliographique sur l'ouvrage de M. G.-A. Serrure : *Les Monnaies des Voconces*, 1897. (T. XXXIII, p. 54.)

Note sur le travail de M. Eug. Lameere : *Essai sur l'origine et les attributions de l'audiencier dans les anciens Pays-Bas*, 1897. (*Ibid.*, p. 55.)

Note sur le travail de P.-J. Blok : *Verslag aangaande een voorloopig onderzoek te Parijs naar archivilia belangrijk voor de geschiedenis van Nederland*, 1897. (T. XXXIII, pp. 231-232.)

Rapport sur le travail de M. Ernest Gossart : *Notes pour servir à l'histoire de Charles-Quint*. (*Ibid.*, pp. 344-346.)

Les Marchands aventuriers d'Anvers, 1897. (*Ibid.*, pp. 870-885.)

Note sur le travail d'Albert Waddington : *La République des Provinces-Unies, la France et les Pays-Bas espagnols, de 1630 à 1650,* 1897. (*Ibid.*, t. XXXIV, pp. 681-682.)

Les Commentaires de Jules César, interprétés au point de vue de la Belgique. (*Ibid.*, pp. 745-753.)

La Ménapie pendant la conquête de César. (*Ibid.*, pp. 754-773.)

Les Frisons en Flandre, 1898. (*Ibid.*, t. XXXV, pp. 78-92.)

Note sur le travail de Manuel de Foronda y Aguilera : *Estancias y viages de Carlos V.* (*Ibid.*, pp. 453-454.)

Les Ecossais dits Scoten ou Schotte en Flandre, 1898. (*Ibid.*, pp. 97-103.)

Le camp de Labiénus pendant la guerre des Trévires. (*Ibid.*, pp. 104-118.)

Les duumvirs dans le nord de la Gaule, 1899. (*Ibid.*, t. XXXVII, pp. 9-24.)

La nationalité des Ubiens. *Ibid.*, pp. 321-324.)

La chaire à prêcher du Couvent de Leliëndael à Malines. (*Ibid.*, pp. 406-408.)

Annuaire.

Notice sur Louis-Prosper Gachard. Année 1888, pp. 193-209.

Notice sur Pierre-François De Decker. Année 1892, pp. 215-234.

Publications de la Commission royale d'Histoire.

Collection des Chroniques belges inédites, in-4°.

Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond, 1870; 1875, 2 vol.

Chroniques de Brabant et de Flandre, 1879.

Voyages des Souverains des Pays-Bas. (T. III et IV, 1881, 1882.) Les tomes I et II ont été publiés par Gachard.

Correspondance de Granvelle. (T. IV à XII, 1884 à 1896.) Les tomes I, II et III ont été publiés par E. Poullet.

Histoire des troubles des Pays-Bas. (T. I à III, 1886 à 1891.)

Comptes rendus des séances.

Rapport sur différentes chroniques flamandes. (4e série, t. III, 1876, pp. 21-29.)

Un épisode de la Révolution du XVe siècle à Wesemael. (*Ibid.*, pp. 31-40.)

Chronique du prieuré de Bethléem et manuscrits de l'abbaye d'Orval. (T. III, pp. 125-138.)

Jacques Despars est-il l'auteur de la chronique no 1132 des manuscrits conservés à la Bibliothèque Royale de Bruxelles? (*Ibid.*, pp. 333-342.)

Réception de l'archiduc Léopold, gouverneur général des Pays-Bas, au collège des Jésuites à Anvers, en 1648. (*Ibid.*, pp. 343-354.)

Rapport sur les chroniques manuscrites en langue flamande conservées dans les Bibliothèques de la Haye et de Bruges. (T. IV, 1877, pp. 5-14.)

Les agissements de la politique étrangère en Belgique vers la fin du XVIIIe siècle. (*Ibid.*, pp. 15-80.)

Note sur une publication de M. Max Lossen, concernant le Congrès de Cologne en 1579. (*Ibid.*, pp. 81-84.)

Un document relatif aux négociations diplomatiques en Espagne pendant l'année 1668. (*Ibid.*, pp. 141-152.)

Proposition concernant la formation et la publication d'un recueil de chartes, keures et règlements des corps de métiers en Belgique. (T. IV, 1877, pp. 160-163; t. V, 1878, p. 7; t. IX, 1881, pp. 20-23.)

Les manuscrits relatifs à l'histoire de Belgique et provenant des couvents supprimés par Joseph II. (T. IV, 1877, pp. 173-210.)

Rapport sur la publication du cartulaire de l'abbaye d'Orval. (T. V, 1878, pp. 123-125.)

Note sur les publications de M. von Druffel concernant Charles-Quint et le règne de ce monarque. (*Ibid.*, pp. 201-204.)

Don Emmanuel, prétendant à la couronne de Portugal et la famille de ce prince. (*Ibid.*, pp 275-340.)

La politique de l'Autriche au pays de Liége en 1791. (T. VI, 1879, pp. 25-58.)

Correspondance du comte Charles de Cobenzl au sujet de la guerre de Sept ans. (*Ibid.*, pp. 175-186)

Mémoire sur les aides et subsides de la province de Malines. (*Ibid.*, pp. 279-286.)

Correspondance politique de Charles-Quint au sujet du Portugal, de 1521-1522. (T. VII, 1880, pp. 11-110).

Lacune d'une chronique en langue flamande. *Ibid.*, pp. 395-397.)

La guerre en Belgique pendant le dernier quart du XVIIe siècle. (T. VIII, 1880, pp. 31-48.)

Notice sur la chronique de Pierre de Hérenthals. (T. IX, 1881, pp. 23-25.)

Une enquête sur la conduite des fonctionnaires sous le règne de Jean III, duc de Brabant. (*Ibid.*, pp. 49-53.)

Les Pays-Bas autrichiens en 1734. (*Ibid.*, pp. 141-164.)

Une collection d'actes des diètes allemandes de 1521 à 1794. (*Ibid.*, pp. 165-168.)

Droit de sauvement au pays de Luxembourg. (T. X, p. 125.)

Un fragment de compte d'hôtel de Philippe de Thiette, ruward de Flandre. (*Ibid.*, p. 259.)

La vaisselle et les bijoux de Philippe le Beau. (*Ibid.*, p. 293.)

Le testament de Lamoral, comte d'Egmont. (*Ibid.*, p. 301.)

Notice nécrologique sur Edm. Poullet. (T. XI, 1883, pp. 2-5.)

L'armement des côtes de Flandre en 1294. (T. XI, pp. 169-178.)

Deux nouvelles enquêtes faites en 1363 et 1389 sur la conduite des fonctionnaires du duché de Brabant. (*Ibid.*, pp. 179-192.)

Épisodes de la Révolution du XVIe siècle et du suivant à Venloo. (*Ibid.*, pp. 261-268.)

Une mission diplomatique des Pays-Bas espagnols dans le nord de l'Europe en 1594. (*Ibid.*, pp. 437-520.)

Le testament et les codicilles de l'Infante Isabelle. (T. XII, 1885, pp. 108-122.)

Un exemplaire de la chronique de Pierre de Hérenthals. (*Ibid.*, pp. 179-183.)

Note sur les manuscrits de l'abbaye d'Everbode. (*Ibid.*, pp. 184-186.)

Sur des publications historiques faites à l'étranger qui renferment des faits ou des documents relatifs à l'histoire de Belgique. (T. V, pp. 269-274, 401-408; t. VI, pp. 9-24, 169-174, 269-278; t. VII, pp. 7-10, 287-296; t. VIII, pp. 11-30, 321-330, 399-416; t. IX, pp. 31-48, 125-140, 219-227, 379-392; t. X, pp. 159-166, 253-258, 282-292; t. XI, pp. 21-38, 157-168, 249-260, 421-436; t. XII, pp. 99-107, 140-154; t. XIII, pp. 14-22; t. XVII, 1890, pp. 6-10; 5e série, t. I, 1891, pp. 18-19, 73-78, 252-262; t. II, 1892, pp. 18-38, 198-200; t. III, 1893, pp. 236-246, 439-449; t. IV, 1894, pp. 83-94; t. V, 1895, pp. 46-64, 377-404; t. VI, 1896, pp. 197-207, 521-531.)

Renseignements sur les archives de la Haute-Cour de Limbourg. (T. XVII, p. 15.)

Un diplomate luxembourgeois envoyé, en 1625, au roi de Danemark. (5e série, t. I, pp. 206-251.)

Un registre aux correspondances de Frangipani, premier nonce permanent aux Pays-Bas. (T. III, pp. 7-18.)

Trois ordonnances en matière de religion, publiées par des évêques de Liége. (*Ibid.*, pp. 217-235.)

Documents relatifs à l'abbaye de Solières. (T. IV, pp. 5-42.)

Le siège de Charleroi en 1693. (*Ibid.*, pp. 198-235.)

Relations entre les Pays-Bas et la Hanse Teutonique. (T. V, pp. 65-106.)

Inventaires des joyaux et autres objets de prix trouvés dans la succession de Marguerite de Parme. (T. V, pp. 328-356.)

Un recueil de lettres adressées à Ferdinand Nipho, secrétaire de la nonciature à Bruxelles. (*Ibid.*, pp. 19-20.)

Rapport sur la publication des derniers volumes des relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre sous le règne de Philippe II, par feu Kervyn de Lettenhove. (*Ibid.*, t. VII, 1897, pp. 73-83.)

Biographie nationale.

Diverses notices dans les tomes II à XIV :

Béthune-Charost (Armand-Louis-François. prince de), t. II, col. 371-376; Brouchoven (Hyacinthe-Marie de), t. III, col. 96; Brouchoven (Jean-Baptiste de), *ibid.*, col. 96-99; Brouchoven (Jean de), *ibid.*, col. 99-102; Crumpipen (Joseph-Ambroise-Henri-Jean-Népomucène de), t. IV, col. 569-571; Dewez (Laurent-Benoit), t. V, col. 908-912; du Faing (Gilles), t. VI, col. 244-246; Everlange-Witry (Louis-Hyacinthe d'), *ibid.*, col. 767-769; Everlange-Witry (Robert-Joseph d'), *ibid.*, col. 769-770; Gheerys (Adam), t. VII, col. 707-708; Ghesquière (Joseph-Hippolyte), *ibid.*, col. 719-725; Harrewyn (François), graveur, t. VIII, col. 736-739; Harrewyn (Jean-Baptiste), graveur sur médailles, *ibid.*, col. 739-740; Henri l'Aveugle, comte de Luxembourg, etc., t. IX, col. 156-160; Henri de Courtenay, comte de Namur, *ibid.*, col. 188; Henry (Ghislain-Joseph), architecte, *ibid.*, col. 221-222; Heylen (Jean-François), historien archéologue, *ibid.*, col. 348-352; Heylen (Pierre-Joseph), historien archéologue, *ibid.*, col. 352-354; Isabelle-Claire-Eugénie, infante d'Espagne, souveraine des Pays-Bas, t. X, col. 12-20; Jacobi (Louis), écrivain ecclésiastique, *ibid.*, col. 27; Jacobs (Jean), orfèvre et fondateur du collège belge de Bologne, *ibid.*, col. 29-

30; Jacqueline de Bavière, comtesse de Hainaut. etc., t. XI, col. 59-64; Jacques de Horst, professeur de droit, *ibid.*, col. 80-81; Jacques de la Passion, *ibid.*, col. 81; Janssens (Jean-François-Joseph), compositeur, *ibid.*, col. 149-154; Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg, *ibid.*, col. 193-201; Jean IV, duc de Brabant. *ibid.*, col. 275-280; Jean I, comte de Namur, *ibid.*, col. 304-307; Jean II, comte de Namur, *ibid.*, col. 307-309; Jean III, comte de Namur. *ibid.*, col. 309-311; Josse de Moravie, possesseur à titre d'engagiste du duché de Luxembourg, *ibid.*, col. 559-560; Keldermans (Mathieu I), architecte, *ibid.*, col. 633-634; Keldermans (Mathieu II), architecte, *ibid.*, col. 634-635; Kennis (Guillaume-Gommaire), compositeur, *ibid.*, col. 642-646; Kennis (Guillaume-Jacques-Joseph), t. XI, col. 646-647; Ketele (Julien-Marie), historien, *ibid.*, col. 706-708; Krafft (Jean-Laurent), écrivain, dessinateur et graveur, *ibid.*, col. 793-796; Le Plat (Josse), jurisconsulte, *ibid.*, col. 877-881; Maelcote (Jean van), juriste, conseiller du Conseil de Brabant, t. XIII, col. 42-43; Maestertius (Jacques), jurisconsulte, *ibid.*, col. 146-147; Malder (Pierre van), musicien, *ibid.*, col. 219-221; Malderus (Jean), évêque d'Anvers, *ibid.*, col. 223-226; Male (Jean-Pierre van), écrivain flamand, *ibid.*, col. 231-233; Malfeson (Ignace-Balthazar), ingénieur, *ibid.*, col. 236-237; Mansfelt (Philippe-Octave, comte de), *ibid.*, col. 380-381; Marie-Anne-Éléonore-Guillelmine-Joseph d'Autriche, gouvernante générale des Pays-Bas, *ibid.*, col. 719-722; Marie-Christine-Josèphe-Jeanne-Antoinette d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, *ibid.*, col. 722-727; Marie-Élisabeth-Lucie-Thérèse-Josèphe-

d'Autriche, gouvernante générale des Pays-Bas autrichiens, *ibid.*, col. 727-731; Marie-Thérèse-Walburge-Amélie-Christine d'Autriche, impératrice d'Allemagne, *ibid.*, col. 732-742; Marne (Jean-Baptiste de). historien, *ibid.*, col. 765-767; Marquart (Jean-Baptiste-Chrysogone), graveur de médailles, *ibid.*, col. 850-851; Martenasie (Pierre-François), graveur, *ibid.*, col. 870-873; Mathias d'Autriche (Archiduc), t. XIV, col. 21-28; Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, gouverneur général des Pays-Bas, *ibid.*, col. 162-170; Melo (François de), gouverneur général des Pays-Bas, *ibid.*, col. 320-323; Melun (Pierre de), prince d'Espinoy, *ibid.*, col. 332-335; Melun (Robert de), vicomte de Gand, marquis de Richebourg et de Roubaix, *ibid.*, col. 336-339; Moulart (Mathieu), maire de l'abbaye de Saint-Ghislain, en Hainaut, évêque d'Arras, t. XV, col. 306-311; Moura-Cortereal (Emmanuel de), marquis de Castelrodrigo, gouverneur général des Pays-Bas, *ibid.*, col. 317-319; Moura-Cortereal (François de), comte de Lumiares, seigneur de Terre-Neuve, gouverneur des Pays-Bas, *ibid.*, col. 319-323; Mudée (Gabriel) ou van der Muyden, célèbre jurisconsulte, né à Brecht, vers 1500, mort à Louvain, le 21 avril 1560, t. XV, col. 335-337; Myle (Jean de) ou Mylius, précepteur des enfants du duc d'Albe, *ibid.*, col. 388-389; Nélis (Corneille-François de), ecclésiastique, philosophe, historien et savant distingué, *ibid.*, col. 568-583; Nieuwenaar (Adolphe, comte de), homme de guerre, né dans la première moitié du XVIe siècle, mort accidentellement le 18 octobre 1589, t. XV, col. 723-726; Nigri (Philippe), trésorier du roi de France, mort à Bruxelles

le 4 janvier 1563, *ibid.*, col. 734-737; Noot (Charles van der), seigneur de Risoir (Enghien), homme de guerre, né vers le commencement du XVIe siècle, mort probablement en 1573, t. XV, col. 834-835; Noyelles (Pontus de), seigneur de Bours, Belval, etc., militaire, mort le 6 décembre 1581, t. XV, col. 947-948; Oignies (Gilbert d'), évêque de Tournai, t. XV, col. 112-115; Ooge (Jean), architecte brabançon, du XVIe siècle, *ibid.*, col. 203-204; Osy (Jean de), architecte, *ibid.*, col. 356; Outrepont (Charles-Lambert d'), jurisconsulte, *ibid.*, col. 401-404; Outrepont (Charles-Thomas-François d'), homme de lettres, *ibid.*, col. 404-406.

Ouvrages non publiés par l'Académie.

Histoire de Louvain. Louvain, 1839, in-8°.

La Belgique et les Pays-Bas, avant et pendant la domination romaine. Bruxelles, 1859, in-8°. (Nouvelle éd. du t. III de Schayes.)

Notice historique sur la ville de Léau. Bruxelles, 1861, in-8°.

Catalogue des coins, poinçons et matrices des monnaies, médailles et jetons de l'Hôtel des Monnaies à Bruxelles. Bruxelles, 1861, in-8° (Publication ordonnée par le Gouvernement.) Deuxième édition, revue et augmentée. Bruxelles, 1880, in-8°.

Le règne de Marie-Thérèse aux Pays-Bas autrichiens. Louvain, 1874, in-8°.

Notice historique et généalogique de la maison de Straten. Bruxelles, 1877, gr. in-4°.

Inventaires divers de collections aux Archives du Royaume (supplément à l'inventaire des cartes et plans; inventaire des archives de la Cour féodale de Malines; inventaire des chartes, cartulaires et comptes en rouleau de Léau; inventaire des chartes et cartulaires de Vilvorde). Bruxelles, 1879, in-folio.

Cartulaire de l'abbaye d'Eenaeme. Bruges, 1881, in-4°.

Catalogue de la bibliothèque des Archives du Royaume. Bruxelles, 1883, in-8°.

Fondations de bourses d'études établies en Belgique, tome I (Anvers). Bruxelles, 1885, in-4° de 1072 pages. Ce tome I, commencé par Sacré, fut achevé par Piot. Les tomes suivants furent publiés par H. Lentz.

Recueil des ordonnances des Pays-Bas de 1700-1794. Tome VI (27 mars 1744, 22 décembre 1750), publication préparée par Gachard, achevée par Piot, qui en a écrit l'introduction et dressé la table. Bruxelles, 1887, in-fol. de xxv-659 pages.

Rapport à M. le Ministre de l'Intérieur sur les tableaux enlevés à la Belgique en 1794 et restitués en 1815. Bruxelles, 1883, in-8°. (Publié par le Gouvernement.)

Rapport au Ministre de l'Intérieur sur les travaux exécutés aux Archives générales du Royaume, en 1885, 1886 et 1887. (*Moniteur belge*, du 12 mars 1886, 25 mai 1887 et 11 avril 1888.)

Inventaire des chartes des comtes de Namur. Bruxelles, 1890, in-fol. (Publié par le Gouvernement.)

Bulletins des Commissions royales d'art et d'archéologie.

Notice sur l'église de Hal. (T. I, 1862, pp. 175-190.)

Notice sur la pierre tombale de maître Adam Gheerys, architecte. (*Ibid.*, pp. 65-81.)

Le retable de l'église Sainte-Dymphne, à Gheel. (*Ibid.*, pp. 409-417.)

Recherches concernant la date de la construction de l'église de Notre-Dame à Saint-Trond. (T. II, 1863, pp. 273-276.)

Le donjon de Sichem. (*Ibid.*, pp. 277-279.)

Quelques mots concernant les brodeurs belges du XVe siècle et du siècle suivant. (*Ibid.*, pp. 295-307.)

Lettre à M. le chanoine Van de Putte (à propos de l'architecte de l'hôtel de Nieuport). (T. IV, 1865, pp. 195-198.)

L'ancien hôtel de ville d'Alost. (*Ibid.*, pp. 243-256.)

Notice sur l'église d'Antoing. (T. VII, 1866, pp. 164-170.)

Le jubé de la cathédrale de Bois-le-Duc. (T. VI, 1867, pp. 43-50.)

Notice historique et descriptive de l'hôtel de la Châtellenie de Furnes. (*Ibid.*, pp. 362-373.)

L'hôtel de ville de Loo. (T. X, 1871, pp. 167-169.)

Des armoiries portées par les comtes de Flandre. (T. XII, 1873, pp. 99-113.)

Un cimetière nervo-romain, à Jumet. — Signification des silex y trouvés et des pierres recueillies dans d'autres tombeaux anciens. (T. XIX, 1880, pp. 240-255.)

Comptes rendus d'ouvrages d'archéologie. (T. VI, 1867, pp. 51-393 et t. XVII, 1878, pp. 137-139.)

Revue d'histoire et d'archéologie.

Notice historique sur la ville de Léau. (T. I, pp. 13-48, 395-419; t. II, pp. 52-76.) (Tiré à part formant un volume.)

L'incendie de la flèche de l'église Sainte-Gertrude à Nivelles. (T. I, pp. 118-121.)

Tapis de haute lice. (*Ibid.*, pp. 221-222.)

Construction du chœur de l'église d'Antoing. (*Ibid.*, p. 335.)

Découverte de deux tombeaux francs à Marilles. (T. II, pp. 296-309.)

La porte romane de l'église de Remagne. (*Ibid.*, p. 91.)

L'architecte de la tour de l'église de Notre-Dame à Saint-Trond. (*Ibid.*, pp. 91-92.)

Un tableau de Roger Vander Weyden. (T. III, pp. 197-203.)

Revue de numismatique belge.

Ancienne administration monétaire de la Belgique. (T. I, 1841-1843, pp. 26-40.)

Monnaies frappées à Fauquemont, par Philippe le Hardi, comte de Flandre. (*Ibid.*, pp. 122-125.)

Trouvaille de monnaies seigneuriales, faite à Liége en 1843. (*Ibid.*, pp. 151-154.)

Notes sur les monnaies romaines trouvées dans la Tamise. (*Ibid.*, 1845, p. 154.)

Discussions entre le duc Wenceslas et les États de Brabant au sujet des monnaies. (*Ibid.*, pp. 173-178.)

Numismates belges au XVIIe siècle. (*Ibid.*, p. 238.)

Documents sur quelques monnaies frappées par Antoïne, duc de Brabant. (*Ibid.*, pp. 247-250.)

Classification de quelques monnaies visigothes. (*Ibid.*, pp. 261-279.)

Médaille du duc de Brabant (plus tard Léopold II, Roi des Belges), par Wiener. (*Ibid.*, p. 338.)

Quel sens doit-on attacher au mot *moneta*, dont se sert Louis IV dans un diplôme par lequel il ratifie les droits d'Étienne, évêque de Liége, sur la ville de Maestricht? (*Ibid.*, pp. 349-354.)

Profits du monnayage donné à terme. (*Ibid.*, pp. 372-373.)

Classification de quelques monnaies liégeoises inédites. (*Ibid.*, pp. 388-392.)

Année vers laquelle on cessa de battre monnaie à Louvain. (*Ibid.*, p. 409.)

Monnaies aux effigies royales et impériales de la découverte de Maestricht. (T. II, 1843-1845, pp. 16-21.)

Quelques trouvailles de monnaies belges. (*Ibid.*, pp. 76-80.)

Notice sur les monnaies de Jeanne, duchesse de Brabant. (*Ibid.*, 1383-1406, pp. 116-131.)

Le comte de Namur et sire de Marbais. (Droit de battre monnaie.) (*Ibid.*, pp. 211-212.)

Monnaies de Charles le Téméraire frappées à Nimègue. (*Ibid.*, pp. 247-251.)

Médailles des grands hommes de Belgique, par Ad. Jouvenel. (*Ibid.*, pp. 299-301.)

Médaille satirique sur Olivier Cromwell et Fairfax. (*Ibid.*, pp. 407-410.)

Quelques observations sur les esterlins de Jean Ier, Jean II et Jean III, ducs de Brabant. (*Ibid.*, pp. 411-416.)

Études sur les types : cavalier de Marguerite, comtesse de Hainaut. (T. III, 1846, pp. 113-132.)

Monnaies frappées par Éléonore, duchesse de Gueldre. (T. III, 1847, pp. 177-179.)

Quand l'atelier monétaire de Louvain a-t-il été fermé? (*Ibid.*, pp. 197-198.)

Document relatif aux médailles gravées par Denis Waterloos (*Ibid.*, pp. 201-202.)

Quelques mots sur les premières monnaies des ducs de Brabant. (*Ibid.*, pp. 225-244.)

Lettre de M. Ferd. Henaux : Symboles de quelques ateliers monétaires du pays de Liége. (*Ibid.*, pp. 301-304.)

Nouvelles observations sur le perron de Liége (*Ibid.*, pp. 369-383.)

Trouvaile à Maestricht : évêques de Liége. (*Ibid.*, pp. 432-433.)

Découvertes d'un dépôt de monnaies du XVIIIe siècle à Bruxelles. (*Ibid.*, pp. 438-439.)

Études sur les types : Imitation des sceaux des communes sur les monnaies des provinces méridionales des Pays-Bas et du pays de Liége. (T. IV, 1848, pp. 1-45.)

Réimprimé dans la *Commune* par Bartels. Ce travail a permis de déterminer les monnaies muettes.

Fausses monnaies aux nom, titre et effigie de Charles II, frappées à Namur, par Maximilien-Emmanuel de Bavière (T. IV, 1848, p. 126.)

Études sur les types : Mailles frappées à Bruges, à Gand et à Ypres. (*Ibid.*, pp. 133-146.)

Études sur les types : Considérations générales sur les monnaies imitées des sceaux. (*Ibid.*, pp. 315-321.)

Recherches sur les ateliers monétaires des Mérovingiens, Carlovingiens et empereurs d'Allemagne en Belgique. (*Ibid.*, pp. 322-372.)

Trouvaille de Bruges : Monnaies de la seconde moitié du XIIIe siècle et de la première moitié du suivant. (*Ibid.*, p. 382.)

De l'adoption des types des sceaux des souverains et des seigneurs sur leurs monnaies. (*Ibid.*, pp. 388-398.)

Un mot sur la signification des astres qui se trouvent sur les sceaux et les monnaies du moyen âge. (*Ibid.*, pp. 399-401.)

Monnaies frappées par la ville de Ruremonde. (*Ibid.*, pp. 402-415.)

Notice sur un trésor de monnaies, découvert à Betecom. (T. V, 1849, pp. 76-86.)

Notice sur la découverte d'un dépôt de mailles. (*Ibid.*, pp. 87-93.)

Un mot sur deux dépôts de monnaies, découverts l'un à Duffel, l'autre à Willebroek. (*Ibid.*, pp. 94-97.)

Godefroid de Bouillon portait-il les armoiries de Lothier? (*Ibid.*, pp. 139-164.)

Comptes des monnaies reposant aux Archives du Royaume à Bruxelles. (*Ibid.*, pp. 165-194.)

Essai sur les monnaies des seigneurs de Heinsberg. (*Ibid.*, pp. 260-282.)

Monnaies des seigneurs de Koevorden, imitées de types belges. (*Ibid.*, p. 384.)

Observations sur le classement des deniers de Bruxelles. (*Ibid.*, p. 442.)

Notice sur un dépôt de monnaies, trouvé dans la province de Namur. (T. VI, 1850, pp. 56-74.)

Notice sur un repoussé, frappé en l'honneur de saint Job, vénéré à Wesemael. (*Ibid.*, pp. 146-148.)

Monnaies de la seigneurie de Heinsberg, décrites par

M. le Chevalier Thomsen de Copenhague. (T. VI, 1850, pp. 193-194.)

Ducats de Charles-Alexandre de Lorraine. (*Ibid.*, pp. 200-204.)

Réponse aux réflexions de M. Hermand, sur les opinions monétaires de la *Revue belge de Numismatique*. (*Ibid.*, pp. 304-337.)

Deux médailles frappées pour l'institution de la confrérie de Saint-Michel. (*Ibid.*, pp. 338-344.)

Premier supplément aux recherches sur les ateliers monétaires des Mérovingiens, Carlovingiens et des empereurs d'Allemagne en Belgique. (*Ibid.*, pp. 366-376.)

Notice et observations à propos des deniers de Bruxelles et de Nivelles trouvés à Betecom. (*Ibid.*, pp. 442-445.)

Monnaies royales frappées par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, à Amiens et à Saint-Quentin. (T. VII, 1851, pp. 18-25.)

Note sur les signes et points secrets des monnaies de Namur, de Brabant, etc. (*Ibid.*, pp. 94-95.)

Notice sur trois monnaies inexpliquées du comté de Namur. (*Ibid.*, 1851, pp. 154-161.)

Notice sur cinq monnaies inédites, frappées à Bruges, Bruxelles, Dinant, Huy et Namur. (*Ibid.*, pp. 247-257.)

Documents relatifs à deux ducatons frappés en 1703, à Anvers, au nom de Philippe V. (*Ibid.*, pp. 333-334.)

Quelques monnaies inédites du XVe siècle frappées à Maestricht. (*Ibid.*, pp. 379-383.)

Monnaies frappées dans le Luxembourg par Philippe le Bon. (*Ibid.*, pp. 432-433.)

Esterlins à tête frappés par des faussaires du temps. (*Ibid.*, pp. 437-444.)

Monnayeurs de Poilvache. Charte qui les concerne. (*Ibid.*, p. 438.)

Les deniers d'Alost. (T. VIII, 1852, pp. 40-44.)

Notice sur quatre comptes de monnaies frappées par Louis de Crécy, comte de Flandre. (*Ibid.*, pp. 45-49.)

Une chronique numismatique du XIVe siècle. (*Ibid.*, pp. 77-80.)

Trois monnaies carlovingiennes frappées à Dinant, Maestricht et Namur. (*Ibid.*, pp. 139-141.)

Notice sur six comptes de monnaies frappées à Bruges par Louis de Maele, comte de Flandre. (*Ibid.*, pp. 190-192.)

Clinkarts de Philippe le Bon frappés à Gand : point secret. (*Ibid.*, p. 239.)

Notice sur l'octroi accordé, en 1581, à la ville de Gand pour battre monnaie. (*Ibid.*, pp. 256-261.)

Une médaille des Innocents trouvée à Courtrai. (*Ibid.*, pp. 422-423.)

Nouvelles observations à propos des monnaies de Jeanne de Brabant. (*Ibid.*, pp. 447-448.)

Jeton de cuivre du XVe siècle, relatif à la famille Meerte à Bruxelles. (T. IX, 1853, p. 128.)

Monnaie de Louis VI, comte de Chiny. (*Ibid.*, p. 128.)

Monnaie de Charles le Chauve frappée à Tongres. (*Ibid.*, p. 352.)

Nécrologie : Gérard Van Orden. (T. X, 1854, pp. 270-272.)

Trois monnaies inédites du Luxembourg. (*Ibid.*, pp. 364-365.)

Ordonnance d'Antoine de Bourgogne, du 10 août 1405, relative à la monnaie d'Anvers. (*Ibid.*, pp. 464-465.)

Notice sur les monnaies noires de Heusden, Born, Limbrecht, Brabant, Hainaut et Malines. (T. XI, 1855, pp. 36-60.)

Notices sur des monnaies noires de Flandre, Malines, Namur, Luxembourg et Megen. (*Ibid.*, pp. 198-221.)

Notice sur des monnaies noires du pays de Liége et du comté de Hollande. (*Ibid.*, pp. 352-362.)

Un esterlin frappé à Arleux par Jean de Flandre. (*Ibid.*, pp. 425-427.)

Notice sur des monnaies de la seigneurie de Rummen. (*Ibid.*, pp. 428-441.)

Conjectures au sujet d'un denier muet de la trouvaille de Maestricht. (*Ibid.*, pp. 449-453.)

Méreau des vicaires de l'église paroissiale supprimée de Saint-Paul à Nivelles. (*Ibid.*, p. 486.)

Conjectures au sujet de quelques monnaies. (T. XII, 1856, pp. 44-60.)

Monnaies trouvées dans un camp franc du VIe siècle. (*Ibid.*, pp. 70-72.)

Notice concernant des monnaies de Kessenich, Hornes, Kuik, Grave, Randerode, Stevensweert et Reckheim. (*Ibid.*, pp. 76-95.)

Essai sur quelques monnaies inexpliquées. Lettre à M Thomsen. (*Ibid.*, pp. 263-273.)

Le denier de Charlemagne, frappé à Liége, et le berceau de ce prince. (1856, pp. 295-300.)

Notice sur des monnaies noires et de billon de Reckheim et de Stein. (*Ibid.*, pp. 309-323.)

Documents relatifs à une médaille gravée par B. Duvivier pour l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. (*Ibid.*, pp. 364-365.)

Quelques monnaies trouvées au port Grognon à Namur. (T. XIII, 1857, pp. 55-60.)

Remarques à propos d'un dépôt de monnaies du XIe siècle. (*Ibid.*, pp. 96-112.)

Attribution aux seigneurs de Termonde d'un petit denier indéterminé de la Flandre. (*Ibid.*, pp. 269-274.)

Un denier inédit de Robert de Langres, évêque de Liége. (*Ibid.*, pp. 275-276.)

Notice sur une monnaie des sires de Bunde, de la Commanderie de Gruytrode et des sires de Bicht, de Schoonvorst et d'Elsloo. (*Ibid.*, pp. 277-307.)

Monnaie d'Otton III, attribuée à Mons, et de Henri II, attribuée à Namur. (1857, pp. 347-348.)

Méreaux de l'abbaye d'Afflighem. (*Ibid.*, pp. 350-351.)

Méreaux de l'église Saint-Léonard à Léau. (*Ibid.*, p. 351.)

Les premières monnaies connues des comtes de Namur. (*Ibid.*, pp. 363-370.)

Quelques monnaies inédites de Namur, Brabant, Malines, etc. (T. XIV, 1858, pp. 16-22.)

Les deniers au nom du monétaire Simon, restitués à Amiens. (*Ibid.*, pp. 23-37.)

Notice à propos de jetons. (*Ibid.*, pp. 87-89.)

Le denier impérial à la légende Hovohoil. (*Ibid.*, pp. 160-162.)

Tables alphabétiques des principaux endroits de la Belgique et de leurs saints patrons. (*Ibid.*, pp. 168-169.)

Encore un mot au sujet des deniers d'Amiens et du monétaire Simon. (*Ibid.*, pp. 277-287.)

Quelques réflexions à propos de quatre monnaies flamandes. (*Ibid.*, 288-296.)

Les petites et les grandes croix des deniers flamands. (*Ibid.*, pp. 362-373.)

Compte rendu de l'ouvrage de Vander Chys : Sur les monnaies de Hollande et de Zélande. (*Ibid.*, pp. 438-443.)

La *Revue de Numismatique belge* renferme, en outre, de M. Piot, un grand nombre de comptes rendus d'ouvrages publiés à l'étranger sur cette science.

Articles sur la numismatique publiés dans diverses revues.

De middeleeuwsche Munten te 's Hertogenbosch geslagen. (*Handelingen van het Provinciaal Genootschap van Kunsten en Wetenschappen in Noord Brabant over het jaar 1868.* (pp. 65-70) Bois-le-Duc, 1869.

Monnaies inédites et énigmatiques du comté de Namur. *Annales de la Société archéologique de Namur.* (T. X, 1868-1869, pp. 174-185.)

Le beffroi de Tournai d'après un ancien sceau de cette ville. (*Annales du Cercle archéologique de Mons.* (1857, pp. 97-104.)

L'atelier monétaire d'Ypres. (*Annales de la Société hist. et litt. d'Ypres.* (T. IV, 1869, pp. 75-90.)

La numismatique belge. (*Précis historiques.* (T. XXIV, 1875, pp. 263-270, 287-294, 319-331, 347-351.)

Annales de la Société d'Émulation de Bruges.

Étude sur le type et le caractère de la sculpture en Belgique pendant le moyen âge. (T. XIX, pp. 179-256.)

Recherches sur l'origine et l'hérédité des armoiries. (T. XX, 1869, pp. 221-245.)

De l'hérédité des bénéfices en Belgique et de ses effets. (*Ibid.*, pp. 256-270.)

Le pagus de Ryen. (T. XXI, 1869, pp. 37-56.)

La Ménapie pendant la domination des Romains. (T XXI, pp. 277-318.)

Les limites et les subdivisions de l'ancien diocèse de Tournai. (T. XXII, 1870, pp. 175-228.)

Un voyage de Charles de Lorraine en Flandre. (T. XXIII, 1871, pp. 257-260.)

Les effets de la guerre en Flandre pendant les années 1667 à 1674. (T. XXIV, 1872, pp. 321-334.)

Relations politiques des Pays-Bas autrichiens avec les puissances étrangères de 1740-1780. (T. XXV, 1873, pp. 183-220.)

Les Beers de Flandre. (T. XXVIII, 1876-1877, pp. 94-139.)

Messager des Sciences historiques.

Notice et description de l'hôpital civil à Louvain. (Année 1838, pp. 308-316.)

Notice biographique sur le peintre Verhaegen. (Année 1839, pp. 438-444.)

Influence de la réforme à Louvain. (Année 1839, pp. 369-375.)

Moyens employés par Maximilien pour contraindre ses vassaux, en Brabant, à marcher contre la France. (Année 1840, pp. 371-376.)

Notice sur une trouvaille numismatique faite à Louvain. (Année 1840, pp. 453-466.)

Alliance des communes dans le duché de Brabant. (Année 1841, pp. 461-463.)

Relations diplomatiques de Charles-Quint avec la Perse et la Turquie. (Année 1843, pp. 44-70.)

Notice historique sur la ville de Léau (*Ibid.*, pp. 337-364.)

Image de la Vierge dans l'église Saint-Pierre à Louvain. (Année 1844, pp. 189-192.)

Notice sur le baron Arnoul de Ville. (Année 1851, pp. 104-108.)

Les Éburons et les Aduatiques. (Année 1874, pp. 131-156.)

Le Bibliophile belge.

Bibliothèque du Grand Conseil à Malines. (T. II, 1845, pp. 315-316.)

Quelques mots sur les motifs qui portèrent Marie-Thérèse à nommer Paquot son historiographe. (1845, pp. 149-152.)

Particularités concernant le père de J.-B.-B. Van Praet. (T. I, 1845, pp. 344-347.) Cet article a été traduit en allemand.

Des privilèges dont jouissaient en Belgique les Jésuites pour l'impression de leurs livres. (1845, pp. 347-350.)

Particularités sur le professeur Le Plat. (1854, pp. 188-193.)

Deux publications inconnues de Guillaume Bolts. (T. XIII, 1857, pp. 81-84.)

Divers.

Biographie du compositeur J.-F.-J. Janssens. (*Revue de Bruxelles*, 1841, pp. 103-114. Remaniée dans la *Biographie nationale.*) (T. X, 1888-1889, novembre, col. 148-154.)

Notice sur les premières libertés dont jouissaient les villes à lois et les communes du comté de Namur. (*Trésor national*, t. I, 198-212.)

Schimpdichten te Antwerpen uitgegeven in de XIVe eeuw (*Belgisch Museum*, 1842, pp. 218-220.)

De geschiedschrijver Pontus Heuterus (*Vaderlandsch Museum*, t. III, 1859-1860, pp. 173-177.)

Les statues de l'hôtel de ville de Louvain. (*Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, 1854, t. II, pp. 333-350. Reproduit en partie dans le *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie de 1895*, t. XXXIV, pp. 114-118.)

Dénombrement de la population du Limbourg au XVIIIe siècle. (*Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, 1852, t. I, 1er fasc., entre les pp. 230-231.)

Une page d'histoire des institutions anciennes de Belgique à propos du comte de la Mi-Carême à Ypres. (*Annales de la Société hist. et litt. d'Ypres*, 1869, t. V, pp. 1-11.)

Observations archéologiques au sujet de l'escalier de l'église Sainte-Gudule à Bruxelles. (*Revue trimestrielle*, t. XXV, pp. 273-281.)

De la restauration de quelques édifices anciens en Belgique. (*Ibid.*, 101-119)

Pandectes belges, dans le t. IX, col. 552 à 631, l'article *Archives*. Bruxelles, 1863, in-4°.

Kunstgewrochten in goud, zilver en koper, alsmede tapytwerken uit de Benediktiner abdy te Geeraardsbergen. (*Dietsche Warande*, 1893, pp. 302-307.)

De beide Harrewyns, nederlandsche graveurs. (*Ibid.*, pp. 462-477, 586-596.)

To Charles Edwards Esq. Rochester

NOTICE

SUR

le Chevalier Edmond MARCHAL

MEMBRE DE LA CLASSE DES BEAUX-ARTS
SECRETAIRE PERPETUEL DE L'ACADÉMIE

né à Saint-Josse-ten-Noode
le 15 juillet 1833, décédé dans la même commune le 12 avril 1916.

Si le chevalier Marchal ne fut pas le plus illustre des membres de l'Académie, il y occupa incontestablement une place considérable. Son père, le chevalier François-Joseph Marchal, était lui-même académicien (1). C'était un historien laborieux et fécond, doué d'une érudition vaste et diverse, ainsi qu'en témoignent les archives de l'Académie, qui l'avait élu en 1829. Il avait six enfants. Edmond était le deuxième de trois garçons, — et non l'aîné, comme le dit par erreur Alph. Wauters dans la notice de la *Biographie nationale*. Ses parents tenaient un pensionnat de jeunes filles. Le père Marchal avait voulu, naturellement, s'occuper de l'instruction de ses propres enfants. Malheureusement, l'épreuve qu'il tenta

(1) Voyez *Biographie nationale*, t. XIII, fasc. 1, notice par ALPHONSE WAUTERS.

avec son fils aîné le découragea tout de suite : ayant à lutter contre une nature indomptable, vagabonde et intraitable, il se lassa bientôt d'un travail qui lui donnait beaucoup de peines et trop peu de satisfaction. L'élève revêche, après avoir reçu une verte correction, fut placé chez les Jésuites. Et lorsque, quelques années plus tard, Edmond, le deuxième fils de François Marchal, fut en âge de commencer ses études, on l'envoya, lui aussi, à l'école. De l'école primaire et moyenne, Edmond Marchal passa à l'Athénée; puis il entra à l'École centrale de commerce et d'industrie, à Schaerbeek, rue des Palais.

Le chevalier Marchal a raconté lui-même, par le menu, les souvenirs de son enfance et de sa prime jeunesse dans une autobiographie qu'il souhaitait être publiée, sous forme de Notice, dans l'*Annuaire* académique. Autobiographie curieuse par les détails personnels qui y sont accumulés, mais tout à la fois incomplète et prolixe. Elle nous fournira cependant de précieux renseignements, qui contribueront à donner de notre regretté confrère une physionomie aussi fidèle que possible.

L'instruction qu'Edmond Marchal reçut dans les différents établissements où il étudia ne fut pas très brillante. Il avoue lui-même y avoir appris peu de chose. Sa vocation ne se dessinait qu'imparfaitement, et il hésitait à choisir une carrière conforme à ses goûts, d'ailleurs peu prononcés. Son père n'étant pas riche, un devoir impérieux lui commandait pourtant de s'assurer un emploi plus ou moins rémunérateur; et, alors, comme aucun diplôme ne l'avait préparé à une profession libérale déterminée, il se vit réduit, de guerre lasse, à

accepter une modeste place de gratte-papier chez un receveur de l'enregistrement, où, pour une besogne écrasante, il gagnait 15 francs par mois.

Nous ne saurions le blâmer de s'être dégoûté d'un pareil esclavage. Il déclara un jour à son père qu'il renonçait à l'enregistrement et le supplia de l'aider à découvrir une meilleure position. François Marchal conduisit son fils chez Quetelet, qui occupait à l'Académie, depuis 1835, les fonctions de secrétaire perpétuel. Quetelet agréa le jeune homme avec empressement. Depuis la création des trois classes, en 1845, ses occupations avaient triplé d'importance, et, pour y faire face, il devait compter uniquement sur le concours de Félix Stappaerts, qui était, à cette époque, le seul employé de l'Académie, dont il devint membre plus tard.

Edmond Marchal entra en fonctions au mois de janvier 1853, aux appointements de 600 francs par an. Il avait trouvé là, sinon la fortune, du moins une situation honorable. Et ce lui fut la plus heureuse aubaine. Sans être de taille à apporter à l'administration un appoint éclatant, il ne pouvait manquer cependant de lui être utile : il était plein de bonne volonté et d'ardeur, et le stage qu'il avait pratiqué chez le receveur de l'enregistrement était un sûr garant de sa résistance aux plus rudes labeurs.

On n'exigea point de lui, toutefois, de trop grands sacrifices. Prêter main forte à Félix Stappaerts, pour les écritures et l'administration, c'était tout ce qu'on attendait de son assiduité. Et il s'attacha aussitôt à prouver que l'espoir qu'on avait placé en lui n'était pas illusoire. On le chargea de faire des copies et d'expédier

les *Bulletins*. Il était le modèle des fonctionnaires, attentif, zélé, ne boudant pas à la besogne, sous la surveillance de Quetelet, qui s'occupait d'ailleurs beaucoup plus de l'Observatoire que de l'Académie, et de Félix Stappaerts, qu'il secondait; ce qui ne l'empêchait pas, tout en travaillant pour le secrétariat, de s'instruire pour son propre compte.

Une occasion se présenta bientôt, qui lui fut particulièrement favorable : Le baron de Stassart avait, en mourant, légué sa bibliothèque à l'Académie. Quetelet avait chargé son huissier de confiance, un nommé Thibeau, de transporter les 12,500 volumes dont elle se composait, de la maison mortuaire, rue Montoyer, à la Vieille Cour, au-dessus des locaux du Musée. Le bonhomme, au lieu d'opérer ce déménagement avec un peu d'ordre (le baron de Stassart avait dressé un catalogue très détaillé de ses livres, avec des fiches), empila le tout pêle-mêle dans des paniers et le déversa dans trois immenses greniers qui formaient les combles du Musée! Quetelet essaya vainement de débrouiller ce chaos. Edmond Marchal s'offrit pour faire ce travail, en dehors de ses heures de bureau, et s'y attela avec enthousiasme. Il était là dans son élément; il s'y plongea littéralement jusqu'au cou. Souvent il emportait chez lui les livres qui le tentaient, et les lisait avant de les classer. « J'appris ainsi, disait-il, beaucoup plus de choses que pendant tout le temps que j'avais passé à l'École centrale et à l'Athénée. »

Mais il ne se borna pas à remettre en ordre la bibliothèque du baron de Stassart : il en dressa le catalogue, méthodiquement, suivant trois divisions : Sciences,

Lettres et Beaux-Arts. Et il classa de même les autographes et la correspondance.

Quetelet se déclara enchanté de cet énorme travail, accompli avec tant de patience et de soin par son jeune protégé. Il n'en fut pas de même, paraît-il, de Mgr De Ram, membre de la Commission administrative. Le vénérable chanoine s'indigna de ce que Marchal n'eût pas commencé sa classification par la Théologie et l'Écriture sainte. Colère vaine : la Commission passa outre, et le catalogue fut imprimé.

Cependant l'ambition d'Edmond Marchal, mise en appétit, n'était pas satisfaite. Il rêvait de s'affirmer par un travail plus personnel. Son père, bibliothécaire de l'ancienne bibliothèque de Bourgogne, devenue depuis 1838 la section des manuscrits de la Bibliothèque royale, lui en procura l'occasion. Ayant fait paraître en 1856 une *Histoire politique du règne de Charles-Quint*, il inscrivit sur la couverture le nom d'Edmond à côté du sien... Edmond, à vrai dire, n'était pour rien dans l'affaire; mais, par ce geste vraiment généreux, le père Marchal avait mis son fils en évidence, et fait connaître au public que ce fils était « attaché au secrétariat de l'Académie » et que c'était déjà un écrivain. Edmond Marchal en fut vivement touché; mais il n'en conçut aucun orgueil. Il y trouva seulement un encouragement. Et, en même temps, il s'éprit des études historiques. Il demanda à Quetelet de pouvoir suivre à l'Université quelques cours qui auraient fortifié ses connaissances très incomplètes : Quetelet le lui défendit: car il aurait dû, certains jours, s'absenter du secrétariat pendant une heure ou deux; et

le travail de l'Académie devait passer avant tout. Edmond Marchal se résigna...

Son existence, dès lors, fut exempte d'imprévu. Pendant vingt ans, il abattit régulièrement la besogne courante, mettant en ordre les *Bulletins* et leur table depuis 1867, coordonnant les matériaux nécessaires à la publication des *Notices bibliographiques*, dont il fit paraître les successives éditions, depuis 1854. Ce furent les années les plus heureuses de sa carrière.

Il nous faut attendre jusqu'en 1874 pour rencontrer une circonstance qui modifiât sérieusement sa vie. Cette année-là, au mois de février, Quetelet mourut, après avoir rempli pendant trente-neuf ans les fonctions de secrétaire perpétuel. En attendant l'Assemblée générale des trois Classes, fixée réglementairement au mois de mai, la Commission administrative pria Marchal de faire l'intérim du secrétariat : elle l'en jugea parfaitement capable, et saisit même cette occasion pour rendre hommage à son zèle et à son dévouement. A l'Assemblée générale, deux candidats se présentèrent pour succéder à Quetelet : le colonel Liagre, commandant de l'École militaire, et Louis Alvin. C'est Liagre qui fut élu. Et l'on nomma le même jour Marchal secrétaire adjoint aux appointements de 3,800 francs, nomination qui fut approuvée par arrêté royal.

Dès ce jour, l'importance de son rôle grandit considérablement. La motion qui lui avait valu sa nomination par l'Assemblée des trois Classes était infiniment flatteuse : elle exprimait la reconnaissance de l'Académie pour la façon remarquable dont il avait géré l'intérim. Cela le mit en excellente posture. Le nouveau secré-

taire perpétuel lui donna tout de suite des preuves évidentes de son entière confiance. Le lendemain de son élection, il vint à l'Académie prendre possession de son office; puis, il n'y reparut plus, en dehors des séances mensuelles : il envoyait tous les matins son planton chercher la correspondance et autorisait Marchal à ouvrir les lettres et à lui soumettre ses observations. On apprit plus tard le motif de cette façon d'agir. Quand Liagre était venu au secrétariat, le lendemain de son élection, il s'était dispensé d'aller à l'École militaire ; or, ce jour-là, profitant de son absence, deux élèves s'étaient battus en duel, et l'un des deux avait failli être tué. Le commandant de l'École militaire estima que sa présence était plus nécessaire là qu'ailleurs. Peut-être eut-il raison...

Ce régime paternel ne nuisit pas trop à la bonne marche des affaires académiques. Il accrut l'importance du secrétaire adjoint, sur les épaules de qui reposait à peu près toute l'Académie. Aussi, Marchal en arriva-t-il, assez naturellement, à la considérer comme sa chose, au point d'apporter parfois, dans sa gérance, un esprit un peu despotique. Il était apte à résoudre toutes les questions d'organisation et de ménage des trois classes; rien ne pouvait se faire sans lui. Il le savait, et le laissait bien entendre. Tout le monde d'ailleurs respectait, avec une cordiale déférence, son expérience. Et le secrétaire perpétuel, le colonel Liagre, devenu général, se confiait à lui avec une généreuse abnégation. En somme, le vrai secrétaire perpétuel, le secrétaire perpétuel effectif, c'était le chevalier Marchal. Il se peut même que ce soit pour en donner mieux l'illusion aux académiciens qu'il

prit peu à peu l'aspect et le ton de son supérieur hierarchique... Avec sa grosse voix, sa forte moustache retombante, son bref langage de commandement, il eut, jusqu'à la fin de sa vie, des allures très caractéristiques de vieux militaire, — d'un vieux militaire un peu bougon, mais plein de cœur dans son apparente rudesse. Si bien que, à l'époque dont nous nous occupons, on put s'imaginer sans trop de peine que le général aussi, c'était lui...

***

Dix-sept ans se passèrent ainsi, dans la plus grande paix. Marchal travaillait beaucoup, même pour sa propre gloire. En 1874, l'année de la mort de Quetelet, il adressait à la Classe des beaux-arts un mémoire en réponse à cette question du programme des concours annuels : *Faire l'histoire de la sculpture en Belgique aux XVIIe et XVIIIe siècles;* les rapporteurs, Adolphe Siret et Joseph Geefs, ayant signalé dans ce mémoire d'importantes lacunes, la Classe avait remis la question au concours pour l'année suivante; Marchal corrigea son travail, le représenta à l'Académie et, cette fois, remporta à l'unanimité la médaille d'or.

Ce mémoire était le fruit de recherches patientes et laborieuses. Un des rapporteurs, Joseph Geefs, le qualifie de « colossal ». Adolphe Siret l'analyse de la façon la plus élogieuse :

« L'auteur, dit-il, établit d'abord les styles architecturaux; il énumère, par zones, toutes les œuvres de sculpture proprement dite et de sculpture ornementale écloses sur notre sol; cette

énumération, pour être complète, devait être longue; elle l'est, en effet, sans qu'on puisse lui reprocher son étendue; l'auteur détermine sobrement, mais exactement, les caractères que le mouvement civilisateur et social imprime à l'art plastique; il note les œuvres qui ont une valeur consacrée. Du XII° siècle jusqu'à la Renaissance, il s'attache soigneusement à préciser ce qui nous appartient en propre, et cette partie de son mémoire n'est pas la moins instructive. Arrivé à l'extraordinaire épanouissement artistique qui caractérise la Renaissance, l'auteur s'étale dans son sujet avec une véritable béatitude. Les abbayes, les églises, les monuments civils, les tombeaux, les retables, les ornements, les autels, les mausolées, tout ce qui constitue enfin l'œuvre d'art par excellence, est passé en revue, et, à chaque objet, est attaché le nom de l'artiste sans que l'écrivain paraisse se fatiguer d'un travail dont on ne peut se faire une idée qu'en en prenant connaissance. Il y a près d'une centaine de pages consacrées à cette *Introduction* substantielle. Il est vrai que, vers la fin, l'auteur pénètre déjà dans le vif du sujet qu'il va attaquer de front, non sans avoir placé entre les deux parties essentielles de son œuvre une note sur l'institution des *Gildes* artistiques, dont les annales si utiles peuvent être considérées, en quelque sorte, comme les livres d'or de notre histoire.

» L'Introduction s'appesantit avec raison sur les troubles religieux et politiques du XVI° siècle, si funestes à l'art de la sculpture particulièrement. Jamais le chiffre de nos pertes d'alors ne sera connu, mais on pourra s'en faire une idée quand on saura que dans la seule nuit du 4 novembre 1576, nuit de la *Furie espagnole*, Anvers perdit pour environ cinquante millions de notre monnaie, d'objets mobiliers. Si une seule nuit, si quelques heures d'orgie révolutionnaire ont eu de si calamiteuses conséquences dans une seule ville du pays, on peut plus ou moins se faire un tableau du désastre qui frappa les Pays-Bas entiers, à l'exception du pays de Liége, lorsque éclatèrent les furies iconoclastes. Pendant quarante ans environ, nos monuments publics, civils et religieux

étaient restés dans l'état de dévastation où ils avaient été mis : mutilés et profanés; pendant quarante ans les beaux-arts avaient subi une prostration inouïe dans l'histoire, lorsque parut, en 1614, l'édit des Archiducs qui ordonna la restauration de tout ce qui avait été détruit, notamment l'ameublement des églises. Le réveil fut instantané et d'autant plus radieux qu'il eut pour aube et pour soleil cet astre nommé Rubens. A la chaleur vivifiante et communicative de cet immortel talent que les Archiducs eurent l'adresse de fixer à Anvers, la sculpture aussi reprit son essor, et c'est à partir de ce moment qu'elle irradia sur nos provinces avec une extrême surabondance de produits.

» Le style de l'*Introduction* est simple, concis; il marche régulièrement, avec assurance et sincérité. L'auteur semble avoir pris pour devise le mot de Quintilien : *Scribitur ad narrandum non ad prokandum*. Ce système a le défaut de sa qualité, c'est-à-dire que si la prose de notre auteur a le mérite de la simplicité, elle est veuve de tout lyrisme. On serait tenté de croire qu'il s'est gardé, comme d'un appât fatal, de l'enthousiasme qui pourrait lui être reproché. Dans une œuvre de cette nature la modération n'est point une faute. Je dirai plus, elle est ici élevée à la hauteur d'une qualité.

» Dans mon rapport de 1874, j'ai reproché à l'auteur de manquer de sens esthétique. Ce reproche, je le maintiens ici, mais telle est la sérénité avec laquelle nous apparaît l'œuvre de l'historien, que je ne regrette plus l'absence du philosophe. Je suis convaincu que le mémoire que nous avons sous les yeux aurait manqué d'homogénéité si l'auteur, pour complaire absolument au vœu exprimé en 1874, avait voulu introduire dans sa manière des allures qui ne sont point les siennes et dont, en définitive, les termes du programme n'exigeaient point la présence. Ne forçons point notre talent, c'est le cas de le répéter ici.

» La seconde partie du mémoire a subi d'importantes améliorations. C'est encore le même système, c'est-à-dire le groupement des artistes par régions : chaque localité importante ou chaque

groupe de plusieurs villes réunies sous une même influence donne à connaître les artistes qui y sont nés et les œuvres que ceux-ci ont produites. Il y a là une grande richesse de matériaux et une succession abondante d'énumérations d'un réel intérêt. Trois cent cinquante pages environ sont consacrées à cette partie de l'œuvre, partie essentiellement matérielle et dans laquelle est renfermée toute l'histoire de la sculpture au XVIIe et au XVIIIe siècle. Les pages qui concernent Duquesnoy, Fayd'herbe, Verhaegen, Floris, Jonghelincx, Quellyn, Vervoot, Bauerscheit, Verschaffelt, Delvaux, Grupello, Sauvage, Cyfflé, Van Pouke, Jean de Bologne, Ledoux, Leroy, Warin, Cardon et cent autres sont des pages soignées qui permettent d'apprécier l'étendue des recherches et des travaux d'initiative auxquels a dû se livrer l'auteur.

» L'influence de Rubens sur la statuaire du XVIIe siècle, la prédominance des ateliers de Verhaegen, de Fayd'herbe, des Quellyn, des Kerricx, etc., la protection efficace et décisive des corporations religieuses accordée pendant près de deux siècles à la sculpture en général, le développement inouï de cet art au sein de nos provinces, avec son débordement, peut-on dire, sur nos petites localités, tout cela est noté consciencieusement dans le manuscrit. De loin en loin, et timidement, un sentiment personnel se fait jour, de même qu'une critique pondérée, mais, ainsi que je l'ai dit, sans enthousiasme. Question de tempérament, sans aucun doute, d'autant plus que chez nous la postérité ne s'est pas encore définitivement prononcée sur le *quantum* exact du talent de nos sculpteurs. C'est à peine si nous connaissons, au juste degré d'admiration qu'elles méritent, certaines œuvres splendides de Verhaegen, telle la chaire de vérité de Lokeren; c'est à peine si l'on a daigné remarquer l'adorable finesse de ciseau et le sentiment toujours ému des Kerricx qui ont rempli les églises d'Anvers de véritables chefs-d'œuvre. J'en passe et des meilleurs, mais je le répète, nous n'avons jamais jusqu'ici accordé qu'une attention trop distraite, je n'ose pas dire indifférente, à cette robuste statuaire flamande tout exubérante de vie et de sentiment.

A coup sûr le livre que j'ai devant moi aidera nos yeux à s'ouvrir et contribuera à faire disparaître cette souveraine injustice.

» Dans cet ensemble considérable de renseignements de toute nature, au milieu de ces descriptions multipliées et nécessaires, parmi ce monde *historié* et décrit, dans cette seconde partie enfin, consacrée à un sujet qui exige fatalement des formules écrites d'une variété d'allures difficile, j'ai rencontré de légères imperfections de style et quelques inexactitudes de peu d'importance, que le bénéfice des corrections permises fera disparaître. Si j'en parle ici, ce n'est point pour faire un reproche à l'auteur, mais afin d'appeler son attention sur la partie perfectible de son manuscrit. Ceux qui se livrent aux travaux biographiques et d'énumération savent que, dans cette matière, l'indulgence est acquise de droit à l'écrivain. »

Ce mémoire, inséré dans la collection des volumes in-4°, comprend près de trois cents pages. Les éloges des rapporteurs nous dispenseront d'insister. A travers leur indulgence, il n'est pas difficile de discerner par quoi cependant ils estimaient que le travail péchait principalement; il péchait par le manque de ce qu'Adolphe Siret appelait le « lyrisme », et aussi par la forme. Cette histoire de la sculpture est surtout une longue nomenclature de noms et d'œuvres, puisée partout, avec une patience rare, mais dépourvue de jugement personnel et d'esprit critique. L'introduction historique, que l'auteur ajouta à sa première version, en est assurément la meilleure partie ; elle établit la succession des styles, sans trop les expliquer, mais, en dépit de fréquentes erreurs, avec assez de clarté. Dans cet amas formidable de renseignements, il y a beaucoup à puiser; on peut dire, à l'éloge du chevalier Marchal, qu'il déblayait alors

la voie pour les historiens d'art en une matière intéressante où ils devaient, après lui, apporter la lumière de jugements sûrs et le sens des proportions.

* * *

Le succès que valut à Marchal cet imposant édifice d'érudition lui mérita par après de franchir les portes du temple dont il n'avait été jusqu'alors que le gardien. Le 1er mars 1883, la Classe des beaux-arts le reçut comme membre correspondant; le 7 janvier 1886, il fut élu membre titulaire. En 1900, il fut promu officier de l'Ordre de Léopold.

Cependant la fortune allait lui sourire encore davantage :

Le 1er janvier 1891, le général Liagre prit froid, à la suite de la réception royale, au Palais; et quelques jours plus tard, il mourait. Après les funérailles, la Commission administrative se réunit et, ayant décidé que, d'après le règlement, le successeur de Liagre serait élu dans l'Assemblée générale des trois Classes, au mois de mai, comme il avait été fait pour la succession de Quetelet, chargea officiellement, cette fois encore, Edmond Marchal de l'intérim. Puis, deux délégués de chaque Classe constituèrent, sous la présidence de Guillaume Tiberghien, président de l'Académie, une commission chargée de préparer cette élection. Émile de Laveleye, qui en faisait partie, fut prié de rechercher un bon candidat. Le lendemain, il écrivait à Edmond Marchal la lettre suivante :

« Je ne vois que vous pour remplacer notre regretté

» secrétaire perpétuel. Accepteriez-vous? Puis-je vous » proposer? Que faut-il faire pour réussir? »

Marchal a raconté, dans l'autobiographie à laquelle nous avons fait allusion en commençant, l'émoi que cette proposition lui causa. Bien qu'il déclarât ne point s'y attendre, il y était tout de même un peu préparé... Plus d'une fois il avait dit à sa famille : « Pourvu qu'on ne me demande pas de remplacer Liagre! Ce serait troubler à tout jamais la tranquillité dont je jouis comme secrétaire adjoint! »

Il ne fut pas longtemps à se décider. Il répondit à de Laveleye : « Mon cher confrère, votre proposition m'honore, et je ne puis y répondre que par un oui. Je ne me dissimule nullement mon infériorité vis-à-vis de la tâche à remplir; mais je ne puis solliciter la place que seul, selon moi, peut remplir celui que vous jugeriez digne de la remplir. »

Cette réponse est un petit chef-d'œuvre d'ambiguïté. Elle trahissait tout ensemble la joie la plus vive et la modestie la plus louable.

D'autre part, Émile de Laveleye avait écrit à Rolin-Jacquemyns, l'ancien ministre, pour le pressentir également. La réponse de ce dernier avait été plus franche. Rolin-Jacquemyns refusait, disant que sa position de président de la Compagnie de Braine-le-Comte, occupée à doter la Grèce d'un chemin de fer, absorbait tout son temps.

Émile de Laveleye écrivit à nouveau au chevalier Marchal : « Il va de soi que vous ne devez pas vous mettre en avant; mais, par un ami sûr, tâchez d'avoir pour vous les artistes. Chez nous (Classe des lettres),

vous aurez la majorité. Nous réussirons... C'est à Tiberghien à convoquer la Commission; arrangez cela avec lui. »

Or, Tiberghien n'était point du tout favorable à Marchal Au lieu d'un ami, il rencontra en lui un ennemi. Tiberghien n'eut rien de plus pressé que d'insister auprès de Rolin-Jacquemyns et d'obtenir enfin son acceptation.

Et voilà la lutte engagée!

Cette élection, mémorable dans les annales de l'Académie, fut mouvementée et disputée comme une élection politique. Et c'en était une, en effet. Le chevalier Marchal en consigna lui-même les péripéties avec une sincérité et une philosophie qui doivent nous autoriser à en reproduire ici, d'après ses notes et selon son désir, le pittoresque récit :

Tiberghien se mit à la tête des adversaires de Marchal. Les deux camps étaient bien armés et bien défendus. Le Président de l'Académie était redoutable. Le chevalier Marchal lui opposait des troupes diverses, recrutées principalement dans la Classe des beaux-arts. Or, voyant que ses chances étaient sérieuses, Tiberghien attaqua l'ennemi de front; il écrivit à Marchal :

« M. le Secrétaire adjoint, la Commission a appris que vous faites des démarches pour votre candidature. Vous oubliez que votre rôle de secrétaire adjoint vous en empêche, et qu'une place pareille à celle laissée vacante par la mort de M. Liagre ne se sollicite pas, mais se donne au plus digne de l'Académie. »

C'était féroce... Marchal communiqua aussitôt cette lettre à son protecteur Emile de Laveleye, qui le consola : « Vous êtes notre égal, et vous avez tous vos droits. »

D'autres lui dirent : « Ne vous tourmentez pas : nous serons pour vous. »

Tout allait donc bien, en somme, d'autant plus que Rolin-Jacquemyns s'était créé beaucoup d'antipathies dans la Classe des sciences : étant ministre, il avait supprimé de son budget les 30,000 francs annuels de subsides aux sociétés savantes; celles-ci durent cesser leurs publications jusqu'au moment où, Rolin-Jacquemyns ayant quitté le ministère, les subsides furent rétablis.

Enfin, le jour de l'élection arriva. Laissons ici la parole à Marchal; nul que lui ne pourrait nous conter, de façon tout à la fois plus piquante et plus exacte, cette séance fameuse de mai 1891, où son sort devait se décider, avec les incidents qui la suivirent. La relation étant fort longue, nous nous bornerons à en reproduire les passages essentiels :

« Soixante-douze membres titulaires étaient arrivés, autant de la province que de la ville. Au moment où les membres allaient se rendre dans la salle de marbre, mon ami Charles Potvin, passant familièrement son bras sous le mien, me dit :

» — « Avez-vous bien réfléchi, mon cher Marchal, à » ce qui va se faire? C'est bien périlleux pour vous, de » lutter contre un candidat tel que M. Rolin-Jacque- » myns!... Quel beau geste vous auriez si, au moment de » l'ouverture de la séance, vous déclariez que vous » renoncez à la lutte et que vous demandiez à vos amis » de reporter leurs voix sur votre adversaire!... »

» — Entrons toujours, dis-je à Potvin... Nous allons voir ce qui va se passer.

» Après la manifestation en l'honneur de M. Stas et la

remise d'une médaille pour son cinquantenaire académique, M. le président Tiberghien déclare que l'Assemblée se constitue en séance générale réglementaire des trois Classes. Puis, M. Marchal donne lecture, en sa qualité de secrétaire adjoint, du procès-verbal de la séance du 6 mai 1890; la rédaction en est approuvée... Le premier objet à l'ordre du jour est l'élection du secrétaire perpétuel.

» M. le Président se fait l'organe des sentiments unanimes de la compagnie en payant un juste tribut de regrets et de reconnaissance à la mémoire du général Liagre, qui pendant dix-sept ans illustra l'Académie comme secrétaire perpétuel. Puis, il invite M. Marchal à donner lecture des décisions de la Commission qui a été chargée de préparer la succession du secrétaire perpétuel défunt. (Ces décisions sont relatives aux articles 13, 14 et 15 des Statuts, établissant la perpétuité de la fonction; elles estiment que ces articles doivent être maintenus dans l'intérêt de l'Académie.) Après quoi, le Président donne connaissance à l'Assemblée des noms suivants qui ont été provisoirement mis en avant :

» Classe des sciences : M. De Tilly;

» Classe des lettres : MM. Rolin-Jacquemyns et Henrard;

» Classe des beaux-arts : M. Marchal.

» L'Assemblée passe au vote. Le premier tour de scrutin, auquel 72 membres prennent part, donne :

» M. Marchal : 27 voix;

» M. Rolin-Jacquemyns : 24 voix;

» M. De Tilly : 11 voix et un bulletin blanc;

» M. Henrard : 8 voix.

» J'avoue que devant ce résultat, je sentis glisser du froid sur mon épine dorsale (*sic*); je me croyais déjà perdu. Mais mentalement je me dis : — Courage! Si je succombe, que ce soit au moins sans faiblesse morale...

» Le second tour de scrutin, auquel 71 membres prennent part, me donne 38 voix; M. Rolin-Jacquemyns en obtient 30, M. Henrard 2 et M. De Tilly une!

» Chaque fois que M. Tiberghien lisait un bulletin portant le nom de M. Rolin-Jacquemyns, il me jetait un coup d'œil de côté, ayant l'air de me dire — Hein, qu'en dites-vous, M. le secrétaire adjoint?... Mais quand il constata que j'avais 38 voix contre les 30 de son candidat préféré, c'est avec un profond soupir qu'il prononça d'une voix éteinte : — « En conséquence, M. Marchal » est élu. »

» M. Marchal, debout, remercia, en promettant d'apporter aux intérêts de l'Académie le même dévouement et la même intégrité de caractère que son illustre prédécesseur.

» Applaudissements, à l'exception du confrère Tiberghien, tout surpris de sa défaite.

» A peine avais-je prononcé mes dernières paroles, que la salle de marbre se vida comme par enchantement. Ce fut comme dans le célèbre tableau de Gérôme représentant les sénateurs romains quittant précipitamment la salle après le meurtre de César. Le dernier sénateur, trop gros pour se lever, contemple de son siège César tombé au pied de la statue de Pompée...

» Il va de soi que Tiberghien, ce brave petit homme, en descendant du bureau, ne me tendit pas la main.

» A 5 heures devait avoir lieu le banquet du cinquantenaire de M. Stas.

» Je ramassai mes papiers et j'écrivis à la hâte la lettre au Ministre, que devait signer le Président de l'Académie, pour demander l'approbation royale de mon élection. Lors de l'élection de M. Liagre, une demi-heure après le vote, le Ministre avait fait partir au Palais la lettre au Roi, et le lendemain M. Liagre put venir officiellement prendre possession de sa place de secrétaire perpétuel au bureau, en séance publique de la Classe des lettres... Il n'en fut pas de même pour moi : ce n'est qu'une dizaine de jours après que j'appris, par le jeune comte van den Steen de Jehay, attaché au Palais, qui était venu à l'Académie visiter l'installation récente de la bibliothèque de Stassart, que le Roi venait de signer le matin même ma nomination.

» En route pour le restaurant où devait avoir lieu, rue Fossé-aux-Loups, le banquet susdit, je rencontrai mon vieil ami Wauters, qui, à mon bonjour, répondit :

» — « Passez votre chemin, Monsieur, je ne vous » connais plus ! »

» Arrivé au restaurant, je me glissai parmi mes confrères... Quelques mains timides serrèrent la mienne, à la dérobée...

» Dans la salle du banquet, au lieu de me placer, comme c'était mon droit, au milieu de la table, aux côtés du Président de l'Académie et du jubilaire Stas, j'allai m'asseoir à l'un des bouts.

» Le banquet avait été fixé à 5 heures. Soixante-quatre membres y prirent part. Ne voulant pas occuper la place réservée au secrétaire perpétuel, c'est-à-dire près du président, je le répète, je m'étais assis à l'extrémité droite de la table en fer à cheval. A l'extrémité gauche

était M. Rolin-Jacquemyns, entouré d'un groupe d'artistes. J'avais à ma droite Mgr Lamy et Wagener, de qui je reçus, durant le banquet, plus d'une bourrade au sujet de mon élection... A ma gauche se trouvaient MM. Guffens, de Borchgrave, Tardieu, Mourlon, Malaise, etc.

» M. Tiberghien, après avoir porté le toast au Roi, porta celui de M. Stas, placé à sa droite. Un assez long silence suivit, et nombre de membres, parmi lesquels je comptais, se levèrent pour aller, de droite et de gauche, choquer leur verre contre celui d'amis communs. Au moment où je me levais, M. Rolin-Jacquemyns, terminant son tour de table, venait de mon côté. L'apercevant, j'allai à lui avec un verre de bordeaux, en lui disant : — Je bois à votre santé, M. Rolin-Jacquemyns... Vous le voyez, je suis au régime, je ne bois pas de champagne... Il frôla simplement son verre contre le mien. Peu d'instants après, M. Pierre Willems vint à moi, en me disant :

» — Il faut porter la santé du Président de l'Académie.

» Je répondis : — Je n'ai rien de personnel contre M. Tiberghien, mais je ne suis pas partisan, en principe, de porter la santé du président ; cette situation, comme je l'avais vu plus d'une fois à des banquets antérieurs, n'est pas sans inconvénients ; il est impossible de plaire à tout le monde en cette occasion...

» — Portez-la toujours, répliqua M. Willems.

» — Dans ce cas je vais de l'avant !

» Et, avec la meilleure volonté du monde, et debout, de ma place, je pris la parole en ces termes :

» Je bois à M. le Président de l'Académie, à celui qui représente ici la science dans ses aspirations les plus

élevées après l'astronomie, c'est-à-dire la philosophie et la sagesse; je bois à l'éminent disciple de Krause.

» M. Tiberghien, après un peu d'hésitation, se leva :

» — « Je remercie, dit-il, l'Académie (il évitait ainsi » de me nommer)... Je compte sur le concours de » M. le Secrétaire pour mener jusqu'au bout la tâche qui » m'incombe. »

» — Mon concours vous est acquis, M. le Président.

» Et j'allai vers lui :

» — Je suis le plus jeune, lui dis-je, c'est à moi de venir à vous.

» Il me remercia simplement. Puis, m'étant tourné vers M. Stas :

» — Je bois, lui dis-je, à l'homme le plus illustre de l'Académie.

» M. Stas, sans me regarder, se contenta de hausser les épaules. »

Comme on le voit, cette élection eut pour Edmond Marchal toutes les apparences d'un petit calvaire. A ce banquet, où il aurait dû, semble-t-il, avoir sa part de gloire, on oublia même de boire à sa santé; ou, plutôt, Tiberghien, sollicité de le faire, s'y refusa, disant : « Je porterai sa santé lorsqu'il sera nommé par arrêté royal. »

Que de mauvaise grâce ! . . . On en voulait à Marchal de s'être mis en opposition avec Rolin-Jacquemyns, libéral militant; on l'accusait d'avoir fait le jeu des catholiques. Ainsi, c'est la politique qui avait désuni les immortels, plus encore peut-être que la question du mérite personnel des candidats. . .

Certes, celle-ci y était bien aussi pour quelque chose.

Le labeur opiniâtre et le zèle à toute épreuve d'Edmond Marchal, non moins que sa culture un peu sommaire d'autodidacte et son style parfois inélégant, semblaient à nombre d'académiciens des titres insuffisants pour être mis en balance avec le talent et la science de ses adversaires. Mais, pour d'autres raisons tout de même, la majorité l'avait préféré; il fallait s'incliner. Il est regrettable que tant d'humeur de la part des vaincus ait gâté inutilement, et un peu cruellement même, la joie du vainqueur. La loyauté et la courtoisie de Marchal ne pouvaient, en tout cas, être mises en doute. On l'attrista injustement. Mais il se garda bien de s'en tourmenter outre mesure, si nous en jugeons par le calme, la sérénité, l'ironie souriante avec lesquels il a noté lui-même les incidents les plus désagréables de sa victoire. Par là même, il se montra, en cette circonstance, supérieur à ceux qui voulaient l'abaisser.

Cet homme très simple donna même une spirituelle leçon au plus malicieux de ses confrères, qui était en même temps le plus redouté des critiques : nous avons nommé Gustave Frédérix. Celui-ci, rendant compte, dans l'*Indépendance belge* du 7 mai, de l'Assemblée générale et de l'élection du chevalier Marchal, terminait son article par ces lignes terribles :

« La carrière académique de M. Marchal est aussi brillante qu'inattendue. Après avoir été employé au secrétariat de l'Académie, être devenu membre correspondant de la Classe des beaux-arts, puis membre titulaire, M. Marchal est appelé aujourd'hui à succéder au général Liagre, un des hommes considérables de la Belgique, un esprit éminent, qui fut commandant de l'École militaire

et ministre de la guerre. C'est M. Marchal qui devra correspondre avec les corps savants de l'étranger au nom de l'Académie de Belgique, au nom des sciences, des lettres et des beaux-arts belges. On ne peut pas dire que ce choix si imprévu ait été déterminé par les titres littéraires ou scientifiques ni par l'autorité personnelle et reconnue du nouveau secrétaire perpétuel de l'Académie. »

Tout autre que Marchal eût mal digéré ce panégyrique. Il écrivit, dès le lendemain, à Frédérix :

« Mon cher et honoré confrère, comme c'est gentil à vous d'avoir pensé si affectueusement à votre secrétaire dans l'*Indépendance* de jeudi soir !

» Les petits cadeaux, dit-on, entretiennent l'amitié. Faites-moi le plaisir d'accepter le volume ci-joint pour les attentions si gracieuses et si délicates dont j'ai été l'objet de votre part; je vous en serais reconnaissant. »

A cette lettre se trouvait joint le gros mémoire sur la sculpture belge que la Classe des beaux-arts avait couronné en 1875.

C'était bien joué! Aussi, Frédérix répondit-il courrier par courrier :

« Cher et honoré confrère, votre lettre est piquante et de très bonne grâce, et je l'ai fort appréciée. Je vous remercie beaucoup du volume considérable que vous avez bien voulu m'envoyer. Je lirai avec intérêt le mémoire qui a valu en 1875 le titre de lauréat de l'Académie à notre secrétaire perpétuel de 1891.

» Veuillez croire à mes sentiments très distingués.

» GUSTAVE FRÉDÉRIX. »

Edmond Marchal, rappelant cette petite passe d'armes, où l'habile escrimeur avait été si proprement désarmé, ajoutait : « Peu d'années après, je causais de cet incident avec le fils de Frédérix.

» — Mon père a été méchant, n'est-ce pas? me dit-il.

» — Non, pas méchant, répondis-je..., ironique tout au plus.

» — C'est son habitude, répliqua l'autre : il faut lui pardonner. »

Mais Marchal était vengé.

* * *

Il crut se venger mieux encore en publiant, quatre ans plus tard, un gros volume de plus de 800 pages : *La Sculpture et les chefs-d'œuvre de l'Orfèvrerie belges*, édition nouvelle, revue, considérablement augmentée et illustrée, de son mémoire couronné sur la *Sculpture aux Pays-Bas*. Marchal avait fondu les deux parties de ce mémoire en une seule et ajouté logiquement aux œuvres de la statuaire les œuvres de l'orfèvrerie, ces deux expressions d'art ayant été, depuis les temps les plus primitifs, presque toujours cultivées par les mêmes artistes. Il en résultait plus d'unité et d'homogénéité dans l'ensemble et un souci de quelque clarté. Certes, les défauts du premier travail subsistent; d'assez fâcheuses erreurs rendent peu sûre la confiance qu'inspire la masse énorme de renseignements, de noms et de dates entassée sans mesure dans ce volume, d'ailleurs très beau d'aspect; et l'on regrette qu'elles ne soient pas suffisamment rachetées par l'agrément du style, où l'impropriété

des termes est presque constante, et par des vues personnelles qui auraient doublé l'intérêt de ce livre. Mais l'effort était digne d'admiration; il dénotait une force obstinée, une ardeur opiniâtre, une sorte de tempérament de bénédictin tout à fait remarquables. Le mémoire sur la *Sculpture dans les Pays-Bas* s'arrêtait à la fin du XVIIIe siècle; le volume nouveau continue jusqu'à nos jours l'exposé des œuvres sculptées et orfévrées de nos artistes de Flandre et de Wallonie. C'est une mine inépuisable de renseignements, où l'on est à peu près sûr de faire d'intéressantes trouvailles, pourvu qu'on le fasse avec quelque précaution.

Edmond Marchal ne présenta point son livre à l'Académie; celle-ci, conséquemment, n'en fit aucun rapport. L'auteur estima sans doute inutile d'obtenir l'approbation de ses confrères, qui, peut-être, la lui eussent un peu marchandée; et peut-être aussi mit-il, dans cette abstention voulue, un peu de dédaigneux ressentiment.

Les recherches considérables et le temps que l'élaboration de cet ouvrage lui avait coûtés ne l'empêchaient point de s'occuper des travaux académiques auxquels sa fonction l'obligeait. Quand il fut nommé secrétaire perpétuel, son activité ne fit que s'accroître. Sa bibliographie renseigne d'innombrables opuscules, dont le détail serait vraiment trop long : présentations de mémoires et d'ouvrages, motions, rapports, notices de tout genre, publiés dans les *Bulletins* des trois Classes, où Marchal faisait office de secrétaire et avait droit de siéger. Pour l'*Annuaire*, il écrivit, depuis 1886, une quinzaine de notices biographiques, parmi lesquelles celle de son père (en 1889), mort en 1858. Enfin, jusqu'en 1908, ce fut lui

qui prononça, aux funérailles des membres décédés de la Classe des beaux-arts, la plupart des discours qui incombaient réglementairement aux directeurs de cette Classe. Il avait sous la main toutes les sources de renseignements; les artistes, peu éloquents, se reposaient sur son inlassable complaisance pour se décharger d'une mission qui ne souffrait point de retards; et il avait connu intimement ceux que la mort emportait; si ses éloges funèbres ne disaient pas toujours ce qu'il eût fallu dire, ni comment il aurait fallu le dire, il eût été injuste de lui en faire des reproches. « J'y mettais, a-t-il dit dans ses notes autobiographiques, tout mon cœur; c'était pour moi un devoir sacré de rendre ce dernier hommage à des confrères bien-aimés. Je me rappelle qu'au décès de Paul De Vigne, j'étais au lit : je le quittai pour me rendre à la mortuaire, et, au lieu de suivre le corps à l'église, j'allai me recoucher pour plusieurs jours, souffrant d'une forte attaque d'influenza. » Cela dura pendant une quinzaine d'années. La tradition enfin a été reprise; et c'est le directeur de la Classe des beaux-arts qui, depuis lors, prononce le discours.

Marchal signa également de nombreux articles dans la *Biographie nationale*.

Une pareille fièvre de travail était heureusement soutenue par une santé robuste et une volonté tenace. Cependant, peu à peu, l'âge affaiblissait manifestement ses forces; et il arriva un jour où il se vit obligé à prendre du repos. Ce ne fut pas sans peine qu'on l'y décida : il prétendait mourir sur la brèche... La guerre éclata au moment où il venait de céder aux sollicitations de ses amis. Depuis quelques mois, il ne prenait plus

part aux travaux de l'Académie, sans pourtant s'en désintéresser : il était toujours de cœur avec elle.

Mais les événements se précipitaient Les séances étaient suspendues .. Il donna sa démission de secrétaire perpétuel. Et, par le fait même, il abandonna ses fonctions de trésorier de la *Caisse centrale des Artistes belges*, qu'il avait gérée depuis sa fondation avec un zèle tout paternel et qui allait devenir, pendant la terrible épreuve, si précieuse à tant de misères.

Deux ans après, Marchal s'éteignit, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. On lui fit, selon son désir, des funérailles très simples. Il avait défendu, — lui qui parla si souvent sur la tombe de ses confrères, — qu'aucun discours fût prononcé sur la sienne... Mais, au début de la séance officieuse qui suivit sa mort, le directeur de la Classe des beaux-arts, Jean Van den Eeden, rendit hommage à sa mémoire : « Administrateur modèle, disait-il, prévoyant et économe, peut-être est-ce à cette continuelle et méticuleuse préoccupation, aux soucis constants de sa charge, qu'il devait les manières un peu brusques et le ton de gronderie familière qui étaient devenus comme la forme naturelle de son caractère. Mais ces façons rudes cachaient un cœur excellent et sensible. C'était ce qu'on appelait jadis un bourru bienfaisant... » Et il ajoutait encore : « un brave homme, loyal et franc. »

Il y a des éloges plus brillants : il n'en est pas de plus honorable ni de plus mérité.

LUCIEN SOLVAY.

Septembre 1920.

BIBLIOGRAPHIE.

TRAVAUX ACADÉMIQUES.

Mémoires.

Mémoire sur la Sculpture aux Pays-Bas pendant les XVIIe et XVIIIe siècles, précédé d'un résumé historique. Couronné en 1875. (*Mém. cour. et mém. des sav. étr.*, in-4°, t. XLI.)

Le Puits de la Vérité, issu du symbole de l'astronomie chaldéenne. (*Mém.* in-8°, nouvelle série. Classe des lettres, t. Ier.)

Bulletins (3e série).

Notices bibliographiques, discours et rapports :

La perception des couleurs chez les peuples de l'Exrême-Orient, par Ch. de Harlez. (T. XIX, 1890, p. 279.)

Étude sur la Cour des comptes et la comptabilité publique en Belgique, par V. Marcé. (T. XXIV, 1892, p. 64.)

a) Andrea Trevigni ; *b*) Lettere del duca di Savoia Emanuele Filiberto, par Bertolotti. (*Ibid.*, p. 159.)

a) La Ballade et ses dérivés ; *b*) Le Lai, le Virelai, le Rondeau, par G. Hecq. (*Ibid.*, p. 160.)

Recueil des inscriptions juridiques grecques, par R. Dareste, B. Haussoullier et Th. Reinach, 1re partie (*Ibid.*, p. 333) ; 2e partie (T. XXIX, 1895, p. 295.)

Les canons artistiques et le livre de M. Megret. (T. XXV, 1893, p. 407.)

Discours aux funérailles de Ch.-A. Fraikin. (T. XXV, 1893, p. 696.)

Histoire de la coiffure féminine, par Mlle Marie de Villermont. (*Ibid.*, p. 703.)

Code des relations commerciales entre la Belgique et les Pays-Bas, par le baron Paul Guillaume. (T. XXVII, 1894, p. 143.)

Sur les anciennes chansons, etc , par Flor. van Duyse. (*Ibid.*, p. 167.)

Le vélographe, par le général Le Boulengé. (*Ibid.*, p. 333.)

Les cultures sur le littoral de la Méditerranée, par le Dr Em. Sauvaigo. (T. XXVII, 1894, p. 536.)

Rapport sur une communication de M. Rousseau, boursier de la fondation Godecharle (voyage en Toscane). (*Ibid.*, p. 641.)

Étude de mensurations sur l'homme préhistorique, par M. Megret. (*Ibid.*, p. 856.)

Le mariage en droit international privé et la Conférence de La Haye, par le baron Paul Guillaume. (*Ibid.*, p. 964.)

Historique des bataillons de tirailleurs francs en Belgique, par le major A. Cuvelier. (T. XXVIII, 1894, p. 187.)

Louvain dans le passé et le présent, par Edw. Van Even. (T. XXX, 1895, p. 385.)

De l'harmonie des proportions de l'être humain et de leur principe générateur, par Ad. Megret. (T. XXXI, 1896, p. 61.)

Hedendaagsche Zuid-Nederlandsche meesters : Fr. Courtens, K. Mertens, Th. Verstraete, G. Van Aise, Isid. De

Rudder, L. Frédéric; causeries par Pol de Mont. (*Ibid.*, p. 209.)

Gerard David, paintor and illusionator, par James Weale, (*Ibid.*, p. 211.)

a) Un publiciste belge; *b*) Une page d'Alexandre Dumas père à propos de l'église Sainte-Marie à Schaerbeek, par Van Overstraeten. (*Ibid.*, p. 212.)

Quelques remarques à propos de la restauration des monuments anciens, par Joseph Nève. (*Ibid.*, p. 216.)

L'invasion austro-prussienne, 1792-1794, par Léonce Pingaud (*Ibid.*, p. 296.)

Le climat de la Belgique, par Albert Lancaster. (*Ibid.*, p. 331.)

Les Musées du Parc du Cinquantenaire et de la Porte de Haï à Bruxelles, par J. Destrée, A.-J. Kymeulen et Alex. Hannotiau. (T. XXXI, 1896, p. 403.)

Les dix jours du Juif-Errant, poème, et les Piétés féroces « Pour Allah! », par Édouard Bernaert. (T. XXXII, 1896, p. 734.)

La Nuit, poème, par Ivan Gilkin. (T. XXXV, 1898, p. 244.)

Quelques considérations sur l'histoire de la sculpture belge. (*Ibid.*, p. 480.)

Progrès de la défense des États et de la fortification permanente depuis Vauban, par Alexis Brialmont. (T. XXXVI, 1898, p. 6.)

Charte du comté de Hainaut de l'an 1200, par Léopold Devillers. (*Ibid.*, p. 80.)

Discours aux funérailles de Joseph Jaquet. (*Ibid.*, p. 120.)

Jaques Bretex ou Bretiaus. Le tournoi de Chauvency, par G. Hecq. (*Ibid.*, p. 332.)

Discours aux funérailles d'Adolphe Samuel. (*Ibid.*, p 337.)

Le Conseil de Brabant. Histoire. Organisation. Procédure, par Arthur Gaillard. Tomes I et II. (*Ibid.*, p. 434.) Tome III. (*Bulletin des lettres, etc.*, 1902, p. 174.)

a) Esquisse historique sur les insignes de souveraineté et les décorations pour l'armée russe; *b*) Cent ans du corps militaire des courriers de Cabinet (1796-1896), par N. Nicolaeff. (*Ibid*, p. 569.)

Opere di Bonvicino, publié par l'Athénée de Brescia. (*Ibid.*, p. 581.)

Le Musée national d'Amsterdam, par V. de Stuers et P.-J.-H. Cuypers. (T. XXXVI, 1898, p. 582.)

Bulletins de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la Classe des beaux-arts.

Notices bibliographiques, discours et rapports :

Les plans Maquet pour le dégagement et l'isolement des Musées, Montagne de la Cour. (1899, p. 109.)

Daniel de Borchgrave, procureur général du Conseil de Flandre, etc., par le baron Émile de Borchgrave. (1899, p. 268.)

Les cloches d'Anvers. Les fondeurs anversois, par Fernand Donnet. (1899, p. 403.)

Histoire de la formation territoriale des principautés belges au moyen âge, par Léon Vanderkindere, tome Ier. (1889, p. 417.)

Discours aux funérailles de J. Pécher. (1899, p. 586.)

Les Conseils de l'industrie et du travail en Belgique, par F. Payen. (1899, p. 687.)

Prométhée, poème, par Ivan Gilkin. (1899, p. 706.)

Discours aux funérailles de Paul-Jean Clays. (1900, p. 191.)

L'art du médailleur en Belgique, etc., par J. Simonis. (1900, p. 217.)

Poèmes ingénus, par F. Séverin. (1900, p. 219.)

Actes et documents relatifs à l'histoire de la régénération de la Roumanie, par Demetre A. Stourdza. Tomes II-VII. (1900, p. 505.)

Les secrets du coloris révélés par l'étude comparée du spectre et de l'échelle harmonique sonore, par L. de Lescluze. (1900, p. 661.)

Allocution à LL. AA. RR. le Prince et la Princesse Albert de Belgique, lors de leur visite à l'Académie à la séance publique de la Classe des beaux-arts du 25 novembre 1900. (1900, p. 832.)

Discours aux funérailles de Paul De Vigne. (1901, p. 329.)

Discours aux funérailles de Peter Benoît. (1901, p. 411.)

Discours aux funérailles de J.-J. Van Ysendyck. (1901, p. 416.)

A propos d'une ville : Bruges la Morte, par Fierens-Gevaert. (1901, p. 582.)

Discours aux funérailles de Godfried Guffens. (1901, p. 921.)

Discours aux funérailles de Joseph Demannez. (1902, p. 120.)

L'Isolement, poème, par P. Brogneaux. (1902, p. 153.)

L'abbazia di San Clemente à Casauria. (1902, p. 574.)

Discours aux funérailles d'Alfred Cluysenaar. (1902, p. 661.)

Les problèmes musicaux d'Aristote, par F.-A. Gevaert et Vollgraff. (1903, p. 80.)

Catalogue de la Bibliothèque du Conservatoire royal de Bruxelles. Annexe I. Libretti d'opéras et d'oratorios italiens, par Alfred Wotquenne. (1903, p. 89.)

Motion en l'honneur de M. Ferd. vander Haeghen, secrétaire-trésorier de la Commission de la *Biographie nationale*. (1903, p. 400.)

Het oude nederlandsche lied, door Fl. van Duyse. Deel I. (1903, p. 410.) Deel II. (1905, p. 848.)

La publication des œuvres de Grétry dans la collection des travaux des anciens musiciens belges. (1903, p. 494.)

La route enchantée, poème, par Adolphe Hardy. (1903, p. 514.)

Compte rendu de la manifestation en l'honneur d'Edward Van Even, à Louvain. (1903, p. 577.)

L'Escaut depuis 1830, par le baron Paul Guillaume. (1903, p. 596.)

Traité des pensions civiles, civiques, ecclésiastiques, militaires, etc., par Louis Demarteau et Eugène Fortin. (1903, p. 598.)

Le tabac. — L'étain. — Études pour une plantation d'arbres à caoutchouc. — Étude sur la gutta-percha commerciale, par Octave Collet. (1903, p. 599.)

Hommage à la mémoire de Théodore Mommsen. (1903, p. 730.)

Médailles historiques de Belgique. — Médaille-carte du nouvel an, par Édouard Laloire. (1904, p. 49.)

Discours aux funérailles de Gédéon Bordiau. (1904, p. 57.)

Les institutions ouvrières de Mariemont et de Bascoup, par H. Rolin. (1904, p. 76.)

Discours aux funérailles d'André Hennebicq. (1904, p. 127.)

Een duytsch musyck boek, door Fl. Van Duyse. (1904, p. 133.)

Anthisnes. La seigneurie deVien, par le baron de Chestret de Haneffe. (1904, p. 383.).

Inauguration à Maestricht de la statue de Jean-Pierre Minkelers. (1904, p. 414.)

Allocution au sujet du vingt-cinquième anniversaire de M. Paul Fredericq comme secrétaire de la Société pour le progrès des études philologiques et historiques. (1904, p. 430.)

François Pétrarque à Gand et à Liége en 1333. (1904, p. 481.) Erratum. (1904, p. 556.)

Discours aux funérailles de Julien Dillens. (1905, p. 90.)

Le droit international. Les principes, les théories et les faits, t. II, par Ernest Nys. (1905, p. 142.)

Espagnols et Flamands au XVIe siècle. L'établissement du régime espagnol dans les Pays-Bas et l'insurrection, par E. Gossart. (1905, p. 142.)

Le roman historique et la poésie belge de langue française, à propos d'un livre de M. Carton de Wiart : *La Cité ardente*. (1905, p. 381.)

Discours aux funérailles de Constantin Meunier. (1905, p. 535.)

La Saga de Fridthjof le Fort, par F. Wagner. (1905, p. 550.)

L'ancien palais de Bruxelles et ses hôtes princiers; à propos d'un livre de M Ernest Gossart : *L'Auberge des princes en exil.* (1905, p. 659.)

Discours aux funérailles d'Isidore Verheyden. (1905, p. 845.)

Études sur l'art flamand. La Renaissance septentrionale et les premiers maîtres des Flandres, par Fierens-Gevaert. (1905, p 852.)

Florent Willems, par P.-B. Gheusi. (1906, p. 132.)

Le Code civil et les réformes qu'il comporte. par Henri Pascaud. (1906, p. 342)

Espagnols et Flamands au XVIe siècle. La domination espagnole dans les Pays-Bas à la fin du règne de Philippe II, par Ernest Gossart. (1907, p. 50.)

Modifications à introduire dans la location des biens ruraux. Les us et coutumes en matière de louage et de droit de propriété, 1re et 2e parties, par H. Drion. (1907, p. 56.)

Souvenirs numismatiques des fêtes jubilaires de 1905, par Éd. Laloire. (1907, p. 580.)

Het oude nderlandsche lied, IIIe deel, door Fl. van Duyse. (1907, p. 581.)

L'art au Caucase, par le baron J. Mourier. (1907, p. 583.)

Albert-Joseph Paridaens. Journal historique, 1784-1794. (1907, p. 595.)

L'étude critique et littéraire sur les *Vitae* des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique, par Léon Van der Essen. (1908, p. 19.)

Motion en l'honneur de M. Gevaert, à propos de son *Traité d'harmonie théorique et pratique.* (1908.)

Bulletins de la Classe des sciences.

Notices bibliographiques, discours et rapports :

Le centenaire de l'invention de la pile électrique, par S. de Schedling. (1899, p. 492.)

Le deuxième centenaire (1700-1900) de l'Académie royale des sciences de Berlin. Compte rendu comme délégué de l'Académie. (1900, pp. 222-225.)

Les statuts et règlements de la fondation Nobel. (1900, p. 786.)

Motion au sujet de la mort de Zénobe-Théophile Gramme. (1901, p. 41.)

Portrait en bas-relief placé par la Société italienne pour le gaz sur la façade de son édifice à Turin, à la mémoire de J.-P. Minkeleers, qui a découvert le gaz d'éclairage. (1902, p. 15.)

L'Académie royale de Belgique depuis 1172 à 1904. (1903, p. 83.)

Motion en faveur de l'exécution du buste Gloesener et rappel au Gouvernement pour les bustes de J.-S. Stas et P.-J. Van Beneden. (1905, p. 368.)

Discours aux funérailles de Leo Errera. (1905, p. 378.)

Théorie de la musique, par Maurice Gandillot. (1907, p. 658.)

Les prix Nobel décernés en 1901, 1902 et 1903. (1905, p. 417.) Ibid. en 1904. (1907, p. 726.)

A propos de l'état civil de Jean-Baptiste Van Helmont et de ses bustes académiques. (1907, p. 732.)

Annuaire.

Notices biographiques :

Guillaume Geefs. 1886.
Louis-Eugène Simonis. 1887.
Joseph-Charles Geefs. 1888.
Alexandre-Joseph Pinchart. 1889.
François-Joseph-Ferdinand chevalier Marchal. 1889.
Félix Stappaerts. 1890.
Gustave De Man. 1897.
Charles-Auguste Fraikin. 1900.
Égide Godfried Guffens. 1901.
Antoine-Joseph Bourlard. 1903.
Joseph Schadde. 1906.
Le baron J.-J.-A. de Witte. 1907.
Paul De Vigne. 1908.

Biographie nationale.

Notices : De la Baerze (Jacques), Delen (Jean), Delsart, Demeyer (Joachim), De Nève (Sébastien), De Sutter (Pierre), De Vaere (Jean), Devos (Marc), Devrée (Jean-Baptiste), De Wayer (Mathieu), Diez (Gustave-Adolphe), Garnet (Nicolas), Laviron (Pierre), Lefèvre (Dominique), Maes (Tydeman), Marsy (les cinq sculpteurs de ce nom), Martens (Jacques), Martens (Philippe), Marville (Hennequin, Hans ou Jean), Matheys (Jean et Henri), Mathias d'Arras, Melo (Barthélemy Melo ou de), Milder ou Mildert (Jean van), Millich ou Millinchs (Nicolas), Mont (Jean), Neefs (Emmanuel), Neer (Jean-Jacques

vander), Nerven (Corneille van), Nole (les De Nole ou Colyns de), Nys (Égide-Adrien de), Olivier ou Ollivier (Philippe-Jean-Augustin), Ondermarck (Jacques), Ophem (Charles-André van), Opstal (Gérard van), Oudenaerde (Jean van), Overstraeten (Henri-Désiré-Louis van), Overstraeten (Pierre-Isidore van), Paludanus (Raphaël) ou vanden Broecke, Pans (Wauthier), Papenhoven (Alexandre van), Papenhoven (Gilles van), Parant (Lambert-Joseph), Parez (Adrien), Pestenaicken (Corneille), Pastorana, Pauli ou Pauwels (Rombaut), Pede ou Pee (Henri van), Peene (Henri van), Peeters (Jean), Pennekyn (Jean-Baptiste), Pepers (Pierre), Perre (Jean van den), Petit (les) de Cambrai, Picavet (J.-J.), Picq (Gery), Pipels (Jean), Plumier (Pierre-Denis), Poelaert (Denis-Victor), Portois (Auguste-Bernard-François), Poucke (Charles-François van), Prouveur (Antoine), Pulincx (Henri), Puyenbroeck (Pierre), Quellin (Arnold ou Artus) dit le Vieux, Quellin (Arnould ou Artus dit le Jeune), Quellin (Érasme) dit le Vieux, Ramaut ou Ramault (Louis), Rantere (Corneille de), Rasch (Adrien), Ricquart (Maître), Rivière (Gilles vander), Robin (George) ou Robyns, Robin (Jean) alias Robyn, Robionoy (Les), Roefs (Guillaume), Roelants (Jean), Ruxthiel, etc.

Catalogue des livres légués à l'Académie par le baron de Stassart. 1860.

Tables générales du Recueil des *Bulletins* de l'Académie,

1867 à 1880, 1881 à 1895. (2e série, t. XXI à L et 3e série, t. I à XXX.)

(Cités seulement pour les méthodes nouvelles de classification des matières et des connaissances humaines suivies depuis pour d'autres ouvrages du même genre.)

Bibliographie académique. Éditions de 1854, 1876, 1886, 1896 et 1907.

TRAVAUX NON PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE.

La Sculpture et les chefs-d'œuvre de l'Orfèvrerie belges. (Histoire générale de la sculpture et de l'orfèvrerie en Belgique.) Bruxelles, 1895, 1 vol. gr. in-8° de 806 pages, illustré d'une chromolithographie et de dix phototypies.

Dans *Mélanges Kurth : Lambiers Patras*. Liége, Vaillant-Carmanne, 1908; gr. in-8°.

Collaboration au *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie* et à l'*Illustration européenne* (notice sur Ad. Quetelet).

NOTICE

SUR

CHARLES POTVIN

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

né à Mons le 2 décembre 1818, décédé à Ixelles le 1er mars 1902.

I.

Si l'Académie royale de Belgique avait adopté les us et coutumes de son illustre sœur ainée de Paris, l'Académie française, j'imagine que le sort eût pu me désigner pour être le successeur de Charles Potvin et pour prononcer son éloge. C'eût été pour moi un beau jour. Je n'ose dire que ses mânes de poète eussent tressailli d'allégresse, car poète, je ne le suis point.

Mais n'était-il que cela? Et est-ce le poète qu'une classe des sciences morales et historiques de notre très modeste Institut accueillit en 1875? Ou bien n'est-ce pas plutôt l'historien de nos lettres, l'auteur de *Nos premiers siècles littéraires,* le traducteur érudit de *Reinaert de Vos,*

l'éditeur de *Perceval le Gallois,* peut-être aussi le polémiste passionné, à qui nous devons *De la corruption littéraire en France?*

On m'excusera donc — et on me comprendra — si je m'attache de plus près à ce dernier qu'au chantre de nos gloires nationales, ce qui n'implique, si on le veut bien, nulle indifférence pour la mémoire d'un littérateur, dont les pires détracteurs ne songèrent jamais à nier la noble sincérité et le lyrique enthousiasme.

Dois-je pourtant confesser combien il est malaisé pour quelqu'un de ma génération de juger équitablement ce littérateur, mêlé à tant d'événements et qui a connu les plus chaudes amitiés et les plus amères rancunes? Quoi qu'on dise, nous avons tellement changé depuis vingt ans qu'il n'est plus, depuis bientôt cinquante ans qu'il exerçait toute son activité intellectuelle! En un demi-siècle, nous avons vu le régime politique, qui convenait à une minorité (d'autres peuvent dire, s'il leur plaît, à une élite), sombrer dans l'indifférence et le mépris. Mépris justifié? Il est prématuré de le soutenir, car la vague démocratique, qui précipita la catastrophe, nous porte encore; elle portera encore quelques-uns de nos fils; cette foi, si émouvante chez Charles Potvin, en la sagesse des foules, en l'œuvre du progrès, qui doit tout briser et tout absoudre, ces nouveaux dieux qu'on hissait à peine sur l'autel, encore parfumé de l'encens des dieux anciens, cette grandiloquence, qui fige le sourire sur nos lèvres, parce qu'elle est profondément sincère et que les beaux mots dont elle est faite ont seuls payé le dévouement de tel ou tel de nos aînés, tout ce verbalisme au service de toute cette mystique nous désarme, s'il ne peut plus

nous exalter. Nous sommes venus trop tard, je le crains, pour entendre la fanfare sacrée.

Disons tout de suite, et tâchons de prouver que Charles Potvin fut de ces sincères, de ces désintéressés, de ces dévoués, de ces convaincus; il portait sa foi comme le prêtre l'ostensoir. Il était soutenu, comme le prêtre, par cette foi, victorieuse en lui de toutes les leçons de l'expérience et de toutes les réserves mentales.

Telle a été l'attitude constante de Potvin. Il n'a jamais défailli, parce qu'il était de par sa naissance, de par sa première éducation, de par ses études, un grave et un tendre. Il avait l'etoffe du moraliste, plus encore que de l'écrivain ou du politique. Ou, pour mieux dire, ces trois personnalités ne font qu'une en lui. Plus on relit ses travaux sur le passé et sur son temps, plus on se convainc de la sorte d'obsession qui le tourmenta pendant toute sa carrière, obsession procédant d'une haute notion de ses devoirs envers autrui. Sa critique fut sans cesse déterminée par une obligation dont il ne consentit jamais à exempter personne. L'écrivain a charge d'âmes; il rend compte à la postérité, s'il échappe à la vindicte contemporaine, de ses faiblesses d'hommes, des injustices ou des écarts de sa plume, car l'on ne peut isoler la personne de l'esprit : « Dans les temps corrompus, écrit-il, » d'étranges doctrines se répandent : on prétend séparer » l'œuvre de l'écrivain; distinguer la moralité de l'une » de l'honorabilité de l'autre. Repoussons ces doctrines » immorales ! Une solidarité intime, fatale, existe entre » l'auteur et le livre; ne séparons jamais les pensées » des mœurs; ne permettons pas aux hommes, qui assu- » ment le sacerdoce littéraire et la mission du poète,

» d'imiter certain prédicateur, dont on pourrait dire : » faites ce qu'il dit, non ce qu'il fait. Le livre se ressent » toujours des habitudes de l'auteur; un cœur flétri ne » peut porter de fleurs pures ni de fruits sains, et quand » on s'est rendu incapable de suivre le vrai, le beau, le » juste dans sa conduite, on est impuissant à cacher, à » faire aimer, dans ses œuvres, le vrai, le juste, le » beau. C'est l'homme qui fait l'écrivain. »

J'ai extrait ces lignes d'une étude (sur Chrétien de Troyes) restée inédite. Il m'est donc impossible de les dater. Mais il est aisé de suivre, au long de cette carrière si remplie, la continuité d'un souci, qui apparaît déjà dans les premiers écrits de Potvin. Dès 1847, on le note dans des feuilletons littéraires qu'il donne à des journaux belges. Et déjà en 1845, il publie dans la *Tribune* de Liége un article où il loue la récente parution de la *Revue trimestrielle,* mais ne peut s'empêcher de regretter l'absence « d'une chronique littéraire de l'étranger, ne » ménageant ni l'immoralité ni le mauvais goût ».

Plus tard, il offrit à un périodique français de remarquables études, intitulées : *Au-delà du romantisme* (1). Tour à tour historiques et dogmatiques, ces études attestent de grandes lectures et la méditation d'une robuste intelligence. Un des premiers chapitres est consacré à « la moralité dans l'art ». On y trouve déjà l'essentiel de la thèse qui lui inspira son gros livre : *De la corruption littéraire en France* (1873). Il n'est pas jusqu'à l'analyse de deux drames de Victor Hugo, qui n'y figure déjà en bonne place et pour un même dessein.

(1) *Revue philosophique et religieuse,* 1856.

L'auteur conteste la moralité de l'une et l'autre œuvre, et il expose ses raisons. La moralité de l'art, à son sens, n'est point où Hugo la met, dans la conclusion philosophique, mais « avant tout dans l'ensemble de l'exécution, » dans l'impression produite sur le spectateur, dans » l'idée qui résulte de l'œuvre entière et non dans celle » qui l'a dictée » (1). Et allant plus loin, si loin qu'il est près de rejoindre l'auteur de la *Lettre à d'Alembert,* il écrit encore : « Que le crime ou la vertu triomphe, ce » n'est pas le denoûment qui importe; il faut que le » crime inspire l'horreur et le mépris, que la vertu se » fasse aimer et plaindre; et si l'impression que con- » serve le public est en faveur du juste, le but est atteint. » Or si la nature peut réunir dans un seul cœur la dégra- » dation morale la plus horrible et le sentiment le plus » noble, ce sera une monstruosité de la nature; mais ce » qui est monstrueux dans la nature est faux dans » l'art » (2). Et, après avoir flétri le mercantilisme littéraire et les mauvaises mœurs que le sentiment public couvre de son indulgence, il s'en prend au *réalisme,* dont il constate que le théâtre tend à faire sa loi : « Le réa- » lisme est ce qu'il y a de plus secrètement immoral, de » plus hypocritement corrupteur, car il semble le vrai et » il est le faux. Il déshabitue de l'idéal, il encroûte » l'homme dans la vie ordinaire des intérêts et des » passions. On ne se défie pas de ces peintures exactes, » et le réalisme rapetisse l'âme, même avec la peinture » de la vertu. Vous n'êtes que réalistes; le siècle devient » sensualiste, matérialiste, sceptique » (3).

(1) 1er mars, p. 453.
(2) *Op. cit.,* p. 455.
(3) *Op. cit*, p. 459.

En 1873, il refera le procès de la littérature française du moment. Il ne passera pas seulement en revue le théâtre de Hugo, certains romans de Feuillet, une œuvre qui eut son instant de vogue et qui est oubliée aujourd'hui, *Fanny*, d'Ernest Feydeau, *Mlle de la Quintinie*, de Georges Sand ; il fera aux comédies de Dumas fils l'honneur d'une longue discussion. Mais avant tout, il s'attachera à orner d'un beau portique cette galerie, où il a, comme à plaisir, accumulé les œuvres dont la donnée, le sens ou l'effet semblent justifier son verdict, mais d'où l'on peut s'étonner qu'il ait exclu tant d'autres produits contemporains d'une imagination plus saine ou d'une pensée plus chaste, *Dominique*, les romans provinciaux de Fabre, les romans psychologiques de Cherbuliez, etc.

Dès les premières pages, le moraliste pose le problème avec une entière netteté : « La première condition » d'existence des peuples est la vie morale... La réforme » des mœurs, voilà le terme supérieur de la civilisation... » Les lettres suivent ou vont avant. » Chacune des formes de l'activité intellectuelle doit contribuer à cette tâche supérieure. Tant pis si elle ne le fait pas. Le mal sera d'autant plus grave, et la responsabilité, d'autant plus lourde que sa sphère d'action sera plus étendue. C'est pourquoi Potvin n'a guère exercé son contrôle que sur le roman et le théâtre, en tant qu'ils constituent une « prédication attrayante de l'émotion, plus forte que » toutes les chaires et toutes les tribunes ».

Malheur donc au peuple, que sa littérature d'imagination démoralise! Or, c'est le cas du peuple français : les qualités mêmes de sa littérature la rendent redoutable

aux peuples voisins. Près d'un demi-siècle avant M. Lasserre, Charles Potvin instruit le procès du romantisme; mais il poursuit son enquête au-delà de la période sur laquelle le critique catholique exerce ses sévérités. Georges Sand et Victor Hugo (1) restent ses justiciables sous le second Empire, et Dumas fils est appelé à la barre, à défaut de Dumas père, et pour répondre à de nouveaux griefs. Et qu'on ne vienne point plaider ici la liberté absolue de l'art, l'indépendance de l'artiste vis-à-vis du milieu social, les droits imprescriptibles du génie, etc.! Potvin n'accepte point ce qu'il considère comme des défaites. Son intransigeance ne fléchit devant aucune considération d'histoire ou d'esthétique (2).

Mais s'il s'agit de remonter aux sources du mal, le

(1) Voyez notamment le long passage sur le *Shakespeare* de Hugo, p. 63, 59.

(2) Il est simplement loyal de constater que Potvin n'a pas toujours affiché cette intransigeance. Il lui est arrivé — de biais, il est vrai — de reconnaître que la critique peut avoir d'autres devoirs aussi essentiels, qu'elle peut se limiter à l'explication, à « l'illustration » des écrivains. Voici par exemple, ce qu'il écrit à la fin de la Notice académique de son confrère Gustave Frédérix : « Il » n'est guère d'écrivain moderne, depuis le XVIe siècle, qui puisse » être compris à vue, jugé à la simple lecture, adopté comme » autorité sans un examen de sa vie et de ses œuvres qui n'est pas » à la portée de tous les lecteurs, qui exige, au contraire, de fortes » études préalables. C'est ici que la critique s'interpose, fait le tri » des idées, en rétablit l'enchaînement en écarte les contradic- » tions, aide à s'y reconnaître comme en pays étranger et se fait » le cicerone, le guide, l'interprète du génie, dans ce travail de » démontage et d'explication. » (*Annuaire* de 1891, p. 149.)

voilà pris de scrupules, d'ailleurs honorables. Il cite des autorités fort diverses, l'Académie, M. Guizot, Proudhon, tel écrivain catholique. Est-ce la foi, trahie par ses interprètes, qui est responsable? Est-ce l'incrédulité? Potvin s'efforce courageusement de s'élever au-dessus de polémiques, dont il redoute l'évidente stérilité : « C'est » au-dessus des doctrines que le débat se place. La » question est artistique plutôt que philosophique. » Les lois morales de l'art, voilà l'objectif, dont on ne peut se détourner pour servir nul intérêt : « Cherchons les lois » qui donneront à toute idée la vitalité qu'elle comporte, » qui nous apprendront comment l'écrivain respecte ses » lecteurs en servant droitement son opinion. » Oui-da ; mais comment ne pas prévoir que selon le Credo philosophique, dont il se réclame, le juge littéraire envisagera différemment les obligations morales de l'artiste? Un disciple de Bentham et un Port-Royaliste ne s'accorderont assurément pas sur le meilleur critère. Au surplus, est-ce l'œuvre en elle-même qu'il convient de juger? Ou bien faut-il la considérer dans ses effets? Potvin incline vers cette dernière solution, qu'il estime plus équitable. Soit, mais on peut se demander si l'évaluation du mal ou du bien que peut causer un livre n'échappe point à nos grossières balances. Tout au plus pourra-t-on s'entendre sur un certain nombre de déterminations moins imprécises.

Ces déterminations, l'auteur du livre sur *La corruption littéraire* ne les a pas omises. Après avoir étudié un certain nombre de types de la littérature romantique, il formule une sorte de code d'exclusion, frappant des thèses comme celles-ci : l'antagonisme fatal entre

l'amour et le mariage, la rehabilitation de la courtisane par la passion sincère. Il leur oppose excellemment l'intérêt social, la tolérance et le respect mutuel des époux, sans lesquels il n'est pas de sentiment, vraiment digne de ce nom, unissant deux êtres. Même condamnation pour les aberrations du mysticisme, pour les exagération de l'humanitarisme, bref pour tous les faux idéalismes, dont se repait une littérature, avide de succès frelatés. L'erreur de trop d'écrivains provient d'un mauvais usage qu'ils ont fait de la liberté. Ils n'ont pas voulu comprendre qu'elle était bornée par le devoir social, et ils ont été encouragés, dans leur déviation, par la complicité de la critique, entraînés aussi par le désir de plaire, par des nécessités intimes, qui n'épargnèrent hélas, ni un Balzac, ni un Lamartine...

On ne peut méconnaître ce qui subsiste de l'acte d'accusation qu'une indignation vertueuse inspira à notre confrère; on peut toutefois regretter qu'il n'ait voulu retenir, de son long voyage à travers la pensée de tant de contemporains, que les charges pesant sur leur conscience d'écrivains. Le temps, suprême arbitre, a opéré, depuis 1873 le départ entre les œuvres examinées ici; les unes, qu'il a condamnées à l'oubli, les autres, *Madame Bovary,* par exemple, qu'il a impitoyablement consacrées, les revanchant aussi bien des « jugements de cour » que des sévérités de la critique.

Peut-être pensera-t-on que mêlé (et parfois d'assez près) aux querelles littéraires d'après 1848, Charles Potvin n'apporte cette énergie et ce zèle de propagandiste que dans la discussion des ouvrages et des thèses du moment. Grave erreur. Tel il apparaît dans son

réquisitoire contre la littérature française du XIXe siècle, tel nous le retrouvons dans le jugement des écrivains du passé. J'aurai à revenir sur *Nos premiers siècles littéraires,* ce premier essai (et qui n'a pas été renouvelé) de synthese de notre histoire intellectuelle. Eh bien, il n'est guère de chapitre de ce livre qui ne se termine par une sorte de bilan du pour et du contre moral. A propos de Van Maerlant, par exemple, et à la fin d'une consciencieuse esquisse, Potvin se croit obligé à des vaticinations un peu imprévues sur l'avenir national. Il les tire, concédons-le, de ses propres réflexions sur la fraternité des peuples beaucoup plus encore que du sujet lui-même. De cette fraternité, qu'il voit plus étroite et plus durable entre ce pays et la Hollande, il conclut dans un sens que l'on devine aisément : « Pour nous, lorsque notre » histoire, dans ses vues générales les plus vraies et les » plus hautes, nous montre que cette alliance de deux » races et de deux langues a donné au pays ses grands » siècles de prospérité libre, nous osons en tirer des » conclusions patriotiques. » Il aurait pu dire, plus exactement : des conclusions politiques et morales, ce qui ne veut pas dire que, parce qu'elles étaient en harmonie avec son objet et surtout avec ses secrets instincts, elles soient plus solidement assurées. Comme l'a montré M. Pirenne (voyez son tome IV passim) et comme il ressort de bien des documents, les Belges n'ont pas eu de concurrents plus vigilants que les Hollandais aussitôt après la cassure, qui isola ceux-ci de ceux-là, concurrents qui se muèrent en adversaires et même en oppresseurs (pensez à la Barrière et aux garnisons installées chez nous), à chaque occasion favo-

rable. J'ai beau vouloir oublier que j'écris en 1920, trop de circonstances me confirment rétrospectivement dans un scepticisme, qui a toujours fait défaut à ce bel idéaliste qu'était notre confrère.

Mais je m'étais promis d'alléguer quelques nouveaux exemples de cette préoccupation moralisante dont témoigne chacun de ses écrits. Dans *Nos premiers siècles littéraires,* le choix est plutôt embarrassant. Le roman du Renard, étudié ailleurs dans un petit livre où la polémique tient une bien grande place, mais qui est riche en documents, sert ici de prétexte à des plaidoyers, où le bout de l'oreille moderne apparait ingénument. Après avoir expliqué à sa façon l'extraordinaire licence intellectuelle d'un temps, qu'on s'acharne peut-être trop à prendre comme une longue transition d'obscurantisme et de servitude entre deux grandes ères de culture vraiment humaine, notre confrère entonne un hosannah, qui est bien dans sa manière à la fois lyrique et familière : « Honneur donc aux souffrants, aux petits et aux opprimés! Dans le débordement des convoitises humaines, devant l'antagonisme des grandeurs et des tyrannies, ils restent les dépositaires de la morale » .., etc. Ailleurs, on trouve une curieuse définition de l'histoire (1) et ailleurs encore une définition de la poésie « porte-flambeau du devoir ». Mais c'est surtout dans les pages consacrées à Philippe de Comines que le moraliste s'en donne, si j'ose dire, à cœur joie; du plus grand nom de notre historiographie, si l'on excepte Froissart, il ne

(1) II, 38. (Un poète de Cour.)

reste, malgré quelques concessions élogieuses, qu'un peu de cendre, jetée au vent du mépris [1].

Le poète, dont je parlerai plus loin, n'est pas plus indulgent que le critique pour les manquements à une certaine rectitude qui prend moins sa justification dans une philosophie bien déterminée que dans une conception très extérieure, en somme, du devoir social : « Le » poète qui n'est pas philosophe ne produira que des » bulles de savon plus légères que l'air; fera de l'har- » monie à bercer l'oreille, sans parler à l'esprit ni au » cœur; on chantera les préjugés qui trompent les » peuples, les mauvaises passions qui les égarent, les » leurres qui les séduisent [2].

Ainsi s'exprime Potvin avec une belle sincérité. Ainsi s'est toujours efforcé de penser l'auteur de *En famille*, de *Patrie*, etc. Lisons attentivement ces recueils, de dates et d'inspiration diverses, et nous observerons que, thèmes choisis, conception générale de l'art et du métier, prédilections d'une sensibilité toujours active, trouvailles de forme, sans quoi il n'est nulle originalité du poète, tout

(1) Il a, pourtant, été plus impartial pour Comines, dans la préface des œuvres de Ghillebert de Lannoy : « Comines veut donner » à l'histoire un ton philosophique, une profondeur de pensée qui » annonce Machiavel ». Et après avoir rappelé avec insistance les misères de sa carrière politique, Potvin conclut : « La situation le » domine, ne laissant point de place au métier, et ce genre histo- » rique nouveau sort des ruines de la grandeur d'un homme » d'État, » (LXXIV) Il est vrai que, quelques pages plus loin (LXXXIX), le moraliste reparaît et redouble de sévérité.

(2) *Revue philosophique et religieuse*, 1856 dans un article (non daté dans le tirage à part).

se ressent du même souci, vaillamment étalé, de ne jamais faire appel aux appétitions malsaines, de ne rien abandonner même au délire des sens, de sauvegarder toujours, avec la pudeur du lecteur, la dignité de l'écrivain. Plus encore : il y a partout la trace d'une volonté qui se subordonne à un code de morale humaine, d'autant plus rigoureux qu'il n'est pas imposé, si rigoureux parfois qu'il pourra sembler oppressif et inquiétant pour l'inspiration créatrice.

On s'attendrait à voir le défenseur de l'ordre moral, appliqué integralement à toutes les manifestations de la vie antique [1] ou moderne, juger autrement qu'il ne le fait le génie chrétien, génie libérateur et moralisateur, du moins pendant les siècles d'épreuves et jusqu'au triom-

[1] Ces observations pourraient s'appliquer aux analyses et traductions des Anciens. Elles tiennent, dans l'œuvre de Charles Potvin, une place moins importante que les ouvrages de veine médiévale, publiés ou commentés par lui, et c'est pourquoi je n'ai pas voulu y insister. Pourtant, dans des conférences sur l'Art grec illustrées de façon ingénieuse, dans des notes sur l'*Œdipe-Roi* et l'*Orestie*, dans des versions plus ou moins libres d'un certain nombre de poètes grecs et romains qui forment la première partie des *Marbres antiques*, notre distingué confrère a affirmé une compétence et des prédilections nullement négligeables. En 1856, dans cette série d'études qu'il y aurait intérêt à exhumer (*Au delà du romantisme*), parce qu'elle honore le penseur autant que l'écrivain, il a tenté de caractériser les principaux genres de la littérature grecque et romaine. Eh bien, là encore, il voit en moraliste plutôt qu'en historien. Dans Homère et Virgile, il louera particulièrement les épisodes d'exaltation patriotique, de noblesse conjugale, de piété filiale. La comédie aristophanesque sera pour lui « la fille du

phe officiel. Mais non. Potvin est trop de sa génération et, disons-le, de son parti pour pousser la logique jusqu'au bout. Ce qu'il admire dans le moyen âge (catholique, il est vrai, plutôt que chrétien), c'est l'hérésie, la satire, la révolte des intelligences et des cœurs contre un régime, dont son temps était encore persuadé qu'il incarnait l'injustice sociale, l'exclusive domination de l'Église ou d'un prince.

Contre Rome, il est pour les barbares, comme Fauriel, Ozanam et surtout les disciples avoués de l'Allemagne, Quinet plus que quiconque, Quinet dont il admire, utilise et cite maint ouvrage. Il écrira « La vie moderne a sa source au cœur des barbares. » (1). Il ignorera ou dédaignera les grâces un peu affectées d'Ausone ou de Fortunat, les émouvantes invocations des chants liturgiques, la grandeur et la variété de toute cette poésie latine du moyen âge, qui nous a donné ces chefs-d'œuvre, le *Waltharius* et les *Carmina burana* (2). Il n'hésitera pas, en forgeant une antithèse que ces cinquante ans d'histoire et ces vingt ans de philologie

» *forum* libre d'un peuple artiste », et s'il regrette la perte de l'œuvre de Choérile, c'est parce qu'elle glorifiait Salamine, « lorsque tant d œuvres nous sont parvenues pour n'attester que la » servilité des poètes. » Pourquoi Lucain est-il inférieur à la grandeur de son dessein ? C'est parce que « la liberté manquait à ce » poète, qui chanta Néron et fut sa victime..., il a, du moins, la » gloire d'avoir aimé l'indépendance de l'art, d'avoir dédaigné » l'ornière (?)même du génie. » (*Revue* citée, 1856, p. 287.)

(1) *Revue* citée, p. 196.

(2) Sous le titre de *Nesciola*, il a écrit pourtant de curieuses pages sur Hroswitha.

sont loin de corroborer, à écrire ceci : « Le rêve du » christianisme vainqueur est de continuer l'Empire » et les Césars; il ne continue que la décadence et » précipite la mort. Une poésie nouvelle ne sort pas » d'une langue morte. Si l'on veut trouver une poésie » neuve, originale, vivante, il faut la demander aux » peuples nouveaux. Toute la poésie du moyen âge » est germaine, franque, saxonne. Ces grands poèmes » sont écrits par des chrétiens, il est vrai, mais ce n'est » pas l'esprit chrétien qui chante, c'est le génie de ces » *barbares* qui fonderont la civilisation moderne; ce » serait une grave erreur de donner à l'esprit nouveau » le nom de son ennemi, qui n'en fut jamais qu'à demi- » vainqueur ».

Peut-on être bien sévère pour des vues que nos aînés, dans les chaires scientifiques, ont contribué à populariser, après que leurs maîtres, à eux, étaient allés, en Allemagne, en chercher le fondement laborieux? Hélas, il a fallu la belle résistance de l'édifice élevé par Fustel de Coulanges; il a fallu Ph.-A. Becker et Joseph Bédier pour nous libérer peu à peu (et bien incomplètement encore) de ces « idoles » qui, chez un Potvin, trouvaient une conscience, on verra comment, toute préparée à les accepter et à les vénérer.

Et nulle surprise, non plus, si, chez lui, nous notons l'écho d'autres thèses doctrinales, non moins chères à nos aînés et qui, par une nécessité intérieure, se raccordaient à ces suggestions d'un idéalisme influencé par le Germanisme. Comme Fauriel, comme Gaston Paris et Renan, et bien d'autres, Charles Potvin croit au peuple créateur de beauté. Déjà en 1856, il écrit : » Les chants

» des premiers jongleurs sont perdus; cette poésie du » peuple faite pour lui *et par lui* — le public et souvent » l'auteur ne sachant pas lire — n'a guère souci des » manuscrits... » (1). Plus tard, il reviendra sur cette idée familière à sa génération; il montrera « la voix » du peuple » enflant jusqu'au souffle de l'épopée cette petite histoire narquoise, inventée par un moine désœuvré et où, sous le prête-nom des animaux, on a voulu peindre les hommes. « L'esprit, qu'on appellera rabelai- » sien, voltairien, gaulois, françois, c'est l'esprit du » peuple » (2). Propos flatteur pour Rabelais, pour Voltaire, mais propos discutable. Plus tard, dans la rédaction de ses conférences de l'hôtel-de-ville de Bruxelles, il reviendra sur une thèse qui, alors, était assurée d'une approbation unanime : « L'art est d'abord » populaire, il sort des masses en chantant; les canti- » lènes historiques, les bardits, les sagas, sont écrits » pour le peuple et à sa portée (3) ».

Bientôt, je reviendrai sur cette conception de l'art, de ses origines modernes, où la part du lion est taillée à ceux qui, on l'admet aujourd'hui, ont tout reçu et tout appris, sinon tout compris, de l'antiquité classique. J'y reviendrai pour souligner en quoi elle s'apparente à d'autres conceptions, beaucoup plus étonnantes chez un Français de culture, né Wallon et ne maniant qu'une langue, celle du peuple à qui vont toutes ses sévérités. Le nationalisme de Potvin, jaillit, j'en ai la conviction,

(1) *Revue philosophique et religieuse* (1856), t. V, p. 54.
(2) *Libre Recherche*, t. XVIII, p. 87.
(3) *Nos premiers siècles littéraires*, t. II (Maerlant, p. 5).

de cette prévention si obstinée, que les Mone, les Hofmann von Fallersleben, les Liebrecht devaient aider à inculquer chez nous, où, même à Liége, un Grandgagnage cherchait des suffrages Outre-Rhin, tandis que Van Hasselt et Weustenraad traduisaient ou imitaient de préférence les médiocres produits du lyrisme germain. Toute cette génération, de même qu'elle regrettait la rupture de nos liens économiques (et peut-être aussi politiques) avec la Hollande, de même que, dans ses hautes études, elle s'hypnotisait devant le savoir allemand [1], ne pouvait s'empêcher de tendre l'oreille aux voix de sirènes qui chantaient, là-bas, l'hymne d'une soi-disant fraternité ethnique, hymne avant-coureur du *Deutschland ueber alles.*

Mais avant d'insister sur ces concordances, il me paraît conforme à une sage disposition de ma matière de m'occuper maintenant de l'œuvre philologique de Charles Potvin, œuvre étendue et complexe, et dont les fragments survivent et assurent à sa mémoire notre souvenir reconnaissant.

II.

Les travaux d'histoire littéraire de Charles Potvin ont peut-être plus d'importance encore que ses éditions de textes anciens. Ils ont, en tout cas, moins souffert des

[1] Potvin est fort excusable d'avoir partagé cet engouement presque universel. Voyez notamment ce qu'il dit (*Roman du Renard*, 56, sq.) de « l'esprit germanique », du « génie plus épique dans le Nord », etc.

ravages du temps. L'histoire des lettres a évolué avec beaucoup plus de lenteur que les méthodes philologiques. et il n'y a rien là-dedans pour nous surprendre. Dans l'appréciation des œuvres, l'arbitraire individuel prédomine; le goût, la finesse dans les jugements, les soins réservés à la forme littéraire ne dépendent que du talent personnel et ne sont pas vertus communicatives, tandis que la transcription d'un manuscrit, la revision, la confrontation des leçons, la correction des fautes, certaines ou supposées, tout cela tend à être soumis à des règles de plus en plus précises et, pour ainsi dire, mécaniques. Ces règles ont été formulées à nouveau il y a quelque cinquante ans, et bien que je les estime moins fixes qu'on ne voudrait le prétendre et qu'elles soient toujours revisables, comme la doctrine au nom de laquelle on les édicte est sujette à certaines cautions [1], il reste évident que, depuis un demi-siècle, on a réalisé, dans cette province du labeur philologique, des progrès qui sont plus malaisément discernables dans l'ordre historico-littéraire.

Il n'est que juste de reconnaître l'antériorité dont bénéficient aussi les recherches de Charles Potvin par rapport aux travaux qui ont été entrepris en France et chez nous. On peut aller plus loin et soutenir que nul n'a plus, en Belgique, tenté de renouveler une matière où lui-même n'avait guère eu qu'un prédécesseur [2]. Ce n'est pas la moindre originalité de *Nos premiers siècles*

[1] Voyez mon article du *Correspondant*, 10 mai 1920.

[2] Van Hasselt, dans un mémoire couronné par l'Académie en 1838 et publié dans les *Mémoires* in-4°. (Tome XIII.)

littéraires que de constituer la première synthèse de notre vie intellectuelle, depuis Jules César jusqu'à la fin du moyen âge. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les maigres chapitres consacrés à cet objet dans la monumentale *Histoire de Belgique* de M. Henri Pirenne, pour se convaincre de l'effacement où ce maître a, systématiquement sans doute, relégué un aspect de notre vie générale qui, selon ses points de vue, le cède en importance à l'évolution de notre économie politique, pour ne rien dire des vicissitudes administratives et des aventures militaires dont le récit reste et restera le principal aliment d'une lecture historique. Au surplus (et c'est encore un mérite de Charles Potvin) il n'y a pas chez lui qu'un juge litteraire abondant et zélé. La vie politique de son peuple le préoccupe presque autant que sa production littéraire et artistique ; il ne néglige aucune occasion de montrer le lien entre les manifestations de celle-là et les œuvres qui en sont les impérissables reflets. Peut-être aurait-il pu manifester plus d'objectivité, et écrire moins, comme on l'a dit, en moraliste très entêté dans ses points de vue qu'en historien. Il n'importe ; entre 1863 et 1870, nul, en Belgique, ne fut aussi complètement informé de notre activité littéraire au moyen âge et n'en parla avec cette chaleur patriotique et ce discernement qui excusent bien des lacunes et des partis-pris.

Que l'auteur de *Nos premiers siècles littéraires* n'ait pas cru pouvoir tout dire, qu'il ait, parmi nos penseurs et nos écrivains, opéré un certain choix, nul ne s'en étonnera. Ce choix est caractéristique de sa manière et favorise toujours ses prédilections idéologiques. Parmi tant de polémistes, pourquoi, demandera-t-on, a-t-il préféré

Sigebert de Gembloux? C'est sans doute parce qu'il est savant et pieux, et donc représentatif de cette vie contemplative, où l'étude et la prière alternent dans la quiétude d'un long espoir. Mais c'est aussi, c'est surtout parce que Sigebert s'est dressé contre Hildebrand, qu'il a défendu contre lui le droit et la liberté et qu'il a mérité d'être appelé par Bossuet le père de l'Église gallicane. Et, en effet, les dernières pages de l'étude que lui consacre Potvin nous reconduisent au XIXe siècle et dans la vapeur brûlante de nos débats. De même pourquoi le *Perceval*, qui d'ailleurs n'est pas de chez nous (si la plus ancienne version rimée a été écrite pour un souverain belge), l'emporte-t-il, aux yeux de notre confrère, sur d'autres écrits, dont le décor breton a plus de charme, et qui ne sont, en tout cas, pas moins riches en détails traditionnels? Parce que — et l'on n'est pas peu surpris de l'apprendre — le célèbre ouvrage, qui nous renseigne curieusement sur d'antiques croyances et usages des Celtes, va lui permettre de nous montrer, à sa façon, l'Église dépossédant le paganisme de tout ce qu'elle n'en peut résorber, d'expliquer les symboles fameux de la lance et du *Gral* comme des réminiscences d'événements politico-religieux, enfin de retrouver dans la légende même du fils de la Veuve l'idée d'égalité et le principe de « la résistance au double courant étranger, à la Rome des Césars et des Papes ». Et pourquoi Rather plutôt que Notger ou Éracle, dans le chapitre consacré à la culture liégeoise, si ce n'est pour favoriser un jeu de contrastes qui sert, encore une fois, les fins particulières d'une pensée essentiellement combative?

Méthode peu critique? Certes; mais il ne faut pas

perdre de vue la destination particulière de ces conférences de haute et chaleureuse vulgarisation. Le préambule, qui débute par des considérations transcendantes, s'achève sur des compliments à une administration communale, succédant à un couplet sur les progrès de la pensée libre.

Ce qui est plus grave, c'est que plusieurs des chapitres du livre sont, en réalité, superflus, que d'autres brillent par leur absence, que l'on s'attendrait à y trouver. Ce qui est dit de Chrétien de Troyes (plein d'intérêt littéraire, du reste) n'est nullement à sa place ici, Chrétien ne nous appartenant à nul titre, malgré le patronage accordé à sa dernière œuvre par Philippe d'Alsace. De même pour Uylenspiegel, qui est d'outre-Rhin, pour Eustache le moine, qui est de France. En revanche ni nos plus anciens textes dramatiques, ni le *Poème Moral*, ni *Aucassin*, ni les ouvrages de Hucbald, de l'auteur d'*Ysengrimus*, d'Egbert de Liége, n'ont été signalés par l'écrivain, et il est fâcheux aussi que son temps lui ait laissé ignorer le *Meliador* de Froissart, qu'il n'ait pas pris intérêt à Jacques d'Hemricourt, à Jean d'Outre-Meuse, etc. (1).

(1) J'ajoute que, comme notre Académie elle-même, comme, hier encore, les organisateurs d'une très suggestive exposition d'art, Potvin n'hésite pas à nous annexer toute la culture de la Flandre française et de ces portions du Hainaut, qui furent détachées plus tard. Le procédé est un peu libre, et plus d'une fois, en France, on s'est gendarmé contre ceux qui y recouraient pour embellir leur généalogie intellectuelle. Si pour un Watteau ou un Pater, il est difficilement défendable, il peut se justifier, semble-t-il, pour le fragment wallon d'*Eulalie*, pour Froissart, tout Valenciennois qu'il

III.

Les observations qui précèdent devaient être faites, car on sert mal le souvenir, si honorable qu'il soit, d'un penseur ou d'un érudit en dissimulant les lacunes ou les faiblesses de sa méthode. Celle-ci fut, d'ailleurs, à peu près celle de tous ses confrères, et si, parmi eux — et je pense surtout à un Gaston Paris en France, à Diez et à ses élèves en Allemagne — il en est indéniablement qui portent une cuirasse plus forte de savoir et possèdent une acuité supérieure de jugement, on ne saurait, sans injustice, les opposer favorablement à notre compatriote sous le rapport des partis-pris dogmatiques, auxquels, hélas, ils ne sont pas moins assujettis que lui. Partis-pris de philosophie historique plutôt que de philosophie politique, c'est bien entendu. Mais parce que ceux-ci se raccordent davantage à la nature de leurs recherches où ils mettent tant de préconçu, faut-il les excuser plus facilement, ou même, comme on ne s'est pas gêné pour le tenter, leur attribuer une sorte de mérite de ce que l'esprit généralisateur leur a dicté de doctrinal à la charge d'une érudition, du reste impeccable ou presque?

Mais reparlons de Potvin et de ses travaux de philologie française.

Parmi ces travaux, d'une érudition consciencieuse et variée, le plus important est, sans conteste, l'édition du manuscrit de Mons du *Perceval,* c'est-à-dire de l'œuvre

fut, pour Jean Le Maire de Bavai, etc. Jusqu'à la fin du moyen âge la Belgique s'étend au delà des confins, où furent écrits tels ouvrages que revendiquent les historiens de Paris.

la plus fameuse de Chrétien de Troyes, et de ses suites, attribuées à divers auteurs. Charles Potvin se prépara de vieille date à une entreprise qui demandait une rare patience et un savoir varié. Ce savoir, au regard des méthodes actuelles, il ne pouvait le posséder. Il était, dans le meilleur sens du mot, un autodidacte. C'était sa curiosité littéraire qui l'avait, par des chemins d'écolier, conduit vers ce XIIe siècle, où il ne tarda pas à découvrir — le premier chez nous — une grande époque littéraire, une époque de rénovation et d'invention tout ensemble. Dans ce siècle, et cela prouve sa pénétration, il vit la place prééminente qu'occupe l'auteur du *Gral;* sans doute les liens qu'un patronage princier — celui du comte de Flandre Philippe d'Alsace — crée entre cet écrivain et nous n'étaient pas pour laisser indifférent l'admirateur passionné de nos annales que fut, dès la jeunesse, Charles Potvin. Et il ne lui fut pas indifférent non plus que sa ville natale possédât le seul manuscrit de Chrétien qui soit dans nos dépôts. Mais à ces considérations plutôt romantiques vinrent s'ajouter une remarquable intelligence de notre passé littéraire, un désir très net de remettre ce passé en honneur, désir auquel nous devons un petit livre sur le *Renart,* les deux volumes de conférences prononcées à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, l'édition de Ghillebert de Lannoy, enfin et surtout un remarquable ensemble de travaux sur Chrétien de Troyes. Si l'on veut bien se reporter à l'époque où ces travaux furent entrepris, c'est-à-dire au plus tard vers 1860 (1),

(1) La *Bibliographie de Chrestien de Troyes* est de 1863 (188 pages in-8°). Le premier des six volumes de l'édition de

on devra confesser que l'on n'avait alors, ni en France, ni en Allemagne [1], des idées bien nettes sur l'œuvre et la personnalité de notre plus grand écrivain du moyen âge. Ces idées sont loin d'être toutes précisées en 1920. Que l'on veuille bien réfléchir que l'éditeur allemand de Chrétien, W. Foerster, s'est toujours refusé à lui attribuer l'extrait des fables ovidiennes connu sous le titre de *Philomela*, tandis que G. Paris s'est cru fondé à soutenir cette attribution, tandis qu'un conflit inverse subsista, jusqu'à la mort de ce dernier savant, entre lui et W. Foerster, sur la paternité d'un autre ouvrage du même auteur, le conte de *Guillaume d'Angleterre* [2]! Ce sont là des raisons de nous montrer modestes, lorsque nous jugeons les écrits d'un poète qui, à la façon d'Uhland, s'avéra sagace à la fois et érudit dans des tâches si disproportionnées à ses premières études et à son expérience philologique. Dans son livre de 1863, Charles Potvin a, pour la première fois, réuni une somme de renseignements dont beaucoup servent encore notre curiosité, et notamment, il a pour la première fois dressé la liste des manuscrits du *Gral*, qu'il devait

Perceval fut publié en 1865 et suppose une longue préparation. L'étude inédite (bibliothèque de l'Académie) n'est pas datée. Dans ses conférences de l'Hôtel de ville de Bruxelles, qui commencent en 1863, Potvin s'occupe longuement de Chrétien.

(1) Il faut faire une exception pour L. Holland, qui, dès 1847, a donné une bonne édition du *Chevalier au lion* et a consacré (1re éd. en 1847 et 2e éd. en 1854) un travail encore très précieux à l'œuvre de cet écrivain.

(2) Voyez mon étude (sous presse) de *Romania*, où j'espère avoir trouvé la solution de cette énigme littéraire.

publier bientôt d'après la copie conservée à Mons [1]. Cette copie n'est assurément pas la meilleure [2], et déjà M. Paul Meyer, en 1866, en faisait une critique que l'avenir a confirmée [3]. Sur quelques autres points, les suggestions de notre compatriote n'ont pas été corroborées

[1] Depuis lors, un grand nombre d'études spéciales ont été publiées sur ce poème fameux et sur ses suites.

[2] Voyez *Bibliographie*, etc., p. 54 : « ... On peut avancer que le » manuscrit de Mons — qui se rapproche des meilleures versions, » qui est le plus complet — est le plus capable de servir de base a » une publication à laquelle les autres manuscrits prendraient une » part utile .. »

[3] Dans ce même article de la *Revue Critique* (1er septembre), M. Paul Meyer ne négligeait pas l'occasion de faire une réclame peut-être excessive à des méthodes qu'il a contribué, avec G. Paris, à introduire dans les études philologiques en France, mais que notre temps n'envisage plus du même œil admiratif que le temps où a vécu l'ancien directeur de l'École des Chartes. A relire sa critique on peut différer d'avis avec lui sur deux points essentiels : d'abord l'importance qu'il attribue à la question dialectale dans une édition purement diplomatique; on sait maintenant par les *Extraits de Roland*, et d'autres publications de nos anciens maîtres, à quelles aberrations peut conduire le maquillage d'un manuscrit, opéré pour des fins soi-disant scientifiques; si M. Potvin s'était mis à *dédialectaliser* (qu'on me pardonne le néologisme) le manuscrit de Mons, il aurait commis une bien plus grossière erreur que de le publier tel quel. Sur un autre point on peut différer d'avis avec son critique, c'est celui de savoir s'il y a utilité de publier une édition critique du texte et, en général, de n'importe quel texte. Peu à peu on se guérit de cette manie qui fut fatale à tant de travaux consciencieux. Sur d'autres points, en revanche (connaissance insuffisante de l'ancienne langue, mauvais choix de variantes, attribution à

par des recherches nouvelles. C'est le sort de tout labeur érudit (1).

L'édition des œuvres de Ghillebert de Lannoy vaut une mention particulière. Elle a révélé (2) un grand seigneur du XVe siècle qui, par les armes, par des voyages et des missions diplomatiques, par son expé-

Chrétien d'un prologue qui n'est pas de lui, etc.), les observations de M. P. Meyer conservent leur valeur.

Au surplus, en lisant l'*Histoire des Lettres belges* (p. 21), on y trouvera des déclarations, touchantes de modestie, sur la façon dont les hommes de la génération de Potvin, courant au plus pressé, éditaient des textes de façon un peu indistincte et fâcheusement précipitée : « ... On publiait à tout prix, on entassait texte sur » texte, notes sur notes, introduction sans fin, avec appendices et » pièces à l'appui. La correction du texte? Pouvait-on y songer? la » science de Diez était connue à peine. Le choix des versions, la » comparaison des manuscrits, les soins d'une édition critique? » C'était le moindre des soucis... » Mais Potvin s'empresse de faire son *mea culpa* et d'ajouter que cette façon sommaire de procéder « ne devrait plus être permise à personne après les travaux de Diez, » de Meyer, de Gaston Paris, de Tobler, de Foerster, de Jonckbloet » et de M. Scheler. »

(1) Potvin est enclin — son nationalisme, là encore, le dessert et l'entraîne — à exagérer la part qui revient à la Belgique dans l'activité littéraire de Chrétien. Répétons-le, on sait — et c'est tout — que c'est le comte Philippe d'Alsace qui lui « bailla le livre » d'où il tira son dernier récit.

(2) Potvin n'est pas le premier qui ait écrit sur Ghillebert de Lannoy ni mis au jour de ses ouvrages; mais il lui en a restitué plusieurs et a eu le mérite de les rassembler tous et de les éclairer par une bonne introduction et des notes auxquelles Houzeau coopéra.

rience de vieux courtisan, fit honneur à la Belgique. Potvin ne semble pas avoir exagéré, d'autre part, lorsqu'il montre en cet homme de Cour un conseiller loyal, aussi profondément attaché aux libertés du pays qu'il l'était à son prince.

« Le culte des États-Généraux, écrit-il, ne pouvait » s'affaiblir sans compromettre le pays. Ghillebert, en » le perpétuant dans la noblesse, comme il restait au » cœur de la bourgeoisie, mit un lien entre ces deux » classes qui s'uniront dans le danger. Il préparait » d'Egmont autant que Busbec (1). »

L'édition des traités et narrations de ce frère cadet de Hugues de Lannoy, qui fut « un des chefs de guerre et de conseil les plus influents » de cette époque, n'est pas seulement une utile contribution à la connaissance générale d'une grande époque de notre passé. En l'entreprenant, Potvin a, en outre, été conduit à résoudre plusieurs énigmes, qui s'étaient déjà posées à ses devanciers. Parmi les œuvres qu'il publie, en effet, certaines avaient été attribuées à un autre auteur. C'est le cas pour l'*Instruction d'un prince,* considérée longtemps comme un écrit de Georges Chastellain. Un autre document nous est conservé sous une forme particulièrement curieuse. Nous en possédons, semble-t-il, plusieurs brouillons successifs. Il s'agit d'un *Avis baillé au duc,* qui contient d'importants détails relatifs au gouvernement des États de Philippe le Bon. En comparant l'*Avis* à l'*Instruction,* Potvin a rendu vraisemblable que les deux écrits, dont la longueur est inégale, comme aussi

(1) Préface, p. xc.

la portée, remontaient à une même œuvre et qu'une même main s'y était appliquée.

La démonstration est-elle décisive ? Je n'oserais l'affirmer. En tout cas, on la suit avec intérêt, et on subit, en lisant la préface, une sorte d'entraînement qui atteste la sagacité de l'auteur et la fermeté de sa conviction. A un endroit, il écrit ces lignes, caractéristiques pour tout chercheur qui a eu à résoudre un difficile problème d'histoire littéraire : « Il n'y a pas à s'y méprendre : dès qu'on » possède bien ces textes, de nombreux points de » rapprochement nous frappent à la fois, où l'on recon- » naît les grandes lignes, les jets de couleurs et même » les détails du tableau. Ces sortes d'impressions » éclatent dans l'esprit spontanément, comme il arrive » qu'on reconnaît, sans l'avoir jamais vu, à d'imper- » ceptibles traits de famille, le frère ou le fils d'un ami. » Mais, ajoute le critique, on n'est pas en droit de suivre cette impulsion; un contrôle s'impose : « force est bien » d'analyser après coup ce qu'on a ressenti, de se rendre » compte des causes et de chercher l'explication de ce » sentiment irréfléchi, pour le faire admettre » (1).

A propos d'un troisième écrit, attribué aussi à Chastellain et qu'il restitua à Ghillebert, l'érudit belge confesse qu'il a eu d'abord à déblayer le terrain de bien des obscurités. Il s'agit d'un de ces *Enseignements* dont nous avons gardé un certain nombre; l'intérêt en est moindre que celui qui s'attache aux écrits politiques et géographiques de Ghillebert. Pourtant il n'est pas négligeable, puisque l'ouvrage complète littérairement cette

(1) Préface, p. CVIII.

physionomie dont le relief, la précision des traits, tout ce qui fait la vie nous manqueraient sans le zèle exercé de Charles Potvin [1].

IV.

Parler du nationalisme de Charles Potvin est un thème bien sérieux et qui ne va pas sans certains scrupules. Précisément à une heure historique où beaucoup de Belges — effet de la guerre, de ses exaltations et de ses souffrances — sont devenus ou redevenus farouchement patriotes, il semblerait qu'il fût aisé, et agréable aussi, d'évoquer pour eux une manière de précurseur. Libre à un autre d'envisager ainsi la tâche. Pour celui qui, comme c'est mon cas, n'a pas été effleuré dans ses convictions historiques par ces formidables événements, il est, au contraire, une seule tentation à laquelle il convient de résister; il est une seule appréhension, — mais elle est grave, — que les exagérations verbales du moment me semblent justifier. Et c'est l'appréhension, comme la tentation, d'aller trop loin dans un sens opposé, de sous-évaluer cette belle explosion, moins sinistre que celles dont nos oreilles ont tant tinté, même à l'arrière. C'est, en un mot, de répliquer, par des affirmations internationalistes, à l'afflux de toute cette rhétorique passagère, dont nos assemblées, nos manifestations publiques et notre presse sont inlassablement pleines.

[1] Le même Ghillebert lui a fourni une précieuse indication pour confirmer la datation d'un petit écrit dont notre compatriote s'est occupé dans les *Bulletins de l'Académie*, en 1886 (3e sér., t. XII, n° 7).

Je fais effort en relisant l'œuvre de notre très distingué confrère, et je voudrais pouvoir dire combien était fondée en histoire ou en raison sa foi de Belge intransigeant. Mais vraiment, je crois qu'elle ne reposait que sur l'instinct. Le poète, bien plus que l'érudit, se raidissait chez lui, lorsqu'il écrivait dans des études, pourtant documentées, sur nos premiers siècles littéraires : « 1815 » nous rendit cette large patrie que Jacques d'Artevelde » avait déclarée invincible et qui avait fait nommer par » le Taciturne les États Généraux de toutes nos provinces » une sainte Assemblée. Mais l'édifice, bâti sur l'usurpa- » tion et l'intrigue, n'est pas durable. Cependant, le » premier succès de 1830 ne fut pas une œuvre de sépa- » ration, la première *Brabançonne* en témoigne, et la » lutte, en scindant ce grand État en deux petits » royaumes, n'a renversé aucun des principes de notre » existence. La liberté est toujours la base de notre édi- » fice social, dont la démocratie doit être le couronne- » ment, et nos deux races fraternisent encore et tra- » vaillent de concert à cette renaissance. La Hollande n'a » pas tardé à reprendre ses libertés et à redevenir notre » sœur, sinon notre associée, et l'avenir, le meilleur » avenir que nous rêvions, pour le jour où les peuples » pourront se grouper d'après leurs affinités libres, c'est » cette fédération qui fit la gloire de Jacques d'Artevelde » et que le Taciturne voulait appeler la République des » Provinces-Unies [1]. »

[1] *Nos premiers siècles littéraires*, Van Maerlant, p. 2. Il est revenu à plus d'une reprise sur ce vieux projet, caressé de bonne heure. En 1853, il renvoyait menace pour menace à un publiciste

C'était le même homme pourtant qui, bien des années auparavant, avait prolongé des séjours d'étude à Paris, comme si la France lui eût apparu une terre plus clémente pour la pensée et l'art. Comment il en était revenu, et pourquoi, et dans quels sentiments, c'est ce que je ne sais point, et, au fond, il n'importe guère; le futur biographe de Charles Potvin s'en enquerra plus volontiers que moi. Mais, pour esquisser l'évolution de ses idées, il n'est pas indispensable de faire agir les ressorts de l'ambition intellectuelle, la plus noble d'ailleurs, et de conjecturer que si Paris avait été plus hospitalier pour ses écrits, Potvin eût montré plus d'indulgence pour ses lettres. En raisonnant ainsi, on risquerait, en effet, de renverser les rapports et d'introduire une notion de cause là où il n'y a qu'un effet. Le petit jeune homme qui, sur du beau papier blanc, aligne des rimes, non sans gaucherie, de 1835 à 1838, et s'arrête pour écouter la chanson du carillon montois, est déjà un moraliste. De son éducation catholique, il n'a dépouillé que le respect des formules apprises au catéchisme ou dans le giron maternel; il est resté dévot par ce qu'il y a d'inguerissable dans l'empoisonnement mystique, par le sentiment intime qui détermine en souverain les appétitions et les répulsions. Toute sa vie, il aura horreur de certains mots, de certains gestes, comme une vierge redoute et fuit certains attouchements, et ce qu'il y a de

français, réclamant pour son pays le retour aux « frontières naturelles », et c'est encore cette fédération, peut-être accrue de territoires rhénans, qu'il entrevoyait dans la conclusion de son *Appel à l'Europe* (p. 71) : « Tel doit être le couronnement de nos destinées. »

rancune en lui contre une certaine déformation du christianisme par les pratiques du culte sera, au fond, encore une protestation de son âme éprise de foi épurée. Le réalisme joyeux, quelquefois brutal, souvent cynique, sain en somme, de la vie de Paris [1] ne pouvait le séduire, parce qu'il ne pouvait, qu'on me pardonne l'expression, le *désingénuer*. A soixante ans, il avait lu et vu, certes, bien des choses, mais elles ne l'avaient pas touché profondément, et il était resté un chaste, un austère, un puritain, qui, devant le naturalisme littéraire, se serait voilé la face, s'il n'avait préféré, en bon chevalier, partir en guerre contre lui.

Et ne croyez pas qu'il soit indifférent, pour l'analyse du nationalisme de Potvin, de remémorer cela, de montrer en lui un censeur plutôt qu'un juge; ce parrain de nos lettres sera un parrain sévère, qui entendra leur tracer des règles, non de style, mais de tenue morale.

[1] Et surtout de sa littérature. Un jour il lui est arrivé pourtant de louer la France d'avoir certaines audaces, de laisser ses écrivains — sans se déclasser, ni se diminuer même dans une certaine estime — traiter des sujets difficiles et, disons le mot, scabreux. Il reconnaît que les écrivains anglais sont bridés par l'opinion : « Les romanciers ne sont pas autorisés à lever la pourpre que ce » peuple libre veut étendre sur ses inégalités et ses hypocrisies. La » littérature française, fille de la Révolution, n'accepte pas ces com- » promis, ne reconnaît en rien ces immunités, veut lever tous les » masques, sonder toutes les plaies, dénoncer toutes les oppres- » sions. C'est là une supériorité que nul ne pourrait contester, si » [*voila le* si] la mission réformatrice n'était pas si souvent » trahie, le droit outrepassé, le but manqué dans des œuvres qui » semblent bien plus exploiter le mal que le combattre. »

Lui-même, en parlant de Caroline Gravière, a été conduit à définir la fonction qu'il exerça, toute sa vie, comme on monte la garde devant un objet sacré : « Le nom de moraliste suppose, dans les œuvres littéraires, le don de l'observation, avec des principes qui » permettent de juger ce qu'on observe et un but qui » règle l'usage qu'on fait de ce qu'on a vu. » Il a en vue l'observation du romancier, mais, s'il n'a pas écrit de romans, il a composé des drames et rimé de longs poèmes, et, dans le choix de leur thème, comme dans leurs développements essentiels, il a tâché de se conformer à l'idéal tracé plus haut.

J'ai dit qu'il était tel dès ses débuts. Dans la préface de ce tout petit recueil timide et incolore, où sont inclus ses premiers balbutiements, il nous assure que son unique ambition est « comme l'ont déjà fait plusieurs de » ses compatriotes, têtes jeunes et dévouées, de prêter » la main à une grande œuvre que l'on a tentée tant de » fois... donner une littérature à la Belgique ». Il y faudra, il le concède, du temps et du dévouement. Mais on y réussira, sans nul doute, à la double condition « d'être » pur et sévère dans le style » et aussi « de ne pas » s'astreindre aux modes de ses voisins ». Tout Potvin est déjà là, et il a vingt ans à peine [1].

[1] Il n'a jamais désarmé sur ce point, qui est pour son nationalisme un point d'honneur. L'envahissement de son pays par la pensée et les arts de Paris a été un sujet d'affliction pour lui jusqu'à la tombe. En 1891 — il avait donc soixante-treize ans — il répondait à une consultation du journal *La Nation* par une longue profession de foi, où j'épingle ceci : « ... J'ai cru plus intéressant de vous » raconter cela (*une anecdote à propos de Zola*) que de discuter

Plus tard, sans beaucoup innover, il trouvera, parce qu'il les cherchera, des raisons plus solides en faveur d'une tâche que les générations, se succédant depuis 1830, ont remplie avec une certaine continuité. Sans doute après 1880, l'imitation intelligente et mieux conduite des écrivains de Paris, combinée avec un choix diligent et varié de thèmes nationaux, a paru élever le niveau littéraire général. Et de fait nous avons eu des écrivains qui s'imposèrent à l'Europe plus encore qu'à leurs compatriotes. Verhaeren, chantre de nos misères et de nos exploits guerriers, mort tragiquement, a enfin connu chez nous des consécrations qui lui avaient été chichement marchandées jusqu'en 1914; elles n'ajoutent guère à sa gloire; Maeterlinck était « en délicatesse » à cette date avec ses frères de Flandre, et Bruges ne pardonne pas à Rodenbach de l'avoir dite morte. Quant au plus grand de tous nos poètes, van Lerberghe, autant dire qu'il est resté ignoré ici. Je reste donc sceptique sur le milieu où ces écrivains supérieurement doués et une douzaine d'autres, qui le sont honorablement, auraient

» sur la littérature nationale d'un pays trop séduit à (*sic*) la litté-
» rature française pour donner la paix du corps et de l'esprit à ses
» propres littérateurs. Le plus grand mal que j'y vois, c'est qu'on a
» beau faire, on ne produit pas pour l'exportation, quand on y est
» réduit, sans se mettre au ton de la clientèle, et dès lors la litté-
» rature ne peut guère exister qu'en cessant d'être nationale — à
» moins que les auteurs ne renoncent à toute idée d'y gagner vie
» ou renommée. Le reprocher à nos écrivains, je n'ai jamais eu
» cette dureté de cœur. M'attaquer à l'invasion étrangère, ... à
» la bonne heure! Je l'ai fait toute ma vie et ne suis pas prêt à
» m'amender. »

végété ou végètent, malgré leur noble effort; en ce sens, on peut croire que l'optimisme si tenace de Charles Potvin n'était qu'un acte subjectif.

Au point de vue, non du public, mais des écrivains eux-mêmes, on est contraint, en revanche, de reconnaître qu'il avait raison dans ses espoirs. En 1880 (1), Van Bemmel écrivait et Potvin ratifiait, avec l'autorité que lui donnaient près de quarante ans d'un sacerdoce littéraire qui ne connut pas de défaillance, ces mots significatifs : « Pour nous, qui avons suivi le mouvement » littéraire en Belgique depuis plus d'un quart de siècle, » le progrès est incontestable, et il éclate dans toutes » les branches de la littérature. » Deux ans plus tard Potvin achevait et imprimait le remarquable exposé, de près de 500 pages in-8°, qu'on appelle l'*Histoire des Lettres en Belgique*. Les dernières pages ne sont pas flatteuses pour l'opinion littéraire du temps, puisqu'on y lit cette attestation cruelle : « Nul ne dira jamais de » combien de richesses intellectuelles l'intolérance des » partis, l'indifférence du public, les dédains ou les » camaraderies de la presse ont privé la Belgique (2). » Mais elles montrent l'auteur convaincu du rôle social et patriotique qui était assigné à notre littérature et qui, d'après lui, avait été très dignement tenu par elle : « Deux caractères, écrit-il notamment, font la physio- » nomie de notre littérature : elle est démocratique et » pittoresque; qu'on prenne l'œuvre d'art moderne que » l'on voudra, il n'en est pas une à laquelle on ne

(1) 15 décembre, dans la *Revue de Belgique*.
(2) Page 442

» puisse donner un pendant littéraire, une rivale poé-
» tique, et les œuvres de la plume peuvent lutter aussi
» pour la quantité. Elles sont moins connues, voilà
» l'unique différence [1]. » Je ne sais si cela eût consolé Potvin d'entendre prophétiser qu'un jour viendrait où la Belgique posséderait des artistes lus et appréciés en France, mais, à deux ou trois exceptions près, ignorés comme leurs devanciers dans leur propre pays. Et qu'on ne me taxe pas d'exagération malveillante! Qui donc, en dehors des cercles de lettrés, a lu ici *La chanson d'Ève* et *Les Contes pour les Enfants d'hier?* Des cinquante romans de Lemonnier, dont beaucoup ont franchi, à Paris, le cap du cinquième mille, en est-il dix qui soient dans nos bibliothèques bourgeoises? Il serait désobligeant d'insister.

En somme, l'indignation de Potvin était justifiée. Elle avait eu cet effet de le rendre plus sévère pour les écrivains de France. Déjà nous avons dit ce qu'il leur reprochait et que sa philosophie morale le prévenait contre eux. Mais à ce premier grief, voilà que vient s'en ajouter un deuxième, plus âpre peut-être, quoique moins foncier. Il n'a jamais mieux exprimé cette rancune qu'il portait à ces faciles triomphateurs en terre belge — une terre conquise par eux — que le jour où, fêtant Van Bemmel et les cinquante volumes parus de la *Revue trimestrielle,* il fut chargé par les amis de cet homme fin, lettré et courageux dans l'effort, de lui dire la gratitude de nos lettrés. « Trop souvent, déclara-t-il,
» nos écrivains se sont laissés aller à porter les modes

(1) *Loc. cit.*, p. 449.

» parisiennes. Nous avons eu tour à tour nos petits Mille-
» voyes, nos petits Delavignes, nos petits Barthélémys,
» et combien n'a-t-on pas vu défiler de contrefaçons de
» Béranger, de Hugo, de Lamartine, d'Alexandre Dumas,
» de Gustave Flaubert! »

Remarquez que c'est aux écrivains qu'il a l'air d'en vouloir. En fait, sa flétrissure atteint surtout le public, dont les exigences avaient produit cet effet monstrueux de dénationaliser — on pourrait dire de *dénaturer* — leur talent et, disons-le plus bas, leur conscience. La mode parisienne, qui n'a cessé de sévir chez nos libraires et dans nos cabinets de lecture, exaspérait donc notre confrère. Peut-être aurait-il dû analyser plus soigneusement un phénomène qu'il fallait envisager du point de vue de l'histoire. Or je n'ai pas rencontré sous sa plume un seul jugement qui impliquât la reconnaissance de cette domination, souveraine jusqu'à l'injustice, des lettres françaises depuis huit siècles chez nous, et contre quoi j'estime que rien ne prévaudra.

Au contraire, je constate qu'en une occasion d'importance, Potvin fait bon marché de l'influence française et des raisons profondes qui l'expliquent objectivement. Il s'agit de ce roman du *Renard,* pour lequel il eut une dévotion particulière, qu'il traduisit en partie et dont il loue les beautés originales à dix endroits de son œuvre. Mais c'est au *Renard* flamand, à *Reinaert de Vos* que va son admiration intransigeante. Les branches françaises, qu'il connaît, le trouvent assez tiède. Pour autant qu'un non-Flamand puisse formuler un jugement esthétique sur le *Reinaert* de maître Willems, je serais assez disposé à ne pas donner tort à notre

confrère et à admettre que cette version, du moins dans sa première partie, plus sobre, plus synthétique, d'un esprit plus alerte et d'une raillerie moins lourde, est supérieure aux « branches » françaises. Mais il n'empêche qu'elle est traduite de notre langue et que son auteur le reconnait expressément. On est donc stupéfait de lire [1] que son avantage vient de ce que « la langue » flamande était formée alors, et sa littérature était » presque classique; elle avait rejeté cette surabondance » de détails, cette profusion de couleurs sans choix, » prodigalité des premiers jours de force indisciplinée » qu'on remarque encore chez Rabelais ».

On ne peut escamoter plus gaillardement une difficulté essentielle que soulève une thèse dont les admirateurs des lettres flamandes n'ont cessé de nous corner les oreilles. Mais d'aller invoquer les avantages du *thioi* sur le langage « délitable », que l'Europe entière admirait et s'essayait à parler pour étayer une telle doctrine, au lieu de conjecturer une réussite individuelle, comme l'histoire littéraire en enregistre à toutes les époques, voilà qui, ma foi, est imprévu ! Au surplus, Potvin était très suffisamment informé de l'état de la science, et il n'ignorait pas que toute la littérature médiévale, en Flandre, sort de Paris : « Il n'est guère de poème » important de la langue d'oïl qui n'ait été imité en » flamand à cette époque. » Va-t-il conclure de là à l'universalité de notre culture et donc aux raisons profondes de sa suprématie? Poursuivez votre lecture, et

[1] Le *Roman du Renard*, page 146. Potvin, vingt lignes plus haut, avait reconnu l'existence d'une source française.

vous trouverez ceci : « J'ai déjà dit que presque toute la » poésie du moyen âge était européenne; je lui laisserai » aussi ce caractère dans ma traduction. La poésie est » au-dessus des rivalités de race et des prétendues » suprématies de langue et de littérature (1). » C'est commode à dire, mais bien décevant.

L'exaspération du nationalisme n'a jamais produit d'autres fruits. Ce qui doit nous rendre indulgents pour la sincérité un peu courte de notre compatriote, c'est que toute l'époque est imbue de ces doctrines. Lorsqu'on voit M. Bormans, qui publie d'assez piteux débris d'un *Roland* néerlandais, soutenir l'invraisemblable thèse d'une tradition indépendante en regard des versions françaises, on peut mettre le signet (2). Willems en avait fait bien d'autres, et grâce aux Mone (3), aux Hoffmann

(1) Déjà *Renard*, p. 42, Potvin s'en tient à cette vue de nos rapports avec la France : « La question de priorité entre les » versions de diverses langues est aussi peu importante que » difficile à décider; je la néglige pour m'occuper des origines de » ce cycle poétique. » Méthode qui a le tort de faire bon marché de l'originalité créatrice.

(2) On ne lit pas sans surprise ces lignes dans l'étude sur le « Siècle des d'Avesnes » dans *Nos Pr. S littéraires*, tome II, page 23 : « Dans un temps où Paris devenait le rendez-vous, et » comme le centre des lettres françaises, les ménestrels du Hainaut » se tinrent à l'abri de ces influences avec une sage prudence. » Quoi, déjà aux XIIe et XIIIe siècles ils redoutaient l'absorption! Potvin aurait pu, il est vrai, alléguer les vers où Quesnes de Béthune dit son amertume de n'avoir pas eu le suffrage de Paris.

(3) On trouvera, si on le relit, l'auteur du petit livre sur le *Renard* assez indulgent pour la critique allemande (en quoi il

von Fallersleben, plus tard aux Félix Liebrecht, notre vassalité intellectuelle, pourtant manifeste, provoqua d'incessantes réactions, qui devaient s'épuiser en efforts heureusement vains. Au surplus, la meilleure riposte, et même la seule pour mon sens, c'eût été, dans cette génération de 1850-1880, d'avoir à opposer aux génies français un poète de la stature d'Émile Verhaeren. Mais cette riposte devait se faire attendre. Dans le passé, le petit peuple, fait d'éléments si composites et livré à de telles contradictions morales (depuis le XVIe siècle), ethniques et linguistiques, qui a donné *Le Poème moral, Aucassin,* Jehan le Bel, Froissart, Chastellain, Comines, Marnix et le prince de Ligne, me semble en assez belle posture intellectuelle pour n'éprouver nulle honte à confesser l'orientation de sa curiosité, sa dépendance et ses emprunts dès les origines littéraires et jusqu'en 1920.

Au surplus, Charles Potvin n'obéit pas qu'à un scrupule de conscience politique en amassant les arguties (et parfois en donnant de solides arguments) en faveur d'une sorte de séparatisme, rendu bien malaisé par l'emploi de la langue de nos voisins, par notre éducation, dont les cadres et les classiques sont français, et

anticipe à peine sur l'école française de 1870). Voici comment il s'exprime, par exemple, sur le compte de Mone, qui avait déniché et groupé avec méthode un certain nombre de textes de l'ancienne poésie flamande et qui eut, avec nos gouvernants, des rapports peu favorables : « En Belgique, la Révolution de 1830 n'avait jeté de » réprobation sur cette renaissance *flamande* que chez quelques » hommes d'État à courte vue. » Et l'exemple de « l'élimination » de Mone, qui avait enseigné chez nous, sert de preuve. Mais il faudrait élucider ce cas obscur.

par nos habitudes d'esprit. J'ai déjà souligné qu'il éprouve aussi un certain éloignement pour des libertés de langage et des prédilections de sujets, répugnant à sa discrétion puritaine. Enfin il reproche tout bas, et parfois tout haut, à la France de 1852 ce qu'on pourrait appeler sa servitude volontaire.

Déjà, après le traité de 1839, il avait réprimé mal un mouvement d'humeur; notre humiliation lui pesait, et il était disposé à en rendre responsables toutes les puissances signataires du traité, la France comme les autres. Je n'ai pas à discuter ici cette thèse; je la mentionne, simplement. Après 1852, un sentiment, qui est déjà (je l'ai dit plus haut) dans l'humeur moralisante du jeune écrivain, se fortifie et s'aigrit, à la fois, du spectacle de ce grand pays livré, comme une proie facile, à un prétendant que la verve de l'écrivain avait largement éclaboussé, le jour où il sortit de son obscurité pour briguer la plus haute charge de la République.

Il serait intéressant, pour l'histoire des idées et des passions politiques en ce pays, de rappeler les circonstances où Charles Potvin fut attrait en cour d'assises, et acquitté par un jury belge, pour avoir traité, en janvier 1852, d'*imbécile,* de *bête fauve,* de *Hollandais lourd et sournois,* etc., dans des articles de journal, celui qui devait être empereur en décembre de la même année. Mais je renvoie les curieux à la *Nation* du 10 juin 1852; ils y trouveront le texte des articles incriminés et une belle plaidoirie de Me Funck. Il n'y a, ce semble, à retenir de cet incident qu'une disposition plus accentuée chez Charles Potvin à associer, dans une même réprobation, et le régime de 1852 et l'homme qui en fut l'auteur

et le peuple qui s'en accommoda. Lorsqu'en 1853, il publia son *Appel à l'Europe,* en réponse à un assez méchant ouvrage de M. Le Masson [1], réclamant l'annexion de la Belgique ainsi que d'autres territoires au nord et à l'est, pour permettre le rétablissement des « frontières naturelles » de la France, il était dans l'émoi d'un patriote qu'une menace brutale et directe pousse à n'importe quelle défensive, et il serait aussi sot qu'injuste de lui imputer à doctrine tout ce que la colère dicte à l'auteur d'un pamphlet. Pourtant il vaut la peine d'y noter la distinction, qui sera reprise plus tard par un autre publiciste [2], des *Deux Frances*, celle de l'impérialisme (aussi bien jacobin que monarchiste) et celle des grands principes de liberté et d'égalité, distinction qui est justifiée à l'aide de nombreux textes et atteste que les prédilections de l'écrivain ont pris depuis longtemps une direction précise.

Les termes dans lesquels il est, notamment, parlé de Louis XIV, sont ceux que l'auteur emploiera. à peine atténués, lorsque dans *Patrie* et dans *Nos premiers siècles littéraires*, il opposera au servilisme de Versailles la libre expansion des idées dans nos petits États, fiers comme des républiques jusqu'à Philippe II. Il s'emportera même contre nos peintres entrés au service du Roi-Soleil, et il leur dira :

Illustrer nos vainqueurs, sacrer la tyrannie,
Vous n'êtes point Flamands, peintres du grand Louis.

(1) *Les Limites de la France.*

(2) M. Paul Seippel, sous ce titre *Les Deux Frances*, mais d'un point de vue sensiblement différent.

Et il n'aura pas assez de sarcasmes pour les « bombardeurs » de nos villes dans une guerre où c'est entre l'Espagne et la France, et non entre celle-ci et une Belgique hypothétique que se jouait la partie de la suprématie en Europe. L'Empire, qui ressuscite là-bas et satisfait pour un temps les mêmes ambitions, l'Empire lui est aussi odieux que la royauté absolue, et ce n'est pas chez lui, venu tard, il est vrai, pour ces exaltations, qu'il faudrait aller chercher un écho de la « Napoléonite », qui n'a pas épargné nos écrivains, pas même le Flamand Van Hasselt [1]. La conviction du démocrate est ici la plus forte, et elle ferme les lèvres du poète, qui, à demi Français par sa naissance, tout Français par sa culture, reste inébranlablement de chez nous par ses convictions.

On comprend mieux maintenant l'attitude intransigeante dont témoignent les écrits de toute cette période, la plus féconde de l'œuvre de notre confrère. Son nationalisme avait été rendu attentif et s'était, en quelque sorte, hérissé dès 1852, et la politique napoléonienne, autant que les manifestations de la pensée française, entraînée dans l'orbite séducteur des féeries de Compiègne et de Fontainebleau, ne pouvait lui inspirer nulle sympathie.

Qu'il ait poussé le tableau au noir, c'est ce que la relecture d'un livre comme *La corruption littéraire en France* me semble mettre hors de doute. Je l'ai déjà dit, et il serait déplaisant d'y insister, l'auteur de ce livre obéit à une tendance nettement unilatérale et, à travers

[1] J'aime mieux mon Doudou que l'Aigle impérial! (*Patrie*, p. 8.)

des pièces de théâtre et des livres dont le succès l'agace, c'est un régime qu'il veut souffleter. Toutefois après ce qu'on vient de révéler sur la nuance particulière de son patriotisme, sur des appréhensions qui devaient trouver leur justification dans la politique impériale des dernières années, on peut, en simple équité, reconnaître que les partis-pris de Charles Potvin étaient moins l'effet d'une obstination ou d'un préjugé que l'inévitable contre-coup d'une situation politique et morale, qui, de 1852 à 1870, fit de notre pays l'antichambre de la troisième République. Les exilés du 2 décembre représentent, à des yeux de bon patriote belge, cette « autre France » dont parle avec effusion l'*Appel à l'Europe*. Comment le juge des lettres impérialistes eût-il assisté indifférent à un triomphe qui — telle était son appréhension — préparait sourdement, par la conquête des esprits, le fléchissement des consciences?

Resterait à définir maintenant, l'ayant décomposé en ses éléments essentiels, ce nationalisme fortement affirmé et fatalement agressif. Il repose sur des bases historiques, comme celui de M. Henri Pirenne; mais plus encore que ce dernier, il tend à conférer à la Flandre un avantage, qui est malheureusement trop sensible dans des livres de bonne foi. C'est une tendance dont les sur-Belges — si j'ose forger l'épithète — ne peuvent jamais se dégager. Dans le *complexus* assez bigarré que constitue le pays actuel, la petite république liégeoise, qui emporte un si grand pan de nos régions orientales, a son histoire particulière et qu'il faut traiter à part. Reste le Hainaut, pendant des siècles rattaché au comté de Flandre et, en tout cas, d'une assimilation moins

indigeste, et le Luxembourg, plus qu'à demi germain. Potvin, quoique né Montois, aurait pu signer (comme le Verviétois Pirenne) ce qu'écrivait De Coster à un ministre : « Cette Flandre que mon instinct d'homme et de poète » me porte à aimer, dont le caractère convient à la » trempe de mon esprit et qui est pour moi comme une » patrie de choix au milieu de la grande patrie belge (1)... »

Singulière aventure intellectuelle que celle de ce Wallon (et il n'est pas le seul) qui, indifférent aux oppositions instinctives, dont la vivacité, en ce moment, nous oppresse, dépense une bonne partie de son talent à louer les actes et les écrits de ses « frères » flamands ! Mieux encore, il accorde à Maerlant et au *Reinaert* une attention dont il aurait pu réserver quelque chose à l'admirable culture liégeoise des Xe et XIe siècles, à Hucbald de Saint-Amand, à *Aucassin* (qu'il ne savait pas, il est vrai, de chez nous); il intitule *L'Art flamand* un livre illustré sur l'art belge, où plus d'un Wallon s'étonne et se morfond d'être inséré; il raconte et loue l'effort flamand non seulement en littérature, mais dans l'ordre politique, administratif, pédagogique (2), et l'on peut sourire, après ce qui s'est passé en 1917, en lisant, dans son *Histoire des lettres belges*, ce jugement énoncé en 1882 : « Le mouve-

(1) Brouillon de lettre non daté, cité par Potvin, *Lettres à Élisa*, p. 17.

(2) Ce souci, qui peut être estimé touchant, va, dans l'*Histoire des lettres belges*, jusqu'à instituer une série de parallèles, quelquefois factices, et faire marcher par deux les notices d'un Flamand et d'un Wallon; c'est le cas pour Weustenraad et Th. Van Ryswyck, pour Van Duyse et Van Hasselt (ce dernier tout francisé), pour Mmes de la Motte et Van Acker, etc.

» ment flamand, en donnant des livres à lire au peuple, » préparait une autre tâche. Bien avant que nos hommes » d'État pussent y penser, il nous rapprochait de la » Hollande [1]. » Plaise à la sagesse nationale qu'il n'ait pas exagéré ce rapprochement!

L'élève de Dautzenberg était, d'ailleurs, tout préparé à une doctrine de conciliation, qui retrouve des partisans dans chacune de nos crises morales. En 1870 (mais il s'agit là d'un texte médité depuis longtemps), il écrivait encore : « Quand un peuple est habitué de bonne heure » aux frottements de deux races et de deux langues, il » doit comprendre plus vite le respect d'autrui, il peut » participer plus facilement aux aptitudes des races » diverses, il se forme à l'échange des idées, à la fusion » des intérêts; forcé de s'unir pour la sécurité commune, » ce mélange dissipe les préjugés, favorise les lumières, » prépare le cosmopolitisme. Des esprits étroits, qui » prennent l'unité pour l'union, ont pu regretter que » nous n'ayons pas cette uniformité de races et de lan- » gues, que je vois si favorable à la tyrannie; nous, » messieurs, qui voulons être libres, et qui ne devons » reculer devant aucun des devoirs de la liberté, félici- » tons-nous plutôt des difficultés d'une situation qui » nous a enseigné de bonne heure la tolérance et la » fraternité » [2].

[1] Plus d'une fois, ce vœu est formulé par Potvin. Dans *Patrie* il appelle la Hollande « noble sœur » et s'adresse à elle (p. 82) :

Ah! maudissons tout ce qui nous sépare!
La Nature nous réunit.

[2] *Nos Pr. S. littér.*, I, 54.

Plus loin il revient, toujours à propos de Maerlant, sur cette dualité, qu'il estime féconde; il montre déjà le bilinguisme installé dans la plupart des États de l'ancienne Belgique, qui s'en accommodent aisément[1], et il conclut : « Ce ne serait pas un paradoxe de soutenir que » nos communes doivent beaucoup à ce frottement de » deux races. »

En somme, le nationalisme de Potvin, qui méritait bien une étude, est, par son caractère et son temps, infiniment plus sympathique qu'il ne le serait chez un écrivain de 1920. Les circonstances l'expliquent. Échec de la Révolution de 1848, impérialisme inquiétant au Midi, antipathie instinctive pour une littérature assez libre dans ses allures, aveu de la méconnaissance complète de notre effort littéraire, tout justifie ou, du moins, aide à pardonner ce qu'il y a d'exclusif et de tranchant dans la xénophobie d'un de nos meilleurs juges littéraires. On ne peut mieux conclure sur ce point qu'en citant Potvin lui-même : « Je date... de 1848. Après dix ans d'essais, » de péchés de jeunesse, d'études, je suis parti, ne vou- » lant pas même réclamer à Paris le bénéfice d'un petit » succès anonyme : *Béranger à Manuel*, et résolu de me » borner à mon pays et d'y servir deux parias : la démo- » cratie et la littérature. On m'a souvent reproché l'âpreté » que j'y avais mise parfois; elle me semblait exigée par » l'indépendance du citoyen et la dignité d'une littérature » et d'une opinion qui devaient être d'autant plus fières

[1] Voyez *Nos Pr. S. littér.*, II, p. 3, ce qu'il dit de l'indifférence du moyen âge pour la prééminence des langues; M. Kurth a confirmé cette vue pour les anciennes provinces belgiques.

» qu'elles étaient plus contestées. J'ose dire que j'y ai
» sacrifié ma vie .. »

V.

Quel curieux chapitre à écrire, pour un esprit informé de nos querelles politiques et intéressé, jusqu'à la passion, à leur allure alternante, que le chapitre de l'activité politique de Charles Potvin ! Un Hector Denis se fût acquitté de cette besogne avec un zèle, qui eût paru léger à ses convictions politiques et philosophiques. Les grands mots de démocratie, de liberté de conscience, d'égalité des citoyens, avec lesquels on berce et on endort les vieux enfants que sont les hommes, ces grands mots, il les aurait modulés avec le même plaisir, la même tendre émotion que son vieil ami de l'Académie. Il eût excellé à réveiller le souvenir de certaines heures qui semblèrent héroïques à leur jeunesse, tandis qu'elles n'ont même plus, pour notre sens rassis, l'intérêt mitigé d'une date dans la chronologie politique. Je n'ai moi-même qu'à fouiller dans ma propre mémoire pour que réapparaissent, sur l'écran de celle-ci, avec une étonnante vivacité, certains traits d'une effervescence junévile, devenus bien minuscules dans la perspective historique, une conversation, une visite, un article de journal, une manifestation d'un soir, quelques cris et un peu de fumée.

Voilà de quoi eût été faite l'histoire d'une carrière, qui fut belle par l'élan généreux dont elle s'anima. A défaut du récit que je n'ai ni l'élan ni la compétence qu'il faudrait pour entreprendre, je noterai quelques titres, sur lesquels j'épiloguerai aussi brièvement que je pourrai.

Et d'abord le *Livre de la Nationalité belge*, écrit au lendemain de 1848 et dans la belle effervescence d'événements qui éveillèrent tant de vains espoirs. Dix ans plus tard, la brochure deviendra un livre où l'auteur développe sa thèse de fraternité républicaine, thèse que nous allons retrouver dans sa poésie, où elle favorisera des effusions grandiloquentes. Puis c'est le coup d'État, et déjà nous avons vu avec quelle véhémence le démocrate réagira contre cette usurpation. Le procès intenté à son journal, *La Nation*, l'acquittement par le jury d'assises, la brochure citée et analysée plus haut, *Appel à l'Europe*, tout cela va permettre à notre confrère de mêler le durable à l'occasionnel, d'étaler fièrement ses convictions, de les étayer même d'une démonstration historique, en répliquant, non sans fierté, à un pamphlet inspiré, dit-on, par Napoléon III.

Puis c'est une démonstration en faveur de Kossuth, une brochure inspirée par l'attentat d'Orsini, un manifeste en l'honneur de l'indépendance italienne. Nous sommes en 1860. Le libéralisme accentue sa politique, et le catholicisme s'en émeut. Comme Rousseau à Monseigneur de Beaumont, Potvin écrit sa lettre à Monseigneur Dupanloup, qui avait désigné la Ligue belge de l'Enseignement à la défiance de ses coreligionnaires. Maçon, il rédige pour ses frères l'*Adresse à tous les maçons de France et d'Allemagne* au moment où, en 1870, la balance penche formidablement du côté des régimes autocratiques. Au lendemain de Sedan, devant Paris assiégé, il ne peut s'empêcher d'écrire, à la honte du vainqueur : « L'Allemagne, au milieu de ses triomphes, » a dû entendre cette voix de l'histoire (*le rappel abrégé*

» *de toutes les usurpations monarchiques, depuis Rome* » *jusqu'à la proclamation de l'Empereur allemand)*... La » Prusse représente, en cette question, le vieux droit » féodal, ou, pour mieux dire, le droit de la force. » Contre qui luttez-vous, demandait Thiers à un histo- » rien allemand? Contre Louis XIV, répondit Ranke, et » ce mot peint la situation. La Prusse en est encore à la » politique de Richelieu et de Louis XIV, aux compéti- » tions du despotisme. La France, en luttant jusqu'au » dernier homme pour ne pas livrer des hommes malgré » eux, représente le droit moderne. »

On sent dans ces lignes le soulagement d'une âme généreuse qui peut, enfin, après une longue période d'incertitude, et parfois d'amère défiance, proclamer son admiration pour la nation à laquelle les fibres intimes de l'être rattachent invinciblement. Je les extrais, ces lignes, d'un livre publié précisément en 1871 et qui est un acte. *Le Génie de la Paix en Belgique*, qu'est-ce en réalité, sinon l'histoire de toutes les tentatives qui furent faites pour indiquer la voie où les gouvernements devraient s'engager s'ils voulaient mettre fin à ce vandalisme périodique qu'on appelle la guerre[1]? Les formes et les conditions de l'entente internationale y sont étudiées avec plus de ferveur encore que d'érudition chronologique. On

[1] Exposé plus historique que doctrinal. Voici un passage qui vers la fin me paraît en indiquer le sens et la conclusion à la fois : « Le droit primordial, où est-il? Je ne vois dans le passé que » la violence. C'est dans la nature seule qu'il faut chercher le fait » primordial, la source du droit, et la nature c'est l'indépendance » individuelle, c'est dans le présent seul qu'il faut chercher le droit » écrit. » (275).

s'étonnerait, n'était le titre, des vingt-sept pages consacrées aux élucubrations du major Bruck et à l'essai de celui que l'auteur appelle, d'après une certaine *vox populi*, le fou Bara. Ce fou apparaît un homme assez raisonnable, si l'on en juge par une autre initiative où, l'année suivante, Charles Potvin est partie avec MM. Tempels et Emile Féron. Il s'agit précisément de la publication du mémoire de ce Bara, intitulé *La Science de la Paix*, qui avait été distingué, dès 1849, dans un concours dont les juges furent des membres de notre compagnie.

En présentant ce mémoire en public, Potvin eut l'occasion de s'expliquer sur l'intérêt qu'il pouvait offrir, mais aussi, et cela importe davantage — sur l'intérêt du problème que Louis Bara[1] avait essayé de résoudre. Ce problème avait été posé en 1848 par les nombreuses et actives sociétés *Les Amis de la Paix*, qui préludèrent alors à l'œuvre actuelle de la *Société des Nations*. Un Congrès, réuni à Bruxelles, avait fait appel aux bonnes volontés pour indiquer la voie où il convenait de s'engager, si l'on voulait rapprocher le monde de cet idéal qu'après la révolution chrétienne, les papes du moyen âge avaient déjà entrevu et qui, pour omettre bien des noms, avait hypnotisé l'abbé de Saint-Pierre et Emmanuel Kant. D'après des avis compétents, Louis Bara sut éviter quelques-

[1] Louis Bara était né à Lille le 14 juillet 1821 et il s'était inscrit au barreau de Mons. C'est le 6 août 1849 qu'il se vit décerner le « Prix de la Paix ». Il mourut prématurément et obscurément dans la ville natale de Potvin, le 4 décembre 1857, et la bibliothèque communale reçut le dépôt de ses manuscrits (dix volumes) sur la méthode préconisée dans son mémoire couronné.

unes des difficultés qui naissent inévitablement de toute tentation de concilier ce qui est — on le voit en 1920 — à peu près l'inconciliable; il se rendit compte d'un état de fait qui avait été trop négligé et qui est l'existence d'un embryon de juridiction internationale, déjà inclus dans certaines règles de droit des gens, plus vieilles que son temps, et que le nôtre a singulièrement renforcées. De la guerre privée à la guerre de nation à nation, y a-t-il plus d'écart que de cette dernière aux conflits internationaux? Assurément non; les collectivités d'appétits ne sont pas plus empressées, si elles sont plus redoutables, que les âpretés individuelles; elles ne se manifestent qu'après une série de prodromes et qu'en vertu d'une série de ressorts, dont les régimes modernes ont accru la complication. De même un droit civil, un droit commercial et industriel peuvent se concevoir dans la forme internationale, et peu à peu on est conduit à une *loi* ayant ce caractère et qui empêcherait, ou du moins, ralentirait bien des oppositions violentes.

Je n'insiste pas, si ce n'est pour constater que notre regretté confrère était acquis — cela va de soi — à toutes ces généreuses perspectives. Son pacifisme n'avait pas attendu 1872 pour s'exprimer; on verra tantôt qu'il a dicté au poète quelques vers énergiques. Dans son traité de *La Corruption littéraire*, il s'exprime, vers la même date, dans des termes qui montrent sa sollicitude toujours maintenue pour ces rêves bienfaisants[1]. Enfin, vingt ans plus tôt, il s'écriait dans son *Appel à l'Europe :* « La » civilisation! Heureux les peuples qui peuvent la voir

[1] Page VII.

» naître et grandir dans le berceau des villes franches, » la consolider dans la puberté des nationalités et la » couronner enfin — c'est le rêve démocratique de notre » époque — dans la fédération fraternelle de l'huma- » nité [1]! »

En cette formule exclamative se retrouve la pensée que développe, avec un vaste appareil de textes et de raisonnements, Louis Bara.

Pensée utopique, dira-t-on. Elle le serait assurément si elle n'impliquait une solide défensive jusqu'au jour encore lointain, où *tous* les peuples de l'Europe seront acquis loyalement à une collaboration que leurs différences originelles et la diversité de leurs intérêts permet encore d'envisager comme peu présente. Mais admettons qu'il y a quelque chose de changé depuis 1872 comme aussi depuis La Haye (1899), comme, enfin, malgré la triste apparence, depuis 1914. Il y a, peut-on dire, l'esprit européen qui commence à exercer son contrôle. En science, en finances, en industrie même, ce contrôle existe depuis longtemps, et la notion de leur solidarité sociale l'introduit peu à peu dans les consciences ouvrières. On peut mesurer le chemin parcouru, lorsqu'un général, qui est de droite, l'organisateur du Maroc français, Lyautey, n'hésite pas à louer publiquement Talleyrand d'avoir eu « l'esprit européen » [2]. L'élargissement des consciences, fruit de la victoire

[1] Page 17. Voir p. 82, où il souhaite la codification d'un droit des gens.

[2] Le général Lyautey dans son discours de réception à l'Académie (8 juillet 1920).

commune, de la cohabitation de tant de races sur le même front de guerre et dans les brefs loisirs des mêmes cités, n'aura pas été inutile s'il a appris à chacun de nous qu'il n'est pas seul dans le monde. N'en déplaise à cette chère mémoire de Potvin, c'est en réprimant son nationalisme, même et surtout intellectuel (on a vu ce qu'avait donné celui de l'Allemagne), qu'un patriote de demain accédera à la clairvoyance, dont les gouvernants de 1914 furent, hélas! des deux côtés, si totalement dépourvus.

Mais je n'ai touché jusqu'ici qu'à l'un des aspects de l'activité politico-religieuse de Potvin. De sa première éducation croyante, il lui est resté un goût de prosélytisme qui va s'exercer dans un sens tout opposé aux traditions de la famille. L'ancien élève de Louvain ne sera pas plus tendre pour le fanatisme dévot que Voltaire, l'ancien élève des jésuites. D'après des renseignements que j'ai recueillis à bonne source, la lutte fut longue, et le vieil homme fut longtemps rétif; mais le catéchumène de la nouvelle vérité n'en montra que plus d'emportement à se revancher de cette résistance. On verra tantôt jusqu'où va se nicher l'ardeur anticléricale de l'auteur de *Nos premiers siècles littéraires* (1). Même le moyen âge et l'époque barbare n'échappent point à l'âpreté de sa rancune contre l'esprit de sacristie, qui est l'esprit de domination.

Dans son journal *La Nation*, et partout où va sa collaboration, il est sans cesse l'arme au bras pour dé-

(1) Il est moins surprenant qu'elle se manifeste dans l'étude de cette satire du *Renard*. Voyez son petit livre, p. 71, sq.

fendre la laïcité, bien contestée encore [1]. Les arguments historiques ne sont pas négligés par le polémiste. Confessons qu'ils ne sont pas toujours de la meilleure forge. [2].

Lui, qui n'est pas tendre pour les historiens [3], a sa façon d'interpréter l'histoire [4]; ou plutôt, c'est la façon familière à une école dont il se réclame et qui compte

[1] Pour comprendre l'anticléricalisme agressif de Potvin et de quelques-uns de ses contemporains, il faut connaître le fanatisme grossièrement villageois de leurs adversaires. Maintenant relégué au fond de quelques provinces illettrées, ce fanatisme s'étalait alors insolemment dans la presse des villes et s'imposait jusqu'aux relations privées. Dans la biographie de Van Hammel, Charles Potvin cite l'inconscient langage du *Journal de Bruxelles*, consacrant, dans sa rubrique : « Méfaits, sinistres et accidents », quelques lignes dédaigneuses aux obsèques civiles de la femme de l'écrivain. Goujaterie qui ne trouverait plus d'approbateurs, j'ose le croire, dans la feuille hebdomadaire d'un chef-lieu de canton. Progrès de nos mœurs? Je ne sais trop, mais le changement est certain, et il est à l'honneur de notre temps.

[2] Voyez, par exemple, comment il résume le rôle du christianisme, d'abord défenseur des petits, puis inféodé aux puissants. (*Le Soleil*, p. 41.)

[3] Voyez ce qu'il dit des historiens français, *Appel à l'Europe*, p. 14.

[4] On remarquera que je me suis abstenu de mentionner les travaux proprement historiques de Potvin. La bibliographie académique ne cite de lui, à proprement parler, qu'un essai sur le règne des archiducs *Albert et Isabelle*, dont la première rédaction fut confiée à un journal, *La Nation*, en 1853. C'est dire qu'il s'agit d'une œuvre de polémique, à laquelle la sérénité de l'historien a forcément manqué. Dans l'introduction de *Nos premiers siècles*

plus d'un grand écrivain (je pense à Edgar Quinet) parmi ses précurseurs. Je n'aurai pas la mauvaise pensée (je dirai même la mauvaise foi) de ceux qui soutinrent que les idées historiques de Potvin et de ses amis étaient toutes

littéraires (I, 63), l'auteur revient à la charge et stigmatise, en termes véhéments, une époque sévèrement jugée. « Le pays était ruiné, Isabelle en épuise les dernières ressources, etc. » Mais n'est-ce pas Potvin lui-même qui, dans un pamphlet anonyme, plein de fougue antifrançaise, trace une esquisse de notre histoire où on lit : « La Belgique était florissante avant l'invasion de » Louis le Grand. Le règne d'Albert et Isabelle est *célèbre par la* » *prospérite du commerce,* et surtout par le mouvement intellec- » tuel et artistique... » (*Appel à l'Europe* [1853], p. 52.) Contradiction inévitable chez un polémiste que la passion emporte au delà des vérités moyennes dont se nourrit l'honnête histoire! Dans *Patrie* (pp. 59, 60, 63), il est non moins véhément. Quand on compare les jugements de M. Pirenne (*Histoire,* IV, 413, 417, 432, 435, 450), on est forcé de déchanter quelque peu. Il est très certain que la peinture suivante est poussée au noir, mais c'est un poète qui en est l'auteur :

Voyez les ports oisifs et les villes désertes;
Plus de trésors lointains et plus de découvertes!
Le commerce, les arts, souches des intérêts,
Sur un sol étranger transplantant leurs secrets.
La fortune les suit; sur leur pas tout prospère;
La Belgique en ruine enrichit l'Angleterre.

De même, l'exaltation du Téméraire, qui permet (*N. P. S. littéraires,* II) de diminuer l'œuvre de Comines, n'est plus à l'unisson de nos vues historiques (voyez Pirenne, II, 294, 304, 305). Là encore le polémiste moralisant prend le dessus.

dominées par une préoccupation sectaire. Mais il faut concéder que l'anticléricalisme le suggestionne un peu abusivement, lorsqu'il étudie le passé.

Les exemples abondent, et je m'en voudrais de les prodiguer. Pourtant, comment ne pas s'étonner, en relisant *Nos premiers siècles littéraires*, qu'après avoir accordé une étrange importance documentaire aux fables de Lucius de Tongres (ch. I), l'écrivain s'échauffe sur leur insanités, qu'à propos d'une consultation bouffonne des dieux par Bavo I (il est fâcheux que les auteurs de *La Belle Hélène* l'aient ignorée), il juge « interessant de retrouver ici de longs détails sur la fondation de la théocratie à Belgis » et s'écrie : « Voilà » bien la théocratie avec son niveau, ses utopies et sa » morale imposée de par la loi ! » De même, on se demande ce que signifie cette « civilisation laïque » que son esprit inventif découvre dans les siècles où la foi dominait indéniablement les esprits (I, § 2), ou encore comment il justifierait cette affirmation (I, 10) que « la » muse antique, en naissant, avait été religieuse; la » poésie moderne, au berceau, est laïque ». De même encore on ne peut lire sans agacement ce considérant d'un jugement plutôt sévère sur Charlemagne : « Il ne comprit » ni la grandeur d'un peuple libre, ni les dangers de la » double Rome, qui avaient entrainé la corruption et la » chute des Mérovingiens » (chapitre VII, § 7). Ou encore, lorsqu'on nous peint la résistance des frustes populations de la Flandre à la propagande chrétienne, il nous semble abusif de l'expliquer ainsi : « Si le peuple des » campagnes montrait tant d'hostilité, tous les sei- » gneurs francs n'étaient pas non plus du parti des

» Pépins. Le monde résistait avec ses instincts naturels » à une religion qui disait aux hommes : il est bon de » ne pas s'aimer! » (chap. VIII, p. 7). A semer de la sorte des jugements qui répugnent au sens historique, on s'expose à n'avoir, d'époques si essentiellement dissemblables de la nôtre, qu'une vue toute provisoire. Et c'est dommage lorsqu'on s'est, par tant de lectures et de réflexions, préparé courageusement à sa tâche d'historien.

Il n'importe; sous peine d'opposer une injustice à cette unilatéralité, qui est ingénue et désintéressée, nous devons nous montrer indulgents pour la sincérité d'un autodidacte. Au surplus, les temps où il vivait étaient riches en leçons pour sa fougue libérale. Les meilleures années de son activité politicienne sont celles où le parti catholique, sorti de Malines, se constitue et développe son action électorale en Belgique, plus tard celles où la réaction triomphe, en France, avec l'impératrice et sa *camarilla*. En Italie, le libéralisme de Pie IX a cédé à la pression des événements. Le poète, qui en est conscient, s'écrie :

Ah ! toute illusion serait vaine; le monde
Ne peut plus former que deux camps :
Dans l'un, la vérité dit : un Dieu fut l'apôtre,
Un Dieu qui n'eut point de palais;
Dans l'un le peuple entier avec le Christ; dans l'autre
Quelques bourreaux et leurs valets.

C'est la même inspiration qui lui dictera certaine comparaison des peuples protestants et catholiques dont

Émile de Laveleye a dû se réjouir [1]; c'est à elle surtout que nous devrons toute la suite, si curieuse, des écrits de *dom Jacobus* [2]. Il y aurait là, pour un historien de la libre pensée belge, le prétexte intelligent à un chapitre.

[1] Voyez *Nos Pr. S. littér.*, II, 25, et *Roman du Renard*, 37. Même dans une œuvre de pure et probe érudition, le bout de l'oreille anticléricale se dissimule mal. Voyez la préface de GHILLEBERT, p. LXXVIII.

[2] Voici comment Potvin a expliqué son entrée dans la lice anticléricale :

« Après avoir consulté quelques amis, je pris le parti de commencer une charge à fond contre l'Église. Plusieurs m'en dissuadaient. Le résultat de ces conversations fut qu'il serait prudent de tâter d'abord le terrain. Le *National* refusa de publier le premier article, se déclarant prêt à me suivre si l'opinion le permettait. J'envoyai le *Mandement du rationalisme* à la *Tribune* de Liége; le *National* le reproduisit, s'appuyant sur le discours de M. Verhaeghen, puis accepta les *Nouvelles provinciales*, dom Jacobus, etc., avec les *Études détachées*, signées C. P. Les lettres de dom Jacobus furent tirées à part en petites brochures qui se vendaient fr. 0.25, par un colporteur, puis en deux volumes, sous le titre : *L'Église et la Morale*. J'y joignis une brochure : *Les vols d'enfants* et une série d'articles sur la Charité, publiés d'abord dans le *Congrès libéral*, une revue philosophique commencée dans le *National*, et dans une petite brochure; puis dans la *Revue trimestrielle* (voir ces brochures et *L'Église et la Morale*). Le succès répondait à mes efforts. Le rédacteur du *National* accepta d'aller plus loin. Je voulais arriver à organiser une société d'affranchissement; mais pour lui donner plus de notoriété, j'engageai Péan à demander ce travail à Eugène Sue, qui était alors en Hollande.

» J'avais exposé ce plan à Péan, rédacteur du *National*, en lui

dont on concevra qu'une notice académique ne peut s'alourdir. Exposition doctrinale et réfutation animée se succèdent, d'abord dans les *Nouvelles provinciales* titre ambitieux, mais que justifie, au moins, la sincère ardeur de celui qui osa le prendre), republiées après (1858-1859) en deux forts volumes, que Proudhon ne dédaigna pas de mentionner, ensuite dans une série d'articles, de discours et de *tracts,* dont quelques-uns connurent une réelle popularité et devraient être commentés ailleurs par un ami compétent; car, de 1857 (date fatidique chez nous dans l'évolution des partis) jusqu'en 1880, sinon au delà, ils s'échelonnent curieusement et tiennent dans l'activité littéraire de notre confrère une place au moins égale à celle qu'il est permis d'assigner aux plus sereines préoccupations de la critique littéraire et philologique.

VI.

Faut-il, maintenant, parler ici de Charles Potvin, poète et dramaturge? Dans cette classe, dite abusivement des lettres, et qui n'est plus qu'une réunion de juristes, de philosophes, d'historiens et de philologues, sa place n'était marquée, au déclin de sa longue et laborieuse

offrant le *Mandement.* Le *National,* en reproduisant ce premier article, l'annonce en quelques mots mis en tête (9 octobre 1856).

» Ce travail eut le résultat attendu : une société s'institua aussitôt, puis une autre, enfin, plusieurs années après, une troisième. On commença à ne plus baptiser ses enfants et à ne plus faire enterrer les siens à l'Église.

» La lutte fut rude encore... »

(Note de l'auteur.)

carrière, que par le souvenir de travaux tels que l'édition du *Perceval*, celle de Ghillebert de Lannoy, ou encore tels que *Nos premiers siècles littéraires*, où il avait aidé à l'elégante vulgarisation de publications entreprises sous le patronage de l'Académie.

L'écrivain qu'il était. et qu'il avait la juste ambition d'être, devait se sentir isolé parmi cette érudition stricte et sèche, indifférente par destination au charme de la forme et de plus en plus retranchée dans l'extrême spécialisation. Lui qui encore, en 1885, saluait, en des vers tout vibrants d'un noble enthousiasme, l'entrée de Van Beers dans une assemblée où Henri Conscience et plus tard Sleeckx et Vuylsteke avaient été admis comme les délégués des lettres flamandes, ne pouvait plus prêter qu'une attention distraite à la lecture régulière de dissertations, dont le thème et les développements supposaient un savoir différent du sien.

Il y a quelque cinquante ans, on me concédera qu'il n'eût pas été déplacé d'insister ici sur l'activité poétique de Charles Potvin. En 1920, on doit trouver une excuse pour ce qui, dans sa biographie académique, n'est plus guère qu'une digression.

Pourtant, à y réfléchir, le poète, chez Potvin, qu'est-il, sinon un ardent patriote qui, pour donner plus de retentissement à sa parole d'apologiste et aussi de zélateur philosophique, a mis, selon le mot de Taine sur Béranger, des rimes à sa prose? On verra que, dès ses plus humbles débuts jusqu'à l'heureuse vieillesse, il n'a jamais perdu de vue ce qu'il s'était assigné comme une fin de carrière digne de son cœur et de son esprit, et c'est à savoir la glorification de la Belgique, considérée par lui

comme une « expression » morale bien plutôt que géographique.

Qu'il ait été mû par ce sentiment n'a rien qui puisse surprendre. Potvin a écrit, en 1838, ses premiers vers. A cette date, à Mons aussi bien qu'à Liége ou à Gand (pour ne rien dire de Bruxelles), on note un certain réveil littéraire, coïncidant avec l'affirmation d'une conscience plus nette de cette unité, qui n'avait d'abord été que politique et religieuse, mais que les difficultés internationales et les déboires économiques renforçaient peu à peu jusqu'à l'entêtement. Mme de la Motte ne publie pas seulement des vers, qui trouvent dans cette petite ville de province, voisine de la France et comme oubliée sur le chemin de celle-ci, des approbations faciles autant que flatteuses [1]. Elle a un salon où Potvin sera admis et où il a, sans doute, lu quelques-unes des pièces de *Poésie et Amour,* recueil qui est dédié à cette muse de province.

Potvin a raconté avec beaucoup de charme sous quelles impressions s'était peu à peu élaborée en lui cette personnalité d'artiste, qui va lui permettre de s'essorer au-dessus de son milieu montois, mais qui gardera toujours des traces, et comme les stigmates, d'un vieil esprit provincial :

« Mes souvenirs remontent à la Révolution avec mes goûts litté-

[1] Nous possédons de cette aimable femme, outre une « comédie anecdotique » datée de 1834, deux recueils de vers : *Violettes* (1836) et *Fictions et Réalités* (1844). Ch. Potvin, qui lui dédie ses premiers vers, a parlé d'elle avec une visible sympathie dans son *Histoire des lettres en Belgique*, p. 379

raires. J'avais onze ans; je vois encore, dans la pensée, le lieu, les personnes, toute la scène où j'entendis pour la première fois chanter la *Brabançonne* en 1830. Mon père me scandait déjà le *Tityre, tu patule recubans*... Mon professeur de hollandais avant la Révolution avait été Dautzenberg, et je vis bientôt régner à Mons un poète. A l'athénée, nous trouvions la mémoire des fredaines poétiques de Firmin Lebrun et d'Ad. Mathieu, que nous ne devions pas tarder à imiter. Un des amis chez qui nous allions jouer, aux jours de congé, avait pour père un humoriste réputé, Delmotte. Plusieurs de nos camarades du collège se destinaient à devenir des écrivains. A mon premier voyage à Bruxelles, je logeai avec ma mère chez sa grand'tante, dont le fils, l'avocat de Gamond, avait des soirées littéraires, qui venaient de marquer dans la Révolution. Je n'y fus naturellement pas introduit à douze ans; mais l'émotion produite par cette maison, qui semblait avoir une auréole patriotique et littéraire, m'est restée dans la mémoire. Les réunions du *Caveau Montois* nous faisaient aussi, de loin, l'effet des fêtes d'Horace à Tibur. Chaque poésie de Mathieu retentissait en classe, où nous lisions Schiller et Byron, Hugo et Lamartine... Puis les thèmes latins qu'on fait en vers, Shakespeare lu dans les jours de loisir par notre professeur de poésie, épris d'*Hamlet* et des *Commeres de Windsor*, le romantisme accueilli avec enthousiasme, discuté avec passion, les débuts de nos aînés, les premiers vers qu'on se corrige l'un à l'autre, l'université où le cercle des amis s'élargit, les vacances dans le salon de l'auteur des *Violettes* ou en des soirées d'amis d'où sortit le *Cercle lyrique montois*. Il me suffirait de classer ces souvenirs pour que notre histoire littéraire fût esquissée (1). »

Mais dans ce milieu même, qu'il a décrit avec émotion, on voit, dès avant la Révolution, se dessiner un courant de nationalisme historique et littéraire. Là où, après deux

(1) *Op. cit.*, pp. 11-12.

siècles d'un silence méditatif ou d'une stérilité toute pédagogique, les lettres se cantonnent d'abord dans de timides imitations de la littérature impériale (à quoi des immigrés comme Baron, Raoul, etc, collaborent activement), ou encore dans des traductions, qui sont d'utiles exercices de style (un *Horace* de Raoul, un *Virgile* de Lesbroussart, un *Anacréon* de Bergeron), perce aussitôt une intention, moins vague et moins banale, chez de Stassart, de Reiffenberg et Clavareau.

En 1830 un certain Le Mayeur se révèle l'auteur d'un poème en dix chants, intitulé *La Gloire Belgique*. Mais dès 1821, Clavareau chante *La Mort d'Egmont*. Il le fait en honnête rimeur, prenant sur ses loisirs de contrôleur des contributions directes le temps de rassembler et d'ordonner tous les clichés littéraires qui traînent dans la collection des almanachs du *Caveau*. Il dira d'Egmont :

C'est Minerve au conseil, c'est Mars au champ d'honneur.
Bon père, bon époux (sic), *un brillant hyménée*
Embellissait encore sa noble destinée.

C'est ainsi qu'encore maintenant, dans des réunions familiales, l'ami le plus autorisé célèbre à table le rappel annuel d'une date heureuse.

Avec de Reiffenberg, on s'élève de quelques degrés. Non que *Les Harpes* aient survécu aux temps d'universelle médiocrité où leur auteur les publie. Mais tout d'abord, elles devaient répondre à une certaine sensibilité du public, et ce public devait être moins restreint qu'on ne serait enclin à l'imaginer. Une première édition des *Harpes* date de 1823 ; la seconde paraît déjà en 1825,

et la troisième en 1832. Ensuite, les sujets choisis par de Reiffenberg se distinguent avantageusement de ceux qui, sur le mode élégiaque ou badin, nourrissaient la verve froide de trop de ses confrères. C'est un recueil de légendes nationales mises en vers qu'il a intitulé *Les Harpes*. Et, dans sa préface, l'auteur, qui parle avec modestie de ses talents, élève le ton pour déclarer son patriotisme : « Depuis quinze ans, écrit-il, je n'ai pas » écrit une seule ligne qui n'eût le bonheur ou la gloire » de la Belgique pour objet, et si ma poésie est faible, » ma prose languissante, je ne crains pas, du moins, » qu'on me reproche une idée qui puisse me faire rougir, » ni qu'on m'oppose un sentiment que je voulusse » répudier. »

En examinant de plus près le recueil de 1823, on y trouverait matière à plus d'un rapprochement avec ceux que Charles Potvin a publiés à partir de 1838. Mais il suffira d'avoir signalé, en dépit d'une verve sensiblement différente (le fantastique, si en vogue en 1823, n'eût plus été de saison quinze ans après), ce trait commun des deux poètes, qu'ils demandent aux traditions nationales des motifs d'inspiration qui sont traités avec un zèle d'artiste, soutenu d'une érudition plutôt rare dans les lettres. Ajoutons que déjà de Reiffenberg entrevoit les avantages que la Belgique peut tirer de sa situation intermédiaire entre deux civilisations inégalement anciennes et brillantes, peut-être, mais dont chacune possède, si l'on peut dire, une capacité d'apport directement appréciable. L'Allemagne et la France, a-t-il écrit [1], « nous offrent d'abon-

[1] *De la direction des études philosophiques.*

dantes moissons », et après avoir spécifié que l'influence de la première se marque surtout dans l'érudition et dans les spéculations philosophiques, il ajoute que la France excelle « à mettre en œuvre, à polir ces matériaux spéciaux, à les essayer à la pierre de touche » d'une logique serrée, quoique vétilleuse. » Point de vue intéressant, surtout en 1828, et qui sera plus tard, à la lettre, celui de Van Hasselt et de Potvin.

Il faut maintenant revenir à ce dernier. On le fera avec plus d'aisance et sans surprise, puisqu'on est assuré de retrouver chez lui le fil d'une tradition, d'autant plus fermement attaché que dans ses méthodes littéraires et dans les généralités, plus ou moins heureuses, dont la poésie du temps, lamartinienne plutôt que hugolienne en Belgique, fait son principal aliment, l'écrivain cherchera à se distinguer, à se détacher même de ce qui constitue peut-être le suprême attrait de l'école de 1830, avec l'individualisme puissant et jaloux de ses plus illustres tenants.

Précisément, dans les vers du poète, on ne trouve nulle trace de ces fluctuations d'un cœur qui, entiché de soi et attentif à ses seuls mouvements, n'a qu'indifférence ou dédain pour le reste du monde. Seuls les premiers vers, écrits à l'âge de dix-sept ans et jusqu'à la vingtième année, sont l'inévitable reproduction des attitudes qui, à cette date (1835-1838) s'imposaient à tout rimeur ingénu. Déceptions amoureuses, trahisons de l'ami, éloignement pour les plaisirs vulgaires, désespérance vaine et vague, rien ne manque, dans ce premier recueil, des sentiments et des passions infligés par la mode. C'est au plus (et encore conviendrait-il de faire la part de cette même

mode) si l'on peut induire de quelques morceaux où la Pologne est glorifiée, où les rois [1] sont maudits, un commencement d'orientation politique.

Dix ans plus tard, il suffit de lire le titre d'un nouveau recueil de Charles Potvin [2] pour être averti de l'évolution sentimentale qui s'est produite. L'époque est, d'ailleurs, favorable à une éclosion, que rien, au début, ne faisait pressentir. En Belgique même, on l'a dit [3], le poète de l'heure est Théodore Weustenraad, dont la muse vengeresse n'épargne personne. Cette muse est la sœur aînée de celle qui a inspiré les poèmes de 1848. Le même idéalisme, un peu vague, provoque chez les deux

(1) *Poésie et Amour* est de 1838. En 1846, Potvin publie *Aux rois de l'Europe*, pendant son séjour à Paris.

(2) *Poesies politiques et élégiaques.*

(3) M. F. Séverin dans sa biographie de Weustenraad. A lire les journaux du temps, en s'enquérant de l'accueil qui fut fait au recueil de Potvin, on note pourtant qu'Adolphe Mathieu préoccupait davantage une certaine opinion littéraire. Le critique de la *Nation* (18 octobre 1849) termine ainsi un long article consacré entièrement aux *Poésies politiques et élegiaques* : « Où est pour » Potvin le talent, le succès et le service à rendre, c'est dans le » champ fécond et inexploité de la satire politique... Il a atteint » à un degré d'énergie et à une vigueur de forme dont seul dans » notre pays, notre compatriote Adolphe Mathieu avait laissé » l'exemple. » Plus éclectique, le critique de la *Civilisation* (16 septembre 1849) s'exprime ainsi : « Sans doute il ne montre » point encore la facilité, l'abondance, la verve soutenue de » M. Adolphe Mathieu, la hardiesse et la rude énergie de Th. Weus- » tenraad, la grâce et la fraîcheur de style de M. Wacken ; mais il a » ces qualités en germe, et le travail les développera en lui. »

écrivains les mêmes mouvements d'indignation, qui se résolvent dans le même pathos; enfin, leur ferveur est identique.

Weustenraad avait adressé aux grands de ce monde et aux favoris de la fortune ce dur avertissement :

Vous tremblez en songeant qu'il vous faudra peut-être

. . . . . .

Quitter les toits de marbre où Dieu vous a fait naître,
Et porter la cognée au cœur de vos forêts.

Et, comparant la poussée démocratique à un torrent, il n'hésitait pas à leur dire encore qu'il dépendait d'eux

Que l'hostile torrent se change en fleuve aussi.

On retrouve les mêmes préoccupations chez Potvin. Il est singulièrement sévère pour ceux qui, suivant le conseil de Guizot, s'étaient « enrichis »; ils ne ressemblent guère à l'ancienne noblesse :

La noblesse était belle et pure en plus d'un point,
Mais on la méritait; on ne l'achetait point.

Et maintenant, qu'est-elle devenue?

Robe trouée à jour du fer républicain,
On n'en a plus refait qu'un habit d'Arlequin;

. . . . . .

Et c'est quand le bon sens la laisse aux chiffonniers
Qu'on la veut acheter et vendre à vils deniers.

Mais le peuple se raille des titres. Quand un nom lui plaît, qu'une gloire se dessine

Du titre de Monsieur, vite il l'a raccourci,
Et ce qui blesse ailleurs est une gloire ici.
A sa noble hauteur dans les cieux il l'emporte,
Il le frappe dans l'or à son empreinte forte.

(Gentilhommerie) (1).

A la fille d'un financier il donnera cet étrange avis de se dépouiller de ses bijoux, de ses dentelles :

Plus de satin, plus d'hermine,
Plus d'or, ni de perle fine
Ornant un front attristé;
Mais la croix en chrysocale,
Mais le bonnet de percale
Et le cœur plein de gaîté...

Ainsi, la mansarde de Jenny l'Ouvrière sera muée en pamphlet par ce grand sincère, qui fut aussi un grand ingénu, et l'on ne peut s'empêcher, en le lisant, de se souvenir de ces rudes chrétiens des premiers siècles (2), captant l'âme d'une fille de patricien et lui enseignant les joies du renoncement sous la bure.

Puérilités, dira-t-on. Peut-être. Mais l'époque s'y com-

(1) Voyez encore *Poésies politiques*, p. 12, strophe d'en haut.

(2) Voyez dans ce recueil, *Les Ouvriers :*

« Non l'amour, — quelque nom qu'il prenne,
Démocratie ou charité, —
Est la première loi chrétienne;
Il créa le monde; oh ! qu'il vienne
Sauver l'humanité ! »

plaisait, et l'on ne peut en sourire qu'en s'abstrayant de ce qu'avait de choquant, après les années de gloire impériale, cette médiocratie plantureuse, où s'étalait la nouvelle fortune, devant une foule plus impatiente d'exploits qu'elle n'était amoureuse de confort.

Le républicanisme de Potvin, comme de bien d'autres après 1830 surtout, n'a pas, je le crois volontiers, de plus fortes racines. Il est fait d'un certain dédain pour ces royautés bourgeoises, dont la bonhomie ne sauve pas à ses yeux l'anachronique superfluité. Déjà en 1838, il s'adressait, en termes menaçants, aux royautés précaires qui n'étaient pas faites pour abolir le souvenir glorieux et tragique des années napoléoniennes. Dix ans plus tard, à l'unisson du temps, il écrira à Paris son poème, *La Royauté* (1), qui est moins encore une profession de foi qu'un pamphlet où le poète reproche aux rois d'avoir « abusé des paroles de Dieu (2) ». Il énumère tous les maux qui sont nés du pouvoir, injustement conféré à un

(1) *Poésies politiques et élégiaques*, p. 51.

(2) Et surtout il ne s'aveugle pas sur les avantages du régime monarchique. Dans *Le livre de la Nationalité belge*, il plaide pour ce dernier les circonstances atténuantes. Ou du moins il y voit, dans sa forme constitutionnelle, une étape vers « l'idéal des gouvernements libres ». Et voici ses raisons indirectes de Belge rallié à la royauté : « Vouloir devancer son temps et ses mœurs, c'est » risquer de tout perdre. Si, dans un gouvernement constitution- » nel, les rois laissaient l'opinion publique, dont ils ne sont que » les magistrats, s'éclairer, se manifester et régner dans toute sa » plénitude, le progrès marcherait sans entraves et l'abolition de » la royauté serait le dernier pas à tenter; il se ferait sans » secousses et sans tempêtes... (p. 13). » Et plus loin, en conclu-

seul, tous les crimes commis impunément à l'ombre de ce pouvoir. Déjà il prélude aux articles qui lui vaudront un procès de Cour d'assises par une allusion aux menées ambitieuses de Louis-Napoléon Bonaparte :

Crois-tu que des Français, abdiquant leur destin,
Accepteraient la guerre ou la paix de ses mains
Et cacheraient, muets, leurs fureurs ou leurs hontes?
Non! Non! Le ridicule a des vengeances promptes;
Le fourbe trouverait quelque château de Ham
Que tiendrait de Toulon et surtout de Bedlam.

Le 25 février 1848 [1], il achève une belle ode : *A la France,* dont l'élan admiratif efface à nos yeux tout

sion : « Nous donc, Belges, hommes du progrès, qui aimons la » liberté et qui connaissons toutes les conséquences de son prin- » cipe, ne demandons pas la république, mais marchons-y. »

[1] Quelques jours plus tard (s'il faut se fier à la chronologie d'un poète) il composait le plaisant pastiche que sa publication, faite dans un journal, porta jusqu'à son pseudo-auteur, Béranger. La première et la dernière strophe m'en semblent les meilleures. Voici celle du début, qui a bien de Béranger la cadence, le style et ce qu'un grand critique a appelé le cadre vivant, l'image à la pensée dominante :

O Manuel, la France s'est levée!
Sa liberté n'a plus un ennemi.
C'est bien ainsi que nous l'avons rêvée,
Peuple géant qui n'est rien à demi!
Puisqu'il nous mène à la Terre Promise,
Dieu parmi nous aurait dû te laisser!
Qu'avais-tu fait pour mourir en Moïse?
Mon pauvre ami, je voudrais t'embrasser!

ce que ses déceptions du lendemain, tout ce que des scrupules nationalistes lui ont dicté plus tard de véhément et parfois d'inutilement injuste pour la seconde patrie de notre pensée [1]. Après une invocation, dont le ton est noble et vraiment soutenu, il s'écrie :

C'est toi France, c'est toi, toujours grande et féconde!
C'est toujours dans ton sein que bat le cœur du monde,
Tes nobles flancs n'ont pas désappris d'enfanter.

Il refait à grands traits l'histoire de ces trente-trois années, avec ses surprises et ses douleurs, et il caractérise ainsi 1830 :

O prestige! Mil huit cent trente
Crut encore à la royauté.
Vous voyez comme à son attente
Répond la chaste vérité.
On disait : c'est la République,
Mais sans son désordre anarchique,
Mais avec la stabilité.

La « stabilité » est de trop; elle l'est historiquement; elle l'est surtout lyriquement. Puis, en conclusion, il s'exclame :

Une République française!
Quel mot magique! Quel grand nom!
Car à son nouveau Louis seize
Nul Robespierre ne répond.

[1] Vers la même date, dans *Le livre de la Nationalité belge*, brochure écrite dans un style apocalyptique et signée « un Béotien », il s'écrie aussi : « Ce principe, ce progrès, un peuple en est le » foyer, le centre, l'âme par excellence! C'est la France! N'en » parlons qu'avec vénération et amour! (p. 11). »

Mais d'autres préoccupations s'emparent de lui. Il est, comme Weustenraad, l'auteur du *Remorqueur* et du *Haut-Fourneau*, séduit par le spectacle grandiose de notre industrie naissante, de notre railway, qui va permettre à celle-ci de centupler son effort déjà puissant. Ainsi se justifie le titre de *La puissance humaine*, conféré à une pièce où on lit :

Ah! puisses-tu bientôt forger tant de machines,
De tenders, de railways, de navires, d'usines,
Que le métal s'épuise en ces usages saints
Et qu'il n'en reste plus aux guerres d'assassins!

Voilà des vers qui retrouvent, comme une vieille monnaie à remettre en cours, toute leur valeur d'usage. Vers un peu prosaïques, moins prosaïques toutefois que ceux de Weustenraad sur le même sujet. Au surplus, la curiosité de l'artiste n'a rien de dilettantesque; portée sur des thèmes et des objets si éloignés du courant poétique, elle procède d'une pensée sociale, qui ne quitte jamais l'écrivain. Lui-même nous en avertit : le poète qui cède à son rêve égoïste trahit sa mission :

S'ils ne sont que des vers, non, les vers ne sont rien,
Mais l'élan généreux du cœur qui s'extasie,
Mais l'hymne de la foi, le chant du citoyen (1)...

(1) *La poésie*, dans le recueil précité. Comp. *La Satire*, ibid., p. 91 :

Plus de marotte! A toi l'âme de Juvénal!
Sois enfant, tu le peux, quand le monde est en fête;
Mais dans les temps de deuil, sois homme et sois prophète!

Le Travail, dont il chante les merveilles inouïes, ne l'intéresserait pas à ce degré s'il ne devait nous rapprocher de ce beau rêve égalitaire qui fut celui de sa génération, qui reste celui de tant d'hommes, plus âprement caressé après nos années de guerre, où l'on vit tant d'inégalités s'édifiant sur tant d'injustices! Déjà Potvin le déclare en vers fortement martelés : l'effort cyclopéen du labeur moderne ne servira des fins louables que pour autant qu'il conduira à un égal partage du devoir social ; sinon, il n'aurait d'autre effet que de substituer

Le bétail (1) *d'atelier à la chair de canon.*

A cette date, où sa maturité s'accuse à peine, il semble que soient déjà formées en lui les convictions démocratiques de toute sa vie. Au jeune ténébreux de 1838 a succédé un homme qui, après avoir penché le front sur tous les courants sociaux et y avoir bu l'amère liqueur de la vie, se redresse, conscient d'un rôle à jouer dans les conflits dont sa patrie est pleine (2).

(1) Le mot reparaît (*P. P. et El.*, p. 81) :

Arrière cet orgueil sauvage
Qui voit dans le peuple un bétail...

dans une pièce où l'influence de Béranger et de Dupont est manifeste.

(2) J'ai déjà dit les raisons pour lesquelles je n'ai pas le projet d'étudier ici en détail l'activité politique (livres, brochures, conférences, meetings) de Ch. Potvin. Hector Denis eût été, à cet égard, le biographe tout désigné, et l'on peut regretter qu'après avoir promis de l'être, il ait sans cesse différé cette tâche. Des idées politico-philosophiques de notre confrère, je n'entends retenir que ce qui peut aider à la caractéristique de l'écrivain.

Ce rôle est peu connu de la génération actuelle; car Potvin n'a pas été, à proprement parler, un homme politique. C'est sa plume qui, plus encore que sa parole, lui a permis dans des journaux (dont un fut sa propriété, ***La Nation,*** qui lui coûta plus de sacrifices de toutes sortes qu'il ne lui rapporta de gloire et surtout de profit) de dire en pleine indépendance ce qu'il pensait et comme il le pensait. La parole, dans le régime parlementaire, est condamnée à l'isolement si elle ne consent à se mettre au service d'un parti. Et Potvin n'avait pas la moindre envie de s'enrégimenter, étant presque aussi éloigné du timide libéralisme d'avant 1848, et même d'après [1], que du catholicisme. Ce dernier, s'il était resté fidèle à la tradition généreuse et unioniste, l'aurait plutôt attiré, tout libre penseur qu'il était, par un certain idéalisme

[1] Il a parlé des libéraux dans ses écrits politiques et il y aurait assurément une dissertation à écrire sur ses conflits avec eux. Ce serait l'histoire de l'homme de presse qu'il fut pendant toute sa carrière, tantôt dirigeant une feuille à Bruxelles, tantôt contraint de demander l'hospitalité à des journaux de province, notamment à l'*Écho de Liége*. Dans sa poésie même, on trouve de-ci de-là des allusions à ses antipathies politiques. Voici, par exemple, comment il s'exprime dans un poème adressé à Gendebien, qu'il félicite pour son attitude indépendante, dans une circonstance où les autres parlementaires avaient montré moins de vaillance :

Orner une parade ou voter un emprunt,
Cette œuvre a tous ses bras (*sic*); quelque commis étique
Peut faire, mieux que toi, marcher cette boutique,
Et nos bœufs libéraux, pour tracer leur sillon,
N'ont besoin de ton bras ni de ton aiguillon.

social qui, il est vrai, cessa tôt d'être d'accord avec les directions politiciennes de la droite belge.

Pour ces raisons, et pour d'autres encore, Potvin se tint à l'écart des ambitions électorales. Mais il ne se désintéressa point pour cela de nos luttes. Son séjour à Paris, qui dura plusieurs années, lui avait élargi singulièrement la vision des hommes et des choses. Son républicanisme vient de là, et probablement aussi la nuance de sensibilité qui colore son idéalisme d'écrivain.

J'ajouterai qu'à mon sens la cristallisation mentale, dont son œuvre porte l'empreinte nette et directe, dut dépendre de bien des influences de vie publique et privée qu'il m'est difficile de préciser. Il entre dans la formation morale de Charles Potvin plus d'un élément qui m'échappe. Mais son enfance même, sa première éducation, ses tristesses précoces, ses enthousiasmes variés, ses lectures fiévreuses le prédisposaient à un dogmatisme qui va prendre des forces au souffle des événements. Il a eu, semble-t-il, sa période fourriériste et saint-simonienne [1]. Assurément, il est rousseauiste, puisqu'il proclame ceci :

Le cœur naît bon, l'âme naît pure,
Le bien coulerait à pleins bords,
Sainte Nature,
Si l'on cultivait tes trésors.

[1] En tout cas, ce qu'il n'ose affirmer de la culture européenne en général, il le pense assurément du régime bourgeois, sous lequel il est condamné à vivre. Que de passages — prose et vers — de son œuvre, où ce régime est bafoué !

Peu s'en faut, si l'on s'en tient à ses effusions poétiques, qu'on ne l'entende dire, avec le philosophe de Genève, que la civilisation est corruptrice et que ce ne sera pas trop de tout l'œuvre social pour lui restituer sa véritable fonction. La passion égalitaire qui l'anime et le soutient n'a pas besoin d'autre excitant.

Cet excitant, au surplus, son déisme, qui descend en droite ligne de celui du vicaire savoyard, le lui fournirait aussi généreusement. La pièce liminaire des *Poésies politiques et élégiaques* fait remonter aux enseignements du Christ une thèse sociale qui, à l'époque où paraît ce recueil, n'est pas rare dans les lettres (1) :

Ainsi, longtemps perdue, ignorée en sa source,
L'idée évangélique, enfin, a pris sa course;
Quelques jours à ses flots les rois opposeront
Des montagnes de morts; et puis ils s'enfuiront! (2)

(La Démocratie.)

(1) Pas rare en Belgique, non plus. Voyez dans *Trois semeurs d'idées*, ce que j'ai dit d'Émile de Laveleye et du foyer gantois où devait s'élaborer son socialisme chrétien.

(2) Il serait oiseux d'accumuler les citations, établissant cette disposition philosophique de l'esprit chez Potvin, et ce n'est, d'ailleurs, pas le lieu. Mais il est permis de constater qu'elle resta inébranlable dans toute la période qui suivit, qui est celle de sa plus grande et de sa meilleure production; dans le poème du *Soleil*, son ouvrage le plus achevé, il dira (p. 90) :

« Oui, la voix des soleils et des mondes proclame
Les grands desseins de Dieu, les grands devoirs de l'âme. »

Et le poème se clôt sur un hymne où est opposé le vrai Dieu à

Il est inutile de multiplier les citations ; je renvoie les curieux aux *Poésies politiques*, à *Patrie*, à telle strophe où l'ouvrier en blouse est exalté, à telle autre où est tracé un programme, qui semblerait bénin à nos socialistes actuels :

Quand, s'écrie-t-il, accordera-t-on

La crèche aux nouveau-nés, l'asile aux invalides,
Le dividende à l'homme et l'école à l'enfant?

Va pour la crèche, l'hospice et l'école. Mais le dividende? Peut-être la participation aux bénéfices est-elle l'agréable leurre de demain (1).

Avec ce sentimentalisme, coulé en des formules qui ont fini par être inscrites dans nos lois, en voisine un autre, qui ne dérive pas d'ailleurs. Qui dit égalitarisme dit pacifisme. Et donc, non content d'éditer, comme on l'a dit, un livre de Louis Bara, qui, enseveli dans un injuste

la sorte de caricature dont se satisfont les confessions religieuses.

De précision plus grande, et notamment d'une adhésion formelle au christianisme, je vois bien des traces, mais elles n'ont pas assez de netteté pour que j'ose me prononcer d'aussi loin. Voyez, par exemple, la curieuse pièce adressée « à une jeune fille qui voulait entrer au couvent ». (*P. Politiques*, pp. 19-21.) Elle est datée de 1838.

(1) Voyez encore dans les *Poésies politiques* :

« Parlons au peuple et sachons le former!
Montrons à tous comment on doit être homme... »

Et ailleurs, en termes plus vagues et, d'ailleurs, plus justes :

« Faisons régner en lois pour tous le droit de vie;
Qu'on assure le pain du corps et de l'esprit
A l'homme, enfant des cieux, que le verbe nourrit. »

oubli, répondait trop à ses propres aspirations pour qu'il ne s'en servît pas comme on le ferait d'un bélier pour pénétrer dans la Cité de demain, il sème de-ci de-là ses apophtegmes généreux; s'adressant au Soleil, il l'invoque dans un poème qui est ce qu'il a conçu de plus grand :

... dans la paix d'une époque sublime,
Tu verras l'harmonie, ange délicieux,
Régner dans tous les cœurs comme dans tous les cieux. (1)

De même, dans *Patrie*, son optimisme, plus fort que l'expérience quotidienne, lui permet de vaticiner ainsi :

La fraternité pacifique
Se fonde, et comme l'Amérique,
L'Europe a ses États-Unis. (2)

Il écrivait cela en 1862 (3). Hélas ! nous sommes en 1920 et l'on pourrait retourner la formule, en disant que les États-Unis, déchirés par la rivalité de grands intérêts et de petits hommes, connaissent les sursauts douloureux de la vieille Europe. Et quant à celle-ci, pantelante, vidée d'or et de sang, il est sage de n'en point parler...

(1) Page 98.

(2) Voyez encore la préface de son livre sur la *Corruption littéraire en France*, p. VII. Déjà, en 1848, il mêle ces beaux rêves à son exaltation. Parlant de la France, il s'écrie :

« Le Monde à son appel déchire les traités ;
Les peuples s'uniront; comme l'Hercule antique,
Ils abattront d'un coup l'hydre diplomatique, etc. »

(*Poésies politiques*, p. 66.)

(3) C'est la date de publication du recueil ; mais tout nous incline à conjecturer que ces vers sont des environs de 1848.

Un bel idéaliste (1), comme Charles Potvin, ne pouvait pas ne pas croire au progrès. Pour lui le progrès est une réalité intangible (2). Mais ce n'est pas une réalité fatale. Il suppose l'action libre de l'homme, et ainsi s'expliquent les défaillances périodiques qu'enregistre l'histoire. Ou plutôt, tous les progrès sont solidaires. Car ce qu'on nomme ainsi consiste en une série d'accroissements se conditionnant l'un et l'autre. Potvin admet donc une sorte de devenir à la Hegel, mais mitigé, accentué ou ralenti par la libre intervention humaine. Et de son idéalisme, un peu vague, on peut, à des moments, se demander s'il ne se dégage pas une conception du divin analogue à celle du Renan de la maturité, associant l'idée de l'Inconscient à celle d'une perfection progressive.

Comment, dans sa critique, réussit-il à concilier le génie avec une sorte de déterminisme, d'ailleurs moins rigoureux que celui de Taine? C'est ce qui ne ressort pas

(1) Idéaliste il l'était et pas seulement par la pensée et la plume. Si c'était le lieu, on parlerait ici des actes de charité sociale où se dépensa son zèle généreux. Je n'en connais pas de plus touchant que l'hospitalité accordée à Félix Belly, victime d'un sort impitoyable, dont notre confrère a raconté la vie et défendu la mémoire avec la plus belle sincérité (*Revue de Belgique*, 15 juillet 1889); comparez dans la même revue (1890 : *La mort d'un franc-maçon;* (1893) *Félix Belly et le percement de l'isthme de Panama*.

(2) « Quand rien n'entrave la marche du progrès, ses pas sont lents, mais sûrs, admirables, heureux; il ne doit pas demander à la fièvre une force qui renverse les obstacles, ni en appeler à l'héroïsme des armes... » (*Le livre de la Nationalité belge*, p. 14 [1848].) Comp. *Revue philosophique et religieuse*, 1856, p. 137, sq.

nettement des études, d'ailleurs suggestives, publiées dans la *Revue philosophique et religieuse* en 1856. Il m'a paru qu'il se tirait un peu lestement d'affaire par cette formule vague : « Le génie a besoin de son siècle, » autant que son siècle a besoin de lui. » S'il en était autrement à quoi servirait la culture du peuple ? Ne doit-elle pas contribuer à « former le goût général si » nécessaire à l'éclosion de grandes œuvres ? » Je n'insiste pas sur la conclusion particulière que Potvin tire de ce *truisme ;* en somme cela revient à dire, avec un grand penseur, que le génie est une longue patience, sinon en soi, du moins par la lenteur de l'élaboration qu'il suppose.

J'ai déjà mentionné le poème intitulé *Le Soleil.* Publié une première fois en 1855, il a été réimprimé dans un recueil que je n'hésite pas à proclamer ce que notre confrère a écrit de plus élevé, de plus conforme à sa riche imagination et aux aspirations de sa pensée (1). Si cette notice n'était pas subordonnée à une destination tres particulière et si, d'autre part, je n'avais déjà trop insisté sur les convictions politico-philosophiques de l'écrivain, j'aurais plaisir à analyser de près ces deux chants, qui se rattachent, par leur noble conception, à toute une littérature rationaliste, mais imprégnée de haut lyrisme aussi, qui, au XVIIIe siècle, chez l'auteur des *Mois* et chez celui des *Saisons*, chez Parny et Chénier, chez l'abbé Delille, plus tard, chez Chênedollé, l'auteur du *Génie de l'homme,* a conquis ses lettres de noblesse.

(1) *Marbres antiques et crayons modernes*, 1862.

On en retrouverait aisément des débris dans l'œuvre de Lamartine et de Hugo, du premier surtout de ces poètes, si étrangement doué pour les généralisations un peu vagues, dont on ne sait au juste si elles n'ont pas autant contribué à fonder sa réputation littéraire que ses effusions sentimentales. Mais, dans les *Méditations*, on ne perçoit déjà plus guère le cri de l'orgueil humain qui, dans les fragments du poème philosophique d'André Chénier, jaillit d'une conscience païenne.

Chez notre confrère, ce n'est pas, il faut le confesser, le souffle puissant de la Déméter antique, l'amour quasi sauvage de la nature libre, affranchie des entraves de l'homme, la curiosité quasi religieuse de ses jeux, de ses créations, de ses métamorphoses, qui dictent les accents les plus beaux. Potvin est trop enfoncé dans notre culture savante, trop féru des idées de justice, d'egalité, de progrès, pour pouvoir détacher son regard de certains buts sociaux, même dans ses heures inspirées. Néanmoins son poème du *Soleil* est une œuvre qui ne mérite pas l'oubli. Elle est traversée d'une sorte de passion, qui en épure l'esprit et ennoblit la forme. Après une très belle invocation au Dieu-Lumière, le poète narre toutes les incertitudes, par lesquelles passe le savoir humain avant de fixer, enfin, sa place dans le système céleste. Sur Copernic, Galilée, Képler, Newton il a écrit de beaux vers, drus, fermes, exprimant sans prosaïsme ni longueurs ce qu'ils doivent signifier.

Voici, par exemple, comment est décrite l'œuvre de Newton; la comparaison abrégée par laquelle elle est annoncée n'est pas la seule de l'espèce, l'auteur ayant

multiplié les images et diversifié ainsi, autant qu'il le pouvait, une exposition difficile [1] :

Gloire à Newton vainqueur! — Aux remparts de [Pergame,
Quand, pareil à l'éclair qu'un soir d'automne en- [flamme,
Apparut, des Troyens fendant les larges flots,
Achille, ardent guerrier, prompt vengeur d'un héros,
Tout fuit. Hector frémit, et déjà la courroie
Emportait son cadavre autour des murs de Troie;
Quand l'Olympe ébranlé repoussait les Titans,
Que la terre craquait au poids des combattants,
Soudain, las du combat, prompt comme un vent [d'orage,
Jupiter prend la foudre et déchaîne sa rage;
L'ennemi se replie et tombe foudroyé,
Tel qu'un pan de forêt par le feu balayé;
Et, comme après l'ondée on voit fleurir la plaine,
Déjà paisible, au Dieu souriait son domaine.
Tel apparaît Newton dans les savants tournois;
Il dit, et la victoire est fixée à sa voix.
Les cieux, leur équilibre et leurs métamorphoses,
Képler en vit les lois, Newton en voit les causes.

[1] Tantôt il compare les soleils qui, dans l'espace infini,

... roulent leurs vastes corps,
Et sur leur route immense, incessamment suivie,
Répandent la clarté, la chaleur et la vie...,

à l'aigle qui monte vers les cieux, à la panthère du désert, ou bien il les voit qui,

... rangés en bon ordre autour d'un chef puissant,
Semblent des escadrons au casque éblouissant.

Le monde, qui se meut sur de secrets ressorts,
Trouve son mouvement dans la chute des corps;
L'élan original, l'attraction centrale
Se combinent, l'ellipse en est la diagonale;
Et toutes s'attirant sans pouvoir se heurter,
L'une vers l'autre on voit les sphères graviter.

A côté de cette caractéristique ornée, mais vigoureuse et, semble-t-il, exacte de l'œuvre du grand mathématicien anglais, le plaisir d'un contraste m'incite à placer une peinture de la nature tropicale, où l'on admire un disciple de Chateaubriand :

L'écharpe du soleil s'y dérobe en sautoir;
Point de lutte, au matin; point de pénombre, au soir;
De belles nuits d'azur y rayonnent sans voiles
Et le ciel est orné de toutes les étoiles.
Des îles d'aloès ici bordent des mers
De sable; l'oasis fleurit dans les déserts.
La fougère s'élève en arbre; les roseaux,
Comme des peupliers, montent du sein des eaux;
Des plus brillantes fleurs la plaine est assortie :
L'iris en est l'œillet, et le cactus, l'ortie;
Le mammea s'unit aux chênes; l'acajou
Étend ses larges bras, où court le sapajou.
Et partout, au-dessus des bois, des monts, des herbes,
Dominent des palmiers les aigrettes superbes!
L'Océan, du climat reflétant les ardeurs,
Vient sans cesse au tableau ajouter ses grandeurs;
D'oiseaux de paradis le rivage s'émaille;
Sous les pas du lion, la montagne tressaille;

Elle étage et déroule au loin ses larges flancs,
Recouverts de forêts et percés de volcans;
Puis elle montre à nu ses puissantes mamelles,
Dont le sol boit sans fin les neiges éternelles,
Et que parent encore, de leurs riches couleurs,
La tulipe étoilée et l'orchidée en fleur.

Ailleurs il s'amusera à vaincre les difficultés que crée la terminologie technique. La découverte de Niepce, par exemple, ou les recherches heureuses de Plateau ne le découragent pas; il leur fait un sort dans la partie d'un exposé, qui se termine par un hymne à l'humanité, que le rapetissement de notre terre, « atome perdu » dans l'immense système planétaire, ne condamne point à s'humilier, mais autorise, au contraire, à s'exalter devant la grandeur des découvertes de ses fils.

Plus l'espace grandit, plus l'homme devient grand!
Tout ne fut pas créé pour l'antique Cybele;
Le jour ne brille plus uniquement pour elle,
Mais la pensée est reine, et l'homme y reste roi.

Avec quelques traductions des Anciens, un *hymne* plus inégal, mais qui renferme des couplets grandiloquents, peut-être aussi la description de la Belgique dans *Patrie* et quelques fragments d'autres poésies. *Le Soleil* est, d'avance, désigné pour une *Anthologie-Potvin*, qui a sa place marquée dans nos bibliothèques et qui ne tardera pas, j'espère, à trouver éditeur.

VII.

Reste une autre veine de poésie, qui, à mon avis, a moins réussi à notre confrère, quoiqu'il se soit acharné à la creuser et que chacun des événements, petits ou grands, de sa vie lui ait fourni pour cela un prétexte, jugé suffisant. On en trouvera les spécimens les plus caractéristiques dans un recueil intitulé *En famille*; mais bien auparavant et dès 1838, Potvin cède, en parlant de lui et des siens, à un penchant assez naturel à tous les lyriques. En 1849, nous en notons la trace à la fin des *Poésies politiques et élégiaques*. Mais c'est surtout plus tard, dans sa vie intérieure, où la présence de trois enfants adorés jetait une note vibrante de gaîté, en même temps qu'elle lui créait de nouveaux devoirs, que le besoin d'épanchement se manifeste dans toute sa vivacité. L'écrivain s'y abandonne ingénument, et il nous rend confidents de tous les mouvements de son cœur d'époux et de père. Les vers qu'il a écrits sur la maladie d'une de ses fillettes, sur la mort de sa première femme, etc., ne sont pas les meilleurs qui aient coulé de sa plume. Toutefois on aurait tort de les dédaigner, car ils nous font mieux connaître, et aimer davantage, l'homme à qui les préoccupations familiales en ont fourni les thèmes ordinaires.

D'autres, sans jaillir d'une source plus pure (il n'en est assurément point), nous semblent supérieurs. Et pourtant, parler de l'amour après tant de siècles de lyrisme n'est pas une tâche aisée. Elle l'est encore moins pour quelqu'un qui a fui l'orage des passions et s'est de bonne heure voué aux joies tempérées du foyer. C'est

donc ailleurs, semble-t-il, qu'il faut aller chercher, dans l'œuvre de notre confrère, les plus vives expressions d'un sentiment que ses maîtres romantiques ne conçoivent guère qu'entre des êtres séparés par les lois de la morale vulgaire.

Encore est il juste de noter que même ce sentiment, extérieur à l'écrivain et transporté dans la sphère chimérique du théâtre, ne triomphe ici que sous les formes les plus avouables de l'attachement. Dans *Les Gueux*, une scène, qui rappelle, d'ailleurs, un joli dialogue amoureux de *L'Aventurière*, vient interrompre la monotonie tragique d'une intrigue laborieusement calquée sur l'histoire. Des jeunes gens, séparés comme Roméo et Juliette par des convictions et des intérêts de famille, y roucoulent l'éternelle chanson de leur âge :

MARGUERITE.

...Laisse ainsi mes deux mains dans ta main,
Puis, quand viendra le soir, disons-nous : A demain !
Et si tu ne viens pas, je t'attendrai sans cesse;
Je dirai, chaque soir, pour tromper ma tristesse :
Il a dit : à demain, il l'a dit devant Dieu,
Il ne peut pas mourir sans m'avoir dit adieu.

MAURICE.

Non! je te reverrai souvent, je te le jure!
Tu sais, au fond du parc, ce bouquet de verdure,
Où nos premiers aveux ont trouvé leur doux nid,
Où notre hymen secret souvent nous réunit;
J'y viendrai quelquefois dans un mystère tendre... (1)

(1) Acte II, scène IV.

Dans *La Mère de Rubens*, la passion contenue d'une épouse outragée, et pourtant restée fidèle au devoir et aux plus doux souvenirs. n'a pas moins heureusement échauffé la verve du poète. On confessera qu'elle trouve des accents plus forts que la femme adultère, qui s'attache aux pas de Jean Rubens et le dispute à sa femme légitime Mais c'est dans *Patrie* (1), que Potvin a peut-être le plus clairement defini sa conception sérieuse et chaste de l'amour, si éloignée de celle de ses maitres romantiques, dont il repousse en ce point le servage, au risque de sacrifier à ses principes quelque chose de son art. Il essaie de nous montrer l'homme selon son cœur, « n'étant ni la brute, ni l'ange. »

Il est homme; à ses yeux la femme est une sœur;
S'il a la force, elle a la grâce et la douceur.
Il hait ces voluptés, dont le philtre profane
Rend esclave l'époux, l'épouse courtisane;
Il respecte l'amour comme un vase sacré.

En somme. il est bien de chez nous, par cette conception loyale, traditionnelle, un peu bourgeoise d'un sentiment qui n'a pas produit en lui — d'après ses vers — une exaltation comparable à celle qui enlève, vers les cimes orageuses, les maitres du lyrisme français.

Cette poésie d'*En famille* ne mérite donc pas le dédain

(1) Page 52.

que les écrivains de 1880 lui ont marqué [1]. Il faut la lire, pour être juste, après une longue flânerie dans les faubourgs de Bruxelles, lorsqu'on a contemplé le grouillement sympathique de figures placides, dénuées d'expression fiévreuse ou mélancolique; lorsque les activités sont détendues vers les joies un peu vulgaires, qui se goûtent avec un rien de négligé dans l'attitude et le langage, mais qui sont si conformes à notre nature moyenne, fermée aux grands élans et aux ultimes dépressions. Bref, elles ont, de notre bon peuple, ce qui déconcerte d'abord le voyageur français, inhabile à diagnostiquer, sous ces dehors un peu frustes et ternes, les solides vertus d'une race riche de sens, hospitalière, simple et dont le labeur est persévérant.

VIII.

On voit qu'il se résout en un idéal de sécurité publique et de paix familiale, le problème de vie pensante et étrangement active que se posa le poète montois Toujours il resta fidèle à cet idéal, et si les déceptions de la

(1) Si les fondateurs de la *Jeune Belgique* s'y sont trompés, cela prouve à quel point ils s'étaient dénationalisés et combien ils se méprenaient sur les véritables tendances de la race. Après quarante ans, embourgeoisés pour la plupart, les survivants se sont rangés à des modes pour lesquelles ils n'avaient qu'ironie. Estimons-nous heureux qu'il subsiste de cette époque, dont j'ai connu les fièvres révolutionnaires, avec quelques beaux livres, un sentiment plus élevé de la forme et un retour d'affection pour la France.

vie ou les affres du foyer influencèrent parfois son humeur, jamais elles n'altérèrent la sérénité de sa belle âme Un lien ferme raccorde, en lui, les convictions du démocrate, intraitable pour le despotisme guerrier et les empiètements de l'Église, et celles du père, attentif à la formation des jeunes caractères et à la santé des jeunes esprits :

On sent mieux du progrès la nécessité sainte
Quand on veut pour ses fils un avenir sans crainte,
Et c'est dans sa famille, après un froid labeur,
Qu'on rallume le mieux le feu sacré du cœur (1).

Dans son extrême maturité, il semble avoir été plus particulièrement préoccupé de la nécessité d'étendre un apostolat, qui avait été surtout jusque là politique et littéraire. Comme à tous ceux qui se sont fait leurs convictions eux-mêmes et qui ont le légitime orgueil de les avoir trempées, en quelque sorte, au rude contact des réalités, il lui vint alors à l'esprit de codifier ce que l'expérience lui avait enseigné sur les devoirs des hommes les uns envers les autres et sur leurs obligations envers eux-mêmes.

Justement l'éditeur Gillon fondait à Verviers cette *Bibliothèque,* qui a eu son temps de célébrité et qui a rendu d'incontestables services aux idées libérales à partir de 1877. La franc-maçonnerie et la Ligue de l'Enseignement encouragèrent une tentative qui fut

(1) *La Comédie électorale*, acte III, scène III.

opportune et heureuse, du moins dans la période des débuts Charles Potvin, sollicité de collaborer à l'entreprise, lui donna six petits volumes, répondant à un désir souvent exprimé. Il avait tâché d'y condenser sur la société, sur l'individu, sur la famille, sur la religion, les mœurs publiques et privées, les langues, etc., ces notions essentielles et à peu près généralement admises, sur lesquelles reposent, en somme, les règles de vie imposées à chacun et à tous, et sans lesquelles il n'y aurait pas de société, à proprement dire.

En relisant ces petits traités, on note le très bel effort d'une âme passionnée pour ne pas céder à la tentation, fréquente et fatale, de condamner ou, du moins, de sous-évaluer ce qui, dans les doctrines extrêmes, est en opposition avec les suggestions de son propre instinct. Sans doute, cet effort n'est pas toujours victorieux, et l'on peut regretter, par exemple, de trouver en appendice au troisième traité, un exposé intitulé : *De la lutte clérico-libérale.* Mais quoi! On était à la veille des élections qui amenèrent la réaction libérale et, d'autre part, il ne faut pas oublier que ces petits livres renfermaient une pensée politique; les fièvres du moment ne pouvaient pas n'y laisser nulle trace. Il est déjà édifiant que Potvin parle avec égard de ses adversaires religieux et avec respect du passé catholique. Ses autorités n'ont rien d'exclusif. Il les prend partout, et aussi abondantes qu'il peut. On retrouve dans ces sortes de catéchismes, écrits avec une jolie simplicité, ce besoin du divin qui l'a inquiété pendant toute sa vie, et qu'il serait sot de confondre avec l'aspiration religieuse toute courte; le divin, pour lui, c'est Dieu, oui certes, mais, comme il l'écrit, Dieu qui

« n'appartient à personne », Dieu au-dessus et en dehors des sectes, et c'est aussi cette perfection, qui descend peu à peu sur la terre, pour s'infiltrer jusqu'en nous, à mesure que nous progressons vers la liberté et la fraternité, vers ce qu'il appelle, avec une douce exaltation, « l'heure de l'amour ».

C'est donc une notion éducative, qui est tout au fond de sa morale publique et de sa morale privée. Nous la retrouvons dans son théâtre [1]. Mais l'accès de celui-ci nous serait difficile, si nous ne considérions — et le livre sur *La Corruption littéraire* nous renseigne là-dessus — qu'au sens de Potvin, la scène a de plus grands devoirs de par sa destination même. Elle est un genre *national*, et, par conséquent, elle relève plus directement que le roman et la poésie (bien qu'il acceptât la thèse d'une poésie officielle, et qu'il prêchât d'exemple, hélas, en écrivant des *cantates!*) de la tutelle publique.

C'est dire, en somme, qu'il admettait l'utilité d'un rôle littéraire de l'État, académies, concours, etc. Il l'admettait en toute sincérité d'âme, et s'il a désiré les prix officiels (maigre provende), ce n'est assurément dans aucune intention de lucre. Mais il attachait à ces consécrations une importance sur laquelle on peut penser autrement que lui. Dans son *Histoire des Lettres belges*, ayant à s'analyser lui-même, — et c'était de stricte obligation, —

[1] Elle s'est précisée aussi dans des articles d'un intérêt plus spécial, où il entend ne s'adresser qu'aux pédagogues. On comprend que j'ai ègé une notice, déjà bien longue, de l'analyse de ces articles, dont certains ont pourtant leur portée. On en trouvera le détail dans la bibliographie.

il insiste peut-être exagérément sur sa participation à des multiples tournois littéraires, comme si un écrivain de sa culture avait besoin d'être « manœuvré » par une initiative gouvernementale ou mis en branle par une « cinquenaude » académique! Il précise même que son théâtre est, du moins en partie, né d'un tel enjeu « ... Je » raconterai peut-être un jour, dans le détail, mes expé- » riences à Paris. Je n'étais guère tenté de les recom- » mencer à Bruxelles. Mais le gouvernement parlait de » patriotisme et de littérature, de civilisation et de » poésie ; il assurait au lauréat le droit à la représen- » tation, cet unique moyen de s'exercer au théâtre ; je » m'y laissai prendre » (1).

Il se laissa surtout prendre au piège des consécrations officielles Comme tous les démocrates logiques, il croyait au Dieu-État ; il y croyait dans tous les domaines, et donc dans celui des lettres et des arts A une nationalité jeune, il estimait qu'il fallait, pour se dégager de l'étreinte intellectuelle de Paris, un adjuvant qui lui avait manqué jusque-là.

Et c'est pourquoi il écrivit ces drames historiques : *Jacques d'Artevelde*, *Les Gueux*, *Le Doyen des Brasseurs*, *La Mère de Rubens*, qu'il réédita sous une même couverture, en 1880, en leur donnant un titre commun, d'une sincère modestie : « Essais de littérature dramatique. »

(1) P. 351. Voyez dans sa notice sur Gustave Frédérix, p 144 (*Annuaire* de 1897) cette observation où se marque ingénument quelque surprise : « Nos grands prix ... semblent l'avoir laissé indifférent, tant qu'il n'eut pas la corvée de s'en occuper dans les jurys. Il en négligea plus d'une fois les lauréats. »

Ce sont, en effet, des essais, ou plutôt des études. En les relisant maintenant, avec le recul de quarante années et une expérience assurément meilleure des besoins et des exigences scéniques en ce pays, on n'a pas de peine à découvrir ce qui manque à ces études pour être des drames véritables. L'auteur consciencieux renvoie souvent aux mémoires et aux documents du passé; il nous convie à surveiller son travail de maître mosaïste, qui met des rimes à des décrets, à des proclamations, à des appels à la révolte, à des sommations d'obéir, à des discours officiels, ou qui auraient pu l'être. L'amour ne tient là-dedans presque aucune place; les autres passions s'effacent devant les considérations d'histoire. La seule maîtresse de tous ces hommes qui s'agitent, on ne sait trop pourquoi, est la Patrie. C'est une grande dame bien distante, et qui se fait tirer l'oreille pour donner ses rendez-vous.

En somme, l'erreur de Potvin a été de confondre cette première élaboration des données historiques avec la composition littéraire du drame. Du drame, il manque ici l'essentiel : la gradation engendrant la vie par le mouvement progressif, l'intérêt individuel qui seul nous touche, puisqu'il est le nôtre et que les péripéties auxquelles il est subordonné sont nos propres péripéties, les dates de notre vie sensible, bien plus importantes dans le courant humain que notre vie cérébrale, comme nos affaires privées sont, hélas! bien plus importantes, dans le quotidien, que les affaires publiques. Comment se passionner pendant cinq actes pour l'Électeur, pour les privilèges des corporations, pour l'alliance anglaise ou française? Comment faire admettre à une foule que tous

les appétits doivent s'enrégimenter au service d'une idée et ce sans trêve, sans objectif différent ? C'est à ce particulier, qui est notre vie, qu'il fallait ramener, sinon subordonner, les grands intérêts dont la contemplation absorbe l'attention du dramaturge. Des bribes d'histoire, même glorieuse, sur des lèvres glacées ne font pas une œuvre de théâtre.

Les contemporains se sont bien aperçus de ces défauts littéraires d'une œuvre, fruit de la volonté, qui trouva pourtant des juges bienveillants. Si les avis diffèrent sur l'opportunité des sujets que le nationalisme de Charles Potvin lui imposait avec une insistance quasi tyrannique, il y a, pour ainsi dire, unanimité dans la critique pour regretter que l'auteur de ces drames ait tout sacrifié à une pensée de fidélité historique assez vaine.

Ne soyons pas trop sévères, nous qui savons qu'à part Maeterlinck et l'auteur du *Mariage de Mlle Beulemans*, il n'est pas d'auteur belge qui ait connu au théâtre de réussite fructueuse. Pourtant de Wacken à Potvin, le progrès scénique ne se découvre point [1]. Le meilleur

[1] Je pense ici à la tragédie historique, dont le meilleur spécimen, chez nous, reste l'*André Chénier* de Wacken. La comédie a-t-elle progressé des essais timides, postérieurs à 1830, aux grandes compositions de Potvin, *Le Luxe* (1862), *La Comédie électorale* (1866), *L'Homme de génie* (1873) ? Je laisse aux professionnels le soin de décider. Pour ceux qui, comme c'est mon cas, n'ont vu jouer aucun de ces ouvrages, ils constituent forcément un spectacle dans un fauteuil, et rien de plus. Mais avec un peu d'érudition littéraire, rien empêche d'y voir d'agréables succédanés de *La petite ville* de Picard ou de *L'Honneur et l'Argent* de

ami de ce dernier est bien obligé de le confesser, lorsqu'il loue *La Mère de Rubens* dans un périodique où notre ancien confrère est accueilli lui-même, en attendant qu'il en prenne la direction : « M Potvin, écrit-il,... n'a » satisfait que les érudits; il n'a touché que la foule, et, » en voulant rester scrupuleusement vrai. il a dérouté, » déconcerté les habitués de ces sortes de spectacles. » Pour tout dire, il lui a fallu recourir à certains artifices » que l'art réprouve, à des subterfuges que la critique » littéraire a condamnés depuis longtemps. » Et il ajoute que « admirablement écrite », l'œuvre est « mal charpentée » (1). Plus brutal en dépit d'une évidente sympathie, mais possédant une autorité moins fragile en la matière, Francisque Sarcey, lors de la représentation de la pièce aux matinées Ballande, à Paris, proposait de la remanier complètement : « La pièce gagnerait à la suppression du cinquième acte ; il serait facile de resserrer les trois précédents en deux et de rendre dans le premier l'exposition plus claire et plus probante. On aurait alors une vraie œuvre dramatique. Nous n'avons entendu qu'une étude très consciencieuse. très profonde, souvent brillante, mais toujours triste, d'une situation où il nous était impossible d'entrer (2). »

Ponsard ou même de la *Gabrielle* d'Augier. L'accent en est évidemment plus prosaïque, l'observation plus courte et l'émotion moins extériorisée que dans les œuvres achevées de l'auteur de *Giboyer;* mais ils constituent de très honorables tentatives de décentralisation, dont la place est marquée dans notre herbier dramatique.

(1) E. Van Bemmel, dans la *Revue de Belgique.*

(2) Feuilleton du *Temps*, 1er novembre 1875. Joseph Caraguel, dans le *Journal des Débats*, s'exprimait ainsi : « Il y a des lon-

La presse belge, pour autant qu'on puisse dégager une impression d'ensemble des nombreux articles, fort inégalement soignés et compétents, qu'inspira la représentation des œuvres de Potvin, semble être d'accord avec le sentiment exprimé par le critique parisien. Elle n'est pas insensible aux intentions généreuses et à l'effort littéraire de l'écrivain, mais elle regrette quasi unanimement son inexpérience de la scène, l'absence de « métier » dans un art qui demande une préparation technique plus encore que de l'imagination et du lyrisme soutenu. Un des juges de Potvin, F. Descamps, dans un article empreint d'une grande bienveillance (1), croit découvrir dans l'origine même de plusieurs des pièces de cet écrivain la cause essentielle de leur imperfection dramatique. Elle furent écrites, dit-il, pour la plupart, à l'occasion de concours officiels. Or « le concours » exigeait que le sujet fût emprunté, soit à l'histoire, » soit aux mœurs nationales », sottise administrative, qui fait du patriotisme un article de la boutique littéraire, comme il le fait d'une antiquité, aussi mal connue des concurrents que de leurs juges, le thème obligatoire d'un concours de peinture ou de sculpture! Jamais on ne saura dire le mal que l'intervention officielle a pu causer à une jeune inspiration.

Ce qu'il faut proclamer à l'honneur de ce théâtre, c'est qu'il n'est pas seulement dicté à son auteur par une noble

» gueurs, des scènes écourtées et beaucoup d'inexpérience dans le » drame de Potvin ; il y a aussi de belles inspirations et de nobles » sentiments, rendus dans un langage élevé. »

(1) Dans le *Journal des Gens de lettres belges*, 15 février 1881.

pensée de patriote. Un poète s'y révèle, gêné et comme ligotté, hélas! par les limites que lui traçait sa tâche d'historien, mettant des rimes à sa prose. Pourtant de-ci de-là une scène touchante (1), un couplet éloquent, un vers admirablement frappé attestent la robustesse d'un talent que les contraintes qu'il s'impose ne réussissent pas toujours à détourner de sa véritable destination (2).

(1) Voyez, par exemple, la scène d'amour de l'acte II des *Gueux* et, dans *La Mère de Rubens*, les deux derniers actes et tout le rôle de Marie.

(2) En revanche des anachronismes de style, sinon d'idée, seraient plus sévèrement critiquables, s'ils ne trahissaient ingénument une pensée bien moderne. J'ai noté dans *Jacques d'Arteveld* les passages suivants :

... La France métropole
Sur toutes les toisons vous donne un monopole.

Armons, dit le héros,

Pour faire du pays un temple de la Paix.

Knop énumère les bienfaits de la politique prudente du « sage homme » :

L'industrie en tout lieu semant ses millions,
La patrie en honneur parmi les nations...

Et encore :

Ainsi nous fonderons, à l'abri des rancunes,
La fédération de toutes les communes.
L'Europe alors sera!

Des vers comme ceux-ci ne dépareraient pas un drame de Victor Hugo :

A-t-on des yeux pour voir, un cœur pour respecter
Des innocents qu'au gouffre on va précipiter,
Et prend-on en pitié, quand la luxure brille,
Cette part de sa chair qu'on nomme une famille,
Et qu'on laisse, pour suivre au loin de vils désirs,
Accrochée au buisson des criminels plaisirs ?
On est aveugle, on est sourd comme un laquais ivre(1).

C'est la mère de Rubens qui parle ainsi, et c'est encore elle qui dit à sa rivale :

Vous régnez, Dieu sait où, dans l'ombre d'une faute;
Mon règne est où l'on souffre, au grand jour, tête [haute,
Où l'on meurt, s'il le faut, digne dans l'abandon,
Où l'on fait éclater l'amour dans le pardon (2).

(1) *La Mere de Rubens*, I, VIII.

(2) Dans *Jacques d'Arteveld*, il n'est pas exceptionnel de lire de ces vers bien frappés :

« C'est le phare allumé sur le gouffre écumant
. . . . . .
Le Karl naît dans une auge et meurt sur le fumier ! »

L'influence de *Cromwell* est d'ailleurs décisive dans cette œuvre, et il y aurait tout une étude à entreprendre sur les sources romantiques françaises de ce Belge intransigeant.

IX.

Si l'on ambitionnait de ne rien omettre (1), ne serait-il pas indiqué en cet endroit d'étudier la technique d'un artiste qui a pesé sur sa génération, qui s'impose à l'attention des suivantes par l'ampleur et la variété de son œuvre? Je laisse pourtant ce soin à d'autres, me bornant à quelques remarques finales.

Et tout d'abord, il est loyal de proclamer que notre confrère a tenté cette chose quasi impossible de concilier une forme strictement littéraire, soit avec le réalisme simplet de détails pris dans la vie populaire (2), ou se rattachant aux gestes quotidiens de chacun de nous, soit avec les préoccupations politiques et morales d'un petit pays, mû par de petites ambitions. De là son attachement obstiné aux sujets nationaux, qu'il traite *per fas et nefas*, sans toujours consulter ses forces, ni surtout le sentiment

(1) Encore serait-il nécessaire, alors, d'étudier les relations que Potvin eut avec Wiertz, son admiration, peut-être excessive, pour cet artiste grandiloquent, dont il a publié et commenté les œuvres littéraires et dont il a laissé les papiers à l'Académie. Légataire universel du peintre, il s'empressa de transmettre à l'État son héritage qui se résume pour nous en une collection de tableaux dont la garde lui fut confiée, avec de biens modestes appointements. Tout cela est très noble et doit être mentionné ici.

(2) Cette prédilection est frappante dans son recueil illustré, *L'Art flamand*, où il décrit un certain nombre de tableaux de nos maîtres; mais en les choisissant dans cette note familière, qui est dominante à toutes les époques de cet art, il se condamnait à un prosaïsme verbal, que ne rachète pas toujours une notion enthousiaste du génie pictural des artistes commentés.

général, beaucoup moins tourné qu'il ne le croit vers la contemplation du passé. Il aurait pu contresigner cette boutade de Wiertz : « Et puis, qu'est-ce que cela signifie, bon Dieu! des sujets qui ne sont point de l'histoire de notre pays! ». Mais combien de ses lecteurs consultés eussent sincèrement opiné du bonnet? Par l'œuvre d'Émile Verhaeren, on peut voir ce que pèse le commentaire de nos annales dans la production d'un poète. Certes, *Toute la Flandre*, *Philippe II*, etc, attestent le même souci chez ce mort d'hier que chez son aîné. Mais déjà la postérité parle haut et classe ses œuvres, et elle proclame qu'un recueil comme *La multiple splendeur* éclipse tant de pages consacrées (encore le sont-elles sous une forme strictement subjective) à des thèmes d'un intérêt trop particularisé.

Pour d'autres raisons encore, l'œuvre poétique de Potvin (je n'insiste pas sur sa critique, dépassée aujourd'hui) devait subir une longue éclipse. Et c'est qu'ayant eu à cœur de se soustraire à l'emprise de Paris, l'écrivain belge a, consciemment ou non, été contraint de repousser l'entière conformité de son langage avec celui des maîtres de là-bas. Ceci n'implique pas qu'il ait ambitionné d'écrire un français différent. Mais qu'on pense à Genève, au « style réfugié », à certaines originalités mal appréciées de l'étranger, qui s'associent à l'usage d'une langue, dont le foyer n'est pas chez lui! Montois, il est vrai, donc quasiment de France, Potvin, comme Edmond Picard plus tard, devait s'appliquer, malgré sa culture, avec une sorte d'acharnement, à écrire en Belge qui, sans précisément y mettre de l'affectation, n'est pas fâché pourtant de nuancer son style, son vocabulaire, parfois

sa syntaxe [1]. Un certain prosaïsme verbal ne le choque pas, même au milieu d'une tirade dramatique ou dans l'effusion la plus lyrique de son âme. Il semble, lui qui a une riche palette lorsqu'il le veut bien, plutôt indifférent aux colorations, aux *chatoyances* ou à la musicalité du style qui sont un des triomphes de l'art romantique; l'épithète banale ne l'effraie pas autant qu'il faudrait [2], soit qu'il l'affectionne, soit qu'il y cède par une sorte d'indifférence pour les raffinements de la forme.

Cette indifférence il l'a du reste exprimée avec une vivacité agressive dans l'*Art flamand*. Il rappelle le temps où

... on préférait, — fuyant la vaine amorce —
La force de l'idée à tous les tours de force;
Sachant qu'il est au bien un ennemi, le mieux,
On écrivait bien moins pour l'oreille et les yeux
Que pour l'esprit...

[1] Il écrira (préface des *Lettres à Élisa*): « Le bel amour devait *traverser* une cruelle épreuve. » C'est évidemment le contraire qu'on attendait, et « l'épreuve » qui *traversa* l'amour.

[2] Surtout aux origines et dans l'automne de sa poésie. Voyez, en 1838, l'abus des adjectifs *étonnant*, *charmant*, *éclatant*, etc. Il dit à Rachel que les grands écrivains

Ont taillé notre langue en diamants superbes
Jusqu'au grand jour où vint le siècle souverain, etc.

Dans *Le Soleil*, son plus beau poème, on lit des vers comme celui-ci :

Archimède en progrès et Stévin complété!

Mais je m'en voudrais, je m'en veux déjà, d'insister sur ces minuties.

Il suffisait que l'art

Nous montrât sans effort, sans fard, sans caquetage,
Sans voiler la beauté d'un frivole oripeau,
Le cœur sous la parole et le sang sous la peau.

. . . . . .

C'était assez, du moins Molière le pensait;
Le tenant de Regnier, il l'apprit à Musset;
Et plus d'un fou, comme eux ennemi de la gêne,
Chausse encor les souliers larges de La Fontaine
Et préfère, opposant l'artiste au baladin,
La perruque-Corneille au toupet-muscadin.

Il se moque, par exemple, de la consonne d'appui, chère à tel des romantiques, plus tard aux Parnassiens :

C'est sa béquille à lui, c'est son ut *de poitrine,*
L'ode, comme Catin, porte la crinoline.

Déjà en 1849, il jetait le défi à cet art nouveau, qui allait donner Banville à la poésie française, mais aussi à la perfection plus classique de Hugo et de Vigny [1].

Si vous recherchez l'art, la concise harmonie
Dont aime à se parer une œuvre de génie,
Mille fois épurée aux creusets de l'esprit,
Laissez ces vers : assez de maîtres ont écrit!

[1] Il serait puéril de nier pourtant les multiples et profondes obligations de sa muse à celle des grands écrivains français du XIXe siècle. Tour à tour il les a étudiés, s'en est inspiré. Ce sera pour un de nos jeunes docteurs en philosophie et lettres un beau sujet d'enquête, et j'affirme que la moisson sera abondante.

Politesses du seuil, dira-t-on, excuses que la modestie d'un poète de trente ans ne murmure que des lèvres! Je ne le crois point, ayant, au long de toute cette carrière de Charles Potvin, pu noter, à chaque étape, le même détachement pour la forme littéraire qui empiète sur les impérieuses exigences de l'idée, cette dernière fût-elle d'avance, et devînt-elle de plus en plus par là, étrangère à l'inspiration ordinaire de la poésie [1].

X.

Est-il possible, est-il utile de pronostiquer dès maintenant le sort assigné à une poésie qui nous semble désuète, peut-être aussi à une philosophie politique et morale, qui, si elle a triomphé dans quelques-uns de ses principes, est dépassée (et quelquefois défigurée) par les réalisations du présent?

Je ne voudrais pas m'y aventurer. Et pourtant un instinct de race me dit que, par ses défauts plus encore que par ses qualités, cette littérature, qui a essuyé d'injustes critiques, est bien de chez nous; qu'elle en sera longtemps encore, plus longtemps peut-être que celle de 1880; car, née d'une importation diligemment appliquée à des thèmes plus ou moins nationaux, celle-ci trahit l'enseignement, les méthodes de labeur littéraire

[1] Dans *En Famille*, où il y a des morceaux de plusieurs époques, le plus souvent la coupe des vers, les images, le choix des mots nous reportent avant 1830, et j'estime qu'on s'y est mépris : on a vu du prosaïsme impuissant là où il n'y a souvent que sobriété réfléchie et archaïsme voulu.

et jusqu'au style de Paris. Quand on relit les meilleures pages de Lemonnier et de quelques-uns de ses disciples, on ne peut se méprendre sur ce qu'il y a de peu *belge*, je dirai même d'antipathique à une certaine âme d'ici, dans l'art de conter et de décrire qui s'y affirme avec ostentation. Tantôt on pense à Zola, à Daudet, voire à Cladel, ou bien encore aux Goncourt; tantôt c'est le souvenir, et comme l'étrange parfum de Baudelaire qui monte à nos narines; tantôt la gymnastique de Banville, la menue observation de Coppée, la chanterelle passionnée de Verlaine s'imposent au souvenir, à travers les pastiches plus ou moins habiles des « gens de chez nous ». En un mot, quelle que soit la source d'inspiration française, en dépit de la robustesse et de la variété des tempéraments (et même si la répercussion a été plus lointaine, plus lente, moins nette), toujours un son étranger peut être perçu, étranger au terroir, à l'ambiance plus ou moins rétive ou plus ou moins séduite, qui a adopté ces écrivains nés d'hier, comme elle a adopté leur aînés à travers les temps, comme elle a adopté les livres, la presse, les modes, les vins de là-bas.

Sans doute cette ambiance est différente de ce dont elle fait et son aliment et sa parure; mais c'est justement parce qu'elle est différente, parce qu'elle l'a toujours été, qu'elle se complaît à ce compagnonnage un peu ambigu, qu'elle tend les lèvres, avec une sorte de frénésie, avec un peu de honte aussi, à ce breuvage plus fort, dont la saveur la change des bières faiblement houblonnées, des « piquettes » du pays.

Or, Charles Potvin, dans les portions les plus hautes et les plus sincères de son œuvre, est, et n'est que du pays.

Il a chanté la Belgique et son foyer, et dans la littérature de France il a mis, en quelque sorte, le signet au XVIe siècle. Louis XIV? C'est le « bombardeur » de Bruxelles, de Mons, l'homme à la grande perruque, le mari de Mme Scarron, et le pénitent du Père de la Chaise. Le XVIIIe siècle même ne trouve qu'inégalement grâce devant le rigorisme prolétarien du vieux démocrate. L'Empire (et le second Empire, plus encore) ne pouvait, à ce démocrate, inspirer qu'une profonde horreur, provoquer en lui d'autres réactions que celles de la colère et du dégoût. Ainsi s'explique son silence sur nos grands classiques, son antipathie pour les genres littéraires du XIXe siècle, qui n'ont produit ici que des imitateurs, qui ont ralenti l'action centrifuge d'une petite culture franco-flamande, à laquelle allaient les vœux de cet aïeul (si sincère, lui, et si désintéressé) de nos politiciens « bilinguistes ».

On voit maintenant quelle injustice, née d'une méconnaissance de l'homme et de l'œuvre a pesé, pèse encore sur cette mémoire, qu'il était vraiment temps de ranimer et de défendre. Qu'on le veuille ou non, Potvin est plus qu'un nom très honorable, il est une date de notre histoire littéraire; succédant à Mathieu, à Weustenraad, à Van Hasselt, il personnifie plus activement, et donc avec plus de complexité, plus d'érudition aussi, la réaction nationaliste que le sursaut de 1848 et le drame de 1852 devaient éveiller chez un peuple adolescent, mais déjà robuste en sa croissance et décidé à *fare da se*.

M. Wilmotte.

BIBLIOGRAPHIE.

PUBLICATIONS ACADÉMIQUES.

Mémoires.

Un peu de poésie homérique. Comment il faudrait la traduire et l'illustrer. Lecture dans la séance publique de la Classe des lettres, du 11 mai 1887. (*Mém.* in-4°, t. XLVII, illustré.)

Homère. Choix de rhapsodies, illustrées d'après l'art antique et l'archéologie moderne, et mises en vers. 1891 et 1893. (*Ibid.*, t. L, 1er et 2e fasc.)

Bulletins (2e série).

Poésies :

Les bardes du désespoir. 1876. (T. XLII, p. 911)
Journée d'avril. 1877. (T. XLIII, p. 682.)
Le XVIIIe siècle. 1878. (T. XLVI, p. 129.)
Nuit en mer. 1878. (*Ibid.*, p. 775.)
Le beau. 1879. (T. XLVIII, p. 561.)

Histoire et littérature :

Siger de Brabant. 1878. (TLV, p. 330.)
Des traductions d'auteurs belges. 1878 et 1880. (T. XLV, p. 300, et t. L, p. 184.)
Quel est l'auteur de *Li ars d'amour?* 1879. (T. XLV, p. 405.)

(3e série).

Poésies :

Le Taciturne. 1882. (T. III, p. 272.)
Confession de poète. 1883. (T. VI, p. 325.)
Au poète Van Beers. 1885. (T. X, p. 181.)
Sur la brèche. 1887. (T. XIII, p. 452)
Rapport sur le concours De Keyn. 1881. (T. I, p. 813.)
Rapport sur le même concours. 1882. (T. III, p. 653.)
Rapport sur le concours pour l'histoire du roman. 1882. (*Ibid.*, p 549.)
Rapport sur le mémoire de concours sur les anciens corps de métiers et les associations coopératives, etc. (T. XI, p. 476.)
La charte de la Cour d'amour de l'année 1401. 1886. (T. XII, p. 191.)
Sur les traductions d'auteurs belges. Troisième partie en notice. 1887. (T. XIII, p. 23.)
Discours aux funérailles de J. Van Beers. 1888. (T. XVI, p. 605.)
1889, discours lu comme directeur de la Classe des lettres, dans la séance publique du 8 mai 1889. (T. XVII, p. 422.) Publié aussi dans la *Revue de Belgique*, 1889.
Une page de l'art grec : l'*OEdipe-Roi*. 1889. (*Ibid.*, p. 604.)
Encore une page de l'art grec : L'*Orestie*. 1889. (T. XVIII, p. 729.)
Rapport sur le mémoire de M. P. Bergmans : *L'éloquence parlementaire belge sous le régime hollandais (1815-1830)*. 1891. (T. XXII, p. 171.)

Rapport sur le mémoire de concours concernant les caisses d'épargne. 1892. (T. XXIII, p 573.)

Rapport sur les mémoires de concours de 1894 : *Sur le Roman français au XIXe siècle.* 1894. (T. XXVII, p. 609.)

Rapport sur les mémoires de concours concernant les caisses d'épargne. (Auteurs couronnés : MM. Burny et Hamande). 1894. (*Ibid.*, p. 677.)

Notice sur le livre de M. Denis : *La dépression économique et sociale et l'histoire des prix.* 1895. (T. XXIX, p 294.)

Rapport sur une communication de Maxime Lecat : *Un mystère du Roland.* 1895. (*Ibid.*, p. 542.)

En outre, un certain nombre de notes bibliographiques.

Annuaire

Notice nécrologique sur Eug. Van Bemmel. Année 1882.

Notice nécrologique sur Gustave Frédérix. Année 1897.

PUBLICATIONS DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

Compte rendu des séances.

Hugues de Lannoy. (T. VI, 4e série, pp. 117-138.)

TRAVAUX DE LA COMMISSION DE PUBLICATION DES ŒUVRES DES GRANDS ÉCRIVAINS DU PAYS.

Œuvres de Ghillebert de Lannoy. 1878; in-8o, XCII-552 pages.

OUVRAGES NON PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE.

Poésies.

Poésie et amour, anonyme. 1838; in-32, 174 pages [1].
Aux rois, à un poète, à Mlle Rachel. Paris, 1846; in-12, 24 pages.
1830. Chansons et poésies. 1847; in-12, 48 pages.
Béranger à Manuel, anonyme. Mons, 1848; in-12, 4 pages.

A été attribué à Béranger.

Poèmes politiques et élégiaques. 1849; in-8°, 32 pages.
Le drame du peuple, etc. 1850; in-8°, 32 pages.
Le chansonnier belge. 1850; in-32, 384 pages.
Satires et poésies, suivies du *Choix d'un état*. 1852; in-12, 230 pages.
La Vapeur, légende dramatique. 1854; in-12. (Extrait de la *Revue trimestrielle.*)
Le poème du Soleil. 1885; in-8°, 124 pages.
La Mendiante. 1856; in-12, 70 pages.
La Belgique, poème en quatre chants. 1859; in-12, 100 pages.
Le roman du Renard, mis en vers. 1861; in-12, 278 pages.
Le Grillon, par J. Staquet: 1862; gr. in-8°, 32 pages.
Marbres antiques et crayons modernes, 1862; in-8°, 254 pages.
Patrie. 1862; in-8°; 282 pages.

[1] Chaque fois que la ville n'est pas indiquée, l'ouvrage a paru à Bruxelles.

En famille. 1862; in-8° et gr. in-8°. illustré par Wiertz, 320 pages.

L'art flamand. 1867; in-8°, illustré, XXXII et 292 pages.

Ces quatre derniers volumes ont obtenu le prix quinquennal de littérature française pour la période 1863-1867.

En famille. T. II, 1872; in-8°, 240 pages.

La Patrie de 1830. 1880; in-12, 32 pages. — Paru aussi dans le *Moniteur*, l'*Illustration nationale* et plusieurs journaux.

Poème couronné au concours ouvert lors du cinquantenaire de l'indépendance de la Belgique. Prix de 2,500 francs (¹).

Nos poètes flamands, 1830-1883. Roulers, De Seyn, 1887, préface de J. Stecher, traductions en vers français, dont 23 poésies traduites par Ch. Potvin.

Diverses poésies publiées en feuilles volantes telles que : La Royauté, 1848. — Iambe électoral, 1859. — Cantate pour l'Université libre. 1865, etc., — ou dans les revues : Nouvelles satires (*Revue trimestrielle*). — Deux Sœurs (*Revue de Belgique*), ou à Paris, dans la *Revue britannique*, la *Revue universelle*, la *Religion laïque*, le *Journal des jeunes mères*, ou en Belgique, dans la *Revue artistique* et divers journaux et revues, etc.

(¹) Il y avait quatre prix : deux de 2,500 francs, pour un poème, deux de 1,000 francs, pour une chanson; deux pour la poésie française et deux pour la poésie flamande. Ce poème seul a été couronné.

Littérature dramatique.

Don Juan, de Tirso de Molina, traduction en vers, 3e édition. 1852; in-8o, 120 pages.

Jacques Artevelde, drame en vers 1860; in-18, 168 pages. (Réimprimé avec corrections dans *Patrie*).

Prix triennal de littérature dramatique, période 1858-1860. Maximum [1].

Les Gueux, drame historique en vers, 1863; in-12, 94 pages. — *Idem*. 1869; in-4o à 2 colonnes. Traduit en vers flamands par N. Destanberg (*Stad Gend*, 1864) et brochure in-12. Gand, 1865; 72 pages.

Prix triennal de littérature dramatique, période 1861-1863. Maximum.

Le Patchouli, un acte en vers. 1869; in-8o, 16 pages.

La Mère de Rubens, drame en vers. 1877; in-12, 80 pages.

Prix triennal, période 1870-1872. Maximum.

Représentation à Bruxelles, lors des fêtes de septembre de 1875, et à Paris, aux matinées de la Porte Saint-Martin, le 24 octobre 1875. Reprise à Bruxelles lors des fêtes nationales de 1880.

Essais de littérature dramatique. 1880; 2 volumes in-12, VIII-404 pages et 344 pages.

Outre les trois drames couronnés aux concours triennaux, ce recueil contient : le *Doyen des brasseurs*, drame en vers; les *Truffes*, prologue en prose; la *Comédie électorale*, le *Luxe* et l'*Homme de génie*, comédies en vers; le *Patchouli* et le *Soufflet*, saynètes en vers.

[1] Ce prix consiste en une médaille d'or et une somme de 500 francs au minimum et de 1,500 francs au maximum, plus le droit à la représentation aux frais de l'État, dans une fête nationale.

Deux levers de rideau : *La Mouche*, *Jamais*, saynètes en vers. 1884; in-8°, 32 pages.

Couronnés au concours du cinquantenaire de la Société des sciences, des arts et lettres du Hainaut, 1883.

Voir plus loin, *Éducation populaire : La Tombola*.

Pièces diverses : Georges, proverbe en vers (*Revue de Belgique*, 1849; in-8°). — La Guerre, trois actes en prose (la *Nation*, 1853), etc.

Histoire et histoire littéraire.

1° *Époques anciennes.*

Albert et Isabelle, fragments sur leur règne. 1861; in-8°, 298 pages.

A paru d'abord, avec un chapitre de plus, dans la *Nation*, 1853.

Cours d'histoire des lettres en Belgique : Nos premiers siècles littéraires, trente conférences, paginées par conférence. 1870; 2 volumes in-8°.

— Le génie de la paix en Belgique, douze conférences. 1871; in-8°, 280 pages.

— De la littérature française en Belgique (trois articles. *Revue de France*, 1875.) — De la littérature française en Belgique avant 1830. (*Patria belgica*, t. III, n° 15). — Le règne du bon Guillaume (extrait de la *Revue trimestrielle*, 1863; in-12. 68 pp). — Baudouin de Condé (extrait du *Bull. du Bibliophile belge*). 1863; in-8°, 20 pages. — Pamphile et Galatée (*Bibliophile belge*,

t. XX, 6 pp.). — Et divers articles : *Revue de Paris*, *Revue de Belgique, Bulletin du Bibliophile belge*, etc.

PUBLICATIONS RELATIVES A CE COURS : Panégyriques des comtes de Hainaut (n° 20 des publications du *Bibliophile belge*). Mons, 1862; in-8°, 60 pages.

Bibliographie de Chrestien de Troyes, comparaison des manuscrits, etc. Un manuscrit inconnu, etc. 1863; in-8°, 188 pages.

Perceval le Gallois. I. Le roman en prose du XIIe siècle. — II. Le poème de Chrestien de Troyes (n° 21 des publications du *Bibliophile belge*). Six volumes de 364, 316, 376, 333, 352, 260 et LXXXIX pages.

Voir plus haut : Ghillebert de Lannoy. — Le Roman du Renard. — *Bulletin de l'Académie*, notices. — Voir aussi : *Jahrbuch für romanische und englische Litt.*, Bd. V, 1882. — *Revue de Belgique :* le Père Auxilius : Avant Boccace, l'Art naïf, le Théâtre barbare, Nesciola, etc.

2° *Époque moderne.*

De la civilisation en Belgique. Tiré à part du *Télégraphe*, 1855; in-12, 24 pages.

Du théâtre en Belgique, etc. (*Revue trimestrielle*) et brochure à part, 1863; in-8°, 80 pages.

Histoire des lettres en Belgique, 1830-1880; t. IV de *Cinquante ans de liberté*. 1882; in-8°, 482 pages.

Simple réponse à M. Alphonse Wauters. 1883; in-8°, 16 pages.

— Arts gueux et arts nobles (*Almanach des arts et de la littérature*). 1860; in-18. — Banquet de la *Revue trimestrielle*, 28 avril 1866. Discours, etc. — Banquet du 13 mai 1868. (Prix quinquennal de littérature.) Discours, etc., *La Tribune de Liége*, 1868. — *Revue britannique* et *Revue de France :* Chroniques de la litté-

rature en Belgique. — *Revue de Belgique* : Chroniques littéraires. — Congrès littéraire d'Anvers de 1877-1878, in-8°. — Union littéraire, Congrès de 1880. 1882, in-8°, etc.

BIOGRAPHIES : Caroline Gravière. 1878 ; in-8°, 24 pages. — Ch. De Coster, portrait. 1879; in-8°, 28 pages. — Eug. Van Bemmel (voir plus haut). — Ph. Lesbroussart (le *Télégraphe,* 26-31 mars 1855). — E.-C. de Gerlache (le *Précurseur*, 9-10 mars 1874). — Gendebien. — Defacqz. — Le major Bruck. — Louis Bara (*Revue de Belgique*). — Wiertz (*Revue britannique,* août 1874 ; *Revue de France,* novembre 1875, et *Unsere Zeit,* 1er juillet 1867). — H. Chavée (*La Chronique,* 18 juillet 1877). — Louis Gallait (la *Flandre libérale,* feuilleton du 28 décembre 1887). — Émile de Laveleye, 36 pages avec portrait, 1892 (tiré à part de la *Revue de Belgique*). — Gustave Frédérix (voir plus haut), etc.

PUBLICATIONS : Antoine Wiertz, Œuvre littéraire. Suivi d'une analyse de documents sur sa vie et ses œuvres. 1869 ; grand in-8°, illustré, 552 pages.

Louis Bara, La science de la paix, préface. 1872 ; in-8°, XVI et 252 pages.

Maximilien Veydt, Œuvres choisies, préface. 1873 ; in-8°, XVI et 440 pages.

Félix Belly, l'isthme américain, notes d'un premier voyage, 1858, précédé de la biographie de l'auteur. 1889 ; IV et 162 pages, illustré.

Ch. De Coster, sa biographie. revue et augmentée, suivie des *Lettres à Élisa,* 1894 ; 1 volume de 226 pages, portrait.

Ch. De Coster, parmi ses contemporains, portraits et illustrations. (*La Libre critique*, 5 août 1894.)

3° *Études d'art et de littérature étrangère.*

De la corruption littéraire en France, etc. 1873; in-8°, x et 478 pages.

Traduction résumée dans l'*Osveta* de Prague, 1874.

Le nu dans l'art. L'œuvre de G. Graef. (*Revue de Belgique*, 1889.)

L'art grec d'après les découvertes et les études modernes, 1895, 156 pages.

Texte de conférences illustrées, dont les portefeuilles de l'illustration, avec les livres à l'appui, ont été acquis pour la bibliothèque de l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles.

Diverses études : Trois lettres de Paris (*Gazette de Mons*, 1846). — De l'idée philosophique et sociale dans la littérature (*Revue de Belgique*, 1847; in-8°, 38 p.), etc. — *La Nation*, feuilletons littéraires, 1845-1853. — *Revue philosophique et religieuse* : Au delà du romantisme (1856). — *Libre Recherche, Revue trimestrielle, Revue de Belgique*, etc., etc.

Éducation populaire.

Du gouvernement de soi-même. Six petits traités. Bibliothèque Gilon, nos 1 à 6. Verviers, 1877; in-18.

Les contes de Mme Rose (anonyme). *Ibid.*, n° 29. Verviers, 1879.

Essai de poésie populaire, en collaboration avec F. Frenay. *Ibid.*, n° 95. Verviers, 1879.

Éducation laïque. Catalogue raisonné de livres d'instruction morale, etc. (anonyme). Publication de la *Libre pensée* de Bruxelles, 1880; in-12, 84 pages.

La Tombola, saynète en vers, Société Franklin. Liége, 1883; in-18, 36 pages.

Le Tournesol, par Guill. Chantraine (Ch. P. et un collaborateur anonyme). Collection Parent, 1883; in-8°, illustré, 64 pages.

Contes modernes pour enfants, par G. Chantraine, 1883; in-4°, illustré, 160 pages.

Quelques pages des maîtres conteurs allemands. Traduit par Chantraine. Bibliothèque Gilon, n° 155. Verviers, 1885.

Les Artevelde. *Ibid.*, n° 158. Verviers, 1885.

Politique.

Humble supplique, etc., par un Béotien. Mons, 1846; in-8°, 14 pages.

Le livre de la nationalité belge, par un Béotien. 1848; in-12, 16 pages.

Qu'est-ce qu'un pauvre? par un Béotien. 1848; in-12, 32 pages.

La Belgique démocratique, fondation et collaboration. 1858-1851; 2 vol. in-8°.

La Nation, gérance, puis collaboration. 1850-1861.

La caisse d'épargne, rapport, etc. 1850; in-4° à 2 col., 8 pages.

1852, ou la paix en Belgique. 1851; gr. in-8° à 2 col. 16 pages.

Adresse à Kossuth, banquet, etc. 1852; gr. in-8° à 2 col., 16 pages.

Le 7 juin 1852. Procès de *La Nation*. Acquittement. 1852; gr. in-8° à 2 col., 4 pages.

La Belgique et le 2 décembre. 1852; gr. in-8° à 2 col., 36 pages.

Les Tablettes de l'ouvrier, fondation et collaboration. 1852; gr. in-8° à 2 col.

Appel à l'Europe, réponse aux Limites de la France, par un Belge. 1853; in-12, 90 pages.

La Banque nationale. 1853; in-12, 40 pages.

Le mandement du rationalisme (extr. de *La Tribune* et de *La Nation*). 1856.

NOUVELLES PROVINCIALES, par Dom Jacobus (*Le National*, nos du 21 décembre 1856 et suivants) :

I. Première petite lettre. A M. De Decker; 1857; in-18, 40 pages.

II. Deuxième petite lettre. A un père de famille. 1857; in-18, 60 pages.

Traduit en italien : *Roma et la famiglia*. Ginevra, 1862.

III. Troisième petite lettre. L'esclavage. 1857; in-18, 36 pages.

IV. Quatrième petite lettre. L'ignorance. 1857; in-18 82 pages.

V. Cinquième petite lettre. La charité, etc. 1857, in-18 66 pages.

APPENDICES. L'Église et l'État. 1857; in-18, 48 pages.

— Aux électeurs de campagne. 1857; in-8°, 16 pages.

— Les vols d'enfants, par Dom Jacobus, 2e éd., 1859; in-12, 52 pages.

L'ÉGLISE ET LA MORALE [1], 2e édition du précédent, 1er vol., 1858; in-12, 436 pages. — 2e vol., 1859; 568 pages.

Li Iglesia y la moral, par Dom Jacobus. Madrid, imprenta popular, 2 vol. in-12. Traduction en espagnol de l'ouvrage précédent.

En vente chez Motin. — Le traducteur est M. Adolfo de Maglia y Galvis de Barcelone.

A Joseph Boniface, par Dom Jacobus. 1858; in-8o, 18 pages.

Liberté (à propos d'Orsini). 1858; in-8o, 50 pages.

Le livre de la nationalité belge, par Dom Jacobus. 1859; in-12, 216 pages.

L'Europe et la nationalité belge, 2e édition du précédent, augmentée. 1861; in-12, XXXVIII et 228 pages.

Le denier de l'Italie, manifeste 1860; in-4o à 2 col., 2 pages.

Le meeting libéral, programme, etc. 1863; in-12, 2 pages.

[1] « P.-J. Proudhon, dans sa seconde édition de *La Justice*, etc. (Bruxelles, Office, 1860; 1re étude, p. 98), dit : « Parmi les ouvrages » qui ont paru depuis la publication du livre de *La Justice*, nous » citerons... *L'Église et la morale*, etc. » — Il y a là une erreur que les dates données ici rectifient. En effet, la première édition du grand ouvrage de Proudhon parut en 1858, tandis que, sauf trois chapitres du second volume, *L'Église et la morale* avait paru sous le titre de *Nouvelles provinciales*, dans l'hiver 1856-1857. L'écrivain français, qui n'était pas alors en exil, n'a pas connu ces brochures, il ne peut rien perdre à cette rectification; mais il importe à l'auteur belge de constater qu'il ne s'est pas mis à la suite du grand écrivain. »

L'État et la liberté de l'enseignement, discours, etc. 1863, in-8°, 30 pages.

Lettre à M. Dupanloup (au nom de la Ligue de l'enseignement). Office, 1868; in-8°, 16 pages.

Adresse à tous les maçons de France et d'Allemagne, 1870; in-8°, 16 pages. — *Idem,* traduction en allemand. 1870; 16 pages.

Les matinées du roi de Prusse, par Voltaire, édition et préface. 1871; in-8°, 58 pages.

Un épouvantail. Réponse à Mgr le chanoine Labis, 1889. (Extrait de la *Revue de la Belgique*, 12 pages.)

Le jubilé d'un faux miracle, par Dom Liber. Deux éditions avec un fac-simile. 1870; in-8°, 40 pages.

Enseignement moyen, questions préalables. (Ligue de l'enseignement.) 1879; in-12, 34 pages.

Le faux miracle, etc., par Dom Liber. Dissertation historique avec deux fac-simile. 1874; in-8°, LXVIII et 226 pages.

Funérailles de Jean Deneck. Discours. 1878; in-18, 12 pages.

Tablettes d'un libre-penseur, par Dom Jacobus. 1879; in-32, IV et 316 pages.

Bulletin de la Libre-pensée de Bruxelles. Discours nécrologiques et exposés annuels du président, nos 1-9. 1879-1883; in-8°, 128 pages.

Funérailles de Joseph De Keyn. Discours au nom de l'Académie royale. 1880; in-8°, 24 pages, portrait.

A la mémoire de F.-J. Van Meenen. (Discours.) 1881; in-12, 40 pages.

Association internationale pour le progrès des sciences

sociales. Compte rendu des quatre sessions. (Discours.) 1863-1867.

Mr Gefficken, 1888. (*Revue de Belgique*, 14 pages.)

Idem : Meeting libéral, Programme. 1863; in-12, 2 pages. — Discours, 1863; in-4°. — Ligue du peuple, manifeste. 1867; in-4°. — Association des Amis de la paix, adresse, etc. 1867; in-4°. — *Bulletins de la Ligue de l'enseignement*, 1866-1874. — Union des intérêts commerciaux, séances publiques, 1865; 1 vol. in-8°. — La *Revue trimestrielle :* Revues philosophiques, etc. — La *Revue de Belgique :* Revues politiques de Jean Légion, bulletins anonymes de l'enseignement, et articles divers. — Ainsi que la *Revue universelle*, le *Bien public*, de Paris, *Le Soir*, de Bruxelles et divers journaux belges à partir de 1848.

Ian Blocks

NOTICE

SUR

JAN BLOCKX

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

né à Anvers
le 25 janvier 1851, décédé dans la même ville
le 26 mai 1912

I.

Jan Blockx occupe sans conteste une des premières places parmi les compositeurs belges de la fin du XIXe siècle. Peut-être même fut-il le plus vraiment personnel de tous. C'est à lui, en tout cas, que revient l'honneur d'avoir écrit les premières œuvres dramatiques viables.

L'histoire de sa carrière artistique est liée étroitement à l'étude du milieu où il vécut et de l'époque où son talent prit son libre développement. Ce talent ne se révéla pas tout de suite, comme chez beaucoup d'enfants qui devinrent des génies, ou des prodiges seulement. Né à Anvers, le 25 janvier 1851, il était destiné à devenir un simple tapissier, comme son père. Avait-il des disposi-

tions pour ce métier, d'ailleurs excellent? Je ne sais. Mais il n'eut pas le temps, grâce au ciel, de les manifester. Avant de le mettre en apprentissage, ses parents, qui habitaient à Anvers la rue de la Chapelle-de-Grâce, avaient pris soin de lui faire faire de bonnes études primaires et moyennes. A l'école primaire, dirigée par Oosterbaan, rue des Aveugles, il y avait un cours où l'on enseignait les premières notions de la musique et que donnait alors G. Aerts, maître de chapelle à l'église Saint-Paul, et plus tard fondateur, avec Bessems et Schermers, de l'École de musique, dont Peter Benoît devait faire le Conservatoire flamand. Jan Blockx suivait ce cours; mais contrairement à ce que l'on pourrait croire, il n'y mettait aucun enthousiasme; bien plus, il demanda même un jour à en être dispensé, tant la musique lui inspirait d'aversion!...

Il faut croire cependant que, si réfractaire qu'il fût à cet art d'agrément, il y montrait tout de même quelque application, car Aerts, justement ému de cette incartade de celui qu'il appelait, paraît-il, son meilleur élève (les autres sans doute ne valaient pas grand' chose), retint Blockx à son cours, malgré lui. Le brave professeur agissait en cela d'ailleurs un peu en égoïste. Il avait découvert chez Jan une voix de soprano d'une pureté rare et, très fier de sa découverte, il en profitait pour faire chanter l'enfant au jubé de Saint-Paul, les dimanches et les jours de fête. De matines au salut, le gamin chantait infatigablement tous les solos qu'Aerts lui confiait; cette distraction le consolait des arides leçons de l'école. Bientôt la réputation du petit chantre s'étendit; on l'appelait partout « het vogeltje »; les paroisses se le

disputaient; il devait courir de l'une à l'autre; et souvent, comme le chemin à faire était long et que les tramways n'existaient pas à cette époque, la messe, à cause de lui, dut être retardée de quelques minutes.

Ce manège mouvementé, les louanges et l'orgueil des premiers succès avaient rendu à Jan Blockx la musique moins antipathique. Elle lui rapportait quelque argent, ce qui n'était pas à dédaigner dans le ménage de sa mère, devenue veuve quand il avait sept ans. La mort de son père l'avait attaché cependant, plus que jamais, au métier de tapissier. Les rideaux et les papiers peints occupaient la majeure partie de son temps; et peut-être s'y serait-il voué complètement sans une circonstance fortuite qui décida de son sort. Un jour qu'il travaillait comme apprenti dans la maison d'un riche particulier d'Anvers, il tomba des escaliers avec une boîte d'outils; un clou le blessa. La dame de la maison releva l'enfant, l'installa dans un salon où l'on faisait de la musique. Dès qu'il fut remis de sa chute, on remarqua l'intérêt qu'il prenait au piano. On le mit devant le clavier, et il parvint à déchiffrer une romance qu'il fredonna en s'accompagnant lui-même. On l'accabla de compliments et de caresses, et il fut décidé qu'on s'occuperait de son éducation musicale. Sa mère, sollicitée, consentit à ce qu'il abandonnât son prosaïque travail manuel pour de plus nobles soucis. Jan entra à l'École de musique et en suivit les cours brillamment. Le feu sacré, tout à coup, lui était venu. Il étudia le piano avec Brassin, l'harmonie et le contrepoint avec Hennens, le violon avec Hoeben et Mertens, l'orgue et la composition avec Callaerts ...

L'École de musique était dirigée alors par Peter Benoit.

L'auteur de *Lucifer* jouissait d'un prestige et d'une popularité considérables. Il avait réussi, par ses efforts enthousiastes et la force communicative de sa conviction, à créer ce que l'on pourrait appeler d'un nom barbare, la « musicalisation » des Flandres, c'est-à-dire le goût de la musique chantée. Il lui suffisait d'un signe pour rassembler, quand il le fallait, des centaines d'amateurs. Grâce à lui, Anvers disposa bientôt de sociétés chorales aguerries. Mais, dans son ardeur de prosélytisme, Peter Benoît ne se bornait pas à cette propagande purement matérielle : son action s'étendait plus loin, son but était plus haut. Aidé de quelques écrivains, et écrivain lui-même, il défendait et faisait triompher des idées nouvelles qui allaient amener une véritable révolution dans les traditions musicales en honneur jusque-là.

Ces idées, au début très discutées, et même un peu plaisantées, étaient d'une admirable logique et d'une justesse éclatante. Elles se rattachaient étroitement à l'esthétique de Wagner, qui voulut et fit pour la musique en Allemagne exactement ce que Benoît voulait pour la musique flamande. En écrivant ses *Maîtres Chanteurs*, qui sont l'expression la plus fidèle de l'esthétique wagnérienne, Wagner était guidé (il l'a dit lui-même) « par l'idée de présenter au public allemand l'image de sa véritable nature, jusqu'alors travestie à la scène ». Les *Maîtres Chanteurs* sont comme une quintessence de germanisme et d'art populaire. C'est, pareillement, ce que Peter Benoît souhaitait que fissent les musiciens flamands : écrire des œuvres qui fussent la quintessence du tempérament national et de l'art populaire flamand. Par là il espérait rénover notre art musical, l'affranchir du

cosmopolitisme et de l'éclectisme, affirmer son caractère très spécial et lui créer une originalité. Si les Flamands eurent en peinture et en sculpture un art à eux, pourquoi n'en auraient-ils pas un aussi en musique, un art issu, comme la peinture et la sculpture, du terroir, de la race et de l'histoire même du peuple? Les Flamands peuvent d'autant plus y prétendre que, déjà, au XVe et au XVIe siècle ils fournissaient des maitres musiciens à l'Allemagne, à l'Italie et à la France; ces maîtres s'abreuvaient aux sources de la musique populaire, qui était l'expression des sentiments de tous; quand ils cessèrent d'y puiser leur inspiration, l'art musical chez eux se dessécha et mourut. Ainsi raisonnait-il fort logiquement. Benoît démontrait très clairement que chaque peuple, chaque race possède des thèmes mélodiques types, naissant naturellement de la langue nationale. Entre le caractère du chant et la sonorité des mots il y a, disait-il, une étroite relation. La musique du Nord (des Allemands, des Néerlandais et des Scandinaves) n'est et ne saurait être la même que la musique du Midi, parce que la langue de ces peuples divers suscite, par sa nature même, des formes et des rythmes mélodiques différents. Il n'est donc pas exact de dire que la musique soit un art universel. Pour refléter le tempérament national, avec son esprit et sa couleur originale, une œuvre musicale doit se modeler en quelque sorte sur le chant naturel de la nation, sur la chanson populaire, transmise d'âge en âge, dans son rythme et ses allures caractéristiques. C'est ce que firent Wagner dans les *Maîtres Chanteurs*, Beethoven dans sa *Neuvième Symphonie*, Weber dans son *Freyschütz*, et aussi Meyerbeer, dont Peter Benoit se

plaisait à citer avec admiration le *Struensee*, écrit sincèrement, en dehors des préoccupations d'éclectisme qui inspirèrent la plupart des opéras de ce maître.

Il faut lire la série de lettres que Benoît écrivit en 1868, dans le *Guide musical*, sur la « Nouvelle école flamande ». Il a exposé là toute sa théorie, réclamant pour les Flamands le droit d'avoir un art musical à eux, distinct, non seulement de celui des races latines, mais même des autres peuples germaniques. La mélodie populaire flamande, démontrait-il, n'est nullement la mélodie populaire des Allemands et des Scandinaves; et la langue flamande — non les dialectes infidèles et grossiers, où rien du caractère primitif n'est resté — possède sa personnalité, très distincte aussi de celle des autres langues germaniques. « Recherchons, concluait Benoît, tout ce qui peut nous conduire à la vérité. Dans nos œuvres servons-nous de notre langue maternelle, car elle est intimement liée à nos chants. Qui ne sait que les premières mélodies ne furent qu'un langage modulé qui, se caractérisant et se développant par la suite, a pris un corps particulier et nous a donné le chant pur? Ce que nous écrirons s'accordera toujours plus intimement avec notre langue qu'avec une langue étrangère; mais n'oublions pas de la bien connaitre. Sachons qu'elle est énergique et mâle, douce et suave, belle de formes et possédant une variété infinie de rythmes. » Et il ajoutait : « Restons fidèles à l'esprit naturel, au premier principe du beau, *la vérité*... Soyons *nous* d'abord... Ayons, comme dit Faust, une main attachée au sol et l'autre tendue vers l'infini, c'est-à-dire l'esprit fixé sur nous-mêmes et le cœur ouvert à l'humanité. »

Ce sont là, avouons-le, de très belles paroles. Peter Benoit appliqua ses idées à des compositions lyriques d'une forme qui en rendait la diffusion assez difficile. Jan Blockx, avec son instinct dramatique très prononcé, allait leur donner leur véritable expression.

II.

Peter Benoit ne tarda pas à exercer sur l'imagination du jeune homme une influence salutaire, en éveillant en lui le sentiment de sa race, du milieu caractéristique flamand. Comme plus d'un musicien de son époque, il était à craindre même qu'il le subît trop absolument, tant était vif le rayonnement qui se dégageait du Maître. Il y avait là un danger auquel Jan Blockx s'efforça bien vite d'échapper. Un journal ayant publié à ce sujet des renseignements inexacts, il les rectifia spirituellement : « De crainte, écrivait-il, de devenir un pastiche du Maître, et préférant être une petite lumière qu'une grande ombre, j'ai quitté son enseignement pour travailler pendant des années sans aucun guide. »

En effet, il voyagea, non comme lauréat du Prix de Rome (il ne concourut jamais), mais de ses propres deniers. Tout en travaillant « sans aucun guide », il n'oubliait pas cependant les principes dont son premier enseignement lui avait démontré la profonde et lumineuse justesse. En Allemagne, à Leipzig, où il reçut les conseils de Reineke et des compositeurs de cette école, il rencontra les Norvégiens Grieg, Holter, Sinding ; il trouva dans leur fréquentation un heureux complément des théories de Benoit, qui étaient, comme les

leurs, basées sur le folklore national, et il y puisa la conviction, plus que jamais ardente et sincère, que la musique, pour vivre, doit se retremper à cette fontaine de Jouvence qu'on appelle la chanson populaire.

Ainsi, dès ses premiers pas, Jan Blockx établissait les solides assises de son talent et de sa personnalité, tels que nous les révélera l'examen de ses œuvres. Et l'on peut dire que jamais il ne s'écarta de la voie qu'il s'était tracée. D'autres compositeurs cherchent, tâtonnent, ne trouvent que très tard l'expression et la forme de leur pensée : la pensée de Blockx fut presque tout de suite maîtresse d'elle-même. En 1875, il remportait le premier prix de lieders dans un concours organisé par la Société royale de Bruxelles, *De Morgenstar*. L'attention du public fut aussitôt fixée sur lui. Ses lieders avaient une couleur et un rythme si caractéristiques qu'en quelques mois ils devinrent populaires; dans toute la partie flamande du pays on les chantait comme si c'eût été de vieilles chansons transmises de génération en génération. Deux ans plus tard, il faisait entendre, dans un concert qui fut le début éclatant de sa jeune gloire, ses premières œuvres, vocales et instrumentales. Il avait alors vingt-six ans. Un critique, rendant compte de cette audition, s'exprimait ainsi : « Je poserai d'abord une question grave, celle concernant l'avenir de M Blockx, et je me demanderai s'il possède la véritable étincelle, le rayonnement intérieur qui diamante en quelque sorte les idees en les faisant se refléter dans l'esprit comme dans une lumière, et produit de ces vibrations intimes qui caressent l'œil et le cœur... Eh bien ! oui, disons-le tout de suite, Jan Blockx possède le génie qui seul fait créer. Le travail déve-

loppera son talent, en lui donnant l'expérience dont le seul maître est le temps. »

Cette prédiction fut pleinement réalisée. Un petit opéra comique, *Iets vergeten*, exécuté dans ce même concert, prouva que Jan Blockx possédait non seulement l'inspiration créatrice, mais aussi un instinct dramatique qui faisait présager un compositeur merveilleusement doué pour le théâtre. Il ne devait l'aborder cependant qu'une dizaine d'années plus tard. Avant cela, son activité s'exerça à des genres de composition moins extérieurs; il écrivit des symphonies, des ouvertures, de la musique de chambre, des suites, des poèmes symphoniques, des œuvres vocales surtout : en 1877, la *Rubens Ouverture*, couronnée par la Société royale d'Harmonie d'Anvers; en 1879, la *Kermisdag*, exécutée à Leipzig; puis, en 1883, l'oratorio *Een Droom van 't Paradijs (Un rêve du Paradis)*.

Cet oratorio forme une curieuse exception dans son œuvre. C'était sa première composition de grande envergure. Le musicien, à la suite du poète Jan Van Beers, essayait d'y traduire la vague philosophie et les symboles. Ce n'était point là du tout son affaire : son tempérament le disposait à traduire la vie réelle, et non la nuageuse poésie. Les boursouflures décoratives dont Peter Benoit avait forcé la vogue, par ses fresques musicales aux effets éclatants et aux architectures puissantes, n'étaient pas son fait davantage. Mais la gloire de l'*Oorlog* tentait le jeune compositeur; il était excusable de vouloir la conquérir à son tour. L'échec qu'il éprouva en cette tentative le persuada que mieux valait briller comme une « petite lumière », que d'être seulement à

côté du maître « une grande ombre », comme il le disait si justement quelques années plus tard.

Voici, à titre de curiosité, comment s'exprimait à ce sujet un critique au lendemain de la première audition de cet oratorio, dont le succès bruyant n'aveugla point le musicien sur la valeur exacte de son œuvre :

« Ce *Rêve du Paradis* est une œuvre toute pleine de travail et qui n'est pas sans mérite. Il y a des chœurs gracieux et énergiques, une tendance à la grandeur et des intentions d'effets très louables. Seulement, toutes douces qualités-là ne valent guère si elles ne sont pas parait blées d'une autre, — la personnalité. Ce qui nous paraît surtout regrettable, c'est de retrouver dans cette œuvre d'un musicien nouveau à peu près tout ce que nous nous fait connaître les oratorios de M. Peter Benoit; — que dis-je? d'y retrouver les défauts bien plus que les mérites. Les procédés de l'auteur, notamment dans la partie vocale, sont une imitation flagrante des procédés du maître anversois, — moins la clarté, l'imagination et la puissance.

» Oh! la puissance! Voilà un beau mot qui semble préoccuper fort M. Blockx et dont il devrait se défier. Ce n'est pas tout que d'entasser les unes sur les autres les masses vocales et instrumentales, d'échafauder des doubles et des triples chœurs, de faire gronder l'orgue à tout propos... Encore faut-il que tout ce bruit arrive bien à point et que le constructeur de ces machines formidables ait le souffle nécessaire pour les mener à bien. Or, M. Blockx nous fait un peu l'effet d'un architecte qui voudrait bâtir les tours de Notre-Dame et ne pourrait jamais monter plus haut que le premier étage. Son

inexpérience est évidente. L'art de la gradation des effets laisse chez lui, comme chez beaucoup d'autres, — comme parfois chez M. Benoît lui-même, — fort à désirer. Dès les deux premières parties de son ouvrage, il a épuisé déjà tous les effets, et les plus compliqués. Il ne reste plus aucune surprise pour la fin. L'esprit est fatigué avant d'être arrivé à moitié chemin .. Fatigué surtout de suivre la pensée de l'auteur, plongée dans un vague continuel de phrases musicales mal développées, sans homogénéité ou sans charme.

» Et puis, quel poème! Je renonce à vous le raconter. De la philosophie, des esprits célestes, des esprits de la nuit, des fées, des arbres de la vie, que sais-je? Que de nébulosités, que de brouillards! L'école allemande nous en avait déjà fourni pas mal d'échantillons; la jeune école flamande ambitionnerait-elle de les adopter à son tour? Pourquoi ne pas mettre tout de suite Hégel et Schopenhauer en romances?

» Si M. Blockx veut s'attacher à produire une œuvre vraiment belle, qu'il soit *lui* avant tout. Il paraît assez bien doué pour être en état de la produire. Cette œuvre-là, nous l'attendrons pour joindre nos fleurs et nos discours de félicitations à toutes les fleurs et à tous les discours dont il a été accablé hier soir. Ce sera pour lui la meilleure manière de prouver qu'il les avait mérités — anticipativement [1]. »

Le souhait du critique ne devait pas tarder à être exaucé. La personnalité de Jan Blockx, un moment

[1] La *Gazette*, de Bruxelles; correspondance d'Anvers, 15 mars 1883.

compromise, allait s'affranchir de l'obsession wagnérienne, dont il avait reconnu lui-même le danger quand il était en Allemagne avec Grieg, — qui en « avait peur », lui aussi, — et de l'obsession, plus « locale », plus légitime d'ailleurs, de Peter Benoît. Nous verrons plus loin comment Blockx tourna cette dernière influence à son profit, sans la subir servilement, et y trouva, au contraire, une force bienfaisante.

III.

Le ballet *Milenka,* exécuté d'abord sous forme de suite symphonique, puis monté au théâtre de la Monnaie, en 1888, fut une révélation. L'œuvre affirmait avec éclat l'originalité du jeune compositeur. C'était vivant, plein de verve, chaudement coloré du reflet de la musique populaire flamande, avec un don rare de l'expression et du mouvement dramatiques. Il eût été malaisé de dire lesquelles de ces danses si bien rythmées étaient des adaptations de danses populaires ou des thèmes originaux. Il en est ainsi dans toutes ses œuvres théâtrales. Les anciennes mélodies flamandes qu'il a utilisées sont relativement peu nombreuses; mais il s'est pénétré si bien de leur esprit, et, comme l'a dit Ernest Closson [1], « ses lieders, ses chansons dansées sont tellement caractéristiques, que le folkloriste le plus averti ne pourrait déterminer si ces mélodies si franches et si fraiches sont directement empruntées au merveilleux trésor de la

[1] Article nécrologique, dans la revue *Durandal,* juillet 1912.

chanson populaire ou si elles sont simplement adaptées : or, sauf de rares exceptions, elles sont originales ».

Le succès inespéré de cette suite symphonique, transportée sur la scène, fut certainement le trait de lumière qui éclaira soudain la voie où la gloire attendait le jeune compositeur. Son petit opéra comique *Its Vergeten* l'avait laissé encore hésitant. Cette fois, il ne résista plus à la tentation d'aborder le théâtre résolument, avec une œuvre où il pût déployer toute sa verve. Un écrivain habitant Anvers, Eugène Landoy, lui proposa un poème d'opéra, écrit en français, *Maître Martin*. La partition achevée, le théâtre de la Monnaie s'empressa de l'accepter. *Maître Martin* fut représenté le 3 novembre 1892. Le sujet de ses quatre actes, puisé dans un conte d'Hoffmann, n'avait qu'un seul tort, celui d'éveiller avec trop d'insistance le souvenir des *Maîtres Chanteurs*. Il s'agit d'un brave homme de tonnelier nurembergeois qui, fidèle à une prophétie, promet, tout comme l'orfèvre Pogner de Wagner, de fiancer sa fille Rosa à l'artisan qui fera œuvre de maîtrise. Une noble émulation s'empare des amoureux de la jeune personne; c'est à qui s'appliquera à fabriquer une futaille de choix; car l'œuvre de maîtrise, dans l'esprit du tonnelier Martin, ne peut être qu'un tonneau... Pourtant, c'est l'orfèvre qui l'emporte, avec une coupe d'argent qu'il a ciselée. L'œuvre de maîtrise était, d'après la prophétie, non pas une douve, mais un joyau!... Sur ce conte un peu puéril, Jan Blockx écrivit une partition inégale, mais dont plusieurs pages sont charmantes de jeunesse et de jolie inspiration, dans une forme intéressante, parfois même un peu chargée. Le quatrième acte

est, d'un bout à l'autre, délicieux, depuis le prélude jusqu'au duo final, tendre et pathétique. Le succès eût été complet si l'œuvre avait été moins longue inutilement. En tout cas, le musicien sortit grandi de l'aventure.

Maître Martin fut suivi d'une sorte de divertissement où s'amusa Blockx, sans qu'il y attachât une grande importance. C'était une pantomime enfantine, *Saint-Nicolas,* écrite sur un scénario de Théo Hannon. Jouée sur la scène du Parc, en 1894, elle découvrit en Blockx un musicien d'une rare souplesse, alliant la naïveté la plus ingénue au charme le plus aimable. Avec des moyens très simples, il était arrivé à être très touchant, sans banalité. En trois actes courts et rapides, la vieille légende, semée d'incidents spirituels et joyeux, ne déparant pas son caractère traditionnel, se développe avec une grâce souriante et puérile, tout à fait jolie, et une abondance mélodique qui lui valurent un accueil enthousiaste On fit surtout fête à un ravissant chœur d'enfants chanté dans la coulisse. Malheureusement, cette représentation n'eut point de lendemain.

Mais une œuvre, à laquelle Blockx travaillait dans le même temps, allait asseoir tout à coup victorieusement sa réputation, porter son nom au delà des frontières et affirmer la vitalité du théâtre lyrique national. Ce fut la triomphante *Herbergprinses* (*Princesse d'Auberge*). La première représentation eut lieu à Anvers, le 10 octobre 1896, au Nederlandsch Lyrisch Tooneel (Opéra lyrique flamand). Le succès dépassa de loin ceux qu'avaient remportés jusqu'à ce jour les œuvres belges De tous les coins de la Belgique on accourut pour acclamer l'œuvre

nouvelle. Et certes, ce succès ne fut jamais mieux mérité. Il était dû, tout d'abord, à l'union étroite d'un poème un peu fruste, mais vivant, vraiment caractéristique des mœurs et de la mentalité du peuple flamand, et d'une partition qui en traduisait le mouvement et la couleur avec une spontanéité, une franchise, une santé dont aucune autre, avant elle, n'avait encore donné l'exemple. Le grand mérite du poème de Nestor De Tière, c'était d'avoir fourni au musicien un sujet « musical », où il y eût des passions et des situations, et qui fût dramatique et pittoresque, dans sa simplicité et sa naïveté même. Pour les publics flamands, ces sujets simples furent toujours éloquents; ils parlent au cœur, et cela leur suffit; ils n'ont pas tort.

L'histoire que nous conte le librettiste est un peu l'histoire de *Carmen* : un bon jeune homme qui s'éprend d'une aventurière abandonne pour elle sa fiancée et meurt misérablement. Elle est de toutes les époques et pourrait servir encore. Mais ce qui, dans *Carmen*, se passe à la cantonade, se passe en scène dans *Herbergprinses* : la fiancée et la mère y sont au premier plan, et leur douleur s'y développe, en lutte directe avec les séductions de l'héroïne fatale et les hésitations du héros. Enfin, le drame se déroule dans un milieu justifiant l'intervention de tableaux pittoresques et populaires, de scènes de carnaval et de scènes de ripaille, qui viennent corser l'intérêt de l'action principale, à laquelle ils se lient étroitement. Rien de plus savoureux, notamment, dans son réalisme même, que les jolis tableaux de la vie bruxelloise au XVIIIe siècle, le matin, au réveil de la ville, puis, un jour de fête carnavalesque, et enfin dans

un de ces cabarets flamands que Teniers et les « petits maîtres » ont immortalisés.

Ce sont principalement ces pages-là qui inspirèrent le compositeur. On chercherait vainement dans la production contemporaine une page comparable à la scène du carnaval qui termine le deuxième acte, une page d'une allure aussi puissante et d'un effet aussi intense. Ici, le dramaturge s'apparente directement au grand décorateur musical que fut Peter Benoît. Mais ce qu'il faut admirer également dans cette œuvre révélatrice d'un art qui était alors vraiment nouveau, c'est sa force d'expression, sa couleur, son « architecture », c'est le souffle dramatique qui la remplit, c'est sa diversité dans son unité — et, avant tout, son indiscutable personnalité. Cette personnalité, accusée vivement déjà dans *Milenka* et dans *Maître Martin*, s'épanouit superbement. Cette fois, le musicien est complètement maître de lui-même; sa pensée s'exprime avec une étonnante sûreté de métier et dans une forme qui est, elle aussi, très personnelle. C'est la forme du drame wagnérien, caractérisant les personnages et les situations par des thèmes qui se transforment, se combinent sans cesse, composent la trame et l'atmosphère de l'œuvre; mais cette forme n'est pas absolue; elle ne gêne en rien la franchise, l'expansion, la liberté du musicien, qui n'en a pris que ce qu'il y avait de bon et sait l'assouplir à la forme de ses propres idées, nourries de la robuste sève du terroir flamand.

Représentée le 13 décembre 1898, en français, au théâtre royal de la Monnaie, à Bruxelles, *Princesse d'Auberge* remporta un triomphe égal à celui qu'elle avait

remporté à Anvers. Elle eut un nombre considérable de représentations, resta au répertoire pendant plusieurs années et fut reprise maintes fois. La plupart des villes de province la montèrent; on la joua en France sur plusieurs scènes, et même l'Amérique l'applaudit. Cette renommée universelle, – que devait conquérir aussi, cinq ans plus tard, sa *Fiancée de la Mer*, — si Blockx la mérita par son talent, fut aidée puissamment. il faut bien le dire, par la chance précieuse qu'il eut d'avoir un éditeur. Sans un éditeur ayant un intérêt commercial à « pousser » une œuvre (les affaires sont les affaires!), un auteur dramatique arrive difficilement à la renommée et moins encore à la fortune. Avoir un éditeur est le rêve de tout compositeur, et combien rarement ce rêve en Belgique s'est réalisé! A cet égard, la chance favorisa Jan Blockx; et par « chance », j'entends le simple hasard, qui, maître de nos destinées, joue souvent dans la vie des hommes un rôle important. Une fois déjà, dans l'existence du compositeur, l'intervention du hasard avait été providentielle : il lui avait dû sa vocation même de musicien le jour où, travaillant comme apprenti tapissier chez un particulier d'Anvers, il s'était blessé en tombant d'un escalier et avait fait la conquête d'une femme charmante, en se mettant, simplement, au piano... La seconde fois que le hasard lui sourit, ce fut au lendemain du triomphe de *Herbergprinses* à Anvers. Un Bruxellois — celui-là même qui écrit ces lignes — ayant à perdre une soirée, se laissa entraîner par un ami dans la métropole et alla voir l'œuvre nouvelle, dont on lui avait vaguement parlé. Il était arrivé là un peu sceptique, comme le sont tous les Belges quand il s'agit d'une œuvre belge; mais sa

surprise le récompensa de son effort : l'œuvre nouvelle l'enchanta. Le hasard (lui encore!) lui ayant fait manquer le dernier train, il dut passer la nuit à Anvers. Le matin, il retournait, quand, au coin d'une rue (toujours le hasard!), il tomba nez à nez avec l'auteur... Bonjours, félicitations, remerciements... — « A propos, s'écria Blockx, vous qui connaissez beaucoup Heugel, le directeur du *Ménestrel,* la grande maison d'éditions musicales de Paris, quand vous lui écrirez (vous êtes correspondant de son journal, n'est-ce pas?), parlez-lui donc de *Herbergprinses*... Ah! s'il pouvait venir l'entendre!... Comme je serais heureux!... » L'ami promit, et, chose plus extraordinaire, tint sa promesse. Il écrivit à Paris et fit la recommandation souhaitée, très chaleureusement, quoique, il faut l'avouer, sans grand espoir de succès : les éditeurs parisiens sont tellement surchargés d'œuvres françaises! Comment voudrait-on qu'ils prissent de l'intérêt aux humbles œuvres belges! Compter que Heugel, si occupé, si affairé, se résignerait à venir entendre *Herbergprinses* à Anvers, en flamand, c'était folie! Jamais un éditeur parisien ne se déplace si ce n'est pour une œuvre française, quand elle lui appartient... Il faudrait un miracle!... Or, ce miracle, inouï, invraisemblable, s'accomplit... Justement, le théâtre de la Monnaie se préparait à représenter *Don César de Bazan,* un des premiers opéras de Massenet, dont Heugel avait acquis la propriété avec le fonds de la maison Hartmann, et qu'il ne connaissait point. A la recommandation de l'ami de Jan Blockx, l'éditeur parisien répondit : — « Ma foi, cela tombe bien! Je dois venir à Bruxelles pour *Don César de Bazan*; de là, si cela vous

plait, vous m'emmènerez à Anvers entendre votre *Herbergprinses!* » Heugel fit comme il avait dit. Il arriva à Bruxelles, il alla à Anvers, *Herbergprinses* l'enchanta; et dès le lendemain matin, il était chez Jan Blockx, lui achetait son opéra et ceux qui devaient suivre, les faisait traduire et décidait de les faire représenter partout, dans les deux mondes!... Sans *Don César de Bazan*, sans une rencontre fortuite, sans un train manqué, jamais un éditeur parisien n'eût mis les pieds à l'Opéra flamand, et Jan Blockx serait probablement, comme tant d'autres, inconnu ailleurs qu'en Belgique...

IV.

C'est à ce concours de circonstances presque providentielles que se rattache la création de l'œuvre dramatique que Blockx écrivit ensuite, *Thyl Uylenspiegel*, et dans laquelle il avait placé le meilleur de ses espérances. Un critique bruxellois affirma dans le *Guide musical*, de sa propre autorité, au lendemain de la « première » à Bruxelles, que « le livret, imposé à Henri Cain et Lucien Solvay par la populaire légende de Charles De Coster, avait été écrit *pour* Jan Blockx : c'est une constatation, ajoutait-il, qu'il importe de faire tout d'abord ». Rien n'était moins exact. Ce livret, écrit longtemps auparavant, avait été réclamé, tour à tour, par les frères Hillemacher, par Emmanuel Chabrier et par Gevaert. Aucun d'eux (si ce n'est Chabrier, qui mourut dans l'entre-temps) ne semblait posséder les qualités que les librettistes souhaitaient pour interpréter musicalement un pareil

sujet; et ceux-ci hésitaient à confier leur poème à quelque autre, lorsque le succès de *Princesse d'Auberge* leur désigna le compositeur rêvé, celui qui, sans aucun doute, était capable de traduire le véritable caractère du héros. Pour traduire l'âme de ce héros flamand, il fallait, en effet, un musicien flamand. Blockx accepta avec enthousiasme. Il consacra près de quatre ans à sa nouvelle partition, écrivant sa musique à la fois sur le texte français et sur un texte flamand, qu'un traducteur habile avait rythmé aussi exactement que possible d'après l'original. Blockx « pensait en flamand »; le flamand lui était plus familier que le français; mais il avait une connaissance parfaite de la langue française : si bien que rien, dans la partition de *Thyl Uylenspiegel,* ne trahit les inévitables maladresses et les contre-sens des habituelles adaptations.

Tous ses ouvrages avaient été interprétés pour la première fois à Anvers; il se devait donc à lui-même, il devait à son origine, à son amour pour sa ville natale, et aussi à sa situation officielle de professeur au Conservatoire et de chef reconnu de l'école musicale flamande, de ne pas priver le public anversois de cette primeur, impatiemment attendue depuis le triomphe de *Herbergprinses*. Mais le théâtre de la Monnaie l'avait réclamée également. Que faire? Les auteurs crurent agir en toute équité en accordant aux deux théâtres à la fois, au théâtre de la Monnaie de Bruxelles et à l'Opéra lyrique flamand d'Anvers la primeur qu'ils se disputaient, — une double primeur, en somme, puisque l'œuvre était écrite sur deux textes différents... *Thyl Uylenspiegel* fut répété, préparé, en même temps, sur les deux scènes; et il fut

convenu que la première représentation aurait lieu le même soir dans les deux villes. Cependant, Jan Blockx, désirant assister à l'exécution de son opéra français et à l'exécution en flamand, et ne pouvant se couper en deux, Bruxelles devança Anvers de deux jours : la « première » à la Monnaie eut lieu le 14 janvier 1900, et la « première » à l'Opéra lyrique le 16.

Nous ne commettrons aucune indiscrétion en disant que cet arrangement à l'amiable, au lieu de contenter tout le monde... et son père, mécontenta beaucoup le public anversois et, en particulier, un clan très remuant de Flamands exclusifs, de « Flamingants » irréductibles, qui en voulaient déjà au compositeur parce qu'il n'avait pas craint de laisser publier ses œuvres par un éditeur français et de permettre qu'on jouât ses œuvres en français! Au lieu de se réjouir de voir les produits de l'art flamand admirés à l'étranger, au lieu d'être reconnaissants à Blockx de porter au loin la renommée de cet art et de contribuer à sa glorification, ils lui en faisaient un grief! Ils fomentèrent sourdement contre lui et son œuvre une opposition méchante, qui causa au maître le plus vif chagrin. Combattu par ceux-là mêmes qui se disaient ses amis et aux idées de qui il consacrait toutes les forces de son intelligence et de son talent, il subit en silence, sans oser s'en plaindre tout haut, cette amertume; et jusqu'à la fin de sa vie, il en souffrit cruellement, dans les moments mêmes où ses douleurs intimes l'accablaient et le poussaient peu à peu au tombeau. Blockx fut la victime de son cœur, de sa sincérité, de son dévouement; on l'a dit trop peu. S'il avait vécu plus longtemps, s'il avait assisté aux honteuses menées

dont se rendirent coupables pendant l'occupation allemande — et même après, hélas! — ces mêmes faux Flamands, — car ce furent les mêmes assurément, — traîtres à leur patrie, qu'ils voulaient livrer à l'ennemi, il aurait compris, il aurait été édifié, il aurait méprisé de telles attaques, venant de pareils adversaires.

Le livret de *Thyl Uylenspiegel* avait été inspiré à Henri Cain et Lucien Solvay par le beau livre de Charles De Coster. Il va sans dire que leur intention n'avait pas été de découper en tranches cet admirable poème en prose, mais de transporter sur la scène ses principaux personnages, d'en donner en quelque sorte une quintessence mouvementée, d'en exprimer, sous une forme dramatique, l'idée dominante, celle du moins qui pouvait s'accorder aisément avec une interprétation scénique. Parmi les épisodes dont fourmille le livre, ils avaient choisi ceux qui leur semblaient les plus caractéristiques et les plus pittoresques : la mort de Claes, père de Nelle, sur le bûcher, le retour de Thyl dans sa patrie après son pèlerinage à Rome, son désir de vengeance, que lui inspirent ce crime et l'oppression de sa patrie par la tyrannie espagnole; puis son stratagème pour délivrer Maestricht assiégée, l'amusant épisode des « noces feintes », qu'il règle avec entrain, la délivrance de la ville et le triomphe des patriotes. Une action simple et claire relie entre eux ces tableaux auxquels les librettistes ajoutèrent quelques scènes de leur invention. Ce n'était certes pas la solide intrigue des drames conventionnels, mais bien plutôt un canevas musical, de colorations variées, se proposant surtout de mettre en lumière les types populaires de Thyl l'espiègle, le héros

loustic et joyeux, de Lamme Goedsack, le Falstaff flamand, sensible et gourmand, et de Nelle, la gracieuse jeune fille, devenue, elle aussi, dans la pièce, une héroïne : ainsi s'incarnent, dans l'œuvre originale de De Coster, l'esprit, l'âme et l'estomac de la patrie. Le lyrisme de tout cela était plus familier qu'épique ; il se tenait volontairement dans des demi-teintes souriantes, que corsaient çà et là des accents de révolte et des bruits de mousqueterie; derrière la comédie joyeuse grondait sourdement une tragédie.

Ce mélange de plaisant et de sévère devait agréer à la verve de Blockx ; il y trouvait l'occasion de traduire, en rythmes tour à tour alertes et vigoureux, des sentiments profondément enracines dans l'âme énergique et naïve du peuple flamand. cette saine gaîté et ce rude patriotisme. dont l'expression intime rend si savoureuses nos vieilles chansons populaires. Aussi, sa partition est-elle variée à souhait. Elle fut appréciée de façons très diverses et discutée plus que ne l'avait été aucune autre de lui prédemment. Peut-être n'y reconnut-on pas l'effort très marqué du compositeur vers une plus grande plasticité et une plus grande distinction. Voici comment la jugea un critique bienveillant [1] :

« Partition très corsée, bien pondérée et judicieusement écrite dans les bonnes sonorités des voix. Les ensembles y jouent un rôle considérable ; l'importance des chœurs est presque égale à celle des solistes... Pas d'ouverture .. Trois parties dans le premier acte, de caractères bien distincts : le jugement de Claes et sa

[1] *Étoile belge*, 19 janvier 1900.

marche au supplice, ce dernier morceau fortement scandé par une basse continue. Les gémissements de la foule, les imprécations de Soetkin, les supplications de Nelle, tout est bien à sa place, de note sombre et d'introduction dramatique saisissante. Le retour ensoleillé de l'insouciant Thyl fait contraste. La chanson d'entrée et l'aubade sont toutes composées de gaîté et d'amabilité tendre. Les accents de fureur qui vont suivre, le serment de vengeance, l'ensemble aboutissant au chant de guerre des Gueux n'en seront que plus éclatants. L'explosion finale est superbe et frappe profondément. Après ce clou irrésistible on se demande comment fera le musicien pour garder ces hauteurs dans les actes suivants.

» Il résout le problème, au second, modifiant à fond sa manière. Ici deux scènes principales : Les jeux de Lamme avec les ramasseuses de bois, un petit chef-d'œuvre de jovialité, marqué d'un sceau inoubliable par l'interprète de la Monnaie (M. Gilibert), qui semble né pour le rôle, comme le rôle est créé pour lui ; la scène de Thyl et de Lamme, avec son joli Brindisi en canon, se termine par l'idylle amoureuse de Thyl et de sa Nelle, que le compositeur semble avoir, lui aussi, couvée si amoureusement qu'il ne s'en pouvait détacher. C'est charmant, délicieux, de curieux accompagnements ; c'est une antithèse voulue aux violences qui précèdent et à celles qui vont suivre.

» Voici la vie flamande revenant au troisième acte avec la couleur qui n'appartient qu'à Blockx. Ah ! quel peintre de kermesses !... On boit et l'on devise et l'on chante, et l'on daube sur les Espagnols qu'on fera danser à coups de bâton ; et Thyl fait son entrée accompagné de son

fidèle Lamme, dont un succulent repas réveille la verve bachique et qui entonne allègrement un large *Gloria in excelsis Deo*, à ce Dieu qui créa la femme et le vin, la bière et les roses; le morceau est de grande allure et de superbe venue. Mais voici les Espagnols; l'équipée nuptiale de Thyl se passe toute en récits alertes entre Thyl, Vargas, Clara et Lamme sur le rythme joyeux d'une marche nuptiale en deux quatre. Tout cela vit, marche et court avec un entrain incroyable. L'*Angelus* va changer la gamme : l'*Ave Maria* que chante Vargas est de pur style religieux; le canon qui tonne à Maestricht nous remet en plein drame avec toutes les horreurs de la guerre que nous dépeint l'entr'acte rappelant les motifs sombres du prélude.

» C'est la fin. Au lever du rideau, les plaintes du chœur et les exhortations virulentes de Nelle remplissent la scène. L'arrivée du triomphateur, au son du beffroi, fait un très grand effet, qui parvient à son point culminant lorsque, après l'incident de Nelle blessée et ranimée, les masses s'unissent pour entonner l'hymne d'action de grâces, de puissante coloration, où résonnent en même temps le tambour de joie, la sainte Liberté, le départ du duc de sang, l'âme de la patrie et le rugissement du Lion de Flandre ! »

Un autre critique [1] exprima une opinion plus sévère :

« Les scènes joyeuses de la partition, malheureusement plus rares que les épisodes pathétiques, sont, au point de vue musical, les mieux venues. Le succès est allé, tout naturellement, à l'étincelant tableau des noces

[1] Octave Maus, *Art moderne*, 21 janvier 1900.

rustiques sur lequel s'ouvre le troisième acte. Le musicien a habilement introduit dans sa partition le célèbre *Rondedans* et trouvé dans cette scène mouvementée et pittoresque un pendant à la kermesse de *Milenka*, de si joyeuse mémoire, et au carnaval bruxellois de sa *Princesse d'Auberge*.

» Dans les passages dramatiques, d'ailleurs écrits d'une plume exercée et allègre, il atteste moins d'originalité. Si le début du premier acte, avec ses chœurs larges et bien équilibrés, avec sa marche funèbre d'un caractère sobre, plaît par la lucidité de l'inspiration et la netteté de l'écriture, on ne tarde pas à ressentir quelque impression de monotonie. La couleur générale est grise. On souhaiterait voir, dans la plasticité des thèmes, plus d'accent et d'originalité. On souhaiterait aussi voir ceux-ci symphoniquement développés, servir de charpente à la partition au lieu de n'être qu'un blason orchestral montré aux spectateurs lorsque le ramène le souvenir d'un personnage, d'un sentiment ou d'une idée. La trame de *Thyl Uylenspiegel* paraît un peu mince, hâtivement tissée, et si l'habileté du compositeur est incontestable, la personnalité de l'artiste apparaît moins évidente que dans telle de ses œuvres antérieures, dans *Milenka* en particulier.

» Chansons à boire, prières, airs de bravoure, couplets ironiques ou enflammés émaillent les quatre tableaux de cette partition copieuse. »

Nous venons de donner les deux pôles de la critique bruxelloise. La critique anversoise fut plus unanimement élogieuse. Il est certain que l'œuvre était inégale et l'interprétation de Bruxelles, pleine de bonne volonté, mais

très inégale aussi, ne l'avait guère servie. Le premier acte, admirable et d'un très grand effet, nuisit aux deux autres. L'œuvre débutait en épopée; elle se poursuivait en idylle; et, bien que presque toute cette idylle fût charmante, il semblait que le souffle eût manqué aux auteurs pour en soutenir l'intérêt, qui allait s'affaiblissant jusqu'à la fin, et ramener l'enthousiasme des premières scènes. On reprocha également aux librettistes d'avoir tiré un trop fragile parti de la Légende de Charles De Coster, d'avoir fait de Thyl Uylenspiegel une sorte de « Guillaume Thyl » (le mot est de Catulle Mendès), plus belliqueux que farceur, et d'avoir omis de mettre en relief l'idée dominante du livre de De Coster, la liberté de conscience opposée à l'asservissement des Flandres par l'oppresseur...

V.

L'insuccès relatif de *Thyl Uylenspiegel*, qui ne fut représenté qu'à Bruxelles et à Anvers et n'eut, dans chacune de ces villes, qu'une quinzaine de représentations, affecta vivement Jan Blockx. Les défauts de l'œuvre étaient évidents. Alors, peu à peu, dans l'esprit des auteurs germa l'idée de la reprendre, de la transformer. Un simple remaniement, un replâtrage, si adroit qu'il fût, leur parut avec raison insuffisant et dangereux. Les librettistes écrivirent un poème complètement nouveau, imaginèrent une action absolument différente de la première, dont quelques scènes seulement étaient conservées. Cela ne se fit pas immédiatement, mais après quelques années de repos, dont Blockx profita pour

écrire d'autres œuvres avec une nouvelle ardeur. Nous parlerons plus loin de cette seconde version, que la mort hélas, ne laissa pas au pauvre compositeur le temps d'achever...

Avant même que fût joué *Thyl Uylenspiegel*, Blockx s'était attelé à la *Fiancée de la Mer*, dont le livret avait pour auteur le poète de *Princesse d'Auberge*. Nestor De Tière avait déjà porté bonheur à Jan Blockx; sa verve populaire, son imagination un peu simpliste convenaient, en somme, au caractère spontané, sincère, naïf, un peu rude souvent, du maître anversois; et les affabulations de ses pièces mélodramatiques et sentimentales, ayant pour héroïnes des âmes de villageois, étaient bien faites pour charmer un public rebelle aux psychologies profondes et aux mœurs raffinées. C'est dans le peuple encore que le librettiste flamand puisa le sujet du nouvel opéra, *De Bruid der Zee*. Représenté à Anvers, au « Lyrisch Tooneel » (Opéra lyrique flamand), le 30 novembre 1901, l'ouvrage remporta une victoire complète. Cette victoire cimentait la réconciliation de Blockx avec le groupe de Flamands irréductibles qui lui avaient fait un crime de livrer la primeur de *Thyl Uylenspiegel* à une scène de langue française. De plus, Blockx venait d'être nommé directeur du Conservatoire d'Anvers. Il succédait à Peter Benoît [1]. Cette

[1] Jan Blockx reprit cette succession, non sans de fortes appréhensions, dont on trouve la trace dans sa correspondance avec Nestor De Tière. Il craignait de trouver au Conservatoire une besogne telle, tant didactique qu'administrative (et Dieu sait s'il en trouva!), que ses facultés créatrices en souffrissent. Il savait par expérience que l'enseignement, quand on le prend à cœur, est le

nomination lui conférait une autorité et des obligations nouvelles. On lui pardonna presque d'avoir conservé son éditeur parisien, Henri Heugel, et de publier sa nouvelle partition avec une traduction française, comme il avait fait pour *Herbergprinses*. Le succès mit tout le monde d'accord. Et il ne fut pas moindre quand, une année après, la Monnaie représenta l'œuvre, à son tour.

L'action se passe dans un village de pêcheurs, à la côte flamande. Kerline a juré un amour éternel au pêcheur Arnie. Celui-ci part en Islande pour gagner l'argent nécessaire au futur ménage, mais il est englouti par les flots. Fidèle à son serment, Kerline repousse les propositions d'un autre pêcheur (Kerdée) et se jette dans les flots pour s'unir dans la mort à celui qui ne revient pas. Ainsi s'explique le titre, justifié par une légende qui joue un rôle important dans la pièce : *la Fiancée de la Mer*. L'amour fidèle de Kerline est contrarié par la rivalité d'une autre jeune fille, Jovita, qui aime Kerdée et a juré la perte de Kerline, et par celle de Maurik, amoureux de Jovita, et qui, pour obtenir la main de celle-ci, est, lui aussi, intéressé à perdre l'héroïne.

Cette histoire pittoresque et violente, rappelant d'assez près celle de l'*Ouragan*, qu'Émile Zola écrivit pour Alfred Bruneau, et faite à souhait pour émouvoir les foules, sensibles aux malentendus et aux débats amoureux, le musicien la traduisit dans le langage vigou-

tombeau de l'inspiration : « J'ai une fois en ma vie, disait-il, formé complètement un élève; pendant tout le temps que je m'en suis occupé, mes compositions étaient fuguées, scolastiques au possible : elles furent *toutes* déchirées. »

reux et haut en couleur qu'elle demandait, avec, dans la trame symphonique, moins de recherche peut-être que celle qui faisait l'intérêt de ses précédentes partitions, celle de *Thyl Uylenspiegel* particulièrement, où des thèmes obsédants contribuaient plus largement encore qu'ici à l'unité et à l'expression dramatique; mais, en revanche, avec aussi quelque chose de plus franc dans l'inspiration mélodique. A cet égard, le premier acte est surtout excellent, supérieur même aux deux autres, où l'intérêt s'éparpille parfois dans la complication des évènements; un duo d'amour et un ensemble d'un bel effet le terminent avec éclat. Le second a moins de cohésion; mais le drame se noue, et la scène finale où Kerline, folle, croit entendre la voix de son fiancé qui l'appelle, est vraiment émouvante. Au troisième, il y a à noter surtout la bénédiction de la mer, dont le caractère religieux se mêle à la passion déchaînée des héros, pour finir dans un alleluia imposant. Et, une fois de plus, ce qui contribua à la forte impression de l'œuvre, c'est la sincérité, ennemie des subtilités harmoniques, la force et la justesse de l'expression; c'est aussi le parti que le compositeur ne manqua point de tirer du folklore populaire, de ces chansons, authentiques ou imaginées, si savoureuses toujours; et c'est l'animation des scènes épisodiques, où semble s'exercer la riche palette d'un peintre.

VI.

Après *De Bruid der Zee* se place une petite pièce, très curieuse dans le bagage dramatique de Jan Blockx : *De Kapel* (*La Chapelle*), un acte, une « scène lyrique »,

ainsi que la qualifie le titre de l'ouvrage, dont le livret est encore de Nestor De Tière. On affirma que cet acte rappelait le souvenir d'une impression personnelle de l'auteur. En tout cas, les développements et les hors-d'œuvre qui, d'habitude, lui avaient si heureusement réussi y sont absents. Le réalisme et le mysticisme s'y mêlent, impétueusement et doucement, tout ensemble, non dans un conflit, mais dans un accord harmonieux et confiant. Trois personnages seulement : un jeune villageois de douze ans et deux amoureux. L'enfant prie au seuil d'une chapelle de la Vierge : il prie pour sa mère malade ; il a une foi profonde : la Mère de Jésus la guérira. Les amoureux, de leur côté, expriment les sentiments les plus opposés. Ils ont vu leur amour contrarié par leurs parents et se sont enfuis de la maison paternelle. A bout de ressources, ils en sont arrivés au moment où les réalités de la vie nuisent à la tendresse ; ils se reprochent leurs fautes ; ils se disputent ; ils se menacent, et appellent la mort comme délivrance... C'est alors qu'ils aperçoivent, près d'eux, l'enfant qui prie et remercie déjà la Vierge du miracle qu'elle va faire — il en est sûr — pour sa mère .. Tant de pureté et d'amour les attendrissent ; et tant de foi réveille en eux la foi qu'ils avaient perdue ; ils tombent dans les bras l'un de l'autre et se mêlent aux prières, à la joie de l'enfant, tandis qu'au loin, les chants des pauvres moissonneurs disent aussi le courage, la confiance dans la vie, — et l'espérance. Vivre, lutter, aimer ! Telle est la consolante pensée de l'œuvre.

La musique colore, accentue, souligne pittoresquement cette leçon morale. Un long monologue, suivi d'un long

duo, que termine un ensemble large et court, la constitue tout entière; et, comme tout cela se relie intimement dans le drame, cela se tient aussi étroitement dans la partition, qui, d'un souffle, poursuit sa route, sans s'arrêter, sans respirer, dans une progression constante, jusqu'à l'explosion finale. *De Kapel* obtint à Anvers (le 7 novembre 1903) un bruyant succès, mais ne fut point représentée ailleurs.

Absorbé par la direction du Conservatoire, le maître ralentit son travail de composition. Il avait entamé un opéra, *Telamon et Myrtalie*, avec un poète flamand, Raphaël Verhulst, qui, quelques années plus tard, pendant la guerre allemande, prostitua son talent dans une honteuse compromission avec l'ennemi et n'échappa au châtiment de sa trahison que par une fuite prudente. Heureusement, Jan Blockx n'acheva point la partition, dont il n'existe que quelques fragments manuscrits. Il reprit sa collaboration avec Nestor De Tière. Le 25 janvier 1908, ils faisaient représenter à Anvers un nouveau drame lyrique en trois actes : *Baldie*, complétant, avec *Princesse d'Auberge* et la *Fiancée de la Mer*, une sorte de trilogie populaire : la ville, la mer et la campage. L'accueil fut très sympathique, comme toujours, mais ne déguisa point les défauts de l'œuvre, provenant surtout du livret, plus brutal que vigoureux, et dont l'action, ayant plutôt le caractère d'un fait divers que d'une conception poétique, se trainait en longueurs inutiles.

Dans un village des Flandres, au bord de l'Escaut, à la fin du XVIIIe siècle, vit un vieux fermier ivrogne et débauché, Teunis, avec ses deux belles-filles, Veerle et

Dina, cordiales, joyeuses, à l'âme claire et honnête. L'aînée, Veerle, aime un brave garçon, Théo, sculpteur de son état. Mais Teunis, ruiné, prétend lui faire épouser Baldie, un riche campagnard, usurier, coureur de filles, qui lui a promis en revanche de le tirer d'affaire. Naturellement, Veerle refuse et repousse Baldie. Celui-ci, en l'absence du sculpteur, cherche à abuser d'elle, mais la jeune fille parvient à lui échapper. La commotion nerveuse a été trop forte, l'émotion trop vive; Veerle dépérit, ses yeux ne reflètent plus le beau ciel de Flandre. Personne ne connait l'origine de son mal, sauf Dina, à qui elle raconte l'agression dont elle fut la victime, et le valet de ferme Rikus, qui entendit des cris et vit la fuite de Baldie.

Chez tous trois la haine fermente... Un soir de kermesse d'automne, Théo, fidèle à la foi jurée, rentre au village. Il approche, joyeux et troublé, de la ferme; il chante et sa voix chaude et jeune est venue aux oreilles de Veerle; celle-ci tremble d'émotion; elle s'appuie sur le lit: la voix retentit de plus en plus claire; la porte s'entre-bâille; Théo est là... Veerle pousse un cri et chancelle; la pauvre fille n'a pu survivre à son émotion...

Théo se vengera, car on lui a appris l'infamie de Baldie. En Flandre les âmes sont placides et bonnes, mais un rien suffit, sous l'aiguillon de la colère, à les muer en des âmes redoutables, prêtes aux plus terribles violences. Le jeune homme et Dina surgissent à l'instant où Baldie, au milieu des acclamations, est proclamé Roi de la Gilde de Saint-Sébastien. Théo se pose en accusateur : Baldie a causé la mort de Veerle. La foule impulsive se retourne contre le « Roi » qu'elle vient

d'acclamer ; des rancunes endormies se réveillent. A mort ! A mort ! Vengeance ! Au moment où Théo va tendre son arc, Dina prend un couteau sur une table, se précipite sur Baldie et le tue. Une clameur s'élève : Maudit soit Baldie ! Que Dina soit sauvée !

La partition de *Baldie,* forcément inégale dans le labyrinthe des incidents où le librettiste a égaré le musicien, renferme néanmoins des pages de puissante coloration et de verve savoureuse. Il y a, notamment, dans les airs de kermesse qui, au second acte, se font entendre à la cantonade, des cadences et des rythmes d'une incontestable originalité. La partie descriptive, ici plus encore que dans les autres œuvres, est très supérieure à la partie dramatique proprement dite. Celle-ci accusait des faiblesses que les auteurs résolurent bientôt de corriger. Ils remirent leur pièce sur le métier, et de modification en modification, arrivèrent à lui donner les allures d'une pièce presque nouvelle. Celle-ci fut donnée, quatre ans après la première, sur la même scène du Lyrisch Toneel, sous le titre de : *Liefdelied (chanson d'amour),* et le succès en fut, cette fois, considérable.

D'un fait divers grossièrement villageois, de Tière fit, dans son livret remanié, une très vivante étude de mœurs populaires, voire un poème très humain, non sans élévation même, célébrant la rédemption des âmes par l'amour et la fraternité universelle... *Baldie* nous faisait assister à la rivalité amoureuse d'un riche usurier et d'un artiste, tous les deux épris d'une jeune fille pauvre et belle. L'usurier, en l'absence de l'amou-

reux préféré, avait violenté la belle; celle-ci en mourait de honte et de consomption. La vengeance suivait bientôt ce crime odieux : Baldie l'usurier tombait, frappé d'un coup de couteau par la sœur de la victime, au moment où l'amoureux, qu'elle sauvait ainsi de la justice tracassière, s'apprêtait à le tuer de ses propres mains. De cette histoire, parfois pénible, ne subsiste que l'éternelle rivalité d'amour entre deux hommes pour la même femme. Baldie s'appelle maintenant Stavie Danti, et s'il est toujours un usurier, s'il convoite la jolie Berthilde, qui lui préfère l'honnête sculpteur Théo, du moins n'a-t-il pas l'âme aussi vile que son prédécesseur. Un prologue nous apprend à le connaître. L'amour qu'il a pour Berthilde a allumé dans son cœur une flamme inconnue, qui l'a rendu meilleur et le régénérera; il luttera désormais entre son passé, plein d'actions mauvaises, et l'avenir qu'il rêve de conquérir. Il offre à la jeune fille cette âme toute neuve qu'elle lui a faite. Mais la jeune fille s'est promise à Théo. Un jour, cependant, elle se laisse aller à lui permettre un baiser, — plusieurs baisers même, peut-être... Oubli fatal de ses serments pour l'absent! Elle en conçoit un repentir immense: elle ne se sent désormais plus digne de son fiancé, et en même temps se prend d'une irrésistible haine pour celui qui a pu un instant l'égarer. Plutôt que d'épouser Stavie, elle fuira la maison paternelle. Et soudain, voici Théo qui revient... Il apprend tout. Le baiser que Berthilde a donné à Stavie a tué son cœur pour jamais! Le dénouement du drame se passe dans le même cadre que celui où se passait celui de *Baldie :* celui d'un concours à l'arc,

où les deux rivaux se rencontrent, présage d'une catastrophe. La foule a épousé la colère de Théo; celui-ci va immoler Stavie; déjà, il a dirigé contre sa poitrine une flèche vengeresse, lorsque Berthilde arrête le bras de Théo et, montrant Stavie résigné à la mort et repentant, prononce le mot de pardon. Stavie s'amendera, sacrifiera ses richesses, deviendra un honnête homme... Et la foule, soudain apaisée, entonne un Noël d'amour rédempteur.

On voit combien les deux livrets sont différents. Seul, le « décor » de l'action, dramatiquement et musicalement, a gardé son importance. Au premier acte, c'est la fête de la moisson, qui le couronne avec éclat, et, au troisième, c'est la fête du tir à l'arc, — l'une et l'autre dans un vaste déploiement de chœurs. Ces deux pages sont les points culminants de la partition. Elles ont une coloration et une verve rythmique extraordinaires. Mais ce qui les dépasse, c'est l'hymne qui, après la fête et la scène du tir à l'arc, termine l'œuvre en un *sursum corda* d'une élévation et d'une ampleur magnifiques.

Entre ces sommets lyriques, pourrait-on dire, se développe l'action. Le musicien y déploie une vigueur, un peu rude parfois, un sens scénique et une abondance mélodique qu'il n'avait jamais déployés plus heureusement. Entre tous, le thème de l'Amour éclaire la partition d'une lumière de tendresse ardente. Et, plus que jamais aussi, ce qui fait la qualité maîtresse de tout cela, c'est la couleur si franchement « patriale » de la musique. L'œuvre est nourrie tout entière de sève flamande, au point de paraître, cette fois encore, un tissu de mélodies populaires empruntées au folklore national.

VII.

Cette *Chanson d'amour* fut, hélas ! la dernière chanson du maître flamand. La première exécution eut lieu le 14 janvier 1912.... Le 26 mai de la même année, Jan Blockx expirait, après une longue année de souffrances, plus morales encore que physiques, qui devaient peu à peu le conduire au tombeau. Au mois de janvier 1911, une terrible catastrophe l'avait frappé : la mort d'une de ses filles, une charmante enfant de dix-neuf ans, tuée dans un accident d'automobile. Devant le petit cadavre defiguré, toute joie, tout orgueil de vivre s'éteignaient en lui ... Aucune consolation ne put vaincre la douleur profonde du pauvre père. L'art lui-même fut impuissant.

La mort de Jan Blockx fut un véritable deuil national. La ville d'Anvers lui fit des funérailles solennelles, auxquelles l'Académie apporta le juste tribut de ses regrets profonds et de sa pieuse admiration. Car il comptait parmi ses membres les plus dévoués et les plus précieux. Nommé correspondant de la Classe des Beaux-Arts le 9 janvier 1902, il avait été élu membre titulaire le 1er juillet 1909.

Blockx laissait après lui une partition inachevée, celle dont nous parlions tout à l'heure, cette deuxième version de *Thyl Uylenspiegel*, qu'il s'était décidé à entreprendre, malgré sa grande douleur, calmée parfois pendant quelques heures par un travail nouveau. Si quelque chose avait été capable de retarder sa fin, c'eût été, certes, l'ambition qu'il avait de mener à bien cette œuvre, de laquelle il attendait une belle revanche. Mais,

à son corps meurtri et débilité, les forces manquaient déjà pour réaliser un tel rêve. Il avait terminé le premier acte; il l'avait même orchestré en grande partie; le deuxième était en train. Mais le troisième restait à faire... La mort ne voulut pas qu'il l'écrivît... Alors, Cain et Solvay, d'accord avec les héritiers de Jan Blockx et son éditeur parisien Henri Heugel, demandèrent à Paul Gilson de terminer l'œuvre commencée; celui-ci accepta, mit au point ce qui était écrit, utilisa, pour sa propre tâche, les éléments préparés par Jan Blockx, en respectant le caractère de sa musique, son travail thématique, l'unité de la composition, et s'appliquant, en somme, à édifier une œuvre où, sans négliger l'appoint de sa science et de sa propre invention, la personnalité du maître anversois fût mise en pleine lumière.

Les librettistes ont conservé, mieux qu'ils ne l'avaient fait autrefois, le caractère jovial du héros, et ils ont pris plus de liberté avec le sujet tel que l'avait traité Charles De Coster. D'ailleurs, cette fois encore, ils ne s'inspirèrent de ce dernier que dans quelques détails peu essentiels, indépendamment des personnages principaux, devenus légendaires. Dans la première version, l'action commençait au moment où Thyl, revenant de son pèlerinage à Rome, apprend que son père vient de mourir sur le bûcher; dans la version nouvelle, la pièce débute beaucoup plus tôt; les événements qui valurent à Thyl son exil et à Claes son supplice n'ont pas encore eu lieu; Claes et sa famille sont réunis paisiblement chez eux; Thyl est encore en pleine jeunesse; il fait aux Espagnols des farces qui inquiètent son père, parce que déjà, autour de lui, rôdent les traîtres et que la persécution contre

quiconque est soupçonné d'hérésie le menace. Josse Damman, le poissonnier, qui ne paraissait pas dans la première version, joue ici un rôle important. C'est lui qui dénoncera Claes à l'Espagnol Vargas et le fera arrêter. Mais en attendant, Thyl a pris conscience de sa force et des ressources que peut lui valoir son esprit pour la défense de la patrie en péril. Il berne Vargas et lui soutire de l'argent, qui lui servira à rassembler des soldats et des armes contre les oppresseurs de la patrie.... Aussitôt, il part pour remplir sa mission et venger les victimes de la tyrannie.... Il revient, à l'improviste, délivre Nelle, sa fiancée, des griffes de Vargas et son père du bûcher.

Par son sujet, ainsi présenté, plus léger que tragique, par son caractère et sa tenue générale, l'œuvre s'atteste nettement moins un drame qu'une véritable comédie lyrique. C'est ce qui détermina la plus grande part du succès qu'elle remporta, sous cette nouvelle forme, au Théâtre de la Monnaie, le 12 novembre 1920. Le public bruxellois lui fit un accueil chaleureux. Elle avait été encadrée de décors pittoresques, représentant les lieux mêmes, à Damme, en Flandre, où la légende a placé les événements; la mise en scène était d'une couleur savoureuse et d'une animation évoquant les tableaux célèbres des maîtres flamands, et l'interprétation fut des plus remarquable, sauf malheureusement pour le rôle principal, traduit à souhait par le ténor David Devriès sous le rapport plastique, mais très insuffisamment sous le rapport vocal.

La critique fut élogieuse, avec les réserves un peu tatillonnes qui sont de rigueur quand il s'agit d'œuvres

du crû. Ç'a été de tout temps sa façon habituelle d'encourager les auteurs belges et de les défendre contre les préventions du public. Quoi qu'il en soit, elle se trouva d'accord avec le sentiment de tous pour constater combien les années terribles que la Belgique venait de passer avaient donné au héros une signification et un intérêt que l'on n'eût pas soupçonnés auparavant :

« Pourquoi Thyl Uylenspiegel, qui nous apparut pour la première fois, voici vingt ans déjà, sur la scène de la Monnaie, est-il, aujourd'hui, autre chose qu'un personnage de légende? Pourquoi le vagabond espiègle et joyeux est-il plus près de nous? Pourquoi le jeune et populaire héros, qui porte le même bonnet insolent orné de la même plume qu'autrefois, qui est animé de la même et brûlante ardeur, nous est-il devenu plus sympathique et plus fraternel?

» La guerre et l'occupation, la grande crise que nous avons traversée, nous ont tous singulièrement rapproché de Thyl Uylenspiegel, et quand nous le voyons se jouer des bourreaux espagnols du XVIe siècle, il nous est difficile de ne pas apercevoir en lui l'incarnation vivante de l'âme populaire de chez nous, épanouie de façon si pittoresque pendant les quatre années où nos pavés résonnèrent sous les lourds talons de l'ennemi. Nous avons tous été, aux jours sombres de l'occupation, les petits fils de Thyl Uylenspiegel, et, si les exégètes qui ont cherché à découvrir dans les vieux grimoires le lieu d'origine du héros populaire avaient vécu parmi nous sous le règne de von Bissing, ils eussent sans peine reconnu, en plus d'un de nos concitoyens, l'héritier direct de Thyl, le dépositaire de sa verve, le fervent

disciple de son bel et sain patriotisme, l'élève passionné de cet amoureux de liberté et d'indépendance.

» Uylenspiegel est bien chez nous; il a sa place dans notre Panthéon [1]. »

Recueillons les appréciations des critiques les plus autorisés.

« Le nouveau livret, écrit M. Ch. Vanden Borren dans le journal *Demain*, apparaît comme une œuvre habile et particulièrement appropriée au talent de Jan Blockx, dont la muse aimait le pittoresque, la couleur et, dans la note proprement lyrique, un certain « allant » d'essence populaire.

» ... Très rapide, le premier acte est une sorte de prologue de pure action, où la musique n'a pas grand' chose à dire, si l'on excepte quelques passages d'expansion humoristique ou simplement joviales. La kermesse par où débute le deuxième acte et que domine le thème gaillard de la vieille chanson populaire *Daer ging een pater langs het land* est une chose admirablement réussie, qui rappelle, mais en mieux, le ballet *Milenka* du même auteur. Voilà de la musique vraiment flamande, d'un coloris intense, d'un humour largement épanoui, qui s'alimente à la source même de la vie collective. Cela est très extérieur, si l'on veut, mais d'une extériorité qui a le mérite d'être la vérité même. La joie populaire est interrompue par l'arrivée de Vargas et de ses sbires : il y a là un contraste émouvant qui est rendu avec beaucoup de relief par la musique. Toute la suite

[1] *Etoile belge*, sous la signature J. D. (Jules De Geynst), 13 novembre 1920.

de la scène est fort bien menée et y compris la reprise du ballet populaire. On se sent véritablement entraîné par l'action et par la manière vivante dont les sons la traduisent... L'épisode de Lomme Goedzak louant le vin et regrettant sa femme disparue apparaît un peu comme un hors-d'œuvre plaqué sur le reste, comme un trait d'union d'une opportunité discutable entre la scène populaire par où débute l'acte et l'épisode lyrique des adieux par où il s'achève. Hors-d'œuvre d'un humour charmant d'ailleurs. La fin de l'acte, avec le duo des fiancés, auquel le chœur invisible fait un arrière-plan d'un beau souffle poétique, contient beaucoup de bonne musique, généreuse, expansive et bien sentie; et il y en a presque trop : défaut d'ailleurs commun à la plupart des musiciens belges d'aujourd'hui, qui, dans leur amour de la belle pâte, ne peuvent se résoudre à faire les élagages nécessités par le goût et le sens des proportions.

» Le troisième acte, rapide comme le premier, plaît surtout en son début, qui tient son originalité d'un emploi ingénieux de l'admirable choral du XVIe siècle « Helpt nu u zelf, — et en sa péroraison, large scène de triomphe populaire que ponctue de son rythme énergique la chanson guerrière des Gueux *Slaet opten trommele van dirredomdeine.* »

La collaboration de Paul Gilson, qui fit la revision de l'œuvre, la mit au point, en réorchestra maintes pages et écrivit, ainsi que nous l'avons dit plus haut, le dernier acte presque tout entier, fut jugé diversement. Les uns s'en réjouirent et en constatèrent les heureux effets. « A côté de pages d'une écriture un peu sommaire,

dérivait le critique de l'*Étoile belge*, déjà cité, il y a quantité de passages où l'on retrouve la science polyphonique d'un musicien pour qui la littérature musicale n'a point de secrets. Blockx cherchait volontiers l'originalité dans le rythme; il aimait alourdir ses phrases, de peur d'encourir les reproches de ceux qui sont obsédés par la préoccupation de célébrer l'existence de la « musique flamande ». Il tombait volontiers dans le procédé : pas de musique flamande sans carillons et danses populaires, pas de musique flamande sans contours très marqués. Rien n'est plus périlleux pour un musicien que de s'astreindre à la tablature d'une école!

« Jan Blockx, heureusement, avait le sens de la couleur. Il préférait décrire que commenter. Aussi, ce sont les scènes où la verve du musicien semble avoir puisé sa source dans le folklore, qui doivent surtout retenir l'attention. Elles ont de la vigueur et de l'entrain, de la gaîté et du pittoresque. La kermesse flamande du deuxième acte, d'une belle intensité de vie et de couleur, — toile de Teniers s'animant soudain pour le plaisir des yeux, — est, au point de vue musical, pleine de mouvement.

» A côté de ces pages, où se reflète la personnalité de Blockx, nombreux sont les fragments où M. Gilson a montré, dans l'orchestration, une incontestable maîtrise. Nous ne sommes plus, ici, dans le procédé; le carcan des formules est tombé; l'artiste a mis au service des pensées de Blockx — et des siennes — toutes les ressources qu'offre l'orchestration moderne à un musicien qui ne tend point de fils de fer barbelés entre les systèmes et les écoles, et sait regarder par-dessus la haie

de son jardin. L'écriture est nerveuse et personnelle, et, au dernier acte, elle commente l'action dramatique de façon fort heureuse. »

D'autres critiques — tel que François Rasse, dans le *Soir* — estimèrent que cette alliance de deux styles, si étroite fût-elle, avait produit « malgré tout le talent et l'abnégation possibles de l'auteur de *Princesse rayon de Soleil,* une partition un peu disparate ». Et il ajoutait :

« Quand il s'agit de Jan Blockx : musique sincère, méthodique, chantante, un peu naïve, à jet continu, sans arrêt, même sans air, sans grands accents, parfois délayée et grise, d'une orchestration intéressante, mais pas très bien équilibrée. Il en est ainsi dans tout ce qui est récit, action dramatique ou épisode lyrique. Mais la pâte s'affirme joyeuse, sonore, lourdement vivante, virile et spontanée ou railleuse et spirituelle dans ce qui est danses ou chansons populaires.

» Dans tout ce qui est signé Paul Gilson se rencontrent le chromatisme continu, un travail thématique très serré, des scènes d'un caractère bien déterminé, écrites avec plus de relief, plus d'accent, plus d'air, avec moins d'inspiration, mais orchestrées remarquablement. »

« Dans le nouveau *Thyl*, conclut François Rasse, il y a surtout un acte particulièrement réussi, le second. Commençant par une fête flamande, truculente, exhubérante, trémoussante à nous mettre à tous des fourmis dans les jambes, il s'achève après deux scènes de comédie bouffe fort bien venues, par un finale d'un noble lyrisme, d'une envolée superbe, d'une vibrante émotion, fresque sonore dans laquelle aux ardeurs

amoureuses des deux héros, Thyl et Nelle, viennent se mêler les exhortations pathétiques de tous ceux qui sont morts pour la patrie, les victimes et les martyrs qui supplient de les venger et de sauver la terre de Flandre. N'y aurait-il que cet acte seul, la partition s'imposera et consacrera une fois de plus la renommée de notre grand et regretté compositeur belge. »

VIII.

Cette revue des drames lyriques de Jean Blockx nous était nécessaire pour fixer aussi exactement que possible le caractère de son art. On pourrait affirmer que ses drames sont construits tout entiers sur des thèmes populaires. Cela ne veut pas dire que sa musique soit une sorte de mosaïque de chansons anciennes, une imitation plus ou moins réussie du folklore musical. Tels de ses opéras ne renferment pas un seul thème authentique, et les thèmes qu'ils renferment n'en ont pas moins, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, le caractère parfait de l'authenticité. Un critique russe, le prince Odoëvski, parlant de Glinka, dont la musique a conservé, malgré le temps, une couleur si nationale, fait une observation identique au sujet de ce compositeur. « Dans la *Vie pour le Tsar*, dit-il, Glinka n'a pris aux chants populaires que leurs premières notes, à peine, et cependant il nous semble que nous avons déjà entendu toutes ces mélodies, qu'elles nous sont chères et familières. Voilà justement ce qui caractérise une musique entièrement nationale.

Il ne s'agit pas de transporter dans une œuvre un chant populaire, mais quelque chose de bien plus difficile : il faut refaire en soi le procédé suivant lequel, dans le courant des siècles, toute musique populaire a été créée par ses auteurs inconnus. »

C'est ce procédé que, tout naturellement, Jean Blockx « refaisait en lui-même » quand il exprimait musicalement l'âme et la vie flamandes, selon l'idéal de son maître Peter Benoît. Celui-ci avait rêvé de créer un art original flamand : Blockx fit le même rêve... Ils furent seuls à le réaliser; la force d'inspiration fit défaut à ceux qui vinrent après eux, ou bien les sources où ils avaient puisé s'étaient déjà taries.

Quand il succéda à Benoît comme directeur de l'École de musique d'Anvers, devenue Conservatoire, Blockx s'était attaché à développer l'enseignement auquel lui-même s'était formé et suivant les mêmes principes auxquels il avait obéi. Cet enseignement, dès le début, comportait trois degrés. Au degré inférieur, l'élève est initié à la mélodie, au rythme et à la couleur de sa langue maternelle; on lui fait chanter des airs populaires. Au degré moyen, comportant les cours de chant et de diction, l'élève exécute des transcriptions de chansons et de danses flamandes; dans les classes d'harmonie et de contrepoint, ces motifs populaires servent de thèmes à développer. Enfin, au degré supérieur, c'est encore sur des thèmes populaires que les élèves des classes de fugue et de composition bâtissent leurs essais. Tout cela indépendamment de l'étude des autres écoles musicales, qui, à la fin des études, font le sujet de cours spéciaux.

Ces indications ne sont pas inutiles à la compréhension des œuvres de Blockx; elles ne peuvent que les éclairer; et alors celles-ci prennent soudain toute leur signification et acquièrent toute leur valeur. Certes, on pourrait discuter la question de savoir jusqu'à quel point il est permis de prétendre que les anciennes chansons flamandes sont vraiment autochtones. Gevaert assurait qu'il n'existe pas de musique populaire autochtone flamande; celle-ci serait, en réalité, une importation des pays rhénans ou de l'Artois. Les folkloristes répliquent que si elle fut importée, elle s'est ensuite acclimatée chez nous, en se transformant, en s'adaptant au caractère flamand, et qu'elle acquit par cela même le « goût du terroir ». Quoi qu'il en soit, ces principes d'un art national, Blockx les mit en pratique avec infiniment plus de sincérité que Benoît lui-même. La conception musicale de ce dernier se rapproche davantage de la facture de Beethoven, de sa « stylistique »; elle est toute en fresques, sans grande recherche de détail; elle a le goût du démesuré; elle est grandiloquente et s'apparente étroitement au faste anversois. Blockx n'a pas ces allures de géant; il est, consciemment ou non, plus près du peuple flamand; ou plutôt, il « en est » : il est avec lui, il partage ses peines, ses aspirations et surtout ses plaisirs. Sa musique a moins de souffle et de puissance, mais elle est plus intime, plus familière et plus joviale. Benoît ambitionne d'être un Rubens; Blockx ne dédaigne pas d'être un Teniers, qui sait, à l'occasion, être émouvant et pathétique. Son style, comme d'ailleurs celui de tous les successeurs de Benoît, est plus particulariste; la danse prédomine; le rythme de trois temps, ou en 6/8, est

presque constant; et quand apparaît un « deux temps » (ou quatre temps), le compositeur use de triolets.

Par son caractère d'intimité, la musique de Blockx se rapproche aussi de celle de Grieg, qui fut son contemporain et exprima des aspirations identiques. Le style de Grieg est nourri également de chants populaires. Les mêmes qualités et les mêmes défauts distinguent les deux compositeurs : d'une part, le charme et la couleur folklorique de la mélodie; de l'autre, une certaine monotonie provenant de l'épuisement rapide des matériaux, le culte du tableautin et l'absence d'horizon dans l'établissement des plans. Les deux figures sont attachantes surtout par leur spontanéité et leur sincérité, avec naturellement, chez Blockx, un sentiment dramatique dont il ne semble pas que le tempérament mélancolique et rêveur de Grieg pût être susceptible. Tous deux ont exprimé avec un rare bonheur la paix et la joie familiales. Les enfants doivent à Blockx des œuvres délicieuses : son album de pièces faciles pour piano, *De Kinderwereld,* est un petit chef-d'œuvre dans son genre. Blockx ne dissimula jamais, d'ailleurs, sa sympathie pour le talent de Grieg, qu'il avait connu en Allemagne, et avec qui il se sentait tant d'affinités. Il invoqua son exemple à plus d'une reprise, notamment, un jour, dans une interview qu'il accorda à la *Libre critique.* Il y déclarait l'importance, pour tout compositeur, d'être personnel avant tout, et y marquait son accord complet avec le maître norvégien au sujet de l'influence wagnérienne, si absorbante à cette époque.

C'est, nous l'avons dit plus haut, pour échapper à l'influence non moins dangereuse de Benoît et sauve-

garder sa propre personnalité naissante qu'il avait quitté Anvers. Benoît, du reste, à Anvers, ne lui aurait rien appris; il ne professait point la composition : il se bornait à des conseils esthétiques, et ses critiques portaient plutôt sur la conception. Il n'existait alors en Belgique aucun cours méthodique de composition, à part celui d'Adolphe Samuel; et cela explique la faiblesse presque affligeante des musiciens belges de cette époque dans la symphonie. Les successeurs de Peter Benoît, dont plusieurs étaient ses contemporains, ne furent en réalité que des fils spirituels; ils durent chercher ailleurs à s'armer de la technique nécessaire; Blockx alla la chercher à Leipzig. En revanche, c'est à sa propre école que se sont formés les nouveaux venus, ses élèves, ceux de Wambach, qui lui a succédé, ou ceux de Paul Gilson.

Dès lors, le style traditionnel flamand s'est atténué; on y remarque moins de particularisme et comme une tendance à l'amplification des lignes, une sorte de retour à la largeur de vues benoitienne. En même temps l'art symphonique s'est réveillé. Pendant la période précédente (de 1870 à 1885), il n'avait guère produit que quelques œuvres honorables, toutes locales, particulièrement à Gand, sous l'active impulsion d'Adolphe Samuel; enfin, dès 1890, à Bruxelles et à Liége, l'influence des Russes et surtout des Français, grâce à la propagande chaleureuse des concerts Ysaye, décidait l'évolution. Jan Blockx ne fut pas insensible à ce mouvement; plus d'une page de sa première version de *Thyl Uylenspiegel* en porte la trace; mais il se défendit énergiquement contre la trop grande séduction des formes nouvelles, comme il s'était défendu contre le

wagnérisme, et n'en prit que ce qu'il jugeait pouvoir en prendre sans porter atteinte à sa personnalité. Son verre était petit, mais il tenait à boire dans son verre. Et comme il avait le sens très juste des proportions dans lesquelles la symphonie peut participer à l'effet dramatique sans sortir de son domaine, il se gardait avec soin d'excès qui auraient dénaturé son idéal et corrompu la saveur de son inspiration.

On a reproché à Blockx un défaut d'éducation technique, une polyphonie rudimentaire, une instrumentation creuse. Le reproche est exagéré. Si l'orchestration de ses opéras n'offre pas la nouveauté hardie des timbres que l'on admire chez certains maîtres modernes, elle est parfaitement d'accord avec les situations et les sentiments de personnages dont la simplicité se prête peu à la complication. L'orchestration dramatique doit être adéquate à l'émotion suscitée par le poème. Il n'est donc pas indifférent de choisir telle ou telle sonorité, qui, mal établie, risquerait de contrarier l'expression et même de la supprimer. Le symphoniste procède par « taches sonores opposées », à la façon des peintres décorateurs; ce procédé serait faux si on l'appliquait au drame. Au théâtre, il ne s'agit pas tant de faire bien sonner l'orchestration, mais de la faire « sonner juste ».

Au reste, les tendances de Blockx étaient conservatrices : il avait la conviction que les matériaux musicaux les plus simples suffisaient à rendre sa pensée. Il était attiré par tout ce qui est naturel et franc, et n'aimait guère les détours du symbole; en littérature, comme en musique et en peinture, ses préférences allaient aux œuvres saines et claires; dans les siennes, il évitait la

recherche et le tarabiscotage, ce qui ne l'empêchait point de poursuivre, dans son écriture musicale, un continuel souci d'élégance : l'usage fréquent de rythmes syncopés et la variété de ses accompagnements le démontrent à l'évidence.

IX.

Blockx est, essentiellement, un homme de théâtre... Ce qu'il recherche avant tout, c'est l'action, le mouvement. Ce n'est pas un lyrique à proprement parler. Il a le théâtre dans le sang, le théâtre qui est l'image de l'humanité, d'une humanité vivante, agissante, qui chante et souffre tour à tour et ignore les subtilités et les hypocrisies du monde. Et ceci nous explique le choix de la plupart de ses drames et sa prédilection pour les actions rustiques, populaires, rudes jusqu'à la violence. La vie flamande, dans ce qu'elle a de plus franc, de plus coloré, trouvait dans ce cœur sensible un écho fidèle et attendri. Pourquoi lui en eût-on voulu de cette préférence, alors qu'on admet comme parfaitement logique qu'un compositeur italien, allemand ou scandinave traduise les mœurs de chez lui, plutôt que celles d'ailleurs, et qu'on y découvre un ragoût spécial?... Pensez à l'amertume qui envahit l'âme du maître anversois le jour où le directeur d'un de nos principaux théâtres belges, à qui Blockx reprochait doucement de ne pas le jouer, lui fit sans sourciller cette réponse sublime : « Mon cher ami, je vous jouerai quand vous m'apporterez une pièce française ! »

Homme de théâtre, Blockx l'est dans toute l'acception du mot; il ne l'est pas seulement lorsqu'il écrit pour la scène, mais dans ses chœurs, dans ses cantates, dans ses lieders mêmes : telle la chanson d'enfant *De Muis,* un vrai petit drame en raccourci, avec un leitmotif et un récit très amusant. Dans nombre d'autres œuvres (voyez le typique « parlando » de *Kleine Bronnen*), on trouve pareillement des phrases, des accords, des tournures peignant tel objet, tel mouvement, de façon plastique, sans nuire à la musicalité de l'ensemble.

Ceux qui ont connu Jan Blockx se rappellent le tour vivant, la malicieuse gaîté de sa conversation et, par-dessus tout, sa sensibilité presque féminine. Sa gaîté s'épanouissait parfois jusqu'à devenir de la vraie joie enfantine, et c'était merveille que l'artiste, si souvent blessé par la jalousie ou l'injustice, sût garder si longtemps la naïve jovialité de son tempérament et y puiser la force nécessaire aux luttes nouvelles. Sa musique est le reflet fidèle de ce que fut le caractère de cet homme primesautier dans son œuvre comme dans sa vie.

La note de joie exubérante, sans arrière-pensée, telle qu'on la rencontre dans les scènes de kermesse et de carnaval de Jan Blockx, est assez peu commune dans l'art en général. Elle n'est certes pas d'une pureté et d'une noblesse sans mélange, comme l' « étincelle divine » de la *Neuvième Symphonie,* mais pourtant si différente de la gaîté moqueuse de Rossini, du sarcasme de Breughel ou de Hogarth, de l'éclat de rire d'*España* et de la triviale bonhomie de Falstaff ou de Pantagruel. La tradition veut que les Flamands ne songent qu'à boire et à manger et que toutes leurs fêtes finissent par des rixes

et des orgies. Il y a là, hélas ! beaucoup de vérité ; l'artiste flamand qui veut dépeindre ses compatriotes ne peut négliger cet aspect de leur nature sans paraître incomplet. Aussi, dans les textes que Nestor De Tière a charpentés pour Jan Blockx, n'a-t-il pas manqué de placer des rixes de cabaret et des ripailles champêtres. La musique de ces scènes est d'un réalisme intense, mais travaillée, croyons-nous, avec une préférence moins marquée que les tableaux de joie saine et cordiale. A l'encontre d'un Georges Eekhoud, par exemple, qui met volontiers en pleine lumière la basse sensualité d'une foule avinée, Jan Blockx a toujours préféré tenir dans l'ombre le personnage indiscret de Teniers : s'il a chanté quelquefois la passion impure (*Rita, Dantie*), ses figures favorites sont plus apparentées à la gracieuse *Salomé* du tryptique de Massijs qu'au *Faune mordu* de Jef Lambeaux.

Par ce sentiment de la pudeur et de l'élégance dont bien des Flamands sont privés, son œuvre manque peut-être de la vigueur musclée qui distingue l'art impulsif de Lambeaux, mais elle y gagne des nuances heureuses quand son pinceau passe du plein air à la peinture d'intérieur : la gamme qu'il emploie alors est parfois charmante. Le caractère populaire ne se manifeste pas uniquement par des démonstrations extérieures : Blockx trouva des accents émus pour évoquer aussi ses moments de joie tranquille, ses amours idylliques et ses calmes tristesses. Nous serions tenté de dire même que, plus encore que vraiment dramatique, il fut élégiaque. En voulant exprimer des passions trop ardentes, il lui arriva de dépasser le but, comme dans *Liefdelied*, où il

grandit ses personnages à la taille de géants wagnériens. Mais ce sens de la mesure l'abandonna très rarement. Une flamme brûlait en lui. C'était un sentimental. Son cœur toujours guidait sa main. Quand il avait à exprimer les actions de ses drames, elles le passionnaient au point qu'il les vivait lui-même ; nous l'avons vu pleurer de la douleur de ses personnages et s'exalter de leur joie. L'émotion qu'il voulait communiquer aux autres, il commençait par l'éprouver d'abord... C'est au prix d'une pareille sincérité que son art, malgré ce qu'il eut sans doute d'incomplet, fut vraiment de l'art humain. Et c'est là, en art, la meilleure des qualités, celle par quoi l'on a toujours chance de survivre.

Un jour, — c'était en 1869, — on venait d'exécuter à Anvers, puis à Bruxelles, avec un énorme succès, une des œuvres les plus belles de Peter Benoit : *De Schelde*. Un critique de l'époque résuma ses éloges à l'adresse du compositeur de cette façon originale :

« On raconte qu'à l'Assemblée constituante, Mirabeau, en pleine possession de son éloquence et de sa gloire, écoutant Robespierre qui s'essayait aux luttes de la tribune, se prit à dire : « Cet homme fera quelque chose, » il croit à ce qu'il fait. »

» Loin de moi la pensée de comparer M. Benoit à Robespierre, et encore moins de me faire passer pour le Mirabeau de la chronique, mais on peut dire du chantre de l'*Escaut* : « Cet homme ira loin, il croit à ce qu'il fait. »

Ces paroles peuvent s'appliquer à Jan Blockx, comme elles s'appliquent à son maître Benoit — et à tous ceux qui, pareils à eux, écoutent la voix de leur cœur

et ne s'inspirent que de leur propre conviction. La science est nécessaire; mais elle ne suffit pas. Croire à ce qu'on fait, avoir la foi, « qui soulève les montagnes », voilà la vertu suprême.

LUCIEN SOLVAY.

BIBLIOGRAPHIE.

Travaux académiques.

Annuaire.

Biographie van Peter Benoît, werkend lid der Academie (année 1904).

Travaux non publiés par l'Académie.

I. — MUSIQUE INSTRUMENTALE.

A. — *Pianos.*

Morceaux divers (1873-1883).
De Kinderwereld. Album de pièces faciles. Breitkopf et Haertel (1894?)
Morceaux divers (1908-1911).

B. — *Instruments divers.*

Liedeken in den ouden trant. Quatre violoncelles, flûte, hautbois et basson (1872).

Quintette. Piano, deux violons, alto, violoncelle (1886). (Heugel et Cie.)
Albumblad et Humoresque. Quatuors à cordes (1889-1890).
Trio. Piano, violon, violoncelle (1889).
Triptyque. Piano à quatre mains, flûte, hautbois, cor anglais, basson (1re exéc. en 1893).
Morceaux pour violon et piano (1908-1911).

C. — *Orchestre.*

a) Harmonie.

Hulde aan Conscience (1883).
Consciencemarsch (1883).
Turnermarsch (1891).

b) Symphonie.

Rubensouverture (1877).
Concertouverture (1878).
Kermisdag. Poème symphonique en trois parties (1879).
Danses flamandes (1884). (Heugel et Cie.)
Symphonie en D (1875).
Triptyque symphonique (1905).
Suite dans le style ancien (1907). (Heugel et Cie.)

II. — Musique vocale sans accompagnement.

De Landverhuizers. Chœur à huit voix (1873).
Kermis. Chœur pour quatre voix d'hommes (1877).
Het aardsch Paradijs. Chœur pour voix mixtes (1884).

Hulde aan Jan van Beers. Chœur pour voix d'hommes (1885).
Het Graf. Chœur pour voix mixtes. (Willems-Fonds, 1904).
Licht. Chœur pour voix d'hommes, avec quatuor solo (1895).
De Heide. Chœur pour voix d'hommes (1899).
Ave Verum. Chœur pour voix mixtes (1905).
Adam in Ballingschap. Chœur pour voix mixtes (1910).

III. — Musique vocale et instrumentale.

a) *Chant et piano.*

Lieder (1871-1875) :

Kom Lieveken (Possoz, édit.), Scheldelied (id.), De Spinster (id.), In 't Prieeltje (id.).

Lieder (1875) :

Ons Vaderland, Visschersliedeken, Makkerslied.

Lieder (1876-1880) :

Houdt u fier (Willems-Fonds), De Lente (id.), Harpzang (id.), Ik ging (Possoz), Moederlied (id.), Als de Winter voorbij is (Heugel), O ware mijn hart (id.), Avontgroet (Possoz).

Lieder (1883-1890) :

Les Morts, Ik denk aan U (Heugel), Serenade (id.), De eerste Kus, Ik ruk den Sluier af, Harteklop (Heugel), Onder de Linde (Willems-Fonds).

Negen Kinderliederen (1889).

Lieder (1903-1912) :

Kom, eerst je handen (Willems-Fonds), Spinlied, Het Lied, Moeder, Morgenzang (Willems-Fonds), Sinjorenlied (Bouchery), Bede, Liedje.

b) *Chant et orchestre*

O Salutaris. Chœur et orchestre (1868).
Tantum ergo. Chœur et orchestre (1868).
Ave Maria. Ténor solo et orchestre (1868).
Op den Stroom. Double chœur, soli et orchestre (1874).
Kyrie eleïson. Chœur et orchestre (1877).
Vredezang. Voix de femmes et orchestre (1878). (Heugel et Cie.)
Concertaria (1878).
De Kleine Bronnen. Chœur pour voix de femmes ou enfants et orchestre (1878?). (Heugel, 1898.)
Kenan Hasselaer (concertaria) (1879).
Een Droom van 't Paradijs. Oratorio en quatre parties (1883).
Zomergetij. Chœur pour deux voix de femmes et orchestre (1897). (Heugel et Cie.)

c) *Cantates.*

Klokke Roeland (A. Rodenbach), pour chœur mixte et orchestre, composée pour l'inauguration du monument élevé à la mémoire d'Albrecht Rodenbach (Roulers, 1888).

Cantate (Alph. Wouters) pour chœur mixte et orchestre, composée pour le soixante-quinzième anniversaire de la Société royale de l'Harmonie à Anvers (1890).

Het Vaderland (H. Melis), pour voix d'enfants et orchestre. Première exécution à Anvers, le 21 juillet 1902. (Bruxelles, Otto Junne, 1902.)

Scheldezang (Raph. Verhulst), pour chœur mixte et harmonie. (Anvers, 1903.)

Feest in den Lande (Raph. Verhulst). Cantate jubilaire, pour chœur mixte, ténor solo, voix d'enfants et orchestre. (Anvers, 31 juillet 1905.)

Jubelgam (N. De Tière). Chant jubilaire pour chœur mixte et orchestre (symphonie ou harmonie). Première exécution à Bruxelles, 1905. (Bruxelles, Otto Junne, 1905.)

IV. — Compositions dramatiques.

1. — Iets vergeten. Opéra-comique en un acte, poème de V. De la Montagne. (Anvers, 1876.)
2. — Milenka. Pantomime en un acte et deux tableaux, scénario de Paul Berlier. Théâtre royal de la Monnaie, Bruxelles, 3 novembre 1888.
3. — Maître Martin. Opéra en quatre actes, poème de Eug. Landoy. Théâtre royal de la Monnaie, Bruxelles, 30 novembre 1892.
4. — Saint-Nicolas. Pantomime en trois tableaux, scénario de Théo Hannon. Première exécution au Théâtre du Parc, Bruxelles, 1894.

5. — Herbergprinses (Princesse d'Auberge). Drame lyrique en trois actes, poème de N. De Tière, traduction française de G. Lagye. (Paris, Heugel et Cie.) — Première exécution au Nederlandsch Lyrisch Tooneel, Anvers, 10 octobre 1896; centième à Anvers, 4 avril 1903; Théâtre royal de la Monnaie, 14 décembre 1898.

6. — Thyl Uylenspiegel (I). Drame lyrique en trois actes et quatre tableaux, poème de H. Cain et L. Solvay, traduction flamande de H. Melis. (Paris, Heugel et Cie.) — Théâtre royal de la Monnaie, Bruxelles, 14 janvier 1900; Anvers, 16 janvier 1900.

7. — De Bruid der Zee (La Fiancée de la Mer). Drame lyrique en trois actes, poème de N. De Tière, traduction française de G. Lagye. (Paris, Heugel et Cie.) — Première exécution au Nederlandsch Lyrisch Tooneel, Anvers, 30 novembre 1901; centième en Belgique, 3 avril 1903; Théâtre royal de la Monnaie, Bruxelles, 18 octobre 1902.

8. — De Kapel (La Chapelle). Page lyrique en un acte, poème de N. De Tière, traduction française de Paul Gilson. (Anvers, 7 novembre 1903.)

9. — Baldie. Drame lyrique en trois actes, poème de N. De Tière, traduction française de E. Closson. — Première exécution au Nederlandsch Lyrisch Tooneel, Anvers, 25 janvier 1908.

10. — Liefdelied. Drame lyrique en trois actes et un prologue, poème de N. De Tière. Première exécution à Anvers, le 14 janvier 1912.

11. — Thyl Uylenspiegel (II). – Comédie lyrique en trois actes et quatre tableaux (Henri Cain et Lucien Solvay). Première exécution à Bruxelles, le 12 novembre 1920.

Cette version nouvelle de *Thyl Uylenspiegel*, inachevée à la mort de Jan Blockx, fut terminée par Paul Gilson.

Malgré le succès de l'ouvrage, la Direction du Théâtre de la Monnaie, devant l'insuffisance notoire de l'interprète principal, retira *Thyl* de l'affiche après cinq représentations, afin de faire plus large place à un ouvrage étranger, le *Falstaff* de Verdi, pour lequel un artiste avait été engagé spécialement. C'est ce qu'on appelle « jouer » les auteurs belges...

EXPOSÉ DE LA SITUATION

DE LA

CAISSE CENTRALE DES ARTISTES

RAPPORT SUR L'EXERCICE 1920

par le

Secrétaire perpétuel.

MESSIEURS,

Durant l'année 1920, la Caisse centrale a repris définitivement son fonctionnement normal, que la guerre avait assez bien troublé. Les pensions arriérées ont été liquidées; les cotisations rentrent avec régularité.

Notre Institution commence à être mieux connue parmi les nouvelles générations du monde artistique, grâce à une propagande active faite dans ce but. Vingt nouveaux membres ont été admis au cours de 1920. Ce résultat doit encourager les membres de l'Académie dans leur campagne propagandiste.

En outre de ses ressources ordinaires, la Caisse a

bénéficié d'une libéralité extraordinaire : la Classe des beaux-arts de l'Académie royale lui a versé la recette brute de l'exposition qu'elle avait organisée à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire.

La situation financière de la Caisse centrale est tout à fait satisfaisante, ainsi qu'en témoigne le tableau présenté par M. L. Solvay, son diligent trésorier, dont le concours lui est si précieux. L'avoir social est tel que l'œuvre peut désormais faire face à toute demande justifiée et que son avenir peut être envisagé avec la plus entière confiance.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes et des dépenses pendant l'exercice 1920 (*).

I. — RECETTES.

1. Encaisse au 31 décembre 1919. . . fr.	27,664 55	
2. Intérêts des fonds placés au Crédit communal 4 1/2 et 5 %	17,484 18	
3. Cotisations de l'année 1920	1,602 »	
4. Soulte d'une opération, Crédit communal	44 »	
5. Recettes de l'exposition académique . .	354 »	
6. Inscrit au Compte courant (31 décembre 1920).	12,927 61	
ENSEMBLE . . . . fr.		60,076 34

II. — DÉPENSES.

1. Pensions et rentes temporaires . . fr.	15,250 »	
2 Secours.	3,130 »	
3. Achat d'obligations. Crédit communal 5 %	20,000 »	
4. Frais d'administration.	403 »	
5. Inscrit au Compte courant (31 décembre 1920)	12,927 61	
TOTAL . . . . . fr.		51,760 61
Encaisse au 1er janvier 1921 . fr.		8,365 73
ENSEMBLE . , . fr		60,076 34

(*) Dressé, en conformité de l'article 16 du Règlement, par M. Lucien Solvay, trésorier.

III. — AVOIR SOCIAL.

	VALEURS.	INTÉRÊTS.
Capital inscrit au Grand-Livre 4 1/2 %. fr.	302,200 »	13,599 »
Capital inscrit au Grand-Livre 4 1/2 % à court terme	11,000 »	495 »
Capital inscrit au Grand-Livre 4 % . . .	78,100 »	3,124 »
Capital inscrit au Grand-Livre 3 % . . .	306,000 »	9,180 »
Capital inscrit au Grand-Livre 5 % . . .	78,100 »	3,905 »
Capital inscrit au Grand-Livre de la Dette publique belge 2 1/2 %	60,000 »	1,500 »
TOTAUX. . . . fr.	835,400 »	31,803 »
Numéraire en caisse le 1er janvier 1921 .	8,365 73	»
Inscrit au Compte courant	12,927 61	»
ENSEMBLE. . . . fr.	856,693 34	»

COMPOSITION DES COMITÉS EN 1921.

COMITÉ CENTRAL.

Bureau de la Classe des beaux-arts.

MM. HULIN DE LOO, directeur de la Classe;
V. ROUSSEAU, vice-directeur;
PAUL PELSENEER, secrétaire perpétuel.

Membres délégués de la Classe.

MM. LOUIS LE NAIN;
LUCIEN SOLVAY, *trésorier;*
LÉON FRÉDÉRIC;
MATHIEU;
E. ROMBAUX;
J. BRUNFAUT.

Sous-Comité d'Anvers.

M. J. WINDERS.

Sous-Comité de Gand.

M. HULIN DE LOO.

Sous-Comité de Liége.

M. SYLVAIN DUPUIS.

Conseil judiciaire.

THOMAS BRAUN, avocat près la Cour d'appel;
EUGÈNE HANSSENS, avocat près la Cour de cassation;
A. POELAERT, notaire.

Conseil médical.

Docteur LOUIS DELATTRE;
Docteur GEORGES MARLOW;
Docteur LÉOPOLD MAYER;
Pharmacien L. SEVERIN.

LISTE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

(31 décembre 1920.)

Donateurs.

LE ROI LÉOPOLD Ier;
LE ROI LÉOPOLD II;
BRAEMT (JOSEPH);
CRABBÉ (ARMAND);
GALLAIT (LOUIS);
HERBO (LÉON);
MARKELBACH (ALEXANDRE);
MARLIER (Madame Veuve) et ses enfants;
PHILIPPOT (JULES);
SIGART (FLORENT);
VAN CUTSEM (HENRI);
SOCIÉTÉ ROYALE D'ENCOURAGEMENT DES BEAUX-ARTS D'ANVERS;
SOCIÉTÉ ROYALE BELGE DES AQUARELLISTES;
EXPOSITIONS TRIENNALES DE BRUXELLES, DE GAND;
CERCLE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE DE BRUXELLES
SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE LIÉGE.

Liste des Membres.

	Quotité par an.
ABATTUCCI, P., artiste peintre, professeur à l'École des Arts décoratifs de Molenbeek-Saint-Jean, rue Françoise Stroobant, 30, à Ixelles	12
ABRAS, Philippe-Gustave-Ghislain, professeur à l'Académie de musique, rue du Collège, 25, à Namur	12

ANDELHOF fils, Auguste, musicien, rue Coosemans, 21, à Etterbeek 12

BAERTSOEN, Albert (de l'Académie), peintre, quai de la Biloque, 1, à Gand 12

BAES, Émile, peintre, rue Saint-Georges, 82, à Ixelles. . . 12

BAUDRY, J., professeur de musique, rue de Bélhléem, 6, à Saint-Gilles 12

BERGMANS, Paul (de l'Académie), rue de la Forge, 29, à Gand 12

BÉRIOT A., compositeur, à Dour 12

BLIECK, Maurice, artiste peintre, rue Darwin, 63, à Bruxelles. 12

BODART, Henry, peintre, professeur à l'Académie des beaux-arts de Namur, rue des Bas-Prés, 62, à Namur 12

BRAECKE, Pierre, sculpteur, rue de l'Abdication, 31, à Bruxelles 12

BRUNEEL, Louis, peintre, rue des Hauts-Degrés, à Ath . . 12

BRUNFAUT, Jules (de l'Académie), architecte, avenue Molière, 104, à Uccle 12

CHARLIER, Guillaume, sculpteur, avenue des Arts, 16, à Bruxelles 12

CLAUS, Émile (de l'Académie), peintre, à Astene (Flandre orientale) 12

CLESSE, Louis, artiste peintre, rue Godecharle, 20, à Ixelles 12

COPPENS, Omer, peintre, rue des Champs-Élysées, 70, à Ixelles 12

COURTENS, Frans (de l'Académie), peintre, rue du Cadran, 28, à Saint-Josse-ten-Noode. 12

DANDOIS, M., artiste musicien, rue Vanderkindere, 54, à Uccle 12

DANSE, Auguste (de l'Académie), graveur, rue J.-B. Labarre, 28, à Uccle. 12

DE BEVER, Richard, violoncelliste, rue de la Consolation, 75, à Schaerbeek 12

De Boeck, Aug. (de l'Académie), rue de l'Enseignemnet, 47, à Bruxelles. 12

De Cuyper (J.-H.-Floris), artiste peintre. Kapelle lei, 36 (avenue de la Chapelle, 36), à Mortseel 12

De Groot, G. (de l'Académie), sculpteur, avenue Louise. 484, à Bruxelles 12

Delvin, J. (de l'Académie), peintre, rue de Royghem, 280, à Gand 12

Deru, Édouard, artiste musicien, avenue Michel-Ange, 60, à Bruxelles 12

De Rudder, Isidore, sculpteur, professeur à l'Académie royale des beaux-arts, rue Charles De Coster, 10, à Ixelles 12

De Ruyter, Andre, littérateur, rue Boisot, 28, à Anvers (Sud). 12

Delville, A., artiste musicien, rue Potagère. 105, à Bruxelles 12

De Vriendt, J. (de l'Académie), peintre, rue Mutsaard, 29, à Anvers 12

Dierckx, Pierre, directeur de l'Académie de dessin de Tamise 12

Douhaerdt, artiste peintre, rue de l'Artichaut, 29, à Bruxelles 12

Du Bois, Léon (de l'Académie), directeur du Conservatoire royal de Bruxelles, place du Petit-Sablon, 17, Bruxelles . 12

Dupuis, Sylv. (de l'Académie), directeur du Conservatoire de Liége, boulevard Piercot, 29, à Liége 12

Errera, Paul (de l'Académie), rue Royale, 2, à Bruxelles . 12

Farasyn, Edgar, peintre, rue de l'Harmonie, 38, à Anvers . 12

Flasschoen, professeur de musique, rue du Tocsin, 6, à Bruxelles 12

Fréderic, Léon (de l'Académie), peintre, chaussée de Haecht, 232, à Schaerbeek 12

Frison, Jehan, peintre-graveur, « Les Hiboux », à Linkebeek-Holleken. 12

Glesener, Edmond, littérateur, rue Alphonse Hottat, 21, à Bruxelles 12

GOEYENS, Alphonse, professeur au Conservatoire royal de musique de Bruxelles, boulevard Adolphe Max, 62, à Bruxelles 12

GOOSSENS, G., artiste musicien, rue Van Malder, 43, à Molenbeek 12

GORUS, P., professeur à l'Académie de Termonde, à Overmeire-Donck 12

GRYSON, architecte, rue Traversière, 53, à Saint-Josse-ten-Noode 12

GYSEN, statuaire, rue Vanderkindere, 400, à Uccle 12

HAUSTRAETE, artiste peintre, rue Général Leman, 1, à Etterbeek 12

HERMANS, Ch. (de l'Académie), peintre, boulevard de la Cambre, 44, à Bruxelles 12

HEYMANS, J.-A. (de l'Académie), rue Verte, 232, à Schaerbeek. 12

HORTA, Victor (de l'Académie), avenue Louise, 136, à Bruxelles 12

HOUYOUX, Léon, peintre, avenue Félix Govaert, 8, à Auderghem 12

HULIN-DE LOO, G. (de l'Académie), place de l'Évêché, 3, à Gand 12

HUYGELEN, J., sculpteur, rue de Bruxelles, 42, à Uccle . . 12

JONGEN, J. (de l'Académie), place Loix, 3, à Bruxelles . . . 12

KHNOPFF, Fernand (de l'Académie), peintre, avenue des Courses, 41, à Bruxelles 12

LAGAE, Jules (de l'Académie), sculpteur, avenue Michel-Ange, 8, à Bruxelles. 12

LAMBERTY, Ivan, rue de Mérode, 214, à Saint-Gilles . . . 50

LAUREYS, Armand, professeur à l'École normale des arts du dessin de Saint-Josse-ten-Noode, rue de l'Abondance, 22, à Saint-Josse-ten-Noode 12

LAUWERS, François (de l'Académie), graveur, à Anvers . . 12

LE NAIN, Louis (de l'Académie), graveur, chaussée de Vleurgat, 276, à Ixelles 12

LEURIDANT, Félicien, homme de lettres, avenue de Visé, 118, à Watermael 12

LOGELAIN, H., artiste peintre, rue Philippe Baucq, 107, à Etterbeek 12

LUFFIN, Victor, professeur à l'Académie de musique, avenue Chazal, 108, à Schaerbeek 12

LUTASTER, Jules, violoncelliste, rue Van Schoor, 21, à Schaerbeek 12

MAHY, professeur au Conservatoire royal, avenue Clays, 43, à Schaerbeek 12

MATHIEU, Émile (de l'Académie), directeur du Conservatoire royal de musique, rue Haut-Port, 56, à Gand. 12

MAX, Adolphe (de l'Académie), rue Joseph II, 57, à Bruxelles 12

MELLERY, Xavier (de l'Académie), peintre, rue Mellery, 78, à Laeken 12

MESTDAGH, Karel (de l'Académie), directeur du Conservatoire de Bruges 12

MONTENEZ, graveur, avenue du Parc, 116, à Saint-Gilles . . 12

MOTTE, Émile, directeur de l'Académie des beaux-arts de Mons, avenue du Diamant, 131, à Schaerbeek. 12

PAULUS, P., artiste peintre, rue Antoine Bréart, 131, à Bruxelles 12

PELLENS, Édouard, professeur de gravure sur bois à l'Institut supérieur des beaux-arts, rue de Vénus, 57, à Anvers. 12

PELSENEER, Paul (de l'Académie), rue de la Longue-Haie, 23, à Bruxelles 12

PERRÉE, José, littérateur, rue des Bouleaux, 42, à Watermael 12

PHILIPPOT, Jules, ingénieur, avenue Molière, 155, à Bruxelles 100

PION, Louis, peintre, directeur de l'Académie des beaux-arts de Tournai. 12

PORTIELJE fils, Alfred-Jean-Victor, architecte, avenue du Margrave, 132, à Anvers 12

PORTIELJE, Gérard, peintre, rue de l'Harmonie, 80, à Anvers. 12

PRÉVOST, G., artiste peintre, rue Sander-Pierron, 28, à Bruxelles 12

PRIST, Paul, littérateur, rue du Lac, 17, à Bruxelles . . . 12

RIKET, Léon, artiste peintre, avenue Marie, 52, à Anvers. . 12

ROMBAUX, Égide (de l'Académie), sculpteur, avenue du Longchamp, 137, à Uccle 12

ROTTHIER, Léon, artiste peintre, rue de l'Abbaye, 34, à Bruxelles 12

ROUSSEAU, Victor (de l'Académie), sculpteur, avenue Van Volxem, 187, à Forest 12

SAEYS, Eugène, artiste musicien, rue de Venise, 70, à Ixelles 12

SIX, François, professeur à l'Académie de musique de Namur, rue Félix Wodon, 10, à Namur 12

SOLVAY, Lucien (de l'Académie), rue Gachard, 76, à Bruxelles. 12

SOUBRE, Léon, fils, violoncelliste, rue du Portugal, 32, à Saint-Gilles 12

STUBBE, Henri, artiste musicien, rue du Lavoir, 27, à Bruxelles 12

TOMBU, Léon, directeur de l'École de dessin académique, à Huy 12

VAN BASTELAER, R. (de l'Académie), rue Darwin, 22, à Bruxelles 12

VAN DAMME-SYLVA, Émile, peintre, rue Lincoln, 55A, à Uccle. 12

VAN DE LEENE, Jules, artiste peintre, rue du Bocq, à Auderghem 12

VANDEN EYCKEN, Charles, peintre, rue du Moulin, 77, à Saint-Josse-ten-Noode 12

VAN ENGELEN, Pierre, peintre, professeur à l'Académie royale des beaux-arts, rue du Moulin, 50, à Anvers . . . 12

VAN HAELEN, Henri, peintre et graveur, rue Van Oost, 64, à Schaerbeek 12

VAN LEEMPUTTEN, H., architecte, chaussée de Malines, 144, à Anvers. 12

VAN NESTE, Alfred, professeur à l'Académie des beaux-arts d'Anvers, rue Van Zuylen, 102, à Uccle 12

VAN RYSSELBERGHE, O. (de l'Académie), avenue Molière, 213, à Bruxelles. 12

VAN STRYDONCK, Guillaume, peintre, professeur à l'Académie des beaux-arts de Bruxelles, rue Souveraine, 94, à Ixelles. 12

VAN ZYPE (de l'Académie), rue Félix Delhasse, 22, à Saint-Gilles 12

VERHAEREN, Alfred (de l'Académie), rue d'Édimbourg, 2, à Bruxelles 12

VERLANT, Ernest (de l'Académie), à Tervueren 12

VINÇOTTE, Thomas (de l'Académie), sculpteur, professeur à l'Institut supérieur des beaux-arts d'Anvers, rue de la Consolation, 101, à Schaerbeek 12

WAMBACH, Émile (de l'Académie), directeur du Conservatoire, rue des Peintres, 6, à Anvers 12

WANTE, Paul, professeur de musique à la Maison de Melle, rue de la Caverne, 23, à Gand 12

WAUQUIER, F.-E.-H., artiste musicien, rue Ernest Discailles, 2, à Schaerbeek 12

WINDERS, Jacques (de l'Académie), architecte, professeur à l'Académie royale des beaux-arts, 85, rue du Péage, à Anvers 12

Avis essentiel. — Les membres qui négligeraient de payer leur cotisation annuelle après l'exercice auquel elle se rapporte ou qui négligeraient de faire connaître en temps opportun leur changement de domicile, s'exposent à être considérés comme ayant renoncé à faire partie de la Caisse.

N. B. — M. Édouard De Biefve avait légué, par testament, dix mille francs à la Caisse centrale des Artistes. Mais celle-ci, n'ayant

pas la personnification civile, n'a pu entrer en possession de cette somme.

La Caisse invite donc les personnes qui voudraient l'avantager par disposition testamentaire, à spécifier que leur legs est destiné à la Classe des beaux-arts avec « affectation à la Caisse centrale des Artistes belges ».

ANNUAIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES

SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE

ANNUAIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES

Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts

DE BELGIQUE

—

1922

—

88e ANNÉE

BRUXELLES

MAURICE LAMERTIN
LIBRAIRE-ÉDITEUR
Rue Coudenberg, 58-62

MARCEL HAYEZ
IMPRIM. DE L'ACADÉMIE ROYALE
Rue de Louvain, 112

MDCCCCXXII

TABLE

Pages.

Calendrier académique . . . . . .

Adresses des membres et des correspondants . . . 32

Personnel du Secrétariat 35

Adresses des associés 36

Tableau de l'Académie 41

Commission administrative 41

Classe des sciences. 42

Classe des lettres et des sciences morales et politiques 46

Classe des beaux-arts. 50

Commissions spéciales des Classes 55

Commission des finances. 55

Commission de la Biographie nationale. 55

Pages.

Commission pour la publication des œuvres des grands écrivains du pays 56

Commission pour la publication des œuvres des anciens musiciens belges 57

Commission pour les portraits des membres décédés. 57

Commission des bustes 57

Commission royale d'histoire 57

Nécrologe 58

Liste des Présidents, des Secrétaires perpétuels et des Directeurs de l'Académie depuis la fondation, comme Société littéraire, en 1769, jusqu'à 1794. 59

Liste des Présidents et des Secrétaires perpétuels depuis la réorganisation, en 1816 60

Liste des Directeurs depuis l'année 1845 62

Prix perpétuels 65

Classe des sciences 65

Classe des lettres et des sciences morales et politiques. 70

Classe des beaux-arts 77

Programme des concours annuels 78

Classe des sciences 1922 79

Id. 1923 80

Classe des lettres et des sciences morales et politiques 1923 82

Classe des lettres et des sciences morales et politiques 1924 84

Table des matières.

Pages.

Classe des beaux-arts 1923 87

Id. *1924* 89

Id. *1925* 90

Statuts et règlements. 93

Notices biographiques.

Ernest Gossart (avec portrait), par Léon Leclère. . 1

Adolphe Prins (avec portrait), par Maurice Vauthier. 33

Ernest Nys (avec portrait), par Paul Errera. . . . 75

Adolphe Samuel, par Émile Mathieu 115

Adolphe Siret (avec portrait), par Paul Bergmans . 151

Caisse centrale des artistes belges.

Rapport sur l'exercice 1921. 197

État général des recettes et des dépenses pendant l'exercice 1921. 199

Composition des Comités 201

Liste des membres de l'Association 202

1922 Janvier.

1	D.	Circoncision de N.-S.	
2	L.	S. Adélard, ab. de Corbie.	*Férié.*
3	M.	Ste Geneviève, vierge.	
4	M.	S. Tite, Ste Pharaïlde, v.	
5	J.	S. Télesphore, pape.	
6	V.	Épiphanie.	
7	S	Ste Mélanie, vierge.	*Séance, Classe des Sciences.*
8	D.	Ste Gudule, vierge.	
9	L.	S. Marcellin, évêque.	*Séance, Classe des Lettres.*
10	M.	S. Agathon, pape.	
11	M.	S. Hygin, pape.	
12	J.	S. Arcade, martyr.	*Séance, Classe des Beaux-Arts.*
13	V.	Ste Véronique de Milan.	
14	S.	S. Hilaire, év. de Poit.	
15	D.	S. Paul, ermite.	
16	L.	S. Marcel, pape.	
17	M.	S. Antoine, abbé.	
18	M.	Chaire de s. Pierre à R.	
19	J.	S. Canut, roi.	
20	V.	SS. Fabien et Sébastien.	
21	S	Ste Agnès, v. et m.	
22	D.	SS. Vincent et Anastase.	
23	L.	Épous. de la Vierge.	
24	M.	S. Timothée, év. d'Eph.	
25	M.	Conversion de S. Paul	
26	J.	S. Polycarpe, év. et m.	
27	V.	S. Jean Chrysostome, év.	
28	S.	S. Julien, év. de Cnença.	
29	D.	S. Franç. de Sales, év.	
30	L.	Ste Martine, v. et mart.	
31	M.	S Pierre Nolasque.	

Premier Quartier le 6, à 10 h. 24 m.
Pleine Lune le 13, à 14 h 37 m.
Dernier Quartier le 20, à 6 h. 0 m.
Nouvelle Lune le 27, à 23 h. 48 m.

Janvier.

Classe des Sciences :

Élection du Directeur pour 1923.
Élection d'un délégué auprès de la Commission administrative.
Nomination du Jury du Prix Émile Laurent (5e période) et des Prix triennaux Agathon De Potter (1re période).

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques :

Élection du Directeur pour 1923.
Élection d'un délégué auprès de la Commission administrative.
Élection de la Commission des Grands Écrivains.
Choix d'une lecture pour la séance publique.
Nomination du Jury des Concours De Keyn (21e concours, 2e période : Enseignement moyen), du Prix Duvivier (5e période) et du Prix Ernest Discailles (3e période).

Classe des Beaux-Arts :

Élection du Directeur pour 1923.
Élection d'un délégué auprès de la Commission administrative.
Élections aux places vacantes.
Formation du programme du Concours pour 1926.

Février.

1	M.	S. Ignace, évêque mart.	
2	J.	Purif. ou Chandeleur.	*Séance, Classe des Beaux-Arts.*
3	V.	S. Blaise, év. et mart.	
4	S.	Ste Jeanne, v. S. André.	*Séance, Classe des Sciences.*
5	D.	Ste Agathe.	
6	L.	S. Amand, Ste Dorothée.	*Séance, Classe des Lettres.*
7	M.	S. Romuald, abbé.	
8	M.	S. Jean de M.	
9	J.	S. Cyrille, Ste Apolline.	
10	V.	Ste Scholastique, vierge.	
11	S.	S. Séverin, abbé.	
12	D.	*Septuagésime.* Ste Eulalie, vierge.	
13	L.	Ste Euphrosine, vierge.	
14	M.	S. Valentin, p. et m.	
15	M.	S. Faustin.	
16	J.	Ste Julienne,	
17	V.	SS. Théodule et Julien.	
18	S.	Siméon, év. et m.	
19	D.	S. Boniface, év.	
20	L.	S. Éleuthère, év. de Tourn.	
21	M.	Le Bap. Pépin de Landen.	
22	M.	C. de s. Pier. à Antioche.	
23	J.	S. Pierre Damien, év.	
24	V.	SS. Mathias et Modeste.	
25	S.	Ste Walburge vierge.	
26	D.	S. Alexandre, évêque.	
27	L.	Ste Honorine.	
28	M.	S. Oswald, év.	

Premier Quartier le 5, à 4 h. 52 m.
Pleine Lune le 12, à 1 h. 18 m.
Dernier Quartier le 18, à 18 h. 18 m.
Nouvelle Lune le 26, à 18 h. 48 m.

Février.

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques.

Choix d'une question pour la 6e période du Prix Duvivier.

Mars.

1	M.	*Les Cendres.* S. Aubin, év. d'Angers.	
2	J.	S. Simplice, pape.	*Séance, Classe des Beaux-Arts.*
3	V.	Ste Cunégonde, impérat.	
4	S.	S. Casimir, roi.	*Séance, Classe des Sciences.*
5	D.	S. Théophile.	
6	L.	Ste Colette, vierge.	*Séance, Classe des Lettres.*
7	M.	S. Thomas d'Aq.	
8	M.	*Q.-T.* S. Jean de Dieu.	
9	J.	Ste Franç., veuve.	
10	V.	Les 40 Mart. de Sébaste.	
11	S.	S. Vindicien, év. d'Arras.	
12	D.	S. Grégoire le Grand, p.	
13	L.	Ste Euphrasie, v.	
14	M.	Ste Mathilde, reine.	
15	M.	S. Longin, sol.	
16	J.	Ste Eusébie, vierge.	
17	V.	Ste Gertrude, abb. de Niv.	
18	S.	S. Gabriel, archange.	
19	D.	S. Joseph, patr. de la B.	
20	L.	S. Wulfran, év.	
21	M.	S. Benoît, abbé.	
22	M.	S. Basile, martyr.	
23	J.	S. Victorien, martyr.	
24	V.	S. Agapet, év de Synn.	
25	S.	Annonciat S. Humbert.	
26	D.	S. Ludger, év. de Munster.	
27	L.	S. Rupert, év.	
28	M.	S. Sixte III, p	
29	M.	S. Eustase.	
30	J.	S. Veron, abbé.	
31	V.	S. Benjamin, martyr.	

Premier Quartier le 6, à 19 h 22 m.
Pleine Lune le 13, à 11 h 14 m.
Dernier Quartier le 20, à 8 h. 43 m.
Nouvelle Lune le 28, à 13 h. 3 m.

Mars.

Classe des Sciences :

Réunion statutaire de la Commission de la Fondation De Potter.

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques :

Réunion des Sections pour la présentation des candidatures aux places vacantes.

Avril.

1	S.	S. Hugues, év. de Grenob.	*Séance, Classe des Sciences.*
2	D.	*Passion.* S. Franç. de P.	
3	L.	S. Richard, év. de Chich.	*Séance, Classe des Lettres.*
4	M.	S. Isidore de S.	
5	M.	S. Vincent Fer.	
6	J.	S. Célestin, pape.	*Séance, Classe des Beaux-Arts.*
7	V.	S. Albert, ermite.	
8	S.	S. Perpétue, év. de Tours.	*Férié.*
9	D.	*Rameaux.* Ste Waudru, abbesse.	
10	L.	S. Macaire, év.	
11	M.	S. Léon le Grand, pape.	
12	M.	S. Jules I, pape.	
13	J.	S. Herménégilde.	
14	V.	*Vendredi-St.* S. Justin, martyr.	
15	S.	SS. Anastasie et Basilisse.	
16	D.	PAQUES. S. Drogon, er.	
17	L.	S. Anicet, p. et martyr.	*Férié.*
18	M.	S. Ursmar, év.	
19	M.	S. Léon IX, pape.	
20	J.	Ste Agnès, v.	
21	V.	S. Anselme, archev.	
22	S.	SS. Soter et Cajus, p. et m.	
23	D.	S. Georges, martyr.	
24	L.	S. Fidèle de Sigmaring.	
25	M.	S. Marc, évangéliste.	
26	M.	SS. Clet et Marcellin, p.	
27	J.	S. Antime, évêq. et m.	
28	V.	S. Vital, martyr.	
29	S.	S. Pierre de Milan, mart.	
30	D.	Ste Catherine de S., v.	

Premier Quartier le 5, à 5 h. 46 m.
Pleine Lune le 11, à 20 h. 44 m.
Dernier Quartier le 19, à 0 h. 54 m.
Nouvelle Lune le 27, à 5 h. 4 m.

Avril.

Classe des Sciences :

Réunion des Sections pour la présentation des candidatures aux places vacantes.

Au 30 avril expire le délai pour la remise des travaux destinés à la 4e période du Prix François Deruyts.

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques :

Exposé des titres des candidats aux places vacantes

Lecture des rapports sur les travaux présentés au Concours annuel.

— —

Mai.

1 L.	SS. Phil. et Jac, apôtres.	*Séance, Classe des Lettres.*
2 M	S. Athanase, évêque.	*Classe des Sciences.*
3 M.	Invention de la Croix.	Assemblée générale des 3 Classes. *Classe des Beaux-Arts.* *Séance publique, Cl. des Lettres.*
4 J.	Ste Monique, veuve.	
5 V.	S. Pie V, pape.	
6 S.	S. Jean Porte-Latine.	
7 D.	S. Stanislas, év. et mart.	
8 L.	Apparition de S. Michel.	
9 M.	S. Grégoire de Nazianze.	
10 M.	S. Antonin, arch. de Flor.	
11 J.	S. Franç. de Hiéronymo.	
12 V.	SS. Nérée et Achillée, m.	
13 S.	S. Servais, évêque.	
14 D.	S. Pacôme, abbé de Tab.	
15 L.	Ste Dymphne.	
16 M.	S. Jean Népomucène.	
17 M.	S. Pascal Baylon.	
18 J.	S. Venant, m.	
19 V.	S. Pierre Célestin, pape.	
20 S.	S. Bernardin.	
21 D.	Ste Itisberge.	
22 L.	Ste Julie, vierge.	
23 M.	S. Guibert.	
24 M.	N. D. Sec. des Chrétiens.	**Célébration du 150e anniversaire de l'Académie.**
25 J.	ASCENS S. Grég. VII, p.	*Férié.*
26 V.	S. Philippe de Néri.	
27 S.	S. Jean I, pape.	
28 D.	S. Germain de Paris.	
29 L.	S. Maximin.	
30 M.	S. Ferdinand III, roi.	
31 M.	Ste Pétronille.	

Premier Quartier le 4, à 12 h. 56 m.
Pleine Lune le 11, à 6 h. 6 m.
Dernier Quartier le 18, à 18 h. 17 m
Nouvelle Lune le 26, à 18 h 4 m.

Mai.

Académie :

Assemblée générale des trois Classes pour régler les intérêts communs.

Lecture du rapport de la Commission de la Biographie nationale.

Célébration du 150e anniversaire de l'Académie.

Classe des Sciences :

Exposé des titres des candidats aux places vacantes. Éventuellement, proposition de candidatures nouvelles.

Examen des propositions de subventions de la Commission de la Fondation De Potter.

Nomination du Jury du Prix François Deruyts (4e période : 1914-1922).

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques :

Élections aux places vacantes.

Jugement du Concours annuel.

Formation du programme du Concours annuel pour 1925.

Séance publique : proclamation des résultats des Concours, des Prix du Gouvernement et des élections.

Classe des Beaux-Arts :

Réunion des Sections pour la présentation des candidatures aux places vacantes.

Juin.

1	J.	S. Pamphile, martyr.	*Séance, Classe des Beaux-Arts.*
2	V.	SS. Marcellin et Érasme.	
3	S.	Ste Clotilde, reine.	*Séance, Classe des Sciences.*
4	D.	PENTEC. S. Optat, év. de Milève.	
5	L.	S. Boniface, évêque.	*Férié.*
6	M.	S. Norbert, évêque.	
7	M.	*Q.-Temps.* S. Robert, ab.	
8	J.	S. Médard.	
9	V.	*Q.-Temps.* S. Prime	
10	S.	*Q.-Temps.* Ste Marguer.	
11	D.	TRINITÉ. S. Barnabé.	
12	L.	S. Jean de Sahagun.	*Séance, Classe des Lettres.*
13	M	S. Antoine de Padoue.	
14	M.	S. Basile le Gr., archev.	
15	J.	FÊTE-DIEU. SS. Guy et M.	*Férié.*
16	V.	S. Jean-François Régis.	
17	S.	Ste Alène, vierge et mart.	
18	D.	SS Marc et Marcellin, m.	
19	L.	Ste Julienne.	
20	M.	S. Sylvère, pape et m.	
21	M.	S. Louis de Gonzague	
22	J.	S. Paulin, év. de Nole.	
23	V.	Ste Marie d'Oignies.	
24	S.	Nativ. de S. Jean-Bapt.	
25	D.	S. Guillaume, abbé.	
26	L.	SS. Jean et Paul, mart.	
27	M.	S. Ladislas, roi de Hong.	
28	M.	S. Léon II, pape	
29	J.	SS. PIERRE ET PAUL, ap.	
30	V.	Ste Adile, vierge.	

Premier Quartier le 2, à 18 h. 10 m.
Pleine Lune le 9, à 15 h 58 m.
Dernier Quartier le 17, à 12 h. 3 m.
Nouvelle Lune le 25, à 4 h. 20 m.

Juin.

Classe des Sciences :

Élections aux places vacantes.

Choix d'une lecture pour la séance publique.

Au 30 juin expiration du délai de la 13e période du Prix Charles Lemaire (1920-1922).

Classe des Beaux-Arts :

Exposé des titres des candidats aux places vacantes. Éventuellement, proposition de candidatures nouvelles.

Désignation des commissaires chargés d'examiner les manuscrits reçus pour le Concours annuel.

Juillet.

1	S.	S. Rombaut, évêque.	*Séance, Classe des Sciences.*
2	D.	Visitation de la Vierge.	
3	L.	S. Euloge, martyr.	*Séance, Classe des Lettres.*
4	M.	S. Théodore, évêque.	
5	M.	S. Pierre de Luxemb.	*Séance, Classe des Beaux-Arts.*
6	J.	Ste Godelive, martyre.	
7	V.	S. Willebaud, évêque.	
8	S.	Ste Élisabeth, r. de Port.	
9	D.	SS. Martyrs de Gorcum.	
10	L.	Les sept Frères Martyrs.	
11	M.	S. Pie I, pape.	
12	M.	S. Jean Gualbert, abbé.	
13	J.	S. Anaclet, pape et m.	
14	V.	S. Bonaventure, évêque.	
15	S.	S. Henri, emp. d'Allem.	
16	D.	N.-D. du Mont-Carmel.	
17	L.	S. Alexis, confesseur.	
18	M.	S. Camille de Lellys.	
19	M.	S. Vincent de Paule	
20	J.	*S. Sacr. de Mir.* à Brux.	
21	V.	Ste Praxède, vierge.	*Férié.*
22	S.	Ste Marie-Madeleine.	*Férié.*
23	D.	S. Apollinaire, év. de R.	*Férié.*
24	L.	Ste Christine, v. et mart.	
25	M.	S. Jacques le Majeur, ap.	
26	M.	Ste Anne, mère de la Vier.	
27	J.	S. Pantaléon, martyr.	
28	V.	S. Victor, martyr.	
29	S.	Ste Marthe, vierge.	
30	D	SS. Abdon et Sennen, m.	
31	L.	S. Ignace de Loyola.	

Premier Quartier le 1er, à 22 h. 52 m.
Pleine Lune le 9, à 3 h. 7 m.
Dernier Quartier le 17, à 5 h. 11 m.
Nouvelle Lune le 24, à 12 h 47 m.
Premier Quartier le 31, à 4 h. 22 m.

Juillet.

Classe des Sciences :

Nomination du Jury de la 12e période du Prix Charles Lemaire

Le 31. Expiration du délai pour la remise des mémoires soumis au Concours annuel et à la 2e période du Prix Auguste. Sacré (1912-1922).

Désignation de quatre noms pour la formation du Jury du Prix Guinard (1917-1922).

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques

Choix de six noms pour la formation du Jury du Prix Guinard (10e Concours 1917-1922).

Classe des Beaux-Arts :

Élections aux places vacantes.

Août.

1	M.	S. Pierre-ès-Liens.	
2	M.	S. Alphonse de Liguori.	
3	J.	Invention de S. Étienne.	*Séance, Classe des Beaux-Arts.*
4	V.	S. Dominique, confess.	*Férié.*
5	S.	Notre-Dame-aux-Neiges.	*Séance, Classe des Sciences.*
6	D.	Transfiguration de N. S.	
7	L.	SS. Albert et Donat, év.	*Séance, Classe des Lettres.*
8	M	S. Cyriaque, martyr.	**Commencement des vacances académiques.**
9	M.	S. Romain, martyr.	
10	J.	S. Laurent, martyr.	
11	V.	S. Géry, év de Cambrai	
12	S.	Ste Claire, vierge.	
13	D.	S. Hippolyte, martyr.	
14	L.	S. Eusèbe, martyr.	
15	M.	ASSOMPTION. S. Arnld.	*Férié*
16	M.	SS. Hyac. et Roch, conf.	
17	J.	SS. Joachim et Libérat, a.	
18	V.	Ste Hélène, impératrice	
19	S.	SS. Louis Florés, Jules.	
20	D.	S. Bernard, abbé.	
21	L.	Ste J.-Franç. de Chantal.	
22	M.	S. Timothée, martyr.	
23	M.	S. Philippe Béniti.	
24	J.	S. Barthélemi, apôtre.	
25	V.	S. Louis, roi de France.	
26	S.	S. Zéphirin, pape et m.	
27	D.	S. Joseph Calasance.	
28	L.	S. Augustin, év. et doct.	
29	M.	Décoll. de S. Jean-Bapt.	
30	M.	Ste Rose de Lima, vierge	
31	J.	S. Raymond Nonnat.	

Pleine Lune le 7, à 16 h. 19 m.
Dernier Quartier le 15, à 20 h. 46 m.
Nouvelle Lune le 22, à 20 h 34 m.
Premier Quartier le 19, à 14 h. 55 m.

Août.

Classe des Sciences :

Désignation des commissaires chargés d'examiner les manuscrits reçus pour le Concours annuel et la 2e période du Prix Auguste Sacré.

Septembre.

1	V.	S. Gilles, abbé.	
2	S.	S. Étienne, roi de Hong.	
3	D.	S. Remacle, év. de Maest.	
4	L.	Ste Rosalie, vierge.	
5	M	S. Laurent Justinien.	
6	M.	S. Donatien, martyr.	
7	J.	Ste Reine, vierge.	
8	V.	NATIVITÉ DE LA VIERGE.	
9	S.	S. Gorgone, martyr.	
10	D.	S. Nicolas de Tolentino.	
11	L.	SS. Prote et Hyacinthe.	
12	M	S. Guy d'Anderlecht.	
13	M	S. Amé, év. Sion en Val.	
14	J.	Exaltation de la Croix.	
15	V.	S. Nicomède, martyr.	
16	S.	S. Corneille.	
17	D.	S. Lambert, évêque.	
18	L.	S. Joseph.	
19	M.	S. Janvier, martyr.	
20	M.	*Q.-Temps.* S. Eustache martyr.	
21	J.	S. Mathieu, ap.	
22	V.	*Q.-Temps.* S. Maurice.	
23	S.	*Q.-Temps.* Ste Thècle, v.	
24	D.	N.-D. de la Merci.	
25	L.	S. Firmin, év. et mart.	
26	M.	S. Cyprien et Ste Justine.	
27	M.	SS. Côme et Damien, m.	
28	J.	S. Wenceslas, martyr.	
29	V.	S. Michel, archange.	
30	S.	S. Jérôme, docteur.	Fin des vacances.

Pleine Lune le 6, à 7 h. 47 m.
Dernier Quartier le 14, à 10 h. 20 m.
Nouvelle Lune le 21, à 4 h. 38 m.
Premier Quartier le 27, à 22 h. 40 m.

Septembre.

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques :

Les candidats au bénéfice de la Fondation Pirenne doivent adresser leur demande avant le 1er octobre.

Classe des Beaux-Arts :

Les projets d'art pratique soumis au Concours annuel doivent être remis avant le 1er octobre.

Octobre.

1	D.	S. Bavon, patr. de Gand.	
2	L.	S. Léodegaire, évêque.	
3	M.	S. Gérard, abbé.	
4	M.	S. François d'Assise.	
5	J.	S. Placide, martyr.	
6	V.	S. Brunon, confesseur.	
7	S.	S. Marc, pape.	
8	D.	Ste Brigitte, veuve.	
9	**L.**	S. Denis et ses comp., m.	*Séance, Classe des Lettres.*
10	M.	S. François de Borgia.	
11	M.	S. Gommaire, p. de Lier.	
12	**J.**	S. Wilfrid, év. d'York.	*Séance, Classe des Beaux-Arts.*
13	V.	S. Édouard, roi d'Angl.	
14	**S.**	S. Calixte, pape et mart.	*Séance, Classe des Sciences.*
15	D.	Ste Thérèse, vierge.	
16	L.	S. Mummolin, évêque.	
17	M.	Ste Hedwige, veuve.	
18	M.	S. Luc, évangéliste.	
19	J.	S. Pierre d'Alcantara.	
20	V.	S. Jean de Kenti.	
21	S.	Ste Ursule et ses comp. m.	
22	D.	S. Mellon, évêque.	
23	L.	S. Jean de Capistran.	
24	M.	S. Raphaël, archange.	
25	M.	SS. Crépin et Crépinien.	
26	J.	S. Évariste, pape et m.	
27	V.	S. Frumence, ap. de l'Eth.	
28	S.	SS. Simon et Jude, apôt.	
29	**D.**	Ste Ermelinde, vierge.	*Séance publique de la Classe des Beaux-Arts* (1).
30	L.	S. Foillan, martyr.	
31	M.	S. Quentin, martyr.	

Pleine Lune le 6, à 0 h. 58 m.
Dernier Quartier le 13, à 21 h. 55 m.
Nouvelle Lune le 20, à 13 h. 40 m.
Premier Quartier le 27, à 13 h. 26 m.

(1) Lors des années du grand Concours bisannuel de composition musicale, cette séance a lieu le dernier dimanche de novembre

Octobre

Classe des Sciences :

Réunion des Sections pour la présentation des candidatures aux places vacantes.

Réunion statutaire de la Commission de la Fondation De Potter.

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques :

Réunion des Sections pour la présentation des candidatures aux places vacantes.

Rappel aux membres et aux correspondants au sujet des lectures à faire pendant l'année.

Constitution du Jury de la Fondation Pirenne.

Lecture du rapport de la Commission des Grands Écrivains.

Nomination de la Commission des finances.

Classe des Beaux-Arts :

Lecture des rapports sur les travaux soumis au Concours annuel.

Jugement du Concours annuel.

Dernier dimanche du mois. Séance publique : proclamation des résultats des Concours, des Prix du Gouvernement et des élections.

Novembre.

1	M.	TOUSSAINT.	*Férié.*
2	J.	*Les Trépassés.*	*Férié.*
3	V.	S. Hubert, év. de Liége.	
4	**S.**	S. Charles Borromée, év.	*Séance, Classe des Sciences.*
5	D.	S. Zacharie, Se Élisabeth.	
6	**L.**	S. Winoc, abbé.	*Séance, Classe des Lettres.*
7	M.	S. Willebrord, év. d'Ut.	
8	M.	S. Godefroid, év. d'Am.	
9	**J.**	Déd. de l'égl. du Sauv. à R.	*Séance, Classe des Beaux-Arts*
10	V.	S. André Avellino.	
11	S.	S. Martin, év. de Tours.	
12	D.	S. Liévin, év. et mart.	
13	L.	S. Stanislas Kostka.	
14	M.	S. Albéric, év. d'Utrecht.	
15	M.	S. Léopold. *Fête patronale du Roi.*	*Férié.*
16	J.	S. Edmond, archevêque	
17	V.	S. Grégoire Thaumatur.	
18	S.	Déd. des SS. Pier. et Paul.	
19	D.	Ste Élisabeth de Thuring.	
20	L.	S. Félix de Valois.	
21	M	Présentat. de la Vierge.	
22	M.	Ste Cécile, vierge et mar.	
23	J.	S. Clément I, pape et m.	
24	V.	S. Jean de la Croix.	
25	S.	Ste Catherine, v. et m.	
26	D.	S. Albert.	
27	L.	S. Acaire, évêque.	
28	M.	S. Rufe, martyr.	
29	M.	S. Saturnin, m.	
30	J.	*Avent.* S. André, apôtre.	

Pleine Lune le 4, à 18 h. 57 m.
Dernier Quartier le 12, à 7 h 53 m.
Nouvelle Lune le 19, à 0 h. 6 m
Premier Quartier le 26, a 8 h. 15 m.

Novembre

Classe des Sciences :

Éventuellement, proposition de candidatures nouvelles pour les places vacantes

Envoi à l'examen des requêtes relatives à l'occupation des tables de la Station zoologique de Naples. (Après le 15.)

Réunion de la Commission des finances pour approbation des comptes de 1921.

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques :

Exposé des titres des candidats aux places vacantes.

Désignation des commissaires pour l'examen des manuscrits reçus pour le Concours annuel.

Réunion de la Commission des finances pour approbation des comptes de 1921.

Classe des Beaux-Arts :

Réunion des Sections pour la présentation des candidatures aux places vacantes.

Réunion de la Commission des finances pour approbation des comptes de 1921.

Décembre.

1	V.	S. Éloi, év. de Noyon.	
2	**S.**	**Ste Bibienne, v. et m.**	*Séance, Classe des Sciences.*
3	D.	S. François-Xavier.	
4	**L.**	**Ste Barbe, martyre.**	*Séance, Classe des Lettres.*
5	M.	S. Sabbas, abbé.	
6	M.	S. Nicolas, év. de Myre.	
7	**J.**	**S. Ambroise, év. et doct.**	*Séance, Classe des Beaux-Arts.*
8	V.	CONCEPTION DE LA VIERGE.	
9	S.	Ste Léocadie, v. et mart.	
10	D.	S. Melchiade, p. et m.	
11	L.	S. Damase, pape.	
12	M.	S. Valéry, abbé en Pic.	
13	M.	Ste Lucie, vierge et m.	
14	**J.**	**S. Nicaise, év.**	*Séance, Classe des Sciences.*
15	**V.**	**S. Adon, archevêque de Vienne.**	*Séance publique de la Classe des Sciences.*
16	S.	S. Eusèbe, év.	
17	D.	Ste Begge, v.	
18	L.	Expect. de la Vierge.	
19	M.	S. Némésion.	
20	M.	*Q.-Temps.* S. Philogone.	
21	J.	S. Thomas, apôtre.	
22	V.	*Q.-Temps.* S. Hungère, év	
23	S.	*Q.-T.* Ste Victoire, v. et m.	
24	D.	S. Lucien.	
25	L.	NOËL.	*Férié.*
26	M.	S. Étienne, premier m.	
27	M.	S. Jean, apôt. et évang.	
28	J.	SS. Innocents.	
29	V.	S. Thomas de Cantorb.	
30	S.	S. Sabin, évêq. et mart.	
31	D.	S. Sylvestre, pape.	

Pleine Lune le 4, à 11 h. 24 m.
Dernier Quartier le 11, à 16 h. 40 m.
Nouvelle Lune le 18, à 12 h. 20 m.
Premier Quartier le 26, à 5 h. 53 m.

Décembre.

Classe des Sciences :

Nomination de la Commission spéciale des finances.

Exposé des titres des candidats aux places vacantes.

Jugement du Concours annuel.

Formation du programme du Concours annuel pour 1924.

Élections aux places vacantes.

Élection de la Commission de la fondation A. De Potter.

Séance publique : Proclamation des résultats des concours et des élections.

Propositions de subventions par la Commission de la Fondation De Potter.

Le 31. Expiration des délais pour la 8e période du Prix Théophile Gluge (1921-1922) et la 4e période du Prix Léo Errera (1920-1922).

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques :

Élections aux places vacantes.

Réélection de la Commission des Grands Écrivains.

Le 31. Expiration des délais pour la remise des ouvrages destinés au Concours De Keyn (22e concours, 1re période : Enseignement primaire : 1921-1922); au Concours Auguste Beernaert 4e période (1921-1922 et au Concours Joseph Gantrelle (15e période : 1921-1922).

Classe des Beaux-Arts :

Nomination de la Commission spéciale des finances.

Exposé des titres des candidats aux places vacantes. Éventuellement, proposition de candidatures nouvelles.

ADRESSES

DES MEMBRES ET DES CORRESPONDANTS.

BAERTSOEN, Albert, quai de la Biloque, 1, à Gand.
BERGMANS, Paul, rue de la Forge, 29, à Gand.
BERLIÈRE, dom Ursmer, Abbaye de Maredsous.
BIDEZ, J., boulevard Léopold, 62, à Gand.
BORDET, Jules, rue du Remorqueur, 28, à Bruxelles.
BRACHET Albert, rue Léonard de Vinci, 32, à Bruxelles.
BRUNFAUT, Jules, avenue Molière, 104, à Bruxelles.
CAPART, Jean, avenue Verte, 8, à Woluwe-Saint-Pierre.
CARTON DE WIART, comte Henry, chaussée de Charleroi, 137, à Bruxelles.
CAUCHIE, Alfred, rue de Namur, 40, à Louvain et Piazza Rusticucci, 18, Rome (XIII).
CESARO, Giuseppe, rue du Beau Mur, 37, à Grivegnée.
CLAUS, Émile, à Astene (Flandre orientale).
CORNET, J., boulevard Élisabeth, 12, à Mons.
CORNIL, Georges, Langeveld, 40, à Uccle.
COURTENS, baron Frans, rue du Cadran, 28, à Saint-Josse-ten-Noode.
CRISMER, Léon, rue Hobbema, 39, à Bruxelles.
CUMONT, Franz, Corso d'Italia, 19, à Rome, et rue Montoyer, 50, à Bruxelles.
CUVELIER, Joseph, avenue des Rogations, 45, à Bruxelles.
DANSE, Auguste, rue J.-B. Labarre, 28, à Uccle.
DE BOECK, Auguste, rue de l'Enseignement, 47, à Bruxelles.
DE DONDER, Th., rue Forestière, 11, à Bruxelles.
DE DORLODOT, H., rue de Bériot, 42, à Louvain.
DE GREEF, Guillaume, rue Guillaume Stock, 50, à Ixelles.
DE GROOT, Guillaume, avenue Louise, 484, à Bruxelles.
DEHALU, M., rue du Paradis, 44, à Liége.
DE HEMPTINNE, Alexandre, rue Basse-des-Champs, 47, à Gand.
DELACRE, Maurice, Boulevard du Fort, 16, à Gand.
DE LA VALLÉE POUSSIN, Ch.-J., avenue des Alliés, 149, à Louvain.
DE LA VALLÉE POUSSIN, Louis, avenue Molière, 66, à Uccle.
DELEHAYE, S. J. (le P. Hippolyte), boulevard Saint-Michel, 22, à Bruxelles.
DELVIN, J., rue de Roijghem, 280, à Gand.

DEMOULIN, Alphonse, rue Plateau, 10, à Gand, et avenue Brugmann, 292, à Bruxelles.
DERUYTS, Jacques, rue Louvrex, 37, à Liége.
DESCAMPS, baron Édouard, avenue Louise, 475, Bruxelles.
DES MAREZ, Guillaume, avenue des Klauwaerts, 11, à Ixelles.
DESTRÉE, Jules, rue des Minimes, 45, à Bruxelles.
DE VRIENDT, Juliaan, rue Mutsaard, 29, à Anvers.
DE WULF, Maurice, boulevard de Jodoigne, 18, à Louvain.
DOLLO, Louis, rue Vautier, 31, à Bruxelles.
DONY-HÉNAULT, Octave, boulevard Charlemagne, 29, à Bruxelles.
DOUTREPONT, Georges, rue des Joyeuses-Entrées, 26, à Louvain.
DU BOIS, Léon, place du Petit-Sablon, 17, à Bruxelles.
DUPRIEZ, Léon, rue de Bruxelles, 192, à Louvain.
DUPUIS, Sylvain, boulevard Piercot, 29, à Liége.
ERRERA, Paul, rue Royale, 14, à Bruxelles
FABRY, Émile, rue Saint-Michel, 6, à Woluwe-Saint-Pierre.
FOURMARIER, Paul, avenue de l'Observatoire, 140, à Liége.
FREDERICQ, Léon, boulevard Frère-Orban, 3bis, à Liége.
FREDERIC, Léon, chaussée de Haecht, 232, à Schaerbeek.
GILKINET, Alfred, rue Renkin, 15, à Liége.
GOBLET D'ALVIELLA, comte Eugène, rue Faider, 10, à Saint-Gilles.
GRAVIS, Auguste, rue Fusch, 22, à Liége.
GRÉGOIRE, Victor, rue de Bériot, 42, à Louvain.
HERMANS, Charles, boulevard de la Cambre, 26, à Bruxelles.
HORTA, Victor, avenue Louise, 136, à Bruxelles.
HUBERT, Eugène, rue Duvivier, 21, à Liége et rue de la Loi, 10, à Bruxelles.
HULIN DE LOO, Georges, place de l'Évêché, 3, à Gand.
HYMANS, Paul, rue Ducale, 15, à Bruxelles.
JASPAR, Paul, boulevard de la Sauvenière, 167, à Liége.
JONGEN, Joseph, place Loix, 3, à Saint-Gilles.
JULIN, Charles, rue de Pitteurs, 18, à Liége.
LADEUZE, Paulin, rue de Namur, 102, à Louvain.
LAGAE, Jules, avenue Michel-Ange, 8, à Bruxelles.
LAGRANGE, Charles, rue de Lombardie, 26, à Ixelles.
LAMEERE, Auguste, rue Defacqz, 74, à Saint-Gilles.
LAMEERE, Jules-P.-A., rue de Naples, 45, à Ixelles.
LAUWERS, François, rue du Paroissien, 2, à Anvers.
LECLERCQ, Jules, rue de la Loi, 93, à Bruxelles.
LECLÈRE, Léon, avenue du Longchamp, 54, à Uccle.

LECOINTE, Georges, à l'Observatoire royal de Belgique, à Uccle.
LE NAIN, Louis, Saint-Juan-les-Pins (Alpes Maritimes), France.
LE PAIGE, Constantin, à l'Observatoire de Liége.
LOHEST, Max., Mont-Saint-Martin, 46, à Liége.
MAHAIM, Ernest, avenue du Hêtre, 9, à Cointe lez-Liége.
MAX, Adolphe, rue Joseph II, 57, à Bruxelles.
MARCHAL, Émile, chaussée de Namur, 42, à Gembloux.
MASSART, Jean, avenue de la Chasse, 150, à Etterbeek.
MATHIEU, Émile, rue Haut-Port, 50, à Gand.
MERCIER, Désiré, Palais de l'Archevêché, à Malines.
MESTDAGH, Karel, chaussée de Blankenberghe, 126, à Bruges.
NERINCX, Alfred, rue Marie-Thérèse, 36, à Louvain.
NEUBERG, Jean, rue de Sclessin, 6, à Liége.
NOLF, Pierre, rue Stevens-Delannoy, 5, à Laeken.
PARMENTIER, Léon, à Hamoir s/Ourthe.
PELSENEER, Paul, rue de la Longue-Haie, 23, à Bruxelles.
PIRENNE, Henri, rue Neuve-Saint-Pierre, 126, à Gand, et rue Lesbroussart, 23, à Bruxelles.
ROLIN, baron Albéric, avenue Molière, 236, à Bruxelles.
ROMBAUX, Égide, avenue du Longchamp, 137, à Uccle.
ROUSSEAU, Victor, avenue van Volxem, 187, à Forest.
RUTOT, Aimé, rue de la Loi, 189, à Bruxelles.
SERVAIS, Clément, boulevard des Hospices, 142, à Gand.
SOLVAY, Lucien, rue Gachard, 76, à Ixelles.
STROOBANT, Paul, avenue du Haut-Pont, 13, à Ixelles.
STUYVAERT, Modeste, chaussée de Bruxelles, 232, à Gand.
SWARTS, Frédéric, Boulevard du Parc, 37, à Gand.
THOMAS, Paul, rue Joseph Plateau, 41, à Gand.
VAN AUBEL, E., chaussée de Courtrai, 120, à Gand.
VAN BASTELAER, René, rue Darwin, 22, à Bruxelles.
VAN BIERVLIET, J., rue Metdepenningen, 5, à Gand.
VAN DEN HEUVEL, Jules, rue Savaen, 29, à Gand.
VANDERLINDEN, H., chaussée de Namur, 83bis, Héverlé.
VAN DER STRICHT, O., Marché-au-Lin, 11, à Gand.
VANDERVELDE, Émile, rue Vilain XIIII, 4, à Bruxelles.
VAN RYSSELBERGHE, O., avenue Molière, 213, à Bruxelles.
VAN ZYPE, Gustave, rue Félix Delhasse, 24, à Saint-Gilles.
VAUTHIER, Maurice, rue de l'Association, 18, à Bruxelles.
VERCOULLIE, J., rue aux Draps, 21, à Gand.
VERHAEREN, Alfred, rue d'Edimbourg, 26, à Ixelles.

VERLANT, Ernest, Grand'Place, 5, à Tervueren.
VINÇOTTE, baron Thomas, rue de la Consolation, 101, à Schaerbeek.
WALTZING, J.-P., rue Dartois, 11, à Liége.
WAMBACH, Émile, rue des Peintres, 6, à Anvers.
WAUTERS, Émile, rue Souveraine, 83, à Ixelles.
WILLEM, Victor, rue du Jardin, 57, à Gand.
WILMOTTE, Maurice, rue de l'Hôtel-des-Monnaies, 84, à Saint-Gilles et boulevard d'Avroy, 77, à Liége,
WINDERS, Jacques, rue du Péage, 85, à Anvers.
WODON, Louis, boulevard du Souverain, 270, à Auderghem.

SECRÉTARIAT

TÉLÉPHONE « Bruxelles 2323 ».

Chef de division à titre personnel :

LEURIDANT, Félicien, avenue de Visé, 118, à Watermael.

Sous-Chef de bureau :

PERRÉE, José, rue des Bouleaux, 42, à Watermael.

Dactylographe-Expéditionnaire :

GOSSART, Juliette, rue du Japon, 20, à Uccle.

Économe du Palais des Académies :

TOBAC, Louis, rue du Viaduc, 61, à Ixelles.

ADRESSES DES ASSOCIÉS.

—

AMAN-JEAN, Edmond, rue Denfert-Rocherau, 37, à Paris (Ve).
APPELL, Paul, rue du Bac, 32, à Paris (VIIe).
ARBOS Y TREMANTI, Fernando, rue Luis Velez de Guevara, 20, à Madrid.
ARENDZEN, Pierre-Jean, Quex Road, 14, à Londres, N.-W. (Hampstead).
ARRHENIUS, Svante August, Vetenskap-Akademiens Nobelinstitut, à Stockholm (Suède).
ASHLEY, Sir William, George Road, 29, Edgbaston, Birmingham.
BALFOUR, Arthur-James, Whittinghave Prestonkirk, à Londres.
BARROIS, Charles-Eugène, rue Pascal, 41, à Lille (France).
BARTHOLOMÉ, Albert, 1, rue Raffet, à Paris.
BARTLETT, Paul-Wayland, Corner of Third and Randolph Place, à Washington (D. C.), et à Paris, rue du Commandeur, 16.
BATESON, William, The Manor House, Merton, à Londres (S. W. 19).
BELTRAMI, Luca, via Aurelio Saffi, 34, à Milan.
BENEDITE, Léonce, Musée Rodin, rue de Varenne. 77, à Paris.
BENLLIURE Y GIL, Mariano, Glorieta do Quevedo, 5, à Madrid.
BERENSON, B., Tatti Settignano, 1, à Florence.
BERGSON, Henri-Louis, rue d'Erlanger, 31, à Paris (XVIe).
BERTHELOT, René, à Paris.
BESNARD, Paul-Albert, rue Guillaume Tell, 17, à Paris (XVIIe).
BLONDEL, Georges, rue de Bellechasse, 31, à Paris.
BONNAT, Léon-Joseph-Florentin, rue de Bassano, 48, à Paris (VIIIe).
BOULENGER, G.-A., au Jardin Botanique, à Bruxelles.
BRAND WHITLOCK, place de l'Industrie, 22, à Bruxelles.
BRANGWYN, Sir Franck Temple Lodge, Queen Street, Hammersmith, à Londres (S.-W.).
BRANLY, Édouard, avenue de Tourville, 21, à Paris (VIIe).
BREDIUS, Abraham, Galerie royale, à La Haye (Pays-Bas).
BRYCE, Viscount James, 3, Buckingham Gate, à Londres (S.-W.), et Hindleap, Forest Row (Sussex).
BURNET, J., Balfour House, Saint-Andrews (Écosse).
CAGNAT, René-Louis-Victor, rue Mazarine, 3, à Paris.
CAULLERY, Maurice, rue Mizon, 6, à Paris (XVe).

CAVVADIAS, Panagiotis, à Athènes (Grèce).

CHARPENTIER, Gustave, boulevard Rochechouart, 66, à Paris.

CHEVALIER, Ulysse, à Romans (Drôme, France).

CHUQUET, Arthur-Maxime, à Villemomble (Seine, France).

CHWOLSON, Oreste, à l'Université, à Pétrograd (Russie).

CLÉMENCEAU, Georges, rue Franklin, 8, à Paris.

COLVIN, Sir Sidney, Palace Gardens Terrace 35, Kensington, Londres (W.).

CORDONNIER, Louis-Marie, rue d'Angleterre, 28, à Lille, et quai Conti, 23, à Paris (VIe).

CORMON, Fernand, rue de Rome, 139, à Paris (XVIIe).

COUTAN, Jules-Alexis, rue du Cherche-Midi, 72, à Paris (VIe).

CUÉNOT, Lucien, Université de Nancy.

DAVENPORT, Charles, Carnegie Institution, Cold Spring Harbor Long Island, New-York.

DE MARGERIE, Emm., rue du Bac, 110, à Paris (VIIe).

DEPÉRET, Ch., quai Claude Bernard, ou rue de l'Hôtel-de-Ville, 42, à Lyon.

DESCHANEL, Paul, quai d'Orsay, 23, à Paris.

DESLANDRES, Henri, avenue du Château, 39, à Bellevue (S.-et-O.).

DE VRIES, Hugo, Plantage Parklaan, 9, à Amsterdam (Pays-Bas).

DEWAR, Sir James, Albemarle street, 21, à Londres (W.).

D'INDY, Vincent, avenue de Villars, 7, à Paris.

DUBOIS, Théodore, boulevard Pereire, 201, à Paris (XVIIe).

DUPUIS, Charles, rue Saint-Guillaume, 27, à Paris.

DURRIEU, Comte J.-M.-P.-S., avenue Malakoff, 74, à Paris (XVIe).

DUKAS, Paul, rue Singer, 38, à Paris (XVIe).

DYSON, Sir Frank Watson, Royal Observatory, Greenwich.

ELGAR, Sir Edward, Severn House (Hampstead), à Londres (N.-W.).

ERSKINE-HOLLAND, Sir F., Poynings House, Oxford.

FAUCHILLE, Paul, chemin de la Sorbonne, 12, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

FAURÉ, Gabriel-Urbain, rue de Madrid, 14, à Paris (IXe).

FEA, A., Palazzo di Monte Citorio, à Rome.

FERRARIS, Carlo-F., via Venti Settembre, 7, Padoue.

FRENCH, Daniel-Chester, West 11th street, 125, à New-York.

FULLER-MAITLAND, J., Bornvick hall, Carnforth.

GEIKIE, sir Archibald, Shepherd's Down, Haslemere, Surrey (Angleterre).

GIDE, Charles, Rue Decamps, 2, à Paris (XVIe).

GIRAULT, Charles-Louis, avenue Henri Martin, 36, à Paris (XVIe).

GOODRICH, Edwin Stephen, 53, Banbury Road, et Merton College, à Oxford.

GORCKI, Antoine, rue Krowoderska, 7, à Cracovie.

GRASSI, Battista, via Manin, 53, à Rome.

GUICHARD, Claude, rue La Fontaine, 19, à Paris.

GUIGNARD, Léon, rue Val-de-Grâce, 6, à Paris (Ve).

HALE, George-Ellery, à l'Observatoire du Mont-Wilson, Paradena, Californie.

HALLER, Albin, rue Vauquelin, 10, à Paris.

HAURIOU, Maurice, rue de la Dolbade, 8, à Toulouse.

HAVET, Louis, quai d'Orléans, 18, à Paris (Ve).

HOLDSWORTH, W.-S., Mansel House, à Oxford.

HOMOLLE, Jean-Théophile, rue des Petits-Champs, 8, à Paris (IIe).

INJALBERT, J.-A., boulevard Arago, 57, à Paris (XIVe).

JACKSON, Sir Thomas-Graham, Eagle House, Wimbledon, à Londres.

JAMESON, John-Franklin, Woodward Building, 1140, à Washington.

JORDAN, Camille, rue de Varenne, 46, à Paris (VIIe).

JULLIAN, Camille, rue Guynemer, 30, à Paris (VIe).

KARPINSKY, Alexandre, W.-O. 7 Linie 2, à Pétrograd.

KENYON, Sir F.-G., British Museum, à Londres.

LACROIX, Alfred, rue Humbold, 23, à Paris (XIVe).

LALOUX, Victor, rue de Solférino, 2, Paris (VIIe).

LANCIANI, Rodolpho, Piazza Sallustio, 24, à Rome.

LANKESTER, Sir Edwin Ray, Oakley street, 44, Chelsea, à Londres (S.-W. 3.)

LANSON, Gustave, rue d'Ulm, 45, à Paris.

LAVISSE, Ernest, rue de Médicis, 5, à Paris (VIe).

LAVERY, Sir John, Cromwell Place, 5, à Londres (S.-W.).

LE BON, Gustave, rue Vignon, 29 (Madeleine), à Paris.

LE CHATELIER, Henri-Louis, rue Notre-Dame-des-Champs, 75, à Paris (VIe).

LEFRANC, Abel, rue Denfert-Rochereau, 38bis, à Paris.

LÉVY, Raphaël-Georges, rue de Noisiel, 3, à Paris (XVIe).

LHERMITTE, Léon-Augustin, rue Eugène Flachat, 20, à Paris (XVIIe).

LOEB, Jacques, Rockfeller Institute, 66th Street and Avenue A, à New-York

LORENTZ, Hendrick-Antoon, Julianastraat, 49, à Haarlem.

LOWELL, Lawrence, Harvard University, Cambridge (U. S. A.).

LUZZATI, Luigi, via Veneto, 84, à Rome.

LYON-CAEN, Ch.-Léon, rue Soufflot, 13, à Paris (Ve).

MARCHAL, Paul, rue Verrières, 45, Antony (Seine, France).

MARTIN, Henri, boulevard Raspail, 280, à Paris.

MEILLET, A., rue François Coppée, 2, à Paris (XVe).

MENARD, René, boulevard Montparnasse, 126, à Paris (XVIe).

MESNIL, Fél., rue Dutot, 25, à Paris.

MICHEL, André, rue Claude-Bernard, 59, à Paris (Ve).

MITTAG-LEFFLER, Magnus-Gustaf, à Djursholm-Stockholm, (Suède).

MONET, Claude, à Giverny, par Vernon (Eure, France).

MOUREU, Charles, rue Pierre Curie, 18, à Paris (Ve).

NÉNOT, Henri-Paul, rue Guynemer, 26, à Paris (VIe).

NYROP, Kristoffer, Store-Kannikestraede, 11, à Copenhague.

OSBORN, H.-F., American Museum (Natural History), à New-York

PADEREWSKY, Ignace, à Varsovie.

PARISOT, Robert, à l'Université, à Nancy (France).

PATEY, Auguste-Jules, quai Conti, 11, à Paris (VIe).

PAWLOW, Jean, Wendenskaïa, 4, à Pétrograd (Russie).

PENNELL, Joseph, 3, Adelphi Terrace House, Robert Street, Strand à Londres (W.-C.).

PICARD, Charles-Émile, quai Conti, 25, à Paris (VIe).

POLLOCK, Sir Frederic, Hyde Park Place, 21, à Londres (W.).

POPE, Sir William Jackson, University, Cambridge (Angleterre).

POTTIER, Edmond, rue de la Tour, 72, à Paris (XVIe).

PROU, Maurice, rue Madame, 75, à Paris (VIe).

PUECH, Denys-Pierre, villa Dupont, 3, à Paris (XVIe).

REINACH, Théodore, place des États-Unis, 2, à Paris (XVIe).

RICHET, Charles, rue de l'Université, 15, à Paris (VIIe).

SARGENT, John-Singer, Tite Street, 31, Chester, à Londres.

SAROLEA, Charles, Royal Terrace, 21, à Édimbourg.

SAUVAGEAU, Camille-François, rue de Saint-Genès, 101, à Bordeaux.

SCOTT, James Brown, Jackson place, 2, à Washington.

SEGRE, Corrado, Corso Vittorio Emanuele, 85, à Turin (Italie).

SENART, Émile, rue François Ier, 18, à Paris (VIIIe).

TERMIER, Pierre-Marie, rue de Vaugirard, 164, à Paris (XVe).

TE WINKEL, J., à l'Université, à Amsterdam (Pays-Bas).

THOMSON, sir Joseph-John, Trinity College, à Cambridge.

THORNYCROFT, sir William-Hamo, Melbury Road, 2A, Kensington, Londres (W.).

TIERSOT, Julien, rue Jacob, 33, à Paris.

URBAIN, G., rue Victor Cousin, 1, à Paris.

VAN DER WAALS, Joannes-Diderik, Hoofsstraat, 117, à Amsterdam (Pays-Bas).

VAN DE SANDE BAKHUYZEN, H.-G., Oude Vest, 45, à Leyde (Pays-Bas).

VENIZELOS, Éleuthère, à Athènes.

VERSCHAFFELT, J., Vredentorpstraat, 14, à Haarlem (Pays-Bas).

VINOGRADOFF, sir Paul, Linton Road, 19, à Oxford.

VOLTERRA, Vito, Via in Lucina, 17, à Rome.

WALTNER, Charles-Albert, quai Conti, 25, à Paris (VIe).

WEBB, sir Aston, Queen Ann's Gate, 19, Westminster, à Londres.

WEISS, André, place de Breteuil, 8, à Paris (XVe).

WIDOR, Charles-Marie, quai Conti, 25, à Paris (VIe).

WILSON, Edmund-Beecher, Laboratoire de Zoologie, à Columbia University, New-York (États-Unis d'Amérique).

ZULOAGA, I., Santiago-Echea, Zumaya (Espagne), et rue Caulaincourt, 54, à Paris (XVIIIe).

TABLEAU DE L'ACADÉMIE

(15 Janvier 1922.)

LE ROI, PROTECTEUR.

Président de l'Académie pour 1922 : VAUTHIER, Maurice.
Secrétaire perpétuel de l'Académie : PELSENEER, Paul.

COMMISSION ADMINISTRATIVE POUR 1922.

Classe des Sciences . . .	Directeur : LAMEERE, Auguste. Vice-directeur DE LA VALLÉE POUSSIN, Ch.-J. Délégué : STROOBANT, Paul.
Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques.	Directeur : VAUTHIER, Maurice. Vice-directeur : VERCOULLIE, J. Délégué : BIDEZ, J.
Classe des Beaux-Arts . .	Directeur : ROUSSEAU, Victor. Vice-directeur : BAERTSOEN, Albert. Délégué : SOLVAY, Lucien.

CLASSE DES SCIENCES.

LAMEERE, Auguste, directeur.
DE LA VALLÉE POUSSIN, Ch.-J. vice-directeur.
PELSENEER, Paul, secrétaire perpétuel.

---

30 MEMBRES.

Section des Sciences mathématiques et physiques.

(15 membres.)

LE PAIGE, Constantin-M.-M.-H.-J., ✠ G. O.; à Liége	Élu le	15 décem. 1890.
LAGRANGE, Charles-H., ✠ C.; à Ixelles	—	15 décem. 1891.
DERUYTS, Jacques-J.-G., ✠ C.; à Liége	—	15 décem. 1892.
NEUBERG, J.-B., ✠ C.; à Liége	—	15 décem. 1897.
DELACRE, Maurice, ✠ O.; à Gand	—	3 juin 1905.
CESÀRO, Giuseppe-R.-P., ✠ C.; à Liége	—	14 décem. 1906.
DE LA VALLÉE POUSSIN, Ch.-J., ✠ O.; à Louvain	—	6 juin 1908.
SWARTS, Frédéric, ✠ O.; à Gand	—	10 juin 1911.
DEMOULIN, Alphonse, ✠ O.; à Gand	—	15 décem. 1911.
DE HEMPTINNE, Alexandre, ✠ O.; à Gand	—	1er juin 1912.
STROOBANT, Paul, ✠ O.; à Ixelles	—	7 juin 1913.
LECOINTE, Georges, ✠ O.; à Uccle	—	14 juin 1919.
SERVAIS, Cl., ✠ O.; à Gand	—	15 décem. 1919.
CRISMER, Léon, ✠; à Bruxelles	—	15 décem. 1920.
VAN AUBEL, E., ✠ O.; à Gand	—	15 décem. 1920.

Section des Sciences naturelles (15 membres).

GILKINET, Alfred-Charles, ✠ C. ; à Liége. Élu le 15 décem. 1880.
FREDERICQ, Léon, ✠ G. O. ; à Liége. . . — 14 décem. 1894.
PELSENEER, Paul, ✠ O. ; à Bruxelles. . . — 15 décem. 1903.
GRAVIS, Auguste, ✠ C. ; à Liége . . . . — 15 décem. 1905.
LAMEERE, Auguste, ✠ O. ; à Ixelles . . . — 2 juin 1906.
LOHEST, Max.-M.-J., ✠ O. ; à Liége . . . — 15 décem. 1910.
MASSART, Jean, ✠ O. ; à Etterbeek . . . — 10 juin 1911.
RUTOT, Aimé-Louis, ✠ O. ; à Bruxelles. . — 15 décem. 1911.
WILLEM, Victor ✠ ; à Gand . . . . . — 1er juin 1912.
DOLLO, Louis, ✠ O. ; à Bruxelles. . . . — 7 juin 1913.
JULIN, Charles, ✠ O. ; à Liége . . . . . — 6 juin 1914.
MARCHAL, Émile, ✠ ; à Genbloux. . . . — 14 juin 1919.
CORNET, J., ✠ O. ; à Mons . . . . . — 14 juin 1919.
NOLF, Pierre, ✠ O. ; à Liége . . . . . — 14 juin 1919.
BORDET, Jules, ✠ C ; à Bruxelles . . . . — 14 juin 1919.

CORRESPONDANTS (10 au plus).

Section des Sciences mathématiques et physiques.

STUYVAERT, Mod., ✠ ; à Gand. . . . . Élu le 15 décem. 1913.
DE DONDER, Th , ✠ ; à Bruxelles . . . . — 15 décem. 1919.
DONY-HÉNAULT, Octave, ✠ ; à Bruxelles . — 5 juin 1920.
DEHALU, M., ✠ ; à Liége . . . . . — 4 juin 1921.
N...

Section des Sciences naturelles.

BRACHET, A., ✠ O. ; à Bruxelles . . . . Élu le 14 juin 1919.
FOURMARIER, P., ✠ ; à Liége . . . . . — 15 décem. 1919.
DE DORLODOT, H., ✠ O. ; à Louvain . . . — 15 décem. 1919.
VAN DER STRICHT, O., ✠ O. ; à Gand. . . — 15 décem. 1919.
GRÉGOIRE, V., ✠ ; à Louvain. . . . . — 15 décem. 1919.

50 ASSOCIÉS.

Section des Sciences mathématiques et physiques.

(25 associés.)

VAN DER WAALS, Jean-D.; à Amsterdam.	Élu le	15 décem. 1891.
JORDAN, M.-E.-Camille; à Paris.	—	16 décem. 1899.
MITTAG-LEFFLER, Magnus-Gustave; à Djursholm-Stockholm	—	16 décem. 1901.
SEGRE, Corrado; à Turin	—	15 décem. 1903.
VAN DE SANDE BAKHUYSEN, ✠ O.; à Leyde.	—	15 décem. 1905.
LE BON, Gustave; à Paris.	—	15 décem. 1905.
ARRHENIUS, Svante; à Stockholm. . . .	—	8 juin 1907
CHWOLSON, Oreste; à Pétrograde	—	6 juin 1908.
DEWAR, sir James; à Londres	—	6 juin 1908.
BRANLY, Edouard; à Paris	—	15 décem. 1910.
PICARD, Émile; à Paris	—	15 décem. 1910.
LE CHATELIER, Henri-Louis; à Paris. . .	—	7 juin 1913.
DESLANDRES, Henri; à Meudon	—	14 juin 1919.
HALE, G.; à Mont-Wilson (Californie) . .	—	14 juin 1919.
APPELL, Paul; à Paris.	—	14 juin 1919.
HALLER, Albin; à Paris	—	14 juin 1919.
THOMSON, Sir J.-J.; à Cambridge.. . . .	—	14 juin 1919.
VOLTERRA, Vito; à Rome	—	14 juin 1919.
LORENTZ, H.; à Harlem	—	14 juin 1919.
MOUREU, Charles; à Paris	—	14 juin 1919.
URBAIN, G.; à Paris	—	14 juin 1919.
GUICHARD, Claude; à Paris	—	14 juin 1919.
POPE, sir William; à Cambridge	—	5 juin 1920.
VERSCHAFFELT, Jules, ✠; à Haarlem . .	—	15 décem. 1920.
DYSON, Sir Frank Watson; à Greenwich. .	—	15 décem. 1920.

Section des Sciences naturelles (25 associés).

GEIKIE, sir Archibald; à Londres . . .	Élu le 13 décem.	1895
LANKESTER, sir Edwin Ray; à Londres. .	— 15 décem.	1898.
KARPINSKY, Alexandre; à Pétrograde . .	— 15 décem.	1898
DE VRIES, Hugo; à Amsterdam	— 15 décem.	1904.
BARROIS, Charles; à Lille	— 15 décem.	1908.
LACROIX, Alfred; à Paris.	— 5 juin	1909.
WILSON, Edmund Beecher; à New-York (États-Unis d'Am.)	Élu le 15 décem.	1909
LOEB, Jacques; à New-York	— 15 décem.	1910.
PAWLOW, Jean; à Pétrograde	— 10 juin	1911
DEPÉRET, Charles; à Lyon	— 15 décem.	1911.
BOULENGER, Georges-Albert, ✠; à Bruxelles	— 1er juin	1912.
BATESON, William; à Cambridge	— 16 décem.	1912
MARCHAL, Paul; à Paris	— 14 juin	1919.
DE MARGERIE, Emm.; à Paris	— 14 juin	1919.
DAVENPORT, Ch.; à New-York	— 14 juin	1919.
SAUVAGEAU, Camile-François; à Bordeaux	— 14 juin	1919.
GOODRICH, E. S.; à Oxford	— 14 juin	1919.
OSBORN, Henry Fairfield; à New-York . .	— 14 juin	1919.
MESNIL, Fél.; à Paris.	— 14 juin	1919.
GUIGNARD, Léon; à Paris	— 14 juin	1919.
TERMIER, P.-M.; à Paris.	— 14 juin	1919.
CAULLERY, Maurice; à Paris	— 14 juin	1919.
RICHET, Charles; à Paris	— 14 juin	1919.
GRASSI, Battista, ✠; à Rome	— 14 juin	1919.
CUÉNOT, Lucien; à Nancy	— 4 juin	1920.

CLASSE DES LETTRES ET DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

VAUTHIER, Maurice, directeur.
VERCOULLIE, J., vice-directeur.
PELSENEER, Paul, secrétaire perpétuel.

Section d'Histoire et des Lettres.

(15 membres.)

THOMAS, Paul-L.-D., ✠ C.; à Gand. . . .	Élu le	10 mai 1897.
LECLERCQ, Jules, ✠ C.; à Bruxelles . . .	—	5 mai 1902.
WILMOTTE, Maurice, ✠ O.; à Liége . . .	—	5 mai 1902.
PIRENNE, Henri, ✠ G. O.; à Gand	—	4 mai 1903.
CUMONT, Franz-Valery-Marie, ✠ O; à Bruxelles.	—	6 déc. 1909.
VERCOULLIE, J., ✠ O.; à Gand.	—	6 déc. 1909.
WALTZING, J.-P., ✠ O.; à Liége	—	4 déc. 1911.
HUBERT, Eugène, ✠ G. O.; à Liége . . .	—	5 mai 1913.
DE LA VALLÉE POUSSIN, Louis, ✠ O.; à Gand	—	5 mai 1919.
PARMENTIER, Léon, ✠ O.; à Hamoir s/O. .	—	5 mai 1919.
DELEHAYE, S.-J. (le P. H.), ✠ O.; à Bruxelles	—	5 mai 1919.
BERLIÈRE, dom Ursmer, ✠ O; à Maredsous .	—	5 mai 1919.
BIDEZ, J., ✠ O.; à Gand.	—	5 mai 1919.
CAUCHIE, A., ✠ O.; à Louvain.	—	1er déc. 1919.
DES MAREZ, Guillaume, ✠ O.; à Bruxelles .	—	6 déc. 1920.

Section des Sciences morales et politiques.

(15 membres.)

GOBLET D'ALVIELLA, le comte Eugène-F.-A., ✠ G. O.; à Saint-Gilles (Bruxelles) . . .	Élu le	5 mai 1890.

DESCAMPS, le baron Édouard-E.-F., ✠ G. O.; à Bruxelles. . . . . Élu le 11 mai 1896.
MERCIER, Désiré, ✠ G. C.; à Malines . . . — 5 mai 1902.
LAMEERE, Jules-P.-A., ✠ G. O.; à Ixelles. . — 6 mai 1907.
ROLIN, baron Albéric, ✠ C.; à Bruxelles . . — 2 déc. 1907.
VAUTHIER, Maurice, ✠ O.; à Ixelles. . . . — 2 déc. 1907.
DE GREEF, Guillaume; à Ixelles . . . . . — 1er mai 1911.
DE WULF, Maurice, ✠ O.; à Louvain . . . — 5 mai 1913.
MAHAIM, Ernest-A.-J., ✠ O.; à Liége . . . — 1er déc. 1913.
VAN DEN HEUVEL, Jules, ✠ G. O.; à Gand . — 5 mai 1919
VAN BIERVLIET, J.-J., ✠ O.; à Gand . . . . — 5 mai 1919.
CORNIL, Georges, ✠ O; à Bruxelles . . . — 5 mai 1919.
VANDERVELDE, Émile, à Bruxelles . . . . — 5 mai 1919.
DUPRIEZ, Léon, ✠ O.; à Louvain . . . . — 1er déc. 1919.
HYMANS, Paul, ✠ G. O.; à Bruxelles . . . — 6 déc. 1920.

CORRESPONDANTS (10 au plus).

Section d'Histoire et des Lettres.

LECLÈRE, Léon, ✠ O.; à Bruxelles. . . . Élu le 1er déc. 1919.
CUVELIER, Joseph, ✠ O.; à Bruxelles . . . — 1er déc. 1919.
DOUTREPONT, Georges, ✠ O.; à Louvain . . — 1er déc. 1919.
CAPART, Jean, ✠; à Bruxelles . . . . — 1er déc. 1919.
VANDER LINDEN, H., ✠; à Héverlé. . . . — 2 mai 1921.

Section des Sciences morales et politiques.

LADEUZE, Paulin, ✠ C.; à Louvain . . . . Élu le 1er déc. 1919.
ERRERA, Paul, ✠ O.; à Bruxelles . . . . — 1er déc. 1919
CARTON DE WIART, Comte Henry, ✠ G. O.; à Bruxelles . . . . . — 1er déc. 1919.
WODON, Louis, ✠ O.; à Bruxelles . . . . — 3 mai 1920.
NERINCX, A., ✠ O.; à Louvain . . . . . — 2 mai 1921.

Section d'Histoire et des Lettres.

(25 associés.)

TE WINKEL, Jean; à Amsterdam.	Élu le 5 mai 1890.
LAVISSE, Ernest; à Paris	— 8 mai 1892.
HOMOLLE, J.-Théoph., ✠ G. O.; à Paris . .	— 6 mai 1895.
REINACH, Théodore; à Paris	— 11 mai 1896.
PARISOT, Eugène-Lucien-Robert; à Nancy .	— 1er déc. 1902.
CHEVALIER, Cyr.-Ulysse-Joseph; à Romans .	— 9 mai 1904.
CHUQUET, Arthur; à Villemomble (Paris). .	— 2 mai 1910.
CAVVADIAS, Panagiotis; à Athènes	— 5 déc. 1910.
POTTIER, François-Paul-Edmond, ✠; à Paris.	— 2 déc. 1912.
CAGNAT, René; à Paris	— 1er déc. 1913.
PROU, Maurice; à Paris	— 5 mai 1919.
LEFRANC, Abel; à Paris	— 5 mai 1919.
ASHLEY, sir William; à Birmingham . . .	— 5 mai 1919.
JULLIAN, Camille; à Paris	— 5 mai 1919.
MEILLET, A.; à Paris	— 5 mai 1919.
JAMESON, John-Franklin; à Washington . .	— 5 mai 1919.
NYROP, Kristoffer; à Copenhague.	— 5 mai 1919.
BURNET, J.; à Saint-Andrews	— 5 mai 1919.
VINOGRADOFF, sir Paul; à Oxford	— 5 mai 1919.
HAVET, Louis; à Paris	— 5 mai 1919.
FEA, A.; à Rome	— 5 mai 1919.
LANSON, Gustave; à Paris	— 1er oct. 1919.
KENYON, sir F.-G.; à Londres	— 1er oct. 1919.
SENART, Émile-Charles-Marie; à Paris . .	— 3 mai 1920.
LANCIANI, R.; à Rome	— 6 déc. 1920.

Section des Sciences morales et politiques.

(25 associés.)

BRYCE, James (Viscount); ✠ G. O.; à Londres	Élu le	11 mai 1896.
ERSKINE HOLLAND, sir F.; à Oxford . . .	—	7 déc. 1903.
BERTHELOT, René; à Paris	—	7 déc. 1903.
BLONDEL, Georges; à Paris	—	6 déc. 1909.
LYON-CAEN, Ch.-Léon, ✠ O.; à Paris . . .	—	2 mai 1910.
POLLOCK, sir Frederic; à Londres	—	1er déc. 1913.
LUZZATI, Luigi; à Rome	—	5 mai 1919.
DESCHANEL, Paul, ✠ G. C.; à Paris . . .	—	5 mai 1919.
CLEMENCEAU, Georges; à Paris	—	5 mai 1919.
FAUCHILLE, Paul; à Paris	—	5 mai 1919.
VENIZELOS, E.; à Athènes	—	5 mai 1919.
SCOTT, James Brown; à Washington . . .	—	5 mai 1919.
BRAND-WHITTLOCK, ✠ G. C.; à Bruxelles .	—	5 mai 1919.
BALFOUR, Arthur-James; à Londres	—	5 mai 1919.
SAROLEA, Charles, ✠ O; à Édimbourg . .	—	5 mai 1919.
BERGSON, Henri-Louis, ✠ C.; à Paris . . .	—	1er déc. 1919.
LEVY, Raphaël-Georges; à Paris	—	1er déc 1919.
HOLDSWORTH, W.-S.; à Oxford	—	1er déc. 1919.
HAURIOU, Maurice; à Toulouse	—	1er déc. 1919.
GORCKY, Antoine; à Varsovie	—	1er déc. 1919.
GIDE, Charles; à Paris	—	3 mai 1920.
WEISS, André; à Paris	—	6 déc. 1920.
LOWELL, Lawrence; à Cambridge (U. S. A.).	—	2 mai 1921.
DUPUIS, Charles; à Paris	—	2 mai 1921.
FERRARIS, Charles-François; à Padoue . .	—	2 mai 1921

CLASSE DES BEAUX-ARTS.

ROUSSEAU, Victor, directeur.
BAERTSOEN, Albert, vice-directeur.
PELSENEER, Paul, secrétaire perpétuel.

---

30 MEMBRES.

Section de Peinture :

WAUTERS, Ch.-Émile-M., ✠ G. O.; à Ixelles. Élu le 5 janv. 1882.
HERMANS, Charles, ✠ C.; à Bruxelles . . — 10 janv. 1901.
COURTENS, baron Fr., ✠ C.; à St-Josse-ten-Noode. . . . . — 7 juill. 1904.
FRÉDÉRIC, Léon, ✠ C.; à Schaerbeek. . . — 7 juill. 1904.
DE VRIENDT, Juliaan, ✠ G. O.; à Anvers . — 10 janv. 1907.
CLAUS, Émile, ✠ C.; à Astene (Fl. orient.) . — 6 juill. 1911.
BAERTSOEN, Albert, ✠ O.; à Gand . . . — 6 févr. 1919.
DELVIN, Jean, ✠ O.; à Gand. . . . . — 7 juill. 1921.
VERHAEREN, Alf., ✠ O.; à Bruxelles . . . — 12 janv. 1922.

Section de Sculpture :

DE GROOT, Guillaume, ✠ C.; à Bruxelles . Élu le 10 janv. 1884.
VINÇOTTE, baron Thomas-J., ✠ G. O.; à Schaerbeek . . . . . — 12 mai 1886.
ROUSSEAU, Victor, ✠ O.; à Forest (Bruxelles) — 7 janv. 1909.
ROMBAUX, Égide ✠ O.; à Uccle . . . . — 5 janv. 1911.

Section de Gravure :

LE NAIN, Louis, ✠ C.; à Ixelles . . . . Élu le 8 janv. 1903.
DANSE, Auguste, ✠ C.; à Uccle . . . . — 6 juill. 1905.

Section d'Architecture :

WINDERS, J.-Jacques, ✠ C.; à Anvers . . Élu le 9 janv. 1896.
BRUNFAUT, Jules, ✠ O.; à Forest (Bruxelles). — 7 juill. 1910.
HORTA, Victor, ✠ O.; à Bruxelles . . . . — 6 févr. 1919.
VAN RYSSELBERGHE, O.; à Bruxelles . . . — 6 janv. 1921.

Section de Musique :

MATHIEU, Émile-L.-V., ✠ G. O.; à Gand . . Élu le 10 janv. 1904.
DUPUIS, Sylvain, ✠ C.; à Liége . . . . . — 9 janv. 1913.
DU BOIS, Léon, ✠ O.; à Bruxelles . . . . — 3 juill. 1913.
MESTDAGH, Karel, ✠ O.; à Bruges . . . — 6 fevr. 1919.
JONGEN, Joseph, ✠ O.; à Bruxelles. . . . — 1er juill. 1920.

Section des Sciences et des Lettres dans leurs rapports avec les Beaux-Arts :

SOLVAY, Lucien, ✠ O.; à Ixelles . . . . . Élu le 1 juill. 1909.
HULIN DE LOO, Georges, ✠ O.; à Gand . . — 5 janv. 1911.
BERGMANS, Paul, ✠; à Gand. . . . . — 6 févr. 1919.
MAX, Adolphe, ✠ G. O.; à Bruxelles . . . — 6 fevr. 1919.
VERLANT, Ernest, ✠ C.; à Bruxelles . . . — 6 févr. 1919.
DESTRÉE, Jules; à Bruxelles . . . . . — 1er juill. 1920.

CORRESPONDANTS (10 au plus).

Peinture :

FABRY, Émile, à Bruxelles. . . . . Élu le 12 janv. 1922.
N...
N...

Sculpture :

LAGAE, Jules, ✠ O.; à Bruxelles . . . Élu le 6 juillet 1911.

Gravure :

LAUWERS, François, ✠ O.; à Anvers . . Élu le 4 janvier 1906.

Architecture :

JASPAR, Paul; à Liége . . . . . Élu le 7 juill. 1921.

Musique :

WAMBACH, Émile; à Anvers . . . . . Élu le 8 janvier 1914.
DE BOECK, Auguste, ✠ O.; à Bruxelles. . — 1er juillet 1920.

Sciences et Lettres dans leurs rapports avec les Beaux-Arts :

VAN ZYPE, Gustave, ✠ O.; à Saint-Gilles . Élu le 5 février 1919.
VAN BASTELAER, René, ✠; à Bruxelles. . — 1er juillet 1920.

50 ASSOCIÉS.

Peinture :

CORMON, Fernand; à Paris. . . . . Élu le 9 janvier 1902.
BONNAT, Léon-Joseph-Florentin, ✠ C.; à Paris . . . . . — 7 juillet 1904.
BESNARD, Paul-Albert, ✠ C.; à Paris. . — 10 janvier 1907.
SARGENT, John-Singer, ✠ O.; à Londres. — 10 janvier 1907.
LHERMITTE, Léon-Augustin, ✠ C.; à Paris. — 4 janvier 1912.
MARTIN, Henri; à Paris . . . . . — 7 juillet 1921.

MONET, Claude; à Paris. . . . . Élu le 4 janvier 1912.
LAVERY, sir John, ✠; à Londres . . . — 9 janvier 1913.
BRANGWYN, sir Franck, ✠ C.; à Londres. — 8 janvier 1920.
AMAN-JEAN, Edmond; à Paris . . . . . — 8 janvier 1920.
ZULOAGA, I.; à Paris. . . . . — 8 janvier 1920.
MENARD, R. ✠; à Paris. . . . . — 8 janvier 1920.

Sculpture :

THORNYCROFT, sir William-Hamo; à Londres. Élu le 7 janvier 1909.
BARTHOLOMÉ, Albert; à Paris . . . . . — 5 janvier 1911.
BARTLETT, Paul Wayland; à Washington. — 4 janvier 1912.
COUTAN, Jules-Alexis; à Paris . . . . . — 8 janvier 1920.
PUECH, Denys-Pierre; à Paris . . . . . — 8 janvier 1920.
FRENCH, Daniel-Chester; à New-York . . — 8 janvier 1920.
INJALBERT, J.-A.; à Paris . . . . . — 8 janvier 1920.
BENLLIURE Y GILL; à Madrid . . . . . — 1er juillet 1920.

Gravure :

ARENDZEN, Pierre-Jean, à Londres (Hampstead) . . . . . Élu le 4 janvier 1912.
PENNELL, Joseph; à Londres. . . . . — 3 juillet 1913.
WALTNER, Charles-Albert; à Paris . . . — 8 janvier 1920.
PATEY, Auguste-Jules; à Paris . . . . — 8 janvier 1920.

Architecture :

WEBB, sir Aston; à Londres . . . . Élu le 4 janvier 1906.
JACKSON, sir Thomas-Graham; à Londres. — 5 janvier 1911.
GIRAULT, Charles-Louis; à Paris . . . — 4 juillet 1912.
NENOT, Henri-Paul; à Paris . . . . . — 2 juillet 1914.
BELTRAMI, Luca; à Milan . . . . . — 8 janvier 1920.
CORDONNIER, Louis-Marie; à Lille . . . — 6 janvier 1921.
LALOUX, Victor; à Paris . . . . . — 7 juillet 1921.
N... — 12 janvier 1922.

Musique :

D'INDY, Vincent, ✠; à Paris.	Élu le	7 janvier 1897.
WIDOR, Charles-Marie, ✠; à Paris. . .	—	9 janvier 1908.
DUBOIS, Théodore; à Paris.	—	5 janvier 1911.
ELGAR, sir Edward; à Londres (Hampstead)	—	4 janvier 1912.
FAURÉ, Gabriel-Urbain; à Paris. . . .	—	9 janvier 1913.
PADEREWSKY, Ignace; à Varsovie . . .	—	8 janvier 1920.
CHARPENTIER, Gustave; à Paris	—	8 janvier 1920.
DUKAS, Paul; à Paris.	—	8 janvier 1920.

Sciences et Lettres dans leurs rapports avec les Beaux-Arts :

COLVIN, Sir Sidney; à Londres	Élu le	10 janvier 1901.
BREDIUS, Abraham, ✠ O.; à La Haye . .	—	7 janvier 1904.
MICHEL, André-Paul-Charles; à Paris . .	—	6 janvier 1910.
BERENSON, B.; à Florence	—	8 janvier 1920.
DURRIEU, Comte J.-M.-P.-S.; à Paris . .	—	8 janvier 1920.
TIERSOT, Julien; à Paris	—	8 janvier 1920.
BENEDITE, Léonce; à Paris.	—	8 janvier 1920.
FULLER-MAITLAND, J.; à Carnforth . . .	—	7 juillet 1921.
N...		

COMMISSIONS SPÉCIALES DES CLASSES.

Commission des finances :

Classe des Sciences.	Classe des Lettres.	Classe des Beaux-Arts.
DEMOULIN, A.	CORNIL, G.	BERGMANS, P.
DERUYTS, J.	DE GREEF, G.	BRUNFAUT, J.
FREDERICQ, L.	DESCAMPS (Bon).	DE GROOT, G.
LE PAIGE, C.	LECLERCQ, J.	MATHIEU, E.
MASSART, J.	WALTZING, J.-P.	WINDERS, J.

Commission de la Biographie nationale.

Président : PIRENNE, H., délégué de la Classe des Lettres.

Vice-Président : LE PAIGE, C., délégué de la Classe des Sciences.

Secrétaire-Trésorier : BERGMANS, P., délégué de la Classe des Beaux-Arts.

Membres :

FREDERICQ, Léon,	délégué de la Classe des Sciences.	
JULIN, Ch.,	id.	id.
NEUBERG, J.,	id.	id.
MASSART, J.,	id.	id.
BERLIÈRE, U.,	délégué de la Classe des Lettres	
CORNIL, G.,	id.	id.
HUBERT, E.,	id.	id.
VERCOULLIE, J.,	id.	id.
HULIN DE LOO, G.,	délégué de la Classe des Beaux-Arts.	
MATHIEU, Ém.,	id.	id.
SOLVAY, L.,	id.	id.
VERLANT, Ernest,	id.	id.

CLASSE DES SCIENCES

Délégués auprès du Conseil International de Recherches et auprès des Unions Internationales :

Comité Exécutif : LECOINTE, Georges.
Conseil International : PELSENEER, Paul.
Union Astronomique : LECOINTE, Georges.
Union Géodésique : STROOBANT, Paul.
Union de la Chimie pure et appliquée : SWARTS, Frédéric.
Union de Physique : DE HEMPTINNE, Alexandre.
Union de Télégraphie sans fil : DE DONDER, Th.
Union des Mathématiciens : DE LA VALLÉE POUSSIN, Charles-J.
Union des Sciences biologiques : LAMEERE, Auguste.
Union des Sciences médicales : NOLF, P.
Union Géographique : FOURMARIER, Paul.
Union Géologique : LOHEST, Max.
Union de Bibliographie Scientifique : MASSART, Jean

CLASSE DES LETTRES ET DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Délégués auprès du Comité de l'Union Académique Internationale :
BIDEZ, J., et PIRENNE, Henri.

Commission pour la publication des Œuvres des grands écrivains du pays.

Président : THOMAS, Paul.
Secrétaire : WILMOTTE, Maurice.
Membres : CORNIL, Georges.
DE WULF, Maurice.
DOUTREPONT, Georges.

CLASSE DES BEAUX-ARTS.

Commission pour la publication des Œuvres des anciens musiciens belges.

Président : MATHIEU, Émile.
Secrétaire-Trésorier : SOLVAY, Lucien.
Membres : DUPUIS, Sylvain.
DU BOIS, Léon.
MESTDAGH, Karel.

Commission pour les portraits des membres décédés.

BAERTSOEN, Albert. FRÉDÉRIC, Léon. ROMBAUX, Ég.

Commission des Bustes.

DE GROOT, G. LAGAE, J. VERLANT, Ernest.
HORTA, V. LE NAIN, Louis. VINÇOTTE, Th.
HULIN DE LOO, G. ROMBAUX, Égide.

Représentants de la Classe au Comité mixte des objets d'art de la Commission royale des Monuments et des Sites.

BRUNFAUT, Jules. LE NAIN, Louis.
DE GROOT, G. VINÇOTTE, Th.

COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE

Président : DE PAUW, baron Napoléon.
Secrétaire-Trésorier : PIRENNE, Henri.
Membres : CAUCHIE, Alfred.
BERLIÈRE, dom Ursmer.
de BORMAN, baron Camille.
HUBERT, Eugène.
Membres suppléants : PONCELET, Édouard.
TERLINDEN, Charles.
CUVELIER, Joseph.

NÉCROLOGE.

CLASSE DES LETTRES ET DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Associés.

BODIO, Luigi, décédé à Rome, le 2 novembre 1920.
FOCKEMA ANDREAE, décédé à Leyde, le 18 janvier 1921.
HAGERUP, Georges, décédé à La Haye, le 8 février 1921.

CLASSE DES BEAUX-ARTS.

Membres.

MELLERY, Xavier, décédé à Laeken, le 4 février 1921.
KHNOPFF, Fernand, décédé à Bruxelles, le 12 novembre 1921.

Correspondant.

HEYMANS, J.-A., décédé à Bruxelles, le 17 décembre 1921.

Associés.

LAURENS, Jean-Paul, décédé à Paris, le 23 mars 1921.
CUYPERS, Pierre-Jos.-Hubert, décédé à Ruremonde, le 3 mars 1921.
SAINT-SAËNS, Camille-Ch., décédé à Alger, le 16 décembre 1921.
GONSE, Louis, décédé à Paris, le 19 décembre 1921.

LISTE

DES PRÉSIDENTS ET DES SECRÉTAIRES PERPÉTUELS DE L'ACADÉMIE

depuis la fondation en 1769 comme Société littéraire.

ANCIENNE ACADÉMIE (1)

(1769 — 1816).

Présidents (2).

Le comte de Cobenzl. . . . . 1769.
Le chancelier de Crumpipen 1772

Secrétaires perpétuels.

Gérard . . . . . 1769 à 1776.
Des Roches . . . . . 1776 à 1787.
L'abbé Mann . . . . . 1787 à 1794.

Directeurs (3).

L'abbé Needham. . . . . 1769 à 1780.
Le comte de Fraula. . . . . 1780 à 1781.
Le marquis du Chasteler . . . . . 1781 à 1784.
Gérard . . . . . 1784 à 1786.
Le marquis du Chasteler . . . . . 1786 à 1789 (4).
L'abbé Chevalier. . . . . 1791 à 1793.
Gérard. . . . . 1793 à 1794.
L'abbé Chevalier. . . . . 1794 (5).

(1) L'ancienne Académie n'a pas tenu de séance de 1794 à 1816, période pendant laquelle elle resta dispersée par suite des événements politiques.

(2) Nommés par le Gouvernement.

(3) Elus par l'Académie.

(4) Il n'y pas eu de directeur pendant l'intervalle compris entre la mort du marquis du Chasteler (11 octobre 1789) et la nomination de l'abbé Chevalier (18 mai 1791).

(5) L'abbé Chevalier fut élu directeur dans la séance du 21 mai 1794, la dernière que l'Académie ait tenue.

ACADÉMIE DEPUIS SA RÉORGANISATION EN 1816.

—

Présidents.

Le b^on^ de Feltz.	1816-1820.	Nerenburger	1855.
Le p^nce^ de Gavre	1820-1832.	Le baron de Gerlache	1856.
Ad. Quetelet.	1832-1835.	de Ram	1857.
Le baron de Stassart	1835.	d'Omalius d'Halloy	1858.
Le baron de Gerlache	1836.	F. Fétis	1859.
Le baron de Stassart.	1837.	Gachard	1860.
Le baron de Gerlache	1838.	Liagre	1861.
Le baron de Stassart.	1839.	Van Hasselt	1862.
Le baron de Gerlache	1840.	M.-N.-J. Leclercq	1863.
Le baron de Stassart.	1841.	Schaar	1864.
Le baron de Gerlache	1842.	Alvin	1865.
Le baron de Stassart.	1843.	Faider	1866.
Le baron de Gerlache	1844.	Le vicomte Du Bus	1867.
Le baron de Stassart.	1845.	F. Fétis	1868.
Le baron de Gerlache	1846 (1).	Borgnet	1869.
Le baron de Stassart.	1847.	Dewalque	1870.
Verhulst.	1848.	Gallait	1871.
F. Fétis	1849.	d'Omalius d'Halloy	1872.
d'Omalius d'Halloy	1850.	Thonissen	1873.
M.-N.-J. Leclercq	1851.	De Keyzer	1874.
Le baron de Gerlache	1852.	Brialmont	1875.
Le baron de Stassart.	1853.	Faider.	1876.
Navez	1854.	Alvin	1877.

(1) Depuis 1846, c'est le Roi qui nomme le président, parmi les directeurs annuels des Classes.

Houzeau	1878.	W. Spring	1899.
M.-N.-J. Leclercq	1879.	Ch. Mesdach de ter Kiele	1900.
Gallait	1880.	Éd. Fétis	1901.
P.-J. Van Beneden	1881.	Éd. Van Beneden	1902.
Le Roy	1882.	P. Mansion	1903.
Éd. Fétis	1883.	le chev. Éd. Descamps	1904.
Dupont	1884.	F.-A. Gevaert	1905.
Piot	1885.	J.-B.-V. Masius	1906.
Alvin	1886.	Ern. Discailles	1907.
De Tilly	1887.	Edgar Tinel	1908.
Bormans	1888.	J. Deruyts	1909.
F. A. Gevaert	1889	le b^on^ de Borchgrave	1910.
J.-S. Stas	1890	Émile Mathieu	1911.
G. Tiberghien	1891.	Charles Francotte	1912.
Éd. Fétis	1892.	Le cardinal Mercier	1913.
Van Bambeke	1893.	Juliaan De Vriendt	1914.
Ch. Loomans	1894	G. Cesàro	1915.
F.-A. Gevaert	1895.	H. Pirenne	1919.
A. Brialmont	1896.	Jules Brunfaut	1920.
le c^te^ Goblet d'Alviella	1897.	G. Cesàro	1921.
Ch. Tardieu	1898.	Maurice Vauthier	1922.

Secrétaires perpétuels.

Van Hulthem	1816 à 1821.
Dewez	1821 à 1835
Adolphe Quetelet	1835 à 1874.
Liagre	1874 à 1891.
Le chevalier Edmond Marchal	1891 à 1916.
Paul Pelseneer	Élu en 1919.

LISTE

DES DIRECTEURS DEPUIS LA RÉORGANISATION EN 1845.

Classe des Sciences.

Dandelin	1846.
Wesmael	1847.
Verhulst	1848.
Le Vte Du Bus	1849.
d'Omalius d'Halloy	1850.
De Hemptinne	1851.
Kickx	1852.
Stas	1853.
de Selys Longchamps	1854.
Nerenburger	1855.
Dumont	1856.
Gluge	1857.
d'Omalius d'Halloy	1858.
Melsens	1859.
P.-J. Van Beneden	1860.
Liagre	1861.
de Koninck	1862.
Wesmael	1863.
Schaar	1864.
Nerenburger	1865.
d'Omalius d'Halloy	1866.
Le Vte Du Bus	1867.
Spring	1868.
Nyst	1869.
Dewalque	1870.
Stas	1871.
d'Omalius d'Halloy	1872.
Gluge	1873.
Candèze	1874.
Brialmont	1875.
Gloesener	1876.
Maus	1877
Houzeau	1878.
de Selys Longchamps	1879.
Stas	1880.
P.-J. Van Beneden	1881.
Montigny	1882.
Éd. Van Beneden	1883.
Éd. Dupont	1884.
Morren	1885.
Mailly	1886.
De Tilly	1887.
Crépin	1888.
Briart	1889.
Stas	1890.
F. Plateau	1891.
F. Folie	1892.
Van Bambeke	1893.
M. Mourlon	1894.
G. Van der Mensbrugghe	1895.
A. Brialmont	1896.
Alfr. Gilkinet	1897.
Éd. Dupont	1898.
W. Spring	1899.
Ch. Lagrange	1900.
Jos. De Tilly	1901.
Éd. Van Beneden	1902
P. Mansion	1903.
L. Fredericq	1904.
P. De Heen	1905.
J.-B.-V. Masius	1906.
C. le Paige	1907
J Fraipont	1908.
J. Deruyts	1909.
C. Malaise	1910
J. Neuberg	1911.
Ch. Francotte	1912.
A. Jorissen	1913.
P. Pelseneer	1914.
G. Cesàro	1915
Gravis	1920.
G. Cesàro	1921.
Auguste Lameere	1922.

Classe des Lettres

Le Bon de Gerlache	1846.	Rolin-Jaequemyns	1883.
Le Bon de Stassart	1847.	Wagener	1884.
Le Bon de Gerlache	1848.	Piot	1885.
Le Bon de Stassart	1849	P.-Willems	1886.
de Ram	1850.	Tielemans	1887.
M.-N.-J. Leclercq	1851.	Bormans	1888.
Le Bon de Gerlache	1852.	Potvin	1889.
Le Bon de Stassart	1853.	Stecher	1890.
de Ram	1854.	G. Tiberghien	1891.
M.-N.-J. Leclercq	1855.	T. Lamy	1892.
Le Bon de Gerlache	1856.	Paul Henrard	1893.
de Ram	1857.	Ch. Loomans	1894
M.-N.-J. Leclercq	1858.	L. Vanderkindere	1895
Le Bon de Gerlache	1859.	A. Henne	1896.
Gachard	1860.	le Cte Goblet d'Alviella	1897.
de Ram	1861.	F. vander Haeghen	1898.
De Decker	1862.	A. Giron	1899.
M.-N.-J. Leclercq	1863.	Ch. Mesdach de ter Kiele	1900.
Gachard	1864.	P. Fredericq	1901.
Grandgagnage	1865.	G. Kurth	1902.
Faider	1866	N.	1903.
Roulez	1867.	le chev. Éd. Descamps	1904.
Le Bon Kervyn de Lettenhove	1868.	G. Monchamp	1905.
Borgnet	1869.	P. Thomas	1906.
Defacqz	1870.	Ern. Discailles	1907.
Haus	1871.	Ch. Duvivier	1908.
De Decker	1872.	Aug. Beernaert	1909.
Thonissen	1873.	Le Bon de Borchgrave	1910.
Chalon	1874.	Jules Leclercq	1911.
Le Bon Guillaume	1875.	M^ce Wilmotte	1912.
Ch. Faider	1876.	Désiré Mercier	1913.
Alphonse Wauters	1877.	Henri Pirenne	1914.
de Laveleye	1878.	Ernest Gossart	1915.
M.-N.-J. Leclercq	1879.	Henri Pirenne	1919.
Nypels	1880.	J.-P.-A. Lameere	1920.
H. Conscience	1881.	Albéric Rolin	1921.
Le Roy	1882.	Maurice Vauthier	1922.

Classe des Beaux-Arts.

F. Fétis	1846.	Slingeneyer	1884.
Navez	1847.	Pauli	1885.
Alvin	1848.	Alvin	1886.
F. Fétis.	1849.	Fraikin	1887.
Baron	1850.	Robert	1888.
Navez	1851.	Gevaert.	1889.
F. Fétis	1852.	Schadde	1890.
Roelandt	1853.	H. Hymans.	1891.
Navez	1854.	Éd. Fétis	1892.
F. Fétis	1855.	Samuel	1893.
De Keyser	1856.	J. Stallaert.	1894.
Alvin	1857.	F.-A. Gevaert	1895.
Cme Geefs	1858.	Th. Radoux	1896.
F. Fétis	1859.	Th. Vinçotte	1897.
Baron	1860.	Ch. Tardieu	1898.
Suys	1861.	J. Robie.	1899.
Van Hasselt	1862.	Alfr. Cluysenaar	1900.
Éd. Fétis	1863.	Éd. Fétis	1901.
De Keyser	1864.	H. Maquet.	1902.
Alvin	1865.	G. Huberti.	1903.
De Busscher	1866.	Le Cte J. de Lalaing.	1904.
Balat	1867.	F.-A. Gevaert.	1905.
F. Fétis	1868	Max Rooses	1906.
De Keyser.	1869.	J. Winders.	1907.
Fraikin.	1870.	Edgar Tinel	1908.
Gallait	1871.	H. Hymans	1909.
Éd. Fétis	1872.	L. Lenain	1910.
Alvin.	1873.	Em. Mathieu	1911.
De Keyser	1874.	Luc. Solvay	1912.
Balat.	1875.	Le Cte J. de Lalaing	1913.
Gevaert	1876.	J. De Vriendt.	1914.
Portaels	1878.	Jules Brunfaut	1915.
Alvin	1877.	J.-B. van den Eeden	1916.
Le chev. de Burbure	1879.	Charles Hermans	1917.
Gallait	1880.	Sylvain Dupuis	1919.
Balat.	1881.	Jules Brunfaut.	1920.
Siret	1882.	Georges Huiin de Loo	1921.
Éd. Fétis	1883.	Victor Rousseau	1922.

PRIX PERPÉTUELS [1].

CLASSE DES SCIENCES.

Prix Charles Lemaire (1,800 fr.). — Destiné à l'auteur du meilleur mémoire publié « sur des questions relatives aux travaux publics ».

La Classe considérera comme questions relatives aux travaux publics : *a*) tout d'abord et de préférence les expériences et les œuvres pratiques se rattachant directement à l'art et à la science de l'ingénieur ; *b*) puis, et subsidiairement, les recherches théoriques sur la résistance des matériaux, sur la stabilité des constructions, sur l'hydraulique.

La Classe admettra aussi comme concurrents ceux qui signaleront leurs études, leurs expériences, leur pratique

[1] Les programmes des prix perpétuels, avec leurs développements, ainsi que ceux des concours annuels, sont déposés au secrétariat de l'Académie (Palais des Académies), rue Ducale, 1, à Bruxelles, où les intéressés peuvent les demander.

Le montant des sommes annoncées pour les prix n'est donné qu'à titre d'indication subordonnée aux variations du revenu des fondations.

concernant les mêmes objets, par un simple rapport bref et précis.

Treizième période : 1er juillet 1920-30 juin 1922.

Prix Édouard Mailly (1,800 fr.). — Destiné au savant belge ou naturalisé qui aura fait faire quelque progrès à l'astronomie, ou aura contribué à répandre le goût et la connaissance de cette science dans le pays.

Septième période quadriennale : 1920-1923.

Prix Louis Melsens (2,000 fr.). — Destiné à l'auteur belge ou naturalisé, du travail le plus remarquable se rapportant à la « chimie » ou à la « physique » appliquées.

Cinquième période : 1er juillet 1920-30 juin 1924.

Prix Charles Lagrange (1,700 fr.). — Destiné à l'auteur belge ou étranger, du meilleur « travail mathématique ou expérimental constituant un progrès important dans la connaissance mathématique de la Terre ».

Cinquième période : 30 juin 1920-30 juin 1924.

Prix de Sélys-Longchamps (3,000 fr.). — Destiné à l'auteur belge ou étranger, du meilleur travail original portant « sur l'ensemble ou sur une partie de la faune belge ».

Le prix pourra être décerné à un travail traitant d'une faune antérieure à la faune actuelle, dans le cas où aucun des mémoires ayant celle-ci pour objet ne mériterait le prix.

Quatrième période quinquennale : 1er mai 1921-1er mai 1926.

PRIX THÉOPHILE GLUGE (1,300 fr.). – Destiné à l'auteur belge ou étranger, du meilleur « travail de physiologie ».

Huitième période biennale : 1921-1922.

PRIX FRANÇOIS DERUYTS (1,300 fr.). — Destiné au savant ou au groupe de savants qui aura fait faire quelque progrès à la « géométrie supérieure synthétique ou analytique ».

Troisième période quadriennale : 1er mai 1910-1er mai 1914, prorogée au 1er mai 1922.

. PRIX LEO ERRERA (2,300 fr.). — Destiné à l'auteur ou aux auteurs belges ou étrangers, du meilleur « travail original de biologie générale ».

Quatrième période triennale : 1920-1922.

PRIX ÉMILE LAURENT (1,200 fr.). — Ce prix biennal est décerné alternativement :

1° A l'auteur belge ou aux auteurs belges du meilleur

« travail relatif à l'étude de la Flore ou des productions végétales du Congo belge (y compris les travaux d'anatomie et de physiologie des plantes congolaises) ».

2° A l'auteur belge ou aux auteurs belges du meilleur « travail relatif à la botanique, y compris ses applications agricoles et horticoles (à l'exclusion des travaux visés par le 1°) ».

Sixième période quadriennale : 1920-1923. Botanique. (Voir 2° ci-dessus.)

Septième période quadriennale : 1922-1925. Flore du Congo. (Voir 1° ci-dessus.)

Prix Auguste Sacré (5,500 fr.). — Destiné à l'auteur belge de « l'invention apportant un réel et important progrès dans le domaine de la mécanique se rapportant à n'importe quelle industrie. Ce prix pourra également être donné à l'auteur belge de tout ouvrage de mécanique renfermant des théories nouvelles et de réelle valeur relatives à cette science ».

Deuxième période : 1er août 1912-31 juillet 1918, prorogée au 31 juillet 1922.

Prix P.-J. et Éd. Van Beneden (3,400 fr.). — Destiné tous les trois ans à l'auteur ou aux auteurs belges ou étrangers, du meilleur « travail original d'embryologie ou de cytologie, manuscrit ou publié pendant la période ».

Deuxième période triennale : 1er janvier 1921-31 décembre 1923.

Prix Lamarck (1.500 fr.). (Fondation Paul Pelseneer). — Destiné tous les cinq ans à couronner les « travaux morphologiques publiés en langue française et portant sur un groupe zoologique quelconque, l'espèce humaine comprise ».

Le prix sera décerné à l'auteur dont l'ensemble des travaux aura apporté « le plus de faits et d'éclaircissements nouveaux relativement à l'évolution du règne animal ou à la phylogénie zoologique ». Il ne peut être partagé.

Première période quinquennale : 1er janvier 1914-31 décembre 1918, prorogée au 31 décembre 1923.

Fondation Agathon De Potter. — Les revenus de la Fondation De Potter sont destinés :

a) Pour la moitié, à subsidier des recherches ou des voyages scientifiques, ou la publication des travaux originaux d'astronomie, de mathématiques, de physique, de chimie, de sciences minérales, de biologie animale et végétale.

b) Pour les trois dixièmes, à récompenser des travaux originaux relatifs à l'une des sciences précitées.

c) Pour les deux dixièmes, à récompenser des découvertes de nature à améliorer les conditions de travail dans les industries dangereuses ou à encourager des recherches à entreprendre dans ce but.

Les demandes de subsides et les travaux destinés aux concours doivent être adressés au Secrétariat de l'Académie royale de Belgique, Palais des Académies, à Bruxelles.

La Commission de Fondation se réunit chaque année, au début de mars et d'octobre.

PRIX AGATHON DE POTTER.

Deuxième période : 1922-1924.

Sciences mathématiques . .	4,500	francs.
Physique	4,500	»
Chimie.	4,500	»
Sciences minérales . . .	4,500	»
Biologie animale	3,750	»
Biologie végétale	3,000	»
Astronomie	2,250	»

PRIX JEAN-SERVAIS STAS. — Conformément à la proposition du Comité qui a publié les Œuvres de J.-S. Stas, la Classe offrira, en séance publique, un exemplaire de ces œuvres aux jeunes gens qui ont subi dans le courant de l'année, avec la plus grande distinction, l'examen légal de docteur en sciences chimiques dans l'une des quatre Universités du pays ou devant le jury central.

CLASSE DES LETTRES ET DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

PRIX DE STASSART (2,000 fr.). — Notice sur un Belge

célèbre, pris alternativement parmi les historiens ou les littérateurs, les savants et les artistes.

Douzième période sexennale : 1er novembre 1920-1er novembre 1925.

Question posée : « Notice sur Jehan Boutillier, auteur de la *Somme rurale*. Déterminer la nature et la portée de ses fonctions de lieutenant du bailliage de Tournai-Tournaisis. Indiquer les sources auxquelles il a puisé. Comparer ses solutions et ses décisions avec celles des juristes du temps.

N. B. — Il y aura peut-être lieu de les mettre en rapport avec les décisions des échevins d'Ypres sur le référé des échevins de Saint-Dizier.

Prix de Stassart. — Histoire nationale.

Neuvième période sexennale : 1er novembre 1920-1er novembre 1925.

Première question (2,000 fr.) : « Étude sur l'organisation financière bourguignonne jusqu'à la création du Conseil des finances par Charles-Quint. »

Deuxième question (2,000 fr.) : « Étude sur le mouvement intellectuel dans le pays de Liége, au XIe et au XIIe siècle. »

Troisième question (2,000 fr.) : « Étudier la légende de Godefroid de Bouillon, ses origines et son développement. »

Quatrième question (2,000 fr) : « Étudier les origines

des baillis et leurs fonctions dans une des anciennes principautés belges, avant la période bourguignonne. »

Prix de Saint-Genois (1,000 fr.). — Histoire ou littérature en langue néerlandaise.

Septième période ou troisième quinquennale : 1er novembre 1920-1er novembre 1925.

Question posée : « Faire l'histoire du siège d'Anvers par Alexandre Farnèse. »

Prix Auguste Teirlinck (4,000 fr.). — Littérature flamande.

Sixième période quinquennale : 1er novembre 1920-1er novembre 1925.

Question posée : « Faire l'histoire des lettres néerlandaises dans les Pays-Bas espagnols depuis la Paix d'Anvers par le duc de Parme (1585) jusqu'à la Paix d'Utrecht (1713). »

Les travaux peuvent être écrits en langue française ou en langue flamande.

Prix Anton Bergmann (un prix de 2,000 fr., cinq prix de 1,000 fr.). — Histoire ou monographie, écrite en néerlandais, d'une ville ou commune flamande de la Belgique, quelle que soit sa population.

La monographie imprimée doit avoir paru dans la période quinquennale.

Les auteurs étrangers au pays ne sont pas exclus, pourvu que leur ouvrage soit écrit en néerlandais et édité en Belgique ou dans les Pays-Bas.

Sixième période (ou troisième quinquennale) : 21 mars 1920-21 mars 1925.

Prix Joseph De Keyn (3,000 fr. à répartir.). — Destiné à des ouvrages d'instruction et d'éducation laïques, alternativement d'année en année : 1° à l'usage des écoles primaires ou d'adultes ; 2° d'instruction ou d'éducation moyennes, y compris l'art industriel. (Réservé aux auteurs belges.)

Vingt-deuxième concours, première période : 1921-1922. — Enseignement primaire.

Vingt-deuxième concours, deuxième période : 1922-1923. — Enseignement moyen et art industriel.

Prix Adelson Castiau (1,200 fr.). — Destiné au meilleur travail d'un Belge sur les moyens d'améliorer la condition morale, intellectuelle et physique des classes laborieuses et des classes pauvres.

Les travaux concernant la petite bourgeoisie peuvent prendre part au concours.

Treizième période triennale : 1921-31 décembre 1923.

Prix Joseph Gantrelle. — Philologie classique. — Réservé aux auteurs belges.

Quinzième période biennale : 1921-1922.

Première question (Prix : 3100 fr.) : « On demande une étude sur la langue et la grammaire d'un auteur latin du IIIe au VIIe siècle. »

N. B. — Cette étude sera une contribution à l'histoire de la langue et de la syntaxe latines. Voyez H. Goelzer, « Histoire du latin du IIIe au VIIe siècle ». (*Revue internationale de l'Enseignement*, 1907, t. LV, pp. 97-129.)

Deuxième question (Prix : 3100 fr.) : « On demande, pour un groupe d'auteurs grecs ou latins (par exemple pour les tragiques, ou bien pour les lyriques, pour les historiens, etc.), un répertoire critique des traductions françaises publiées depuis la Renaissance. L'auteur tiendra compte des traductions partielles insérées dans les travaux de critique ou d'histoire littéraires. »

Prix Émile de Laveleye (3,000 fr.). — Économie politique et science sociale. Destiné au savant, belge ou étranger, vivant au moment de l'expiration de la période de concours, et dont l'ensemble des travaux sera considéré par le jury comme ayant fait faire des progrès importants à l'économie politique et à la science sociale, y compris la science financière, le droit international et le droit public, la politique générale ou nationale.

Cinquième période sexennale : 1921-31 décembre 1926.

Prix Eugène Lameere (500 fr.). — Destiné au meilleur ouvrage d'enseignement de l'histoire à l'usage des écoles primaires, moyennes ou normales de Belgique, dans

lequel l'image joue un rôle important pour l'intelligence du texte.

Quatrième période quinquennale : 1er mai 1920-1er mai 1925.

Prix Charles Duvivier (1,300 fr.). — Destiné à l'auteur belge du meilleur travail en réponse à une question sur l'histoire du droit belge ou étranger ou l'histoire des institutions politiques, judiciaires ou administratives de la Belgique.

Sixième période : 1922-1924.

N. B. — La question sera posée en février 1922.

Prix Polydore de Paepe. (Prix : 1,500 fr.) — Destiné à l'auteur belge ou étranger du meilleur exposé de philosophie spiritualiste fondée sur la raison pure.

A mérite égal, la préférence sera accordée à l'ouvrage qui aura développé les principes exposés par Paul Le Moyne [Pol. de Paepe] dans l'opuscule : *De l'Idée de Dieu, sa transformation, ses conséquences morales et sociales*. Bruxelles, Castaigne, 1894.

Troisième période quinquennale : 1921-31 décembre 1925.

Prix Ernest Bouvier-Parvillez (1,500 fr.). — Destiné tous les quatre ans au littérateur belge, de langue fran-

çaise et de fortune modeste, dont les œuvres, déjà publiées, attesteront une activité littéraire prolongée.

Troisième période quadriennale : 1921-31 décembre 1924.

Prix Ernest Discailles (600 fr.). — Destiné alternativement à l'auteur du meilleur travail sur l'histoire de la littérature française ou l'histoire contemporaine.

Peuvent seuls concourir : 1° les Belges ; 2° les étrangers étudiants ou anciens étudiants de l'Université de Gand.

Quatrième période quinquennale : 1922-1926.

Histoire contemporaine.

Cinquième période quinquennale : 1926-1931.

Histoire de la littérature française.

Prix Auguste Beernaert (1,100 fr.). — Attribué à l'auteur belge ou naturalisé qui aura produit l'œuvre de langue française la plus remarquable sans distinction de genre ou de sujet.

Quatrième période biennale : 1921-31 décembre 1922.

Fondation Henri Pirenne. — Destinée à faciliter des voyages d'études ou de recherches dans les universités, bibliothèques, dépôts d'archives, musées, etc., du pays ou de l'étranger ; à subvenir aux frais de publications ou entreprises scientifiques et, en général, à venir en aide à tous travaux ou moyens d'encouragement qui parai-

tront utiles pour favoriser les études relatives à l'histoire de Belgique conçue dans le sens le plus large.

Les demandes doivent être présentées **avant le 1er octobre** de chaque année.

CLASSE DES BEAUX-ARTS.

PRIX ÉMILE SACRÉ (5,500 fr.). — Peinture.

Deuxième période sexennale 31 mai 1920-31 mai 1926.

A décerner au peintre belge, auteur de l'œuvre la plus remarquable qui aura été exécutée et exposée publiquement pendant la période.

PROGRAMME DES CONCOURS ANNUELS

Conditions réglementaires.

Les mémoires (soumis aux concours annuels des Classes des sciences et des lettres et des sciences morales et politiques) devront être inédits et écrits lisiblement. Ils pourront être rédigés en français, en flamand ou en latin; ils devront être adressés, franc de port, à M. le Secrétaire perpétuel, au Palais des Académies, avant le délai fixé.

L'Académie exige la plus grande exactitude dans les citations; les auteurs auront soin, par conséquent, d'indiquer les éditions et les pages des ouvrages cités. On n'admettra que des planches manuscrites ou photographiques.

Les auteurs ne mettront point leur nom à leur ouvrage; ils y inscriront seulement une devise, qu'ils reproduiront sur un pli cacheté renfermant leur nom et leur adresse; il est défendu de faire usage d'un pseudonyme. Faute de satisfaire à ces formalités, le prix ne pourra être accordé.

Les mémoires remis après le terme prescrit et ceux dont les auteurs se feront connaître, de quelque manière que ce soit, seront exclus du concours.

Les mémoires soumis sont et restent déposés dans les

archives de l'Académie. Il est permis aux auteurs d'en prendre copie dans les bureaux du Secrétariat.

CLASSE DES SCIENCES

1922.

Délai : 1er août 1922. — Prix pour chacune des questions : **1,500** francs.

Sciences mathématiques et physiques.

PREMIÈRE QUESTION.

On demande une contribution nouvelle à nos connaissances sur l'absorption de la lumière dans l'espace interstellaire.

DEUXIÈME QUESTION.

On demande une contribution importante à la géométrie infinitésimale des surfaces courbes.

TROISIÈME QUESTION.

On demande une contribution à l'étude théorique des antennes de la télégraphie sans fil.

QUATRIÈME QUESTION.

On demande une contribution importante à l'étude des combinaisons halogénées aliphatiques.

Sciences naturelles.

PREMIÈRE QUESTION.

On demande des recherches originales sur l'hérédité et la variabilité chez les Champignons ou chez d'autres Protistes.

DEUXIÈME QUESTION.

On demande des recherches nouvelles sur la structure et la division du noyau ou des formations nucléaires dans les organismes inférieurs.

TROISIÈME QUESTION.

On demande la description pétrographique et géologique d'une région métamorphique de l'Ardenne.

1923.

Prix pour chacune des questions : 1,500 francs.
(Délai : 1er août 1923.)

I. — Sciences mathématiques et physiques.

PREMIÈRE QUESTION.

On demande une contribution importante à la géométrie infinitésimale.

DEUXIÈME QUESTION.

On demande une contribution au problème des *n* corps, dans la théorie d'Einstein.

TROISIÈME QUESTION.

On demande une contribution importante à l'étude des spectres de haute fréquence.

QUATRIÈME QUESTION.

On demande une contribution à l'étude de la valence.

II. — Sciences naturelles.

PREMIÈRE QUESTION.

On demande des recherches sur la morphologie, la biologie et le systématique d'un groupe de Diptères.

DEUXIÈME QUESTION.

On demande de nouvelles recherches sur l'évolution de l'hémoglobine et sur les organes qui interviennent dans les transformations de cette substance.

TROISIÈME QUESTION.

On demande de relever, dans les documents historiques de notre pays, les renseignements relatifs aux phénomènes climatologiques et à leurs conséquences biologiques, et de faire l'examen critique de ces renseignements.

QUATRIÈME QUESTION.

Apporter une contribution nouvelle à nos connaissances concernant les conditions de formation des couches calcaires des terrains belges.

CLASSE DES LETTRES

ET DES

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

—

1923.

Délai : 1er novembre 1922. — Prix pour chacune des questions : **1,500** francs.

Section d'histoire et des lettres.

PREMIÈRE QUESTION.

On demande une histoire critique de l'Empire romain d'Occident, depuis la mort de Théodose jusqu'à Romulus Augustulus (395-475).

DEUXIÈME QUESTION.

On demande une étude sur la valeur littéraire des pamphlets du XVIe siècle en langue néerlandaise.

TROISIÈME QUESTION.

On demande une étude sur l'établissement de la Compagnie de Jésus en Belgique et sur ses développements jusqu'à la fin du règne d'Albert et Isabelle.

QUATRIÈME QUESTION.

On demande une étude sur le rôle économique des Juifs en Belgique (Pays-Bas méridionaux), depuis le haut moyen âge jusqu'à la fin de l'ancien régime.

Section des sciences morales et politiques.

PREMIÈRE QUESTION.

Quelle est la cause principale de la décadence de l'Empire romain? Sous quel règne s'est-elle prononcée? Jusqu'à quelle époque aurait-elle pu être enrayée et par quelles mesures?

DEUXIÈME QUESTION.

On demande une étude sur les traités qui ont créé des unions internationales et sur l'organisation de ces unions.

TROISIÈME QUESTION.

Étudier les méthodes préconisées par les principaux représentants de la science économique en Allemagne et en Autriche à l'heure présente (Kniess, Schmoller, Wagner, Menger, etc.).

QUATRIÈME QUESTION.

On demande une étude sur les coutumes, la législation et les usages commerciaux d'Anvers sous l'ancien régime à partir de l'impression de la coutume (l'étude

ne portera point sur le droit maritime, mais comprendra, pour le surplus, une appréciation critique ainsi que l'exposé des rapports du droit commercial en vigueur avec notre législation commerciale actuelle).

1924.

Délai : 1er novembre 1923. — Prix pour chacune des questions : **1,500** francs.

I. — Section d'histoire et des lettres.

PREMIÈRE QUESTION.

On demande une étude du vocabulaire et de la grammaire d'un auteur latin du « moyen âge ».

DEUXIÈME QUESTION.

On demande une étude sur les *Ministeriales* en Flandre et en Lotharingie.

TROISIÈME QUESTION.

On demande une étude sur la suppression de la Compagnie de Jésus dans les Pays-Bas autrichiens en 1773.

QUATRIÈME QUESTION.

Faire l'histoire de l'exploitation de la houille dans le Pays de Liége jusqu'à l'apparition des machines à vapeur.

II. — Section des sciences morales et politiques.

PREMIÈRE QUESTION.

Relever, dans la philosophie contemporaine, les indices d'un retour à l'intellectualisme, c'est-à-dire à la mise en valeur des droits de la raison abstractive.

DEUXIÈME QUESTION.

Caractériser la fonction de la jurisprudence dite progressive. Dresser le bilan des résultats obtenus par cette jurisprudence en France et en Belgique, dans la matière des obligations en droit civil, depuis le milieu du XIXe siècle. Rapprocher ces résultats des innovations correspondantes introduites dans le Code civil allemand de 1896 et dans le Code civil suisse de 1907-1911.

TROISIÈME QUESTION.

Étudier les tendances de l'évolution du marxisme, depuis la mort de Marx.

CLASSE DES BEAUX-ARTS.

Histoire et critique.

Conditions réglementaires.

Les auteurs ne mettront point leur nom à leur ouvrage; ils n'y inscriront qu'une devise, qu'ils reproduiront sur un billet cacheté renfermant leur nom et leur adresse. Il leur est défendu de faire usage d'un pseudonyme. Faute de satisfaire à ces formalités, le prix ne sera pas accordé.

Les ouvrages remis après le temps prescrit et ceux dont les auteurs se feront connaître, de quelque manière que ce soit, seront exclus du concours.

L'Académie demande la plus grande exactitude dans les citations : elle exige, à cet effet, que les concurrents indiquent les éditions et les pages des ouvrages mentionnés dans les travaux présentés à son jugement.

Les planches inédites, seules, sont admises.

L'Académie se réserve le droit de publier les travaux couronnés.

Elle rappelle aux concurrents que les manuscrits des mémoires soumis à son jugement restent déposés dans ses archives comme étant devenus sa propriété. Toutefois, les auteurs peuvent en faire prendre copie à leurs frais, en s'adressant, à cet effet, au Secrétaire perpétuel.

1923.

Délai : 31 mai 1923.

PREMIÈRE QUESTION.

On demande une monographie historique et critique sur un groupe de sculpteurs des XVIIe et XVIIIe siècles en Belgique. Le groupe peut être déterminé au point de vue local, à celui du genre ou à celui du style. — *Prix : 2,000 francs.*

DEUXIÈME QUESTION.

Faire, au point de vue artistique, l'histoire de l'illustration du livre dans les anciens Pays-Bas, par la gravure sur bois, jusqu'au milieu du XVIe siècle. — *Prix : 1,000 francs.*

TROISIÈME QUESTION.

Faire l'histoire de la lithographie d'art en Belgique, en s'attachant à la valeur esthétique des œuvres. — *Prix : 1,000 francs.*

QUATRIÈME QUESTION.

Faire la monographie de l'œuvre, comme portraitiste, de l'un des peintres suivants : Jan van Bockhorst (*Lange Jan*), Érasme Quellin, Lucas et Pierre Franchoys. — *Prix : 3,000 francs.*

Art pratique.

Conditions réglementaires.

Les envois devront être faits, franc de port, à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie, au Palais des Académies, avant le délai fixé.

Les concurrents sont tenus de joindre à leur œuvre un billet cacheté renfermant leur nom et leur adresse; il est défendu de faire usage d'un pseudonyme. Le billet cacheté sera revêtu d'une devise ou d'une marque distinctive qui sera répétée sur le projet même. Faute de satisfaire à ces formalités, le prix ne sera pas accordé.

L'Académie n'accepte que des travaux complètement terminés.

Les auteurs des projets couronnés sont tenus d'en donner une reproduction photographique pour être conservée dans les archives de l'Académie avec les autres pièces du concours.

Un délai de trois mois est accordé aux auteurs des projets pour en réclamer la restitution, à leurs frais. Passé ce délai, l'Académie ne se rend plus responsable de ces projets.

1923.

(Délai : 1er octobre 1923.)

PREMIÈRE QUESTION.

Composition d'un poème symphonique. — *Prix : 1,500 francs.*

QUATRIÈME QUESTION.

Étudier l'évolution de l'architecture vers les formes nouvelles depuis 1860. — *Prix : 1,500 francs.*

Art pratique.

1924.

Délai : 1er octobre 1924.

PREMIÈRE QUESTION.

On demande un panneau décoratif ayant comme élément principal la figure humaine. — *Prix : 1,500 francs.*

DEUXIÈME QUESTION.

On demande une gravure sur bois originale, comportant la figure humaine. — *Prix : 1,000 francs.*

1925.

Délai : 31 mai 1925.

PREMIÈRE QUESTION.

Quel est l'état actuel de nos connaissances, relativement à l'évolution de la peinture flamande, depuis l'infiltration de l'influence giottesque jusqu'à l'apparition du retable de l'« Adoration de l'Agneau mystique » ?

Prix : 2,000 francs.

DEUXIÈME QUESTION.

Écrire l'histoire de l'architecture civile en Belgique, les restaurations exceptées, au XIXme siècle.

Prix: 1,500 francs.

TROISIÈME QUESTION.

Faire, à l'aide des sources authentiques, l'histoire de la peinture au XVIIIe siècle, dans les provinces formant la Belgique actuelle.

Prix : 1,000 francs.

QUATRIÈME QUESTION.

Déterminer, à l'aide de constructions existantes, de documents graphiques et autres, les caractères de l'architecture privée dans les centres urbains de la Belgique au XVIe et au XVIIe siècle. Indiquer les différences et les rapports caractéristiques de ville à ville, en citant, autant que possible, les constructeurs.

Prix : 1,500 francs.

CINQUIÈME QUESTION.

Faire l'histoire, au point de vue artistique, de la sigillographie dans les anciens comtés de Flandre et de Hainaut ou dans le duché de Brabant.

Prix : 1,000 francs.

SIXIÈME QUESTION.

Faire l'histoire du théâtre musical en Belgique, depuis les origines jusqu'en 1848. On se placera spécialement au point de vue de l'étude du répertoire des principales scènes. On notera l'époque exacte de l'introduction des grandes œuvres étrangères, l'accueil que le public belge leur a réservé et, éventuellement, leur influence sur les productions nationales. Pour ces dernières, on s'attachera à en analyser et à en préciser la signification, tant dans l'histoire de la musique en Belgique que dans l'histoire de la musique en général.

Prix : 2,000 francs.

Art pratique.

1925.

(Délai : 1er octobre 1925.)

PREMIÈRE QUESTION.

On demande le projet, au tiers, d'un vitrail consacré à l'aviation (*6 mètres de haut sur 3 mètres de large).*

Prix : 1,000 francs.

DEUXIÈME QUESTION.

On demande une médaille (face et revers) symbolisant la défense du territoire.

Prix : 1,500 francs.

STATUTS ORGANIQUES

Article premier. — L'Académie des sciences et belles-lettres, fondée par l'impératrice Marie-Thérèse, prend le titre d'*Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.*

Art. 2. — Le Roi est protecteur de l'Académie.

Art. 3. — L'Académie est divisée en trois Classes.

La première Classe (Classe des sciences) s'occupe spécialement des sciences physiques et mathématiques, ainsi que des sciences naturelles.

La deuxième Classe (Classe des lettres et des sciences morales et politiques) s'occupe de l'histoire, de l'archéologie, des littératures ancienne et moderne, de la philosophie et des sciences morales et politiques.

La troisième Classe (Classe des beaux-arts) s'occupe de la peinture, de la sculpture, de la gravure, de l'architecture, de la musique, ainsi que des sciences et des lettres dans leurs rapports avec les beaux-arts.

Art. 4. — Chaque Classe est composée de trente membres.

Elle compte en outre cinquante associés étrangers et dix correspondants regnicoles au plus.

A l'avenir, la qualité de membre absorbera la qualité de correspondant, même d'une autre Classe.

Art. 5. — Les nominations aux places sont faites par chacune des Classes où les places viennent à vaquer.

Art. 6. — Pour devenir membre, il faut être Belge ou naturalisé Belge, d'un caractère honorable et auteur d'un ouvrage important relatif aux travaux de la Classe.

Art. 7. — Les nominations des membres sont soumises à l'approbation du Roi.

Art. 8. — Chaque Classe peut choisir le sixième de ses membres parmi les membres des autres Classes.

Art. 9. — Tout académicien qui cesse d'être domicilié en Belgique perd son titre et prend celui d'associé.

Art. 10. — Chaque Classe nomme son Directeur annuel. Le Directeur n'est pas immédiatement rééligible.

Art. 11. — Le Roi nomme, pour la présidence annuelle, un des trois Directeurs.

L'Académie est représentée par son Président et son Secrétaire perpétuel.

Le Président convoque et préside la Commission administrative.

Art. 12. — Le Directeur a la direction générale de la Classe; il en préside toutes les assemblées.

Il fixe l'ordre du jour de chaque séance, à moins que celui-ci n'ait été arrêté par la Classe.

Art. 13. — L'Académie choisit son Secrétaire perpétuel parmi ses membres titulaires. Les candidatures doivent être présentées par trois membres au moins au

Président de l'Académie, qui les notifiera aux trois Classes, un mois avant l'élection.

Le Secrétaire perpétuel est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Sa nomination est soumise au Roi.

A l'âge de 72 ans, il est admis à la retraite et prend le titre de Secrétaire perpétuel honoraire.

Le Secrétaire perpétuel doit résider à Bruxelles. Il ne peut exercer d'autre fonction rétribuée sans l'autorisation de l'Académie.

Art. 14. — Le Secrétaire perpétuel est chargé de la correspondance de l'Académie.

Art. 15. — Le Secrétaire perpétuel assiste à toutes les séances des Classes. Il n'a voix délibérative que dans la Classe dont il est membre.

Il tient le registre des délibérations, signe les procès-verbaux avec le Directeur de la Classe, surveille l'envoi et la réception des manuscrits, œuvres d'art et épreuves.

Chaque Classe peut adjoindre un de ses membres au Secrétaire perpétuel, pour l'exécution de travaux exigeant une compétence spéciale.

Art. 15bis. — Lorsque le Secrétaire perpétuel est empêché d'assister aux séances, il est suppléé par un membre désigné par la Classe.

S'il ne peut temporairement remplir ses fonctions administratives, il est suppléé par un de ses confrères désigné par la Commission administrative. Cette délégation ne peut se prolonger au delà de la première Assemblée générale. Elle est renouvelable par l'Assemblée.

Art. 16. — Chaque Classe forme son Règlement intérieur, qui est soumis à l'approbation royale.

Art. 17. — Le Roi décrète un Règlement général. Il ne peut y être apporté de changements qu'une fois par an, dans la séance générale des trois Classes mentionnée ci-après ; ces changements doivent avoir obtenu l'assentiment des deux tiers des membres présents, et ils sont soumis à l'approbation du Roi.

Art. 18. — Chaque Classe a une séance mensuelle d'obligation pour ses membres ; les membres des autres Classes peuvent y assister et y faire des lectures, mais ils n'y ont pas voix délibérative.

Chaque Classe a, de plus, une séance publique annuelle, présidée par son Directeur, dans laquelle elle rend compte de ses travaux et remet les prix décernés aux concours.

Les deux autres Classes assistent à cette séance publique.

Chacune des Classes peut admettre le public à ses séances en prenant à cet égard telles dispositions qu'elle juge convenables.

Art. 19. — Chaque année, les trois Classes ont, au mois de mai, une séance générale, pour régler entre elles les intérêts communs.

Une assemblée générale extraordinaire aura lieu chaque fois que trente membres de l'Académie en feront la proposition écrite.

Art. 20. — Les budgets des trois Classes sont arrêtés par une Commission administrative composée comme il suit : les trois Directeurs et les trois Vice-Directeurs en exercice, trois délégués élus en janvier à raison d'un

par Classe et non immédiatement rééligibles, le Secrétaire perpétuel.

En cas de besoin, les Classes désigneront des membres suppléants dont le mandat aura une durée calculée de façon à assurer à chacune d'elles sa délégation complète.

La Commission administrative a la gestion de tous les intérêts matériels de l'Académie. Elle seule fait au Ministre compétent les propositions relatives au personnel, lequel est placé sous sa haute surveillance.

Elle dispose des locaux de l'Académie.

La correspondance administrative est signée par le Secrétaire perpétuel. Celui-ci a la délégation administrative et toutes les attributions prévues par le Règlement intérieur de la Commission.

Art. 21. — Les publications de l'Académie sont les suivantes : 1° *Mémoires;* 2° *Bulletins* des séances, spécialement réservés aux communications et lectures; 3° *Annuaire.*

Art. 22. — La bibliothèque, les archives et les collections appartiennent en commun aux trois Classes, et sont sous la surveillance spéciale de la Commission désignée à l'article 20.

Art. 23. — Les dispositions qui précèdent, formant les Statuts organiques, ne peuvent être changées qu'en séance générale et du consentement de l'Académie donné par les trois quarts des membres présents. Tout changement est soumis à l'approbation du Roi.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE.

ARTICLE PREMIER. — L'Académie est divisée en trois Classes : celle des sciences, celle des lettres et celle des beaux-arts.

La Classe des sciences est divisée en deux sections, savoir : la section des sciences mathématiques et physiques et la section des sciences naturelles, qui se compose de la botanique, de la géologie, de la minéralogie et de la zoologie.

La Classe des lettres est également partagée en deux sections : celle d'histoire et des lettres, et celle des sciences morales et politiques. La première comprend l'histoire nationale, l'histoire générale, l'archéologie, les langues anciennes et les littératures française et flamande; la seconde comprend les sciences philosophiques, la législation, la statistique et l'économie politique.

La Classe des beaux-arts comprend les subdivisions suivantes : la peinture, la sculpture, la gravure, l'architecture, la musique, les sciences et les lettres dans leurs rapports avec les beaux-arts.

ART. 2. — Les élections aux places vacantes de membre, d'associé et de correspondant se font deux fois par an : pour la Classe des sciences, au mois de décembre et au mois de juin; pour la Classe des lettres et des

sciences morales et politiques, au mois de mai et au mois de décembre; et pour la Classe des beaux-arts, au mois de janvier et au mois de juillet.

Art. 3. — Chaque fois qu'il est question d'une élection, la mention en est faite spécialement dans la lettre de convocation, qui indique le jour et l'heure précise à laquelle il y sera procédé, ainsi que le nombre des places vacantes.

Art. 4. — L'élection a lieu à la majorité absolue des voix; cependant si, après deux tours de scrutin, aucun des candidats n'a obtenu la majorité des suffrages, on procède à un scrutin de ballottage.

En cas de parité de suffrages, après ce dernier scrutin, le plus âgé est élu.

Art. 5 — Lorsque plusieurs places sont vacantes, on vote séparément pour chaque place.

Art. 6. — Les listes de présentation pour chaque place doivent être doubles et contenir l'indication des titres des candidats.

Art. 7. — On peut nommer en dehors des listes de présentation, pourvu que l'inscription des nouvelles candidatures ait lieu, avec l'assentiment de la Classe, dans la séance qui précède celle de l'élection.

Art. 8. — Le Directeur de chaque Classe est désigné une année avant d'entrer en fonction, et cette nomination a lieu à la séance de janvier. Pendant cette année, il prend le titre de Vice-Directeur.

En l'absence du Directeur, ses fonctions sont remplies par le Vice-Directeur.

SÉANCES.

ART. 9. — Des billets de convocation sont adressés aux membres de chaque Classe, trois jours, au moins, avant chaque réunion : ils énoncent les principaux objets qui y seront traités.

ART. 10. — Les associés et les correspondants ont le droit d'assister aux séances avec voix consultative, excepté quand la Classe sera constituée en comité secret.

ART. 11. — Chaque Classe a une séance publique, savoir :

La Classe des sciences, au mois de décembre ;
La Classe des lettres, au mois de mai ;
La Classe des beaux-arts, au mois d'octobre [1].

On y distribue les récompenses décernées par la Classe, et l'on y fait des lectures et des rapports sur les ouvrages couronnés.

ART. 12. — Tous les ans, la veille de la séance publique de chaque Classe, on proclame les auteurs des mémoires auxquels un des prix aura été adjugé. On détermine ensuite les sujets des questions à proposer pour les concours suivants.

ART. 13. — Le jour des séances, la salle est ouverte depuis 10 heures.

ART. 14. — La séance commence par la lecture de la correspondance; le Secrétaire ne peut être interrompu pendant cette lecture.

---

[1] Lors des années du grand concours bisannuel de composition musicale, cette séance a lieu le dernier dimanche de novembre.

Art. 15. — Les vacances de l'Académie commencent après la séance du mois d'août et finissent le 30 septembre.

Art. 16. — Des jetons de présence sont distribués de la manière suivante aux membres et associés habitant la Belgique :

Les membres titulaires et les associés résidant en Belgique ont droit, pour chaque séance à laquelle ils assistent, à un jeton de présence de la valeur de 15 francs.

Il est, en outre, alloué à ceux qui n'habitent pas la capitale :

Deux jetons de 6 francs, s'ils résident de 10 à 50 kilomètres;

Trois jetons de 6 francs, s'ils résident de 50 à 75 kilomètres;

Quatre jetons de 6 francs, s'ils résident à plus de 75 kilomètres de la capitale.

Pour la détermination des distances, il sera fait usage des tableaux annexés aux dispositions réglementaires fixant les frais de route et de séjour des fonctionnaires ressortissant au Ministère de l'Intérieur.

PUBLICATIONS.

Art. 17. — Les publications de l'Académie sont les suivantes :

1° *Mémoires* in-4°;

2° *Mémoires* in-8°;

3° *Bulletins* des séances mensuelles;

4° *Annuaire.*

Art. 18. — Les *Mémoires* sont publiés par fascicules jusqu'à formation d'un volume. Ils comprennent trois séries :

a) Mémoires de la Classe des sciences;

b) Mémoires de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques;

c) Mémoires de la Classe des beaux-arts.

Chacun de ces mémoires a sa pagination particulière.

Art. 19. — Les *Bulletins* sont publiés à la suite de chaque séance, également en trois séries comme les *Mémoires*.

L'*Annuaire* est publié à la fin de chaque année.

Art. 20. — Quand des mémoires composés par des membres sont lus à l'Académie, il en est donné une analyse succincte dans le *Bulletin* de la séance où la lecture en aura été faite.

Les rapports des commissaires sur les mémoires des membres ne sont point livrés à la publicité; cependant, s'ils présentent, en dehors de l'analyse, des détails qui soient de nature à intéresser la science, on peut les insérer par extraits.

Art. 21. — Quand des mémoires composés par des associés et des correspondants, ou par des savants étrangers, sont lus à l'Académie, on se borne à les annoncer dans le *Bulletin* de la séance où la lecture en aura été faite.

Les rapports des commissaires, qui devront présenter un aperçu de ce que ces mémoires contiennent de plus remarquable, peuvent être imprimés dans les *Bulletins*,

Art. 22. — Le Secrétaire peut confier aux auteurs les mémoires qui ont été adoptés pour l'impression, afin qu'ils y fassent les corrections nécessaires, mais il est tenu de les reproduire aux commissaires, si ces mémoires ont été modifiés pour le fond, ou si l'on y a fait des intercalations.

Quand de pareils changements ont été faits, il faut les désigner d'une manière expresse, ou donner aux mémoires la date de l'époque à laquelle ils ont été modifiés.

Art. 23. — Dans aucun cas, on ne peut rendre aux auteurs les manuscrits des mémoires qui ont concouru. Les changements qui peuvent être adoptés pour des mémoires de concours que l'on imprime sont placés sous la forme de notes ou d'additions, à la suite de ces mémoires.

Art. 24. — Les mémoires des membres dont l'impression n'a pas été ordonnée peuvent être rendus aux auteurs, qui, dans tous les cas, peuvent en faire prendre une copie à leurs frais.

Les manuscrits des mémoires de concours, de même que des mémoires communiqués par des associés, des correspondants ou des savants étrangers, sur lesquels il a été fait des rapports, deviennent la propriété de l'Académie.

Art. 25. — On présente, dans les *Bulletins* des séances, les communications scientifiques et littéraires qui ont été faites et l'annonce des mémoires qui ont été lus.

Le *Bulletin* ne peut être considéré comme appendice au procès-verbal, que pour autant qu'il aura été approuvé.

Art. 26. — Le Secrétaire est autorisé à remettre à un *Bulletin* suivant l'impression des notices illisibles, ou des pièces dont la composition ou la lithographie exigeraient un retard dans la publication des *Bulletins*.

Art. 27. — Tout mémoire qui est admis pour l'impression est inséré dans les *Mémoires* de l'Académie, si son étendue doit excéder une feuille d'impression. La Compagnie se réserve de décider à chaque séance, d'après la quantité des matériaux qui y sont présentés, si les mémoires qui excèdent une demi-feuille seront ou ne seront pas insérés dans le *Bulletin*.

Art. 28. — Les auteurs des mémoires ou notices insérés dans les *Bulletins* de l'Académie ont droit à recevoir cinquante exemplaires particuliers de leur travail.

Ce nombre sera de cent pour les écrits imprimés dans le recueil des *Mémoires*.

Les auteurs ont, en outre, la faculté de faire tirer des exemplaires en sus de ce nombre, en payant à l'imprimeur une indemnité (à convenir) par feuille.

Art. 29. — L'Académie a son lithographe, mais, à conditions égales, les auteurs ont la faculté d'employer d'autres lithographes dont les talents leur inspireraient plus de confiance.

Art. 30. — L'Académie a aussi son imprimeur. L'imprimeur et le lithographe ne reçoivent les ouvrages qui leur sont confiés que des mains du Secrétaire perpétuel, et ils ne peuvent imprimer qu'après avoir obtenu de lui un *bon à tirer*.

Art. 30bis. — Chaque Classe choisit son éditeur.

Art. 31. — Les épreuves sont adressées directement au Secrétaire perpétuel, qui les fait remettre aux auteurs. C'est aussi par l'entremise du Secrétaire que les feuilles passent des mains des auteurs dans celles de l'imprimeur.

Art. 32. — Les frais de remaniements ou de changements extraordinaires faits pendant l'impression sont à la charge de celui qui les a occasionnés.

CONCOURS.

Art. 33. — Les prix des concours sont des médailles d'or dont la Classe compétente fixe la valeur.

Art. 34. — Ne sont admis, pour les concours, que des ouvrages et des planches manuscrits.

Art. 35. — Les auteurs des ouvrages envoyés au concours ne mettent pas leurs noms à ces ouvrages, mais seulement une devise qu'ils répètent dans un billet cacheté, renfermant leur nom et leur adresse.

Ceux qui se font connaitre, de quelque manière que ce soit, ainsi que ceux dont les mémoires sont remis après le terme prescrit, sont absolument exclus du concours.

Art. 36. — Aucun des académiciens ne peut concourir pour les prix fondés en faveur de ceux qui, au jugement de la Compagnie, ont satisfait le mieux aux questions proposées; au surplus, aucun des membres ne peut donner des instructions à ceux qui concourent pour les mêmes prix.

Art. 37. — Les mémoires de concours doivent être

écrits lisiblement. Ils seront adressés au Secrétariat de l'Académie.

Art. 38. — La Classe désigne les rapporteurs pour l'examen des mémoires reçus en réponse aux questions posées. Le premier rapporteur est, en principe, l'académicien qui a posé la question.

Les rapports sont faits par écrit et mis, en même temps que les ouvrages présentés, à la disposition de tous les membres de la Classe jusqu'au jour du vote de la Classe sur les conclusions des rapporteurs.

Si la Classe estime qu'il n'y a pas lieu de décerner la médaille d'or, elle peut, à titre de mention honorable, accorder une récompense de moindre valeur à l'auteur d'un mémoire.

Cette distinction n'autorise pas celui qui en est l'objet à prendre le titre de lauréat de l'Académie.

FINANCES.

Art. 39. — Les finances de l'Académie sont gérées par la Commission administrative.

Art. 40. — La Commission administrative est chargée de régler ce qui concerne les impressions.

Art. 41. — Tous les ans les comptes de chaque Classe sont vérifiés par une Commission spéciale composée de cinq membres pris dans la Classe.

Art. 42. — La Commission administrative fait connaître à chaque Classe l'état des recettes et des dépenses de l'exercice écoulé.

BIBLIOTHÈQUE. — ARCHIVES.

Art. 43. — Les ouvrages qui appartiennent à l'Académie sont déposés, après inventaire, à la bibliothèque de ce corps.

Art. 44. — Les registres, titres et papiers concernant chaque Classe de l'Académie demeurent toujours entre les mains du Secrétaire, à qui ils sont remis, accompagnés d'inventaires, que les Directeurs font rédiger et qu'ils signent à la fin de chaque année; au surplus, les Directeurs font aussi, tous les ans, le récolement des pièces qui sont annotées dans cet inventaire, dans lequel ils font insérer, en même temps, tout ce qui est présenté durant l'année.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES.

Art. 45. — L'Académie examine, lorsque le Gouvernement le juge convenable, les projets qui peuvent intéresser les sciences, les lettres et les beaux-arts.

Art. 46. — Chaque Classe peut, après avoir pris l'avis de la Commission administrative et avec l'approbation du Gouvernement, confier à un ou à plusieurs de ses membres une mission scientifique, littéraire ou artistique.

Art. 47. — Toutes les dispositions antérieures, relatives aux matières prévues par le présent Règlement, sont et demeurent abrogées.

ARTICLES ADDITIONNELS.

Article premier. — L'élection du Directeur et celle de membre de la Commission administrative ont lieu à la majorité absolue des suffrages.

Si, après deux tours de scrutin, personne n'a obtenu la majorité, il est procédé à un ballottage entre les membres qui ont réuni le plus de voix.

En cas de parité de suffrages, après ce dernier scrutin, le plus ancien membre est élu.

Art. 2. — Dans les scrutins qui seront ouverts pour l'élection des membres de la Commission des finances, ou de toute autre Commission que la Classe jugera à propos de nommer, le membre le plus ancien, en cas d'égalité de voix, sera toujours préféré.

RÈGLEMENT DE LA CLASSE DES SCIENCES

ARTICLE PREMIER. — Les deux Sections de la Classe des sciences, celle des sciences mathémathiques et celle des sciences naturelles, se composent, chacune, d'un même nombre de membres.

ART. 2. — En cas de vacance dans une Section, un membre de l'autre Section peut y être admis du consentement de la Classe. L'académicien doit en avoir exprimé la demande par écrit avant que la liste de présentation ait été arrêtée pour la Section où la place est devenue vacante.

ART. 3. — Le Bureau se compose du Directeur, du Vice-Directeur et du Secrétaire perpétuel.

ART. 4. — La séance, quel que soit le nombre des membres présents, s'ouvre à l'heure précise, indiquée sur la carte de convocation.

ART. 5. — En cas d'absence du Directeur et du Vice-Directeur, le fauteuil est occupé par le plus ancien membre de la Classe.

Lorsque plusieurs membres ont été élus dans la même séance, l'âge détermine leur rang d'ancienneté dans la liste des membres.

ART. 6. — Le Directeur peut admettre à la séance des savants de distinction étrangers au pays.

ART. 7. — Le Directeur donne lecture de l'ordre du jour immédiatement après l'adoption du procès-verbal.

Ne sont admis, pour être lus en séance, que les écrits

dont la rédaction est entièrement achevée et qui sont indiqués à l'ordre du jour.

Art. 8. — Quand un écrit est accompagné de planches, l'auteur en prévient le Secrétaire perpétuel. L'impression du texte et la gravure des planches sont votées séparément.

En cas de disjonction, l'auteur peut s'opposer à l'impression de son travail.

Art. 9. — Si une planche doit occasionner des dépenses extraordinaires, ou si plusieurs planches sont jointes à une notice, le vote pour l'impression est différé; et, à la séance suivante, le Secrétaire présente un devis des frais qui seront occasionnés par la gravure ou la lithographie.

Art. 10. — Le Bureau juge quels sont, parmi les mémoires reçus pour l'impression, ceux qui doivent être imprimés les premiers.

Il a égard : 1° à la date de la présentation du mémoire; 2° aux frais qui seront occasionnés par la publication; 3° à ce que les différentes branches dont s'occupe la Classe soient représentées dans ces publications.

La décision du Bureau est rendue exécutoire par la sanction de la Classe.

Art. 11. — Les opinions des commissaires sont signées par eux et restent annexées au mémoire examiné.

Elles sont communiquées en temps utile au premier commissaire, qui fera fonction de rapporteur.

Art. 12. — La Classe ne fait pas de rapport sur les ouvrages déjà livrés à la publicité.

Sont exceptés les ouvrages sur lesquels le Gouvernement demande l'avis de la Classe.

Art. 13. — La Classe ne délibère que sur des propositions écrites et signées.

La délibération sur une proposition réglementaire n'a lieu que dans la séance qui suit celle de la présentation.

Toute proposition que la Classe n'a pas prise en considération ou qu'elle a écartée après discussion ne peut être représentée dans le cours de l'année académique.

Art. 14. — La présentation pour les places vacantes est faite par la Section.

La Section ne délibère sur l'admission d'aucun candidat, s'il n'a été présenté par deux membres au moins. Les présentations indiquent les titres des candidats.

Art. 15. — La Classe met annuellement au concours six questions.

Chaque Section en propose trois.

Art. 16. — Quand la Classe se constitue en Comité secret, elle se compose de ses membres seulement.

Le Comité secret est de rigueur :

1° Pour la présentation et l'élection aux places vacantes ;

2° Pour la discussion des articles réglementaires ;

3° Pour la formation des programmes et le jugement des concours.

Sont toutefois admis au Comité secret les associés, les académiciens des deux autres Classes, ainsi que les correspondants de la Classe des sciences, lorsqu'ils ont été désignés pour faire partie du jury sur la proposition des commissaires.

Art. 17. — Les pièces destinées à être lues en séance publique sont préalablement soumises à la Classe.

RÈGLEMENT DE LA CLASSE DES LETTRES ET DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

ARTICLE PREMIER. — La séance commence à l'heure précise, indiquée sur la carte de convocation, quel que soit le nombre des membres présents.

ART. 2. — En cas d'absence du Directeur et du Vice-Directeur, le fauteuil est occupé par le plus ancien membre de la Classe.

ART. 3. — Le Directeur peut admettre à la séance des savants, des littérateurs et des personnages de distinction étrangers au pays.

ART. 4. — Le Directeur donne lecture de l'ordre du jour immédiatement après l'adoption du procès-verbal.

Cet ordre du jour, quant aux mémoires et notices, est réglé par la date de leur dépôt entre les mains du Secrétaire.

Ne sont admis, pour être lus dans la séance, que les mémoires et notices entièrement achevés et indiqués à l'ordre du jour.

ART. 5. — Quand des planches devront être jointes à un travail, l'auteur en préviendra la Classe. L'impression de la notice et la gravure des planches sont votées séparément.

ART. 6. — Si une planche doit donner lieu à des dépenses extraordinaires, ou si plusieurs planches sont jointes à une notice, la publication en est différée, et le Secrétaire présente à la séance suivante un devis des

frais qui seront occasionnés par la gravure ou la lithographie.

Art. 7. — Le Bureau juge quels sont, parmi les mémoires reçus pour l'impression, ceux qui doivent être publiés les premiers. Il a égard : 1° à la date de la présentation du mémoire ; 2° aux frais qui seront nécessités par la publication; 3° à ce que les différentes matières dont s'occupe la Classe soient représentées dans ses recueils.

Art. 8. — Les mémoires modifiés (art. 22 du Règlement général) portent, avec la date de leur présentation, celle de l'époque où les modifications ont été faites.

Art. 9. — Les rapports faits à la Classe sont signés par leurs auteurs.

Le rapport de chaque commissaire reste annexé au mémoire examiné.

Art. 10. — La Classe ne délibère que sur des propositions écrites et signées.

La délibération sur une proposition réglementaire n'a lieu que dans la séance qui suit celle de la présentation.

Art. 11. — La Classe, dans ses nominations, veille à ce que les différentes matières dont elle s'occupe soient, autant que possible, représentées. Ces matières sont :

1° Histoire et antiquités nationales;

2° Histoire générale et archéologie;

3° Langues anciennes, littératures française et flamande;

4° Sciences philosophiques;

5° Législation, droit public et jurisprudence ;

6° Économie politique et statistique.

Art. 12. — La Section d'histoire et des lettres et celle des sciences morales et politiques désignent les candidats aux places vacantes dans leur sein.

Le cas échéant la Section se réunit en Comité secret, à une heure, à la séance de mars et à celle d'octobre. Elle discute les mérites des candidats proposés et présente, à la majorité des voix, pour chaque place vacante, un premier et un second candidat.

A l'issue du Comité secret, la Classe tient sa séance plénière et reçoit communication des candidatures proposées par la Section où les vacances se sont produites.

A la séance d'avril et à celle de novembre, la Classe examine ces candidatures et y ajoute des candidatures nouvelles si elle le juge convenable. Ces candidatures ne sont admises que si elles sont présentées par cinq membres au moins.

A la séance de mai et à celle de décembre, la Classe procède au vote définitif.

Art. 13. — La Classe met annuellement au concours six questions sur les matières indiquées à l'article 11.

Art. 14. — Quand la Classe se constitue en Comité secret, elle se compose de ses membres seulement.

Le Comité secret est de rigueur :

1° Pour la présentation et l'élection aux places vacantes;

2° Pour la discussion des articles réglementaires;

3° Pour la formation des programmes et le jugement des concours.

Sont toutefois admis au Comité secret les associés, les académiciens des deux autres Classes, ainsi que les

correspondants, lorsqu'ils ont été désignés pour faire partie du jury du concours.

Art. 15. — Les pièces destinées à être lues en séance publique sont préalablement soumises à la Classe.

Art. 16. — La Classe ne fait pas de rapport sur les ouvrages déjà livrés à la publicité.

Sont exceptés les ouvrages sur lesquels le Gouvernement demande l'avis de la Classe.

Art. 17. — Lorsque l'Académie aura pris une décision d'après un rapport rédigé par un ou plusieurs de ses commissaires, il ne sera plus permis de changer la rédaction de ce rapport.

Art. 18. — Les membres et correspondants de la Classe lui communiqueront, tous les deux ans, un travail inédit.

Sont exceptés ceux qui s'en jugeront empêchés par l'âge, par des maladies ou par des occupations trop nombreuses.

Chaque année, au mois d'octobre, le Secrétaire perpétuel rappellera par écrit cette disposition à tous les membres et correspondants de la Classe.

Aussitôt que les membres et correspondants auront fait connaître au Secrétaire perpétuel le sujet du travail qu'ils se proposent de communiquer à la Classe et l'époque à partir de laquelle il pourra être porté à l'ordre du jour, ces indications seront inscrites avec leur date dans un registre à ce destiné. Le Directeur répartira les lectures entre les diverses séances, d'après l'ordre des inscriptions.

Les travaux dont il vient d'être parlé n'en excluent aucun autre. La date à laquelle ils ont été inscrits déterminera indistinctement entre tous l'ordre dans lequel la lecture en sera faite.

Art. 19. — Les questions de concours seront, autant que possible, réparties entre les diverses matières énumérées dans l'article 11 du Règlement; elles seront publiées deux ans d'avance.

Chaque année, dans la séance de juin, la Classe désignera les anciennes questions à maintenir au programme, déterminera les matières sur lesquelles porteront les questions nouvelles et nommera pour chacune de celles-ci une Commission de trois membres, qui sera chargée de présenter trois sujets à son choix.

Les Commissions nommées feront, chacune, leur rapport dans la séance de juillet, et la Classe, après avoir choisi une des trois questions qui lui sont proposées et déterminé la valeur du prix à accorder, arrêtera définitivement son programme.

Art. 20. — Le rapport des commissaires, soit sur les mémoires présentés aux concours, soit sur les mémoires des savants étrangers, sera lu aux membres de la Classe un mois avant qu'il soit mis en délibération; chacun pourra, dans cet intervalle, prendre communication de ces mémoires.

Art. 21. — Tous les membres sont autorisés à faire, séance tenante, leurs observations sur les travaux dont il est donné lecture, ou sur lesquels il est fait rapport, ainsi que sur les rapports mêmes.

Si la demande en est faite, une discussion à ce sujet pourra, avec l'autorisation de la Classe, être portée à l'ordre du jour d'une séance suivante.

Art. 22. — Aucune lecture ne sera faite sans que le sujet en ait été indiqué à l'ordre du jour de la Classe par le billet de convocation distribué au moins quinze jours avant la réunion.

Art. 23. — Toutes les fois que trois membres feront la proposition d'examiner en commun une ou plusieurs questions se rapportant à l'une des matières que l'article 3 des Statuts organiques de l'Académie range dans le domaine de la Classe des lettres, la Classe en délibérera; et, si elle adopte la proposition, la discussion sera portée à l'ordre du jour de la séance qu'elle déterminera.

Le Bureau de la Classe, les commissaires chargés soit de la rédaction du programme, soit du jugement des concours, soit de l'examen des mémoires des membres, des associés, des correspondants et des savants etrangers, présenteront des propositions aux mêmes fins chaque fois qu'ils le trouveront utile.

Les rapports, les lectures, les propositions de questions littéraires, historiques ou scientifiques à discuter, et les discussions qui en seront la suite, seront portés à l'ordre du jour des séances immédiatement après l'approbation du procès-verbal et le dépouillement de la correspondance, avant toute discussion à laquelle la correspondance pourrait donner lieu, sauf les cas d'urgence.

RÈGLEMENT DE LA CLASSE DES BEAUX-ARTS

ARTICLE PREMIER. — La séance commence à l'heure précise indiquée sur la carte de convocation, quel que soit le nombre des membres présents.

ART. 2. — La liste de présence est retirée une demi-heure après l'ouverture de la séance. Les inscriptions ne sont plus admises, sinon pour des motifs valables et soumis à l'appréciation du Bureau.

ART. 3. — En cas d'absence du Directeur et du Vice-Directeur, le fauteuil est occupé par le plus ancien membre de la Classe. Quand l'ancienneté est la même, le fauteuil est occupé par le plus âgé des membres.

ART. 4. — Le Directeur fait connaître l'ordre du jour immédiatement après la lecture du procès-verbal.

ART. 5. — On n'admet pour la lecture que les notices entièrement achevées et indiquées à l'ordre du jour.

ART. 6. — Quand une notice est accompagnée de planches, l'auteur en prévient la Classe. L'impression de la notice et la gravure des planches sont votées séparément.

ART. 7. — Si une planche doit occasionner des dépenses extraordinaires, ou si plusieurs planches sont jointes à une notice, la publication en est différée, et le Secrétaire présente à la séance suivante un devis des frais qui seront occasionnés par la gravure ou la lithographie.

ART. 8. — Le Bureau juge quels sont, parmi les mémoires reçus pour l'impression, ceux qui doivent être publiés les premiers.

Il a égard : 1° à la date de la présentation du travail ; 2° aux frais qui seront occasionnés par la publication ; 3° à ce que les différentes branches dont s'occupe la Classe soient représentées dans ses mémoires.

Art. 9. — Les mémoires modifiés (art. 22 du Règlement général) portent la date de l'époque où les modifications ont été faites.

Art. 10. — Les rapports faits à la Classe sont signés par les auteurs.

Ils auront dû être communiqués, en temps utile, au rapporteur.

Art. 11. — La Classe ne délibère que sur des propositions écrites et signées.

La délibération sur une proposition réglementaire n'a lieu que dans la seance qui suit celle de la présentation.

Art. 12. — La présentation pour les places vacantes est faite par le Bureau, qui s'adjoint la Section dans laquelle la place est vacante.

En outre, la Classe ne délibère sur l'admission d'aucun candidat, à moins que deux membres ne l'aient présenté officiellement.

Lorsque la Classe est appelée à procéder aux élections pour plus d'une place vacante dans la même Section, le candidat de la première place qui n'est pas élu devient, par ce fait, candidat supplémentaire pour la seconde place, et ainsi de suite.

Art. 13. — La Classe des beaux-arts met annuellement au concours quatre questions, à savoir :

Une sur la peinture ou sur la gravure en taille-douce ;

Une sur la sculpture ou sur la gravure en médailles;
Une sur l'architecture;
Une sur la musique.

Il est entendu qu'il y a un roulement qui permet de représenter successivement les différentes parties des beaux-arts correspondant aux quatre divisions précédentes.

1° La résolution de la Classe des beaux-arts, adoptée dans la séance du 20 septembre 1849, relativement aux concours pratiques, sera remise en vigueur;

2° A l'avenir, indépendamment des questions de théorie ou d'histoire de l'art, le programme des concours de la Classe comportera des questions d'art appliqué;

3° Chaque année des prix seront proposés pour récompenser le vainqueur dans les concours pratiques;

4° La peinture, la sculpture, l'architecture, la musique et la gravure feront l'objet de ces concours;

5° Les diverses spécialités seront appelées, à tour de rôle, dans l'ordre suivant :

En 1872, la peinture et la sculpture; en 1873, l'architure et la musique; en 1874, la peinture et la gravure, et ainsi de suite;

6° Les lauréats conserveront la propriété des ouvrages envoyés au concours;

7° Une reproduction graphique de l'œuvre couronnée figurera dans les *Mémoires* de l'Académie, accompagnée des rapports des commissaires chargés de préparer le jugement;

8° Le jugement se fera par la Classe entière, sur un rapport présenté par la Section qui a proposé le sujet du concours.

Les questions à mettre au concours, en vertu de l'article 13 du Règlement de la Classe des beaux-arts et auxquelles il doit être répondu au moyen de mémoires écrits, seront envoyées à l'examen d'une Commission spéciale avant d'être soumise au vote de la Classe.

A cet effet, tout académicien ayant l'intention de faire inscrire une question de ce genre au programme, en adressera le texte au Secrétaire perpétuel un mois avant la réunion dans laquelle le programme du concours doit être arrêté.

Il sera formé annuellement quatre Commissions de cinq membres où figureront des représentants de chacune des spécialités de l'art indiquées au premier paragraphe de l'article 13. Un des cinq membres sera choisi dans la Section des sciences et des lettres dans leurs rapports avec les beaux-arts.

Art. 14. — Quand la Classe se constitue en Comité secret, elle se compose de ses membres seulement.

Le Comité secret est de rigueur :

1° Pour la présentation et l'élection aux places vacantes;

2° Pour la discussion des articles réglementaires;

3° Pour le jugement des concours.

Sont toutefois admis au Comité secret, les associés, les académiciens des deux autres Classes, ainsi que les correspondants de la Classe des beaux-arts, lorsqu'ils ont été désignés pour faire partie du jury.

Art 15. — Les pièces destinées à être lues en séance publique sont préalablement soumises à la Classe.

RÈGLEMENT DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

ARTICLE PREMIER. — La Commission administrative est constituée et composée dans les conditions prévues à l'article 20 des Statuts organiques.

ART. 2. — Le Président de l'Académie est de droit Président de la Commission administrative. (Voir article 11 des Statuts.)

ART. 3. — En cas d'absence, le Président est remplacé par le plus âgé des deux autres Directeurs. A leur défaut, la Commission est présidée par son doyen d'âge.

ART. 4. — Le Président réunit la Commission administrative dans le courant du premier mois de chaque trimestre.

La Commission peut aussi se réunir sur l'initiative du Président ou à la demande de trois de ses membres au moins.

ART. 5. — La présence de six membres est nécessaire pour que les délibérations de la Commission administrative soient valables. Toutes les décisions sont prises à la majorité absolue. En cas de parité des voix, celle du Président est prépondérante.

ART. 6. — Le procès-verbal de chaque séance est rédigé par le Secrétaire perpétuel. Il est soumis à l'approbation de la Commission.

ART. 7. — En cas d'absence du Secrétaire perpétuel, la Commission désigne un de ses membres pour le remplacer à la séance.

Art. 8. — La Commission administrative peut, en réservant son droit de surveillance et de contrôle, accorder au Secrétaire les délégations qu'elle jugera utiles.

Art. 9. — La Commission administrative régit et administre les propriétés foncières et mobilières de l'Académie, les fondations ou dotations communes aux trois Classes ou particulières à l'une d'elles et, dans ce dernier cas, après examen des propositions ou exposés de situation faits par les Classes intéressées.

A cet effet, elle charge le Secrétaire perpétuel de faire toutes les opérations de comptabilité relatives à cette gestion, de surveiller les recettes et les dépenses annuelles, de rédiger les comptes de chaque année, etc.

Art. 10. — Tout paiement pour le compte de l'Académie doit être fait au moyen d'un mandat à souche signé par le Secrétaire perpétuel.

Art. 11. — Tous les six mois, le Président se fait remettre par le Secrétaire perpétuel un bordereau de la situation de la caisse de l'Académie et un état particulier des biens, fondations ou dotations, des archives, de la bibliothèque et généralement de tout ce qui constitue le patrimoine de l'Institution. Ce bordereau et cet état, signés par le Secrétaire perpétuel, reçoivent ensuite le visa du Président; ils seront imprimés et adressés aux membres de l'Académie.

Art. 12. — Le Secrétaire perpétuel entretient directement avec le Ministre compétent et les autres autorités administratives, la correspondance relative aux pro-

priétés foncières, mobilières, fondations ou dotations appartenant à l'Académie. Cette correspondance est toujours mise à la disposition de chacun des membres de la Commission administrative.

Art. 13. — Lorsque des pièces ou documents destinés à la Commission administrative arrivent au Secrétariat, ils sont communiqués immédiatement au Président. Celui-ci désigne, s'il y a lieu, un rapporteur.

Art. 14. — Les pièces justificatives des documents de comptabilité soumis à la Commission sont vérifiées, avant la séance plénière de mai, par le Président et le Secrétaire perpétuel en temps utile pour qu'il puisse en être donné connaissance à la Commission administrative dans sa séance d'avril.

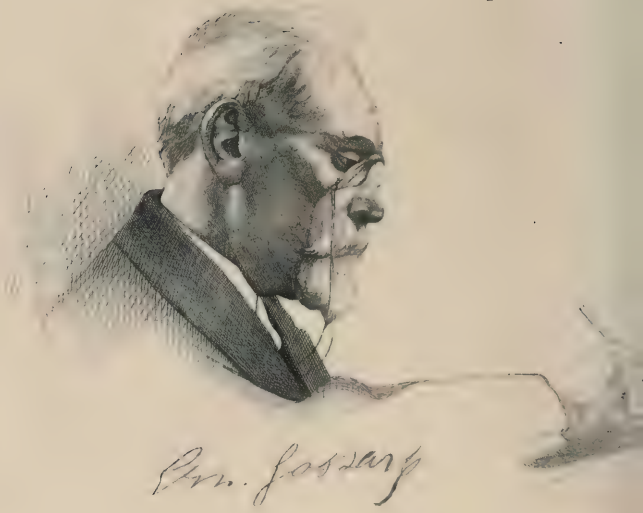
Chr. Lossing

NOTICE SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

d'Ernest GOSSART

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

né à Ath le 20 janvier 1837, décédé à Uccle le 28 février 1919.

La vie d'Ernest Gossart a été simple et droite, comme l'homme lui-même. Après d'excellentes études moyennes dans sa ville natale, au Collège de Liessies, il se fit inscrire à l'Université de Liége. Candidat en philosophie et lettres, le 9 avril 1857, il fréquenta ensuite les cours du doctorat, mais sans se présenter à l'examen final Attaché comme professeur, en 1859, au Collège Saint-Michel de Bruxelles; puis, en 1861, à l'administration de la province de Liége, il entra en 1862 en qualité d' « employé temporaire » à la Bibliothèque royale de Belgique, où il devait parcourir une longue et belle carrière de près d'un demi-siècle (1862–1908). Il avait trouvé sa voie.

Parlant au nom de l'Académie, aux funérailles de notre regretté confrère, M. Henri Pirenne a traduit exactement le sentiment général en disant : « Le souvenir qu'Ernest

Gossart a laissé à la Bibliothèque royale lui survivra longtemps. Son obligeance, son aménité étaient exquises. On sentait en lui l'homme qui aime les livres, parce qu'il aime la vérité, et les lecteurs, parce qu'il reconnaît ou du moins qu'il suppose en eux des fervents du même culte. » Successivement sous-chef de section, conservateur-adjoint, conservateur de la section des imprimés, que de services il a rendus à la science et aux travailleurs, soit en publiant des notes, des catalogues concernant des ouvrages possédés par la Bibliothèque, soit en mettant à la disposition de tous, et sans se lasser jamais, les ressources de son érudition, la connaissance parfaite qu'il avait du grand dépôt de livres confié à ses soins! Sa bonne grâce ne se déployait pas seulement au profit des savants qualifiés qui avaient recours à ses lumières : le plus modeste chercheur, l'étudiant novice préparant une étude de « séminaire ». une thèse de doctorat ou d'agrégation trouvait en lui, je le sais, le plus sûr et le plus serviable des guides. Tous ceux qui de 1882 à 1908 ont fréquenté la salle de lecture de la Bibliothèque royale se souviennent de lui avec une affectueuse reconnaissance. Personne, assurément, n'a mieux compris qu'Ernest Gossart la mission du bibliothécaire, qui ne doit pas seulement garder des livres, mais aussi, lorsqu'il le faut, aider le lecteur à les trouver et à s'en servir judicieusement.

En 1879, ses mérites professionnels attirèrent sur lui l'attention du Ministre de l'Intérieur, alors M. Rolin-Jacquemyns. Ayant créé à son département un bureau de traduction, il le plaça sous la direction de notre vénéré confrère. Pendant trois années, celui-ci l'organisa, le

développa; son initiative y joignit la première salle de lecture de publications périodiques qui ait existé dans notre pays. Elle fut transférée plus tard à la Bibliothèque royale. où Gossart lui-même rentra, en 1882, pour y diriger la section des imprimés.

Lorsque vint pour lui l'âge de la retraite [il obtint, le 13 novembre 1908, le titre de conservateur honoraire [1]], il ne le considéra point comme le temps du repos. Son activité changea de forme. Bien qu'il eût publié déjà nombre de savants travaux, ses occupations administratives ne lui avaient pas permis jusqu'alors de consacrer à ses études personnelles tout le temps qu'elles exigeaient pour être menées à bonne fin. Libéré de ses obligations professionnelles, il se voua dès lors tout entier à l'histoire.

* * *

L'œuvre d'Ernest Gossart est abondante et variée. Il fit ses débuts d'écrivain à l'*Écho du Parlement*, dont Louis Hymans était le rédacteur en chef. De 1866 à 1874, il y publia d'abord des articles relatifs à l'Espagne; devenu bientôt un des collaborateurs en titre du grand organe libéral, il y rédigea le bulletin journalier de la politique extérieure et — comme le dit avec raison M. Pirenne — « il y acquit ce sens des réalités politiques qui devait plus tard le guider dans ses études historiques et le détourner de l'érudition morte ». Délaissant ensuite la presse quotidienne, il fonda (en 1878) l'*Athenæum belge*.

---

[1] Il était officier de l'Ordre de Léopold depuis le 27 mars 1907.

Lorsqu'on feuillette aujourd'hui les pages de cette revue, dont l'existence, malheureusement, ne dépassa pas six années, on est partagé entre deux sentiments. On regrette que cet excellent périodique ait dû, faute de ressources matérielles, disparaître si vite. Deux fois par mois, il offrait à ses lecteurs des comptes rendus d'ouvrages scientifiques, des notes bibliographiques, des études originales, des renseignements sur les sociétés savantes du monde entier. On admire, d'autre part, les qualités qu'y révélait, presque à chaque page, son directeur, le soin qu'il mettait à bien choisir ses collaborateurs, à grouper harmonieusement les matières de chaque numéro, et surtout le zèle persévérant avec lequel il a poursuivi la lourde tâche assumée par lui pour rendre service au public lettré. Aux derniers jours de l'*Athenæum*, Léon Vanderkindere se fit, auprès d'Ernest Gossart, l'interprète des sentiments des amis de cette revue et de son fondateur : « Votre œuvre, lui écrivait-il, rendait service à tous les travailleurs. C'est avec mélancolie que j'ai lu le dernier numéro; le vide que laissera la disparition de l'*Athenæum* se fera sentir; tous vos amis apprécient hautement le talent et le désintéressement dont vous avez fait preuve dans la direction de votre revue (1). » Le temps n'a rien enlevé à la justesse de cet éloge (2).

* * *

(1) Lettre du 6 décembre 1883.

(2) Outre sa collaboration à l'*Athenæum*, Gossart a publié de nombreux articles dans la *Revue de Belgique*, la *Revue de l'Instruction publique*, la *Belgique artistique et littéraire*, le *Bibliophile belge*, les *Annales du Bibliophile belge*, etc.

Dès sa jeunesse, Ernest Gossart s'était orienté vers l'histoire. Mais, grâce à sa curiosité intellectuelle, il ne s'est pas enfermé dans un domaine restreint Assurément, il a dirigé la plus grande partie de son effort scientifique vers l'étude des relations qui, au XVIe siècle, ont existé entre l'Espagne et les Pays-Bas; mais il a aussi porté son attention ailleurs. Plusieurs de ses écrits lui ont été inspirés par la fraternelle amitié qui l'unit à Émile Banning; et, d'autre part, il a fait paraître, sur divers sujets d'histoire et d'histoire littéraire, d'intéressants travaux.

De ceux-ci, nous nous bornerons à citer quelques exemples pour montrer leur variété.

En 1870, Gossart avait eu la bonne fortune de trouver, dans deux des ouvrages inédits d'Antoine de La Salle, appartenant à la Bibliothèque royale de Belgique, des détails qui jetaient sur la vie de l'auteur du *Petit Jehan de Saintré* un jour nouveau. Il s'attacha à établir, en employant toutes les ressources d'une méthode prudente et sagace, qu'Antoine de La Salle avait composé les *Quinze Joies du Mariage*. Trente ans plus tard, revenant sur ce sujet qui avait piqué sa curiosité, il publia (en 1902) une deuxième édition de son travail de 1870, en l'enrichissant d'indications biographiques et bibliographiques (1).

(1) On penche généralement aujourd'hui à refuser à La Salle la paternité des *Quinze Joies du Mariage*. Mais ce fait n'enlève rien à l'intérêt de l'étude d'E. Gossart. Notons d'ailleurs qu'en 1900 H. Suchier, dans sa *Geschichte den fr. Litt.* (p. 262), attribuait, comme notre confrère, les *Joies* à La Salle.

Dans un charmant volume paru en 1905, il a groupé, sous un titre bien venu, *L'Auberge des Princes en exil,* des récits pittoresques sur la Cour de Bruxelles au XVIIe siècle. D'une plume alerte et spirituelle, il fait défiler devant le lecteur le prince et la princesse de Condé, Marie de Médicis et Gaston d'Orléans, Christine de Suède et le grand Condé, les fils de Charles Ier, M. et Mme Deshoulières (1). Il y a là une suite de croquis, prestement enlevés, précieux pour l'histoire de Bruxelles et pour celle des mœurs. On sent, à voir tous ces exilés s'agiter, remuants, amateurs de fêtes et de querelles, que leur biographe, se délassant de travaux plus graves, a pris le plus vif plaisir à décrire leur passage à Bruxelles. Ce plaisir, le lecteur le partage pleinement, d'autant plus qu'il apprécie l'art avec lequel l'auteur a dissimulé une érudition du meilleur aloi sous l'agrément de la forme.

Vers la fin de sa vie, notre confrère put prendre connaissance des lettres échangées, de 1836 à 1861, entre les princes Albert et Ernest de Saxe-Cobourg et Adolphe Quetelet. Elles lui furent communiquées par le petit-fils de l'illustre savant, M. Georges Quetelet. Gossart les a éditées avec son soin habituel, en les accompagnant d'une substantielle introduction qui met en relief les idées sociales de Quetelet et montre le caractère amical

(1) Gossart a l'occasion de noter que « les prés fleuris » chantés par la poétesse française sont bien arrosés par « la Senne » et non par « la Seine », comme on l'écrit encore parfois. Mme Deshoulières et son mari furent détenus à la prison de Vilvorde, pour raisons politiques, en 1657.

des relations entretenues par le professeur avec son élève. Ces relations ne prirent fin qu'à la mort du prince consort. Cette correspondance n'a malheureusement pas pu paraître avant le décès de celui qui en avait préparé la publication [1].

* * *

Mais c'est, on l'a déjà dit, sur les Pays-Bas et l'Espagne du XVIe siècle qu'Ernest Gossart a principalement concentré son attention. La majeure partie de ses livres et de ses articles ont trait à ce grand sujet, grand surtout pour notre confrère. A son sens, il n'en était point, dans notre histoire, dont l'intérêt dépassât celui-là. Il souhaitait que des historiens de plus en plus nombreux dirigeassent leurs investigations vers cette époque dramatique où furent communs pendant tant d'années les destins de la Belgique et du royaume ibérique; il appelait de ses vœux la création dans notre pays de centres d'études hispanisantes, et je me souviens du plaisir que je lui fis, presque à la veille de sa mort, lorsque je lui appris que l'Université de Bruxelles avait l'intention — réalisée depuis lors — de fonder une chaire de langue et de littérature espagnoles.

Toutes les études qu'il a publiées sur cette période captivante sont des parties d'un même ensemble. Par des recherches de détail, des travaux d'approche, il s'est progressivement élevé, conformément au plan qu'il

---

[1] *Bulletin*, 1919, n° 4.

s'était tracé, vers une large synthèse solidement établie sur de patientes analyses; jetant un coup d'œil général sur le XVIe siècle hispano-belge, il a pu écrire ses trois volumes : *Espagnols et Flamands*. Partout, sa connaissance approfondie du castillan lui a permis, grâce à l'examen direct des sources, d'éclairer d'une lumière nouvelle bien des questions, de corriger des erreurs, de résoudre des problèmes jusqu'alors incertains, d'indiquer la voie de recherches fructueuses Est-il nécessaire d'ajouter que c'est avec une entière impartialité qu'il a exposé ces questions, traitées souvent avec une passion qu'explique d'ailleurs le caractère des événements. Historien de race, il a su se défaire des préjugés pour aborder l'étude de cette époque avec la sérénité nécessaire, en s'efforçant de se placer au point de vue des princes ou des hommes d'État espagnols pour comprendre et pour faire comprendre leur attitude Ce qui l'intéressait surtout dans l'histoire, c'était le jeu des facteurs politiques, l'action des diplomates, l'étude psychologique des personnalités dominantes, l'analyse de leur état d'esprit, de leurs mobiles d'action. En cela, son œuvre s'apparente à celle d'un autre membre de la Classe prématurément disparu, notre regretté confrère Henri Lonchay, qui explora un terrain voisin de celui ou Gossart a tracé son sillon. Une information abondante, une méthode réfléchie qui sait démêler la vérité en évitant les affirmations hasardeuses; une science assez sûre d'elle-même pour faire grâce au lecteur des discussions et des références superflues; une exposition simple et claire où tout est mis dans le jour qui convient; un style sobre et précis, ce sont là, pour un historien, de belles

qualités [1]. Gossart les a répandues dans ses nombreux travaux sur le XVIe siècle, publiés pour partie dans les *Mémoires* et les *Bulletins* de l'Académie, pour partie dans diverses revues [2].

Les analyser tous serait impossible ici. Il faut nous borner à mentionner les conclusions de quelques-uns seulement d'entre eux, ceux dont l'intérêt est particulièrement vif. Dans son *Étude sur les origines de la prépondérance politique de l'Espagne en Europe* (1896), Gossart montre comment Charles-Quint, d'abord étranger à l'Espagne, s'était imprégné de plus en plus de l'esprit et des mœurs de ce pays et avait fini par faire des États que lui avaient légués les souverains catholiques le pivot même de sa conception politique, définie par l'auteur en ces termes : « Concentration de toute l'autorité dans sa main comme chef de la maison d'Autriche; prééminence sur les autres souverains; revendication du rôle de protecteur de la chrétienté et d'arbitre de la paix en Europe [3]. » L'année suivante, dans ses *Notes pour servir à l'histoire du règne de Charles-Quint*, Gossart fournit une interessante contribution à l'histoire diplomatique de l'empereur; il lui apporte, selon l'expression du rapporteur Emile Banning, « une suite

---

(1) L'Espagne rendit à notre compatriote un hommage bien mérité : il fut nommé, le 24 décembre 1909, membre correspondant de l'Académie d'histoire de Madrid.

(2) Voir la bibliographie, à la fin de la notice. — Plusieurs de ces études ont été insérées, avec ou sans retouche, dans : *Espagnols et Flamands au XVIe siècle* et dans *Les Espagnols en Flandre*.

(3) Page VI.

d'informations réunies avec un soin scrupuleux et, pour la plupart, mises dans un jour nouveau. » Parmi ces cinq notes, il faut placer hors de pair celle où il étudie la formation de la personnalité politique de Charles-Quint. Il établit ingénieusement le moment précis où ce prince se dégagea des influences qui avaient dirigé sa jeunesse et manifesta pour la première fois une volonté personnelle, à savoir l'année 1521, pendant la Diète de Worms. Philippe II n'a pas moins attiré l'attention de notre confrère que l'empereur, son père. Gossart s'est demandé quelle part de responsabilité on devait lui attribuer dans l'exécution des comtes d'Egmont et de Hornes. A son avis, elle est entière ; il y a eu « entente entre le roi et le duc d'Albe au sujet des exécutions » ; et il démontre son affirmation par l'analyse d'une dépêche de l'ambassadeur vénitien à Madrid, Sigismondo di Cavalli. Les *projets d'érection des Pays-Bas en royaume sous Philippe II* ont aussi fait l'objet d'une étude. Kervyn de Lettenhove avait cru que le souverain espagnol avait pris en considération, en 1570, un projet tendant à séparer les Pays-Bas de l'Espagne et à les constituer en royaume qui n'eût relevé de Madrid que par le lien du vassal au suzerain [1]. L'étude attentive des documents a permis, au contraire, à Gossart de prouver que les dits projets ne tendaient pas à la formation d'un véritable État belge et que, d'ailleurs, le roi n'y a jamais donné son assentiment : « Comment y aurait-il songé? C'est grâce aux Pays-Bas que l'Espagne maintenait sa

(1) *Les Huguenots et les Gueux*, t. II, pp. 234-235.

suprématie... Renoncer à nos provinces, c'eût été pour Philippe II se priver de son point d'appui et abandonner le rôle qu'il remplissait comme chef de la maison d'Autriche et champion du catholicisme en Europe [1]. »

A ces études d'histoire politique et diplomatique il convient d'ajouter certains travaux d'histoire littéraire se rapportant à la même époque. En recherchant la solution de problèmes relatifs aux deux grands règnes du XVIe siècle au moyen des documents et des œuvres proprement historiques, Gossart avait rencontré dans ses lectures des textes littéraires; et il fut ainsi amené, à partir de 1906, à étudier la littérature espagnole, surtout le genre dramatique, à rechercher comment les écrivains d'imagination avaient transposé dans leurs pièces les personnages et les événements. Il y a là une série de travaux fort originaux, intéressant à la fois l'histoire des lettres et celle des États. Gossart ouvrait une voie nouvelle, avec l'espoir que d'autres la parcourraient après lui, en l'élargissant. Nous parlerons plus loin de ses *Espagnols en Flandre*. Mentionnons seulement ici deux des études qui préludèrent à la composition de ce remarquable volume. En 1910, notre regretté confrère fit paraître dans nos *Bulletins* (ce fut sa dernière publication académique) une curieuse analyse de plusieurs pièces du théâtre espagnol du XVIIe siècle qui se rapportent à la lutte mémorable soutenue dans les Pays-Bas pendant la seconde moitié du XVIe; il en montrait l'intérêt à la fois littéraire et historique, les parts de réalité et de fantaisie

[1] *Bull. de l'Acad.* (Lettres, etc.), n° 7, 1900, p. 578.

qui se mêlent dans ces œuvres où sont mis en scène Don Carlos, Philippe II et Montigny, Don Juan (par Enciso et par Montalvan), le duc d'Albe et Farnèse (par Lope de Vega), etc. Un peu plus tard, dans un article de la *Belgique artistique et littéraire : Un roi philosophe* (1), il reprit le même sujet à un autre point de vue. Il s'attacha à montrer qu'Enciso et que Montalvan avaient dessiné un Philippe II beaucoup plus conforme à la vérité historique que celui d'Otway, de Schiller, d'Alfieri et de Verhaeren.

* * *

Après les analyses, la synthèse. Elle est contenue, on le sait, dans les trois volumes qui portent un titre commun, *Espagnols et Flamands au XVIe siècle,* et dans le livre sur *Les Espagnols en Flandre : histoire et poésie.*

Le premier de ces ouvrages reprend et relie, en les mettant en rapport avec toute l'histoire des relations hispano-belges au XVIe siècle, des études antérieures d'histoire politique et diplomatique : *Charles-Quint, roi d'Espagne* (1910); *L'établissement du régime espagnol dans les Pays-Bas et l'insurrection* (1905); *La domination espagnole dans les Pays-Bas* (1906). C'est en réalité un exposé des principaux événements de notre histoire pendant une centaine d'années. Dans le premier volume, le règne de Philippe le Beau en Castille, la régence de Ximénès, l'avènement de Charles d'Autriche aux trônes de Castille et d'Aragon, l'insurrection des *Communeros;* dans le deuxième, l'avènement de Philippe II, les gou-

(1) 1er juin 1913.

vernements de Marguerite de Parme et du duc d'Albe; dans le troisième, Requesens, la *Pacification de Gand*, l'anarchie, les expéditions en Angleterre (l'*Armada*) et, en France, la cession des Pays-Bas aux archiducs Albert et Isabelle. Assurément, l'auteur expose des faits déjà connus, il revient (en les creusant encore) sur des questions déjà étudiées par lui; mais il le dit avec justesse; malgré le nombre des travaux antérieurs aux siens et « malgré l'abondance des sources, il reste des points obscurs, soit à cause du manque d'informations suffisantes, soit parce que la passion, l'esprit de parti chez les contemporains, les préventions chez les autres ont dénaturé les intentions et les faits » (1). Tous ces « points obscurs » il les éclaircit. Grâce à la connaissance des publications de ses prédécesseurs et surtout des sources espagnoles (livres et documents), largement utilisées par lui, Gossart — on peut le dire avec le meilleur des juges, M. Pirenne — a renouvelé pour bien des questions l'histoire de Charles-Quint et celle de Philippe II (2). Et il a solidement étayé les conclusions générales à quoi aboutissent son ouvrage *Espagnols et Flamands* et ses études préliminaires. D'aucuns avant lui avaient opposé

(1) *Charles-Quint, roi d'Espagne*, p. VII.

(2) *Bulletins*, 1919, nos 2-3, pp. 95-98 — Voir, à titre d'exemple, ses analyses sur l'apprentissage politique de Charles-Quint; sur la folie de Jeanne de Castille; sur le supplice de Montigny; sur la mission de l'archiduc Charles d'Autriche en Espagne; sur la politique de Don Juan; sur le démêlé de 1580-1581 entre Alexandre Farnèse et sa mère, Marguerite de Parme; sur les responsabilités de Farnèse dans le désastre de l'*Armada*, etc.

la politique « impérialiste » de Philippe II et celle, soi-disant plus modérée, de Charles-Quint; et, d'autre part, ils n'avaient voulu voir que le motif religieux parmi les raisons qui avaient fait agir le monarque espagnol. Gossart a été conduit à des résultats tout différents. Pour lui, le règne de Philippe continue, en le développant, celui de son père; le fils de Charles-Quint n'a pas seulement été guidé par le souci de faire triompher partout le catholicisme, mais aussi par une raison politique, le désir d'assurer l'hégémonie de l'Epagne. Ce sont là les deux idées qui dominent toute l'œuvre de Gossart et qui donnent à ses recherches une forte unité. Écoutons-le : « Si, malgré les nombreux travaux dont elle a été l'objet, la Révolution des Pays-Bas au XVIe siècle est encore imparfaitement connue, c'est qu'on a trop exclusivement envisagé le côté religieux de la lutte; on n'a guère vu en Philippe II que le champion du catholicisme; on n'a pas suffisamment tenu compte de la place que les Pays-Bas occupaient dans le système de sa politique générale. Par la cession qu'il lui avait faite de l'ensemble de ses États héréditaires, Charles-Quint avait chargé son fils d'une lourde tâche : le roi catholique ne devait pas seulement lutter contre la Réforme, il devait soutenir la suprématie de la maison d'Autriche dont il devenait le chef, et, dans l'accomplissement de ce double programme, c'est sur les Pays-Bas qu'il allait appuyer son action... La grande préoccupation de Charles-Quint dans les dernières années de son règne est d'affermir la prépondérance de l'Espagne en réunissant dans les mains de son fils la plus grande somme possible de puissance... Les intérêts de la maison d'Autriche, tel fut

le mobile de la politique de Charles-Quint et la raison de l'assujettissement des Pays-Bas à l'Espagne. De là aussi le régime oppresseur qui leur fut imposé plus tard... L'histoire de la domination espagnole dans les Pays-Bas n'est donc pas seulement l'histoire du conflit entre le fanatisme, d'une part, et la tolérance religieuse, de l'autre; c'est celle des efforts soutenus par le fils de Charles-Quint, afin de retenir sous le joug un pays qui lui servait de point d'appui aussi bien pour remplir son rôle de chef de famille de Habsbourg que pour s'acquitter de sa mission de champion du catholicisme... L'histoire du règne de Philippe II dans les Pays-Bas se rattache étroitement à celle de la politique générale de l'Espagne [1]. » Parvenu au terme de son ouvrage, aux dernières pages de son troisième volume, Gossart y insiste encore en d'autres termes : « Le règne de Philippe II ne peut être bien compris que si on le considère dans ses rapports avec celui de Charles-Quint, dont il est, à beaucoup d'égards, la continuation. C'est Charles-Quint qui a lancé l'Espagne dans la voie de cette politique d'aspirations ambitieuses, dont lui-même avait hérité de son aïeul Maximilien; c'est à l'Espagne qu'il confia le soin de maintenir la prépondérance de la maison d'Autriche en Europe; c'est à l'Espagne qu'il légua les Pays-Bas pour être le point d'appui de son action... La guerre à la Réforme et le maintien de la suprématie de l'Espagne sont ainsi les deux idées directrices de la politique générale de Philippe II. Elles se pénètrent, se confondent

[1] *L'Établissement du régime espagnol*, t. V, VI, XI, XI, XII.

d'ailleurs si intimement que, pour lui, l'une est la raison de l'autre... Il continua Charles-Quint, mais avec un tempérament et des moyens différents, appropriés au caractère espagnol [1]. » Cette définition de la politique de Philippe II, plus complexe qu'on a parfois voulu le reconnaître, a amené Gossart à tracer de ce monarque un portrait plus nuancé que ceux que nous devons aux historiens et aux poètes — du moins ceux de ce côté-ci des Pyrénées. Et le dessin de l'auteur d'*Espagnols et Flamands* paraît plus ressemblant, puisqu'il s'appuie sur des documents irrécusables. Philippe II ne fut pas un homme « tout d'une pièce... On l'a quelquefois représenté comme un souverain sanguinaire. L'expression est exagérée et même injuste : sa nature ne le portait pas à la cruauté. Mais il y avait chez lui deux hommes, le despote, poussé aux mesures les plus violentes par la conviction qu'il accomplissait une mission supérieure comme souverain, comme représentant de Dieu sur la terre; l'homme privé qui était plutôt bienveillant. Le second a été gâté par le premier. Dans ses rapports avec les siens, il était doux, affectueux... Lui qu'on a dit incapable même de sourire, il badine, il plaisante... Il se fit aimer de ceux, grands et petits, qui le servaient; il conquit l'affection des Flamands qui vivaient dans son entourage, et ils étaient très nombreux. » Mais voici le revers de la médaille : « Il a été dur, tyrannique; il n'a pas même reculé devant l'assassinat. Il a agi par des moyens détournés et par les procédés les plus artificieux,

(1) *La Domination espagnole*, pp. 241, 242, 243.

car il pratiquait l'art de la dissimulation et la duplicité à un degré qui étonne, même à cette époque de ruse et de mauvaise foi; son caractère est soupçonneux, sa prétention à vouloir tout diriger par lui-même était cause d'une lenteur extrême dans l'expédition des affaires. Son inertie, son indolence désespéraient Granvelle [1]. »

On voit, par ces citations, que Gossart ne se contentait pas de suivre les sentiers battus avant lui, soit qu'il étudiât la politique de Philippe II, soit qu'il crayonnât une esquisse de ce prince. Et ainsi il n'a pas seulement « apporté du neuf » par le détail de ses recherches, mais aussi par les conclusions générales à quoi elles l'ont conduit.

La même originalité se retrouve dans *Les Espagnols en Flandre,* le volume où il a groupé des études sur les pièces historiques des dramaturges et des poètes espagnols du XVIIe siècle. Il nous y fait voir comment les événements des Pays-Bas ont été compris par les écrivains d'outre-Pyrénées qui les ont introduits dans leurs œuvres; œuvres nombreuses, parce que (note Ernest Gossart) « la domination espagnole aux Pays-Bas a été marquée par des faits si considérables, des guerres si sanglantes, des événements si tragiques; tant de personnages se sont distingués dans ces luttes que les poètes castillans ne pouvaient manquer d'y chercher des sujets ». Voici d'abord des drames historiques où les auteurs essaient de brider leur imagination et de rester fidèles, parfois « jusqu'à l'audace », à la vérité : *El*

[1] *La Domination espagnole*, pp. 249-257.

Principe Don Carlos; El segundo Seneca de España de Montalvan, et *La Mayor hazaña del Emperador Carlos V*, d'Enciso; *La famosa comedia de Don Juan en Flándes; Los Españoles en Flándes; El Aldegúela*, et *El Asalto de Mastrique* de Lope de Vega; *El rebelde al Beneficio*, d'Ossorio; *Los Amotinados de Flándes* de Guevara, etc. Suivent des drames et des comédies militaires, notamment *El sitio de Breda* de Calderon, compositions semi-historiques exaltant le courage des officiers et des soldats espagnols; des poèmes, beaucoup plus rares, sur le duc d'Albe et sur le duc de Parme. Les œuvres en prose sont plus rares encore; les romans de mœurs ne contiennent que de courtes mentions des provinces belges, à l'exception de l'autobiographie romanesque d'Estevanille Gonzalez, mi-historique, mi-fantaisiste, d'un pittoresque achevé, et que l'auteur a, fort judicieusement, analysée dans le détail (1).

* * *

En 1862, Ernest Gossart avait fait la connaissance d'Émile Banning, son aîné d'un an, attaché comme lui au service du Catalogue de la Bibliothèque royale (2).

(1) Dans les papiers laissés par E. Gossart se trouve un manuscrit en état d'être publié. Sous le titre : *Charles-Quint et Philippe II dans l'ancien drame espagnol*, il analyse et met en rapport avec les événements qu'elles exposent de nombreuses pièces du XVIIe et du XVIIIe siècle, de Lope de Vega, de Monroy y Silva, d'Enciso, de Montalvan, de Mercua, etc. Quelques-uns de ces travaux ont déjà été mentionnés dans les *Espagnols en Flandre*; les autres sont étudiés pour la première fois.

(2) Voir la notice du général Brialmont sur Banning (*Annuaire* 1900).

Dès ce moment se nouèrent entre ces deux hommes les liens d'une fraternelle amitié que la mort seule devait rompre. Pendant trente-six années, ils se communiquèrent tous leurs écrits, tous leurs projets, toutes leurs pensées. Lorsque Gossart soumet à l'Académie des travaux historiques, c'est Banning qui les présente à la Classe en faisant, avec joie, ressortir leur valeur ; en 1898, au lendemain de la mort de Banning, c'est Gossart qui dépose à notre Bibliothèque toutes les œuvres publiées par son ami et qui, à cette occasion, révèle le nom de l'auteur de l'ouvrage : *La Belgique et le Vatican;* et depuis lors, fidèle au culte de l'amitié, il entendit consacrer une grande part de son activité à un devoir sacré pour lui : faire mieux connaître, pour le bien du pays, les idées et l'œuvre de l'éminent écrivain politique prématurément disparu. De là, ses publications, en deux volumes, des « inédits » de Banning, son étude consacrée à *Un Libéral chrétien* et le dernier de ses ouvrages : *Banning et Léopold II.*

Banning avait l'habitude de noter les réflexions que lui inspiraient ses lectures, les résultats de ses méditations, les observations que lui suggéraient les événements. Dès 1889, il avait prié Ernest Gossart de faire paraître, après sa mort, ces notes classées en quatre divisions : *Politique*, *Morale*, *Philosophie*, *Religion*. L'ode intitulée *Deux Novembre* devait leur servir de conclusion. Gossart se conforma scrupuleusement à ces désirs. En 1899, il éditait les *Réflexions morales et politiques* de Banning, en les faisant précéder du texte de la belle notice du général Brialmont. Il rendait ainsi à la mémoire qui lui était chère un éclatant service. Chacun

put admirer, à la lecture des *Réflexions*, la profondeur de la pensée de Banning, la vigueur de son style, sa clairvoyance, teintée de pessimisme, en matière politique et sociale. Deux ans plus tard parurent, toujours grâce aux soins pieux d'Ernest Gossart, cinq études réunies par l'éditeur sous un titre commun : *La Belgique au point de vue militaire et international.* Une commission discutait alors la question de la réorganisation de l'armée. Gossart, dont le patriotisme, égal à celui de Banning, était toujours en éveil, avait jugé le moment opportun pour faire entendre aux parlementaires et aux gouvernants une voix d'outre-tombe. A qui relit aujourd'hui les deux principales études parues en 1902 : *La défense de la Belgique au point de vue national et européen* et les *Considérations politiques sur la défense de la Meuse* (1), il est impossible de ne pas éprouver deux sentiments : une admiration sans réserve pour le prophète qui dénonçant le péril de l'Est, les dangers de la neutralité, les défauts de la frontière belge (Escaut, Limbourg, Luxembourg) au point de vue stratégique, a prédit, dans l'ensemble comme dans le détail, la catastrophe de 1914 ; une tristesse amère et profonde en constatant que les évidentes démonstrations de Banning ne firent presque aucune impression ni sur l'opinion ni sur le Parlement qui vota, peu après, la loi militaire néfaste de 1902. Il a fallu les jours d'épreuves — et de quelles épreuves ! —

(1) E. Gossart rappelle, dans sa préface, l'aventure arrivée à une copie du manuscrit des *Considérations*, publiée, avec des conclusions qui les dénaturaient, par Foucault de Mondion, à Paris, en 1891.

pour faire enfin comprendre à tous ce que l'esprit de Banning recélait de lucide clairvoyance et pour lui conférer, trop tard, une popularité posthume. Ce fut pour Gossart, aux tristes jours de l'occupation allemande, un réconfort et un honneur bien mérité que la visite de jeunes gens enthousiasmés par les idées de Banning, et venant saluer l'interprète le plus autorisé, le dépositaire le plus fidèle de la pensée du grand citoyen.

Mais ce n'est pas seulement en éditant les manuscrits de Banning qu'Ernest Gossart a su perpétuer le souvenir de son ami. Dès 1899, il donnait à la *Revue de Belgique* l'article intitulé *Un Libéral chrétien*, courte étude, bien remarquable par la sûreté de l'information, la finesse de l'analyse et vivifiée par la chaleur du plus noble sentiment. On n'a rien écrit, on n'écrira rien de plus juste sur l'auteur des *Considérations politiques* que ces quelques lignes : « Malgré ses goûts philosophiques, ses idées d'indépendance, ses vues très libérales, Banning était profondément chrétien ; il resta un spiritualiste convaincu, de même que, sans rien perdre avec l'âge de l'ardeur de sa jeunesse, il ne cacha jamais son aversion pour les théories contraires à ses larges idées de liberté et de tolérance. Il faudrait bien se garder toutefois de le considérer comme un poète égaré dans la politique. Il faisait soigneusement la part chez l'homme du mystique et du rationaliste. Il n'est en politique ni un utopiste, ni un rêveur. Il voyait juste, mais il voyait grand : c'était un enthousiaste. Sur un plus vaste théâtre il eût réalisé de grandes choses ou, pour mieux dire, il eût aidé à leur accomplissement, car son désintéressement lui faisait choisir sa place plutôt à l'écart : ce qu'il

recherchait, c'était la satisfaction d'avoir fait une œuvre utile, sans autre considération que celle de servir la justice et la vérité. On comprend que, dans son âge mûr, il se soit épris de Gladstone comme, dans sa jeunesse, il avait accordé son affection à Montalembert et à Lacordaire, ces champions de la liberté. » Le portrait est beau et ressemblant. Il fait honneur au peintre qui a réussi en quelques traits d'une délicate précision à dessiner complètement, sans que rien d'essentiel y manque, la physionomie morale de son modèle.

De 1893 à 1898, Banning avait réuni des notes sur sa carrière; il les destinait à ses enfants pour qu'elles servissent éventuellement à défendre sa mémoire. « On ne me reprochera pas, écrivait-il, d'avoir obéi, en rédigeant ces souvenirs, à un vain amour-propre; ce n'est pas après avoir dédaigné vivant l'éclat extérieur et la mise en scène que je les poursuivrais mort. Mais la vérité a des droits imprescriptibles; je n'ai pas voulu que mon silence pût aider à la céler ou à la travestir. » En s'aidant de ces notes inédites, Ernest Gossart étudia, au soir de sa vie, les rapports de son ami et de Léopold II, de 1867 à 1892, l'année de la disgrâce de Banning. Il fit de ses recherches le sujet de plusieurs communications aux membres de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques, dans leurs réunions privées de 1915; elles ont plus tard été groupées en un volume dont malheureusement notre vénéré confrère n'a pu voir ni la publication ni le succès [1].

---

[1] Voir dans le *Bulletin* de 1920 (nos 1-3) une note bibliographique sur cet ouvrage par M. G. Cornil (pp. 38-40).

Dans ce petit livre qui révèle bien des choses, ou met au point des faits jusqu'ici mal connus, grâce aux documents inédits qu'il a pu employer, Gossart définit d'abord le rôle joué par Banning, en 1867, dans l'affaire du Luxembourg, la part réelle qu'il a prise personnellement au mouvement qui tendait à la réunion du Grand-Duché à la Belgique. Collaborateur de Banning à ce moment, il conclut à l'intervention directe de son ami : « Est-il allé à Luxembourg ? Je croirais plutôt qu'il s'est rendu à Arlon, qu'il s'y est abouché avec des personnages chargés de diriger le mouvement (pour la réunion) et même que ce mouvement devait avoir lieu après le 11 mai (date de la Conference de Londres). » Gossart insiste sur la campagne de presse que Banning mena de 1867 à 1870, après et malgré le traité de Londres, en faveur d'un rapprochement entre le Grand-Duché et la Belgique. Le Roi l'appuyait énergiquement, jusqu'à prendre connaissance des manuscrits de ces articles. Cet intérêt que Léopold II portait à la question du Luxembourg n'a d'ailleurs jamais faibli ; s'il faut en croire Gossart, il s'est encore manifesté trente-sept ans plus tard : « En 1907, la situation paraissait indécise dans le Grand-Duché (le souverain n'y possédait pas d'héritier mâle). Nous sommes portés à croire que les pensées de Léopold II se reportèrent alors sur la polémique menée avec Émile Banning. Peut-être le Roi a-t-il cru un moment à la possibilité de terminer son règne en réparant par un acte glorieux la faute commise en 1839, si l'on peut dire avec Rogier que l'abandon a été une faute plutôt qu'une nécessité. Mais bien des difficultés s'opposaient à la réalisation du projet et, sans doute,

Léopold II ne s'arrêta pas longtemps à le caresser [1]. »

On n'ignorait pas que Banning avait mis tout son talent, servi par d'ardentes convictions, à la disposition de Léopold II, afin d'aider le Roi à gagner l'opinion à la cause du renforcement de l'armée et des fortifications de la Meuse. Le livre de notre confrère nous apporte sur ce point d'intéressantes précisions. C'est notamment l'histoire du célèbre discours de Bruges (1887), écrit par Banning sur des notes fournies par le Roi; des hésitations du chef du cabinet, M. Beernaert, pris entre sa majorité hostile au service personnel et les désirs royaux; de la ténacité de Léopold II, qui dut cependant sacrifier deux alinéas dont le livre reproduit le texte (p. 38) [2]. Ce ne fut pas le seul discours royal dû à la plume de Banning. Gossart nous révèle qu'il fut aussi l'auteur du discours prononcé à Bruxelles en 1888, à l'ouverture du grand concours international des sciences et de l'industrie (p. 47).

Comme on s'en doute, les pages les plus nombreuses du volume sont consacrées à la part prise par Banning dans l'œuvre de fondation et de développement de l'État du Congo : Conférence de 1876; Conférence de Berlin de

---

(1) L'hypothèse de Gossart a été confirmée après sa mort, par un article de l'*Indépendance belge* (mars 1919). Voir aussi notre livre : *La Question d'Occident*, chap. IV, II : *Le Luxembourg de 1871 à 1914.*

(2) Cf. l'ouvrage de M. E. Van der Smissen : *Léopold II et M. Beernaert.*

1884-1885; étude sur la traite des esclaves, sur le partage politique de l'Afrique. Elles font aussi connaître, pièces à l'appui, les causes de la disgrâce d'Émile Banning, qui, on le sait, refusa de souscrire à la politique économique adoptée en 1891 par le Souverain de l'État du Congo. Banning la réprouvait, comme fondée sur une extension abusive de la théorie du domaine de l'État : « On sut bien alors (en 1892) quelle était la cause de la disgrâce. On ignore les démarches, les concessions faites, les sacrifices d'amour-propre consentis par Émile Banning pour conjurer la rupture dans l'intérêt d'une œuvre qu'un fâcheux aveuglement mettait en péril. » Cette rupture mettait fin à une collaboration de vingt-cinq années. Gossart n'a pas voulu laisser le lecteur sur cette pénible impression: et dans les dernières pages de son travail il retrace, à grands traits, le caractère de la féconde association qui unit si longtemps deux hommes placés à des rangs bien divers, mais également animés d'un ardent patriotisme et habitués tous deux « à voir grand ». Les appendices du volume (50 pages de notes dues à Banning) complètent le récit par une documentation le plus souvent inédite.

* * *

Telle a été l'œuvre d'Ernest Gossart. Inspirée par l'amitié et par l'amour des lettres et de la science, elle possède une valeur historique durable; elle sera toujours consultée avec le plus grand fruit par ceux qui étudient notre histoire nationale, celle du XVIe ou celle du XVIIe siècle. Ajoutons qu'elle reflète exactement les

nobles qualités intellectuelles et morales de son auteur. Tous ceux qui se sont approchés de notre regretté confrère ont apprécié son affable bonté, son obligeance courtoise, sa modestie souriante. Ceux qui ont eu le privilège et l'honneur de le connaître plus intimement savent les vertus profondes qui accompagnaient et soutenaient ces qualités extérieures, d'ailleurs exquises : loyauté dans la pensée et dans les actes, délicatesse et générosité des sentiments, soumission à la vérité et au devoir, sous toutes leurs formes. Dans notre Académie, où tous étaient unis à lui « par une affection quasi familiale » (1), il occupa légitimement une grande place. Élu correspondant de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques le 9 mai 1898, devenu membre titulaire le 6 mai 1907 (2), il prit une part active à ses travaux, comme le prouve sa bibliographie. C'est qu'il avait une haute idée des obligations des membres de l'Académie, comme du rôle scientifique et national de cette institution. Choisi comme vice-directeur et directeur de la Classe, en 1914 et en 1915, il ne cessa pas, pendant la sombre période de la domination étrangère, de travailler, autant qu'il était en son pouvoir, à la sauvegarde des intérêts et de la dignité de l'Académie.

---

(1) PIRENNE, *loc. cit.*

(2) La Classe le délégua, le 5 décembre 1898, à la Commission de *Biographie nationale*, dont il fit partie jusqu'à sa mort. Parmi les notices qu'il a insérées dans la *Biographie nationale*, il faut citer au premier rang celle de Philippe II, « véritable modèle par la scrupuleuse exactitude autant que par la sobriété magistrale. » (P. BERGMANS, *Rapport* de 1914-1919.)

Il ne cessa pas non plus de croire, malgré les vicissitudes des événements, à notre victoire finale. Patriote clairvoyant, il pouvait se louer d'avoir avant la guerre, et comme Banning, essayé de montrer à l'opinion le péril qui menaçait notre pays; historien, il connaissait trop bien le passé de la Belgique pour désespérer jamais de son avenir. Que de fois sa parole, fortifiée par la connaissance approfondie de nos annales, a réconforté, aux heures tragiques, ceux qui l'entouraient de leur respectueux attachement! Malgré l'altération de sa santé, malgré son grand âge, il put traverser la crise de la Grande Guerre, grâce à cette fermeté d'âme, grâce aussi aux soins que lui prodiguaient celles dont la vie était tendrement et étroitement unie à la sienne. Lorsque s'approcha la mort, il la contempla avec la sérénité du sage; car avant de nous quitter, il avait eu « la joie de voir le droit et la justice triompher en même temps que la patrie » (1). Sa disparition a été, elle sera toujours douloureusement ressentie par ceux qui l'ont connu. C'est qu'à leurs yeux Ernest Gossart n'a pas été seulement un érudit, un historien de grand mérite, dont l'œuvre fait honneur à l'Académie et au pays, mais aussi un homme de bien, universellement aimé et respecté.

L. LECLÈRE.

(1) PIRENNE, *loc. cit.*

BIBLIOGRAPHIE.

TRAVAUX ACADÉMIQUES.

Mémoires.

Charles-Quint et Philippe II. Étude sur les origines de la prépondérance politique de l'Espagne en Europe. (*Mém.* in-8°, t. LIV. 1896.)

Notes pour servir à l'histoire du règne de Charles-Quint. (*Ibid.* t. LV, 1897.) [L'apprentissage politique de l'empereur, réimprimé dans *Charles-Quint, Roi d'Espagne*].

Bulletins (3e série).

Note sur des publications, en partie anonymes, de M. Émile Banning. (T. XXXVI, 1898, pp. 432-434.)

Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques.

Quelle part de responsabilité doit-on attribuer à Philippe II dans l'exécution des comtes d'Egmont et de Hornes? (1899, pp. 234-244.)

Note sur deux ouvrages publiés par M. Rodriguez Villa : *D. Francisco de Mendoza, almirante de Aragón,* et

Historia del serenissimo señor D. Juan de Austria por Baltazar Porreño. (1899, pp. 717-719.)

Projet d'érection des Pays-Bas en royaume sous Philippe II. (1900, pp. 558-578.)

Charles-Quint à Haguenau en 1552. (1901, pp. 472-474.)

Un livre d'Érasme réprouvé par l'Université de Louvain. (1902, pp. 427-445.)

Note sur un ouvrage publié par M. Rodriguez Villa : *El Emperador Carlos V y su corte, según las cartas de D. Martín de Salinas.* (1905, pp. 137-140.)

Rapport sur le mémoire de M. Magnette : *Les Émigrés français aux Pays-Bas, 1789-1794.* (1907, p. 463.)

Rapport sur le mémoire de M. Lonchay : *Étude sur les emprunts des souverains des Pays-Bas.* (1907, p. 922.)

La Révolution des Pays-Bas au XVIe siècle dans l'ancien théâtre espagnol. (1910, nos 2 et suiv.)

Adolphe Quetelet et le prince Albert de Saxe-Cobourg, 1836-1861. (1919, pp. 211-254.)

Biographie nationale.

Notices : Camille Nothomb; Pontus Payen; Frédéric Perrenot; Thomas Perrenot; Philippe II; Octave Piccolomini; Simon Renard; Requesens; André de Soto.

TRAVAUX NON PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE.

Antoine de La Salle, sa vie et ses œuvres inédites. S. l. n. d. (Extr. du *Bibliophile belge*, t. VI, 1871.)

Un autodafé à Valladolid en 1559. Épisode de l'histoire du protestantisme en Espagne. *Revue de Belgique*, septembre 1875.

Le chroniqueur Garibay chez Plantin. (Extr. du *Bibliophile belge*, t. XI, 1876.)

La domination flamande en Espagne, 1517-1520. Bruxelles, 1877. (*Revue de Belgique.*) [Article réimprimé en partie dans *Charles-Quint, Roi d'Espagne*].

Ministère de l'Intérieur. Catalogue des ouvrages mis à la disposition des lecteurs dans la salle de travail du Bureau de traduction. Bruxelles, 1880. (Anonyme.)

Ministère de l'Intérieur. Bureau de traduction. Catalogue des ouvrages périodiques que reçoivent les principales bibliothèques de Belgique. Bruxelles, 1881. (Anonyme.)

Bibliothèque royale. Section des Périodiques. Catalogue des ouvrages périodiques mis à la disposition des lecteurs dans la salle de travail. 1re édit. Bruxelles, 1882. (Anonyme.)

Les relations militaires de Vincart. (Extr. des *Annales du Bibliophile belge*, 1883.)

L'Invincible Armada. (*Revue de Belgique*, décembre 1886.) [Refondu dans *Espagnols et Flamands au XVIe siècle*].

Deux filles naturelles de Charles-Quint, Thaddée et Jeanne. Bruxelles, 1892. (Extr. de la *Revue de Belgique.*)

Jeanne la Folle, d'après une publication récente. (Extr. de la *Revue de l'Instruction publique*, t. XXXV, 1892.) [Réimprimé dans *Charles-Quint, Roi d'Espagne*].

Estevanille Gonzalez. Un Bouffon espagnol dans les

Pays-Bas au XVIIe siècle. Bruxelles, 1893. (Extr. de la *Revue de Belgique.*) [Réimprimé, en partie, dans *Les Espagnols en Flandre*].

Élisabeth d'Angleterre et ses prétendants. Bruxelles, 1896. (Extr. de la *Revue de Belgique.*)

Le Passe-temps de Jean Lhermite, mémoires d'un gentilhomme de la chambre de Philippe II. (Extr. de la *Revue de l'Instruction publique,* t. XI, 1897.)

Un Libéral chrétien, Émile Banning. Bruxelles, 1899. (Extr. de la *Revue de Belgique.*)

Antoine de La Salle, sa vie et ses œuvres. 2e édition. Bruxelles, 1902.

Espagnols et Flamands au XVIe siècle : L'établissement du régime espagnol dans les Pays-Bas et l'insurrection. Bruxelles, 1905, 1 vol. — La domination espagnole dans les Pays-Bas à la fin du règne de Philippe II. Bruxelles, 1906, 1 vol.— Charles-Quint, Roi d'Espagne, Bruxelles, 1910, 1 vol.

L'Auberge des Princes en exil. Anecdotes de la Cour de Bruxelles au XVIIe siècle. Bruxelles, 1905, 1 vol. avec planches.

Un divertissement à la Cour des Archiducs en 1608. (*La Belgique artistique et littéraire,* octobre 1909.) [Réimprimé dans *Les Espagnols en Flandre*].

La Bru de l'infante Isabelle. (*Revue de Belgique,* novembre 1909.)

Un Roi philosophe. Philippe II dans l'ancien théâtre espagnol. (Extr. de la *Belgique artistique et littéraire,* 1er juin 1913.)

Les Espagnols en Flandre. Histoire et poésie. Bruxelles, 1914, 1 vol.

Publication de deux ouvrages d'Émile Banning : *Réflexions morales et politiques* (Bruxelles, 1899); *La Belgique au point de vue militaire et international.* (Bruxelles, 1901.)

Émile Banning et Léopold II (1867-1892). Collection du *Flambeau* (1920).

Collaboration : *Revue de Belgique; Le Bibliophile belge; Annales du Bibliophile belge; Revue de l'Instruction publique; Belgique artistique et littéraire.*

Direction : *Athenæum belge* (1878-1883).

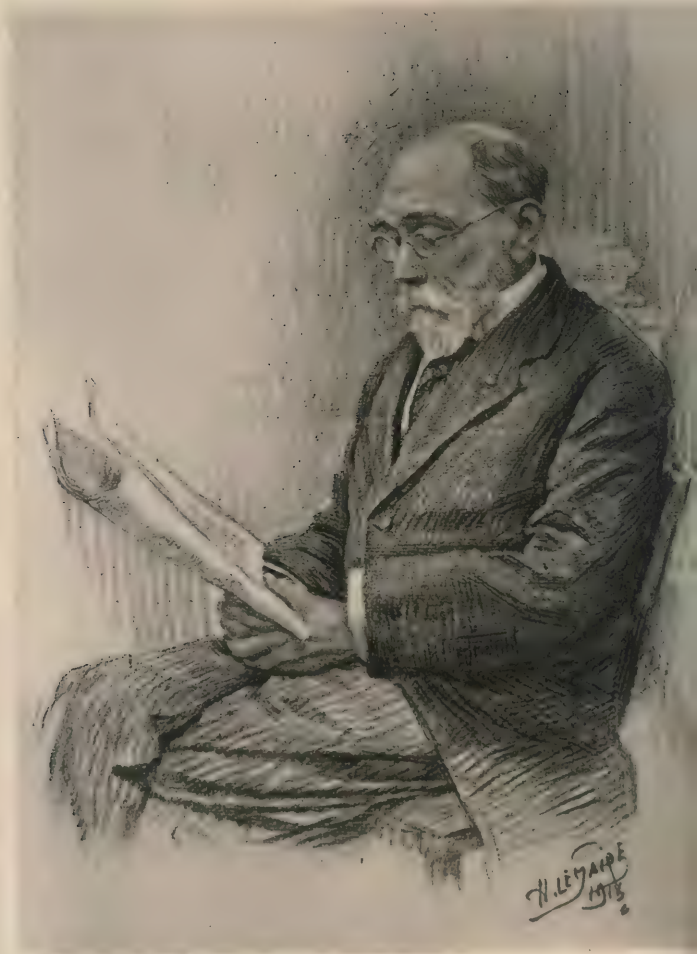

M. E. Mathieu

NOTICE

SUR

ADOLPHE PRINS

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

né à Bruxelles le 2 novembre 1845, décédé à Ixelles le 29 septembre 1919.

Avec notre confrère M. Adolphe Prins a disparu un homme qui faisait infiniment honneur à la Belgique et dont la situation dans notre pays était exceptionnelle et, jusqu'à un certain point, unique. Criminaliste savant, professeur éloquent et populaire, publiciste fécond, conférencier écouté, fonctionnaire éminent, il possédait de nombreux titres à notre estime et à notre admiration. Mais il fut en réalité quelque chose de plus que tout cela. Durant près de quarante ans, il ne cessa point d'être un excitateur des esprits et — que l'on nous pardonne cette expression — un infatigable remueur d'idées. L'époque où il vécut abonda en transformations de tout genre. Les institutions politiques se modifièrent. Emportée par

un élan irrésistible, la société s'orientait rapidement vers un régime de plus en plus démocratique. Dans l'ordre économique, des dogmes qui paraissaient jouir d'un prestige incontesté furent assaillis ou ruinés. Le socialisme se propagea. Sur une foule de points, des problèmes nouveaux surgirent, En un mot, pour employer une formule devenue banale, le monde « évolua ». D'une telle évolution, bien des personnes qui la subissent et qu'elle entraîne n'ont qu'une conscience fort obscure. Mais il est des intelligences plus attentives, plus impressionnables, frémissant davantage au contact des souffles véhéments ou subtils qui parcourent notre atmosphère morale, et s'inquiétant de leur origine et de leur direction. M. Prins appartenait à cette famille d'esprits. Il observait, il réfléchissait, il éprouvait des émotions, il essayait de conclure. Quand il croyait avoir quelque chose à dire, il le disait avec la plus rare franchise. Il exprimait sa pensée dans des études détachées, dans des ouvrages, dans des conférences et des discours. Et comme il était excellent écrivain et que sa parole, pleine de chaleur, avait un charme captivant, on le lisait volontiers et on l'écoutait avec un vif plaisir. Il n'est pas une de ses études, pas une de ses conférences qui n'ait eu un retentissement plus ou moins prolongé. La presse s'emparait de la question qu'il avait traitée, soit pour exalter les doctrines qu'il avait défendues, soit aussi pour en contester la valeur. Ces polémiques n'étaient point pour l'intimider. Bien au contraire, il les eût plutôt réclamées. Ce qui importait à ses yeux, c'est que l'on ne passât point avec indifférence à côté de certains problèmes qui lui paraissaient d'un intérêt vital. Vital

en ce sens que la vie même des sociétés dépend de leur solution.

A supposer même que l'on ne se ralliât point à sa manière de voir, comment n'aurait-on pas été touché de cette absolue sincérité, de cette noblesse d'accent, image d'une âme dont rien n'altéra jamais la droiture, la délicatesse, la parfaite bonté. Ceux-là mêmes qui résistaient à la force de ses démonstrations — et confessons que ce fut parfois notre cas — pouvaient difficilement se soustraire aux séductions d'une intelligence dont les contrastes les intéressaient. M. Adolphe Prins était à la fois audacieux et un peu craintif. Les conceptions les plus modernes, les réformes les plus généreuses ne l'effrayaient aucunement. Mais, d'autre part, il ne pouvait se défendre de cette croyance que la société actuelle, issue de la Révolution française, côtoie fréquemment l'anarchie et qu'il est nécessaire de trouver pour elle des cadres et des digues. Un régime dans lequel aurait prévalu une autorité très ferme, mais en même temps infiniment libérale, humaine et éclairée, aurait eu vraisemblablement ses préférences. Mais il avait l'esprit trop fin pour n'avoir pas aperçu les difficultés que présente la réalisation de cet idéal désirable, et il écoutait avec indulgence ceux de ses amis qui l'exhortaient à témoigner plus de confiance au génie orageux de la liberté, ainsi qu'aux vertus solides de la démocratie.

Nous venons de faire allusion aux amis de M. Prins. Il en eut beaucoup, et qui eurent pour lui une affection durable et profonde. Lorsqu'on a eu la bonne fortune d'être au nombre des élèves de M. Prins, que l'on a

bénéficié de son enseignement, et qu'après cela, pendant de longues années, on a vécu dans son entourage, et quelque peu dans son intimité, on doit forcément conserver de sa personnalité un souvenir qui demeurera toujours vivant. Et puisqu'il est difficile, en une semblable matière, de ne pas évoquer des souvenirs personnels, qu'il nous soit permis de rappeler qu'au cours des cruelles années de l'occupation étrangère, les liens d'amitié qui nous unissaient à M. Prins se sont encore resserrés. Que de fois nous avons mis en commun nos anxiétés et nos espérances! Que de fois nous nous sommes entretenus de ce que serait, après cette épreuve décisive, l'avenir de notre pays. M. Prins rêvait d'une Belgique plus étroitement unie, plus généreuse, plus équitable, affranchie de stériles compétitions. Il lui a été donné d'assister à l'effrondement de la puissance allemande et à la victoire des Alliés. Les efforts qui, après la libération de notre territoire, s'accomplirent en vue de procurer à notre pays les avantages d'un gouvernement d'union nationale, obtinrent de sa part, cela va sans dire, une adhésion sans réserve. Si la violence des passions humaines doit, en fin de compte, amener l'échec d'une politique de conciliation, avec quelle mélancolie M. Prins, s'il eût vécu, aurait assisté à la ruine d'un idéal de paix civique qu'il n'avait jamais cessé de chérir [1].

---

[1] Peu de semaines après la mort de M. Prins, M. Henri Jaspar a publié dans la revue *Le Flambeau* (livraison du 15 décembre 1919), une étude pleine d'éloquence et d'émotion, dans laquelle la physionomie de son ancien professeur, demeuré son ami, est évoquée avec une admirable justesse.

Avant d'aborder l'examen de l'œuvre scientifique et littéraire de M. Adolphe Prins, il nous reste à dire quelques mots de son existence et de sa carrière. Cette existence fut droite, simple et digne et connut, dans toute sa plénitude, le bonheur domestique.

M. Adolphe Prins naquit à Bruxelles le 2 novembre 1845 et mourut le 29 septembre 1919. Il fit ses études à l'athénée, puis à l'Université de Bruxelles. Inscrit au barreau de Bruxelles le 8 avril 1868, il renonça à la profession d'avocat en 1883 pour occuper, au département de la justice, le poste d'inspecteur général des prisons du royaume, fonction qu'il conserva jusqu'en 1917. Dès le 2 juillet 1878, il avait été chargé par l'Université de Bruxelles du cours de droit pénal et de procédure pénale. Le titre de professeur lui fut conféré en 1879. Il resta titulaire de la chaire de droit pénal et de procédure pénale jusqu'au 1er février 1919. De 1882 à 1884 il fit le cours de droit naturel. La Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique le choisit en qualité de correspondant le 7 mai 1888 ; il fut élu membre effectif de ce corps, le 4 mai 1891. Rappelons enfin que le prix quinquennal des sciences sociales lui fut attribué en 1902.

On nous permettra de ne pas insister sur les fonctions multiples qu'il eut à remplir au cours de sa carrière et qui lui furent confiées, spécialement par le Gouvernement belge, en raison de l'autorité qu'il avait acquise comme sociologue et comme criminaliste. Bornons-nous à mentionner qu'il fut président de l'Institut international de droit pénal, membre, puis président du Conseil permanent de législation et qu'on allait lui offrir la

présidence du Conseil supérieur des œuvres de l'enfance au moment où la mort vint le frapper.

Pendant une période de près de quarante ans, son activité se partagea entre son enseignement et ses fonctions administratives. Comme professeur, il fut de tout premier ordre. Sa parole chaleureuse et vivante, la constante élévation de sa pensée, les vastes perspectives qu'il ouvrait à ses auditeurs, et en même temps la solidité de la doctrine, lui gagnaient la confiance et le respect de ses élèves. Comme membre de la haute administration de notre pays, il fut le promoteur de plusieurs réformes salutaires et d'un intérêt capital. Il est superflu d'ajouter qu'il participa aux travaux de nombreux congrès et commissions et que son autorité y fut toujours considérable. Son activité littéraire se manifesta au début de sa carrière par un recueil de vers et par deux ou trois romans (1). Il ne tarda pas à délaisser ces genres un peu profanes et ses travaux furent désormais consacrés exclusivement au droit criminel, à la science politique et à la sociologie. C'est dans ces ouvrages qu'il mit le meilleur de sa pensée, et ce sont eux qui garantissent à sa mémoire une célébrité qui ne s'effacera point.

* * *

(1) Le volume de vers *Poésies* fut publié en 1870 en collaboration avec M. Hermann Pergameni. Les nouvelles ont pour titres : *Jacques Herzmann ; Souvenirs d'un Jeune Bourgeois* (1872) ; *Julie Ferranti* (même date), *La destinée de Paul Harding* (1874). M. Prins ne semblait pas attacher beaucoup d'importance à ces œuvres de jeunesse, qui renferment cependant des croquis assez pénétrants (et parfois doucement satiriques) de la société bruxelloise de cette époque.

M. Adolphe Prins fut un criminaliste renommé. Les travaux qu'il publia sur le droit pénal lui valurent dans le monde entier une véritable illustration. Il consigna les idées dont il s'était fait le défenseur, de même que les principes directeurs de son enseignement, dans plusieurs ouvrages, au nombre desquels il convient de mentionner en première ligne les recueils d'études intitulés *Criminalité et Répression; La Défense sociale et les Transformations du droit pénal*; enfin et surtout son grand traité publié sous le titre de *Science pénale et Droit positif* (1). Ce traité est demeuré pour les anciens élèves de M. Prins un véritable bréviaire, et de nombreuses générations de jurisconsultes n'ont pas cessé de le feuilleter avec le plus grand profit.

Il va sans dire que M. Prins, criminaliste excellent, se trouve fort à l'aise dans ce qu'il est permis d'appeler la technique du droit pénal. Il nous parle avec méthode, avec clarté, des questions qui forment inévitablement la matière d'un cours de droit criminel. C'est avec compétence qu'il nous entretient des circonstances aggravantes, de la récidive, de l'emprisonnement cellulaire. S'il s'en était tenu à cette manière exclusivement juridique d'envisager le droit pénal, il n'en aurait pas moins été un professeur très estimable, auteur de travaux solides et substantiels. Mais, nous le savons, il était quelque chose de plus qu'un professeur de droit. C'est la

(1) *Criminalité et Répression. Essai de science pénale* (Bruxelles, 1886). — *Science pénale et Droit positif* (Bruxelles et Paris, 1899). — *La Défense sociale et les Transformations du droit pénal* (Bruxelles, 1910).

société humaine, dans sa riche complexité, qu'il n'a cessé d'étudier avec une curiosité ardente. Son esprit était essentiellement celui d'un sociologue. S'il est vrai — ainsi que M. Prins l'a pensé avec raison — que le droit pénal a d'intimes rapports avec la sociologie, on comprendra sans peine qu'une telle manière de voir influera profondément sur l'importance relative des problèmes que le droit pénal propose à notre attention, de même que sur les solutions qu'ils réclament. Aux yeux de M. Prins la « Science pénale » enveloppe et domine le « Droit positif », et l'on conçoit dès lors que cette double appellation ait servi de titre à son principal ouvrage.

Comme criminaliste, M. Prins s'oppose à ce qu'il est permis d'appeler l'école classique. Pour lui l'infraction n'est pas avant tout un phénomène individuel, qui doit être mis en relation avec la volonté du criminel ou du délinquant; elle est essentiellement un fait social, le produit malsain d'un ensemble de circonstances.

De cette conception dérivent des conséquences multiples, dont l'action se fera sentir dans les domaines les plus divers.

Premièrement, dans celui de la morale et de la psychologie. Tout criminaliste, pour peu qu'il ait l'instinct et le goût de la philosophie, ne pourra se dérober à l'examen du grave problème de la responsabilité. La notion traditionnelle et simple — beaucoup trop simple — de la liberté humaine offre au criminaliste vulgaire de merveilleuses facilités. L'homme, etant libre de choisir entre le bien et le mal, est condamnable s'il s'est porté vers le mal. C'est même en cela que consiste sa responsabilité. Cette liberté que nous prêtons si généreusement aux

hommes, et plus spécialement à ceux d'entre eux qui ont failli, est-elle autre chose qu'une fiction? Bien des penseurs, placés en face de ce redoutable dilemme, dont les deux branches sont le libre arbitre et le fatalisme, ont quelque peu hésité et ont cherché à découvrir des solutions conciliatrices. M. Prins, à son tour, aurait bien voulu faire la part de la liberté individuelle et la part des influences physiologiques et sociales. Nous ne dirons certes pas qu'il a échoué dans ces tentatives de transaction. Mais enfin le problème est d'une difficulté presque désespérante. De ses études et de ses méditations, M. Prins tira cette conclusion, en somme fort judicieuse, que l'on s'égare presque à coup sûr lorsqu'on cherche à donner comme fondement au droit pénal une conception philosophique telle que le déterminisme ou l'indéterminisme. C'est sur une autre base, plus concrète, plus aisée à définir, que doit reposer le pouvoir de réprimer le crime.

A l'époque où écrivait M. Prins, la théorie classique et commode de la liberté humaine était, au point de vue du droit pénal, fortement battue en brèche. Une doctrine célèbre, et qu'a principalement illustrée le nom de Lombroso, liait le penchant au crime à une dégénérescence physiologique. Cette dégénérescence, disait-on, s'accuse par des signes extérieurs. Le criminel porte sur son visage, et aussi sur d'autres parties de son corps, les stigmates d'un méfait qu'il n'a pas encore commis, mais qu'il est vraisemblablement appelé à commettre. Le type de « l'homme criminel » jouit, pendant un certain temps, d'une sorte de popularité dans le monde des criminalistes. Parmi les observations que relevèrent les

disciples de l'école de Lombroso, il en est beaucoup qui témoignent d'une rare perspicacité et qui sont vraies. Il n'est que trop certain que le penchant au crime a fréquemment des racines profondes dans la constitution physique du criminel et que cette constitution se révèle, dans bien des cas, par des particularités extérieures. Mais il n'en est pas toujours ainsi, et, d'un autre côté, des constatations relatives soit à la conformation d'un crâne, soit à des tares physiologiques, si même on doit les tenir pour scientifiquement exactes, sont d'un bien faible secours au moment où il importe de dire si un inculpé est coupable et quel est le degré de sa culpabilité.

Quelque intérêt qu'aient inspiré à M. Prins les travaux de l'école de Lombroso, il ne tarda pas à comprendre tout ce que leurs conclusions avaient d'insuffisant, et c'est ailleurs qu'il chercha les données du problème de la répression. Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, le crime est essentiellement, à ses yeux, un produit du milieu social. De cette constatation il déduisit des conclusions du plus grand intérêt, d'une part en ce qui concerne la répression elle-même, d'autre part en ce qui regarde la mise en œuvre de mesures préventives.

Si le crime procède du milieu social, à quoi servirait-il d'appuyer la répression sur des conceptions philosophiques ou religieuses? Avons-nous le droit d'affirmer, avec l'antiquité et le moyen âge, que le criminel doit expier son forfait? Ou de prétendre, avec la philanthropie moderne, que l'homme, étant naturellement perfectible, est toujours susceptible d'être amendé par la peine? Ce n'est pas que M. Prins méconnaisse les progrès qu'ont

su réaliser des théories généreuses, fruit d'une civilisation plus humaine. Elles ont puissamment contribué à l'abandon de rigueurs inutiles. Mais la question a toujours été de savoir — et elle est encore de savoir — quel est le fondement du droit de punir. Et ce fondement, on ne peut le trouver, d'après M. Prins, que dans la nécessité de la *défense sociale*. Le criminel est socialement dangereux et, par suite, la société a le droit et le devoir de se prémunir contre ses agressions.

Si le crime est un fait social, et non pas seulement la manifestation d'une volonté isolée, ayant mal usé de la liberté qui lui était départie, il importe de savoir avec précision comment ce fait social est possible et de quelle manière il se produit. M. Prins a fort bien vu qu'il existe dans la société une véritable classe de criminels, classe où se rencontrent des individus dont l'intégrité physiologique est atteinte, ou dont la volonté est incapable de résister à l'appel d'instincts malfaisants, ou qui enfin ont été pervertis dès leur jeune âge par les exemples que leur proposait un milieu dépravé. Chez ces êtres, tristes victimes d'une déchéance morale, le penchant au crime a quelque chose d'invincible. C'est ce que démontre notamment, avec une évidence irrécusable, le rôle de la récidive dans la criminalité : la plupart des crimes et des délits sont l'œuvre de récidivistes.

La société est donc en butte aux attaques d'ennemis qui sont, en quelque façon, des révoltés professionnels. Elle se défendra, cela va s'en dire, elle doit se défendre. Mais de quels procédés va-t-elle faire usage? Il est superflu de dire que M. Prins se garde soigneusement de conseiller l'emploi d'aucune sorte de terrorisme. Son

âme, si généreusement humaine, avait en horreur la cruauté. Il était assez instruit de l'histoire du droit pénal pour avoir pu constater l'inanité des systèmes fondés sur l'intimidation. Mais il n'a cessé de s'élever avec une extrême énergie contre tout système répressif qui aboutit à l'application automatique et indéfinie de peines de courte durée, frappant d'opiniâtres récidivistes. Il proteste, en d'autres termes, contre le caractère mécanique de la répression. Il faut que la peine s'adapte à l'individu et qu'à cet égard on abandonne au juge une plus grande liberté d'appréciation. (M. Prins, à plusieurs reprises, s'est fait le défenseur de la « sentence indéterminée ».) Mais quand le juge a effectivement affaire à un délinquant opiniâtre (ce dont la récidive est ordinairement une preuve suffisamment convaincante), il y a lieu de mettre ce délinquant hors d'état de nuire. Un internement prolongé est, à ce point de vue, un remède nécessaire. Il se rencontre malheureusement dans la société des êtres qui, peut-être pour des raisons d'ordre physiologique, sont atteints d'une incurable débilité morale. Ils séjournent, en quelque sorte, sur la frontière du crime ou du délit, frontière qu'ils risquent à tout instant de franchir. Ce sont les « anormaux », les « défectueux » (entre une raison intacte et la démence proprement dite, il existe de multiples degrés). Ce ne sont pas des prisons, ce sont des asiles qui devraient ouvrir leurs portes à ces infortunés. En d'autres termes, à une répression trop volontiers mécanique et fréquemment illusoire, il convient de substituer, quand la chose est possible, un système méthodique de mesures préventives.

Ne nous dissimulons pas que la doctrine de la « défense

sociale, de la « préservation sociale » humaine et vraiment philanthropique par certains côtés, en présente également d'autres où semble se marquer une certaine dureté. Elle aboutit, en bien des cas, à frapper sévèrement des délinquants, moins encore pour les infractions qu'ils ont déjà commises que pour les infractions qu'ils commettront vraisemblablement dans l'avenir. Et à ceux qui soutiennent que cette doctrine est psychologiquement exacte, et au surplus justifiée par une douloureuse expérience, il resterait peut-être à répondre que la société, arbitre autorisé des actes qui l'ont matériellement lésée, ne l'est point de possibilités provisoirement ensevelies dans les replis d'une conscience.

Quelque opinion que l'on professe à ce sujet, ce serait faire tort à la doctrine de la défense sociale que de séparer les moyens répressifs qu'elle conseille des moyens préventifs dont elle recommande également l'application. Puisqu'il existe une classe de criminels, ne ménageons aucun effort pour empêcher que cette classe fasse des recrues. Éloignons d'elle les mendiants et les vagabonds ; protégeons ces malheureux contre les tentations auxquelles il leur serait difficile de résister. Et surtout songeons aux enfants. Soustrayons à des influences corruptrices ces jeunes êtres dont l'âme est encore tendre et docile, susceptible de recevoir par l'éducation des germes bienfaisants qui, plus tard, fructifieront.

Quand la doctrine qui considère le crime comme un « fait social » n'aurait d'autre mérite que d'avoir mis en pleine lumière la nécessité d'organiser un régime protecteur de l'enfance, elle aurait encore droit à notre

gratitude. De ces mesures protectrices, M. Prins a été dans notre pays, non seulement le défenseur le plus persévérant, mais encore le promoteur le plus influent, et, en somme, l'artisan par excellence. C'est là peut-être son titre de gloire le plus sûr. Ce qu'a été son rôle en cette matière, nous tâcherons de le montrer, lorsque nous aurons à parler de sa collaboration assidue aux lois sociales qui furent successivement promulguées en Belgique.

*
* *

De toutes les parties de l'œuvre de M. Prins, celle qui, à coup sûr, eut le plus de retentissement, et où se révèlent, avec le plus de clarté, ses sentiments intimes et ses espérances, est constituée par ses études politiques et sociales.

Ces études s'échelonnent sur un espace de trente-cinq années. Elles ont été rassemblées par lui dans quatre volumes distincts. Les premières ont paru en 1884. L'auteur, jeune encore, y laisse percer les inquiétudes qui, dans le cours de sa longue carrière, ne cesseront pas de l'obséder. Les dernières, publiées immédiatement après la guerre, traduisent, en termes d'une admirable éloquence, les préoccupations suprêmes de ce noble esprit [1].

---

[1] Ces quatre ouvrages sont : *La Démocratie et le Régime parlementaire* (1884) ; *L'Organisation de la Liberté et le Devoir social* (1895) ; *De l'Esprit du gouvernement démocratique* (1905) ; *La Démocratie après la guerre* (1918). Ces volumes contiennent des études inédites, en même temps que des articles et conférences, etc., déjà publiés auparavant.

Les essais politiques de M. Prins sont dominés sans exception par une même pensée directrice et, somme toute, se rapportent à un seul sujet. Ils forment une critique de la démocratie. Critique, bien entendu, au sens scientifique du mot, c'est-à-dire effort loyal pour discerner les éléments dont est composé un objet. Critique exempte de toute espèce de malveillance et de prévention. Critique néanmoins en ce sens que l'auteur ne s'en laisse imposer par aucune formule. Critique enfin où s'accuse une tendance au pessimisme, aux appréhensions sombres plus souvent et plus volontiers qu'une joyeuse confiance dans l'avenir.

La démocratie est, à notre époque, un grand fait historique. M. Prins était beaucoup trop perspicace pour n'avoir pas compris tout ce que ce fait a d'inéluctable. Mais il s'est demandé si la démocratie est capable de procurer à la société politique la stabilité, la prospérité, l'ordre et la justice, attributs à défaut desquels fatalement elle dépérit et dégénère. Une telle question, bien d'autres penseurs, prédécesseurs ou contemporains de M. Prins, l'ont formulée également, et quelquefois avec angoisse. Il est d'autant plus intéressant de connaître la réponse que M. Prins a cru pouvoir y faire.

A ses yeux, la démocratie sera viable et franchement salutaire à la condition d'être organisée. Or, jusqu'ici, elle ne l'est point, et c'est là qu'il faut chercher la cause principale du malaise dont souffre la société moderne.

L'état inorganique dans lequel nous vivons — et au sein duquel nous nous débattons — procède de l'application obstinément logique, à la fois inflexible et téméraire, des principes au nom desquels furent répudiées les

traditions de l'ancien régime. Non pas que l'ancien régime méritât d'être conservé. La vertu des institutions qu'il avait élaborées était en très grande partie éteinte; des abus de tout genre le dévoraient; sa ruine était inévitable. Mais la Révolution française, dans son désir de réagir contre ces abus et d'en prévenir le retour, alla beaucoup trop loin. Égarée par les sophismes de Rousseau et par la théorie fameuse et arbitraire du *Contrat social*, elle aboutit à un individualisme excessif. Les hommes de la Révolution française n'aperçurent dans la société humaine qu'une agglomération d'individus, tous libres, tous égaux, ayant pour devoir essentiel le développement de leurs facultés propres. En face d'eux ne subsistait plus que l'État, centralisateur et omnipotent, théoriquement organe et représentant de la volonté collective, en réalité instrument aux mains des personnalités, des partis politiques, des factions qui ont réussi à s'emparer du pouvoir. On ne conjurera les inconvénients et les périls d'un individualisme outré qu'en bâtissant l'édifice politique au moyen des matériaux que la société elle-même a préparés et qui se trouvent, en quelque sorte, à pied d'œuvre. Ces matériaux sont constitués par les groupements qui, sous l'action de forces multiples, apparaissent inévitablement. Ces groupements, ces associations, c'est là ce qu'il y a de réellement vivant dans une société L'individu isolé, muni de droits et de devoirs, n'est qu'une abstraction. L'homme fait nécessairement partie de tel ou tel groupe organisé, et fréquemment de plusieurs groupes. Vouloir oublier l'existence de ces liens étroits et multiples, afin de laisser l'individu seul en face de l'État, c'est méconnaître sa

véritable nature; c'est le condamner à l'impuissance. Or, puisque ces groupements se forment spontanément, qu'ils sont les organes au moyen desquels la société humaine s'acquitte de ses fonctions, que c'est grâce à leur jeu que cette société mérite d'être qualifiée d'organisme, quoi de plus légitime, quoi de plus désirable que de modeler les institutions politiques sur ces réalités sociales? C'est alors seulement que l'on pourra dire que la démocratie est organisée. La représentation des intérêts, telle est donc la solution que M. Prins n'a cessé de recommander avec une éloquence et une ardeur qui ne se sont jamais affaiblies.

Bien que les études qu'il a publiées en faveur de ses idées aient eu un grand retentissement, on ne saurait affirmer qu'elles ont obtenu de très nombreuses adhésions. L'opinion publique s'y est montrée quelque peu réfractaire et il ne semble pas que la représentation des intérêts soit à la veille de prendre place dans notre droit constitutionnel. On connaît les objections — incontestablement sérieuses — que soulève le système de la représentation des intérêts, et M. Prins, bien entendu, ne les ignorait point. Il en est deux qui, à nos yeux du moins, sont extrêmement fortes. Comment définir, avec une précision suffisante, l' « intérêt », soit d'ordre intellectuel et moral, soit d'ordre matériel, qui mérite d'être représenté? D'autre part, est-il certain que le pouvoir politique doive être simplement le résumé, le reflet des forces collectives qui existent au sein d'une société? N'a-t-il pas, au contraire, des fonctions qui lui sont propres et l'une de ces fonctions n'est-elle pas précisément de concilier, et, au besoin, de maîtriser, de soumettre à l'intérêt

général les intérêts individuels ou collectifs, lesquels, fatalement, obéissent à un instinctif égoïsme? On pourrait également reprocher à M. Prins de s'être fait du moyen âge et de l'ancien régime une image un peu trop complaisante et, par suite, de n'avoir pas rendu aux penseurs du XVIIIe siècle (et spécialement à Rousseau), de même qu'à la Révolution française, la justice qui leur est due. Mais quand toutes ces réserves seraient fondées, et alors même que l'on s'écarterait, sur tel ou tel point, des opinions de M. Prins, la valeur de ses ouvrages n'en demeurerait pas moins entière, et cela parce que ces réserves et ces dissidences ne touchent pas à ce qu'il s'y trouve de vraiment essentiel.

Il arrive à des esprits doués d'une clairvoyance supérieure d'apercevoir des fautes qui se dissimulent aux yeux du vulgaire. Sous les apparences brillantes de la santé, ils discernent des infirmités, les signes précurseurs d'une maladie peut-être mortelle. On les écoute d'une oreille distraite, et peut-être aussi les remèdes qu'ils préconisent sont-ils d'une application difficile et d'un succès douteux. Leur diagnostic n'en est pas moins d'une rare sûreté, et lorsque, plus tard, leurs prédictions se vérifient, on ne se fait pas faute de leur attribuer un don de prophétie.

Ce qu'on ne peut nier, c'est que M. Prins, à une époque où le gouvernement parlementaire paraissait florissant, où nos institutions publiques semblaient à l'abri de toute perturbation inquiétante, a dénoncé le mal dont souffrait notre démocratie et qu'il en a décrit les symptômes avec exactitude. Il a très bien vu que pour qu'un régime soit satisfaisant, ou même simplement viable, il faut un rap-

port, une correspondance entre l'ordre social et ce qu'il est permis d'appeler l'ordre politique. Or, actuellement, ce rapport et cette harmonie n'existent pas, ou du moins n'existent qu'incomplètement. L'ordre social est constitué par des associations, par des collectivités qui s'organisent. L'ordre politique est constitué par une poussière d'individus débiles, atomes impuissants qu'agite le souffle de passions éphémères, sans cohésion, sans force de résistance vis-à-vis de la tyrannie de l'État.

En dénonçant l'abus de l'individualisme comme étant le vice essentiel de la société moderne, et comme étant surtout la cause principale de son impuissance à s'organiser politiquement d'une manière satisfaisante, M. Prins se rattache à une lignee de penseurs qui, tout en appartenant à des écoles différentes, s'accordent néanmoins sur ce point capital. Auguste Comte, en cela disciple de Saint-Simon, n'a pas manqué une occasion d'affirmer que le moderne esprit révolutionnaire, après avoir accompli des destructions nécessaires, s'est montré incapable de rebâtir un nouvel édifice; ce travail de réédification est précisément l'œuvre à laquelle la philosophie positive doit consacrer le meilleur de son effort. Mais Auguste Comte, avec une perspicacité supérieure, avait très bien vu que cette reconstruction est inséparable de l'élaboration d'une morale sociale. Il serait téméraire d'avancer que cette morale est déjà constituée. Espérons qu'elle atteindra dans l'avenir un degré suffisant d'achèvement. Tenons pour certain qu'elle ne sera viable qu'à la condition de renfermer une part notable, et même prépondérante, d'idéalisme. Rien de vraiment durable ni de vraiment fort ne se fonde sur la terre sans le culte

désintéressé de quelques grandes idées. Ce n'est certes pas M. Prins qui nous eût démenti sur ce point, lui dont l'âme délicate et noble était pénétrée d'idéalisme et dont l'éloquence a fréquemment trouvé de sévères paroles pour réprouver le matérialisme qui dévore la société moderne.

Si le régime parlementaire, tel qu'il est pratiqué depuis trois quarts de siècle, a trouvé en M. Prins un juge rigoureux, c'est parce qu'il y voyait la manifestation de cet individualisme, de cet atomisme social, bref de ce défaut d'organisation qu'il ne s'est point lassé de signaler. Les citoyens, n'étant point réunis et groupés dans les cadres fournis par la société elle-même, se sont agglomérés dans des partis politiques, dont le principal objectif est la conquête, la possession et l'exploitation du pouvoir. La puissance publique devenue un instrument aux mains d'un parti, l'oppression de la minorité par la majorité, tels sont les vices les plus incontestables d'un régime politique qui se prévaut orgueilleusement des idées de progrès et de liberté et qui a jadis éveillé de si ambitieuses espérances.

Devons-nous souscrire sans réserve aux condamnations prononcées par M. Prins? Nous hésitons à le croire. Si le gouvernement parlementaire souffre de défauts trop réels et sur lesquels on ne peut plus, hélas! se faire aucune illusion, il a cependant d'indéniables mérites. Notamment, il nous procure des garanties dont M. Prins n'a peut-être pas suffisamment aperçu l'importance. Mais enfin les pessimistes sont nécessaires à l'humanité. Ils nous avertissent quand il en est temps encore; ils nous empêchent de nous endormir au sein d'une trompeuse confiance.

Il faut bien avouer que M. Prins, en se déclarant avec autant de persistance l'adversaire de l'individualisme, risquait d'effaroucher quelque peu les adeptes de l'école libérale. Il est vrai que le libéralisme est une doctrine à la fois ample et complexe On y trouve, cela va sans dire, des orthodoxes intransigeants, des intelligences qui ont le respect de principes qu'elles voudraient croire éternels. Mais on y rencontre également des esprits qui ont un certain penchant pour le schisme, pour l'hérésie. M. Prins, dans ses conceptions politiques et sociales, n'était pas un libéral de la stricte observance. Sa situation, à cet égard, était assez piquante. Professeur à l'Université de Bruxelles, membre avéré du parti libéral et l'un des penseurs les plus éclairés de ce parti, il déconcertait quelquefois ses amis par l'audace d'une apparente hétérodoxie. Parce qu'il avait compris que l'organisation économique de la société moderne exige que d'inévitables abus soient prévenus et réprimés par l'intervention de l'État, on l'a soupçonné d'une prédilection secrète pour le socialisme; et cependant il a consacré à la réfutation du marxisme une étude où se marque une rare puissance d'argumentation. Comme il lui arrivait de signaler les insuffisances du libéralisme classique, de montrer peu de goût pour les théories de J.-J. Rousseau et la Révolution française, d'insister sur la stérilité de nos luttes politiques, les partisans des doctrines conservatrices (d'aucuns diront réactionnaires) commentaient ses écrits avec une bienveillance extrême et actaient ses déclarations avec cette joie particulière qu'éprouve un juge d'instruction à recueillir un aveu. Satisfaction un peu puérile, et cependant bien naturelle.

Les adversaires d'une doctrine, qu'ils s'imaginent être aussi arrêtée que leurs propres croyances, sont heureux de relever des symptômes qui leur paraissent annonciateurs d'une dissolution prochaine. Ils oublient volontiers qu'une libre discussion est souvent pour une théorie la condition d'un rajeunissement nécessaire.

Pendant l'occupation de la Belgique par l'ennemi, alors que nul d'entre nous n'était certain de ce que l'avenir nous réservait, M. Prins s'est interrogé une dernière fois et il nous a donné le fruit de ses réflexions dans un livre : *La Démocratie après la guerre*, qui est peut-être son œuvre la plus accomplie. Comme beaucoup de ceux qui l'entouraient, il a pensé que la guerre marquait le terme d'une civilisation épuisée et qu'elle allait devenir le point de départ d'un nouvel ordre de choses.

Voici comment il s'exprimait, alors que les hostilités venaient seulement de prendre fin :

« Que sortira-t-il de cette lutte titanesque entre la liberté et le despotisme? La liberté est victorieuse et quelque chose de grand et d'inattendu va naître. On perçoit le frémissement précurseur d'un monde nouveau s'élevant sur les débris du monde détruit; le tressaillement annonciateur d'un ordre de choses où l'idéalisme restauré balayant la barbarie resplendira dans sa noblesse éternelle, et de nouveau, comme dans l'Orestie, après les heures de sang, de crime et de mort, après les clameurs de vengeance et de haine, Minerve, arrachant aux mains des Euménides la torche incendiaire, fera entendre aux hommes des paroles de clémence et d'espoir » (pp. 4-5).

C'est la fraternité, l'alliance intime entre les classes

sociales qu'il appelle et qu'il attend avec un espoir fervent.

« Jamais, d'ailleurs, l'égalité des classes n'a été plus apparente; jamais les vertus, les qualités du cœur et de l'intelligence, le courage, la force d'âme, le patriotisme, le sentiment du devoir ne se sont manifestés d'une façon plus égale dans toutes les classes : jamais le sentiment de la fraternité n'a été plus intense. Les maux de la guerre ont opéré, entre les classes sociales, une fusion que n'avait pu obtenir ni le jacobinisme le plus exalté, ni le régime électoral le plus simpliste » (p. 14).

Dirons-nous que ce sont là les illusions d'un esprit généreux, illusions qu'une réalité dure et grossière a déjà démenties? N'en croyons rien. Ce n'est pas en quelques mois, ce n'est même pas en quelques années que le monde aura reconquis son équilibre et que de nouvelles idées, de nouvelles croyances auront eu le temps de fructifier. Si M. Prins était encore parmi nous, il est fort possible qu'il aurait connu des instants de découragement. Le soleil qu'il attendait tarde un peu à se lever et il est à craindre que ses premiers rayons ne se perdent au sein de bien sombres nuages. Ayons la confiance que tôt ou tard il resplendira. Pour qu'il en soit ainsi, aurait ajouté M. Prins, gardons-nous de retomber dans nos mauvaises habitudes d'autrefois. Et puisqu'un État moderne ne peut pas se passer de politique, cherchons du moins à garantir celle-ci de l'invasion funeste des politiciens professionnels. Oh! ces politiciens professionnels, ces associations qui affichent la prétention mensongère de lutter pour des principes, avec quelle véhemence

M. Prins les a poursuivis de son indignation! Que l'on nous permette de le citer, en laissant à nos lecteurs le soin d'apprécier si son langage est celui d'un historien, d'un peintre ou d'un prophète :

« Notre régime, qui ne tient nul compte de la spécialisation des aptitudes et de leur adaptation à la nature des services à rendre, reconnaît une seule classe de spécialistes : les spécialistes de la politique de parti qui, sous le couvert des mots pompeux de gestion des intérêts de tous, gèrent les intérêts de quelques-uns, quand ce ne sont pas leurs intérêts personnels. — Il serait, sans aucun doute, puéril de vouloir bannir de nos assemblées les nobles passions politiques qui sont la vie et l'honneur de l'humanité, de supposer que des hommes de valeur n'aient pas de passions politiques et de regretter qu'ils les aient. Mais il faut stigmatiser le rôle stérile, néfaste et dissolvant des politiciens de profession qui vivent des discordes civiles et seraient heureux de voir, comme la princesse Palatine le disait en parlant de la société de Paris sous la Régence : « la manie de politiquer gagner jusqu'aux cuisinières ». — Élevés à l'école d'association dont les adhérents sont recrutés sans discernement, par des agents sans scrupules, ils constituent, autour de personnalités éminentes animées de la passion du bien public, une moyenne de personnalités médiocres privées de tout sentiment de responsabilité vis-à-vis du pays et cachant sous des allures démocratiques des pensées serviles. Ils montrent ce que deviennent les grandes idées dans de petits cerveaux. Ils transforment les assemblées en foire aux paroles, en champ clos pour la brigue, en succursale de leur agence et ils propagent

avec une rapidité foudroyante le microbe de la maladie que M. Paul Hymans a appelé « l'électoralisme » (pp. 35-36).

» Pour ma part, je ne connais que deux essais d'organisation du corps électoral. Ils sont l'un et l'autre une invite à l'élection des politiciens et un obstacle à la sélection des compétences. L'un de ces essais est l'association de parti. Les associations de parti ont fait leurs preuves; elles sont un abominable fléau; elles ont corrompu et dégradé nos mœurs publiques; elles sont constituées de telle sorte que, dans tous les partis, elles recrutent les éléments les plus militants, les plus remuants, les plus violents et les plus sectaires; n'exigeant aucune condition de valeur morale, sociale ou intellectuelle, elles ne présentent aucune garantie de sagesse ni de maturité... Et ces groupements défectueux dictent leur volonté, rédigent les programmes, choisissent les candidats, leur donnent l'investiture et ont la prétention d'aiguiller la politique générale... Grâce à l'intervention de nos associations, le corps électoral comme tel n'a plus à s'occuper de l'élection; elle se triture dans des conciliabules secrets ou une poignée de meneurs préparent les listes et décident les nominations... La soi-disant volonté du peuple est dominée et dirigée par un petit clan d'une nature telle que pas un homme libre, pris isolément, ne le supporterait cinq minutes » (pp. 62-64).

On ne reprochera certes pas à ce jugement de pécher par un excès d'indulgence. Dira-t-on que M. Prins est un censeur bien rigoureux et qu'il voit trop volontiers les choses par leurs mauvais côtés? Quand cela serait vrai,

on devra toutefois lui accorder qu'il a eu le courage de mettre à nu les vices de notre régime parlementaire et qui le rongent jusque dans ses racines.

Afin de guérir ces maux, ou du moins pour atténuer leur virulence M. Prins préconise, cette fois encore, la représentation des intérêts professionnels. Il recommande également l'organisation de commissions consultatives, composées d'hommes compétents et auxquelles le Gouvernement serait tenu de s'adresser. Ces remèdes, appliqués loyalement et sincèrement, sont de nature à procurer à une société malade un soulagement appréciable. Suffiraient-ils pour lui rendre la santé? Cela nous paraît moins certain. Il en est un peu de la société politique comme des particuliers : elle ne guérira que si elle veut guérir. C'est sa volonté qui doit se modifier. Et cette volonté ne se transformera qu'à compter du jour où les citoyens d'un état auront acquis une conscience suffisamment claire de la médiocrité, de l'inanité des objets auxquels on leur a demandé si longtemps de s'intéresser, et lorsqu'en même temps brillera devant leurs yeux un idéal nouveau. S'il est vrai que l'avenir nous réserve une semblable métamorphose, sachons gré à M. Prins de l'avoir souhaitée, de l'avoir réclamée avec une insistance, avec une éloquence dont les accents presque pathétiques sont doués d'une force à la fois émouvante et persuasive.

De tout ce qui précède on conclura sans aucun doute que M. Prins fut un idéaliste. Assurément, il l'était, et avec une conviction profonde, avec une véritable ferveur. Serait-il possible de lui décerner un plus bel éloge? Être idéaliste, c'est avoir foi dans la vertu, dans la puissance

d'attraction des idées. Mais c'est croire également qu'il y a pour l'homme et le monde visible un au-delà, région mystérieuse où résident des vérités suprêmes, et probablement aussi l'explication des innombrables problèmes qui demeurent inintelligibles aux yeux d'une théorie purement mécaniste de l'Univers. Cette région, on la pressent, on la devine, on y aspire; mais il semble bien que l'âme humaine ne puisse nourrir d'autre ambition que celle de l'entrevoir d'assez loin. Si c'est avoir l'esprit religieux que de s'attacher volontiers à la contemplation de cet au-delà, on doit admettre que cet esprit était bien celui de M. Prins. Du reste, il ne fit jamais difficulté de proclamer hautement ses sentiments spiritualistes. Nous n'en voulons d'autre preuve que l'étude éloquente qu'il publia en 1907, dans la *Revue de l'Université de Bruxelles, sur l'évolution et la conception matérialiste de l'Univers* (1). Les constatations des sciences positives (dont il suivait les travaux — et dans tous les domaines — avec une curiosité toujours en éveil) l'ont confirmé dans cette croyance que les phénomènes obéissent à une loi de finalité et que l'Univers, tant moral que matériel, n'est pas simplement une poussière fugitive, qu'un aveugle hasard assemble et disperse.

***

M. Adolphe Prins, nul ne l'ignore, ne fut pas seulement un savant renommé et un publiciste dont les écrits eurent un légitime retentissement. Il appartint, durant

(1) *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1907-1908, pp. 29 et suiv.

trente-cinq ans, à l'administration de notre pays. Sa parfaite connaissance des problèmes qui se rattachent au régime pénitentiaire explique amplement les services qu'il rendit en qualité d'inspecteur des prisons du royaume. Toutefois, si nous faisons allusion à la carrière administrative de M. Prins, c'est surtout parce que sa situation de haut fonctionnaire et l'autorité dont il jouissait à ce titre amenèrent fréquemment le gouvernement à faire appel à son concours pour la préparation d'importants projets de loi. Il siégea dans plusieurs commissions ; il prit une part active à leurs travaux, et ce n'est pas un mystère que, dans plus d'une occasion, son influence fut réellement prépondérante. Depuis une trentaine d'années, la Belgique, obéissant à des tendances qui se manifestaient partout avec une force irrésistible, a élaboré des lois auxquelles on applique communément — et, en somme, avec assez d'exactitude — la dénomination de « lois sociales ». Il n'en est guère à la préparation desquelles n'ait participé M. Prins, et de nombreux textes portent visiblement l'empreinte des doctrines qui lui étaient chères.

La loi du 31 mai 1888 établissant la libération et la condamnation conditionnelles nous apparaît déjà comme assez ancienne. Les idées d'où elle procède nous semblent fort naturelles et font partie de notre manière de penser. Mais on ne saurait oublier qu'elles furent à un certain moment originales et audacieuses. M. Prins contribua très efficacement à les faire triompher. Elles répondaient à sa conception du droit pénal, à sa conviction que la peine doit perdre, autant que possible, une rigidité dogmatique et s'adapter aux dispositions indivi-

duelles de celui qu'elle atteint. Quand l'infraction est relativement légère et que le coupable a failli pour la première fois, le châtiment peut n'être rien de plus qu'un avertissement; et si le condamné s'est sérieusement amendé, il est à la fois juste et humain d'abréger sa détention et, moyennant d'indispensables garanties, de faciliter son retour à une existence normale.

Si nous voulions analyser une à une les lois d'intérêt social qui se sont échelonnées en Belgique, — telles la loi sur le vagabondage et la mendicité, la loi sur le repos du dimanche, la loi sur le contrat de travail, — nous y trouverions maints articles qui, sans l'intervention de M. Prins, n'y figureraient point, ou peut-être y figureraient sous une autre forme. On nous pardonnera d'insister un peu davantage sur la dernière des grandes lois auxquelles a collaboré notre confrère. Il s'agit de la loi du 15 mai 1912 sur la protection de l'enfance. Cette loi a été véritablement inspirée par M. Prins; sans lui elle n'existerait point. Elle traduit et réalise des conceptions qu'il défendit avec persévérance au cours de sa longue carrière de criminaliste et de sociologue.

Nous avons vu qu'à ses yeux le crime est avant tout un fait social, qu'il est fréquemment le produit presque fatal de circonstances déterminées, que c'est par lui que se manifeste l'existence d'une classe d'individus qui n'ont pas réussi à s'adapter aux exigences d'une existence régulière. Pour combatre efficacement le crime, c'est le recrutement de cette classe qu'il importe d'entraver. C'est principalement chez les jeunes gens, et même chez les très jeunes gens, que le recrutement s'opère. Comment ces victimes pourront-elles se

défendre si, dès leur jeune âge, elles ont été perverties, si, au moment où s'éveille la conscience, et au sein même de la vie familiale, ou de ce qui en tient lieu, elles ont été témoins d'exemples qui les démoralisent. Il est donc nécessaire que l'enfant soit protégé, qu'il soit soustrait à l'influence de milieux corrupteurs, et qu'enfin, lorsqu'une infraction commise par lui le conduit devant la justice, il y rencontre, non pas un juge qui châtie un coupable, mais un représentant de la société qui a pour devoir de mettre cette jeune âme à l'abri de la contagion.

De cette intuition à la fois généreuse et clairvoyante de ce qu'est en réalité l'enfance criminelle dérivent deux catégories d'institutions, consacrées l'une et l'autre par la loi du 15 mai 1912. D'une part, cette loi organise la déchéance de la puissance paternelle; de l'autre, elle a créé le juge des enfants, qui prend à l'égard des mineurs qui comparaissent devant lui des mesures de garde, d'éducation et de préservation.

Sont déchus de la puissance paternelle le père et la mère qui ont été condamnés pour des faits contraires aux mœurs et pour des crimes commis sur la personne de leurs enfants. Mais, en outre, le tribunal a la faculté d'exclure de la puissance paternelle les parents qui ont été condamnés pour d'autres crimes ou qui — et cette disposition est la plus caractéristique de toutes par mauvais traitements, abus d'autorité, inconduite notoire ou négligence grave dans l'accomplissement de leurs obligations légales, mettent en péril la santé, la sécurité ou la moralité de leur enfant. C'est sur la poursuite du ministère public que la déchéance pourra être prononcée. Mais il ne suffit pas que des parents indignes soient

écartés de la puissance paternelle; il faut qu'ils soient remplacés. C'est au conseil de famille qu'il appartient de désigner ce remplaçant. Il peut, s'il le juge à propos, confier l'enfant a une société ou à une institution de charité ou d'enseignement publique ou privée. Les décisions du conseil de famille sont d'ailleurs contrôlées par le tribunal, lequel, au besoin, désignera lui-même la personne ou l'institution appelée à remplacer le père ou la mère.

La loi du 15 mai 1912, en organisant la déchéance de la puissance paternelle, confirmait et consolidait une œuvre que la jurisprudence avait spontanément entreprise. Depuis nombre d'années, les tribunaux s'étaient attribués le droit de soustraire les enfants mineurs aux abus de la puissance paternelle. L'innovation grave — et vraiment capitale — de la loi du 15 mai 1912 consiste dans les mesures qu'elle édicte relativement aux enfants mineurs traduits en justice. Avant cela, et en vertu du Code pénal, le mineur âgé de 16 ans accomplis était assimilé au majeur en ce qui regarde l'application des peines. S'il n'avait pas 16 ans et qu'il eût agi avec discernement, il était frappé de façon moins rigoureuse que le majeur. Si la justice estimait qu'il avait agi sans discernement, il était acquitté et pouvait être placé à la disposition du Gouvernement jusqu'à sa majorité. Comme il est aisé de le constater, l'enfant de moins de 16 ans était pour le Code pénal de 1867 un criminel ou un délinquant, auquel son jeune âge valait une indulgence relative. C'est cette conception qui a été répudiée par la loi du 15 mai 1912. Désormais, le mineur âgé de moins de 16 ans n'est plus à proprement parler un délinquant

ou un criminel. Il ne sera plus condamné. Appelé à comparaître devant le « juge des enfants », il sera l'objet de mesures de garde, d'éducation et de préservation. Ces mesures seront protectrices à la fois et de l'enfant lui-même et de la société tout entière. Selon les circonstances, l'enfant sera réprimandé et rendu aux siens, ou bien confié jusqu'à sa majorité à une personne, à une société, à une institution de charité ou d'enseignement publique ou privée, ou enfin mis à la disposition du Gouvernement jusqu'à sa majorité. Si l'enfant a commis un fait qualifié crime, le juge pourra, en le mettant à la disposition du Gouvernement, prolonger cette mesure, suivant la gravité du cas, jusqu'à vingt ans à compter de la majorité. L'enfant mis à la disposition du Gouvernement doit être placé dans un établissement de garde ou d'éducation, à moins qu'une perversité morale trop caractérisée n'exige que le juge ordonne son internement dans un établissement disciplinaire pendant deux ans au moins et dix ans au plus. Les mineurs qui ne se trouvent pas dans un établissement de l'État, ou qui en sont sortis, sont placés jusqu'à leur majorité sous le régime de la liberté surveillée. Cette surveillance est exercée par des personnes des deux sexes choisies par le juge des enfants. Ces personnes, appelées officiellement « délégués à la protection de l'enfance », prennent soin des enfants traduits en justice, font des rapports au juge sur leur situation morale ou matérielle, proposent les mesures qui leur semblent avantageuses, etc.

La loi du 15 avril 1912 s'occupe également des mineurs âgés de moins de 18 ans qui vagabondent ou qui mendient, ou qui, par leur inconduite ou leur indiscipline,

donnent de graves sujets de mécontentement à leurs parents ou à leurs tuteurs. Ces mineurs, traduits devant le juge des enfants, seront, selon les cas, réprimandés et rendus à leurs parents, confiés jusqu'à leur majorité à des particuliers ou à une institution de charité ou d'enseignement, ou enfin mis à la disposition du Gouvernement.

Telles sont les grandes lignes de cette législation. Si nous y avons quelque peu insisté, c'est parce qu'elle est une réalisation logique et hardie des idées dont M. Prins n'a cessé d'être le champion. Il estimait que le législateur ne doit négliger aucun effort quand il s'agit de prémunir l'enfance contre les influences, souvent mortelles, d'un milieu corrompu C'est là, au premier chef, faire œuvre de préservation sociale; c'est opposer un obstacle efficace au recrutement de l'armée du crime; c'est aussi, convenons-en, témoigner d'une pitié clairvoyante pour l'avenir d'un grand nombre de jeunes êtres qui ne trouvent dans leur milieu familial — quand ils en possèdent un — que des exemples funestes.

Et pourtant cette loi de 1912, quand le Parlement en délibéra, suscita d'assez vives critiques. On lui reprocha un excès de sévérité. Et l'on ne saurait nier que la mise à la disposition du Gouvernement, pour un laps de temps qui peut être fort long, de jeunes gens qui n'ont même pas été l'objet d'une condamnation proprement dite, est une mesure dont la rigueur déconcerte quelque peu. N'est-ce pas substituer au règne de la justice celui de l'arbitraire administratif? On remarquera qu'une question du même ordre avait déjà surgi, vingt ans plus tôt, à propos de la loi du 27 novembre 1891 sur la répression du vagabon-

dage et de la mendicité. D'après cette loi, les mendiants professionnels et les vagabonds endurcis peuvent être mis à la disposition du Gouvernement pour être enfermés dans un dépôt de mendicité pendant un délai de deux ans à sept ans. Pourtant ces mendiants et ces vagabonds ne sont pas des délinquants; ils ne sont pas condamnés et le dépôt de mendicité n'est pas une prison. Ceux qui s'y trouvent enfermés sont, à vrai dire, privés de leur liberté, mais leur internement a le caractère d'une mesure administrative. Cette fois encore le danger d'arbitraire — de cet arbitraire qui a été le fléau de l'ancien régime — n'est-il pas à redouter? Qu'il s'agisse de mendiants, de vagabonds ou d'enfants, le problème juridique et social, que nous ne pouvons qu'effleurer ici, se présente dans des conditions à peu près semblables. Si nous en parlons, c'est parce que M. Prins, l'inspirateur principal, sans contredit, de la loi du 15 mai 1912, contribua largement à l'élaboration de la loi du 27 novembre 1891. Dans les deux cas — mais surtout le cas de « l'enfance criminelle » — on relève une opposition, pour ne pas dire un conflit entre deux conceptions de la justice pénale : la conception traditionnelle et classique dont M. Prins fut, en somme, l'adversaire, et une conception plus moderne, plus « sociale » de cette même justice. D'après la première, la peine, qui prétend avant tout réprimer une infraction, châtier un coupable, doit réaliser une espèce d'équivalence, d'équilibre entre la perversion d'une volonté individuelle et la souffrance que doit subir le possesseur de cette volonté. Recherche vaine, équilibre illusoire, répond l'école dont M. Prins fut l'interprète persévérant et convaincu. C'est le péril que présente un

individu pour la société qu'il importe surtout d'envisager. Au lieu d'accabler un délinquant sous une grêle de courtes pénalités, lesquelles ne constituent pas un châtiment véritable et n'amendent en aucune façon celui qu'elles atteignent, c'est contre les agressions futures et probables de ce délinquant qu'il y a lieu de protéger la société. De là ce régime de préservation sociale que n'a cessé de réclamer M. Prins en ce qui concerne les vagabonds, les récidivistes, l'enfance criminelle. A l'égard de la récidive, on doit reconnaître que ses idées n'ont pas réellement prévalu. Mais elles se sont imposées au législateur en matière de vagabondage, de même que dans le domaine, si important, de la criminalité enfantine.

Déterminer la mesure dans laquelle la société peut exercer le droit de punir, et définir les procédés au moyen desquels ce droit pourra se manifester, c'est là l'un des problèmes les plus graves et les plus poignants de la science sociale. Les idees traditionnelles, fruit d'une expérience séculaire, et, pour une forte part, expression d'une conscience collective, sont-elles aussi artificielles, aussi décevantes qu'inclinait à le penser M. Prins? Et, d'un autre côté, la théorie de la préservation sociale ne récèle-t-elle point certains périls; n'est-elle pas exposée aux critiques auxquelles se dérobe difficilement toute doctrine trop purement utilitaire? Nous ne pouvons que signaler la possibilité d'un débat qui, vraisemblablement, se poursuivra longtemps encore. A supposer même que les idées de M. Prins ne doivent être admises qu'avec certaines restrictions, il nous paraît hors de doute que l'application qu'en a faite

à la criminalité enfantine la loi du 15 avril 1912 constitue une réforme salutaire et un immense progrès.

Cette loi, on ne saurait trop le redire, a été faite dans l'intérêt des enfants aussi bien que dans l'intérêt de la société. Ceux qui ont eu la bonne fortune de connaître personnellement M. Prins et qui, par conséquent, ont pu apprécier la délicate et profonde bonté de son âme, savent avec quelle sollicitude, avec quelle affection il se penchait vers tant de pauvres enfants auxquels une destinée cruelle a refusé de sourire et à l'égard desquels la société humaine, lorsqu'elle s'interroge, doit se demander dans quel sens il convient d'user du grand mot de responsabilité.

M. Prins n'a cessé d'accorder aux œuvres de l'enfance un intérêt passionné. Pendant les sombres heures de l'occupation ennemie, il était pour notre patrie d'un suprême intérêt que nos enfants ne fussent pas décimés par la misère. Il fallait aussi que les enfants de nos soldats, et surtout que les enfants des héros tombés au champ d'honneur, fussent efficacement soutenus. De là ces œuvres de la protection de l'enfance et des orphelins de la guerre qui se constituèrent sous les auspices du Comité national, et qui, on peut l'affirmer, furent le salut de notre jeune génération. Ces œuvres avaient besoin d'un président. Tout naturellement M. Prins fut désigné. On ne songea même pas à s'adresser à une autre personnalité. Pendant ces années d'épreuves, fidèle aux principes qui l'avaient toujours inspiré, il ne cessa de travailler pour le bien public. Il eut le bonheur d'assister au triomphe de nos armes, ou, pour mieux dire encore, à la victoire de la cause sacrée pour laquelle notre

patrie s'est exposée héroïquement à tant de douleurs et à tant de périls. Lorque la mort le surprit presque inopinément quelques mois plus tard, il pouvait s'adresser ce témoignage que son labeur n'avait pas été vain; que si sa patrie, à laquelle il avait voué un culte fervent et filial, s'est enrichie d'institutions utiles et humaines et vit au sein d'une atmosphère morale qui reste accessible à des souffles généreux et purs, son persévérant effort a contribué, pour une part notable, à ce résultat.

MAURICE VAUTHIER.

BIBLIOGRAPHIE.

TRAVAUX ACADÉMIQUES.

Bulletins (3e série).

Sur la théorie de la réparation dans le système répressif. (T. XXI, 1891, p. 829.)

Rapport sur le travail de M. P. Bergmans : *L'éloquence parlementaire belge sous le régime hollandais (1815-1830).* (T. XXII, 1891, p. 170.)

Notice sur le cours de droit criminel de M. Fern. Thiry. (*Ibid.*, 1891, p. 404.)

Notice sur les livres de M. Lagasse : *Les sociétés coopératives* et *Le minimum de salaire.* (T. XXIV, 1892, p. 598.)

Rapport sur les mémoires de concours de 1893 : 1° *Sur les effets des impôts de consommation.* (Auteur couronné : Herman Schoolmeesters.) (T. XXV, 1893, p. 509); 2° *Sur les systèmes pénitentiaires.* (*Ibid.*, 1893, p. 502.)

Rapport sur le mémoire de concours de 1895 : *Sur l'assistance publique dans les campagnes en Belgique.* (T. XXIX, 1895, p. 668.)

Rapport sur le mémoire de M. Eug. Hubert : *La torture aux Pays-Bas autrichiens pendant le XVIIIe siècle.* (T. XXXII, 1896, p. 595.)

Rapport sur le mémoire de concours : *Sur l'assistance*

publique dans les campagnes en Belgique. (T. XXXV, p. 608.)

Bulletins de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques.

Rapport sur le mémoire de concours : *Sur le régime de l'État neutre à titre permanent.* (1899, p. 276.)

Rapport sur le mémoire de concours : *Sur l'assistance publique dans les campagnes en Belgique.* (1901, p. 451.)

Discours aux funérailles de M. Rolin-Jacquemyns. (1902, p. 6.)

Notice sur le tome Ier du livre de M. Paul Hymans : *Frère-Orban,* I, 1812-1857. (1906, p. 5.)

TRAVAUX NON PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE.

Poésies. 1870.

Jacques Herzman; Julia Ferranti; l'idylle de Nicolas Vossem; Nouvelles. 1872.

La destinée de Paul Harding. 1874.

Instruction criminelle. Réforme de l'instruction préparatoire (en collaboration avec M. Pergameni). 1874.

Le mouvement pour l'amélioration des rapports internationaux. 1874.

Des droits de souveraineté de l'État sur l'Église. 1874.

De l'appel dans l'organisation judiciaire répressive. Étude historique et critique (thèse). 1875.

Du développement politique de l'ancien droit national. 1875.

Le jury moderne et l'organisation judiciaire. 1877.

L'autorité dogmatique dans l'éducation de l'humanité. 1878.

Résumé du cours de droit pénal. 1878.

Étude comparative sur la procédure pénale à Londres et en Belgique. 1879.

Les luttes du libre examen et du dogmatisme au moyen âge. 1879.

Essai sur la criminalité d'après la science moderne. 1880.

Les défaillances de l'État moderne et la démocratie au moyen âge. 1881.

La philosophie du droit et l'école historique. Leçon d'ouverture du cours de droit naturel. 1882.

La Démocratie et le régime parlementaire. 1884.

Éloge de M. Arntz : Discours prononcé à la séance de rentrée des cours de l'Université de Bruxelles, le 13 octobre 1884.

Rapport sur les unions de métiers ou associations professionnelles. Commission du travail instituée par arrêté royal du 15 avril 1886. (Bruxelles, A. Lesigne.)

La crise nationale. (Extrait de la *Revue de Belgique,* 1886. Librairie Muquardt.)

Criminalité et Répression. Essai de science pénale. (1886. 1 vol. de 202 pages. Librairie Muquardt.)

La Démocratie et le régime parlementaire. Étude sur le régime corporatif et la représentation des intérêts, 2e édition avec une préface de M. Émile de Laveleye. 1886.

La loi sur la libération conditionnelle et les condamnations conditionnelles. (Extrait de la *Revue de Belgique,* 1888. Librairie Muquardt.)

Le Paupérisme et le principe des assurances obligatoires. Conférence donnée au Palais de la Bourse le 11 décembre 1888. (Publié dans la *Revue de Belgique,* 1888. Librairie Muquardt.)

La Criminalité et l'État social. Conférence donnée au Palais de la Bourse le 28 janvier 1890. (Bruxelles, Berqueman.)

La Représentation des intérêts. Conférence donnée à la Fédération ouvrière le 8 janvier 1891. (Bruxelles. Weissenbruch.)

Leçon d'ouverture du cours d'histoire de la pénalité. (*Revue universitaire,* mai 1904. Librairie Lamertin.)

Notre culture intellectuelle. Conférence donnée au Cercle artistique et littéraire, le 4 décembre 1891. (Bruxelles, Weissenbruch.)

Communication sur l'âge d'irresponsabilité des enfants en matière pénale. Revue pénitentiaire. (*Bulletin de la Société générale des prisons,* avril 1892, p. 421. Paris, librairie Marchal.)

L'organisation de la liberté et le devoir social. (1895. 1 vol. de 256 pages. Bruxelles, Falck et Cie; Paris, Félix Alcan.)

Rapport sur la division tripartite des infractions (en collaboration avec M. H. Jaspar). (*Bulletin de la Commission pénitentiaire internationale,* juin 1895. Melun, Imprimerie administrative.)

Causerie sur les doctrines nouvelles du droit pénal. Conférence faite, le 21 décembre 1895, au Jeune Barreau de Bruxelles. (Publié dans la *Revue de l'Université de Bruxelles,* t. I, 1re livr., 1896. Bruxelles, Bruylant-Christophe.)

Rapport sur l'avant-projet de loi sur le contrat de travail, présenté au Conseil supérieur du travail. (Bruxelles, 1896, Weissenbruch.)

Note sur la législation relative au repos hebdomadaire. (Conseil supérieur du travail, session 1901-1902, fasc. I, pp. 81 et suiv.)

La tendance collectiviste. (Articles dans la *Revue des Deux Mondes,* septembre-novembre 1901.)

Science pénale et Droit positif. (1 vol. de 589 pages, 1899. Bruxelles, Bruylant et Cie.)

L'Éducation générale et la formation de l'esprit moderne. Discours rectoral. (Octobre 1900.)

De l'esprit du Gouvernement démocratique. (1 vol. de 294 pages. Bruxelles et Leipzig, Misch et Thron, 1906.)

Les difficultés actuelles du problème répressif. (*Revue de l'Université de Bruxelles,* novembre 1905.)

La dette de la science politique contemporaine envers l'œuvre de Le Play. (Édition de la *Belgique artistique et littéraire,* 1906.)

Le Péril moral et social de la récidive. (*Revue de l'Université de Bruxelles,* avril 1906.)

L'Évolution et la conception matérialiste de l'Univers. (*Ibid.,* octobre 1907.)

La Défense sociale et les transformations du droit pénal (Travaux de l'Institut Solvay, 1910). (*La Démocratie après la guerre.* Veuve Ferd. Larcier, 1918.)

NOTICE

SUR

Ernest NYS

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

Né à Courtrai le 27 mars 1847, décédé à Bruxelles le 4 septembre 1920.

Sans aller jusqu'à rappeler, à propos d'Ernest Nys, le vieux dicton : « Nul n'est prophète en son pays », reconnaissons que la renommée mondiale de ce savant juriste dépassait de beaucoup la notoriété dont il jouissait en Belgique. Aussi faisait-il tout pour se laisser ignorer de son entourage : la simplicité de son existence, la crainte presque maladive de ce qui pouvait sembler du « battage » autour de son nom, l'ont fait vivre, pendant bien des années, au milieu de gens qui ne se doutaient même pas de ce qu'il était. D'ailleurs, entre l'apparence et la réalité, il y avait chez Ernest Nys des dissemblances qui devaient

dérouter: académicien, il n'avait rien d'académique; magistrat, il n'avait rien de magistral; professeur, il n'avait rien de professoral; savant, il n'avait rien de doctoral; grand homme, – osons le dire, — il ne voulait certes pas le paraître, ou du moins il tenait à le laisser ignorer aux autres. L'extrême modestie de sa vie, qui ne connut jamais les vanités mondaines, n'a permis qu'à peu d'amis de l'approcher et de l'apprécier pleinement en tant qu'homme. C'est pourtant à ce titre que nous avons tenu à parler de lui tout d'abord, afin de dissiper certaine défiance ou plutôt certaines préventions qui entouraient peut-être cette personnalité pleine de bonté et de délicatesse.

Ernest Nys ne cherchait pas à plaire, moins encore à flatter: son langage souvent coloré, parfois jusqu'à la rudesse, ses allures de paysan du Danube, ont pu justifier des appréciations superficielles émises à son égard. Il suffit toutefois de parler de lui à ceux qui l'ont le mieux connu pour entendre un jugement bien différent et pour s'assurer que si l'enveloppe était quelque peu fruste, le cœur était à la hauteur de l'intelligence, ce qui n'est pas peu dire.

S'il eut peu d'amis, il en eut d'excellents. Les « Souvenirs » qu'il rédigea pendant les loisirs que lui laissaient les années d'occupation en font foi [1]. Rappelons aussi l'amitié, « ce lien mystérieux qui survit à la mort », de Nys pour Pierre Kropotkine et Warlam Tcherkesoff, le

---

[1] *Souvenirs posthumes*. Revue de l'Université, 1921, pp. 595 et suiv.

révolutionnaire russe et le patriote géorgien. Comme en témoigne leur correspondance [1], ces trois hommes avaient entre eux de profondes affinités morales et une élévation de caractère bien au-dessus des divergences d'opinions qui pouvaient les separer.

* * *

Ernest Nys est né à Courtrai le 27 mars 1851. Jamais il ne s'est entièrement débarrassé de tout accent flamand, quoiqu'il parlât et écrivît le français avec une correction absolue. Il fit ses études de droit à l'Université de Gand, où Laurent avait remarqué ses hautes qualités et lui avait voué une affection pour la vie: « Vous êtes, lui écrivait plus tard le grand civiliste, un de mes élèves de prédilection. » Ne soyons donc point surpris si, dans la suite, Nys rendit à son tour à son maître illustre un éclatant hommage de sympathie: c'était en 1887, à la session de l'Institut de Droit international, tenue à Heidelberg. Nys fut désigné pour prononcer, dans la salle académique, un éloge public de François Laurent.

Une fois docteur en droit, Nys se rendit à Heidelberg, à Leipzig et à Berlin, au cours des années qui suivirent la guerre de 1870 et qui marquèrent le début de l'hégémonie allemande, au point de vue scientifique et universitaire, aussi bien qu'au point de vue politique et industriel. Il possédait parfaitement, outre nos deux langues nationales, le latin et les principales langues de

---

(1) *En souvenir des amis très chers Pierre Kropotkine et Warlam Tcherkesoff*, Bruxelles, 1918.

l'Europe occidentale. Il connut, en Allemagne, quelques illustrations des chaires universitaires : Bluntschli, Treitschke, Mommsen, Gneist, Heffter. Il suivit le mouvement maçonnique, rencontrait dans les loges certaines hautes personnalités allemandes. Cette institution l'a d'ailleurs toujours intéressé; il lui consacra plus tard une étude historique (1). Faut-il dire qu'il fréquentait surtout les bibliothèques, dont la richesse l'enthousiasmait? Il trouva le temps d'envoyer, à la demande de Laurent, des correspondances politiques à la *Flandre libérale.*

Revenu au pays, en 1876, il séjourna quelque temps à Gand, où Laurent et Albert Callier s'efforcent de l'attacher à la rédaction de la *Flandre libérale.* Allait-il entrer dans la politique? Ses opinions de libéral et de démocrate l'engageaient à la lutte ; Laurent l'y poussait aussi : « Si ce n'est pas une carrière, lui avait-il écrit, ce peut être un but. » Toutefois, l'homme d'étude qu'était déjà Nys préféra une vie de travail plus calme et plus en rapport avec ses goûts de recherche et de lecture.

Il suivit quelque temps le barreau d'Anvers, puis se rendit pour la première fois en Angleterre. Il passa les mois de vacances de 1877 à Oxford, fréquentant la *Bodleian Library*, pour arriver à Londres au mois d'octobre.

Quoique fort versé dans toutes les branches du droit, comme le prouva plus tard la haute estime dans laquelle il était tenu par ses collègues du Palais, il ne tarda pas à s'orienter spécialement vers le droit des gens et vers

(1) *Idées modernes. Droit international et Franc-Maçonnerie* Bruxelles, 1908.

l'histoire du droit, combinant heureusement l'une et l'autre discipline, comme nous le verrons de plus près en étudiant son œuvre. D'autre part, le droit anglais et la littérature juridique de ce pays semblaient l'intéresser spécialement. C'est dans la grande rotonde de la bibliothèque du *British Museum* (nous ne disons pas à Londres) qu'il aimait à passer ses vacances : il y avait sa place marquée [1]. Quoi d'étonnant à ce que ce grand liseur ait élu domicile dans la plus riche bibliothèque du monde ? Il en connaissait le catalogue, pour sa spécialité du moins, comme s'il l'avait fait. La correction d'une édition avait pour lui un charme particulier : aussi s'attacha-t-il parfois à la publication d'œuvres anciennes et rares. Sa maîtrise de la langue anglaise lui permit, d'autre part,

---

[1] Nous lisons dans ses *Souvenirs* mentionnés ci-dessus : « A Londres j'eus accès provisoirement à la salle de lecture du *British Museum* ; au bout de peu de jours, ma situation fut régularisée : le 8 octobre 1877. Ma carte d'admission porte cette date, qui figure sur toutes les cartes qui m'ont été remises depuis, aux périodes semestrielles de renouvellement. Que de fois, depuis 1877, n'ai-je pas passé des vacances de quelques jours, de quelques semaines et même de deux mois dans l'admirable salle de lecture ! J'y fus à la veille de la guerre ; je comptais travailler pendant une quinzaine de jours encore. Je savais que les hostilités étaient là menaçantes. Le samedi, 1er août, il me fallut songer au départ pour la Belgique, où je devais faire le service des vacations à la Cour d'appel. Le dimanche, 2 août, je partis pour Bruxelles : la tragique période commençait. Me sera-t-il donné de jouir encore de l'hospitalité de la glorieuse institution, de puiser dans ses richesses innombrables, d'y travailler, comme je l'ai fait, avec patience et acharnement ? »

de traduire quelques ouvrages classiques : tels les *Principes de Droit international* de James Lorimer (1885), les *Études sur le Droit international* de John Westlake (1895). Il publia d'ailleurs lui-même en anglais certaines de ses études, telle *The Papacy considered in relation to international Law* (1879). Cette prédilection le fit apprécier plus peut-être en Angleterre que partout ailleurs ; aussi le titre de docteur *honoris causa* lui fut-il décerné successivement par les Universités d'Édimbourg, de Glasgow et d'Oxford.

Alphonse Rivier comprit très tôt la valeur d'Ernest Nys et l'encouragea dans ses études orientées désormais vers le droit des gens. Il l'introduisit à la *Revue de Droit et de Législation comparée,* qui, pour une bonne part, était sa revue et dans la rédaction de laquelle Nys ne tarda pas à occuper une place importante. Ce fut Rivier aussi qui fut son parrain à l'Université de Bruxelles et à l'Institut de Droit international. Curieuse antithèse que celle de ces deux hommes, au point de vue des manières et des habitudes! Rivier était un raffiné, un mondain, un beau parleur, un conservateur, un aristocrate ; nous savons déjà que Nys ne l'était pas. Et cependant le travail, l'amour de la science, l'estime réciproque et un idéal commun unirent ces deux hommes au point de leur faire oublier les contrastes de leurs natures et de leurs opinions.

En 1878, l'arrivée au pouvoir du parti libéral permit à Nys de songer à offrir ses services à l'État : il ne tarda pas à devenir chef de bureau au Ministère de la Justice. Il entra dans la magistrature en 1882. A dater de ce moment, nous lui voyons suivre une double carrière de

magistrat et de professeur. Il est successivement juge de première instance à Anvers, puis à Bruxelles, où il devient vice-président du tribunal, conseiller, et enfin président de chambre à la Cour d'appel de Bruxelles; et, d'autre part, chargé de cours, professeur extraordinaire, puis ordinaire à l'Université de Bruxelles.

Son enseignement comprit, depuis 1885, l'Encyclopédie du Droit et l'Introduction historique au cours de Droit civil, cours qu'il abandonna en 1898 pour succéder à Rivier dans la chaire de Droit des gens. Il enseigna en outre l'Histoire diplomatique de l'Europe depuis 1815 à l'École des sciences politiques et sociales, dès la fondation de celle-ci.

En Nys se réalisa une fois de plus cette heureuse alliance entre la magistrature et l'enseignement, si profitable à l'une comme à l'autre : le juge se tient ainsi au courant de la science et en fait bénéficier les justiciables; le professeur reprend constamment contact avec les réalités de la vie pour le plus grand bien des étudiants. On a pu dire, en s'inspirant de ce qui se passe à la Faculté de médecine, que des hommes comme Nys font à la fois cours à l'Université et clinique au Palais de justice. Ajoutons, pour compléter ce *curriculum vitae*, que Nys fut appelé aux hautes fonctions de membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye. D'autre part, il fut membre de l'Académie roumaine et de l'*American philosophical Society*. Enfin, notre Académie l'élut correspondant le 4 décembre 1899 et titulaire le 5 mai 1902.

Nous donnons, à la fin de cette notice, la liste de ses travaux académiques. Les plus importants d'entre eux furent repris dans des recueils ou dans des ouvrages de

plus large envergure; nous aurons l'occasion de les mentionner ci-après.

Qu'il nous soit permis de rappeler que Nys réalisait le type du « bon juge ». En correctionnelle surtout, son caractère le poussait à l'indulgence, notamment envers les humbles. Respectueux de la loi, il inclinait, en présence des misères de la vie, aux solutions les moins rigoureuses, à celles qui tiennent compte des faiblesses individuelles et des responsabilités collectives.

***

Nous avons signalé déjà la caractéristique de Nys comme juriste, plus spécialement comme internationaliste. Il envisage le droit sous l'angle historique et en observe la constante évolution. Surtout pour le droit des gens, la méthode est rationnelle, puisque ce droit est en plein devenir. Il en est ainsi, nous le savons, de toutes les parties de notre science, mais aucune n'est aussi essentiellement mouvante et instable encore à l'heure où nous vivons. Qui ne sent l'antithèse entre le droit civil, notamment, solidement construit sur ses assises romaines, affermi par des siècles de pratique et par de nombreuses codifications, et le droit des gens, soumis à toutes les vicissitudes de la politique, à peine ébauché dans quelques conventions dont il serait difficile de comparer la valeur technique et l'harmonie aux *Institutes de Justinien* ou au *Code Napoléon?* Aussi Nys considérait-il avec un scepticisme quelque peu dédaigneux les tentatives prématurées de codification du droit des gens. Peut-être cette tendance se manifeste-t-elle dans toutes

ses œuvres et spécialement dans la plus importante d'entre elles : *Le Droit international, les Principes, les Théories, les Faits* (1). Bien qu'inspiré par son enseignement à l'Université de Bruxelles, ce traité a des qualités plus grandes d'érudition que de méthode. L'abondance des lectures, des faits cités, des opinions invoquées rompt parfois l'harmonie d'une œuvre synthétique. C'est l'excès de conscience d'un auteur préoccupé de ne rien omettre ou de sembler ne nuancer qu'insuffisamment ses jugements.

Voici comment travaillait Ernest Nys : au cours de ses lectures, il découvrait un texte, il rencontrait un fait intéressant, peu ou mal connu, redressant une erreur accréditée de longue date. Il y appliquait alors son esprit critique que servait une vaste érudition. De ce travail sortait un article pour la *Revue de Droit international* ou une notice pour l'Académie royale de Belgique. Les mêmes sujets étaient souvent par lui repris dans la suite, amplifiés, précisés et devenaient des brochures. Enfin, le livre se formait pour ainsi dire spontanément par le recueil de travaux élaborés de la sorte. Il faut faire exception pour le *Traité de Droit international*, œuvre synthétique et méthodique, issue de son enseignement. Pourtant, même dans ce grand travail, le procédé intellectuel que nous venons de signaler réapparaît par l'abondance des exemples et la réserve extrême apportée dans les jugements généraux et dans les affirmations catégoriques.

* * *

(1) 3 vol. Bruxelles-Paris, 1904-1906 ; 2e édit., 1912.

Il nous semble intéressant de résumer tout d'abord l'ouvrage qui fixe le mieux la pensée de Nys : *Le Droit international, les Principes, les Théories, les Faits.*

S'il faut rechercher l'idée maîtresse, nous la formulons ainsi : Le droit n'a qu'un but : la perfection des rapports entre les individus comme entre les communautés politiques; qu'un idéal : la liberté. Le respect de la liberté, but suprême que le droit atteint par le maintien de l'ordre, tel est le dernier mot du système.

Le caractère de « science d'observation » apparaît constamment pour le droit des gens, comme le comprend notre auteur ; ce qui n'empêche jamais celui-ci de porter le regard en avant et de considérer les fins politiques et éthiques des institutions, les règles juridiques, les théories dont elles s'inspirent.

« L'Introduction » nous trace un cadre pour ce vaste tableau, cadre surtout historique qui, en quelques paragraphes, nous mène des origines de la civilisation européenne à la Conférence de La Haye de 1907.

Les trois sections du traité proprement dit sont intitulées :

« Notions générales »; « Les États »; « Le Territoire (le domaine terrestre, le domaine d'eau et le domaine aérien) ».

La première comprend, étudiés dans l'ordre classique, la définition du droit international, les bases et les éléments de formation de ce droit. On remarquera ici spécialement le chapitre sur la « Reconnaissance des États », dont est proclamée indépendante leur existence même. Ce point si important pour le Congo, au début de son histoire, a fait l'objet d'une étude spéciale : *L'État*

Indépendant du Congo et le Droit international, parue en 1903. Chaque problème donne lieu à un exposé critique, où se retrouvent les traces des prodigieuses lectures de l'auteur. On ressent, en la suivant, cette sécurité que donnent seuls les travaux des hommes consciencieux, ne citant que les ouvrages qu'ils connaissent : mérite qu'il serait superflu de proclamer si, trop souvent, nous n'avions à constater, chez certains pseudo-savants, des citations de seconde ou de troisième main, où un mot mal compris, un nom invoqué hors de propos, témoignent d'une ignorance ou d'une légèreté impardonnables. Avec Nys, rien de semblable n'est à redouter, malgré le long cortège de jurisconsultes dont il ne cesse d'être accompagné. Le chapitre type, à cet égard, est celui qu'il consacre aux « Auteurs » : c'est une évocation rapide de toutes les *connaissances* rencontrées par lui dans ses chères bibliothèques, une présentation à des amis, un salut adressé à des pairs.

La deuxième section permet à Nys de s'élever dans les hauteurs du droit politique, par son étude sur les « États ». Une grande netteté et une grande précision sont apportées par lui dans la classification en États souverains, vassaux et protégés ; États unitaires et composés ; États à neutralité permanente : ici encore, les larges vues de Nys lui inspirent de belles pages sur les devoirs et les conditions de cette dernière forme politique. On sait avec quel intérêt patriotique il a poursuivi ses travaux sur ce sujet qui nous touchait de si près, et l'on sait quelles admonitions pleines de sagesse et de prévoyance nous aurions dû en retirer. Citons, à titre de simple exemple, cette page suggestive : « S'il est une leçon qui se dégage de

l'étude de l'histoire de la Belgique, c'est que, longtemps, le pays fut l'objet du mauvais vouloir, de la jalousie, de l'hostilité de ses voisins ; c'est que les provinces qui forment actuellement la Belgique manquèrent longtemps de cohésion, que l'idée d'unité s'y développa tardivement et que des siècles se passèrent avant que la nation eût conscience d'elle-même. Il faut repousser ce que nous appellerons la conception « cléricale » de l'histoire de Belgique ; il faut cesser de considérer nos ancêtres comme défiant en quelque sorte l'étranger, comme constituant un bloc intangible que les conquérants ne parvinrent jamais à entamer, grâce à l'attachement des Belges à leurs libertés, à leurs traditions et surtout à leur foi religieuse. » La vérité est que les tentatives faites du XIVe au XVIe siècle pour donner aux diverses parties de la Belgique quelque consistance échouèrent misérablement et qu'à partir de l'Union d'Utrecht, qui fonda la république des Provinces-Unies et abandonna notre pays au joug espagnol, de cruelles amputations furent successivement faites à notre territoire. La vérité est que les politiques et les hommes d'État dirigeants des pays voisins pouvaient effrontément suggérer et discuter des projets de partage et qu'ils étaient sûrs de l'impunité quand ils adjugeaient les provinces belges à quelque puissance européenne. (T. I, v. p. 417.)

Des opinions ainsi rudement exprimées ont-elles pu faire contester parfois l'ardeur des sentiments patriotiques de Nys, dont nous trouverons plus loin des preuves irréfragables? Peut-être.

Avec la troisième partie, consacrée aux domaines terrestre, aquatique et aérien, nous abordons des problèmes

positifs et très pratiques qui permettent de reconnaitre le juriste qu'était Nys, à côté de l'historien et du penseur. L'une de ses remarques de prédilection est le lien qui unit ce triple domaine, « les institutions du droit aérien étant le prolongement d'institutions maritimes, qui sont elles-mêmes le prolongement d'institutions terrestres ». Toujours attaché à un examen minutieux des faits, l'auteur s'arrête successivement aux questions des frontières, des fleuves internationaux, des détroits et des canaux maritimes, de la mer littorale : on sait à combien d'événements politiques d'hier et d'aujourd'hui sont liés ces problèmes et comment le droit des gens est ici en plein « devenir » : traités et conférences diplomatiques, résolutions de l'Institut de Droit international et monographies recueillies jusqu'en 1910 servent de matériaux de construction pour l'édifice que nous voyons s'élever à nos côtés.

Quoi de plus intéressant que les faits et les opinions assemblés à propos des questions que soulèvent l'acquisition du territoire, les fleuves et les lacs internationaux et la haute mer, par lesquels débute le second volume (4e, 5e et 6e sections)? Nous rentrons dans le domaine des grands principes juridiques avec la 7e section, relative aux droits essentiels des États, membres de la Société internationale. Le premier d'entre tous, le droit de propre conservation, est examiné avec ses corollaires : la liberté, l'indépendance et l'égalité; il nous touchait spécialement, nous, Belges. Nous retrouvons ici les idées chères à Nys, sur l'absolue souveraineté des États neutres, dont l'intérêt doit être envisagé en soi, et non comme subordonné aux intérêts des puissances garantes

de cette neutralité, « comme s'il était admissible en droit des gens que la faiblesse d'un État pût servir de base à l'organisation internationale ». Le soi-disant droit d'intervention est ainsi condamné, malgré le *Syllabus*, qui se prononce en sa faveur.

Les chapitres suivants étudient les relations entre les droits essentiels des États et la vie internationale; ils insistent sur les rapports intimes qui unissent le droit public et le droit des gens. L'auteur s'arrête, le plus souvent, au seuil du premier, respectueux des limites du sujet qu'il a choisi pour son œuvre; mais il en dit assez pour que nous sentions son égale compétence dans l'un et dans l'autre domaine.

On ne reprochera pas à Nys de cacher son opinion, quand il traite les questions de l'émigration, de l'expulsion, de l'extradition; quand il analyse, notamment, la convention relative aux anarchistes, signée à Saint-Pétersbourg, le 4 mars 1904, à la suite d'une conférence internationale réunie à Rome, en 1898, sur l'initiative de la Russie (p. 289). Il qualifie ces résolutions d'indignes d'États civilisés et stigmatise l'acte lui-même comme une injustice et une infamie. A propos de l'extradition refusée pour délits politiques, relevons cette noble pensée : « Une considération s'impose; elle est fournie par l'histoire même de l'humanité : il n'est pas une idée généreuse, pas une protestation contre la tyrannie, pas une revendication de la liberté, pas un cri vers le mieux-être qui n'aient été traités comme autant de forfaits contre l'ordre des choses existant. » Celui qui parlait ainsi devait être l'ami et le correspondant de Kropotkine et entretenir avec lui une intéressante correspondance.

Au sujet de la compétence des tribunaux pour juger un État étranger, Nys se prononce dans le sens négatif, sans restriction. Il repousse la distinction acceptée par notre Cour de cassation (arrêt du 11 juin 1903) entre l'État personne civile et l'État puissance publique. Pour lui, l'État est toujours puissance publique; quel que soit le but qu'il poursuive, ce but est nécessairement l'intérêt général, qui seul justifie son activité. Il est curieux de comparer cette thèse à celle que défendit naguère la *Revue de l'Administration* et qui aboutit à une conclusion similaire (1).

L'une des parties les plus originales du livre que nous analysons est consacrée à la Papauté (9e section), dont la situation actuelle est examinée au point de vue international, en général, et quant à ses rapports avec l'Italie, en particulier. En voici les conclusions : Depuis la destruction de la souveraineté temporelle, le Pape n'est plus sujet de droit international; les conventions conclues par le chef de l'Église ne sont point des traités; le Pape ne possède plus le droit de légation.

Dans la dernière section du volume, consacrée aux représentants diplomatiques, nous retrouvons l'habituelle richesse de documentation et surtout l'abondante citation des faits mémorables et curieux : ce défilé, quelque peu kaléidoscopique (nous empruntons l'image à Nys lui-même), est l'un des caractères saillants de l'œuvre qu'il

(1) *Revue de l'Administration*, 1920, p. 421 cf. Cass., 5 mars 1917. (*Pasicrisie*, 1917, I, p. 118.)

convient certes de comparer plutôt à des Pandectes qu'à des Institutes du droit des gens.

Le troisième volume n'a que trop d'actualité, puisqu'il traite de la guerre et de ses conséquences. Nys n'est pas ici un sentimental; il reste toujours un juriste; ses thèses sont le reflet de l'état de la science à la veille de la grande guerre. Depuis lors, il a senti profondément tout ce que celle-ci va apporter de changements, disons même de bouleversements dans le droit des gens. Combien de règles ont été violées, combien de nouvelles prescriptions s'imposent désormais! Questions auxquelles l'humanité aura à répondre et que les actes de demain serviront à éclaircir. En attendant, l'œuvre de Nys reste certes l'exposé le plus complet de l'état du droit de la guerre avant 1914. A ce titre, elle conserve toute son importance.

Ce troisième volume contient aussi la section relative à la neutralité, qui en occupe une bonne partie; c'est le résultat de nombreuses études antérieures et comme l'aboutissement d'un long travail plusieurs fois repris, complété, médité, devenu définif. Il suffirait de cette partie de l'œuvre de Nys pour lui donner un cachet national, ce qui, certes, n'est pas un grief, même à l'égard d'un internationaliste.

Le livre se termine par l'étude de la saisie et du jugement des prises et enfin par la section consacrée à la paix.

* * *

Peut-être le Traité dont nous venons d'énumérer les parties est-il dans la production scientifique de Nys moins

caractéristique que ses contributions fragmentaires au droit des gens et à son histoire; il est en tout cas moins original. Nous nous arrêterons volontiers à ses travaux, groupés, dès 1894, sous le titre : *Les Origines du Droit international* et, plus tard, en deux volumes d'*Études de Droit international et de Droit politique.*

Le premier recueil comprend une série de notices se rapportant surtout au moyen âge, mais poussées pour la plupart jusqu'à l'époque moderne, du moins jusqu'à Grotius. On pourrait aisément en tirer la synthèse du droit des gens antérieur au *De Jure Belli ac Pacis.* C'est la guerre qui joue le rôle essentiel et apparaît à peu près seule comme moyen de redresser les torts entre nations; aussi Nys l'examine-t-il avec une attention toute particulière et détermine-t-il ses causes, ses conditions et ses espèces : guerre privée, guerre contre les hérétiques, guerre légitime, etc. Il en montre surtout les horreurs à cette époque. D'autres parties sont consacrées au commerce, alors d'importance biens moins grande qu'aujourd'hui, à la diplomatie, à la paix, à la liberté des mers, etc. Pareil ensemble plus ou moins disparate peut-il amener une conclusion? Les dernières pages du livre portent ce titre, mais forment plutôt un bref éloge d'Hugo Grotius, avec l'indication des mérites supérieurs de son œuvre, qui rénove le droit des gens pour le fonder sur des bases solides et définitives. Le mot de la fin est pourtant d'un optimisme qu'il nous plaît de rappeler lorsqu'il est prononcé par Ernest Nys, trop averti des choses humaines pour se laisser aller à un facile sentimentalisme : « Que si l'État universel ne se constitue point, que si les États particuliers continuent à avoir

leur raison d'être, il n'en est pas moins permis d'attendre qu'un jour viendra où le recours à la force ne se produira plus, où le sang innocent de milliers d'hommes ne sera plus versé. Dans sa lettre fameuse à Bluntschli, le feld-maréchal général de Moltke célébrait les avantages de la guerre. La phrase était belle, mais ce n'était qu'une phrase empruntée presque textuellement, hâtons-nous de le dire, à Ancillon, l'auteur du *Tableau des révolutions du système politique en Europe*. Ne l'oublions point, trois grandes idées dominent le monde : l'idée de progrès, l'idée de liberté, l'idée d'humanité, et ces idées, contre lesquelles rien ne prévaut, fortifient la foi au mieux-être, la croyance au développement continu; elles permettent d'espérer, elles permettent de croire qu'il arrivera une époque où s'accomplira la parole éclatante que Mirabeau lançait, il y a plus de cent ans, du haut de la tribune de l'Assemblée constituante : « Le droit est le souverain du monde, Mars en est le tyran ! »

Les deux séries d'*Études* (1) représentent, nous semble-t-il, l'apogée du talent de Nys. Ce sont souvent des développements de certains points déjà esquissés dans le volume précédent. Ils forment comme autant de fragments d'une vaste encyclopédie de l'Histoire du Droit international et du Droit politique. Il est assez inutile,

(1) *Études de Droit international et de Droit politique*. Bruxelles-Paris, 2 vol. 1896-1901. En présentant cet ouvrage à l'Académie royale de Belgique, l'auteur affirme, comme dans son traité analysé ci-dessus, que le problème essentiel, pour les États aussi bien que pour les individus, est celui de la liberté. — *Bulletin*, 1901, p. 243.

pensons-nous, de dire que Nys aime cette histoire; mais à divers endroits de son ouvrage, il nous explique comment et pourquoi il y attache une si grande importance. C'est d'abord « parce que seule l'étude de l'histoire permet de se rendre compte de l'évolution des théories et de l'enchaînement des faits, dans ces deux vastes domaines du droit positif »; et ensuite parce que « l'histoire prouve, par la comparaison des temps reculés avec la période contemporaine, que le progrès n'est pas un vain mot. Oui, le regard jeté en arrière sur ces époques troublées rassure; il suscite de légitimes espérances. En réalité, son importance ne se trouve-t-elle pas en ce qu'elle réconforte et enthousiasme? »

Mais à un autre point de vue encore, Nys trouve l'histoire pourvue d'un grand intérêt : « Elle constitue », dit-il, « une des meilleures écoles pour apprendre aux hommes à peser les probabilités, à estimer le degré d'évidence, à formuler un jugement sain de la valeur des autorités; elle rend sceptique... »

Avouons toutefois que le scepticisme de Nys n'a jamais cessé d'être teinté d'un confiant optimisme dans l'avenir de l'Humanité. C'est dans cet ordre d'idées que sont conçues la plupart des notices ici réunies. Examinons-en rapidement quelques-unes :

Autour de la Méditerranée est une étude très fouillée des tendances des divers peuples qui se sont succédé dans la suprématie sur cette mer internationale, pendant le moyen âge. Cette longue et sombre période de l'hégémonie méditerranéenne est remplie de deux idées : le lucre et l'intransigeance religieuse. C'est là la base de

tout. Tantôt l'une, tantôt l'autre, l'emporte, au grand détriment de l'épanouissement et du progrès du droit des nations.

Les *Siete Partidas*. Ce n'est plus ici l'étude des rapports des peuples, mais bien celle des idées d'un peuple sur ce que doivent être les rapports internationaux.

Deux Irénistes au XVIIe siècle. Nys s'occupe surtout d'Émeric Crucé; il a remis complètement en lumière ce philanthrope dont le nom même avait été pour ainsi dire perdu : Crucé, latinisé en *Cruceus* et retraduit en Lacroix. L'auteur reconstitue complètement son identité, nous renseigne sur son œuvre et rend au prédécesseur de l'abbé de Saint-Pierre son rang au milieu de ces rêveurs généreux qui veulent la paix perpétuelle.

Arrivons maintenant à l'étude qui nous paraît la plus intéressante : *La Révolution française et le Droit international*. Procédant méthodiquement, Nys nous expose d'abord l'origine des idées révolutionnaires chez les philosophes anglais, qui ont eu tant d'influence sur les précurseurs français de la Révolution, dont il examine aussi les tendances. Suit un tableau vigoureusement présenté des théories cruelles et des usages féroces de la guerre sous les rois de droit divin. Enfin, arrive l'exposé des théories des hommes de la Révolution, en droit des gens. Mettez en regard la façon d'agir envers la Pologne et la manière dont furent annexés l'Avignonnais et le Comtat Venaissin, et dites si les idées de la Constituante ne sont pas plus loyales et plus équitables. Oui, la Révolution, que l'on semble renier à présent, fut une

explosion de sentiments nobles et grands et le commencement d'une ère nouvelle pour le droit international.

Nys examine la *Ligne de Démarcation d'Alexandre VI* et démontre qu'il n'y a eu là ni arbitrage, ni véritable donation de la part du Saint-Siège, mais seulement cession de la souveraineté directe que les papes s'arrogeaient en vertu de la fausse donation de Constantin; et que cet acte n'a eu à son époque qu'une minime importance, contrairement à ce que semblent prétendre les historiens modernes.

Le Règlement de Rang du Pape Jules II. — Voici ce que l'on eût appelé jadis une *amœnitas academica !* Depuis très longtemps, tous les auteurs de droit des gens, y compris Rivier, parlaient de ce règlement comme d'une véritable ordonnance du pape, au sujet de la question des préséances dans les cérémonies officielles. Or, Nys démontre d'une façon péremptoire que ce règlement n'a jamais existé que dans l'imagination d'un auteur à court d'arguments. Il cite en terminant le mot cruel d'Arthur Duck : « Les juristes sont comme des grues qui marchent toujours l'une à la suite de l'autre. »

Le Concert européen et la Notion du Droit international. — Dès cette première étude de la seconde série se dessine une des thèses favorites de Nys : l'égalité juridique des petits et des grands États. C'est déjà toute une leçon que la simple constatation des moments de prédominance de la politique dite « des grandes puissances » et des causes de leur intervention. On pourrait l'appeler la Sainte-Alliance des forts.

Notes sur la Neutralité. — Nous avons signalé déjà que cette étude forme une partie importante du troisième volume du *Traité de Droit international* analysé ci-dessus. Comme de coutume, les événements, simplement narrés, sont les vrais législateurs. La comparaison des Articles de Londres, de 1831 et de 1839, suffit à le démontrer. Si la morale de l'histoire doit être fixée avec plus de précision encore, elle l'a été dans la *Revue de Droit international et de Législation comparée,* à la suite de la publication des *Notes sur la Neutralité,* que Nys y fit en 1900-1901 [1]. L'auteur lui-même s'est donné la peine de comparer les deux textes relatifs à la neutralité conventionnelle de la Belgique. Il termine par une lettre que lui adressait à ce propos le lieutenant général Brialmont, qui traite de « mauvais cadeau » notre neutralité permanente et qui nous met en garde contre la dangereuse torpeur qui, facilement, alanguit les nations dès qu'elles se reposent sur les autres pour le soin de leur défense. Les tragiques événements récents n'ont que trop bien montré la clairvoyance du grand ingénieur militaire.

Un Chapitre de l'Histoire de la Mer. Aperçu juridique et politique. — Dans ses premières Études, Nys nous avait menés *Autour de la Méditerranée.* Cette fois-ci, il nous conduit presque autour de la terre, puisqu'il étend ses recherches jusqu'au seuil de l'ère nouvelle qui s'ouvre pour la civilisation et dans laquelle l'Europe n'occu-

---

[1] *Revue de Droit international, etc.,* 1901, pp. 44 et 48.

pera peut-être plus que la place que lui assignent ses relations avec les grandes parties du monde. Telle jadis la terre elle-même cessa, en cosmographie, de former le centre de l'Univers. Nous sommes sans doute, au point de vue de la politique et de l'économique, à l'époque des Copernic et des Galilée !

George Buchanan. — Nous retrouvons ici Nys plus historien que juriste, narrateur surtout et narrateur plein de verve, d'autant que son recit se rattache à l'une des périodes les plus captivantes de l'histoire d'Ecosse et des guerres de religion.

Thomas Campanella. Sa Vie et ses Théories politiques. — Les opprimés, les victimes doivent trouver en Nys un défenseur et un ami, même s'il ne partage pas leurs opinions. Tel est le cas pour Campanella, martyr de l'autocratie et de l'Inquisition, quoiqu'il fût plus ultramontain que le pape, plus monarchiste que l'empereur. L'analyse d'un livre très peu connu de Campanella, la *Monarchia Messiæ*, donne à ce chapitre un intérêt tout particulier. Que ne pardonnerait-on pas, d'ailleurs, à un idéologue plein de foi, qui fait de l'amour la source suprême de la puissance sur les hommes !

Les Manuscrits de Sir Julius Cæsar. — Cet Anglais de la seconde moitié du XVIe siècle, fils d'un Italien et dont le nom patronymique devint un nom de famille, attira surtout l'attention des internationalistes à cause de ses relations avec Albéric Gentil et de la part qu'il prit à certaines discussions juridiques importantes pour le droit des gens.

La Définition de l'Ambassadeur de Sir Henry Wotton. — Elle date de 1604. La voici : *Legatus est vir bonus peregre missus ad mentiendun reipublicæ causa.* En anglais, elle est encore plus piquante, à cause du double sens du verbe *to lye* : *An ambassador is an honest man sent to lye abroad for the good of his country.* Si vous voulez savoir ce qu'on pensa et ce qu'on dit de cette définition au XVIIe siècle, lisez les amusantes pages de Nys à ce propos. Inutile d'ajouter que son auteur était lui-même ambassadeur.

Une Bataille de Livres. Épisode de l'Histoire littéraire du Droit international. — Ici Nys est vraiment chez lui : une bataille de livres ! Ce mot seul évoque l'image de l'immense table de travail à laquelle l'éminent écrivain passait tant d'heures, dans son austère cabinet d'études, ou mieux encore de la place tout encombrée de bouquins, à laquelle il s'asseyait pendant les mois de vacances, dans la grande rotonde de la bibliothèque du *British Museum;* telle une active abeille dans l'alvéole de sa ruche !

Le champ de bataille est admirablement décrit par l'excellent stratège qu'était Nys. Il s'agit de la suprématie sur mer au XVIIe siècle : *Mare liberum, Mare clausum,* etc. Tout cela finit par : *Rule, Britannia, over the waves !....*

Histoire littéraire du Droit international en Belgique. — Ç'a été, hélas ! un excellent « bouillon de culture » pour le droit des gens que notre pauvre Belgique du XVIe au XIXe siècle ! Guerres et traités, partages et occu-

pations, servitudes de tous genres : que n'avons-nous eu à subir ! Rien d'étonnant qu'une littérature importante relative à ces questions soit éclose chez nous. Si ce ne sont point des chefs-d'œuvre, ces livres méritent du moins d'échapper à l'oubli. Nys se serait-il douté, lorsqu'il écrivait ces lignes, que cette ère, au lieu d'être close, allait bientôt se rouvrir par des événements plus poignants que tous ceux du passé ?

Les *Bentham Papers du British Museum.* — La curieuse et multiforme personnalité de Bentham se retrouve au cours de bien des études : elle a sa place aussi dans l'histoire du droit des gens. Nys a lu et condensé les manuscrits de valeur assez variée que le *British* possède du « vénérable législateur », comme Bentham aimait à se qualifier lui-même, dans ses vieux jours. Il est aisé de voir que cet homme plein de belles intentions attachait une importance parfois excessive à sa propre activité. Mais il faut reconnaître que, même hors de la sphère de sa compétence juridique et philosophique, il voyait juste et loin parfois. N'a-t-il pas préconisé le percement des isthmes de Suez et de Panama ? N'a-t-il pas, en 1831, destiné au roi Léopold Ier une étude sur l'établissement commercial qu'il engageait le gouvernement belge à fonder en Chine ? Et ne percevrait-on pas, dans la grande œuvre de Léopold II, comme un écho de cette parole prophétique : « Le roi des Belges doit, avant toute chose, trouver pour l'industrie belge un marché aussi bon que celui que la séparation de la Belgique et de la Hollande a détruit » ?

La question vitale pour nous, celle de l'Escaut, a bien

des fois préoccupé Nys. Peu avant la guerre, en 1910, il y consacrait une brochure [1] provoquée par le projet hollandais de construire un fort près de Flessingue et par la polémique qui s'ensuivit. Certaines assertions d'un journaliste belge furent contredites par le lieutenant général Jonkheer J.-C.-C. den Beer Portugaal, dans un pamphlet auquel Nys répondit par la courte étude que nous analysons.

Après le rappel des faits depuis le Traité de Munster, l'auteur démontre que la thèse belge de la cosouveraineté du fleuve prévalut devant la Conférence de Londres, en 1831. C'est elle qui consacre le Traité de 1839. L'hypothèse d'une guerre dans laquelle les Pays-Bas seraient neutres, alors qu'une flotte belligérante voudrait venir au secours de la Belgique, est discutée par Nys. Il ne croyait pas possible alors une opposition de la part des Pays-Bas. Nous savons depuis ce qui en est. La conclusion de l'étude est celle-ci : « Les Pays-Bas ne peuvent empêcher les puissances garantes d'envoyer leur force navale pour protéger la neutralité belge qu'elles se sont solennellement engagées à maintenir. Ils ne peuvent pas non plus empêcher des navires belges de descendre l'Escaut jusqu'à la mer. »

Peu de mois avant sa mort, le même problème préoccupa de nouveau Nys, qui lui consacra la dernière brochure que nous devons à son talent [2]. Fidèle à sa méthode, il montre, avec des précisions nouvelles, la

---

(1) *L'Escaut en temps de Guerre*, Bruxelles, 1910.

(2) *L'Escaut et la Belgique. Simples notes*, Bruxelles, 1920.

situation juridique du fleuve dans le passé ; fidèle à son idéal, il affirme une dernière fois sa thèse favorite : la marche de la science vers l'internationalisation. Il estime que le Gouvernement belge a fait preuve, à la fin du XIXe siècle, d'une coupable faiblesse dans cette délicate question : « Il est, dans l'histoire parlementaire de la Belgique, des pages qui frappent d'étonnement et de stupeur. Nous faisons allusion à l'adoption de la loi du 8 juin 1892, qui approuvait un article additionnel conclu avec le royaume des Pays-Bas. En vertu de la disposition nouvelle, il était libre désormais au gouvernement néerlandais d'enlever les feux, les balises et les échelles de marée, en cas de guerre ou de danger éventuel de guerre, et cela sans le consentement de la Belgique. C'était à l'insu des puissances garantes de notre neutralité que pareil arrangement se concluait : il dépendait des Pays-Bas de leur permettre ou de leur refuser l'accomplissement de leur mission. » (Page 30.)

La conclusion montre l'importance pour la Belgique, qui n'est plus soumise au « joug de neutralité perpétuelle », de maintenir la liberté de l'Escaut en temps de guerre comme en temps de paix. Nys lui conseille de faire valoir ses droits et d'exiger une définitive réparation. Puissent ces paroles du grand jurisconsulte — et ce furent ses dernières — être entendues et comprises : « Que viennent à disparaître le mauvais vouloir, les mesures tracassières, les saisies exécutées au mépris de la justice et de l'équité ; que soient anéanties les entraves apportées à l'usage du majestueux cours d'eau pour la marine marchande et pour la marine de guerre ! Les Belges n'ont ni à supplier ni à implorer. Que, forts de la

bonté de leur cause, ils la fassent valoir et exigent une définitive réparation; qu'ils se pénètrent de cette vérité, que nombre d'entre eux perdent trop de vue : ils sont une nation solide, active et entreprenante; à eux l'avenir, s'il leur plaît de le réaliser, prospère et brillant. » (Page 31.)

*
* *

L'effet produit sur Nys par les événements de 1914 fut celui d'une catastrophe peut-être redoutée, dont les conséquences lui apparurent aussitôt dans toute leur horreur. Plus que jamais, il vécut isolé, terré, sinon atterré, évitant les conversations et les palabres alors avidement recherchées des Bruxellois. C'était pour les idées de Nys un effondrement auquel son optimisme semblait impuissant à résister. Toutefois — nous le savons à présent — il y avait là plus d'apparence que de réalité. Dès le lendemain de l'occupation de Bruxelles par les troupes allemandes, Nys était consulté par des autorités et des institutions belges qui ne cessèrent de faire appel à sa haute autorité. Nul n'ignorait que, vis-à-vis de l'Occupant, un avis signé ou approuvé par l'éminent professeur aurait une valeur plus grande que tout autre. Les années 1914-1918 furent fécondes pour l'activité scientifique de Nys. Il chôma, bien entendu, comme professeur et comme magistrat, depuis le jour où la Cour de Bruxelles rendit son mémorable arrêt au sujet des poursuites activistes et décida la grève. Mais la suite des consultations et des lettres rédigées par Nys forme un ensemble de treize volumes manuscrits qu'il s'est donné la peine de recopier lui-même. Nous en

connaissons déjà une certaine partie et non des moindres, qui a vu le jour en 1918 et 1919. La première série porte pour titre : *L'Occupation de guerre. Quelques problèmes de droit.* Elle donne l'historique de cette notion telle qu'elle s'est substituée à la conquête et se termine par des indications sur les effets de la fin de l'occupation quant aux actes de l'Occupant lui-même. Méditée pendant les années précédentes, cette étude fut rédigée — l'auteur lui-même nous l'apprend — du 26 octobre au 7 novembre 1918. L'autre brochure porte encore pour titre : *L'Occupation de guerre*, pour sous-titre : *Avis, Études, Exposés juridiques*, et pour épigraphe : *Scriptum inter ruinas publicas*. La couverture nous dit aussi que c'est un premier fascicule. Le second, hélas ! ne devait pas paraître, du vivant de l'auteur du moins. Ce petit volume suffit à nous révéler une partie de l'activité scientifique et patriotique de Nys pendant la guerre.

Rompant avec ses habitudes, l'auteur débute par une allusion à l'Ancien Testament, qui donne à ces « prolégomènes » une allure quelque peu puritaine. Il rappelle ensuite la substitution de la notion d'occupation à celle de conquête ; c'est, en effet, le point de vue essentiel pour juger tous les actes dont il aura à parler. Il aborde ensuite le sujet de la guerre elle-même. Pour ceux qui pourraient douter de la manière dont Nys l'envisageait, nous transcrivons ces lignes : « La plus brutale des agressions s'accomplit. La neutralité belge fut violée ; on osa se retrancher derrière la théorie, condamnée et abandonnée, du droit de la nécessité qui servait autrefois à rendre légitimes les crimes et les délits. Puis commencèrent les exécutions en masse de personnes

paisibles, les incendies des villages et des villes, les impositions d'amendes et de contributions, les réquisitions, les attentats à la liberté individuelle, les poursuites devant les conseils de guerre, le transfert des populations en Allemagne, la réduction en servitude véritable des hommes valides, la prise d'otages, l'enlèvement des laines et du cuivre, la destruction des ateliers et des usines, le déboisement de régions entières, la confiscation de tous les arbres qui pouvaient être de quelque utilité pour la confection d'armes. Le crédit public fut presque anéanti; les banques se virent soumises à la surveillance; il leur fut imposé des règles de direction, et à plus d'une s'appliqua un système de spoliation. Le vainqueur prétendit avoir la haute main sur l'instruction; il ne recula pas devant une entreprise que rien n'autorisait : la destruction de l'unité nationale et l'introduction d'un régime qui aurait fait de l'ancienne Belgique une construction monstrueuse au point de vue du droit public, la juxtaposition de deux tronçons sans force, sans appui, sans mission : une Flandre et une Wallonie. Il tenta de mettre la main sur le pouvoir judiciaire et de dicter aux cours et aux tribunaux leurs arrêts et leurs jugements; il essaya de nommer des magistrats, auxquels cependant il ne pouvait donner l'investiture d'où résultent la stabilité et la perpétuité, caractères essentiels des sentences judiciaires Tout cela se passa sous nos yeux et de loin nous vinrent les nouvelles affligeantes concernant le sort inhumain que subissaient les prisonniers de guerre, qui, cependant, à la Conférence de 1907, avaient fait l'objet de mesures protectrices » (pp. 13-14). Nys continue en annonçant au

lecteur que les pages qui suivent sont consacrées à une partie seulement des violations du droit de guerre commises par nos ennemis. Viennent ensuite des consultations données à la Banque Nationale de Belgique, à la Députation permanente du Brabant, etc., sur des questions de saisie de l'actif de la première, de contributions imposées aux provinces; de services personnels exigés des fonctionnaires et employés. La Caisse d'Epargne et certains établissements de crédit eurent également recours à l'autorité de Nys. La politique de l'occupant dans ses rapports avec les citoyens et les institutions belges est passée au crible d'une critique judicieuse, l'auteur s'en tenant toujours aux arguments d'ordres historique et juridique. Plus intéressantes sont encore les consultations données aux communes, puisque, pendant les années d'exil de nos pouvoirs centraux, c'étaient elles qui représentaient au premier chef l'autorité légitime, nous oserions même dire la souveraineté nationale. Qu'il traite de réquisitions des listes de miliciens ou des absents, de juridictions exceptionnelles ou de taxes punitives, Nys reste fidèle aux principes qu'il a souvent exposés et, en leur nom, il condamne les prétentions du pouvoir occupant. Parfois des questions de droit des gens plus générales sont traitées dans la brochure, tels la notification de bombardements, l'adjonction de territoires étrangers, la compétence de l'œuvre de la Croix-Rouge et l'emploi de ses fonds. Nys prêtait aux autorités belges un appui précieux et leur prodiguait des enseignements qui en de pareils moments étaient de réconfortants encouragements. D'une façon générale, ses conseils se résument en ces simples

mots : la non-participation aux actes de l'occupant, en d'autres termes la résistance passive. S'il est un point qui, dans notre vie politique de ces sombres années, semble avoir retenu plus que tous autres l'intérêt des juristes, c'est l'interprétation de l'article 43 des Règles concernant les coutumes de la guerre sur terre, annexes à la Convention de La Haye de 1907. Nys défend la thèse qui finit par prévaloir dans notre jurisprudence : les actes législatifs de l'occupant ne lient les tribunaux du pays que si un empêchement absolu s'oppose à l'application des lois nationales. La question elle-même de caractère absolu de cet empêchement peut, d'après Nys, être soumise aux tribunaux et résolue par eux. Qu'on nous permette cependant une réserve quant à l'affirmation suivante : « Autrefois on concluait de là (du texte qui impose au juge l'examen de la légalité des actes du pouvoir exécutif) que le pouvoir judiciaire est « incompétent » pour rechercher si une loi postérieure à la Constitution est ou non en harmonie avec elle et pour écarter l'application de cette loi comme inconstitutionnelle. C'était là une hérésie juridique et c'était aussi une doctrine néfaste, car elle abandonnait la Constitution sans défense » (p. 86). Nous ne nions pas la valeur politique de l'argument, mais nous nous permettons d'appliquer plutôt le qualificatif d'hérésie juridique à la thèse contraire. Peut-être faudra-t-il en venir là, si l'obéissance à la Constitution cesse d'être pour le Parlement un postulat et un impératif catégorique. Mais alors, reconnaissons-le, ce sera par une violation de la Constitution que le respect de celle-ci pourra être assuré. La difficulté n'est d'ailleurs pas sans issue : en revisant un seul

article, on peut conférer à notre pouvoir judiciaire le droit reconnu, aux États-Unis, à la Cour suprême; mais l'opportunité de pareille mesure nous semble, pour l'heure, fort discutable. Nous nous rallions au contraire entièrement à la thèse de Nys lorsqu'il observe que « l'acte qui suspend une loi d'un pays occupé et qui la remplace par une autre disposition n'est pas une loi au sens propre du mot, mais bien une mesure provisoire émanant du représentant du pouvoir occupant ». Partant, rien n'empêche le pouvoir judiciaire d'en refuser l'application.

Quand il examine l'article 43 de la Convention, Nys a bien soin d'insister sur les termes d'empêchement absolu qu'il ne faut pas confondre avec « l'excuse de la nécessité », notion ancienne et néfaste qu'il veut abolir, et exclure du droit des gens. Il consacre à ce point la dernière des études du fascicule que nous analysons et ce n'est pas sans émotion que l'on peut suivre le rappel de tant de faits, d'autorites et de textes sur lesquels il appuie une thèse qui plus qu'aucune autre lui tenait à cœur.

Nous ne voulons pas finir cette notice sans signaler la brochure sur la *Nouvelle Belgique,* écrite du 13 au 27 novembre 1918. L'auteur y résume une dernière fois l'histoire de la neutralité belge, objet de ses constantes méditations. Son mot de la fin est : « Plus de neutralité permanente, la souveraineté intégrale. » Les évenements, nous le savons, ont confirmé son jugement.

Le temps nous a fait défaut pour prendre connaissance des nombreux manuscrits trouvés dans la succession de Nys. Nous ne serions pas surpris si certains d'entre eux

pouvaient être publiés encore. Nous songeons tout d'abord au bref *Traité sur l'Arbitrage,* étude historique composée selon la méthode qui lui est habituelle et dont nous croyons pouvoir transcrire ici les dernières lignes; elles serviront d'encouragement à ceux que les réunions de la Ligue des Nations appellent à statuer sur le grave problème de la Cour de justice internationale :

« Pourra-t-on réassumer la tâche de la réconciliation, effacer les souvenirs de haine, étouffer les coupables sentiments de la vengeance ?

» Telle est l'énigme des prochains temps. La question revient à se demander si la civilisation reprendra sa marche interrompue, si l'Europe, notamment, désolée et couverte de l'éclaboussure écarlate, ne devra pas céder à d'autres continents sa mission glorieuse et renoncer à son hégémonie. De la réponse dépend le déploiement nouveau d'efforts et de zèle pour la réalisation d'une société internationale dont nul peuple ne sera exclu et au sein de laquelle les traditions généreuses d'autrefois seront de nouveau en honneur. Dans cette entreprise, il sera nécessaire assurément de multiplier les obstacles au recours immédiat à la force quand un différend s'élèvera. Alors se posera le problème de l'efficacité de l'arbitrage obligatoire. Nous en avons fait l'historique; nous avons passé en revue les réserves formulées par des hommes compétents et relatives aux questions où l'indépendance, l'honneur, les intérêts vitaux sont en jeu. Nous n'avons pas caché les inconvénients graves de l'arbitrage, mode primitif somme toute et informe de trancher les difficultés. Nous n'avons pas négligé non plus de rappeler que déjà une véritable

cour de justice a été organisée pour les prises maritimes et que se contenter de poursuivre de nouveau le système de l'arbitrage c'est négliger de tirer profit d'un instrument perfectionné. »

* * *

Les qualités que nous révèle l'œuvre considérable de Nys sont celles d'un érudit, d'un chercheur patient et consciencieux, d'un critique avisé et impartial plutôt que celles d'un esprit synthétique. Il a apporté à pied d'œuvre des materiaux précieux, mais n'a pas établi de principe nouveau. Peut-être son influence n'en sera-t-elle que plus durable. Surtout en droit international, les théories aujourd'hui dominantes seront demain surannées, tandis que les faits resteront toujours la matière même dont ce droit est formé. Ceci n'empêche que les si nombreuses études fragmentaires de Nys nous révèlent toutes un même souci d'affirmer ses idées progressives, démocratiques et foncièrement libérales. Il le fait à propos des régimes absolutistes où qu'ils soient et quoiqu'ils tentent; il le fait dès que la liberté de conscience et, d'une façon plus générale, la liberté de pensée rencontrent quelque obstacle. Toutes victimes individuelles ou collectives de persécutions ou de haines injustes trouvent en lui leur défenseur. Jamais les puissants, même ceux du jour, ne sont l'objet de son adulation. Peut-on en dire autant de l'unanimité des internationalistes? Il faudrait, pour cela, oublier qu'en ce domaine plus qu'en tout autre la force a trop de fois trouvé l'appui d'ingénieux esprits prompts à accepter la théorie du succès. D'autre part, la science de Nys a souvent été par lui généreusement mise au

service de l'intérêt national; la Belgique a trouvé en lui un fils dévoué, un défenseur toujours vigilant, hardi parfois. Ainsi en fut-il pendant les longues années de paix et de neutralité; ainsi en fut-il surtout pendant les années terribles de guerre et de souffrances. Si ses allures ont pu, en ces temps d'épreuve, donner le change à cet égard, ses écrits protestent contre tout jugement défavorable. Si son patriotisme a paru dominé par un autre sentiment, ce ne fut jamais que par le seul amour de l'Humanité.

PAUL ERRERA.

BIBLIOGRAPHIE

TRAVAUX ACADÉMIQUES.

Bulletins de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques.

Un Chapitre de l'Histoire de la Mer. Aperçu juridique et politique. (1900, p. 81.)

Note en présentant son livre : *Études de Droit international et de Droit public.* (1901, p. 243.)

L'État et la Notion de l'État. Aperçu historique. (1901, pp. 667 et 1013.)

Rapport sur le mémoire du concours de 1902 : *Sur le Régime de l'État neutre à titre permanent.* (1902, p. 182.)

La Notion et le Rôle de l'Europe en Droit international, (1903, p. 25.)

Rapport sur un mémoire de concours de 1904 en réponse à la question : *On demande une étude sur les grandes puissances et le système public international depuis 1814.* (1904, p. 221.)

Note sur un livre de M. Cornil : *Traité de la Possession dans le Droit romain.* (1905, p. 284.)

Annuaire.

Notice sur Gustave Rolin-Jacquemyns. (1910, p. 54.)

TRAVAUX NON PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE.

The Papacy considered in relation to international Law. (Londres, 1879.)

La Guerre maritime. Étude de Droit international. (Bruxelles, 1881 ; 1 vol.)

Le Droit de la Guerre et les Précurseurs de Grotius. (Bruxelles, 1882 ; 1 vol.)

L'Arbre des Batailles d'Honoré Bonet. (Bruxelles, 1883 ; 1 vol.)

Les Origines de la Diplomatie. (Bruxelles, 1884.)

Principes de Droit international, par James Lorimer (traduit de l'anglais). (1885 ; 1 vol.)

Notes sur l'Histoire dogmatique et littéraire du Droit international en Angleterre. (Bruxelles, 1887.)

Principes de Droit naturel, par James Lorimer (traduit de l'anglais). (1890 ; 2 vol.)

Les Théories politiques et le Droit international en France jusqu'au XVIIIe siècle. (Bruxelles, 1891 ; 1 vol.)

Les Origines du Droit international. (Bruxelles, 1894 ; 1 vol. in-8°.)

Études sur le Droit international, par John Westlake (traduit de l'anglais). (1895.)

Études de Droit international et de Droit politique. (Bruxelles, 1re série, 1896, et 2e série, 1901 ; 2 vol. in-8°.)

Recherches sur l'Histoire de l'Économie politique. (Bruxelles, 1898 ; 1 vol.)

Le Droit international. les Principes, les Théories, les Faits. (Bruxelles, 1904, 1905 et 1906 ; 3 vol. in-8°.)

Les Idées modernes. le Droit international et la Franc-Maçonnerie. (Bruxelles, 1908 ; 1 vol. in-8°.)

Le Droit romain, le Droit des gens et le Collège des docteurs en Droit civil. (Bruxelles, 1910 ; 159 p. in-8°.)

L'Escaut en temps de guerre. (Bruxelles 1910 ; 25 p. in-8°.)

TRAVAUX DEPUIS LA GUERRE.

L'Occupation de guerre et quelques Problèmes de Droit. (Bruxelles, 1918 ; 51 p. in-8°.)

L'Occupation de guerre. Avis, Études, Exposés juridiques. (Bruxelles 1919, 110 p. in-8°.)

La Nouvelle Belgique. (Bruxelles, 1918 ; 66 p. in-8°.)

En Souvenir des Amis très chers, Pierre Kropotkine et Warlam Tcherkesoff. (Bruxelles, 1918 ; 42 p in-8°.)

L'Escaut et la Belgique, simples notes. (Bruxelles, 1920 ; 34 p. in-8°.)

Souvenirs posthumes, Revue de l'Université, 1921, p. 595.

Le portrait de SAMUEL encarté dans le présent *Annuaire*, se rapporte à la notice publiée dans l'*Annuaire* de 1922.

NOTICE

SUR

Adolphe SAMUEL

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

né à Liége le 11 juillet 1824, décédé à Gand le 14 septembre 1898.

Le modeste jardinet en rectangle, autour duquel s'alignaient sur deux côtés adjacents les dix ou douze classes qui constituaient en 1864 les locaux du Conservatoire royal de Bruxelles (un troisième côté, moins élevé, étant occupé par l'habitation du père Hals, concierge-surveillant, homme de confiance de l'illustre et vénéré Directeur-Fondateur, François-Joseph Fétis, dont la résidence, masquée par une haute muraille, fermait le quatrième côté),— l'enclos fleuri était, par cette matinée d'avril, le théâtre d'une exceptionnelle agitation. D'un groupe de professeurs, de quelques attroupements d'élèves s'échappaient des exclamations étouffées : « Pas

de répétition?.. Pas de concert?.. Le Directeur malade?.. » Soudain s'ouvre la porte de communication. On entoure le père Hals : « Répétition demain matin à 8 heures! » — « M'sieu Fétis est guéri? » (*Maître* n'était guère usité en ce temps de familiale simplicité) — « Non, mais c'est M. Samuel qui fera la répétition. » — « Samuel? » « Adolphe Samuel? » — « Le dernier venu du corps professoral! » — « Un organiste! » — « Un pianiste!! » — « ... qui n'a jamais tenu un archet? » « Et pourquoi pas Léonard? » — « ... ou Beumer, ou Colyns? » — ou Bosselet? » — Et patati, et patata!

Si Adolphe Samuel n'avait été qu'en 1860 nommé professeur d'harmonie pratique au Conservatoire, à ce « dernier venu » le qualificatif « premier venu » n'était certes pas applicable. En 1845, le premier prix de Rome lui avait été décerné (1), couronnant la série de ses succès scolaires, à Liége d'abord, puis à Bruxelles; il venait d'atteindre sa vingt et unième année. Il avait écrit, en 1846, une première symphonie et un opéra-comique en trois actes : *Il a rêvé;* en 1847-1848, à Rome, une deuxième symphonie, un opéra en quatre actes : *Giovanni da Procida.* — Rentré à Bruxelles en automne 1848, il compose et fait représenter, en 1849, au théâtre des Galeries, *Madeleine*, opéra-comique en deux actes, arrangement par Gustave Vaës d'une comédie de Scribe. La partition, favorablement accueillie par le public, fut aussi ...exécutée par le critique XX de « l'Indépendance belge » (24 décembre 1849) :

(1) La cantate *Vendetta.*

« En général, la pensée de M. Samuel manque de développement; on ne rencontre guère dans la musique de *Madeleine* de mélodies caractéristiques et suivies. Les petites phrases se suivent et ne se lient pas. C'est le défaut de presque tous les débutants. Çà et là se présente une idée heureuse, mais le compositeur n'en tire pas tout le parti qu'elle lui offre. Le seul morceau qui soit en scène est le dernier duo entre Madeleine et le peintre. Nous n'en pouvons dire autant d'un quatuor qui est fait avec plus de prétention, ni d'un trio dans lequel l'auteur, croyant entrer à pleines voiles dans les eaux du style bouffe, tombe dans une extrême vulgarité. »

Il faut croire que la deuxième symphonie *(la mineur)* ne manquait ni de développement ni de mélodies «caractéristiques et suivies », car elle eut l'insigne honneur d'être inscrite au programme d'un des concerts du Conservatoire, en cette même année 1849, et dirigée en personne par « le père Fétis », dont on connaît les attaches avec le critique XX de « l'Indépendance ». — Nous avons en vain feuilleté le recueil des numéros de « l'Indépendance », nous n'y avons pas trouvé parmi les nombreux feuilletons de musique et de théâtre un seul entrefilet où il fût question des concerts du Conservatoire.

Viennent ensuite, en 1850, *Roland à Roncevaux,* fragments symphoniques; *Hymne funéraire*; *Les Deux Prétendants,* opéra en trois actes... Puis un arrêt subit... Qu'est-il donc survenu? Hélas! une de ces catastrophes qui brisent parfois les énergies, quand elles ne redoublent pas les forces de résistance, comme ce fut le cas pour Adolphe Samuel.

Il était le douzième et dernier enfant de Zadoc Samuel et de Madeleine Bénédict. Zadoc tenait une belle porcelainerie, place Saint-Lambert, à Liége, et le commerce prospérait. En 1830, comme on craignait des troubles, le père Samuel et son associé avaient réalisé autant que possible en espèces l'avoir social, et tout fut caché en lieu sûr. Le calme étant revenu, Zadoc alla voir sa cachette : tout avait disparu, le trésor et l'associé! C'était la ruine!... Alors commença pour la sœur aînée du jeune Adolphe, Caroline Samuel, une vie toute de dévouement, de travail surhumain. En possession d'un joli talent d'amateur, elle devint en peu de temps, sous la direction de Daussoigne-Méhul, une excellente pianiste, une musicienne accomplie. Aussi était-ce dans les familles liégeoises à qui obtiendrait des leçons particulières de « Mademoiselle Samuel ». Il en fut de même à Bruxelles quand, le père étant mort, en 1838, sa veuve vint s'y fixer avec ses enfants. L'aîné entre à la Banque Cassel, où il ne tarde pas à mériter la confiance du chef de la maison. Ce supplément de ressources allégea un peu la charge de Caroline; mais en 1848, Charles est emporté par une affection cardiaque et tout le poids retombe sur l'héroïque sœur. C'est pour Adolphe l'époque du retour de Rome : les voyages réglementaires sont accomplis; le lauréat rentre au foyer... et se demande comment il va s'y prendre pour suppléer à la pension gouvernementale expirée. Un peu de vache enragée n'était pas pour enlever sa belle humeur à l'artiste-bohême, et grâce à Caroline, il n'avait à s'occuper que de son propre ceinturon. Mais la fatalité s'acharne : le 15 mars 1851 voit s'éteindre la dévouée créature, atteinte d'une double

pneumonie. — Fini de composer! Fini de rêver la gloire par les succès de théâtre et de concert! A lui de se dévouer, et certes il ne faillira pas à la tâche. Trois années durant il renonce à couvrir d'hiéroglyphes les grandes feuilles à vingt-quatre portées où venaient se solidifier les conceptions de son cerveau en ébullition. Et par une ironie du sort, cessant de composer, il se fait critique : il journalise, il ratiocine musique dans le « National », l'« Écho de Bruxelles », le « Télégraphe », et même... à l'« Indépendance »! — Chargé par un de ces organes de faire la *season* de Londres en 1853, il y rencontre Hector Berlioz, qui le prend en affection.

La critique d'art lui vaut aussi quelques voyages au pays rhénan. Il devient un assidu des festivals alternés « Cologne, Aix-la-Chapelle, Düsseldorf » et déjà son imagination entrevoit le projet dont la réalisation doit lui assurer une place prépondérante dans l'Histoire de la musique de son pays.

Il faut croire que la situation matérielle n'était point trop mauvaise (à moins qu'il n'hésitât pas à escompter l'avenir pour se créer des ressources immédiates!), car le compositeur revient à la surface, en 1854, avec un opéra-comique en deux actes : *L'Heure de la Retraite*, paroles d'Eug. Van Bemmel; en 1855, musique pour le drame de Charles Potvin, *Les Gueux*; en 1858, la troisième symphonie, en *mi mineur*. C'est après l'audition de cette symphonie que le calme, le pondéré Théodore Jouret, enfourchant Pégase, l'apparente sensiblement à la *Fantastique*, de Berlioz : « La couleur du début est sombre; le poète veut résister aux pensées qui l'as-

siégent. Une lutte, une lutte ardente s'engage et éveille tous les tumultes et toutes les révoltes de ce cœur torturé. Haletant et sentant ses forces s'épuiser, il arrête sa course furieuse et, comme le gladiateur antique, semble, dans une dernière phrase pleine de douceur et de résignation, se préparer à tomber noblement sous les coups de la fatalité qui le poursuit. »

Nous arrivons à un décisif tournant de carrière. Adolphe Samuel est chargé par le Gouvernement de mettre en musique la cantate commandée à Louis Hymans pour l'inauguration de la Colonne du Congrès, en 1859. L'exécution, en présence de toutes les autorités civiles et militaires, mit d'emblée le compositeur en relief. Il fut créé chevalier de l'Ordre de Léopold et, par arrêté royal du 10 septembre 1860, nommé professeur d'harmonie pratique au Conservatoire de Bruxelles. En 1861, à peine en possession de ce cours, vraiment institué pour lui, car l'enseignement de l'harmonie réalisée au clavier n'existait pas avant lui au Conservatoire, il se voit obligé de le créer de toutes pièces. Il rassemble et publie chez Schott, sous le titre de *Traité d'harmonie pratique,* un abondant recueil de basses instrumentales chiffrées, les unes originales, les autres empruntées aux maîtres du XVIIIe siècle. Enfin, en 1863, il compose sa quatrième symphonie.

Sa désignation par le père Fétis, pour le remplacer au pupitre qu'un accroc à sa verte santé l'empêchait d'occuper, était donc pleinement justifiée. — La fermeté de sa direction, la sûreté, la précision de ses remarques eurent immédiatement raison des défiances et des récriminations.

Pour la première fois il tenait un véritable orchestre à sa disposition ; pour la première fois il pouvait s'offrir la réalisation de cet idéal : interpréter tel chef-d'œuvre au gré de son sentiment personnel, de son esprit critique, de l'expérience acquise par la fréquentation assidue des festivals périodiques d'Aix-la-Chapelle, de Düsseldorf, de Cologne. Son bonheur fut extrême. Mais ses collègues, devenus les agents dociles de sa volonté, parlèrent de leur chef accidentel avec un tel enthousiasme, que, s'il faut en croire les bonnes langues d'alors, le père Fetis s'en trouva guéri, radicalement : Samuel fit deux ou trois répétitions, et ce fut Fétis qui dirigea le concert. Le désappointement fut d'autant plus amer que grande avait été la joie !... Il avait toutefois trop d'empire sur lui-même et, disons-le, trop de perspicacité, pour laisser transparaître sa déconvenue, et quand, peu de mois après, se présenta pour lui l'occasion d'émettre une opinion sur les mérites de son Maître et Supérieur hiérarchique, il s'en tira mieux encore que n'aurait pu le faire XX en personne.

L'article, paru dans l'*Indépendance* du 18 octobre 1864, débute ainsi :

« Les nouvelles œuvres symphoniques de M. Fétis [1].

---

[1]) Ouverture de concert (Brunswick, chez Littolff). — Grand sextuor pour piano à quatre mains, deux violons, alto, violoncelle (Bruxelles, Schott frères). — Premier quintette pour deux violons, deux altos et violoncelle (idem). — Première et deuxième symphonie à grand orchestre (idem). — Deuxième quintette pour deux violons, deux altos et violoncelle.

— Lorsqu'un homme qui a consacré toute sa vie à la science musicale, qui en a étudié toutes les questions, éclairci tous les doutes, sondé toutes les difficultés, et découvert, le premier, les lois immuables, — lorsqu'un tel homme, quittant un instant les travaux qui lui ont acquis une gloire immortelle, rentre dans la carrière d'artiste par une série d'ouvrages, non plus d'investigation savante ou philosophique, mais de pure imagination, il se fait dans le monde des arts un mouvement de surprise, d'attente, qui ne tarde pas à faire place à l'admiration, pour peu que l'artiste ait réalisé les théories du philosophe.

» D'ordinaire le génie s'accommode mal de l'esprit d'analyse et d'observation, qui, loin de favoriser la verve créatrice, semble plutôt l'arrêter et la refroidir. Aussi est-il bien rare de trouver réunies chez un même homme des facultés aussi opposées, aussi hostiles.

» Mais que dire du savant théoricien qui, doué de cette nature complète, de cette intelligence et de ce sentiment, peut laisser sommeiller ses inspirations, et attendre l'extrême vieillesse pour les réveiller; qui les retrouve alors pleines d'énergie, non pas seulement dans l'état où il les avait laissées, mais en quelque sorte plus juvéniles qu'aux premières années de sa carrière?

» Quel autre musicien que M. Fétis a jamais tenté de remplir la multiple mission du professeur, du philosophe, de l'historien et du compositeur? Quel autre a su, dans des branches si diverses, imprimer à ses travaux une plus forte empreinte? »

Sur ces entrefaites un événement s'était produit qui devait avoir, avec un retentissement mondial considé-

rable les plus heureuses conséquences pour le développement de l'activité musicale en Belgique. Meyerbeer à son lit de mort avait exprimé le vœu que le soin de présider aux études musicales de l'*Africaine* à l'Opéra de Paris fût confié à François Fétis. Décliner cette mission si solennellement offerte n'était pas possible. Mme Meyerbeer, d'accord avec M. Perrin, le directeur de l'Opéra, adressa au Gouvernement belge une demande officielle de congé pour le directeur du Conservatoire de Bruxelles, Maître de Chapelle du Roi des Belges. — Le congé, naturellement, fut accordé avec félicitations à l'exécuteur des dernières volontés artistiques du plus illustre des compositeurs dramatiques de son temps... Mais qu'allait-il advenir des concerts du Conservatoire pendant que s'accompliraient ces pieuses obligations?... L'« Indépendance » du 30 janvier 1865, sous la signature XX, se charge de nous tranquilliser:

« Les amateurs de concert se demandent s'ils doivent renoncer cette année aux jouissances que leur procuraient les concerts du Conservatoire. Qu'ils se rassurent! Ces concerts ne sont qu'ajournés. Le directeur du Conservatoire, retenu à Paris par les soins de la mission de confiance que lui a léguée Meyerbeer, a été obligé de se résigner à cet ajournement, quelque regret qu'il en eût. Nous avons dit que l'*Africaine* devait être représentée vers le milieu du mois de mars. Aussitôt cet événement accompli, M. Fétis reprendra la route de Bruxelles, et se mettra en devoir de donner satisfaction aux amis de la musique classique. Les concerts du Conservatoire auront lieu dans le courant du mois d'avril et dans la première quinzaine de mai. Le printemps ne se presse jamais tant

d'arriver chez nous, qu'on ne puisse encore, à cette époque, se réunir en un lieu clos pour entendre exécuter les chefs-d'œuvre des maîtres. Le génie de Hændel, de Haydn, de Mozart, de Beethoven a des rayonnements plus vifs que le soleil du mois de mai, qui répond si rarement, en Belgique, aux pompeuses descriptions des poètes. »

Voici venu l'Avril. Déjà les abricotiers, les pêchers ont vu roussir aux gelées tardives leurs roses pétales.

« *La neige des poiriers*
Parfume les sentiers. »

Les pommiers à leur tour fleurissent... Rien encore ne fait prévoir la reprise des concerts en souffrance. — Mais de nouveau *Féringhéa*..., je veux dire l'« Indépendance », a parlé :

« Le séjour de M. Fétis à Paris se prolongeant à cause du retard apporté à l'apparition de l'*Africaine*, le directeur du Conservatoire de Bruxelles a pris, d'accord avec M. Léonard, désigné par lui pour le remplacer, des dispositions pour que deux concerts eussent lieu dans le courant de ce mois, et il avait chargé M. Samuel de les diriger. Le premier concert était annoncé pour dimanche prochain. Il vient d'être ajourné à cause de la matinée donnée le même jour aux Augustins par la Société Philanthropique, et dans laquelle la musique des Guides doit se faire entendre. On demandera peut-être comment il se fait que les concerts de la musique des Guides soient un obstacle pour ceux du Conservatoire. Le voici : la musique du régiment des Guides se recrute parmi les

professeurs et parmi les élèves du Conservatoire. Il faut bien que celui-ci les reprenne quand il a besoin de former son orchestre au complet. Cependant les artistes, une fois enrégimentés, sont soumis à la rigueur des règlements militaires. Ils n'ont pas le droit de choisir lorsqu'ils sont requis pour les deux services à la fois. C'est au régiment qu'ils doivent donner la préférence, sous peine d'aller à la salle de police. Voilà comme quoi plusieurs professeurs d'instruments à vent du Conservatoire étant retenus par l'autorité militaire, toujours prépondérante, même chez les nations peu guerrières, le concert annoncé pour dimanche n'aura pas lieu. Viennent ensuite les vacances de Pâques, qui se prolongent jusqu'à la fin du mois. A cette époque seulement on pourra reprendre les répétitions et fixer à une nouvelle date le concert ajourné. »

Après la Trinité, Pentecôte se passa, et des concerts du Conservatoire il ne fut plus question en cette année scolaire 1864-1865. On conçoit l'exaspération (concentrée) du pauvre Capellmeister in partibus. Comme il s'en allait un matin, mélancolique, à son cours d'harmonie pratique, il rencontre le bon, le joyeux, l'insouciant Léon Jouret, se rendant, le cœur léger, au pensionnat où l'attendait la demi-douzaine de jeunes anglaises dont l'éducation musicale lui était confiée. Il ne faut à Jouret qu'un regard pour se rendre compte de l'état d'âme de son confrère et ami : « Concerts populaires », lui crie-t-il à brûle-pourpoint. — « Que veux-tu dire ? » — « Pas de cachotteries ! Connais-tu Van Hoorde ? Lagasse ? Delporte ? » — Et toi, connais-tu Cassel ? Oppenheim ? Bischoffsheim ? » — Et voilà constitué, en perspective, le

Comité des Concerts populaires. Mais il faut aller de l'avant, brûler ses vaisseaux, placer devant le fait accompli. Vite une circulaire : mille, dix mille exemplaires!

La circulaire paraît le surlendemain Elle proclame : « *Les Concerts populaires de musique classique* sont principalement destinés à l'exécution des œuvres classiques anciennes et modernes, ainsi qu'à celles d'ouvrages distingués de compositeurs belges; ils tendent d'une part à élever le niveau musical et intellectuel du peuple, — de l'autre, à étendre le goût de la bonne musique; en outre ils créent des ressources nouvelles aux artistes de mérite qui composent nos orchestres, et les retiennent dans notre pays... etc., etc. »

La circulaire lancée, un trac formidable s'empare du signataire; il se croit malade, il se met au lit... Le lendemain, à la première distribution, il court à la boîte aux lettres : elle regorgeait de demandes; il y en avait jusque dans le corridor! — Les notaires, les banquiers du Comité, tous ardents mélomanes, souscrivirent des actions de garantie pour les pertes éventuelles; la Banque de Belgique avançait des fonds. L'État et la ville de Bruxelles donnèrent chacun un subside annuel de 2,000 francs pour une série de dix concerts par saison. Se représente-t-on ce que ces dix concerts de symphonie allaient apporter de fourmillement dans le monde musical de Bruxelles et de la province?

La première série fut un triomphe pour Samuel. La presse tout entière s'emballa littéralement pour l'institution nouvelle qui se trouva lancée d'enthousiasme. On ne lira pas sans émotion l'hommage que rend au fon-

dateur des Concerts populaires l'auteur de *Franciscus*, de *Godelieve*, son glorieux élève Edgar Tinel [1] :

« Adolphe Samuel!... A travers la brume des années, il me semble le revoir tel qu'il m'apparut la première fois, en ce beau dimanche d'automne 1867, où je me trouvais au théâtre du Cirque, à Bruxelles... C'était encore l'instant où, de la cacophonie de l'orchestre s'accordant, s'envolaient haut les traits rapides de la flûte et retentissait la romantique fanfare du cor, tandis que le hautbois mélancoliquement pleurait son *la*... Soudain tout se tait. Au fond de l'estrade une porte s'est ouverte... livrant passage à un homme exigu de taille, au front haut, au regard ferme, éclairant à travers des verres de lunettes un visage souriant. Mais ce sourire est celui de l'homme conscient de sa force, et l'on sent que celui qui s'avance là est un dominateur .. Maintenant cet orchestre bavard, que l'apparition venait de rendre muet, allait parler son vrai langage. Le chef, c'était cet homme qui montait au pupitre de direction, prenait en main la baguette, puis se mettait face à face du public que, pour le réduire au silence, il regardait un long moment, immobile comme une statue. . Et voici que, plus aucun bruit ne se faisant entendre dans l'immense salle, l'orchestre déchaîne la terrifiante interrogation de la symphonie en *ut mineur* de Beethoven... Après quarante-quatre ans, l'impression physiologique de ce début est demeurée opiniâtrement

(1) Extrait du discours prononcé au nom de l'Académie royale de Belgique, par M. Edg. Tinel, à l'occasion du 75e anniversaire de la fondation du Conservatoire royal de Gand, le 18 novembre 1911.

vivace en moi; après quarante-quatre ans, les appels anxieux des violons répondant à cette interrogation trouvent encore en mon cœur un vibrant écho, et la plainte angoissée du hautbois venant dominer le tumulte résonne encore à mon oreille douloureusement charmée. Ce jour-là, je fus initié au merveilleux mystère du coloris instrumental; ce jour-là je compris que des liens mystérieux existent entre les instruments les plus dissemblables; que de la combinaison bien calculée des divers timbres individuels naissent des timbres nouveaux; que leur nombre est presque illimité, et que, opposés les uns aux autres, ils produisent les contrastes les plus inattendus et les plus enchanteurs. C'est cela que je vis dans l'orchestre tout d'abord; c'est ma capacité sensorielle qui fut captivée la première, et c'est par la vive sensation physiologique éprouvée que je fus amené à constater qu'un rapport profond existait entre l'impression matérielle ressentie et le sentiment psychologique qui s'éveillait en ma conscience. La sensation physique montant jusqu'à produire l'émotion esthétique, c'était la pensée, se libérant des contingences, qui allait postuler ses droits; c'était l'âme même de la musique symphonique que j'allais sentir palpiter... Tout un travail « du dehors au dedans » se fit rapidement en moi, et à ma connaissance de la beauté extérieure de la musique d'orchestre vint s'ajouter la connaissance de sa splendeur intérieure.

Ici surtout Samuel fut un initiateur d'élite pour les musiciens de ma génération. Mais ce ne sont pas uniquement ceux-ci qui se rendaient à ses *Concerts populaires;* c'est toute la ville et toute la province éprises d'art qui y accouraient, venant écouter avec ferveur les

œuvres des maîtres de la grande époque classique, et non moins empressées à donner toute leur attention aux productions des maîtres modernes. Consultez les programmes des soixante-dix concerts donnés par Samuel dans l'espace de huit années, de 1865 à 1872, vous y verrez figurer tous les noms qui ont illustré l'art musical depuis le XVe jusqu'au XIXe siècle. Toute l'école classique y est représentée, ainsi que l'école dite romantique, sa fille légitime. Pas une œuvre de valeur, dans le domaine symphonique, n'y a été oubliée. Les grandes œuvres concertantes pour le piano, le violon et le violoncelle y ont été accueillies, présentées au public belge par les premiers virtuoses de l'Europe, et nous nous souvenons avec émotion, encore aujourd'hui, de la prodigieuse révélation que ce fut pour nous d'entendre pour la première fois les Rubinstein, les Joachim, et combien d'autres interprètes de génie dont le souvenir demeure impérissablement uni dans nos cœurs à celui de Samuel!

» La valeur éducative de cette période de huit années est inappréciable. Elle a fait la Belgique musicale telle qu'elle était encore à la fin du siècle dernier, formant le goût de milliers d'amateurs en les mettant en rapport avec ce que l'art a produit de plus parfait, et achevant l'éducation des artistes que l'on voit actuellement à la tête de nos principaux établissements d'enseignement musical, de nos plus brillantes sociétés symphoniques et chorales, en les incitant à étudier les œuvres dont l'audition les avait remués jusqu'au fond de l'âme. »

. . . . . .

C'est à l'initiative d'Adolphe Samuel qu'est due aussi la fondation par le Gouvernement belge des *Festivals* en

trois journées, grâce auxquels nous n'avions plus rien à envier aux trois villes sœurs de la Rhénanie.

Le premier eut lieu en 1869, sous sa direction, à la nouvelle gare du Midi, pour l'inauguration euphonique de ce hall voué aux appels déchirants des locomotives. A ce festival fut exécutée sa 5e symphonie, miracle de souplesse cérébrale, puisqu'il parvint à l'écrire pendant ces trois années de suractivité où il lui fallait faire face à la préparation de ses **dix concerts** par saison, à ses cours du Conservatoire, aux assauts de l'armée des quémandeurs de leçons particulières. — Au lendemain de cette double inauguration, Samuel fut promu au grade d'officier de l'Ordre de Léopold.

1870. Millésime sanglant, précurseur presque anodin de l'effroyable tourmente qui, cinq années durant, a secoué le monde jusque dans ses fondements. — Conséquences, minuscules pour l'historien, importantes pour l'enregistreur des éphémérides artistiques : François-Auguste Gevaert, alors directeur du chant à l'Opéra de Paris, se voit enlever, dans les bouleversements qui suivirent la chute de l'Empire, cette charge qui semblait de tout repos. La ville de Gand saisit la balle au bond. Elle décide la transformation de son École de musique en Conservatoire et en offre la direction à son éminent concitoyen. L'acceptation de Gevaert était acquise, lorsque la mort de Fétis (26 mars 1871) rendit vacante la direction du Conservatoire de Bruxelles et la maîtrise de la chapelle du Roi; ce fut Gevaert qui recueillit la succession. Voilà donc disponible à Gand le fauteuil directorial. Nombreux furent les candidats, et non des moindres.

Parmi vingt et un noms, relevons ceux de De Mol (aîné), Richard Hol d'Amsterdam, Gustave Huberti, Théodore Radoux, Adolphe Samuel, Henri Waelput. Samuel l'emporta : il fut nommé par arrêté royal du 1er décembre 1871.

Il l'emporta! Mais ce fut au grand dam de Samuel compositeur, qui, pendant une longue suite d'années, dix au moins, faillit être étouffé par son double : l'administrateur, l'organisateur, le vulgarisateur d'art. — Nous pouvons en croire le consciencieux historien du Conservatoire de Gand, M. Charles Bergmans, le père et l'éducateur bibliographique de notre excellent confrère Paul Bergmans :

« Ad. Samuel sut donner une forte impulsion aux études de l'Etablissement dont la direction lui avait été confiée. Il institua de nombreux cours; il organisa des concerts qui eurent bientôt une grande vogue. Il fut aussi un excellent professeur de contrepoint et de fugue, respectant avec un tact parfait la personnalité de ses élèves et leur laissant une entière liberté d'allure. Nous rappellerons les nombreux succès qu'obtinrent les élèves du Conservatoire de Gand aux concours pour le Prix de Rome. En 1897, un fait probablement unique se produisit : quatre élèves de Samuel, tous quatre Gantois, se présentèrent à la fois à ce concours. »

Peut-être est-ce ici le moment d'ouvrir une parenthèse et de parler un peu de ce que fut la vie intime d'Adolphe Samuel. Si l'attraction de Paris fut de tout temps irrésistible pour nos compositeurs, tant flamands que wallons, — bornons-nous à citer les modernes : Grétry, Gossec, Albert Grisar, Limnander, Gevaert, Radoux, et (gardons-

nous de l'oublier) Peter Benoît, il est certain que Samuel fait exception à cette tendance générale. C'est l'Allemagne qui l'attire, et tout particulièrement la *Loreley* des rochers rhénans, et l'on s'imagine volontiers que c'est de l'Ondine d'Oberwesel que s'est épris le jeune musicien liégeois, sous l'apparence d'une charmante citoyenne de Cologne : l'an 1859, entre la cantate de la Colonne du Congrès et l'obtention de l'Ordre de Léopold, suivie de son entrée au Conservatoire de Bruxelles, il épousa Mlle Bertha Emanuel, israélite comme lui, comme lui de nature enthousiaste, excellente musicienne, cantatrice de talent. Elle lui donna quatre fils, dont deux lui survivent : l'aîné, Paul, ingénieur, — le second, Eugène, musicien-compositeur à tendances novatrices, auteur d'une partition très attachante, *La jeune fille à la fenêtre.* — C'est de M. Paul Samuel que nous tenons les quelques notes qui suivent et qui viennent éveiller comme un écho nos souvenirs personnels :

« Vous l'avez connu, me dit-il, dans sa simplicité et sa bonhomie; il n'était heureux que dans ses vieux habits, qu'il se hâtait de revêtir aussitôt rentré de ses courses. Il fumait ses petites pipes de Marseille à tête rouge et tuyau de roseau, et il en usait par centaines, n'aimant pas la pipe forte; à Gand le personnel subalterne achevait ses vieilles pipes. Mais il consommait énormément d'allumettes et fort peu de tabac. Soit pour composer, soit pour exécuter telle œuvre au piano, soit pour écrire, il se payait une bonne bourrée de pipe qu'il laissait dix fois s'éteindre, et reprenait vingt fois avec le même entrain. Caractère toujours égal, toujours confiant, toujours bon, c'était le printemps quand il était

à la maison, et le vide aux heures de ses absences. Rentré de courses ou de voyage, il aimait à raconter ce qui s'était passé, et avec sa sensibilité et son esprit d'observation joints à son activité et à... l'étoile qui le guidait dans la vie, ses récits étaient captivants, inattendus, et il y avait toujours quelque bonne surprise dont nous étions friands d'avoir la primeur. — Parfois on le voyait triste et absorbé : — c'étaient les soucis d'argent ou la maladie d'un de ceux qu'il aimait. Mais jamais nous ne l'avons vu pris d'un manque de courage, et jamais ce foyer ardent ne s'est refroidi.

» Le soir souvent, malgré le travail du jour, il nous initiait à des quatre mains, ou nous jouait ses maîtres préférés, ou encore nous faisait connaître les nouveautés. Cela lui plaisait qu'on fût autour de lui, mais il nous imposait le respect de ses maîtres, et il ne fallait pas parler tandis qu'il jouait.

» Les jours de concert, ce n'était plus le même homme; il s'isolait, ne nous parlait pas, vivait avec ses partitions. Il s'enfermait dans son bureau, revoyait ses œuvres, les lisait mentalement, et souvent, le bâton à la main, s'exerçait à quelque passage difficile. Ces jours-là il ne mangeait presque pas; mais après le concert il avait besoin de se refaire.

» Après les répétitions, même en hiver, il était ruisselant de transpiration sur tout le corps. Il lui fallait un grand feu, du linge chaud, et l'un de nous se chargeait de lui faire des frictions énergiques. Son bras droit était celui d'un athlète, l'autre était ou semblait flasque à côté. Il se dépensait complètement en dirigeant, et j'estime que ces fortes sueurs jointes à la suralimentation, à

laquelle ma mère veillait, lui ont valu la robustesse dont il a joui jusqu'à sa dernière année.

» L'été il lui fallait la campagne, qu'il adorait, Gendbrugge, où il allait chaque été chercher le calme et les forces. Généralement après les concours il était épuisé. Il restait trois ou quatre jours inerte dans un fauteuil au jardin, lisant les journaux. Mais le plus souvent dormant, les jambes sur un fauteuil en guise de chaise longue. Le cinquième jour il se promenait; après la première semaine de vacances il commençait régulièrement à composer, non sans épuiser force petites pipes. Ma mère alors savait le soigner et lui glissait discrètement du vin et des biscuits. Combien il était sensible à ces attentions délicates, et quelle joie pour lui de nous faire entendre ses compositions!... Mais qu'un élève vînt lui demander un conseil... il lâchait ses œuvres pour s'occuper de celle de son disciple...

» Le 11 juillet, anniversaire de sa naissance, était grand jour de fête; on réservait pour cette date les premières groseilles tricolores (les rouges, les jaunes et les noires) du jardin, et il y avait un modeste mais bon dîner..., et c'est pour moi un des souvenirs les plus émus de ma jeunesse. »

Après Samuel intime, Samuel penseur.

Nous avons sous les yeux quelques lettres de lui, dont une page choisie nous instruira sur les tendances philosophiques du musicien.

« Je ne reconnais comme réel, absolu, que ce qui est éternel.

» *Tout ce qui peut disparaître* — ce qui passe, meurt — *n'est qu'un symbole* (une apparence).

» C'est ce sceptique de Gœthe qui a dit cela et qui a eu la *vision* de cette vérité que nous pouvons considérer comme un axiome.

» Pour bien préciser, un exemple : La matière est éternelle, donc elle est. Mais elle revêt une infinité de formes diverses, toujours changeantes. Ces formes sont des apparences. Alors notre corps, nos sens, nos organes ne sont aussi que des apparences, et la nature, tout entière, le monde extérieur, n'est qu'une apparence. — Ne sommes-nous donc rien? l'existence réelle nous est-elle refusée?... Notre sentiment intime, la conscience du *moi,* nous crie du plus profond de notre être : non, nous existons, *nous sommes!*

» Descartes a dit : Je pense, donc je suis. — Il eût été plus précis, et surtout son aphorisme eût été exact s'il avait dit : *j'éprouve,* donc je suis. La pensée, disent, non sans preuves les physiologistes, a son siège dans le cerveau; et celui-ci possède des organes spéciaux pour chacune des espèces d'évolutions de la pensée. Mais où sont les organes du sentiment? Comment expliquer le sentiment par un jeu quelconque d'organes quelconques? et qu'est-ce que la pensée, sinon la *réflexion* du sentiment sur les organes du cerveau?

» Si, à l'aide du sentiment de notre existence, cela peut se démontrer, il devient d'absolue évidence que nous sommes des *êtres réels,* c'est-à-dire éternels comme toutes les réalités. Peu importe alors comment s'exerce pour nous l'éternité de notre existence. Dès lors, nous avons une destinée qui est réglée, dirigée, régie par des lois. Dès lors aussi, il *est* une *justice,* et le bien, le mal *sont* pour nous.

» Si, au contraire, nous ne sommes qu'une certaine combinaison de molécules, si nous ne sommes que matière, nous n'avons pas d'existence réelle, pas de destinée; nous ne pouvons ni bien ni mal faire; tout pour nous est indifférent.

» La réalité de notre être admise, et le sentiment étant reconnu pour être la manifestation de notre être, il en ressort que le sentiment seul a la clairvoyance, la vision de la réalité, de l'absolu, de la vérité. C'est encore le sentiment qui nous fait reconnaître et comprendre l'éterternité et l'infini, que nos sens ne peuvent percevoir d'aucune façon. Et cette conception de l'éternité et de l'infini est une preuve nouvelle de la réalité de notre être... »

Ne voilà-t-il pas un beau morceau de contrepoint philosophique?

. . . . . .

Vers 1890 renaît l'activité productrice. Samuel remanie sa 5e symphonie, écrite en 1869; puis il reprend les thèmes de la 2e, composée en 1847 (dont la 4e, présentée en 1863, ne diffère que par l'instrumentation), pour les enchâsser cette fois dans leur monture définitive : *la 6e symphonie*, qu'il semble avoir préparée en vue du 25e anniversaire des Concerts populaires. C'est à cette fête jubilaire qu'elle fut exécutée. Son brillant successeur, Joseph Dupont, l'invita à conduire l'orchestre, qui joignit ses acclamations à celles de l'auditoire. Le soir, grand banquet, présidé par Gevaert, avec tous les artistes et toute la presse. Il y eut quelques bons discours. Et, ce qui fut une grande joie pour l'auteur, M. Otto Junne, l'éditeur de Leipzig qui avait repris la maison Schott de

Bruxelles, et qui se montrait vraiment entreprenant pour les compositeurs belges, fit les frais de l'édition. C'est la seule partition d'orchestre de Samuel qui ait été gravée.

Avec elle, Samuel entre résolument dans le domaine de la symphonie à programme, se bornant toutefois à des indications de titres, laissant le champ libre à l'imagination pour les développements. La première partie s'appelle *Genesis,* la deuxième (andante) *Eden,* la troisième (presto guerriero) *Caïn,* le finale *Lux luceat.*

En 1893, Samuel est élu directeur de la Classe des Beaux-Arts à l'Académie. Il y alla d'un discours d'avant-garde sur l'*Art libre et l'Enseignement de la Musique*, dont plus d'un passage d'allure frondeuse amena sur le pâle visage de Gevaert, avec l'étonnement des arcades sourcilières coïncidant singulièrement avec l'abaissement des paupières, l'ironie bien connue d'un sourire indécis, — sur les traits énergiques de Tinel, un froncement qu'il ne cherchait point à dissimuler.

. . . . . .

Quelles qu'aient été les croyances dont furent bercées nos premières années, croyances raffermies, ébranlées... ou détruites dans les convictions réfléchies de notre âge mûr, il est certaines incarnations du progrès ou de l'évolution de la pensée humaine qui s'imposeront toujours à notre sympathie, à notre vénération. Il en fut ainsi pour Samuel. Élevé dans les préceptes et les rites de la Synagogue, il ne tarda pas à s'affranchir au contact de Maitres de la recherche philosophique ; mais la grande figure du Christ fut de bonne heure l'objet de son respect, de son admiration.

La surprise sera donc moindre de le voir, lui, enfant

d'Israël, s'enthousiasmer pour Celui au nom de qui des iniquités, des persécutions sans nombre ont poursuivi, poursuivent encore sa race, — et lui consacrer l'œuvre qui devait être le splendide couronnement de sa carrière : *Christus,* symphonie mystique en cinq parties. Cette vaste composition fut exécutée pour la première fois à Gand le 8 avril 1895. L'impression fut profonde; elle eut un grand retentissement dans tout le pays. La presse fut unanime à en constater la haute valeur. C'est à notre regretté confrère Maurice Kufferath que nous en demanderons l'analyse en même temps que le récit du triomphe qui l'accueillit au Gürzenich de Cologne.

« Indépendance belge », 24 janvier 1896. — L'Allemagne musicale, longtemps réfractaire aux œuvres qui lui venaient de Belgique, commence à se montrer plus hospitalière à nos compositeurs. Depuis quelques années, de nombreuses partitions belges ont franchi le Rhin : tout d'abord, le *Franciscus* d'Edgard Tinel, joué successivement à Cologne, Francfort, Berlin, Leipzig, Vienne; puis le *Rhin* de Peter Benoît, exécuté il y a deux ans à Düsseldorf; le *Sorbier* de M. Emile Mathieu, entendu l'hiver dernier à Breslau; et voici que le *Christus* de M. Adolphe Samuel, avant d'être connu à Bruxelles, où il ne sera donné qu'à la fin de la saison aux concerts Ysaye, vient d'être exécuté avec un éclatant succès au Gürzenich de Cologne, à l'initiative du Dr Wüllner, directeur du Conservatoire.

Ce qu'il y faut louer surtout, c'est l'unité de style, le beau caractère de sincérité émue, la richesse de coloris qui d'un bout à l'autre distinguent toute la partition; et je ne crains pas de dire qu'à ce point de vue le *Christus*

est certes l'une des œuvres les plus parfaites qui aient paru depuis une vingtaine d'années.

« La partition se compose de cinq parties, dont les deux premières sont purement symphoniques. Le début est d'un caractère presque idyllique : c'est l'*Annonciation,* la *Naissance du Christ* et l'*Adoration des Bergers.*

» Il est tout entier, sauf quelques accents plus graves visant la mission du Sauveur, développé sur des thèmes d'un tour plutôt aimable où passe comme un reflet du charme pénétrant de la scène du Vendredi Saint de *Parsifal.* Dès la deuxième partie, le *Christ au Désert* et le *Mont de la Tentation,* le caractère des thèmes et la couleur de l'orchestre deviennent plus dramatiques et plus douloureux, plus torturés. M. Samuel s'est inspiré d'un passage du *Jésus-Christ* du père Didon : « Le séjour » du Christ au désert fut une prière, une contemplation, » un abandon de toutes ses forces humaines en Dieu le » Père... Il reconnut dans la volonté de son Père la gran- » deur et la beauté de sa mission ; il en mesura les diffi- » cultés, et d'avance en éprouva les douleurs et les sacri- » fices. » Largement tracé, ce tableau psychologique des luttes intérieures de l'apôtre est peut-être la page la plus profonde de tout l'ouvrage. La fin surtout s'élève très haut dans l'expression de l'idée de renoncement et de résignation.

» Les scènes de l'*Apostolat,* qui suivent, sont plus extérieures. Le début de cette troisième partie, *Au lac de Génésareth,* est d'un très beau caractère, tranquille et résigné. Il nous conduit à une page de musique descriptive, d'un rythme énergique. d'une facture à la fois très hardie et très intéressante : les disputes de Jésus avec

les pharisiens et les docteurs, où les deux thèmes carac téristiques de la mission du Christ opposent leur nobless ou leur douceur résignée à la véhémence saccadée d thème propre aux pharisiens. Détail curieux : le thèm initial ascendant par lequel débute la troisième partie s transforme au cours du développement en une march chromatique descendante qui caractérise dans la suit l'esprit du mal, et devient dans la quatrième partie l thème même de la Passion, où il acquiert une intensit vraiment saisissante de douloureuse expression.

» A la fin de la troisième partie, le chœur est entr pour chanter l'*Hosannah* que fait entendre la foule l'entrée du Christ dans Jérusalem, et cette péroraiso chorale produit un très grand effet.

» Désormais le chœur reste intimement lié aux déve loppements de la partie symphonique. Il mêle incessam ment ses exclamations dramatiques à la trame descriptiv de l'orchestre, qui nous dépeint, par exemple, la tristess du Seigneur au moyen du thème chromatique descendan signalé précédemment et qui est exposé d'abord par le basses, puis repris à tour de rôle par le quatuor et le bois. Le chœur chante piano les paroles latines : *Tristi est anima mea usque ad mortem*. Plainte désolée qu reprend le hautbois en une cantilène expressive, scandé de *pizzicati* dramatiques des contrebasses. C'est d'u très bel et très puissant effet d'émotion. Puis l'orchestr s'anime; c'est la scène devant Ponce-Pilate, avec les cri furieux du peuple : *Tolle et crucifige eum*; la montée a Calvaire, où reparaît avec d'intéressantes variantes l thème chromatique de la Passion, et, finalement, suprême exclamation : *Eloï, eloï! lamma sabacthani*

Tout cela développé en un grand ensemble vocal et instrumental, véhément, dramatique, d'une facture vigoureuse et solide, formant une progression continue, soutenue avec une remarquable énergie d'inspiration.

» La cinquième partie est tout entière chorale. L'auteur y a très habilement ramené les thèmes essentiels se rapportant à la figure du Christ, à sa mission de charité, associés aux thèmes liturgiques du *Magnificat*, de l'*Alleluia*, du *Te Deum*, etc., harmonisés, développés, enchâssés les uns dans les autres, d'une façon essentiellement moderne et tout à fait nouvelle. Le tout se termine par un *Amen* murmuré tout en douceur, après le *Pax hominibus*.

» Il n'y a pas à dire, c'est là une très belle œuvre, curieuse à plus d'un titre, hautement intéressante..., mieux que cela, impressionnante, par la sincérité du sentiment et l'émotion poétique qu'elle dégage. On a raconté que M. Samuel s'est récemment converti au catholicisme. Du point de vue rituel, la nouvelle est inexacte; mais son *Christus* n'en est pas moins l'affirmation artistique d'une foi nouvelle; il en a tout l'élan mystique et l'ardeur convaincue. Et l'on ne peut assez admirer la clarté de conception, l'habileté de facture, la science, la vigueur d'inspiration du maître qui, à l'âge de 72 ans, met au jour une partition de cette envergure. »

. . . . . .

Trois ans plus tard, en février 1895, Abraham-Adolphe Samuel, en dépit d'un patronage quatre fois millénaire, reçoit l'eau du baptême de la main de Mgr Stillemans, évêque de Gand.

Le 16 septembre 1898 ses funérailles solennelles furent célébrées dans le somptueux décor, dans la symphonie des marbres du chœur de la cathédrale Saint-Bavon.

Une simple et large dalle a été placée sur sa tombe au cimetière de Gendbrugge par les soins du corps professoral du Conservatoire de Gand, de ses élèves et anciens élèves, des compositeurs et des virtuoses dont les noms sont inscrits aux programmes des concerts qu'il dirigea, tant à Bruxelles qu'à Gand.

Elle porte pour toute inscription ces deux noms, ces deux dates :

ADOLPHE SAMUEL

1824-1898

ÉMILE MATHIEU.

Gand, 7 octobre 1921.

BIBLIOGRAPHIE.

Liste des compositions d'Adolphe Samuel, d'après l'ordre chronologique :

1835. *Sonate* pour piano, en mi bémol (op. 1).

1839. *Ouverture* de concert en ré (op. 2).

1841. *Concerto* pour clarinette et orchestre (op. 3).

1843. *Jeanne d'Arc*, cantate pour soprano et orchestre (op. 4).

1844. *Quatuor* pour instruments à archet en mi bémol (op. 5).

1845 et 1846. 1. *La Vendetta*, cantate pour soprano solo et orchestre composée pour le concours dit du Prix de Rome (op. 6). — 2. *Il a rêvé*, opéra-comique en trois actes, poème de Baron (op. 7). — 3. *1re Symphonie*, en la majeur (op. 8).

1847. *2e Symphonie*, en la mineur, exécutée au Conservatoire de Bruxelles, en septembre 1849 (op. 9).

1848. *Giovanni da Procida*, grand opéra en quatre actes, paroles italiennes (op. 10).

1849. 1. *Madeleine*, opéra-comique en deux actes, poème d'Eug. Scribe et Gust. Vaëz, représenté au théâtre de la Monnaie à Bruxelles le 19 décembre 1849 (op. 11). — *Cours d'accompagnement* de la basse chiffrée (édit. Schott frères, Bruxelles).

1850. 1. *Le Coche et la Mouche*, fable de La Fontaine, avec accompagnement de piano. — 2. *Roland à Roncevaux*, fragments symphoniques (op. 12). — 3. *Hymne funéraire* pour voix d'hommes sans accompagnement, poésie de Ch. Potvin (op. 13).

1851. 1. *Pâle Étoile du Soir*, chœur pour voix d'hommes sans accompagnement, poésie d'Alfred de Musset (édit. J.-B. Katto, Bruxelles) (op. 14). — 2. *Deux chœurs* à 3 voix, sans accompagnement, paroles de Mme Ruelens (id.) (op. 14bis). — 3. *La Colombe*, mélodie antique pour une voix et piano, poésie de Jules Lacroix (dans le testament de César publié par Meine) (op. 15). — 4. *Chœur* pour *Esther* de Racine, pour voix de femmes et piano (éd. Schott); et chœur pour voix mixtes avec orchestre (op. 16). — 5. *Les Deux Prétendants*, opéra-comique en trois actes, paroles de Louis Schoonen (op. 17). — 6. *Deux Mélodies* pour le piano : *a*) Simple mélodie ; *b*) Sérénade espagnole (éd. Schott) (op. 18).

1852. 1. *Quatre Motets :* A) *Ave Maria*; B) *Salve Regina*; C) *Pater Noster*; D) *Tantum Ergo* pour chœur et orgue (publiés chez Schott) (op. 19). —

2. *Deux Mélodies* pour chant et piano, poésie de Vitor Hugo (tirée des *Châtiments*) (publiées chez Pauweloos, Bruxelles) (op. 20). — 3. *La Femelle? Elle est morte,* mélodie, poésie de Victor Hugo (des *Châtiments*) (op. 21). — 4. *Chansons populaires* (les *Châtiments*) (op. 22).

1853. 1. *La Prière*, chœur à 3 voix égales, paroles de Mme Ruelens (Louise Stappaerts), et (*Vite une Chanson* (édit. J.-B. Katto, Bruxelles) (op. 22bis). — 2. *Quatre Chœurs* pour 3 voix égales et piano (publiés chez Meyne) (op. 23). — 3. *Quatre Mélodies*, chansons de Printemps, poésie de Van Hasselt (op. 24).

1854. *L'Heure de la Retraite*, opéra-comique en deux actes, poème d'Eug. Van Bemmel (op. 25).

1855. 1. *Musique mélodramatique* pour le drame de Potvin, *Les Gueux*, pour orchestre, solos et chœur (op. 26). — 2. *L'Union fait la Force*, cantate pour voix d'hommes et fanfare, poème de Lefèvre (composée pour le jubilé de Léopold Ier) (op. 27).

1858. 3e *Symphonie*, en mi mineur (op. 28).

1859. *Cantate nationale* pour deux chœurs et harmonie; poésie de L. Hymans (composée pour l'inauguration de la Colonne du Congrès (op. 29).

1861. 1. *Cours d'harmonie pratique* (publié chez Schott) (op. 30).

2. *Deux Mélodies religieuses,* poésie de Turquety (publiées chez Schott) (op. 31).

3. *Deux Mélodies allemandes*, poésie d'Henri Heyne (publiées chez Schloss à Cologne (op. 32).

1863. *4e Symphonie*, en ré mineur. Exécutée avec succès à Saint-Pétersbourg en 1897 (op. 33).

1866. *2e Quatuor* pour archets en si mineur (op. 34).

1869. 1. *5e Symphonie*, en si bémol (op. 35). — 2. *Ave Maria* pour chœur, orchestre et orgue (op. 36).

1871. *Deux Mélodies allemandes,* traduction de Van Hasselt et Rongé (publiées par Enoch à Paris) (op. 37).

1875. *De Wederkomst,* cantate pour solos, chœurs et orchestre; poème d'Em. Hiel, traduction française de G. Antheunis (composée pour un festival de la Société des Chœurs de Gand (op. 38).

1879. *Les Fugitifs,* chœur pour voix d'hommes, sans accomp., poésie de L. Solvay (composé pour le concours d'Orphéons organisé par la Société des Mélomanes à Gand) (op. 39).

1880. *Léopold Ier,* cantate pour voix d'hommes et fanfares, poème de L. Solvay (composée pour l'inauguration du Monument de Laeken)(op. 40).

1881. *Le Récit de Théramène*, de Racine; scène pour ténor et piano (op. 41).

1882. *Amor Lex Aeterna,* cycle lyrique en six parties pour solos, chœurs, orchestre et orgue : poème de Gust. Lagye (composé pour un festival de la Société des Mélomanes de Gand) (op. 42).

1885. *Un Quatuor pour instruments à archet* (couronné par l'Académie royale de Belgique.

1886. *Livre de Lecture musicale* formant un recueil des airs nationaux les plus caractéristiques, rangés dans un ordre progressif, avec l'indication de leur structure rythmique (éd. Lemoine fils, Paris) (op. 43).

1891. *6e Symphonie*, en ré mineur (publiée par Junne à Leipzig) (op. 44).

1893. 1. *Quatre-vingts Solfèges mélodiques* pour l'étude élémentaire de la lecture musicale et les premiers développements du goût et du style (éd. Paul Dupont, Paris) (op. 45). — *Petite Méthode de piano* pour les petits enfants (éd. Mme Beyer, Gand) (op. 46). — *Six Mélodies* pour chant et piano (éd. Paul Dupont, Paris) (op. 47).

1894. *Christus,* symphonie mystique (n° 7) pour orchestre, chœurs et orgue (op. 48).

1895. 1. *Méthode élémentaire de piano* faisant suite à la Petite Méthode. — 1. *Méthode de piano* (éd. Mme Beyer, Gand) (op. 49).

1896. 1. *Trois Motets* pour voix et orgue : I. *Tutela Praesens*; II. *Jesu Redemptor*; III. *Tantum Ergo* (éd. Mme G. Beyer, Gand) (op. 51). — 2. *Douze Pièces* pour le piano (complément de

la méthode élémentaire) : A) *Andantino;* B) *Gavotte;* C) *Sérénade;* D) *Plaintive confidence;* E) *Regrets;* F) *Abandon;* G) *Menuet;* H) *Mazurka*; I) *Sur l'Onde;* J) *Petite Marche;* K) *Rêverie;* L) *Marionnettes* (éd. Mme G. Beyer, Gand) (op. 52). — 3. *Trois Pièces caractéristiques* pour le piano (id.).

1897. *Messe* en ré mineur pour voix égales et orgue (éd. Ve Léopold Muraille, Liége) (op. 53).

1898. 1. *Psaume de David,* chœur imposé pour le concours de chant d'ensemble organisé par les Mélomanes de Gand en 1898.

2. *Hymne à la Vierge : Assumpta est Maria,* transcription de plain-chant.

3. Trois morceaux pour chant et piano : A) *Vieille Chanson,* paroles d'Henri Heine; B) *Extase,* mélodie sur des paroles de Victor Hugo; C) *Chant de Mai,* mélodie sur des paroles de Gœthe (édit. Paul Dupont, Paris).

4. Huit lieder allemands avec textes français et flamand : A) *Bien-Aimée;* B) *Contemplation;* C) *Adieu;* D) *Loin de ces lieux;* E) *J'attends le Bien-Aimé;* F) *Voyage nocturne:* G) *Le Rêve;* H) *Très ancienne Aventure* (éd. Mme Beyer, Gand).

3. Une quarantaine de mélodies pour voix seules et piano en manuscrit.

4. Les ouvrages de littérature musicale suivants :

I. Dans les *Bulletins* de l'Académie royale de Belgique (t. XXVI, p. 405) : *L'Art libre et l'Enseignement de la Musique.*

II. Dans la *Revue trimestrielle :*

1° *Notice sur la Musique des Indiens et des Chinois.*

2° *Notice sur la situation de l'Art musical à l'époque actuelle.*

III. Dans la *Civilisation : Voyage musical en Italie.*

IV. Dans la *Patria Belgica : Résumé de l'Histoire de la Musique en Belgique* (1875).

V. Dans la *Belgique à l'Exposition universelle : Notice sur les Instruments de musique à l'Exposition de Paris* (1878).

VI. Dans *Cinquante Ans de Liberté : La Musique en Belgique et les Musiciens belges depuis 1830* (1889).

VII. Dans le *Guide musical :*

1° *Les nouvelles Œuvres symphoniques de M. Fétis* (1864), n° 44 à 46).

2° *Rapport sur les travaux de la Section des Beaux-Arts au Congrès de Bruxelles* (1862, 2 octobre).

Ad. Samuel a écrit de plus de nombreux articles de critique musicale, publiés dans la *Civilisation*, l'*Écho de Bruxelles*, le *Télégraphe*, l'*Indépendance belge*, la *Revue trimestrielle*, l'*Art universel*, la *Flandre libérale* (de 1849 à 1878). Il s'est occupé également d'écrire une *Histoire générale et populaire de la Musique* (inachevée).

Voir *Notices biographiques et bibliographiques de l'Académie royale de Belgique* (1896, 4e éd., p. 778).

NOTICE

SUR

ADOLPHE SIRET

LITTÉRATEUR

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

né à Beaumont (Hainaut) le 15 juillet 1818, décédé à Anvers le 6 janvier 1888.

Fils de Pierre-Alexandre Siret, receveur de l'enregistrement et des domaines, né à Reims, mais qui fut successivement au service des gouvernements français, hollandais et belge, et de Sophie Capiaumont, sœur du général belge, Adolphe Siret naquit à Beaumont le 15 juillet 1818, au moment où les vicissitudes de la carrière administrative avaient amené son père dans cette petite ville du Hainaut.

Il fit ses humanités au Collège de la Paix, à Namur, puis dans un pensionnat de Lille, où il reçut les leçons de A.-F. Guillerez, et où il rima sur les bancs de la rhétorique ses premières poésies, publiées à Bruxelles en 1838 : *Genêts*, avec cette épigraphe empruntée au *Langage des Fleurs* : « Le genêt est l'emblème du faible

espoir. » Il écrivit en même temps un poème dramatique : *Le dernier jour du Christ*, paru aussi en 1838 à Gand, où son père, à qui le poème est dédié, avait été nommé conservateur des hypothèques.

Cette ville était alors animée d'une vie intellectuelle intense. Les deux langues nationales y étaient cultivées avec ferveur, souvent par des écrivains qui les maniaient avec une égale aisance, tel le baron Jules de Saint-Genois. Tandis que le poète Ledeganck et le philologue Willems groupaient autour d'eux les jeunes écrivains flamands, le professeur Moke était le conseiller aimable, spirituel et autorisé de ceux qui aspiraient à se faire un nom dans la littérature française. Siret fut bien accueilli dans le milieu gantois, où il se lia particulièrement avec le baron de Saint-Genois, bibliothécaire de l'Université, dont il devint un ami intime (1).

Siret donna libre cours à une verve plus abondante qu'originale, qui s'épanchait, avec une rapidité et une fécondité déconcertantes, dans des œuvres variées, inspirées de l'esprit romantique d'alors, et où les influences de Chateaubriand, de Victor Hugo, de Lamartine ou d'Eugène Sue sont nettement visibles. Les critiques du temps ne laissèrent pas de mettre le jeune écrivain en garde contre cette production exubérante.

Ce furent d'abord quelques nouvelles insérées en 1838-

(1) On trouve de nombreuses lettres de Siret, datées de 1839 à 1867, dans la correspondance manuscrite du baron J. de Saint-Genois, à la Bibliothèque de l'Université de Gand (G. 18462[196] à G. 18462[233]).

1839 dans le *Messager de Gand*, sous le pseudonyme d'Émile Aubry. Puis, en 1840, un essai dramatique en deux tableaux et en vers, *Le Fils d'un Empereur*, mettant en scène Don Juan et Philippe II, deux petits volumes, mélange de prose et de vers : *Gloires et Misères*, et un sombre roman de flibustiers, *Moïse Vauclin*, illustré par Adolphe Dillens. L.-V. Raoul rendit compte de ces publications dans le journal *L'Émancipation*, qui accueillit un petit feuilleton de Siret : *Veillées flamandes. La Perle des Flandres.*

Le théâtre attira aussi le débutant : le Grand-Théâtre de Gand représente le 11 février 1841 son grand drame historique, en cinq actes et en vers : *Anna Boleyn ou le Secret d'une Reine;* puis, le 1er avril 1842, un drame en trois actes et en prose, *La Florentine*, évoquant la Saint-Barthélemy, et le 19 décembre suivant une comédie en un acte, *Les Trois Marquis*, dont le héros principal était le poète Racan.

Siret commença à Gand des études universitaires, interrompues par une grave maladie. Après son rétablissement, il se rendit en France en 1842 et visita à Paris les principales célébrités littéraires du moment. Mais il ne voulut pas se fixer dans ce milieu, que la vertueuse Mme Tastu lui dépeignait comme « le plus laid et le plus mauvais de tous », et à la suite de son entretien avec cette muse il rentra « le même soir » au pays (1).

(1) Siret a noté le souvenir de cette visite dans l'article nécrologique qu'il consacra à Mlle Tastu dans le *Journal des Beaux-Arts* du 31 mars 1885.

Dès l'année suivante, il publia un nouveau recueil poétique : *Rêves de Jeunesse* (1843), imitations des romantiques allemands et français, qui fut suivi de *Chants nationaux* (1846).

En 1847, il joua un certain rôle dans la création à Bruxelles de la Société des gens de lettres belges, avec Louis Schoonen, le baron de Peellaert, Charles Lavry, V. Cappellemans, etc. Cette société voulait grouper les écrivains belges, français et flamands, publier leurs œuvres, instituer des concours littéraires, et examiner toutes les questions pouvant contribuer au bien-être des écrivains et à la diffusion de leurs ouvrages. On trouve, dans le *Compte rendu* de la fête du premier anniversaire de la Société, un *Fragment d'une tragédie inédite* de Siret, mettant en scène les amours du duc Jean de Médicis avec une jeune fille nommée la Barbera, et qui est d'un romantisme assez naïf. Quoiqu'il eût accepté les fonctions de trésorier, Siret abandonna dès 1849 la Société des gens de lettres belges, qui ne devait d'ailleurs vivre que cinq années. Il a noté dans son *Journal des Beaux-Arts* (15 décembre 1876) ses souvenirs sur ce groupement, dont il attribue la dissolution à des dissentiments entre V. Cappellemans et Louis Hymans. Il s'attira ainsi une riposte assez vive de ce dernier dans ses *Types et Silhouettes* [1].

Le patriotisme qui avait dicté à Siret ses *Chants natio-*

---

[1] L. Hymans, *Types et Silhouettes* (Bruxelles, 1877), pp. 229-233. Siret répondit à Hymans, dans le *Journal des Beaux-Arts*, 16 et 31 janvier 1878.

naux lui inspira encore quelques poèmes, notamment la pièce intitulée *Louise d'Orléans,* couronnée en 1851 par la Classe des lettres de l'Académie au concours extraordinaire de poésie, où la Classe avait demandé une pièce de vers consacrée à la mémoire de notre première reine. Pour la poésie française, cinquante-cinq concurrents avaient envoyé des œuvres qui furent jugées par le baron de Stassart, Lesbroussart et Moke. Le premier juge, auteur du rapport, s'exprime ainsi : « Considéré dans son ensemble, le n° 41, portant cette devise : *Aimer et Consoler, voilà toute sa vie,* a paru mériter éminemment la préférence. Il est impossible de n'y pas reconnaitre l'empreinte d'un vrai talent. Aussi l'a-t-on jugé digne du prix académique. Si l'on peut reprocher au début de cette pièce une certaine emphase, on est forcé de convenir que cette emphase même contribue à faire mieux ressortir la touchante et noble simplicité des tableaux, des scènes que le poète retrace avec une éloquence pathétique, avec une éloquence qui remue l'âme (1). » Citons encore dans le même ordre d'idées le texte d'une cantate de Gevaert pour la majorité politique du duc de Brabant, le futur Léopold II (1853), et le poème *L'Anniversaire* (1856), une des dernières productions poétiques de l'auteur (2).

Le prosateur ne restait pas inactif : après avoir fait

(1) *Bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique,* t. XVIII, 1851, 1re partie, p. 503.

(2) Ad. Siret figure dans l'*Anthologie belge* publiée en 1874 par Amélie Struman-Picard et God. Kurth, avec deux pièces : *Rose et Petite,* et *Le Tombeau de la Reine.*

couronner à un concours de la Société royale pour l'encouragement des beaux-arts à Anvers une nouvelle historique, placée à l'époque des archiducs : *Ambroise Spinola* (1851), il s'appliqua spécialement à ce genre, dans le but de vulgariser parmi les enfants de nos écoles les principaux faits de l'histoire nationale. Ses *Récits historiques belges* (1854) ont été traduits en flamand et souvent réédités ; ils furent aussi partagés en volumes consacrés aux diverses provinces : *La Galerie de Tableaux*, récits de la province d'Anvers ; *Le Manuscrit de famille*, récits du Brabant ; *La Dispute historique*, récits de la Flandre occidentale ; *Les Trois Gilders*, récits de la Flandre orientale ; *Les Soirées de Famille*, récits du Hainaut ; *Mon Oncle le Sorcier*, récits de la province de Liége ; *L'homme aux Légendes*, récits du Limbourg et du Luxembourg, et *Les Vacances. Lettres d'un Étudiant*, récits de la province de Namur.

Dans le but de doter les écoles moyennes d'un livre destiné à la fois à l'instruction et à l'amusement de la jeunesse, le Gouvernement avait ouvert, en 1850, un concours pour le meilleur livre de « lectures historiques belges ». Siret y avait pris part avec un volumineux manuscrit qui ne fut pas couronné, mais qui lui valut une récompense (1852). L'an d'après, l'éditeur Tarlier lui proposa de publier son manuscrit à ses frais, en partageant le bénéfice. Ainsi parut en 1854 la première édition des *Récits historiques belges*, tirée à deux mille exemplaires et qui s'épuisa en trois mois [1].

---

[1] On trouvera l'histoire détaillée de cet ouvrage dans le *Journal des Beaux Arts* du 30 novembre 1863, pp. 176-177.

Siret raconta de même à la jeunesse la biographie des grands Belges dans *Les Gloires populaires* (1855), et lui offrit des lectures en prose et en vers dans *Les Veillées belges* (1858).

Quelque succès de vente qu'aient connu certains de ces travaux, ceux-ci ne sont guère que des entreprises de librairie, qui ont d'ailleurs enrichi l'éditeur bien plus que l'auteur lui-même. Ils n'ont pas de prétention à la valeur littéraire, mais s'inspirent du louable désir de développer le patriotisme chez les enfants.

Notons aussi que Siret avait débuté en 1848 dans la critique artistique, par une revue du Salon de Bruxelles. Il s'intéressa de plus en plus aux beaux-arts à la suite de son mariage, en 1847, avec Mlle Marie Cels, nièce du peintre Corneille Cels (Lierre 1778-1859), qui avait des goûts artistiques et prit dès lors une grande part aux travaux de son mari dans ce domaine. Elle maniait la plume avec agrément, et c'est elle qui est l'auteur d'un roman, *Les Semailles,* publié en 1866 sous la signature d'Adolphe Siret.

La fondation d'un foyer imposait à celui-ci de ne plus considérer la littérature que comme une distraction, et de chercher dans la carrière administrative les ressources nécessaires à l'existence. Il était d'ailleurs doué d'un sens pratique avisé, assez rare chez les jeunes écrivains. Déjà, en 1838, dans la préface de son premier volume, *Les Genêts*, il avait dit aux jeunes poètes : « Avant tout, cherchez sur la terre un endroit pour vous asseoir, un toit pour vous protéger, un verger pour vous nourrir. Alors remerciez Dieu de ce qu'il ait daigné songer à votre corps ; puis songez à votre âme et faites de la poésie. »

Après avoir été employé au Ministère de l'Intérieur, il fut nommé, le 3 janvier 1849, chef du cabinet du gouverneur de la province de Namur. Il devint ensuite chef de division au Gouvernement de cette province (1855), inspecteur de l'enseignement primaire du canton d'Andenne (janvier 1857), et enfin, grâce à son ami Pierre De Decker, alors ministre de l'Intérieur, commissaire d'arrondissement à Saint-Nicolas (21 septembre 1857), en remplacement du baron de T' Serclaes, appelé à d'autres fonctions. Il habita Saint-Nicolas jusqu'au moment où il prit sa retraite, sauf un séjour momentané à Louvain, de 1874 à 1878, pendant les études universitaires de ses fils. Il aimait à passer ses vacances sur les bords de la Meuse, à Wépion, entre Namur et Dinant. Le 31 août 1885, un arrêté royal accepta sa démission en l'autorisant à faire valoir ses droits à la pension et à conserver le titre honorifique de ses fonctions. Il avait longtemps rêvé de terminer sa carrière comme directeur des beaux-arts, mais cet espoir ne se réalisa pas.

Siret avait profité de son séjour à Namur pour donner au *Journal de Namur* des études pittoresques sur la province de Namur (1850), et aux *Annales de la Société archéologique de Namur* des notices sur le château de *Poilvache* et l'*Ermitage de Saint-Hubert* (1851), sur le père du gouverneur de Namur, *François Pirson*, et les *Ruines de Beauraing* (1852), sur d'anciennes peintures murales de Floreffe (1855). Plus tard, il envoya encore à cette société une notice sur *Jean Le Sayve* et une notice sur *Jules Borgnet* (1873).

De même, lorsqu'il habita Saint-Nicolas, il s'intéressa à l'ancien pays de Waes et lui consacra une volumineuse

compilation, qui parut en français, de 1867 à 1872, dans les *Annales de la Société royale des Beaux-Arts et de Littérature de Gand*, dont il était membre depuis sa jeunesse, et dont une traduction flamande fut publiée par le Cercle archéologique du pays de Waes : *Het Land van Waes* (1870).

La traduction est due à l'instituteur Holluyn, dont Siret soumit le travail à son confrère Snellaert, comme le montre une lettre conservée dans la correspondance de ce dernier, et datée de Saint-Nicolas, le 22 mai 1866 :

« J'ai composé un ouvrage en *français* qui s'imprime en *flamand* sous le titre : *Het Land van Waes*. Celui qui traduit mon manuscrit est un instituteur de mérite qui d'après les uns a tout à fait manqué sa traduction et d'après les autres l'a suffisamment réussie. Dans cette alternative, et trop peu apte à me prononcer sur cette question, je me suis décidé à vous consulter, certain que vous voudriez bien mettre votre talent et votre obligeance à la disposition de votre dévoué serviteur. Je vous envoie donc les trois formes imprimées en vous priant de vouloir bien les lire et me dire si cette traduction est *suffisante*. Il est évident que la couleur ne peut pas être celle de l'œuvre originale; tout ce que je demande, c'est que le livre ne soit pas indigne du génie de la langue flamande. Si vous décidiez que c'est par *trop mauvais*, il est temps encore de prendre d'autres mesures. Vous m'obligeriez donc cordialement en me disant votre avis sur la chose qui me préoccupe à si juste titre [1]. »

[1] Bibliothèque de l'Université de Gand, correspondance de Snellaert, G. 15763 $\frac{21}{}$.

Notons encore un *Manuel du Touriste et du Curieux à Gand* (1864), intéressant au point de vue artistique et archéologique, et qui se ressent des bonnes relations de l'auteur avec James Weale, l'archéologue anglais à qui le manuel est dédié. Cette dédicace contient un passage intéressant pour le caractère de Siret. Rappelant à Weale la façon dont il était entré en rapports avec lui au Congrès archéologique de Gand en 1858, il écrit : « Nous avions une communauté de vues archéologiques, identique quant au point de départ. Quant à la forme à donner à la manifestation de nos vues, vous vous rappelez qu'elle différait alors comme elle diffère encore aujourd'hui. Vous voulez une guerre ouverte, incessante, acharnée contre le vandalisme. Vous y allez rudement, peut-être comme on y va en Angleterre, votre pays. Moi, je veux une instruction prudente, pondérée, calculée sur les chances de plus ou moins de succès, peu de tapage, mais des faits. Je connais mon pays, et j'estime qu'il faut, dans cette occurrence, le traiter d'après son tempérament. » Siret annonçait sur le faux-titre de son *Manuel* des guides analogues pour Anvers, Bruxelles, Liége, etc.; il ne donna pas suite à ces projets.

Une seule fois, il fit une incursion dans le domaine politique : le gouvernement du second Empire avait reproché à la Belgique d'être un foyer de conspiration, et à la presse belge d'exciter l'opinion publique contre l'empereur; dans un protocole du Congrès de Paris de 1856, il avait été question de ces soi-disant abus et l'on pouvait appréhender une pression destinée à obtenir une modification au régime belge de la liberté de la presse, ce qui suscita une opposition violente. Siret s'en fit

l'écho dans une brochure intitulée : *Jamais !* Il reprenait comme titre le mot prononcé à la Chambre des Représentants par le ministre des Affaires étrangères comte Vilain XIIII, le 7 mai 1856, en réponse à une interpellation portant sur le point de savoir si le cabinet proposerait éventuellement à la Chambre un changement constitutionnel.

Si les œuvres littéraires de Siret sont aujourd'hui oubliées, son nom reste cependant connu, grâce à son *Dictionnaire des Peintres,* dont la première édition parut en 1848, en tableaux synoptiques classés par écoles et dans l'ordre chronologique, avec des tables alphabétiques. Ce plan offrait certains avantages au point de vue historique, mais il rendait les recherches peu aisées; aussi l'auteur l'abandonna-t-il dans la deuxième édition, pour adopter l'ordre alphabétique. Cette nouvelle édition, considérablement augmentée, date de 1862-1866; certains exemplaires portent sur le titre la mention erronée de « troisième édition » ou de « nouvelle édition », par le fait de libraires peu scrupuleux. La troisième parut en 1884, en deux volumes, et s'épuisa assez rapidement malgré un tirage considérable, ce qui détermina un éditeur à en faire une réimpression par le procédé anastatique. Quoique l'on eût pu désirer plus d'esprit critique dans l'élaboration de l'ouvrage, celui-ci avait le mérite de mettre à la disposition des amateurs et des chercheurs un répertoire commode à consulter, contenant la liste des peintres la plus complète que l'on pût rencontrer, ce qui explique sa diffusion et le renom qu'il valut à l'auteur. Il serait injuste d'en sous-évaluer la valeur. Désireux de fondre en une synthèse volon-

tairement concise la masse considérable de documents recueillis au cours d'une trentaine d'années de recherches patientes et persévérantes, Siret a dû se livrer à un travail particulièrement ingrat, en essayant non seulement de résumer les faits essentiels des biographies, mais aussi de caractériser d'un mot le talent de chaque artiste. Rien de plus vétilleux qu'une pareille condensation, et, quand on songe à l'étendue de l'entreprise, on ne peut qu'en reconnaître le mérite.

Siret avait fait couronner en 1848 par la Société royale des Beaux-Arts et de Littérature de Gand un parallèle entre *Raphaël et Rubens et les peintres de leur école.* En 1852, il s'occupa dans le *Messager des Sciences historiques de Belgique* de la situation et de l'avenir de la gravure en Belgique, sujet auquel il s'intéressait particulièrement et sur lequel il revint souvent. L'année suivante il publia dans la même revue des notes pour servir à la rédaction d'un catalogue du Musée de peinture de Bruxelles. Mais ses recherches manquaient trop souvent d'esprit critique, et il s'attira parfois des observations très vives, telles les *Lettres à M. Adolphe Siret sur l'Histoire de l'Art et des Artistes belges,* par André van Hasselt, dont la première seule parut (Bruxelles, 1874) (1).

En 1859, il créa une revue intitulée : *Journal des Beaux-Arts et de la Littérature*, mais consacrée plus

(1) Cette lettre est d'une violence extrême; celle-ci s'explique par l'état maladif de l'auteur, qui mourut la même année. En écrivant dans le *Journal des Beaux-Arts* une nécrologie d'André van Hasselt, Siret oublia l'attaque, et son article atteste la noblesse de son cœur (12 décembre 1874).

spécialement aux arts plastiques, et il la continua jusqu'à sa mort, soit pendant vingt-neuf années. Il en fit une espèce de chronique artistique, où les comptes rendus des expositions organisées en Belgique et des correspondances étrangères tinrent la place principale. Parmi ses principaux collaborateurs belges, nous avons relevé [1] : James Weale, Héris, l'expert du Musée de peinture de Bruxelles, Moke, le baron de Saint-Genois, Jules Borgnet, J. Swerts, Ph. Van Lerius, Al. Pinchart, H. Schuermans, A. Schoy, Henri Raepsaet, P. Génard, E. Baes, E.-J. Dardenne, Félix Stappaerts, E. Neeffs, Alph. Goovaerts, Ad. De Ceuleneer, J.-E. Vanden Bussche, Hermann van Duyse, Ém. Lefèvre, Eug. Dognée, etc. Henri Hymans y publia de 1863 à 1869 d'intéressantes correspondances bruxelloises, continuées en 1870 par Ém. Greyson et Jean Rousseau, qui devait être plus tard le compétiteur heureux de Siret au poste de directeur des Beaux-Arts, des notes sur les maîtres flamands à l'étranger. Les correspondants français furent Pierre Brébiette, J.-J. Guiffrey, E. Duplessis, Jules Renouvier, Ch. Cournault, Henry Jouin, A. de Montaiglon, Raymond Bordeaux. Notons encore les lettres de Londres de A.-M. Francis et de Le Roy de Sainte-Croix ; de Hollande de l'abbé Brouwers et de J.-A. Alberdingk Thym ; d'Allemagne de J. Hubner, E. Weyden, E. Foerster, Muller von Königswinter, Bruno Meyer, etc. La musique avait une place dans le *Journal des Beaux-Arts*, mais assez

(1) Cf. *Journal des Beaux-Arts*, 15 janvier 1884, où Siret donne, sans doute de mémoire, une liste incomplète de ses collaborateurs.

restreinte, sous la signature du chevalier van Elewyck et de J. Ghymers pour la Belgique, de Gustave Chouquet à Paris.

Siret avait annoncé la publication de documents historiques inédits, mais cette promesse, qui aurait pu donner à la revue une grande valeur historique, ne fut pas très abondamment réalisée. Il faut signaler cependant, au début de l'entreprise, quelques intéressantes lettres brugeoises de James Weale, et, notamment, les documents découverts par cet érudit dans les archives de la ville de Bruges, au sujet de Memling (1861).

Pour l'histoire artistique de la seconde moitié du XIXe siècle, le *Journal des Beaux-Arts* ne présente qu'un intérêt assez relatif, la critique du directeur, très idéaliste et peu compréhensive des tendances novatrices, n'ayant jamais eu beaucoup d'autorité ni de retentissement. Ce n'est pas qu'on puisse lui reprocher d'avoir été exclusive. Siret déclarait lui-même en 1877, dans le style un peu emphatique qui le caractérise : « Celui qui écrit ces lignes est un de ceux qui depuis plus d'un tiers de siècle ont le plus ouvert les bras aux jeunes. Son éclectisme naturel l'a porté à aimer tous les genres, à accueillir toutes les tentatives, à aider toutes les vocations, à se prêter à toutes les démarches utiles aux arts, aux artistes et aux hommes qui ont eu recours à son intervention officielle ou privée, à se multiplier en quelque sorte de corps et d'esprit pour cette idéale, noble et sublime cause. Si ce n'était pas manquer de modestie et peut-être de respect dans la circonstance, il inscrirait ici les preuves de son activité et de son amour, mais il glissera là-dessus momentanément, et s'il en parle, par paren-

thèse, c'est pour qu'on ne vienne pas rééditer, à propos de la critique du livre de M. Leclercq [1], les balivernes débitées comme à plaisir sur le compte de sa routine, de son académisme, de son obscurantisme et de cent autres griefs aussi absurdes. Depuis vingt ans, dans ce même journal, et avant, dans les journaux du pays et de l'étranger, il a tonné contre le poncif; il a écrit contre les académies et il a demandé leur transformation radicale; son obscurantisme n'a atteint personne: il croit avoir été aussi large qu'il est croyant, et il met au défi n'importe qui de trouver un pli à cette profession. Il a eu le respect de tous et de toutes choses; il a eu l'amour de l'art au point le plus élevé que ses forces physiques et morales lui ont permis d'atteindre. Il n'a jamais demandé qu'il lui en fût tenu compte (c'eût été inutile) et il ne veut pas dissimuler que l'ingratitude lui a répondu plus souvent que la reconnaissance. On lui pardonnera de rappeler le passé dans cette période de la vie où l'on commence à regarder la tombe. [2] »

Je tiens à rappeler un fait qui prouve cet éclectisme, et qui est fort peu connu, à savoir les efforts qu'il fit pendant environ cinq années pour attirer au *Journal des Beaux-Arts* les écrivains de la Jeune-Belgique, alors à leurs débuts.

Dès 1877, nous le voyons reproduire des articles de Camille Lemonnier : *Les Rateurs de train* (28 février);

---

(1) Cette citation est extraite d'une étude critique sur le livre d'Émile Leclercq, *L'Art et les Artistes*.

(2) *Journal des Beaux-Arts*, 31 mars 1877.

rendre compte fort aimablement du recueil, d'ailleurs anodin, de Georges Eeckhoud, *Myrtes et Cyprès* (15 avril); insérer un poème de M. Émile Van Arenbergh : *A l'Océan* (15 juin), prélude d'une collaboration assez assidue, en vers et en prose. Siret loue le style « entraînant et lumineux » de Camille Lemonnier (16 janvier 1878), et celui-ci lui rend la politesse en faisant, dans la *Chronique des Arts et de la Curiosité,* l'éloge des concours de gravure organisés par le directeur du *Journal des Beaux-Arts*. Voici des comptes rendus des premiers volumes de Georges Rodenbach : *Le Foyer et les Champs* (15 février 1878), *Les Tristesses* (31 juillet 1879), *La Mer élégante* (31 juillet 1881). L'article sur *Les Tristesses* est d'Émile Verhaeren, qui publia aussi dans le *Journal* des vers (*Chevauchées nocturnes*, 30 novembre 1881 ; deux sonnets, 31 décembre 1881), puis de nombreuses chroniques artistiques (exposition de l'Essor et du Cercle artistique, de l'Union des Arts, étude sur Édouard De Biefve, *Les Belges au salon de Paris,* 1882) ou littéraires (comptes rendus des *Poésies inédites* de Lamartine, des *Rimes de joie* de Th. Hannon, du *Mort* de Lemonnier, de l'*Odette* de Sardou, articles sur les frères de Goncourt, Auguste Barbier, 1881-1882). M. Albert Giraud collabore aussi au journal de Siret, où il signe en 1881 de son véritable nom (Kayenberg) des comptes rendus, très curieux à relire, des poésies rythmiques de Jules Abrassart, les *Ailes de la Lyre* (31 août), des *Contes en vers* de Coppée (31 octobre) et une étude sur Cladel (15 décembre), que Siret éprouve le besoin de faire précéder de la déclaration suivante relative à ses « nouveaux collaborateurs » :

« Sûrs et certains que nous sommes de leur circonspec-

tion, nous leur avons lâché un peu la bride sur le cou, bien persuadé qu'un peu de liberté aide à la gymnastique littéraire. De plus une indépendance bien dirigée donne souvent lieu à des surprises littéraires qui sont de véritables régals. C'est ainsi qu'aujourd'hui nous donnons de M. Albert Kayenberg une étude sur Cladel presque entièrement écrite avec des mots employés par Cladel. Les articles publiés par MM. Émile Verhaeren et Émile Van Arenbergh auront été remarqués par leur allure concise, rapide, originale et surtout par ce rayonnement de jeunesse généreuse et enthousiaste qui fait les pensées hautes et les paroles loyales. On nous applaudira sans doute de chercher dans la mesure de nos forces à nous mettre au courant des niveaux extérieurs. D'autres l'ont tenté avant nous; nous espérons réussir comme eux. Rien ne sera changé dans les allures de notre journal; la littérature y prendra une part plus large sans diminuer en rien celle que nous avons accordée aux Beaux-Arts. Quant à nos principes, ils restent les mêmes. Ne leur devons-nous pas une existence déjà longue et une popularité qui grandit encore tous les jours ? »

En 1882, M. Albert Kayenberg donne des études sur Sully-Prudhomme (28 février), sur l'*Hérodiade* de Massenet, à l'occasion de la création de l'opéra à la Monnaie (15 mars), sur Théodore de Banville (31 mars) et sur Louis Bouilhet (15 juin). C'est le premier article signé « Albert Giraud » et le dernier en même temps que l'écrivain fournit au *Journal*. Dans ce même numéro, Siret a reproduit, en effet, les protestations indignées de Ferdinand Loise, parues d'abord dans le *Journal des*

Gens de lettres belges, du Dr Valentin, contre le naturalisme et les excès de la nouvelle école littéraire. Il est évident qu'il est impossible de concilier deux tendances aussi divergentes. Dès ce moment les noms de Giraud et de Verhaeren disparaissent des colonnes du journal, où seul figure encore parfois celui de M. Émile Van Arenbergh, ami intime des fils d'Adolphe Siret. Mais la rupture est proche et bientôt va se déchaîner la guerre. Celle-ci éclate à la suite d'un article violent de Loise, qui a lu tardivement la critique des *Poésies inédites* de Lamartine par Verhaeren, et qui éprouve le besoin de relever ce qu'il appelle une « impiété » (4 novembre 1882).

Siret ne tarde pas à abandonner les Jeune-Belgique, décidément trop compromettants. Analysant la brochure de son ami Loise, *Une campagne contre le Naturalisme*, il écrit, après avoir rappelé les sympathies qu'il a témoignées aux jeunes : « Aujourd'hui, disons-le sans ambages, la jeune école dépasse les bornes et tombe du côté où elle penche. » (31 mars 1883.) Mentionnons aussi le compte rendu (15 juin 1883) du banquet Lemonnier, qui donna lieu à une polémique assez aigre entre la *Jeune Belgique* et le *Journal des Beaux-Arts*, où Giraud signait une lettre à Siret « votre ancien collaborateur » (31 juillet). Chose curieuse, Siret consacra cependant un article aimable à l'*Amour fantasque* de Max Waller, dont il extrait la *Complainte du Petit Vieux* (20 novembre 1883). Cette tentative d'apaisement n'empêcha pas Siret d'être désormais la tête de Turc de la *Jeune Belgique* et de l'*Art moderne*, qui l'abreuvent de quolibets et ne laissent passer aucune occasion de le ridiculiser. Malgré sa bonté native, il perd patience et se laisse aller à écrire un

éreintement des *Moines* de Verhaeren (30 juillet 1886), puis enfin ces lignes sur Ch. Tilman, à propos de son pitoyable pamphlet *Lettres sur la Jeune Belgique* : « Il s'est fait l'organe de la grande partie du public lettré, en protestant contre l'orgueil, la jactance, l'insolence, le mauvait goût, l'immoralité et l'impudence d'un groupe qui aurait pu faire honneur à la patrie, et que maintenant celle-ci a pour devoir de répudier. Il l'a fait dans la mesure de sa colère, mais aussi dans la mesure de sa dignité Nous l'en remercions. » (27 avril 1887.)

Le dernier travail publié par Siret fut une étude développée sur la vie et la correspondance d'Octave Pirmez, qu'il s'était attaché à mettre en valeur dans son journal, ainsi que son ami Clément Lyon l'avait fait dans le sien, *L'Éducation populaire* de Charleroi. Ce fut l'occasion d'une nouvelle bataille, la jeune école littéraire belge n'entendant pas laisser à d'autres le soin de glorifier le génie de celui qu'elle considérait comme un de ses précurseurs; c'est alors qu'Edmond Picard écrivit ses *Triolets épithalamesques* « pour célébrer l'heureuse union de M. Clément Lyon, du bassin de Charleroi, du Centre et de la Basse-Sambre, — et de M. Adolphe Siret, du bassin de Saint-Nicolas » (1) :

Dedans le *Journal des Beaux-Arts*
Siret sévit impitoyable...

Le *Journal des Beaux-Arts* disparut avec son fondateur,

(1) *La Jeune Belgique*, année 1882-1883, p. 398.

conformément aux volontés qu'il avait formellement exprimées.

Les dernières années de Siret avaient été assombries par les polémiques, mais bien plus encore par les deuils nombreux qui l'avaient frappé. En 1876, il avait perdu sa femme, et il avait annoncé ce douloureux événement aux abonnés de son *Journal* en ces termes émouvants : « La compagne dévouée qui charmait par une collaboration éclairée et intelligente les travaux de rédaction et d'administration de cette feuille, cette femme si digne d'affection et de respect, n'est plus. » (15 juillet 1876.) Marie Cels lui avait donné neuf enfants, dont trois moururent en bas-âge emportés en quinze jours par la scarlatine; un fils, Paul, qui promettait de devenir un beau poète, fut enlevé à l'âge de vingt-quatre ans; une fille, Marguerite, se fit religieuse au Sacré-Cœur; le dernier-né mourut aussi en bas-âge en 1864. L'affection des trois survivants, Henri, Louis et Suzanne, qui épousa M. Georges Hanssens, apporta quelques consolations à Siret, et celui-ci fut particulièrement sensible aux succès scientifiques de ses deux fils, Henri et Louis, qui, devenus ingénieurs, s'en allèrent en Espagne et, tout en s'occupant d'affaires industrielles, y firent d'importantes découvertes scientifiques consignées dans l'ouvrage couronné au concours Martorell, à Barcelone, en 1887 : *Les premiers âges du Métal dans le Sud-Est de l'Espagne.*

C'est à Anvers que Siret passa les quatre dernières années de sa vie. Il y mourut le 6 janvier 1888, et, comme il l'avait demandé, il fut inhumé en toute simplicité à Louvain, le 9 janvier, à l'abbaye de Parc, à côté de sa femme.

Élu correspondant de la Classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique, dans la Section des lettres et des sciences dans leurs rapports avec les beaux-arts, le 4 janvier 1855, Siret devint membre titulaire le 11 janvier 1866. Dès son entrée dans la compagnie, il tint à lui donner une preuve d'activité en offrant de faire la table générale des *Bulletins ;* cette proposition fut accueillie avec empressement, et, après l'apparition du volume (1858), l'Académie offrit à l'auteur une médaille pour le récompenser de son labeur utile et désintéressé. Il rédigea encore la table de la deuxième série des *Bulletins* (1866).

Sa première communication originale fut une lecture *Sur les moyens de répandre le goût des gravures nationales* (1856), un sujet qui lui tenait particulièrement à cœur, ce qui lui fit organiser plus tard des concours de gravure. Cette lecture lui valut sans doute d'être adjoint, en 1859, comme secrétaire à la Commission chargée de proposer au Gouvernement les moyens d'encourager l'art de la gravure en Belgique, et qui préconisa la publication, aux frais de l'État, d'une série de reproductions en taille-douce des « principaux monuments de l'art belge ». Signalons ensuite sa lecture sur les frais de l'ouvrage de Caspar Gevartius, publié en 1642 par la Ville d'Anvers, pour commémorer l'entrée de Ferdinand d'Autriche, infant d'Espagne (1866); un rapport développé sur le mémoire d'Auguste Schoy sur l'*Influence italienne dans l'architecture des Pays-Bas* (1873), qui valut le prix à cet ouvrage, malgré l'avis défavorable des autres commissaires, et un autre sur le mémoire du chevalier Marchal sur l'*Histoire de la Sculpture en Belgique aux XVIIe et XVIIIe siècles* (1874).

Dès qu'il fut nommé membre titulaire, il assuma consciencieusement sa part des devoirs académiques, appréciant les rapports semestriels des prix de Rome de peinture, ou des mémoires de concours, écrivant des notes bibliographiques sur des ouvrages présentés à la Classe ainsi que plusieurs notices biographiques sur des confrères décédés : Erin Corr (1865), Charles Demanet (1868), Ernest Buschmann (1870) et Edmond De Busscher (1883). Élu directeur de la Classe le 2 février 1882, pour achever le mandat de De Busscher, mort au début de cette année, il choisit, comme sujet du discours qu'il prononça en cette qualité à la séance publique, *Les Prix de Rome*, et s'attacha à défendre cette institution dont la suppression avait été demandée en France.

Désigné comme membre de la Commission de la *Biographie nationale* dès l'origine de la publication, en 1860, il en devint secrétaire en 1882, succédant à De Busscher, et il consacra, dès lors, une partie de son activité à ce recueil dont il fit paraître la deuxième partie du tome VII, les tomes VIII et IX, ainsi que la première partie du tome X. Il y collabora assidûment, rédigeant à peu près toutes les notices de peintres, au total environ 375 articles. Il présenta aussi annuellement les rapports réglementaires sur l'avancement de l'entreprise. Il n'est pas sans intérêt de noter qu'il tâcha d'intéresser à la *Biographie nationale* les jeunes écrivains qu'il avait essayé d'attacher à son *Journal des Beaux-Arts :* Émile Verhaeren, Albert Giraud et Émile Van Arenbergh ; ce dernier en fut même longtemps un collaborateur assidu.

En 1874, il fit à l'Académie deux communications sur

l'enfant-prodige, le peintre-paysagiste Frédéric ou Fritz Vande Kerckhove, mort à onze ans, et dont le talent suscita une violente polémique. Ayant été le premier à attirer l'attention sur le phénomène, Adolphe Siret se fit le défenseur de la famille Vande Kerckhove contre ceux qui croyaient que les tableautins du petit Fritz étaient en réalité l'œuvre de son père. Il écrivit un gros livre, *L'Enfant de Bruges* (1876), où il retrace la courte carrière de l'enfant, puis la manière dont la presse rendit compte des expositions de ses œuvres, enfin la polémique qui s'ensuivit sur l'authenticité des tableautins. L'Académie retentit des échos de cette querelle artistique, et Siret ne parvint pas à faire adopter la proposition qu'il avait faite à la compagnie d'organiser elle-même une exposition des œuvres du jeune artiste.

Nommé, le 11 février 1861, membre du Comité des correspondants de la Flandre orientale de la Commission royale des Monuments, il fit partie jusqu'à sa mort de ce collège, dont il fut secrétaire depuis le 22 novembre 1861 jusqu'en 1877. Il était aussi membre de l'Académie d'archéologie de Madrid et de nombreuses sociétés scientifiques belges et étrangères. Le 16 décembre 1870, il avait été nommé chevalier de l'Ordre de Léopold.

Quoique celui qui écrit ces lignes n'ait jamais connu personnellement Adolphe Siret, il a pu, en s'efforçant de recueillir les éléments de sa biographie, trouver des traces nombreuses de ses qualités de caractère. Catholique sincère et convaincu, Siret était tolérant, et un journal libéral anversois, *L'Opinion*, écrivait au lendemain de sa mort : « Quoique le défunt n'appartînt pas à notre parti, nous nous plaisons à rendre hommage à son

zèle administratif, qui jamais ne fut accusé de passion politique, aussi bien qu'à sa politesse exquise et à la bonté parfaite dont tous ses rapports étaient marqués. » Ce fut non seulement un travailleur infatigable et fécond, mais aussi un brave homme, d'une aménité et d'une cordialité qui se reflétaient dans ses traits, comme le montre le portrait joint à cette notice; au demeurant, un bon serviteur de la Patrie.

PAUL BERGMANS.

BIBLIOGRAPHIE.

—

1838.

1. *Genêts*. Poésies. Bruxelles, Th. Lejeune, 1838. In-18, 204 pages.
2. *Le dernier jour du Christ*. Esquisse dramatique en vers. Gand, Leroux (imp. C. Annoot-Braeckman), 1838. In-8°, 52 pages. Dédié à son père.

1838-1839.

3. *Gloire et Misère*. Histoire d'un poète portugais, Luiz de Camoens, nouvelle historique publiée dans le *Messager de Gand*, sous le nom d'Émile Aubry.

1840.

4. *Gloires et Misères*. Bruxelles, Hauman et Cie, 1840. 2 vol. in-18, 252 et 238 pages.

   Compte rendu : *Messager des sciences historiques*, Gand, 1839, p. 472; l'*Émancipation*, 23 février 1840 (par L.-V. Raoul).
5. *Moïse Vauclin*. Roman. Gand, typ. Annoot-Braeckman; Bruxelles, Périchon, 1840. In-8°, IV, 254 pages. Illustrations d'Adolphe Dillens, gravées par Brown. Dédié à

son oncle, le lieutenant-colonel Adolphe Capiaumont. Il en existe des exemplaires sur papier de couleur.

Compte rendu : l'*Émancipation*, 19 juin 1840 (par L.-V. Raoul).

6. *Les Fils d'un Empereur.* Essai dramatique en deux tableaux et en vers (1558). Bruxelles, Hauman, 1840. In-12, 42 pages.

7. *Veillées flamandes. La Perle des Flandres.* Nouvelle publiée en feuilleton dans le journal bruxellois *L'Émancipation*, 3, 4 et 5 août 1840.

1841.

8. *Au beffroi de Gand.* S. l. n. d. (Gand, 1841.) In-8°, 13 pages. Reproduit dans les *Rêves de jeunesse*, pp. 67-77.

9. *Anna Boleyn ou le Procès d'une Reine.* Drame en cinq actes et en vers. Bruxelles, Périchon; Gand, Massart et Lebrocquy, 1841. In-18, VI, 141 pages. Représenté pour la première fois, sur le Grand Théâtre de Gand, le 11 février 1841.

1842.

10. *La Florentine.* Drame en trois actes et en prose. Gand, Al. Dujardin et H. Hoste, 1842. In-12, 107 pages. Représenté pour la première fois, sur le Grand Théâtre de Gand, le 1er avril 1842.

11. *Les Trois Marquis.* Comédie en un acte. Gand, H. Hoste, imp. C. Annoot-Braeckman, 1842. In-12,

36 pages. Représentée pour la première fois, sur le Grand Théâtre de Gand, le 19 décembre 1842.

1843.

12. *Rêves de jeunesse,* première partie : *Les Fantômes du Rhin ;* deuxième partie : *Rêves de jeunesse.* Bruxelles, A. Jamar et Ch. Hen, 1843. In-18, XXXV, 164 pages, vignette. Dédié à son ami Victor Valton.

1844.

13. [?]. *Perce-Neiges.*

Je n'ai pu retrouver un exemplaire de cette plaquette, qui aurait été tirée à 10 exemplaires.

1846.

14. *Chants nationaux.* Préludes. Bruxelles, Société des Beaux-Arts, 1848. In-8°, 68 pages. N° 1, *Préludes ;* n° 2, *A la dérive ;* n°s 3 et 4, *Le Travail.*

Compte rendu dans la *Chronique contemporaine et rétrospective.* Gand, 1847, t. II. pp. 45-48.

1848.

15. *Fragment d'une tragédie inédite.* Paru dans le *Compte rendu* du premier anniversaire de la Société des Gens de lettres belges. Bruxelles, Deltsart, 1848.

16. *Dictionnaire historique des Peintres de toutes les écoles, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.* Ouvrage rédigé sur un plan entièrement neuf, précédé d'un abrégé de l'histoire de la peinture, suivi

de la nomenclature des peintres modernes et d'une collection complète de monogrammes. Bruxelles, Périchon, 1848. In-4°, XII, 527 pages, 9 planches.

La deuxième édition a paru sous le titre suivant : *Dictionnaire historique des Peintures de toutes les écoles, depuis l'origine de la peinture jusqu'à nos jours.* Bruxelles, A. Lacroix, Verboekhoven et Cie, 1866. In-8°, 1155 pages à deux colonnes avec monogrammes dans le texte.

Une troisième édition considérablement augmentée a paru en 1883. Louvain, imp. Ch. Peeters ; in-8°, 2 vol.

17. *Expo.ition nationale de 1848.* Revue du Salon. Bruxelles, Ch.-J.-A. Creuse, 1848. In-18, 120 pages. Extrait du *Journal de Bruxelles.*

18. *Le Chant de la Patrie.* Paroles d'Adolphe Siret, musique de Ch. de Bériot. S. l. n. n,, 26 septembre 1848. In-4°, 1 feuillet.

1849.

19. *Raphaël et Rubens et les peintres de leur école.* Gand, De Busscher, frères, 1849. In-8°, IV, 68 pages. Extrait des « Annales de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand ».

20. *Weustenraad.* S. l. n. n., 1849. In-8°, 4 pages. Extrait de la *Renaissance*, XIe année.

1850.

21. *Études pittoresques sur la province de Namur.* Namur, Lelong, 1850. In-12, 36 pages. Feuilletons extraits du *Journal de Namur.*

1851.

22. *Louise d'Orléans, première reine des Belges.* Poème couronné par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique dans sa séance publique du 8 mai 1851. Bruxelles, impr. Hayez, 1851. In-8°, 16 pages. Extrait des « Bulletins de l'Académie des sciences », etc., t. XVIII, 1re partie, pp. 517-531.

Le poème fut lu par l'auteur à la séance publique de la Classe des lettres de l'Académie, le 8 mai 1851. Il en existe six éditions publiées à Bruxelles, Namur et Tournai en 1851.

23. *Poilvache.* Namur, Wesmael-Legros, 1851. In-8°, 20 pages. Extrait du tome II des « Annales de la Société archéologique de Namur ».

24. *L'Ermitage de Saint-Hubert.* Namur, Wesmael-Legros, 1851. In-8°, II-26 pages. Extrait des « Annales de la Société archéologique de Namur », t. II.

25. *Ambroise Spinola, Épisode du temps d'Albert et Isabelle.* Étude littéraire couronnée par la Société royale pour l'encouragement des beaux-arts d'Anvers. Anvers, H. Verberckt, 1851. In-8°, 81 pages. Extrait du Recueil des pièces couronnées.

Idem. Deuxième édition, suivie de *Louise d'Orléans, première reine des Belges.* Poème couronné par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Namur, A. Leroux; Bruxelles, A. Decq, 1851. In-32, VI-167 pages.

26. *La Fille de fabrique.* Dans *Types et Caractères belges. Mœurs contemporaines.* Bruxelles, Lemaire, 1851.

Petit in-4°, pp. 73-80. Avec dessins d'Ad. Dillens gravés par H. Brown.

1852.

27. *Le Drapeau.* Chant patriotique, musique de Charles Miry. Gand, I.-S. Van Doosselaere, 1852. In-4°, 2 feuillets. Publié dans le programme du Grand concert national donné par la Société royale des Mélomanes, le 16 décembre 1852, au théâtre Minard, de Gand, à l'occasion de l'anniversaire du roi Léopold Ier.

28. *J.-G. Pirson; notice biographique.* Namur, typ. A. Wesmael-Legros, 1852. In-8°, IV-24 pages, portrait. Extrait des « Annales de la Société archéologique de Namur », t. II.

29. *Les vieux Châteaux. Ruines de Beauraing.* Namur, Wesmael-Legros, 1852. In-8°, 12 pages. Extrait du tome II des « Annales de la Société archéologique de Namur ».

30. *La Gravure en Belgique, sa situation, son avenir.* Gand, impr. L. Hebbelynck, 1852. In-8°, 41 pages. Extrait du « Messager des sciences historiques de Belgique », 1852, pp. 162-202.

Ce travail fut violemment attaqué par J.-F. Van Kerckhoven dans la revue *De Vlaemsche Rederijker*, t. XVII, Anvers, 1852, pp. 109-113.

1853.

31. *Cantate*, à l'occasion du XVIIIe anniversaire de la majorité du duc de Brabant (le futur Léopold II).

Musique de F.-A. Gevaert. Gand, C. Annoot-Braeckman, 1853. In-4°, 2 feuillets. Exécutée au Grand concert national donné au Grand Théâtre de Gand, le 26 juin 1853, par la Société royale des Chœurs.

Il en existe une édition lithographiée sur un feuillet in-folio, avec portrait du prince Léopold (lith. Gevaert, à Gand).

32. *Notes d'un amateur sur quelques tableaux du Musée de peinture de Bruxelles, pour servir à la rédaction d'un livret.* Gand, Hebbelynck, 1853. In-8°, 45 pages. Extrait du « Messager des sciences historiques de Belgique », 1853, pp. 401-445.

A la fin, 3 pages de réponse aux attaques de J.-F. Van Kerckhoven signalées au n° 30.

1854.

33. *De Stassart, né en 1780, mort en 1854.* S.l.n.n.n.d. In-8°, 6 pages. Extrait des « Annales de la Société archéologique de Namur ».

34. *Récits historiques belges.* Faits principaux de l'histoire ancienne et moderne de la Belgique. Biographie des hommes célèbres et utiles. Histoire des villes, villages, abbayes, châteaux, monuments, lieux célèbres, etc. Commerce, industrie, beaux-arts, lettres, sciences, etc., traditions et légendes; mœurs, usages, fêtes, aspects, etc. Bruxelles, H. Tarlier, 1854. In-12, VIII-526 pages. Ouvrage récompensé par le Gouvernement (arrêté ministériel du 30 décembre 1852).

Idem. Edition illustrée. Bruxelles, H. Tarlier, 1855.

In-8°, 402 pages et errata, gravures sur bois et illustrations dans le texte.

Idem. Deuxième édition. Bruxelles, H. Tarlier, 1856. In-12.

Idem. Tournai, Casterman, 1858. In-8°, 402 pages avec 50 gravures.

Idem. Nouvelle édition. Tournai, Casterman, 1861. In-12.

Idem. Sixième édition. Tournai, Ve H. Casterman, 1869. In-12, XII–479 pages avec gravures.

Idem. Sixième édition. Tournai, Ve H. Casterman, 1873. In-8°, VIII–476 pages, gravures dans le texte.

L'ouvrage se vendit aussi en huit volumes, dont les titres suivent, et qui eurent plusieurs éditions : *La Galerie de Tableaux.* Récits de la province d'Anvers; *Le Manuscrit de famille.* Récits du Brabant; *La Dispute historique.* Récits de la Flandre occidentale; *Les Trois Gilders.* Récits de la Flandre orientale; *Les Soirées de famille.* Récits du Hainaut; *Mon Oncle le Sorcier.* Récits de la province de Liége ; *L'Homme aux Légendes.* Récits du Limbourg et du Luxembourg; *Les Vacances. Lettres d'un Étudiant.* Récits de la province de Namur.

TRADUCTION FLAMANDE : *De negen provinciën van Belgie.* Historische verhalen. Gent, W. Rogghé, 1863. In-8°. Deuxième édition en 1868, troisième en 1875, quatrième et cinquième en 1885. Gand, J. Vuylsteke.

L'édition en volumes séparés fut réimprimée en 1868, en 1875 et en 1879. En voici les titres : *De Kunstgalerij.* Verhalen der provincie Antwerpen; *Het familie Handschrift.* Verhalen der provincie Brabant; *De histo-*

rische Twist. Verhalen der provincie Westvlaanderen; *De Drie Gildebroers*. Verhalen der provincie Oost-Vlaanderen; *Avondverhalen aan den Haard*. Verhalen der provincie Henegouwen; *Mijn Oom de Tooveraar*. Verhalen der provincie Luik; *De Legendenverteller*. Verhalen der provinciën Limburg eu Luxemburg; *De Vacancien*. Verhalen der provincie Namen.

1855.

35. *Les Gloires populaires*. Nouvelles historiques à l'usage de la jeunesse [Godefroid de Bouillon, André Vésale, P.-P. Rubens, le chanoine Triest, Louise-Marie d'Orléans]. Bruxelles, H. Tarlier, typ. J. Vanbuggenhoudt, 1855. In-12, 162 pages et un feuillet de table, cinq gravures sur bois par Pannemaker.

Idem. Tournai, Casterman, 1860. In-12, avec gravures.

Extraits : *Godefroid de Bouillon, André Vésale*. Deuxième édition. Tournai, H. Casterman, 1865. In-12, 120 pages.

Idem. Cinquième édition, Tournai, H. Casterman, 1875. In-18, 120 pages.

Idem. Nouvelle édition, Tournai, H. Casterman, 1879. In-18, 119 pages.

Rubens; Le Chanoine Triest; Louise-Marie d'Orléans. Récits historiques. Deuxième édition. Tournai, H. Casterman, 1865. In-12, 120 pages.

36. *Anciennes peintures murales à l'abbaye de Floreffe*. Namur, A. Wesmael-Legros, 1855. In-8°, 20 pages, avec figures dans le texte. Extrait des « Annales de la Société archéologique de Namur », t III.

1856.

37. *Les Graveurs belges.* Anvers, J.-E. Buschmann, 1856. In-8°, 32 pages. Extrait des « Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique ».

38. *Sur les moyens de répandre le goût des gravures nationales.* Bruxelles, imp. Hayez, 1856. In-8°, 15 pages. Extrait des « Bulletins de l'Académie des sciences, etc. », t. XXIII, 1re partie, pp. 456-468.

39. *De l'Art nouveau.* Bruxelles, imp. Hayez, 1856. In-8°, 8 pages. Extrait des « Bulletins de l'Académie des sciences, etc. », t. XXIII, 2e partie, p. 603.

40. *Jamais !* [Séance de la Chambre des Représentants, 7 mai 1856.] Bruxelles, A. Decq, imp. J. Rouvroy, mai 1856. In-8°, 8 pages.

41. *L'Anniversaire.* Ode civique à S. M. Léopold Ier, roi des Belges. Bruxelles, Decq, juillet 1856. In-8°, 16 pages.

42. *Couplets* chantés au banquet offert à M. et Mme F. Fétis, à l'occasion du cinquantième anniversaire de leur mariage, le 6 novembre 1856. S. l. n. n. n. d. In-8°, deux feuillets.

43. *Tables générales et analytiques du Recueil des Bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 1re série, tomes I à XXIII, 1832 à 1856. Bruxelles, M. Hayez, 1858. In-8°, 395 pages.

44. *Les Veillées belges, lectures de famille.* Prose et poésie. Bruxelles, H. Tarlier, 1858. In-12, 195 pages.

Idem. Tournai, Casterman, 1860. In-12.

1859.

45. *Discours prononcé au Congrès archéologique de Gand, en 1859.* Gand, 1859. In-8°.

46. *Journal des Beaux-Arts et de la Littérature.* Années 1859 à 1887. 29 vol. in-4°, avec gravures et lithographies.

47. *Quelques mots sur la lettre ministérielle concernant les encouragements à l'art de la gravure.* Bruxelles, imp. Hayez, 1859. In-8°, 15 pages. Extrait des « Bulletins de l'Académie », 2e série, t. VII, 1859, pp. 622-636.

1860.

48. *Jean le Sayve.* Notice Namur, Wesmael-Legros, 1860. In-8°. Extrait des « Annales de la Société archéologique de Namur ».

1862.

49. *Le Pays de Waes considéré au point de vue de l'histoire, de l'archéologie et des beaux-arts.* Saint-Nicolas, Edom, 1862. In-8°, 16 pages. Extrait des « Annales du Cercle archéologique du Pays de Waes », t. I.

1864.

50. *Manuel du Touriste et du Curieux à Gand.* Bruxelles, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1864. In-18, 156 p.

1865.

51. *Erin Corr, membre de la Classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique.* Notice. Bruxelles,

M. Hayez, 1865. In-18, 16 pages, avec portrait. Extrait de l' « Annuaire de l'Académie des sciences, etc. », 1865, pp. 141-151.

52. *Sur le droit de propriété des modèles et dessins de fabrique.* Bruxelles, M. Hayez, 1865. In-8°, 2 pages. En collaboration avec Payen, Auguste, et Geefs, Guillaume. Extrait des « Bulletins de l'Académie des sciences, etc. », 2e série, t. XIX.

1866.

53. *La note à payer pour le livre intitulé : Pompa triomphalis introitus Fernandi Austriaci Hispaniarum, etc.* publié par la ville d'Anvers en 1642. Bruxelles, Hayez, 1866. In-8°, 14 pages. Extrait des « Bulletins de l'Académie, etc. », 2e série, t. XXII, 1866, pp. 160-171.

1867.

54. *Le Pays de Waes.* Gand, E. De Busscher, 1867. In-8°, 84 pages. Extrait des « Annales de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand », t. XI.

55. *Tables générales et analytiques du Recueil des Bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* 2e série, tomes I à XX (1857 à 1866). Bruxelles, Hayez, 1867. In-8°, IV-187 pages. Cf. 1858, n° 43.

[*Les Semailles et la Moisson.* Tournai, H. Casterman, 1867. In-8°, 2 vol., II-282 et 2-284 pages. Ce roman est l'œuvre de Mme Siret.]

1868.

56. *Notice sur C.-A.-J. Demanet, membre de l'Académie*

Bruxelles, Hayez, 1868. In-12, 18 pages, avec portrait. Extrait de l'« Annuaire de l'Académie des sciences, etc. », 1868, pp. 143-156.

57. *Souvenirs du lieutenant-colonel Armand Demanet.* Namur, Wesmael-Charlier, 1868. In-12, 63 pages. Ouvrage publié par Ad. Siret.

1870.

58. *Het Land van Waas.* Sint-Nikolaas, J. Edom, 1870. In-8°, 400 pages. Publié par le Cercle archéologique du pays de Waes. Cf. plus haut n° 49.

59. *Notice sur Joseph-Ernest Buschmann.* Bruxelles, Hayez, 1870. Petit in-8°, 7 pages. Extrait de l'« Annuaire de l'Académie des sciences, etc. », 1870, pp. 165-169.

1873.

60. *Rapport sur le mémoire envoyé en réponse à la question :* Rechercher l'époque à laquelle l'architecture a subi, dans les Pays-Bas, l'influence italienne. Indiquer les personnages auxquels on doit attribuer cette influence et citer les œuvres des artistes. Bruxelles, Hayez, 1873. In-8°, 18 pages. Extrait des « Bulletins de l'Académie des sciences, etc. », 2e série, t. XXXVI, pp. 255-273.

61. *J. Borgnet. Notice biographique.* Namur, Wesmael-Legros, 1873. In-8°, avec portrait. Extrait des « Annales de la Société archéologique de Namur ».

1874.

62. *Les Huysmans.* Bruxelles, imp. Bols-Wittouck, 1874.

In-8°. Extrait du « Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie », 1874.

63. *Notice sur Frédéric Van de Kerckhove, paysagiste, mort à l'âge de 11 ans.* Bruxelles, imp. Hayez, 1874. In-8°, 4 pages. Extrait des Bulletins de l'Académie des sciences, etc., 2e série, t. XXXVIII, p. 536.

64. *Rapport sur le mémoire de concours concernant l'histoire de la sculpture en Belgique aux XVIIe et XVIIIe siècles.* Bruxelles, Hayez, 1874. In-8°, 8 pages. Extrait des « Bulletins de l'Académie des sciences, etc. », 2e série, t. XXXVIII, 1874, pp. 380-385.

1875.

65. *Notice sur les riches tapisseries flamandes provenant de l'hôtel van Susteren-du Bois d'Anvers*, vente du 18 janvier 1875. Anvers, s. n , 1875. In-8°, 29 pages. La notice de Siret, extraite du *Journal des Beaux-Arts*, occupe les pages 5 à 12.

66. *Frédéric Van de Kerckhove, paysagiste, mort à l'âge de dix ans et onze mois, le 12 août 1873. Sa vie et ses œuvres.* Bruxelles, Decq et Duhent, 1875. In-8°, 40 pages. Extrait du *Journal des Beaux-Arts*, du 15 septembre 1874. Traduit en flamand par P.-J. Wens.

67. *Rapport sur le mémoire de concours sur l'histoire de la sculpture en Belgique aux XVIIe et XVIIIe siècles*, par Édouard Marchal. Extrait des « Bulletins de l'Académie », 2e série, t. XL, 1875, pp. 232-238. Ce rapport, présenté à la séance du 2 septembre 1875, fut jugé assez remarquable par la Classe pour être relu à la séance publi-

que du 30 septembre. « Bulletins de l'Académie », 2e série, t. XL, 1875. pp. 244 et 264.

1876.

68. *Rapport relatif à un travail de M. Ém. Neefs sur l'œuvre de P.-P. Rubens à Malines.* Bruxelles, Hayez, 1876. In-8°. Extrait des « Bulletins de l'Académie royale de Belgique », t. XLI, 1876, p. 200.

69. *L'enfant de Bruges, renseignements biographiques, documents, articles de journaux, lettres, procès-verbaux, etc.* réunis et annotés par Adolphe Siret. Bruxelles, Office de Publicité; Paris, A. Lévy; Louvain, typ. Ch. Peeters, 1876. In-8°, XX, 418 pages, avec 5 photographies, 10 eaux-fortes et plusieurs figures sur bois. (Tiré à 500 exemplaires.)

1877.

70. *Cent eaux-fortes gravées par J. Van de Kerkhove d'après les tableaux de Frédéric Van de Kerkhove, mort en 1875, à l'âge de 10 ans et 11 mois.* Paris, A. Lévy, 1877. In-f°, 15 pages et 100 planches. Signé à la page 15.

71. *Rapport sur le mémoire de concours concernant le séjour de Rubens et de Van Dyck en Italie.* Bruxelles, Hayez, 1877. In-8°, 2 pages. Extrait des « Bulletins de l'Académie royale de Belgique », t. XLIV, pp. 270-271.

1878.

72. *Rapport sur le mémoire de concours concernant l'histoire de la gravure en Belgique sous Rubens*, par Henri

Hymans. Bruxelles, Hayez, 1878. In-8°, 6 pages. Extrait des « Bulletins de l'Académie royale, etc. » 2e série, t. XLVI, 1878, pp. 292-297.

1880.

73. *Rapport sur un mémoire de M. De Potter, relatif à l'église Saint-Michel de Gand.* « Bulletins de l'Académie royale de Belgique », 2e série, t. XLIX, 1880, p. 692.

74. *Note bibliographique sur un volume de M. Bertolotti, (Artisti belgi ed olandesi a Roma).* En collaboration avec A.-L. Pinchart. « Bulletins de l'Académie royale de Belgique », 2e série, t. L, 1880, pp. 136-138.

1881.

Siret figure, comme collaborateur, sur le titre de la publication de C.-Ed. Taurel, L'*Art chrétien en Hollande et en Flandre* (Amsterdam, 1881. In-folio, 2 volumes), sans qu'aucune notice du recueil soit signée de son nom.

1882.

75. *Discours prononcé aux funérailles de M. Edmond De Busscher.* Bruxelles, Hayez, 1882. In-8°, 2 pages. Extrait des « Bulletins de l'Académie royale de Belgique », 3e série, t. III, 1882, pp. 227-227.

76. *Rapport sur les travaux de la Commission de la Biographie nationale pendant l'année 1881-1882.* Bruxelles Hayez, 1882. In-8°, 7 pages. Extrait des « Bulletins d l'Académie royale de Belgique, 3e série, t. III, 1882, pp. 676-682.

77. *Les prix de Rome, discours prononcé à la séance publique de la Classe des beaux-arts, 29 octobre 1882.* Bruxelles, Hayez, 1882. In-8°, 10 pages. Extrait des « Bulletins de l'Académie royale de Belgique », 3e série, t. IV, 1882, pp. 380-388.

1883.

78. *Rapport sur les travaux de la Commission de la Biographie nationale pendant l'année 1882-1883.* Bruxelles, Hayez, 1883. In-8°, 7 pages. Extrait des « Bulletins de l'Académie royale de Belgique », 3e série, t. V, 1883, pp. 688-694.

79. *Notice biographique sur Edmond De Busscher.* Bruxelles, Hayez, 1883. Petit in-8°, 10 pages. Extrait de l'« Annuaire de l'Académie royale de Belgique », 1883, pp. 390-399.

1884.

80. *Rapport sur les travaux de la Commission de la Biographie nationale pendant l'année 1883-1884.* Bruxelles, Hayez, 1884. In-8°, 4 pages. Extrait des « Bulletins de l'Académie royale de Belgique », 3e série, t. VII, 1884, pp. 688-691.

81. *Note bibliographique sur l'ouvrage de Clément Lyon,* (sur Guyot de Châtelet). Dans les « Bulletins de l'Académie royale de Belgique », 3e série, t. VIII, 1884, p. 486.

1885.

82. *Rapport sur les travaux de la Commission de la Biographie nationale pendant l'année 1884-1885.* Bruxelles, Hayez, 1885. In-8°, 7 pages. Extrait des « Bulletins de

l'Académie royale de Belgique », 3e série, t. IX, 1885, pp. 499-505.

83. *Note bibliographique sur l'ouvrage de Loir-Mongazon.* Dans les « Bulletins de l'Académie royale de Belgique », 3e série, t. X, 1885, p. 818.

1886.

84. *Rapport sur les travaux de la Commission de la Biographie nationale pendant l'année 1885-1886.* Bruxelles, Hayez, 1886. In-8o, 6 pages. Extrait des « Bulletins de l'Académie royale de Belgique », 3e série, t. XI, 1886, pp. 518-523.

1887.

85. *Rapport sur les travaux de la Commission de la Biographie nationale en 1886-1887.* Bruxelles, Hayez, 1887. In-8o, 3 pages. Extrait des « Bulletins de l'Académie royale de Belgique », 3e série, t. XIII, 1887, pp. 671-673.

1888.

Vie et Correspondance d'Octave Pirmez. Louvain, Charles Peeters, 1888. In-12, VI-476 pages, avec préface de José de Coppin et portrait gravé par Karl Meunier.

Publication posthume, terminée par José de Coppin.

Collaboration à la Biographie nationale.

Tome I. — Abbé (H.), Achtschelling (L.), les Adriaenssens, Aelst (P. van), Aken (J. van), Alsloot (van), Anciaux (J.-J.-E.-A.), Avont (P. van), Backereel (G.), Badens (J.), Badens (Fr.), Badoux (R. de), Baillieur

(C. de), les Van Balen, Bargas (A.-F.), Battele (J. van), Battele (Jacques van), Bauerscheit (le vieux), Becquet (H.-J.), Bedaff (A.-A.-E. van), Beeck (J.), Beerblock (J.). Beerings (G.), Beernaert (Ph.), Bellerhose (H.), Benoit (P.), Berges (J.-F.), Berré (J.-B.), les Beschey.

Tome II. — Bessemers (M. van), Beuckelaer (A.), Beuckelaer (J.), les Biset, les Van Bloemen, Blondeel (L.), Bock (van), les Boel, Boeyermans (Th.), Bol (J.), Bologne (J. de). Bologne (J.), Boon (D.), Borrekens (J.-P.-Fr.), Bosschaert (M.), Bosschaert (Th.-W.), Boucquet (V.), Boudewyns (A.-F.), Bouillon (M.), Boulogne (H. de), Bout (P.), les Van Bredael, Brée (M. van).

Tome III. — Les Breughel, les Breydel, les Bril, Britselius (A.), Broederlam, Broers (G.), Brulle (A. de), les Van Brussel, Bruyns (A.-Fr. de), les De Bry, les Busschmann, Buyster (Ph.), Calvaert (D.), Campenhout (F. van), Campen (R.), Capiaumont (H.-J.), Carlier (J.-G.), Carpentero (J.-Ch.), Casembroodt (A.), Casteels (P.), Castel (A.), Castello (F. de), Cels (C.).

Tome IV. — Charles d'Ypres, les Claes, Claessens (L.-A.), les Van Cleef, Clouet (J.), Cnudde (L.), Coberger (W.), Coecke (P.), Cogels (J.-L.), les Coninxlo, Coques (G.), Cornelis (A.), Cortbemde (B. van), Coustain (P.), Craesbeeck (J. van), Cransse (J.), Cristus (P.), Dael (J.-Fr. van), les Damery, Daret (Jacques), Daret (Jean), David (G.), De Backer (Fr.), De Backer (J.), De Beer (A.), De Bie (A.), De Bloot (P.), De Brauwer (A.), les De Bruyn, De Caisne (H.), De Clerck (H.), De Cock (Fr.), De Cockq (P.-J.), De Coninck (D.), De Cort (H.).

Tome V. — De Coster, Delsast, Delseert (W.), Delseert

(W. le jeune), De Gent (J.), De Hase (J.), De Hase (M.), De Hollander, De Hond-Koeter (G.), De Jonghe (J.-B.), De Keyser (G.) Delcour (J.-G.), Delin (J.-J.), De Loose (J.-J.), Delvaux (F.-M.), Delvaux (Ed.), Demanet C.-A.-J.), De Momper, De Neve (Fr.), Denis (S.-A.-C.), De Noter (P.-F.), De Noter (P.-F. le jeune), De Noter (J.-H.), Denys (Fr.), Denys (J.), De Pape (S.), De Rycke (D.), De Rycke (B.), De Rycke (G.), De Rycke (N.), De Rycke (J.-Z.), De Rycker (A.), De Saive (J.-B.), De Saive (J.), De San (L.), De Subleo (M.), Deurwerders (M.), De Vadder (L.), De Visch (M.), De Vliegher (S.), les Devos.

Tome VI. — De Witte (P.), Dielman (P.-E.), Diepenbeke (A. van), Dierickx (M.-J.), Diest (J.-B. van), Douffet (G.), Dubois, Duchâtel (Fr.), Du Corron (J.-Fr.), Dufour, Dyck (A. van), Dyck (D. van), Eek (N. van), Egmont (J. van), Ehrenberg (G. van), Elburg (J. van), Evrard (P.), Eyck (les van), Eyck (G. van), Eyck (N. van), Falier (P.-C.), Falier (M.-H.), Faes (P.), Falens (Ch. van).

Tome VII. — Felaert (Th.), Finsonius (L.), Fisen (E.), Flamen (A.), Flémalle (R.), Foulques, Fouquières, France (L. de), les Franck, François (P.-J.-C.), Franquart (J.), Fruytiers (P.), Galeron (G.), Garibaldo, Gaspers (J.-B.), Gassel (L.), Geeraerts (M.-J.), Geeraerts (M.), Geeraerts (M. le jeune), Geernaert (J.-L.), Gelder (N. van), Gend (J. van), Genoels (A.), Gérard (H.-P.), Gerbo (L.), Ghyselers (A.), Gietlengen (J.), Gillemans (J.-P.), Gillis (F.), Gillis (H.), Gilson (J.-H.), Giselenius (F.), Glere (J. de).

Tome VIII. — Godyn (A.), Godyn (P.-M.), Goedaert (J.), Goemaer (J.), Goesin (P.-F.-A.), Goethem (J. van), Goet-

kind (P.), Goetval (A.), Gogel (G.-J.-A.), Goirle (A.), Gonsales (A.), Goor (P.-G. van), Goossens (J.), Goovaerts (H.), Goris (J.), Gorkom (M.-L. van), Gossaert (J.), Gosswyn (G.), Gottignies (G.), Goubau (A.), Goubau (Fr.), Gourselaire (M.), Goyvaerts (A.), Graphaens (A.), Gravius (J.), Gregorius (A.-J.-Fr.), Grisius (M.), Groenendael (C.), Grootaers (L.), Groux (Ch. De), Guillaume (S.), Ventadour, Guyaux (J.-J.), Haeck (J.), Hal (J. van), Halen (P. van), Hallet (G.), Hallez (G.), Hals (Fr.), Hamilton (Ch.-J. P. van), Hamilton-Smith (Ch.), Hauselaere (P. van), Hardimé (P.), Hardy (G.), Haym (G.), Heede (G. van), Heede (V. van), Hegret (T.), Heil (D. van), Heil (L. van), Heil (J.-B. van), Helderberg (J.-B.).

Tome IX. — Helmont (Mathieu van), Helmont (Sieg.-J. van), Hendrickx (Nic.), Hennequin (Ph.-Aug.), Hermans (P.-Fr.), Herreyns (J.), Heur (C.-J. d'), Heuvick (G.), Heylbroeck (M.), Hoecke (G. van den), Hoecke (J. van den), Hoecke (R. van den), Holvoet (B.-J.), Hoogstadt (G. van), Horebout, Horebout (G.), Horebout (L.), Horebout (S.), Horemans, Horion (A. ou de), Hornes (J.), Hort (Aart van), Hout (T. van), Hubin (A.-N.), Hulle (A. van), Huys (P.).

Tome X. — Imbert des Motelettes (H.), Jacobi (Ph.-J.), Janssens (A.), Janssens (D.), Janssens (J.), Janssens (Jér.), Jobard (J.), Jordaens (J. le vieux peintre), Jordaens (Jean ou Hans le long ou le jeune peintre), Juppin (J.), Kasteels (Nic.), Keirrinck (Alex.), Kerrickx (G.-J.), Kessel (F. van), Kessel (J. van), Kessel II (J. van), Kessel (J.-Th.), Kessel (J. van), Keverberg de Kessel (Ch.-L.-G.-J. baron de), Key (A.-Th.), Key (G.).

EXPOSÉ DE LA SITUATION

DE LA

CAISSE CENTRALE DES ARTISTES

RAPPORT SUR L'EXERCICE 1921

par le

Secrétaire perpétuel.

MESSIEURS,

Pendant l'année 1921, en dehors des décès à enregistrer parmi ses pensionnés, la Caisse centrale des artistes a eu à déplorer la disparition de trois des plus éminents de ses membres : X. Mellery, décédé le 4 février dernier; F. Khnopff, décédé le 12 novembre 1921, et J.-A. Heymans. décédé le 17 décembre 1921.

D'autre part, la liste de ses membres ne s'est accrue que de sept unités nouvelles : ceci indique un fléchissement dans l'intensité du recrutement et doit faire redoubler l'activité de nos membres propagandistes.

La Caisse n'a bénéficié d'aucune libéralité nouvelle.

Néanmoins, grâce à la gestion prudente du Comité, l'avoir de l'Association suit une progression constante, ainsi que le montre le tableau de la situation financière de la Caisse, dressé par notre trésorier M. L. Solvay. Il en résulte que l'institution est toujours à même de supporter les charges qui lui incombent normalement.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes et des dépenses pendant l'exercice 1921 (*).

I. — RECETTES.

1. Encaisse au 31 décembre 1920. . . fr.	8,365 73	
2. Intérêts des fonds placés au Crédit communal 4 1/2 et 4 %	16,873 64	
3. Cotisations de l'année 1921	1,480 »	
4. Soulte d'une opération, Crédit communal	77 10	
5. Inscrit au Compte courant (31 décembre 1921).	12,050 87	
TOTAL . . . fr.		38,847 34

II. — DÉPENSES.

1. Pensions et rentes temporaires . . fr.	14,150 »	
2. Secours.	3,250 »	
3. Frais d'administration.	375 »	
4. Inscrit au Compte courant (31 décembre 1921).	12,050 87	
TOTAL . . . . fr.		29,825 87
Encaisse au 1er janvier 1922 . fr.		9,021 57
ENSEMBLE . . . fr.		38,847 34

(*) Dressé, en conformité de l'article 16 du Règlement, par M. Lucien Solvay, trésorier.

III. — AVOIR SOCIAL.

	VALEURS.	INTÉRÊTS.
Capital inscrit au Grand-Livre 4 1/2 °/o. fr.	291,000 »	13,095 »
Capital inscrit au Grand-Livre 4 1/2 °/o à court terme	11,000 »	495 »
Capital inscrit au Grand-Livre 4 °/o . .	78,100 »	3,124 »
Capital inscrit au Grand-Livre 3 °/o . .	304,000 »	9,120 »
Capital inscrit au Grand-Livre 5 °/o . .	111,400 »	5,570 »
Capital inscrit au Grand-Livre de la Dette publique belge 2 1/2 °/o	60,000 »	1,500 »
TOTAUX. . . . fr.	855,500 »	32,884 »
Numéraire en caisse le 1er janvier 1922 .	9,021 »	»
Inscrit au Compte courant	12,050 87	»
ENSEMBLE. . . . fr.	874,571 87	»

COMPOSITION DES COMITÉS EN 1922.

COMITÉ CENTRAL.

Bureau de la Classe des beaux-arts.

MM. V. Rousseau, directeur de la Classe;
A. Baertsoen, vice-directeur;
Paul Pelseneer, secrétaire perpétuel.

Membres délégués de la Classe.

MM. J. Delvin;
Lucien Solvay, *trésorier;*
Léon Frédéric;
Mathieu;
E. Rombaux;
J. Brunfaut.

Sous-Comité d'Anvers.

M. J. Winders.

Sous-Comité de Gand.

M. Hulin de Loo.

Sous-Comité de Liége.

M. Sylvain Dupuis.

Conseil judiciaire.

Thomas Braun, avocat près la Cour d'appel;
Eugène Hanssens, avocat près la Cour de cassation;
A. Poelaert, notaire.

Conseil médical.

Docteur Louis Delattre;
Docteur Georges Marlow;
Docteur Léopold Mayer;
Pharmacien L. Severin.

LISTE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION.

(31 décembre 1921.)

Donateurs.

LE ROI LÉOPOLD Ier;
LE ROI LÉOPOLD II;
BRAEMT (JOSEPH);
CRABBÉ (ARMAND);
GALLAIT (LOUIS);
HERBO (LÉON);
MARKELBACH (ALEXANDRE);
MARLIER (Madame Veuve) et ses enfants;
PHILIPPOT (JULES);
SIGART (FLORENT);
VAN CUTSEM (HENRI);
SOCIÉTÉ ROYALE D'ENCOURAGEMENT DES BEAUX-ARTS D'ANVERS;
SOCIÉTÉ ROYALE BELGE DES AQUARELLISTES;
EXPOSITIONS TRIENNALES DE BRUXELLES, DE GAND;
CERCLE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE DE BRUXELLES;
SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE LIÉGE.

Liste des Membres.

	Quotité par an.
ABATTUCCI, P., artiste peintre, professeur à l'École des Arts décoratifs de Molenbeek-Saint-Jean, rue François Stroobant, 30, à Ixelles	12
ABRAS, Philippe-Gustave-Ghislain, professeur à l'Académie de musique, rue du Collège, 25, à Namur	12

ANDELHOF fils, Auguste, musicien, rue Coosemans, 51, à Etterbeek 12

BAERTSOEN, Albert (de l'Académie), peintre, quai de la Biloque, 1, à Gand 12

BAES, Émile, peintre, rue de la Réforme, 4, à Ixelles . . . 12

BAUDRY, J., professeur de musique, rue de Béthléem, 6, à Saint-Gilles 12

BERGMANS, Paul (de l'Académie), rue de la Forge, 29, à Gand 12

BÉRIOT, A., compositeur, à Dour 12

BLIECK, Maurice, artiste peintre, rue Darwin, 63, à Bruxelles. 12

BODART, Henry, peintre, professeur à l'Académie des beaux-arts de Namur, rue des Bas-Prés, 62, à Namur 12

BOUDAERT, Joseph, artiste peintre, rue d'Aubremé, 20, à Vilvorde. 12

BRAECKE, Pierre, sculpteur, rue de l'Abdication, 31, à Bruxelles 12

BRUNEEL, Louis, peintre, rue des Hauts-Degrés, à Ath . , 12

BRUNFAUT, Jules (de l'Académie), architecte, avenue Molière, 104, à Uccle 12

CALLIE, Bernard, artiste statuaire, chaussée Saint-Pierre, 72, à Etterbeek. 12

CHARLIER, Guillaume, sculpteur, avenue des Arts, 16, à Bruxelles 12

CLAUS, Émile (de l'Académie), peintre, à Astene (Flandre orientale) 12

CLESSE, Louis, artiste peintre, rue Godecharle, 20, à Ixelles 12

COLLARD, G., professeur à l'Académie d'Anvers, rue de l'Hôpital, 51, à Brasschaet 12

COPPENS, Omer, peintre, rue des Champs-Élysées, 70, à Ixelles 12

COURTENS, baron Frans (de l'Académie), peintre, rue du Cadran, 28, à Saint-Josse-ten-Noode 12

DANDOIS, M., artiste musicien, rue Vanderkindere, 54, à Uccle 12

DANSE, Auguste (de l'Académie), graveur, rue J.-B. Labarre, 28, à Uccle. 12

DE BEVER, Richard, violoncelliste, rue de la Consolation, 16, à Schaerbeek 12

DE BOECK, Aug. (de l'Académie), rue de l'Enseignement, 47, à Bruxelles. 12

DE CUYPER (J.-H.-Floris), artiste peintre, Kapelle lei, 36 (avenue de la Chapelle, 36), à Mortseel 12

DE GROOT, G. (de l'Académie), sculpteur, avenue Louise, 484, à Bruxelles 12

DE KOSTER, Charles, directeur du Conservatoire de Hal, rue de Paris, 126, à Hal 12

DELVIN, J. (de l'Académie), peintre, rue de Royghem, 280, à Gand 12

DERU, Édouard, artiste musicien, avenue Michel-Ange, 60, à Bruxelles 12

DE RUDDER, Isidore, sculpteur, professeur à l'Académie royale des beaux-arts, rue de Henin, 70, à Ixelles. . . . 12

DE RUYTER, André, littérateur, rue Boisot, 28, à Anvers (Sud). 12

DELVILLE, A., artiste musicien, rue Potagère, 105, à Bruxelles 12

DE VRIENDT, J. (de l'Académie), peintre, rue Mutsaard, 29, à Anvers 12

DIERCKX, Pierre, directeur de l'Académie de dessin d'Anvers, rue Dambrugge, 28, à Anvers 12

DOUHAERDT, artiste peintre, rue de l'Artichaut, 29, à Bruxelles 12

DU BOIS, Léon (de l'Académie), directeur du Conservatoire royal de Bruxelles, place du Petit-Sablon, 17, Bruxelles . 12

DUPUIS, Sylv. (de l'Académie), directeur du Conservatoire de Liége, boulevard Piercot, 29, à Liége 12

ERRERA, Paul (de l'Académie), rue Royale, 12, à Bruxelles .	12
FARASYN, Edgar, peintre, rue de l'Harmonie, 38, à Anvers .	12
FLASSCHOEN, professeur de musique, rue du Tocsin, 6, à Bruxelles	12
FRÉDÉRIC, Léon (de l'Académie), peintre, chaussée de Haecht, 232, à Schaerbeek	12
FRISON, Jehan, peintre-graveur, « Les Hiboux », à Linkebeek-Holleken.	12
GLESENER, Edmond, littérateur, rue Alphonse Hottat, 21, à Bruxelles	12
GOEYENS, Alphonse, professeur au Conservatoire royal de musique de Bruxelles, boulevard Adolphe Max, 62, à Bruxelles	12
GOOSSENS, G., artiste musicien, rue Van Malder, 43, à Molenbeek . . . . . , . . .	12
GORUS, P., professeur à l'Académie de Termonde, à Overmeire-Donck	12
GRYSON, architecte, rue Traversière, 53, à Saint-Josse-ten-Noode	12
GUILLAUME, Eugène, professeur au Conservatoire de Bruxelles, rue Artan, 2, à Bruxelles	12
GYSEN, F., statuaire, rue Vanderkindere, 400, à Uccle . .	12
HAUSTRAETE, artiste peintre, rue Général Leman, 1, à Etterbeek	12
HERMANS, Ch. (de l'Académie), peintre, boulevard de la Cambre, 44, à Bruxelles	12
HORTA, Victor (de l'Académie), avenue Louise, 136, à Bruxelles	12
HOUYOUX, Léon, peintre, avenue Félix Govaert, 8, à Auderghem	12
HULIN DE LOO, G. (de l'Académie), place de l'Évêché, 3, à Gand	12
HUYGELEN, J., sculpteur, rue de Bruxelles, 42, à Uccle . .	12
JONGEN, J. (de l'Académie), place Loix, 3, à Bruxelles . . .	12

LAGAE, Jules (de l'Académie), sculpteur, avenue Michel-Ange, 8, à Bruxelles. 12

LAMBERTY, Ivan, rue de Mérode, 214, à Saint-Gilles . . . 50

LAUREYS, Armand, professeur à l'École normale des arts du dessin de Saint-Josse-ten-Noode, rue de l'Abondance, 22, à Saint-Josse-ten-Noode 12

LAUWERS, François (de l'Académie), graveur, rue du Paroissien, 2, à Anvers 12

LE NAIN, Louis (de l'Académie), graveur, à Saint-Juan-les-Pins (France). 12

LEURIDANT, Félicien, homme de lettres, avenue de Visé, 118, à Watermael 12

LOGELAIN, H., artiste peintre, rue Philippe Baucq, 107, à Etterbeek 12

LUFFIN, Victor, professeur à l'Académie de musique, avenue Chazal, 108, à Schaerbeek 12

LUTASTER, Jules, violoncelliste, rue Van Schoor, 21, à Schaerbeek 12

MAHY, professeur au Conservatoire royal, avenue Clays, 43, à Schaerbeek 12

MATHIEU, Émile (de l'Académie), directeur du Conservatoire royal de musique, rue Haut-Port, 56, à Gand. 12

MAX, Adolphe (de l'Académie), rue Joseph II, 57, à Bruxelles 12

MESTDAGH, Karel (de l'Académie), directeur du Conservatoire de Bruges, chaussée de Blankenberghe, 126, à Bruges 12

MONTENEZ, G., graveur, avenue du Parc, 116, à Saint-Gilles. 12

MOTTE, Émile, directeur de l'Académie des beaux-arts de Mons, avenue du Diamant, 131, à Schaerbeek. 12

PAULUS, P., artiste peintre, rue Antoine Bréart, 131, à Bruxelles 12

PELLENS, Édouard, professeur de gravure sur bois à l'Institut supérieur des beaux-arts, rue de Vénus, 57, à Anvers. 12

PELSENEER, Paul (de l'Académie), rue de la Longue-Haie, 23, à Bruxelles 12

PERRÉE, José, littérateur, rue des Bouleaux, 42, à Watermael . . . 12

PHILIPPOT, Jules, ingénieur, avenue Molière, 155, à Bruxelles . . . 100

PION, Louis, peintre, directeur de l'Académie des beaux-arts de Tournai . . . 12

PORTIELJE fils, Alfred-Jean-Victor, architecte, avenue du Margrave, 132, à Anvers . . . 12

PORTIELJE, Gérard, peintre, rue de l'Harmonie, 80, à Anvers. 12

PRÉVOST, G., artiste peintre, rue Sander-Pierron, 28, à Bruxelles . . . 12

PRIST, Paul, littérateur, rue du Lac, 17, à Bruxelles . . . 12

RIKET, Léon, artiste peintre, avenue Marie, 52, à Anvers. . 12

ROMBAUX, Égide (de l'Académie), sculpteur, avenue du Longchamp, 137, à Uccle . . . 12

ROTTHIER, Léon, artiste peintre, rue de l'Abbaye, 34, à Bruxelles . . . 12

ROUSSEAU, Victor (de l'Académie), sculpteur, avenue Van Volxem, 187, à Forest . . . 12

SAEYS, Eugène, artiste musicien, rue de Venise, 70, à Ixelles 12

SIX, François, professeur à l'Académie de musique de Namur, rue Félix Wedon, 10, à Namur . . . 12

SOLVAY, Lucien (de l'Académie), rue Gachard, 76, à Bruxelles. 12

SOUBRE, Léon, fils, violoncelliste, rue de Portugal, 32, à Saint-Gilles . . . 12

STUBBE, Henri, artiste musicien, rue du Lavoir, 27, à Bruxelles . . . 12

TOMBU, Léon, directeur de l'École de dessin académique, à Huy . . . 12

VAN BASTELAER, R. (de l'Académie), rue Darwin, 22, à Bruxelles . . . 12

VAN DAMME-SYLVA, Émile, peintre, rue Lincoln, 55A, à Uccle. 12

VAN DE LEENE, Jules, artiste peintre, rue du Bocq, à Auderghem . . . 12

VANDEN EYCKEN, Charles, peintre, rue du Moulin, 77, à Saint-Josse-ten-Noode . . . 12

VAN DE VEEGAETE, J., artiste peintre et sculpteur, rue du Rabot, 87, à Gand 12

VAN ENGELEN, Pierre, peintre, professeur à l'Académie royale des beaux-arts, rue du Moulin, 50, à Anvers . . . 12

VAN HAELEN, Henri, peintre et graveur, rue Van Oost, 64, à Schaerbeek 12

VAN LEEMPUTTEN, H., architecte, chaussée de Malines, 114, à Anvers. 12

VAN NESTE, Alfred, professeur à l'Académie des beaux-arts d'Anvers, rue Van Zuylen, 102, à Uccle 12

VAN ROY, Joseph, professeur aux Conservatoires de Bruges et d'Ostende, boulevard Philippe-le-Bon, 14, à Bruges . . 12

VAN RYSSELBERGHE, O. (de l'Académie), avenue Molière, 213, à Bruxelles. 12

VAN STRYDONCK, Guillaume, peintre, professeur à l'Académie des beaux-arts de Bruxelles, rue Souveraine, 94, à Ixelles. 12

VAN ZYPE, G. (de l'Académie), rue Félix Delhasse, 24, à Saint-Gilles 12

VERHAEREN, Alfred (de l'Académie), rue d'Édimbourg, 26, à Bruxelles 12

VERLANT, Ernest (de l'Académie), Grand' Place, 5, à Tervueren 12

VINÇOTTE, baron Thomas (de l'Académie), sculpteur, professeur à l'Institut supérieur des beaux-arts d'Anvers, rue de la Consolation, 101, à Schaerbeek 12

WAMBACH, Émile (de l'Académie), directeur du Conservatoire, rue des Peintres, 6, à Anvers 12

WANTE, Paul, professeur de musique à la Maison de Melle, rue de la Caverne, 23, à Gand 12

WAUQUIER, F.-E.-H., artiste musicien, rue Ernest Discailles, 2, à Schaerbeek 12

WINDERS, Jacques (de l'Académie), architecte, professeur à l'Académie royale des beaux-arts, 85, rue du Péage, à Anvers 12

Avis essentiel. — Les membres qui négligeraient de payer leur cotisation annuelle après l'exercice auquel elle se rapporte ou qui négligeraient de faire connaître en temps opportun leur changement de domicile, s'exposent à être considérés comme ayant renoncé à faire partie de la Caisse.

N. B. — M. Édouard De Biefve avait légué, par testament, dix mille francs à la Caisse centrale des artistes. Mais celle-ci, n'ayant pas la personnification civile, n'a pu entrer en possession de cette somme.

La Caisse invite donc les personnes qui voudraient l'avantager par disposition testamentaire, à spécifier que leur legs est destiné à la Classe des beaux-arts avec « affectation à la Caisse centrale des artistes belges ».

M. HERKOVICH

AD
1921

Bockhorn

ANNUAIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES

SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE

Marcel HAYEZ, imprimeur de l'académie royale
Rue de Louvain, 112.

ANNUAIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES

Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts

DE BELGIQUE

—

1923

—

89e ANNÉE

—

BRUXELLES
Maurice LAMERTIN, Libraire-Éditeur
58-62, rue Coudenberg, 58-62

—

MCMXXIII

TABLE

Pages

Calendrier académique 8

Adresses des membres et des correspondants . . . 32

Personnel du Secrétariat 35

Adresses des associés 36

Tableau de l'Académie 41

Commission administrative 41

Classe des sciences. 42

Classe des lettres et des sciences morales et politiques. 46

Classe des beaux-arts. 50

Commissions spéciales des Classes 55

Commission des finances. 55

Commission de la Biographie nationale. 55

Conseil de Recherches. Comités nationaux . . 56

Union académique internationale. Délégués 58

Pages.

Commission pour la publication des œuvres des grands écrivains du pays 58

Commission pour la publication des œuvres des anciens musiciens belges 59

Commission pour les portraits des membres décédés. 59

Commission des bustes 59

Commission royale d'histoire 59

Nécrologe 60

Liste des Présidents, des Secrétaires perpétuels et des Directeurs de l'Académie depuis la fondation, comme Société littéraire, en 1769, jusqu'à 1794. 61

Liste des Présidents et des Secrétaires perpétuels depuis la réorganisation, en 1816 62

Liste des Directeurs depuis l'année 1845 64

Programme des concours annuels. 67

Classe des sciences 1923 68

Id. 1924 69

Classe des lettres et des sciences morales et politiques 1924 71

Id. 1925 73

Classe des beaux-arts 1923 75

Id. 1924 78

Id. 1925 80

Id. 1926 82

Prix perpétuels 84

Classe des sciences 84

Pages.

Classe des lettres et des sciences morales et politiques 90

Classe des beaux-arts 98

Notices biographiques.

Édouard Fétis (avec portrait), par Lucien Solvay . 1

Henri Hymans (avec portrait), par Lucien Solvay . 41

André Hennebicq (avec portrait), par Charles Hermans 101

Eugène Smits (avec portrait), par Charles Hermans. 115

Constant Vanlair (avec portrait), par P. Nolf . . 125

Ernest Acker (avec portrait), par Jules Brunfaut . 151

Édouard Van Beneden (avec portait), par A. Brachet. 167

Guillaume Tiberghien (avec portrait), par Léon Leclère 243

Caisse centrale des Artistes belges.

Rapport sur l'exercice 1922. 281

État général des recettes et des dépenses pendant l'exercice 1922. 283

Composition des Comités pour 1923 285

Liste des membres de l'Association 286

1923 Janvier.

1	L.	Circoncision de N.-S.	
2	M.	S. Adélard, ab. de Corbie.	*Férié.*
3	M.	Ste Geneviève, vierge.	
4	J.	S. Tite, Ste Pharaïlde, v.	
5	V.	S. Télesphore, pape.	
6	S.	Épiphanie.	*Séance, Classe des Sciences.*
7	D.	Ste Mélanie, vierge.	
8	L.	Ste Gudule, vierge.	*Séance, Classe des Lettres.*
9	M.	S. Marcellin, évêque.	
10	M.	S. Agathon, pape.	
11	J.	S. Hygin, pape.	*Séance, Classe des Beaux-Arts.*
12	V.	S. Arcade, martyr.	
13	S	Ste Véronique de Milan.	
14	D.	S. Hilaire, év. de Poit.	
15	L.	S. Paul, ermite.	
16	M	S. Marcel, pape.	
17	M.	S. Antoine, abbé.	
18	J	Chaire de s. Pierre à R.	
19	V.	S. Canut, roi	
20	S.	SS. Fabien et Sébastien.	
21	D.	Ste Agnès, v. et m.	
22	L.	SS. Vincent et Anastase.	
23	M.	Épous. de la Vierge.	
24	M.	S. Timothée, év. d'Eph.	
25	J.	Conversion de S. Paul.	
26	V.	S. Polycarpe, év. et m.	
27	S.	S. Jean Chrysostome, év.	
28	D.	*Septuagésime.* S. Julien, év. de Cuença.	
29	L.	S. Franç. de Sales, év.	
30	M.	Ste Martine, v. et mart.	
31	M.	S. Pierre Nolasque.	

Pleine Lune le 3, à 2 h. 33 m.
Dernier Quartier le 10, à 0 h. 55 m.
Nouvelle Lune le 17, à 2 h. 41 m.
Premier Quartier le 25, à 3 h. 59 m.

Janvier.

Classe des Sciences :

Élection du Directeur pour 1924.
Élection d'un délégué auprès de la Commission administrative.
Nomination du Jury du Prix Théophile Gluge (8e période, 1921-1922) et du Prix Leo Errera (4e période, 1920-1922).

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques :

Élection du Directeur pour 1924.
Élection d'un délégué auprès de la Commission administrative.
Choix d'une lecture pour la séance publique.
Nomination du Jury des Concours De Keyn (22e concours, 1re période : Enseignement primaire), du Prix Auguste Beernaert (4e période, 1921-1922) et du Prix Joseph Gantrelle (15e période, 1921-1922).
Choix de deux membres de la section d'histoire et des lettres pour le jury du Prix J.-Edmond Marchal (1re période).

Classe des Beaux-Arts :

Élection du Directeur pour 1924.
Élection d'un délégué auprès de la Commission administrative.
Élections aux places vacantes.
Choix de deux membres de la section des sciences et des lettres pour la formation du jury du Prix J.-Edmond Marchal (1re période).
Formation du programme du Concours pour 1927.

Février.

1	J.	S. Ignace, évêque mart.	*Séance, Classe des Beaux-Arts.*
2	V.	PURIF. OU CHANDELEUR.	
3	S.	Blaise, év. et mart.	*Séance, Classe des Sciences.*
4	D.	Ste Jeanne, v. S. André.	
5	L.	Ste Agathe.	*Séance, Classe des Lettres.*
6	M.	S. Amand, Ste Dorothée.	
7	M.	S. Romuald, abbé.	
8	J.	S. Jean de M.	
9	V.	S. Cyrille, Ste Apolline	
10	S.	Ste Scholastique, vierge	
11	D.	S. Séverin, abbé.	
12	L.	Ste Eulalie, vierge.	
13	M.	Ste Euphrosine, vierge.	
14	M.	*Les Cendres.* S. Valentin, pape et mart.	
15	J.	S. Faustin.	
16	V.	Ste Julienne,	
17	S.	SS. Théodule et Julien.	
18	D.	Siméon, év. et m.	
19	L.	S. Boniface, év.	
20	M.	S. Éleuthère, év. de Tourn.	
21	M.	Le Bap. Pépin de Landen.	
22	J.	C. de s. Pier. à Antioche.	
23	V.	S. Pierre Damien, év.	
24	S.	SS. Mathias et Modeste.	
25	D.	Ste Walburge vierge.	
26	L.	S. Alexandre, évêque.	
27	M.	Ste Honorine.	
28	M.	S. Oswald, èv.	

Pleine Lune le 1er, à 15 h 53 m
Dernier Quartier le 8, à 9 h. 16 m.
Nouvelle Lune le 15, à 19 h 7 m.
Premier Quartier le 24, à 0 h. 6 m.

Février.

Mars.

1	J.	S. Aubin, év. d'Angers.	*Séance, Classe des Beaux-Arts.*
2	V.	S. Simplice, pape.	
3	S.	Ste Cunégonde, impérat.	*Séance, Classe des Sciences.*
4	D.	S. Casimir, roi.	
5	L.	S. Théophile.	*Séance, Classe des Lettres.*
6	M.	Ste Colette, vierge.	
7	M.	S. Thomas d'Aq.	
8	J.	S. Jean de Dieu.	
9	V.	Ste Franç., veuve.	
10	S.	Les 40 Mart. de Sébaste.	
11	D.	S. Vindicien, év. d'Arras.	
12	L.	S. Grégoire le Grand, p.	
13	M.	Ste Euphrasie, v.	
14	M.	Ste Mathilde, reine.	
15	J.	S. Longin, sol.	
16	V.	Ste Eusébie, vierge.	
17	S.	Ste Gertrude, abb. de Niv.	
18	D.	*Passion.* S. Gabriel, archange.	
19	L.	S. Joseph, patr. de la B.	
20	M.	S. Wulfran, év.	
21	M.	S. Benoît, abbé.	
22	J.	S. Basile, martyr.	
23	V.	S. Victorien, martyr.	
24	S.	S. Agapet, év. de Synn.	
25	D.	*Rameaux.* ANNONCIATION. S. Humbert.	
26	L.	S. Ludger, év. de Munster.	
27	M.	S. Rupert, év.	
28	M.	S. Sixte III, p	
29	J.	*Vendredi-St.* S. Eustase.	
30	V.	S. Véron, abbé.	
31	S.	S. Benjamin, martyr.	

Pleine Lune le 3, à 3 h. 24 m.
Dernier Quartier le 9, à 18 h. 31 m.
Nouvelle Lune le 17, à 12 h. 51 m.
Premier Quartier le 25, à 16 h. 42 m.

Mars.

Classe des Sciences :

Réunion statutaire de la Commission de la Fondation De Potter.

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques :

Réunion des Sections pour la présentation des candidatures aux places vacantes.

Avril.

1	D.	PAQUES. S. Hugues, év. de Grenob.	
2	L.	S. Franç. de P.	*Férie.*
3	M.	S. Richard, év. de Chich.	
4	M.	S. Isidore de S.	
5	J.	S. Vincent Fer.	*Séance, Classe des Beaux-Arts.*
6	V.	S. Célestin, pape.	
7	S.	S. Albert, ermite.	*Séance, Classe des Sciences.*
8	D.	S. Perpétue, év. de Tours.	
9	L.	Ste Waudru, abbesse.	*Séance, Classe des Lettres.*
10	M.	S. Macaire, év.	
11	M.	S. Léon le Grand, pape.	
12	J.	S. Jules I, pape.	
13	V.	S. Herménégilde.	
14	S.	S. Justin, martyr.	
15	D.	SS. Anastasie et Basilisse.	
16	L.	S. Drogon, er.	
17	M.	S. Anicet, p. et martyr.	
18	M.	S. Ursmar, év.	
19	J	S Léon IX, pape.	
20	V.	Ste Agnès, v.	
21	S.	S. Anselme, archev.	
22	D.	SS. Soter et Cajus, p. et m.	
23	L.	S. Georges, martyr.	
24	M.	S. Fidèle de Sigmaring.	
25	M.	S. Marc, évangéliste.	
26	J.	SS. Clet et Marcellin, p.	
27	V.	S. Antime, évêq. et m.	
28	S.	S. Vital, martyr.	
29	D.	S. Pierre de Milan, mart.	
30	L.	Ste Catherine de S., v.	

Pleine Lune le 1er, à 13 h. 10 m.
Dernier Quartier le 8, à 5 h. 23 m.
Nouvelle Lune le 16, à 6 h. 28 m.
Premier Quartier le 24, à 5 h. 20 m
Pleine Lune le 30, à 21 h. 30 m.

Avril.

Classe des Sciences :

Réunion des Sections pour la présentation des candidatures aux places vacantes.

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques :

Exposé des titres des candidats aux places vacantes.

Lecture des rapports sur les travaux présentés au Concours annuel.

Mai.

1	M.	SS. Phil. et Jac, apôtres.	
2	M.	S. Athanase, évêque.	
3	J.	Invention de la Croix.	
4	V.	Ste Monique, veuve.	
5	S.	S. Pie V, pape	
6	D.	S. Jean Porte-Latine.	
7	L.	S. Stanislas, év. et mart.	*Séance, Classe des Lettres.*
8	M	Apparition de S. Michel.	*Classe des Sciences.* Assemblée générale des 3 Classes.
9	M.	S. Grégoire de Nazianze	*Classe des Beaux-Arts.* *Séance publique, Cl. des Lettres*
10	J.	ASCENS. S. Antonin, arch. de Flor.	*Férié.*
11	V.	S. Franç. de Hiéronymo	
12	S.	SS. Nérée et Achillée, m.	
13	D.	S. Servais, évêque.	
14	L.	S. Pacôme, abbé de Tab.	
15	M.	Ste Dymphne.	
16	M.	S. Jean Nepomucène.	
17	J.	S. Pascal Baylon.	
18	V.	S. Venant, m.	
19	S.	S. Pierre Célestin, pape	
20	D.	PENTEC. S. Bernardin.	
21	L.	Ste Itisberge.	*Férié.*
22	M.	Ste Julie, vierge.	
23	M.	*Q.-Temps.* S. Guibert.	
24	J.	N. D. Sec. des Chrétiens.	
25	V.	*Q.-T.* S. Grégoire VII, p.	
26	S.	*Q.-T.* S. Philippe de Néri.	
27	D.	TRINITÉ. S. Jean I, pape.	
28	L.	S. Germain de Paris.	
29	M.	S. Maximin.	
30	M.	S Ferdinand III, roi.	
31	J.	FÊTE-DIEU. Ste Pétronille.	

Dernier Quartier le 7, à 18 h. 18 m
Nouvelle Lune le 15, à 22 h 38 m.
Premier Quartier le 23, à 14 h. 25 m.
Pleine Lune le 30, à 5 h. 7 m.

Mai.

Académie :

Assemblée générale des trois Classes pour régler leurs intérêts communs.

Lecture du rapport de la Commission de la Biographie nationale.

Classe des Sciences :

Exposé des titres des candidats aux places vacantes. Éventuellement, proposition de candidatures nouvelles.

Examen des propositions de subventions de la Commission de la Fondation De Potter.

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques :

Élections aux places vacantes.

Jugement du Concours annuel.

Formation du programme du Concours annuel pour 1926.

Séance publique : proclamation des résultats des Concours, des Prix du Gouvernement et des élections.

Classe des Beaux-Arts :

Réunion des Sections pour la présentation des candidatures aux places vacantes.

Les mémoires destinés au Concours annuel (histoire et critique) doivent être déposés avant le 31 mai.

Juin.

1	V.	S. Pamphile, martyr.	
2	S.	SS. Marcellin et Érasme	*Séance, Classe des Sciences.*
3	D.	Ste Clotilde, reine.	
4	L.	S. Optat, év. de Milève.	*Séance, Classe des Lettres.*
5	M.	S. Boniface, évêque.	
6	M.	S. Norbert, évêque.	
7	J.	S. Robert, ab.	*Séance, Classe des Beaux-Arts.*
8	V.	S. Médard.	
9	S.	S. Prime	
10	D.	Ste Marguerite.	
11	L	S. Barnabé.	
12	M	S. Jean de Sahagun.	
13	M.	S. Antoine de Padoue.	
14	J.	S. Basile le Gr., archev.	
15	V.	SS. Guy et M.	
16	S.	S. Jean-François Régis	
17	D.	Ste Alène, vierge et mart.	
18	L.	SS Marc et Marcellin, m.	
19	M.	Ste Julienne.	
20	M.	S. Sylvère, pape et m.	
21	J.	S. Louis de Gonzague.	
22	V.	S. Paulin, év. de Nole.	
23	S.	Ste Marie d'Oignies.	
24	D.	Nativ. de S. Jean-Bapt.	
25	L.	S. Guillaume, abbé.	
26	M.	SS. Jean et Paul, mart.	
27	M.	S. Ladislas, roi de Hong.	
28	J.	S. Léon II, pape.	
29	V.	SS. Pierre et Paul, ap.	
30	S	Ste Adile, vierge.	

Dernier Quartier le 6, à 9 h. 19 m.
Nouvelle Lune le 14, à 12 h 12 m.
Premier Quartier le 21, à 20 h. 46 m.
Pleine Lune le 28, à 13 h. 4 m.

Juin.

Classe des Sciences :

Élections aux places vacantes.

Choix d'une lecture pour la séance publique.

Classe des Beaux-Arts :

Exposé des titres des candidats aux places vacantes. Éventuellement, proposition de candidatures nouvelles.

Désignation des commissaires chargés d'examiner les manuscrits reçus pour le Concours annuel.

Juillet.

1	D.	S. Rombaut, évêque.	
2	L.	Visitation de la Vierge.	*Séance, Classe des Lettres.*
3	M.	S. Euloge, martyr.	
4	M.	S. Théodore, évêque.	
5	J.	S. Pierre de Luxemb.	*Séance, Classe des Beaux-Arts.*
6	V.	Ste Godelive, martyre.	
7	S.	S. Willebaud, évêque.	*Séance, Classe des Sciences.*
8	D.	Ste Élisabeth, r. de Port.	
9	L.	SS. Martyrs de Gorcum.	
10	M.	Les sept Frères Martyrs.	
11	M.	S. Pie I, pape.	
12	J.	S. Jean Gualbert, abbé.	
13	V.	S. Anaclet, pape et m.	
14	S.	S. Bonaventure, évêque.	
15	D.	S. Henri, emp. d'Allem.	
16	L.	N.-D. du Mont-Carmel.	
17	M.	S. Alexis, confesseur.	
18	M.	S. Camille de Lellys.	
19	J.	S. Vincent de Paule	
20	V.	*S. Sacr. de Mir.* à Brux.	
21	S.	Ste Praxède, vierge.	*Férié.*
22	D.	Ste Marie-Madeleine.	
23	L.	S. Apollinaire, év. de R.	*Férié.*
24	M.	Ste Christine, v. et mart.	
25	M.	S. Jacques le Majeur, ap.	
26	J.	Ste Anne, mère de la Vier.	
27	V.	S. Pantaléon, martyr.	
28	S.	S. Victor, martyr.	
29	D	Ste Marthe, vierge.	
30	L.	SS. Abdon et Sennen, m.	
31	M.	S. Ignace de Loyola.	

Dernier Quartier le 6, à 1 h. 56 m.
Nouvelle Lune le 14, à 0 h 45 m.
Premier Quartier le 31, à 1 h. 32 m.
Premier Quartier le 27, à 22 h. 33 m.

Juillet.

Classe des Sciences :

Le 31, expiration du délai pour la remise des mémoires soumis au Concours annuel.

Classe des Beaux-Arts

Élections aux places vacantes.

Août.

1	M.	S. Pierre-ès-Liens.	
2	J.	S. Alphonse de Liguori	*Séance, Classe des Beaux-Arts.*
3	V.	Invention de S. Étienne.	
4	S.	S. Dominique, confess.	*Séance, Classe des Sciences.*
5	D.	Notre-Dame-aux-Neiges.	
6	L.	Transfiguration de N. S.	*Séance, Classe des Lettres.*
7	M	SS. Albert et Donat, év.	**Commencement des vacances académiques.**
8	M.	S. Cyriaque, martyr.	
9	J.	S. Romain, martyr.	
10	V.	S. Laurent, martyr.	
11	S.	Géry, év. de Cambrai	
12	D.	Ste Claire, vierge.	
13	L.	S. Hippolyte, martyr.	
14	M.	S. Eusèbe, martyr.	
15	M.	ASSOMPTION. S. Arnld.	*Férié.*
16	J.	SS. Hyac. et Roch, conf.	
17	V.	SS. Joachim et Libérat, a.	
18	S.	Ste Hélène, impératrice.	
19	D.	SS. Louis Florés, Jules.	
20	L.	S. Bernard, abbé.	
21	M.	Ste J.-Franç. de Chantal.	
22	M.	S. Timothée, martyr.	
23	J.	S. Philippe Béniti.	
24	V.	S. Barthélemi, apôtre.	
25	S.	S. Louis, roi de France.	
26	D.	S. Zéphirin, pape etm.	
27	L.	S. Joseph Calasance.	
28	M.	S. Augustin, év. et doct.	
29	M.	Décoll. de S. Jean-Bapt.	
30	J.	Ste Rose de Lima, vierge	
31	V.	S. Raymond Nonnat.	

Dernier Quartier le 4, à 19 h. 22 m.
Nouvelle Lune le 12, à 11 h. 17 m.
Premier Quartier le 19, à 6 h. 7 m.
Pleine Lune le 26, à 10 h. 29 m.

Août

Septembre.

1 S. S. Gilles, abbé.
2 D. S. Étienne, roi de Hong.
3 L. S. Remacle, év. de Maest.
4 M. Ste Rosalie, vierge.
5 M. S. Laurent Justinien.
6 J. S. Donatien, martyr.
7 V. Ste Reine, vierge.
8 S. Nativité de la Vierge.
9 D. S. Gorgone, martyr.
10 L. S. Nicolas de Tolentino.
11 M. SS. Prote et Hyacinthe.
12 M. S. Guy d'Anderlecht.
13 J. S. Amé, év. Sion en Val.
14 V. Exaltation de la Croix.
15 S. S. Nicomède, martyr.
16 D. S. Corneille.
17 L. S. Lambert, évêque.
18 M. S. Joseph.
19 M. *Q.-Temps.* S. Janvier, martyr.
20 J. S. Eustache, martyr.
21 V. *Q.-Temps.* S. Mathieu, ap.
22 S. *Q.-Temps.* S. Maurice.
23 D. Ste Thècle, v.
24 L. N.-D. de la Merci.
25 M. S. Firmin, év. et mart.
26 M. S. Cyprien et Ste Justine.
27 J. SS. Côme et Damien, m.
28 V. S. Wenceslas, martyr.
29 S. S. Michel, archange.
30 D. S. Jérôme, docteur. — Fin des vacances.

Dernier Quartier le 3, à 12 h. 47 m.
Nouvelle Lune le 10, à 20 h. 53 m.
Premier Quartier le 17, à 12 h. 4 m.
Pleine Lune le 25, à 1 h. 16 m.

Septembre.

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques :

Les candidats au bénéfice des Fondations Pirenne et Waxweiler doivent adresser leur demande avant le 1er octobre.

Classe des Beaux-Arts :

Les projets d'art pratique soumis au Concours annuel doivent être remis avant le 1er octobre.

Octobre.

1	L.	S. Bavon, patr. de Gand.	
2	M.	S. Léodegaire, évêque	
3	M.	S. Gérard, abbé.	
4	J.	S. François d'Assise.	
5	V.	S. Placide, martyr.	
6	S.	S. Brunon, confesseur.	
7	D.	S. Marc, pape.	
8	L.	Ste Brigitte, veuve.	*Séance, Classe des Lettres.*
9	M.	S Denis et ses comp., m.	
10	M.	S. François de Borgia.	
11	J.	S. Gommaire, p. de Lier.	*Séance, Classe des Beaux-Arts*
12	V.	S. Wilfrid, év. d'York.	
13	S.	S. Édouard, roi d'Angl.	*Séance, Classe des Sciences.*
14	D.	S. Calixte, pape et mart.	
15	L.	Ste Thérèse, vierge.	
16	M.	S. Mummolin, évêque.	
17	M	Ste Hedwige, veuve.	
18	J.	S. Luc, évangéliste.	
19	V.	S. Pierre d'Alcantara.	
20	S.	S. Jean de Kenti.	
21	D.	Ste Ursule et ses comp. m.	
22	L.	S. Mellon, évêque.	
23	M.	S. Jean de Capistran.	
24	M.	S. Raphaël, archange.	
25	J.	SS. Crépin et Crépinien.	
26	V.	S. Évariste, pape et m.	
27	S.	S. Frumence, ap. de l'Eth.	
28	D.	SS. Simon et Jude, apôt.	
29	L.	Ste Ermelinde, vierge.	
30	M.	S. Foillan, martyr.	
31	M.	S Quentin, martyr.	

Dernier Quartier le 3, à 5 h. 29 m.
Nouvelle Lune le 10, à 6 h. 6 m.
Premier Quartier le 19, à 20 h. 54 m
Pleine Lune le 24, à 18 h. 26 m.

Octobre.

Classe des Sciences :

Réunion des Sections pour la présentation des candidatures aux places vacantes.

Réunion statutaire de la Commission de la Fondation De Potter.

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques :

Réunion des Sections pour la présentation des candidatures aux places vacantes.

Rappel aux membres et aux correspondants au sujet des lectures à faire pendant l'année.

Constitution des Jurys de la Fondation Pirenne et de la Fondation Waxweiler.

Lecture du rapport de la Commission des Grands Écrivains.

Les mémoires destinés au concours annuel de 1924 doivent être déposés au Secrétariat avant le 1er novembre.

Classe des Beaux-Arts :

Lecture des rapports sur les travaux soumis au Concours annuel.

Jugement du Concours annuel.

Dernier dimanche du mois. Séance publique : proclamation des résultats des Concours, des Prix du Gouvernement et des élections.

Novembre.

1 J.	TOUSSAINT.	*Férié.*
2 V.	*Les Trépassés.*	*Férié.*
3 S.	S. Hubert, év. de Liége.	*Séance, Classe des Sciences.*
4 D.	S. Charles Borromée, év.	
5 L.	S. Zacharie, Se Élisabeth.	*Séance, Classe des Lettres.*
6 M.	S. Winoc, abbé.	
7 M.	S. Willebrord, év. d'Ut.	
8 J.	S. Godefroid, év. d'Am.	*Séance, Classe des Beaux-Arts*
9 V.	Déd. de l'égl. du Sauv. à R.	
10 S.	S. André Avellino.	
11 D.	S. Martin, év. de Tours.	*Férié.*
12 L.	S. Liévin, év. et mart.	
13 M	S. Stanislas Kostka.	
14 M	S. Albéric, év. d'Utrecht.	
15 J.	S. Léopold.	
16 V.	S. Edmond, archevêque	
17 S.	S. Grégoire Thaumatur.	
18 D.	Déd. des SS. Pier. et Paul.	
19 L.	Ste Elisabeth de Thuring	
20 M	S. Félix de Valois.	
21 M.	Présentat. de la Vierge.	
22 J.	Ste Cécile, vierge et mar.	
23 V.	S. Clément I, pape et m.	
24 S.	S. Jean de la Croix.	
25 D.	Ste Catherine, v. et m.	*Séance publique de la Classe des Beaux-Arts.*
26 L.	S. Albert. *Fête patronale du Roi.*	*Férié.*
27 M.	S Acaire, évêque.	
28 M.	S. Rufe, martyr.	
29 J.	S. Saturnin, m.	
30 V.	*Avent.* S. André, apôtre.	

Dernier Quartier le 1er, à 20 h 49 m.
Nouvelle Lune le 8, à 15 h. 27 m
Premier Quartier le 15, à 9 h. 41 m.
Pleine Lune le 23, à 12 h. 58 m.

Novembre.

Classe des Sciences :

Éventuellement, proposition de candidatures nouvelles pour les places vacantes

Envoi à l'examen des requêtes relatives à l'occupation des tables de la Station zoologique de Naples (après le 15).

Réunion de la Commission des Finances pour approbation des comptes de 1922.

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques :

Exposé des titres des candidats aux places vacantes.

Désignation des commissaires pour l'examen des manuscrits reçus pour le Concours annuel.

Réunion de la Commission des Finances pour approbation des comptes de 1922.

Classe des Beaux-Arts :

Réunion des Sections pour la présentation des candidatures aux places vacantes.

Réunion de la Commission des Finances pour approbation des comptes de 1922.

Décembre.

1	**S.** S. Éloi, év. de Noyon.	*Séance, Classe des Sciences.*
2	D. Ste Bibienne, v. et m.	
3	**L.** S. François-Xavier.	*Séance, Classe des Lettres.*
4	M. Ste Barbe, martyre.	
5	M. S. Sabbas, abbé.	
6	**J.** S. Nicolas, év. de Myre.	*Séance, Classe des Beaux-Arts.*
7	V. S. Ambroise, év. et doct.	
8	S. Conception de la Vierge.	
9	D. Ste Léocadie, v. et mart.	
10	L. S. Melchiade, p. et m.	
11	M. S. Damase, pape.	
12	M. S. Valéry, abbé en Pic.	
13	J. Ste Lucie, vierge et m.	
14	**V.** S. Nicaise, év.	*Séance, Classe des Sciences.*
15	**S.** S. Adon, archevêque de Vienne.	*Séance publique de la Classe des Sciences.*
16	D. S. Eusèbe, év.	
17	L. Ste Begge, v.	
18	M. Expect. de la Vierge.	
19	M. *Q.-Temps.* S. Némésion.	
20	J. S. Philogone.	
21	V. *Q.-T.* S. Thomas, apôtre.	
22	S. *Q.-Temps.* S. Hungère, év.	
23	D. Ste Victoire, v. et m.	
24	L. S. Lucien.	
25	M. NOËL.	
26	M. S. Étienne, premier m.	*Férié.*
27	J. S. Jean, apôt. et évang.	
28	V. SS. Innocents.	
29	S. S. Thomas de Cantorb	
30	D. S. Sabin, évêq. et mart.	
31	L. S. Sylvestre, pape.	

Dernier Quartier le 1er, à 10 h. 9 m.
Nouvelle Lune le 8, à 1 h. 30 m.
Premier Quartier le 15, à 2 h. 38 m.
Pleine Lune le 30, à 21 h. 7 m.

Décembre.

Classe des Sciences :

Nomination de la Commission spéciale des Finances.
Exposé des titres des candidats aux places vacantes.
Jugement du Concours annuel.
Formation du programme du Concours annuel pour 1925.
Élections aux places vacantes.
Séance publique : Proclamation des résultats des concours et des élections.
Propositions de subventions par la Commission de la Fondation De Potter.

Le 31, expiration des délais pour la 7e période du Prix Mailly (1920-1923); la 6e période du Prix Laurent (Botanique, 1920-1923); la 2e période du Prix Van Beneden (1921-1923); la 1re période du Prix Lamarck (1914-1923).

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques :

Élections aux places vacantes.
Réélection de la Commission des Grands Écrivains.
Nomination de la Commission spéciale des Finances.
Le 31, expiration des délais pour la remise des ouvrages destinés au Concours De Keyn (22e concours, 2e période. Enseignement moyen et art industriel, 1922-1923); et la 13e période du Prix Castiau (1921-1923).

Classe des Beaux-Arts :

Nomination de la Commission spéciale des Finances.
Exposé des titres des candidats aux places vacantes. Éventuellement, proposition de candidatures nouvelles.

ADRESSES

DES MEMBRES ET DES CORRESPONDANTS.

ANSIAUX, Maurice, avenue des Gaulois, 36, à Bruxelles.

BERGMANS, Paul, rue de la Forge, 29, à Gand.

BERLIÈRE, dom Ursmer, Abbaye de Maredsous.

BIDEZ, J., boulevard Léopold, 62, à Gand.

BORDET, Jules, rue du Remorqueur, 28, à Bruxelles.

BRACHET, Albert, rue Léonard de Vinci, 32, à Bruxelles.

BRUNFAUT, Jules, avenue Molière, 104, à Bruxelles.

CAPART, Jean, rue Roger van den Driesschen, 4, à Woluwe-Saint-Pierre.

CARTON DE WIART, comte Henry, chaussée de Charleroi, 137, à Bruxelles.

CESÀRO, Giuseppe, rue du Beau-Mur, 37, à Grivegnée.

CLAUS, Émile, à Astene (Flandre orientale).

CORNET, J., boulevard Élisabeth, 12, à Mons.

CORNIL, Georges, Langeveld, 40, à Uccle.

COURTENS, baron Frans, rue du Cadran, 28, à Saint-Josse-ten-Noode.

CRISMER, Léon, rue Hobbema, 39, à Bruxelles.

CUMONT, Franz, Corso d'Italia, 19, à Rome; boulevard de Courcelles, 3, à Paris (XVIIe).

CUVELIER, Joseph, avenue des Rogations, 45, à Bruxelles.

DANSE, Auguste, rue J.-B. Labarre, 28, à Uccle.

DE BOECK, Auguste, rue de l'Enseignement, 47, à Bruxelles.

DE DONDER, Th., rue Forestière, 11, à Bruxelles.

DE DORLODOT, H., rue de Bériot, 42, à Louvain.

DE GREEF, Guillaume, rue Guillaume Stock, 50, à Ixelles.

DEHALU, M., rue du Paradis, 44, à Liége.

DE HEMPTINNE, Alexandre, rue Basse-des-Champs, 47, à Gand.

DELACRE, Maurice, boulevard du Fort, 16, à Gand.

DE LA VALLÉE POUSSIN, Ch.-J., avenue des Alliés, 149, à Louvain.

DE LA VALLÉE POUSSIN, Louis, avenue Molière, 66, à Uccle.

DELEHAYE, S. J. (le P. Hippolyte), boulevard Saint-Michel, 22, à Bruxelles.

DELVILLE, Jean, avenue des Sept-Bonniers, 231, à Forest.
DEMOULIN, Alphonse, rue Plateau, 10, à Gand.
DERUYTS, Jacques, rue Louvrex, 37, à Liége.
DESCAMPS, baron Édouard, avenue Louise, 475, à Bruxelles.
DES MAREZ, Guillaume, avenue des Klauwaerts, 11, à Ixelles.
DESTRÉE, Jules, rue des Minimes, 45, à Bruxelles.
DE VRIENDT, Juliaan, rue Mutsaard, 29, à Anvers.
DE WULF, Maurice, boulevard de Jodoigne, 18, à Louvain.
DOLLO, Louis, rue Vautier, 31, à Bruxelles.
DONY-HÉNAULT, Octave, boulevard Charlemagne, 29, à Bruxelles.
DOUTREPONT, Georges, rue des Joyeuses-Entrées, 26, à Louvain.
DU BOIS, Léon, place du Petit-Sablon, 17, à Bruxelles.
DUPRIEZ, Léon, rue de Bruxelles, 192, à Louvain.
DUPUIS, Sylvain, boulevard Piercot, 29, à Liége.
FABRY, Émile, rue Saint-Michel, 6, à Woluwe-Saint-Pierre.
FOURMARIER, Paul, avenue de l'Observatoire, 140, à Liége
FREDERICQ, Léon, boulevard Frère-Orban, 3bis, à Liége.
FREDERIC, Léon, chaussée de Haecht, 232, à Schaerbeek.
GILKINET, Alfred, rue Renkin, 15, à Liége.
GOBLET D'ALVIELLA, comte Eugène, rue Faider, 10, à Saint-Gilles.
GRAVIS, Auguste, rue Fusch, 22, à Liége.
GRÉGOIRE, Victor, rue de Bériot, 42, à Louvain.
HERMANS, Charles, boulevard de la Cambre, 26, à Bruxelles.
HORTA, Victor, avenue Louise, 136, à Bruxelles.
HUBERT, Eugène, rue Duvivier, 21, à Liége.
HULIN DE LOO, Georges, place de l'Évêché, 3, à Gand.
HYMANS, Paul, rue Ducale, 15, à Bruxelles.
JASPAR, Paul, boulevard de la Sauvenière, 149, à Liége.
JONGEN, Joseph, place Loix, 3, à Saint-Gilles
JULIN, Charles, rue de Pitteurs, 18, à Liége.
LADEUZE, Paulin, rue de Namur, 102, à Louvain.
LAERMANS, Eug., chaussée de Jette, 229, à Bruxelles.
LAGAE, Jules, avenue Michel-Ange, 8, à Bruxelles.
LAGRANGE, Charles, rue de la Concorde, 59, à Ixelles.
LAMEERE, Auguste, rue Defacqz, 74, à Saint-Gilles.
LAUWERS, François, rue du Paroissien, 2, à Anvers.
LECLERCQ, Jules, rue Royale, 253, à Bruxelles.
LECLÈRE, Léon, avenue du Longchamp, 54, à Uccle.
LECOINTE, Georges, à l'Observatoire royal de Belgique, à Uccle.
LE NAIN, Louis, Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes), France.

LE PAIGE, Constantin, à l'Observatoire de Liége.
LOHEST, Max., Mont-Saint-Martin, 46, à Liége.
MAHAIM, Ernest, avenue du Hêtre, 9, à Cointe lez-Liége.
MARCHAL, Émile, chaussée de Namur, 46, à Gembloux.
MASSART, Jean, avenue de la Chasse, 150, à Etterbeek.
MATHIEU, Émile, rue Haut-Port, 50, à Gand.
MAX, Adolphe, rue Joseph II, 57, à Bruxelles.
MERCIER, Désiré, Palais de l'Archevêché, à Malines.
MESTDAGH, Karel, chaussée de Blankenberghe, 126, à Bruges
MINNE, Georges, rue de la Caverne, 134, à Gand.
NERINCX, Alfred, rue Marie-Thérèse, 36, à Louvain.
NEUBERG, Jean, rue de Sclessin, 6, à Liége.
NOLF, Pierre, rue Stevens-Delannoy, 5, à Bruxelles (IIe).
PARMENTIER, Léon, à Hamoir s/Ourthe.
PELSENEER, Paul, rue de la Longue-Haie, 23, à Bruxelles.
PIRENNE, Henri, rue Neuve-Saint-Pierre, 126, à Gand, et rue Lesbroussart, 23, à Bruxelles.
ROERSCH, Alphonse, place du Casino, 16, à Gand.
ROLIN, baron Albéric, avenue Molière, 236, à Bruxelles.
ROMBAUX, Égide, avenue du Longchamp, 137, à Uccle.
ROUSSEAU, Victor, avenue van Volxem, 187, à Forest.
RUTOT, Aimé, rue de la Loi, 189, à Bruxelles.
SERVAIS, Clément, boulevard des Martyrs, 142, à Gand.
SOLVAY, Lucien, rue Gachard, 76, à Ixelles.
STROOBANT, Paul, avenue du Haut-Pont, 13, à Ixelles.
STUYVAERT, Modeste, chaussée de Bruxelles, 232, à Gand.
SWARTS, Frédéric, boulevard du Parc, 37, à Gand.
THOMAS, Paul, rue Joseph Plateau, 41, à Gand.
VAN AUBEL, E., chaussée de Courtrai, 120, à Gand.
VAN BASTELAER, René, rue Darwin, 22, à Bruxelles.
VAN BIERVLIET, J., rue Metdepenningen, 5, à Gand.
VAN DEN HEUVEL, Jules, rue Savaen, 29, à Gand.
VANDERLINDEN, H., boulevard de Tirlemont, 62, à Louvain.
VAN DER STRICHT, O., Marché-au-Lin, 11, à Gand.
VANDERVELDE, Émile, avenue Brugmann, 124, à Bruxelles.
VAN RYSSELBERGHE, O., avenue Molière, 213, à Bruxelles.
VAN ZYPE, Gustave, rue Félix Delhasse, 24, à Saint-Gilles.
VAUTHIER, Maurice, rue de l'Association, 18, à Bruxelles.
VERCOULLIE, J., rue aux Draps, 21, à Gand.
VERHAEREN, Alfred, rue d'Édimbourg, 26, à Ixelles.

VERLANT, Ernest, Grand'Place, 5, à Tervueren.
VINÇOTTE, baron Thomas, rue de la Consolation, 101, à Schaerbeek.
WALTZING, J.-P., rue Dartois, 11, à Liége.
WAMBACH, Émile, rue des Peintres, 6, à Anvers.
WAUTERS, Émile, rue Souveraine, 83, à Ixelles, et rue Ampère, 57, à Paris (XVIIe)
WILLEM, Victor, rue du Jardin, 57, à Gand.
WILMOTTE, Maurice, rue de l'Hôtel-des-Monnaies, 84, à Saint-Gilles, et boulevard d'Avroy, 77, à Liége.
WINDERS, Jacques, rue du Péage, 85, à Anvers.
WODON, Louis, boulevard du Souverain, 270, à Auderghem.

SECRÉTARIAT

TÉLÉPHONE 22523.

Sous-Directeur :

LEURIDANT, Félicien, avenue de Visé, 118, à Watermael.

Chef de bureau :

PERRÉE, José, rue des Bouleaux, 42, à Watermael.

Dactylographe-Expéditionnaire :

GOSSART, Juliette, rue du Japon, 20, à Uccle.

Économe du Palais des Académies :

TOBAC, Louis, rue du Viaduc, 61, à Ixelles.

ADRESSES DES ASSOCIÉS.

—

ADATCI, Mineitciro, boulevard Militaire, 1, à Bruxelles.
AMAN-JEAN, Edmond, rue Denfert-Rocherau, 37, à Paris (Ve).
APPELL, Paul, rue de la Sorbonne, 5, à Paris (Ve).
ARBOS Y TREMANTI, Fernando, rue Luis Velez de Guevara, 20, à Madrid.
ARENDZEN, Pierre-Jean, Quex Road, 14, à Londres, N.-W. (Hampstead).
ARRHENIUS, Svante August, Vetenskap-Akademiens Nobelinstitut, à Stockholm (Suède)
ASHLEY, Sir William, George Road, 29, Edgbaston, Birmingham
BALFOUR, Lord Arthur-James, Whittinghave Prestonkirk, à Londres.
BARROIS, Charles-Eugène, rue Pascal, 41, à Lille (France).
BARTHOLOMÉ, Albert, 1, rue Raffet, a Paris (XVIe).
BARTLETT, Paul-Wayland, 7 Wth 43 street, New-York, et rue du Commandeur, 16, à Paris (XIVe).
BATESON, William, The Manor House, Merton, à Londres (S.W.19).
BELTRAMI, Luca, via Aurelio Saffi, 34, à Milan.
BENEDITE, Léonce, Musée Rodin, rue de Varenne, 77, à Paris.
BENLLIURE Y GIL, Mariano, Glorieta do Quevedo, 5, à Madrid.
BERENSON, B., Tatti Settignano, 1, à Florence.
BERGSON, Henri-Louis, rue d'Erlanger, 31, à Paris (XVIe).
BERTHELOT, René, quai Voltaire, 15, à Paris.
BESNARD, Paul-Albert, rue Guillaume Tell, 17, à Paris (XVIIe).
BLONDEL, Georges, rue de Belle-hasse, 34, à Paris
BOULENGER, G.-A., au Jardin Botanique, à Bruxelles.
BRAND WHITLOCK, à Toledo, États-Unis.
BRANGWYN, Sir Franck, Temple Lodge, Queen Street, Hammersmith, à Londres (S.-W.).
BRANLY, Édouard, avenue de Tourville, 21, à Paris (VIIe).
BREDIUS, Abraham, Galerie royale, à La Haye (Pays-Bas).
BURNET, J., Balfour House, Saint-Andrews (Écosse).
CAGNAT, René-Louis-Victor, rue Mazarine, 3, à Paris (VIe).
CAULLERY, Maurice, rue Mizon, 6, à Paris (XVe).
CAVVADIAS, Panagiotis, 9, rue Caplanon, à Athènes (Grèce).

CHARPENTIER, Gustave, boulevard Rochechouart, 66, à Paris (IXe).

CHEVALIER, Ulysse, à Romans (Drôme, France).

CHUQUET, Arthur-Maxime, à Villemomble (Seine, France)

CHWOLSON, Oreste, à l'Université, à Petrograd (Russie).

CLÉMENCEAU, Georges, rue Franklin, 8, à Paris (XVIe).

COLVIN, Sir Sidney, Palace Gardens Terrace 35, Kensington, Londres (W.).

CORDONNIER, Louis-Marie, rue d'Angleterre, 28, à Lille, et quai Conti, 23, à Paris (VIe).

CORMON, Fernand, rue de Rome, 159, à Paris (XVIIe).

COTTET, Charles, rue Cassini, 10, à Paris.

COUTAN, Jules-Alexis, rue du Cherche-Midi, 72, à Paris (VIe).

CUÉNOT, Lucien, rue de Metz, 89, Nancy.

DAVENPORT, Charles, Carnegie Institution, Cold Spring Harbor Long Island, New-York.

DE MARGERIE, Emm., rue du Bac, 110, à Paris (VIIe), et 3, boulevard Tauler, Strasbourg.

DEPÉRET, Charles, rue de l'Hôtel-de-Ville, 42, à Lyon.

DESLANDRES, Henri, avenue du Château, 39, à Bellevue (S.-et-O.).

DE VRIES, Hugo, Plantage Parklaan, 9, à Amsterdam (Pays-Bas).

DEWAR, Sir James, Albemarle street, 21, à Londres (W.-1.).

D'INDY, Vincent, avenue de Villars, 7, à Paris.

DUBOIS, Théodore, boulevard Pereire, 201, à Paris (XVIIe).

DUKAS, Paul, rue Singer, 38, à Paris (XVIe).

DUPUIS, Charles, rue Saint-Guillaume, 27, à Paris.

DURRIEU, Comte J.-M.-P.-S., avenue Malakoff, 74, à Paris (XVIe).

DYSON, Sir Frank Watson, Royal Observatory, Greenwich.

ELGAR, Sir Edward, 37, Saint-James Place, à Londres (S.-W. 1).

FAUCHILLE, Paul, chemin de la Sorbonne, 12, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

FAURÉ, Gabriel-Urbain, rue des Vignes, 32, à Paris (XVIe).

FEA, A., Palazzo di Monte Citorio, à Rome.

FERRARIS, Carlo-F., via Venti Settembre, 7, Padoue.

FRENCH, Daniel-Chester, West 11th street, 125, à New-York.

FULLER-MAITLAND, J., Bornvick Hall, Carnforth (Angleterre).

Geikie, sir Archibald, Shepherd's Down, Haslemere, Surrey (Angleterre).

Gide, Charles, Rue Decamps, 2, à Paris (XVIe)

Girault, Charles-Louis, avenue Henri Martin, 36, à Paris (XVIe).

Glazounow, Alexandre, Kazanskaïa, 10, à Petrograd.

Goodrich, Edwin Stephen, 53, Banbury Road, et Merton College, à Oxford.

Gorcki, Antoine, rue Krowoderska, 7, à Cracovie.

Grassi, Battista, via Manin, 53, à Rome.

Guichard, Claude, rue La Fontaine, 19, à Paris (XVIe).

Guignard, Léon, rue Val-de-Grâce, 6, à Paris (V^e).

Hadamard, Jacques, rue Humboldt, 25, à Paris (XIVe).

Hale, George-Ellery, à l'Observatoire du Mont-Wilson, Pasadena, Californie.

Haller, Albin, rue Vauquelin, 10, à Paris (V^e).

Hauriou, Maurice, rue de la Dolbade, 8, à Toulouse.

Havet, Louis, quai d'Orléans, 18, à Paris (IVe).

Holdsworth, W.-S., Mansel House, à Oxford.

Holland, Sir Th. Erskine, Poynings House, Woodstock Road, Oxford.

Homolle, Jean-Théophile, rue des Petits-Champs, 8, à Paris (IIe).

Huvelin, P., 13, quai Claude Bernard, à Lyon.

Injalbert, J.-A., boulevard Arago, 57, à Paris (XIIIe).

Jackson, Sir Thomas-Graham, Eagle House, Wimbledon, à Londres.

Jameson, John-Franklin, Woodward Building, 1140, à Washington.

Jullian, Camille, rue Guynemer, 30, à Paris (VIe).

Karpinsky, Alexandre, W.-O. 7 Linie 2, à Petrograd.

Kenyon, Sir Frederic, British Museum, à Londres, W. C.

Lacroix, Alfred, rue Humboldt, 23, à Paris (XIVe).

Laloux, Victor, rue de Solférino, 2, à Paris (VIIe).

Lanciani, Rodolpho, Piazza Sallustio, 24, à Rome.

Lankester, Sir Edwin Ray, Oakley street, 44, Chelsea, à Londres (S. W. 3.)

Lanson, Gustave, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Lavery, Sir John, Cromwell Place, 5, à Londres (S.-W.).

LE BON, Gustave, rue Vignon, 29 (Madeleine), à Paris.

LE CHATELIER, Henry-Louis, rue Notre-Dame-des-Champs, 75, à Paris (VIe).

LEFRANC, Abel, rue Denfert-Rochereau, 38bis, à Paris.

LÉVY, Raphaël-Georges, rue de Noisiel, 3, à Paris (XVIe).

LHERMITTE, Léon-Augustin, rue Eugène Flachat, 20, à Paris (XVIIe).

LOEB, Jacques, Rockfeller Institute, 66th Street and Avenue A, à New-York

LORENTZ, Hendrick-Antoon, Julianastraat, 49, à Haarlem.

LOWELL, Lawrence, Harvard University, Cambridge (U. S. A.).

LUZZATI, Luigi, via Veneto, 84, à Rome.

LYON-CAEN, Ch.-Léon, rue Soufflot, 13, à Paris (Ve).

MALE, Émile, rue de Navarre, 11, à Paris.

MARCHAL, Paul, rue de Verrières, 45, Antony (Seine, France).

MARTIN, Henri, boulevard Raspail, 280, à Paris.

MEILLET, A., rue François Coppée, 2, à Paris (XVe).

MÉNARD, René, boulevard Montparnasse, 126, à Paris (XVIe).

MERCATI, Giovanni, Bibliothèque Vaticane, à Rome.

MESNIL, Félix, rue Ernest Renan, 21, à Paris (XVe).

MICHEL, André, rue Claude-Bernard, 59, à Paris (Ve).

MITTAG-LEFFLER, Magnus-Gustaf, à Djursholm-Stockholm, (Suède).

MONET, Claude, à Giverny, par Vernon (Eure, France).

MOUREU, Charles, rue Pierre Curie, 18, à Paris (Ve).

NÉNOT, Henri-Paul, rue Guynemer, 26, à Paris (VIe).

NYROP, Kristoffer, Store-Kannikestraede, 11, à Copenhague.

OSBORN, H.-F., American Museum (Natural History), à New-York.

PADEREWSKY, Ignace, à Varsovie.

PARISOT, Robert, 15, rue Sigisbert Adam, à Nancy (France).

PATEY, Auguste-Jules, quai Conti, 11, à Paris (VIe).

PAWLOW, Jean, Wendenskaïa, 4, à Petrograd (Russie).

PENNELL, Joseph, Century Club, 7, West Forty third street, New-York.

PICARD, Charles-Émile, quai Conti, 25, à Paris (VIe).

POLLOCK, Sir Frederic, Hyde Park Place, 21, à Londres (W.).

POPE, Sir William Jackson, University, Cambridge (Angleterre).

POTTIER, Edmond, rue de la Tour, 72, à Paris (XVIe).

PROU, Maurice, rue Madame, 75, à Paris (VIe).

PUECH, Denys-Pierre, villa Dupont, 3, à Paris (XVIe).

REINACH, Théodore, place des États-Unis, 2, à Paris (XVIe).

RICHET, Charles, rue de l'Université, 15, à Paris (VIIe).

SARGENT, John-Singer, Tite Street, 31, Chester, à Londres.

SAROLEA, Charles, Royal Terrace, 21, à Édimbourg.

SAUVAGEAU, Camille-François, rue de Saint-Genès, 101, à Bordeaux.

SCOTT, James Brown, Jackson place, 2, à Washington.

SEGRE, Corrado, Corso Vittorio Emanuele, 85, à Turin (Italie).

SENART, Émile, rue François Ier, 18, à Paris (VIIIe).

TERMIER, Pierre-Marie, rue de Vaugirard, 164, à Paris (XVe).

TE WINKEL, J., à l'Université, à Amsterdam (Pays-Bas).

THOMSON, sir Joseph-John, Trinity College, à Cambridge (Angl.).

THORNYCROFT, sir William-Hamo, Melbury Road, 2A, Kensington, Londres (W.).

TIERSOT, Julien, rue Jacob, 33, à Paris.

URBAIN, Georges, rue Boulard, 38, à Paris (XIVe).

VAN DER WAALS, Joannes-Diderik, Hooftstraat, 177, à Amsterdam, (Pays-Bas).

VAN DE SANDE BAKHUYZEN, H.-G., Oude Vest, 45, à Leyde (Pays-Bas).

VENIZELOS, Éleuthère, à Athènes.

VERSCHAFFELT, J., Vredentorpstraat, 14, à Haarlem (Pays-Bas).

VINOGRADOFF, sir Paul, Beaumont street, 36, à Oxford.

VOLTERRA, Vito, Via in Lucina, 17, à Rome.

WALTNER, Charles-Albert, quai Conti, 25, à Paris (VIe).

WEBB, Sir Aston, Queen Anne's Gate, 19, Westminster, à Londres.

WEISS, André, place de Breteuil, 8, à Paris (XVe).

WIDOR, Charles-Marie, quai Conti, 25, à Paris (VIe).

WILSON, Edmund-Beecher, Laboratoire de Zoologie, à Columbia University, New-York.

ZULOAGA Y ZAMORA, Ignacio, Santiago-Echea, Zumaya (Espagne), et rue Caulaincourt, 54, à Paris (XVIIIe).

TABLEAU DE L'ACADÉMIE

(15 janvier 1923.)

LE ROI, PROTECTEUR.

Président de l'Académie pour 1923 : DE VRIENDT, Jul.
Secrétaire perpétuel de l'Académie : PELSENEER, Paul.

COMMISSION ADMINISTRATIVE POUR 1923.

Classe des Sciences . . .	Directeur : DE LA VALLÉE POUSSIN, Ch.-J. Vice-directeur : LOHEST, M. Délégué : SWARTS, F.
Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques.	Directeur : VERCOULLIE, J. Vice-directeur : DE WULF, M. Délégué : MAHAIM, E.
Classe des Beaux-Arts . .	Directeur : DE VRIENDT, Jul. Vice-directeur : DU BOIS, L. Délégué : HORTA, V.

CLASSE DES SCIENCES

DE LA VALLÉE POUSSIN, Ch.-J., directeur.
LOHEST, Max, vice-directeur.
PELSENEER, Paul, secrétaire perpétuel.

---

30 MEMBRES.

Section des Sciences mathématiques et physiques.

(15 membres.)

LE PAIGE, Constantin-M.-M.-H.-J., ✠ G. O.; à Liége	Élu le	15 décem. 1890.
LAGRANGE, Charles-H., ✠ C.; à Ixelles	—	15 décem. 1891.
DERUYTS, Jacques-J.-G., ✠ C.; à Liége	—	15 décem. 1892.
NEUBERG, J.-B., ✠ C.; à Liége	—	15 décem. 1897.
DELACRE, Maurice, ✠ O.; à Gand	—	3 juin 1905.
CESÀRO, Giuseppe-R.-P., ✠ C.; à Liége	—	14 décem. 1906.
DE LA VALLÉE POUSSIN, Ch.-J., ✠ O.; à Louvain	—	6 juin 1908.
SWARTS, Frédéric, ✠ O.; à Gand	—	10 juin 1911.
DEMOULIN, Alphonse, ✠ O.; à Gand	—	15 décem. 1911.
DE HEMPTINNE, Alexandre, ✠ O.; à Gand	—	1er juin 1912.
STROOBANT, Paul, ✠ O.; à Ixelles	—	7 juin 1913.
LECOINTE, Georges, ✠ O.; à Uccle	—	14 juin 1919.
SERVAIS, Cl., ✠ O.; à Gand	—	15 décem. 1919.
CRISMER, Léon, ✠; à Bruxelles	—	15 décem. 1920.
VAN AUBEL, E., ✠ O.; à Gand	—	15 décem. 1920.

Section des Sciences naturelles (15 membres).

GILKINET, Alfred-Charles, ✠ C. ; à Liége. Élu le 15 décem. 1880.
FREDERICQ, Léon, ✠ G. O. ; à Liége. . . — 14 décem. 1894.
PELSENEER, Paul, ✠ O. ; à Bruxelles. . . — 15 décem. 1903.
GRAVIS, Auguste, ✠ C. ; à Liége . . . . — 15 décem. 1905.
LAMEERE, Auguste, ✠ O. ; à Ixelles . . . — 2 juin 1906.
LOHEST, Max.-M.-J., ✠ O. ; à Liége . . . — 15 décem. 1910.
MASSART, Jean, ✠ O. ; à Etterbeek . . . — 10 juin 1911.
RUTOT, Aimé-Louis, ✠ O. ; à Bruxelles. . — 15 décem. 1911.
WILLEM, Victor ✠ ; à Gand . . . . . — 1er juin 1912.
DOLLO, Louis, ✠ O. ; à Bruxelles. . . . — 7 juin 1913.
JULIN, Charles, ✠ O. ; à Liége . . . . . — 6 juin 1914.
MARCHAL, Émile, ✠ ; à Gembloux. . . . — 14 juin 1919.
CORNET, J., ✠ O. ; à Mons . . . . . — 14 juin 1919.
NOLF, Pierre, ✠ O. ; à Liége . . . . . — 14 juin 1919.
BORDET, Jules, ✠ C ; à Bruxelles . . . . — 14 juin 1919.

CORRESPONDANTS (10 au plus).

Section des Sciences mathématiques et physiques.

STUYVAERT, Mod., ✠ ; à Gand. . . . . Élu le 15 décem. 1913.
DE DONDER, Th., ✠ ; à Bruxelles . . . . — 15 décem. 1919.
DONY-HÉNAULT, Octave, ✠ ; à Bruxelles . — 5 juin 1920.
DEHALU, M., ✠ ; à Liége . . . . . — 4 juin 1921.
N...

Section des Sciences naturelles.

BRACHET, A., ✠ O. ; à Bruxelles . . . . Élu le 14 juin 1919.
FOURMARIER, P., ✠ ; à Liége . . . . . — 15 décem. 1919.
DE DORLODOT, H., ✠ O. ; à Louvain . . . — 15 décem. 1919.
VAN DER STRICHT, O., ✠ O. ; à Gand . . — 15 décem. 1919.
GRÉGOIRE, V., ✠ ; à Louvain. . . . . — 15 décem. 1919.

50 ASSOCIÉS

Section des Sciences mathématiques et physiques

(25 associés.)

VAN DER WAALS, Jean-D.; à Amsterdam.	Élu le	15 décem. 1891.
MITTAG-LEFFLER, Magnus-Gustave; à Djursholm-Stockholm	—	16 décem. 1901.
SEGRE, Corrado; à Turin	—	15 décem. 1903.
VAN DE SANDE BAKHUYSEN, H. C, ✠ O.; à Leyde	—	15 décem. 1905.
LE BON, Gustave; à Paris	—	15 décem. 1905.
ARRHENIUS, Svante; à Stockholm	—	8 juin 1907
CHWOLSON, Oreste; à Petrograd	—	6 juin 1908.
DEWAR, sir James; à Londres	—	6 juin 1908.
BRANLY, Édouard; à Paris	—	15 décem. 1910.
PICARD, Émile; à Paris	—	15 décem. 1910.
LE CHATELIER, Henri-Louis; à Paris	—	7 juin 1913.
DESLANDRES, Henri; à Bellevue (S. et O.)	—	14 juin 1919.
HALE, G.; à Mont-Wilson (Californie)	—	14 juin 1919.
APPELL, Paul; à Paris	—	14 juin 1919.
HALLER, Albin; à Paris	—	14 juin 1919.
THOMSON, Sir J.-J.; à Cambridge (Anglet.)	—	14 juin 1919
VOLTERRA, Vito; à Rome	—	14 juin 1919.
LORENTZ, H., ✠ O.; à Haarlem	—	14 juin 1919.
MOUREU, Charles; à Paris	—	14 juin 1919.
URBAIN, G.; à Paris	—	14 juin 1919.
GUICHARD, Claude; à Paris	—	14 juin 1919.
POPE, sir William; à Cambridge (Anglet.)	—	5 juin 1920.
VERSCHAFFELT, Jules, ✠; à Haarlem	—	15 décem. 1920.
DYSON, Sir Frank Watson; à Greenwich.	—	15 décem. 1920.
HADAMARD, Jacques; à Paris	—	3 juin 1922.

Section des Sciences naturelles (25 associés).

GEIKIE, sir Archibald; à Londres . . .	Élu le 13 décem.	1895.
LANKESTER, sir Edwin Ray; à Londres. .	— 15 décem.	1898.
KARPINSKY, Alexandre; à Petrograd. . .	— 15 décem.	1898.
DE VRIES, Hugo; à Amsterdam	— 15 décem.	1904.
BARROIS, Charles; ✠ O.; à Lille	— 15 décem.	1908.
LACROIX, Alfred; à Paris.	— 5 juin	1909.
WILSON, Edmund Beecher; à New-York .	— 15 décem.	1909
LOEB, Jacques; à New-York	— 15 décem.	1910.
PAWLOW, Jean; à Petrograd	— 10 juin	1911
DEPÉRET, Charles; à Lyon	— 15 décem.	1911.
BOULENGER, Georges-Albert, ✠; à Bruxelles	— 1er juin	1912.
BATESON, William; à Merton (Londres) . .	— 16 décem	1912.
MARCHAL, Paul; à Paris	— 14 juin	1919.
DE MARGERIE, Emm.; à Paris	— 14 juin	1919.
DAVENPORT, Ch.; à New-York	— 14 juin	1919.
SAUVAGEAU, Camile-François; à Bordeaux	— 14 juin	1919
GOODRICH, E. S.; à Oxford	— 14 juin	1919.
OSBORN, Henry Fairfield; à New-York . .	— 14 juin	1919.
MESNIL, Fél.; à Paris.	— 14 juin	1919.
GUIGNARD, Léon; à Paris	— 14 juin	1919.
TERMIER, P.-M.; à Paris.	— 14 juin	1919.
CAULLERY, Maurice; à Paris	— 14 juin	1919.
RICHET, Cha les; à Paris	— 14 juin	1919.
GRASSI, Battista, ✠; à Rome	— 14 juin	1919.
CUÉNOT, Lucien; à Nancy	— 4 juin	1920

CLASSE DES LETTRES ET DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

VERCOULLIE, J., directeur.
DE WULF, M., vice-directeur.
PELSENEER, Paul, secrétaire perpétuel.

Section d'Histoire et des Lettres.

(15 membres.)

THOMAS, Paul-L.-D., ✠ G. O.; à Gand . . Élu le 10 mai 1897.
LECLERCQ, Jules, ✠ C.; à Bruxelles . . . — 5 mai 1902.
WILMOTTE, Maurice, ✠ O.; à Liége . . . — 5 mai 1902
PIRENNE, Henri, ✠ G. O.; à Gand . . . . — 4 mai 1903.
CUMONT, Franz-Valery-Marie, ✠ C.; à Bruxelles. — 6 déc. 1909.
VERCOULLIE, J., ✠ O.; à Gand. . . . . — 6 déc. 1909.
WALTZING, J.-P., ✠ O.; à Liége . . . . — 4 déc. 1911.
HUBERT, Eugène, ✠ G. O.; à Liége . . . — 5 mai 1913.
DE LA VALLÉE POUSSIN, Louis, ✠ O.; à Gand — 5 mai 1919.
PARMENTIER, Léon, ✠ O.; à Hamoir s/O. . — 5 mai 1919.
DELEHAYE, S.-J. (le P. H.), ✠ O.; à Bruxelles — 5 mai 1919.
BERLIÈRE, dom Ursmer, ✠ O.; à Maredsous. — 5 mai 1919.
BIDEZ, J., ✠ O.; à Gand . . . . . — 5 mai 1919.
DES MAREZ, Guillaume, ✠ O.; à Bruxelles . — 6 déc. 1920.
LECLÈRE, Léon, ✠ O.; à Bruxelles . . . . — 2 mai 1922

Section des Sciences morales et politiques.

(15 membres.)

GOBLET D'ALVIELLA, le comte Eugène-F.-A.,
✠ G. O.; à Saint-Gilles (Bruxelles) . . . Élu le 5 mai 1890.

DESCAMPS, le baron Édouard-E.-F., ✠ G. O.;
à Bruxelles. . . . . Élu le 11 mai 1896.
MERCIER, Désiré, ✠ G. C.; à Malines . . . — 5 mai 1902.
ROLIN, baron Albéric, ✠ C.; à Bruxelles . . — 2 déc. 1907.
VAUTHIER, Maurice, ✠ O.; à Ixelles. . . . — 2 déc. 1907.
DE GREEF, Guillaume; à Ixelles . . . . . — 1er mai 1911.
DE WULF, Maurice, ✠ O.; à Louvain . . . — 5 mai 1913.
MAHAIM, Ernest-A.-J., ✠ C ; à Liége . . . — 1er déc. 1913.
VAN DEN HEUVEL, Jules, ✠ G. O.; à Gand . — 5 mai 1919
VAN BIERVLIET, J.-J., ✠ O.; à Gand . . . . — 5 mai 1919.
CORNIL, Georges, ✠ O.; à Bruxelles . . . — 5 mai 1919.
VANDERVELDE, Émile, à Bruxelles . . . . — 5 mai 1919.
DUPRIEZ, Léon, ✠ O.; à Louvain . . . . — 1er déc. 1919.
HYMANS, Paul, ✠ G. O ; à Bruxelles . . . — 6 déc. 1920.
LADEUZE, Paulin, ✠ C.; à Louvain . . . . — 4 déc. 1922.

CORRESPONDANTS (10 au plus).

Section d'Histoire et des Lettres.

CUVELIER, Joseph, ✠ O.; à Bruxelles . . . Élu le 1er déc. 1919.
DOUTREPONT, Georges, ✠ O ; à Louvain . . — 1er déc. 1919.
CAPART, Jean, ✠; à Bruxelles . . . . — 1er déc. 1919.
VANDER LINDEN, H., ✠; à Louvain. . . . — 2 mai 1921.
ROERSCH, Alphonse, ✠ O.; à Gand. . . . — 4 déc. 1922.

Section des Sciences morales et politiques.

CARTON DE WIART, Comte Henry, ✠ G. O.; à
Bruxelles. . . . . Élu le 1er déc. 1919.
WODON, Louis, ✠ C.; à Bruxelles . . . . — 3 mai 1920.
NERINCX, A., ✠ O.; à Louvain . . . . . — 2 mai 1921.
ANSIAUX, M., ✠ O.; à Bruxelles . . . . . — 4 déc. 1922
N...

Section d'Histoire et des Lettres

(25 associés.)

TE WINKEL, Jean; à Amsterdam.	Élu le 5 mai 1890.
HOMOLLE, J.-Théoph., ✠ G. O.; à Paris . .	— 6 mai 1895.
REINACH, Théodore; à Paris	— 11 mai 1896.
PARISOT, Eugène-Lucien-Robert; à Nancy .	— 1er déc. 1902.
CHEVALIER, Cyr.-Ulysse-Joseph; à Romans .	— 9 mai 1904.
CHUQUET, Arthur; à Villemomble (Seine). .	— 2 mai 1910.
CAVVADIAS, Panagiotis; à Athènes	— 5 déc. 1910.
POTTIER, François-Paul-Edmond, ✠ O.; à Paris.	— 2 déc. 1912.
CAGNAT, René; à Paris	— 1er déc. 1913.
PROU, Maurice; à Paris	— 5 mai 1919
LEFRANC, Abel, ✠ O.; à Paris	— 5 mai 1919.
ASHLEY, sir William; à Birmingham . . .	— 5 mai 1919.
JULLIAN, Camille; à Paris	— 5 mai 1919.
MEILLET, A.; à Paris	— 5 mai 1919.
JAMESON, John-Franklin; à Washington . .	— 5 mai 1919.
NYROP, Kristoffer; à Copenhague.	— 5 mai 1919.
BURNET, J.; à Saint-Andrews	— 5 mai 1919.
VINOGRADOFF, sir Paul; à Oxford	— 5 mai 1919.
HAVET, Louis; à Paris	— 5 mai 1919.
FEA, A.; à Rome	— 5 mai 1919.
LANSON, Gustave; à Paris	— 1er oct. 1919.
KENYON, sir Frederic; à Londres.	— 1er oct. 1919
SENART, Émile-Charles-Marie; à Paris . .	— 3 mai 1920.
LANCIANI, R.; à Rome	— 6 déc. 1920.
MERCATI, Giovanni; à Rome	— 4 déc. 1922.

Section des Sciences morales et politiques.

(25 associés.)

HOLLAND, sir Thomas Erskine; à Oxford.	Élu le	7 déc. 1903.
BERTHELOT, René; à Paris	—	7 déc. 1903.
BLONDEL, Georges; à Paris	—	6 déc. 1909.
LYON-CAEN, Ch.-Léon, ✠ O.; à Paris	—	2 mai 1910.
POLLOCK, sir Frederic; à Londres	—	1er déc. 1913
LUZZATI, Luigi; à Rome	—	5 mai 1919.
CLEMENCEAU, Georges; à Paris	—	5 mai 1919.
FAUCHILLE, Paul; à Paris	—	5 mai 1919.
VENIZELOS, E.; à Athènes	—	5 mai 1919.
SCOTT, James Brown; à Washington	—	5 mai 1919.
BRAND-WHITTLOCK, ✠ G. C.; à Toledo U. S. A.).	—	5 mai 1919.
BALFOUR, Lord Arthur-James; à Londres.	—	5 mai 1919.
SAROLEA, Charles, ✠ O.; à Édimbourg	—	5 mai 1919.
BERGSON, Henri-Louis, ✠ C.; à Paris	—	1er déc. 1919.
LEVY, Raphaël-Georges; à Paris	—	1er déc 1919.
HOLDSWORTH, W.-S.; à Oxford	—	1er déc. 1919.
HAURIOU, Maurice; à Toulouse	—	1er déc. 1919.
GORCKY, Antoine; à Varsovie	—	1er déc. 1919.
GIDE, Charles; à Paris	—	3 mai 1920
WEISS, André; à Paris	—	6 déc. 1920.
LOWELL, Lawrence; à Cambridge (U. S. A.)	—	2 mai 1921.
DUPUIS, Charles; à Paris	—	2 mai 1921.
FERRARIS, Charles-François; à Padoue	—	2 mai 1921.
ADATCI, Mineitciro, ✠ G. C.; à Bruxelles	—	4 déc. 1922.
HUVELIN, P.; à Lyon	—	4 déc. 1922.

CLASSE DES BEAUX-ARTS.

De Vriendt, J., directeur.
Du Bois, L., vice-directeur.
Pelseneer, Paul, secrétaire perpétuel.

---

30 MEMBRES.

Section de Peinture :

Wauters, Ch.-Émile-M., ✠ G. O.; à Ixelles.	Élu le	5 janv. 1882.
Hermans, Charles, ✠ C.; à Bruxelles . .	—	10 janv. 1901.
Courtens, baron Fr., ✠ C.; à St-Josse-ten-Noode.	—	7 juill. 1904.
Frédéric, Léon, ✠ C.; à Schaerbeek. . .	—	7 juill. 1904.
De Vriendt, Juliaan, ✠ G. O.; à Anvers .	—	10 janv. 1907.
Claus, Émile, ✠ C.; à Astene (Fl. orient.) .	—	6 juill. 1911.
Verhaeren, Alf., ✠ O.; à Bruxelles . . .	—	12 janv. 1922.
Laermans, E., ✠ O.; à Bruxelles	—	11 janv. 1923.
Fabry, Émile, ✠; à Bruxelles	—	11 janv. 1923.

Section de Sculpture :

Vinçotte, baron Thomas-J., ✠ G. O.; à Schaerbeek	—	12 mai 1886.
Rousseau, Victor, ✠ O.; à Forest (Bruxelles)	—	7 janv. 1909.
Rombaux, Égide, ✠ O.; à Uccle	—	5 janv. 1911.
Lagae, Jules, ✠ O.; à Bruxelles	—	6 juillet 1922.

Section de Gravure :

Le Nain, Louis, ✠ C.; à Ixelles	Élu le	8 janv. 1903.
Danse, Auguste, ✠ C.; à Uccle	—	6 juill. 1905.

Section d'Architecture :

WINDERS, J.-Jacques, ✠ C.; à Anvers . . Élu le 9 janv. 1896.
BRUNFAUT, Jules, ✠ O.; à Forest (Bruxelles). — 7 juill. 1910.
HORTA, Victor, ✠ O.; à Bruxelles . . . . — 6 févr. 1919.
VAN RYSSELBERGHE, ✠ O.; à Bruxelles . . — 6 janv. 1921.

Section de Musique :

MATHIEU, Émile-L.-V., ✠ G. O.; à Gand . . Élu le 10 janv. 1901.
DUPUIS, Sylvain, ✠ C.; à Liége . . . . . — 9 janv. 1913.
DU BOIS, Léon, ✠ O.; à Bruxelles . . . . — 3 juill. 1913.
MESTDAGH, Karel, ✠ O.; à Bruges . . . — 6 févr. 1919.
JONGEN, Joseph, ✠ O.; à Bruxelles . . . . — 1er juill. 1920.

Section des Sciences et des Lettres dans leurs rapports avec les Beaux-Arts :

SOLVAY, Lucien, ✠ O.; à Ixelles . . . . . Élu le 1 juill. 1909.
HULIN DE LOO, Georges, ✠ O.; à Gand . . — 5 janv. 1911.
BERGMANS, Paul, ✠; à Gand. . . . . — 6 févr. 1919.
MAX, Adolphe, ✠ G. O.; à Bruxelles . . . — 6 févr. 1919.
VERLANT, Ernest, ✠ C.; à Bruxelles . . — 6 févr. 1919.
DESTRÉE, Jules; à Bruxelles . . . . . — 1er juill. 1920.

CORRESPONDANTS (10 au plus).

Peinture :

DELVILLE, Jean, ✠; à Bruxelles. . . Élu le 6 juill. 1922.
N...
N...

Sculpture :

MINNE, Georges, ⊞; à Gand . . . . . — 11 janvier 1923.

Gravure :

LAUWERS, François, ⊞ O.; à Anvers . . Élu le 4 janvier 1906.

Architecture :

JASPAR, Paul; à Liége . . . . . Élu le 7 juill. 1921.

Musique :

WAMBACH, Émile; à Anvers . . . . . Élu le 8 janvier 1914.
DE BOECK, Auguste, ⊞ O.; à Bruxelles. . — 1er juillet 1920.

Sciences et Lettres dans leurs rapports avec les Beaux-Arts :

VAN ZYPE, Gustave, ⊞ O.; à Saint-Gilles . Élu le 5 février 1919.
VAN BASTELAER, René, ⊞; à Bruxelles . — 1er juillet 1920.

50 ASSOCIÉS.

Peinture :

CORMON, Fernand; à Paris. . . . . Élu le 9 janvier 1902.
BESNARD, Paul-Albert, ⊞ C.; à Paris. . — 10 janvier 1907.
SARGENT, John-Singer, ⊞ O.; à Londres. — 10 janvier 1907.
LHERMITTE, Léon-Augustin, ⊞ C.; à Paris. — 4 janvier 1912.
MONET, Claude; à Giverny (Eure) . . . — 4 janvier 1912.
LAVERY, sir John, ⊞; à Londres . . . — 9 janvier 1913

BRANGWYN, sir Franck, ✠ C.; à Londres.	Élu le 8 janvier 1920.
AMAN-JEAN, Edmond; à Paris	— 8 janvier 1920.
ZULOAGA, I.; à Paris.	— 8 janvier 1920.
MENARD, R. ✠; à Paris.	— 8 janvier 1920.
MARTIN, Henri; à Paris	— 7 juillet 1921.
COTTET, Charles; à Paris	— 11 janvier 1923.

Sculpture :

THORNYCROFT, sir William-Hamo; à Londres.	Élu le 7 janvier 1909.
BARTHOLOMÉ, Albert; à Paris	— 5 janvier 1911.
BARTLETT, Paul Wayland; à Washington .	— 4 janvier 1912.
COUTAN, Jules-Alexis; à Paris	— 8 janvier 1920.
PUECH, Denys-Pierre; à Paris	— 8 janvier 1920.
FRENCH, Daniel-Chester; à New-York . .	— 8 janvier 1920.
INJALBERT, J.-A.; à Paris	— 8 janvier 1920.
BENLLIURE Y GIL; à Madrid	— 1er juillet 1920.

Gravure :

ARENDZEN, Pierre-Jean, à Londres (Hampstead)	Élu le 4 janvier 1912.
PENNELL, Joseph; à Londres.	— 3 juillet 1913.
WALTNER, Charles-Albert; à Paris . . .	— 8 janvier 1920.
PATEY, Auguste-Jules; à Paris	— 8 janvier 1920.

Architecture :

WEBB, sir Aston; à Londres	Élu le 4 janvier 1906.
JACKSON, sir Thomas-Graham; à Londres.	— 5 janvier 1911.
GIRAULT, Charles-Louis; à Paris . . .	— 4 juillet 1912.
NÉNOT, Henri-Paul; à Paris	— 2 juillet 1914.
BELTRAMI, Luca, ✠ O; à Milan. . . .	— 8 janvier 1920.
CORDONNIER, Louis-Marie; à Lille . . .	— 6 janvier 1921.
LALOUX, Victor; à Paris	— 7 juillet 1921.
ARBOS Y TREMANTI; à Madrid	— 12 janvier 1922.

Musique :

D'INDY, Vincent, ✠; à Paris.	Élu le	7 janvier 1897.
WIDOR, Charles-Marie, ✠; à Paris. . .	—	9 janvier 1908.
DUBOIS, Théodore; à Paris.	—	5 janvier 1911.
ELGAR, sir Edward; à Londres (Hampstead)	—	4 janvier 1912
FAURÉ, Gabriel-Urbain; à Paris. . . .	—	9 janvier 1913.
PADEREWSKY, Ignace; à Varsovie . . .	—	8 janvier 1920.
CHARPENTIER, Gustave; à Paris	—	8 janvier 1920.
DUKAS, Paul; à Paris.	—	8 janvier 1920.
GLAZOUNOW, Alexandre, à Petrograd . .	—	6 juillet 1922.

Sciences et Lettres dans leurs rapports avec les Beaux-Arts :

COLVIN, Sir Sidney; à Londres	Élu le	10 janvier 1901.
BREDIUS, Abraham, ✠ O.; à La Haye . .	—	7 janvier 1904.
MICHEL, André-Paul-Charles; à Paris . .	—	6 janvier 1910.
BERENSON, B.; à Florence	—	8 janvier 1920.
DURRIEU, Comte J.-M.-P.-S.; à Paris . .	—	8 janvier 1920.
TIERSOT, Julien; à Paris	—	8 janvier 1920.
BENEDITE, Léonce; à Paris.	—	8 janvier 1920.
FULLER-MAITLAND, J.; à Carnforth . . .	—	7 juillet 1921.
MÂLE, Émile, à Paris.	—	6 juillet 1922.

COMMISSIONS SPÉCIALES DES CLASSES.

Commission des finances :

Classe des Sciences.	Classe des Lettres	Classe des Beaux-Arts.
DEMOULIN, A.	CORNIL, G.	BERGMANS, P.
DERUYTS, J.	DUPRIEZ, L.	BRUNFAUT, J.
FREDERICQ, L.	DESCAMPS (B^on^).	MATHIEU, E.
GRAVIS, A.	LECLERCQ, J.	WINDERS, J.
MASSART, J.	MAHAIM, E.	ROUSSEAU, V.

Commission de la Biographie nationale.

Président : PIRENNE, H., délégué de la Classe des Lettres.

Vice-Président : LE PAIGE, C., délégué de la Classe des Sciences.

Secrétaire-Trésorier : BERGMANS, P., délégué de la Classe des Beaux-Arts.

Membres :

FREDERICQ, Léon,	délégué de la Classe des Sciences.	
JULIN, Ch.,	id.	id.
NEUBERG, J.,	id.	id.
MASSART, J.,	id.	id.
BERLIERE, U.,	délégué de la Classe des Lettres	
CORNIL, G.,	id.	id.
HUBERT, E.,	id.	id.
VERCOULLIE, J.,	id.	id.
HULIN DE LOO, G.,	délégué de la Classe des Beaux-Arts.	
MATHIEU, Ém.,	id.	id.
SOLVAY, L.,	id.	id.
VERLANT, Ernest,	id.	id.

CLASSE DES SCIENCES

Délégués auprès du Conseil international de Recherches et auprès des Unions Internationales :

Comité Exécutif : LECOINTE, Georges.
Conseil international : PELSENEER, Paul.
Union astronomique : STROOBANT, Paul.
Union géodésique et géophysique : STROOBANT, Paul.
Union de la Chimie pure et appliquée : SWARTS, Frédéric.
Union de Physique : DE HEMPTINNE, Alexandre.
Union de Télégraphie sans fil : DE DONDER, Th.
Union des Mathématiciens : DE LA VALLÉE POUSSIN, Charles-J.
Union des Sciences biologiques : LAMEERE, Auguste.
Union des Sciences médicales : NOLF, P.
Union géographique : FOURMARIER, Paul.
Union géologique : LOHEST, Max.
Union de Bibliographie scientifique : MASSART, Jean.

CONSEIL DE RECHERCHES

Comités nationaux.

Mathématiques.

DE LA VALLÉE POUSSIN, CH. J., président.
DE DONDER, TH., secrétaire
DEMOULIN, A.
DERUYTS, J.
FAIRON, J.
GOEDSEELS, F.
LE PAIGE, C.
MERLIN, E.
MINEUR, A.
NEUBERG, J.
SERVAIS, CL.
STUYVAERT, M.

Astronomie.

STROOBANT, P., président.
PASQUIER, E., vice-président.
ALLIAUME, M., secrétaire.
DE DONDER, TH.
DELPORTE, E.
DELVOSAL, J.
JANNE, H.
LECOINTE, G.
LE PAIGE, C.
MERLIN, E.
PHILIPPOT, H.
DE ROY, F.

Géodésie et géophysique.

STROOBANT, P., président.
JAUMOTTE, J., vice-président.
DEHALU, M., secrétaire.
DE GERLACHE DE GOMERY, A.
HERMANT, A.
LAGRANGE, Eug.
LE PAIGE, C.
LOHEST, M.
MAURY, J.
SELIGMANN, H.
SOMVILLE, O.
VANDERLINDEN, E.

Physique pure et appliquée.

DE HEMPTINNE, A., président.
GOSSELIN, E. vice-président.
DE SMEDT, J. secrétaire.
BERTRAND, E.
DE DONDER, TH.
DE LANNOY, S.
DE MUYNCK, R.
DRUMAUX, P.
LUCAS.
VAN AUBEL, E.

Radiotélégraphie scientifique.

DE DONDER, Th., président.
GOLDSCHMIDT, M., secrétaire.
CORTEIL.
DRUMAUX, P.
LUCAS.
PHILIPPSON, M.
WIBIER.

Chimie pure et appliquée.

SWARTS, F., président.
CRISMER, L., vice-président.
DONY-HÉNAULT, O., secrétaire.
BERGÉ, M.
BOURGEOIS, E.
BRUYLANTS, P.
HUYBRECHTS, M.
LECRENIER.
LUCION, R.
PENY, G.
SOLVAY, A.
WUYTS, H.

Sciences biologiques.

BORDET, J., président.
FREDERICQ, L., vice-président.
MASSART, J., secrétaire.
BRACHET, A.
DE WILDEMANN, E.
GRAVIS, A.
GRÉGOIRE, V.
JULIN, Ch.
LAMEERE, A.
MARCHAL, E.
PELSENEER, P.
WILLEM, V.

Sciences médicales.

BECQ, L.
BRUYNOOGHE, R.
DEPAGE, A.
FRAIPONT, F.
GRATIA, G.
HEGER, P.
HERMAN, M.
NOLF, P.
PUTZEYS, F.
VAN DUYSE, D.
VAN ERMENGEM, E.
WILLEMS, C.

Géologie.

CESÀRO, G., président.
RENIER, A., secrétaire
BRIEN, V.
BUTTGENBACH, H.
D'ANDRIMONT, R.
DE DORLODOT, H.
FOURMARIER, P.
FRAIPONT, Ch.
LOHEST, M.
RABOZÉE, H.
RUTOT, A.
STAINIER, X.

Géographie.

LEMAIRE, Ch., président.
MASSART, J., vice-président.
KRAENTZEL, F., secrétaire.
BIOT, Ch.
FOURMARIER, P.
DE GERLACHE DE GOMERY, A.
HALKIN, J.
HEGENSCHEIDT, A.
LECLERCQ, J.
LOHEST, M.
MICHOTTE
RAHIR, H.
ROBERT, M.
SELIGMANN, H.

Bibliographie scientifique.

FREDERICQ, L., président.
MASSART, J., secrétaire.
BOGAERT, E.
DE HEMPTINNE, A.
DE LA VALLÉE POUSSIN, Ch.-J.
DEMOULIN, A.
FOURMARIER, P.
GILLON, G.
LAMEERE, A
STROOBANT, P
SWARTS, F.
ZUNZ, E.

Commission de la Fondation De Potter.
(Période 1923-1926.)

STROOBANT, P.
DE LA VALLÉE POUSSIN, Ch.-J.
DE HEMPTINNE, Alex.
SWARTS, Fréd.
LAMEERE, Aug.
MASSART, Jean
LOHEST, Max.

CLASSE DES LETTRES ET DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Délégués auprès du Comité de l'Union académique internationale :
BIDEZ, J., et PIRENNE, Henri.

Commission pour la publication des Œuvres des grands écrivains du pays.

Président :
Secrétaire :
Membres : CORNIL, Georges.
DE WULF, Maurice.
Membres : DOUTREPONT, Georges.
BIDEZ, J
WALTZING, J.-P.

CLASSE DES BEAUX-ARTS.

Commission pour la publication des Œuvres des anciens musiciens belges.

Président : MATHIEU, Émile.
Secrétaire-Trésorier : SOLVAY, Lucien.
Membres : DUPUIS, Sylvain.
DU BOIS, Léon.
MESTDAGH, Karel.
JONGEN, Joseph.
Membres adjoints : CLOSSON, Ernest.
WAUTERS, Adolphe

Commission pour les Portraits des membres décédés.

FRÉDÉRIC, Léon. ROMBAUX, Ég. VERHAEREN, Alfr.

Commission des Bustes.

HORTA, V. ROMBAUX, Égide. VERLANT, Ernest.
HULIN DE LOO, G. ROUSSEAU, Victor. VINÇOTTE, Th.
LAGAE, J.

Représentants de la Classe au Comité mixte des objets d'art de la Commission royale des Monuments et des Sites.

BRUNFAUT, Jules. LE NAIN, Louis.
LAGAE, J. VINÇOTTE, Th.

COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE

Président : BERLIÈRE, dom Ursmer
Secrétaire-Trésorier : PIRENNE, Henri.
Membres : CUVELIER, Joseph.
HUBERT, Eugène
PONCELET, Édouard.
TERLINDEN, Charles.
N...
Membres suppléants : DE RIDDER, Alfred.
DES MAREZ, Guillaume.
VAN DER ESSEN, Léon.
VANDER LINDEN, Herm.

NÉCROLOGE.

CLASSE DES SCIENCES.

Associé.

Jordan, Camille, décédé à Paris, le 21 janvier 1922.

CLASSE DES LETTRES ET DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Membres.

Cauchie, Alfred, décédé à Rome, le 11 février 1922.
Lameere, Jules, décédé à Canne (Limbourg), le 12 avril 1922

Correspondant.

Errera, Paul, décédé à Bruxelles, le 12 juillet 1922.

Associés.

Bryce, Viscount James, décédé à Sidmouth, le 22 janvier 1922.
Deschanel, Paul, décédé à Paris, le 28 avril 1922.
Lavisse, Ernest, décédé à Paris, le 21 août 1922.

CLASSE DES BEAUX-ARTS.

Membres.

De Groot, G., décédé à Uccle, le 4 avril 1922.
Delvin, Jean, décédé à Gand, le 12 avril 1922
Baertsoen, Albert, décédé à Gand, le 9 juin 1922.

Associé.

Bonnat, L.-J.-F., décédé à Monchy Saint-Éloi (Oise), le 8 septembre 1922.

LISTE

DES PRÉSIDENTS ET DES SECRÉTAIRES PERPÉTUELS DE L'ACADÉMIE

depuis la fondation en 1769 comme Société littéraire.

ANCIENNE ACADÉMIE (1)

(1769 — 1816).

Présidents (2).

Le comte de Cobenzl	1769.
Le chancelier de Crumpipen	1772

Secrétaires perpétuels

Gérard	1769 à 1776.
Des Roches	1776 à 1787.
L'abbé Mann	1787 à 1794.

Directeurs (3).

L'abbé Needham	1769 à 1780.
Le comte de Fraula	1780 à 1781.
Le marquis du Chasteler	1781 à 1784.
Gérard	1784 à 1786.
Le marquis du Chasteler	1786 à 1789 (4).
L'abbé Chevalier	1791 à 1793.
Gérard	1793 à 1794
L'abbé Chevalier	1794 (5).

(1) L'ancienne Académie n'a pas tenu de séance de 1794 à 1816, période pendant laquelle elle resta dispersée par suite des événements politiques.

(2) Nommés par le Gouvernement.

(3) Elus par l'Académie.

(4) Il n'y pas eu de directeur pendant l'intervalle compris entre la mort du marquis du Chasteler (11 octobre 1789) et la nomination de l'abbé Chevalier (18 mai 1791).

(5) L'abbé Chevalier fut élu directeur dans la séance du 21 mai 1794, la dernière que l'Académie ait tenue.

ACADÉMIE DEPUIS SA RÉORGANISATION EN 1816.

—

Présidents.

Le b^on de Feltz.	1816-1820.	Nerenburger	1855.
Le p^nce de Gavre	1820-1832.	Le baron de Gerlache	1856.
Ad. Quetelet.	1832-1835.	de Ram	1857.
Le baron de Stassart	1835.	d'Omalius d'Halloy	1858.
Le baron de Gerlache	1836.	F. Fétis	1859.
Le baron de Stassart.	1837.	Gachard	1860.
Le baron de Gerlache	1838.	Liagre	1861.
Le baron de Stassart.	1839.	Van Hasselt	1862.
Le baron de Gerlache	1840.	M.-N.-J. Leclercq	1863.
Le baron de Stassart.	1841.	Schaar	1864.
Le baron de Gerlache	1842.	Alvin	1865.
Le baron de Stassart.	1843.	Faider	1866.
Le baron de Gerlache	1844.	Le vicomte Du Bus	1867.
Le baron de Stassart.	1845.	F. Fétis	1868.
Le baron de Gerlache	1846 (1).	Borgnet	1869.
Le baron de Stassart.	1847.	Dewalque	1870.
Verhulst.	1848.	Gallait	1871.
F. Fétis	1849.	d'Omalius d'Halloy	1872.
d'Omalius d'Halloy	1850.	Thonissen	1873.
M.-N.-J. Leclercq	1851.	De Keyzer	1874.
Le baron de Gerlache	1852.	Brialmont	1875.
Le baron de Stassart.	1853.	Faider.	1876.
Navez	1854.	Alvin	1877.

(1) Depuis 1846, c'est le Roi qui nomme le président, parmi les directeurs annuels des Classes.

Liste des présidents.

Houzeau	1878.	Ch. Mendach de ter Kiele	1900.
M.-N.-J. Leclercq	1879	Éd. Fétis	1901.
Gallait	1880.	Éd. Van Beneden	1902.
P.-J. Van Beneden.	1881.	P. Mansion	1903.
Le Roy	1882.	le chev. Éd. Descamps	1904.
Éd. Fétis.	1883.	F.-A. Gevaert	1905.
Dupont	1884.	J.-B.-V. Masius	1906.
Piot	1885.	Ern. Discailles.	1907.
Alvin	1886.	Edgar Tinel	1908.
De Tilly	1887.	J. Deruyts	1909
Bormans.	1888.	le b^on de Borchgrave.	1910.
F. A. Gevaert	1889	Émile Mathieu.	1911.
J.-S. Stas.	1890	Charles Francotte.	1912.
G. Tiberghien	1891.	Le cardinal Mercier	1913.
Éd. Fétis.	1892.	Juliaan De Vriendt	1914.
Van Bambeke	1893.	G. Cesàro.	1915.
Ch. Loomans	1894	H. Pirenne	1919.
F.-A. Gevaert	1895.	Jules Brunfaut.	1920.
A. Brialmont	1896.	G. Cesàro	1921.
le c^te Goblet d'Alviella	1897.	Maurice Vauthier	1922.
Ch. Tardieu.	1898.	Jul. De Vriendt.	1923.
W. Spring	1899.		

Secrétaires perpétuels

Van Hulthem	1816 à 1821.
Dewez	1821 à 1835.
Adolphe Quetelet	1835 à 1874.
Liagre	1874 à 1891
Le chevalier Edmond Marchal.	1891 à 1916.
Paul Pelseneer	Élu en 1919.

LISTE

DES DIRECTEURS DEPUIS LA RÉORGANISATION EN 1845

Classe des Sciences.

Dandelin	1846.	Éd. Van Beneden	1883.
Wesmael	1847.	Éd. Dupont	1884.
Verhulst	1848.	Morren	1885.
Le Vte Du Bus	1849.	Mailly	1886.
d'Omalius d'Halloy	1850.	De Tilly	1887
De Hemptinne	1851.	Crépin	1888.
Kickx	1852.	Briart	1889.
Stas	1853.	Stas	1890.
de Selys Longchamps	1854.	F. Plateau	1891.
Nerenburger	1855.	F. Folie	1892.
Dumont	1856.	Van Bambeke	1893.
Gluge	1857.	M. Mourlon	1894.
d'Omalius d'Halloy	1858.	G. Van der Mensbrugghe	1895.
Melsens	1859.	A. Brialmont	1896.
P.-J. Van Beneden	1860.	Alfr. Gilkinet	1897.
Liagre	1861.	Éd. Dupont	1898.
de Koninck	1862.	W. Spring	1899.
Wesmael	1863.	Ch. Lagrange	1900.
Schaar	1864.	Jos. De Tilly	1901.
Nerenburger	1865.	Éd. Van Beneden	1902
d'Omalius d'Halloy	1866.	P. Mansion	1903
Le Vte Du Bus	1867.	L. Fredericq	1904.
Spring	1868.	P. De Heen	1905.
Nyst	1869.	J.-B.-V. Masius	1906.
Dewalque	1870.	C. le Paige	1907
Stas	1871.	J. Fraipont	1908.
d'Omalius d'Halloy	1872.	J. Deruyts	1909.
Gluge	1873.	C. Malaise	1910
Candèze	1874.	J. Neuberg	1911.
Brialmont	1875.	Ch. Francotte	1912.
Gloesener	1876.	A. Jorissen	1913.
Maus	1877	P. Pelseneer	1914.
Houzeau	1878.	G. Cesàro	1915.
de Selys Longchamps	1879.	Gravis	1920
Stas	1880.	G. Cesàro	1921
P.-J. Van Beneden	1881.	Auguste Lameere	1922.
Montigny	1882.	de la Vallée Poussin, Ch. J.	1923

Classe des Lettres.

Le Bon de Gerlache	1846.	Wagener	1884
Le Bon de Stassart	1847.	Piot	1885.
Le Bon de Gerlache	1848.	P. Willems	1886
Le Bon de Stassart	1849	Tielemans	1887.
de Ram	1850.	Bormans	1888.
M.-N.-J. Leclercq	1851.	Potvin	1889.
Le Bon de Gerlache	1852.	Stecher	1890.
Le Bon de Stassart	1853.	G. Tiberghien	1891.
de Ram	1854.	T. Lamy	1892.
M.-N.-J. Leclercq	1855.	Paul Henrard	1893.
Le Bon de Gerlache	1856.	Ch. Loomans	1894.
de Ram	1857.	L. Vanderkindere	1895.
M.-N.-J. Leclercq	1858.	A. Henne	1896.
Le Bon de Gerlache	1859.	le Cte Goblet d'Alviella	1897.
Gachard	1860.	F. vander Haeghen	1898.
de Ram	1861.	A. Giron	1899.
De Decker	1862.	Ch. Kesdach de ter Kiele	1900.
M.-N.-J. Leclercq	1863.	P. Fredericq	1901.
Gachard	1864.	G. Kurth	1902.
Grandgagnage	1865.	N.	1903.
Faider	1866.	le chev. Éd. Descamps	1904.
Roulez	1867.	G. Monchamp	1905.
Le Bon Kervyn de Lettenhove	1868.	P. Thomas	1906.
Borgnet	1869.	Ern. Discailles	1907.
Defacqz	1870.	Ch. Duvivier	1908.
Haus	1871.	Aug. Beernaert	1909.
De Decker	1872.	Le Bon de Borchgrave	1910.
Thonissen	1873.	Jules Leclercq	1911.
Chalon	1874.	M^ce Wilmotte	1912.
Le Bon Guillaume	1875.	Désiré Mercier	1913.
Ch. Faider	1876.	Henri Pirenne	1914.
Alphonse Wauters	1877.	Ernest Gossart	1915.
de Laveleye	1878.	Henri Pirenne	1919.
M.-N.-J. Leclercq	1879.	Jules Lameere	1920.
Nypels	1880.	Albéric Rolin	1921.
H. Conscience	1881.	Maurice Vauthier	1922.
Le Roy	1882.	Vercoullie, J.	1923.
Rolin-Jaequemyns	1883.		

Classe des Beaux-Arts.

F. Fétis	1846.	Pauli	1885.
Navez	1847.	Alvin	1886.
Alvin	1848.	Fraikin	1887.
F. Fétis	1849.	Robert	1888.
Baron	1850.	Gevaert	1889.
Navez	1851.	Schadde	1890.
F. Fétis	1852.	H. Hymans	1891.
Roelandt	1853.	Éd. Fétis	1892.
Navez	1854.	Samuel	1893.
F. Fétis	1855.	J. Stallaert	1894.
De Keyser	1856.	F.-A. Gevaert	1895.
Alvin	1857.	Th. Radoux	1896.
Gme Geefs	1858.	Th. Vinçotte	1897.
F. Fétis	1859.	Ch. Tardieu	1898.
Baron	1860.	J. Robie	1899.
Suys	1861.	Alfr. Cluysenaar	1900.
Van Hasselt	1862.	Éd. Fétis	1901.
Éd. Fétis	1863.	H. Maquet	1902.
De Keyser	1864.	G. Huberti	1903.
Alvin	1865.	Le Cte J. de Lalaing	1904.
De Busscher	1866.	F.-A. Gevaert	1905.
Balat	1867.	Max Rooses	1906.
F. Fétis	1868	J. Winders	1907.
De Keyser	1869.	Edgar Tinel	1908.
Fraikin	1870.	H. Hymans	1909.
Gallait	1871.	L. Le Nain	1910.
Éd. Fétis	1872.	Em. Mathieu	1911.
Alvin	1873.	Luc. Solvay	1912.
De Keyser	1874.	Le Cte J. de Lalaing	1913.
Balat	1875.	J. De Vriendt	1914.
Gevaert	1876.	Jules Brunfaut	1915.
Portaels	1878.	J.-B. van den Eeden	1916.
Alvin	1877.	Charles Hermans	1917.
Le chev. de Burbure	1879.	Sylvain Dupuis	1919.
Gallait	1880.	Jules Brunfaut	1920
Balat	1881.	Georges Hulin de Loo	1921.
Siret	1882.	Victor Rousseau	1922.
Éd. Fétis	1883.	Jul. De Vriendt	1923.
Slingeneyer	1884.		

PROGRAMME DES CONCOURS ANNUELS

CONDITIONS RÉGLEMENTAIRES.

Les mémoires soumis aux concours annuels des *Classes des sciences* et *des lettres et des sciences morales et politiques* devront être inédits et écrits lisiblement. Ils pourront être rédigés en français, en flamand ou en latin; ils devront être adressés, franc de port, à M. le Secrétaire perpétuel, au Palais des Académies, avant le délai fixé.

L'Académie exige la plus grande exactitude dans les citations; les auteurs auront soin, par conséquent, d'indiquer les éditions et les pages des ouvrages cités. On n'admettra que des planches manuscrites ou photographiques.

Les auteurs ne mettront point leur nom à leur ouvrage; ils y inscriront seulement une devise, qu'ils reproduiront sur un pli cacheté renfermant leur nom et leur adresse; il est défendu de faire usage d'un pseudonyme. Faute de satisfaire à ces formalités, le prix ne pourra être accordé.

Les mémoires remis après le terme prescrit et ceux dont les auteurs se feront connaître, de quelque manière que ce soit, seront exclus du concours.

Les mémoires soumis sont et restent déposés dans les archives de l'Académie. Il est permis aux auteurs d'en prendre copie dans les bureaux du Secrétariat.

CLASSE DES SCIENCES.

1923.

Prix pour chacune des questions : **1,500** francs.
(Délai : 1er août 1923.)

I. — Sciences mathématiques et physiques.

PREMIÈRE QUESTION.

On demande une contribution importante à la géométrie infinitésimale.

DEUXIÈME QUESTION.

On demande une contribution au problème des *n* corps, dans la théorie d'Einstein.

TROISIÈME QUESTION.

On demande une contribution importante à l'étude des spectres de haute fréquence.

QUATRIÈME QUESTION.

On demande une contribution à l'étude de la valence.

II. — Sciences naturelles.

PREMIÈRE QUESTION.

On demande des recherches sur la morphologie, la biologie et la systématique d'un groupe de Diptères.

DEUXIÈME QUESTION.

On demande de nouvelles recherches sur l'évolution de l'hémoglobine et sur les organes qui interviennent dans les transformations de cette substance.

TROISIÈME QUESTION.

On demande de relever, dans les documents historiques de notre pays, les renseignements relatifs aux phénomènes climatologiques et à leurs conséquences biologiques, et de faire l'examen critique de ces renseignements.

QUATRIÈME QUESTION.

Apporter une contribution nouvelle à nos connaissances concernant les conditions de formation des couches calcaires des terrains belges.

1924.

Prix pour chacune des questions : **1,500** francs.
(Délai : 1er août 1924.)

I. — Sciences mathématiques et physiques.

PREMIÈRE QUESTION.

On demande une contribution importante à la géométrie infinitésimale des surfaces courbes.

DEUXIÈME QUESTION.

On demande une contribution nouvelle à nos connaissances sur l'absorption de la lumière dans l'espace interstellaire.

TROISIÈME QUESTION.

On demande une contribution à l'étude théorique des antennes de la télégraphie sans fil.

QUATRIÈME QUESTION.

On demande une contribution importante à l'étude du pouvoir d'orientation des substituants dans l'anneau aromatique.

II. — Sciences naturelles.

PREMIÈRE QUESTION.

On demande des recherches expérimentales sur les causes intimes de la compatibilité à l'hybridation.

DEUXIÈME QUESTION.

On demande de nouvelles recherches sur la structure et la division du noyau ou des formations nucléaires dans les organismes inférieurs.

TROISIÈME QUESTION.

Établir, par de nouvelles recherches expérimentales, à quels éléments nerveux est applicable la « loi du tout ou rien » de la réponse à une excitation.

QUATRIÈME QUESTION.

On demande une étude aussi complète que possible des relations entre le Dinantien et le Westphalien en Belgique.

CLASSE DES LETTRES

ET DES

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES [1]

1924.

Prix pour chacune des questions : **1,500** francs.
(Délai : 1er novembre 1923.)

I. — Section d'histoire et des lettres.

PREMIÈRE QUESTION.

On demande une étude du vocabulaire et de la grammaire d'un auteur latin du « moyen âge ».

DEUXIÈME QUESTION.

On demande une étude sur les *Ministeriales* en Flandre et en Lotharingie.

TROISIÈME QUESTION.

On demande une étude sur la suppression de la Compagnie de Jésus dans les Pays-Bas autrichiens en 1773.

---

[1] Conditions réglementaires, p. 67.

QUATRIÈME QUESTION.

Faire l'histoire de l'exploitation de la houille dans le Pays de Liége jusqu'à l'apparition des machines à vapeur.

II. — Section des sciences morales et politiques.

PREMIÈRE QUESTION.

Relever, dans la philosophie contemporaine, les indices d'un retour à l'intellectualisme, c'est-à-dire à la mise en valeur des droits de la raison abstractive.

DEUXIÈME QUESTION.

Caractériser la fonction de la jurisprudence dite progressive. Dresser le bilan des résultats obtenus par cette jurisprudence en France et en Belgique, dans la matière des obligations en droit civil, depuis le milieu du XIXe siècle. Rapprocher ces résultats des innovations correspondantes introduites dans le Code civil allemand de 1896 et dans le Code civil suisse de 1907-1911.

TROISIÈME QUESTION.

Étudier les tendances de l'évolution du marxisme, depuis la mort de Marx.

1925.

Prix pour chacune des questions : **1,500** francs.
(Délai : 1er novembre 1924.)

I. — Section d'histoire et des lettres.

PREMIÈRE QUESTION.

Faire l'histoire des entreprises de colonisation qui ont marqué le règne de Léopold Ier et le commencement du règne de Léopold II, jusqu'en 1876.

DEUXIÈME QUESTION.

On demande une étude sur l'établissement de la Compagnie de Jésus en Belgique et sur ses développements jusqu'à la fin du règne d'Albert et Isabelle.

TROISIÈME QUESTION.

Faire l'histoire des lettres belges sous la domination française.

QUATRIÈME QUESTION.

On demande une étude sur la vente des biens nationaux en Belgique (1794-1814) et sur ses conséquences économiques et sociales.

II. — Section des sciences morales et politiques.

PREMIÈRE QUESTION.

On demande une étude sur la condition des classes agricoles au XIXe siècle dans une région de la Belgique, à l'exclusion de la Campine, de la Hesbaye, de l'Ardenne, du Hageland, du Condroz, du Pays de Waes et de la Lorraine belge.

DEUXIÈME QUESTION.

Étudier le rôle des Banques et ses modalités dans le progrès industriel de la nation.

TROISIÈME QUESTION.

On demande une étude approfondie sur le tribunal des Vingt-Deux au Pays de Liége.

Cette étude comprendra son histoire, ses pouvoirs, son rôle, sa jurisprudence, son influence sur le développement du droit et des libertés publiques; l'étude exposera et appréciera, en outre, la doctrine des jurisconsultes liégeois au sujet de cette institution.

QUATRIÈME QUESTION.

On demande un exposé critique des divers systèmes de participation des ouvriers soit au contrôle, soit à la direction des usines.

CLASSE DES BEAUX-ARTS.

CONDITIONS RÉGLEMENTAIRES.

Histoire et critique.

Les auteurs ne mettront point leur nom à leur ouvrage; ils n'y inscriront qu'une devise, qu'ils reproduiront sur un billet cacheté renfermant leur nom et leur adresse. Il leur est défendu de faire usage d'un pseudonyme. Faute de satisfaire à ces formalités, le prix ne sera pas accordé.

Les ouvrages remis après le temps prescrit et ceux dont les auteurs se feront connaître, de quelque manière que ce soit, seront exclus du concours.

L'Académie demande la plus grande exactitude dans les citations; elle exige, à cet effet, que les concurrents indiquent les éditions et les pages des ouvrages mentionnés dans les travaux présentés à son jugement. L'étendue des mémoires sera réduite au strict nécessaire et la pagination sera uniforme.

Les planches inédites seules sont admises.

L'Académie se réserve le droit de publier les travaux couronnés.

Elle rappelle aux concurrents que les manuscrits des mémoires soumis à son jugement restent déposés dans ses archives comme étant devenus sa propriété. Toutefois, les auteurs peuvent en faire prendre copie à leurs frais, en s'adressant, à cet effet, au Secrétaire perpétuel.

Art pratique.

Les envois devront être faits, franc de port, à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie, au Palais des Académies, avant le délai fixé.

Les concurrents sont tenus de joindre à leur œuvre un billet cacheté renfermant leur nom et leur adresse; il est défendu de faire usage d'un pseudonyme. Le billet cacheté sera revêtu d'une devise ou d'une marque distinctive qui sera répétée sur le projet même. Faute de satisfaire à ces formalités, le prix ne sera pas accordé.

L'Académie n'accepte que des travaux complètement terminés.

Les auteurs des projets couronnés sont tenus d'en donner une reproduction photographique pour être conservée dans les archives de l'Académie avec les autres pièces du concours.

Un délai de trois mois est accordé aux auteurs des projets pour en réclamer la restitution, à leurs frais. Passé ce délai, l'Académie ne se rend plus responsable de ces projets.

1923.

I. — Histoire et critique.

(Délai : 31 mai 1923.)

PREMIÈRE QUESTION.

On demande une monographie historique et critique sur un groupe de sculpteurs des XVIIe et XVIIIe siècles

en Belgique. Le groupe peut être déterminé au point de vue local, à celui du genre ou à celui du style. — *Prix : 2,000 francs.*

DEUXIÈME QUESTION.

Faire, au point de vue artistique, l'histoire de l'illustration du livre dans les anciens Pays-Bas, par la gravure sur bois, jusqu'au milieu du XVIe siècle. — *Prix : 1,000 francs.*

TROISIÈME QUESTION.

Faire l'histoire de la lithographie d'art en Belgique, en s'attachant à la valeur esthétique des œuvres. — *Prix : 1,000 francs.*

QUATRIÈME QUESTION.

Faire la monographie de l'œuvre, comme portraitiste, de l'un des peintres suivants : Jan van Boekhorst (*Lange Jan*), Érasme Quellin, Lucas et Pierre Franchoys. — *Prix : 3,000 francs.*

II. — Art pratique.

(Délai : 1er octobre 1923.)

PREMIÈRE QUESTION.

Composition d'un poème symphonique. — *Prix : 1,500 francs.*

DEUXIÈME QUESTION.

On demande un château d'eau à ériger au Bois de la Cambre à Bruxelles (question déjà posée pour 1919. Voir plan hors texte). — *Prix : 1,500 francs.*

Cette fontaine décorative serait élevée dans l'axe de l'entrée et adossée au taillis du fond; une emprise dans celui-ci permettrait d'y disposer les buffets d'eau, cascades, miroirs d'eau, terrasses fleuries, exèdres, etc., qui pourraient compléter ce monument.

Les concurrents auront à produire :

1° Un plan d'ensemble à l'échelle de 0m01 par mètre;

2° Les faces principale et latérale, plus une coupe à l'échelle de 0m02 par mètre;

3° Un fragment important à l'échelle de 0m05 par mètre.

Tous ces dessins devront être bien achevés à l'encre et fixés sur des châssis qui ne peuvent dépasser 5 mètres carrés.

Tout concurrent qui ne fournirait pas, au *minimum*, le nombre de dessins indiqué ci-dessus, à l'échelle et selon les conditions précitées, sera écarté du concours.

1924.

I. — Histoire et critique.

(Délai : 31 mai 1924.)

PREMIÈRE QUESTION.

Apporter une contribution originale à l'histoire d'une école de miniaturistes (par exemple l'école gantobrugeoise). — *Prix : 2,000 francs.*

DEUXIÈME QUESTION.

Faire l'histoire de la sculpture belge au XVIIIe siècle. — *Prix 2,000 francs.*

TROISIÈME QUESTION.

On demande une étude analytique des œuvres de Guillaume Dufay, l'auteur s'attachant spécialement à déterminer leur importance dans l'évolution de la musique au XVe siècle. — *Prix : 1,500 francs.*

QUATRIÈME QUESTION.

Étudier l'évolution de l'architecture vers les formes nouvelles depuis 1860. — *Prix : 1,500 francs.*

II. — Art pratique.

(Délai : 1er octobre 1924.)

PREMIÈRE QUESTION.

On demande un panneau décoratif ayant comme élément principal la figure humaine. — *Prix : 1,500 francs.*

DEUXIÈME QUESTION.

On demande une gravure sur bois originale, comportant la figure humaine. — *Prix : 1,000 francs.*

1925.

I. — Histoire et critique.

(Délai : 31 mai 1925.)

PREMIÈRE QUESTION.

Quel est l'état actuel de nos connaissances relativement à l'évolution de la peinture flamande, depuis l'infiltration de l'influence giottesque jusqu'à l'apparition du retable de l' « Adoration de l'Agneau mystique »? — *Prix : 2,000 francs.*

DEUXIÈME QUESTION.

Écrire l'histoire de l'architecture civile en Belgique, les restaurations exceptées, au XIXe siècle. — *Prix : 1,500 francs.*

TROISIÈME QUESTION.

Faire, à l'aide des sources authentiques, l'histoire de la peinture au XVIIIe siècle, dans les provinces formant la Belgique actuelle. — *Prix : 1,000 francs.*

QUATRIÈME QUESTION.

Déterminer, à l'aide de constructions existantes, de documents graphiques et autres, les caractères de l'architecture privée dans les centres urbains de la Belgique au XVIe et au XVIIe siècle. Indiquer les différences et les rapports caractéristiques de ville à ville, en citant, autant que possible, les constructeurs. — *Prix : 1,500 francs.*

CINQUIÈME QUESTION.

Faire l'histoire, au point de vue artistique, de la sigillographie dans les anciens comtés de Flandre et de Hainaut ou dans le duché de Brabant. — *Prix : 1,000 francs.*

SIXIÈME QUESTION.

Faire l'histoire du théâtre musical en Belgique, depuis les origines jusqu'en 1848. On se placera spécialement au point de vue de l'étude du répertoire des principales scènes. On notera l'époque exacte de l'introduction des grandes œuvres étrangères, l'accueil que le public belge leur a réservé et, éventuellement, leur influence sur les productions nationales. Pour ces dernières, on s'attachera à en analyser et à en préciser la signification, tant dans l'histoire de la musique en Belgique que dans l'histoire de la musique en général. — *Prix : 2,000 francs.*

II. — Art pratique.

(Délai : 1er octobre 1925.)

PREMIÈRE QUESTION.

On demande le projet, au tiers, d'un vitrail consacré à l'aviation (*6 mètres de haut sur 5 mètres de large*). — *Prix : 1,000 francs.*

DEUXIÈME QUESTION.

On demande une médaille (face et revers) symbolisant la défense du territoire. — *Prix : 1,500 francs.*

1926.

I. — Histoire et critique.

(Délai : 31 mai 1926.)

PREMIÈRE QUESTION.

On demande des renseignements biographiques sur les personnes qui ont commandé des tableaux aux peintres flamands du XVe siècle. A quel milieu social et national appartenaient-elles? A quelle occasion et en vue de quelle destination faisaient-elles leurs commandes? — *Prix : 1,000 francs.*

DEUXIÈME QUESTION.

Déterminer la part du tempérament national ou de la tradition nationale dans la sculpture des provinces belges depuis la Renaissance jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. — *Prix : 2,000 francs.*

TROISIÈME QUESTION.

Étudier un programme d'enseignement de l'Architecture, en tenant compte des matériaux dont le constructeur peut disposer actuellement. — *Prix : 1,000 francs.*

QUATRIÈME QUESTION.

On demande une étude sur la vie et les ouvrages de Gossec. — *Prix : 1,500 francs.*

II. — Art pratique.

(Délai : 1er octobre 1926.)

PREMIÈRE QUESTION.

Une galerie située dans un parc et consacrée à la sculpture (plan à 0.01 °/₀, élévation à 0.02 °/₀, fragments à 0.05 °/₀). Le style est laissé au choix des concurrents. — *Prix : 1,000 francs.*

DEUXIÈME QUESTION.

On demande une sonate pour piano et violoncelle. — *Prix : 1,000 francs* (plus les frais d'une exécution publique).

PRIX PERPÉTUELS [1].

CLASSE DES SCIENCES.

Prix Charles Lemaire (1,800 fr.). — Destiné à l'auteur du meilleur mémoire publié « sur des questions relatives aux travaux publics ».

La Classe considérera comme questions relatives aux travaux publics : *a*) tout d'abord et de préférence les expériences et les œuvres pratiques se rattachant directement à l'art et à la science de l'ingénieur; *b*) puis, et subsidiairement, les recherches théoriques sur la résistance des matériaux, sur la stabilité des constructions, sur l'hydraulique.

La Classe admettra aussi comme concurrents ceux qui signaleront leurs études, leurs expériences, leur pratique

---

[1] Les programmes des prix perpétuels, avec leurs développements, ainsi que ceux des concours annuels, sont déposés au Secrétariat de l'Académie (Palais des Académies), rue Ducale, 1, à Bruxelles, où les intéressés peuvent les demander.

Le montant des sommes annoncées pour les prix n'est donné qu'à titre d'indication subordonnée aux variations du revenu des fondations.

Les ouvrages imprimés doivent toujours être déposés en triple exemplaire.

concernant les mêmes objets, par un simple rapport bref et précis.

Quatorzième période : 1er juillet 1922-30 juin 1924.

Prix Édouard Mailly (1,800 fr.). — Destiné au savant belge ou naturalisé qui aura fait faire quelque progrès à l'astronomie, ou aura contribué à répandre le goût et la connaissance de cette science dans le pays.

Septième période quadriennale : 1920-1923.

Prix Louis Melsens (2,000 fr.). — Destiné à l'auteur belge ou naturalisé, du travail le plus remarquable se rapportant « à la chimie ou à la physique appliquées ».

Cinquième période : 1er juillet 1920-30 juin 1924.

Prix Charles Lagrange (1,700 fr.). — Destiné à l'auteur belge ou étranger, du meilleur « travail mathématique ou expérimental constituant un progrès important dans la connaissance mathématique de la Terre ».

Cinquième période : 30 juin 1920-30 juin 1924.

Prix de Sélys-Longchamps (3,000 fr.). — Destiné à l'auteur belge ou étranger, du meilleur travail original portant « sur l'ensemble ou sur une partie de la faune belge ».

Le prix pourra être décerné à un travail traitant d'une faune antérieure à la faune actuelle, dans le cas où aucun des mémoires ayant celle-ci pour objet ne mériterait le prix.

Quatrième période quinquennale : 1er mai 1921-1er mai 1926.

Prix Théophile Gluge (1,300 fr.). - Destiné à l'auteur belge ou étranger, du meilleur « travail de physiologie ».

Neuvième période biennale : 1923-1924.

Prix François Deruyts (2,300 fr.). — Destiné au savant ou au groupe de savants qui aura fait faire quelque progrès à la « géométrie supérieure synthétique ou analytique ».

Quatrième période quadriennale : 1er mai 1922-1er mai 1926.

Prix Leo Errera (2,300 fr.). — Destiné à l'auteur ou aux auteurs belges ou étrangers, du meilleur « travail original de biologie générale ».

Cinquième période triennale : 1923-1925.

Prix Émile Laurent (1,200 fr.). — Ce prix biennal est décerné alternativement :

1° A l'auteur belge ou aux auteurs belges, du meilleur

« travail relatif à l'étude de la Flore ou des productions végétales du Congo belge (y compris les travaux d'anatomie et de physiologie des plantes congolaises) »;

2° A l'auteur belge ou aux auteurs belges du meilleur « travail relatif à la botanique, y compris ses applications agricoles et horticoles à l'exclusion des travaux visés par le 1° ».

Sixième période quadriennale : 1920-1923. Botanique. (Voir 2° ci-dessus.)

Septième période quadriennale : 1922-1925. Flore du Congo. (Voir 1° ci-dessus.)

Prix Auguste Sacré (5,500 fr.). — Destiné à l'auteur belge de « l'invention apportant un réel et important progrès dans le domaine de la mécanique se rapportant à n'importe quelle industrie. Ce prix pourra également être donné à l'auteur belge de tout ouvrage de mécanique renfermant des théories nouvelles et de réelle valeur relatives à cette science ».

Troisième période : 1er août 1922-31 juillet 1928.

Prix P.-J. et Éd. Van Beneden (3,400 fr.). — Destiné tous les trois ans à l'auteur ou aux auteurs belges ou étrangers, du meilleur « travail original d'embryologie ou de cytologie, manuscrit ou publié pendant la période ».

Deuxième période triennale : 1er janvier 1921-31 décembre 1923.

Prix Lamarck (1,500 fr.). (Fondation Paul Pelseneer). — Destiné tous les cinq ans à couronner les « travaux morphologiques publiés en langue française et portant sur un groupe zoologique quelconque, l'espèce humaine comprise ».

Le prix sera décerné à l'auteur dont l'ensemble des travaux aura apporté « le plus de faits et d'éclaircissements nouveaux relativement à l'évolution du règne animal ou à la phylogénie zoologique ». Il ne peut être partagé.

Première période quinquennale : 1er janvier 1914-31 décembre 1918, prorogée au 31 décembre 1923.

Fondation Agathon De Potter. — Les revenus de la Fondation De Potter sont destinés :

a) Pour la moitié, à subsidier des recherches ou des voyages scientifiques, ou la publication des travaux originaux d'astronomie, de mathématiques, de physique, de chimie, de sciences minérales, de biologie animale et végétale ;

b) Pour les trois dixièmes, à récompenser des travaux originaux relatifs à l'une des sciences précitées ;

c) Pour les deux dixièmes, à récompenser des découvertes de nature à améliorer les conditions de travail dans les industries dangereuses ou à encourager des recherches à entreprendre dans ce but.

Les demandes de subsides et les travaux destinés aux concours doivent être adressés au Secrétariat de l'Académie royale de Belgique, Palais des Académies, à Bruxelles.

La Commission de Fondation se réunit chaque année, au début de mars et d'octobre.

PRIX AGATHON DE POTTER.

Deuxième période : 1922-1924.

Sciences mathématiques . .	4,500	francs.
Physique	4,500	»
Chimie.	4,500	»
Sciences minérales . . .	4,500	»
Biologie animale	3,750	»
Biologie végétale	3,000	»
Astronomie	2,250	»

PRIX JOSEPH SCHEPKENS (2,500 fr.) — A décerner tous les trois ans à l'auteur belge du meilleur travail expérimental sur la génétique des végétaux, spécialement des plantes de grande culture.

Première période triennale : 1922-1924.

PRIX O. VAN ERTBORN (1,000 fr.). — A décerner tous les deux ans au meilleur travail de géologie publié par un auteur belge n'appartenant pas à l'Académie.

PRIX JEAN-SERVAIS STAS. — Conformément à la proposition du Comité qui a publié les Œuvres de J.-S. Stas,

la Classe offrira, en séance publique, un exemplaire de ces œuvres aux jeunes gens qui ont subi dans le courant de l'année, avec la plus grande distinction, l'examen légal de docteur en sciences chimiques dans l'une des quatre Universités du pays ou devant le jury central.

CLASSE DES LETTRES ET DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Prix de Stassart (2,000 fr.). — Notice sur un Belge célèbre, pris alternativement parmi les historiens ou les littérateurs, les savants et les artistes.

Douzième période sexennale : 1er novembre 1920-1er novembre 1925.

Question posée : « Notice sur Jehan Boutillier, auteur de la *Somme rurale*. Déterminer la nature et la portée de ses fonctions de lieutenant du bailliage de Tournai-Tournaisis. Indiquer les sources auxquelles il a puisé. Comparer ses solutions et ses décisions avec celles des juristes du temps.

N. B. — Il y aura peut-être lieu de les mettre en rapport avec les décisions des échevins d'Ypres sur le référé des échevins de Saint-Dizier.

PRIX DE STASSART. — Histoire nationale.

Neuvième période sexennale : 1er novembre 1920-1er novembre 1925.

Première question (2,000 fr.) : « Étude sur l'organisation financière bourguignonne jusqu'à la création du Conseil des finances par Charles-Quint. »

Deuxième question (2,000 fr.) : « Étude sur le mouvement intellectuel dans le pays de Liége, au XIe et au XIIe siècle. »

Troisième question (2,000 fr.) : « Étudier la légende de Godefroid de Bouillon, ses origines et son développement. »

Quatrième question (2,000 fr) : « Étudier les origines des baillis et leurs fonctions dans une des anciennes principautés belges, avant la période bourguignonne. »

PRIX DE SAINT-GENOIS (1,000 fr.). — Histoire ou littérature en langue néerlandaise.

Septième période ou troisième quinquennale : 1er novembre 1920-1er novembre 1925.

Question posée : « Faire l'histoire du siège d'Anvers par Alexandre Farnèse. »

PRIX AUGUSTE TEIRLINCK (4,000 fr.). — Littérature flamande.

Sixième période quinquennale : 1er novembre 1920-1er novembre 1925.

Question posée : « Faire l'histoire des lettres néerlandaises dans les Pays-Bas espagnols depuis la Paix d'Anvers par le duc de Parme (1585) jusqu'à la Paix d'Utrecht (1713). »

Les travaux peuvent être écrits en langue française ou en langue flamande.

PRIX ANTON BERGMANN (un prix de 2,000 fr., cinq prix de 1,000 fr.). — Histoire ou monographie, écrite en néerlandais, d'une ville ou commune flamande de la Belgique, quelle que soit sa population.

La monographie imprimée doit avoir paru dans la période quinquennale.

Les auteurs étrangers au pays ne sont pas exclus, pourvu que leur ouvrage soit écrit en néerlandais et édité en Belgique ou dans les Pays-Bas.

Sixième période (ou troisième quinquennale) : 21 mars 1920-21 mars 1925.

PRIX JOSEPH DE KEYN (3,000 fr. à répartir.). - Destiné à des ouvrages d'instruction et d'éducation laïques, alternativement d'année en année : 1° à l'usage des écoles primaires ou d'adultes ; 2° d'instruction ou d'édu-

cation moyennes, y compris l'art industriel. (Réservé aux auteurs belges.)

Vingt-deuxième concours, deuxième période : 1922-1923. — Enseignement moyen et art industriel.

Vingt-troisième concours, première période : 1922-1924. — Enseignement primaire.

Prix Adelson Castiau (1,200 fr.). — Destiné à l'auteur belge du meilleur travail sur les moyens d'améliorer la condition morale, intellectuelle et physique des classes laborieuses et des classes pauvres.

Les travaux concernant la petite bourgeoisie peuvent prendre part au concours.

Treizième période triennale : 1921-31 décembre 1923.

Prix Joseph Gantrelle. — Philologie classique. — Réservé aux auteurs belges.

Seizième période biennale : 1923-1924.

Première question (3,100 fr.) : On demande une étude sur la langue, la grammaire et le style de Sidoine Apollinaire.

Deuxième question (3,100 fr.) : On demande une étude sur la langue (formes dialectales, vocabulaires, etc.) des textes littéraires conservés en prose dorienne.

Prix Émile de Laveleye (3,000 fr.). — Économie politique et science sociale. Destiné au savant, belge ou étranger, vivant au moment de l'expiration de la période de concours, et dont l'ensemble des travaux sera considéré par le jury comme ayant fait faire des progrès importants à l'économie politique et à la science sociale, y compris la science financière, le droit international et le droit public, la politique générale ou nationale.

Cinquième période sexennale : 1921-31 décembre 1926.

Prix Eugène Lameere (500 fr). — Destiné au meilleur ouvrage d'enseignement de l'histoire à l'usage des écoles primaires, moyennes ou normales de Belgique, dans lequel l'image joue un rôle important pour l'intelligence du texte.

Quatrième période quinquennale : 1er mai 1920-1er mai 1925.

Prix Charles Duvivier. — Destiné à l'auteur belge du meilleur travail en réponse à une question sur l'histoire du droit belge ou étranger ou l'histoire des institutions politiques, judiciaires ou administratives de la Belgique.

Sixième période : 1922-1924.

Première question (1,300 fr.) : On demande une étude sur le droit successoral soit en Belgique, soit dans une province belge à la fin de l'ancien régime.

Deuxième question (1.300 fr.) : Étudier le formalisme dans les modes de preuves judiciaires depuis la période franque jusqu'à la fin de l'ancien régime, dans une région déterminée de la Belgique.

Prix Polydore de Paepe (1,500 fr.). — Destiné à l'auteur, belge ou étranger, du meilleur exposé de philosophie spiritualiste fondée sur la raison pure.

A mérite égal, la préférence sera accordée à l'ouvrage qui aura développé les principes exposés par Paul Le Moyne [Pol. de Paepe] dans l'opuscule : *De l'Idée de Dieu, sa transformation, ses conséquences morales et sociales*. Bruxelles, Castaigne, 1894.

Troisième période quinquennale : 1921-31 décembre 1925.

Prix Ernest Bouvier-Parvillez (1,500 fr.). — Destiné tous les quatre ans au littérateur belge, de langue française et de fortune modeste, dont les œuvres, déjà publiées, attesteront une activité littéraire prolongée.

Troisième période quadriennale : 1921-31 décembre 1924.

Prix Ernest Discailles (600 fr.). — Destiné alternativement à l'auteur du meilleur travail sur l'histoire de la littérature française ou l'histoire contemporaine.

Peuvent seuls concourir : 1° les Belges ; 2° les étrangers étudiants ou anciens étudiants de l'Université de Gand.

Quatrième période quinquennale : 1922-1926.

Histoire contemporaine.

Cinquième période quinquennale : 1926-1931.

Histoire de la littérature française.

Prix Auguste Beernaert (1,100 fr.). — Attribué à l'auteur belge ou naturalisé qui aura produit l'œuvre de langue française la plus remarquable, sans distinction de genre ou de sujet.

Cinquième période biennale : 1923-31 décembre 1924.

Fondation Henri Pirenne. — Destinée à faciliter des voyages d'études ou de recherches dans les universités, bibliothèques, dépôts d'archives, musées, etc., du pays ou de l'étranger; à subvenir aux frais de publications ou entreprises scientifiques et, en général, à venir en aide à tous travaux ou moyens d'encouragement qui paraîtront utiles pour favoriser les études relatives à l'histoire de Belgique conçue dans le sens le plus large.

Les demandes doivent être présentées **avant le 1er octobre** de chaque année.

Fondation Émile Waxweiler. — Pour favoriser les études consacrées aux phénomènes de la vie sociale selon la conception et la méthode d'Émile Waxweiler telles qu'elles ont été définies par lui dans l' « Avant-Propos » des *Archives sociologiques*.

Les revenus serviront à faciliter des voyages d'études, enquêtes ou recherches dans les universités, les bibliothèques, dépôts d'archives, musées, etc., du pays ou de l'étranger ; à subvenir aux frais de publications ou d'entreprises scientifiques, à organiser des concours et, en général, à encourager les travaux de toute espèce qui paraitraient utiles à la réalisation de l'objet et de la Fondation.

Les demandes doivent être présentées **avant le 1er octobre** de chaque année. Aucune condition d'âge, de sexe ou de nationalité n'est requise.

Prix Joseph-Edmond Marchal (1,500 fr.). — Destiné à l'auteur belge du meilleur travail, imprimé ou manuscrit, sur les antiquités ou l'archéologie nationales.

Deuxième période quinquennale : 1923-1927.

CLASSE DES BEAUX-ARTS.

PRIX ÉMILE SACRÉ (5,500 fr.). — Peinture.

Deuxième période sexennale : 31 mai 1920-31 mai 1926.

A décerner au peintre belge, auteur de l'œuvre la plus remarquable qui aura été exécutée et exposée publiquement pendant la période.

PRIX ERNEST ACKER (1,800 fr.). — Destiné à récompenser un projet présenté à l'Académie par un jeune architecte belge.

Première période triennale : 1923-1925.

Question posée : « On demande un projet de mémorial en l'honneur d'Ernest Acker. Ce mémorial pourra consister en un monument isolé ou en une plaque adossée à un édifice. »

Les concurrents auront à produire des dessins au dixième et une perspective.

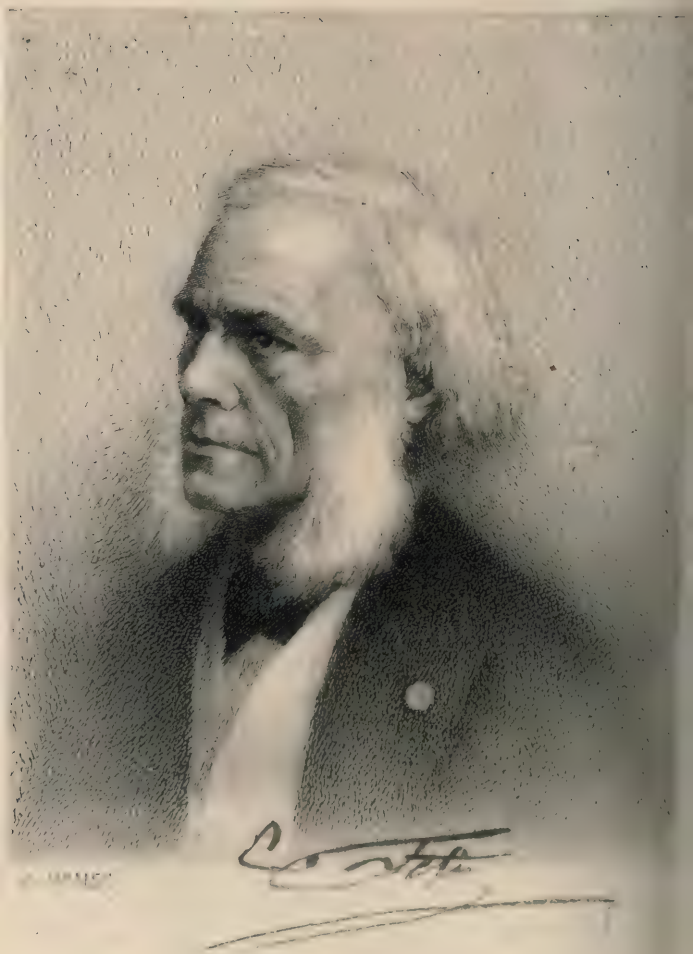

NOTICE

SUR

ÉDOUARD FÉTIS

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

né à Bouvignes le 12 mai 1812, décédé à Bruxelles le 6 février 1900.

Il est des artistes morts très jeunes qui ont laissé derrière eux un long sillon de gloire; quelques œuvres suffirent à la conquérir; mais, justement parce qu'elle fut courte, les regrets de la postérité l'ont faite plus éclatante. Il en est d'autres, par contre, dont la renommée repose moins sur la qualité de ce qu'ils ont produit que sur les avantages que leur donnèrent de longues années d'expérience et d'activité. Tel fut Édouard Fétis. Quel que soit l'incontestable mérite de ses écrits, sa personnalité s'illustra surtout de son exceptionnelle longévité. Il vécut près d'un siècle, sans que l'âge parût affaiblir ses facultés et ralentir son ardeur au travail. Il semblait avoir échappé à la mort par la grâce persistante d'une éternelle jeunesse, à laquelle venait s'ajouter le

charme du caractère le plus accueillant et de l'esprit le plus aimable. La verdeur de sa vieillesse avait mis sur son front blanchi une auréole, faite de respect autant que d'admiration.

Édouard Fétis eut un père célèbre, François-Joseph Fétis (1). Son esprit s'imprégna tout naturellement, dès sa plus tendre jeunesse, de l'atmosphère intellectuelle où le destin l'avait placé. Son père, fixé à Paris pour y continuer ses études musicales, terminées bientôt avec éclat, s'y était marié en 1806; ce mariage lui avait apporté la fortune; mais cinq ans après, des spéculations malheureuses l'ayant ruiné presque totalement, il s'était retiré dans une pittoresque localité des Ardennes, Bouvignes, et y vivait modestement dans le travail et la méditation. C'est là qu'Édouard naquit, en 1812. Quelques années plus tard, François Fétis, nommé professeur de composition au Conservatoire de Paris, retournait dans la capitale de la France, avec sa femme et ses enfants, deux fils et une fille. Et alors commença pour eux la plus heureuse des existences.

Édouard Fétis, qui était l'aîné des enfants, suivit à Paris les cours du lycée Bourbon. Et, en même temps, ses dons naturels s'exaltaient dans la fréquentation du monde intellectuel dont les relations de sa famille lui ménageaient le contact fréquent. Il grandissait en vrai Français de cœur et de caractère, tel qu'il resta pendant toute sa vie. Sa jeunesse amassait des trésors de souve-

(1) Voyez sa Notice, par L. Alvin, *Annuaire de l'Académie*, 1874, p. 377.

nirs. Que de fois il rappela, plus tard, l'honneur qu'il eut un jour d'être passé en revue, comme garde national, par Louis-Philippe !

Il avait à peine dix-huit ans qu'il collaborait déjà à la *Revue musicale*, fondée par son père en 1827, et dont il assuma même à un certain moment la direction. Il ne semble pas qu'il eût jamais sérieusement pris goût aux études musicales pratiques : l'instinct l'avait fait plutôt musicien de sentiment; sa culture précoce le portait vers l'histoire et la critique de l'art. Il avait d'ailleurs auprès de lui un maître précieux et admirable. Historien savant et lettré, polémiste, théoricien, François Fétis n'avait pas eu de peine à former son fils à son image, tout au moins comme écrivain, puisque la Muse de la composition ne l'avait pu séduire. Et il n'est pas moins naturel que ce fils épousât les idées de son père, à ce point qu'elles restèrent gravées dans son cerveau jusqu'à sa mort. François Fétis était né dans un temps où l'art musical passait par la première des grandes crises dont il souffrit pendant le cours du XIXe siècle. Beethoven, en créant ses géniales symphonies, ouvrait à la musique des horizons nouveaux; Fétis se garda bien d'y rester insensible, quoique certaines audaces tout de même le déconcertassent. Mais, le théâtre restant fidèle à l'esthétique consacrée, il respectait, dans ses œuvres dramatiques, les traditions avec un dévouement qui, à cette époque même, semblait déjà quelque peu suranné. C'est ainsi qu'une de ses partitions, *La Vieille*, faisait dire à des critiques malicieux : « On a représenté hier la *Vieille* musique de M. Fétis », — en négligeant la virgule avant le mot « musique ». Lorsque, quarante ans plus tard,

surgirent les premiers drames wagnériens, François Fétis n'avait pas beaucoup changé d'esthétique; et son fils eut quelque peine à en adopter une autre. Bien rares sont les vieillards doués d'une sensibilité assez vive pour assouplir leur jugement selon le jeu d'évolutions auxquelles ils étaient insuffisamment préparés.

* * *

En 1833, la famille quitte Paris et s'installe à Bruxelles, où François Fétis venait d'être appelé pour y diriger le Conservatoire Édouard Fétis avait vingt et un ans. Sous l'égide paternelle, il n'aura pas de peine à trouver une position. Ses premières armes à Paris, comme critique musical, non moins que l'autorité de son père, lui ouvriront toutes les portes. Il ne connaîtra pas l'amertume des sollicitations, des vaines démarches, des attentes cruelles, par où passent tant de débutants en quête d'un emploi lucratif et honorable. Plein d'ardeur et d'impatience, il n'aspire qu'au travail; il se passionne pour l'art sous toutes ses formes : car il ne s'intéresse pas uniquement à la musique; il s'est initié aussi, de très bonne heure, aux arts plastiques; il a des connaissances de tout; une fièvre d'étude le dévore. Un jeune homme aussi bien doué, que protège et qu'encourage un père aussi influent et aussi admiré, ne doit guère rencontrer d'obstacles. On sera fier de lui faire place. Et voici, en effet, que trois ans après son arrivée en Belgique, dès 1836, le premier journal de Bruxelles, l'*Indépendant,* qui plus tard s'appellera l'*Indépendance belge,* lui offre le sceptre de la critique musicale et artistique. Il le gardera jusqu'à son dernier jour.

Mais cela ne saurait suffire cependant à sa légitime ambition. La chance, encore une fois, le guettait... La Bibliothèque royale est créée l'année suivante : il y entre comme conservateur. Et voilà, tout de suite, et sans grands efforts, son but atteint et ses rêves réalisés.

Nous n'avons pas à chercher plus loin quel fut le champ d'action d'Édouard Fétis durant sa longue carrière. La Bibliothèque royale et le feuilleton de l'*Indépendance belge* absorbèrent, seuls, son activité, avec l'Académie, où il entra presque en même temps que son père. Celui-ci avait été choisi parmi les premiers membres de la Classe des beaux-arts, créée en 1845; et c'est dès 1847, dans la seconde série d'élus, qu'Édouard Fétis y fut admis également. L'exemple est certainement unique dans l'histoire des Académies.

La vie intime de Fétis fut, à certaines heures, moins heureuse que sa vie intellectuelle. La joie et la douleur visitèrent tour à tour cet homme, à qui tout semblait sourire. Il avait épousé la fille du général Schlim, de laquelle il avait eu un fils, Charles, qui fonda et rédigea pendant de longues années la *Gazette*, avec Georges Vautier et Achille Renson, et une fille, mariée à un Parisien. Malheureusement, il dut s'en séparer, après des incidents regrettables qui défrayèrent la curiosité publique et le firent beaucoup souffrir. Ce fut une période pénible et cruelle. Mais le travail le consola de ses chagrins domestiques, et bientôt plus rien ne vint troubler la paix de son esprit. Jusqu'à la fin il conserva, fidèle et respectueux, l'affection de son fils Charles. Celui-ci était resté célibataire, lorsque, vers la cinquantaine, las de la solitude où le renfermait son caractère timide et un peu

sauvage, il épousa sa tante, la fille de François-Joseph Fétis, Mme Ganneron, qui était devenue veuve. Ce couple, en apparence très disparate, fut si étroitement uni que, Mme Charles Fétis étant morte, son mari ne put lui survivre et se suicida.

* * *

La Bibliothèque royale fut vraiment la bibliothèque même d'Édouard Fétis. Chez lui, il n'avait guère de livres, mais des tableaux, des tableaux de vieux maîtres, qu'il avait achetés dans les ventes ou chez les brocanteurs, et dont il s'attachait à déterminer l'origine, parfois illustre. Il y travaillait rarement. Du matin jusqu'au soir, il était à son poste, dans la grande salle de lecture, écrivant, lisant, étudiant l'histoire du passé et se plaisant à lui arracher ses secrets; d'incomparables trésors étaient à sa disposition, et il y puisait avec allégresse, ce qui ne l'empêchait pas de trouver le temps de se montrer serviable envers ceux que l'étude amenait là, d'éclairer leurs recherches et de les guider. Son obligeance était sans bornes, comme sa politesse, toujours exquise et de formes charmantes, allant jusqu'à des attentions et des précautions qui feraient sourire aujourd'hui dans notre vie bousculée et américanisée.

Il gravit ainsi, peu à peu, les degrés de la hiérarchie. Et quand Alvin mourut, en 1887, ce fut naturellement lui qui lui succéda comme conservateur en chef.

Les années s'écoulèrent... Fétis, parvenu à une extrême vieillesse, ne songeait point à faire la retraite; le temps n'ayant aucune action sur lui, il paraissait immuable... Et, bien qu'il eût depuis longtemps dépassé

l'âge où les fonctionnaires obtiennent leur pension, personne ne se serait permis de la lui donner. De hautes influences le protégeaient... Un jour cependant, — c'était en 1901, — le Ministre de l'Intérieur De Trooz fit appeler Henri Hymans, qui était à la tête du cabinet d'estampes, et lui apprit sa nomination de conservateur en chef de la Bibliothèque royale en remplacement d'Édouard Fétis... Henri Hymans se récria, et refusa; pour rien au monde il ne supplanterait son vénérable confrère et ami; et, d'ailleurs, il aspirait au repos; le poste qu'on lui offrait était une lourde charge et contrarierait ses plus chers projets... Le ministre répondit en montrant à Hymans l'arrêté de nomination signé par le Roi. Il fallut bien se résigner. Alors Hymans alla trouver Fétis :

— Je ne vous plains pas, lui dit-il, je vous félicite; c'est moi qui suis à plaindre.

Pourtant, Fétis était inquiet.

— Je n'ai pas de livres chez moi, gémit-il; que vais-je faire désormais pour travailler?

— Qu'à cela ne tienne, répondit Hymans; rien ne sera changé : vous aurez à la Bibliothèque votre bureau, comme par le passé, et quand il vous faudra des livres, vous les ferez chercher par les huissiers.

Ainsi fut fait. Tous les jours, Fétis arrivait à la Bibliothèque et y passait la journée à écrire et à lire. Que de fois il a dit à son ancien collègue :

— Je suis si heureux ici!

Il ne quittait jamais Bruxelles. Un jour, il avait assisté à un accident de chemin de fer, et n'y avait lui-même échappé que par miracle. Il jura qu'il ne voyagerait plus, et il tint parole.

Il mourut en plein bonheur... Un jour qu'il sortait de son bureau pour se rendre à une séance de la Commission du Musée, il fut pris d'un éblouissement et tomba; il se blessa dans sa chute; une congestion s'ensuivit... Quelques jours après, il s'éteignait doucement.

Par testament, il avait nommé Henri Hymans son exécuteur testamentaire. Celui-ci rédigea lui-même le catalogue de sa vente.

***

De la production littéraire d'Édouard Fétis, il convient de faire deux parts : ses travaux académiques et sa collaboration à l'*Indépendance belge*. L'une et l'autre occupèrent toute son existence.

Académicien à trente-cinq ans, il serait injuste de prétendre qu'il dut son élection uniquement à la protection paternelle et au prestige de son nom. Depuis son arrivée en Belgique, il avait donné des preuves nombreuses de son savoir; il travaillait avec son père à la *Biographie des Musiciens*, après avoir collaboré avec lui, quand il était à Paris, à la *Revue musicale*. Mais ses articles de l'*Indépendance belge* avaient surtout contribué à le faire connaître. A cette époque de fièvre patriotique, les réputations étaient rapides, et l'on savait rendre justice aux jeunes talents.

Comme don de joyeuse entrée à l'Académie, Édouard Fétis apportait deux ouvrages, fraîchement sortis de presse : *Les Splendeurs de l'art en Belgique*, ornées d'une triple signature : la sienne, celle de l'historien Moke et celle du poète Van Hasselt, et *Les Musiciens belges*, signés de lui seul. Le premier de ces livres était une descrip-

tion imagée et vivante, à la portée du grand public, de tout ce que notre pays possède de curiosités et de trésors artistiques; elle s'accordait harmonieusement avec l'exaltation nationaliste dont la liberté récemment conquise enflammait tous les cœurs; c'était un hommage bien mérité à la plus belle des patries. L'autre livre, *Les Musiciens belges*, en deux tomes, est plus important, en ce sens qu'il constitue le premier manuel qui ait été écrit sur ce sujet. Dans une forme sans pédanterie, claire et souriante, qui fut toujours celle d'Édouard Fétis, l'auteur raconte la naissance et le développement de l'art musical en Belgique, résume ce que l'on savait en 1845 sur les différentes expressions de cet art et sur les artistes qui l'ont illustré. Le récit est attachant, rempli d'anecdotes qui en corsent l'intérêt et ordonné avec une méthode et un goût parfaits. Certes, ce n'est pas un livre de science, cherchant à résoudre les questions restées obscures; et l'on se tromperait si l'on croyait y trouver une documentation complète ou des vues nouvelles. Mais, comme œuvre de vulgarisation, il a rendu assurément les plus réels services. Certains chapitres sont particulièrement heureux : celui qui traite de Grétry, entre tous. L'ouvrage s'arrête à Gossec, laissant aux « futurs écrivains » le soin de juger avec impartialité, dit l'auteur, les compositeurs de l'école moderne.

* * *

A peine entré à l'Académie, Fétis y déploie un zèle inlassable. « Rappeler le rôle qu'il y joua, disait Henri Hymans en annonçant sa mort à ses confrères de la Classe des beaux-arts, serait retracer un chapitre entier

de l'histoire de la Compagnie, remonter à l'origine de la Classe des beaux-arts, créée en 1845. Sans doute, l'immortalité est assurée à son nom, illustré déjà par son père. « On ne meurt plus à mon âge », aurait dit Fétis. Et vraiment, ceux qui l'atteignent sont morts par avance. Lui, cependant, donnait un démenti à la règle, et jusqu'à son dernier jour, en quelque sorte, il lui fut donné de poursuivre ses travaux. Rares furent les séances où resta vide le siège qu'il occupait dans le voisinage de Gevaert et de Tardieu, formant trait d'union entre les critiques et les musiciens professionnels représentés parmi nous. »

Il n'est presque pas de sujets auxquels Fétis n'ait touché, sous forme de rapports, de notes ou de mémoires. Son éclectisme, ses connaissances multiples, dans les arts plastiques comme dans l'art musical, le désignaient pour prendre part au jugement des concours et donner son avis dans la plupart des questions à l'ordre du jour. C'est là principalement qu'il nous révélera ses idées personnelles et que nous aurons intérêt à les connaître. Un critique, si impartial qu'il veuille être, ne saurait renoncer à mettre quelque passion dans ses jugements; un critique est un peu un apôtre, l'apôtre des doctrines qu'il aime et rêve de voir triompher, l'apôtre de ce qu'il croit sincèrement être la vérité et la beauté; s'il ne les défendait pas, il n'aurait aucune raison d'être, et il ne nous servirait à rien de l'écouter.

Les idées personnelles d'Édouard Fétis, nous les trouvons surtout dans un mémoire qu'il communiqua à la Classe des beaux-arts en 1872 : *L'Art dans la Société et dans l'État*, ainsi que dans les cinq discours qu'il pro-

nonça en séance publique, comme directeur de la Classe, en 1863, en 1872, en 1883, en 1892 et en 1901.

L'Art dans la Société et dans l'État [1] est un panégyrique de l'art, de son origine quasi divine, de son universalité, de son rôle moral et social, de sa puissance et de sa supériorité sur toutes les autres manifestations de l'esprit humain. L'auteur n'a pu échapper, cela va sans dire, aux lieux communs auxquels sa thèse l'exposait ; et quelques-unes de ses théories paraîtraient aujourd'hui assez défraîchies. Il estime que l'existence de l'art, « hymne éternel du Créateur », chez les peuples les plus anciens, prouve à l'évidence un principe d'organisation particulier à l'homme, et, conséquemment, l'erreur des matérialistes, qui attribuent à ce dernier une descendance animale. Il n'a pas de peine, d'autre part, à démontrer que l'art est le véritable « miroir des nations » et que c'est dans les œuvres de leurs artistes qu'il faut étudier l'histoire. Trente ans plus tard, un critique français, M. Robert de La Sizeranne, écrira là-dessus un livre éloquent, *Le Miroir de la Vie* [2] La supériorité de l'art sur l'industrie inspire aussi à Fétis des pages chaleureuses, dans lesquelles les économistes sont assez malmenés. Mais ce mémoire est, dans certaines de ses parties, mieux qu'un banal panégyrique ; il développe des idées généreuses et justes, qui étaient alors en discussion, et les défend avec ardeur. C'est ainsi qu'il réclame pour l'art la protection intelligente de l'État,

---

(1) *Bulletins de l'Académie,* mémoires in-8°, 1872, t. XXI

(2) Paris, deux volumes, 1902 et 1909.

sans qu'elle puisse nuire en rien à sa liberté. Il définit aussi très exactement ce qu'on doit entendre par l'art populaire, dont on parlait beaucoup à cette époque, et ce qu'il faut souhaiter qu'il soit, très peu différent de l'art tout court. Fétis se déclare partisan de la création d'un art public, sur de larges et solides bases. Il va même jusqu'à demander pour le peuple, admis aux jouissances esthétiques, un régime qui lui eût valu aujourd'hui les applaudissements des plus fougueux socialistes : « Il est hors de doute, écrit-il, qu'il se fait un travail de transformation sociale... Que faudra-t-il pour obtenir un résultat qui doit être dans les vœux de tous? Il faudra exiger moins de travail matériel des ouvriers et s'arranger de manière à leur laisser quelques loisirs pour la culture intellectuelle. » Un long chapitre est consacré à déplorer la décadence de l'art et à en déterminer les causes. Parmi celles-ci, l'auteur signale l'état des mœurs, la politique, l'insuffisance de l'enseignement artistique et la faiblesse des études, la multiplicité des expositions et l'action néfaste des marchands. Enfin, Fétis s'élève vivement contre les abus de l'esprit administratif, qui pèse sur l'indépendance des artistes, et termine par un parallèle décourageant entre la façon dont jadis les princes et les rois traitaient les peintres et les sculpteurs et celle dont on les traite aujourd'hui dans nos États libres et démocratiques. Assurément, si Fétis avait écrit son mémoire cinquante ans plus tard, il eût été beaucoup plus sévère encore; il aurait fait, j'imagine, sur la décadence des arts, le niveau intellectuel des artistes, la multiplicité des expositions, qui sont devenues de simples salles de vente, et l'abus de l'administration, des

réflexions d'un pessimisme infiniment plus appuyé. Il n'eût pas manqué non plus d'exprimer son étonnement en voyant les honneurs rendus à de vulgaires boxeurs par des populations que laissent, par contre, absolument indifférentes, le génie d'un savant et le talent d'un grand artiste.

De tout cela résulte, me semble-t-il, cette constatation, que cet esprit modéré, sage, plein de bon sens, tel qu'Édouard Fétis apparait aux générations qui ont connu sa verte vieillesse, n'était nullement exempt de franche combativité, voire d'audace, dans l'expression de ses idées. Plus d'un de ses souhaits reste à réaliser; plus d'une de ses critiques est toujours juste et trouve encore son application. Mais il avait le tact de les exprimer avec mesure, dans un langage élégant, vivant et clair, sans emphase, ne se refusant pas çà et là à quelque ironie. Peut-être est-ce ce bon ton qui a paru, aux yeux de quelques-uns, un peu démodé ..

* * *

Les cinq discours que Fétis prononça, comme directeur de la Classe, en séance publique, sans avoir l'importance de son mémoire sur *L'Art dans la Société et dans l'État*, nous font apprécier d'égales qualités de bon sens et de jugement.

Son premier discours, en 1863, a pour sujet les *Concours dits de Rome*. A cette époque déjà, l'institution de ces concours était attaquée : Fétis la défend contre ces attaques ; il en expose les avantages ; mais il se garde bien d'en approuver l'organisation même et de justifier les vices d'un règlement qui resta, pendant si longtemps,

défectueux. Il démontre l'utilité pour les jeunes artistes de voyager, d'étudier la nature et les mœurs, non moins que l'art des pays étrangers, et de visiter non seulement l'Italie, mais aussi les autres pays, au grand profit de leur intelligence et de leur instruction. On n'a jamais dit mieux, ni contredit ces vérités. Si, plus tard, on a demandé que les concours de Rome fussent réformés, et si on les a réformés, en effet, cela a été justement pour faire de ces vérités-là une application vraiment sérieuse, dans le sens même où Fétis, au fond, les avait exposées.

Le discours directorial de 1872 développe un thème que Fétis reprit dans son discours de 1892. Le premier est intitulé : *De la part de la nature dans les œuvres d'art ;* l'autre *: De l'Idéal et du Naturalisme.* Ils reflètent tous les deux les erreurs et les malentendus qu'avait créés, quelques années auparavant, le mouvement réaliste de Courbet et de son école. L'art de peindre traversait alors une de ses crises les plus aiguës et aussi les plus fécondes en résultats. Mais ces résultats ne pouvaient être acquis qu'après des luttes longues et pénibles. Les artistes et les critiques, qu'avaient bercés les glorieuses illusions du classicisme et du romantisme, ne pouvaient se décider, de gaîté de cœur, à les renier au profit d'une esthétique si opposée à celle qui avait jusqu'alors guidé leurs efforts. Cela était d'autant plus malaisé que les apôtres du culte nouveau se montraient, comme tous les révolutionnaires, ou, simplement, comme tous les évolutionnistes, outranciers et intransigeants dans leurs théories plus encore que dans leurs œuvres. La Classe des beaux-arts de l'Académie, qui s'honorait de compter parmi ses membres la plupart des défenseurs de l'esthétique tradi-

tionnelle, devait, cela va sans dire, s'inquiéter de ce bouleversement et le combattre. Elle n'y manqua point. Les questions qu'il soulevait étaient d'ailleurs très dignes d'intérêt et prêtaient à d'âpres débats. L'Académie n'allait point tarder même à en faire le sujet d'un concours public (1), au moment pourtant où déjà les passions s'étaient apaisées. Mais en attendant, Édouard Fétis, préludant en quelque sorte au rapport qu'il rédigea comme commissaire de ce concours, lança résolument l'alarme, du haut de la tribune académique, dans son discours directorial : *De la part de la nature dans les œuvres d'art.*

Ce titre seul était éloquent : il signifiait que dans les œuvres d'art la nature ne doit entrer que « pour une part ». Quelle est cette part? La plus belle. « L'artiste doit observer, étudier la nature, l'imiter aussi bien qu'il en sera capable, — mais non pas reproduire tout ce qui se présente à lui. *Il faut que l'artiste choisisse.* » Et Fétis n'hésitait pas à faire cette déclaration tyrannique : « On parle beaucoup de la nature, mais il faudrait commencer par la définir. L'être difforme qui naît accidentellement, duquel nous détournons la vue et qu'une loi barbare condamnait jadis à la mort chez certains peuples, *ce n'est pas la nature.* Le malheureux que notre état de civilisation oblige à s'étioler, à s'abâtardir dans les ateliers

(1) *Définir le réalisme et indiquer son influence sur la peinture contemporaine.* Cette question, mise au concours, fut jugée en 1883. Le prix fut attribué à un mémoire présenté par Henri Hymans, membre correspondant de la Classe. (Voy. sa Notice dans le présent *Annuaire*, p. 69).

de la grande industrie, *ce n'est pas la nature...* Le premier homme venu n'est pas l'homme : c'est un homme ».

En résumé, Fétis ne considérait comme étant la « nature » et la « vérité », que les êtres beaux, bien faits, harmonieusement proportionnés... Et, du même coup, il condamnait les « réalistes », assez audacieux pour avoir peint des ouvriers, des hommes du peuple, des personnages humbles, pas toujours très propres ni très jolis, ainsi qu'avaient fait jadis — l'avait-il oublié? — les vieux maîtres flamands et espagnols dans quelques-uns de leurs chefs-d'œuvre les plus incontestés.

Il est certain qu'un malentendu dictait cette façon de voir, évidemment réactionnaire, dont le bon sens naturel de Fétis, avec un peu de réflexion, eût fait peut-être lui-même justice. Ce malentendu s'affirme davantage encore dans le discours de 1892 : *De l'Idéal et du Naturalisme,* qui ramène la même thèse que celui de 1872. En vingt ans, Édouard Fétis n'a pas évolué; il est resté fidèle, obstinément, à ses anciens errements. Qu'entend-il par « idéal »? « L'idéal pictural ou plastique est simplement *un choix* parmi les objets qui se rencontrent dans la nature... » Et, à chaque page, il insiste : « Le principe de l'idéal, c'est-à-dire du choix... La nécessité du choix s'impose... C'est à cela que se réduit l'idéal. . »

Or, continue-t-il, — et c'est là, au fond, qu'il veut en venir, — « les réalistes intransigeants n'admettent pas ce travail d'élaboration... ». Le principe du réalisme est de « proscrire la beauté dans les arts... » Ils s'en tiennent « à la reproduction servile des objets de la nature... ». Et Fétis rangeait, parmi les chefs du mouvement réaliste,

Millet, le plus poète des peintres modernes, et Charles De Groux, le plus sentimental!

Mais il ne pouvait s'empêcher de se contredire : « Tout artiste qui conçoit et exécute une œuvre fait de l'idéal, soit volontairement, soit involontairement... » Eh bien, alors? En quoi un « réaliste » est-il différent d'un classique ou d'un romantique? Et comment s'imagine-t-on qu'un artiste, quel qu'il soit, observant la nature, l'admirant, ému par elle, et son âme dirigeant sa main, puisse, même s'il le voulait, la reproduire « servilement »? Sa copie sera toujours, quoi qu'il fasse, une interprétation.

Ce que Fétis entend par « le choix qu'un artiste fait dans la nature », c'est, tout simplement, la liberté de l'artiste. L'artiste choisit forcément, que l'objet de son choix soit beau ou laid; il le choisit librement; c'est cette liberté, réglant son inspiration, qui constitue vraiment son idéal. Holbein faisant le portrait d'un affreux bourgeois au nez monstrueux; Vélazquez peignant ses nains et ses fous; d'autres, représentant la misère et le crime, n'ont pas fait autre chose. Les réalistes les plus intransigeants, comme les appelle Fétis, sont, à leur manière, des idéalistes.

En ces matières, Fétis était victime des préjugés de son temps, mais plus encore des partis pris et des exagérations qui accompagnent fatalement toutes les évolutions artistiques, chez ceux qui les défendent et chez ceux qui les combattent. Quelles que fussent la clarté et la sincérité de son jugement, son éducation, très ancienne, l'avait fait prisonnier de méthodes et de formules trop définies pour qu'il lui fût possible de s'ouvrir à de nouvelles idées, si contraires à celles aux-

quelles il avait façonné ses goûts depuis longtemps. Nous le verrons ailleurs, dans ses critiques, à l'*Indépendance belge,* pareillement dérouté par certaines œuvres de maîtres modernes et s'en détourner, hésitant et troublé, de très bonne foi.

Le discours qu'il prononça en 1883 : *Sur les Expositions*, le mettait plus à l'aise. Il y développait une opinion qu'il avait formulée dans son mémoire sur *L'Art dans la Société et dans l'État,* à savoir qu'il y a trop d'expositions et que leur multiplicité est plus nuisible qu'heureuse pour le bien de l'art et des artistes. Il proposait la suppression des médailles et des distinctions, qui, à cette époque, entretenaient la vanité des exposants et donnaient lieu à de regrettables abus. Son conseil fut suivi ; et les artistes purent se féliciter d'une liberté qui les dispensait de devoir trop souvent leurs succès à la camaraderie et au favoritisme.

Enfin, dans son dernier discours, en 1901, Fétis traita de l'*Allégorie.* Au seuil de ses quatre-vingt dix ans, il y évoquait, avec autant d'esprit que d'érudition, les grâces charmantes d'un art auquel il avait dû ses meilleures joies. C'était, dans sa bouche, comme un suprême hommage rendu à d'immortelles traditions, symbolisant, sous la forme d'emblèmes ingénieux, de jolis travestissements et d'images expressives, les passions, les vertus et les gloires des héros. On pourrait dire que ce dernier discours fut lui-même le symbole de cette longue carrière de travail, de bonne grâce et d'urbanité.

* * *

L'ouvrage le plus considérable de Fétis, celui auquel

il consacra plusieurs années de recherches patientes dans les archives de la Bibliothèque royale, fut son recueil d'études biographiques, historiques et critiques, *Les Artistes belges à l'étranger* (1). Chacune de ces études avait été préalablement l'objet d'une communication à la Classe des beaux-arts. Elles sont au nombre de quarante : Jean Warin, la famille des Sadeler, Georges Hoefnagel, Jean de Stradan, Mathieu et Paul Bril, Gérard de Lairesse, Livin Méhus, Abraham Genoels, Balthazar Gerbier, Juste Sustermans, François Du Quesnoi, Jean Miel, Jacques Fouquières, Jean Ross, Paul Franchoys, Ambroise Dubois, Barthélemy Spronger, J.-P.-A. Tassaert, François Millet, Gérard Van Opstal, Roelandt Savery, Van der Meulen, Lucas et Martin Van Valckenborcht, Denis Calvaert, Gérard Edelinck, Philippe Buyster, Philippe et Nicolas Vleugels, Philippe de Champagne, Jean Schorquens, Jean Van Noort, Jacques Denys, Jacques Coelemans, Pierre Van Schuppen, Léonard Thiry, Robert de Longé, Pierre Vlerick, Melchior Tavernier, Bertholet Flemalle et Adrien de Weert. Cette énumération de noms, dont beaucoup étaient alors inconnus, suffit à montrer l'intérêt de ce long travail. L'idée qui l'avait inspiré était originale et généreuse entre toutes. L'auteur prit soin de l'expliquer lui-même, en commençant ses études, dans une note lue à l'Académie : *Observations sur le but que s'est proposé l'auteur de ce travail et sur le plan qu'il s'est tracé* (2).

(1) Bruxelles, 1857-1865, 2 vol. in-8°.

(2) *Bulletins de l'Académie*, 1857, p. 175.

« Les écrivains qui se sont occupés de l'art flamand, dit-il, n'ont guère parlé que de ceux de nos peintres, de nos graveurs, de nos architectes qui sont restés attachés au sol natal. Quant à ceux qui ont porté leurs talents à l'étranger, — et le nombre en est grand, — ils n'ont obtenu qu'une mention sommaire, lorsqu'ils n'ont pas été l'objet d'un oubli complet. Il nous a semblé qu'il y avait là une lacune à remplir, une injustice à réparer, et c'est ce que nous avons entrepris de faire.

» ... La plupart des grands compositeurs de l'école belge ont vécu à l'étranger... Nous les réclamons cependant comme étant des nôtres... Ce qui est vrai pour les musiciens l'est également pour ceux de nos compatriotes qui se sont illustrés dans les arts du dessin. »

Fétis partage les artistes belges qui ont vécu à l'étranger en deux catégories. « A la première, dit-il, appartiennent ceux qui ont fait dans les diverses contrées de l'Europe un séjour d'assez longue durée pour y laisser la plus grande partie de leurs œuvres, mais qui sont revenus mourir sur le sol natal. Dans la seconde catégorie se placent les artistes qui, sortis jeunes de leur pays, n'y sont jamais rentrés, et dont toute la carrière s'est accomplie à l'étranger. Les historiens de l'art flamand ont parlé des premiers; mais les renseignements qu'ils ont fournis sur les travaux exécutés par eux dans les pays où ils avaient établi leur résidence sont inexacts ou incomplets, parce qu'ils ont négligé de puiser aux sources étrangères. Les artistes appartenant à la seconde catégorie ont été complètement négligés par les annalistes de l'école flamande, qui n'ont pas même cité les noms de plusieurs de ceux dont les notices font partie

de ce recueil. C'est surtout à eux qu'une réparation était due. »

Fétis fait remarquer très justement que « parmi les maîtres flamands qui ont émigré, il en est qui influèrent sur la direction de l'art dans le pays où ils se sont fixés, et par lesquels se répandirent au dehors quelques-uns des principes fondamentaux de notre école nationale. D'autres, au contraire, se sont modifiés au contact des écoles étrangères et se sont assimilé, dans une proportion plus ou moins grande, les qualités qui les distinguent ». C'est cela qui fait l'intérêt de ces études et mérite à l'auteur qui les entreprit les plus sincères éloges. Ainsi que le disait Henri Hymans sur la tombe de notre vénérable confrère, celui-ci « élevait ainsi de ses mains un monument — peut-être pas *ære perennius,* car d'autres y ont ajouté à leur tour des assises — aux grands hommes de sa patrie. Légitimement il avait le droit de dire avec le poète :

» J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris ».

La science historique et critique a fait depuis, en effet, quelque progrès. *Les Artistes belges à l'étranger* de Fétis n'en resteront pas moins utiles à consulter, comme introduction à des travaux plus documentés, sinon définitifs.

On trouvera, à la fin de cette notice, dans la *Bibliographie* d'Édouard Fétis, l'indication de ses menus travaux à l'Académie. Il convient cependant de noter tout particulièrement le rapport que la Classe des beaux-arts le chargea de faire, en 1872, lors de la célébration du centenaire de l'Académie, sur les *Travaux de la Classe*

depuis sa création en 1845, et le discours qu'il prononça en séance publique sur le même sujet. Ce rapport constitue une histoire détaillée, toute pleine de renseignements précieux, de la Classe des beaux-arts; nul mieux que Fétis n'était capable de le rédiger avec autant de conscience et de précision.

***

Plus encore que ses travaux académiques, la collaboration d'Édouard Fétis à l'*Indépendance belge* a fait connaître son nom au grand public. On n'a pas souvenance d'une collaboration aussi longue, sans interruption, dans un même journal. Le premier article de Fétis date de 1836; le dernier parut trois semaines avant sa mort, au mois de janvier 1909. Dès le début, il assuma dans ce journal la double tâche de critique artistique et de critique musical; il la remplit avec une autorité que lui conféraient naturellement, outre des preuves nombreuses d'érudition et de talent, son origine et sa situation, et qu'il fortifia par une impartialité et une dignité auxquelles il n'est personne qui ne rendît hommage.

Fétis inaugura dans la presse quotidienne belge la critique approfondie, détaillée, ne se contentant pas de simples impressions fugitives, de reportages hâtifs, mais analysant l'œuvre avec soin, dans des feuilletons qui étaient, comme ceux des grands journaux français, de véritables études. Pendant soixante-treize ans, il fut, a-t-on dit sur sa tombe, l'orgueil du journal qui se l'était attaché. Et celui qui parlait ainsi, M. Roland de Marès, alors rédacteur en chef de l'*Indépendance*, ajoutait ces réflexions, si justes et à la fois un peu amères et un peu

tristes : « Songez à ce que soixante-treize années de critique artistique et musicale représentent d'études consciencieuses et de travail patient; songez à toutes les idées mûries par cette intelligence, à tous les sentiments analysés, à toutes les impressions scrupuleusement notées; songez à ce qu'il y eut de labeur ingrat dans cet effort si merveilleusement soutenu! ... Labeur ingrat, parce qu'il y a cette vieille formule prétendant que la critique est aisée, qui pèse toujours sur les hommes dont l'existence est consacrée à l'étude du Beau dans toutes ses formes. Est-il donc aisé de savoir comprendre tous les rêves et tous les élans; de se maintenir au-dessus de toutes les passions qui entraînent les artistes, en dehors de toutes les querelles qui se déchaînent d'école à école; d'être le juge dont nul ne peut suspecter l'impartialité parce que sa parole prépare l'opinion, fait et défait les réputations?... Il n'est jamais aisé de comprendre tout ce qu'il y a dans un geste humain. et ceux qui savent comprendre sont toujours des êtres d'élite. Le critique peut combattre pour un idéal et pour une formule d'art; ce qui lui est interdit, c'est l'éloge qui trompe et l'injure qui tue ».

Labeur ingrat surtout, aurait pu dire encore M. De Marès, parce que nul autre n'est exposé comme celui-là aux déboires et aux avanies qui guettent généralement le critique honnête et sincère. L'inimitié des uns, l'ingratitude des autres, l'injure et la calomnie quelquefois sont la récompense de sa probité et de sa conscience. « Nous vivons, a-t-on écrit à ce propos, dans un pays effroyablement mesquin, où chacun se croit « tabou » et où l'artiste n'admet pas la plus légère réserve dans les témoignages d'admiration dus à son génie. Il faut brûler un encens

pur devant toutes les idoles et veiller à ce que la fumée n'en soit pas plus épaisse ici que là. Chacun en veut autant que son voisin. Malheur au critique qui s'avise d'établir une hiérarchie des talents! Malheur à qui fait des restrictions! Il est tout aussitôt accusé de mauvaise foi ou taxé de crétinisme. »

Édouard Fétis eut le bonheur de vivre à une époque où l'on avait encore, en Belgique, une conception saine de la critique, « où la presse, s'adressant à un public plus restreint et de culture plus soignée, était la grande semeuse d'idées généreuses » et où les artistes eux-mêmes respectaient les jugements de la critique et les considéraient comme des opinions librement exprimées, dignes d'être discutées pour le plus grand bien de l'art. Ce temps-là est passé. Les artistes ne considèrent plus guère la critique que comme un instrument de réclame, à leur service. Fétis ne se serait jamais résigné à admettre ces mœurs ; ses feuilletons analysaient l'œuvre représentée ou exposée, distribuaient aux artistes et aux interprètes l'éloge ou le blâme, avec une courtoisie qui n'excluait pas la juste sévérité. Il vint un temps, hélas! où ces façons parurent quelque peu désuètes, où le feuilletonniste de l'*Indépendance* lui-même perdit de son prestige, parce qu'il avait gardé la bonne grâce souriante et indulgente, exempte d'hyperboles, de ses premières années, tout en s'abstenant de banales flatteries. Tant de choses avaient changé! Les modes, les goûts, les évolutions les plus diverses s'étaient succédé, dans la musique comme dans la peinture. Comment la vue et l'ouïe du vieux critique de 1836 n'en eussent-elles pas été un peu brouillées? Quelle que fût sa bonne volonté, son

désir de s'assimiler les méthodes, les colorations et les harmonies nouvelles, il y avait des moments où son front se penchait dans ses deux mains et où il préférait ne pas regarder et ne pas entendre. .

Un jour, le rédacteur en chef de l'*Indépendance* (c'était alors M. Gérard Harry) le conduisit, dans une exposition, devant les premières toiles que Whistler eût envoyées en Belgique, ses impressionnantes symphonies colorées; M. Gérard Harry admirait et aimait beaucoup le grand peintre américain; craignant que Fétis ne le maltraitât dans son compte rendu du Salon, il cherchait à lui faire partager son admiration... Fétis écrivait, se taisait, faisait la grimace... et ne comprenait pas. M. Harry le quitta, navré... Or, quand parut le compte rendu, il n'y avait pas un mot de blâme pour Whistler, mais pas un mot d'éloge non plus. Plutôt que de chagriner son rédacteur en chef, Fétis s'était abstenu d'être sévère; mais sa sincérité n'aurait pu s'abaisser à des louanges qu'il ne pensait pas.

Cette sincérité fut, dans les dernières années de sa carrière, mise à de cruelles épreuves. Ce fut d'abord pendant la période wagnérienne, au moment des succès délirants qui saluèrent les drames tétralogiques; le feuilletonniste de l'*Indépendance*, initié déjà plus ou moins par son père, François Fétis, s'en tira habilement, en considérant ces drames à peu près comme des opéras meyerbeeriens [1]; mais le *Pelléas et Mélisande* de De-

[1] Dès 1852, François Fétis adressait à l'Académie un rapport sur un voyage qu'il avait fait en Allemagne pour y entendre la musique de Wagner; il en rapprochait l'esthétique, avec quelque raison d'ailleurs, de celles de Gluck, et assimilait les *leitm tive* des héros wagnériens aux phrases par quoi Meyerbeer caractérise les personnages de ses opéras.

bussy le dérouta tout à fait, et l'*Ariane et Barbe-Bleue* de Paul Dukas ne le surprit pas moins... C'est là, d'ailleurs, que se termina sa carrière de critique musical : le compte rendu de cette œuvre fut justement son dernier article, daté du 4 janvier 1909, suivi seulement de quelques lignes sur la reprise de *Roméo et Juliette*, le 7 janvier 1909. Nous n'aurons garde de partager l'avis de M. De Marès, disant que « lorsqu'on voudra se faire une idée d'ensemble du mouvement artistique du XIXe siècle dans notre pays, ce sont les feuilletons d'Édouard Fétis qu'il faudra consulter », et que « c'est par eux qu'on se rendra compte comment furent franchies les étapes d'une évolution artistique infiniment complexe et glorieuse ». En face de cette évolution, Fétis fut un spectateur, nécessairement attentif et bienveillant, mais un peu étranger... Les audaces des peintres et des musiciens, la débâcle du romantisme et de la peinture d'histoire, la victoire du modernisme, l'impressionnisme pictural et musical, tout cela passa devant lui comme un cortège bigarré de figures nouvelles, dont il s'appliquait très consciencieusement à saisir la lettre, sans en pénétrer toujours le sens et l'esprit. Aux manifestations de l'art nouveau il adaptait ingénument les formules chères à sa jeunesse.

En 1899, Fétis abandonna la critique d'art à l'*Indépendance*; il fut remplacé par Charles Tardieu. Ses quatre-vingts ans, malgré leur robustesse, lui faisaient un devoir de s'épargner les fatigues de longues promenades à travers les Salons. Mais il n'eut garde d'abandonner, au théâtre de la Monnaie, le fauteuil qu'y occupait depuis trois quarts de siècle le doyen des critiques...

« Fauteuil d'orchestre n° 207... Chacun connaît par cœur ce fauteuil-là. Les étrangers même. Tout de suite, leurs jumelles ou leurs yeux nus vont à la longue soie blanche de la tête qui s'en détache, légèrement renversée sur le dossier, dans une attitude d'intense attention, l'oreille s'aidant du revers de la main pour rapprocher les sons et mieux absorber un détail subtil d'orchestration ou quelque chant en sourdine...

» ... Point de doute, Fétis est bien le doyen des critiques de la Belgique, — de l'Europe, — du monde. Les générations de chanteurs et d'auditeurs passent; les œuvres musicales passent et repassent; chacune retrouve jusqu'à minuit, jusqu'à 1 heure du matin, — quand la « première » finit tard, — la même tête abondamment argentée, qui se renverse sur le dossier du fauteuil 207. Elle était là aux écoutes, vers 1840, lorsque Adam y donnait le *Postillon de Lonjumeau;* vers 1850, quand y éclatait *Zerline ou la Corbeille d'Oranges,* d'Auber; elle y est pour la *Walkyrie,* pour le *Rêve,* pour *Werther :* pour Wagner, Bruneau, Massenet, — et plus immuable que le 207 même, car il a subi maint revernissage et changé de velours, le fauteuil! »

Ce joli croquis, pris sur le vif, est de M. Gérard Harry; la ressemblance est parfaite. C'est bien sous cet aspect que le souvenir d'Édouard Fétis restera gravé dans la mémoire de toute une génération. Peut-être même, pour les générations suivantes, deviendra-t-il légendaire.

Quand il cessa de faire de la critique artistique, on crut qu'il allait se reposer tout à fait. Ne l'avait-il pas bien mérité? L'*Indépendance* attendait, espérait même, dans l'intérêt de sa santé, qu'il s'y déciderait. Il semblait qu'il

dût souhaiter lui-même de passer à d'autres plumes, plus jeunes, le soin de juger des œuvres si différentes de celles qu'il avait aimées, des œuvres qui devaient, sans doute, le faire souffrir parfois et rendre son travail un peu pénible... Mais on hésitait à lui offrir cette retraite qu'il ne réclamait point, de peur de l'inquiéter, de le blesser, de lui faire croire qu'il n'était plus assez jeune .. Il se doutait cependant de quelque chose; il avait le sentiment que cette offre on allait la lui faire... Il s'en tourmentait. Et alors, il eut recours à la plus malicieuse et la plus adroite des tactiques : Il s'en alla trouver le rédacteur en chef de l'*Indépendance ;*

— Je viens, lui dit-il, vous demander un grand service... Je suis victime, à la Bibliothèque royale, d'un tas d'intrigues qui s'ourdissent contre moi dans l'ombre, pour me forcer à donner ma démission de Conservateur en chef et à solliciter ma pension... Il y a là des gens qui voudraient me succéder et qui remuent ciel et terre. Or, voyez si je suis encore vaillant ! Ce serait une cruelle injustice et une noire ingratitude, après tous les services que j'ai rendus... J'en mourrais... Je vous en prie, défendez-moi !

Fétis avait l'air très ému. Sa situation à la Bibliothèque était-elle réellement menacée? Il savait bien que non; elle était garantie par de très hautes protections. Mais c'était une façon ingénieuse d'éloigner de lui la menace, plus réelle, d'un danger qu'il devinait exister pour lui à l'*Indépendance*. On le comprit sans peine, et l'on n'insista point. Fétis garda son sceptre de critique, jusqu'à la fin, en toute sécurité. Il avait la chance d'appartenir à un journal ayant le respect d'une autorité acquise par de

longues années d'expérience. Ailleurs, on n'aurait pas eu probablement de ces scrupules : on l'eût remercié plus ou moins poliment, ou on lui eût cherché une querelle d'Allemand, grossière et méchante; cela s'est vu, en des circonstances notoires, qui ont causé quelque émotion dans la presse bruxelloise, assez lente pourtant à s'alarmer quand il s'agit de se solidariser pour la défense de sa dignité professionnelle. Le journaliste, en Belgique, est malheureusement exposé à de pareilles aventures. L'usage veut qu'il engage son avenir sans contrat; sa seule garantie est la parole d'un directeur, la plupart du temps intelligent et de bonne foi, mais, parfois aussi, préoccupé avant tout de gagner de l'argent ou de satisfaire son ambition politique. Son sort est livré ainsi au jeu du hasard. . Le caprice d'un imbécile ou le calcul intéressé d'un malhonnête homme peut, du jour au lendemain, le jeter sur le pavé, s'il n'a pas d'autres ressources ou s'il est trop âgé pour s'en créer de nouvelles. Celui qui écrit ces lignes en sait quelque chose.

***

L'activité d'Édouard Fétis s'employa aussi dans la surveillance et l'organisation des musées de peinture et de sculpture. Il rédigea le catalogue du Musée de Bruxelles et publia diverses notes sur les accroissements de nos collections nationales.

Membre de la Commission pour la publication des œuvres des anciens musiciens belges, il écrivit les notices de plusieurs opéras de Grétry, dont cette Commission, sous les auspices du Gouvernement, entreprit,

dès 1885, de publier l'œuvre complète, aujourd'hui à peu près terminée.

Enfin, il fut, avec Louis Gallait, en 1849, le promoteur de la « Caisse centrale des artistes », fondée dans le but d'assurer une pension aux veuves des artistes associés et, le cas échéant, des secours aux artistes malheureux. Ce n'est certes point là son moindre titre à notre reconnaissante admiration.

Dès ses débuts comme écrivain d'art, à Paris, Fétis s'était lié d'amitié avec Louis Gallait. Cette amitié ne cessa qu'avec la mort. L'artiste fit de son ami, alors très jeune encore, comme lui, un portrait, que Fétis légua au Musée de Bruxelles, où il est placé.

On a rappelé, à propos des distinctions honorifiques qu'il reçut en grand nombre, un mot charmant. Il venait d'être promu au grade de Grand-officier de l'Ordre de Léopold. Comme ses confrères le félicitaient, il répondit en souriant :

« — Que m'importent ces honneurs! J'ai été heureux : voilà ma vraie récompense. »

Qui ne l'envierait?... Et qui pourrait en dire autant?

LUCIEN SOLVAY.

BIBLIOGRAPHIE.

TRAVAUX ACADÉMIQUES.

Mémoires in-8°.

L'Art dans la société et dans l'État. (T. XXII, 1872.)

Bulletins.

Note sur l'Architecture bourgeoise. (T. XIV, 2°, 1847, p. 82.)

Rapport sur un dessin allégorique de la vapeur; présenté par M. De Marneffe. (T. XV, 2°, 1848, p. 423.)

Rapport sur une notice de M. De Marneffe, intitulée : *Quelques mots sur le Paysage, le Coloris et la Couleur.* (T. XVI, 1°, 1849, p. 287.)

Rapport sur la proposition de M. le comte A. de Beaufort : *Sur les inscriptions à placer sur les anciens édifices civils et religieux.* (T. XVI, 2°, 1849, p. 505.)

Note sur l'utilité qu'il y aurait à présenter un tableau du progrès des arts, dans ces derniers temps, en Belgique. (T. XIX, 1°, 1852, p. 750.)

Notice sur Jean Warin (T. XX, 2°, 1853, p. 352.)

Notice sur une estampe satirique du XVI° siècle. (T. XXI, 1°, 1854, p. 256.)

Rapport sur une notice de M. A. Pinchart, intitulée : *Liévin Van den Clite, peintre gantois du XVIe siècle.* (Ibid., p. 178.)

Rapport sur une notice de M. A. Pinchart intitulée : *Thomas Vincidor, de Bologne, peintre et architecte du XVIe siècle.* (Ibid., p. 532.)

Notice sur la famille des Sadeler. (T. XXI, 2°, 1854, p. 429.)

Notice sur Georges Hoefnagel. (Ibid., p. 978.)

Notice sur Jean de Stradan. (T. XXII, 1°, 1855, p. 445.)

Notice sur Mathieu et Paul Bril. (Ibid., p. 594.)

Rapport sur un mémoire de concours sur l'influence exercée par la musique sur les mœurs. (T. XXII, 2°, 1855, p. 291.)

Rapport sur deux mémoires de concours traitant des causes auxquelles on doit attribuer la bonne conservation des œuvres de peinture de certaines écoles et de certains maîtres. (Ibid., p. 308.)

Notice sur Gérard de Lairesse. (Ibid., p. 468.)

Sur la restauration de l'escalier de l'église Sainte-Gudule. (Ibid., p. 636.)

Notice sur Livin Mehus. (Ibid., p. 717.)

Notice sur Abraham Genoels. (T. XXIII, 1°, 1856, p. 61.)

Notice sur Balthazar Gerbier. (Ibid., p. 211.)

Notice sur Juste Sustermans. (Ibid., p. 435.)

Notice sur François Du Quesnoi. (Ibid., p. 781.)

Notice sur Jean Miel. (T. XXIII, 2°, 1856, p. 254.)

Notice sur Jacques Fouquières. (Ibid., p. 580.)

Notice sur Jean Ross. (Ibid., p. 580.)

Notice sur Paul Franchoys. (Ibid., p. 724.)

Notice sur Ambroise Dubois. (Ibid., p. 724.)

Notice sur Barthélemy Spranger. (T. I, 1857, p 175.)

Les artistes belges à l'étranger. Observations sur le but que s'est proposé l'auteur de ce travail et sur le plan qu'il s'est tracé. (Ibid., p. 355.)

Notice sur J.-P.-A. Tassaert (T. II, 1857, p. 469.)

Notice sur François Millet. (T. IV, 1858, p. 193.)

Notice sur Gérard Van Opstal. (Ibid., p. 327.)

Notice sur Roelandt Savery. (Ibid., p. 344.)

Notice sur Van der Meulen. (T. V, 1858, p. 407.)

Notice sur Lucas et Martin Van Valckenborcht. (T. VI, 1859, p. 378.)

Rapport sur un mémoire de concours sur l'origine et les progrès de la gravure dans les Pays-Bas. (T. VIII, 1859, p. 11.)

Rapport sur un mémoire de concours répondant à la question : *Faire l'histoire de la Tapisserie de haute lisse dans les Pays-Bas.* (Ibid., p. 14.)

Notice sur Denis Calvaert. (Ibid., p. 264.)

Notice sur Gérard Edelinck. (T. IX, 1860, p. 223.)

Notice sur Philippe Buyster. (T. X, 1860, p. 487.)

Rapports sur les travaux de la Commission de la Biographie nationale, de 1861 à 1864. (T. XI, p. 503; t. XIII, p. 646; t. XV, p. 783; t. XVII, p. 570.)

Notice sur Philippe et Nicolas Vleugels. (T. XI, 1861, p. 686.)

Notice sur Philippe de Champaigne. (T. XV, 1863, p. 485.)

Sur les concours dits de Rome, discours prononcé en séance publique de la Classe des beaux-arts, le 21 septembre 1863. (T. XVI, p. 264.)

Notice sur Jean Schorquens. (Ibid., p. 599.)

Notice sur Jean Van Noort. (Ibid., p. 599.)

Notice sur Jacques Denys. (T. XVII, 1864, p. 205.)

Notice sur Jacques Coelemans. (Ibid., p. 205.)

Notice sur Pierre Van Schuppen. (Ibid., p. 287.)

Notice sur Léonard Thiry. (Ibid., p. 411.)

Notice sur Robert de Longé. (T. XVII, 1864, p. 694.)

Notice sur Pierre Vlerick. (Ibid., p. 694.)

Sur les peintures d'un incunable de la Bibliothèque royale. (T. XVIII, 1864, p. 172.)

Notice sur Melchior Tavernier. (T. XIX, 1865, p. 499.)

Notice sur Bertholet Flemalle. (T. XX, 1865, p. 186.)

Notice sur Adrien de Weert. (Ibid., p. 333.)

(Les notices biographiques ci-dessus indiquées ont été réunies sous ce titre : *Les Artistes belges à l'étranger; études biographiques, historiques et critiques*, Bruxelles, 1857-1865; 2 vol. in-8°.)

Rapport sur deux mémoires de concours reçus en réponse à la question : *Apprécier Quentin Metsys comme peintre et déterminer l'influence qu'il a exercée.* (T. XXIV, 1867, p. 228.)

Rapport sur trois mémoires de concours reçus en réponse à la même question, remise au programme de 1868. (T. XXVI, p. 215.)

Rapport sur un mémoire de concours répondant à la question : *Rechercher l'époque à laquelle l'Architecture a subi, dans les Pays-Bas, l'influence italienne.* (T. XXX, 1870, p. 155.)

Rapport présenté au nom de la Commission chargée d'élaborer un plan pour l'édification d'un local destiné

aux expositions triennales. (T. XXXIII, 1872, p. 337.)

Rapports sur les concours de peinture et de sculpture ouverts par la Classe des beaux-arts (T. XXXIV, 1872, p. 352.)

De la part de la nature dans les œuvres d'art; discours prononcé en séance publique de la Classe des beaux-arts, le 24 septembre 1872. (Ibid., p. 225.)

Notice sur les dernières acquisitions du Musée de Bruxelles. (T. XLI, 1876, p. 1341.)

Rapport sur un mémoire de concours : *Sur l'Histoire de la Typographie musicale.* (T. XLIV, 1877, p. 275.)

Un nouveau peintre du XVIIe siècle : Michel-Ange Immenraet. (T. XLVI, 1878, p. 153.)

Rapport sur une communication de M. le comte de Linas : *Sur des pièces d'orfèvrerie du XIIe siècle.* (T. I, 1881, p. 193.)

Rapport sur un mémoire de M. Helbig : *Sur les reliquaires donnés par saint Louis au couvent des Dominicains de Liége.* (T. II, 1881, p. 59.)

Rapport sur un mémoire de concours : *Sur la Vie et les Œuvres de Grétry.* (Ibid., p. 344.)

Discours prononcé aux funérailles de M. Julien Leclercq. (T. III, 1882, p. 306.)

Idem aux funérailles de M. Eugène Simonis. (T. IV, 1882, p. 274.)

Idem aux funérailles de M. G. Geefs. (T. V, 1883, p. 446.)

Idem aux funérailles de M. J. Franck. (Ibid., p. 450.)

Sur quelques autographes de Grétry. (T. VI, 1883, p. 72.)

Réponse à M. Bormans sur le même sujet. (Ibid., p. 192.

Rapport sur un mémoire de concours en réponse à la question : *Définir le Réalisme et indiquer son influence sur la peinture contemporaine.* (Ibid., p. 357.)

Sur les Expositions; discours prononcé à la séance publique de la Classe des beaux-arts, en qualité de directeur, le 28 octobre 1883. (Ibid., p. 365.)

Note sur l'ouvrage de M. Lucien Solvay : *L'Art espagnol.* (T. XIII, 1887, p. 46.)

Discours prononcé aux funérailles de M. L. Alvin. (Ibid., p. 876.)

Éloge de feu Louis Gallait. (T. XIV, 1887, p. 857.)

Rapports sur un travail de M. L. Lampe : *Sur la nécessité de créer une école de restauration de tableaux.* (T. XX, 1890, p. 509, et t. XXII, 1891, p. 177.)

Allocution prononcée lors du jubilé de M. P.-J. Van Beneden. (T. XXIII, 1892, p. 702.)

De l'Idéal et du Naturalisme; discours prononcé à la séance publique de la Classe des beaux-arts, en qualité de directeur, le 30 octobre 1892. (T. XXIV, 1892, p. 413.)

Note sur la 1re édition du livre de M. Lucien Solvay : *Le Paysage et les Paysagistes. Th. Verstraete.* (T. XXXIV, 1897, p. 784.)

Bulletins de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques, et de la Classe des beaux-arts.

Rapport sur les plans Maquet pour le dégagement et l'isolement des Musées, Montagne de la Cour. (1899, p. 217.)

Quelques mots sur l'Allégorie, discours comme directeur de la Classe des beaux-arts en 1901. (1901, p. 1213.)

Rapport sur les mémoires du concours de la Classe des beaux-arts pour 1902 : *Sur les Peintres flamands qui, au XVIe siècle, n'ont pas subi l'influence italienne.* (1902, p. 595.)

Annuaire.

Notice sur Ch. Geerts, correspondant de l'Académie. (Année 1856.)

Notice sur M.-J. Mengal, correspondant de l'Académie. (Année 1859.)

Notice sur Henri Leys, membre de l'Académie. (Année 1872.)

Centième anniversaire de fondation.

Rapport sur les travaux de la Classe des beaux-arts, de 1845 à 1872. (T. I.)

Discours sur les travaux de la Classe, lu dans la séance solennelle du 29 mai 1872. (Ibid.)

TRAVAUX NON PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE.

Les Musiciens belges. (Bruxelles, 1846-1848; 2 vol. in-12.)

Les splendeurs de l'Art en Belgique (en collaboration avec Moke et Van Hasselt). (Bruxelles, 1848; 1 vol. gr. in-8°.)

Catalogue descriptif et historique du Musée de Bruxelles. (Bruxelles, 1863; 1 vol. in-12. Plusieurs éditions.)

Notice sur un triptyque du Musée de Bruxelles, attribué par erreur à Goswin Van der Weyden. (*Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, t. I.)

Notice historique sur l'origine et sur les accroissements du Musée de Bruxelles. (Ibid., t. II.)

La Descendance apostolique de sainte Anne, triptyque de Quentin Metsys. (*Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, t. V.)

Batailles de P. Snayers, acquises par le Musée de Bruxelles. (Ibid., t. VI.)

La « Grande Kermesse » de Teniers. (Ibid., t. VI.)

Quelques réflexions sur la Peinture monumentale. (Ibid., t. IX.)

Les incunables de la Bibliothèque royale, examinés au point de vue des arts et de l'archéologie. (Ibid.)

Un demi-siècle de l'histoire de la Musique en France. (*Revue de Paris*, édition belge 1850-1851.)

Paysages et Chasses de Rubens, reproduites en lithographie, avec texte explicatif. (Bruxelles, Muquardt, 1857; 1 vol. in-fol.)

La « Bible » de Rubens; quarante photographies avec texte explicatif. (Bruxelles, 1858; 1 vol. in-fol.)

Allégories sacrées, vierges, saints et martyrs de Rubens; quarante photographies avec texte explicatif. (Bruxelles, 1860; 1 vol. in-fol.)

Nouveaux documents pour la tradition iconographique des Neuf Preux. (*Documents iconographiques et typographiques de la Bibliothèque royale*. Bruxelles, Muquardt, 1873; in-fol.)

Derniers accroissements du Musée de Bruxelles (*Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, t. XVI, 1875.)

Même sujet. (Ibid , t. XV, 1876.)

Un Peintre célèbre qui n'a pas existé. (Ibid , t. XIX, 1880)

Accroissement du Musée de Bruxelles. (Ibid., t XX, 1881.)

Même sujet. (Ibid., t. XXIII, 1884.)

Discours prononcés aux distributions de prix du Conservatoire royal de musique de Bruxelles, dans les années 1892, 1894, 1895. — Discours prononcé aux obsèques du Prince de Chimay, en 1891. (Publiés dans l'*Annuaire du Conservatoire.*)

PUBLICATIONS DES OEUVRES DE GRÉTRY. — Notices historiques sur les opéras suivants : *Lucile. — Les Méprises par ressemblance. — L'Épreuve villageoise. — Le Tableau parlant. — Les Événements imprévus. — Zémire et Azor. — Le Huron. — Colinette à la Cour. — Le Jugement de Midas. — Raoul Barbe-Bleue. — Panurge dans l'île des Lanternes. — Les Deux Avares. — L'Amant jaloux. — La Caravane du Caire. — Guillaume Tell. — La Fausse Magie. — Le Comte d'Albert. — Sylvain. — Denys le Tyran, maître d'école à Corinthe. — La Rosière républicaine. — La Rosière de Salency. — Le Magnifique. — Aucassin et Nicolette. — Amphitryon. — Les Mariages Samnites. — Andromaque.*

Édouard Fétis a, en outre, écrit la chronique des beaux-arts et la chronique musicale de l'*Indépendance belge*, depuis 1837; des notices dans les *Belges illustres;* des articles dans la *Revue nationale*, dans la *Gazette musicale de Paris*, etc.

NOTICE

SUR

HENRI HYMANS

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

né à Anvers le 8 août 1836, décédé à Bruxelles le 23 janvier 1912

La carrière d'Henri Hymans fut, pour l'histoire de notre art national, singulièrement précieuse. Carrière longue et fructueuse, toute de travail opiniâtre, qu'éclairait la flamme d'un sincère enthousiasme et que fortifiait une science solide, sans cesse en éveil. Pendant plus d'un demi-siècle, elle fut consacrée à résoudre d'innombrables problèmes intéressant la vie et les œuvres des artistes d'autrefois, les uns glorieux, d'autres peu connus encore, qui attendaient dans l'obscurité l'heure de la justice. Pour mener à bien l'immense labeur que représente cette existence, il fallait une énergie, une ardeur, une sûreté de jugement qui se trouvent rarement unies à des qualités indispensables de méthode et d'investigation. Henri Hymans possédait tout cela. Il se prodigua

avec la générosité d'un apôtre qui répand dans le monde la bonne parole. L'examen de ses multiples travaux, réunis et coordonnées par des mains pieuses [1], nous permet aujourd'hui de mesurer la place qu'il a occupée et les services qu'il a rendus.

* * *

Ainsi qu'il arrive généralement, le hasard décida de la destinée d'Henri Hymans. Certes, c'est du côté de l'art qu'elle devait inévitablement s'orienter. Mais, sur cette route-là, des chemins de traverse se rencontrent parfois: on était parti pour les régions charmeresses de l'idéal; on voulait être un créateur... Et tout à coup on s'arrête, ébloui, subjugué par tant de créations que les siècles ont déjà accumulées, et qui sollicitent notre ferveur... Et alors, au lieu d'être un artiste, on devient un critique. C'est toujours l'Art qui nous retient, au seuil même du Temple de la Beauté; mais les façons de le servir sont différentes : le culte de l'Art est exigeant; la Beauté est capricieuse : elle désespère ses amants trop impatients... Combien sont rares ceux qui parviennent à la féconder! Les amoureux platoniques, assez discrets pour ne pas l'effaroucher, ont auprès d'elle plus d'accès; elle se laisse volontiers admirer par eux; elle est heureuse de leurs louanges et préfère avec raison leurs flatteries à de probables trahisons. Les critiques d'art sont les amoureux

(1) *Œuvres d'Henri Hymans*, quatre volumes in-4° illustrés, chez Hayez, éditeur-imprimeur, 1920.

platoniques de la Beauté. Approchant d'elle sans résistance, ils n'ont pas à craindre de trop pénibles déceptions. Leur amour n'est pas moindre, mais il est sans danger.

Avant d'être critique et historien d'art, Henri Hymans avait voulu être artiste, artiste pratiquant. Et il le fut, en effet. Mais les circonstances vinrent modifier ses projets et détourner ses ambitions. Son père, médecin, était arrivé très jeune de Hollande en Belgique, dès avant la Révolution de 1830; puis, ayant obtenu l'indigénat, il s'était installé à Anvers définitivement et y exerçait avec un vif succès. Il avait quatre enfants, deux filles et deux fils : l'aîné, Louis Hymans, publiciste de grande autorité, père lui-même de Paul Hymans, devenu ministre d'État après la Grande Guerre et notre confrère à l'Académie (Classe des lettres et des sciences morales et politiques), avait été conquis de bonne heure à la passion des lettres et de la politique. En vain son père avait voulu lui faire embrasser la même profession que lui. Son plus jeune fils, Henri, résista de même. De nature très fine, il semblait moins attiré encore vers les sciences positives. Le commerce, pareillement, dont on rêva plus tard de lui ouvrir les voies fructueuses, le trouva irrémédiablement hostile. Son âme délicate se cabrait contre de pareilles destinées. Il avait l'âme de sa mère. Celle-ci, entraînée avec passion vers les choses de l'Art, aquarelliste habile, avait élevé ses enfants dans l'admiration des belles œuvres, dont elle leur parlait, qu'elle leur montrait, dans les musées et les églises, n'épargnant rien pour éveiller en eux le sentiment du Beau. Les relations de la famille avec les peintres célèbres d'alors,

Wappers, Leys, Pécher, le père De Brackeleer, etc., contribuaient à créer autour d'eux une atmosphère tout intellectuelle et à favoriser les progrès de l'éducation maternelle, à laquelle Henri surtout était sensible.

Tout en suivant les cours de l'Athénée, l'enfant suivait ceux de l'Académie, ainsi que son frère Louis, et y montrait pour le dessin les plus heureuses dispositions. Il apprenait aussi la musique, l'anglais avec une Anglaise, miss Still; l'allemand, à une école allemande, et posséda bientôt dans la perfection ces deux langues qui devaient lui être si utiles plus tard. Ainsi se développait et se meublait cette jeune intelligence.

Sur ces entrefaites, en 1848, son père mourut, à peine âgé de 50 ans. Henri avait douze ans. Son frère Louis, voué décidément au journalisme, ayant trouvé une place de rédacteur dans un journal bruxellois, *La Politique*, désirait s'installer à Bruxelles. Sa famille décida de ne pas se séparer de lui et de quitter Anvers. La résolution était pratique et sage; mais Henri en éprouva un vif chagrin. Ce chagrin, il l'a exprimé lui-même au cours de notes manuscrites qu'il nous a été donné de consulter.

« Quelle compensation, écrit-il, pouvait offrir à un gamin de mon âge le séjour de la capitale, en retour de tout ce qu'il me faisait perdre? Amis, camarades, professeurs et, par-dessus tout encore, mes espérances si intimement unies au culte du lieu natal!... Qu'on me permette d'en faire l'aveu, je ne m'acclimatai jamais entièrement à Bruxelles. J'y ai compté beaucoup plus de relations que d'amis; il y a même des endroits de la ville où certainement je n'ai jamais mis les pieds. En revanche, au bout de quarante ans, je n'ai jamais

débarqué à Anvers sans m'y sentir beaucoup mieux *at home.*

» A Bruxelles, où je commençai par poursuivre mes études, notre nouveau genre de vie devait avoir les conséquences les plus imprévues... Qui m'eût prédit que je serais devenu conservateur à la Bibliothèque...? »

Mais n'anticipons pas sur les événements...

* * *

Dès son installation à Bruxelles, Henri Hymans y reprit, comme il le dit, le cours de ses études littéraires et artistiques. Il avait à se choisir une carrière Il ne fut pas long à faire son choix : ce fut la carrière artistique. Mais quelle branche de l'art allait-il adopter? Tout de suite ses goûts s'etaient fixés sur le dessin. La forme, non la couleur, l'attirait invinciblement. Et ici, il semble vraiment qu'une force mystérieuse le conduisait vers le but nettement déterminé qu'il devait atteindre bientôt. La gravure, la lithographie principalement, le séduisirent, le fixèrent aussitôt. Son outil préféré, ce ne fut pas le pinceau, mais le crayon. La lithographie d'ailleurs se présentait à ses yeux comme une branche d'avenir; nos peintres étaient avides de voir leurs succès se répandre dans le public et se populariser par la reproduction. Quelle plus favorable occasion pour un dessinateur habile d'utiliser son talent, de le faire servir à la gloire même de l'art national? Après s'être perfectionné, sous la direction d'un peintre qui fut lui-même un excellent dessinateur, François Stroobant, Hymans se mit à l'œuvre, et, lentement, pendant le cours de plusieurs années, alors même que d'autres travaux commençaient à l'ab-

sorber, il produisit une série de lithographies dont on trouvera la liste plus loin. La première reproduisit le *Liseur*, d'Henri Leys ; elle fut suivie bientôt de la *Tentation*, d'après Charles Degroux. Avec Leys et Degroux, les peintres qu'il interpréta furent presque tous des maîtres belges, depuis Rubens jusqu'à Portaels, Dell' Acqua, Van Camp, Smits, Jules Pécher, Cluysenaar, De Block, Van Severdonck, etc.

La branche d'art qu'Hymans cultivait, avec l'ardeur qu'il mit pendant sa vie à tout ce qu'il entreprenait, l'amenait souvent à la Bibliothèque royale. Il y consultait, pour les étudier, les estampes, dont Alvin, en sa qualité de conservateur en chef, avait le dépôt et que celui-ci lui montrait avec l'intérêt que devait témoigner un savant comme lui à un jeune homme avide de s'instruire. Une sympathie n'avait pas tardé à les unir. Hymans écoutait les conseils d'Alvin, suivait ses conférences au Cercle artistique et devint, peu à peu, en quelque sorte, son confident : si bien qu'un jour, Adolphe Thiers étant venu à la Bibliothèque pour voir les gravures et n'ayant pu trouver celles qu'il cherchait, Alvin, devant la constatation de ce désordre, résolut d'opérer un travail de classement nécessaire et demanda à son jeune ami s'il ne lui conviendrait pas de l'y aider. Henri Hymans accepta avec joie. C'était en 1857. Il ne s'agissait pas pour lui, tout d'abord, d'être attaché définitivement à la Bibliothèque. Il n'y songeait et ne le désirait guère. Mais la création d'un cabinet des estampes étant décidée, il devait lui plaire d'y collaborer, simplement par goût, sans qu'aucune intention lui vînt d'abandonner la pratique de son art.

Cependant, l'inévitable arriva. Un doigt dans l'engrenage, il y passa bientôt tout entier. Le 21 janvier 1858, il était agréé comme surnuméraire. Pendant le temps qu'il avait passé à prêter à Alvin son aide gracieuse, il avait appris à se passionner pour des collections qu'il connaissait maintenant dans leurs moindres détails et qu'il rêvait d'enrichir. Pour rien au monde, il n'eût voulu les abandonner. Au bout d'une année, le 10 avril 1860, sa nomination était définitive; et, en le nommant, le ministre lui accordait une gratification pour les services extraordinaires qu'il avait rendus à la Bibliothèque.

« J'avais le droit d'en être fier, déclare Henri Hymans dans ses souvenirs autobiographiques (écrits en 1888); je puis avouer sans trop de présomption que je l'avais mérité. En effet, j'avais rédigé non seulement la liste des graveurs, mais une table de renvoi pour les différents créateurs des œuvres réunies: peintres, sculpteurs, architectes, avec l'indication de leurs dates et lieux de naissance et de mort, poursuivi la table alphabétique des portraits, créé enfin un catalogue des sources.

» Mettant largement à profit les ouvrages de la Bibliothèque, je m'étais appliqué à l'étude des principaux auteurs, de manière à comprendre l'importance relative des maîtres. Mes soirées se passaient à l'étude, et chaque matin, levé avant le jour, je continuais à m'exercer à la lithographie.

» L'année même de ma nomination je participais à l'Exposition de Bruxelles, et le jury des récompenses m'attribuait un subside pour mes lithographies.

» Une fois en possession définitive de mon emploi, j'avais à veiller à la bonne organisation du service, car,

le public ayant à recevoir par moi communication des estampes, j'avais également à répondre à ses demandes avec le plus de facilité possible.

» Je pus consacrer tous les jours un certain temps à prendre connaissance des recueils appartenant aux vieux fonds de la Bibliothèque et, peu à peu, j'en vins à les connaître assez précisément.

» Les camarades qui travaillaient au catalogue des imprimés voulurent bien me signaler les portraits qu'ils avaient l'occasion de rencontrer dans leurs volumes. J'en joignis la liste à celle du cabinet des estampes.

» Comme les cartes et les plans relevaient de mon service, j'en dressai un catalogue, adoptant pour le classement un ordre assez simple, mais permettant des intercalations indéfinies.

» Il importait cependant qu'un travail général et définitif se substituât aux catalogues plus ou moins rudimentaires que nous avions pu créer jusqu'alors.

» Le conservateur en chef voulut bien m'autoriser à lui soumettre un plan que nous avons pu suivre depuis lors et que j'ai eu le bonheur de voir adopter par plusieurs des grandes collections de l'étranger.

» La collection étant restreinte, il fallait suppléer, par la multiplication des bulletins, à son insuffisance numérique. Chaque pièce fut ainsi cataloguée à divers points de vue : auteurs, sujets, éléments d'information quelconque qu'elle pouvait nous procurer, costumes, portraits, événements, fêtes, accessoires, etc.

» Ce travail, assurément fort long, a pu rendre des services considérables aux travailleurs.

» J'ose croire qu'on ne verra pas dans l'exposé qui

précède une recherche de glorification de ma personne ou de mon œuvre. Si d'autres ont pu profiter de mon travail j'en ai recueilli le premier bénéfice.

» Il fallait d'ailleurs s'appliquer avec une assiduité particulière à développer les ressources d'une collection où tout était à faire et qui n'avait pas, comme la plupart des autres, son origine très ancienne.

» C'est chose absolument désolante de devoir dire que notre pays avait, jusqu'en 1856 ou 1857, absolument négligé les occasions de recueillir les précieux témoignages du talent de ses maîtres graveurs et que, tandis que tous les cabinets de l'étranger s'enrichissaient de ses dépouilles, lui seul voyait d'un œil indifférent se disperser les richesses accumulées par les siècles.

» Ce sera l'éternel honneur de M. Alvin d'avoir doté le pays d'une collection où tant d'hommes adonnés à l'étude du passé ont trouvé des sources d'informations d'une inestimable valeur. Grâce à son zèle et à son goût éclairé, le cabinet s'est accru dans des proportions considérables. Peu à peu les locaux ont dû être agrandis et, tandis qu'à l'origine la collection était contenue dans une salle unique, trois salles ne suffisent plus aujourd'hui (1888) à son installation.

» J'ai eu le bonheur d'être mis à même de contribuer à cet enrichissement, soit en nouant des relations avec les marchands de l'étranger, soit en acquérant directement des collections toutes faites. Outre que les principaux maîtres de notre école sont aujourd'hui représentés brillamment dans nos collections, j'ai pu également acquérir des pièces qui font époque dans notre histoire artistique.

» La lithographie belge a, au cabinet des estampes, une place importante. J'ai eu le bonheur de pouvoir former un ensemble exceptionnel de toutes les pièces relatives à la révolution de 1830, publiées en Hollande pour ou contre notre grand mouvement national.

» Le XVIIIe siècle, les pièces ornementales, etc., ont acquis chez nous une importance considérable. C'est à l'aide des éléments fournis par notre collection que M. Guilmard put, en 1870, jeter les bases de son grand travail des maîtres ornemanistes.

» Nous avons donc été payé de nos peines, et c'est avec une véritable joie que je pense à tout ce que j'ai pu arracher à l'oubli ou à la destruction.

» Jusqu'en 1875 le cabinet des estampes, ouvert au public en 1862, releva de la section des imprimés. A dater de cette époque il fut érigé en section spéciale. Je fus appelé par le Gouvernement à en prendre la direction. »

Il nous a semblé intéressant de reproduire ces notes personnelles, rappelant les premières années de ce travailleur admirable ; ces années établirent pour ainsi dire les assises de son infatigable labeur ; elles déterminèrent l'immense travail d'érudition, patiente, tenace, intelligente, auquel Hymans voua ses forces et son enthousiasme; elles le placèrent dans l'atmosphère même où ce travail allait produire ses fruits, dans l'intimité des maîtres du passé et de leurs immortels chefs-d'œuvre, au-dessus des petitesses et des vilenies du présent, et où il vécut, dédaigneux de tout le reste, et où il mourut, complètement heureux.

Henri Hymans resta à la tête du cabinet des estampes jusqu'au moment où le Gouvernement le nomma, en

1901, malgré sa résistance, conservateur en chef de la Bibliothèque royale, en remplacement d'Édouard Fétis. Il dut se rendre aux instances du ministre de Trooz, et abandonna, bien malgré lui, des fonctions qu'il avait occupées pendant un demi-siècle et qui lui tenaient tant à cœur. Mais au bout de cinq ans, il sollicita et obtint sa retraite, tout à la joie d'être soulagé d'un fardeau qui ne répondait plus à ses préférences, et de terminer son existence, toujours laborieuse, avec sa fidèle compagne et dévouée collaboratrice, la sœur du peintre Cluysenaer, qu'il avait épousée en 1867.

* * *

Toute cette existence avait, en somme, évolué entre ces étroites limites : la Bibliothèque royale, l'Académie et l'Institut supérieur des beaux-arts d'Anvers, où Hymans fut appelé à professer l'Histoire de l'Art, en remplacement de Jean Rousseau, dès 1877, et l'Académie royale de Belgique, où il entra le 1er mars 1883 comme correspondant et fut élu membre titulaire en 1885. Mais ces limites circonscrivaient pour lui un vaste univers, qu'il remplit de son inlassable activité. On peut s'en faire une idée en considérant l'œuvre énorme que constituent non seulement ses grands ouvrages, publiés à part, mais aussi les quatre imposants volumes où ses menus travaux ont été réunis, après sa mort, par les soins pieux de sa veuve. Il serait impossible d'analyser, voire d'apprécier tout cela comme il le faudrait; nous indiquerons du moins ce qui, dans ce bagage colossal, mérite surtout d'être mentionné. D'autres que nous déjà s'y sont appliqués, notamment Max Rooses dans le *Bulletin de*

l'Académie royale d'Archéologie, dont Hymans était membre. Dans la rapide notice qu'il lui consacra, Max Rooses eut recours aux notes qu'Hymans avait rédigées lui-même pour des revues ou pour ses biographes futurs. Nous puiserons, le cas échéant, aux mêmes sources, quitte à les compléter de documents nouveaux et d'avis personnels.

Certes, l'esprit d'Henri Hymans, porté à l'analyse plutôt qu'à la synthèse, se préoccupa toujours plus volontiers des menus faits de l'histoire de notre école nationale que de généralités. Il n'est guère de peintre sur lequel il ne nous ait fourni des renseignements ou des jugements, presque toujours définitifs. Ce serait pourtant une erreur de dire, comme Max Rooses l'a avancé, qu' « il n'écrivit point d'histoire générale ». Il n'eut certainement pas l'ambition d'écrire l'histoire complète de notre école, ce qui dépasserait les énergies de l'historien le plus robuste; mais il ne s'abstint pas d'écrire celle de plusieurs de ses maîtres et de quelques-unes de ses manifestations les plus caractéristiques. Bornons-nous à rappeler ses quatre grands ouvrages : l'*Histoire de la Gravure dans l'école de Rubens,* l'admirable monographie d'Antonio Moro, celle de Lucas Vorsterman, et la traduction, annotée, du *Livre des Peintres* de Karel Van Mander. Cela seul aurait suffi pour asseoir sa réputation.

L'*Histoire de la Gravure dans l'école de Rubens* fut son premier titre et l'un des plus éclatants, à la considération du monde savant et artistique. Il y fut amené à l'occasion de l'Exposition que l'Académie d'Archéologie organisa à Anvers pour célébrer le tricentenaire de la

naissance de Rubens. Cette Exposition devait comprendre l'œuvre du maître, gravé ou photographié. On réclama l'aide d'Hymans. Celui-ci obtint que les collections de l'État vinssent s'ajouter à celles de la métropole ; il présida à leur installation ; il rédigea le catalogue ; et le succès fut tel que, la place de professeur d'histoire de l'art étant devenue libre à l'Académie des beaux-arts par suite de la mort de Jean Rousseau, il y fut nommé à une forte majorité. Cela se passait au mois de décembre 1877.

Aussitôt après, il partit pour l'Italie, désireux d'y étudier les collections d'estampes de ce pays et de compléter les documents qu'il avait rassemblés déjà sur l'école de Rubens. Toute son ardeur, il la concentrait depuis plusieurs années sur le maître anversois ; et justement l'Académie royale de Belgique venait de remettre au concours une question sur l'École des graveurs de Rubens à laquelle personne n'avait jamais répondu de façon satisfaisante. Hymans rédigea sur cette question un long mémoire ; il l'emporta avec lui en Italie, à Paris, à Londres, à Amsterdam ; il le fortifia, le corrigea, l'améliora ; puis il l'adressa à l'Académie, qui lui décerna le prix à l'unanimité [1].

Ce mémoire, imprimé d'abord aux frais de l'Académie, fut réimprimé ensuite par la maison Olivier en un volume in-8°. C'était le premier ouvrage sur la matière ; il fut consulté souvent, et souvent aussi plagié. Aujourd'hui encore, il a conservé toute sa valeur de documen-

[1] Voyez les rapports dans les *Bulletins* de l'Académie, 1878, t. 46, pp. 292 à 300.

tation. Il décrit les rapports de Rubens avec ses graveurs, dont il faisait l'éducation et auxquels il expliquait l'esthétique de ses œuvres et la façon de les traduire intelligemment dans leur caractère, leurs effets, leur coloration et leur mouvement. C'est un tableau complet, très exact, de la vie artistique d'Anvers, du rôle des éditeurs et des marchands, de l'influence que les reproductions des chefs-d'œuvre de l'illustre peintre eurent sur sa gloire, et comment une part de cette gloire rejaillit sur les artistes qui s'y associèrent.

Les trois commissaires chargés par la Classe des beaux-arts d'apprécier le mémoire qui lui était présenté devinèrent, sans en connaître encore l'auteur, que celui-ci devait être particulièrement expert en la matière, vivre au milieu des gravures dont il prouvait une si parfaite connaissance, et même, leur semblait-il, être un artiste du métier. Ils ne se trompaient point. Adolphe Siret s'exprima avec enthousiasme :

« Comment se sont formés, écrivait-il, les graveurs flamands sur les maîtres hollandais et comment ceux-ci, préférés par Rubens, ont finalement constitué, par leur présence comme par leur travaux, la grande école d'Anvers, tout cela établit entre l'introduction et le corps de l'ouvrage un chapitre d'un intérêt considérable... La vie et l'histoire des relations de cette nombreuse et vaillante famille de graveurs de la fin du XVIe et du commencement du XVIIe siècle offrent des détails nouveaux, qui expliquent ces affiliations de parenté si visible entre les burins de certains maîtres. Il y a là vraiment une partie nouvelle qui ouvre sur notre art national des aperçus qu'on ne trouverait nulle part ailleurs. Mais le

grand mérite du travail réside dans la manière dont sont appréciés les styles et les types de nos graveurs... Toute la moitié du premier volume est consacrée à la comparaison, à l'analyse, au rapprochement du dessin et des tailles des artistes entre eux. Une étude approfondie, relevée par un rare bonheur d'expression, un sentiment exquis de l'importance de la ligne dans l'art du graveur et les finesses d'appréciation qu'il en tire, ainsi que les conséquences qu'il en obtient non seulement au point de vue du résultat, mais encore comme expression intime de la vie de la pensée du maître, une très grande logique artistique, dois-je dire, qui consiste à considérer esthetiquement l'œuvre peinte et l'œuvre de la reproduction de façon à démontrer les ressources de celle-là et leur explosion dans celle-ci, enfin, un tact éprouvé qui promène sa pierre de touche avec aplomb sur tous les produits notoires du siècle de Rubens, tel est en résumé la caractéristique de l'écrivain. »

La monographie de Vorsterman, l'analyse de son œuvre et l'appréciation minutieuse de son burin flexible et abondant terminent le premier volume. Plus tard, Hymans reprendra ce sujet, ainsi que nous le verrons, dans un ouvrage spécial, consacré au maître graveur.

Dans le deuxième volume les mêmes qualités se développent et s'épanouissent au contact des maîtres dont les productions se développent sous l'œil et la main du grand Flamand. Les chapitres consacrés aux Pontius et aux Bolswert sont de fort belles pages, qui semblent empruntées aux pages burinées qu'il s'agit de faire ressortir. Un curieux chapitre est relatif aux contrefacteurs des estampes de Rubens, aux procès que celui-ci

eut à soutenir et à tout ce qui concerne le droit de propriété à cette époque...

Le chapitre XIII est consacré à Christophe Jegher et aux graveurs sur bois, et le chapitre XV à l'influence des graveurs de Rubens à l'étranger, jusqu'à la fusion ou la disparition des traditions de l'école dans les influences locales et les modifications subies dans l'art par la marche des idées.

Dans la suite, tout ce qui se rattache à l'art de la gravure fut l'objet principal des préoccupations et des études de notre confrère. Il étendit ses recherches à toutes les époques de l'histoire, depuis le XVe siècle jusqu'à l'époque contemporaine. Une des communications les plus intéressantes qu'il fit à l'Académie fut relative à une « gravure datée de 1418 », découverte et achetée par le baron de Reiffenberg; il s'attacha à démontrer que cette gravure, la première datée qui soit connue, était une gravure flamande, et il mit dans cette démonstration une verve patriotique si communicative que très mal venus seraient ceux qui s'aviseraient de douter du bien-fondé de sa thèse.

Une série d'articles et d'études, publiés dans l'*Art*, dans le *Bulletin Rubens*, dans les *Bulletins* de l'Académie de Belgique et dans ceux de l'Académie d'Archéologie, sur les *Graveurs de Rubens*, sur *Rubens et la Gravure sur bois*, sur *Rubens d'après ses Portraits*, etc., complètent son travail couronné par l'Académie. Et toujours, c'est, avant tout, la grande figure du maître anversois qui le poursuit, le hante, le couvre de son ombre protectrice. Il vit en elle et avec elle. Il pénètre ses moindres secrets. Il recueille des lettres inédites, des autographes, des

souvenirs, qui lui dévoilent les points restés obscurs de la glorieuse histoire. Il accompagne Rubens dans des voyages; il fait à une publication spéciale de Stuttgart (1) l'honneur de lui raconter longuement la carrière diplomatique du peintre, d'après les biographes belges Génard et Gachard. Et c'est encore à Stuttgart (2) qu'il adresse un « chapitre », qui est toute une histoire, sur l'*Art flamand et hollandais au XVIIe siècle,* documenté, précis et attachant. Ainsi il magnifiait, à l'étranger, chaque fois qu'il en trouvait l'occasion — et ces occasions étaient si nombreuses qu'il lui fallait souvent les refuser — l'immortelle renommée de nos hommes célèbres.

L'étude qu'il publia dans la chronique d'une Société viennoise (3) sur la *Gravure en taille-douce en Belgique après Rubens* se rapporte surtout à la période moderne, à l'essai de renaissance de la gravure après 1830. Elle constate, avec une regrettable vérité, combien, après un brillant renouveau, cet art, jadis si brillant, a subi tout à coup un déclin néfaste, un peu à cause du manque d'initiative de nos artistes, mais beaucoup à cause de l'abandon où l'ont laissé les pouvoirs publics. Aujourd'hui, la prédiction par quoi Hymans terminait son article, « la fin irrévocable de l'art de la gravure en Belgique », s'est, hélas! réalisée.

Pour cette même Société, il fit, en 1898 et en 1900, l'*Histoire de la Lithographie en Belgique.* Ce sujet lui tenait à cœur, plus encore que tous les autres. Il l'avait

(1) *Repertorium für Kunstwissenschaft.*

(2) *Grundriss des Kunstgeschichte.*

(3) *Chronik für Vervielfältigende Kunst,* 1901.

vécu lui-même. Les renseignements qu'il y donne sur ses contemporains sont d'autant plus précieux que lui seul pouvait les posséder et qu'on les chercherait peut-être vainement ailleurs. Il reprit encore et développa son sujet dans la *Revue universelle des Arts*, à propos d'un article de M. Henri de Laborde. Celui-ci avait méconnu l'importance de la lithographie et l'avait considérée comme un art inférieur relativement à la gravure; il la défendit avec une ardeur reconnaissante. Pauvre lithographie! Hymans, qui l'avait tant aimée, dut constater lui-même sa déchéance et puis sa mort. Cette mort aura précédé celle de la gravure. La photographie les a tuées toutes deux. Et cependant Hymans se fait encore quelque illusion : il entrevoit le jour où l'on sera las des procédés mécaniques, et où l'on voudra en revenir à des moyens d'interprétation plus artistiques... Qui sait?... Mais on ne réveille pas les morts. Hymans ne se dissimulait pas, en fin de compte, combien son rêve était peu raisonnable...

A la revue viennoise encore, il adressait l'*Histoire de la Gravure à l'eau-forte en Belgique* pendant la période contemporaine. Sur les destinées de l'eau-forte, il n'osa point formuler d'aussi décourageantes prophéties. L'eau-forte, plus personnelle, possède plus de vitalité. Mais, tout de même, il n'avait pas confiance. « Il est à craindre, dit-il, qu'entrant en contact avec la foule, elle perde le plus grand de ses charmes : l'intimité. » Ses craintes, cette fois, étaient exagérées; l'eau-forte ne périra point de sitôt, précisément parce qu'étant trop au-dessus de la foule, elle lui est plus inaccessible.

* * *

Le *Livre des Peintres* de Karel Van Mander, publié à

Paris (librairie de l'*Art*) en 1884-1885, assura définitivement l'autorité d'Henri Hymans. C'était la première traduction française du texte flamand du *Schilderbook*, relatif aux peintres flamands et hollandais, ainsi qu'à quelques peintres allemands et français, et le fruit de vingt années d'études et de recherches. L'apparition de ces deux gros volumes furent une sorte de révélation, le texte de Van Mander étant fort difficile à comprendre, même pour des Flamands, et inaccessible à tous les autres. Hymans l'enrichit de nombreuses notes et de précieux commentaires. Le succès en fut considérable. Deux éditions furent écoulées rapidement, et toutes les grandes revues artistiques de l'étranger en firent d'enthousiastes éloges. La *Gazette des Beaux-Arts* sollicita la collaboration de l'auteur; l'Institut de France l'élut correspondant, et l'année suivante il fut nommé professeur à l'Institut supérieur des Beaux-Arts d'Anvers.

Il n'avait pas fallu bien longtemps, on le voit, pour que la notoriété d'Hymans dans le monde de l'érudition universelle atteignît celle de plus d'un savant renommé, vieilli sous le harnais. Paul Mantz, qui publiait à cette époque, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, ses remarquables articles sur Rubens, vint un jour à Bruxelles et se rendit au cabinet des estampes. Hymans était là, et le reçut. — « Je désirerais, dit l'écrivain français, voir M. Hymans. » — « C'est moi, monsieur... » — « Pardon, insista Paul Mantz, je désirerais voir M. Hymans, l'auteur du *Van Mander*... » — « Mais oui, monsieur, c'est lui-même... » Paul Mantz s'arrêta, stupéfait. — « Comment! s'écria-t-il, vous, c'est vous, un jeune homme, qui avez fait ce grand travail?... Je croyais trouver un vieillard!... »

Hymans, s'il n'était pas un vieillard, n'était cependant plus tout à fait un jeune homme : il avait 48 ans. Mais il paraissait très jeune, et il parut tel d'ailleurs jusqu'à la fin de sa vie, n'ayant point les allures rébarbatives et traditionnelles qu'on se plaît à trouver, à tort ou à raison, chez les hommes de science qui ne rendent pas la science aimable.

De cet ouvrage de bénédictin, Paul Mantz fit, dans la *Gazette des Beaux-Arts,* la plus juste louange. Le service que la traduction du *Livre des Peintres* rendait aux historiens de l'art, pour la plupart desquels ce livre était resté jusqu'alors indéchiffrable, se doublait, en effet, de l'intérêt qu'y ajoutaient les commentaires du traducteur, aussi étendus que les biographies mêmes de l'auteur original... « Van Mander ne pouvait tout savoir, dit Paul Mantz, et ses récits présentent fatalement plus d'une erreur et plus d'une lacune. M. Hymans les répare et les corrige... Et ses commentaires ont quelquefois l'importance d'une notice nouvelle, ou largement renouvelée. Dans la pensée du savant annotateur, cet appendice est destiné à abriter et à recueillir tous les faits que l'historien original n'a point connus. Pour la plupart des artistes, la provision des détails ignorés est considérable. Et, en effet, M. Hymans n'est pas seul à travailler à la récolte. On dirait que le cabinet de travail du conservateur des estampes de Bruxelles est un lieu d'asile où se donnent rendez-vous toutes les découvertes de l'Europe érudite. M. Hymans est aussi bien informé que le brave Van Mander aurait voulu l'être. Il ne connaît pas seulement les faits inédits que mettent en lumière les chercheurs belges, toujours ardents à dépouiller leurs

archives : il surveille activement les fouilles qui s'opèrent en Hollande, en Angleterre, en France, en Allemagne; et il a dans la main et dans la mémoire tant de rectifications précieuses, tant de notes inespérées, que tel de ses commentaires, artistement disposés autour du texte de l'historien de 1604, présente à l'œil l'aspect de ces plats de haute cuisine où la sauce est tellement savante qu'elle fait oublier le poisson. »

Et, de fait, la sauce d'Henri Hymans fut, dans l'occurrence, aussi prisée des gourmets que le poisson de Van Mander. Certains historiens de l'art, adroits compilateurs, ne se sont pas fait faute d'y tremper les doigts et d'y puiser même très largement pour en arroser leurs propres travaux, sans prendre souci, évidemment, d'avouer leurs « emprunts » Ces façons-là sont coutumières; elles sont la rançon du succès.

En 1893, Henri Hymans entreprend le troisième des grands ouvrages auxquels il consacra le meilleur de ses forces. Reprenant un des chapitres de son *Histoire de la Gravure dans l'école de Rubens*, il écrit le *Catalogue raisonné de l'Œuvre de Lucas Vosterman* (1), précédé d'une notice sur la vie et les ouvrages du célèbre graveur, qui constitue à elle seule un travail important. Bien des détails de la carrière de Lucas Vosterman étaient restés obscurs jusque-là, et certains biographes s'étaient complu à des relations dont la fantaisie touchait à l'effronterie. Hymans, sans avoir la prétention de faire sur tout

(1) Un vol., grand in-8°, illustré. Bruxelles, Bruylant Christophe et Cie.

cela pleine lumière, rend à l'admirable interprète des œuvres de Rubens et de Van Dyck la place qui lui revient et l'hommage qu'il mérite. Vosterman fut mieux qu'un simple traducteur : la souplesse de son burin, son extrême variété d'expression, et surtout son exemple, font de lui un collaborateur des maitres, voire un véritable créateur. Le nombre des pièces qu'il grava se monte à 225; Henri Hymans, qui avait eu la patience d'aller les étudier lui-même dans les principaux cabinets de l'Europe, en dresse un catalogue où chacune d'elles est décrite minutieusement, avec toutes les indications de nature à renseigner l'historien et le collectionneur sur ses origines, les états, copies et répliques qui en existent, sa plus ou moins grande rareté, etc. Le tout se complète de tables facilitant les recherches et mettant de l'ordre dans ce travail de bénédictin.

Il arriva à Hymans, à propos de ce livre, une assez bizarre aventure, qu'il a contée lui-même. Le volume, qui lui avait coûté fort cher à faire imprimer (les éditeurs belges n'étaient pas, à cette époque, plus accueillants aux auteurs qu'aujourd'hui), était lancé quand il découvrit dans le catalogue de la vente d'un peintre gantois, Isidore Van Imschoot, un paquet de lettres de Rubens. Vérification faite, il se trouva que ces lettres, que la Bibliothèque royale s'était empressée d'acquérir, apportaient la solution de presque tous les problèmes posés dans son travail au point de vue des rapports de Rubens avec Vosterman; et elles confirmaient toutes ses hypothèses. Hymans les fit imprimer, comme appendice à son volume. Cela lui coûta très cher encore, mais aida utilement à la vente de l'ouvrage.

Puis enfin, voici paraître, en 1910, le beau livre consacré à *Antonio Moro, son OEuvre et son Temps* [1], non moins précieux au point de vue historique et critique. Il n'existait aucune monographie de cet admirable artiste, un peu mystérieux, qui, né à Utrecht et ayant habité la Belgique, — les Pays-Bas avant les troubles, — appartient en somme aux deux pays. Seul Karel Van Mander, qui l'avait connu personnellement, en avait parlé avec quelque détail dans son *Livre des Peintres*. C'est sans doute ce qui donna l'idée à Hymans d'écrire à ce sujet un ouvrage définitif. L'entreprise lui coûta certainement beaucoup de peine, mais le résultat en fut remarquable. La physionomie d'Antonio Moro (Anthony Mor) est étudiée avec une rare sagacité, et son œuvre décrite et commentée de la façon la plus judicieuse. Les portraits de Moro ont été dispersés dans toute l'Europe; ses plus célèbres sont à Madrid et en Angleterre; il y en a aussi en Italie, à Saint-Pétersbourg, à Parme, à Bruxelles, en Allemagne; Hymans explique toutes leurs pérégrinations, les identifie avec leurs modèles et suit les traces de ceux-ci à travers l'histoire. C'est un tableau vivant et coloré de la crise poignante dont souffrit au XVIe siècle l'art néerlandais, attiré vers les contrées méridionales par une force attractive irrésistible, subissant des influences, en exerçant à son tour, et laissant partout, sur son passage, un sillon lumineux. Et c'est aussi l'apothéose d'un des plus beaux portraitistes qui

(1) Un vol. in-4°, illustré de nombreuses reproductions. Bruxelles, G. Van Oest et Cie.

furent, l'égal parfois des plus grands, d'Holbein, qu'il semble continuer en le rajeunissant, du Titien, de Van Dyck et de Vélasquez. Celui qui peignit le portrait de Marie Tudor, qui est à Madrid, et du jeune Alexandre Farnèse (à Parme) ne doit craindre aucune comparaison.

Si le destin lui avait accordé quelques années encore, Hymans aurait probablement ajouté à ces solides constructions de science et d'art un monument encore, que nul peut-être n'eût été capable d'édifier comme lui : un livre sur Antoine Van Dyck. Depuis longtemps, on le sollicitait de l'écrire; il y était préparé par de nombreuses études : une notice publiée en 1888 dans l'*Encyclopedia Britannica;* un article sur les *Dernières années de Van Dyck*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, en 1887 ; une note sur Van Dyck dans *Das Museum*, en 1896, puis encore, en 1899, à propos de l'Exposition des œuvres de Van Dyck à Anvers, deux articles dans la *Gazette des Beaux-Arts* (t. XXII, pp. 226 et 320), et des notes dans les *Annales de l'Académie d'Archéologie* (p. 400). Malheureusement, il ne se sentit plus la force d'entreprendre une si lourde besogne. A tous ceux qui insistaient auprès de lui pour l'y décider, il répondait, non sans mélancolie :

— « Il est trop tard ! ».

* * *

Autour de ces beaux livres où le glorieux passé de notre histoire artistique brille d'une lumière souveraine, d'innombrables études, sur des points obscurs ou douteux, sur des maitres peu connus, sur des œuvres discutées, s'accumulaient peu à peu. Hymans avait à

peine vingt-cinq ans qu'il publiait dans les revues artistiques force notes intéressantes : sur les tableaux du Musée royal de Belgique, sur Jonas Snyderhoef, sur Corneille Cels, sur J.-B. Vander Hulst, sur Albert Dürer et Lucas de Leyde, sur Quentin Metsys, etc. Il étendait sa curieuse investigation, son avidité à connaître, son ardeur à faire partager son admiration et à faire goûter aux autres le fruit de ses recherches, sur tous les domaines de l'art, à toutes les époques. Et, ainsi que nous l'avons dit plus haut, c'est le siècle de Rubens, et Rubens lui-même, et ses gravures, qui depuis ses debuts fixèrent particulièrement son ardente attention, pour s'épanouir dans son mémoire couronné par l'Académie. Les *Bulletins de l'Académie d'Archéologie* et des *Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, la grande revue française, *L'Art*, puis, dès 1884 et 1886, les *Bulletins de l'Académie de Belgique* et la *Gazette des Beaux-Arts* de Paris sont remplis d'articles et de communications, dont presque toujours quelque découverte ou quelque aperçu ingénieux, présenté d'une plume alerte et convaincue, constitue l'intérêt et la nouveauté. C'est là surtout qu'Hymans versa sans compter les trésors de son activité fiévreuse et enthousiaste. Toutes les revues artistiques de l'étranger, les revues allemandes principalement, sollicitèrent sa collaboration et, l'ayant obtenue, en étaient justement fières. A la *Gazette des Beaux-Arts*, cette collaboration ne dura pas moins de vingt-cinq ans. Elle commença le 1er février 1886; et ne cessa qu'avec sa vie. Nouvelles du monde des Arts, comptes rendus d'expositions, de livres et de revues, chroniques des Musées, monographies d'artistes célèbres se succédaient sans interruption.

En 1888, c'est une longue étude sur Quentin Metsys; en 1890-1891, une autre sur Pierre Breughel le Vieux. En 1894, il envoie à la *Gazette* d'intéressantes lettres sur le Musée du Prado et sur *Quelques œuvres conservées en Espagne*; en 1895, il parle de l'Exposition d'art ancien à Utrecht; en 1899, il écrit deux articles sur l'Exposition Van Dyck à Anvers; en 1902, il analyse l'Exposition des Primitifs de Bruges; en 1905, il parle des tableaux anciens et modernes exposés à Liége et des œuvres de Jordaens exposées à Anvers. En 1907, c'est encore à Bruges et à l'Exposition de la Toison d'Or qu'il consacre une importante relation ; et c'est alors qu'il cherche le premier à fixer la personnalité énigmatique du maître de Flémalle, à propos d'un triptyque appartenant à la comtesse de Mérode. Depuis, il reviendra plus d'une fois sur les rares mérites de ce peintre inconnu, que la science s'évertue à identifier. Son dernier article, qui date de novembre 1911, parle des Expositions d'art ancien organisées à Charleroi, à Malines et à Tournai.

A l'Académie d'Archéologie d'Anvers, Hymans a fourni de nombreuses contributions : sur le peintre anversois Ambroise Bosschaert (1543-s614), sur Jacques Blondeau, un graveur du XVIIe siècle, sur l'école de gravure au XVIe siècle, etc., etc., sans compter maints sujets moins graves, où son érudition parfois s'agrémente d'une souriante fantaisie.

Mais c'est à l'Académie de Belgique que sa merveilleuse facilité de travail s'exerça peut-être le plus brillamment. D'innombrables notes sur des maîtres et des œuvres anciennes de tout genre, des rapports plus nombreux encore, des discours prononcés aux funérailles

de membres décédés de la Classe des beaux-arts, plusieurs notices pour les *Annuaires* et une infinité de notices pour la Biographie nationale (deux cent quarante-six) résument sa contribution personnelle à nos travaux.

* * *

Cette contribution, il nous est permis de l'apprécier non seulement dans une dépense continuelle, journalière, dirais-je, d'érudition et de labeur opiniâtre, d'autant plus louable qu'elle s'accompagnait le plus souvent d'un dévouement modeste et sans gloire, mais aussi dans quelques manifestations plus extérieures d'un esprit vif et clairvoyant, susceptible de tant de vibrations généreuses. A deux reprises, Hymans, directeur de la Classe des beaux-arts, prononça, en séance publique, le discours d'usage. En 1891, il avait pris pour sujet le *Portrait*; en 1909, il parla de la *Tradition en art au contact de l'évolution moderne*. Dans ces deux discours, il exprima des idées qui, par leur libre justesse, pouvaient paraître surprenantes de la part d'un homme en contact presque permanent avec le passé. Dans ce dernier, tout en exaltant le respect de la tradition, qui nous fait « profiter des découvertes de nos devanciers *pour les surpasser* », il ne craignait pas de clouer au pilori les critiques peu préparés qui jadis bafouèrent des artistes aujourd'hui réputés admirables. Et il en tirait des conclusions actuelles : « Rien n'est plus attristant, disait-il, que de songer à la condamnation sans merci de formes ou de conceptions envisagées comme allant à l'encontre des règles du « bon goût », chose instable s'il en fût par

essence ». Et il citait l'exemple d'un artiste méconnu, Hercule Seghers, qui mourut, en 1640, dans la plus affreuse misère. Il avait trouvé par son génie l'art de reproduire sur toile des paysages en couleur; mais personne ne les lui achetait; ses estampes étaient utilisées par les marchands de beurre et de savon pour envelopper leur marchandise... Après sa mort, on se les disputa à prix d'or. Cet Hercule Seghers avait, ni plus ni moins, inventé l'eau-forte en couleurs.

« *En art comme dans tous les domaines*, conclut Henri Hymans, *les idées évoluent et, avec elles, leur forme d'expression.* » L'esthète contemporain le plus avancé ne parlerait pas autrement.

A propos du *Portrait*, il démontrait très justement que la ressemblance est un mythe, « une chose essentiellement relative et sujette à des variations sans nombre ». Au peintre David, qui priait Bonaparte de poser pour son portrait, après Marengo, pour qu'il fût ressemblant, Bonaparte répondit :

— « Ressemblant ! Mais la ressemblance consiste-t-elle seulement dans l'exactitude des traits, des détails, d'un pois sur le nez, par exemple? C'est la physionomie, le caractère de l'homme qu'il faut peindre ».

Et comme David insistait, le premier consul répliqua :

— « Alexandre a-t-il jamais posé pour Apelle? Personne aujourd'hui ne s'informe si les portraits des grands hommes sont ressemblants; il suffit que leur génie y vive ».

Bonaparte refusa donc de poser pour David, constatait Hymans... Mais son portrait est au Louvre, et il est légendaire.

Le mémoire qu'il adressa en 1883 — anonymement [1] — à l'Académie, dont il faisait partie comme membre correspondant, en réponse à une question de concours sur le « Réalisme », n'est pas moins caractéristique. La Classe des beaux-arts avait rédigé la question comme suit : *Définir le réalisme et indiquer son influence sur la peinture contemporaine.* Elle reçut, en réponse, deux manuscrits, dont les rapporteurs, Slingeneyer, Fétis et Stallaert, firent grand éloge, pour arriver cependant à proposer le prix seulement pour celui d'Henri Hymans, qui, selon eux, avait « le mieux saisi la véritable portée de la question ».

A vrai dire, cette question, telle qu'elle avait été rédigée par l'Académie, reposait sur un malentendu. Par réalisme, l'Académie, se faisant l'écho de polémiques vieilles déjà d'une trentaine d'années, entendait cette soi-disant doctrine dans le sens équivoque qu'avait accepté de lui donner Courbet, par on ne sait quel esprit de révolte contre l'art conventionnellement académique, pour effrayer les « philistins » et se faire une réclame de leur effroi et de leur colère. « Le réalisme, avait-il dit, en 1855, au Congrès d'Anvers, est la négation de l'idéal ». On n'avait pas manqué de traduire ce mot d'*idéal* par beauté, imagination, distinction, émotion, alors que, bien certainement ce que Courbet reniait avec éclat, et

(1) Ce mémoire fut couronné, mais Henri Hymans ne put en toucher le prix, l'enveloppe cachetée qui accompagnait son manuscrit ne renfermant qu'un billet blanc. Il s'en déclara, en séance, l'auteur; mais le règlement était formel.

non sans raison, c'était le faux idéal des néo-classiques et des romantiques, c'était le bagage suranné de recettes et de formules par quoi, pendant trop longtemps, la peinture avait remplacé le sentiment sincère de la nature. On chargea le « réalisme » de tous les crimes, que les rapporteurs de l'Académie formulèrent ainsi : ne s'inspirer que de ce qui est trivial et laid, ne considérer dans une œuvre que « l'exécution », interdire à l'artiste « tout le développement de son intelligence et toute instruction », bref, assimiler le rôle de la peinture à celui de la simple photographie (1). En provoquant la critique à condamner un système qu'elle considérait comme un véritable mouvement « révolutionnaire », la Classe des beaux-arts était animée des meilleures intentions : il s'agissait pour elle de faire œuvre de contre-propagande et d'arrêter les ravages d'un fléau qui, dans sa pensée, avait déjà produit en Belgique, disait un des rapporteurs, « des effets désolants ».

Les réponses qu'elle reçut à la question posée ne furent pas sans la surprendre un peu. L'auteur du mémoire non couronné avait très franchement essayé de dissiper le malentendu, rappelant que « rien n'est nouveau sous le soleil » (c'étaient les termes mêmes de sa devise) et que le réalisme, bien loin d'avoir été inventé par l'école de Courbet, existait de tout temps et avait servi notamment la gloire de nos grands maîtres flamands. Un des rapporteurs para ce coup droit en objectant que le réalisme des maîtres anciens était « un

(1) Voy. *Bulletins* de l'Académie, 1883, pp. 344 et suiv.

réalisme accidentel » et celui de Courbet un « système »; que le premier existait « comme une forme possible », et le second comme « une forme obligatoire ». Je craindrais de manquer de respect à la mémoire de ce vénérable confrère en insistant sur ce que cette distinction avait de téméraire... Un autre avoua de bonne grâce, un peu malicieusement, que le réalisme pouvait très bien, à la rigueur, être synonyme de naturalisme... Et c'est bien cela, en effet, qu'il fallait dire pour dissiper le malentendu. Le jour où, quelques années plus tard, la critique remplaça le mot de réalisme par celui de naturalisme, l'équivoque cessa, et la guerre avec elle : on ne s'était battu, en somme, que pour une enseigne! Ce que les « révolutionnaires » voulaient, c'était, simplement « faire de l'art vivant », s'inspirer de la réalité de la nature, de la vie, la traduire sincèrement, la regarder avec leurs yeux et l'interpréter avec leur âme. Il n'y avait là rien de très alarmant. S'y efforçât-il, l'artiste pourrait-il jamais faire que son œuvre ne soit pas l'écho fidèle de lui-même? Et n'était-ce pas une aberration de croire que la main d'un artiste, conduite par son cerveau, puisse se borner à n'être qu'un simple instrument mécanique comme la photographie?

Les crimes dont le romantisme chargeait le réalisme étaient exactement les mêmes que ceux dont les classiques, trente ans auparavant, avaient chargé le romantisme. « Le romantisme, disait en 1827 le *Journal des Artistes*, est une école qui a résolu de détrôner le Beau, de substituer la nature commune à la nature choisie, de mettre des à peu près de forme et de couleur à la place de l'imitation exacte des objets, enfin de remplacer la

noblesse et le caractère par l'ignoble... » Ne croirait-on pas entendre Victor Joly, appelant les œuvres de Courbet et de De Groux — le sentimental de Groux ! — « des cauchemars artistiques, peints avec un balai de gadouard ayant pour palette le pavé fangeux du ruisseau ou les parois fétides d'une tinette marquée au chiffre de M. Domange ! » Et encore : « Le réalisme, c'est-à-dire le culte du laid, de l'ignoble, du tortu, du goitreux, du cagou, du truand, de la guenille graisseuse et purulente, de la peau squameuse, de la chevelure non défréchie ; le réalisme, c'est-à-dire l'exclusion de l'âme au profit des instincts de la bête, l'extinction de l'étincelle divine sur la figure humaine au profit des livides lueurs du crétinisme et de l'abrutissement des gâteux... »

Le fougueux critique oubliait-il que Vélasquez avait représenté, lui aussi, des personnages laids et tortus, des nains et des fous de cour, et que ce sont des chefs-d'œuvre ; que le suave Murillo n'avait pas craint de peindre des mendiants pouilleux, et que le musée de Madrid, où sont ces œuvres admirables, possède aussi un portrait d'Holbein qui immortalise, au milieu d'un visage sans beauté, un nez gigantesque et monstrueux ? Et que penser de tant d'autres chefs-d'œuvre de nos glorieux maîtres flamands, accusés, eux aussi, de leur temps, notamment par leur fidèle historien Karel Van Mander, de s'inspirer de la « nature vulgaire » (1)?... Non, décidément, il n'est rien de nouveau sous le soleil.

Henri Hymans aurait pu répondre cela ; et, bien certai-

(2) Voy. *Antonio Moro*, par HENRI HYMANS, p. 3.

nement, il y songea. Il le fit comprendre du moins, avec ménagements et infiniment d'habileté. Il tourna la difficulté en se plaçant sur le terrain de l'objectivité et en évitant avec soin de donner à son mémoire les allures d'un réquisitoire, que l'Académie eût peut-être désiré. Il constata très franchement que l'accord était « loin d'être établi sur la signification du mouvement réaliste ». C'était mettre tout de suite le doigt sur la plaie et indiquer l'équivoque... Mais il n'eut garde d'insister. Il fit l'historique du mouvement réaliste de Courbet, il analysa loyalement ses œuvres, reconnut ses « incontestables qualités », fit le départ de ses faiblesses et de ses mérites, recueillit les critiques et les louanges, celles qui étaient justes et celles qui étaient excessives, et ignora résolument les diatribes et les injures du genre de celles dont nous avons donné plus haut de plaisants exemples. Puis, il entra dans d'intéressantes digressions, toucha quelques mots, en passant, du « réalisme hollandais », sans s'y arrêter non plus, bien que ce fût là peut-être le côté intéressant de la question, celui où il eût pu exprimer sa pensée intime d'admirateur fervent des vieux maîtres, critiqua le trop grand nombre d'expositions, qui gâtaient les artistes, dit quelques mots de la photographie, pour être complet, parla de l'enseignement, qui devrait élever l'esprit et le cœur des jeunes artistes, et termina par un généreux *sursum corda* en faveur de la « grande peinture »... Ceci était sans aucun doute, pour l'Académie, le nœud de l'affaire, et ce qui avait vraiment éveillé ses alarmes. Le réalisme, disait-on, faisait la guerre à la peinture d'histoire : il fallait sauver celle-ci à tout prix. Hymans ne lui refusa point son appui. Et

ainsi il mit tout le monde d'accord. Courbet fut un « maître peintre », déclara-t-il avec Eugène Véron; mais, si vigoureuse que soit sa peinture, « il y a d'autres exigences à satisfaire, que le grand Art doit pousser très au delà pour répondre à sa destination sociale ». Le grand Art s'accommodait volontiers alors de grands mots.

Une des études les plus développées qu'Hymans ait écrites pour l'étranger est celle que publia, à Leipzig, en 1906, l'éditeur Seemann, sur l'*Art belge moderne au XIXe siècle*. Elle a l'importance d'un volume. Il n'en est guère, sur la matière, même les études de Camille Lemonnier, qui traite avec plus de détails l'histoire de notre art contemporain dans ses diverses manifestations. Elle est divisée en vingt-deux chapitres, caractérisant avec justesse et impartialité l'évolution de la peinture, de la sculpture et de l'architecture en Belgique pendant plus de cent ans. On ne pourrait leur reprocher qu'une abondance de rapprochements, parfois hasardés, avec l'art allemand et une déférence excessive pour les critiques d'outre-Rhin, appelés en témoignage en de multiples citations. Mais, l'étude étant destinée au public d'Allemagne, il importait, évidemment, en l'instruisant, de le flatter un peu...

Hymans concluait par ces mots : « La plus chaleureuse admiration de l'œuvre du passé ne doit contrarier en rien la préoccupation de l'avenir ».

Rien ne pourrait mieux prouver la libre clairvoyance de son esprit et la largeur de ses idées.

***

Notre tâche ne serait pas complète si, après avoir

rappelé ce que fut le savant et l'artiste, nous ne disions un mot de ce que fut l'homme. Dans une courte allocution prononcée à l'Académie, au lendemain de la mort d'Henri Hymans, frappé, presque sans souffrances, dans la fièvre de son vertigineux labeur, celui qui écrit ces lignes disait : « Ce qu'il nous plait de louer dans tout cela, ce n'est pas seulement la valeur des documents mis en œuvre, la clarté, l'ordre, la méthode qui présidaient aux travaux de notre regretté confrère; ce sont aussi ces qualités non moins précieuses, qu'il possédait au suprême degré : l'enthousiasme et la conviction. Une ardeur juvénile animait son esprit, vif, combatif, d'une extrême franchise et, avec cela, toujours aimable et bienveillant. Il avait le don de créer autour de lui de la vie. Les idées qui lui étaient chères, il les défendait avec la ténacité que l'on met à défendre ce que l'on aime et ce que l'on veut faire aimer. Et ce qu'il aimait par-dessus tout, c'était la vérité, — et c'était aussi la Beauté. Sa science n'était ni sèche ni étroite; elle s'éclairait de philosophie et de sensibilité, sans quoi la science — qui, certes, selon la propre expression d'Hymans, n'a pas la versatilité et les caprices des foules — est cependant stérile, le plus souvent. Un goût épuré guidait ce cerveau organisé et précis. Dans ce corps délicat et nerveux palpitait un cœur d'artiste.

» Enfin, Hymans n'eût pas été ce qu'il fut, avec tant de mérites, s'il n'avait eu un autre mérite encore : la modestie. Comme les hommes vraiment supérieurs, il ne cherchait qu'en lui-même la récompense de ses efforts. Les vains bruits de la réclame lui faisaient horreur; l'amitié sincère et désintéressée de ses amis faisait toute

sa joie. Il nous en a donné une preuve dernière en exprimant le désir que, sur son cercueil, aucun discours ne fût prononcé... »

Son autorité, sa compétence universellement reconnues, lui avaient valu des admirations sincères et les marques de respect les plus touchantes. La plupart de ces admirations étaient devenues bientôt de solides amitiés, ainsi que l'établit la correspondance énorme qu'il ne cessa d'entretenir avec les savants de France, d'Angleterre et d'Allemagne. Ceux-ci se plaisaient à le consulter et ne craignaient même pas, à l'occasion, de s'éclairer de ses lumières. Il ne refusa jamais à personne un avis ou d'utiles renseignements. Cette générosité qu'il mettait à aider quiconque venait à lui lui attira même parfois de pénibles surprises : on s'appropriait ses recherches sans vergogne. C'est ainsi que son *Histoire de la Gravure* fut pillée congrûment par un Allemand du nom d'Adolphe Rosenberg, et son *Van Mander* par un autre, nommé Floerke... Bon sang ne peut mentir.

Mais ces petites avanies étaient largement compensées par l'affection et la reconnaissance dont il était entouré. Il n'est pas de circonstance solennelle de sa vie qui ne servit de prétexte à quelque manifestation de sympathie en son honneur. Le cinquantième anniversaire de son entrée à la Bibliothèque royale fut, en 1907, célébré par une fête tout à fait cordiale. Il en fut de même lors de son jubilé de cinquante ans de professorat à l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers, et lorsque, après avoir été pendant quatorze ans secrétaire de la Société royale des Aquarellistes, il dut cesser ces fonctions, qu'il avait remplies avec le plus complet désintéressement : un magnifique

album, contenant des dessins de tous les membres de la Société, lui fut offert en témoignage de gratitude. Cet album a été donné par sa veuve au Musée d'Anvers.

Puis, sa plus grande joie était de voyager... Voyager, pour lui, n'était-ce pas travailler? Mais quel travail, toujours divers, toujours nouveau, toujours vivant! Avec sa chère compagne, dont l'intelligence était comme le miroir de la sienne et qui fut, pendant toute sa vie, son plus précieux soutien moral et sa plus fidèle collaboratrice, il visitait les moindres musées; ils y entraient le matin pour n'en sortir que le soir, éreintés, fourbus, le cerveau ébloui, bourré d'idées fécondes, et riches de trésors à lancer dans le monde... Ils visitèrent ainsi presque toutes les villes d'Europe, toutes celles où quelque œuvre intéressante à étudier ou à découvrir les sollicitait. Et, après les villes étrangères, ils visitèrent les grandes villes belges, qu'un éditeur de Paris avait chargé Hymans de décrire et de raconter, pour la collection des *Villes d'art célèbres*. Certes, Hymans les connaissait déjà à fond; mais que de documents, ignorés ou non, à rassembler, à faire connaître, et que de souvenirs à évoquer! Il nous donna ainsi, sous la forme de petits volumes charmants, Bruges, Ypres, Gand, Tournai et Bruxelles. Il allait y ajouter Anvers; mais la mort ne lui laissa pas le temps de l'achever.

Henri Hymans fut aussi un homme de cœur, sensible et compatissant. La Caisse centrale des Artistes belges, de l'Académie, dont il était le secrétaire, n'a pas oublié avec quel zèle et quel dévouement il se faisait l'interprète et le défenseur des infortunés qui venaient l'implorer.

Après sa mort, la ville d'Anvers, où il naquit, commanda son buste au sculpteur Jules Anthone. Le buste se trouve, avec un médaillon en bronze par Godefroid De Vreese, dans une petite salle du Musée consacrée spécialement à Henri Hymans et où l'on a placé également, dans une vitrine, l'album des Aquarellistes. Le Musée de Bruxelles possède une réplique du buste et du médaillon.

LUCIEN SOLVAY.

BIBLIOGRAPHIE.

TRAVAUX ACADÉMIQUES.

Mémoires.

La Gravure dans l'École de Rubens. (*Mém. cour. et mém. des sav. étr.*, t. XLII. 1879, in-4°.)

Le Réalisme; son influence sur la peinture contemporaine. (*Mém. cour. et mém. des sav. étr.*, t. XLV, 1881.)

Bulletins (3e série).

Marin le Zélandais, dit de Rommerswael. (T. VII, 1883, p. 211.)

Sur le portrait de Bernard Van Orley, peint par Albert Dürer en 1521. (T. VIII, 1884, p. 470.)

La Grand'Mère de Van Dyck. (Ibid., p. 586.)

Notice sur le travail de M. D. Van de Casteele : *Les grès cérames de Namur*. (T. X, 1885, p. 382.)

Notice sur le travail de M. J. Grand-Carteret : *La Caricature en Allemagne, en Autriche, en Suisse.* (Ibid., p. 462.)

Discours prononcé aux funérailles de Jos. Geefs, au nom de la Classe des beaux-arts. (Ibid., p. 471.)

Notice sur le travail de M. A. Bertolotti : *Giunte agli Artisti Belgi ed Olandesi in Roma, negli secoli XVI e XVII*. (Ibid., p. 674.)

Concours pour le prix de Stassart; 5e période (1875-1880). Rapport fait à la Classe des lettres, comme troisième commissaire. (T. XI, 1886, p. 483.)

Rapport fait à la Classe des beaux-arts sur le mémoire de M. Henri Évrard : *Sur la situation de l'Art en France.* (T. XI, 1886, p. 451.)

Notice sur le livre de Max Lehrs : *Der Meister mit den Banderollen. Ein Beitrag zu Geschichte des ältesten Kupferstiches in Deutschland.* (T. XII, 1886, p. 719.)

Une visite chez Rubens, racontée par un contemporain. (T. XIII, 1887, p. 150.)

Rapport fait à la Classe des lettres sur le mémoire de concours : *David Teniers.* (T. XV, 1888, p. 805.)

David Teniers, le Jeune (1610-1690). (T. XVI. 1888, p, 282.)

Le lieu de naissance de Memling. (T. XVII, 1889, p. 116.)

Note sur le travail de l'abbé G. Van den Gheyn : *Les Caveaux polychromés en Flandre.* (Ibid., p. 472.)

Note sur la brochure du R. P. Dussart : *Le dernier manuscrit de l'historien Jacques de Meyere.* (T. XVIII, 1889, p. 426.)

Rapport sur le mémoire de concours : *Sur les causes de la décadence de la Gravure en taille-douce.* (Ibid., p. 439.)

Sur un tableau de Rubens attribué au Titien. (T. XXI, 1891, p. 295.)

Discours prononcé aux funérailles de M. Jos. Ducaju. (T. XXII, 1891, p. 174.)

Discours prononcé aux funérailles de M. Jean Rousseau. (Ibid., p. 549.)

Du Portrait, discours prononcé comme directeur de la Classe des beaux-arts. (Ibid , p. 301.)

Concours pour le prix de Stassart. Rapport fait à la Classe des lettres. comme premier commissaire, sur le mémoire sur *Lambert Lombard*. (T. XXIII, 1892, p. 594.)

Rapport fait au nom de la Commission des Prix de Rome, sur quelques observations présentées à la Chambre des Représentants au cours de la discussion du budget de l'Intérieur de 1891. (Ibid., p. 299.)

Un voyage artistique de Rubens ignoré. (T. XXIV, 1802, p. 402.)

Rapport sur les mémoires de concours : *Du rôle de la Gravure en taille-douce*. (T. XXVI, 1893, p. 379.)

Quatre lettres inédites de Rubens. (T. XXVIII, 1894, p. 170.)

Note sur la publication faite par M. E. Michel : *Une lettre inédite de Rubens*. (Ibid., p. 968.)

Note sur le travail de M. Albert Jacquot : *Claude Deruet, peintre et graveur lorrain*. (T. XXIX, 1895, p. 562.)

Note sur la notice de M. le comte de Marsy : *Jean d'Ockeghem*. (T. XXX. 1895, p. 386.)

Note sur le livre de MM. Arm. Heims et Paul Bergmans : *Olivier de Castille, roman de chevalerie, d'après un manuscrit du XVe siècle*. (T. XXXI, 1896, p. 63.)

Note sur le travail de M. Albert Jacquot : *Les Médard, luthiers lorrains*. (Ibid., p. 316.)

Note sur le livre de M. le Dr Max Lehrs : *Der Meister. ein Kupferstecher der Zeit Carls des Kühnen*. (Ibid., p. 416.)

Note sur les livres de M. Natalis Rondot : *Les Graveurs sur bois et les Imprimeurs à Lyon au XVe siècle; les Médailleurs lyonnais : les Graveurs d'estampes à Lyon au XVIIe siècle; les Relieurs de livres à Lyon du XIVe au XVIIe siècle.* (T. XXXII. 1896, p. 285.)

Note sur le livre de M. le Dr Joseph Neuwirth : *Forschungen zur Kunstgeschichte Böhmens.* (T. XXXIII, 1897, p. 140.)

Note sur le travail de M. Albert Jacquot : *Le Peintre lorrain Claude Jacquard,* suivi de *Un Protecteur des Arts : le prince Charles Alexandre de Lorraine.* (Ibid., p. 262.)

Rapport, comme troisième commissaire, sur le mémoire du concours de 1897 : *Faire l'histoire de l'influence de l'École de David sur l'Art belge.* (T. XXXIV, 1897, p. 796.)

Rapport, comme premier commissaire, sur un mémoire de M. Victor van der Haeghen : *Sur les Documents faux relatifs aux anciens Peintres, Sculpteurs et Graveurs flamands.* (T. XXXV, 1898, p. 462.)

Note sur le travail de M. Albert Jacquot : *Les Michel, les Adam et les Clodion.* (T. XXXVI, 1898, p. 129.) — Paris, 1898.

Bulletins de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques, et de la Classe des beaux-arts.

Note sur le travail de M. Ch. Casati de Cazatis : *Études sur la première époque de l'Art français et sur les*

monuments de France les plus utiles à conserver. (1899, p. 215.) — Paris, 1899.

Note sur *Charles Eisen*, par Albert Jacquot. (1899, p. 647.) — Paris, 1899.

Rapport, comme deuxième commissaire, sur un mémoire du R. P. dom Fourier Bonnard, de l'abbaye de Beauchêne (France), sur *Hugues van der Goes*. (1899, p. 809.)

Note sur l'*Essai de Répertoire des Artistes lorrains*, par M. Albert Jacquot. (1900, p. 625.) — Paris 1900.

Rapport sur un mémoire de M. L. Maeterlinck, intitulé : *Les Ymaigiers de Tournai et Roger Van der Weyden.* (1900, p. 672.)

Deux nouveaux autographes de Rubens. (1900, p. 674.)

Note sur l'ouvrage de M. Louis Gonse : *Les Chefs-d'œuvre des Musées de France*. (1900, p. 885.) — Paris, 1900.

Rapport, comme troisième commissaire, sur un mémoire de M. L. Maeterlinck : *Une Sculpture votive tournaisienne* (15e série). (1901, p. 69.)

Note sur l'*Essai de Répertoire des Artistes lorrains* (suite). par M. Albert Jacquot. (1901, p. 802.)

Note sur le travail : *Kardinal Don Pedro-Gonzales de Mendoza und seine Stiftungen*, par M. le Dr Carl Justi, associé de l'Académie. (1901, p. 1231.) — Berlin, 1901.

Note sur la *Collection d'anciennes étoffes réunies et décrites par Mme Isabelle Errera.* (1901, p. 1231.) — Bruxelles, 1901.

Rapport, comme troisième commissaire, sur le mémoire de concours en réponse à la question : *Faire l'histoire, au point de vue artistique, de la sigillographie dans*

l'ancien comté de Flandre et l'ancien duché de Brabant. (1902, p 588.)

L'estampe de 1418 et la validité de sa date. (1903, p. 93.) – (49 pages.)

Note sur l'*Essai de Répertoire des Artistes lorrains* (5e série), par M. Albert Jacquot. (1994, p. 418.) — Paris, 1904.

Note sur les *Chefs-d'œuvre des Musées de France, Sculpture, etc.*, par M. Louis Gonse, associé de l'Académie. (1904, p. 419.) — Paris, 1904.

Rapport, comme deuxième commissaire, sur le mémoire de concours en réponse à la question : *Rechercher par quelles voies la connaissance de l'histoire des beaux-arts peut être favorisée et le sentiment artistique peut être développé par l'enseignement scolaire à tous les degrés.* (1904, p. 550.)

Note sur le *Campanile du beffroi de Gand; étude iconographique*, par M. Paul Bergmans. Gand, 1 vol. in-8°, (1905, p. 186)

Discours prononcé aux funérailles de M. Gustave Biot, membre de la Section de gravure. (1905, p. 274.)

Discours prononcé, au nom de l'Académie, à l'inauguration du Souvenir érigé, au Musée de Gand, à Paul de Vigne, membre, et Liévin de Winne. (1906, p. 47.)

Note sur l'*Essai de Répertoire des Artistes lorrains (les Orfèvres, les Joailliers, etc.)*, par Albert Jacquot. (1906, p. 492.). — Paris, 1906.

Autour d'un tableau de Rubens *(Junon et Argus)*; avec une note complémentaire de M. Max Rooses. (1907, p. 394.)

Rapport fait comme premier commissaire chargé d'apprécier le mémoire de concours en réponse à la question : *Étudier dans sa source, dans ses tendances et dans ses résultats l'enseignement des arts plastiques au XIXe siècle.* (1907, p. 677.)

Note sur Albert Jacquot : *Essai de Répertoire des Artistes lorrains (Brodeurs et Tapissiers de haute lisse).* (1907, p. 389.) — Paris, 1906.

Note sur *Les Marmion : Jehan, Simon, Mille et Colinet, peintres amiénois du XVe siècle,* par Maurice Hénault. (1908, p. 11.) – Paris, 1907.

Note sur Albert Jacquot : *Le Mobilier et les objets d'art des châteaux du roi Stanislas, duc de Lorraine.* (1908, p. 448.) — Paris, 1908.

Rapport, comme premier commissaire, sur le mémoire de concours en réponse à la question : *Étudier le sentiment de la Beauté et son évolution dans la Peinture et la Sculpture au XIXe siècle.* (1908, p. 517.)

Annuaire.

Notice sur Ferdinand de Braekeleer. Année 1885.

Notice sur Joseph Franck. Année 1888.

Notice sur Nicaise De Keyser. Année 1889.

Notice sur Alexandre Robert. Année 1895.

Biographie nationale.

Huberti (Adrien) ; Janssens (Jean-Martin); Jordaens (Jacques); Langjan (Remi); Lankrinck (Henri-Prosper); Lauwers (Balthasar); Lauwers (Conrard); Lauwers

(Jean-Jacques); Lauwers (Nicolas); Leemput (Remi); Lefebvre (Valentin); Legi (Jacques); Lemens (Balthasar); Lens (André-Corneille); Lens (Corneille); Lens (Jacques-Joseph); Lentzen (Jean-François); Le Pla (Jacques); Le Roy (Joseph-Anne-Jules); Le Roy (Pierre); Le Roy (Pierre-François); Le Roy (Pierre-François-Charles); Le Roy (Pierre-Jean-Baptiste); Lestens (Guillaume); Leyssens (Jacques); Lhérie (Ferdinand); Liere (Josse Van); Lint (Henri Van); Lint (Pierre Van); Lion (Pierre-Joseph); Lisebetten (Pierre Van); Lochom (Michel Van); Lommelin (Adrien); Londerseel (Assuérus Van); Londerseel (Jean Van); Loo (Jacques Van); Looimans; Loon (Pierre Van); Louys (Jacques); Loyer (Nicolas); Luyckx (Leux von Leuxenstein, F.); Madou (J.-B.); Mahue (Corneille); Mahue (Guillaume); Malaine (Joseph-Laurent); Maldeghem (Romain-Eug.); Mallery (Charles Van); Mallery (Philippe Van); Malo (Vincent); Mander (Charles Van) I; Mander (Charles Van) II; Mandyn (Jean); Marc Van Ghistele; Marinus-Claes zoon; Marinus (Robin); Matthyssen (Abraham); Megan (G.-E.): Melar (Adrien); Mensaert (Guillaume-Pierre); Mera (Pierre); Merica (Pierre à); Metsys (Corn.); Metsys (Jean); Metsys (Josse); Metzu (Jacques); Meulenberg (D.); Meulener (P.); Meuluwe (H. Van); Meuninxhoven; Meyssens (Corn.); Meyssens (Jean); Michau (Théobald); Millet (Francisque); Minnebroer (F.); Mirou (Ant.); Misdacq; Moens (G.); Moerenhout (J.); Mol (P. Van); Mold (J. Van); Molenaer (C. de); Molyn (P.); Mone (J.); Monnaville; Mont (D. Van der); Mont (Égide); Mor (Ant.); Morel (Nicolas); Mostaert (François); Mostaert (G.);

Nauwynck (H.); Navez (F.-J.); Negre (Math. Van); Neufchâtel (N. de); Neve (C. de); Neyts (Gilles); Nicolié (J.-C.); Noël (Julie); Noël (Paul-God.-Jos.); Nollekens (Jean); Nollekens (Jos.-François); Nollet (Dom.); Noort (Juan Van); Noterman (Emm.); Noveliers (David): Noveliers (Pierre); Noveliers (Salomon); Nuyts (D.); Nuyts (G.); O'Connell (Frédérique); Odevaere (J.-D.); Ofhuys (J.); Olivier de Gand; Onghers (J.); Oorloft (P.-J.); Oost (D.-J.); Oost (G. Van); Oost (J. Van), dit le Vieux; Oost (J. Van), dit le Jeune; Opdebeek (Ant.); Ordonie (E. Van); Otteren (H. Van); Overschee (P. Van); Paludanus (D.); Paludanus (C.); Paludanus (H.); Panderen (E. Van); Pas (H. Van); Paul (C.-F.-H.); Pauwels (Jean-B.); Payen (Ant.-A.); Pée (E. Van); Pée (J. Van); Peeters (Catherine); Peeters (Clara); Peeters (F.-L.); Peeters (Jacques); Peeters (M.); Peeters (Ph.-J.); Pelichy (G.-C.-M. de); Perez (Henri); Perhoner (Ferdinand); Perlau (Jos.); Perre (Ch. Van den); Perre (Jean Van den); Perret (Pierre); Petri (P. de); Peyp (Corn.); Picard (J.-B.); Piéron (Gust.); Pieters (Jean); Pilsen (F.); Pinchart (Alex.); Pintemony; Piron (Ch.); Pitan (J.); Pitau (Nic.); Plas (P. Van der); Plattenberg (M. Van); Poelman (P.); Poindre (Jacques de); Pol de Dimbourg; Poorten (H.-J.-G. Van der); Popelier (Ant.); Potter (Éleuthère de); Pourbus (François), le Vieux; Pourbus (François), le Jeune; Pourbus (Jacques); Pourbus (Pierre); Prévost (Jean); Primo (Louis); Putte (Jean Van de); Quellin (Hubert); Quertenmont (A.-B. de); Reck (D. van); Redig (Laur); Reeth (P.-J.-B); Remunde (Évr. van); Resen (Peregrin); Rest (Jean-François van der); Reu-

bens (Hierre); Rueille (Jules); Reydams (Henri) I; Reydams (Henri) II; Reydams (Jac.-Ignace); Reyn (Jean de); Rheny (Remy van); Rickel (Paul de); Ricquier (Louis); Ridderbosch (Françoise-Jeanne); Riga (Jean); Riga (N.-J.); Rillaer (Jean van); Rillaer (Jean van), le Jeune; Robbe (Louis); Robert (Alex.); Rocka (Ant.); Roelants (Théod.); Roelofs (Guill.); Rogier (Nic.); Rogier, peintre verrier; Rombauts (Jean); Romer (Gasp.); Roore (Jacques de); Roos (Jean); Rost (Jean); Rousseau (J.-B.); Rousseel (Nicaise); Rovere (Jean-Maurice); Roy (J.-B. de); Rucholle (G.); Rucholle (P.); Rudolphe (dit d'Anvers); Ruelens (C.); Ruell (J.-B.); Ruyten (J.-M.); Ryckemons (N.); Rye (E. van der); Rysbrack (Gérard); Rysbraek (Jacques); Rysbraek (J.-M.): Rysbraek (P.-A.); Sadeleer (G.); Sadeleer (Jean); Sadeleer (Juste); Sadeleer (Raphaël); Sadeleer (Raphaël), le Jeune; Srey (J.-J.); Sayntenoy (G.-J.-J.); Saligo (C.-L.); Sallaert (A.); Sanders van Hemessen (Cath.); Sanders (J.); Santvoort (Abr.); Sauvage (J.-P.); Sauvage (J.-S.); Savery (J.); Savery (K.).

TRAVAUX NON PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE.

Notes et recherches sur quelques tableaux du Musée royal de Belgique. (*Mess. des Sciences historiques,* 1861.)

Jonas Suyderhoef, son œuvre gravé, classé et décrit, d'après l'allemand de J. Wussin, avec notes et commentaires. (*Rev. univ. des Arts,* Paris, Bruxelles, 1862.)

Notice sur Corneille Cels. (Bruxelles, 1863.)

Notice sur J.-B. Vander Hulst, peintre de la Cour des Pays-Bas. (Bruxelles, 1863.)

L'art de la Lithographie et ses ressources. (*Rev. univ. des Arts*, Paris, Bruxelles, 1863.)

Gravure criblée; impressions négatives. (*Docum. iconographiques et typographiques de la Bibl. roy. de Belgique,* Bruxelles, 1864.)

Rembrandt; conférence donnée à l'Union des Artistes. (*Ann. de l'Union des Artistes*, Liége, 1868.)

Les Images populaires flamandes au XVIe siècle. (Liége, 1869.)

Notice sur Charles de Groux. (En tête du catalogue de l'œuvre de l'artiste.) (Bruxelles, 1870.)

Compositions décoratives et allégoriques des maitres de toutes les Écoles. (Liége, Paris, 1870-1875; 2 vol. gr. in-folio.)

Respect de la vie. (*Bibl. de la Paix*, Paris, 1871.)

De quelques livres rares réédités par sir William Stirling Maxwell. (*Bull. du Bibliophile belge*, Bruxelles, 1874.)

Histoire du Costume en Belgique. (*Patria Belgica,* Bruxelles, 1875.)

Histoire de la Gravure en Belgique. (*Ibid.*, Bruxelles, 1875.)

Albert Dürer et Lucas de Leyde, leur rencontre à Anvers. (*Bull. des Comm. roy. d'Art et d'Archéol.*, t. XVI, Bruxelles, 1877.)

Quentin Metsys et son portrait d'Érasme. (*Ibid.*, t. XVI, Bruxelles, 1877.)

Notice sur Adolphe Dielens. (Catalogue des œuvres délaissées par l'artiste, Bruxelles, 1877.)

L'OEuvre de P.-P. Rubens. Catalogue de l'Exposition organisée à Anvers sous les auspices de l'administration communale, par l'Académie d'Archéologie, à l'occasion du troisième centenaire de la naissance du maître. (En collaboration avec MM. Ph. Rombouts, Max Rooses et Alph. Goovaerts.) (Anvers, 1877.)

La planche des Armoiries de Bourgogne. (*L'Art*, t. IX, Paris, 1877.)

Les Graveurs de Rubens. (*Ibid.*, t. X, Paris, 1877.)

Note sur un voyage artistique en Italie. (*Bull. des Comm. roy. d'Art et d'Archéol.*, t. XIX, Bruxelles, 1878.)

Rubens nach seinen neuesten Biographen. (*Repertorium für Kunstwissenschaft.*) Traduction par M. Alfr. Woltmann. (Stuttgart, 1879.)

Le Cabinet des Estampes de Bruxelles. (*L'Art*, t. XVI, Paris, 1879.)

Histoire de la Gravure dans l'École de Rubens (Bruxelles, 1879; 1 vol. in-8°.)

Note sur le Commerce anversois au XVIe siècle, d'après une estampe du temps. (*Bull. de l'Acad. d'Archéologie*, 3e série, Anvers, 1881.)

Un Tableau de Pierre de Coeck. (*L'Art*, t. XXVI, Paris, 1881.)

Les commencements de la Gravure aux Pays-Bas. (*Bull. des Comm. roy. d'Art et d'Archéol.*, t. XX, Bruxelles, 1881.)

Un Tableau retrouvé de Jean Van Eyck. (*Ibid.*, Bruxelles, 1883.)

Notes sur quelques œuvres d'art conservées en Flandre et dans le Nord de la France. (*Ibid.*, t. XXII, Bruxelles, 1883.)

Rubens d'après ses Portraits; étude iconographique. (*Bulletin Rubens*, Anvers, 1883.)

Jean-Étienne de Calcar. (*L'Art*, t. XXXIV, Paris, 1883.)

Les Pourbus. (*Ibid.*, t. XXXIV, Paris, 1883.)

Le Livre des Peintres de Karel Van Mander (1604); Vie des Peintres flamands, hollandais et allemands. Traduction avec notes et commentaires. (Paris, 1884-1885; 2 vol. gr. in-3°.)

Rubens et la Gravure sur bois. (*L'Art*, t. XXXVII, Paris, 1884.)

Joachim Beuckelaer. (*Ibid.*, Paris, 1884.)

Pierre Aertsen. (*Ibid.*, Paris, 1884.)

Henri van Steenwych. (*Ibid.*, Paris, 1884.)

Un nouveau Maître anversois : Jacques Blondeau. (*Bull. de l'Acad. d'Archéologie*, 4e série, Anvers, 1885.)

Notice sur Alexandre Pinchart. (Catalogue de la bibliothèque de ce savant.) (Bruxelles, 1885.)

Recherches sur l'origine d'Ambroise Du Bois. (*Bull. de l'Acad. d'Archéologie*, 1886.)

P.-P. Rubens. (*Encyclopædia Britannica*, t. XXI, Édimbourg, 1886.)

P.-P. Rubens, sa Vie et son OEuvre. (En collaboration

avec MM. O. Berggruen, J. Comyns Carr, etc.) (Paris, 1886; 1 vol. gr. in-4°.)

Les Teniers. (*Encyclopædia Britannica*, t. XXXIII, 1888, p. 173.)

L'Exposition rétrospective organisée à Bruxelles au profit de la Caisse centrale des artistes belges. (*Gazette des Beaux-Arts*, Paris, 1886.)

Le Maître aux Banderoles. (*Ibid.*, Paris, 1887.)

Les dernières années d'Antoine Van Dyck. (*Ibid.*, Paris, 1887.)

Une page de l'Histoire de la Gravure anversoise au XVIe siècle. Discours prononcé à l'Académie d'Archéologie comme président annuel. (*Bull. de l'Acad. d'Archéologie*, Anvers, 1887.)

Histoire de la Gravure sur bois en Belgique. (*Graphische Künste*, Vienne, 1887.)

Hans Memling. (*Recueil des Conférences des matinées littéraires, artistiques et scientifiques.* (Bruxelles, Larcier, 1887, p. 69.)

Quentin Metsys. (*Gazette des Beaux-Arts*, Paris, 1888.)

Un Buste inédit de Charles-Quint. (*Ibid.*, Paris, 1888.)

Die altniederländische Malerei und ihre Beziehungen zum Kupferstich. (*Chronik für vervielfältigende Kunst*, Vienne, 1888.)

Schelte à Bolswert als Maler. (*Ibid.*, Vienne, 1888.)

Der Belgische Kupferstich nach Rubens bis zum Ende des XVIII. Jahrhunderts. (*Ibid.*, Vienne, 1889, p. 33.)

Van Dyck. (*Encyclopædia Britannica*, t. XXIV, 1888, p. 59.)

Melchior Wyntgis. (*Dietsche warande*, Gand, 1889.)

Gillebert van Schoonbeke en zijne vrouw Elisabeth Hendrickx. (*Oud en nieuw op het gebied van kunst, enz.*, Amsterdam, 1889.)

Pierre Breughel le Vieux. (*Gazette des Beaux-Arts*, Paris, 1890.)

Histoire de la Gravure moderne en taille-douce en Belgique. (*Graphische Künste*, Vienne, 1891.) (Fait partie du recueil *Die vervielfältigende Kunst der Gegenwart.*)

Sur le Portrait de Quentin Metsys par lui-même (*Vlaamsche School*, Anvers, 1891.)

Les Maitres Portraitistes du siècle au Musée de Bruxelles. (*Gazette des Beaux-Arts*, Paris, 1890-1891.)

Histoire de la Gravure à l'eau-forte en Belgique. (*Graphische Künste*, Vienne, 1992.) (Fait partie du recueil *Die vervielfaltigende Kunst der Gegenwart.*)

Anvers. (*Belgique illustrée*, Bruxelles, 1892.)

Lucas Vorsterman. Catalogue raisonné de son œuvre, précédé d'une notice sur la vie et les ouvrages du maitre. (Ouvrage accompagné de planches.) (Bruxelles, Bruylant, 1893; 1 vol. gr. in-8°.)

Le Musée du Prado. Les Écoles du Nord. (*Gazette des Beaux-Arts*, Paris, 1893-1894.)

Notes sur quelques œuvres d'art conservées en Espagne. (*Ibid.*, Paris, 1894.)

L'Exposition d'Art ancien à Utrecht. (*Ibid*, Paris, 1895.)

Notice biographique sur Henri Beyaert. (Catalogue de la bibliothèque de cet architecte.) (Bruxelles, Deman, 1895.)

Un Rubens à retrouver; le portrait de François Woverius. *(Gazette des Beaux-Arts,* Paris, 1896.)

L'Adoration des Mages de Jean Mabuse. *(Annales de l'Acad. roy. d'Archéologie,* Anvers, 1896.)

Les Musées de Madrid. En collaboration avec MM. Paul Lefort, A. de Lostalot, Léopold Mabilleau et Maurice Maindron. (Paris, 1897; 1 vol. gr. in-8°.)

Rubens. *(Das Museum*, t. III, Berlin et Stuttgart, 1895, n° 15.)

Tragique épisode de l'Art flamand. *(Bull. de l'Acad. roy. d'Archéologie*, Anvers, 1896.)

Ant. Van Dyck. *(Das Museum*, t. IV, Berlin et Stuttgart, 1896.)

Une Exposition de Portraits anciens à Bruxelles. *(Gazette des Beaux-Arts*, t. XVIII, Paris, 1897, p. 81.)

Un Tableau retrouvé de Pierre Breughel le Vieux : *Margot l'Enragée. (Ibid.,* p. 510.)

David Teniers. *(Das Museum*, t. V, 1897.)

Un maître énigmatique. *(Annales de l'Acad. roy. d'Archéologie*, 4e série, t. X, Anvers, 1897, p. 360.)

A propos d'une peinture détruite de Hugues van der Goes. *(Gazette des Beaux-Arts*, t. XX, 1898, p. 347.)

Histoire de la Lithographie en Belgique. *(Graphische Künste*, Vienne, 1903.) (Fait partie du recueil *Die vervielfältigende Kunst der Gegenwart.*)

Melchizedech van Hooren, 1552-1570. *(Annales de l'Acad. roy. d'Archéologie*, 5e série, t. I, p. 367, avec pl., Anvers, 1898.)

Un page de l'Histoire de l'Art en Chine. *(Ibid.*, p. 55.)

Notice sur W. Roelofs. (En tête du catalogue de la vente de l'atelier de l'artiste.) (La Haye, Boussod-Valadon, 1898; 1 broch. in-4°.)

A quelle époque fut terminée la tour de Notre-Dame d'Anvers? *(Bull. de l'Acad. roy. d'Archéologie*, 5e série, Anvers, 1899, p. 152.)

Antoine Van Dyck et l'Exposition de ses œuvres à Anvers. *(Gazette des Beaux-Arts*, t. XXII, Paris, 1899, pp. 226 et 320.)

Quelques notes sur Antoine Van Dyck. *(Annales de l'Acad. roy. d'Archéologie*, 5e série, p. 400, Anvers, 1899.)

Brügge und Ypern. (Leipzig et Berlin. E.-A. Seemann, 1900; 1 vol. in-8° de 115 pp. et 114 pl.) *(Berühmte Kunststätten*, n° 7.)

Bruges et Ypres. (Paris, Henri Laurens; *Les Villes d'Art célèbres*, 1 vol. in-8°, 124 pp.; 1re édit., 1901; 2e édit., 1903.)

Gend und Tournai. (Leipzig et Berlin, E.-A. Seemann 1902; 1 vol. in-8° de 140 pp. et 120 pl.) *(Berühmte Kunststätten*, n° 14.)

Brüssel. (Leipzig et Berlin. E.-A. Seemann, 1910; vol. in-8°.) *(Berühmte Kunstätten.)*

Bruxelles. (Paris, Henri Laurens.) *(Les Villes d'Art célèbres*, 1 vol. in-8°, 1910.)

Gand et Tournai. (Paris, Henri Laurens, 1902; 1 vol. in-8° de 167 pp. et 120 pl).. *(Les Villes d'Art célèbres.)*

L'Art en Belgique. Choix des principaux monuments de

l'Art en Belgique, 40 pl. avec une préface par Henri Hymans. (Leipzig et Berlin, E.-A. Seemann, 1 vol. gr. in-folio atlantico; Bruxelles, Dietrich et Cie. 1902.)

L'Exposition des Primitifs flamands à Bruges. (*Gazette des Beaux-Arts*, 44e année, t. XXVIII, Paris, 1902, pp. 89, 189 et 280.)

L'Exposition des Primitifs flamands à Bruges. (Paris, 1902; 1 vol. gr. in-8° avec 90 pl.)

Un nouveau Peintre anversois : Gérard Thomas, 1663-1720. (*Annales de l'Acad. roy. d'Archéologie*, 5e série, t. IV, p. 83, Anvers, 1902.)

Dupes et Faussaires. Lecture faite à la séance publique annuelle de l'Académie royale d'Archéologie, le 6 décembre 1603. (*Bull. de l'Acad. roy. d'Archéologie de Belgique*, Anvers, 1903, p. 209.)

L'Exposition de l'Art français du XVIIIe siècle à Bruxelles. (*Gazette des Beaux-Arts*, 46e année, t. XXXI, p. 302.)

Lancelot Blondeel als Graphiker. (*Mitteilungen der Gesellschaft für vervielfältigende Kunst*, Vienne, 1094, p. 1.)

La Peinture à l'Exposition des Primitifs français. (*L'Art flamand et hollandais. — Onze Kunst*, t. II, p. 33, Bruxelles, Paris, 1904.)

Musées royaux de Peinture et de Sculpture de Belgique. Catalogue des sculptures. (Bruxelles, 1904; 1 vol. in-8°.)

[*Die Meister der Farbe*, Leipzig, 1904-1905. (Frans van Leemputten : *Auf der Limburgen Heide*, n° 50; Frans Courtens : *Morgen am Ufer des Zuidersees*, n° 62; Claus : *Auf der Wiese*, pl. III.)

Les mêmes planches, texte français. (Paris, H. Laurens, (*Les Maîtres de la couleur.*)

Chapitre sur l'Art flamand et hollandais au XVIIe siècle. (*Die Niederländische Malerei im XVII. Jahrhundert*, dans Lübke-Semrau, *Grundis der Kunstgeschichte*, t. VII, 100 pp. gr. in-8° avec nombreuses illustration, Stuttgart, 1905.)

Henri Leys et Henri de Braekeleer. (*L'Art flamand et hollandais — Onze Kunst*, t. III, p. 177, 1905.)

Constantin Meunier. (*Zeitschrift für bildende Kunst*, Leipzig, 1995, p. 205.)

Henri de Braekeleer. (*Kunst und Künstler*, Berlin, 1905, p. 507.)

Note sur le séjour de Van Dyck en Italie. (*Bull. de l'Acad. roy. d'Archéologie*, Anvers, 1905, p. 119.)

Exposition Jordaens à Anvers. (*Gazette des Beaux-Arts*, 46e année, t. XXXI, 1905, p. 302.)

Les Beaux-Arts à l'Exposition universelle de Liége. (*Gazette des Beaux-Arts*, 46e année, t. XXXIV, 1905, pp. 159 et 328.)

L'Art ancien à l'Exposition de Liége. (*Gazette des Beaux-Arts*, 46e année, t. XXXIV, 1905, p. 486.)

Belgische Kunst des XIX. Fahrhunderts. (Leipzig, Seemann, 1906 ; 1 vol. gr. in-8° de 253 pp.)

Un Rubens méconnu : portrait de la Princesse de Condé. (*Chronique des Arts*, Paris, 30 juin 1906, n° 24.)

Catalogue des Estampes d'ornement faisant partie des

collections de la Bibliothèque royale. (Bruxelles, Lamertin, 1907; 1 vol. in-8° de 489 pp.)

Les frères van Eyck. (Dans la collection des *Grands Artistes*, publiée par Henri Laurens, à Paris, 1907; 1 vol. in-8°.)

L'Exposition de la Toison d'Or. (*L'Art flamand et hollandais. — Onze Kunst*, 1907, t. VIII, p. 73.)

L'Exposition de la Toison d'Or à Bruges. (*Gazette des Beaux-Arts*, 49e année, 3e période, t. XXXVIII, 1897, pp. 199 et 296.)

Un point d'histoire. Lecture faite en séance publique de l'Académie royale d'Archéologie, le 7 octobre 1906. (*Bull de l'Acad roy. d'Archéologie*, 1906, p. 251.)

Sur une Gravure d'après Rubens non décrite. (*Annales de l'Acad. roy. d'Archéologie*, Anvers, t. LIX, 1907, p, 267.)

De la part de quelques sources artistiques anciennes dans une invention moderne. Lecture faite comme président de l'Académie royale d'Archéologie, le 19 janvier 1908. (*Bull. de l'Acad. roy. d'Archéologie*, Anvers, 1908, p. 99.)

L'Architecte Henri van Paeschen et la Bourse de Londres. Discours prononcé comme président de l'Académie royale d'Archéologie, à la séance publique du 4 octobre 1908. (*Ibid.*, 1908, p. 317.)

La plus ancienne vue générale de Bruxelles. (*Mélanges Kurth*, t. II. Liége, 1908.)

La Gravure en Belgique depuis 1830. (*Notre Pays*, 1905.)

La légende de saint Servais. Livre xylographique flamand

(Préface). Berlin, Brunon Cassirer.) *Graphische Gesellschaft.*)

Antonio Moro. Son Œuvre et son Temps. (Bruxelles, 1910; 1 vol.)

Collaboration : *Allgemeines Künstlerlexikon* de Meyer, Leipzig, 1884-1886; *Journal des Beaux-Arts*; *Gazette des Beaux-Arts* (de Paris); *L'Art* (de Paris); *Chronique des Beaux-Arts* (de Paris); *Athenæum belge*; *Repertorium für Kunstwissenschaft* (de Berlin); *Graphische Künste* (Vienne); *Noteworthy paintings in American private collections* (New-York); *Notre Pays*; *Revue des Bibliothèques et des Archives*; *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler* de Thieme et Becker (Leipzig 1907-1908); *L'Art flamand et hollandais*; *Raphael's « Young Cardinal » at Madrid*; *Burlington Magazine* (nov. 1911).

Œuvres posthumes :

La Légende de saint Servais (1913.)

La ville d'Anvers (*Les Villes d'Art célèbres*). (Paris, Laurens, 1913.)

Henri Hymans est en outre l'auteur d'un Catalogue de la galerie historique du Musée de Bruxelles, qui n'a pas été imprimé jusqu'ici.

LITHOGRAPHIES EXÉCUTÉES PAR H. HYMANS.

1. *Le Liseur*, d'après H. Leys.
2. *La Tentation*, d'après Ch. Degroux, 1859.
3. *Étude*, d'après C. Dell'Aqua.
4. *Portrait de l'Archiduc Albert*, d'après Rubens.

5. *Portrait de l'Archiduchesse Isabelle,* d'après Rubens.
6. *Portrait d'un homme en buste*, d'après L. Taymans.
7. *Le Chevalier J.-F.-F Marchal*, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale, d'après E. Sarah Piddington.
8. *L'Enfant du Prisonnier.*
9. *Moine,* d'après Alfred Cluysenaar.
10. Même sujet, planche refaite.
11. *Femme apportant de la nourriture à un prisonnier*, d'après Ch. De Groux.
12. *Portrait de savant du XVIe siècle*, d'après L. Taymans.
13. *Jeune Femme,* buste de fantaisie, d'après C. Van Camp.
14. *Jeune Italienne*, en buste de profil, d'après Eug. Smits
15. *Jeune Dame assise, lisant une lettre,* d'après Eug. Smits.
16. *Le Dernier Rejeton*, d'après J.-B. Huysmans.
17. *Pieta*, d'après Jules Pécher, 1860.
18. *Popolan di Roma de furtivamente alterti sono le Bandera Nationale*, d'après Gerolamo Induno.
19. *Scène d'intérieur oriental,* d'après Portaels.
20. *Souvenirs de Trieste*, d'après C. Dell'Aqua.
21 *La Colombe et la Fourmi*, d'après Léon Van Ysendyck.
22. *J'ai eu soif et vous m'avez donné à boire*, d'après Eug De Block.
23. *Laure et Pétrarque*, d'après J. van Severdonck.
24. *Prêtre consolateur*, d'après Ch. De Groux.

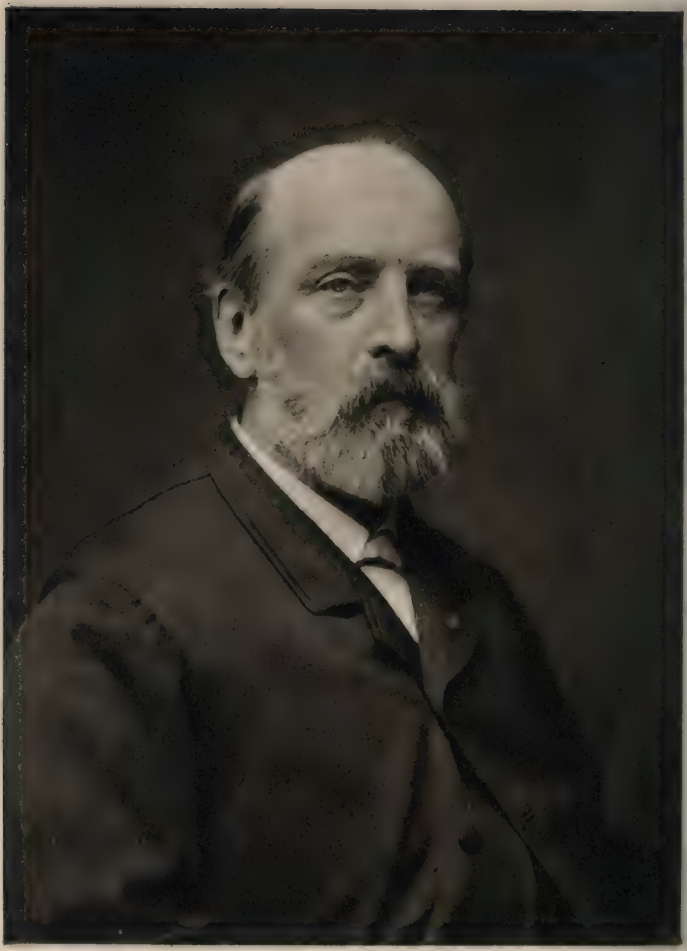

NOTICE

SUR

André HENNEBICQ

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

né à Tournai le 17 février 1836, décédé à Bruxelles le 3 mars 1904.

André Hennebicq naquit à Tournai en 1836. Il avait le tempérament sanguin, la physionomie de douceur et de fermeté, l'aspect agréable, sympathique, l'abord affable : ensemble équilibré, avec une légère tendance à l'ironie, mais non sans bienveillance. Tout en lui éveillait la sensation d'une force sans rudesse, calme et « bon enfant », marquant de la persévérance et de la bonne humeur dans le travail. L'œil était excellent, de là un talent de peintre basé sur le dessin savant et délicat, et l'affirmation d'une forme choisie, exprimée dans son élégance, solide, saine et énergique, avec une coloration très sympathique, mais sans embrasement et sans fougue.

De taille moyenne, bien proportionnée, la tête portée en avant faisait deviner la tendance vers l'étude et

l'analyse. Cette constitution bien équilibrée s'affirme dans son art et son jugement. Il n'admit jamais la défaillance du dessin, même dans l'expression angoissée, poignante ou charmeresse des passions, dans le drame de la joie ou de la quiétude.

Dès son enfance, ce fut la lutte; son père, maçon entrepreneur, avait créé péniblement sa situation. Ce père voulait pour son fils aussi une carrière positive, pratique, absente de rêves. L'époque était défavorable; les encouragements rares et parcimonieux. André Hennebicq persista; une flamme intérieure brillait en lui, illuminant sa pensée d'avenir; le père mourut subitement; sa mère, plus conciliante aux désirs de son fils, céda... André entra à l'Académie. Justement Stallaert venait d'être nommé directeur; il encouragea le jeune homme avec bonté, et aussitôt les progrès s'affirmèrent. Un peu plus tard, Portaels l'admit en son atelier à Bruxelles. En ce milieu, l'intelligence du jeune artiste se développe; aux côtés de forts, il devient fort aussi. Il est dans sa vingt-troisième année, prend part au concours de Rome, et, dès cette première épreuve, partage le second prix avec Van den Kerkoven. Van den Bussche, le futur décorateur de la Poste aux lettres de Bruxelles, décrochait la timbale. Deux ans après, Hennebicq se représente et cette fois remporte la victoire. Le sujet de la composition était : *Les cadavres de SS. Pierre et Paul déposés par les Chrétiens, dans les catacombes.* La composition était émouvante, le succès fut triomphal. Tournai et même Bruxelles sont en fête. Sa ville natale, toute pavoisée, lui témoigne une admiration émue. Ce n'était pas trop tôt. Au banquet, discours éloquents... Il passe

sous les arcs de triomphe. L'administration communale, absolument embaudée, lui fait une commande. Le sujet : les *Lamentations de Jérémie!* sujet de circonstance. Prix : 3.000 francs. On lui avait alloué, sur sa demande, un subside de 200 francs pour sa nourriture pendant son séjour à Anvers. Il l'employa à fumer de bons cigares. Son premier mouvement avait été de refuser cette pension alimentaire : Gallait l'en dissuada. « Ne refusez pas ! lui dit-il : la Ville pourrait s'en offusquer et vous en vouloir plus tard. ». Mais peu de temps après, on lui offre mieux : le poste de Directeur de l'Académie de Tournai, vacant par le départ de Stallaert, nommé à Bruxelles. Il refuse, il veut voyager. Aussi, les examens passés, le voilà parti. D'abord à Paris, il entre en relations continues avec Cormon et Blanc-Garin, travaille au Louvre, le plus beau Musée du monde, le plus universel en enseignements, le vrai créateur d'enthousiasme! Mais l'Italie l'appelle... Il s'arrache et part.

Traversant la Savoie, c'est la saison des pluies, des inondations. Il risque un bain plutôt désagréable et dangereux. Là il lui faut payer son imprudence; il est cloué au lit pendant plusieurs jours. A moitié paralysé, il prend le train pour Florence. Il y séjourne huit jours... c'est peu, très peu! L'austère et séduisante fille de la grande Grèce méritait mieux. Mais Rome l'attend, lui tend ses robustes bras. Il reviendra! Il reviendra! En fait, il y est retourné.

Mais le voici à Rome. Au milieu d'un groupe d'amis de l'atelier Portaels, il subit les premiers enlacements de la ville charmeresse et séductrice. Ce n'est pas la Rome d'aujourd'hui qu'il vit alors; c'était sous le pontificat de

Pie IX et sous l'occupation française; ville sinueuse, moyenâgeuse, toute imprégnée de l'atmosphère mystérieuse d'un gouvernement de prêtres peu féru de modernisme. Quant aux Romains, quant au peuple, ils n'ont pas changé. La haute classe, oui, par ses voyages, par ses fréquentations et ses mariages avec d'autres races. Mais le peuple, lui, se gobe trop pour évoluer.

Hennebicq se met assez promptement à la besogne ; il pourra continuer à admirer, tout en travaillant. D'abord il exécute ses envois et commandes : *Les Lamentations de Jérémie,* ne lui font pas perdre sa bonne humeur ; il exécute la copie obligatoire, d'après Murillo. L'œuvre est aujourd'hui au Musée de Tournai.

Puis encore c'est l'envoi réglementaire, la *Messaline sortant de Rome, insultée par le peuple.* Choix heureux, sujet énergique et susceptible d'interprétation réaliste. Quelle joie il y trouva de pouvoir donner libre cours à ses qualités d'instinct! La charrette qui porte l'impératrice apparaît à une porte de Rome. La foule, exaspérée par un règne inique, accourt, s'entasse furibonde en vociférant. Elle, la garce impériale! la brave de toute son impudeur! Des bœufs superbes, impassibles, tirent le véhicule. Dans un ciel de ténèbres s'amassent les nuées vengeresses. Ce tableau est aujourd'hui au Musée de Mons, et bien mis en valeur.

Bien certainement, l'idée première de cette œuvre lui était venue en errant, comme cela nous arriva à chacun de nous, dans le quartier de la Jiudecca ou du Transtevera, où les empoignades ne sont pas rares parmi ce peuple nerveux et impulsif.

Hennebicq habitait à Papajulio, à vingt minutes hors

de la porte del Popolo, dans un ancien palais des Papes. Il y avait son atelier. Atelier vaste, pareil à celui qu'occupait le grand peintre espagnol Fortuni. Par une belle matinée de fin d'hiver, notre artiste contemplait déjà la campagne romaine s'étendant derrière son logis; soudain il aperçoit un groupe de travailleurs qui défrichaient le sol. Aussitôt, il saisit son album, les croquis sont griffonnés nerveusement. Quelque temps après, les frères Breton, Blanc-Garin, Baudry, De Winne, Portaels voient son ébauche, l'encouragent, enthousiasmés. Ce fut là encore un tableau vécu et d'une belle sincérité. La composition est originale, s'il en fut. Le groupe de travailleurs remuent, retournent la terre, en une ligne droite, légèrement incurvée vers l'horizon. Un seul, vers le centre, s'est redressé, et, campé sur ses jambes robustes, bourre sa pipe. Figure absolument heureuse, contrastant avec les autres, peinant à la besogne. L'atmosphère délicate semble tout imprégnée des jeunes fraîcheurs du premier printemps. Les verts, blonds, caressants, contrastent avec les chemises blanches des ouvriers au teint fortement ambré et les tonalités riches qui les encadrent,

L'œuvre figure au Musée de Bruxelles ; elle fut rachetée à un Anglais, qui avait montré en cette occasion plus de décision qu'une tergiversante Commission.

On trouvera de plus amples renseignements sur André Hennebicq dans l'étude écrite par Edmond De Taeye dans son ouvrage sur les *Artistes belges*. N'ayant eu le plaisir de faire la connaissance de l'artiste que peu d'années avant sa mort, j'ai été obligé de me documenter dans ce précieux ouvrage, écrit du vivant même d'Andre Hennebicq.

Nous arrivons à un tournant de la carrière d'art de notre confrère. L'artiste avait subi pendant un certain nombre d'années l'influence d'un milieu très beau, on ne peut plus sympathique, adéquat à sa mentalité et à sa vision ; il s'était en quelque sorte épanché en un certain nombre d'œuvres plutôt réalistes, dans le très bon sens de l'expression. Il nous faut le suivre maintenant en Belgique, après qu'il se fut arraché à l'Italie, qu'il avait visitée en détail, et toujours d'une façon largement fructueuse. En Belgique de nombreuses commandes l'attendaient. Chargé d'exécuter des peintures murales relatant les faits notables de l'histoire de nos anciennes communes, il lui fallut créer de toutes pièces ce qu'il n'avait pas vu. La race s'est perpétuée, généralement dans son apparence extérieure, mais la psychologie, le caractère, les mœurs se sont modifiés dans un sens différent de la personnalité, dans un autre milieu, avec d'autres costumes et une autre ambiance. La souplesse de nos transformations était inconnue à l'époque des grandes luttes communales. L'artiste dut scruter anxieusement le passé, ressusciter ce qui était mort, recréer la vie, en étudiant cependant celle au sein de laquelle il respirait.

Hennebicq accepta, en rentrant au pays, le poste vacant de directeur de l'Académie de Mons. Cette situation lui permit de s'occuper de ses premiers travaux, différents panneaux destinés à l'Hôtel de ville de Louvain. En voici les sujets : *Pierre Gontheret déchirant, devant le peuple en révolte, la charte des privilèges accordée aux Patriciens en 1360. — Le peuple de Louvain ramenant le corps du Bourgmestre Van den Leyen (Gautier) assassiné*

à Bruxelles par ordre des Patriciens, le 15 décembre 1379. — L'installation de l'Université de Louvain, 1426. — Antoinette Van Rosmael commentant la Bible devant les Réformés. — Le Géographe Gérard Mercator, etc., 1443. — L'acte de Pierre Gontheret dans sa dignité grave, au milieu du peuple soulevé, acclamant la liberté, a de l'énergie et de l'enthousiasme; l'atmosphère est orageuse; la foule houleuse; le rouge sombre des robes des échevins éclatent dans un décor plein de caractère. L'autre panneau nous montre le corps rigide du bourgmestre étendu sur la civière (belle figure, bien dessinée), porté par des hommes du peuple, au milieu d'une population émue, d'hommes et de femmes qui pleurent. La scène se déroule sur un pont-levis, entouré de sombres murailles, dans la neige sale et funèbre; elle est vraiment émouvante et d'un sentiment pénétrant.

Le panneau de l'*Installation de l'Université de Louvain*, dans sa gravité solennelle, évoque en nous la pensée que le sort la destinait, hélas! à une destruction brutale, dans une nuit noire, effarante et tragique, par la barbarie déchaînée. Mais déjà recréée, en une heure grandiose, par la volonté supérieure des peuples assembles.

L'*Antoinette Van Bormaele* du quatrième panneau est certainement l'une des plus belles figures de ce superbe ensemble. L'activité d'une bienfaisante intelligence y est visible. La physionomie et l'attitude de l'héroïne révèlent une rare finesse d'observation. Cette intelligence est vivante et persuasive; l'attention extrême de l'auditoire qui l'entoure est amplement motivée.

Entre les fenêtres de la salle de l'Hôtel de ville se dresse l'image d'hommes célèbres, enfants de Louvain.

Ce sont : Quentin Metsys, Thierry Bouts, Josse Bernaert, sculpteur, Maria Van Belle, célèbre miniaturiste, et d'autres. Belles figures, silouettes bien étudiées. A l'Hôtel de ville de Mons se voit un panneau : *Baudouin de Constantinople prêtant serment sur la châsse de Sainte Waudru.* La cérémonie est solennelle. L'artiste était tenu de l'être, lui aussi, par la conception même du sujet, sous peine de manquer à tous ses devoirs de peintre d'histoire Baudouin est majestueux et bien « représentatif »; son épouse est à la hauteur de la situation. Ses femmes sont gracieuses et charmantes. Les nobles tendant l'épée avec des gestes mâles, se silhouettant sur un bouquet de colorations riches et somptueuses, parmi les drapeaux. A Mons encore, dans un cadre de verdure d'un charme et d'une poésie intenses, à faire battre le cœur d'un Cazin ou d'un Sidaner. Le Musée se profile élégamment. Bien disposé, bien éclairé, il renferme plusieurs salles dans lesquelles les tableaux sont mis bien en valeur. C'est là qu'est placée la *Messaline*, ainsi qu'une jolie aquarelle du *Paysan de la Campagne romaine;* puis des dessins, toujours bien traités, qu'entourent quelques œuvres du regretté Bourlard. A l'Hôtel de ville de Tournai, dans l'un des salons du rez-de-chaussée, de compréhension moderne, clair et riche de coloration, une grande toile : *Baudouin accordant une charte aux Tournaisiens*, est, je crois, la dernière œuvre décorative que Hennebicq ait exécutée. La figure de Baudouin a de la vigueur, du caractère et elle est remarquablement dessinée, ainsi que celles des échevins et du peuple. Au fond, les *Chonq Clotiers* se silhouettent sur le ciel. Le trône et le baldaquin, en plein air, forment un

premier plan somptueux. Les différentes figures de gens du peuple sont vivantes et bien peintes. L'ensemble de la coloration est riche et s'harmonise au décor de la salle. Les autres salons de l'Hôtel de ville renferment des portraits adroitement traités et vivants, notamment celui de Jules Bara.

Le Musée de Tournai, que l'on est en train de reconstruire, possède l'un des tableaux d'Hennebicq datant d'avant son prix de Rome : *La Destruction de Gomorrhe*, dramatique, s'il en fût, peut-être un peu sombre, mais avec de belles figures, de grandeur académique, bien dessinées et bien peintes.

Une réflexion s'impose ici à propos de ce bel ensemble de travaux menés à leur fin avec une conscience et une volonté d'une constante énergie. Je les ai tous présents à la mémoire, les ayant étudiés et analysés posément. Ceux qui viendront après nous, qui les verront, débarrassés de tout parti pris d'école, les admireront sincèrement. Mais ne se demanderont-ils pas pourquoi, étant donnée cette grande dépense de talent, on n'a pas encouragé cet artiste, ainsi que bien d'autres, du reste, à nous initier à la vie qu'ils ont vécue? L'élan grandiose de l'industrie dans toutes ses branches, toute sa vie, gigantesque, fantastique, éblouissante, quelle source féconde d'inspiration, sans compter certaines manifestations admirables de la science, de la chirurgie entre autres. Et maintenant la guerre! Cette guerre atroce, horrible, l'agonie, l'angoisse et le cauchemar de la tranchée! Mais peut-être diront-ils, — car tout cela s'effacera devant la marche foudroyante de la science et du progrès, — oui, peut-être, — tout cela est passé!

Nos regards, diront-ils, n'ont pas vu ; ils ignoreront.

Dans l'atelier maintenu religieusement tel que le maître l'avait aimé, et y travaillait encore la veille de sa mort, où son fils, l'avocat Léon Hennebicq, reçoit ses clients, quelques toiles encore sont là. C'est d'abord une *Mort d'Abel*, l'œuvre de début, datant de 1861, sujet qui a tenté plus d'un jeune artiste. Le dessinateur s'y affirme déjà fort intéressant. Puis ce sont des copies exécutées en Italie, d'après Giotto, Ghirlandajo, le Titien, et d'autres. Les préférences de l'artiste se discernent, en des études de paysans, de citadins, de vieilles femmes, de jeunes filles Espagnoles et Italiennes. Mais aussi, des vues de ville, des paysages, des intérieurs peints en Italie, en Espagne, au Maroc, où Hennebicq séjourna un hiver en compagnie d'Émile Wauters, principalement à Tanger. Puis enfin le tableau de l'*Entrée de Marie de Bourgogne à Mons,* qui figura au Salon de Bruxelles, et *Les Chrétiens se rendant aux Catacombes,* tableau inachevé. Un retour vers la modernité : *Une Réunion d'Amis,* portraits finement observés. Voici encore *La Part du Pauvre :* des malheureux fouillent les cendres renversées d'un tombereau ; sujet d'atmosphère matinale, tel que je l'ai observé maintes fois dans mes promenades, le matin, aux environs de la ville. Des vues de villages et de villes au Maroc, en Espagne, sont d'une pâte savoureuse qui fait songer à Decamps. L'atelier et la maison sont remplis, du haut en bas, d'une infinité de cadres renfermant des dessins remarquables, pour la plupart, ayant trait à mille choses ; des types, des architectures, des ciselures, des animaux, des fragments de sculpture, des mouvements, etc., tout cela d'un dessin très ferme,

coloré, vivant et expressif. Au milieu se dresse le portrait du maître, de trois quarts, le cou tendu vers la vision qu'il reproduit; sa palette sur le bras, la brosse à la main, il regarde, étudie. Oui, c'est bien lui, au travail parfaitement ressemblant. C'est là que s'éteignit l'opiniâtre travailleur, le 30 mars 1904, emporté subitement par une congestion pulmonaire. Coïncidence singulière, la veille même il terminait ce portrait qui le rappelle si intensément et consultait une dernière fois son fils, qui le priait de ne plus y toucher, disant que c'était un beau souvenir... Il ignorait le sens malheureusement profond de ce qu'il disait.

CHARLES HERMANS.

André Hennebicq entra à l'Académie, dans la Classe des beaux-arts, comme correspondant, le 10 janvier 1889; il fut élu membre titulaire le 7 janvier 1892.

BIBLIOGRAPHIE

PUBLICATIONS ACADÉMIQUES.

Bulletins.

Discours au funérailles de Jean Portaels. 1894 (T. XXVIII, p. 448.)

Les sujets imposés aux concours pour les prix dits de Rome. 1895. (XXX, p. 175)

PRINCIPALES OEUVRES.

La Mort d'Abel. Bruxelles. 1861.

Les Lamentations de Jérémie. Rome 1867. (Musée de Tournai.)

Les Travailleurs de la Campagne romaine. Bruxelles. 1872. (Musée de l'État, à Bruxelles.)

Une Réunion d'Amis. Bruxelles. 1875.

Messaline sortant de Rome, insultée par le peuple. Bruxelles. 1872. (Musée de Mons.)

Devant l'église Saint-Pierre à Rome. Londres, 1872.

Hypatia. Bruxelles, 1873. Liverpool.

Le Bénitier. Bruxelles, 1874.

Portrait de Mme Sainctelette. Bruxelles, 1875

Le Doge Foscari Bruxelles, 1875. (Musée de Namur.)

Portrait de l'avocat Bourlard, à Mons. Bruxelles, 1875.

Les Drapeaux de la place Saint-Marc. Venise.

Portrait du notaire Thomeret, à Mons. Anvers. 1876.

Intérieur de l'église de Jérusalem à Bruges. Gand 1877.

Baudouin VI donnant les premières chartes de la Commune au château de Mons (1200). Bruxelles, 1878. (Hotel de ville de Mons.)

Une vente d'objets d'art. 1880.

Portrait de mon fils. 1881.

Un Chérif au Maroc Bruxelles 1884.

La Grande Mosquée de Tanger Bruxelles, 1884.

Portrait de M. Dolez, bourgmestre de Mons. Bruxelles, 1886. (Appartient à la ville de Mons.)

Portrait de M. Jules Bara. 1887. (Musée de Tournai.)

La Moisson des Pauvres. Paris, 1890.

Esmeralda. 1893.

L'Arrivée d'un Martyr chrétien dans les Catacombes. Bruxelles, 1894.

Les Milices communales acclamant Marie de Bourgogne à sa première entrée dans la ville de Mons. Salle des séances du Conseil provincial du Hainaut, à Mons. 1895.

La Chapelle Saint-Isidore. Venise, 1896. (Musée de l'État, à Bruxelles.)

La Visite au Tombeau. 1897.

Les peintures monumentales de l'Hôtel de ville de Louvain :

La Translation du corps du Bourgmestre Vander Leyen, assassiné par ordre des Patriciens, le 15 décembre 1379.

Pierre Gontheret déchirant devant le peuple insurgé les privilèges des patriciens (1360).

L'Installation de l'Université de Louvain (1426).

Antoinette Van Rosmael commentant la Bible en présence des Réformés.

Le Géographe Gérard Mercator, etc. (1443).

Plus une série de portraits :

Mathieu de Layens, architecte. Auteur des plans de l'Hôtel de ville de Louvain. 1445-1483.

Thierry Bouts, peintre, né à Harlem en 1400, mort à Louvain en 1475. Portait le titre de peintre de la ville de Louvain.

Josse Beyaert, sculpteur. Travailla aux sculptures de l'Hôtel de Ville de Louvain Mort en 1483.

Quentin Metsys, peintre, né à Louvain en 1466, mort à Anvers en 1530.

Marie Van Belle, calligraphe et miniaturiste; elle vivait en 1529.

Pierre Divaeus, historien, né à Louvain en 1595.

Jean Molanus, docteur en théologie, mort à Louvain en 1585.

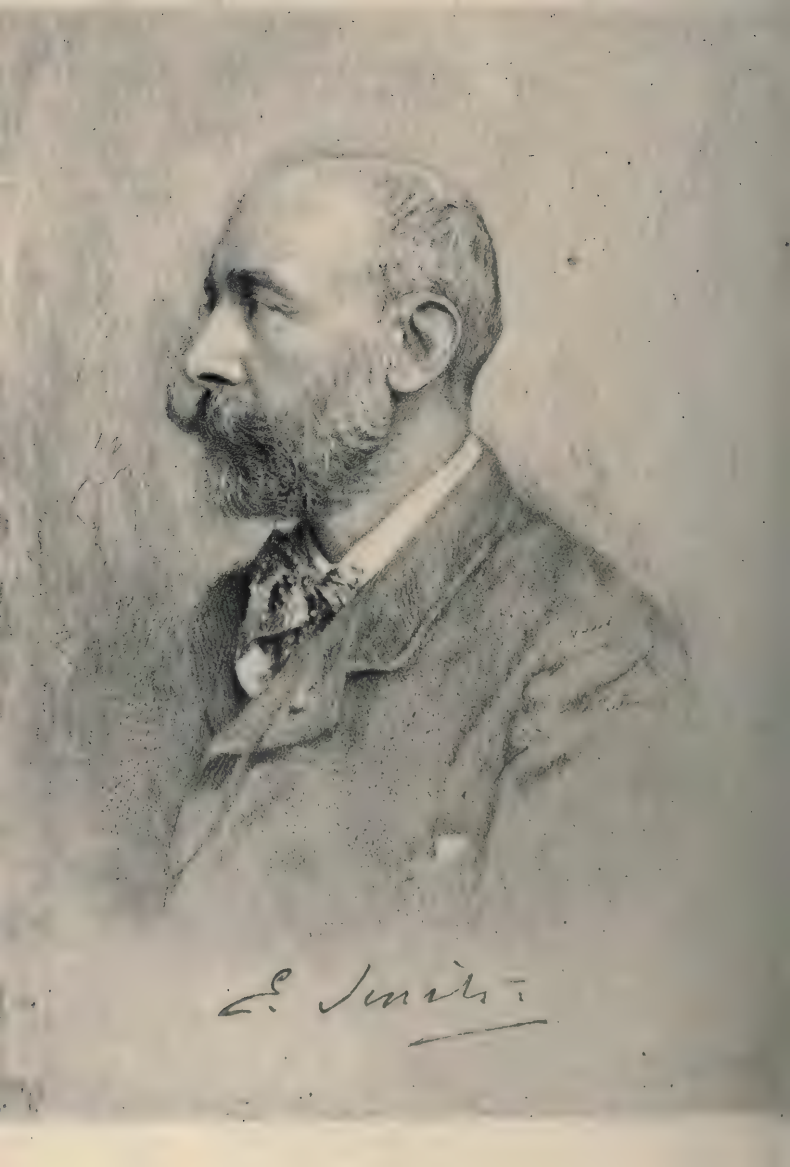
E. Smith

NOTICE

SUR

EUGÈNE SMITS

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

né à Anvers en mai 1826, décédé à Schaerbeek le 5 décembre 1912.

C'était vers 1860, l'Empire vivait sa gloire, son faste brillant, luxueux, mais passager. J'habitais Paris et y travaillais, un peu engourdi dans une esperance craintive. Après l'ordinaire des plus modestes, chez le mastroquet, boulevard Rochechouart, un de mes amis et moi, couronnions cette bombance par la problématique demi-tasse. Dans un café, très fréquenté par la jeunesse fougueuse, avide d'art futur, dans le haut de la rue des Martyrs, il y avait une brasserie. Non, une brasserie, cela n'existait pas encore; ce n'etait encore ni importé, ni même inventé. Se reunissaient là toute une pléiade de génies en préparation. Montmartre en était, et vagissant, à peine sorti des langes. C'etait le temple de la fumée, et quelle fumée! Le fameux gris était né dejà: on le fumait le soir, et, malgré l'anathème de Delacroix, on

l'encensait. Dans cette atmosphère, l'esprit se dépensait facilement, assez méchant parfois. Et aussi des abatages impitoyables, des rires fusaient, préparant à la vie artistique.

C'est dans ce milieu que je vis Eugène Smits et que je fis sa connaissance Sa silhouette mince, élégante, de distinction inconsciente, apparaissait souvent. Le masque fin dans l'ensemble, à l'expression de bonté et de douceur. La sympathie l'accompagnait partout, là, comme plus tard. Il faisait songer à Torquato Tasso ; ce surnom lui est resté dans certains milieux intellectuels. Mais aussi, ne fut-il pas poète toute sa vie? Son art ne fut-il pas une poésie continue? Il était né dans le Luxembourg, donc Wallon, mais son art fut essentiellement flamand, sans certaines lourdeurs et brutalités, et malgré son culte pour les Vénitiens.

Il était en relations à cette époque avec la plupart des Belges habitant Paris : les frères Stevens, Willems, De Jonghe et aussi avec plusieurs Parisiens, qui fréquentaient ce café, et dont les noms figurent aujourd'hui au Luxembourg et dans la grande salle française du Louvre. C'est à cette époque qu'il exécuta le tableau qui figure aujourd'hui au Musée d'Anvers : un sujet poétique et attachant, tiré de l'œuvre de Verlaine. Une figure noble et mélancolique se dresse, pâle de vieillesse, sur un lit luxueux ; une autre figure, nue, chaste, jeune de la première jeunesse, d'un style simple, aux formes délicates, passe, on dirait presque inconsciente. Ce style si pur, cette grâce qui s'ignore, c'est le regret de la vieillesse. La couleur, ou plutôt la coloration, est distinguée, belle, est simple ; elle est pure aussi.

Lorsque je revis Smits quelques années plus tard, ce fut à Rome, où il habitait déjà depuis un certain temps. Il peignait l'Italie, mais vue par les yeux d'un charmeur, d'un poète. Il étudiait comme nous tous, les types des différentes localités : Romains campagnards, Napolitains, Siciliens, avec leurs différents caractères : la pureté des profils, cette pâleur, cette douceur ou cette gaieté du regard, cette ombre ambrée de l'orbite et des paupières, chez la plupart des femmes; et chez les hommes, le modelé, le bronze du masque et les énergies farouches des yeux.

Entretemps, il travaillait à cette grande toile qui figure au Palais royal et qui était, je crois, une commande de Léopold II : *La Promenade au Pincio*, sujet qu'il était à même d'observer presque tous les jours, quand le temps, variable cependant, le permettait. On y voit nombre de figures très caractéristiques de Rome. Ah! la première impression de cette œuvre! Quelle beauté de l'atmosphère! Que l'on respire à l'aise devant cet admirable panorama, formé d'une infinité de monuments de style classique! Les silhouettes s'étagent jusqu'à l'horizon, où surgit le dôme de Saint-Pierre, dominant la ville. On ne concevrait pas une vue de Rome sans ce dôme majestueux. Plus loin, se dessinent les bleus délicats des montagnes aux modelés légèrement violacés et d'un dessin plein de délicatesse. Au-dessus, des vapeurs légères et nacrées glissent dans l'espace aux turquoises délicieuses. La silhouette de l'obélisque se dresse dans les premiers plans, à côté du dragon à cheval obligatoire; c'est la limite de la promenade. Devant le piédestal musardent des marchandes d'oranges, note

obligatoire de tout sujet médiéval. Puis voici les fleuristes, dans un parterre de colorations capiteuses. Ce sont les modèles, les montagnards, la Pascouja, la Stella, des beautés épanouies, célèbres. Puis encore, voici les grâces rythmées, Romaines sévères, un peu majestueuses; des moines gris et noirs, les vieux barbus, d'autres à la mâchoire puissante; des élèves de la propagande, à la mine fûtée sous le froc ecclésiastique; un cardinal rouge, suivi de deux larbins insolents, dans leur livrée aux tons raffinés; bref, tout ce que Rome possède de types curieux, qu'on ne voit guère ailleurs. La coloration de tout cela, charmeuse, riche et caressante, fait songer à Vélasquez par sa suprême distinction. L'exécution aussi est distinguée, d'une brosse belle et souple.

La vie de l'artiste, à Rome, est pleine de facilité et d'agrément; le labeur d'une œuvre se parfait sans heurt. Les discussions d'art étaient, à cette époque du moins, charmantes et cordiales. L'avenir s'estompait aimablement. Le soleil semble imprégner les cervaux ; les idées sont riantes; le travail reste attachant. Mais gare la fièvre paludéenne!

Smits fit aussi des séjours importants dans les villes italiennes de la Toscane et en Vénétie. Venise le retint longtemps. Le Titien, Véronèse furent pour lui l'objet d'un véritable culte, ainsi que Le Tintoret et le Gergione. Sa carrière a largement démontré son admiration pour ces maîtres. Puis c'est Naples qui le retint. Là son séjour fut marqué par une toile exquise. Je ne sais où elle se trouve aujourd'hui L'État devrait la posséder, car elle caractérise profondément un des côtés intéressants de cette personnalité... Certes, ne n'est qu'une simple étude.

mais combien belle et combien pénétrante! Elle représente une vue de Naples prise de la hauteur : avec symphonie en bleu, mais quel bleu! Quelle délicatesse, quelle subtilité et quelle infinie variété! C'est l'heure de la sieste, heure doucement somnolente, mais délicieuse. Tout dort, tout repose, l'homme, la nature aussi. La mer se fond, à l'horizon, dans le ciel, un ciel tout bleu; pas le plus léger nuage; une profondeur indéfinissable. Rien ne pourrait dire la délicatesse subtile de tout ce bleu. De petites vagues douces comme les premières rides qui apparaissent sur une peau jeune encore viennent expirer sur la grève. Du sommet du Vésuve s'échappe une vapeur blanchâtre et légère. Le monstre redoutable qui engouffre des villes, sommeille. A ses pieds, Naples, paresseusement étendue, semble, voluptueuse et confiante, dormir contre ses flancs. Une seule petite figure, vaguement silhouettée dans le haut au bord d'une terrasse, se devine; combien on l'envierait!

Dans cette petite toile toute en caresses, Smits a pénétré admirablement la psychologie de la Naples tranquille, aimable, douce, non de la Naples au réveil ardent, aux relents de lard! Celle-ci exigerait une palette de violences, celle d'un Delacroix, puissante et angoissante, et somptueuse aussi, avec raffinement.

Avant de m'occuper du chef-d'œuvre de Smits, il nous faut parler de la *Diane*, œuvre imprévue, d'une compréhension, unique je crois, de l'heure matinale. Le tableau est en hauteur, relativement étroit. La rosée l'enveloppe comme une vision. Dans cette toile restreinte, une forêt se devine, immense, dans la brume. Tout est humide; on dirait entendre le bruit argentin des gouttes bruissant

sur la feuillée. La silhouette, élancée et gracieuse de la déesse se dégage délicatement. Le regard plongeant dans l'espace, elle cueille une flèche dans le carquois qu'elle porte à son buste élégant et vierge. Les jambes fines, nerveuses, la porteront au loin. La tunique, d'un ambré indécis, s'affirme discrète dans l'atmosphère. Son chien l'accompagne, l'auteur l'a placé à côté de sa maîtresse; son attention est d'autant plus éveillée, et s'il s'éloignait il serait hors du cadre! J'ignore où s'est échouée cette belle toile.

Nous arrivons à la *Marche des Saisons*, ce chef-d'œuvre dont Athènes et Rubens pourraient se partager jusqu'à un certain point la parenté ancestrale lointaine. Panneau décoratif, d'un style très pur, mais aussi d'un sentiment très réel. La coloration est fraîche et gaie; les figures sont de grandeur nature. La première à droite, vue de dos, c'est le Printemps; elle est d'une grâce exquise et d'un galbe juvénile, ce qui se voit malgré la gaze légère voltigeant à la brise, et d'un rose délicat, qui enveloppe son corps charmant. Elle manie une cordelière de fleurs des champs, dont elle s'est en partie tressé une couronne. La figure suivante, l'Été, tient en mains quelques gerbes de blé. Elle est vêtue d'une robe blanche très souple et la tête est coiffée d'un de ces chapeaux de paille dont les bas-reliefs de Phidias et d'autres nous ont conservé le souvenir. Ce vêtement, légèrement serré sous les seins par un ruban d'un rose très tendre, enferme délicatement la fine silhouette, délicieusement jeune, de cette jolie figure; la tête est légèrement inclinée; l'impression est douce est d'une fraîcheur qui fait songer aux femmes de Rubens. Elle éveille aussi le souvenir de certaines

figures de bas-reliefs antiques, sans que l'on puisse préciser aucune œuvre de l'antiquité. Dans ce rappel inconscient s'évoque la vision d'un art supérieur. Un joli enfant présente en passant à la déesse un nid d'oiseau. L'idée est charmante. Puis, c'est l'Automne, dans l'ombre aérienne ; elle tient la pampre magnifique aux riches grappes capiteuses de raisins violets. Elle aussi s'est couronnée. Sa beauté vigoureuse contraste heureusement avec la grâce juvénile de l'Eté. Mais helas! voici le pauvre hiver. Un baton soutient ses pas chancelants. Sa chevelure est blanche; la noblesse de ses traits nous rappelle qu'elle fut belle et séduisante. Un jeune pâtre la guide aussi et semble éveiller l'espoir du renouveau, qui reviendra à son heure.

A l'époque de sa mort, Smits avait encore commencé une grande toile, en partie ébauchée. Le sujet avait été choisi, dirait-on, pour stimuler son imagination, ses aspirations : *L'hommage à la Beauté !...* Malheureusement la mort est venue l'interrompre au début de ce nouvel effort. Eugène Smits est cependant mort à un bel âge, plus près de 90 que de 80 ans. La vente de son atelier fut féconde en découvertes. On y trouva encore quelques toiles importantes, tels qu'un *Jugement de Pâris*, renfermant de belles figures, beaucoup de toiles de dimensions moyennes, et le *Hallebardier*, que possède le Musée de Bruxelles. L'œuvre a des violences harmonieuses, une coloration en quelque sorte guerrière, un ciel dramatique, convenant bien à cette figure de soudard brutal, dont la prestance fait deviner l'héroïsme.

J'ai vu encore une toile remarquable chez un amateur : un *Printemps*, plein de fraîcheur et de charme, deux

qualités qui furent parmi les meilleures de son talent. A sa mortuaire figuraient quelques toiles d'une certaine importance, où se retrouvaient ces qualités-là, et de nombreuses esquisses dans lesquelles il y avait, avec de l'imagination, de la grâce, de l'esprit, une coloration sympathique. Inutile d'ajouter que les artistes se disputèrent ces petites impressions si attachantes, dernières reliques d'un des artistes les plus personnels et les plus séduisants.

La mort de Smits, œuvre de la vieillesse, était prévue depuis un certain temps. Les regrets qui accompagnèrent sa disparition furent unanimes dans le cœur de ses amis et de ses admirateurs.

CH. HERMANS.

PRINCIPALES ŒUVRES.

Roma. 1865.
Marche des Saisons.
Suzanne et les Vieillards.
Le Présent de Faust.
Le Jugement de Pâris.
En Automne.
Une Fenêtre italienne
Diane.
La Baie de Naples
Bonheur et Malheur, d'après Henri Heine.
La Belgique devant l'Histoire. 1880.
Une Chanson napolitaine.
Le Juif errant.
Le Bain.
La Fuite en Égypte.
La Plage de Blankenberghe.
La Musique.
Bal masqué.
Madone et Enfant.
Hommage à la Beauté.
La Sieste.
Le Nid.

Perles aux Pourceaux.

L'Été : Le Lézard.

L'Été : Bleuets et Coquelicots.

La Toilette.

La Bague nouvelle.

La Vérité et l'Erreur.

Portraits, têtes de fantaisie, paysages, etc.

NOTICE

SUR

Constant VANLAIR

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

né à Créteil (France) le 21 janvier 1839, décédé à Liége le 23 mars 1914.

Fils d'un père Belge et d'une mère Française, Constant-François Vanlair est né à Créteil (Seine) le 21 janvier 1839, mais toute son éducation se fit en Belgique, d'abord à l'Athénée de Namur, ensuite à l'Université de Liége, où il fit de brillantes études. Dès 1857, il était entré, en qualité d'élève-médecin, dans le service de santé de l'armée.

En 1861, il se signalait à l'attention de ses chefs par une observation clinique, faite à l'hôpital militaire Il s'agissait d'une tumeur de nature tuberculeuse occupant, dans le cervelet, la partie antérieure du ver supérieur. Il en indiqua le siège exact pendant la vie, à une époque où les localisations cérébrales étaient encore très mal définies.

Médecin en 1862, il était chargé, trois ans plus tard, du cours d'hygiène à l'École militaire, où il entrait en relations avec le chimiste Stas. Le 8 février 1868, il était nommé professeur extraordinaire d'anatomie pathologique et de médecine légale à l'Université de Liége. Il y retrouvait V. Masius, son aîné de trois ans, qui enseignait depuis 1863 l'anatomie normale. Entre eux deux devait s'établir une intime collaboration, dont l'influence fut des plus heureuse sur les destinées de l'École de médecine de Liége.

Il fut nommé professeur ordinaire en 1872 et chargé la même année de l'enseignement de la pathologie interne, auquel il joignit en 1873 la clinique des maladies des vieillards. Il abandonna l'enseignement de la médecine légale en 1872 et, en 1886, celui de l'anatomie pathologique. En 1898, il prit son éméritat.

La valeur de ses travaux attira tôt sur lui l'attention de ses confrères du pays et de l'étranger. Il fut deux fois couronné par la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, la première fois pour son livre *Les Névralgies* (1865), la seconde, pour ses travaux sur la suture des nerfs (1889). L'Académie royale de médecine de Belgique récompensa de trois prix successifs ses travaux sur les lymphadénites viscérales (1870), la microcytémie (1871), l'éléphantiasis des Arabes (1872). Elle lui décerna sa plus haute distinction, le prix quinquennal, pour la période 1886-1890. Il fut lauréat de l'Institut de France (Prix Lallemand 1887) *ex æquo* avec Pitres et Vaillard pour l'ensemble de ses publications sur le système nerveux.

Membre titulaire de l'Académie royale de médecine de

Belgique (1891), membre titulaire de l'Académie royale de Belgique (Classe des sciences) (1900), correspondant étranger, puis associé étranger (1898) de l'Académie de médecine de Paris, correspondant de la Société médicale de Stockholm, etc., il était commandeur de l'Ordre de Léopold, décoré de la Croix civique de 1re classe, de la Médaille des épidémies, commandeur de la Légion d'honneur, etc.

En 1912, un Comité composé d'anciens élèves et d'amis lui remettait, à l'occasion de son jubilé professionnel, une adresse couverte de centaines de signatures qui lui exprimait les sentiments de reconnaissance, de sympathie et d'admiration de ses confrères et anciens élèves et de ses collègues du pays et de l'étranger.

A l'époque où C. Vanlair commença son enseignement, la science médicale venait à peine d'entrer dans l'ère expérimentale. Dans nos universités belges, rien n'existait, locaux, instruments, crédits, de ce qui est indispensable au travail de recherche. On peut lire dans la notice biographique qu'il a consacrée à son ami V. Masius la description saisissante du reduit où se firent leurs premiers travaux. Mais la situation n'était guère plus favorable en France, où Claude Bernard prenait dans sa cave du Collège de France le germe de la maladie qui l'emporta. En Allemagne, la nécessité d'une rénovation de l'enseignement médical par l'organisation de démonstrations et de cours pratiques était mieux comprise. Et d'un séjour qu'il fit à Berlin chez Virchow, C. Vanlair rapporta la conviction profonde qu'il fallait entrer résolument dans la voie nouvelle. Son ami V. Masius, ancien préparateur de Th. Schwann,

disciple de Claude Bernard, partageait cette conviction. A eux vint se joindre, en 1870, Ed. Van Beneden, dont il épousa une sœur en 1873. Il ne fallut rien moins que l'effort persévérant, soutenu de ces trois hommes, unis par l'amitié, enflammés du même idéal, pour avoir raison de la résistance de l'administration, toujours défiante du changement, directement hostile aux réformes coûteuses.

Le succès ne se fit cependant pas trop longtemps attendre. Dès 1873 s'ouvraient à Liége trois laboratoires de microscopie, accessibles à tous les étudiants, pour les travaux pratiques de zoologie, d'histologie normale et d'anatomie pathologique; installations encore bien modestes, mais déjà pourvues de microscopes et des réactifs nécessaires et qui avaient le grand mérite d'être les premières en Belgique.

Quelques années plus tard, ils devenaient ces spacieux instituts médicaux qui sont encore la plus belle parure de l'Université de Liége et qui servirent de modèles aux autres facultés de médecine du pays. C. Vanlair n'aurait eu que le mérite d'avoir été l'un des artisans de cette féconde réforme de notre enseignement médical, qu'il aurait droit à la reconnaissance du pays.

Il n'avait pas attendu ces temps heureux pour se mettre au travail de recherche.

En collaboration avec V. Masius, il publia une première série de travaux expérimentaux sur les fonctions de la moelle épinière, dans lesquels les deux auteurs cherchent à localiser de façon précise les centres de l'activité réflexe des mouvements des membres antérieurs et postérieurs de la grenouille. Ils se prononcèrent à cette

occasion en faveur de la notion actuellement classique qu'il n'existe pas deux sortes de fibres sensibles appartenant les unes à l'appareil réflexe, les autres à la sensibilité consciente.

Ils établirent aussi l'existence chez la grenouille d'un pouvoir de régénération anatomique et fonctionnelle de la moelle épinière.

En 1871, ils signalent la présence, dans les matières fécales, d'une matière colorante, dérivée du pigment biliaire, voisine de l'urobiline décrite en 1868 par Jaffé, qu'ils appellent stercobiline, nom qu'elle porte encore. Les recherches récentes tendent à prouver que stercobiline et urobiline sont probablement une même substance, produit d'oxydation de l'urobilinigène, qui s'identifie lui-même avec l'hémibilirubine de H. Fischer.

La même année, Masius et Vanlair découvraient dans le sang d'une malade souffrant d'une affection hépatique grave une altération particulière des hématies dans leur forme, leurs dimensions, leur résistance aux réactifs et l'absence de toute tendance à s'empiler. Chez cette malade, ils dépassaient en nombre les globules rouges normaux. Masius et Vanlair les appelèrent microcytes et ce nom leur est resté. Ils établirent que ces éléments existent en petite quantité dans le sang normal. Ils les considèrent comme des globules rouges sénilisés, dont la dégénérescence commence dans la rate et s'achève dans le foie. Cette conception est en plein accord avec ce qu'on pense actuellement encore de l'évolution des hématies, et son examen mériterait d'être repris avec les ressources de la technique cytologique moderne.

Il est bien regrettable qu'une collaboration qui avait

produit en cinq années des résultatsaus si intéressants ait été interrompue en 1872 par la nomination de V. Masius à la clinique interne. « Séparés par la diver-
» gence de nos enseignements, engagés l'un et l'autre
» dans une pratique absorbante, il nous fallut bien
» renoncer à cet échange des idées, à cette vivante com-
» munion, à ces contacts féconds auxquels, si acharné
» qu'il soit, n'équivaudra jamais un travail solitaire. »
(Extrait de la notice biographique sur V. Masius, écrite par C. Vanlair.)

A partir d'alors, V. Masius consacra toute son activité à son enseignement clinique, auquel il donna un caractère en même temps objectif et scientifique. Il fut le premier en Belgique à voir clairement que le progrès devait venir d'une exploration objective du malade avec l'aide des méthodes rigoureuses qui sont appliquées en médecine expérimentale; que nos conceptions médicales doivent être basées sur la physiologie, qui seule peut donner aux symptômes leur signification et une base solide à la thérapeutique. Il fonda une école.

C. Vanlair, se laissant aller à la pente naturelle de son esprit, revint aux questions qui l'ont toujours intéressé le plus, à ce système nerveux dont tout jeune étudiant il connaissait déjà si bien la pathologie.

En 1882, il publie dans les *Archives de Biologie* son premier mémoire sur la régénération des nerfs, question encore très controversée, bien qu'elle eût été déjà l'objet de nombreux travaux. Les opinions les plus inconciliables étaient appuyées d'un nombre égal d'arguments empruntés à la clinique humaine et à l'expérimentation sur l'animal.

Vanlair aborde l'étude après s'être mis au courant par des lectures étendues des très nombreuses observations de ses devanciers. Il l'expose avec cet ordre et cette clarté qui sont les qualités maîtresses de son esprit ; son appréciation des opinions est empreinte d'une modération, d'une courtoisie qui sont également bien siennes. Ses propres expériences sont menées avec beaucoup de soin et de méthode et l'on retrouve dans leur relation ce souci du détail qu'ont bien connu tous ceux qui l'ont entendu.

Il applique au problème une technique déjà essayée par Glück, mais sans succès, qui consiste, après avoir prélevé un segment de nerf long de plusieurs centimètres, à combler la solution de continuité par un tube d'os décalcifié de Neuber dans les extrémités duquel sont introduits les deux bouts du nerf sectionné. Le tube osseux est destiné à protéger le nerf contre la pression des tissus voisins pendant la réparation. La cavité osseuse, qui se remplit de tissu de granulations, délimitera le champ des observations microscopiques; elle sera éventuellement un terrain facilement perméable aux fibres nerveuses qui prolifèrent, en même temps qu'un guide pour elles.

Les résultats expérimentaux offrirent toute la netteté désirable. Chez un premier chien, un segment de trois centimètres de longueur fut pris au nerf sciatique droit et remplacé par le drain d'osséine. L'animal se rétablit parfaitement des suites de l'opération avec une patte paralysée et insensible dans sa moitié inférieure. Par une adaptation progressive des muscles non paralysés de la cuisse, l'animal recouvra rapidement l'usage de son

membre. Mais la sensibilité mit beaucoup de temps à revenir, à telle enseigne que trois mois et demi après l'opération, le chien rongea l'extrémité du membre insensible. Cette mutilation volontaire est fréquente chez les animaux en expérience, même les lapins, quand un membre a perdu toute sensibilité. L'auteur ne dit pas si les psychologues l'ont utilisée pour l'étude du problème du « moi ».

L'incident mit fin à cette première observation. Le nerf fut mis à nu. La réunion entre les bouts supérieur et inférieur était faite. Le nerf s'étendait jusqu'à la plante du pied. Mais les fonctions motrice et sensible n'étaient rétablies que dans la partie supérieure de la jambe. L'extrémité inférieure du nerf était dépourvue de toute sensibilité. Le tube d'osséine était résorbé presque complètement. L'examen miscroscopique du nerf dans toute l'étendue de son parcours permit d'établir les faits suivants :

Conformément à l'opinion de Remak, de Ranvier, la régénération est due exclusivement au bourgeonnement des fibres nerveuses du bout supérieur, c'est-à-dire du bout qui est en connexion avec les centres nerveux. Dans le bout inférieur, séparé des centres, toutes les fibres dégénèrent.

Complétant les observations de ces prédécesseurs, Vanlair montre comment les fibres en prolifération du bout supérieur se mettent en connexion, après avoir parcouru l'étendue du drain osseux, avec ce qui reste du bout inférieur du nerf coupé. Elles le pénètrent et s'y insinuent en croissant vers la périphérie.

Le bout inférieur ne fournit au travail de réparation

qu'un tuteur pour les jeunes fibres issues du bout supérieur. Dans toute son étendue, les anciennes fibres sectionnées sont irrémédiablement dégénérées. Seul persiste le tissu de soutien dans lequel s'engagent, comme dans un tunnel, les fibres du bout supérieur, qui s'allongent.

Dans des publications ultérieures (en 1885 et 1886), il peut établir, grâce à des observations qui ont été suivies pendant des années, qu'en cheminant lentement dans l'épaisseur du bout inférieur, les fibres du tronçon supérieur finissent par rejoindre, après des mois, les appareils nerveux terminaux, qui mettent les fibres motrices en connexion avec les muscles et qui coiffent l'extrémité libre des fibres des sensibilités superficielle et profonde. Alors se trouve rétablie, en même temps que le lien anatomique, la fonction physiologique.

Quelle est la force mystérieuse qui les guide dans cette lente pérégrination? Probablement, à côté d'autres facteurs possibles, des influences de contact, ce qui explique qu'un assez grand nombre de fibres s'égarent, s'engageant notamment dans les minces pertuis de la substance osseuse creusés dans la paroi du drain de Neuber. En lui frayant une voie nouvelle, on peut faire croître un nerf dans une direction opposée à son trajet primitif. Mais quand l'homme ne trouble pas le jeu des forces naturelles, celles-ci mènent, en l'absence des complications inflammatoires des plaies, les fibres régénérées vers leur destination, de telle sorte qu'elles se distribuent dans les mêmes territoires musculaires et cutanés que les fibres sectionnées.

Ces résultats expérimentaux de Vanlair appartiennent

à la science classique. Ils ont contribué à former la base solide sur laquelle se sont édifiées les méthodes de la chirurgie contemporaine. Pendant la dernière guerre, les sutures des nerfs ont été faites par milliers avec d'admirables résultats, rendant l'intégrité des fonctions nerveuses à ceux que leurs blessures auraient rendus en d'autres temps infirmes et perclus.

Ces beaux résultats de son activité scientifique l'eussent certainement poussé à se consacrer complètement à l'étude et à la recherche, s'il n'avait eu la malchance de naître pauvre en un siècle qui se targue d'être le siècle de la science, mais qui ne s'est jamais beaucoup préoccupé des besoins de ceux qui la cultivent. Pour pouvoir être un savant, il fallait être riche ou rester célibataire. Marié et père de famille, Vanlair fut obligé de demander à la pratique médicale les ressources que lui refusait l'Université.

Exilé des laboratoires, il a dû souvent sentir au fond de son âme la nostalgie de ces paisibles retraites où s'élabore dans la joie de l'esprit la science de demain. Ne pouvant plus collaborer à la grande œuvre, il se consola en lisant les travaux d'autrui. D'un naturel très sociable, il fut tenté de faire participer le grand public au plaisir qu'il éprouvait lui-même à assister de près à cet épanouissement toujours plus rapide de la science médicale. C'est ainsi que vers la fin de sa carrière il devint un vulgarisateur, on peut dire le premier des vulgarisateurs de ce pays. Innombrables sont les articles qu'il a écrits pour la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue Bleue* et surtout la *Revue de Belgique*. Il traite avec un égal succès les sujets les plus divers, sachant donner de

l'attrait, de la grâce aux plus sévères. Il tenait probablement de sa mère, Française, le goût de la forme; sa parole un peu lente, parfois hésitante, était très châtiée; quand il écrit, sa pensée toujours claire s'exprime avec aisance; le style est élégant, imagé, naturellement orné; les sujets les plus maussades fleurissent spontanément sous sa plume. En le lisant, on pense à de gracieuses patientes, dont il veut dissiper les langueurs par d'agréables discours; sa forme est imprégnée d'élégance féminine.

Son érudition, sa lucidité brillaient dans son enseignement. « Ses leçons ont laissé à ses anciens élèves un » souvenir ineffaçable, tant elles étaient vivantes. Les » mystères des maladies se dissolvaient par la parole » magique du professeur, leurs sombres complications » s'illuminaient [1]. » Son *Traité de Pathologie interne*, qui lui valut le prix quinquennal des sciences médicales (période 1886-1890), est un livre vraiment remarquable par la sûreté de la méthode, l'abondance de la documentation, la clarté de l'exposition. Il reflète la préoccupation intime de ce savant laborieux, obligé d'être médecin praticien, qui veut se composer pour ses élèves et lui-même un abrégé de toute la science pathologique de son époque, où rien ne soit omis ni des lésions causées par la maladie, ni des agents qui la provoquent, ni des troubles fonctionnels qui l'accompagnent, ni des moyens de la reconnaître, ni surtout des innombrables manières de la soigner.

---

[1] Extrait d'un article nécrologique dans le journal *La Meuse*.

Le médecin instruit jouit de ce rare privilège de pouvoir trouver d'égales satisfactions dans la pensée et dans l'action. Est-il attiré vers l'étude, il peut légitimement espérer que son effort ne sera pas vain et que, si modeste soit la moisson qu'il récolte, il aura contribué au progrès de nos connaissances. L'action le tente-t-elle, il goûtera tous les jours la joie de lutter contre la maladie; souvent, il connaîtra la volupté de la victoire : il aura arraché à la mort une victime. Entre ceux qui étudient et ceux qui appliquent règne une étroite solidarité : les découvertes des chercheurs donnent des armes aux praticiens et les luttes de ceux-ci inspirent et excitent ceux-là.

Le temps lui manquant pour les découvertes, Vanlair a voulu guérir.

S'il ne restait aucun témoin vivant de cette aspiration de son cœur, nous en trouverions l'affirmation dans ce *Traité de Pathologie interne* qui est certainement l'exposé le plus complet de toutes les méthodes utilisées en thérapeutique médicale dans la seconde moitié du XIXe siècle. Beaucoup d'entre elles étaient imparfaites; il le savait, mais il n'en a voulu omettre aucune, parce que chacune lui avait donné des succès. Et il mettait généreusement à la disposition de ses lecteurs les fruits de son expérience, sachant qu'il faut pouvoir adapter aux particularités des cas individuels les ressources de l'art de guérir. Ce serait une grave erreur de voir dans cette abondance la marque du scepticisme. En médecine ne sont sceptiques que les ignorants. Il y a, pour chaque malade, un ensemble de règles d'hygiène et de soins qui donne le plus de chances ou de guérir ou, pour le moins, de vivre avec un minimum de souffrances et de risques. Le devoir

du médecin est de le définir d'abord, ce qui exige parfois beaucoup d'étude et d'attention, et d'obtenir ensuite du malade qu'il l'adopte.

A quoi sert-il d'avoir pénétré le mystère d'une maladie, d'avoir établi logiquement les règles d'un traitement, si le patient s'obstine par ignorance ou négligence à le refuser? La tâche du médecin n'est pas accomplie s'il n'a obtenu une confiante soumission à la règle prescrite. Cette force de suggestion tient moins dans la rigueur du raisonnement que dans une parfaite communion de pensées et de sentiments avec celui qui souffre. L'homme ne comprend bien que lorsque sa pensée est baignée de sympathie. Pour être un grand médecin, il faut autant de cœur que de tête.

C. Vanlair réunissait ces qualités à un égal degré : sa grande renommée, le soin méticuleux qu'il mettait à les interroger et à les examiner lui assuraient la confiance de ses clients. De manières plutôt froides, il était toujours calme et de sang-froid, mais son sourire était plein de douceur et sa parole trouvait aisément les mots qui encouragent et les motifs d'espérer. Tous ses malades l'aimaient.

Un de ses disciples dit de lui : « Vanlair savait mer-
» veilleusement consoler, mais il ne le faisait pas seule-
» ment par des mots : il soutenait le courage et ranimait
» l'espérance par l'activité de son intervention. Jamais
» il ne désarmait devant le mal, et, même quand il savait
» la bataille perdue, il luttait jusqu'à la fin ». Son traitement en demandait souvent plus à l'hygiène qu'aux médicaments; il était si harmonieusement balancé, si minutieusement décrit, si strictement ordonné que le

malade se fût tenu pour un ingrat de ne pas guérir. Pour C. Vanlair, la médecine était plus qu'un devoir : elle avait des rites; elle était un sacerdoce.

Il lui donna toutes ses forces. A toute heure du jour et de la nuit, il était prêt, accourant au premier appel du malade ou du médecin. Il dut souvent prendre ses repas dans sa voiture. Ni l'âge ni la maladie ne l'arrêtèrent. A 75 ans, il était aussi actif, aussi énergique que jamais.

« C'est ainsi que la mort est venue le prendre : au » sortir d'une longue séance de consultation, il dut » s'aliter. Je n'en peux plus, dit-il à la fidèle compagne » de sa vie. L'heure était venue, et, dix jours plus tard, » il s'éteignait au milieu des siens, laissant comme une » leçon suprême l'exemple de son courage et de son » labeur sans trêve [1]. »

---

[1] Ch. Firket, *Une Vie médicale*. C. Vanlair, *Liége Médical*, 1914.

P. NOLF.

BIBLIOGRAPHIE.

1. *Tumeur tuberculeuse occupant l'extrémité antérieure du ver supérieur du cervelet, diagnostiquée pendant la vie.* H. Manceaux, Bruxelles, 1861. Tiré à part des « Archives médicales belges ». Une brochure de 16 pages in-8°.

2. *Les Névralgies, leurs formes et leur traitement.* H. Manceaux, Bruxelles 1865, in-8°. Un volume de 238 pages. Tiré à part du « Journal de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacologie », publié par la Société des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles. Il en a paru une traduction en langue espagnole.

3. *Contribution à l'histoire clinique des Lymphadénites viscérales.* H. Manceaux, Bruxelles, 1869. Une brochure in-8° de 48 pages. Tiré à part du « Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique ».

4. *De la situation et de l'étendue des centres réflexes de la Moelle épinière chez la Grenouille.* En collaboration avec V. Masius. Une brochure in-8° de 32 pages avec une planche. Hayez, Bruxelles, 1870. Tiré à part des « Mémoires couronnés

et autres de l'Académie royale de Belgique ». T. XXI, 1870.

5. *Recherches expérimentales sur la régénération anatomique et fonctionnelle de la Moelle épinière.* Hayez, Bruxelles, 1870. Une brochure in-8° de 30 pages avec une planche. Tiré à part des « Mémoires couronnés et autres de l'Académie royale de Belgique ». T. XXI, 1870. En collaboration avec V. Masius.

6. *Le Chloral et la Chloralisation.* H. Manceaux, Bruxelles, 1870. Une brochure in-8° de 15 pages. Tiré à part du « Journal de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacologie de Bruxelles ».

7. *Ueber einen neuen Abkömmling des Gallenfarbstoffs im Darminhalt.* Berlin, 1871. En collaboration avec V. Masius. Une brochure in-8° de 4 pages. Tiré à part du « Centralblatt für die Medicinischen Wissenschaften ».

8. *De la Microcytémie.* H. Manceaux, Bruxelles, 1871. Un volume in-8° de 101 pages avec une planche. En collaboration avec V. Masius. Tiré à part des « Bulletins de l'Académie de médecine de Belgique ».

9. *Recherches anatomiques sur l'éléphantiasis des Arabes.* H. Manceaux, Bruxelles, 1871. Une brochure in-8° avec 3 planches, 45 pages. Tiré à part du « Bulletin de l'Académie de médecine de Belgique ».

9bis. *De la situation et de l'étendue des centres réflexes de la*

Moelle épinière chez la Grenouille. Bruxelles, 1870. « Bulletin de l'Académie royale de Belgique ».

10. *De l'Herpès tonsurant*. H. Manceaux, Bruxelles, 1871. Une brochure in-8° de 16 pages avec une planche. Tiré à part du « Bulletin de l'Académie de medecine de Belgique ».

11. *Spring, sa Vie et ses Travaux*. Desoer, Liége, 1872. Un volume in-8° de 87 pages avec un portrait gravé sur acier.

12. *Recherches histologiques sur l'Endurtérite gangréneuse*. Masson, Paris, 1872. Une brochure de 12 pages avec une planche. Tire à part des « Archives de physiologie normale et pathologique de Brown-Séquart, Charcot et Vulpian ».

13. *Contribution à l'histoire des fonctions de la Moelle lombaire chez le Chien*. En collaboration avec V. Masius. Une brochure in-8° de 15 pages. Tiré à part du « Bulletin de l'Académie de médecine de Belgique ». 1874.

14. *Symptomatologie ou traité des accidents morbides de Spring*. Troisième et dernier fascicule du tome II, formant un volume in-8° de 330 pages. En collaboration avec V. Masius. H. Manceaux, Bruxelles, 1875.

15. *Des nerfs vaso-moteurs et de leur mode d'action*. H. Manceaux, Bruxelles, 1876. Tiré à part des « Comptes rendus des séances du Congrès international des sciences médicales tenu à Bruxelles en 1876 ». Une brochure in-8° de 37 pages. En collaboration avec V. Masius.

16. *Les facultés de médecine dans les universités de l'État et dans les universités libres.* H. Manceaux, Bruxelles, 1877. Une brochure de 22 pages. Tiré à part du « Bulletin de l'Académie de médecine de Belgique ».

17. *Un dernier mot sur l'admission des professeurs étrangers dans les universités belges.* Desoer, Liége, 1877. Une brochure de 20 pages.

18. *Contribution à l'étude clinique de la trépanation du Crâne.* David, Paris, 1877. Une brochure in-8° de 32 pages. Tiré à part du « Bulletin de thérapeutique médicale et chirurgicale.

19. *Du Lichénoïde lingual.* Revue mensuelle de médecine et de chirurgie de Charcot, Chauveau, etc., 1880, n° 1 et n° 3 avec figures. Paris. Tiré à part de 33 pages.

20. *Contribution à l'anatomie pathologique de l'OEil. Granulôme télangiectasique du corps vitré avec persistance de l'artère hyaloïdienne.* Tiré à part des « Archives de physiologie de Brown-Séquart, Vulpian et Charcot, t. XII, année 1880, n° 3 », 43 pages avec 3 planches.

21 *Le Lichénoïde lingual est-il une syphilide?* « Le Progrès médical », 11 juin 1881, n° 24.

22 *Les Névralgies, leurs formes et leur traitement*, 2° édit, entièrement refondue et considérablement augmentée, avec gravure dans le texte. Vol. de 350 pages. Bruxelles, H. Manceaux, 1882.

23. *De l'Actinomycose de l'homme*, par le prof^r Ponfick.

de Breslau. Résumé analytique dans le « Bulletin de l'Académie de médecine », janvier 1882.

24. *De la régénération des nerfs périphériques par le procédé de la suture tubulaire.* « Comptes rendus de l'Institut », 10 juillet 1882. Communication préliminaire.

25. *De la régénération des nerfs périphériques par le procédé de la suture tubulaire.* Tiré à part des « Archives de Biologie de Van Beneden et van Bambeke, t. III, fascicule 3, 1882 », 110 pages avec 4 planches.

26 *De la névrotisation du cartilage osseux dans la suture tubulaire des nerfs.* Tiré à part des « Archives de Physiologie normale et pathologique de Brown-Séquart, Charcot et Vulpian, 1882, 2e série, t. X, n° 8 », avec une planche.

27 *Les audaces de la chirurgie moderne.* Broch. in-8°. (« Revue de Belgique », 1883).

28 *La Greffe animale.* (« Revue de Belgique », 1885.)

29. *Nouvelles recherches expérimentales sur la régénération des nerfs.* (« Comptes rendus de l'Institut », 29 juin 1885.)

30 *De la dérivation des nerfs.* (« Archives de Physiologie normale et pathologique », 3e série, t. VI, n° 6, 1885, avec figures dans le texte.)

31. *Nouvelles recherches expérimentales sur la régénération des nerfs.* Tiré à part des « Archives de Biologie, t. VI, 1885, fascicule 1, une planche », 109 pages.

32 *De la distribution périphérique des nerfs régénérés comparée à celle des nerfs primitifs.* (« Bulletin de l'Académie royale de Belgique », 3e série, t. XII, no 7, 1886.)

33 *Sur le trajet et la distribution périphérique des nerfs régénérés.* (« Archives de Physiologie normale et pathologique », t. VIII, 3e série, 1886.)

34 *De l'organisation des drains de caoutchouc dans la suture tubulaire des nerfs.* (« Revue mensuelle de de Médecine et de Chirurgie », août 1886, avec figures)

35. *Sur l'innervation indirecte de la peau.* (« Comptes rendus de l'Institut », 2 août 1886.)

36. *Recherches critiques et expérimentales sur l'innervation indirecte de la peau*, in-8o, 109 pages avec figures. (« Archives de Biologie », t. VII, 1886.)

37 *Cours de Pathologie interne*, 1887. Liége, vol. de 1000 pages.

38 *La guerre aux microbes.* (« Revue de Belgique », janvier 1887.)

39 *La vie latente.* (« Revue de Belgique » des 15 janvier 1888 et 15 février 1888.)

40. *La Phtisie pulmonaire*, par Hérard, Cornil et Hanot. (« Anal. bibliogr.; Ann. de la Soc. méd. Chir. de Liége », mai 1888.)

41 *De l'influence des conditions mécaniques sur la régénération des nerfs.* (« Comptes rendus du Congrès tenu à Toulouse par l'Association française pour l'avancement des sciences », 1887.)

42. *Le clou-trocart et son emploi dans l'anasarque.* (« Ann. de la Soc. méd. chir. de Liége », n° 6, 1888.)

43. *Sur la persistance de l'aptitude régénératrice des nerfs.* (« Bull. de l'Acad. roy. de Belgique », 3e série, t. XVI, n° 7, 1888, 20 pages, 1 planche.)

44 *Des Myoclonies rythmiques.* (« Revue de Médecine de Landouzy et Lépine », 63 pages, janvier et février 1889, avec 10 figures dans le texte.)

45 *Myoclonus et Myoclonies.* (« Ann. de la Soc. méd. chir. de Liége », avril 1889.)

46. *La suture des nerfs.* (Étude critique et expérimentale, « Journal de Méd. de Bruxelles », numéro supplémentaire, juillet 1889, 85 pages avec figures et planches. — Mémoire couronné (Prix Seutin) par la Société des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles.)

47. *De l'application du clou-trocart au traitement des adénites.* (« Ann. de la Soc. méd. chir. de Liége », octobre 1889, n° 10.)

48 *Le doute en médecine légale.* (« Gaz. méd. de Liége », 1889, n° 4.)

49. *Un nouveau cas de botryocéphalie en Belgique.* (« Bull. de l'Acad. roy. de Belgique », 3e série, t. XVIII, nos 9 et 10, 1889, 1 page.)

50. *Les morts vivants.* (« Revue de Belgique », 11e livraison, 15 novembre 1889, 30 pages.)

51 *Rapport sur le travail de Sarolea : la pulsation cardioœsophagienne.* (« Bull. de l'Acad. roy. de Belgique », 3e série, t. XVIII, n° 12, 1889.)

52. *Manuel de Pathologie interne*, 2e édition. Desoer, Liége, 1890, 1050 pages.

53. *La Naupathie.* (« Revue de Belgique », 15 novembre 1890, 11e livraison.

54 *Rapport sur le travail de Cousot à l'Académie de médecine.* (Étude clinique sur la sclérose en plaques.)

55. *Manuel de Pathologie interne.* (2e édit. 1891; traduit en espagnol, vol. de 1100 pages.)

56. *Des altérations nerveuses centripètes consécutives à la section des nerfs et aux amputations des membres.* (« Bull. de l'Acad. de médecine », 4e série, t. V, no 9, octobre 1891, 31 pages.)

57. *Rapports sur les mémoires présentés par la Commission Alvarenga.* (« Bull. de l'Acad. de médec. », 1892.)

58. *Survie après la section des deux vagues.* (« Comptes-rendus de l'Acad. des sc. de Paris », t. XVI, 1893.)

58bis *Survie après la section des deux vagues.* (« Bull. de l'Acad. roy. des sc. de Belgique », 1893, no 3.)

59 *Un cas d'abcès sous-diaphragmatique terminé par guérison.* (« Bull. de l'Acad. de méd. », 4e série, t. VII, no 2, 1893.)

60 *Contribution à l'étude des abcès sous-diaphragmatiques gazeux.* (« Revue de Méd. de Bouchard, Charcot et Chauveau », 13e année, no 7, 10 juillet 1893, p. 561, 26 pages avec 1 figure dans le texte.)

61 *La révulsion dans le tic des neuropathiques.* (« Ann.

de la Soc. méd. chir. », octobre 1893, n° 10, 12 pages.)

62. *Déterminations chronométriques relatives à la régénération des nerfs.* (« Bull. de l'Acad. des sc. de Belgique », 47 pages, 3e série, t. XXVI, n° 11, 1893, p. 489.) — Un résumé dans les « Comptes rendus de l'Institut ».

63. *Régénération des nerfs*, in-4°, 30 pages, 3 planches. Publié dans l' « Atlas der pathologischen Histologie des Nervensystems », de Babes et Blocq, Berlin, Hirschwalds, 11e livraison. 1894-1896.

64. *La Mésoneurite noduleuse.* (« Arch. de Neurologie », de Charcot, n° 84, février 1894, p. 81, 30 pages avec 2 planches doubles.)

65. *Recherches chronométriques sur la régénération des nerfs.* (« Arch. de Physiologie normale et pathologique », n° 2, avril 1894. Résumé du n° 62.)

66 *Déterminations chronométriques relatives à la régénération des nerfs.* Remaniement et revision du n° 62. (« Arch. de Biologie », 1893, t. XIII.)

67 *De la part qui revient au récurrent dans les résultats mortels de la vagotomie.* (« Arch. des Sc. phys. et nat. », 1894, n° 6, p. 562, Genève.)

68 *Suture nerveuse et restauration fonctionnelle.* (« Revue scient. », 4 août 1894, brochure de 28 pages.)

69. *Le rétablissement fonctionnel dans le domaine des nerfs coupés.* (« Revue sc. », 3 novembre 1894)

70. *Les grandes modalités cliniques de la pneumonie envisagées au point de vue de leur traitement.*

(« Ann. de la Soc. médic. chir. de Liége », 1895, n° 6.)

71. *Manuel de Pathologie interne*, 2 volumes d'environ 600 pages avec 277 figures intercalées dans le texte, 3e édit., Liége 1896.

72 *Rapport sur le Prix Alvarenga*, Acad. de méd. « Bull. de l'Acad. roy. de médecine », juin 1896.)

73. *A propos d'un rapport académique.* (Réponse à M. Heymans, Liége, Desoer 1896.)

74. *La main des bêtes.* (« Revue de Belgique », Bruxelles, 1899.)

75. *Notice biographique sur Gottlieb Gluge.* (« Ann. de l'Acad. roy. de Belgique », Bruxelles, 1900.) Rapport à l'Acad. de médecine.

76. *La main psychologique.* (« Revue de Belgique », Bruxelles, 1900.)

77. *Le mystère de la Douleur.* (« Revue des Deux Mondes », 15 août 1901.)

78 *La main qui ne sait pas.* (« Revue de Belgique », 15 octobre et 15 novembre 1901.)

79. *Les chasseurs de microbes.* (« Revue de Belgique », 15 septembre et 15 octobre 1902.)

80. *L'objectivation de la pensée chez les enfants.* (« École nationale », décembre 1902.)

81. *La Faim.* (« Revue de Belgique », 15 novembre et 15 décembre 1903.)

82 *La physiologie du rire.* (Lecture faite à la séance publique de la Classe des sciences de l'Académie royale de Belgique, le 16 décembre 1903.) « Bulletin de l'Académie ».

83. *La genèse du rêve.* (« Revue Bleue », 23 et 30 juillet 1904.)

84. *Le trac infantile.* (« École nationale », mai 1905.)

85. *Le soin des eaux.* (« Revue de Belgique », 15 août 1905.)

86. *Rapport à l'Académie des sciences, sur la question des instituts pour l'étude du système nerveux central*, juillet 1905, n° 7.

87 *Comment on devient vieux.* (« Revue de Belgique », août et septembre 1908.)

88. *Pourquoi devient-on vieux?* (« Revue de Belgique », février et mars 1909.)

89. *L'art de créer des monstres.* (« Revue de Belgique », mai et juin 1910.)

90. *L'enfance de l'art.* (« Revue de Belgique », 1er juin, 15 juin et 1er juillet 1911.)

91. *L'art de l'enfant.* (« Revue de Belgique », 15 mai et 1er juin 1912.)

92. *Rachitisme et Gastrectasie.* (« Le Scalpel » et « Liége médical », 2 février 1913.)

93. *Le repas du troglodyte.* (« Revue de Belgique », 1er et 15 avril 1913.)

94. *L'angiopapillite hypertrophique linguale.* (« Le Scalpel » et « Liége médical », janvier 1914.)

95. *Notice biographique sur Voltaire Masius.* (« Annuaire de 1914 de l'Acad. roy. de Belgique », 80e année, Bruxelles, 1913.)

96. *Les tailleurs de chair.* (« Revue de Belgique », 1er mars 1914.)

NOTICE

SUR

ERNEST ACKER

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

né à Bruxelles le 28 août 1852 et y décédé le 12 juin 1912.

Parmi les maîtres qui honorèrent l'art de l'architecture en Belgique, Ernest Acker fut certes l'un des plus distingués, des plus raffinés, des plus savants; il fut l'auteur d'œuvres remarquables et remarquées, et donna des preuves nombreuses d'un talent qui fit école.

Né à Bruxelles, d'un père Alsacien et d'une mère Hollandaise, il avait, de l'un, l'esprit ouvert et fin, la soif de travail, la loyauté; de l'autre, l'aménité, la modestie et une exquise bonté, qualités rares qui lui valurent de hautes relations et de solides amitiés. Son enfance se passa dans un milieu d'étude et de travail, le Collège international dirigé par son père; il y puisa

une instruction solide, qu'il compléta, jeune, par des notions de dessin et d'art; il suivit, pour ses débuts, les cours de l'Académie de Saint-Josse-ten-Noode fondée par Hendrickx, un peintre d'histoire qui connut des succès à l'époque du Romantisme et dont l'œuvre capitale, les *Croisés devant Jérusalem*, fit sensation. Son fils, Ernest Hendrickx, élève de Viollet-le-Duc, y enseignait l'architecture, et s'attachait à inculquer à ses élèves les principes de construction raisonnée appliqués par lui-même, avec un complet succès, à l'École modèle et à l'Université libre de Bruxelles. Bien préparé par cet excellent enseignement, Ernest Acker commença un stage intéressant chez l'architecte Wynand-Janssens, homme distingué et artiste plein de goût qui fit montre d'un talent souple et varié dans de nombreux hôtels particuliers dont la valeur n'a pas décrû. L'influence de ce maître averti fut excellente pour notre confrère, qui fit, sous ses ordres, de sérieuses études pratiques, complétées par la compulsion d'une riche bibliothèque où il puisa d'attachants éléments décoratifs et recueillit ces profils de moulures, nobles ou savoureux, pour lesquels il eut une prédilection constante.

De 1871 à 1879 il fréquenta l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, dont il fut un élève d'élite, cueillant de nombreux lauriers dans les cours généraux, les classes d'ornement et de figure antique et la suite des classes d'architecture. L'Académie lui donna, comme enseignement, tout ce qu'elle pouvait lui procurer de notions d'art et de science, et finit par lui attribuer le prix de 1,000 francs du grand concours triennal d'architecture; n'y trouvant pas les cours supérieurs destinés à com-

pléter son éducation artistique, Ernest Acker se rendit à Paris, à l'École des Beaux-Arts, où ses facultés remarquables lui permirent, pendant deux ans, de remporter de nouveaux succès sous la direction du maître réputé Julien Guadet, qui le tenait en haute estime.

Rentré à Bruxelles en 1882, après un rapide voyage en Italie, Acker fut nommé professeur de la Classe d'ordres à l'Académie royale des Beaux-Arts, qu'il venait à peine de quitter comme élève; il parcourut rapidement les divers échelons de l'enseignement, et devint premier professeur d'architecture, poste qu'il occupa pendant vingt ans, jusqu'à sa mort prématurée. Son influence sur ses élèves fut de premier ordre; italianisant dans l'âme, pénétré des beautés que recèlent le Le Tarouilly et tant d'ouvrages traitant de l'antiquité et de la Renaissance, Acker apporta, dans ses conseils pour l'étude des plans, la logique, le tact, la mesure qui sont la raison même et produisent les œuvres dont la vérité d'expression est indiscutable; dans la composition des façades, des coupes et des fragments, l'élégance des formes, l'harmonie des proportions, un goût parfait dans le choix des éléments décoratifs dénotaient chez lui un sens complet du professorat artistique. Son dévouement pour ses élèves était unique: il allait jusqu'à leur acheter, de son argent, de coûteuses photographies destinées à compléter leur documentation d'études, et leur consacrait le meilleur de son temps aux dépens de celui qui lui était nécessaire pour ses propres travaux. Sa probité était proverbiale et extrême: c'est ainsi que, au cours des deux périodes triennales pendant lesquelles il assuma, et avec quelle conscience, les fonctions de directeur, il

refusa de nombreuses commandes de travaux, notamment celle de l'Université libre de Bruxelles, dont l'étude et l'exécution l'auraient empêché de remplir son mandat. Le souvenir que la ville de Bruxelles a conservé de lui est vivace, et le sentiment de reconnaissance de ses anciens élèves perdure; l'influence du maître se retrouve dans leurs œuvres, inspirées des meilleures traditions s'adaptant à des tendances modernes bien marquées.

Les œuvres que nous laisse notre regretté confrère ne sont pas nombreuses, car la quintessence de son talent fut dépensée dans des projets non exécutés ou dans des réalisations de durée éphémère, compositions d'un art raffiné que l'on a pu apprécier à l'Exposition organisée en 1920, à la Salle de Marbre, lors des fêtes du soixante-quinzième anniversaire de la fondation de la Classe des Beaux-Arts. Au cours des premières années de sa carrière professionnelle, il étudiait et composait de ces délicieuses façades de maisons, surtout décoratives, qui furent remarquées aux Expositions d'architecture de 1883 et de 1885 (1), mais ne lui amenèrent pas encore les premiers clients souhaités. Ce n'est pas sans mélancolie qu'il le constatait, et en dessinant certain monument funéraire, il projetait aussi le sien sur lequel, disait-il, il mettrait l'inscription : « Ci-gît un architecte qui n'eut jamais rien à faire »! Ce n'est qu'en 1886 que la chance lui sourit pour la première fois, lors du concours ouvert par le Cercle artistique de Bruxelles pour un monument à élever à Louis Hymans : son projet fut couronné et il

(1) Cf. *Émulation*, 1891, pl. IV.

le réalisa en perfection au cimetière d'Ixelles. Ce monument reste un modèle du genre : conçu sur plan carré, dans le mode de certains édicules de la voie des Tombeaux à Pompéi, il met en valeur le médaillon de Louis Hymans, que souligne une tablette votive où s'accroche une guirlande symbolique, inspirée de celles des sarcophages romains de la belle époque. Par sa silhouette, ses proportions, la distinction des profils et sa noblesse d'expression, ce mémorial reste inégalé dans sa formule pure et hautaine.

Le concours international pour la Bourse d'Amsterdam, ouvert en 1888, attira Acker; il fut séduit par le difficile programme des dispositions du plan et la nouveauté, pour un classique comme lui, d'une étude de façades dans le style de la Renaissance flamande, qu'il avait sous-estimé jusque-là. Son effort d'évolution fut remarquable, et il interpréta, avec son élégance coutumière, les crochets, volutes, cartouches, pots-à-feu et obélisques, souvent copieux et massifs, dans l'esprit de leur pays d'origine. Parmi les projets des deux cents concurrents, le sien s'inscrivit en bonne place : ce fut un succès encourageant.

En 1888, la Société Bruxelles-Attractions ouvrit un concours pour l'érection d'un Palais des fêtes sur l'emplacement de l'ancien Observatoire. Là, Acker remporte la victoire haut la main avec un projet résolvant toutes les nécessités des dispositions intérieures et traduisant les éléments constitutifs des façades vers les jardins avec une logique parlante et une distinction décorative bien personnelle [1]. Nous trouvons ici,

[1] Cf. *Émulation*, 1889, pl. XVIII-XIX.

pour la première fois, un élément qu'il affectionnait: le campanile-pylone, qui devait dominer le boulevard Bischoffsheim. Il en reprit l'idée mère, mais en variant les détails de composition, et réalisa en staff les deux pylones de la place Poelaert, lors des fêtes jubilaires de 1905, et le campanile de la rue des Nations à l'Exposition de Bruxelles de 1910. Ces deux essais font souhaiter de voir un jour (mais quand?) s'élever à la place Poelaert ces deux éléments architecturaux qui en marqueraient l'entrée et en limiteraient l'espace (1). C'est avec de vifs regrets que l'on dut renoncer à voir s'ériger le superbe Palais des fêtes, le Gouvernement n'ayant pu consentir à aliéner les vieux bâtiments utilisés comme bureaux ministériels.

Un autre concours, moins important, mit aussi son nom en lumière : c'est celui des mâts électriques pour la Grand'Place. S'inspirant, naturellement, des mâts de la place Saint-Marc à Venise, Acker présenta un projet qui rallia tous les suffrages, mais ne fut pas réalisé, l'administration communale préférant un système d'éclairage obtenu par des phares lumineux suspendus.

Ses rapports avec des statuaires le firent collaborer avec Vinçotte au monument Anneessens et avec Samuel au monument Frère-Orban; le piédestal d'Anneessens vaut par sa simplicité de composition et sa pureté de lignes; celui de Frère-Orban par sa fermeté des masses et l'heureuse combinaison de figures accolées qui calent, sans lourdeur, le monument. Au square de l'Industrie,

(1) Cf. *Émulation*, 1905, pl. XXXVIII.

Acker réussit aussi, avec une délicatesse raffinée, le piédestal du monument Dillens, que surmonte la Renommée dorée, œuvre exquise du sculpteur disparu.

Après dix années d'études purement graphiques, Acker put, enfin, aborder les travaux pratiques, grâce à ses premiers clients, deux médecins; il leur construisit des maisons simples, correctes, de goût châtié, à citer particulièrement pour l'habile disposition des plans combinant ingénieusement les locaux destinés aux consultations. Plus tard, deux maisons, dans des données variées, marquèrent fortement sa personnalité: L'une, celle du pasteur Rochedieu (1), réalisée en un mélange de pierres blanches et de pierres bleues, se signale par ses larges baies divisées par des piliers carrés, son balcon continu soutenu par de fermes consoles, ses longerons dont le décor atténue la matérialité, ses lucarnes en pierre que terminent les flambeaux de l'Intelligence, de la Science et de la Raison. L'autre, l'hôtel de M. Cauderlier (2), s'impose par ses larges assises alternées d'Euville et de grès rouge de Grandglise, ses frises en mosaïque, l'harmonieux rapport des vides et des pleins, la sérénité et le calme de cette belle composition colorée; à cette œuvre, d'une originalité indiscutable, il convient de rendre ici un admiratif hommage. Comme une page d'histoire de l'architecture, il faut aussi signaler l'hôtel élevé aux étangs d'Ixelles, conception d'une grande sobriété de détails, rappelant

(1) Cf. *Émulation*, 1904, pl. I-IV; avenue Louise, 381, à Bruxelles.
(2) *Id.*; rue de Crayer, 10-12.

les plus corrects petits hôtels Louis XVI du faubourg Saint-Germain.

Un artiste comme Acker pouvait aborder tous les genres en les marquant chacun du cachet de sa science consommée. C'est ainsi qu'il eut à construire un vaste bâtiment industriel (1), et il en étudia avec une sérieuse technique tous les éléments d'exploitation, de manutention et de direction. Par de grandes baies il répandit en abondance la lumière dans les bureaux, ateliers, magasins, et avec cette donnée des plus simples il parvint cependant à établir une façade remarquable par ses grandes lignes : arcades au rez-de-chaussée, grands piliers supportant plusieurs étages, et ingénieux porche d'entrée à pans coupés, facilitant le charroi dans une rue étroite. Il y a là ample matière à une bonne leçon d'architecture industrielle.

Les années passent, et enfin Acker pourra élargir sa manière en étudiant des conceptions d'un ordre plus important. Encore une fois son ingéniosité fut mise à l'épreuve lorsque la ville de Bruxelles, en 1897, lui demanda de grouper en un édifice, sur un terrain irrégulier et ingrat, *une morgue, un dépôt mortuaire et un poste de police* (2). Chaque élément de ce plan fut étudié comme il convient, en tenant compte de ses exigences très particulières, et traité, en façade, avec le volume, la silhouette et le caractère opportun. Il semble qu'ici, Acker, en virtuose accompli, ait voulu abandonner pour

(1) Cf. *Émulation*, 1908, pl. I-II; rue de la Grande-Ile, à Bruxelles.
(2) Cf. *Émulation*, 1898, pl. XX à XXVIII; rue Saint-André.

l'instant son clacissisme habituel, en donnant, surtout à ses détails, un caractère qui fait penser à certaines œuvres de l'architecte français Vaudremer : il ne faudrait pas s'en étonner, car notre confrère avait une grande admiration pour l'église d'Auteuil, celle de Saint-Pierre à Montrouge, les collèges Buffon et Molière à Paris. Peut-être aussi tous deux se sont-ils souvenus ou étaient imprégnés de cet art supérieur magnifiant l'admirable cathédrale de Monreale, près de Palerme, source de sereine et radieuse beauté. C'est donc ce cachet spécial, par quoi se signale cette œuvre, qui en fait le charme, sans compter l'art de composition, notamment des fenêtres hautes de la Morgue avec la suite de légers piliers et la trouvaille ingénieuse de la bretèche sur angle que supportent deux encorbellements en manière de pyramides renversées, puis encore, comme couronnement, avec le Saint-Michel doré, la niche en trompe sur angle surmontée de gradins. Le pittoresque de ce morceau est indéniable et fait honneur à son créateur.

Depuis la mort de Balat, survenue en 1895, la personnalité d'Acker se signalait d'elle-même à l'attention du Gouvernement; aussi la désignation de notre confrère comme architecte du Palais du Congo à ériger à Tervueren pour l'Exposition de Bruxelles de 1897, fut-elle unanimement approuvée. Désaffecté depuis lors, la partie principale, servant encore de restaurant, a vraiment grande allure. Ici Acker n'eut pas les coudées franches, un schéma imposé ayant contrarié les grandes lignes de sa composition; mais tel qu'il est, avec ses belles proportions, son grand ordre ionique et ses masses bien équilibrées, ce monument porte bien la marque du

maître de l'œuvre. Il est regrettable que la sculpture ornementale, exécutée seulement en 1921, n'ait pas le caractère rêvé par l'auteur et ne s'harmonise pas avec le style de l'édifice.

En 1900, Acker fut chargé de la direction de la participation belge à l'Exposition internationale de Paris; mais au lieu de pouvoir faire montre, dans ce tournoi, de son talent si apprécié, il dut, par ordre supérieur, exécuter, en guise de pavillon belge, une reproduction de l'hôtel de ville d'Audenarde, réalisée du reste avec une grande conscience et une scrupuleuse fidélité. Il eut une légère compensation, en combinant, dans les halles, des arrangements réussis et des stands pour des collectivités.

Les fêtes nationales du soixante-quinzième anniversaire de la fondation du Royaume permirent à Acker d'étudier enfin un grand plan: celui de l'aménagement de la place Poelaert pour la célébration de la fête patriotique du 21 juillet 1905 (1). Tous ceux qui y ont assisté ont encore présent à la mémoire l'effet majestueux produit par le dispositif des tribunes du public, de l'estrade des musiciens, des entrées vers la rue des Quatre-Bras et vers la rue de la Régence, dont les pylones, que nous avons déjà signalés, marquaient l'entrée d'une manière grandiose. Ce jour-là Acker fut classé parmi les sommités du monde architectural.

A la mort de Maquet, survenue le 27 novembre 1909, Acker fut appelé à recueillir la succession artistique de ce

(1) Cf. *Émulation*, 1905, pl. XXXVI à XXXIX.

très honoré confrère et chargé de poursuivre les études du Mont-des-Arts. Qui ne se souvient du projet de Maquet, dont un modèle en relief fut exposé au Musée pour être soumis aux autorités et au public, et qui ne parvint pas à rallier des votes favorables à la Chambre [1]? La donnée était celle de Balat, c'est-à-dire que le monument, en façade principale, était planté sur une pente transversale accentuée. A le voir ainsi établi, l'œil éprouvait un certain malaise et une impression d'instabilité, la façade paraissant glisser sur cette voie oblique; en remontant la rampe, l'absence de lignes de niveau produisait une illusion d'optique qui semblait faire pencher les verticales des éléments architecturaux. Acker, avec son raisonnement si droit, sentit le rendement fâcheux de ce parti et eut l'heureuse idée d'établir la suite des salles d'exposition à des niveaux successivement plus bas, de façon à suivre, en gradins, la pente de la Montagne de la Cour et d'arriver à l'angle de la rue de l'Empereur avec une différence de cote acceptable, au lieu du soubassement haut de plusieurs étages du projet Maquet. Les ressauts des corps des bâtiments, exprimés en élévation, produisaient une impression de stabilité fractionnée et de saine logique et indiquaient franchement une façade latérale; la porte principale se trouvait ainsi rue du Musée, et non dans l'axe de la pente donnant accès à un second sous-sol. L'entrée, ainsi comprise, amenait le visiteur dans la première salle supérieure formant terrasse, et, par de

(1) Notice sur Henri Maquet, par Jules Brunfaut, *Annuaire de l'Académie*, 81e-85e années, 1949, p. 145.

larges degrés, permettait de descendre à la deuxième, et ainsi de suite jusqu'à la salle joignant la tour à l'angle de la rue de l'Empereur ; l'effet de la succession de ces salles, à des niveaux différents, aurait été prestigieux et aurait permis de grouper les tableaux d'une manière intéressante et par époques. Le projet d'Acker, conçu dans le goût de la Renaissance italienne, était d'une rare distinction et d'une suprême élégance; il plut beaucoup et reçut l'approbation des diverses Commissions et des autorités auxquelles il fut soumis. Acker en était ravi et entrevoyait la réalisation de son œuvre dans un avenir rapproché; aussi travailla-t-il, jusqu'à sa fin, aux épures de fragments et de détails ainsi qu'au devis. Mais les années terribles survinrent, et depuis lors les dépenses d'immédiate nécessité sont seules prises en considération par le Gouvernement. Il nous reste l'espoir qu'un jour viendra où, les plaies de la Patrie étant pansées, nous pourrons de nouveau songer à ériger des temples à l'éternelle Beauté; et alors, au Mont-des-Arts s'élèvera l'œuvre superbe d'Acker, qui réalisera définitivement tous les desiderata des artistes et dotera la capitale d'un monument digne d'elle et digne de notre glorieux passé artistique.

En même temps qu'il étudiait le Mont-des-Arts, Acker eut l'heureuse chance de pouvoir varier ses recherches et ses conceptions, en élaborant les plans de la Gare Centrale, faisant partie du projet de la Jonction Nord-Midi. Là encore les difficultés ne manquèrent pas mais lui suggérèrent d'ingénieuses combinaisons : la façade, très simple, largement ouverte et savamment équilibrée, avait bien le caractère de sa destination et

peut compter comme une des meilleures compositions dues à son merveilleux crayon.

Entouré de l'estime de ses confrères et apprécié avec faveur par d'éminentes personnalités, Acker se vit chargé vers la même époque de la lourde tâche de la direction des services d'architecture de l'Exposition de Bruxelles de 1910 ; il n'accepta qu'après quelque hésitation, ses amis l'en dissuadant, craignant pour sa santé. Mais finalement il assuma cette mission compliquée et combien absorbante; il s'y dépensa sans compter : ce fut son triomphe et, hélas ! aussi sa fin...

Que dire de cette Exposition de 1910, sinon que sa réussite est due en grande partie à Acker ? N'est-ce pas, grâce à sa vision claire et judicieuse du dispositif des grandes compositions que l'on doit ce plan d'ensemble si bien combiné, avec ses jardins, ses espaces libres, en vastes avenues, disposant aux bons endroits les pavillons des participations étrangères et élevant, en haut des terrasses fleuries, cet admirable et grandiose Palais [1], conçu et étudié supérieurement, non comme une œuvre éphémère, mais comme un monument définitif? Que l'on se rappelle les pavillons d'angle avec leurs grandes arcades aux écoinçons décoratifs, leurs œils-de-bœuf et les larges piliers unis surmontés d'obélisques; les travées en arrière-corps avec leurs colonnades entrecoupées de trumeaux savoureusement décorés, puis le motif triomphal du centre dominant la cascade et les miroirs d'eau ; enfin les pavillons et le campanile mar-

(1) Cf. *Émulation*, 1910.

quant l'entrée de l'avenue des Nations. C'était une conception d'architecture de Thermes ou de villa romaine avec un décor réalisé par de délicats artistes de la Renaissance. Et dire que tant de travail et de talent dépensés avec prodigalité furent anéantis par le feu en une soirée d'août! Ce fut un coup terrible pour ce pauvre Acker, déjà affaibli par un surmenage de deux années ; sans cesse des mains sympathiques serraient les siennes, et chaque fois ses yeux se remplissaient de larmes ; il lui semblait, disait-il, tant sa désolation était profonde, avoir perdu quelqu'un des siens.

Pour sauver la fortune de l'Exposition, il eut le courage de se remettre à l'œuvre, et composa cette délicieuse façade ajourée en treillis qui masqua, durant les derniers mois, les ruines amoncelées par l'incendie. A bout de forces, il dut enfin se reposer...

Mais ses admirateurs et ses amis veillaient et songeaient, pour le réconforter dans sa détresse, à lui préparer une apothéose bien méritée. En avril 1911, dans la grande salle de notre Palais, une adresse aux innombrables signatures lui fut présentée dans un album à la couverture d'argent reproduisant la façade de l'Exposition, et, salué d'unanimes acclamations, surgit des voiles son buste modelé de magistrale façon par Vinçotte. L'enthousiasme fut grand et émut vivement notre sympathique ami ; mais cette manifestation ne put lui rendre la santé. Le buste en marbre, qu'il attendait impatiemment, ne lui fut remis qu'en juin 1912; il en ressentit une grande joie, mais quelques jours plus tard, il s'éteignait doucement.

Les regrets furent unanimes et particulièrement vifs

au sein de notre Compagnie, qui l'avait élu correspondant en 1903 et membre titulaire en 1904; elle l'avait désigné comme directeur pour 1913 : la mort ne lui permit pas de présider nos réunions. Son aménité, son jugement très sûr, ses suggestions intéressantes le firent apprécier par ses confrères, qui furent heureux d'applaudir aux hautes distinctions qui lui échurent : la croix d'officier de l'Ordre de Léopold et les commanderies de l'Ordre de la Couronne, de la Légion d'honneur et du Mérite de Roumanie.

Durant de longues années, Acker collabora aux travaux de la Commission royale des Monuments, dont il fut un des membres les plus zélés et les plus avertis.

Lorsque ses contemporains auront disparu, le nom d'Acker sera transmis à ses confrères des temps futurs; grâce à un don de la Commission de la manifestation de 1911, la Classe des Beaux-Arts a pu fonder le prix Acker, qui, attribué par concours, rappellera tous les trois ans aux lauréats le souvenir d'un éminent architecte, infiniment considéré par la droiture de sa vie, et dont l'Œuvre, empreint d'une rare personnalité, marquera dans l'histoire de l'architecture de notre pays.

JULES BRUNFAUT.

PRINCIPALES ŒUVRES.

Monument à Louis Hymans, au cimetière d'Ixelles.

Monument Anneessens.

Monument Frère-Orban.

Projet pour l'érection d'une salle de fêtes sur l'emplacement de l'ancien Observatoire de Bruxelles. (Couronné en 1888.)

Morgue, dépôt mortuaire et poste de police, rue Saint-André, à Bruxelles, en 1895.

Décoration de la place Poelaert pour la célébration de la fête patriotique du 21 juillet 1905, lors du soixante-quinzième anniversaire de l'Indépendance nationale.

Constructions particulières, entre autres : les hôtels de MM. Rochedieu, Cauderlier, Bonnier, Mathys, etc.

Projet du Mont-des-Arts.

Plans de l'Exposition universelle de 1910, à Bruxelles.

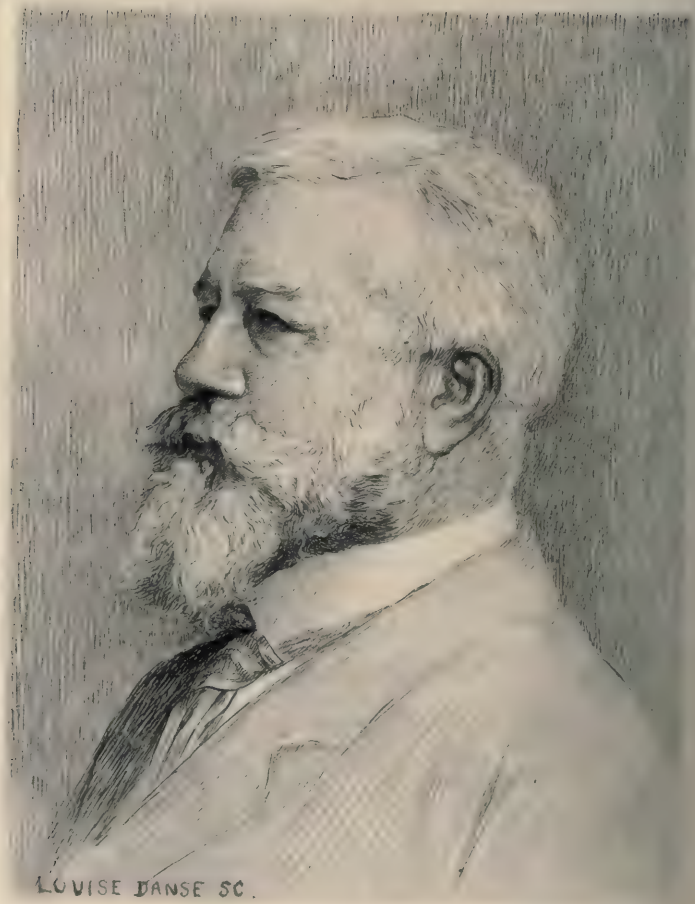
LOUISE DANSE SC.

NOTICE

SUR

Édouard VAN BENEDEN

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

né à Louvain le 5 mars 1846, décédé à Liége le 28 avril 1910.

Douze ans se sont écoulés depuis la mort d'Édouard Van Beneden; mais il n'y a dans ce retard apparent ni négligence qui serait impardonnable, ni oubli de l'homme et de son œuvre, qui serait inadmissible. C'est Édouard Van Beneden lui-même qui a exprimé le désir que cette notice académique ne fût écrite que dix ans au moins après sa mort, et si ce terme a été quelque peu dépassé, la faute en est à moi; mais on m'excusera, je l'espère, et surtout on comprendra mes hésitations, mes craintes de ne pouvoir exprimer comme il convient la grandeur du savant et la portée lointaine de ses travaux.

Car Édouard Van Beneden fut vraiment un très grand homme, dont non seulement la Belgique doit être fière, mais qui honore l'Humanité tout entière. Dans le déve-

loppement de la Biologie au XIXe siècle, qui fut pourtant si prodigieusement fécond, il a joué un rôle éminent et certaines de ses découvertes dirigent encore, à l'heure actuelle, la pensée scientifique d'une foule de chercheurs. Ma tâche sera donc lourde de situer dans le cadre de nos connaissances les faits et les idées que son labeur et sa puissante intelligence nous ont fait connaître; elle l'est bien plus encore qu'il ne paraît, car Édouard Van Beneden ne fut pas seulement un savant celèbre, il fut aussi une belle et noble figure, qui a laissé chez tous ceux qui l'ont connu une impression inoubliable et que je voudrais tenter de faire revivre au cours de ces pages.

Il imposait vraiment à tous ceux qui l'approchaient, et cela non seulement par le respect qu'inspirait son œuvre scientifique, mais aussi par tous les caractères de sa personnalité, par son regard clair et droit et surtout, dès les premières paroles échangées, par le ton grave d'une voix prenante, mise au service d'une parole simple mais d'une admirable lucidité, affable, mais qui savait être tranchante quand l'objet de la conversation lui paraissait sans intérêt ou quand la personnalité de son interlocuteur lui déplaisait.

C'est pour cela qu'on a dit de lui qu'il était distant, comme on a dit qu'il vivait dans une tour d'ivoire où n'avaient accès que quelques privilégiés. Rien n'est plus inexact.

Édouard Van Beneden n'était pas de ces savants orgueilleux et hautains dont nous avons tous connu des exemples; sa mentalité était plus complexe et d'une autre qualité que la leur. Il n'y avait pas chez lui d'attitude voulue, pas de morgue pédante et insuppor-

table, mais ce qui se dégageait de toute sa personne et de tous ses actes, c'était une impression de haute et souveraine dignité, si naturelle et si spontanée qu'elle commandait le respect et l'admiration.

Je crois qu'on en doit trouver l'origine dans un sentiment intime et profond qui faisait considérer, par Édouard Van Beneden, la Science sous toutes ses formes comme le but le plus élevé auquel l'intelligence humaine pût aspirer; il estimait que c'était un honneur de travailler à son perfectionnement et que l'orgueil était légitime pour un savant d'avoir su arracher à la Nature un de ses secrets importants. Un homme qui pense ainsi ignore les hochets dont se satisfait la vanité; son orgueil porte sur des choses extérieures à lui-même, sur une grande œuvre à laquelle il collabore et dont il est fier d'être un des artisans habiles. Dans son esprit les véritables hommes de science, ceux que passionnent les énigmes de la vie et du monde, qui consacrent leur existence à essayer de les déchiffrer, ceux surtout qui y ont quelque peu réussi, forment une aristocratie, non pas fermée, loin de là, mais qui ne doit s'ouvrir qu'a ceux qui ont acquis des titres sérieux.

Cette mentalité ressort de toute la vie d'Edouard Van Beneden, de la lecture de ses travaux, de ses polémiques, — car il en eut de très vives, — de son enseignement, de ses conversations privées. Elle explique d'une façon qui est tout à son honneur nombre de ses actes et de ses attitudes. C'est elle qui lui donnait la grande autorité morale et le prestige dont il jouissait non seulement devant ses élèves, ses collaborateurs et ses amis, mais aussi dans le monde scientifique tout entier : il n'est pas

de biologiste étranger que j'aie rencontré qui ne m'ait parlé du prestige personnel d'Édouard Van Beneden.

L'impression de supériorité qu'il produisait ainsi, pour ainsi dire spontanément, s'affirmait encore quand on le connaissait mieux, par l'admirable clarté de son jugement et de la façon dont il l'exprimait, par l'ampleur de ses vues scientifiques, par l'étendue de ses connaissances, par le sens très sûr qu'il avait de la méthode, qui lui permettait, dans tous les domaines, de distinguer l'essentiel de l'accessoire.

Ces qualités, qu'il dépensait largement devant ceux qui lui inspiraient confiance, faisaient de lui, on le conçoit, un guide incomparable pour les jeunes, un professeur remarquable et un maître dans la plus belle acception du mot.

C'est du professeur que je parlerai d'abord.

Cet homme, dont la période de grande activité a coïncidé, entre 1868 et 1895 avec celle où la Biologie prenait corps, où les grands problèmes qu'elle soulève se précisaient et se soumettaient à des techniques plus parfaites, qui abordait avec passion et de main de maître l'étude des plus ardus et des plus obscurs d'entre eux, enseignait à l'Université de Liége, depuis 1870, les éléments de zoologie aux élèves de la première candidature en Sciences naturelles. Il avait donc la tâche, admirable, d'initier les jeunes gens à l'étude des êtres vivants et de leur dévoiler la nature de l'esprit scientifique, à leur sortie de l'Athénée.

Dès sa première leçon, il s'imposait à ce milieu complexe, formé pourtant d'une grande majorité d'indifférents auxquels ne se mêlaient que quelques esprits

curieux, vraiment désireux d'apprendre et de comprendre.

Sans jamais s'aider de notes, il parlait assez lentement pour que ses auditeurs pussent prendre un résumé complet de la leçon et reproduire les nombreux croquis dont il accompagnait son exposé. Malgré les complications progressives d'un cours étendu, l'attention ne se relâchait pas ; c'est parce qu'un lien solide et continu enchaînait tous les faits particuliers qu'il exposait et que ce lien ressortait, se dégageait peu à peu ; et l'on s'apercevait alors qu'il était fait de deux grandes idées, bases fondamentales de la biologie morphologique, dont il voulait avant tout que ses élèves fussent imprégnés : le transformisme et la théorie cellulaire.

Pour Édouard Van Beneden, la zoologie proprement dite, c'est-à-dire la description des formes animales et leur classification, n'était, si je puis ainsi dire, qu'un prétexte à la démonstration des lois onto- et phylogénétiques grâce auxquelles ces formes se rattachent entre elles, et plus encore à la connaissance exacte de la cellule, l'unité vivante qui les constitue toutes et dont les innombrables diversifications anatomiques et fonctionnelles sont un des traits les plus caractéristiques de la vie. Sans doute poursuivait-il ainsi un double but : former l'esprit scientifique des jeunes gens en leur démontrant la puissance explicative de la Science et leur assurer en même temps les bases nécessaires pour creuser plus à fond, s'ils le désiraient, n'importe quel chapitre de la Biologie. Il y réussissait admirablement par l'emploi exclusif de la méthode inductive ; ni les théories transformistes, ni même la théorie cellulaire n'étaient exposées en tant que doctrines, mais la forme même de l'exposé

en était tout imprégnée, et elles apparaissaient, à ceux qui réfléchissaient sur ce qu'ils entendaient, comme la conséquence logique des faits.

Telle est, très exactement, l'impression que j'ai personnellement ressentie pendant les années où j'ai suivi ses cours de zoologie et d'embryologie. C'é ait entre 1887 et 1890 et sans doute, plus tard, Van Beneden a t-il modifié la matière de son enseignement; mais je sais que sa méthode est toujours restée la même et que le but à atteindre n'a pas changé. Il a ainsi, jusqu'à sa mort, marqué son empreinte sur de nombreuses générations de jeunes gens et donné à leur formation intellectuelle une tournure qu'on reconnaît très généralement chez les anciens élèves de l'Université de Liége.

Chaque année, quelques-uns de ceux qu'il avait ainsi dégrossis sollicitaient la faveur de travailler dans son laboratoire de recherches, sous sa direction ; et ce terme n'est pas un vain mot, car cet homme qu'on disait distant et qui paraissait l'être, dirigeait réellement ceux qui, épris du désir de voir plus loin, se confiaient à lui. Je parlerai plus loin de l'œuvre scientifique considérable qui, sous son impulsion, est sortie du labeur de ses élèves, mais ce que je veux dire ici, c'est que pour beaucoup d'entre eux, l'enseignement élémentaire de la zoologie qu'ils reçurent d'Édouard Van Beneden à leur entrée à l'Université fut le coup de barre qui décida de leur carrière ou de l'orientation des travaux auxquels ils se livrèrent plus tard. Ceux-là mêmes qui ne se consacrèrent pas définitivement aux sciences morphologiques, qui ne firent que passer par le laboratoire pendant une ou quelques années avant d'embrasser la profession qui

devait assurer leur existence, — la plupart d'entre eux sont devenus médecins, — en retirèrent un profit inestimable et en conservèrent une orientation particulière de leur esprit.

Dans ce milieu si riche d'idées, où l'on se sentait entraîné dans le mouvement scientifique le plus actuel, où, à côté d'une cordialité parfaite dans les rapports et d'une camaraderie de bon aloi, régnait une discipline que le prestige et l'autorité du maître suffisaient à imposer, on s'imprégnait de la vraie méthode de la Science; on apprenait l'importance de la technique en même temps que la nécessité de l'observation scrupuleuse des faits, et l'on en sortait pénétré de ce souci d'exactitude et de vérité qui est, pour l'homme de Science, la forme supérieure de l'honnêteté.

Sous les aspects que je viens d'envisager, l'influence d'Édouard Van Beneden fut donc considérable. Il a inculqué à des centaines de jeunes hommes le respect de la Science et de ceux qui la servent; il a élevé leur pensée, il l'a tournée vers un idéal; et pour beaucoup d'entre eux cet idéal s'est concrétisé dans l'image de ce grand et pur savant dont le prestige naturel leur apparaissait comme la majesté de la Science elle-même.

* * *

L'œuvre scientifique d'Édouard Van Beneden est très considérable par son étendue comme par l'importance des faits qui y sont relatés. Son analyse est cependant relativement aisée, parce qu'elle offre un remarquable caractère d'homogénéité. Quelques grandes questions ont sollicité son attention et il y a consacré toute sa

vie. Rares sont les travaux à côté, dus au hasard d'une trouvaille heureuse. Jamais il n'a écrit de traité, jamais non plus d'article de pure critique ou de mise au point[1]. Tous ses travaux sont l'exposé de recherches personnelles; tous apportent des faits dont l'interprétation et la signification sont toujours amplement discutées et mises en pleine lumière.

Un trait caractéristique qu'on retrouve dans l'œuvre entière d'Édouard Van Beneden, et qui est la vraie marque de son talent, est de toujours mesurer l'importance d'un fait observé à la possibilité de sa généralisation. Qu'il étudie la structure de l'œuf ou la fécondation, l'ontogénèse des Tuniciers ou celle des Mammifères, ou encore qu'il s'attache à l'anatomie et au développement des Cérianthes, le fait nouveau qu'il souligne est celui qui sous la variété des aspects qu'il revêt ou des contingences dont il est entouré se retrouve essentiellement partout et prend par là même, ainsi qu'il le disait volontiers, une valeur explicative; car sa diversité même est la preuve d'une signification fondamentale, et sa plasticité affirme la nécessité de sa réalisation.

L'esprit généralisateur et puissamment synthétique d'Édouard Van Beneden ne s'exerçait donc jamais que sur des faits qu'il jugeait significatifs et le labeur de toute sa vie a été consacré à les découvrir. Aussi ne trouve-t-on pas dans son œuvre de ces constructions purement spéculatives et schématiques qui dépassent les faits ou les

---

(1) La seule exception est le remarquable discours qu'il prononça en 1902 comme Président de l'Académie.

déforment sous prétexte de les encadrer, telles qu'on en a souvent vu naître, spécialement en Allemagne. Ce qui, dans l'ensemble de ses travaux peut être désigné sous le nom de théories n'est jamais que la généralisation et la mise en pleine valeur de faits minutieusement observés. Sans doute est-il certaines de ces généralisations qui n'ont pas résisté à l'épreuve du temps; elles n'en ont pas moins été toutes des facteurs de progrès, et il serait injuste de reprocher aujourd'hui à leur auteur d'avoir été trop loin. Van Beneden disait souvent, avec un accent de conviction persuasive, que l'homme de Science a non seulement le droit, mais le devoir d'exprimer complètement sa pensée, de dégager de ses observations toutes les conclusions qu'il croit légitimes, quelles qu'en puissent être les consé quences et il a toujours été fidèle à ces principes. Ils ont donné à son œuvre une force et une vie que peu d'autres ont atteintes, et quarante ans écoulés depuis la publication de ses recherches les plus importantes n'en ont pas diminué la portée.

Il ne peut entrer dans le cadre de cette notice de faire une analyse complète et détaillée de tous les travaux d'Édouard Van Beneden: elle serait d'ailleurs inutile pour deux raisons : La première, la principale, est que de l'ensemble de ses recherches émergent quelques découvertes fondamentales, qui assurent à son nom une place d'honneur dans l'histoire de la Science moderne; c'est à les exposer, à en montrer la portée et l'influence profonde qu'elles exercent actuellement encore, que je me suis attaché. Il sera utile de rappeler, car certains paraissent en perdre le souvenir, que beaucoup des déductions de la Génétique moderne ont leur fondement

le plus stable, je dirai même leur base cytologique la plus sûre, dans la découverte faite par Van Beneden, en 1883, de la réduction chromatique des cellules sexuelles et du rôle du noyau dans la fécondation; que les grandes questions de la polarité et de la symétrie bilatérale de l'œuf, de ses localisations germinales, de la valeur de la segmentation, que l'embryologie analyse aujourd'hui par les méthodes expérimentales, ont été pour la première fois clairement entrevues par lui. Cela seul suffit à assurer sa gloire.

La seconde raison est qu'Édouard Van Beneden avait laissé un testament dans lequel il demandait qu'après sa mort, deux de ses contemporains qu'il désignait : W. Flemming, professeur à Kiel, et Carl Rabl, professeur à Leipzig, fissent une analyse critique de ses travaux et du sort advenu à ses observations les plus importantes.

Certains auront peut-être vu dans ce testament une preuve d'orgueil. Mais je l'ai déjà dit, l'orgueil d'Édouard Van Beneden revêtait une forme très haute et très pure; il n'était que la fierté de l'homme qui a noblement rempli une mission dont il s'était chargé. De plus il avait eu, à diverses reprises, des discussions, des controverses parfois âpres sur des questions de priorité. Qu'il ait eu le désir que, lui disparu, un contemporain de sa carrière et de ses luttes, mais un étranger, remît les choses au point et fixât impartialement son rôle dans le mouvement scientifique, c'était solliciter le jugement de l'Histoire et s'y soumettre d'avance; c'était une belle et ultime manifestation de souveraine dignité, et en cela se retrouve tout le caractère d'Édouard Van Beneden.

Mais W. Flemming, qui fut aussi un cytologiste émi-

nent, le précéda dans la tombe, et Carl Rabl se chargea d'exécuter seul les volontés du testateur. Il publia en 1915, dans le tome LVIII de l'*Archiv für mikroskopische Anatomie*, une volumineuse étude, sous le titre : *Édouard Van Beneden und der gegenwärtige Stand der wichtigsten von ihm behandelten Probleme* 470 pages, 7 planches et 15 figures dans le texte).

En général, le résumé et la mise en relief de l'œuvre de Van Beneden ont été bien faits par Rabl : il a minutieusement dépouillé tous les travaux, a soigneusement examiné les questions de priorité dans les découvertes et notamment tranché en faveur de notre compatriote la controverse qu'il eut avec Boveri à propos des sphères attractives.

Carl Rabl était d'ailleurs bien qualifié pour exécuter semblable travail. De quelques années seulement plus jeune que Van Beneden, il appartient à la même période de la Science que lui. Embryologiste très distingué, auteur de travaux remarquables, il avait aussi porté son attention sur la division cellulaire, la gastrulation des Amniotes, d'autres sujets encore, où il s'était rencontré avec celui dont il acceptait d'établir le rôle historique.

Malheureusement C. Rabl a fait plus que ce que lui demandait Van Beneden : en exposant l'œuvre de celui-ci, il n'a pu résister au désir de mettre aussi la sienne en évidence et de combattre ses propres contradicteurs avec une âpreté qui l'a rendu souvent partial.

Dans les pages qui vont suivre, j'éviterai sans peine ces erreurs. Je n'appartiens pas à la génération d'Edouard Van Beneden, d'O. Hertwig, de Flemming, de Carl Rabl; je n'ai pas vécu la belle période de la

Science, où ces biologistes éminents ont publié leurs recherches les plus importantes; les discussions, les revendications auxquelles elles ont donné lieu m'apparaissent avec leur valeur réelle et je n'ai pas connu les heures de passion qui les ont souvent inspirées. Mais les hommes de mon âge ou plus jeunes ont utilisé les résultats de ces recherches, les ont pris comme base pour leurs propres travaux, ont donc soigneusement étudié ces sources qui étaient encore tout près d'eux et, mieux que les contemporains peut-être, sont capables de rendre à chacun ce qui lui revient réellement.

Je crois aussi pouvoir assurer le lecteur de mon impartialité. Sans doute, j'ai pour la mémoire d'Édouard Van Beneden le plus profond respect et la plus sincère admiration. A mon arrivée à l'Université j'ai vu, dès les premières leçons de son cours, se dissiper la torpeur intellectuelle où m'avaient laissé les dernières années de l'Athénée; c'est lui qui m'a ouvert les horizons de la Science; pendant une année (1887-1888) j'ai travaillé dans son laboratoire; j'y ai appris les éléments de la technique microscopique et j'y ai été initié aux principes de la méthode scientifique. Si plus tard les circonstances m'ont amené à compléter ma formation sous une autre direction, le souvenir de ce que je dois à Édouard Van Beneden n'en reste pas moins vivace. Sans doute encore, plus tard, il m'a honoré de son amitié et j'ai pris un plaisir immense aux longues conversations que nous avions ensemble dans les dernières années de sa vie. Mais je n'ai pas travaillé sous son inspiration immédiate et je n'ai jamais été mêlé à des controverses où sa personnalité se trouvait engagée.

Grâce à tout cela j'ai pu, mieux que Rabl je crois, associer l'homme à son œuvre et saisir, dans celle-ci, ce qui la rend supérieurement originale; je pourrai mieux que Rabl encore, parce que je ne puis voir un rival dans celui dont je veux retracer la vie, situer cette œuvre dans le mouvement scientifique et la mettre à la place d'honneur qui lui revient.

* * *

La structure et la composition de l'œuf, la fécondation ont fixé l'attention d'Édouard Van Beneden dès ses débuts dans la Science.

Déjà dans son étude, faite avec E. Bessels, sur la formation du blastoderme chez les Amphipodes, les Gymnoneens et les Copépodes; dans ses « recherches sur la composition de l'œuf »; dans ses travaux sur l'embryologie des Crustacés, qui datent de 1868-1870, il cherche à fournir la démonstration définitive du fait que le germe initial de toute organisme est une cellule : la « cellule-œuf », ainsi qu'il l'appelait. Même dans les cas où plusieurs cellules contribuent à la formation de « l'œuf » entier, une seule d'entre elles, la cellule-œuf, est le véritable germe; les autres ne sont qu'adventices, ne jouent qu'un rôle de nutrition, ne sont qu'une sorte de protoplasme (le mot a été créé par lui) incorporé au protoplasme de l'élément générateur à proprement parler.

Mais ce ne sont là que des travaux préalables, datant d'une époque où l'application de la théorie cellulaire à l'embryologie était encore indécise. Ils furent suivis par d'autres, qui marquent des étapes de plus en plus

précises dans la marche de nos connaissances. Ils seront signalés le moment venu, au cours de l'exposé car j'ai hâte de parler de son œuvre capitale, de ses recherches sur la maturation de l'œuf et la fécondation chez l'Ascaris mégalocéphale, parues en 1884 (1), précisées et complétées en 1887.

C'est dans ce travail qu'est relatée pour la première fois la découverte de ce qu'on appelle aujourd'hui la réduction karyogamique. Édouard Van Beneden y fournit d'abord la preuve décisive du fait simplement soupçonné jusqu'alors, que les phénomènes morphologiques essentiels de la maturation de l'œuf se passent dans son noyau, et d'une série d'autres, ceux-ci complètement inconnus, dont voici l'énumération sommaire : dans les phases qui précèdent la maturation de l'œuf, dans l'œuf fécondé, dans les blastomères issus de sa segmentation et vraisemblablement dans toutes les cellules du corps la chromatine du noyau, au moment de la mitose, s'organise en un nombre *déterminé et constant* de segments auxquels Waldeyer a proposé, plus tard, de donner le nom de chromosomes; chez l'Ascaris du cheval, ce nombre est de quatre.

Pendant sa maturation, l'occyte (2) subit deux divisions successives, très inégales au point de vue de la répartition du cytoplasme, mais égales par la quantité de

(1) Le volume des *Archives de Biologie* qui les contient porte la date de 1883, mais en réalité le travail de Van Beneden n'a été livré au public que dans les premiers mois de 1884.

(2) Pour plus de clarté, j'emploie dans mon exposé la terminologie moderne et non celle en usage en 1884.

chromatine attribuée aux quatre cellules filles; ainsi se forment les globules polaires qui sont, comme on l'avait déjà supposé, des œufs abortifs, et l'œuf mûr proprement dit ou ootide. Mais les mitoses de maturation ne sont pas des karyokinèses ordinaires, car après qu'elles sont achevées, le noyau de l'œuf mûr, comme celui des globules polaires d'ailleurs, ne renferme plus que la moitié du nombre des chromosomes d'une cellule normale. L'œuf mûr est donc essentiellement caractérisé par ce que son noyau, que Van Beneden appelle pronucleus femelle, n'est morphologiquement qu'un demi-noyau; chez l'Ascaris, deux chromosomes au lieu de quatre entrent dans sa composition : c'est probablement pour cela qu'il reste inerte et est incapable de se segmenter.

Ce fait étant établi, Édouard Van Beneden poursuit son étude et constate que par la fécondation, le spermatozoïde, en pénétrant dans l'œuf lui apporte précisément les chromosomes qui lui manquent, car son noyau, à lui aussi, est réduit de moitié.

Dès lors la signification de la fécondation s'éclaire; le voile qui cachait l'intimité des processus dont elle s'accompagne est déchiré : elle consiste dans le remplacement, par l'élément mâle, des chromosomes que l'œuf a rejetés en mûrissant. Contrairement à ce que l'on croyait généralement, sur la foi des travaux d'O. Hertwig, la fécondation n'est donc pas la copulation de deux noyaux de sexes différents, car ni l'œuf, ni le spermatozoïde n'ont un noyau complet. Les observations de Van Beneden établissent pour la première fois, et d'une façon définitive, le lien causal qui unit deux phéno-

mènes biologiques qui se succèdent immuablement chez tous les animaux : la maturation et la fécondation ; l'élimination chromatique qui se fait pendant la première rend nécessaire et intelligible le remplacement qui caractérise la seconde; ou, en d'autres termes, la maturation est la condition indispensable de la fécondation et elle en est en même temps la raison d'être.

Dès le moment où Édouard Van Beneden formulait les conclusions que je viens de résumer, c'est-à-dire en 1883-1884, l'idée s'imposait, et il l'eut le premier, qu'il devait exister, sous une forme quelconque, un parallélisme entre l'oogénèse et la spermatogénèse, qu'il devait y avoir aussi une sorte de maturation des spermatozoïdes.

Dans une note publiée en 1884, en collaboration avec M. Ch. Julin, les auteurs tentent de fonder ce parallélisme sur des faits. Mais il n'y a lieu de retenir de ce travail, qui porte aussi sur l'Ascaris du cheval, que la confirmation de ce que la fécondation avait déjà démontré, à savoir que le noyau du spermatozoïde mûr n'est bien qu'un noyau réduit de moitié, ne contenant, dans l'objet choisi, que deux chromosomes. Le mécanisme même de la réduction leur a échappé. Ce n'est que quelque années plus tard que d'autres auteurs, notamment O. Hertwig, disposant de techniques plus parfaites, ont pu constater avec toute la netteté désirable que dans la spermatogénèse de l'Ascaris aussi, la maturation consiste en deux divisions successives des spermatocytes, grâce auxquelles se forment quatre spermatozoïdes, n'ayant chacun que deux chromosomes dans leur noyau. Le parallélisme entre la spermatogénèse et l'oogénèse, soupçonné par

Van Beneden, mais dont il n'avait pu voir toutes les étapes, est donc parfait à une différence près, mais qui est d'importance : dans l'oogénèse, des quatre cellules issues de la maturation, trois sont abortives et meurent, tandis que dans la spermatogénèse elles restent toutes vivantes et actives.

Mais poursuivons l'analyse du mémoire de 1884. L'œuf fécondé possède donc deux pronuclei, mâle et femelle, c'est-à-dire deux demi-noyaux, représentés chacun, chez l'Ascaris, par deux chromosomes. Tout de suite la segmentation commence, et par un examen minutieux des divers stades et des aspects morphologiques de la division cellulaire, Édouard Van Beneden constate qu'au moment de la mitose, chacun de ces quatre chromosomes se fend longitudinalement, se dédouble, et que chaque moitié, se rapprochant des pôles opposés de la figure mitotique, entre dans la constitution du noyau d'une des deux cellules filles. D'où la conclusion, par généralisation, que dans toutes les cellules nées de la segmentation de l'œuf, le noyau contient quatre chromosomes dont deux sont femelles et tirent leur origine de l'œuf, les deux autres étant mâles et apportés par le spermatozoïde. En ce sens, l'œuf fécondé et toutes les cellules qui en proviennent sont donc, selon l'expression de Van Beneden, hermaphrodites; les oogonies et les spermatogonies, cellules-souches des œufs mûrs et des spermatozoïdes, le sont aussi, et il émet l'hypothèse que la réduction karyogamique, c'est-à-dire la maturation, est une sorte d'épuration nucléaire, un rejet par la cellule sexuelle en formation des éléments chromatiques de l'autre sexe.

Les faits sur lesquels cette notion repose n'ont jamais

été sérieusement contestés, mais en revanche la théorie de l'hermaphrodisme initial des gamètes a été vivement critiquée. En réalité, je crois que le mot d'hermaphrodisme employé par Van Beneden était mal choisi, mais que l'idée qu'il avait voulu exprimer renferme peut-être un grand fond de vérité. Il en découlerait, et ce fut une objection que l'on fit, que s'il en était ainsi, des quatre spermatozoïdes provenant d'une spermatogonie hermaphrodite, deux devraient être mâles (au point de vue chromatique) et deux femelles. Or, de multiples observations récentes, portant sur un nombre considérable d'espèces animales, ont établi la réalité d'un dimorphisme des spermatozoïdes qui sont, en nombre égal, déterminants du sexe mâle ou du sexe femelle. Je sais bien que ce dimorphisme est lié à l'existence de chromosomes particuliers, d'hétérochromosomes, mais il n'en est pas moins suggestif. Bien d'autres observations encore, surtout celles de fécondations hétérogènes, ont établi le pouvoir qu'a l'œuf d'éliminer une chromatine étrangère après l'avoir incorporée pendant un temps plus ou moins long. De là à l'épuration chromatique de la maturation, il n'y a qu'un pas qu'il n'est peut-être pas trop téméraire de franchir.

Tel est l'essentiel du grand mémoire d'Édouard Van Beneden. Il reste un des monuments de la Biologie. Il est vrai que certains détails du mécanisme de la maturation de l'oocyte d'Ascaris lui avaient échappé, que la figure ypsiliforme, par exemple, est probablement artificielle. Ce sont là des imperfections inévitables dans une œuvre de semblable envergure et qui n'entament pas la solidité de l'ensemble. Tous les faits que j'ai

rapportés, et qui étaient à cette époque entièrement nouveaux, ont été maintes fois confirmés sur les objets les plus variés et sont définitivement acquis au patrimoine de la Science.

Leur retentissement fut immense; ils ouvraient à la recherche une voie vierge et qui promettait d'être féconde. Elle le fut en effet; mais avant d'examiner l'influence qu'eut le travail de Van Beneden sur la marche du progrès scientifique et d'exposer, par la même occasion, certaines idées dont je n'ai pas encore fait mention jusqu'ici, je voudrais rappeler brièvement l'état du problème de la fécondation avant la date mémorable de 1884; d'autant plus que Van Beneden lui-même avait déjà, à plusieurs reprises, porté sur lui son attention.

J'ai déjà noté que dans son premier mémoire (1868, paru en 1870) il défend, avec d'autres d'ailleurs, la nature unicellulaire de l'œuf, encore fort combattue à cette époque et qu'on ne met plus en doute aujourd'hui.

Plus tard, en 1875, 1876, 1880, soit seul, soit en collaboration avec M. Ch. Julin, il fait connaître des observations nouvelles sur la maturation, la fécondation et la segmentation de l'œuf des Échinodermes et surtout des Mammifères. L'importance de ces études, sans être comparable à celle de la monographie de 1884, n'en est pas moins très réelle.

Il n'est guère encore question de chromatine et surtout de chromosomes à cette époque. L'opinion de Van Beneden sur le rôle de la vésicule germinative de l'oocyte dans la formation du noyau de l'œuf mûr ou pronucleus femelle, ainsi qu'il le désigne est quelque peu incertaine. Il voit deux noyaux dans l'œuf féconde des Mammifères, l'un

périphérique et l'autre central, le premier formé peut-être, suppose-t-il, aux dépens de la substance du ou des spermatozoïdes qui se sont accolés à la surface de l'œuf, et pouvant de ce chef être désigné sous le nom de pronucleus mâle. Mais il n'a pas pu jusqu'alors observer la pénétration d'un spermatozoïde dans l'œuf, ni par conséquent reconnaître son rôle dans la constitution de ce pronucleus. En 1880 encore, il s'exprime ainsi : « Le rajeunissement de la cellule [1] présente deux phases : dans la première la cellule (œuf) se débarrasse à la fois d'une partie déterminée de son noyau (corps directeurs) et de certains éléments protoplasmiques (liquide périvitellin et membrane vitelline); dans la seconde phase, les parties expulsées sont remplacées grâce à la conjugaison qui se fait entre la partie femelle de l'œuf et le ou les spermatozoïdes ».

Rien qu'à lire cette citation, on voit le pas fait entre 1880 et 1884. Ainsi que Rabl l'a justement fait remarquer, jusqu'en 1880 Van Beneden tend plutôt à considérer le rôle du (ou des) spermatozoïdes comme étant de nature chimique. Pourtant, il est juste de le reconnaitre, dès 1875 O. Hertwig avait établi par des faits qui, malgré quelques lacunes, étaient démonstratifs, la pénétration d'un spermatozoïde dans l'œuf d'Oursin et reconnu la continuité morphologique qui existe entre sa tête et le pronucleus mâle; il convient de lui attribuer le mérite de cette découverte essentielle. Mais ce n'est qu'en 1884 qu'Édouard Van Beneden a positivement observé chez

[1] C'est-à-dire la maturation et la fécondation.

l'Ascaris des faits analogues et y a ajouté les compléments fondamentaux que l'on sait.

L'année 1884 marque donc une date mémorable et inaugure une étape nouvelle dans l'histoire de la maturation et de la fécondation.

Edouard Van Beneden avait attribué aux constatations qu'il avait pu faire sur l'œuf de l'Ascaris et aux conclusions qu'il en avait déduites une portée tout à fait générale. Il estimait, à juste titre, qu'un acte biologique aussi fondamental que la fécondation, un acte qui assure la continuité de la vie sur le globe, doit se dérouler selon des processus analogues chez tous les êtres vivants : chez tous il doit se faire une réduction karyogamique suivie d'un remplacement des parties éliminées. Il avait pleinement raison ; d'innombrables travaux ont démontré le bien-fondé de sa généralisation, et ce qu'il avait vu chez l'Ascaris, on l'a retrouvé avec de simples variantes dans les détails, non seulement dans le règne animal, mais aussi dans le règne végétal.

Ce n'est pas tout encore ; les êtres vivants ne se reproduisent pas que par la voie sexuée ; celle-ci est, à la vérité, très universellement répandue, mais elle peut s'associer à d'autre modes de propagation : par voie parthénogénétique, par voie agame (bourgeonnement, sporulation végétative, etc...). De plus les organismes unicellulaires, les Protistes, prolifèrent aussi par des modes qui ressemblent fort à la sexualité et à l'agamie.

Tant qu'on ignorait tout ou presque tout de la fécondation, la reproduction des Protistes ou les formes exceptionnelles, agames ou parthénogénétiques, des Métazoaires n'entraient dans le cadre d'aucune loi géné-

rale; tout critérium manquait pour leur analyse et elles n'avaient guère qu'une valeur descriptive.

La découverte par Van Beneden de l'évolution de la chromatine nucléaire pendant la maturation et la fécondation de l'œuf a apporté le critérium nécessaire, car toutes les cellules ont un noyau [1]; tous les noyaux contiennent de la chromatine qui peut prendre, à certaines périodes de son évolution, la forme de chromosomes. Alors, les recherches sur les formes aberrantes de la reproduction et sur la conjugaison ou la sporulation des Protistes prirent un sens. Les cycles évolutifs, les alternances de génération, etc., purent être soumis à l'analyse par le même critérium dont l'inestimable valeur, par là même, s'affirma plus encore.

On sait combien furent féconds les travaux dont ces questions firent l'objet; sans doute elles ne sont pas encore entièrement résolues, mais elles s'éclairent pourtant et leurs données sont maintenant bien posées : on ne doit pas oublier qu'en dernière analyse, c'est à Édouard Van Beneden qu'on le doit.

Mais notre dette ne s'arrête pas là. On savait déjà, avant 1884-1887, grâce à Flemming, à Strasburger, à d'autres encore, que la chromatine prend la forme de chromosomes quand le noyau se divise: on avait vu que lors de la mitose, chaque chromosome se fend longitudinalement en deux moitiés qui se rendent respectivement dans chacune des cellules filles. Si Guignard a

(1) Les exceptions telles que les microbes, par exemple, sont peut-être plus apparentes que réelles et n'enlèvent rien à la portée générale des faits dont il est question ici.

reconnu le premier la réalité de ce cheminement dans les cellules végétales. Édouard Van Beneden en a donné la démonstration complète dans l'œuf fécondé, en montrant que les deux premiers blastomères reçoivent la moitié de chacun des chromosomes mâles et femelles et que le même fait se reproduit avec les mêmes conséquences dans toutes les divisions ultérieures. C'est en 1887 que cela fut établi par lui de façon définitive.

Ces acquisitions, s'ajoutant à la réduction chromatique dans la maturation et au rôle du noyau spermatique dans la fécondation, indiquaient que la chromatine est dans la cellule un élément morphologique de première importance.

En 1885, Carl Rabl s'était efforcé de prouver que, dans le noyau, la structure chromosomiale est fondamentale, que même quand il est au repos, il reste formé de chromosomes individualisés mais assez modifiés dans leur structure pour en devenir indistincts; au moment de la mitose ils ne se reforment pas de toutes pièces; ils ne font que reprendre leur netteté et leur constitution originelles. C'est ce qu'on appelle habituellement la théorie de la persistance ou de la continuité des chromosomes à travers toutes les phases de la vie cellulaire.

Rabl, dans son travail sur l'œuvre d'Édouard Van Beneden, revendique cette théorie comme étant sa propriété personnelle et déclare que quiconque dira le contraire commettra un attentat contre la vérité historique!

Dussé-je encourir l'anathème, je ne puis admettre l'opinion de Rabl qu'avec des réserves qui en détournent fortement le sens. La vérité historique est que Rabl

a donné une formule rigide, beaucoup trop rigide même, à une idée bien plus prudente qu'Édouard Van Beneden avait émise dès 1884 comme une conséquence directe de ses observations. Il disait, en effet, que les chromosomes des pronuclei restent distincts jusqu'au moment de la formation des noyaux des deux premiers blastomères et qu'il y a des raisons de croire que même dans ces noyaux, ils ne se confondent pas. Il considérait donc aussi les chromosomes comme des individualités morphologiques qui existent, ne fût-ce que virtuellement, dans le noyau au repos. Il précise mieux sa pensée en 1887 quand il écrit que le noyau réticulé au repos, unique en apparence, est en réalité constitué, chez l'Ascaris, de quatre parties distinctes, juxtaposées entre elles et liées en un tout.

Évidemment Van Beneden n'affirme pas, parce que cela dépasse les limites des possibilités d'observation, que les anses chromatiques aux dépens desquelles s'édifie un noyau se retrouvent comme telles dans celles qui se formeront au moment de la division subséquente de ce noyau, tandis que Rabl l'affirme et je consens volontiers à lui laisser la « propriété » de cette affirmation. Mais ce que Van Beneden croit vrai, c'est que les chromatines mâles et femelles restent indépendantes à travers toutes les générations.

D'ailleurs la vérité historique se dégage de considérations bien plus péremptoires encore. Toute théorie de la persistance et de la continuité des chromosomes, qu'elle soit rigide comme Rabl la formule ou qu'elle ait la souplesse que lui donne Van Beneden, n'a de sens, n'a d'intérêt, ne s'élève au-dessus d'une notion pure-

ment descriptive que si la constance du nombre des chromosomes dans les cellules de chaque espèce vivante est établie, et s'il est établi aussi que ce nombre est composé par moitiés d'éléments d'origine mâle et femelle assemblés par la fécondation. Ce sont là questions de fait et non de théorie, et de ces faits Van Beneden en a donné, en 1884, la preuve péremptoire, confirmée et généralisée depuis lors par une foule d'auteurs. Ces deux découvertes sont la raison d'être d'une théorie de la persistance des chromosomes: ce sont elles qui lui donnent une signification.

J'ajouterai enfin qu'à mon sens du moins, dans l'état actuel de la Science où l'on parle un langage moins purement morphologique qu'en 1885, où l'on recherche moins la permanence organique de structures cellulaires que l'apparition des facteurs physico-chimiques qui les provoquent, la conception prudente et objective de Van Beneden est celle qui répond le mieux à nos conceptions. La théorie de Rabl n'y ajoute qu'un postulat hypothétique, l'existence constante d'organites individuellement définis et immuables, même à des stades où l'observation la plus minutieuse ne parvient pas à les déceler.

La théorie de la constance du nombre des chromosomes et de leur permanence organique a rallié l'opinion d'un très grand nombre de cytologistes : Boveri, O. Hertwig, Strasburger et bien d'autres encore. Elle a même vu son importance grandir au cours des années, au fur et à mesure que l'étude des mécanismes de l'hérédité se plaçait à l'avant-plan des recherches biologiques. En effet, de la série imposante des faits

suivants : rôle des chromosomes dans la division cellulaire; constance de leur nombre; participation égale (sous réserve des hétérochromosomes découverts beaucoup plus tard) de l'œuf et du spermatozoïde dans la fixation de ce nombre; réduction de moité lors de la maturation des cellules sexuelles des deux sexes; composition presque exclusivement chromatique du spermatozoïde, divers auteurs, notamment O. Hertwig et Strasburger, suivis bientôt par Van Beneden lui-même et par une foule d'autres, ont conclu que la chromatine nucléaire est le support organique des tendances héréditaires; en d'autres termes que l'hérédité, qui n'est que l'ensemble des facteurs du développement, a son siège essentiel dans le noyau. Les théoriciens qui, comme O Hertwig et Strasburger, croient à l'existence d'un idioplasme, d'un plasma ancestral lentement élaboré, renfermant dans sa substance tout ce que l'hérédité contient de mystère, le localisent dans les chromosomes.

Cette théorie, qui s'ajoute à celle de la continuité et lui donne son entière signification, fut très fructueuse; elle a suscité de nombreuses recherches et provoqué des découvertes intéressantes. Or, s'il est vrai qu'Edouard Van Beneden ne l'a pas exprimée le premier, il n'en est pas moins vrai qu'elle est en grande partie fondée sur ses observations.

Ce n'est pas ici le lieu de la discuter ni de la critiquer; je dirai pourtant qu'à mon avis du moins, certaines données de l'embryologie causale s'accordent mal avec elle, qu'elle est trop purement morphologique et qu'elle établit entre le noyau et le cytoplasme une hiérarchie que contredisent de nombreux faits expérimentaux.

Mais ces réserves faites, tout le monde doit reconnaître que la chromatine joue un rôle incontestable dans le déroulement de l'hérédité et qu'elle conditionne sinon totalement, du moins pour une grande part, la manifestation des tendances paternelles.

Enfin, pour terminer ce chapitre, je rappellerai encore que la découverte de la réduction karyogaimque a suscité, parce qu'elle leur donnait un sens, les nombreuses et remarquables recherches, parues depuis une vingtaine d'années, sur l'évolution de la chromatine dans le développement des oocytes et des spermatocytes, préalable à l'établissement des mitoses de maturation. Il en est sorti, entre autres, la théorie féconde aussi de la conjugaison ou de l'appariement des chromosomes, qui fut entrevue pour la première fois dans le laboratoire de Van Beneden par un de ses élèves, Hans de Winiwarter, et complétée ensuite par K.-E. Schreiner, V. Grégoire et bien d'autres auteurs.

Pour toutes ces raisons, quand on pense aux origines de la belle efflorescence actuelle de la Cytologie et de la Biologie générale, la grande figure d'Édouard Van Beneden revient inévitablement à la mémoire. Que ceux qui, engagés dans les voies de l'embryologie causale, cherchent par d'autres méthodes que celles de la morphologie pure à comprendre les phénomènes dynamiques de la fécondation, n'en perdent pas non plus le souvenir : Van Beneden est un de ceux qui leur ont fait connaître l'objet de leurs études et qui leur ont ouvert la voie.

* * *

En raison du scrupule que mettait Édouard Van Bene-

den à examiner les faits sous toutes leurs faces, il y a dans les mémoires dont j'ai parlé jusqu'ici bien des observations et des idées encore qui doivent être signalées. Les unes seront envisagées plus loin, mais il en est d'autres dont je voudrais, tout de suite, dire un mot.

La structure du protoplasme d'abord. Elle était fort à l'ordre du jour en 1884-1887, et l'œuf et le spermatozoïde d'Ascaris faisaient un beau matériel d'étude. Bütschli, Flemming, pour ne citer qu'eux, avaient chacun leur théorie. L'idée qui dominait alors était que le protaplasme est une substance ou plutôt un complexe de substances, organisé, c'est-à-dire structuré. C'est dans l'œuf, naturellement, qu'on doit s'attendre à trouver cette structure sous sa forme la plus pure, sans les modifications fonctionnelles qu'elle subit dans les tissus, car le deutoplasme peut presque toujours être aisément reconnu.

Pour Van Beneden, le protoplasme est un treillis de fines fibrilles, avec des granulations aux points nodaux; c'est là, en somme, la constitution élémentaire de la substance contractile. Aussi compare-t-il les fibrilles moniliformes des asters et des fuseaux de division à des éléments musculaires striés et attribue-t-il à leur contractilité un rôle important dans la cytodiérèse.

Aujourd'hui, il faut le reconnaitre, la question de la structure du protoplasme a perdu beaucoup de son intérêt. On recherche plus sa composition physico-chimique que les détails de son organisation On ne lui reconnaît pas de structure initiale, mais des états purement fonctionnels. La physique des colloïdes a ouvert des

horizons nouveaux et le point de vue morphologique a dû lui céder le pas.

La découverte des sphères attractives avec leur corpuscule central (centrosome) est plus importante parce qu'elle est restée d'actualité.

Dans toute cellule en division, la sphère est facile à reconnaître aux pôles du fuseau mitotique; les rayons astériens sont centrés sur elle et, dans la division cellulaire et nucléaire, elle semble jouer un rôle actif.

Il convient d'en parler ici avec quelque détail, d'abord à cause de l'intérêt incontestable qu'elle offre, mais aussi parce qu'elle a donné lieu, entre Van Beneden et Boveri, à des discussions vives et à des revendications de priorité dont Carl Rabl, dans son mémoire, a fait longuement et complètement la narration. Je la ferai néanmoins, moi aussi, mais en la débarrassant de la passion que Rabl y a mise, et j'estime qu'ainsi la mémoire d'Édouard Van Beneden sera mieux honorée.

C'est incontestablement Édouard Van Beneden qui a donné la première description minutieuse et exacte de la sphère attractive et de son corpuscule central dans l'œuf ou les blastomères d'Ascaris en division. C'est lui qui, le premier, leur a attribué un rôle essentiel dans la division cellulaire et en a admis l'existence dans toute cellule, même au repos. Sans doute, bien avant qu'il n'étudiât l'Ascaris, on avait vu, aux pôles du fuseau nucléaire, un corpuscule plus ou moins bien individualisé et lui-même, en 1876, l'avait nettement signalé chez les Dicyémides. Mais en 1887 il va bien plus loin, et dans une étude remarquable, il démontre avec figures et photographies à l'appui, qu'une sphère persiste dans la cellule à côté du

noyau au repos dans l'intervalle entre les mitoses; qu'on doit par conséquent la considérer comme un organe permanent au même titre que le noyau; que de même que celui-ci se multiplie par division, toute sphère attractive procède aussi par division d'une sphère antérieure; qu'elle est enfin le facteur déterminant de la karyo- et de la cytodiérèse. Quand une cellule va se diviser, cela est annoncé par la division de la sphère elle-même qui précède ainsi celle du noyau; et même le corpuscule central, sinon la sphère tout entière, s'allonge, s'étrangle et se coupe en deux avant l'achèvement complet de la mitose antérieure.

C'était là, évidemment, des faits de première importance : trouver dans les cellules un organe nouveau, aussi constant que le noyau, provenant comme lui, dans les cellules filles, de la subdivision de l'organe analogue de la cellule mère, provoquant et dirigeant le cycle de toute prolifération, c'était apporter à la théorie cellulaire un des compléments les plus retentissants qu'elle eût reçus depuis sa fondation. Aussi Van Beneden tenait-il beaucoup à l'honneur de cette découverte.

Il lui fut cependant contesté par Boveri qui le revendiqua pour lui-même. Ce fut à tort pourtant, si l'on consulte les dates et si l'on examine impartialement les faits.

Après la publication du travail de Van Beneden en 1884, Boveri avait entrepris, sur le même objet, l'Ascaris mégalocéphale, d'en vérifier les résultats et éventuellement d'en ajouter de nouveaux. Le 3 mai 1887, il fit à la Société de Morphologie et de Physiologie de Munich une communication préliminaire dont le seul point à

retenir, pour le sujet qui nous occupe, est qu'il signale non seulement l'existence du corpuscule polaire (sphère attractive ou plutôt corpuscule central de Van Beneden), mais encore qu'à trois reprises, il l'a vu se diviser. Il n'interprète pas et ne développe pas de conclusions générales.

Trois mois plus tard, le 6 août 1887, Édouard Van Beneden déposait sur le bureau de notre Académie le travail dont j'ai résumé plus haut les conclusions, travail très suffisamment détaillé, illustré de plusieurs planches et de microphotographies exécutées par A. Neyt. Le *Moniteur Belge* du 20 août en donnait un résumé succinct et le *Bulletin* le publiait le 13 octobre suivant. Le travail *in extenso* de Boveri, fort intéressant d'ailleurs, ne sortait de presse qu'au cours de l'année suivante.

A ce rappel de dates, il convient d'ajouter qu'en février 1887, Édouard Van Beneden avait exposé et démontré les résultats de ses recherches dans une conférence faite à la Société belge de Microscopie, à laquelle assistaient notamment Leo Errera et P. Francotte. Cette conférence n'a malheureusement pas été publiée. Enfin, en 1885, dans une lettre personnelle à Flemming, dont le texte m'est inconnu, il lui avait déjà fait part des principales de ses observations.

La conclusion m'apparait claire. Il est probable que Van Beneden a vu le premier la division de la sphère attractive et de son corpuscule central, mais Boveri, ayant fait une observation analogue, l'a *publiée* avant lui. En revanche, et c'est à mon avis l'essentiel, c'est Edouard Van Beneden qui, avant tout autre, a formulé

la conclusion que toute sphère attractive procède par division d'une sphère antérieure et qu'elle est un organe permanent de la cellule. Pour inégale qu'elle soit, la part reste belle pour les deux observateurs.

La notion des centrosomes (c'est le terme généralement employé pour désigner le corpuscule central de Van Beneden) s'est, à partir de 1887, rapidement répandue. Boveri a montré l'origine spermatique du centrosome de l'œuf fécondé et y a vu la cause de la mise en marche de la segmentation. Puis une foule d'auteurs l'ont étudié au point de vue anatomique et fonctionnel dans les cellules les plus diverses. Le centrosome a été pendant vingt ans l'un des objets d'études favoris des cytologistes et des histologistes. On l'a retrouvé dans toutes les cellules en mitose, dans une foule de cellules des tissus au repos; on en a suivi la curieuse évolution dans l'oogénèse et dans la spermatogénèse; on en a étudié la destinée dans la cellule adulte qui se prépare à accomplir sa fonction physiologique; on a reconnu ses connexions avec les granulations basales des cils vibratiles ou des bordures en brosse, etc... Enfin les expérimentateurs, en cherchant à reproduire artificiellement l'action qu'il paraît exercer, ont été mis sur la trace de cycles évolutifs du protoplasme dont l'analyse promet d'être féconde.

Ainsi donc, une fois de plus, l'esprit synthétique et hardiment généralisateur d'Édouard Van Beneden a orienté la science dans la voie du progrès.

* * *

L'œut est donc une cellule; mais elle possède certains

caractères particuliers qu'Édouard Van Beneden a été l'un des premiers à reconnaître; elle est polarisée, c'est-à-dire qu'elle présente un axe dont les extrémités sont différentes par leur constitution et par leur destinée; elle est en outre symétrique bilatérale, c'est-à-dire qu'un seul plan peut la couper en deux moitiés semblables entre elles.

C'est ainsi qu'en 1884, il exprimait sa pensée; plus tard, en 1887, il précisait en disant que toutes les cellules issues de la segmentation de l'œuf possèdent ces caractères de polarité et de symétrie bilatérale. Et il ajoutait que cette symétrie bilatérale de la cellule est probablement la cause de la symétrie bilatérale des organismes plus complexes, des animaux en particulier. Carl Rabl s'est très tôt rallié à cette idée et en a tiré d'importantes conséquences au point de vue histogénétique [1].

C'est dans ses études sur les Tuniciers, faites en collaboration avec M. Ch. Julin, et spécialement dans leurs recherches sur la segmentation chez les Ascidiens dans ses rapports avec l'organisation de la larve (1884), que cette notion prit, dans son œuvre, la forme la plus objective.

Ainsi qu'on l'a dit souvent, ce petit travail est non seulement l'un des premiers, mais aussi l'un des meilleurs sur la segmentation de l'œuf. Il y est démontré, avec une remarquable netteté, qu'à tous les stades le

[1] C. Rabl, dans son analyse de l'œuvre de Van Beneden, a donné à cette idée des développements considérables, la érigée en une théorie complète qui, dans la forme où il la présente, est passible de très graves objections,

germe en formation présente une symétrie bilatérale — et une polarité — évidente; que le plan de première segmentation de l'œuf est aussi le plan de cette symétrie; qu'il se maintient dans tout le cours du développement et coïncide exactement avec celui de la gastrula et de la larve urodèle. Dès que la première figure karyokinétique s'est édifiée dans l'œuf, on peut déterminer dans ce dernier les moitiés droite et gauche, antérieure et postérieure, comme les faces dorsale et ventrale de l'embryon futur. Van Beneden et Julin ont ainsi pu suivre, stade par stade, la descendance des premiers blastomères et leur destinée; ils ont, pour la première fois dans un œuf strictement bilatéral, tracé ce qu'on appelle aujourd'hui le « cell-lineage » et cela avec une précision qui a rarement été égalée.

L'exactitude de leurs observations a d'ailleurs été confirmée depuis lors, à différentes reprises, notamment en 1905 par Conklin.

L'œuf des Tuniciers subit donc une segmentation déterminative, une segmentation en mosaïque, selon l'expression de W. Roux.

A la vérité on connaissait déjà, à cette époque, d'autres exemples de segmentation déterminative et le « cell-lineage » avait déjà été suivi dans quelques autres espèces. Ainsi, Van Beneden lui-même, en 1868, avait reconnu que chez Gammarus locusta, dès les premières divisions de l'œuf, les faces droite et gauche, ventrale et dorsale de l'embryon sont déjà indiquées. Mais c'est en réalité à Carl Rabl que revient le mérite d'avoir fait sur ce sujet, en prenant comme matériel l'œuf des Mollusques, la première étude consciemment dirigée vers un but défini.

En outre, en 1883, W. Roux, s'adressant à un organisme exactement bilatéral, avait déjà remarqué, par d'autres méthodes, la coïncidence au moins habituelle, chez la grenouille, du premier plan de segmentation et du plan de symétrie bilatérale de l'embryon.

Le travail de Van Beneden et Julin n'en marque pas moins une date importante dans l'histoire de nos connaissances. Avec ceux de Carl Rabl et de W. Roux, il a contribué à poser devant la science le problème des localisations germinales de l'œuf et de la signification biologique de la segmentation.

A partir de cette époque, les études sur le «cell-lineage» se sont succédées nombreuses, chez un bon nombre d'animaux. L'embryologie causale s'est aussi emparée de la question et y a trouvé un vaste champ d'études; par diverses méthodes expérimentales elle a recherché l'origine, le moment d'apparition, le degré de labilité ou de fixité des localisations germinales, en même temps que les conditions internes et externes nécessaires à la réalisation de leurs potentialités. Elle est la forme actuelle de l'étude des propriétés de l'œuf; mais il est bon de rappeler à ceux de ses adeptes qui manifestent un certain dédain pour la morphologie, que c'est à des hommes comme Éd. Van Beneden, à de purs morphologistes, qu'ils doivent la connaissance de l'objet même de leurs recherches.

* * *

J'ai parlé longuement et en premier lieu de la partie de l'œuvre de Van Beneden qui traite de l'œuf et de sa maturation, de la fécondation et de la segmentation,

parce que les grands résultats dont la science lui est redevable ont une portée tout à fait générale, sortent du cadre de l'embryologie proprement dite et entrent dans le patrimoine de la Biologie générale.

Les travaux qu'il me reste à examiner ont un objet plus spécial ; ils n'en sont pas moins d'une grande importance, et leur auteur, en leur imprimant la marque de son talent, leur a assigné une place dans l'histoire de la morphologie.

Il s'agit des recherches sur la morphologie des Tuniciers, faites avec la collaboration de M. Ch. Julin, de plusieurs études sur les premières phases du développement des Mammifères, et de travaux restés en partie inachevés sur l'anatomie et le développement des Cérianthes.

Cérianthes, Tuniciers, Mammifères, voilà des groupes zoologiques bien éloignés les uns des autres, et il semblerait que leur choix n'eût été déterminé que par les hasards de la récolte des matériaux.

Il n'en est rien cependant. Une idée générale - comme toujours — relie tous les détails dans leur diversité et explique ce choix. Cette idée, c'est la connaissance de l'évolution phylogénétique des Vertébrés par l'étude de leur développement ontogénétique. Pourquoi les Vertébrés plutôt que d'autres animaux? Parce que l'Homme en est un et parce que l'établissement exact de la généalogie de l'Homme a toujours apparu à Van Beneden comme un impérieux desideratum.

Or les Tuniciers, par les premières phases de leur développement tout au moins, sont susceptibles de jeter une certaine lumière sur les lois générales de l'organi-

sation des Chordés; ils sont proches de la souche du groupe et leur larve urodèle en a encore les caractères.

Mais cela ne constitue pas leur seul intérêt; leur évolution s'est engagée très tôt dans une voie tellement aberrante, que rien dans leur structure définitive ne rappelle plus leurs affinités véritables; or leur embryologie permet de retrouver les étapes principales de cette évolution et d'en déterminer les causes avec un haut degré de vraisemblance. En en faisant la morphologie, on traite donc à la fois deux ordres de questions dont la solution est d'une utilité incontestable.

En abordant, d'autre part, l'embryologie des Mammifères, Van Beneden passe des formes voisines de la souche à celles qui en sont le plus éloignées. Dans leur ontogénèse, les Mammifères n'ont plus guère qu'un seul caractère commun apparent avec les Tuniciers et avec l'Amphioxus : c'est la segmentation totale et presque égale de leur œuf. On s'est souvent demandé pourquoi Van Beneden avait ainsi sauté d'un extrême à l'autre, sans jamais étudier par lui-même de formes intermédiaires. En fait, nous n'en savons rien, mais cependant quand on lit ses premiers travaux sur l'œuf des Mammifères, quand on songe à l'importance qu'il a longtemps attachée à l'épibolie, à sa conception de la metagastrula qu'il dut abandonner plus tard, on est tenté de supposer qu'il espérait que grâce à cette segmentation totale et égale de leur œuf, les Mammifères révéleraient, à une étude attentive, une embryogénèse plus pure et plus typique que celle des autres Vertébrés, dont l'œuf est toujours encombré d'une forte surcharge deutoplasmique.

Cet espoir, s'il l'eut réellement, fut rapidement déçu.

Quoi qu'il en soit, il sentit bientôt la nécessité de déblayer le terrain, de débarrasser leur embryogénèse proprement dite de tout ce qui, chez les Mammifères, la surcharge en vue d'une adaptation aux nécessités de la nutrition intra-utérine.

De là ses études sur la formation des annexes fœtales, faites en collaboration avec M. Ch. Julin; celles sur l'origine du placenta, cet organe spécifique, qui bouleverse tous les débuts du développement. Ce n'est qu'après cet élagage qu'il put se consacrer à la formation de l'embryon tridermique avec ses organes axiaux.

Il n'a publié les résultats de ces longues recherches que sous forme de communications préliminaires, parues en 1886, 1888 et 1899, et ce n'est qu'après sa mort, en 1911 et en 1912, que les mémoires détaillés, accompagnés de nombreuses planches, ont vu le jour. Ils sont les plus complets et les plus documentés qui aient paru sur ces questions pourtant tant travaillées par les savants les plus distingués.

Il me reste la tâche de situer dans ce cadre les études sur l'anatomie et le développement des Cérianthes. Son attention fut longtemps attirée sur eux; il avait rassemblé d'abondants matériaux et de leur étude sont sorties : une importante monographie insérée dans les publications de l'expédition du Plankton, ouvrage d'ordre essentiellement zoologique, et deux notes, sur une larve voisine de la larve de Semper et sur les Arachnactis, dont la dernière est le document le plus précieux que nous possédions pour bien comprendre l'importance générale qu'il attachait au groupe.

Cette importance, on peut l'exprimer en quelques mots.

Van Beneden voyait, dans des formes très voisines des Cérianthes actuels, les ancêtres communs de tous les Chordés : Céphalochordés, Urochordes, Vertébrés et même, d'une façon générale, de tous les Artiozoaires. Ainsi se noue le lien qui unit en un même ensemble les trois groupes de travaux dont il me reste à faire l'analyse.

Cette analyse ne peut, dans une notice comme celle-ci, porter que sur les faits essentiels, ayant une signification générale et qui caractérisent le but que poursuivait l'auteur.

Il y a, en effet, dans la morphologie des Tuniciers par exemple, qui est une belle œuvre, solidement construite, des chapitres qui, traitant de l'organogenèse de ces animaux, n'ont guère d'intérêt que pour les spécialistes; ceux-ci les connaissent bien et sont plus à même que moi de les apprecier. De même dans l'embryologie des Mammifères, qu'il s'agisse de la segmentation et de la formation de l'embryon didermique ou de la constitution de la ligne primitive et de son prolongement céphalique, le souci d'être exact, de tout noter, de tout décrire, en faisant de cet ouvrage un monument qui restera classique, le rend souvent accessible aux seuls hommes compétents en la matière, et si l'on entrait dans trop de détails descriptifs, l'idée maîtresse en serait obscurcie. Ces remarques s'appliquent encore bien plus aux Cérianthes. Il ne peuvent nous intéresser ici — ils n'intéressaient Van Beneden lui-même — que dans la mesure de leurs affinités avec les Chordés; or les sources auxquelles nous pouvons nous reporter à ce point de vue sont rares et assez imprécises.

C'est même là un trait de l'histoire de la vie scienti-

fique d'Édouard Van Beneden qui vaut d'être rappelé. Tout le monde savait l'abondance de sa documentation sur le développement des Cérianthes et le but qu'il poursuivait en la rassemblant. A plusieurs reprises il avait annoncé la publication *in extenso* de ses recherches et des conceptions phylogénétiques auxquelles il avait abouti. Or, ces conceptions ne furent jamais, de son vivant, publiées que sous forme d'esquisse et sans entrer dans le détail [1]. Il avait, en 1894, à la réunion à Oxford de l'Association britannique pour l'avancement des Sciences, exposé ses idées dans une conférence, mais rien n'en a été publié. Il les développait dans son cours de doctorat en Sciences à l'Université de Liége, devant quelques élèves, mais ce cours n'a pas été imprimé.

Après sa mort, on a trouvé de nombreuses planches d'admirables dessins, témoignant d'un énorme travail de recherches et qui semblaient bien avoir été rassemblées en vue d'une publication, mais pas de manuscrit qui s'y rapportât complètement, rien que des notes, assez nombreuses il est vrai, mais ne formant pas un texte homogène. Son élève Cerfontaine a pieusement rassemblé tous ces documents et bientôt, j'espère, grâce au concours de la Fondation Universitaire, ils pourront êtres livrés à l'impression.

Mais pourquoi le grand travail d'ensemble qu'on attendait depuis quinze ans n'a-t-il jamais paru? Les éléments manqueront toujours pour donner une réponse

---

(1) Voir tout spécialement sa note sur les *Arachnactis* et la *Monographie de l'expédition du Plankton.*

définitive à cette question. Mais elle a un corollaire et je n'hésite pas à le formuler; ce que Van Beneden a dit, dans ses publications, de ses vues théoriques sur les relations des Cérianthes avec les Artiozoaires, n'est-il pas presque suffisant et à partir d'un certain moment, n'a-t-il pas été jugé tel par Van Beneden lui-même?

Que cela soit suffisant, j'en ai la conviction personnelle; que Van Beneden l'ait pensé aussi, j'en ai l'impression, et j'en donnerai plus loin la justification.

En ce qui concerne le premier point, s'il est vrai qu'on est aussi transformiste qu'il y a vingt ans, il l'est aussi qu'on est devenu beaucoup plus prudent dans la construction des arbres généalogiques et qu'on n'entre plus dans le détail d'une évolution phylogénétique qu'avec une louable circonspection. Dans l'immense majorité des cas, nous ne sommes en mesure de justifier par les faits que les grandes lignes, les traits généraux de l'origine ancestrale d'un groupe quelconque. La puissance du raisonnement faiblit toujours quand on veut donner trop de précisions, parce qu'il s'y présente trop d'inconnues, parce qu'à chaque pas de nouvelles questions, de détail elles aussi, se présentent auxquelles l'observation des faits *actuels* ne permet pas de donner une réponse valable au point de vue historique. En d'autres termes, un exposé général et synthétique, bâti sur des faits solides, entraîne la conviction parce qu'on en sent l'objectivité; s'il veut être minutieux, s'il veut tout expliquer, il est toujours amené à faire appel au schéma, et il suscite le doute.

Et je me suis souvent demandé si des considérations de ce genre ne sont pas une des causes pour lesquelles

la théorie « complète » de la Cérianthula n'a jamais paru. Je me souviens que peu d'années avant la mort d'Édouard Van Beneden, en 1907 je crois, dans une conversation où je lui exposais certaines recherches que je poursuivais à cette époque, j'avais exprimé le regret que sa théorie ne fût pas publiée en entier et telle qu'il la concevait définitivement. Et il me répondit : « On a déjà assigné tant d'ancêtres aux Vertébrés et il sont tous tombés dans l'oubli ; malgré toute ma conviction j'hésite à en proposer un de plus ! »

Quoi qu'il en soit, la théorie telle qu'elle nous est connue nous apparaît comme la plus plausible, la plus solidement établie de toutes celles qui ont été émises jusqu'ici ; on le verra bien par la suite de cette notice. Elle fut comprise, puisqu'elle a rallié des défenseurs : Aug. Lameere, Hubrecht, qui a toutefois cru pouvoir y ajouter des développements inadmissibles, Carl Rabl, moi-même, d'autres encore.

***

Dans la morphologie des Tuniciers, Van Beneden et Julin, après avoir poursuivi le cell-lineage jusqu'à la gastrula, appliquent la même méthode au développement des feuillets et des organes : système nerveux, chorde, mésoblaste. Or ils constatent que dans la gastrula déjà, les cellules initiales de ces éléments, non seulement sont reconnaissables, mais affectent une disposition très caractéristique. Elles sont groupées au pourtour du blastopore en des sortes de cercles concentriques. Les cellules nerveuses et chordo-mésoblastiques futures forment deux anneaux périblastoporaux inscrits l'un dans l'autre ; le

premier externe et ectoblastique, le second interne et endoblastique, ou tout au moins incorporé dans l'endoblaste [1]

Le système nerveux central et la chorde dorsale, organes axiaux et essentiellement caracteristiques des Chordés, sont donc, à leur origine, constitués de deux moitiés, droite et gauche, concaves et qui ne se rejoignent qu'à leurs extrémités. Cette ébauche neurochordale circonscrit l'orifice blastoporal et en forme la lèvre. Plus tard, ces deux moitiés se rapprochent progressivement dans le sens cranio-caudal et se soudent dans le plan médian; les ébauches paires se confondent et le système nerveux et la chorde sont mis à leur place définitive.

On peut dès lors, en interprétant ces faits, imaginer chez les Tuniciers et plus généralement chez les Chordés, l'existence d'un stade qui ne serait déjà plus une gastrula et qui ne serait pas encore un embryon de Chordé, dont le blastopore encore ouvert, mais allongé en une fente antéro-postérieure, aurait déjà vu sa lèvre se différencier, du côté ectoblastique, en une ébauche neurale, du côté endoblastique, en un épithélium chordal, continué vers le bas par le mésoblaste et l'hypoblaste du tube digestif futur.

L'analogie apparaît alors immédiatement, entre ce blastopore et l'orifice buccal d'un Cérianthe entouré de son anneau nerveux en dehors, prolongé par l'actino-

---

[1] En réalité, les anneaux ne sont pas complets; ils sont ouverts en arrière et ont plutôt la forme de croissants.

pharynx en dedans. Mais, ainsi qu'on va le voir, elle peut être poussée bien plus loin.

A l'époque où s'élaborait la morphologie des Tuniciers, la théorie du coelome des frères Hertwig était à l'ordre du jour et suscitait dans le monde zoologique le plus vif intérêt; l'entérocoelie et la schizocoelie apparaissaient comme des caractères morphologiques de première importance. Bien qu'Édouard Van Beneden ait montré d'abord un certain scepticisme sur la valeur profonde de cette théorie et douté de son avenir, il lui parut important de rechercher si les Tuniciers, dont les affinités avec les Vertébrés sont certaines, possèdent aussi un coelome véritable, sont des entérocoeliens. Il résoud la question par l'affirmative et, avec M. Ch. Julin, décrit et figure chez leur embryon une formation entérocoelienne du mésoblaste dont la réalité fut, il est vrai, contestée dans la suite, mais qui, en fait, n'est ni plus ni moins évidente que chez les Amphibiens ou les Sélaciens. Il suffisait d'ailleurs d'en trouver des traces fugitives pour être autorisé à conclure; on ne demandait aux Tuniciers que la possibilité d'une généralisation et ils la donnaient assez généreusement.

Rien n'empêchait plus, dès lors, de poursuivre la recherche de l'organisation initiale de l'embryon de Chordé dans une espèce où la formation du mésoblaste est plus typique, plus pure que chez les Tuniciers. Or chez l'Amphioxus, bien connu dès cette époque, mésoblaste et coelome prennent naissance par une série régulière de saccules, se produisant dans un ordre déterminé, essentiellement cranio-caudal, à la voûte du tube digestif, sur les côtés de l'ébauche chordale, ceux

de droite chevauchant un peu sur ceux de gauche.

Qu'on imagine maintenant que ces saccules, ainsi disposés, fassent leur apparition à un stade analogue à celui par lequel passe la gastrula des Tuniciers et que j'ai rappelé plus haut, où le blastopore encore ouvert, mais allongé en fente, a déjà différencié ses lèvres en ébauche neurale d'une part et chordale de l'autre.

Alors, l'analogie avec certains Cérianthes prend la valeur d'une véritable homologie : les saccules mésodermiques et les replis qui les séparent deviennent comparables aux loges et aux cloisons mésentériques des Cérianthaires. Et Van Beneden a rendu cette homologie frappante en montrant que chez les Cérianthes l'ordre d'apparition et la disposition des cloisons mésentériques sont, dans leurs traits généraux, les mêmes que ceux des saccules mésodermiques de l'Amphioxus, que grâce à ce critérium on peut reconnaître à leur orifice buccal, comme on doit le faire au blastopore des Chordés, une extrémité craniale et une caudale, une partie droite et une partie gauche.

A cette forme larvaire un peu schématisée, dont je viens d'énumérer les caractères, Édouard Van Beneden propose de donner le nom de *Cérianthula*. Elle peut être considérée comme étant la souche originelle des Cérianthides, d'une part, des Céphalochordés, des Urochordés et des Vertébrés, de l'autre; elle peut aussi, avec certaines modifications, avoir donné naissance à tous les autres animaux segmentés.

Telle est, aussi exactement qu'il m'a été possible de l'exposer, la conception « cérianthaire » de Van Beneden sur l'origine phylogénétique des Chordés. La méthode

que j'ai suivie et la forme que j'ai employée pour l'exprimer m'ont paru les seules susceptibles d'en faire ressortir la véritable signification. Je ne crois pas l'avoir personnellement interprétée, mais c'est en embryologiste que je l'ai comprise moi-même et que j'ai cherché à la faire comprendre.

A la vérité, Édouard Van Beneden avait eu un prédécesseur, au moins, dans l'idée de comparer la bouche d'un Cérianthe au blastopore des Artiozoaires. A. Sedgwick l'avait émise avant lui, mais il y a loin de sa conception à celle de la Cérianthula; celle-ci est bien plus solide, parce qu'elle est fondée sur des faits d'organogénèse soigneusement établis.

Si l'on se place au point de vue purement ontogénétique; si, abandonnant le langage de la phylogénèse, on considère l'idée qu'Édouard Van Beneden se faisait des lois qui président à la formation *actuelle* d'un embryon de Chordé; si, en d'autres termes, on place le stade Cérianthula dans la série *réelle* de ceux qu'il parcourt, on constate que cette idée est celle de la majorité des embryologistes d'aujourd'hui. Elle est, au fond, du même ordre et ne diffère à mon avis que par des détails, de celle qu'O. Hertwig a développée en 1892 sous le nom de théorie du blastopore. Les larves anormales de grenouilles dont cet auteur a provoqué la formation par certaines méthodes et qu'il a désignées sous le nom assez impropre de spina bifida, et plus encore celles obtenues en 1907 par R. Legros chez l'Amphioxus, qu'il a minutieusement étudiées et qui se caractérisent par une « asyntaxie blastoporale », sont, à mon sens, la concrétisation, aussi parfaite qu'on pouvait l'espérer, de

la Cérianthula d'Édouard Van Beneden. Il n'en devient que plus légitime de transposer la notion qu'elle exprime dans le cadre d'une interprétation phylogénétique.

* * *

Il reste à parler des Mammifères. Nous y retrouverons plus loin l'application de la théorie de la Cérianthula. Mais l'embryologie des Mammifères est extrêmement compliquée; le développement se passe tout entier dans l'utérus maternel et l'œuf, pour s'adapter à ces conditions spéciales, s'entoure d'annexes fœtales et édifie un placenta.

On peut dire que pendant toute sa vie l'œuf ou l'embryon des Mammifères a occupé une partie de l'activité d'Édouard Van Beneden. En 1875, puis en 1880, en 1884, en 1886, en 1888, en 1899, paraissent une série de travaux ou de notes préliminaires; ses mémoires posthumes publiés en 1911 et 1912 sont le développement de quelques-unes de ces dernières.

On voit par ces dates que ni ses études sur l'Ascaris, ni la préparation de la morphologie des Tuniciers, ni le dépouillement de ses matériaux de Cérianthes n'ont distrait complètement son attention de l'ontogénèse des Mammifères. Le labeur auquel il s'est livré pendant les années 1870 à 1899 est vraiment formidable.

Il est certains de ces travaux dont je ne parlerai que pour mémoire et dont je ne dirai que quelques mots. Il a déjà été question dans une autre partie de cette notice des recherches sur l'œuf et sa fécondation. Son mémoire de 1880, consacré au Lapin, contient une excellente description de la segmentation, appuyée de belles figures

devenues classiques et qui sont reproduites dans tous les Traités d'embryologie de l'époque. La formation de l'embryon didermique est exactement observée, mais l'interprétation des faits est moins heureuse; Van Beneden l'a reconnu lui-même dans la suite.

A partir de cette époque, il rassemble de nouveaux matériaux que les grands progrès techniques, réalisés alors, lui permettent d'étudier dans de meilleures conditions. En 1884 il publie, avec M. Ch. Julin, une excellente étude sur le développement des annexes foetales, qui conserve encore aujourd'hui toute sa valeur. Un examen minutieux de l'extension du mésoblaste extra-embryonnaire permet aux auteurs de reconnaître l'existence d'une bande en forme de croissant, coiffant l'extrémité antérieure de l'embryon, où l'épiblaste et l'hypoblaste restent longtemps accolés sans interposition du feuillet moyen. Ils donnent à cette formation, d'ailleurs éphémère, le nom de proamnios. Sans qu'il y ait lieu d'exagérer son importance morphologique, il convient de signaler qu'on a reconnu dans la suite que le proamnios, sous une forme pure ou plus ou moins modifiée, est constant, à un stade donné, non seulement chez les Mammifères mais aussi chez les Sauropsidiens.

En 1886 et en 1888 paraissent deux travaux sur la formation du placenta, et une note, très importante, parue aux *Comptes rendus de la Société de Biologie de Paris* sous forme d'une lettre à Mathias Duval. Dans cette lettre Édouard Van Beneden, se ralliant à la manière de voir exprimée pour la première fois par l'embryologiste français, reconnait l'origine embryonnaire, fœtale, de la couche qui revêt les villosités placentaires et la fait

dériver de la « couche enveloppante » de l'œuf qui a achevé de se segmenter (trophoblaste de Hubrecht).

C'est de ce moment qu'a commencé à se dégager la véritable signification du placenta : une vaste lacune sanguine maternelle, circonscrite et cloisonnée par des éléments fœtaux d'origine ectodermique. Plus tard, P. Nolf, dans un travail richement documenté, fait dans le laboratoire de Van Beneden, a même pu dire que l'expression de placenta maternel est devenue superflue.

Ces travaux, ainsi que je l'ai déjà dit plus haut, ont déblayé le terrain et ont permis à Van Beneden de se consacrer entièrement à l'embryogénèse proprement dite.

En 1886, il exposait à la réunion des Naturalistes et Médecins allemands ses observations sur la gastrulation et la formation des feuillets chez le Lapin et le Murin; nous n'en possédons qu'un trop bref résumé, en quelques lignes d'impression. En 1888, à la réunion à Wurzbourg de l'Anatomische Gesellschaft, il faisait la démonstration des planches lithographiées qui devaient accompagner son mémoire *in extenso* sur ce sujet et il en formulait brièvement les principales conclusions. Trop laconique aussi, la note publiée aux comptes rendus de la réunion ne pouvait être comprise que des spécialistes. Elle était assez claire cependant pour que, dès l'année suivante, Carl Rabl pût se rallier à l'interprétation qui y était donnée de la gastrulation.

Quant au Mémoire détaillé dont, à Wurzbourg, Van Beneden annonçait la publication prochaine, il était, dès la fin de 1888 ou le commencement de 1889, presque entièrement rédigé et plus de 170 pages en

étaient imprimées ; les premières feuilles étaient tirées, le reste en placards corrigés; la fin du travail était en manuscrit définitif, sauf les dernières pages, dont plusieurs ébauches de rédaction assemblées témoignaient d'une certaine incertitude dans la forme qu'il convenait de leur donner.

Or, cette œuvre, vraiment capitale et dont Carl Rabl dit avec raison qu'elle est une des meilleures qu'ait produites Édouard Van Beneden, est restée en cet état jusqu'à sa mort.

On m'a confié la mission d'en assurer la publication posthume et elle a paru tout entière, planches et texte, en 1912, dans les *Archives de Biologie*. Je n'ai rien changé à ce que Van Beneden avait rédigé; tout ce qui est dans le texte est de lui seul; ma tâche s'est bornée à remettre au net les dernières pages, écrites *currente calamo* par Van Beneden, et à choisir pour cela, dans les textes mis à ma disposition, ceux qui étaient les plus clairs et les plus complets [1].

---

[1] Carl Rabl, dans son travail sur l'œuvre de Van Beneden, dit, sans d'ailleurs apporter aucune preuve, que les 175 premières pages du travail sont de Van Beneden et que le reste est de moi (page 209). C'est complètement erroné; dans l'avant-propos où j'ai exposé les conditions de la publication du mémoire posthume, je me suis expliqué sur ce point et je n'ai rien à ajouter ni à retirer à ce que j'ai dit alors. Quant à une autre supposition de Rabl, que la première moitié de la première partie seule était écrite avant la réunion de Wurzbourg, tandis que le reste aurait été écrit plus tard, il n'y a pas lieu de s'y arrêter. Non seulement elle est toute gratuite, mais elle est tendancieuse. Je crois inutile d'insister.

Comme à propos de la Cérianthula, on doit se demander pour quelle raison Van Beneden a brusquement abandonné un travail qui était presque entièrement rédigé et même en grande partie imprimé.

On peut écarter l'hypothèse qu'il ait eu des doutes sur l'exactitude de certaines observations ou sur la légitimité de certaines conclusions. Jusqu'à sa mort, dans son enseignement, il a exposé la formation de l'embryon telle qu'elle fut décrite en 1888. Il en parlait volontiers dans des conversations particulières et faisait même, sans trop se faire prier, la démonstration de ses planches à des savants étrangers venus à Liége pour cela, ou à des élèves, à des amis. Quand on l'interrogeait sur les raisons du retard apporté à la publication, il n'invoquait jamais, à ma connaissance du moins, que la fatigue ou le prétexte que le travail de rédaction lui était devenu pénible.

Que ces raisons aient eu une certaine valeur dans les dernières années de sa vie, on peut l'admettre, bien qu'il ait conservé jusqu'à sa mort une belle vigueur physique et intellectuelle. Mais en 1889, elles n'étaient guère plausibles et l'on est inévitablement amené à chercher autre chose. Parmi les suppositions qu'on peut faire, il en est une que je crois extrêmement vraisemblable.

Le point de départ de son étude de la gastrulation était l'embryon didermique. On en connaissait bien la formation chez le lapin, mais le murin qui donnait de l'origine de la chorde, du mésoblaste et de l'hypoblaste des images bien plus démonstratives, était beaucoup moins bien fouillé. Van Beneden reconnut sûrement

l'utilité qu'il y aurait à compléter ses recherches sur la segmentation de l'œuf des Chéiroptères, sur la formation du bouton embryonnaire et de la cavité amniotique primaire, tous stades qui sont préalables à la gastrulation. Alors l'embryologie des Mammifères devenait une monographie complète et solidement assise.

Mais la récolte, la préparation et l'étude des matériaux nouveaux prirent beaucoup de temps. Les chauves-souris ne se reproduisent pas en captivité ; les stades favorables ne se rencontrent qu'à une époque déterminée de l'année et l'on doit sacrifier de nombreuses femelles pour les obtenir Aussi n'est-ce qu'en 1899 qu'il put faire connaître, dans une note préliminaire, les résultats essentiels de ses recherches sur le développement de l'embryon didermique du Murin.

Mais dix ans s'étaient écoulés, pendant lesquels la gastrulation des Mammifères avait fait l'objet de travaux importants ; les Reptiles, d'autre part, sortaient de l'oubli dans lequel on les avait laissés trop longtemps, et enfin les Vertébrés inférieurs, Sélaciens et Amphibiens, avaient révélé à plusieurs observateurs des faits nouveaux et suggestifs.

Édouard Van Beneden s'est donc trouvé, vers 1900, devant l'obligation de rédiger ses recherches sur le développement de l'embryon didermique du murin et de mettre au point son travail sur la gastrulation, en y introduisant la discussion d'opinions très différentes des siennes qu'avaient formulées entre-temps, O. Hertwig, Hubrecht et Keibel, pour ne citer qu'eux. La tâche était lourde et il est parfaitement concevable qu'il ait indéfiniment retardé de l'entreprendre ; généralement, les

savants n'aiment pas écrire; c'est un effort pénible pour la plupart d'entre eux.

Puis, la mort est venue le surprendre; mais avant de fermer les yeux, il a exprimé le désir que fussent publiés, à titre posthume, ceux de ses travaux susceptibles de l'être. J'ai eu l'honneur d'être choisi pour assurer l'exécution de ce désir en ce qui concerne le développement des Mammifères; en 1911 la première partie, traitant l'embryon didermique, sortait de presse, la seconde paraissait en 1912. Celle-ci, on s'en souvient, était écrite depuis 1888-1889; elle fut reproduite telle quelle, ainsi que je l'ai dit plus haut.

D'une part, en effet, je ne pouvais me substituer à Van Beneden dans une discussion avec ses contradicteurs; ensuite et surtout les faits décrits, nombreux, solidement établis, avaient conservé pour la plupart toute leur actualité et aucune des conclusions importantes n'était périmée. Bien qu'écrite il y a plus de trente ans, cette œuvre est restée jeune et sa place n'avait pas été prise. Carl Rabl va même jusqu'à dire qu'elle vient mieux à son heure aujourd'hui qu'alors.

Pour la première partie des « Recherches » dont, on le sait, l'élaboration est postérieure à la seconde, les conditions n'étaient pas les mêmes. Van Beneden n'avait laissé aucun texte, voire aucune ébauche de texte. Je ne possédais que la note préliminaire parue en 1899, les dessins qu'il avait fait exécuter d'après ses préparations et quelques rares notes et croquis d'études datant d'une époque éloignée.

J'ai donc dû rédiger un texte; mais il ne pouvait et ne devait être qu'une description purement objective, une

explication détaillée des figures, destinée à prouver le bien-fondé des conclusions exprimées dans la note de 1899. En quelques occasions cependant, quand des préparations et des figures reproduites me paraissait se dégager une notion intéressante non indiquée dans la note, je l'ai signalé, mais à mes risques et périls et en spécifiant expressément qu'en cas d'erreur, j'en étais seul responsable. Carl Rabl, dans son ouvrage sur l'œuvre de Van Beneden, me reproche d'avoir, en agissant ainsi, dépassé ce qui, dans ce travail, peut être légitimement attribué à Van Beneden lui-même. Or, les deux seuls points importants que j'aie relevés sous cette forme : la symétrie bilatérale de l'œuf démontrée par les premières phases de la segmentation, celle de l'embryon didermique ressortant de la structure de son feuillet interne, Rabl lui-même les confirme et en reconnait l'exactitude. Pourquoi donc estime-t-il qu'il eût été préférable que je n'en dise rien, alors que les figures choisies par Van Beneden montrent si clairement ces faits qu'ils ne peuvent échapper à aucun de ceux qui connaissent l'importance des questions de symétrie dans l'organisation du germe? Édouard Van Beneden était pourtant de ceux-là autant que quiconque. Si la découverte de la structure symétrique bilatérale de l'œuf des Mammifères et de ses rapports avec la segmentation se trouve vérifiée dans l'avenir, il est juste que le mérite en revienne à Van Beneden.

Ces moments de l'histoire de l'œuvre de Van Beneden m'ont paru dignes d'être retracés ; ils sont le préambule nécessaire à l'examen du contenu de ces derniers travaux.

Si tous les faits décrits dans le travail sur la segmentation et les stades qui lui succèdent immédiatement ne sont pas neufs, – et je rappelle ici ce qui vient d'être dit à propos de la symétrie bilatérale, — il est incontestable que personne, jusqu'ici, n'a eu sous les yeux une succession de stades aussi régulièrement sériés et aussi rigoureusement enchaînés. La formation de la « couche enveloppante », le trophoblaste d'Hubrecht, est suivie pour ainsi dire cellule par cellule; l'épibolie, à laquelle on attribua autrefois tant d'importance, ne joue dans sa formation qu'un rôle tout accessoire, sinon nul. Par conséquent, le stade métagastrula, décrit par Van Beneden lui-même de longues années auparavant, perd la signification morphologique qu'il lui avait attribuée et que Mathias Duval avait cherché à remettre en honneur. Le mot de gastrula ou de gastrulation ne peut s'appliquer à aucune des phases de la formation du trophoblaste.

L'évolution ultérieure, chez le Murin, de ce trophoblaste, son rôle dans la formation de la voûte de la cavité amniotique primaire, les connexions precoces qu'il prend là avec les vaisseaux de la muqueuse utérine, sont établis avec une telle clarté, que sa nature extra-embryonnaire et son rôle essentiel dans la formation du placenta ne peuvent plus être mis en doute. Des observations analogues avaient déjà été faites, mais elles avaient été contestées; elles ne pourront plus l'être désormais.

Le décollement de l'amas cellulaire interne, sa transformation en un « bouton embryonnaire », la formation de la cavité blastodermique par confluence de gouttelettes provenant d'une véritable sécrétion des cellules de

cet amas, sont suivis pas à pas et imposent l'idée que le liquide contenu dans cette cavité a exactement la valeur du vitellus nutritif accumulé dans l'œuf méroblastique des Sauropsidiens.

C'est alors que l'embryon didermique s'achève. Le bouton embryonnaire se creuse d'une cavité amniotique primaire dont le fond, constitué d'une couche d'épithélium cylindrique, est le feuillet externe de l'embryon. Le feuillet interne, issu des cellules les plus profondes du bouton, s'étale en dehors sous le trophoblaste et finit bientôt par délimiter de toutes parts la cavité blastodermique dont il n'est que la paroi immédiate.

Van Beneden, on verra bientôt pourquoi, appelle blastophore la couche cellulaire externe de l'embryon didermique; il donne le nom de couche lécithophorale au feuillet interne, qui constitue, d'autre part, avec le liquide contenu dans la cavité qu'il circonscrit, le lécithophore.

C'est à partir de ce moment que les vues personnelles de Van Beneden s'affirment et qu'apparaît dans sa pleine originalité la signification qu'il attribue aux faits observés.

Pour lui, les deux couches de l'embryon didermique des Mammifères ne tirent pas leur origine de la gastrulation, mais résultent de processus antérieurs à cette dernière; elles ne sont donc pas les homologues de l'ectoblaste et de l'endoblaste gastruléens de l'Amphioxus et des Vertébrés inférieurs. La gastrulation ne se fera que plus tard et le blastophore y contribuera seul.

En effet la couche lécithophorale ne participe pas, ou à peine, à la formation de l'hypoblaste du tube digestif

de l'embryon; elle représente, chez les Mammifères, la couche cellulaire qui revêt la masse nutritive de l'œuf des Sauropsidiens et des Ichtyopsidiens et qu'on appelle aujourd'hui le syncytium vitellin Chez les Mammifères, elle sera tout entière, ou presque, incorporée dans la vésicule ombilicale; elle est donc essentiellement un feuillet extraembryonnaire.

Le feuillet externe de l'embryon didermique, le blastophore, contient en puissance bien plus que l'épiblaste ou revêtement externe de l'embryon tridermique. Il est en réalité, la couche *embryonnaire* par excellence, car de lui procédera la presque totalité de l'embryon.

Dans la moitié postérieure de son étendue règne, en effet, une bande allongée dont les propriétés sont différentes du reste. Van Beneden l'appelle plaque axiale. Celle-ci, qui est l'équivalent de la plaque primitive des Reptiles, entre bientôt en prolifération par sa face profonde, d'abord à ses extrémités, puis progressivement, dans toute son étendue. La plaque axiale en prolifération est ainsi devenue la ligne primitive des anciens auteurs.

De son extrémité antérieure part, on le savait depuis longtemps, un « prolongement céphalique » qui s'insinue comme une languette cellulaire entre la partie antérieure du blastophore, qui est de l'épiblaste vrai, et le lécithophore.

Van Beneden donne à ce prolongement céphalique de la ligne primitive le nom d'ébauche archentérique, qui est tout une interprétation. Cette ébauche se creuse en son axe d'un canal : canal archentérique ou de Lieberkühn, qui s'ouvre à l'extérieur à l'extrémité antérieure de la ligne primitive ou nœud de Hensen.

Jusqu'alors la couche lécithophorale est restée libre; mais bientôt, dans le plan médian sagittal, la face inférieure de l'ébauche archentérique se confond avec elle en une masse commune. Puis cette masse, qui forme le plancher du canal de Lieberkühn, se rompt en son milieu; les deux moitiés se déploient à droite et à gauche et le canal s'ouvre dans la cavité blastodermique (cavité du lécithophore ou lécithocèle); les éléments qui formaient sa voûte s'ordonnent en une plaque d'épithélium régulier qui est l'ébauche de la chorde dorsale; ceux qui formaient ses parois latérales et son plancher, les derniers mêlés à quelques cellules lécithophorales, prolifèrent abondamment, s'étalent et, par des processus dans les détails desquels je ne puis entrer, donnent naissance au mésoblaste et à l'hypoblaste du tube digestif. Dès ce moment, dans cette région le blastophore doit prendre le nom d'épiblaste, car l'embryon tridermique est constitué.

Pendant que tout cela se passe, l'ébauche archentérique s'est allongée, par accroissement propre d'abord, mais aussi et surtout parce qu'elle s'incorpore progressivement toute la partie antérieure de la plaque primitive. Voici comment : cette plaque, dans le milieu de sa face supérieure, se déprime en une gouttière (sillon primitif des auteurs) qui, au nœud de Hensen, se continue dans le canal de Lieberkühn. Les lèvres latérales de cette gouttière longitudinale correspondent au point de reflexion des bords de la plaque axiale dans le reste du feuillet externe, qu'en raison de sa destinée on peut déjà qualifier d'épiblaste. En avant, ces lèvres épiblastiques se rejoignent en un bord saillant qui surplombe

l'entrée du canal de Lieberkühn. Sous ce bord l'épiblaste se réfléchit dans la plaque chordale et, de même qu'on le voit se continuer en arrière dans l'épiblaste des lèvres du sillon primitif, on peut remarquer que cette plaque, au même niveau, se coupe en deux et que chaque moitié se prolonge, à droite et à gauche, dans les quelques cellules qui occupent le point de réflexion de l'épiblaste dans les bords latéraux de la plaque axiale.

La suite du développement est relativement simple: les lèvres du sillon primitif se rapprochent et se soudent d'avant en arrière à partir de l'orifice du canal de Lieberkühn et le font reculer au fur et à mesure que cette soudure progresse. Quand elle aura atteint son terme, cet orifice sera devenu le canal neurentérique. La soudure se fait de telle sorte que les épiblastes droit et gauche s'unissent en une plaque continue; les deux demi-plaques chordales font de même, et le fond du sillon primitif persiste sous forme de plancher des parties néoformées du canal archentérique. Celles-ci subiront la même évolution que dans la région du prolongement céphalique primitivement formé.

Tels sont les faits importants; les hommes du métier les comprendront aisément, même sans l'aide de figures. Voyons maintenant l'interprétation qu'Édouard Van Beneden en donne; je m'efforcerai de la synthétiser dans la mesure du possible pour que sa signification se dégage clairement.

Le blastophore est composé de deux parties : la plaque axiale, bande étroite sagittale siégeant dans sa moitié postérieure (caudale) et l'épiblaste proprement dit. Quelques cellules intermédiaires établissent, aux bords

latéraux et aux extrémités de la plaque axiale, sa continuité avec l'épiblaste. La plaque axiale se déprime en gouttière et son extrémité antérieure s'invagine d'arrière en avant entre l'épiblaste et le lécitophore. C'est là l'équivalent morphologique de l'invagination archentérique ou gastruléenne des Vertébrés inférieurs et de l'Amphioxus. La cavité qui la parcourt, canal de Lieberkühn, s'ouvre aussi à l'extérieur par un véritable blastopore, mais un blastopore fortement allongé en une fente étroite (sillon primitif des auteurs) dont le fond est formé par la plaque axiale, les lèvres par l'épiblaste et entre les deux par des cellules de transition qui les mettent en continuité.

Or, l'évolution ultérieure de ce blastopore, que j'ai retracée plus haut, démontre que ces cellules de transition sont destinées à former les moitiés droite et gauche de la chorde dorsale, dans toute la partie du corps située en arrière de l'ébauche archentérique ; que par conséquent les parties épiblastiques des lèvres blastoporales donneront les moitiés droite et gauche de la plaque neurale ; enfin, que du fond ou plaque axiale proprement dite, procéderont à droite et à gauche les ébauches mésoblastiques et entre elles l'hypoblaste du tube digestif.

Si le lecteur se rappelle la définition de la Cérianthula, il aura reconnu, dans ce qui précède, les caractères les plus essentiels de ce stade et que les bords du long sillon primitif du jeune embryon de Mammifère sont morphologiquement comparables à l'orifice buccal d'une larve de Cérianthe étiré en une fente étroite. Chez les plus supérieurs comme chez les plus inférieurs des Chordés, une même forme larvaire est à la base de leur

organisation; les lois fondamentales de leur développement sont donc identiques.

Cette démonstration faite, le but que se proposait Édouard Van Beneden en entreprenant ses longues et pénibles recherches morphologiques était atteint et une nouvelle et grande conception générale était acquise à la Science.

La gastrulation chez les Mammifères n'est pas comprise par tout le monde comme elle l'est par Van Beneden; le désaccord n'est pas seulement dans l'interprétation; il a sa base dans les faits eux-mêmes.

Pour ses contradicteurs (O. Hertwig, Hubrecht, Keibel, entre autres), la ligne primitive et son prolongement céphalique sont les ébauches exclusives de la chorde et du mésoblaste, tandis que l'hypoblaste provient de la couche lécithophorale. On a vu que pour Van Beneden il n'en est rien et sa théorie ne peut être maintenue que si, sur ce point, il a raison. Carl Rabl l'affirme; chez les Reptiles, j'ai vu moi-même que l'ébauche archentérique prend une large part à la constitution de l'hypoblaste et j'ai confirmé par là les observations de Van Beneden. Celles-ci sont donc, à ce point de vue, plus exactes que celles de ses contradicteurs. S'ensuit-il que toutes les conclusions qu'il en dégage soient définitives? Il serait prématuré de l'affirmer; l'avenir en décidera.

***

L'œuvre presque tout entière d'Édouard Van Beneden tient dans les travaux qui viennent d'être analysés. Comme je le disais au début de cette notice, il ne s'intéressait vraiment qu'aux questions ayant une portée

générale. Les trouvailles fortuites, les notices occasionnelles sont rares dans la liste de ses publications.

Je signalerai des rapports sur un voyage d'études au Brésil, une note sur quelques phases du développement des Tænias, des recherches qui datent de sa jeunesse sur les Grégarines, qui ont un réel intérêt, et il y en a quelques autres encore.

D'autre part, M. Marc de Sélys Longchamps a publié en 1913 dans les *Résultats du voyage de S. Y. Belgica*, l'étude des Tuniciers recueillis par l'expédition antarctique belge, dont les matériaux avaient été confiés à Van Beneden : étude très soigneuse et détaillée dont le texte est accompagné d'une abondante illustration.

Van Beneden n'avait pas achevé ce travail avant sa mort. M. de Sélys Longchamps, qui fut un des élèves préférés du maître, a recueilli et mis au point les notes manuscrites qu'il avait laissées, les a complétées et a pu ainsi faire paraître un travail dont l'intérêt, pour être d'ordre spécial, n'en est pas moins très réel.

Je ne puis terminer cette notice sans rappeler deux publications qui datent de loin, puisque la première est de 1876, la seconde de 1882, mais qui firent grand bruit dans la Science et dont le succès fut considérable.

Il s'agit des recherches sur les Dicyémides. Le titre même de la première communication est caractéristique : « Recherches sur les Dicyémides, survivants actuels d'un embranchement des Mésozoaires ». La mentalité de Van Beneden, son esprit généralisateur, sont tout entiers dans ce titre.

En 1876, la théorie des feuillets venait d'être étendue aux Invertébrés ; Haeckel et Ray Lankester avaient publié

leurs mémorables études, qui fondaient la morphologie sur des bases nouvelles. Aussi la découverte d'un groupe intermédiaire entre les Protozoaires et les Métazoaires devait-elle prendre une importance fondamentale. Van Beneden crut l'avoir faite dans les Dicyémides, organismes parasites du rein des Céphalopodes, et créa pour eux le nom significatif de Mésozoaires. Il fit de leur structure une étude remarquable ; il reconnut bon nombre des phases de leur développement, vit qu'ils procèdent d'une gastrula épibolique dont l'hypoblaste n'est formé que d'une seule longue cellule centrale.

L'idée était extrêmement séduisante ; elle entrait admirablement dans le cadre des conceptions générales qui prenaient corps à cette époque. Aussi fut-elle généralement bien accueillie et suscita-t-elle un grand nombre de recherches et de discussions. Dans ce domaine encore, Van Beneden a été un grand stimulateur et un grand remueur d'idées.

Aujourd'hui les Dicyémides restent l'objet de l'attention des chercheurs ; M. Aug. Lameere leur a consacré récemment de minutieux travaux ; mais on tend plutôt à les considérer comme des animaux dégradés par le parasitisme et ils n'ont probalement pas la valeur phylogénétique que leur attribuait Van Beneden. Néanmoins, les Mésozoaires ne sont pas tombés dans l'oubli ; ils ont conservé plus qu'un intérêt historique ; des zoologistes y sont restés fidèles et ils continuent à faire honneur à celui qui leur a donné leur nom.

* * *

Édouard Van Beneden ne fut pas seulement un grand

savant dont le cerveau lucide projeta dans tous les domaines qu'il explora une lumière toujours vive, parfois éclatante; il fut aussi un maître, un chef d'école dans la belle acception du terme.

Nombreux, je l'ai déjà dit, furent les élèves qui travaillèrent dans son laboratoire et reçurent de lui leur formation scientifique. Il avait, pour jouer ce rôle, toutes les qualités nécessaires. Esprit puissant et synthétique, il savait apprécier la portée des faits, et pour cette raison même, il les voulait précis, complets, analysés sous tous leurs aspects; alors seulement la pensée logique pouvait s'en emparer et dégager, sans être limitée que par eux, toutes les conclusions dont ils étaient susceptibles. Sous une semblable direction on apprenait à travailler, à chercher, mais aussi à penser et s'il n'était pas donné à tous de s'élever à la hauteur de Van Beneden, tous avaient néanmoins le même scrupule de l'observation exacte, de la rigueur dans la méthode; tous avaient aussi le même respect de la Science et la même foi dans sa puissance.

Aussi a-t-il créé dans son laboratoire, à Liége, un milieu extrêmement vivant, où beaucoup de jeunes hommes reçurent le baptême de la Science et qui fut pour certains d'entre eux l'origine d'une brillante carrière scientifique.

C'est là que se sont formés et qu'ont fait leurs débuts : Julien Fraipont, qui devint professeur de paléontologie à l'Université de Liége et qui, zoologiste d'abord, attacha son nom à la découverte et à la description de l'Homme de Spy; P. Francotte, qui fut professeur à l'Université de Bruxelles et dont les travaux sur l'appareil pinéal et sur la maturation et la fécondation chez les Planaires sont

connus de tous; Charles Julin, qui très tôt succéda à Édouard Van Beneden dans la chaire d'anatomie comparée, qui fut plusieurs fois son collaborateur, fit avec lui la « Morphologie des Tuniciers » et dont l'activité scientifique n'a pas cessé de s'exercer sur ce groupe si remarquable. Puis ce furent encore A. Foettinger, un disciple de la première heure; Paul Cerfontaine, technicien habile et observateur sagace, dont le dernier travail sur le développement de l'Amphioxus exprime toutes les qualités; Marc de Sélys Longchamps, dirigé aussi par Van Beneden dans l'étude des Tuniciers et qui y est revenu après avoir élaboré une belle monographie des Phoronis; D. Damas, encore un ascidiologue inspiré par l'école de Liége; Hans de Winiwarter, à qui l'on doit de beaux travaux sur l'appariement des chromosomes dans la réduction karyogamique et dont la longue série de recherches sur le développement des organes génitaux des Mammifères forme un ensemble imposant. Et Auguste Lameere, sans être aussi complètement qu'eux un disciple d'Édouard Van Beneden, subit largement son influence et reçut de lui de précieux enseignements.

Tous ceux-là sont restés zoologistes ou embryologistes, mais il y en eut aussi dont la carrière fut par la suite dirigée dans d'autres voies, qui reçurent l'empreinte de Van Beneden et publièrent, sous son inspiration, leurs premiers travaux. Tout d'abord Pierre Nolf, qui avant de devenir le physiologiste éminent que nous connaissons, se vit confier l'étude de la placentation chez le Murin et la traita de façon remarquable. Plus tard, il jouit plus que tout autre de la confiance et de l'amitié de son ancien maître; il le veilla jusqu'à sa mort, sur son lit de souf-

frances; c'est lui qui recueillit ses dernières paroles et fut chargé d'exécuter ses dernières volontés scientifiques. Puis G. Sainmont, aujourd'hui médecin, mais qui fut le collaborateur de H. de Winiwarter dans certains travaux et fit lui-même une analyse très fouillée de l'organogénèse du testicule des Mammifères; H. Keiffer, actuellement gynécologue distingué, à qui l'on doit un travail sur le développement des dents et du bec corné de l'Alyte et qui apprit ainsi à pratiquer en homme de Science la branche de la Médecine à laquelle ils s'est consacré. Et encore Victor Herla, dont les recherches sur les variations de la mitose chez l'Ascaris sont encore bien souvent citées; Paul François, E. Denis, Halkin, Honoré, tous médecins de talent auxquels Van Beneden confia des projets de travaux et qui surent les mener à bien, enfin Chandelon, le toxicologue, et O. Terfve, dont la thèse de doctorat en sciences mérita d'être publiée. J'en oublie sans doute, mais je ne puis clore cette liste sans dire que ce n'est jamais sans émotion que je me souviens de l'année que j'ai passée dans le laboratoire de Van Beneden, comme des conseils et des encouragements que j'ai reçus de lui plus tard, surtout à certains moments critiques de ma vie.

Il n'y eut pas que des Belges dans son laboratoire; souvent il vint des élèves de l'étranger, envoyés par leurs propres maîtres pour travailler sous sa direction. Je ne puis les citer tous, mais parmi eux se trouvent le Français Ch. Maurice, ascidiologue distingué; W.-M. Wheeler, qui devint un des premiers zoologistes des États-Unis d'Amérique, et K.-E. Schreiner, professeur à Christiania, qui inaugura dans le laboratoire de Liége

la belle série de ses recherches sur le mécanisme de la réduction chromatique dans la spermatogénèse.

Une grande partie de l'œuvre d'Édouard Van Beneden et de ses élèves fut publiée dans le recueil qu'il fonda en 1880 avec Charles Van Bambeke sous le titre d'*Archives de Biologie*. Il prit place d'emblée parmi les plus importants consacrés aux Sciences de la vie et sa dispersion dans le monde entier fut assurée dès sa fondation. L'autorité et le prestige de ses fondateurs continuent à le couvrir et il a conservé le rang où ils l'avaient placé.

* * *

On voit combien le génie d'Édouard Van Beneden a rayonné dans le pays et dans le monde. Il est une de nos gloires les plus pures. Sa statue, due au ciseau de P. Braecke, se dresse aujourd'hui au seuil de l'Institut Zoologique de Liége, érigée par ses élèves et ses admirateurs. Elle exprime bien la figure grave et la noblesse d'allures de celui qui rendit cet Institut célèbre dans tout l'Univers et à qui la Belgique doit le rang qu'elle occupe dans le grand domaine de l'origine et des causes de la forme des êtres vivants.

Sa vie tout entière fut consacrée à la Science et à ses élèves, et ce fut là le seul idéal qu'il poursuivit jamais. Malgré qu'il fût illustre, le grand public ne le connaissait guère et les hommes au pouvoir l'ignorèrent. Mais il reçut de ses collègues tous les honneurs qui peuvent échoir à un homme de Science. Chargé de cours à l'Université de Liége dès 1870, il était professeur ordinaire en 1874. Trois fois il obtint le prix quinquennal des

Sciences naturelles (en 1877, en 1887 et en 1891). En 1882 l'Institut de France lui décerna le prix Serres. Il était membre de l'Académie royale depuis 1872 et il la présida en 1902, après avoir été deux fois directeur de la Classe des Sciences. Il était docteur honoris causa des Universités d'Iéna, de Leipzig, d'Oxford, de Cambridge, d'Édimbourg et de Bruxelles, membre correspondant de l'Institut de France, de l'Académie des Sciences de Berlin, de l'Académie des Sciences de Vienne, de l'Académie des Sciences de St-Pétersbourg; associé étranger de l'Académie des Lincei à Rome; membre des Académies de Munich, Lisbonne, Bologne, Philadelphie, Copenhague, de l'Institut national de Genève, de l'Académie Léop. Car. des Curieux de la Nature à Halle, etc. Il était encore membre d'honneur de la Société de Biologie de Paris, de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, de l'Institut Senkenberg à Francfort; et cette liste n'est pas complète.

A. BRACHET.

LISTE DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES

PUBLIÉS PAR

ÉD. VAN BENEDEN.

TRAVAUX PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE BELGIQUE.

Mémoires.

1. Mémoire sur la formation du blastoderme chez les Crustacés. En collaboration avec Ém. Bessels. (*Mém. des Sav étr.*, t. XXXIV, 1869.)
2. Recherches sur la composition et la signification de l'œuf. (*Ibid.*, 1869.)
3. Mémoire sur une nouvelle espèce de Dauphin de la baie de Rio de Janeiro. (*Mém. de l'Acad.*, t. XLI, 1873.)

Bulletins (2e série).

4. Le genre Dactylocotyle, son organisation et quelques remarques sur l'œuf des Trématodes. (T. XXV, 1868.)
5. Recherches sur l'embryologie des Crustacés : I. Développement de l'Asellus aquaticus. (T. XXVIII, 1868.) II. Développement des Mysis. (T. XXVIII,

1869.) III. Développement de l'œuf et de l'embryon des Sacculines. (T. XXIX, 1870.) IV. Développement des genres Anchorella, Lerneopoda, Brachiella et Hessia. (T. XXIX, 1870.)

6. Une nouvelle espèce de Grégarine désignée sous le nom de Gregarina gigantea. (T. XXVIII, 1869.)

7. Étude zoologique et anatomique du genre Macrostomum et description de deux espèces nouvelles. (T. XXX, 1870.)

8. Recherches sur l'évolution des Grégarines. (T. XXX, 1870.)

9. Recherches sur la structure des Grégarines. (T. XXXIII, 1872.)

10. Rapport sommaire sur les résultats d'un voyage au Brésil et à la Plata. (T. XXXV, 1873.)

11 De l'origine distincte du testicule et de l'ovaire. Caractère sexuel des deux feuillets primordiaux de l'embryon. Hermaphrodisme morphologique de toute individualité animale. Essai d'une théorie de la fécondation. (T. XXXVII, 1874.)

12 La maturation de l'œuf, la fécondation et les premières phases du développement embryonnaire des Mammifères, d'après des recherches faites chez le Lapin. (T. XL, 1875.)

13 Contribution à l'histoire de la vésicule germinative et du premier noyau embryonnaire. (T. XLI, 1876.)

14. Recherches sur les Dicyémides, survivants actuels d'un embranchement des Mésozoaires. (T. XLI, 1876.)

15. Contribution à l'histoire du développement embryonnaire des Téléostéens. (T. XLIV, 1877.)

16. Sur l'existence d'un double appareil et de deux liquides sanguins chez les Arthropodes inférieurs. (T. XLIX, 1880.)

17. Recherches sur la structure de l'ovaire, l'ovulation et les premières phases du développement chez les Chéiroptères, en collaboration avec Ch. Julin. (T. XLIX, 1880.)

18. Relation d'un cas de tuberculose cestodique aiguë et sur les œufs du Tænia mediocanellata. (T. XLIX, 1880.)

19. Sur un Cténide originaire du Brésil trouvé à Liége. (T. XLIX, 1880.)

Bulletins (3e série).

20. Addition à la faune ichthyologique des côtes de Belgique. (T. V, 1883.)

21. Compte rendu sommaire des recherches entreprises à la station biologique d'Ostende, pendant les mois d'été 1883. (T. VI, 1883.)

22. La biologie et l'histoire naturelle. Discours. (T. VI, 1883.)

23. La spermatogénèse chez l'Ascaride mégalocéphale; en collaboration avec Ch. Julin. (T. VII, 1884.)

24. La segmentation chez les Ascidiens dans ses rapports avec l'organisation de la larve; en collaboration avec Ch. Julin. (T. VII, 1884.)

25. Le système nerveux central des Ascidies adultes et ses rapports avec celui des larves urodèles; en collaboration avec Ch. Julin. (T. VIII, 1884.)

26 Les orifices branchiaux externes des Ascidiens et la formation du cloaque chez la Phallusia scabroïdes, n. sp.; en collaboration avec Ch. Julin. (T. VIII, 1884.)

27. Sur la présence à Liége du Niphargus puteanus Sch. (T. VIII, 1884.)

28. Sur quelques animaux nouveaux pour la faune littorale belge formant une faune locale toute particulière au voisinage du banc de Thornton. (T. VIII, 1884.)

29 Sur la présence en Belgique du Botriocephalus latus Bremser. (T. XII, 1886.)

30 Sur l'évolution de la ligne primitive, la formation de la notocorde et du canal chordal chez les Mammifères. (Lapin et Murin). (T. XII, 1886.)

31. Les genres Ecteinascidia Herd., Rhopalea Phil., et Sluiteria (nov. gen.). Note pour servir à la classification des Tuniciers. (T. XIV, 1887.)

32. Nouvelles recherches sur la fécondation et la division mitosique chez l'Ascaride mégalocéphale. Communication préliminaire, en collaboration avec Ad. Neyt. (T. XIV, 1887.)

33. De la fixation du blastocyste à la muqueuse utérine chez le Murin (Vespertilio murinus). (T. XV, 1888.)

34 De la formation et de la constitution du placenta chez le Murin. (T. XV, 1888.)

35. Sur la notion de la sexualité. (T. XVII, 1889.)

35bis. Deux Cestodes nouveaux de Lamna cornubica. (T. XVII, 1889.)

36. Une larve voisine de la larve de Semper. (T. XX, 1890.)

37. Recherches sur le développement des Arachnactis. Contribution à la morphologie des Cérianthides. (T. XXI, 1891.)

38. Le Phreoryctes Menkeanus dans les provinces de Liége et de Limbourg. (T. XXIX, 1895.)

39. Un court-vite : Cursorius Isabellinus Meyer, tué en Belgique. (T. XXIX, 1895.)

40. La reproduction des animaux et la continuité de la vie. (Discours présidentiel, 1902.)

Archives de biologie.

41. Recherches sur l'embryologie des Mammifères : la formation des feuillets chez le Lapin. (T. I, 1880.)

42. Contribution à la connaissance de l'ovaire des Mammifères. (T. I, 1880.)

43 Observations sur la maturation, la fécondation et la segmentation de l'œuf chez les Chéiroptères; en collaboration avec Ch. Julin. (T. I, 1880.)

44. Recherches sur le développement embryonnaire de quelques Ténias. (T. II, 1881.)

45 Contribution à l'histoire des Dicyémides. (T. III, 1882.)

46. Recherches sur l'oreille moyenne des Crocodiliens et ses communications multiples avec le pharynx. (T. III, 1882.)

47. L'appareil sexuel de l'Ascaride mégalocéphale. (T. IV, 1883.)

48. Recherches sur la maturation de l'œuf, la fécondation et la division cellulaire. (T. IV, 1884.)

49. La segmentation chez les Ascidiens et ses rapports avec l'organisation de la larve; en collaboration avec Ch Julin. (T. V, 1884.)

50 Recherches sur la formation des annexes fœtales chez les Mammifères. (Lapin et Chéiroptères); en collaboration avec Ch. Julin. (T. V, 1884.)

51 Recherches sur le développement postembryonnaire d'une Phallusie (*Phallusia scabroides*), en collaboration avec Ch. Julin. (T. V, 1884.)

52 Recherches sur la morphologie des Tuniciers; en collaboration avec Ch. Julin. (T. VI, 1887.)

53. M. Guignard et la division longitudinale des anses chromatiques. (T. IX, 1889.)

54 La réplique de M. Guignard à ma note relative au dédoublement des anses chromatiques. (T. X, 1890.)

55 Une larve voisine de la larve de Semper. (T. X, 1890.)

56 Recherches sur le développement des Arachnactis. Contribution à la morphologie des Cérianthides. (T. XI, 1891.)

57. Recherches sur l'embryologie des Mammifères : I. De la segmentation, de la formation de la cavité blastodermique et de l'embryon didermique chez le Murin. (*Ouvrage posthume*, t. XXVI, 1911.)

58. Recherches sur l'embryologie des Mammifères : II. De la ligne primitive, du prolongement céphalique, de la notochorde et du mésoblaste chez le Lapin et le Murin. (*Ouvrage posthume*, t. XXVII, 1912.)

Travaux publiés dans des périodiques divers.

59. On a new species of Gregarina to be called Gregarina gigantea. (*Quart. Journ. of microsc. Sc.*, t. X, 1870.)

60. On the embryonic form of Nematobothrium filarina. (*Ibid.*, t. X, 1870.)

61. Diverses communications sur le développement de l'œuf des Sacculines. (*Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Paris*, t. LXIX et LXX, 1869 et 1870.)

62. Researches on the development of the Gregarinae. (*Quart. Journ. of microsc. Sc.*, t. XI, 1871.)

63. Recherches sur le développement des Limulides. (*Bull. Soc. ent. de Belgique*, t. XV, 1871-1872 et *Tageblatt der 46. Versammlung deutcher Naturforscher in Wiesbaden*, 1873.)

64. Remarks on the structure of the Gregarinae. (*Quart. Journ. of microsc. Sc.*, t. XII, 1872.)

65. Contributions to the history of the germinal vesicle and of the first embryonic nucleus. (*Ibid.*).

66. Contribution to the embryonic history of the Teleosteans. (*Ibid.*)

67. De l'existence d'un appareil vasculaire à sang rouge chez quelques Crustacés. (*Zoolog. Anz.* Bd. 3, 1880.)

68. Recherches sur l'organisation et le développement des Ascidies simples et sociales. (*Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Paris*, t. XCII, 1881.)

69. Existe-t-il un cœlome chez les Ascidiens. (*Zoolog. Anz.* Bd. 4, 1881.)

70. Sur l'appareil urinaire et les espaces sanguinolymphatiques des Platodes. (*Ibid.* Bd. 4, 1881.)

71 Sur le canal notochordal et la gastrulation des Mammifères (*Tageblatt der 59. Versammlung deutscher Naturforscher und Aerzte zu Berlin*, 1886.)

72 Untersuchungen über die Blätterbildung, den Chordakanal und die Gastrulation bei den Säugetieren. (*Anat. Anz.*, Bd. 3, 1888.)

73 Die Anthozoen der Plankton-Expedition. (*Kiel und Leipzig*, 1897.)

74 Sur la présence chez l'homme d'un canal archentérique. (*Anat. Anz.* Bd. 15, 1899.)

75. Recherches sur les premières phases du développement du Murin. (*Ibid.* Bd. 16, 1899.)

76 Sur les corps jaunes du Rhinolophe et la présence constante d'un ovaire unique chez le Grand Fer-à-Cheval. (*C. R. Assoc. des Anatomistes*. Lyon, 1901.)

77. Tuniciers. *Résultats du Voyage du S. Y. Belgica.* (*Ouvrage posthume*, publié par M. de Sélys Longchamps, 1913.)

NOTICE SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

Guillaume TIBERGHIEN

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

né à Bruxelles le 8 août 1819, décédé à Saint-Josse-ten-Noode le 28 novembre 1901.

I

On possède peu de détails sur l'enfance, l'adolescence et les études de Guillaume Tiberghien On sait seulement qu'après avoir, avec ses frères, fréquenté l'institution d'enseignement de M. Corneille Portaels, à Vilvorde, il suivit avec application et succès les cours de l'Athénée de Bruxelles ; puis il se fit inscrire à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université libre, en 1838. Issu d'une famille de la bourgeoisie bruxelloise attachée à la religion catholique, le jeune étudiant se détacha progressivement de la croyance dans laquelle il avait été élevé.

A quel moment? Sous quelle influence? Sans qu'on puisse rien affirmer de précis à ce sujet, il semble bien que la crise se produisit lorsque le jeune homme entendit les premières leçons des cours de philosophie alors professés par Ahrens, ancien *privat-docent* à l'Université de Göttingen.

Élève du penseur allemand Karl-C.-F. Krause (1781-1832), Ahrens fut attaché à l'Université de Bruxelles depuis 1834, année de la fondation de cette institution, jusqu'à 1848. Par ses cours, par ses livres de psychologie et de philosophie du droit il faisait apprécier à ses auditeurs la doctrine de son maître. En écoutant Ahrens, le jeune Tiberghien fut, à son tour, séduit par ce système; il l'adopta pour deux raisons clairement indiquées par lui un demi-siècle plus tard, dans le discours qu'il prononça le 5 décembre 1897, au lendemain de sa retraite : « Quand je suis entré à l'Université comme élève, j'ai eu le bonheur de rencontrer comme professeur de philosophie M. Ahrens, qui était un disciple de Krause. Je fus frappé du caractère élevé, complet et organique de la doctrine qui m'était enseignée. C'était plus qu'un système philosophique, c'était un idéal nouveau pour l'humanité nouvelle... Indépendamment de la vérité que j'y cherchais, je voyais clairement que la doctrine de Krause s'harmonisait avec la mission de l'Université de Bruxelles et qu'elle donnait pleine satisfaction aux aspirations de la société contemporaine [1] ».

---

[1] *Bulletin de l'Union des Anciens Étudiants*, 1er janvier 1898, pp. 25-26.

Tiberghien n'avait pas encore achevé ses études universitaires [1], lorqu'en 1841 un sujet, particulièrement bien choisi pour tenter un travailleur laborieux et disposé, par sa tournure d'esprit, à traiter des questions très générales, fut porté au programme des concours universitaires. Il fallait « exposer les principaux systèmes philosophiques sur l'origine des idées et montrer comment à chacun de ces systèmes se rattache nécessairement un ensemble complet de doctrines morales, politiques et religieuses ». Tiberghien prit part au concours; il fut proclamé *premier en sciences philosophiques* (en 1842). Deux ans plus tard, il publia le mémoire qui lui avait valu cette distinction. Remanié, notablement augmenté, il fournit la matière d'un gros volume intitulé : *Essai théorique et pratique sur la génération des connaissances humaines dans ses rapports avec la morale, la politique et la religion*. Cette œuvre de début fut à juste titre remarquée. Elle révélait chez son jeune auteur une singulière maturité d'esprit, des connaissances étendues et la possession d'une méthode rigoureuse. En 1843, Tiberghien obtenait le grade de docteur en philosophie et lettres [2]. Moins d'un an plus

(1) Les registres de l'Université mentionnent ses inscriptions comme suit : 1838-1839, candidature en philosophie et lettres; 1839-1842, candidature en droit; 1844-1845, doctorat en philosophie et lettres.

(2) Immédiatement avant — ou pendant — ses études universitaires, Guillaume Tiberghien fit à Paris un séjour de quelque durée. Son frère Louis y étudiait la peinture sous la direction de Paul Delaroche.

tard, il présentait à la Faculté une thèse : *Théorie de l'infini*, qui lui valut, après l'épreuve du 14 mai 1846, le grade de docteur agrégé de l'Université.

La même année, un compatriote d'Ahrens, Frédéric Schliephake, qui professait à Bruxelles les cours d'histoire de la philosophie et d'archéologie, rentra en Allemagne, où lui étaient offertes à la fois les fonctions de conseiller aulique du duc de Nassau et une chaire de philosophie à l'Université d'Heidelberg. Ahrens, déjà chargé d'une lourde besogne universitaire, ne reprit de la succession de Schliephake que l'histoire de la philosophie. Le cours d'archéologie fut attribué au nouveau docteur agrégé, qui reçut en outre la mission de faire le cours d'esthétique confié jusqu'alors à Pierre Van Meenen [1]. Chargé de cours le 7 juillet 1846, Tiberghien reçut le titre de professeur agrégé le 19 juillet 1847. Quelques mois plus tard, la Révolution de 1848 décidait Ahrens à retourner dans sa patrie, où il alla d'abord occuper un siège au Parlement de Francfort, puis des chaires de philosophie à Gratz et à Leipzig. L'Université de Bruxelles pourvut à son remplacement dès le 8 mai (dix jours avant la première séance de la célèbre Assemblée), en confiant au jeune agrégé l'entièreté de l'enseignement philosophique.

Depuis lors, et pendant quarante-deux années, Tiberghien professa simultanément, à la candidature et au doctorat en philosophie et lettres, les cours de psycho-

[1] Nous avons pu consulter, parmi les nombreux manuscrits légués par Tiberghien à sa famille, les notes développées dont il s'est servi pour ses leçons d'esthétique.

logie, de logique, de morale, de métaphysique et d'histoire de la philosophie [1]. C'est en 1890 seulement qu'il demanda à être déchargé d'un de ces cours. L'enseignement de l'histoire de la philosophie fut alors attribué à celui qui écrit ces lignes. Mais le vénérable professeur — il avait alors plus de soixante-dix ans — n'avait pas cherché par là à se créer les loisirs que son âge et son grand labeur lui auraient donné le droit de réclamer. Il avait voulu s'assurer le temps matériel pour de nouveaux travaux : il assuma alors la charge des nouveaux cours de philosophie créés au doctorat par la loi du 10 avril 1890 (exercices philosophiques ; encyclopédie de la philosophie ; droit naturel) ; et c'est au milieu de l'année 1897 seulement qu'il descendit de sa chaire et consentit à prendre un repos dont, malheureusement, il ne devait pas jouir longtemps. Ses collègues, ses élèves, anciens et récents, ses amis exprimèrent alors à leur vieux maître leur gratitude et leur admiration en une solennité à la fois émouvante et mélancolique, le 5 décembre 1897. L'Université reconnaissante lui conféra le titre de pro-

---

[1] Il abandonna, dès 1848, les cours d'archéologie et d'esthétique ; de 1848 à 1853, il fit un cours d'anthropologie. Professeur extraordinaire le 7 octobre 1848, professeur ordinaire le 16 août 1857. Tiberghien a exercé deux fois les fonctions de recteur, en 1867-1868 et 1875-1876. Ses discours rectoraux eurent pour sujets : le Positivisme ; la Méthode d'observation ; la Politique rationnelle. A l'issue de conférences d'ordre philosophique et politique qu'il leur avait faites en 1860, les étudiants de l'Université firent frapper en l'honneur de G. Tiberghien une belle médaille, œuvre de Léopold Wiener.

fesseur honoraire; il continua, jusqu'à sa mort, à participer à la vie de cette institution comme membre permanent du Conseil d'administration.

***

C'est donc à l'Université de Bruxelles que Tiberghien a consacré la plus grande partie de son activité. Mais il était de ceux qui estiment que l'homme de pensée ne doit pas se désintéresser des affaires publiques. Il croyait qu'un philosophe, ami de la liberté, devait la défendre, non seulement dans sa chaire et dans ses livres, mais au milieu même des agitations politiques. Lorsque son parti fit appel à son concours, il ne se déroba point. Il représenta, dès 1858, les électeurs libéraux de Saint-Josse-ten-Noode au Conseil communal de ce faubourg de la capitale : il fut membre du Conseil provincial du Brabant, à partir de 1867, et de la Députation permanente de cette province de 1873 à 1884. Partout il se montra administrateur avisé, diligent, pratique, en même temps qu'ardent défenseur du programme libéral et particulièrement de l'obligation de l'enseignement primaire. Cette réforme lui tenait à cœur; il fut de ceux qui, en 1864, avec Charles Buls et Pierre Tempels, fondèrent la *Ligue belge de l'Enseignement*. Tiberghien se retira de la vie politique l'année même (1884) où se produisit la défaite — qui l'affligea douloureusement — du ministère constitué en 1878 par Frère-Orban.

Vers le même temps, son entrée à l'Académie royale de Belgique lui ouvrait un nouveau champ d'activité. Élu membre correspondant de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques le 8 mai 1882, il en

devint membre titulaire le 9 mai 1887. Directeur de la Classe en 1891, il remplit, cette même année, les fonctions de président de l'Académie. Parmi les études et les notices qu'il inséra dans les *Mémoires* et le *Bulletin*, les plus remarquées furent une dissertation philosophique sur le *Temps* (1883); un exposé du *Nouveau Spiritualisme dans ses rapports avec la doctrine organique de l'homme* (1891) et un discours ayant trait à la *Mission des Académies* (1891) (1).

Ainsi l'Université, les mandats électifs, l'Académie se sont partagé tous les instants de cette belle et longue carrière. Mais des occupations si diverses n'ont jamais amené Tiberghien à disperser son activité. Professeur, administrateur, académicien, il a, sans jamais faiblir, cherché à accomplir une mission, celle qu'il s'était assignée dans sa jeunesse : faire connaître, faire aimer, faire appliquer la doctrine à laquelle il est toujours resté fidèle et à laquelle sa vie a dû une rare unité. C'est de cette doctrine qu'il nous faut maintenant parler.

II.

Sans doute, le philosophe bruxellois a complété, voire modifié sur certains points, les vues du métaphysicien allemand dont, par l'intermédiaire d'Ahrens, il avait adopté les idées. Mais il n'a pas altéré l'ordonnance

(1) Voir plus loin, pp. 187-189 et la bibliographie de ses œuvres (pp. 200-201). Le prix décennal des sciences philosophiques a été décerné à G. Tiberghien en 1888 pour l'ensemble de ses travaux philosophiques.

des grandes lignes du *panenthéisme*. De l'*Essai sur la génération des connaissances humaines* au discours du 5 décembre 1897, qui fut le testament philosophique de Tiberghien, tous ses écrits manifestent la même inspiration. Essayer de résumer ses conceptions, c'est donc exposer en même temps, ou peu s'en faut, celles de Krause lui-même sur la science en général et sur la philosophie en particulier [1].

* * *

La *science* est un ensemble de connaissances vraies et certaines; elle est un *organisme* dont la forme est le *système*, dont le fond est la *connaissance*, dont l'instrument est la *méthode*, dont le point de départ consiste dans l'affirmation pure et simple du *moi*. La science est une et multiple, d'une unité et d'une variété à la fois objective et subjective; elle est harmonique, en raison de la combinaison de son unité et de sa variété; harmonie subjective, car notre connaissance est organisée; harmonie objective, dans l'homme, dans le monde, en Dieu. « Unir sans confondre, distinguer sans séparer », telle est la formule de l'organisation et de toute science véritable.

La division de la science peut se concevoir à plusieurs points de vue : d'après la méthode, d'après les objets de la pensée, d'après les sources de la connaissance.

Au point de vue méthodique, la science est à la fois

---

[1] Il fut l'un des exécuteurs testamentaires philosophiques de Krause.

analytique et synthétique. D'une part, les sciences expérimentales et les sciences spéculatives se bornent à déterminer les objets de la pensée sans opinion preconçue sur leur principe; d'autre part, se placent les sciences rationnelles et les sciences mathématiques. L'analyse prépare la synthèse; la synthèse confirme l'analyse.

D'après les objets de la pensée, la science se divise en autant de parties qu'il y a d'ordres principaux d'êtres ou de substances. Nous connaissons des corps, des esprits, des êtres formés par l'union d'un corps et d'un esprit; au-dessus de la nature, du monde spirituel, de l'Humanité, nous connaissons Dieu. La *Nature* (le monde matériel), infinie en son genre, est composée d'une infinité d'astres circulant dans le temps et l'espace infinis et qui sont les formes de la matière en tant qu'elle change successivement d'instant en instant et qu'elle s'étend continûment de point en point. L'*Esprit* (le monde spirituel) est l'ensemble des substances intelligentes, de quelque nom qu'on les appelle. Il est infini en son genre comme la Nature et l'Humanité. Bien qu'on ne puisse refuser aux animaux une âme, l'âme humaine diffère du moins essentiellement de celle des bêtes par la conscience, par la personnalité, par la liberté, par le caractère universel de son activité, par sa perfectibilité. Elle passe par plusieurs degrés de culture. Dominée par la sensibilité, puis par la réflexion, elle atteint son plein développement lorsque la raison prédomine en elle. Le monde spirituel est un monde moral, il est la sphère de l'activité consciente et libre qui a pour but la réalisation du bien. L'*Esprit* est éternel comme la matière; l'âme

humaine, avant la vie terrestre et son incarnation, existait de toute éternité; après cette vie, elle connaîtra l'éternelle immortalité. « La vie actuelle n'a de sens que par ses rapports avec une vie antérieure et une vie future. » L'*Humanité* universelle, « ensemble des êtres raisonnables formés par l'union d'un esprit et d'un corps, en quelque temps et en quelque lieu qu'ils existent, quelle que soit la forme matérielle qu'ils revêtent », est un tout infini en son genre et dont l'humanité terrestre n'est qu'une fraction.

L'*Univers*, le *Cosmos*, contenant la *Nature*, l'*Esprit*, l'*Humanité*, est unique, mais il est varié, puisqu'il renferme à la fois le monde des esprits et celui des corps; et il est aussi harmonique, puisque l'Humanité, à la fois spirituelle et matérielle, est la synthèse de la création. Mais l'Univers ne se suffit pas à lui-même; il n'est que la somme de la Nature, de l'Esprit, de l'Humanité; il n'en est pas la cause; il n'en est pas l'explication. Cette cause et cette explication résident dans une essence supérieure au monde : *Dieu*, l'*Être*, quatrième objet de la pensée. Dieu est l'unité absolument infinie et infiniment absolue, le principe de la science dont l'intuition du *Moi* est le point de départ. Il ne se confond pas avec le monde, comme le prétend le panthéisme; il ne s'en sépare pas, comme le prétend le dualisme; il est à la fois immanent et transcendant : Être indéterminé et Être suprême à la fois.

Les sources de la connaissance déterminent, à un autre point de vue, une division de la science. Nous connaissons par les sens et par la raison. A la connaissance *expérimentale* s'oppose la connaissance *non sen-*

sible. Ajoutons-y une connaissance *appliquée :* synthèse des deux autres, elle nous fait voir le divin dans le fini, l'universel dans le particulier, les idées dans les choses, l'idéal et la réalité tout ensemble ; et une connaissance *indéterminée*, une intuition intellectuelle qui saisit spontanément l'objet même de la pensée, avant qu'une connaissance *déterminée* en vienne décomposer les éléments.

La *philosophie* n'est qu'une partie de la science et non toute la science. Elle s'oppose à l'histoire, comme la connaissance rationnelle a la connaissance expérimentale; elle s'unit à l'histoire dans la *philosophie de l'histoire*, de même que les connaissances expérimentales et rationnelles s'unissent dans la connaissance appliquée. Au-dessus de la philosophie, science de l'être éternel en tant qu'éternel ; au-dessus de l'histoire, science de l'être en tant que temporel et vivant, se trouve la *metaphysique*, science universelle de l'être en tant qu'être. Ainsi, la division générale de la science correspond, terme pour terme, à la division de la connaissance, selon le principe de la thèse, de l'antithèse et de la synthèse.

La *philosophie* est la science des principes et des causes en général, la science encyclopédique des lois de la pensée et de l'ordre moral ; indépendante de l'expérience, elle est issue du désir de l'homme de connaître la raison des choses. Son développement est une condition du progrès des sociétés. Sa mission est d'élaborer, sur une base de plus en plus scientifique, l'idéal de l'humanité et de le proposer comme but à l'activité des hommes. La *science* politique repose sur une double base : sur la connaissance *philosophique* de la société

telle qu'elle doit être, sur la connaissance *historique* de la société telle qu'elle est et a été.

L'*histoire* est la science des faits. Elle a pour domaine à la fois le monde physique et le monde moral et social : elle est histoire économique, politique, intellectuelle...

Enfin, la *philosophie de l'histoire* unit l'histoire et la philosophie; elle est la science de l'application des principes aux faits de la vie. Son développement dépend du degré d'avancement de la philosophie et de l'histoire. Elle détermine le sens de la marche de l'humanité terrestre; elle montre comment, pareille aux individus qui la constituent, elle a successivement passé de l'âge de l'unité à celui de la variété, puis à celui de l'harmonie. Dans le premier de ces âges les hommes, loin de se trouver dans un état analogue à celui des sauvages de nos jours, à peine sortis de l'animalité, vivaient intimement unis à Dieu et à la Nature, dans une demi-inconscience, ignorant le mal et la douleur. L'âge de la variété a commencé avec la dispersion des peuples, avec l'apparition du mal et de la douleur. L'enfance de l'humanité, ce fut l'antiquité orientale et gréco-romaine; son adolescence, le moyen âge, de Jésus à la Renaissance; sa jeunesse, les temps modernes. Elle approche de sa maturité. Les progrès religieux, scientifiques et sociaux du XIXe siècle sont le prélude de son entrée dans l'âge d'harmonie. Lorsqu'elle y sera parvenue, les sociétés humaines, organisées sur le modèle de chaque individu par la satisfaction de toutes les tendances de la vie, seront les parties intégrantes de l'humanité terrestre, enfin pacifiée et unie à Dieu par une religion naturelle et philosophique, indiquée dans le panenthéisme de Krause.

Comme la science, dans son ensemble, la philosophie a besoin d'un point de départ et d'un principe également certains, immédiats, universels. Son point de départ ne consiste ni dans l'affirmation du monde extérieur, ni dans celle de Dieu, non plus que dans l'adhésion à une révélation religieuse. Il est dans le *Moi*. Quant au principe, c'est l'affirmation de *Dieu*. Dieu ne se démontre pas. Toutes les preuves qu'en ont fournies les philosophes, y compris Kant, renferment dans leurs prémisses des notions dont la certitude est subordonnée à l'existence même de Dieu : concepts de la cause, du monde, de l'ordre moral, etc. De même Dieu ne peut pas, au début de la spéculation philosophique, être posé comme une hypothèse, selon le procédé de Schelling et de Hegel qui la justifient ensuite par l'ensemble des conséquences qui en découlent. C'est en usant de la méthode dialectique que l'esprit s'élève du moi à Dieu par l'étude de l'Univers. C'est par la dialectique que l'esprit peut concevoir l'existence de Dieu, ses attributs, ses rapports avec le monde.

La partie analytique de la philosophie comprend le Moi, point de départ de la science, l'étude de ses propriétés, de ses parties, des facultés, des fonctions et des opérations de l'esprit, des rapports du Moi avec le monde et avec Dieu. La partie synthétique est consacrée à l'existence de Dieu, être, essence, personnalité infiniment absolue et absolument infinie, sans négation et sans limites, raison, cause et condition de tout ce qui est déterminé. Providence, toute bonté (bien qu'il laisse subsister la possibilité du mal, conséquence de l'imperfection des êtres finis), toute science et toute puissance

(bien qu'il laisse à l'homme l'exercice de la liberté morale).

En somme, la philosophie n'a qu'un objet : Dieu. Le connaître, c'est tout savoir. La philosophie comprend autant de parties qu'il existe de manières de concevoir Dieu, soit en lui-même, soit dans son contenu, soit dans ses rapports avec les êtres qui vivent en lui La science de l'Être, en tant qu'Être, c'est la métaphysique. La Nature, l'Esprit, l'Humanité sont les objets d'études de la Cosmologie, subdivisée en Philosophie de la nature, Noologie, Anthropologie. De la philosophie de la nature dépendent les sciences naturelles et mathématiques; de l'anthropologie relèvent les sciences médicales, morales, sociales, historiques. La philosophie est ainsi la science supérieure et directrice chargée de contenir chaque science dans son cadre spécial.

***

Par ses conceptions maîtresses : l'existence de Dieu et de l'âme — substance, dotée de l'immortalité personnelle; l'inertie de la matière, soumise à des lois fatales; la liberté de l'esprit, se conciliant avec l'omniscience et l'omnipotence divines, – le panenthéisme krausien est un rationalisme spiritualiste. Système composite, il a puisé aux sources du cartésianisme, de l'aristotélisme et du kantisme. Il fut l'une des expressions de ces tendances intellectuelles de l'Allemagne romantique qui eurent, au début du XIXe siècle, leurs interprètes les plus puissants en Fichte, en Schelling, en Hegel. Placée entre des conceptions tranchées qu'elle a tenté de rapprocher par des combinaisons plus ou moins heureuses,

la doctrine de Krause appartient au groupe des théories transactionnelles et pour ainsi dire « mitoyennes ». Ses formules : « unité, variété, harmonie ; union sans confusion, distinction sans séparation », s'efforcent, tout en essayant de donner un caractère organique à la science, de concilier les contradictions des doctrines philosophiques, des dogmes religieux, des résultats des sciences exactes.

III.

C'est précisément ce caractère conciliateur et cette tendance à l'organisation, à l'harmonie qui valurent au panenthéisme l'adhésion de Guillaume Tiberghien. Il l'a exposé et défendu pendant plus d'un demi-siècle, par la plume et par la parole, en de nombreux écrits comme dans sa chaire universitaire. Il serait difficile, dans le cadre de cette notice, d'analyser tous les ouvrages que Tiberghien a consacrés à la psychologie, à la logique, à la morale, à la métaphysique, à l'histoire des doctrines, étudiées du point de vue du panenthéisme krausien. On se bornera à des indications générales sur ces travaux, étroitement liés les uns aux autres. Comme l'a justement remarqué M. Merten, dans son rapport de 1887, « la psychologie, la logique, la morale de M. Tiberghien découlent naturellement de sa métaphysique ; un enchaînement rigoureux unit les diverses parties de son œuvre ».

Le traité de psychologie est intitulé : *La science de l'âme dans les limites de l'observation*. Le philosophe distingue, en effet, deux parties dans la science de

l'esprit : la psychologie expérimentale et la psychologie rationnelle, indépendantes l'une de l'autre, se complétant l'une par l'autre; celle-ci, toute spéculative, en rapport avec la métaphysique, et portant sur les antécédents comme sur la vie actuelle et la destinée future de l'esprit; celle-là étudiant analytiquement les faits psychiques dans les limites de notre vie, constituant une véritable « histoire de l'âme », employant comme procédé d'investigation l'observation interne, mais aussi l'observation externe « quand il s'agit d'un acte spirituel posé par les êtres inférieurs ou par nos semblables dans des états où ils ne peuvent pas s'observer eux-mêmes (animaux, enfants, fous, dormeurs, distraits) ». Dans sa communication académique sur le *Nouveau Spiritualisme*, Tiberghien, prenant position entre les adeptes du spiritualisme ancien et les partisans exclusifs de la méthode d'observation externe et d'expérimentation, insiste sur l'utilité, pour les études psychologiques, de l'observation externe ainsi limitée; il rappelle que, dès ses premiers travaux, il avait reconnu la légitimité de cette méthode.

L'emploi des deux procédés l'a conduit à édifier une psychologie nettement spiritualiste. L'âme est une substance en rapport avec le corps, influencée par lui, influant sur lui, dotée de spontanéité et de liberté, tandis que le corps est soumis aux lois fatales de la matière. Tous les phénomènes psychiques peuvent se grouper sous trois chefs : la pensée, le sentiment, la volonté sont les trois facultés de l'esprit, ses trois « organes internes », tandis que la sensibilité et la raison sont les liens qui l'unissent au monde sensible et au monde rationnel.

Comme le philosophe l'a écrit lui-même, son traité de psychologie et son manuel de *Logique* ne forment qu'un seul et même tout. La logique est à la psychologie ce que la physiologie est à l'anatomie. Pour exposer la théorie de la connaissance, il faut s'appuyer sur l'analyse de l'âme qui produit la connaissance et qui sait ce qu'elle connaît. Ainsi jointes, « la logique et la psychologie sont l'une et l'autre une préparation à la métaphysique, envisagée comme science [1] ». En considérant de ces points de vue les problèmes logiques, Tiberghien a été amené à adopter, pour leur examen, un plan très différent de celui que les logiciens contemporains emploient dans leurs ouvrages didactiques. Toute la partie générale de sa *Logique* est consacrée à « la formation de la connaissance », c'est-à-dire à la détermination du sujet, des objets, des divers modes de la connaissance, aux lois de la pensée, soit subjectives, comme les fonctions de l'entendement, soit objectives, comme les catégories. Dans la partie spéciale de son traité, il s'occupe de « l'organisation de la connaissance ». C'est donc une étude de logique *formelle*, une théorie détaillée, minutieuse, de la notion, du jugement, du raisonnement, d'après Aristote et les scolastiques. C'est aussi une étude de logique *réelle* sur la vérité et l'erreur, la certitude et le doute. Et c'est enfin la détermination des formes scientifiques de la connaissance (définition, division, démonstration) et des faces, analytique et synthétique, de la méthode. Dans ce plan, on le voit, il n'y a pas de place pour la

[1] *Logique*, préface, XX-XXI.

logique *appliquée*, pour l'exposé des méthodes particulières des sciences des divers ordres : mathématiques, physico-chimiques, naturelles, morales et politiques.

Dans la pensée de Tiberghien, un traité de métaphysique, préparé et soutenu par ses travaux de psychologie et de logique, devrait être le couronnement de son labeur philosophique. Il lui a donné, pendant de longues années, la plus grande part de ses méditations, le modifiant sans cesse pour que cette œuvre de prédilection de sa vieillesse fût l'expression définitive de ses idées. Il n'est pas sans intérêt de comparer les textes — qui n'ont été imprimés ni l'un ni l'autre — du cours qu'il faisait aux étudiants du doctorat vers 1885 (nous en avons conservé les notes développées) et des cahiers manuscrits revus par lui en 1898 (1), alors qu'il avait déjà pris sa retraite. Le second texte complète, sur plusieurs points, le premier, le remanie çà et là assez profondément, tout en ne changeant rien au plan général et aux tendances du cours.

Le titre général de l'œuvre est : *La Métaphysique comme science ou le Panenthéisme*. Une longue introduction et deux parties : analyse, synthèse, telle est son économie. La psychologie et la logique fournissent les matériaux de la partie analytique, qui comporte l'étude

(1) Cahiers destinés, d'après une note de la main du philosophe, à être imprimés « lors du futur mouvement philosophique, sous la direction de la doctrine de Krause ». On voit que le vénérable penseur avait, à la veille de sa mort, gardé toute sa foi dans les idées de son maître et toute sa confiance dans l'avenir de a doctrine.

du *Moi* comme esprit, de l'esprit comme pensée et des lois de la connaissance. La partie synthétique est consacrée à la détermination de l'Être, de Dieu. Il est étudié : d'abord en lui-même et dans ses attributs fondamentaux (ontologie générale ou théologie rationnelle); dans son contenu, comme ensemble des êtres, des essences, des formes, des existences qui constituent les divers ordres de l'Univers (cosmologie générale); puis, comme un tout avec ses parties distribuées selon les lois de la thèse, de l'antithèse et de la synthèse (ontologie organique); ensuite, dans ses rapports avec lui-même comme organisme et dans ses rapports avec les êtres qui sont en lui (cosmothéologie générale et spéciale); il est enfin défini comme être vivant et comme Providence, c'est-à-dire à la fois comme principe d'analogie universelle, de biologie générale et de théodicée. S'inspirant d'un illustre modèle, l'*Éthique* de Spinoza, Tiberghien exposait ses conceptions métaphysiques par voie de propositions (au nombre de 63) dérivant les unes des autres et accompagnées de corollaires et de scolies.

Sa philosophie morale dépend de sa métaphysique et de sa psychologie. L'homme, ou du moins l'esprit humain, est libre de faire le bien et le mal et responsable des actes qu'il commet. Sa conscience le pousse à subordonner sa conduite à la loi morale, à faire son devoir, à lui sacrifier plaisir, intérêt et bonheur. Mais il peut contrevenir à cet « impératif catégorique ». Pour Tiberghien, la morale est étroitement apparentée à la religion naturelle (comme au droit naturel), car les actes de l'homme sont soumis à des sanctions dont les plus hautes sont les sanctions religieuses : « L'immortalité de l'âme et

l'existence de Dieu sont les conditions générales de l'ordre moral dans le monde [1]. »

Il semble que Tiberghien ait eu l'intention de composer un traité approfondi de morale, analogue, par l'importance, à ses traités de métaphysique, de logique, de psychologie. Mais il n'a pas donné suite à ce projet. Les trois travaux d'éthique qu'il a publiés sont brefs. Les deux premiers sont, au témoignage de l'auteur, des adaptations, suivant de près leurs modèles, des écrits de Krause [2]; le troisième est tout élémentaire. Tiberghien le rédigea en 1879, après le vote de la loi scolaire instituant l'école primaire laïque. Les instituteurs étant chargés de l'enseignement de la morale, il avait estimé nécessaire de composer pour leur usage et pour celui des élèves des écoles normales un manuel succinct et clair. Il est intéressant de comparer son œuvre avec les livres ayant le même sujet, qui parurent en France en même temps et dans des circonstances analogues. Ceux-ci sont, en général, d'inspiration plus kantienne que la *Morale universelle* de Tiberghien.

Dans deux ouvrages très éloignés l'un de l'autre par les dates de leur publication, mais identiques par le point de vue, Tiberghien a retracé l'histoire des principales doctrines philosophiques, anciennes et modernes.

---

(1) *Morale universelle à l'usage des écoles laïques*, p. 195.

(2) *Esquisse de philosophie morale* (1854); *Les commandements de l'humanité* (1872). Voir aux préfaces (*Esquisse*, p. VII; *Commandements*, p. 13), l'indication des ouvrages de Krause qui ont inspiré Tiberghien.

La plus récente de ces études n'est qu'une esquisse [1] résumant, et rajeunissant sur certains points, le tableau des systèmes qui remplit la plus grande partie de son *Essai sur la génération des connaissances humaines* [2]. C'est en se fondant sur la doctrine de Krause que Tiberghien, après en avoir dessiné les grandes lignes, se livre à une critique approfondie des autres théories. Il suit de là qu'il n'apprécie pas avec l'objectivité nécessaire à l'historien, les idées, les conceptions directement opposées au panenthéisme de son maître : le scepticisme de la Grèce ancienne, l'empirisme de l'Angleterre moderne, le positivisme d'Aug. Comte, par exemple; il suit de là aussi qu'il est trop enclin à voir dans la succession des systèmes un développement logique, un progrès continu ayant pour terme et pour épanouissement le panenthéisme, et qu'il ne les rattache pas toujours assez fortement au milieu où ils ont été élaborés. Très versé dans la connaissance des doctrines de l'époque romantique allemande, il n'a pas assez tenu compte des travaux philosophiques produits au XIXe siècle par la France.

En comparaison de ces grands ouvrages de psychologie, de logique, de métaphysique, de morale, d'histoire de la philosophie, les études publiées dans les *Mémoires* et dans le *Bulletin* de l'Académie n'occupent pas, dans l'œuvre de Tiberghien, une grande place. On y retrouvera les idées exprimées dans ses livres par le philosophe, soit

(1) *Introduction à la Philosophie*, pp. 280-341.
(2) Pages 135-814.

sur la notion du temps, soit sur la valeur de la psychophysique et de la psychologie expérimentale, soit sur celle de l'agnosticisme. Il est toutefois une des contributions de Tiberghien à l'œuvre collective de l'Académie qui mérite une mention spéciale : c'est le discours prononcé le 6 mai 1891 dans la séance publique de notre Classe. L'auteur y a défini la *Mission des Académies* avec une grande élévation d'idées, en montrant qu'elles jouent, en matière scientifique, artistique et littéraire, un rôle directeur analogue à celui de l'État en matière juridique, de l'Église en matière religieuse, conformément « à la philosophie spiritualiste et aux lois de l'organisation » Appliquant ces principes à l'Académie royale, il réclamait pour elle plusieurs réformes « qui pourront être graduellement introduites dans son organisation par l'action d'une politique sagement progressive, c'est-à-dire appuyée, d'une part, sur la situation actuelle et tournée, de l'autre, vers l'idéal ».

Le programme de réformes dressé, il y a trente ans, par l'esprit à la fois philosophique et pratique de Tiberghien n'a pas perdu toute actualité. Qu'on en juge : Il demandait pour l'Académie la personnalité civile restreinte aux besoins de l'institution, avec le droit complet de nomination et de libre administration dans les limites des statuts ; la division de l'Académie en plusieurs corps distincts : Académie des sciences physiques et naturelles ; Académie des belles-lettres et des beaux arts, « car la littérature est un art aussi » ; Académie des sciences morales et politiques ; substitution du système électif au système de la cooptation lorsque l'organisation scientifique, artistique et pédagogique du pays sera assez

avancée pour permettre cette innovation ; remise, entre les mains des trois Académies, des prix institués par le Gouvernement ; consultation, par le Gouvernement, des Académies dans les réformes et les mesures d'application qui intéressent le progrès des études, notamment dans les Universités et dans les écoles spéciales ; sièges réservés aux Académies dans la Chambre législative basée sur la représentation des intérêts sociaux ; intervention des Académies, par voie de délégation, dans la formation et le fonctionnement de tous les organes du corps social.

IV.

L'enseignement oral de Tiberghien avait le caractère de ses livres. Le professeur ne se sépare pas en lui de l'écrivain. En chaire, on le sentait préoccupé avant tout de donner à ceux qui l'écoutaient, en termes simples et clairs, une idée complète du système dont ses ouvrages exposaient méthodiquement et reliaient rigoureusement entre elles les conceptions générales et les applications : « Vos leçons étaient des modèles de précision. Une des qualités maîtresses de votre esprit a toujours été l'enchaînement des idées. Vous n'étiez vraiment content de vous que lorsque chacun de vos auditeurs avait su pénétrer le fond de votre pensée. » En adressant ces paroles à son vénérable maître, dans la cérémonie universitaire de 1897, Léon Vanderkindere exprimait heureusement le sentiment de tous ceux qui ont reçu l'enseignement de Tiberghien.

La tâche des professeurs de philosophie dans nos Universités est difficile : les jeunes étudiants qui, sortant des

Athénées et des Colléges, viennent s'asseoir sur les bancs de la Faculté de philosophie et lettres ont déjà fait des études d'histoire, de philologie, de littérature. Mais pour eux, à la différence des bacheliers français, la philosophie est une *terra incognita*. La plupart ne connaissent pas même la nature de cette discipline, le but de l'enseignement qui va leur être donné; les meilleurs n'ont de la philosophie qu'une idée vague et confuse. Ajoutez à cela, chez quelques-uns, une certaine incapacité ou un certain dédain pour le maniement des idées, des abstractions. Il faut donc que le professeur de philosophie soit un initiateur, qu'il introduise ses jeunes auditeurs, sans trop de hâte, dans un domaine nouveau pour eux, qu'il les familiarise avec l'objet de la philosophie, avec sa méthode, avec sa place dans l'ensemble du savoir, avant de leur communiquer ses conceptions personnelles.

Tiberghien s'acquittait merveilleusement de cette mission. Sa parole lucide faisait vite entrer dans les jeunes esprits les notions fondamentales de la philosophie; il intéressait tout de suite ses élèves à ces problèmes dont, peu de temps auparavant, ils ignoraient l'existence même; il leur donnait le goût des idées générales, de la discussion, du raisonnement méthodique. Beaucoup d'entre eux, la plupart peut-être, n'ont pas adopté les conclusions doctrinales que leur maître tirait ensuite de ces études préliminaires; mais ceux-là même, parfois à leur insu, doivent beaucoup aux leçons qu'ils ont reçues de leur maître, et ils en conviennent encore. Notre confrère, M. Paul Hymans, a fait voir très exactement ce qu'il y eut de réellement fécond dans l'enseignement de Tiberghien, lors-

qu'il disait au jubilaire de 1897 : « Si vous n'avez pu faire de la plupart d'entre nous des philosophes, si même nous n'avons pas accepté toutes les formules de la doctrine en laquelle vous avez condensé et coordonné vos croyances, vous n'en avez pas moins inculqué à nos esprits, à l'instant décisif où ils se prêtent à recevoir une empreinte durable, des principes et des notions qui sont devenus des parties inhérentes de notre moi : vous nous avez appris l'horreur des préjugés, ce doute *méthodique* qui soumet toute idée, tout système à l'épreuve de la réflexion et de la critique; vous nous avez appris à prendre confiance dans la force de la raison humaine, à dédaigner les superstitions d'Église ou d'école, de secte ou de parti, à aimer et à chercher la vérité, à cultiver notre conscience [1] ». L'orateur aurait pu ajouter à ces paroles, où il a si bien exprimé les sentiments de tous les élèves de Tiberghien, que le philosophe, tout en respectant scrupuleusement l'individualité de ceux qui écoutaient ses leçons, ne manquait jamais de leur prêcher l'amour de la liberté sous toutes ses formes.

* * *

C'est par là que sa philosophie eut des liens étroits avec le libéralisme politique. Elle s'attachait à justifier théoriquement les principes que le parti libéral s'efforçait de faire passer dans les lois; elle combattait les doctrines qui entravent l'exercice du libre examen en matière scientifique et refusent à l'homme le droit de

[1] *Bulletin de l'Union des Anciens Étudiants de l'Université libre de Bruxelles*. 1898, pp. 18-20.

manifester librement ses opinions, ses croyances ou ses doutes.

Mais le libéralisme de Tiberghien ne se confondait pas avec un stérile individualisme; il ne se contentait pas d'une conception négative de la liberté. La liberté aimée, exaltée par le penseur, c'était la liberté organisée, la liberté compatible avec les nécessités de la vie sociale. Lorsqu'un de nos éminents et regrettés confrères, Adolphe Prins, consacrait, en 1895, un beau livre à l'organisation de la liberté et au devoir social, il se montrait un fidèle disciple de son ancien professeur de philosophie. Continuateur des rationalistes du XVIIIe siècle, Tiberghien avait foi dans le progrès de l'humanité par la science et l'instruction. Dès 1859, il opposait, dans la question de l'enseignement primaire obligatoire, « le droit de l'enfant » à la « liberté du père de famille ». Et la réforme réalisée — enfin! en 1914 n'a peut-être jamais inspiré de plaidoyer plus solide que l'étude publiée, en 1873, dans le livre : *Enseignement et Philosophie* (1).

Si, au point de vue éducatif, il ne craignait pas d'étendre la mission de l'État pour assurer la nourriture intellectuelle de l'enfant, au point de vue social son libéralisme n'était pas davantage exclusif ou timoré. L'opinion qu'il formulait il y a près d'un demi-siècle déjà sur le socialisme prouve la largeur de ses vues; et il n'est peut-être pas inopportun de la reproduire : « Le socialisme fait aujourd'hui l'effet d'un spectre rouge sur bien des esprits, depuis les événements de 1848 et de 1871. Il est bon que la philosophie s'explique à ce sujet, car

(1) Pages 199-370.

elle peut s'expliquer sans passion. Si, par socialisme, on entend une théorie d'organisation sociale, le socialisme n'est pas autre chose qu'une application vraie ou fausse de la philosophie au droit public, et ne peut agir que pacifiquement et utilement sur les intelligences en dévoilant les imperfections du régime actuel. En ce sens, Platon et Aristote, saint Augustin et Kant, en un mot tous les penseurs qui savent s'élever au-dessus des institutions et des faits actuels sont socialistes aussi bien que Robert Owen, Saint-Simon, Fourier, Aug. Comte ou Colins... Le socialisme n'est pas un accident éphémère de notre époque. Il est né de la grande crise de 1789 et répond au besoin de réorganiser la société d'après un nouvel idéal. Ses plans peuvent être mauvais parce qu'ils sont le produit de l'imagination plutôt que de la science; il faut les redresser et les compléter par la discussion, au lieu de les passer sous silence; quand il prêche le communisme, il a un vif sentiment des abus de l'individualisme poussé à l'extrême. Rien de plus juste que les deux principes et rien de plus simple que de les concilier; sans individualité, point de liberté; sans communauté, point d'égalité.....

» L'association, voilà le remède à l'anarchie qui travaille les sociétés modernes. C'est le dernier mot des écoles socialistes; c'est aussi, mais dans une acception plus étendue, tant comme association morale, religieuse et pédagogique que comme association de production, de consommation, de garantie et de secours, le fond de l'idéal de l'humanité [1] ».

---

[1] *Introduction à la Philosophie*, pp. 270-273.

V.

L'histoire des doctrines philosophiques ne nous met pas seulement en contact avec des génies créateurs : un Platon, un Descartes, mais avec deux autres groupes de penseurs : les uns, curieux de connaître tous les aspects des choses, se refusent à adopter dans son entièreté un système fermé; avides de nouveautés, ils modifient souvent leurs vues, oscillent entre des idées diverses, s'évertuent à les concilier, vont et reviennent de l'une à l'autre, avec plus de souplesse sans doute que de fermeté; les autres, désireux surtout d'aboutir à des certitudes intellectuelles et morales, mieux doués pour l'affirmation que pour la critique, cherchent et trouvent vite une doctrine qui leur paraît donner une explication complète et satisfaisante de l'ensemble des choses; ils s'y tiennent dès lors, la développent sur certains points, la défendent contre toutes les autres avec persévérance. Tiberghien appartient sans conteste au second de ces groupes. Inébranlablement fidèle aux théories que sa jeunesse avait adoptées, il ne cessa jamais de combattre pour elles, contre toutes les doctrines et toutes les méthodes, anciennes et modernes, qui en contredisaient les affirmations; contre l'athéisme, « ce malentendu », parce qu'il nie Dieu; contre le panthéisme, parce qu'il le confond avec l'univers; contre le dualisme, parce qu'il l'en sépare; contre le matérialisme, qui refuse à l'âme la substantialité; contre le déterminisme et le fatalisme, ennemis du libre arbitre; contre le positivisme, qui se refuse à étudier les problèmes proprement philoso-

phiques; contre l'agnosticisme, parce qu'il se borne à affirmer l'existence de « l'inconnaissable... [1] »

Jamais, peut-être, philosophe n'a possédé de convictions plus profondes et plus sincères. C'est avec l'enthousiasme d'un croyant qu'il exalte la doctrine de son maître. « Pour nous, dit-il, qui avons passé en revue depuis quarante ans tous les systèmes anciens et modernes, la doctrine de Krause n'est pas seulement un progrès, mais une innovation : elle est la *réforme* la plus décisive qui se soit accomplie dans le monde des idées, et nous saluons en elle, avec une entière confiance, le système idéal de l'avenir. Elle inaugure le troisième âge de l'humanité, l'âge de la maturité, de l'harmonie et de l'organisation. Personne n'a jamais mieux que Krause déterminé la nature de Dieu, la constitution de l'univers, la destinée de l'homme; personne n'a mieux conçu l'organisme social; personne n'a mieux réduit à l'unité, ni mieux démontré les vérités capitales. Le système de Krause est une doctrine de salut [2]. »

Une confiance aussi absolue en la vérité d'une doctrine commande assurément le respect. On ne peut que s'incliner devant une foi aussi profonde et aussi vive. Mais il faut bien dire qu'elle a souvent empêché Tiberghien d'apprécier la valeur des découvertes scientifiques posté-

---

[1] Voir, p. ex., *Psychologie*, pp. 221, 515. — *Enseignement et Philosophie*, p. 69. — *L'Agnosticisme contemporain* (BULLETIN DE LA CLASSE DES LETTRES ET DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES, 1887).

[2] *Introduction à la Philosophie*, pp. 340-1.

rieures à l'élaboration du panenthéisme lorsqu'elles ne pouvaient pas, à son jugement, se concilier avec cette doctrine. Pour Krause, par exemple, l'humanité n'avait point eu de contact avec l'animalité, et les hommes primitifs avaient vécu dans un état de « clairvoyance magnétique », en communion plus intime avec Dieu que leurs successeurs! Malgré les travaux des anthropologistes, malgré l'accumulation des faits réunis par les naturalistes, Tiberghien ne consentit jamais à rien changer aux opinions de son maître. Le transformisme, de Lamarck à Darwin, resta toujours pour lui une « théorie fantaisiste démentie par la psychologie comparée »; et il se refusa toujours à admettre une ressemblance quelconque entre les sauvages d'aujourd'hui et les hommes primitifs [1]. Il ne consentit jamais à admettre que l'heure était passée de ces grands systèmes dogmatiques qui voulaient fournir une explication définitive de l'univers et résoudre tous les problèmes par un certain nombre de formules générales; ou plutôt s'il y consentait volontiers pour quelques-uns d'entre eux, pour l'évolutionnisme de Spencer, par exemple, tant critiqué par lui, il persistait à considérer le panenthéisme comme seul indestructible au milieu de la succession et des transformations des autres systèmes. Il ne voulait pas voir que la doctrine qui avait reçu son assentiment ne pouvait pas plus que les autres échapper aux conséquences de la révolution qui s'est opérée depuis un demi-siècle dans les tendances et les méthodes de la philosophie et des sciences.

---

(1) *Psychologie*, préface, xv. — *Métaphysique*, proposition 49 (d'après nos notes du cours professé en 1884-1885).

Reconnaissons d'ailleurs que le krausisme a connu des jours de rayonnement : il les a dus, pour une part notable, au vénérable professeur bruxellois qui le fit connaître, non seulement en Belgique aux auditeurs de ses cours, mais à l'étranger, surtout en Espagne. Dans ce pays il rallia à ses idées et à celles de Krause de nombreux disciples, parmi lesquels Julian Sanz del Rio, recteur de l'Université centrale de Madrid, Giner de los Rios, etc. (1). L'influence exercée par les travaux philosophiques de Tiberghien a donc été appréciable. Quoi qu'on puisse penser de sa doctrine, sa position d'intermédiaire convaincu, laborieux, entre une des manifestations de la pensée allemande et les tendances intellectuelles de certains groupes d'esprits dans l'Europe occidentale, assure à son nom une place dans l'histoire philosophique du XIXe siècle. Ses travaux peuvent d'ailleurs la lui assurer aussi. Il restera de son œuvre nombre d'excellentes parties, de pénétrantes analyses psychologiques et logiques, des exposés lumineux des fondements de la philosophie et des doctrines du passé, et surtout des pages qui garderont longtemps leur intérêt sur les applications de sa doctrine au droit, à la sociologie, à l'éducation, à la politique.

* * *

Mais ce n'est pas seulement la sincérité du penseur, le

(1) Voir dans l'*Université de Bruxelles*, par L. VANDERKINDERE (1884), p. 201, la mention des traductions espagnoles des livres de Tiberghien, qui reçut en 1877 le titre de professeur honoraire de l'*Institucion de Ensenanza*, de Madrid, organisée sur le modèle de l'Université libre de Bruxelles.

talent du professeur et de l'écrivain qui ont valu à Guillaume Tiberghien l'estime respectueuse de tous ceux qui l'ont connu : c'est sa vie. Elle fut, dans sa simplicité, la parfaite réalisation de ses principes philosophiques. Ce n'est pas à lui qu'on aurait pu appliquer l'ironique dicton : « Faites ce que je dis et non pas ce que je fais ». Il s'est toujours attaché à modeler exactement ses actes sur ses idées; et ce fut une continuelle leçon de philosophie que la vie de ce philosophe. Rien de plus probant à ce sujet que les lettres adressées par lui, lorsqu'il était éloigné de Bruxelles, à la digne compagne qui partagea son existence — lettres d'allure simple, d'inspiration élevée, que ses proches ont bien voulu me permettre de consulter. « Bon et simple avec tous, il était le type de la correction et de la courtoisie dans toutes les relations », écrivait à sa mort Paul Fredericq, alors directeur de notre Classe [1]. Quelques années auparavant, Léon Vanderkindere, s'adressant au vénérable professeur, lui avait dit avec non moins de vérité : « Vous avez mené l'existence du sage, sévère pour vous-même, indulgent pour autrui, inaccessible à l'envie, dédaigneux des vanités mondaines, rebelle aux défaillances; devant les raffinements d'une civilisation toujours en quête de sensations nouvelles, vous avez pu répéter le mot de Renan : « Que de choses dont je puis me passer »! Votre vie est d'une unité merveilleuse; le culte de l'idée l'occupe tout entière; vous n'avez jamais dévié de la ligne que vous vous êtes tracée; vous n'avez rien sacrifié ni à la pusilla-

[1] Lettre à la famille de G. Tiberghien, le 29 novembre 1901.

nimité, ni à l'intérêt; et vous avez cette satisfaction suprême qu'apporte la conscience d'avoir accompli votre devoir, tout votre devoir, rien que votre devoir [1]. »

Magnifique hommage, sans nulle exagération!

Cette modestie et cette sérénité qui avaient marqué toute sa vie, Guillaume Tiberghien les porta jusque dans la mort même. Plein de jours, il vit s'approcher sans crainte, avec la ferme résignation du stoïcien, le terme fatal des existences humaines. La mort n'était-elle pas, pour ce croyant en Dieu et en l'immortalité de l'âme, comme une renaissance? Il refusa tous les honneurs dont ses funérailles eussent pu légitimement être entourées; et ce fut dans un silence plus impressionnant que les plus beaux discours que la foule recueillie de ses amis, de ses collègues, de ses anciens élèves, le conduisit à sa dernière demeure, le 30 novembre 1901.

L. LECLÈRE.

---

[1] *Bulletin de l'Union des Anciens Étudiants*, 1897, p. 17.

BIBLIOGRAPHIE [1].

PUBLICATIONS ACADÉMIQUES.

Mémoires.

Le Temps, dissertation philosophique (*Mémoires* in-8°, t. XXXVI), 1883.

Le Nouveau Spiritualisme dans ses rapports avec la doctrine organique de l'homme (*Ibid.*, t. XLVI), 1891.

Bulletins (3e série).

L'Agnosticisme contemporain dans ses rapports avec la Science et avec la Religion (t. XIII, p. 639), 1887.

Rapport sur le mémoire de concours de 1888 : *Les Mystiques des anciens Pays-Bas* (t. XV, p. 789), 1888.

Étude de quelques paralysies d'origine psychique, par A. Grafé (rapport de G. Tiberghien dans le tome XVII, pp. 21 et 612), 1889.

Rapport sur le mémoire du concours de 1890 : *Les Mystiques des anciens Pays-Bas* (t. XIX, p. 563), 1890.

---

(1) M. Albert Tiberghien, conservateur-adjoint à la Bibliothèque royale, a dressé un catalogue complet des livres, brochures, articles, rapports, etc., publiés par son grand-père, ainsi que des traductions de ces écrits. Je le remercie pour les renseignements qu'il a bien voulu me transmettre et qui m'ont aidé dans la rédaction de la notice et de la bibliographie.

Discours aux funérailles de Mgr A. van Weddingen (t. XX, p. 323), 1890.

Discours aux funérailles de M. Scheler (t. XX, p. 621), 1890.

Discours aux funérailles de M. Liagre (t. XXI, p. 77), 1891.

Rapport sur les mémoires du concours de 1891 : *Les Mystiques des anciens Pays-Bas* (t. XXI, p. 647), 1891.

La Mission des Académies, discours prononcé, comme directeur de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques, dans la séance publique du 6 mai 1891 (t. XXI, p. 651).

Discours en l'honneur de M. Stas (t. XXI, p. 729), 1891.

Rapport sur les memoires du concours de 1893 : 1° *Les systèmes pénitentiaires*, (t. XXV, p. 514), 1893; 2° *La Philosophie scolastique* (t. XXV, p. 526 et t. XXVII, p. 255), 1893, 1894.

Rapport sur le concours des sciences morales et politiques de 1901 : *La Méthode de la Psychologie humaine* (*Bulletin*, p. 463), 1903.

OUVRAGES NON PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE.

Christianisme et Philosophie (dans l'*Annuaire de la Société des Étudiants de Bruxelles*), 1840, 51 p.

Vérités sur l'Annuaire, 1841, 1 vol. in-18, 94 p.

Essai théorique et historique sur la génération des connaissances humaines dans ses rapports avec la Morale, la Politique et la Religion, 1844, 2 vol. gr. in-8°,

IV-818 pp. (Mémoire couronné par le jury du concours universitaire).

Exposition du système philosophique de Krause, 1844, 1 vol. gr. in-8°, 130 p. (Extrait du précédent ouvrage).

Théorie de l'infini (thèse soutenue publiquement devan la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Bruxelles, 1846, 1 vol. in-18, 156 p.).

Le traité de l'infini créé, attribué au P. Malebranche (extrait de la *Revue de Belgique*), 1846, 1 broch. in-8°, 35 p.

Esquisse de philosophie morale précédée d'une introduction à la métaphysique, 1854, VIII-376 pp.

Le point de départ et le principe de la science, dans la *Libre Recherche,* 1856.

Études sur la religion, 1857, 1 broch. in-8°, 115 p.

Psychologie, la science de l'âme dans les limites de l'observation, 1862; 2e éd. 1868; 3e éd. 1879, 1 vol. in-18, XXXV-566 pp.

Logique, la science de la connaissance, 2 vol. gr. in-8°, 492 et 502 pp., 1865.

Introduction à la Philosophie et préparation à la Métaphysique, 1868, 1 vol. in-8°; 2e éd. 1880, LI-538 pp. (ouvrage couronné par le jury du concours décennal des sciences philosophiques en 1887).

Les Commandements de l'humanité ou la vie morale sous forme de catéchisme populaire d'après Krause, 1872, 1 vol. in-18, 306 p.

Enseignement et Philosophie. Mélanges philosophiques

et études sur l'instruction primaire obligatoire, 1873, 1 vol. in-8°, x-433 pp.

Éléments de Morale universelle à l'usage des écoles laïques, 1879, 1 vol. in-18, 216 p.

Résumé du cours de philosophie professé à l'Université de Bruxelles, 1881, 1 vol. in-8°. 138 p.

Critique philosophique, Krause et Spencer, 1882, 1 broch. gr. in-8°, 40 p.

Discours académiques prononcés par G. Tiberghien comme recteur et prorecteur de l'Université de Bruxelles en 1867, 1868 et 1875, sur le Positivisme, la Méthode d'Observation et la Politique rationnelle.

Manifestation du 5 décembre 1897. Discours de G. Tiberghien, dans le *Bulletin de l'Union des Anciens Étudiants de l'Université de Bruxelles*.

Il existe des traductions espagnoles de la plupart de ces ouvrages. Il existe également une traduction italienne des *Éléments de Morale universelle*, des traductions en allemand et en roumain d'études sur l'instruction obligatoire. Quant à la traduction portugaise de la *Psychologie*, de la *Logique* et de la *Philosophie morale*, mentionnée par VANDERKINDERE (op. cit. p. 201), l'auteur ne l'a pas connue, et les recherches les plus diligentes n'ont pas permis de la retrouver.

EXPOSÉ DE LA SITUATION

DE LA

Caisse centrale des Artistes belges

RAPPORT SUR L'EXERCICE 1922

par le

Secrétaire perpétuel.

MESSIEURS,

Le principal événement qui a marqué l'existence de la Caisse centrale pendant l'année 1922 est le don d'un capital de cinquante mille francs par M. Guillaume Charlier. C'est la libéralité la plus considérable dont la Caisse ait bénéficié depuis sa fondation.

La Caisse centrale des Artistes belges doit à l'éminent et généreux statuaire une vive gratitude, non seulement pour la donation vraiment princière dont il vient de la gratifier, mais aussi pour l'intérêt continu qu'il lui a témoigné depuis qu'il en est membre, c'est-à-dire depuis plus de trente ans. Le Comité, à l'unanimité, a inscrit M. Charlier parmi les donateurs de l'œuvre.

La Caisse centrale a eu le regret de perdre, au cours de l'année écoulée, quatre des plus distingués de ses membres : MM. G. De Groot, un de ses doyens ; A. Baertsoen, son vice-président ; J. Delvin, membre de son

Comité, et Paul Errera. Elle a, par contre, admis neuf membres nouveaux. La Caisse a perdu aussi son Conseil judiciaire, M. Eug. Hanssens. M. Baertsoen a été remplacé par M. J. De Vriendt; M. Delvin par M. Alfr. Verhaeren; M. Hanssens par M. J. des Cressonnières.

Notre Association continue à subventionner le dispensaire pour artistes, dirigé par le Dr Mayer; elle a reçu avis de ce qu'un service dentaire, à la disposition des membres et protégés de l'œuvre, y est adjoint depuis le 1er juillet 1922.

Le Comité, qui est constamment saisi de demandes de secours de la part de familles étrangères à la Caisse centrale, a décidé de ne pas renouveler une seconde fois, dans la même année, les secours qu'il accorde exceptionnellement aux personnes n'appartenant pas à l'Institution. Pour qu'un plus grand nombre de veuves et d'orphelins puissent être aidés, il importe que la généralité des artistes se fassent inscrire comme membres de la Caisse. La liste des sociétaires ne compte aujourd'hui que 117 noms : c'est un peu plus qu'à la veille de la guerre, mais beaucoup moins qu'il y a cinquante ans et même qu'au temps où l'Association fut créée. Il importe donc que chacun des membres actuels fasse quelque propagande auprès de ses jeunes confrères et s'efforce d'amener chaque année plusieurs nouveaux adhérents. Le Comité, tout en n'usant qu'avec ménagement des ressources de la Caisse, pourra toujours aider efficacement ceux que des confrères décédés laisseront dans une situation malheureuse.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes et des dépenses pendant l'exercice 1922 (*).

I. — RECETTES.

1. Encaisse au 31 décembre 1921. . . fr.	8,991 37	
2. Soulte d'une opération, Crédit communal	56 »	
3. Intérêts des fonds placés au Crédit communal 4 1/2 et 4 % . . . . . (Déduction de l'impôt.)	17,899 09	
4. Cotisations de l'année 1922	1,554 »	
5. Inscrit au Compte courant (31 décembre 1922).	29,259 79	
TOTAL . . . . fr.		57,260 25

II. — DÉPENSES.

1. Pensions et rentes temporaires . . fr.	14,900 »	
2 Secours.	4,500 »	
3. Frais d'administration.	510 46	
5. Inscrit au Compte courant (31 décembre 1922).	29,259 79	
TOTAL. . . . . fr.		49,170 25
Encaisse au 1er janvier 1923 . fr.		8,090 »
ENSEMBLE . . . fr		57,260 25

(*) Dressé, en conformité de l'article 16 du Règlement, par M. Lucien Solvay, trésorier.

III. — AVOIR SOCIAL.

	VALEURS.	INTÉRÊTS.
Capital inscrit au Grand-Livre 4 1/2 °/o. fr.	276,500 »	12,442 50
Capital inscrit au Grand-Livre 4 1/2 °/o à court terme	11,000 »	495 »
Capital inscrit au Grand-Livre 4 °/o . .	127,100 »	5,084 »
Capital inscrit au Grand-Livre 3 °/o . .	303,000 »	9,090 »
Capital inscrit au Grand-Livre 5 °/o . .	129,200 »	6,460 »
Capital inscrit au Grand-Livre de la Dette publique belge 2 1/2 °/o	60,000 »	1,470 » (Déduction de l'impôt.)
TOTAUX. . . . fr.	906,800 »	35,041 50
Numéraire en caisse le 1er janvier 1923 .	8,090 »	»
Inscrit au Compte courant	29,259 79	»
ENSEMBLE. . . . fr	944,149 79	»

COMPOSITION DES COMITÉS EN 1923.

COMITÉ CENTRAL.

Bureau de la Classe des beaux-arts.

MM. J. De Vriendt, directeur de la Classe;
L. Du Bois, vice-directeur;
Paul Pelseneer, secrétaire perpétuel

Membres délégués de la Classe.

MM. Lucien Solvay, *trésorier;*
Léon Fréderic;
E. Mathieu;
E. Rombaux;
J. Brunfaut;
A. Verhaeren.

Sous-Comité d'Anvers.

M. J. Winders.

Sous-Comité de Gand.

M. Hulin de Loo.

Sous-Comité de Liége.

M. Sylvain Dupuis.

Conseil judiciaire.

Thomas Braun, avocat près la Cour d'appel;
J. des Cressonnières, avocat près la Cour d'appel;
A. Poelaert, notaire.

Conseil médical.

Docteur Louis Delattre;
Docteur Georges Marlow;
Docteur Léopold Mayer;
Pharmacien L. Severin.

LISTE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION.

(31 décembre 1922.)

Donateurs.

LE ROI LÉOPOLD Ier;
LE ROI LÉOPOLD II;
BRAEMT (JOSEPH);
CHARLIER (GUILLAUME);
CRABBÉ (ARMAND);
GALLAIT (LOUIS);
HERBO (LÉON);
MARKELBACH (ALEXANDRE);
MARLIER (Madame Veuve) et ses enfants;
PHILIPPOT (JULES);
SIGART (FLORENT);
VAN CUTSEM (HENRI);
SOCIÉTÉ ROYALE D'ENCOURAGEMENT DES BEAUX-ARTS D'ANVERS;
SOCIÉTÉ ROYALE BELGE DES AQUARELLISTES;
EXPOSITIONS TRIENNALES DE BRUXELLES, DE GAND;
CERCLE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE DE BRUXELLES;
SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE LIÉGE.

Liste des Membres.

	Quotité par an.
ABATTUCCI, P., artiste peintre, professeur à l'École des Arts décoratifs de Molenbeek-Saint-Jean, rue François Stroobant, 30, à Ixelles	12
ABRAS, Philippe-Gustave-Ghislain, professeur à l'Académie de musique, rue du Collège, 25, à Namur	12

ANDELHOF fils, Auguste, musicien, rue Coosemans, 54, à Etterbeek 12

BAES, Émile, peintre, rue de la Réforme, 4, à Ixelles . . . 12

BAUDRY, J., professeur de musique, rue de Bethléem, 6, à Saint-Gilles 12

BERGMANS, Paul (de l'Académie), rue de la Forge, 29, à Gand 12

BÉRIOT, A., compositeur, à Dour 12

BLIECK, Maurice, artiste peintre, rue Darwin, 63, à Bruxelles. 12

BODART, Henry, peintre, professeur à l'Académie des beaux-arts de Namur, rue des Bas-Prés, 62, à Namur 12

BOUDAERT, Joseph, artiste peintre, rue d'Aubremé, 20, à Vilvorde. 12

BRAECKE, Pierre (de l'Académie), sculpteur, rue de l'Abdication, 31, à Bruxelles. 12

BRUNEEL, Louis, peintre, rue des Hauts-Degrés, à Ath . . 12

BRUNFAUT, Jules (de l'Académie), architecte, avenue Molière, 104, à Uccle 12

CALLIE, Bernard, artiste statuaire, chaussée Saint-Pierre, 72, à Etterbeek. 12

CHARLIER, Guillaume, sculpteur, avenue des Arts, 16, à Bruxelles 12

CLAUS, Émile (de l'Académie), peintre, à Astene (Flandre orientale) 12

CLESSE, Louis, artiste peintre, rue Godecharle, 20, à Ixelles 12

COLLARD, G., professeur à l'Académie d'Anvers, rue de l'Hôpital, 51, à Brasschaet 12

COPPENS, Omer, peintre, rue des Champs-Élysées, 70, à Ixelles 12

COURTENS, baron Frans (de l'Académie), peintre, rue du Cadran, 28, à Saint-Josse-ten-Noode 12

DANDOIS, M., artiste musicien, rue Vanderkindere, 54, à Uccle 12

DANSE, Auguste (de l'Académie), graveur, rue J.-B. Labarre, 28, à Uccle. 12

DE BEVER, Richard, violoncelliste, rue de la Consolation, 76, à Schaerbeek 12

DE BOECK, Aug. (de l'Académie), Conservatoire de Musique, à Malines 12

DE CUYPER (J.-H.-Floris), artiste peintre, Kapelle lei, 36 (avenue de la Chapelle, 36), à Mortseel 12

DE KOSTER, Charles, directeur du Conservatoire de Hal, rue de Paris, 126, à Hal. 12

DELVILLE, artiste musicien, rue Potagère, 105, à Saint-Josse-ten-Noode 12

DELVILLE, Jean (de l'Académie), avenue des 7 Bonniers, 231, à Forest. 12

DERU, Édouard, artiste musicien, avenue Michel-Ange, 60, à Bruxelles 12

DE RUDDER, Isidore, sculpteur, professeur à l'Académie royale des beaux-arts, rue de Henin, 70, à Ixelles. . . . 12

DERUDER, V., professeur de musique, rue Marie-Christine, 77, à Laeken 12

DE RUYTER, André, littérateur, rue Boisot, 28, à Anvers (Sud). 12

DESTRÉE (de l'Académie), rue des Minimes, 45, à Bruxelles. 12

DE VRIENDT, J. (de l'Académie), peintre, rue Mutsaard, 29, à Anvers 12

DIERCKX, Pierre, directeur de l'Académie de dessin d'Anvers, rue Dambrugge, 28, à Anvers 12

DOUHAERDT, artiste peintre, rue de l'Artichaut, 29, à Bruxelles 12

DU BOIS, Léon (de l'Académie), directeur du Conservatoire royal de Bruxelles, place du Petit-Sablon, 17, Bruxelles . 12

DUPUIS, Sylv. (de l'Académie), directeur du Conservatoire de Liége, boulevard Piercot, 29, à Liége 12

ERRERA, Mme I., rue Royale, 14, à Bruxelles 12

FABRY (de l'Académie), rue Saint-Michel, 6, à Woluwe-Saint-Pierre 12

FARASYN, Edgar, peintre, rue de l'Harmonie, 38, à Anvers . 12

FLASSCHOEN, professeur de musique, rue du Tocsin, 6, à Bruxelles 12

FRÉDERIC, Léon (de l'Académie), peintre, chaussée de Haecht, 232, à Schaerbeek 12

FRISON, Jehan, peintre-graveur, « Les Hiboux », à Linkebeek-Holleken. 12

GLESENER, Edmond, littérateur, rue Alphonse Hottat, 21, à Bruxelles 12

GOEYENS, Alphonse, professeur au Conservatoire royal de musique de Bruxelles, boulevard Adolphe Max, 62, à Bruxelles 12

GOOSSENS, G., artiste musicien, rue Van Malder, 43, à Molenbeek 12

GORUS, P., professeur à l'Académie de Termonde, à Overmeire-Donck 12

GRYSON, architecte, avenue Parmentier, 187, à Woluwe . . 12

GUILLAUME, Eugène, professeur au Conservatoire de Bruxelles, rue Artan, 2, à Bruxelles 12

GYSEN, F., statuaire, rue Vanderkindere, 400, à Uccle . . 12

HAUSTRAETE, artiste peintre, rue du Trône, 210, à Ixelles. . 12

HERMANS, Ch. (de l'Académie), peintre, boulevard de la Cambre, 26, à Bruxelles 12

HORTA, Victor (de l'Académie), avenue Louise, 136, à Bruxelles 12

HOUYOUX, Léon, peintre, avenue Félix Govaert, 8, à Auderghem 12

HULIN DE LOO, G. (de l'Académie), place de l'Évêché, 3, à Gand 12

HUYGELEN, J., sculpteur, rue Édith Cavell, 42, à Uccle . . 12

JASPAR, Paul (de l'Académie), boulevard de la Sauvenière, 167, à Liége 12

JONGEN, J. (de l'Académie), place Loix, 3, à Bruxelles . . . 12

LAERMANS, Eug. (de l'Académie), chaussée de Jette, 229, à Bruxelles 12

LAGAE, Jules (de l'Académie), sculpteur, avenue Michel-Ange, 8, à Bruxelles. 12

LAMBERTY, Ivan, rue de Mérode, 214, à Saint-Gilles . . . 50

LAUREYS, Armand, professeur à l'École normale des arts du dessin de Saint-Josse-ten-Noode, rue de l'Abondance, 22, à Saint-Josse-ten-Noode 12

LAUWERS, François (de l'Académie), graveur, rue du Paroissien, 2, à Anvers 12

LE NAIN, Louis (de l'Académie), graveur, à Saint-Juan-les-Pins (France). 12

LEURIDANT, Félicien, homme de lettres, avenue de Visé, 118, à Watermael 12

LOGELAIN, H., artiste peintre, rue Philippe Baucq, 107, à Etterbeek 12

LUFFIN, Victor, professeur à l'Académie de musique, avenue Chazal, 108, à Schaerbeek. 12

LUTASTER, Jules, violoncelliste, rue Van Schoor, 21, à Schaerbeek 12

MAHY, professeur au Conservatoire royal, avenue Clays, 43, à Schaerbeek 12

MATHIEU, Émile (de l'Académie), directeur du Conservatoire royal de musique, rue Haut-Port, 56, à Gand. 12

MAX, Adolphe (de l'Académie), rue Joseph II, 57, à Bruxelles 12

MESTDAGH, Karel (de l'Académie), directeur du Conservatoire de Bruges, chaussée de Blankenberghe, 126, à Bruges 12

MONTENEZ, G., graveur, avenue du Parc, 116, à Saint-Gilles. 12

MONTOBIO, Guillaume, artiste peintre, rue de la Vallée, 7, à Gand 12

MOTTE, Émile, directeur de l'Académie des beaux-arts de Mons, rue de l'Est, 29, à Schaerbeek. 12

PAULUS, P., artiste peintre, rue Antoine Bréart, 131, à Bruxelles 12

PELLENS, Édouard, professeur de gravure sur bois à l'Institut supérieur des beaux-arts, rue de Vénus, 57, à Anvers. 12

PELSENEER, Paul (de l'Académie), rue de la Longue Haie, 23, Bruxelles 12
PERRÉE, José, littérateur, rue des Bouleaux, 12, à Watermael 12
PHILIPPOT, Jules, ingénieur, avenue Molière, 155, à Bruxelles 100
PION, Louis, peintre, directeur de l'Académie des beaux-arts de Tournai. 12
PORTIELJE fils, Alfred-Jean-Victor, architecte, avenue du Margrave, 132, à Anvers 12
PORTIELJE, Gérard, peintre, rue de l'Harmonie, 80, à Anvers. 12
PRÉVOST, G., artiste peintre, rue Sander Pierron, 28, à Bruxelles 12
PRIST, Paul, littérateur, rue du Lac, 17, à Bruxelles . . . 12
RIKET, Léon, artiste peintre, avenue Marie, 52, à Anvers. . 12
ROMBAUX, Égide (de l'Académie), sculpteur, avenue du Longchamp, 137, à Uccle 12
ROTTHIER, Léon, artiste peintre, rue de l'Abbaye, 34, à Bruxelles. 12
ROUSSEAU, Victor (de l'Académie), sculpteur, avenue Van Volxem, 187, à Forest 12
SAEYS, Eugène, artiste musicien, rue de Venise, 70, à Ixelles 12
SIX, François, professeur à l'Académie de musique de Namur, rue Félix Wodon, 10, à Namur 12
SOLVAY, Lucien (de l'Académie), rue Gachard, 76, à Bruxelles. 12
SOUBRE, Léon, fils, violoncelliste, rue de Portugal, 32, à Saint-Gilles 12
STUBBE, Henri, artiste musicien, rue du Lavoir, 27, à Bruxelles 12
TOMBU, Léon, directeur de l'École de dessin académique, à Huy 12
VAN BASTELAER, R. (de l'Académie), rue Darwin, 22, à Bruxelles 12
VAN DAMME-SYLVA, Émile, peintre, rue Lincoln, 55A, à Uccle. 12
VAN DE LEENE, Jules, artiste peintre, rue du Bocq, 9, à Auderghem 12
VANDEN EYCKEN, Charles, peintre, rue du Moulin, 77, à Saint-Josse-ten-Noode 12

VAN DE VEEGAETE, J., artiste peintre et sculpteur, rue du Rabot, 87, à Gand 12

VANDERHAEGHE, René, littérateur, avenue Van Volxem, 314, Forest 12

VAN ENGELEN, Pierre, peintre, professeur à l'Académie royale des beaux-arts, rue du Moulin, 50, à Anvers . . . 12

VAN HAELEN, Henri, peintre et graveur, rue Van Oost, 64, à Schaerbeek 12

VAN LEEMPUTTEN, H., architecte, chaussée de Malines, 114, à Anvers. 12

VAN NESTE, Alfred, professeur à l'Académie des beaux-arts d'Anvers, rue Van Zuylen, 102, à Uccle 12

VAN ROY, Joseph, professeur aux Conservatoires de Bruges et d'Ostende, boulevard Philippe-le-Bon, 14, à Bruges . . 12

VAN RYSSELBERGHE, O. (de l'Académie), avenue Molière, 213, à Bruxelles. 12

VAN STRYDONCK, Guillaume, peintre, professeur à l'Académie des beaux-arts de Bruxelles, rue Souveraine, 94, à Ixelles. 12

VAN ZYPE, G. (de l'Académie), rue Félix Delhasse, 24, à Saint-Gilles 12

VERHAEREN, Alfred (de l'Académie), rue d'Édimbourg, 26, à Bruxelles 12

VERLANT, Ernest (de l'Académie), Grand'Place, 5, à Tervueren 12

VINÇOTTE, baron Thomas (de l'Académie), sculpteur, professeur à l'Institut supérieur des beaux-arts d'Anvers, rue de la Consolation, 101, à Schaerbeek 12

WAMBACH, Émile (de l'Académie), directeur du Conservatoire, rue des Peintres, 6, à Anvers 12

WANTE, Paul, professeur de musique à la Maison de Melle, rue de la Caverne, 23, à Gand 12

WAUQUIER, F.-E.-H., artiste musicien, rue Ernest Discailles, 2, à Schaerbeek 12

WINDERS, Jacques (de l'Académie), architecte, professeur à l'Académie royale des beaux-arts, 85, rue du Péage, à Anvers 12

Avis essentiel. — Les membres qui négligeraient de payer leur cotisation annuelle après l'exercice auquel elle se rapporte ou qui négligeraient de faire connaître en temps opportun leur changement de domicile s'exposent à être considérés comme ayant renoncé à faire partie de la Caisse.

N. B. — M. Édouard De Biefve avait légué, par testament, dix mille francs à la Caisse centrale des artistes. Mais celle-ci, n'ayant pas la personnification civile, n'a pu entrer en possession de cette somme.

La Caisse invite donc les personnes qui voudraient l'avantager par disposition testamentaire, à spécifier que leur legs est destiné à la Classe des beaux-arts avec « affectation à la Caisse centrale des Artistes belges ».

AS
242
B34
no.87-89

Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique

Annuaire.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY